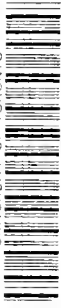


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 00294032 8

FOR USE IN
LIBRARY
ONLY

LC
E11
M898
B6
roba





DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE

DE

LA FRANCE

COMPRENANT

LES NOMS DE LIEU ANCIENS ET MODERNES

PUBLIÉ

PAR ORDRE DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET SOUS LA DIRECTION

DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

PARIS, 1888

Dans ce travail a été fondu le *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Sarreguemines*, par M. Jules TULLOY, qui a obtenu une médaille de bronze au concours de 1861.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE

DE L'ANCIEN

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMPRENANT

LES NOMS DE LIEU ANCIENS ET MODERNES

RÉDIGÉ EN 1868

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE

DE LA MOSELLE

PAR M. DE BOUTEILLER

PRÉSIDENT DE CETTE SOCIÉTÉ



175165.
3.11.22.

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXIV

DC

611

M898B6

INTRODUCTION.

I.

§ 1^{er}. — CONSTITUTION GÉOGRAPHIQUE ¹.

Le département de la Moselle est situé à l'Est du méridien de Paris; il s'étend entre les méridiens extrêmes $3^{\circ} 6'$ et $5^{\circ} 18'$: le premier passe par un point de sa limite voisin de la commune d'Othe (canton de Longuyon), le second passe par le point d'intersection de la limite orientale avec la route de Bitche à Wissembourg. C'est de tous les départements de la France celui dont l'étendue en longitude est la plus considérable.

Les latitudes extrêmes sont $48^{\circ} 54'$ pour un point de la limite méridionale, auprès de Morhange, et $49^{\circ} 34'$ pour un point de la frontière septentrionale, au-dessus de Longwy.

Le centre de gravité de la surface du département tombe à 400 mètres à l'Est de l'église de Charleville (canton de Vigy). La plus grande longueur du département, de l'Ouest-Nord-Ouest à l'Est-Sud-Est, entre Manteville (commune de Charency) et Kobrette (commune de Sturzelbronn) est de 169 kilomètres. C'est, après le département du Nord, celui dont la longueur est la plus grande. Sa plus grande hauteur, entre Altwise et Ressaincourt, sous le méridien passant à 4 kilomètres à l'Est de Metz, est de 66 kilomètres. Sa plus petite hauteur est réduite à 4 kilom. 5 près de Sarreguemines.

Les limites du département sont à peu près entièrement factices, et la topographie naturelle n'apporte aucune explication à sa forme bizarre. Elle est en grande partie la conséquence des anciennes divisions territoriales, reproduites dans la division de notre pays en départements.

Le périmètre total du département est de 775 kilomètres. Sur cette longueur 213 ki-

¹ On trouvera les détails les plus circonstanciés sur la topographie et la géodésie du département dans la

savante notice qu'a publiée M. le commandant Goulier dans la *Statistique de la Moselle* de 1854.

lomètres appartiennent à la frontière de l'empire, et le département du Nord est le seul qui comprenne une étendue plus considérable de cette frontière.

Le département de la Moselle est limité : au Nord-Ouest par le royaume de Belgique (province de Luxembourg) sur une frontière de 41 kilomètres; au Nord par le grand-duché de Luxembourg, sur une frontière de 89 kilomètres, et par le royaume de Prusse (régence de Trèves), sur une frontière de 120 kilomètres; au Nord-Est par la Bavière Rhénane (cerle de Deux-Ponts), sur une frontière de 69 kilomètres; à l'Est et au Sud-Est par le département du Bas-Rhin, sur une limite de 98 kilomètres; au Sud par le département de la Meurthe, sur une limite de 200 kilomètres, et à l'Ouest par le département de la Meuse, sur une limite de 158 kilomètres. Les limites et frontières naturelles se réduisent à quelques kilomètres des cours de la Sarre et de la Bliese près de Sarreguemines et à quelques ruisseaux insignifiants. Ces frontières ont, nous le répétons, un caractère tout à fait artificiel.

Suivant les indications du cadastre, vérifiées cette année même, la superficie totale du département est de 537,277 hectares, divisés ainsi qu'il suit ¹ :

Terres labourables.....	307,577 ^h
Prés.....	47,341
Vignes.....	4,998
Bois imposables.....	100,741
Vergers, pépinières et jardins.....	12,033
Oseraies, aulnaies, saussaies.....	406
Landes, pâtis, bruyères, terres vaines et vagues.....	6,770
Étangs, abreuvoirs et mares.....	871
Forêts de l'État.....	40,394
Propriétés bâties imposables.....	1,637
Propriétés non imposables.....	166
Superficie des routes, chemins, rues et places publiques.....	21,553
Rivières et ruisseaux.....	2,515
Emplois divers.....	275

Cette superficie donne à la Moselle le soixante-sixième rang parmi les départements de l'empire.

Sa population spécifique est de 85,56 habitants par kilomètre carré; elle est dans le rapport de $\frac{5}{8}$ à la population spécifique moyenne de la France. Elle occupe le quatorzième rang dans les départements classés à ce point de vue.

¹ Voir, pour plus de détails, les indications contenues dans la *Statistique de la France*, publiée par

S. Exc. M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics en 1866.

§ 2. — CONSTITUTION PHYSIQUE.

Le département de la Moselle présente un terrain inégal, et dans lequel les grandes divisions faciles à déterminer au premier coup d'œil font défaut. Cependant on peut y distinguer, avec une étude attentive, trois régions dont les caractères orographiques sont assez différents :

1° Une région montagneuse située à l'Est du département, principalement dans l'arrondissement de Sarreguemines, sur le prolongement de la chaîne des Vosges.

Cette région, qui ne comprend guère que ce qu'on appelle le Pays de Bitche, présente tous les caractères de la chaîne septentrionale des Vosges : les montagnes y offrent une forme arrondie, les vallées y sont profondes, la configuration générale du sol y est extrêmement accidentée, et les paysages y sont très-pittoresques. C'est là que se trouvent les points les plus élevés du département, c'est-à-dire l'altitude de 523 mètres au-dessus du niveau de la mer, près de Sturzelbronn, et plusieurs sommets (au nombre de dix) variant de 486 à 408 mètres.

2° Une région de plateaux élevés qui comprend particulièrement l'arrondissement de Briey et une partie de ceux de Metz et de Thionville.

Ce vaste plateau présente une altitude moyenne relativement considérable; la ville de Briey y occupe une position centrale, et il se termine, vers la vallée de la Moselle et la frontière du Luxembourg, par des escarpements fort roides. C'est à peine si ce plateau est sillonné par de légères ondulations qui rompent la monotonie de son aspect; seuls, les quelques cours d'eau qui l'arrosent produisent des vallées encaissées par lesquelles cette monotonie est agréablement variée. Le point culminant est entre Aumetz et Audun-le-Roman, et il atteint l'altitude de 432 mètres. Le plateau se continue vers la Moselle avec des altitudes qui varient entre 400 mètres et 300 mètres et se déprime sensiblement vers la Meuse en atteignant à peine, de ce côté, une altitude moyenne de 250 mètres.

3° Une région intermédiaire où l'on ne rencontre ni plaines bien étendues ni montagnes proprement dites, mais une succession de vallons nombreux et évasés et de collines peu élevées, aux contours arrondis, dont l'ensemble présente une dépression assez marquée par rapport aux deux autres.

Cependant, en se rapprochant de la Sarre, les ondulations deviennent plus caractérisées, et les accidents du sol finissent par prendre des proportions qui se rapprochent de celles des autres régions. On trouve dans cette partie du département des sommets

qui dépassent les altitudes du grand plateau de Briey, et un point voisin de Landre-
fang atteint la hauteur de 426 mètres; huit ou dix autres varient de 400 à 360 mètres.

§ 3. — HYDROGRAPHIE.

La Moselle est le principal cours d'eau du département, qu'elle parcourt sur une longueur de 80 kilomètres. Elle reçoit par ses affluents, la Seille, l'Orne, la Sarre, etc. les eaux courantes de la plus grande partie de sa superficie et les conduit vers le Rhin. Dans la région montagneuse de l'Est, les eaux se déversent dans ce même fleuve par la Zinzel et les ruisseaux de Niederbronn et de Sturzellbronn. A l'Ouest, la plus grande partie de la région du grand plateau appartient au bassin de la Meuse, et ses eaux s'y déversent par la Crusne et la Chiers.

Voici le tableau des principaux cours d'eau, avec l'indication de leur parcours dans le département et de leur pente ¹ :

	kilom.	par kilom.
La Moselle	82	0 ^m ,40

AFFLUENTS DE LA MOSELLE :

La Seille	42	0 53
La Sarre	27,5	0 64
La Fensch	12	4 03
L'Orne	51	0 85
La Ganner	21	2 07

AFFLUENTS DE LA SARRE :

La Rosselle	22	2 04
La Nied française	43	0 43
La Nied allemande	81	0 85
Les Niefs réunies	49	0 86
La Bliese	17,5	0 50

AFFLUENT DE L'ORNE :

Le Conroy	14	5 06
---------------------	----	------

¹ Tous les renseignements relatifs à l'hydrographie de la Moselle ont été communiqués par M. Lejaille,

voyer en chef du département, et par M. de Saint-Martin, chef du bureau des ponts et chaussées.

INTRODUCTION.

AFFLUENT DE LA MEUSE :

	kilom.	par kilom.
La Chiers.....	48	1 ^m . 09

AFFLUENT DE LA CHIERS :

La Crusne.....	36	4 02
----------------	----	------

AFFLUENTS DU RHIN :

Le ruisseau de Niederbronn.....	13	4 02
La Zinzel.....	8	3 08

§ 4. — MÉTÉOROLOGIE ET CLIMAT ¹.

La température de la Moselle est généralement variable : les hivers y sont plutôt humides que très-rigoureux; les printemps sont presque toujours maussades, et, de plus, exposés à des retours offensifs du froid, très-dangereux pour les récoltes; la chaleur de l'été y est extrême quand souffle le vent du Sud; l'automne y est le plus souvent agréable, et les *étés de la Saint-Martin* y ont tous leurs charmes.

Des registres très-exactement tenus, sous la direction de l'académie impériale de Metz, et publiés dans les Mémoires de cette société, permettent de se rendre le compte le plus précis de tous les phénomènes météorologiques et d'établir à ce sujet des moyennes rigoureuses.

La température la plus élevée qui ait été atteinte à Metz l'a été le 3 août 1826 : elle était de 36 degrés; la plus basse, constatée le 3 janvier 1830, a été de 20 degrés 30 (thermomètre centigrade); la plus grande excursion thermométrique annuelle a été de 55 degrés en 1827, la plus faible de 37 degrés en 1832. Comme la température est très-variable, on voit l'excursion thermométrique mensuelle s'élever à 30 degrés et la variation diurne atteindre jusqu'à 16 et 17 degrés. La variation moyenne générale, entre 7 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, est de 7° 5.

Le nombre des jours de gelée a varié entre le maximum de 76, en 1840, et le minimum de 33, en 1841. Le jour du plus grand froid est, en moyenne, le 12 janvier; la température la plus élevée se rencontre le 25 juillet; la température moyenne est celle du 25 avril et du 23 octobre. Cette moyenne générale est de 9° 7.

¹ On trouvera tous les éléments d'un travail étendu sur cette matière dans les *Mémoires de l'académie impériale de Metz*. M. le docteur Grellois, dans la *Statistique*

de la Moselle de 1854, en a donné un résumé fort lumineux et dont nous avons fait le plus utile usage.

Le baromètre ne paraît pas s'être jamais élevé à Metz au-dessus de $765^{\text{mm}},77$; il est descendu jusqu'à une hauteur minima de $717^{\text{mm}},35$.

Le maximum annuel moyen est de	$755^{\text{mm}},63$
Le minimum, de	$741 \quad 53$
La différence moyenne, de	$24 \quad 10$
La moyenne générale annuelle est de	$748 \quad 00$ environ.

Les mouvements de l'air ont une immense part d'influence dans la constitution des climats, et il y a le rapport le plus évident entre la direction des vents et les conditions atmosphériques d'un pays. C'est à la grande variabilité des vents qui passent sur lui que le département de la Moselle doit le caractère inégal et incertain du temps qui y règne. Les vents d'Ouest et les vents du Sud y ont une prédominance marquée : les premiers dans la proportion de 2 à 1 sur les vents d'Est, les seconds dans celle de 5 à 3 sur ceux du Nord. Le vent qui amène le plus de froid est le N. N. E. : celui qui donne le plus de chaleur, le S. S. O., qui lui est directement opposé. Ce sont les vents d'Ouest qui sont le plus souvent accompagnés de la pluie.

La hauteur moyenne annuelle de celle-ci par les vents d'Est est de $131^{\text{mm}},50$; par les vents d'Ouest, elle est de $517^{\text{mm}},20$. On voit donc qu'il tombe à Metz cinq fois plus d'eau par les seconds que par les premiers. Entre les vents du Nord et ceux du Midi la proportion est presque la même, avec des hauteurs correspondantes un peu moindres, qui sont respectivement 106^{mm} et 502^{mm} . Le nombre moyen des jours de pluie est à Metz de $142,57$ par an, de $11,85$ par mois. Le maximum des jours pluvieux, dans un mois, a été de 25 en 1827; le minimum a été plusieurs fois de 1.

La moyenne des jours de pluie, en hiver, est de $35,14$; au printemps, de $36,32$; en été, de $33,85$; en automne, de $36,96$. Le mois de février est en général le moins pluvieux de l'année, avec une hauteur de $4^{\circ},41$. Le mois d'août est celui où il tombe le plus d'eau, et sa hauteur est représentée par $6^{\circ},92$. La moyenne annuelle est de $66^{\circ},18$. Ces données sont conformes aux lois générales de la météorologie du N. E. de la France; une seule exception est faite au sujet du printemps, qui, d'après la loi du cinquième, ne devrait donner que $13^{\circ},32$, et qui en donne $15^{\circ},03$. Nous avons donc raison de dire que le printemps est, dans la Moselle, particulièrement inégal et désagréable.

Il règne souvent, surtout à la fin de l'automne, des brouillards épais et persistants. Le nombre des jours ainsi obscurcis s'élève, en moyenne, à près de 20 par an.

Il tombe à Metz une hauteur moyenne de $1^{\text{m}},30$ de neige par année. Les premières

neiges tombent quelquefois en novembre, les dernières en avril. Le nombre des jours neigeux est en moyenne de 15, sur lesquels décembre en représente 4, janvier 5 et février 4; novembre, mars et avril se fractionnent les 2 autres jours.

Les orages sont assez fréquents; le nombre annuel moyen des jours d'orage s'élève à 17, 8 répartis entre les saisons de la manière suivante :

Hiver, 0,3; printemps, 4; été, 11; automne, 2,5. Ce nombre s'est élevé à 23 en 1846 et est descendu à 8 en 1840.

Ces renseignements sont particuliers à Metz, où ont eu lieu les observations qui ont servi à les établir; mais ils peuvent être considérés comme s'appliquant assez exactement à la plus grande partie du département. La seule exception qu'il convient de faire est relative à la région de l'Est, au pays de Bitche, qui est sensiblement plus froid que le reste de la contrée. On y trouve encore de la neige quand ailleurs elle a depuis longtemps disparu. Le temps y est sujet, surtout dans les vallées où il y a le plus d'eau, à des changements de température brusques; l'air y est humide, les nuits toujours froides; les gelées blanches y ont lieu jusqu'à la fin de mai, et reprennent dès le mois de septembre. Les chaleurs de l'été y sont tempérées par des courants d'air locaux et par des brumes. Ces variations de température agissent d'une manière marquée sur la végétation, excluent certaines plantes de la culture et retardent la germination des autres. En adoucissant les termes de cette description, elle peut s'appliquer, en dehors du pays de Bitche, aux parties de l'arrondissement de Sarreguemines qui en sont les plus voisines.

§ 5. — CONSTITUTION GÉOLOGIQUE¹.

Le département de la Moselle ne renferme que des terrains stratifiés et de transport. Quoique répandus dans les pays voisins, les terrains d'épanchement ne s'y montrent nulle part. Sur des points isolés du canton de Sierck, on voit apparaître quelques traces de *terrain de transition*.

Les affleurements du *terrain houiller* s'avancent sur le territoire prussien, à l'Ouest de Sarrebrück, jusqu'à une très-petite distance de la frontière française, mais ils ne la franchissent pas. Toutefois, l'existence de ce terrain a été reconnue, sous le sol de notre département, dans la région comprise entre Berweiller, Saint-Avold et Forbach;

¹ Voir, pour la constitution géologique de la Moselle, les remarquables notices de M. l'ingénieur en chef des mines Jacquot, publiées dans les *Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, ainsi que le chapitre

intitulé *Géologie et minéralogie* dans la *Statistique de la Moselle* de 1854. Nous avons suivi ses indications, contrôlées et complétées grâce à l'obligeance de M. l'ingénieur des mines Barré.

mais il faut traverser, pour l'atteindre, les formations plus récentes du grès des Vosges et du nouveau grès rouge. On ne connaît pas, du reste, les limites de ce prolongement du bassin de la Sarre.

Les terrains stratifiés qui apparaissent au jour dans la Moselle sont : le *grès vosgien*, le *grès bigarré*, le *muschelkalk*, les *marnes irisées*, le *lias*, l'*oolithe inférieure* et une partie de l'*oolithe moyenne*, auxquels il faut joindre le *diluvium* et les *dépôts modernes*, ce qui porte à douze, en y comprenant le *terrain de transition*, le *terrain houiller* et le *nouveau grès rouge*, le nombre des formations existantes dans la Moselle.

Les terrains compris entre le grès des Vosges et l'oolithe inclusivement couvrent des espaces considérables, et peuvent être regardés comme les éléments essentiels de la constitution souterraine du département. Ces terrains, à ne voir que l'ensemble, affectent une disposition très-peu compliquée; ils s'appuient, en se recouvrant suivant leur ordre d'ancienneté, sur le revers occidental de la chaîne des Vosges. Le grès vosgien s'étend dans la partie montagneuse orientale, sur le prolongement de cette chaîne; l'oolithe compose exclusivement le vaste plateau situé à gauche de la Moselle. Entre les deux se placent, dans leur ordre naturel, les quatre autres terrains. Les affleurements de ces différents terrains, représentés sur une carte, forment des bandes dont les premières sont dirigées du Nord au Sud, et qui prennent seulement, à peu près à partir de la ligne médiane du département, des inflexions brusques en désaccord avec la direction de la chaîne des Vosges, causées par l'existence, vers le bassin de la Sarre, d'un second massif de grès vosgien.

Contrairement à ce qui arrive pour les terrains stratifiés, les terrains de transport ne se sont pas déposés dans un ordre déterminé: le diluvium recouvre les marnes irisées aussi bien que l'oolithe, et les alluvions modernes se rencontrent avec des caractères semblables dans toutes les vallées. Mais ils n'occupent nulle part une grande profondeur, et ne tiennent qu'une place secondaire dans la structure géologique du pays.

Nous allons passer rapidement en revue ces différents terrains.

1° TERRAIN DE TRANSITION.

Ce terrain ne se montre que près de Sierck. Il forme, dans la vallée de la Moselle et dans celle de Montenach de petits pointements isolés, au milieu du grès bigarré, et composés de quartzites d'un rouge violacé, qu'on exploite pour en faire d'excellents pavés. On ne peut pas douter que ce terrain ne soit le prolongement de celui qui termine la chaîne du Hundsrück, entre la Sarre et le Rhin; il est rapporté au terrain devonien.

2° TERRAIN HOULLER.

Ce terrain était, il y a peu d'années, considéré comme étranger à la Moselle, et les traités de 1815 avaient pris soin de déponiller la France de ces précieuses exploitations; mais des travaux assez récents ont fait reconnaître que le bassin de Sarrebrück s'étend en deçà de la frontière française et ont permis d'ouvrir plusieurs puits.

Les puits exploités sont ceux :

De Saint-Charles, de Saint-Joseph, à Petite-Rosselle;

Le puits Wendel, non loin des précédents, qui a été récemment mis en exploitation;

De Carling;

N° 1 de l'Hôpital.

(Le n° 2 de l'Hôpital, tout voisin du précédent, ne tardera pas à arriver à la houille.)

Les couches découvertes reposent sous le grès des Vosges. avec des stratifications discordantes.

3° NOUVEAU GRÈS ROUGE.

Un certain nombre de sondages et puits effectués pour la recherche ou l'exploitation du terrain houiller ont fait reconnaître l'existence, au-dessus de ce terrain, d'une formation particulière qui est rapportée au nouveau grès rouge. Elle est principalement constituée par de grandes masses, sans stratifications, de conglomérats rouges qui se distinguent nettement des poudingues du grès des Vosges par la complexité de leur composition. On y trouve des cailloux de quartz, des quartzites divers, des fragments de schistes houillers, et, comme éléments caractéristiques, des galets de porphyre et de mélaphyre arrachés aux pointements de ces roches éruptives qui s'élèvent sur le versant Sud du Hundsrück. On n'a pu encore découvrir dans le département aucune discordance de stratification entre cette formation et le grès des Vosges; mais la discordance est très-nette avec le terrain houiller.

4° GRÈS VOSGIEN.

On rencontre le grès vosgien dans deux régions séparées du département, tout à fait à l'Est sur le prolongement de la chaîne des Vosges et dans le voisinage de la Sarre. La ligne de séparation de la première région passe par Walschbronn, Bitche et Gœtzenbrück; la seconde s'arrête à la chaîne des collines qui se limite vers Saint-

Avold et Longeville. Dans la première, le terrain forme des montagnes aux formes ardues et aux sommets aplatis, d'une hauteur moyenne de 450 mètres au-dessus du niveau de la mer, et une infinité de petites vallées qui la traversent en tous sens; dans la seconde région on trouve un plateau légèrement ondulé, dont la hauteur moyenne atteint à peine 300 mètres, que dépassent de rares cônes isolés. Ce que présente de plus remarquable ce dernier terrain, c'est un gîte de dolomies en rognons qui se trouve intercalé dans les bancs supérieurs, et qu'on peut particulièrement étudier près de Saint-Avold et de Warsberg.

5° GRÈS BIGARRÉ.

Des trois formations qui constituent le trias, la plus ancienne, celle du grès bigarré, est, dans la Moselle, la moins puissante; ce grès y atteint à peine une épaisseur de 50 mètres: aussi la bande que dessinent ces affleurements est-elle très-étroite. Elle contourne le massif de grès vosgien sur une lisière de 1 à 3 kilomètres environ, en passant par Berweiller, Longeville, Bambiderstroff, longe Hombourg et Forbach, et ne s'élargit un peu qu'à la sortie du département près de Sarrebrück.

Les assises inférieures de ce terrain fournissent des pierres de taille estimées, d'un rouge amarante veiné de gris. L'étage supérieur est trop fissile, au contraire, pour recevoir cet emploi; il se termine par des glaises bigarrées, qui constituent la base du muschelkalk.

C'est à la rencontre du grès bigarré avec le grès des Vosges que se trouvent les grès métallifères renfermant de la galène argentifère, du plomb carbonaté, du cuivre oxydé et carbonaté. Les gisements de cuivre connus sont contenus dans les derniers bancs du grès vosgien.

6° MUSCHELKALK.

Le muschelkalk, ou calcaire coquillier, forme une bande parallèle à la précédente, qui, pénétrant dans le département par Sierck, trouve ses limites extérieures à Altroff. Bouzonville, Téterchen, Boulay, Faulquemont, se rétrécit près de Saint-Avold à une largeur d'un kilomètre à peine. puis, près de Sarreguemines, suit le cours de la Sarre, en reprenant une largeur qui va jusqu'à 15 kilomètres.

L'étage inférieur du muschelkalk est marneux et argileux; il renferme des gîtes assez puissants d'un gypse blanc et compacte, recouverts de gros bancs de dolomie marneuse. Ces gîtes se rencontrent particulièrement à Sierck, Sarreguemines, Coume, Longeville et Théding.

L'étage supérieur renferme les calcaires, généralement de couleur grise, contenant d'innombrables fossiles. Ces calcaires, dont les couches ont de 0^m,50 à 1^m de puissance, sont séparés par de petits lits de marne. Le plus remarquable de ces calcaires est exploité près de Brouck et en porte le nom. Plusieurs eaux minérales, notamment celles de Sierck, de Mondorff et de Rittingen, sortent des assises gypseuses du muschelkalk; le gîte salin de Sarralbe appartient à la même formation.

7° MARNES IRISÉES.

A l'Ouest du muschelkalk s'étend une formation composée de marnes diversement colorées qu'on appelle *marnes irisées* ou *keuper*. Leur disposition presque constante est d'occuper les bases des plateaux: aussi, lorsque les affleurements de la formation précédente atteignent un niveau moyen de 400 mètres, celui du keuper ne dépasse pas 250 à 300 mètres. Elle entre dans le département par Haute-Kontz, remonte la Moselle, puis la Canner, longe les Étangs, Pange, Vatimont, se relève vers le N. E. jusqu'à Wahl-Ébersing, redescend au S. O. par Lixing et Destry, et occupe toute la partie du département qui touche à la Meurthe, c'est-à-dire les cantons de Sarralbe et de Gros-Tenquin.

Ces marnes contiennent des bancs de dolomies qu'on utilise comme moellons; des couches de rognons de carbonate de fer, de grès keupérien gris ou rouge, accompagné d'argiles schisteuses, d'un combustible pyriteux exploité à Piblange et à Walmunster, où il se trouve mêlé de schistes alumineux, de gypses exploités dans la vallée de la Canner; enfin de petits filons de sel gemme dans la vallée de la Nied française.

La région formée par ce terrain dans la Moselle est très-sèche; les coteaux y sont arrondis, leurs flancs déchirés par des ravins; le caractère général du sol est la variété des paysages.

8° LIAS.

Le lias occupe une bande assez régulière, à peu près parallèle au cours de la Moselle, limitée à gauche par Kanfen et Ars-sur-Moselle, à droite par Kœnigsmacker et Pange, avec un cap long et étroit formé dans le terrain précédent et limité à Wahl-Ébersing.

Il se décompose en cinq assises différentes:

- a. Le grès infraliasique, qu'on exploite à Mont, à Vallières, à Kédange, à Hettange.
- b. Le calcaire à gryphées arquées, formé de bancs alternatifs calcaires et marneux, très-riche en fossiles, qui est exploité pour la chaux hydraulique qu'il contient, laquelle est d'excellente qualité. Il se trouve sur un grand nombre de points.

c. Le calcaire ocreux, rempli de fossiles bien conservés, qu'on peut observer près de Metz, à Queuleu, Peltre, Mercy-le-Haut.

d. Les marnes à ovoïdes, dépôt très-puissant qui occupe le pied des coteaux de la rive gauche de la Moselle, se présentent à Ars, Beuvange, etc., sous forme argilo-sableuse, ailleurs sous forme argilo-bitumineuse, sous forme de conglomérats coquilliers, et contiennent quelques filons de lignite.

e. Le grès supraliasique, ou *marly sandstone*, qu'on remarque surtout à Beuvange et au-dessus de Novéant, qui est composé de grains brunâtres et micacés, réunis par un ciment ocreux très-dur et très-serré. Au-dessus repose l'oolithe ferrugineuse, qui se confond avec lui par une intrusion réciproque. On rencontre cette formation dans toute la vallée de la Moselle et une partie des vallées latérales avec des épaisseurs variables : près de Metz elle a 2 ou 3 mètres de puissance; à Hayange, la couche exploitée a près de 4 mètres de puissance, et la formation de l'oolithe ferrugineuse a en tout une quinzaine de mètres; à Ottange elle atteint à peu près 30 mètres d'épaisseur, et renferme principalement deux couches de minerai ayant chacune 4 mètres, qui se trouvent aux extrémités supérieure et inférieure de la formation. C'est en ce point qu'elle est la plus puissante, et son épaisseur décroît progressivement en allant au Sud et à l'Ouest: dans ce dernier sens elle disparaît presque brusquement à quelques kilomètres au delà de Longwy.

9° OOLITHE INFÉRIEURE.

L'oolithe inférieure occupe à peu près toute la partie occidentale du département. c'est-à-dire plus d'un tiers de sa superficie. Elle est limitée à l'Est par la chaîne de collines qui suivent sur la rive gauche la vallée de la Moselle; à l'Ouest, elle est recouverte par les marnes oxfordiennes, qui n'apparaissent que dans la région extrême Ouest, et principalement Sud-Ouest, du département. On peut lui assigner une puissance moyenne de 250 à 300 mètres.

Cet étage a été décomposé par les géologues en cinq divisions, qui ont été rapportées aux divisions que l'oolithe inférieure comprend en Angleterre et en ont pris les dénominations. Ce sont, en suivant l'ordre de bas en haut, c'est-à-dire de l'Est à l'Ouest :

- a. L'Inferior oolithe;
- b. Le Fullers-earth;
- c. La Grande oolithe;
- d. Le Bradford-clay;
- e. Le Corn-brash et le Forest-marble.

Toutefois, dans ces dernières années, cette assimilation a été reconnue inexacte en

quelques points, en égard aux caractères paléontologiques des terrains, et peu de personnes doutent aujourd'hui qu'il y ait lieu de confondre le terrain désigné jusqu'ici dans le département sous le nom de *Grande oolithe* avec celui qui est placé au-dessous, et qu'on a nommé avec raison *Fullers-earth*.

Mais aucun géologue ou paléontologue n'ayant encore repris la question à ce point de vue d'une manière complète, ni substitué de nouvelles divisions à celles qui étaient naguère admises, nous sommes contraints, pour suivre la description, de nous placer dans le cadre de ces dernières :

a. L'*Inferior oolithe* comprend une série d'assises calcaires présentant de nombreuses variétés dans leur composition et dans leur apparence, modifiée par l'adjonction au calcaire d'une plus ou moins grande quantité de sable ou d'argile. Il est terminé à son sommet par un calcaire saccharoïde connu dans nos contrées sous le nom de *calcaire à polypiers*. Ce dernier est rencontré en grande abondance en beaucoup de points du département : on peut particulièrement l'étudier à Longwy, Ottange, Pierrevillers. Saulny, Ars, etc.

b. Le *Fullers-earth*, composé de couches marneuses et sableuses, recouvre les côtes de Novéant, de Briey, la plaine d'Aumetz, etc.

c. La *Grande oolithe*, en bancs quelquefois très-épais, d'un calcaire jaune clair, où l'on voit beaucoup de petites oolithes et beaucoup de coquilles brisées, réunies par un ciment spathique plus ou moins abondant, est représentée sur le plateau par une bande continue qui va de Gorze à Gravelotte, à Amanvillers, et s'élargit en se bifurquant vers Moyeuve et Ottange, d'une part, et Briey et Fillières, de l'autre.

d. Le *Bradford-clay*, formé d'assises marneuses et argileuses très-puissantes, s'étend dans les cantons de Briey, de Conflans et de Gorze.

e. Enfin, vers l'extrémité occidentale du département se trouve un système de couches calcaires d'un gris jaunâtre, grenu, et un peu cristallin, qu'on a rapporté au *Corn-brash* et au *Forest-marble* des Anglais. On peut l'étudier particulièrement aux deux Faily, villages des environs de Longuyon, où il est exploité pour moellons.

10° OOLITHE MOYENNE. — OXFORD-CLAY.

L'étage oolithique moyen est représenté en quelques points de l'Ouest du département, par exemple, à Hannonville, à Gondrecourt, à Domprix, etc., par la partie inférieure des marnes oxfordiennes qui étendent leurs assises argileuses dans la Meuse et donnent lieu à l'existence des nombreux étangs des plaines de la Woëvre. Ce terrain consiste principalement en argiles grises et noires qui renferment de rares bancs

de calcaire gris, ordinairement marneux et peu consistant, quelquefois cependant compacte.

PÉRIODE TERTIAIRE.

Les terrains tertiaires ne sont pas, à proprement parler, représentés dans la Moselle; on a seulement rapporté à leur époque la formation des minerais de fer en grains qui se trouvent abondamment dans l'arrondissement de Briey, particulièrement au Nord d'une ligne passant d'Aumetz à Longuyon, et qui sont exploités par de nombreuses usines.

1 1° TERRAIN DILUVIEN.

On peut distinguer dans la Moselle deux espèces de diluvium, celui des plateaux et celui des vallées.

Le premier est uniformément composé de limon jaune jaspé de blanc, contenant des cailloux de quartz; il se rencontre sur tous les terrains avec des épaisseurs variables qui atteignent rarement 3 ou 4 mètres. Le diluvium des vallées contient, de plus, des galets ou des fragments de roches granitiques provenant de la chaîne des Vosges et de roches arrachées aux terrains dans lesquels ces vallées sont creusées; ses éléments sont quelquefois agglutinés par un ciment calcaire ou ferrugineux. On y rencontre sur quelques points, notamment à Boussange et à Florange, des gîtes de minerais de fer en plaquettes associés à des sables d'alluvion.

1 2° TERRAINS MODERNES.

La tourbe ne se présente que dans les vallées de la région du grès vosgien et avec une faible épaisseur; le tuf, que l'on appelle *cron* dans la Moselle, forme des masses puissantes dans les vallées de l'Orne, de la Fensch, de l'Alzette, de la Chiers et de la Crusne, en un mot, dans toutes les vallées hautes du plateau oolithique.

II.

§ 6. — RÉSUMÉ HISTORIQUE.

La contrée dont fait partie le département de la Moselle appartenait, à l'époque où l'histoire en parle pour la première fois, à la Gaule Belgique, c'est-à-dire qu'après

avoir été sans doute habitée par une primitive population de Celtes ou Galls, elle avait été envahie, probablement vers le IV^e siècle avant l'ère chrétienne, par de nouveaux peuples venant de l'Orient, qui, sous le nom de Bolgs ou Belges, s'étaient emparés de tout le pays compris entre le Rhin, les Vosges, la Seine et la Manche, et en avaient refoulé les premiers habitants, ou plutôt encore s'y étaient fait place à côté d'eux. Ce peuple, au temps de César, était formé d'une confédération de diverses nations au nombre de vingt-sept. Une de ces nations, qui portait le nom de *Mediomatrici*, occupait un espace assez vaste, espace qui avait été précédemment bien plus considérable encore, et dans lequel se trouve avec notre département une partie de ceux qui l'avoisinent. César, en décrivant le cours du Rhin, dit (lib. IV, cap. 10) que ce fleuve coule sur les frontières des *Sequani*, des *Mediomatrici*, des *Tribuci* et des *Treviri*: Strabon dit (lib. IV, cap. 193) que les *Tribocci* étaient des Germains qui s'étaient établis sur le territoire médiomatric : il résulte du rapprochement de ces deux passages que les Triboks, à une époque récente, avaient forcé le peuple médiomatric à reculer dans la partie septentrionale et orientale de son territoire jusqu'à la chaîne des Vosges, sa frontière, qui précédemment était formée par le Rhin. Pour avoir une idée juste de l'importance territoriale qu'avaient alors les Médiomatriks, il faut ajouter à ce qui a été pendant de longs siècles l'ancien évêché de Metz l'espace compris dans l'ancien évêché de Verdun, qui en fut détaché plus tard pour former une nation distincte.

En créant les grandes divisions selon lesquelles la Gaule fut incorporée dans l'Empire, Auguste ne toucha pas aux limites des nations qui la composaient. Chacune de ces nations reçut le nom latin de *civitas*, qui fut plus tard employé pour définir les chefs-lieux de ces nations, mais qui alors représentait l'universalité de leurs populations. La *civitas* des Médiomatriks fut comprise dans la Première Belgique avec celle des Leukes et celle des Trévires, ses voisines. Elle avait sans doute alors déjà pour chef-lieu et *oppidum* principal *Divodurum*, situé au confluent de la Moselle et de la Seille : mais César n'en parle pas. Tacite est le premier (*Hist.* lib. I, cap. 63) qui en prononce le nom : « *Divodurum*, dit-il, *Mediomatricorum id oppidum est.* » Ptolémée (lib. II, cap. 17), l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger lui conservent ce nom.

Au temps d'Ammien Marcellin (lib. XVII, cap. 1), elle avait quitté ce nom pour prendre celui du peuple dont elle était la capitale, *Mediomatrici*.

Sous Constantin, au commencement du IV^e siècle de notre ère, les anciennes divisions furent changées, et la Gaule partagée en dix-sept grandes provinces. La Première Belgique comprit les trois *civitates* que nous venons de nommer ; plus une autre, celle des *Veroduni*, formée d'un démembrement de la *civitas* médiomatrice. Ce peuple eut donc, pour la seconde fois, à subir un amoindrissement territorial. Réduit à

cette superficie, il formait précisément ce qui fut le diocèse de Metz, qui conserva pendant de longs siècles les mêmes limites, et dans la partie orientale duquel se trouve renfermé presque exclusivement le département auquel est consacrée cette notice.

Le nom du chef-lieu de ce diocèse s'était modifié par contraction dès le commencement du v^e siècle et avait pris la forme de *Mettis*, sous laquelle on le trouve dans la notice de l'Empire (*Not. dign. imp. rom.* § 38, p. 69) : *Civitas Mediomatricorum, Mettis*.

Les *civitates* étaient divisées en cantons ou districts, qui portaient le nom de *pagi* : les monuments géographiques nous manquent pour nous permettre de préciser exactement quels étaient les *pagi* de la *civitas* médiomatrice ; mais on peut les indiquer au moins avec une grande vraisemblance au moyen de ceux que fournissent les documents de l'époque du moyen âge la plus voisine de ces temps reculés.

La *civitas Mediomatricorum*, ou du moins, selon le langage du v^e siècle, le *diocèse de Metz*, comprenait :

Le *pagus Moselleusis*, appelé aussi *pagus Metensis*, traversé par la Moselle et ayant Metz pour chef-lieu ; à l'Est de cette rivière, le *pagus Salinensis*, arrosé par la Seille (*Salia*) ; plus à l'Est, les *pagi Nitensis, Saravensis et Blesensis*, arrosés respectivement par les deux Nied (*Nita*), la Sarre (*Saravus*) et la Bliese (*Blesa*), et sur la gauche de la Moselle le *pagus Wabrensis*, vaste plateau qui s'appelle encore la *Woërre*.

La nation médiomatrice, acceptée par César comme *nation alliée*, fut, de la part du peuple romain, l'objet de faveurs que justifiaient à la fois l'importance topographique du territoire qu'elle occupait et les témoignages de fidélité qu'elle donna constamment à l'Empire. Son chef-lieu fut considéré par les Romains comme un de leurs postes les plus précieux contre les tribus germaniques ; ils y élevèrent de superbes monuments et créèrent six grandes voies qui, de ses murs, se dirigeaient vers les provinces les plus éloignées.

Mais lorsque, vers la fin du v^e siècle, c'en fut fait de la puissance romaine dans les Gaules, les descendants des anciens Médiomatriks comprirent qu'il n'y avait plus d'avenir pour eux que dans les bras du peuple qui le premier, parmi les barbares, se présentait en conquérant et non en destructeur, et ils se donnèrent volontairement à Clovis, qui fondait le royaume des Francs. Ce prince, heureusement inspiré, respecta les lois des anciens Gaulois. Pour les Médiomatriks, son fils Thierry fit plus : il choisit leur ville pour la capitale du royaume de l'Est, de l'*Ostreich*, nom dont on a fait celui d'*Austrasie*. Sous ce titre Metz eut ses jours de gloire, et son nom trouva souvent sa place dans l'histoire générale du pays.

Les anciens *pagi* prirent, en conservant leurs circonscriptions, un nom de forme teutonique, celui de *gau* : on eut le *Moselgau*, le *Niedgau*, le *Saargau*. Des subdivisions

ou des créations nouvelles eurent lieu, dont on retrouve des traces dans les anciennes chartes, telles que celle du *pagus Judiciensis*, le comté de Yutz par exemple, celui de *Destrîch* et d'autres.

Metz, capitale de l'Austrasie, était la résidence ordinaire des souverains de ce royaume. Elle se fonda, avec un rang amoindri, dans le grand empire de Charlemagne. Après la mort de Louis le Débonnaire, elle passa à l'empereur Lothaire, dans cette part dont Lothaire II, fils de cet empereur, fit un royaume auquel il donna son nom : *Lotharü regnum* (*Loherrègne, Lorraine*), royaume dont Metz fut la capitale. Après bien des luttes, des partages et des alternatives, la Lorraine fut, en 985, définitivement soumise par un traité aux rois de Germanie. La partie à laquelle Metz appartenait, et qui était le duché de Mosellane, fit invariablement pendant près de six siècles partie intégrante de l'empire d'Allemagne.

Mais le pays n'appartint pas longtemps aux ducs bénéficiaires; il ne tarda pas à se subdiviser en nombreuses circonscriptions plus ou moins complètement indépendantes de leur autorité.

A l'époque de la décadence de la maison de Charlemagne, lorsque les comtes, les évêques, les abbés et les cités commençaient à se soustraire à l'autorité royale et à fonder le régime féodal, les comtes de Metz, quoique investis du pouvoir légal, ne se sentirent pas assez forts pour s'emparer de l'autorité souveraine dans une ville aussi considérable et déjà amoureuse de sa liberté, et on les vit au contraire s'en désintéresser, pour ainsi dire, en la laissant administrer par des magistrats municipaux nommés *scabini* ou *échevins*.

A cette époque aussi grandissait le pouvoir des évêques, et ces prélats se voyaient successivement investis par les empereurs de tous les droits qui constituent la suprématie. Déjà une partie de leur diocèse reconnaissait leur pouvoir temporel; ils exerçaient de fait, en attendant la consécration du droit, l'autorité souveraine à Metz. Mais l'esprit municipal, soutenu par des confédérations locales, permanentes et héréditaires, fut plus fort que toute leur puissance, et au commencement du XIII^e siècle Metz, victorieuse des prétentions épiscopales, s'érigeait en ville libre et impériale, telle qu'elle le resta de fait jusqu'en 1552, et, selon le droit européen, jusqu'au traité de Westphalie.

Le pays Messin, compris dans les *Trois-Évêchés*, passa dans le domaine de la France en 1552. En 1631, un parlement fut institué à Metz, pour donner à l'occupation un caractère définitif.

La politique de Mazarin fut couronnée par le traité des Pyrénées. à la suite duquel le comté de Chiny et le Luxembourg français, dont Thionville était la principale ville, furent définitivement cédés à la France en 1659.

La mort de Stanislas rendit, en 1766, la Lorraine et le Barrois parties intégrantes du royaume, conformément aux stipulations du traité de Vienne de 1735.

C'est avec ces éléments, différents d'origine, mais rapidement fondus dans une unité parfaite, que fut créé le département de la Moselle.

§ 7. — ANCIENNES DIVISIONS.

Les Trois-Évêchés, province distincte dont Metz était la capitale, n'étaient pas séparés de la Lorraine par une ligne de démarcation régulière.

Les terres des évêchés et celles des deux duchés se séparaient mutuellement les unes des autres. Il y avait dans chacun d'eux des enclaves nombreuses; de plus, la Lorraine en renfermait quelques-unes dépendantes de l'Empire et quelques possessions indivises. Réciproquement, quelques terres lorraines et évêchoises étaient enclavées dans les États dépendants de l'Empire. Le DICTIONNAIRE indiquera l'ancienne situation politique de chacune de ces localités; nous nous contenterons de tracer ici les divisions principales.

Le territoire qui reconnaissait l'autorité de la république messine, ou en d'autres termes le *pays Messin*, resta à peu près invariable pendant toute la durée de cette république. Il se divisait en différentes parties, dont le détail se rencontrera à sa place dans le DICTIONNAIRE, et qui portaient les noms : du *Val-de-Metz* (comprenant 39 villages ou hameaux), de *l'Isle* (35), du *Saulnoy* (68), du *Haut-Chemin* (73), du *Franc-Allou* (20), du *ban de Bazaille* (4), de la *terre de Gorze* (26); au total, 265 localités. Ce territoire est à peu près complètement compris aujourd'hui dans celui du département de la Moselle, ainsi qu'une partie du temporel de l'Évêché qu'on appelait les Quatre-Mairies : il conserva, sous la domination française, ses antiques circonscriptions.

Avant la prise de possession de Thionville, en 1643, la petite province qui en dépendait, et qui est connue géographiquement sous le nom de Luxembourg français, était, sous les ordres d'un gouverneur, soumis au gouverneur général du duché; Louis XIV y établit, en 1661, un bailliage royal ressortissant au parlement de Metz. Outre ce bailliage, la province s'accrut aussi de plusieurs prévôtés qui sont restées étrangères à la constitution de notre département. Par suite du même traité de 1659, la prévôté de Sierck, enlevée à la Lorraine, passa dans le domaine du gouvernement de Metz.

Pendant ce temps, la Lorraine et le Barrois, qui appartenaient encore à l'auguste descendance de Gérard d'Alsace, étaient, ainsi qu'il est dit dans le dénombrement du président Thierry Alix en 1594, composés, l'une de huit provinces réunies dans trois grands bailliages, ceux de Nancy, des Vosges et d'Allemagne, et de

plusieurs comtés et châtellemes; l'autre de quatre bailliages, ceux de Bar, de Clermont, de Saint-Mihiel, de Bassigny, et du marquisat de Pont-à-Mousson. Dans le bailliage d'Allemagne, les prévôtés de Sierck, du Saargau, de Vaudrevange, de Sarreguemines, de Forbach, de Puttelange et de Faulquemont, les comtés de Bitché, de Boulay et de Morhange, les châtellemes de Hombourg, de Sarralbe et de Saint-Avold, dans le bailliage de Bar, les prévôtés de Longwy, de Briey, de Sancy, de Longuyon, de Norroy-le-Sec, de Conflans, devaient un jour presque en totalité faire partie du département de la Moselle, ainsi qu'une faible partie des diverses autres juridictions, telles que la prévôté de Pont-à-Mousson, la prévôté d'Arancy et quelques autres.

L'organisation dont le dénombrement du président Alix nous présente le tableau fut modifiée à la suite des événements politiques. L'édit de 1691 créa de nouvelles juridictions, dont le géographe Bugnon donne le détail dans son *Polium* des duchés de Lorraine et de Bar.

L'ordonnance de 1751 supprima toutes les prévôtés et créa les bailliages royaux, parmi lesquels nous ne citerons que ceux de Sarreguemines, Bitché, Boulay, Bouzonville, Saargau, Étain, Thiaucourt, Briey, Longuyon et Villers-la-Montagne, comme contenant en tout ou en partie des éléments du territoire de la Moselle.

A partir de 1766, époque de sa réunion à la France, la Lorraine reçut la même organisation que les autres provinces, c'est-à-dire qu'elle fut administrée par un intendant ayant sous ses ordres des subdélégués qui furent mis à la tête des bailliages, lesquels changèrent de titre en conservant leurs circonscriptions.

Cependant le gouvernement dont Metz était le chef-lieu, et qui, sous un gouverneur civil ou intendant, se composait d'abord, depuis 1630, des Trois-Évêchés, acquis par le traité de Chambord, confirmés par la paix de Westphalie et transformés en bailliage par l'édit d'août 1634, ce gouvernement avait reçu successivement divers accroissements provenant des augmentations de territoire de la France sur la frontière du Nord-Est. C'est ainsi qu'il comprenait les bailliages de Mouzon et de Carignan, créés en 1634; les bailliages de Sedan, de Thionville, et la prévôté de Sierck, créés en 1666; les bailliages de Longwy et de Sarrelouis, créés par édit de 1685.

Le tableau complet de ces circonscriptions est donné dans le *Traité du département de Metz*, par Stemer, paru en 1756.

Le bailliage présidial de Metz contenait, conformément aux anciennes divisions, qui étaient restées presque intactes, 336 communautés, réparties pour le plus grand nombre dans le *Val-de-Metz*, l'*Isle*, le *Saulnoy*, le *ban Saint-Pierre*, le *ban de la Rotte*, le *ban de Bazaille*, la *terre de Gorze*. Ces communautés se retrouvent dans la Moselle actuelle.

Dans le bailliage de Vic on ne retrouve, pour ce même département, que quelques communes de la châtellenie d'Albestroff, les mairies du Val-de-Metz et de nombreuses communes dépendantes du temporel de l'évêché. Le bailliage de Longwy, enlevé à la Lorraine, y figure entièrement; celui de Thionville en très-grande partie, y compris la seigneurie de Rodemack. Il en est de même de la prévôté de Sierck, aussi enlevée à la Lorraine.

Les modifications successives que les événements apportèrent dans cette organisation en respectèrent constamment les traits principaux et ne cessèrent pas de laisser à Metz le titre de capitale de la généralité des Trois-Évêchés, avec la résidence de tous les grands fonctionnaires chargés de son administration. Dans les années qui précédèrent la Révolution, on vit se produire plusieurs conventions intervenues entre la France et les souverains dont les possessions bornaient au Nord et à l'Est la province des Trois-Évêchés. Le but constant du Gouvernement était de supprimer les enclaves et de régulariser la frontière : on trouvera sur ce point, et sur les variations successives des circonscriptions, les détails les plus étendus et les plus exacts dans le beau travail de statistique publié par M. de Chastellux sous le nom de *Territoire de la Moselle*¹.

Ainsi, en nous résumant au moment où nous allons aborder l'examen d'une organisation toute différente de celle qui précède, sur les trente-trois subdélégations de la généralité de Nancy, il en était sept, celles de Bitche, Boulay, Bouzonville, Briey, Sarreguemines, Villers-la-Montagne et Longuyon; sur les onze subdélégations de la généralité de Metz, il en était trois : Metz, Thionville et Longwy, qui devaient passer à peu près tout entières dans la nouvelle circonscription; il en était plusieurs autres qui devaient lui céder seulement quelques fractions de leur territoire.

§ 8. — ORGANISATION ECCLÉSIASTIQUE.

Mais avant de donner le détail de la création du département de la Moselle, il est nécessaire de dire quelques mots des circonscriptions religieuses entre lesquelles se partageait le pays.

La contrée dans les grandes divisions de laquelle, Lorraine et Trois-Évêchés, a été formé le département de la Moselle relevait, au spirituel, de plusieurs évêchés.

1° Trèves, métropole antique de la province, qui avait dans son diocèse: le bailliage de Villers-la-Montagne, celui de Longuyon, une partie de ceux de Bouzonville, de Briey

¹ *Le Territoire de la Moselle, histoire et statistique*, par M. le comte de Chastellux, 1 vol. in-4°. Metz, Maline, 1860.

et du Saargau, une partie de la prévôté de Sierck, respectivement compris dans les archidiaconés de Sainte-Agathe de Longuyon et de Saint-Maurice de Tholey :

I. — ARCHIDIACONÉ DE SAINTE-AGATHE DE LONGUYON.

1. Doyenné de Luxembourg.....	40 paroisses.
2. Doyenné de Longuyon.....	35
3. Doyenné de Bazeilles.....	28
4. Doyenné d'Arlon.....	31
.....

II. — ARCHIDIACONÉ DE SAINT-MAURICE DE THOLEY.

1. Doyenné de Perl.....	45 paroisses.
2. Doyenné de Remich.....	25
.....

De l'archidiaconé de Longuyon, les quatre doyennés appelés les doyennés wallons se retrouvent en partie dans le diocèse de Metz : le premier y est représenté par 15 paroisses, le second par 14, le quatrième par 5, le troisième en son entier.

De l'archidiaconé de Tholey, il en est de même : au premier doyenné ont été empruntées 22 paroisses ; au second, 4.

Ainsi, sur les 510 paroisses du diocèse de Metz actuel, il en est 88 qui faisaient autrefois partie du diocèse de Trèves.

2° Le diocèse de Verdun, duquel relevaient quelques paroisses des bailliages d'Étain et de Briey, compris dans l'archidiaconé de Woëvre (*de Wepria*).

ARCHIDIACONÉ DE WOËVRE.

1. Doyenné de Pareid.....	24 paroisses.
2. Doyenné d'Amel.....	30

Cinq paroisses du premier de ces doyennés,

Onze du second appartiennent actuellement au diocèse de Metz ; en tout, 16.

3° Le diocèse de Metz enfin, qui possédait naturellement la plus grande partie du territoire qui nous occupe et auquel nous devons nous arrêter spécialement. Il renfermait 755 paroisses, réparties entre 4 archidiaconés et un nombre d'archiprêtres qui varia entre 20 et 22, et dont voici le tableau :

I. — ARCHIDIACONÉ DE METZ.

(Pays Messin proprement dit, l'ancien *pagus et comitatus Metensis vel Moslensis*.)

1. Archiprêtre de Metz.....	8 paroisses.
2. Archiprêtre du Val-de-Metz.....	30
3. Archiprêtre de Noisseville.....	30

II. — ARCHIDIACONÉ DE MARSAL.

(Une partie du Saulnois, l'ancien *pagus Salinensis*, et du *pagus Moslensis*.)

4. Archiprêtre de Marsal	43 paroisses.
5. Archiprêtre de Morhange	55
6. Archiprêtre d'Haboudange	39
7. Archiprêtre de Thionville	46
8. Archiprêtre de Rombas	38
9. Archiprêtre de Kédange	41
10. Archiprêtre de Varize (avec le suivant)	90
11. Archiprêtre de Saint-Avold (démembrement de celui de Varize au xvii ^e siècle)	

III. — ARCHIDIACONÉ DE VIC.

(Partie du Saulnois et de l'ancien *pagus Scarponensis*.) — Vic était le chef-lieu d'officialité et le siège du pouvoir temporel des évêques de Metz.

12. Archiprêtre de Delme	45 paroisses.
13. Archiprêtre de Nomeny	38
14. Archiprêtre de Pont-à-Mousson	25
15. Archiprêtre de Gorze	30
16. Archiprêtre d'Hatrive	31

IV. — ARCHIDIACONÉ DE SARREBOURG.

(Comprenant une partie des anciens *pagi Saravensis et Blesensis*.)

17. Archiprêtre de Sarrebourg	41 paroisses.
18. Archiprêtre de Saint-Arnould	39
19. Archiprêtre de Vergaville	30
20. Archiprêtre de Bouquenom	33
21. Archiprêtre de Neufmoutier	} 23
22. Archiprêtre d'Hornbach	

L'archidiaconé de Metz se retrouve à peu près entièrement dans le diocèse de Metz actuel; celui de Marsal s'y retrouve en très-grande partie, à part les archiprêtres de Marsal et d'Haboudange. De celui de Vic il ne possède guère que les archiprêtres de Gorze et d'Hatrive. Le quatrième archidiaconé lui est presque totalement étranger.

Il ne serait pas aisé d'établir l'identité des quatre archidiaconés avec les quatre principaux *pagi* de l'ancien territoire des Médiomatricks. La division en archidiaconés existait dès le vi^e siècle (D. Bouquet, t. IV, p. 79): leur nombre était de quatre dès l'an 885 (Mabillon, t. III, n^o 95, p. 233), mais il serait difficile de fixer leur circonscription. La division en archiprêtres paraît avoir subi quelques modifications, soit dans la composition, soit dans les noms: ainsi il est question, en 1307, des archi-

prêtres de Magny et de Jouy; en 1413, de celui de Jussy (Hist. de M. Pr. t. III, p. 284; t. IV, p. 694). Le pouillé du diocèse de Metz de 1544 et celui de dom Tabouillot de la fin du xviii^e siècle présentent des documents très-complets et bien concordants sur son histoire ecclésiastique, qui est parfaitement résumée dans la *Topographie ecclésiastique* de la France de M. Desnoyers ¹.

§ 9. — ORGANISATION DÉPARTEMENTALE ².

Le 13 janvier 1790, l'Assemblée constituante statua que les Trois-Évêchés, la Lorraine et le Barrois réunis formeraient quatre départements : cette réunion préalable des trois provinces était rendue nécessaire par le mélange de leurs territoires et la complication de leurs limites. Le 19 janvier, l'Assemblée décréta que le *département de Metz*, dont la ville de Metz serait le chef-lieu, comprendrait 9 districts, savoir : Metz, Bitche, Boulay, Briey, Longwy, Morhange, Sarreguemines, Sarrelouis et Thionville.

Le décret du 26 février attribua au département le nom de la principale rivière qui le traverse, la Moselle. Après la formation des districts, vint celle des cantons dans les districts. Le résultat de ce travail fut le suivant :

DISTRICT DE METZ. — 12 CANTONS.

Metz, Gorze, Mars-la-Tour, Augny, Goin, Moulins-lez-Metz, Argancy, Boruy, Flaville, Corny, Gravelotte et Maizières.

DISTRICT DE BITCHE. — 6 CANTONS.

Bitche, Bouquenom, Breidenbach, Lemberg, Rohrbach et Wolmunster.

DISTRICT DE BOULAY. — 9 CANTONS.

Boulay, Burtoncourt, les Étangs, Longeville-lez-Saint-Avold, Maizeroy, Ottonville, Raville, Varize et Vry.

DISTRICT DE BRIEY. — 8 CANTONS.

Briey, Norroy-le-Sec, Hayange, Sancy-le-Bas, Thumeréville, Jouaville, Friaucelle et Moyeuivre-Grande.

DISTRICT DE LONGWY. — 9 CANTONS.

Longwy, Charency, Longuyon, Audun-le-Roman, Aumetz, Xivry-le-Franc, Mercy-le-Bas, Villers-la-Monfagne et Cons-Lagrandville.

¹ Annuaire historique pour 1859, par la Société de l'histoire de France, 1 vol. in-12. Paris, Renouard, 1858.

² Voir, pour plus de détails, l'histoire de la for-

mation du département dans le *Territoire de la Moselle*, ouvr. cité, p. 95. — Voir aussi la *Statistique du département de la Moselle* en 1802, par le citoyen Colchen, préfet de ce département.

DISTRICT DE MORHANGE. — 8 CANTONS.

Morhange, Saily, Thicourt, Ancerville, Faulquemont, Thimonville, Vatimont et Bistroff.

DISTRICT DE SARREGUEMINES. — 6 CANTONS.

Sarreguemines, Saint-Avoid, Forbach, Hellimer, Sarralbe et Puttelage-lez-Sarralbe.

DISTRICT DE SARRELOUIS. — 9 CANTONS.

Sarrelouis, Bouzonville, Castel, Beking, Nohn, Bérus, Waldwisse, Munschirehen et Réling.

DISTRICT DE THIONVILLE. — 9 CANTONS.

Thionville, Florange, Sierck, Cattenom, Kœnigsmacker, Inglaube, Lutange, Hettange et Rodemack.

Une proclamation royale, en date du 28 août, fixa les sièges du tribunal de district :

- A Longuyon, pour le district de Longwy;
- A Faulquemont, pour celui de Morhange;
- A Bouzonville, pour celui de Sarrelouis;

Les autres sièges au chef-lieu du district.

Le nouveau département comprenait 898 communes, empruntées aux diverses circonscriptions du précédent régime, selon le tableau suivant :

LORRAINE ET BARROIS.

	de Bitché.....	53
	de Boulay.....	80
	de Bouzonville.....	128
	de Briey.....	74
	de Château-Salins.....	5
	de Dieuze.....	12
Bailliages.....	d'Étain.....	22
	de Lixheim.....	1
	de Longuyon.....	20
	de Nomeny.....	1
	de Pont-à-Mousson.....	3
	de Sarreguemines.....	68
	de Thiaucourt.....	4
	de Villers-la-Montagne.....	38
Baronnies.....	d'Überherrn.....	4
	de Welferding.....	6
Abbaye de Wadgasse.....		1
		520

TROIS-ÉVÊCHÉS.

Bailliages.	{	de Longwy.	9
		de Metz.	183
		de Sarrelouis	7
		de Sedan.	1
		de Thionville.	108
Prévôtés royales. . .	{	de Marville.	3
		de Sierck.	18
Bailliage seigneurial de Vic.			48
			378

Le département avait une forme irrégulière à cause des comtés de Saarwerden et de la Leyen, qui rétrécissaient au nord le territoire lorrain qui lui était attribué; il renfermait encore des enclaves appartenant aux Pays-Bas autrichiens : Mandern, près de Sierck; Lixing, à l'Ouest de Sarreguemines; Momerstroff, près de Boulay; Créhange, Pontpierre, etc., près de Faulquemont. La ligne de la Sarre formait sa frontière: c'était l'antique frontière de la Lorraine; mais Sarrelouis, clef de cette frontière, avait été créée par la France. Qui eût alors pensé qu'elle pouvait cesser de lui appartenir!

La plupart des enclaves étrangères furent incorporées au territoire de la Moselle par décrets des 19 février et 20 mars 1793; il en subsista quelques-unes dont le sort fut réglé successivement. Le bas-office de Schambourg forma les cantons de Tholey et de Betting; les comtés de Saarwerden, de Créhange, et les autres localités annexées grossirent les cantons voisins.

L'organisation de l'an III modifia considérablement celle qui avait été établie en 1790: les districts furent supprimés, les tribunaux réduits à cinq, qui siégèrent à Metz, Briey, Faulquemont, Sarreguemines et Thionville, et le nombre des cantons élevé à 65, dont les noms sont reproduits ci-après dans leurs arrondissements respectifs (bien que ces derniers n'aient été créés que postérieurement).

La loi du 28 pluviôse an VIII, que nous pouvons encore regarder comme la base de notre système administratif, créa dans la Moselle quatre arrondissements, dénommés dans le tableau annexé à l'arrêté du 17 ventôse an VIII, et qui furent composés de la manière suivante:

1^{er} ARRONDISSEMENT. — BRIEY.

12 cantons: Aumetz, Briey, Charency, Circourt, Conflans, Longuyon, Longwy, Norroy-le-Sec, Rombas, Sancy, Valdeley (ou Valleroy), Villers-la-Montagne.

2^e ARRONDISSEMENT. — THIONVILLE.

17 cantons : Betting, Bisten, Bouzouville, Cattenom, Florange, Freymacker (ou Kœnigsmacker), Gros-Hémestroff, Inglauge, Lannstroff, Luttange, OEntrange, Rodemack, Sarrelibre (ou Sarrelouis), Sierck, Thionville, Tholey et Vitry.

3^e ARRONDISSEMENT. — METZ.

21 cantons : Antilly, Ars-Laquenexy, Augny, Boulay, Burtoncourt, Faulquemont, Goin, Gorze, Herry, Longeville-lez-Saint-Avold, Lorry-lez-Metz, Maizeroy, Mars-la-Tour, Metz, Ottonville, Rémilly, Rozériculles, Solgne, Vallières, Varize, Vry.

4^e ARRONDISSEMENT. — SARREGUEMINES.

13 cantons : Bistroff, Bitche, Breidenbach, Forbach, Hellimer, Lemberg, Morhange, Puttelange, Rohrbach, Saint-Avold, Sarralbe, Sarreguemines, Wolmunster.

L'organisation religieuse devait suivre de près la réorganisation administrative. La bulle de décembre 1801 supprimait à jamais les antiques églises, et sur leurs ruines créait de nouveaux évêchés, parmi lesquels celui de Metz comprenait les trois départements de la Moselle, des Ardennes et des Forêts; il faisait partie de la province de Besançon. Cette situation dura jusqu'à l'ordonnance royale du 31 octobre 1822, qui réduisit les limites du diocèse de Metz à celles du département dont cette ville est le chef-lieu.

Pendant un arrêté consulaire du 9 fructidor an x avait réduit à 30 le nombre des juges de paix, auparavant égal à celui des cantons, et décidé qu'à l'avenir les circonscriptions où s'exercerait l'action de ces magistrats porteraient seules le nom de *cantons*. Cette division, dont voici le tableau, se rapproche beaucoup de celle qui subsiste encore aujourd'hui.

ARRONDISSEMENT DE BRIEY.

Audun-le-Roman, Briey, Conflans, Longuyon, Longwy.

ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE.

Bouzouville, Cattenom, Lannstroff, Metzervisse, Réling, Sarrelibre (ou Sarrelouis), Thionville, Tholey.

ARRONDISSEMENT DE METZ.

Boulay, Faulquemont, Gorze, 1^{er} canton de Metz, 2^e canton de Metz, 3^e canton de Metz, Pange, Verny, Vigny.

ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES.

Bitche, Forbach, Gros-Tenquin, Puttelange, Rohrbach, Saint-Avold, Sarreguemines, Wolmunster.

Elle ne reçut de modifications que par suite des traités de 1814 et de 1815, qui portèrent à l'état du département de la Moselle une sérieuse atteinte.

§ 10. — MODIFICATIONS DUES AUX TRAITÉS DE 1814 ET DE 1815.

La division de 1798 avait donné au département de la Moselle sa plus grande étendue; il ne touchait plus qu'à des terres françaises : les traités de Campo-Formio, en 1797, de Lunéville et de Paris, en 1801, avaient ratifié la possession des provinces belgiques, des provinces du Rhin et du duché de Deux-Ponts, et tout nom qui n'était pas celui de la France avait été jusqu'au Rhin effacé de la carte. Mais vinrent les malheurs de l'empire, et il fallut se résigner à d'amers sacrifices. Le traité de Paris, du 30 mai 1814, rétablit la frontière de la France telle qu'elle se trouvait le 1^{er} janvier 1792, et en ce qui touche la Moselle, dont il est question aux paragraphes 3 et 4 de l'article 3, deux modifications en sens inverse étaient seulement formulées. Au lieu de conserver entre Perl et la basse Sarre le traité convenu en 1778, on tirait une ligne nouvelle de Perl à Fremestroff, qui enlevait au canton de Sierck une vingtaine de communes; de plus, le canton de Tholey, acquisition postérieure à 1792, cessait de nous appartenir. Mais les cantons de Sarrebrück et d'Arneval (ou Saint-Arnuald) et une partie de celui de Lebach étaient détachés de l'ancien département de la Sarre, qui cessait d'exister, pour faire partie de la Moselle, et les deux rives de la Sarre étaient à nous jusqu'à Fremestroff, ce qui, d'une part, nous donnait une bonne frontière et, d'autre part, nous mettait en possession du précieux terrain des houillères de la Sarre. Une ordonnance du roi, du 18 août 1814, prononça la réunion à l'arrondissement de Sarreguemines des territoires cédés, qui furent divisés en deux cantons, Sarrebrück et Arneval.

Le 20 novembre 1815, le second traité de Paris vint imposer à la France de nouveaux sacrifices, et ses stipulations, si défavorables et si affligeantes pour le pays, se firent sentir d'une manière cruelle dans le département de la Moselle. Elles le privèrent des cantons de l'ancien département de la Sarre cédés en 1814; elles lui enlevèrent tout ce qui lui appartenait sur les deux rives de la Sarre au delà de Grosbliederstroff; elles attribuaient à l'étranger les lignes de la Sarre, la place de Sarrelouis, œuvre de Louis XIV, les cantons de Sarrelouis et de Réling presque entiers. Les précédents les plus respectables, les droits fondés sur l'antiquité de la possession, tout était méconnu. Le tracé de 1815, entièrement arbitraire, n'avait d'autre but que de mettre entre les mains de l'ennemi les lignes de la Sarre, d'une sérieuse valeur, et de placer entre trois forteresses importantes, Luxembourg, Sarrelouis et Landau, la grande place d'armes qui restait à la France pour couvrir sa frontière entamée.

D'après l'acte final du congrès de Vienne, du 9 juin 1815, toutes les portions de territoire dont était dépouillée la Moselle étaient attribuées à l'Autriche; à la fin d'octobre, on décida que les parties voisines de la Sarre passeraient à la Prusse, et un peu plus tard que la Bavière prendrait possession de Landau, Spire, etc.

Les frontières de la Moselle, depuis cette désastreuse époque, n'eurent plus à subir que des modifications de détail, importantes pour les intéressés, mais insignifiantes au point de vue de la politique. On peut donc dire que sa délimitation actuelle est l'œuvre des traités de 1815. Ces traités lui avaient fait perdre 108 des mairies créées par l'arrêté consulaire du 29 vendémiaire an x, qui représentaient, d'après la statistique officielle de 1802, un territoire de 58,500 hectares et une population de 32,673 habitants; cette perte, par rapport à la situation primitive du département, lors de sa création en 1790, est réduite à 35,000 hectares et 24,516 habitants.

Quant au nombre des communes du département, nous ne l'avons pas suivi dans les modifications profondes qu'il a reçues. De 1790 à 1795, l'individualité communale est conférée aux moindres villages : le nombre des communes atteint 900. Sous la constitution de l'an iii, la municipalité cantonale, réduite au nombre de 65, remplace la municipalité communale. Sous le consulat, le premier système est remis en vigueur, et nous voyons le nombre des communes porté à 932 dans la Moselle; puis, vers la fin de l'empire, il s'opère une réaction, et 315 suppressions de mairies sont prononcées de 1809 à 1814. A partir de 1830 on remit à l'ordre du jour la question des créations de mairies, mais avec beaucoup de ménagement et de précautions, si bien que, des 315 supprimées, 60 et quelques seulement furent rétablies dans un espace de temps de trente-sept ans.

§ 11. — ÉTAT ACTUEL.

Le nombre des mairies aujourd'hui, dans la Moselle, est de 630, réparties conformément au tableau suivant :

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

(4 arrondissements, 27 cantons, 630 communes, 452,157 habitants¹.)

I. ARRONDISSEMENT DE BRIEY.

(5 cantons, 131 communes, 64,511 habitants.)

1° CANTON D'AUDUN-LE-ROMAN.

(34 communes, 15,267 habitants.)

Auderny, Audun-le-Roman, Audun-le-Tiche, Aumetz, Avillers, Bettainvillers, Beuvillers, Bon-

¹ Décret du 15 janvier 1867. — *Bulletin des lois* n° 1464. — *Recueil des actes administratifs du département de la Moselle*, année 1867, n° 7.

INTRODUCTION.

XXIX

villers, Boulange, Crusnes, Domprix, Errouville, Fontoy, Havange, Joppécourt, Joudreville, Knutange, Landres, Lommerange, Mairy, Malavillers, Mercy-le-Bas, Mercy-le-Haut, Murville, Neuchef, Nilvange, Preutin, Saint-Supplet, Sancy, Serrouville, Tressange, Tricux, Tucquegnieux, Xivry-Circourt.

2° CANTON DE BRIEY.

(24 communes, 11,015 habitants.)

Anoux, Auboué, Avril, Batilly, Briey, Bronvaux, Génerville, Hatrize, Homécourt, Jœuf, Jouaville, Lantéfontaine, Lubey, Mance, Moineville, Montois, Mouëtier, Pierrevillers, Raucourt, Rombas, Saint-Ail, Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Privat-la-Montagne, Valleroy.

3° CANTON DE CONFLANS.

(25 communes, 8,707 habitants.)

Abbéville, Affléville, Allamont, Béchamp, Boncourt, Brainville, Bruville, Conflans, Doncourt, Fléville, Friaucourt, Giraumont, Gondrecourt, Hannonville, Jarny, Jeandelize, Labry, Mouaville, Norroy-le-Sec, Olley, Ozerailles, Puxe, Saint-Marcel, Thumeréville, Ville-sur-Yron.

4° CANTON DE LONGUYON.

(21 communes, 12,504 habitants.)

Allondrelle, Benveille, Charency, Colmey, Cons-Lagrandville, Épiez, Fresnoy-la-Montagne, Grand-Failly, Longuyon, Montigny-sur-Chiers, Othe, Petit-Failly, Pierrepont, Saint-Jean, Saint-Pancré, Tellancourt, Ugny, Villers-la-Chèvre, Villers-le-Rond, Villette, Viviers.

5° CANTON DE LONGWY.

(27 communes, 17,018 habitants.)

Baslieux, Bazailles, Boismont, Bréchain-la-Ville, Chenières, Cosnes, Cutry, Fillières, Gorcy, Hautcourt, Herserange, Hussigny, Laix, Lexy, Longwy, Mont-Saint-Martin, Morfontaine, Rédange, Rehon, Russange, Saulnes, Thil, Tiercelet, Ville-au-Montois, Ville-Houdlémont, Villers-la-Montagne, Villerupt.

II. ARRONDISSEMENT DE METZ.

(9 cantons, 224 communes, 165,179 habitants.)

1° CANTON DE BOULAY.

(35 communes, 16,660 habitants.)

Bannay, Bettange, Bienville, Bisten-im-Loch, Bouchepon, Boulay, Brouck, Condé-Northen, Coume, Denting, Éblange, Gommelange, Guenkirchen, Guerting, Guirlange, Halling, Ham-sous-Warsberg, Helstroff, Hinckange, Holling, Loutremange, Mégange, Momerstroff, Narbéfontaine, Niederwisse, Ottonville, Piblange, Roupeldange, Téterchen, Varize, Velving, Volmerange, Walmunster, Warsberg, Zimming.

2° CANTON DE FAULQUEMONT.

(32 communes, 15,860 habitants.)

Adaincourt, Adélange, Arraincourt, Arriance, Bambiderstroff, Chémery, Créhange, Elvange, Faulquemont, Flérange, Fouligny, Guinglange, Hallering, Han-sur-Nied, Hémilly, Heruy, Hols-

court, Laudrefang, Longeville-lez-Saint-Avold, Mainvillers, Many, Marange-Zondrange, Pontpierre, Téting, Thicourt, Thonville, Tritteling, Vatimont, Vigneulle (Haute et Basse), Vittoncourt, Wahl-lez-Faulquemont, Woimhaut.

3° CANTON DE GORZE.

(30 communes, 22,941 habitants.)

Ancy, Arry, Ars-sur-Moselle, Chambley, Châtel-Saint-Germain, Corny, Dampvitoux, Dornot, Gorze, Gravelotte, Hagéville, Jony-aux-Arches, Jussy, Lessy, Mars-la-Tour, Novéant, Onville, Pumieux, Rezonville, Rozérieulles, Sainte-Ruffine, Saint-Julien-lez-Gorze, Sponville, Trouville, Vaux, Vernéville, Villecey, Vionville, Waville, Xonville.

4° 1^{re} CANTON DE METZ.

(21 communes, 24,322 habitants.)

Amanvillers, le Ban-Saint-Martin, Devant-les-Ponts, Fèves, Hagondange, Hauconcourt, Longeville-lez-Metz, Lorry-lez-Metz, Maizières-lez-Metz, Marange-Sylvange, Metz (1^{re} section), la Maxe, Moulins-lez-Metz, Norroy-le-Veneur, Plappeville, Plesnois, Saulny, Sey, Semécourt, Talange, Woippy.

5° 2° CANTON DE METZ.

(9 communes, 22,859 habitants.)

Borny, Chieulles, Metz (2^e et 5^e sections), Méy, Plantières, Saint-Julien-lez-Metz, Vallières, Van-toux, Vany.

6° 3° CANTON DE METZ.

(4 communes, 26,449 habitants.)

Augny, Metz (3^e et 4^e sections), Montigny-lez-Metz, le Sablon.

7° CANTON DE PANGE.

(35 communes, 13,346 habitants.)

Aucerville, Ars-Laquenexy, Aube, Bazoncourt, Béchy, Beux, Chanville, Coincey, Colligny, Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied, Dain-en-Saulnois, Flocourt, Landonvillers, Laquenexy, Lemud, Luppy, Maizeroy, Maizery, Marsilly, Merrey-lez-Metz, Montoy, Ogy, Pange, Raville, Rémillly, Rétonfey, Saury-sur-Nied, Servigny-lez-Raville, Silly-sur-Nied, Sorbey, Thimonville, Tragny, Vandoncourt, Villers-Stoncourt.

8° CANTON DE VERNY.

(38 communes, 13,667 habitants.)

Acbâtel, Buchy, Cheminot, Chérisey, Chesny, Coin-lez-Cuvry, Coin-sur-Seille, Cuvry, Féy, Fleury, Foville, Goin, Jury, Liéhon, Lorry-Mardigny, Louvigny, Magny, Marieulles, Marly, Mécleuves, Moncheux, Orny, Pagny-lez-Goin, Peltre, Pommerieux, Pontoy, Pouilly, Pournoy-la-Chétive, Pournoy-la-Grasse, Saily, Saint-Jure, Secourt, Sillegny, Silly-en-Saulnois, Solgne, Verny, Vigny, Vulmont.

INTRODUCTION.

XXXI

9° CANTON DE VIGY.

(24 communes, 9,075 habitants.)

Antilly, Argancy, Aÿ, Burtoncourt, Chailly-lez-Ennery, Charleville, Charly, Ennery, les Étangs. Faily, Flévy, Glatigny, Hayes, Malroy, Noisseville, Nouilly, Sainte-Barbe. Sanry-lez-Vigy, Servigny-lez-Sainte-Barbe. Trémery, Vigy, Villers-Bettlach, Vrémy, Vry.

III. ARRONDISSEMENT DE SARREGUEMINES.

(8 cantons, 156 communes, 131,876 habitants.)

1° CANTON DE BITCHE.

(16 communes, 16,084 habitants.)

Bærential, Bitche, Eguelshardt, Gœtzenbruck, Hanwiller, Haspelscheidt, Lemberg, Liederscheidt. Meysenthal, Mouterhausen, Reyerswiller, Roppewiller, Saint-Louis, Sarreinsberg, Schorbach. Sturzelbronn.

2° CANTON DE FORBACH.

(19 communes, 21,084 habitants.)

Alsting, Bousbach, Cocheren, Diebling, Farschwiller, Folckling, Forbach, Kerbach, Merlebach. Metzling, Morsbach, Noussewiller-lez-Puttelange, OEtling, Petite-Rosselle, Rosbrück, Spieheren, Stiring-Wendel, Tenteling, Théding.

3° CANTON DE GROS-TENQUIN.

(33 communes, 16,047 habitants.)

Altrippe, Baronville, Bérig, Bertring, Biding, Bistross, Boustroff, Brulange, Destry, Diffembach. Einchwiller, Erstroff, Fremestroff, Freybouse, Gréning, Gros-Tenquin, Guesseling, Harprich, Hellimer, Landroff, Laning, Lelling, Leywiller, Lixing-lez-Laning, Maxstadt, Morhange, Petit-Tenquin, Racrange, Suisse (Haute et Basse), Vallerange, Wahl-Ébersing, Willer.

4° CANTON DE ROHRBACH.

(15 communes, 15,147 habitants.)

Achen, Bettwiller, Bining, Enchenberg, Etting, Gros-Réderching, Kalhausen, Lambach. Montbronn, Petit-Réderching, Rahling, Rohrbach, Schmittwiller, Siersthal, Soucht.

5° CANTON DE SAINT-AVOLD.

(20 communes, 15,123 habitants.)

Altwiller, Barst, Béning, Betting, Cappel, Dourdhal, Faréberswiller, Folschwiller, Freyming. Guenwiller, Henriville, Hombourg (Haut et Bas), l'Hôpital, Host, Lachambre, Macheren, Porcellette, Saint-Avold, Seingbouse. Valmont.

6° CANTON DE SARRALBE.

(14 communes, 13,631 habitants.)

Ernestwiller, Guéblange, Hazembourg, Hilsprich, Holving, Kappelkinge, Kirwiller, Nelling. Puttelange-lez-Sarralbe, Rémering, Richeling, Saint-Jean-Rohrbach, Sarralbe, Willerwald.

INTRODUCTION.

7° CANTON DE SARREGUEMINES.

(25 communes, 25,174 habitants.)

Bliesbrücken, Bliésébersing, Blièsguerschwiler, Folperswiler, Franenberg, Grosbliederstroff, Grundwiler, Guébenhausen, Hambach, Hundling, Ippling, Lixing-lez-Ronhling, Loupershausen, Neufgrange, Neunkirch, Rémeling, Rouhling, Sarreguemines, Sarreinsming, Welferding, Wiswiler, Wittring, Wœfling, Woustwiler, Zetting.

8° CANTON DE WOLMUNSTER.

(15 communes, 9,586 habitants.)

Boussewiler, Breidenbach, Epping, Erching, Hottwiler, Lengelsheim, Loutzwiler, Noussewiler, Obergailbach, Ormeswiler, Rimaling, Rolbing, Waldhausen, Walschbronn, Wolmunster.

IV. ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE.

(5 cantons, 119 communes, 90,591 habitants.)

1° CANTON DE BOUZONVILLE.

(32 communes, 18,466 habitants.)

Alzing, Anzeling, Berweiler, Bibiche, Bouzonville, Brettnach, Château-Rouge, Cbémery (les Deux), Coluen, Creutzwald, Dalem, Dalstein, Eberswiler, Falck, Filstroff, Freistroff, Guerstling, Hargarten-aux-Mines, Heiming, Hestroff, Merten, Neunkirchen, Oberdorff, Rémelfang, Rémering, Saint-Bernard, Saint-François, Schwerdorff, Tromborn, Vaudreching, Villing, Wœfling.

2° CANTON DE CATTENOM.

(26 communes, 16,827 habitants.)

Angevillers, Berg, Beyren, Boust, Grande-Breistroff, Cattenom, Escherange, Évrance, Fixem, Garsche, Gawisse, Hagen, Hettange-Grande, Kanfen, Kontz-Haute, Mondorff, OÉtrange, Ottange, Puttelange-lez-Rodemack, Rentgen, Rochonvillers, Rodemack, Roussy, Sentzig, Volmerange-lez-OÉtrange, Zoufftgen.

3° CANTON DE METZERWISSE.

(22 communes, 13,489 habitants.)

Aboncourt, Bertrange, Bettlainville, Bousse, Buding, Budling, Distroff, Elzange, Guénange, Ham (Haute et Basse), Hombourg-Kédange, Illange, Inglange, Kemplich, Kœnigsmacker, Lut-tange, Metzeresche, Metzerville, Monneren, Oudren, Rurange, Wolstroff.

4° CANTON DE SIERCK.

(19 communes, 13,847 habitants.)

Apach, Flastroff, Grindorff, Hunting, Kerling-lez-Sierck, Kirsch-lez-Sierck, Kirschnaumen, Kontz-Basse, Laumesfeld, Launstroff, Malling, Manderen, Merschweiler, Montenach, Rémeling, Rettel, Sierck, Waldweistroff, Waldwisse.

5° CANTON DE THIONVILLE.

(20 communes, 27,962 habitants.)

Algrange, Erzange, Fameck, Florange, Gandrange, Hayange, Mauom, Marspich, Moyeuivre-Grande, Moyeuivre-Petite, Ranguieux, Richemont, Rosselange, Schrérange, Thionville, Uckange, Vitry, Weymerange, Wolkrange, Yütz.

§ 12. — ÉTHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE ¹.

De tous les départements de l'Est, celui de la Moselle est un des plus remarquables sous le rapport de l'éthnographie. Si vous tirez une ligne oblique du N. O. au S. E., c'est-à-dire de Mont-Saint-Martin à Uckange, puis, en suivant, d'Uckange à Gros-Tenquin, le département sera partagé en deux moitiés, dont on peut dire que l'une, au N. E., est toute allemande et l'autre, au S. O., toute française. Il arrive parfois que deux villages, quoique voisins, se comprennent difficilement ou ne se comprennent pas du tout, et cette différence de langage a existé de temps immémorial, ce qui implique la présence de deux races distinctes. Aussi, avant d'entrer dans les détails, faut-il, pour en avoir la raison, remonter jusqu'à nos antiques origines.

On pense généralement qu'avant César tout le pays des Médiomatriks, entre la Meuse et le Rhin, parlait la langue celtique, suivant le dialecte celto-belge, qui, du reste, ne différait pas beaucoup des autres dialectes gaulois. On sait aussi que deux ou trois siècles après la conquête de César, par un effet de la puissante organisation de l'empire, les Gaulois avaient adopté les lois, la religion, les arts et la langue de leurs vainqueurs; le latin dut devenir partout la langue vulgaire, et il ne resta, pour ainsi dire, plus rien de la langue nationale, sinon quelques noms propres latinisés de lieux ou de personnes.

Divodurum Mediomatricorum était donc une ville entièrement latine, aussi bien qu'*Augusta Trevirorum* et *Lutetia Parisiorum*. Au milieu du IV^e siècle, cette ville, devenue grande et florissante, avait des habitants de deux races distinctes: les uns étaient des familles indigènes, les autres des colons venus d'Italie ou des agents du gouvernement impérial; mais les deux races étaient si intimement mêlées qu'elles n'en formaient plus qu'une. On a dit que la Gaule était la plus romaine de toutes les provinces de l'empire; c'était particulièrement vrai pour le bassin de la Moselle, depuis Toul jus-

¹ Il y a de nombreuses recherches sur ces matières dans les ouvrages du R. P. Bach, directeur de l'Institut Saint-Clément à Metz. On peut aussi se reporter

Moselle.

au travail de M. Abel intitulé: *Les populations rurales de la Moselle avant les communes* (Mém. de l'Acad. de Metz, 1863-1864).

qu'à Trèves. Le iv^e siècle fut la brillante époque de Divodurum. Alors, sous la tutelle de la forteresse *aux deux rivières*, une ville splendide, à physionomie romaine, s'étendait jusqu'au delà du terrain que nous appelons aujourd'hui *le Sablon*, et tous les quartiers portaient des noms latins : temples des dieux, aqueducs gigantesques, nymphæum, bains publics, amphithéâtre, tout s'y trouvait avec la perfection que les Romains savaient mettre à leurs œuvres, et d'élégantes villas s'élevaient comme par enchantement sur les deux rives de la Moselle. Alors, quand Ausone mit au jour son fameux poëme, les habitants de *Divodurum* en jouirent à l'égal de ceux de Trèves; ils en voulurent entendre le débit sur le *Proscenium* nouvellement construit, et ils applaudissaient sans doute au lecteur quand il en venait à ce beau vers :

Salve, magne parens frugumque virunque, Mosella.

Ce fut à la fin de ce même siècle que cette ville commença, ce semble, à changer de nom: elle s'appela *Mettis*, et ce changement n'était pas l'effet de la corruption de la langue qu'on y parlait, car les lettres latines y étaient plus florissantes que jamais : c'était une dénomination officielle, contraction de *Mediomatrici*, donnée à l'occasion de la grande mesure stratégique de Valentinien. On sait que pour mettre des barrières aux invasions des barbares cet empereur décréta l'érection de quarante forteresses. A Divodurum il suffit d'agrandir l'antique citadelle, et une nouvelle enceinte de remparts formidables s'éleva autour de la ville. Cette mesure ne sauva pas l'empire : non-seulement les ravages des barbares s'étendirent à toutes les habitations romaines, mais les forteresses elles-mêmes furent saccagées. Cette catastrophe eut lieu à *Mettis* au milieu du v^e siècle. En 409, elle échappa à l'invasion des Vandales; mais en 450 celle des Huns la détruisit de fond en comble : on peut dire qu'il n'y resta pas pierre sur pierre.

Ce fléau, sans exemple dans l'histoire des Gaules, fut-il suivi d'une révolution ethnographique? Non. Les Vandales et les Huns ne firent que passer; ils ne laissèrent derrière eux que des ruines, et quand, après leur départ, ceux des habitants de *Mettis* qui avaient échappé au massacre général vinrent pleurer sur les cendres encore fumantes de leur cité, c'est en latin qu'ils exprimèrent leur désespoir : le latin était resté la seule langue du pays.

Au commencement du vi^e siècle, la domination franque avait pris la place de celle des Romains, et Clovis, après avoir tâché de cicatriser les plaies faites par les barbares, s'occupait du soin difficile d'organiser son nouvel empire : les Gaulois furent-ils alors obligés d'adopter la langue de leurs vainqueurs? Le contraire arriva. La langue celtique avait disparu devant la civilisation romaine. Les Gaulois romanisés eurent assez de puissance pour imposer leur langue à leurs nouveaux dominateurs. Les Francs

s'efforcèrent de parler latin. et, après une ou deux générations, la fusion était achevée. On parlait latin à la cour d'Austrasie comme à celle de Neustrie, comme à celle de Paris et de Soissons; c'est en latin que Childebert et Brunehaut écrivaient à Grégoire le Grand.

Sous le règne de Charlemagne, qui aimait l'Austrasie, et qui voulut y faire l'essai de plusieurs réformes, un fait particulier est à remarquer, c'est que le nom de *Mettis* fut changé. Les grammairiens de ce grand prince, qui voulaient ramener le langage à la pureté de la langue latine, regardant *Mettis* comme un nom barbare, ne trouvèrent pas de mot latin plus propre à le remplacer que *Metis*, ablatif de *Metæ*, *Metarum*, et ce fut le nom qui, depuis ce temps, fut employé dans les actes latins.

Les efforts que firent les écoles de Charlemagne pour sauvegarder la langue latine dans les écrits n'empêchaient pas la langue vulgaire de se corrompre de plus en plus par une prononciation vicieuse et par l'introduction d'une foule de mots étrangers : de là il arriva que cette langue vulgaire, dite *romana*, différa beaucoup du latin. Pour voir où elle en était venue au ix^e siècle, et spécialement en Austrasie, il suffit de lire le fameux serment de Louis le Germanique et de Charles le Chauve. Cette pièce, que l'on cite ordinairement comme le plus ancien monument de la langue française. n'était, en réalité, que du latin ainsi corrompu. Cette corruption continua de se produire, et, au xi^e siècle, la transformation était entière; seulement il y avait en France autant d'idiomes, ou, si l'on veut, de patois, qu'il y avait de provinces.

L'idiome ou patois messin, qui ressemblait assez au roman picard ou wallon, se retrouve dans nos anciennes chroniques, dans quelques romans et dans les *Mystères* qui embellissaient les fêtes religieuses de nos aïeux.

Le patois parlé, plus ou moins différent de celui-là, subsiste encore aujourd'hui dans les villages; mais il tend chaque jour à disparaître, pour faire place à la langue française.

Néanmoins, il y a dans le français, tel qu'il est parlé à Metz, des différences, ou, pour mieux dire, des défauts de prononciation, qui lui donnent un caractère particulier et qui frappent les étrangers. Il n'est pas hors de propos d'indiquer ici les traits principaux de ce qu'on peut appeler l'*accent messin*.

1^o Le plus saillant, c'est peut-être l'usage très-commun de prononcer l'*é* ouvert presque comme l'*é* fermé. Ainsi, par exemple, les Messins diront *l'arène* pour *l'arène*, *le remède* pour *le remède*, et il en est de même des finales en *ait*, *ais*; ils disent *parfé* pour *parfait*, *les Anglés* pour *les Anglais*. C'est ce qui est quelquefois notable dans les imparfaits des verbes : *je parlais*, *je chantais*, dont ils prononcent la finale comme un *é* très-peu ouvert.

2° Au contraire, le futur, qui doit donner le son de l'*é* fermé, ils le prononcent avec un *é* ouvert, comme le conditionnel. Pour eux, il n'y a pas de différence entre *je serai* et *je ferais*.

3° La finale *er*, qui est un véritable *é* fermé, se prononce à Metz comme un *é* ouvert. On y dit : *premier, dernier, les rochers, les étrangers*.

4° L'*é* fermé final s'y prononce quelquefois comme *ei* : *vérité*.

5° Souvent on y fait la pénultième longue : On y dit : *Amiens, papier, Marie*; la première syllabe de *maison* est très-longue; on prononce aussi *malade, salade, syllabe*.

6° La syllabe *ot*, qu'il est d'usage de prononcer grave en français, reste aiguë à Metz; on dit : un *môt*, un *complot*, les *flôts*.

7° L'*o* bref se prononce quelquefois comme un *ô* circonflexe dans le pays Messin. On dit : *gôme* pour *gomme*; on dit même *symbole, hyperbole, école*. Ce dernier défaut est le propre de ce qu'on appelle le *haut pays*, qui faisait autrefois partie du Barrois.

Il n'est pas nécessaire de faire observer que la partie lettrée de la population se tient en garde contre tous ces défauts, et que le temps n'est pas éloigné où la langue française aura, dans la Moselle, tout le perfectionnement désirable. Voilà pour la partie française du département. Disons un mot de la partie allemande.

Cette langue allemande qui est parlée dans la moitié de nos villages vient-elle d'une espèce d'envahissement, ou serait-ce l'effet d'une race ancienne qui a occupé ces cantons sans se mêler à la race gauloise ou française? M. Godron, doyen de la faculté des sciences de Nancy, paraît pencher pour la première hypothèse. Dans ses études ethnologiques, qui font partie de la *Statistique* publiée par l'Académie de Stanislas, il affirme que nos populations sont toutes gauloises d'origine, même dans la Lorraine dite allemande, et il en donne pour preuve une considération physiologique : « Aujourd'hui encore, dit-il, la presque totalité des habitants de nos campagnes, même « dans la Lorraine dite allemande, ont le crâne brachycéphale et arrondi au sommet, « et ces caractères sont précisément ceux qu'offre le crâne des Français de race gaé-
« lique. Ce crâne arrondi ne rappelle en aucune façon la configuration quasi-géomé-
« trique de celui des Allemands occidentaux et des Teutches de la Hollande. »

Cette assertion du savant doyen est grave; elle tranche à la fois une double question de physiologie et d'histoire. Qu'il nous soit permis de faire ici quelques réserves.

Le type brachycéphale, examiné par M. Godron, est bien le type assigné par Milne-Edwards à la race des Kymris. Mais que des races germaniques des bords du Rhin aient le crâne semblable à celui de la race kymri, c'est ce que nous sommes tout disposés à admettre : la race kymri et la race belge n'avaient-elles pas habité primitivement les

mêmes contrées? Ce que nous ne pouvons comprendre, c'est qu'une population gauloise ait quitté sa langue usuelle pour prendre la langue allemande. Notre savant doyen prétend un peu vaguement que la langue allemande est envahissante. Voici l'envahissement qui eut lieu : l'histoire en est constatée, et doit être invoquée pour expliquer la présence de la langue allemande non-seulement dans la Moselle et dans la Meurthe, mais encore sur toute une partie de la rive gauche du Rhin.

Lorsque les dernières légions romaines se retirèrent, en abandonnant les deux Germanies, les tribus alamaniques, qui avaient essayé tant de fois de franchir le Rhin, ne trouvant plus d'obstacles, s'emparèrent de la frontière dégarnie et se portèrent en avant, refoulant les populations antérieures, jusqu'à l'occident des Vosges. Là ils bâtirent des villages, et les rois d'Austrasie ne les inquiétèrent pas; bien plus, ils cherchèrent à les convertir au christianisme. Saint Colomban passant un jour par Metz. Théodebert, pour le retenir dans ses États, lui parla de ces populations allemandes et idolâtres qui couvraient l'occident de son royaume et l'encouragea à réaliser son désir de fonder dans leurs forêts des monastères semblables à celui qu'il avait créé à Luxeuil. Ce n'est pas le lieu de raconter la conversion de ces populations allemandes; mais nous ferons remarquer que c'est à la suite de ces invasions du v^e siècle que fut introduite la langue qu'on parle encore aujourd'hui dans la Lorraine dite allemande.

Mais voici encore une circonstance notable à signaler, pour compléter nos études ethnographiques. Dans l'arrondissement de Thionville, et spécialement dans les cantons qui sont limitrophes au grand-duché de Luxembourg, il existe un patois allemand dont les différences caractéristiques se rapportent à une langue particulière. Des mots propres qui ne se trouvent pas dans l'allemand et la prononciation de quelques voyelles et de quelques consonnes, en rapprochant ce patois du flamand, semblent lui assigner une origine commune avec l'ancien saxon.

De tout ce que nous venons de dire tirons une première conclusion. Le pays qui forme aujourd'hui le département de la Moselle a été successivement habité par plusieurs races très-distinctes, dont la présence et les développements partagent son histoire en plusieurs époques bien caractérisées :

1^o Époque gauloise. Avant César, les Médiomatriks vivaient selon leurs lois et n'avaient pas d'autre langue que celle des Celto-Belges.

2^o Depuis César jusqu'au ii^e siècle, époque de lutte entre la race romaine et la race gauloise.

3^o Depuis le ii^e siècle jusqu'au v^e, époque gallo-romaine, où, par la fusion des deux races, les Gaulois étaient devenus tout à fait Romains par les mœurs et par la langue.

4° Depuis le v^e siècle jusqu'au viii^e, époque de lutte entre la race gallo-romaine et la race franque, qui aboutit à l'absorption de cette dernière.

5° Depuis le viii^e siècle jusqu'au xi^e, époque gallo-franque, où les deux races, romaines l'une et l'autre par la langue et la civilisation chrétienne, malgré la différence de génie, tendent à l'unité politique sous l'organisation féodale des Carolingiens.

6° Le xi^e siècle, commencement de l'époque française, où, la fusion étant complète, la nation procéda à la formation de sa langue définitive.

7° A ces différentes races il faut joindre celle des *Alamani* et des autres colons d'origine germanique, qui occupe la partie orientale de la Moselle et qui a conservé sans fusion jusqu'aujourd'hui son génie et sa langue.

Après cette distinction de races, qui n'est qu'esquissée, il y a d'autres données que la science ethnographique doit encore fournir à la topographie : c'est la distinction philologique des noms de lieux qui sont dus à l'une ou à l'autre de ces races.

1° NOMS DE LIEUX D'ORIGINE CELTIQUE.

Quoique la topographie de nos ancêtres ait souffert de l'œuvre des siècles postérieurs, cependant il y a un grand nombre de noms de lieux qui remontent jusqu'au temps des Gaulois, et que les Romains eux-mêmes nous ont conservés. Ce peuple ne changeait pas les noms propres; il se contentait de les latiniser, au moyen des désinences propres à sa langue, et quand le nom était composé de deux racines, il séparait l'une de l'autre par une voyelle intercalaire, à l'instar des Grecs.

En tête de cette première série nous mettrons à bon droit l'*Oppidum* qui fut le berceau de la ville de Metz. *Divodurum* est le nom latinisé de l'ancien chef-lieu des Médiomatriks. En le dégageant de ce qui vient du latin, il restera pour le nom gaulois *Diu dur*, ce qui veut dire *deux rivières*. On connaît assez bien la situation de cette forteresse primitive : elle occupait la partie la plus élevée de la ville actuelle, sur un front de 200 ou 250 mètres, le *clivus* étant laissé à son aspérité naturelle. En examinant un peu attentivement cette enceinte de remparts telle qu'elle devait être, on voit qu'elle était défendue par deux cours d'eau qui coulaient l'un vers l'autre : d'un côté la Moselle et de l'autre la Seille. Ici l'étymologie que nous donnons nous semble d'une exactitude rigoureuse. Si l'on considère que chez les anciens Romains la lettre *u* s'écrivait comme un *v*, *diu dur* doit donner en latin *DIVoDURum*.

Ce nom a disparu de la géographie lorsque, une partie de la ville de *Mettis* ayant reçu elle-même une enceinte de remparts à la fin du iv^e siècle, il ne fut plus question de la forteresse gauloise.

Deux autres noms gaulois, encore reconnaissables sous la forme contractée que

leur a imposée l'usage, sont ceux de deux cours d'eau du département, l'Yron et la Canner, qui avaient donné leur dénomination aux deux stations, *Ibbiodurum* et *Caranusca*, où les franchissaient les voies romaines de Reims et de Trèves.

A la simple inspection d'une carte de la Moselle, il est facile de voir que les noms de la majeure partie des villages français de ce département affectent la désinence en *y*, et voici l'origine de cette voyelle finale.

On admet généralement que les Gaulois représentaient par la désinence *ac* une idée de propriété, de collectivité, d'adjectivité. Les Latins ont dit *acus* ou *acum*; les Gallo-Francis ont mieux aimé dire *aium* ou *cium*. Au XIV^e siècle, quand la langue française commençait à prendre son génie propre, la désinence latine *cium* était devenue *ei*, puis *ey*, par l'usage d'appuyer sur l'accent prosodique aux dépens de la finale.

Au XVII^e siècle, *ey* s'était changé en *y*. En sorte que si nous voulons remonter d'un nom actuel en *y* jusqu'à son origine celtique, nous aurons successivement *y*, *ey*, *cium*, *aium*, *acum*, *ac*. Ainsi du mot *Gwern*, qui voulait dire aulne, les Gaulois avaient fait *Gwern-ac*, *Verniac*, le Village-aux-Aulnes. Les Romains ont dit *Verniacum*, les Gallo-Francis, puis les Français du XI^e siècle, *Verniaium*, *Vernieium*; au XV^e siècle, on disait *Vergney* et au XVII^e *Verny*.

Nous ne voulons pas dire, néanmoins, que tous les noms en *y* remontent jusqu'à l'époque celtique; il n'y en a qu'un certain nombre auxquels on puisse assigner cette origine avec un peu de certitude. Il faut pour cela reconnaître dans le mot lui-même une racine celtique, ce que l'on n'obtient guère que par la comparaison avec d'autres mots dont le sens a été constaté.

Voici encore quelques noms qui nous paraissent remonter jusqu'aux temps gaulois.

Condé. *Condate* signifiait, en celtique, le confluent de deux cours d'eau. Condé est situé au confluent des deux Niefs.

Audun, Dain. La désinence *dun*, en latin *dunum*, qui est fréquente en France, signifiait toujours une forteresse ou un *oppidum* situé au haut d'une colline.

Bibiche. A voir ce nom moderne de l'un de nos villages on ne se douterait guère qu'il a une origine celtique, et cependant cela paraît probable. Dans les actes anciens on trouve ce même village nommé Bibers et Bièvre. *Bibers* est le nom gaulois du castor (*Biber* en allemand, *Bièvre* en vieux français). Il n'est pas étonnant que cet animal singulier, plus commun jadis qu'aujourd'hui, ait laissé parfois son nom à quelques rivières et à des habitations établies sur leurs bords. Telle fut peut-être l'origine de Bibiche et d'une petite rivière du même nom qui se jette dans la Moselle à Ham-Basse.

Outre les noms dont la terminaison en *ac* représentait un enclos ou domaine rus-

tique, les Gaulois en avaient d'autres dont la terminaison *mag* donnait l'idée d'une construction plus importante, terminaison que les Romains ont transformée en *magus* et dont nous avons fait *meix* dans le vieux langage français. Les Maxes, Mégange, etc. ont conservé la trace de cette forme de noms.

Enfin, sans être téméraire, il est encore quelques noms auxquels on peut attribuer une origine celtique. Tels sont : Chailly (*Calliacum*), où se trouve le radical *caill*, bois (caill-ac, la Boissière); Marly (*Mariliacum*), qui viendrait de *mar*, étang; Maricelles (*Mareolæ*), même origine; Pouilly (*Puuliacum*), de *Poul*, marais; Corny (*Corniacum*), de *korn*, cornouiller; Augny (*Aveniicum*), de *awe*, eau. . . Nous nous arrêtons à ces exemples, dans la crainte d'aller trop loin.

2° NOMS DE LIEUX D'ORIGINE LATINE.

Les noms de lieux venus du latin sont très-nombreux dans la Moselle, soit qu'on les suppose de l'époque gallo-romaine, soit qu'on les attribue aux Gallo-Francis, pour lesquels aussi le latin était devenu la langue vulgaire.

Pour les premiers, il y a une remarque curieuse à faire, c'est que les Romains avaient si bien adopté la terminaison celtique *acum*, avec sa signification, que la plupart des villas créées par des propriétaires dont le nom indique, sans nul doute, la nationalité latine reçurent des dénominations caractérisées par la forme gauloise.

Tels sont : *Albiacum* (Aubigny), *Anciacum* (Ancy), *Floriacum* (Fleury), *Marciacum* (Mercy), *Lupiacum* (Luppy), *Aureliacum* (Orly), *Marcelliacum* (Marsilly), etc., qui représentent les propriétés d'Albinus, d'Ancus, de Florus, de Marcus, de Lupus, d'Aurélius, de Marcellus, etc., tous noms d'une incontestable latinité.

Les autres désinences qui nous marquent cette même origine sont les suivantes :

Ville, du latin *villa* : Thionville, de *Theodonis villa*; Bouzonville, de *Bosonis villa*; Plappeville, de *Pappoli villa*, etc.

Villers, du latin *villare*, dérivé de *villa* : Pierrevillers, Bonvillers, Mainvillers, etc. Pour ces deux formes, il y a lieu de faire remarquer qu'elles semblent avoir été surtout adoptées après l'invasion franque, car la plupart des noms en *ville* et en *villers* contiennent un radical d'origine tudesque. A ceux qui sont déjà cités ajoutons : Waville, *Invaldi villa*; Sponville, *Cipponis villa*; Landonvillers, *Landonis villare*; Amanvillers, *Almani villare*, etc. Ce ne serait qu'en petit nombre que nous pourrions citer des exemples de noms latins associés à cette terminaison.

Court, du latin *curtis* : Bazoncourt, Vittoncourt, Haucourt, Semécourt, etc. *Curtis*, qui fut employé dans la basse latinité pour désigner une maison avec jardin fermé, figure généralement associé à des noms de forme tudesque : *Bosonis curtis*, *Vitonis*

curtis, *Haldi curtis*, *Seimarici curtis*, etc. Son emploi présente donc un caractère gallo-franc encore plus nettement accusé que celui des formes précédentes¹.

Encore à cette époque, on voit figurer la finale celtique *ac*; mais elle est devenue finale adjectivale équivalente à *villa* ou à *curtis*: au lieu de *Cipponis villa*, de *Dodonis curtis*, on dit *Finis Cipponiaca*, *Finis Dodoniaca*.

La syllabe *Mont*, du latin *Mons*, est employée souvent, soit comme radical, soit comme désinence: Montois, Justemont, Richemont, Valmont.

Ars-sur-Moselle et Ars-Laquenexy ont sans doute pour origine le mot latin *Arx*; Châtel et Chazelles, le mot *Castellum*.

Yütz vient de *Judicium*: c'était le lieu où se rendait la justice.

Norroy vient de *Nogaretum*, lieu planté de noyers;

Fresnoy, de *Fraxinetum*, lieu planté de frênes;

Chérisey, de *Carisiacum*, lieu où il y a des cerisiers;

Pournoy, de *Prunidum*, lieu planté de pruniers;

Féy, de *Fagetum*, lieu planté de hêtres;

Sorbey, de *Sorbeiacum*, lieu où il y a des sorbiers;

Vigneulles, de *Vineolæ*, lieu planté de vignes;

Anoux, d'*Alneolum*, lieu planté d'aulnes, etc.

Magny, Many, les Mesnils, viennent du latin *Mansio* ou *Mansionile*, dont les dérivés et les équivalents sont si nombreux:

Maizeroy, Maizery, de *Maceriæ*;

Etc., etc.

Enfin, il y a une forme finale dont subsistent de nombreuses traces et sur laquelle il faut dire quelques mots: nous voulons parler du suffixe latin *ariæ*, devenu en français *ières*, qui est en quelque sorte l'équivalent de la finale *ac*, avec le sens d'indication du lieu dans lequel se trouvent ou se font les choses indiquées par le radical: c'est ainsi que Buxières, *Bussariæ*, indique un lieu couvert de bois; Maizières, *Maxariæ*, un lieu où il y a de nombreuses masures; Plantières, *Plantariæ*, un lieu où se font des plants de vignes, etc.

On trouve quelques désinences en *etum*, employées à la place de *acum* ou de son équivalent *ariæ*: ainsi on a dit *Vernetum* et *Buxetum* pour *Verniacum* et *Buxariæ*. Cette forme est essentiellement latine, mais de la basse latinité².

¹ Le mot gaulois *mag* et le mot gallo-franc *curtis* peuvent être considérés comme formant la traduction exacte l'un de l'autre: ainsi l'on verra, à l'article Boxcovar, ce lieu porter indifféremment dans le cartulaire de Gorze les noms de *Bananocurtis* et de *Banomaga*.

² Voir, sur l'origine celtique et latine des noms de

lieux dans la Moselle, l'ouvrage de M. Houzé intitulé: *De la signification des noms de lieux en France* (Paris, v^o Henaux, 1864), p. 106 à 119. Voir aussi l'ouvrage de M. J. Quicherat ayant pour titre: *De la formation française des anciens noms de lieux* (Paris, Franck, 1867).

3° NOMS DE LIEUX D'ORIGINE ALLEMANDE.

Le mécanisme de la langue allemande fait que les noms de lieux allemands sont toujours caractéristiques et faciles à distinguer avec leur signification propre. Nous avons :

De *Bach*, ruisseau : Forbach, Holbach, etc. ;

De *Berg*, montagne : Frauenberg, Warsberg, etc. ;

De *Brom*, source : Sturzelbronn, Montbronn, Walschbronn, etc. ;

De *Brück*, pont : Bliesbrück, Rosbrück, Gœtzenbrück, etc. ;

De *Dorf*, village : Mondorf, Schwerdorf, etc. ;

De *Feld*, champ : Laumesfeld, etc. ;

De *Garten*, jardin : Thiergarten, Hofgarten, Hergarten, etc. ;

De *Ham*, variation de *Heim* : Ham Haute et Basse, Ham-sous-Warsberg, Ham-bach, etc. ;

De *Hausen*, demeure : Schaffhausen, Mouterhausen, etc. ;

De *Heim*, habitation : Lengelsheim, Dalheim, etc. (cette désinence est très-commune en Alsace et dans les provinces rhénanes) :

De *Hof*, ferme, nous avons une foule de dérivés, surtout dans les habitations isolées¹ ;

De *Holtz*, bois : Beckerholtz.

La désinence *Ing*, *Ingen*, qui est très-commune en Souabe, l'est également dans la partie allemande du département : Buding, Budling, Rémeling, Bertring, etc. Elle représente le même sens que *Heim*.

De *Kirche*, église, sont dénommés : Neunkirch, Menskirchen, Guenkirchen, etc.

De *Macker*, qui signifiait une ferme, en latin *Maceriæ* et en français *Maizières*, tirent leur nom plusieurs Macheren situées dans la partie allemande. Près de Thionville était un Macheren et un autre dans le pays de Luxembourg : le premier ayant été fortifié par Jean, roi de Bohême, fut nommé le *Macheren du Roi*, Kœnigsmacheren ; le second, fortifié par Henri II, comte de Luxembourg, fut appelé le *Macheren du Comte*, Grevenmacheren.

De *Mühle*, moulin, viennent : Schaffmühl, Mühlthal, etc. ;

De *Om*, autre variation de *Heim* : Manom, Cattenom, Macquenom, etc. ;

De *Stroff*, même signification que *Dorf* : Distroff, Halstroff, Freystroff, etc. ;

¹ *Hof* et *villa* sont quelquefois équivalents l'un de l'autre : Thionville se dit en allemand *Diedenhofen*, et en latin *Theodonis villa*, etc. Ailleurs, *hof* se traduit par *dorf* : Pépinville, *Pipersdorf*. *Willer* et *villare* se remplacent exactement l'un par l'autre. Quant à *curtis*,

dans la plupart des noms il est remplacé par *dorf* en passant de la forme latine à la forme allemande : Aboncourt, *Abbonis curtis*, *Evendorf* ; Burtoncourt, *Britendorf* ; Arraincourt, *Arnestrof*, etc.

De *Thal*, vallée : Durchthal, Meisenthal, etc. :

De *Wald*, bois : Creutzwald, Waldwisse, etc.

De *Weiler*, qui vient de *villare*, nous trouvons : Merschweiler, Berweiler, etc. Cette désinence est très-commune dans les pays voisins. Dans la Moselle, la forme *willer* est généralement adoptée.

De *Wies*, prairies, viennent : Metzerrwisse, Waldwisse, etc.

Il ne faut pas attribuer une origine teutonique à toutes les localités qui ont ces terminaisons. Il est hors de doute qu'elles furent imposées par les nouveaux envahisseurs à des localités existant depuis une époque reculée et portant un nom de forme gauloise. Pour ne prendre qu'un exemple bien frappant, nous citerons Ritzing, qui était incontestablement *Riccium*, deuxième station de la route romaine de Metz à Trèves, et que nous retrouvons ensuite avec son nom allemanisé dans les chartes les plus anciennes. Il dut en être de même pour un grand nombre de localités de cette contrée.

Quant à celles dont la décomposition du nom établit la désinence *rîng*, qui signifie cercle, on peut admettre qu'elles rappellent une idée d'enceinte; mais il faut n'adopter cette interprétation qu'avec une grande réserve.

Ces désinences en *îng* sont l'origine de la désinence en *ange* d'un grand nombre de villages de la partie française : Uckange, Morlange, Marange, etc. Dans la plupart on emploie indifféremment l'une ou l'autre de ces terminaisons, ceux qui parlent allemand disant, par exemple, Mæringen, ceux qui parlent français disant Marange.

Plusieurs mots accessoires entrent dans la composition de ces noms. Ce sont : *gross*, grand, et *klein*, petit : Gross-Réderching et Klein-Réderching. Ce sont encore : *alt*, vieux : Altwiller, Altwisse, Althorn, etc. ; *neu*, nouveau : Neudorf, Neumühl, etc. ; *ober*, haut, supérieur : Oberdorf, Obermühl, etc. ; *nieder*, bas, inférieur : Niederwisse, Nieder-mühl, etc.

§ 13. — COUTUME.

On remarquera que pour chacune des localités du département, à la suite de l'indication de la province et du bailliage auxquels elle appartenait avant 1790, nous avons placé celle de la coutume par laquelle elle était régie. Quoique ce soit là une recherche qui paraîtra peut-être superflue, elle trouvera sa raison d'être dans la grande variété de ces codes de législation usuelle. Le ressort du parlement de Metz, en effet, était régi par douze coutumes, sans compter celle des juifs de Metz¹ : ces coutumes étaient celles de Metz, de l'Évêché, de Verdun, de Toul, de Lorraine, de Saint-Mihiel.

¹ Voir, sur cette question, le *Tableau des communes* et particulièrement la note de M. Lemaire qui sert de la Moselle, par M. Parant (Metz, Lamort, 1825), d'introduction.

de Sedan, de Thionville, de Paris, de Vermandois, de Vitry et de la Petite-Pierre. Nous ne tenons pas compte de la coutume de Gorze, qui fut supprimée par arrêts de 1664 et 1677. Quelques communautés étaient soumises à la fois à deux et même à trois de ces coutumes. Toutefois, toutes ces législations ne se retrouvent pas dans le département de la Moselle : celles de Paris, Vitry, Toul et la Petite-Pierre y font défaut ; mais il faut encore ajouter à celles qu'on y retrouve, au nombre de huit, le droit romain, pour les terres enclavées dites terres d'Empire, quelques codes locaux pour plusieurs seigneuries indépendantes et la coutume de Luxembourg pour quelques portions de territoire échangées. Il nous a donc semblé qu'il y avait dans cette variété une raison suffisante pour ajouter une indication de plus à celles dont l'ensemble résume l'état ancien des localités du département de la Moselle.

OUVRAGES ET DOCUMENTS

QUI ONT ÉTÉ CONSULTÉS

POUR LA COMPOSITION DU DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE DE LA MOSELLE.

MANUSCRITS.

- Abbaye de Bouzonville.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Freistroff.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Gorze.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Justemont.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Longeville.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Saint-Arnould de Metz.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Saint-Avold.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Saint-Clément.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Sainte-Glossinde.* — Dénombrement des ecclésiastiques dus à cet établissement dans les villages de Jussy, Vaux, etc. 1600, petit in-folio, conservé à la préfecture de la Moselle, fonds H.
- Abbaye de Sainte-Glossinde.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Saint-Louis.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Sainte-Marie.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Saint-Pierre.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Saint-Pierre-aux-Imoges.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Saint-Symphorien.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbaye de Villers-Betnach.* — Archives de cette abbaye, conservées à la préfecture de la Moselle.
- Abbayes de Metz (Histoire des).* — Conservée à la bibliothèque de la ville de Metz, in-folio, n° 63.
- Affaire Fuchs à la diète impériale.* — Archives de l'Hôtel de Ville, 1 carton.
- Archives de la commune d'Achen,* conservées à la mairie de cette localité.
- Archives de la commune de Bistroy,* conservées à la mairie de cette localité.
- Archives de la commune de Creuzwald,* conservées à la mairie de cette localité.
- Archives de la commune de Guéblange,* conservées à la mairie de cette localité.
- Archives de la commune d'Ipling,* conservées à la mairie de cette localité.
- Archives de la commune de Montigny-lez-Metz,* conservées à la mairie de cette localité.
- Archives de la commune de Saint-Avold,* conservées à la mairie de cette localité.
- Archives de la commune de Sarralbe,* conservées à la mairie de cette localité.
- Archives de la commune de Surreguemines,* conservées à la mairie de cette ville.
- Archives de la commune de Villers-le-Rond,* conservées à la mairie de cette localité.
- Atlas du comté de Bitche,* 3 vol. grand aigle, conservé aux archives de l'inspection forestière à Bitche.
- Aveux et dénombremens fournis à la chambre royale de Metz,* conservés dans les archives départementales, fonds B, 60 à 94.
- Beschreibung des Oberamts Zweibrücken,* par Tillemon Stella (archives de l'ancien duché de Deux-Ponts).
- Cartulaire de la grande église de Metz,* xiv^e siècle, 1 vol. in-4^o vel. — Bibliothèque impériale, Mss. n° 10.020.
- Cartulaire de l'abbaye de Gorze,* 1 vol. in-fol. xi^e siècle. — Bibliothèque de la ville de Metz, Mss n° 76.
- Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre-mont.* Petit in-fol. manuscrit du xvi^e siècle. — Archives départementales.
- Cartulaire de l'abbaye de Sturzelbronn,* manuscrit du xvi^e siècle, conservé à la bibliothèque de Strasbourg.
- Cartulaire de l'abbaye de Villers-Betnach,* 2 vol. grand in-fol. Mss du xvii^e siècle. — Archives départementales.
- Cartulaire de l'évêché de Metz,* 8 vol. in-4^o, xv^e et xvi^e siècles. — Archives départementales, fonds G 1 à G 8.
- Cathédrale de Metz (Archives du chapitre de la),* conservées à la préfecture de la Moselle, fonds G.
- Censier de la ville de Briey,* petit in-fol. 1674, conservé aux Archives départementales, fonds E.
- Chanoines réguliers de Metz.* — Archives de cet établissement, conservées aux Archives départementales, fonds H.
- Chronique de P. Monsieux,* archives de la commune de Guéblange; registres de l'état-civil.
- Chroniques de Philippe de Vigneulles,* 3 vol. in-fol. Bibliothèque de la ville de Metz, n° 88 à 90.
- Collégiale Sainte-Agathe de Longwy,* obituaire de ce chapitre, xv^e siècle, manuscrit in-4^o. — Archives départementales, fonds H.
- Collégiale de Saint-Pierre-aux-Imoges,* archives de ce chapitre. — Archives départementales, fonds H.
- Collégiale de Saint-Sauveur,* archives

- de ce chapitre. — Archives départementales, fonds H.
- Collégiale de Saint-Thiebault*, archives de ce chapitre. — Archives départementales, fonds H.
- Comptes de la commune de Jussy*, xviii^e siècle. — Archives départementales, fonds E, communes.
- Comptes de la terre de Bîche*, conservées aux archives de la Meurthe.
- Contribution impériale (Rôles pour la)*, conservés à la bibliothèque de la ville de Metz, Mss n° 156.
- Dénombrement de la Lorraine et du comté de Bîche*, par le président Thierry Alix, 1594. — Copie de 1670, conservée à la bibliothèque de la ville de Metz, Mss n° 258.
- Dénombrement des cens dus à la maison des chanoines réguliers de Metz*, 1519, petit in-fol. — Archives départementales, fonds H.
- Dénombrements faits à la chambre royale de Metz*, conservés aux archives départementales, fonds B, chambre royale, art. 68-94.
- Différent des chanoines de Metz avec la ville (Pièces relatives au)*. — Arch. de l'Hôtel de Ville, 2 cartons.
- Domaines de la généralité de Metz (Dénombrement des)*, 1 vol. in-fol. 1686. — Archives départementales, fonds A, 25.
- Domaines de la Lorraine (Dénombrement des)*, 2 vol. in-fol. 1689. — Archives départementales, fonds A, 20-21.
- Domaines de la prévôté de Sierck (État des)*, petit in-fol. xvii^e siècle, conservé aux archives départementales, supplément au fonds A.
- Domaines du Barrois (Dénombrement des)*, 2 vol. in-fol. 1689. — Archives départementales, fonds A, 22-23.
- État-civil de l'arrondissement de Sarreguemines (Actes de l')*. — Archives des communes.
- Fonds Saint-Gervain (passim)*. — Bibliothèque impériale.
- Forêts (État des)*, dépendant, au xviii^e siècle, de la maîtrise des eaux et forêts de Bîche. — Archives départementales, fonds B, 117.
- Forêts de Bîche (Mémoire sur les)*, 2 vol. in-fol. conservés aux archives de l'inspection forestière de Bîche.
- Histoire de Metz (Preuves non imprimées de l')*, par les Bénédictins, copies du xviii^e siècle, conservées à la bibliothèque de la ville de Metz, carton in-fol. n° 145.
- Inventaire des titres appartenant aux abbayes*, 1629, 1 vol. in-fol. conservé à la bibliothèque de la ville de Metz, Mss n° 75.
- Inventaire des titres de Lorraine*, dressé par le sieur du Fourny en 1697. — Copie de 1760 environ, 12 vol. in-fol. provenant de dom Tabouillot, conservés à la bibliothèque de la ville de Metz, Mss n° 225.
- Lettres de deft.* — Archives de l'Hôtel de Ville de Metz, 1 carton¹.
- Lettres de desistement.* — Archives de l'Hôtel de Ville de Metz, 2 cartons.
- Lettres d'engagements.* — Archives de l'Hôtel de Ville de Metz, 1 carton.
- Lettres de sauvegarde.* — Archives de l'Hôtel de Ville de Metz, 1 carton.
- Lettres missives de plusieurs personnages.* — Archives de l'Hôtel de Ville de Metz, 2 cartons.
- Lettres missives des évêques.* — Archives de l'Hôtel de Ville de Metz, 1 carton.
- Lettres missives des princes.* — Archives de l'Hôtel de Ville de Metz, 3 cartons.
- Lorraine (c'lection de) (passim)*. — Bibliothèque nationale.
- Observations séculaires de Paul Ferry*, manuscrit original de la première moitié du xvii^e siècle, formant 3 grands vol. in-fol. conservé à la bibliothèque de Metz sous le n° 106. (Ce précieux manuscrit forme un code universel des atours de la république messine, et en même temps un cartulaire général de Metz et des pays voisins.)
- Ordre de Malte*, commanderie du Petit-Saint-Jean de Metz. — Archives de cet établissement, conservées à la préfecture de la Moselle, fonds H.
- Pied-terrier de Saint-Pierremont*, manuscrit du xvii^e siècle, continué jusqu'au xviii^e. — Archives départementales, fonds H (abb. de Saint-Pierremont).
- Pouillé de Metz.* — Portefeuille contenant des pièces relatives à l'histoire du diocèse de Metz, 2 cartons in-fol.

pour la plupart copies du xviii^e siècle. — Bibliothèque de la ville de Metz, Mss n° 60.

Pouillé de Verdun, manuscrit de 1642 de la Bibliothèque impér., n° 12864, fonds Saint-Germain.

Pouillés de Metz, au nombre de trois, distincts par leurs dates et tous trois manuscrits.

1^o Pouillé latin de l'évêché de Metz, fait en 1544, et conservé à la Bibliothèque impériale sous le n° 12,864 des manuscrits latins;

2^o Pouillé latin du même évêché, fait en 1606, et conservé à la même Bibliothèque sous le n° 12,867 des manuscrits latins;

(La bibliothèque de Metz possède des copies de ces deux pouillés faites au xviii^e siècle.)

3^o Pouille du même évêché, fait en 1770 environ, dit de dom Tabouillot, conservé à la bibliothèque de Metz sous le n° 58 des Mss.

(Ces trois pouillés sont en voie de publication dans un travail d'ensemble, par M. Lepâge, aux frais et sous les auspices de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle.)

Quittances des soldats et autres. — Archives de l'Hôtel de Ville, 8 cartons.

Recueil de la Hière, copie du xviii^e siècle, 1 vol. in-fol. — Bibliothèque de la ville de Metz, Mss n° 87.

Religieuses de Sainte-Claire de Metz, registre des cens qui leur étaient dus, 1648, petit in-fol. conservé aux archives départementales.

Seigneurie de Rademack, censier de la seigneurie, 1615-1616, 2 vol. petit in-fol., conservé aux archives départementales, fonds E, 26 et 27.

Séminaire Saint-Simon. — Archives de cet établissement, conservées aux archives départementales, fonds H.

Siège de Metz de 1444. — Archives de l'Hôtel de Ville, 1 carton.

Tabellionage d'Elange (Actes du), xvi^e siècle. — Conservés dans les archives départementales, fonds E.

Tabellionage de Morlange (Actes du), xvi^e et xvii^e siècles. — Conservés dans les archives départementales, fonds E, 273, 281, 286.

¹ Cette partie des archives municipales est en ce moment (1868) en voie de classement.

INTRODUCTION.

XLVII

- Terrier du ban d'Angevillers*, 1693. — Archives départementales, fonds E, 396.
- Terrier du ban d'Anzeling*, xviii^e siècle. — Archives départementales, fonds E, 397.
- Terrier du ban de Bettange*, 1697. — Archives départementales, fonds E, 403.
- Terrier du ban de Bettainville*, 1667. — Archives départementales, fonds E, 404.
- Terrier du ban de Bizing*, 1708. — Archives départementales, fonds E, 419.
- Terrier du ban de Bousse*, 1718. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Breistroff*, 1741. — Archives départementales, fonds E, 426.
- Terrier du ban de Bretnach*, 1715. — Archives départementales, fonds E, 428.
- Terrier du ban de Brouck*, 1702. — Archives départementales, fonds E, 434.
- Terrier du ban de Buding*, xviii^e siècle. — Archives départementales, fonds E, 435.
- Terrier du ban de Colmen*, 1698. — Archives départementales, fonds E, 451.
- Terrier du ban d'Escherange*. — Archives départementales, fonds E, 479.
- Terrier du ban d'Evendorff*, xviii^e siècle. — Archives départementales, fonds E, 481.
- Terrier du ban de Fareberswiler*, 1698. — Archives départementales, fonds E, 483.
- Terrier du ban de Farschweiler*, 1444. — Archives départementales, fonds E, 485.
- Terrier du ban de Flastroff*, 1698. — Archives départementales, fonds E, 492.
- Terrier du ban de Folperswiler*, 1692. — Archives départementales, fonds E, 497.
- Terrier du ban de Fontoy*, 1723. — Archives départementales, fonds E, 500.
- Terrier du ban de Grindorff*, 1706. — Archives départementales, fonds E, 520.
- Terrier du ban de Halling*, 1723. — Archives départementales, fonds E, 540.
- Terrier du ban de Helling*, 1699. — Archives départementales, fonds E, 553.
- Terrier du ban de Helstroff*, 1739. — Archives d'un propriétaire du ban.
- Terrier du ban de Hettange-Grande*. — Archives départementales, fonds E, 561.
- Terrier du ban de Hunting*, 1718. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban d'Innonville*, xviii^e siècle. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Kallenbourg*, 1714. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Kanfen*, 1682. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Kédange*, 1693, petit in-fol. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Kemplich*, 1692. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Kerbach*, 1723. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Klang*, 1779. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Koutz-Haute*, 1696. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Mégange*, 1695. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Menskirchen*, 1697. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Metzeresche*, 1698. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Metzermisse*, 1698. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Molvange*, 1725. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Montenach*, 1716. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Neudorff*, 1732. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban d'Ottowille*, 1694. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Raville*, 1625. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Rémeling*, 1691. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Rémoring*, 1626. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Reatgen*, 1639. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Rohrbach*, xvii^e siècle. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de la Rothe*, 1689. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Roussy-le-Village*, 1723. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Saint-François*, 1722. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Sierck-Haute*, 1717. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Sierstroff*, 1723. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Setrich*, 1697. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Tromborn*, 1701. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Tunting*, 1741. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Walmeistroff*, 1722. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Wekriang*, 1699. — Archives départementales, fonds E.
- Terrier du ban de Weyworange*, 1696. — Archives départementales, fonds E.
- Traité de pair*. — Archives de l'Hôtel de Ville, 2 cartons.
- Traité de pair des ducs de Bar*, xiii^e siècle. — Bibliothèque impériale, f. fr. 11,853.

IMPRIMÉS.

- Alsatia diplomatica*, par Schœpflin, 2 vol. in-fol. Strasbourg, 1772-1775.
- Annales ordinis Premonstratensis*, par Hugo, abbé d'Étival, in-folio, 1734-1739.
- Annales de la Moselle*, de 1791 à 1866. Metz, Verronaais, Collignon, Alean, etc.
- Antiquitatum Aruulfnarum libri tres*, par D. P. Baillet, 1 vol. in-fol. 1730.
- Ardennische Geschichte*, par Krenner (voir *Genealogische Geschichte*).
- Arrêts choisis de la cour souveraine de Nancy*, 2 vol. in-4°. Nancy, 1717 et 1722.
- Atlas géographique, statistique et his-*

torique de la Moselle, par M. de Saint-Martin; 27 tableaux et 7 cartes lithogr. in-fol. Metz, 1864.

Ausone. La Moselle, in-8°. S. Gryphe. Lyon, 1537.

Basilique (L'auguste) de Saint-Arnould, par Valladier, 1 vol. in-4°. Metz, 1615.

Bliexgau (Der), par Schultz, in-12. Deux-Ponts, 1838.

Bulletins de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle; in-8°. Metz, imp. Rousseau-Pallez, 1858-1870.

Cartulaire du Moyen Rhin, ou Urkundebuch zur Geschichte der jetzt die Preussischen Regierungsbezirke Coblenz und Trier bildenden Mittelrheinischen Territorien; bearb. von H. Beyer, L. Eltester, A. Görz, B. 1-2 in-8°. Coblenz, 1860-65.

Chronique de Claude Philippi, publiée dans les *Preuves de l'histoire de Lorraine* de dom Calmet, t. III.

Chronique de Jacomïn Husson, publiée par H. Michelant, 1 vol. in-8°. Metz, 1870.

Chronique de Regimon, petit in-fol. imp. J. Schœffer. Mayence, 1521.

Chronique dite de Prailon, publiée dans les *Preuves de l'histoire de Lorraine* de dom Calmet, t. IV.

Chronique du doyen de Saint-Thiebault, publiée dans les *Preuves de l'histoire de Lorraine* de dom Calmet, t. III.

Chronique rimée sans le nom de Jean le Châtelain, 1 vol. in-18°. Metz, 1698.

Chroniques Messines, par Huguenin, 1 vol. grand in-8°. Metz, 1837.

Communes de la Meurthe, par H. LePAGE, 2 vol. grand in-8°. Nancy, 1843.

De Re diplomatica, par Mabillon, in-fol. imp. Billaine. Paris, 1709.

Description de la Lorraine et du Barrois, par Durival, 4 vol. in-4°. Nancy, 1779.

Dictionnaire du département de la Moselle, par Viville, 2 vol. in-8°. Metz, 1817.

Dictionnaire historique des ordonnances et des tribunaux de la Lorraine et du Barrois, par Rogeville, 2 vol. in-4°. Nancy, 1777.

Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Sarreguemines, par J. Thilloz. Metz, 1865. (Ouvrage couronné par le Comité des travaux historiques au ministère de l'instruction publique.)

Edelsass erchronik, par Bernhart Hertzog, in-fol. Strasbourg, 1592.

Essai statistique sur les frontières nord-est de la France, par M. Audenelle, 1 vol. in-8°. Metz, 1827.

Genealogische Geschichte des alten Ardennischen Geschlechts, etc. par M. J. Kremer. Francfort et Leipzig, 1785, 1 vol. in-4°, et *Codex diplomaticus*.

Geschichte des vormaligen Nassau-Saarbrückischen Landes, par F. Kollner, 1 vol. in-8°. Sarrebrück, 1841.

Gruter inscriptions, 4 vol. in-fol. Amsterdam, 1707.

Hadriani Valesii notitia Galliarum, 1 vol. in-4°. Paris.

Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, par dom Félibien, in-fol. Paris, 1706.

Histoire de l'hérésie à Metz, par Meurisse, 1 vol. in-4°. Metz, 1670.

Histoire de la province d'Alsace, par Laguille. S. J. in-fol. Strasbourg, 1727.

Histoire de Lorraine, par dom Calmet, 7 vol. in-fol. Nancy, 1745-1757.

Histoire de Metz, par les religieux bénédictins, 6 vol. in-4°. Metz, 1769-1791.

Histoire des coëques de Metz, par Meurisse, in-fol. Metz, 1634.

Histoire de Thionville, par M. Teissier, 1 vol. in-8°. Metz, 1828.

Histoire du Luxembourg, par le R. P. Berthollet, 8 vol. in-4°. Luxembourg, 1741.

Histoire du siège de Metz en 1552, par Saliguac, 1 vol. in-12. Paris, 1553.

Histoire du siège de Metz en 1444, par Huguenin et de Saulcy, 1 vol. grand in-8°. Metz, 1835.

Histoire de Verdun, par Roussel, 1 vol. in-4°. Paris, 1745.

Histoire de Verdun, par l'abbé Clouet, 2 vol. grand in-8°. Verdun, 1867.

Histaria Treverensis diplomatica, par Hontheim, 5 vol. in-fol. Trèves, 1750-1757.

Inventaire des Archives départementales, grand in-4°. Paris, imp. P. Dupont. (Publication commencée en 1863.)

Journal de Jean Aubrian, publié par L. Larchey, 1 vol. grand in-8°. Metz, 1857.

Journal de D. Floret, vers 1760, publié par M. F. M. Chabert, gr. in-8°. Metz, Rousseau, 1862.

Journal de J. Bauchez, greffier de Plappeville, mémoires contemporains, notamment sur les événements du

milieu du xvii^e siècle, publié par MM. Abel et de Bouteiller, gr. in-8°. Metz, Rousseau 1868.

Journal du siège de Metz, par des Clauvotz. Metz, Lecouteux, 1852.

Liste des villages et waignages du pays Messin, dressée pour les impositions extraordinaires de la guerre de 1404. Manuscrit original conservé à la bibliothèque de Metz, sous le n° 190.

Publiée par M. de Mardigny dans les Mémoires de l'Académie impériale de Metz, en 1855.

Matières bénéficiales, par Thibault, 1 vol. in-fol. Antoine, Nancy, 1763.

Mediani monasterii chronicon, par Jean de Bayou, publié dans D. Calmet.

Mémoires alphabétiques pour servir à la description générale du Barrois, par de Maillet, 1 vol. in-12. Bar, 1749.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, in-8°. Metz, 1819-1870.

(Et notamment les *Notes et Renseignements statistiques sur les routes, les cours d'eau et les voies de communication de la Moselle*, avec cartes, par M. de Saint-Martin, aux années 1856-1858.)

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, grand in-8°. 1858-1870.

Mémoires de Philippe de Vigneulles, publiés par H. Michelant, in-fol. in-8°. Stuttgart, 1852.

Notice de Lorraine, par dom Calmet, 2 vol. in-folio. Nancy, 1756.

Originum Biptinorum, Pars 1 et II, par G. Ch. Croll, 2 vol. petit in-4°. Biptin, 1761-1769.

Persecution de l'église de Metz (La), par Jean Olry, publié par O. Cuvier, 1 vol. in-12. Paris, 1859.

Pouille du diocèse de Trèves, Notice de Lorraine, t. I.

Publications de l'Institut archéologique du Luxembourg. Luxembourg, 25 vol. in-4°, 1846-1870.

Recueil des édits et ordonnances de Lorraine, vol. in-4°. Nancy, 1733.

Revue d'Austrasie, 2 séries chacune de 11 vol. grand in-8°, 1837-1848; 1853-1863.

Rheinischer Adel dans Die höchste Zierde Teutschlandes, par Humbracht, 1 vol. in-4°. Francfort, 1707.

Ruines du comté de Bitché (Les), par J. Thilloz (*Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, 1862).

- Simple crayon de la noblesse de Lorraine (Le)*, par Hasson Lescossois, 1 vol. in-4°. Paris, 1674.
- Spicilegium*, par dom Luc d'Achery, 3 v. in-fol. Paris, Montalant, 1723.
- Statistique de la Moselle*, par le comte Coleben, grand in-fol. Paris, 1802.
- Statistique de la Moselle*, sous la direction de M. de Chastellux, 1 vol. grand in-8°. Metz, Pallez, 1854.
- Statistique du département de la Moselle*, par Verronnais, 1 vol. in-8°. Metz, 1844.
- Supplément à cette statistique*, 1 vol. in-8°. Metz, 1852.
- Tableau des communes de la Moselle*, par M. Parant, 1 broch. in-4°. Metz, 1825.
- Tableau des communes de la Moselle, de leurs sections et écarts*, in-fol. Metz, 1825.
- Tableau des distances légales dans le département de la Moselle*, grand in-4°. Metz, 1854.
- Territoire de la Moselle (Le)*, histoire et statistique, par M. de Chastellux, 1 vol. in-4°. Metz, Maline, 1860.
- Topographia Palatinatus Rheni*, par Zeiller, publié par Merian. Bâle, in-fol. 1655.
- Traité du département de Metz*, par Stemer, 1 vol. in-4°. Metz, 1756.

CARTES DANS LESQUELLES SE TROUVE COMPRIS

LE TERRITOIRE ACTUEL DE LA MOSELLE.

I

CARTES TOPOGRAPHIQUES.

1° CARTES GÉNÉRALES GRAVÉES.

Carte de Cassini (1750 à 1789), à l'échelle de $\frac{1}{260000}$. Le département de la Moselle y est représenté sur les feuilles 109, 110, 141, 142, 161, 162, 175. (La figure 3 de la planche II représente le tableau d'assemblage de ces feuilles.)

Carte de France du Dépôt de la guerre, à l'échelle de $\frac{1}{800000}$. Le département de la Moselle y est compris sur les feuilles 25, 26, 36, 37, 38, 52, 53, 54, publiées de 1834 à 1837. (La figure 4 de la planche II donne le tableau d'assemblage et les noms de ces feuilles.)

2° CARTES PARTICULIÈRES GRAVÉES.

Carte du cours de la Moselle et de la Meurthe, de Nancy à Metz, 1 feuille.

Carte du cours de la Moselle de Metz à Coblenz, 3 feuilles.

Ces deux cartes, à l'échelle de $\frac{1}{800000}$, dues à M. Lebran, gravées par Chalmandrier, ont été publiées en 1772, par la Société royale de Metz, avec les *Mémoires concernant la navigation des rivières des Trois-Évêchés*.

Carte du cours de la Moselle et de la Sarre, depuis Metz et Sarreguemines jusqu'à leur embouchure respective, par M. Plouguer, ingénieur en chef: à l'échelle de $\frac{1}{1200000}$, gravée par Dupuis, publiée en 1784.

Carte lithographiée du cours de la Moselle dans le département, d'après les minutes de la carte de France, à l'échelle de $\frac{1}{2000000}$, destinée au service des ponts et chaussées, publiée en 1833.

Carte du département de la Moselle, par le Dépôt de la guerre, en 3 feuilles, publiée en 1838. (Reproduc-

tion des feuilles de la carte de France indiquées cidessus.)

Carte des environs de Metz, pour les opérations du camp de la Moselle, à l'échelle de $\frac{1}{2000000}$, en 6 feuilles, publiée en 1844 par le Dépôt de la guerre.

Carte du département de la Moselle, par M. de Saint-Martin, chef du bureau des ponts et chaussées, en une feuille réduite au $\frac{1}{1000000}$, d'après la carte du Dépôt de la guerre, publiée en 1844.

La même que la précédente, rectifiée et augmentée, publiée pour la seconde fois en 1860.

Réduction de la carte du Dépôt de la guerre au $\frac{1}{2200000}$, publiée en 1857. Le département de la Moselle est compris sur trois feuilles, qui portent les n° 9, 14 et 15.

Carte des chemins de fer, plans métrés au $\frac{1}{1000000}$, exécutée en 1847 et en 1854 pour les besoins du service des chemins de fer.

3° CARTES MANUSCRITES.

Cartes exécutées par MM. Naudin père et fils et Denis, en 1730 et années suivantes, de la frontière nord-est de la France, pour le maréchal de Belle-Isle, à l'échelle de $\frac{1}{288000}$. Huit de ces cartes, de 3 mètres sur 2, existent à Metz : 6 à la bibliothèque de la ville, 2 aux archives départementales. Mais il en manque à la collection plusieurs qui comprendraient les environs de Metz et de Longwy.

Les plans du cadastre, commencés dans la Moselle en 1806, terminés en 1840, et repris pour les communes

les plus anciennement cadastrées de 1845 à 1854, comprenant des levés parcellaires par masses de cultures à différentes échelles, variant, selon les époques d'exécution, de $\frac{1}{72000}$ à $\frac{1}{100000}$, et des tableaux d'assemblage à l'échelle de $\frac{1}{100000}$, avec un figuré de terrain à vue, représenté par des hachures.

Les minutes de la carte du Dépôt de la guerre, à l'échelle de $\frac{1}{200000}$, exécutées de 1825 à 1833, conservées à ce Dépôt et partiellement reproduites, comme nous l'avons dit, pour les besoins des services publics.

II

CARTES POLITIQUES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Les territoires qui forment le département de la Moselle se trouvent compris dans les cartes qui représentaient le duché de Lorraine et les Trois-Évêchés. C'est donc

dans ces cartes, publiées avant la division départementale de la France, que nous devons chercher les indications géographiques relatives à notre travail¹.

1° CARTES POLITIQUES.

Lorraine (*Duché de*), par Gérard Mercator, une feuille $\frac{1}{510000}$. Dans *Gallia Geographica, per Gerardum Mercatorem; Duysbourg*, 1547.

Lorraine, gravée par Ortelius en 1587, une feuille $\frac{1}{400000}$. Plus étendue que la précédente, cette carte se trouve dans *Theatrum orbis terrarum, de Abrah. Ortelius*.

Lorraine, une feuille, publiée à Tours (*Cæsaroduni Turonum*) en 1593. Cette carte, sans nom d'auteur, doit être attribuée soit à Bouguereau, auteur de l'atlas intitulé : *Le Théâtre françois et Tours*, 1594, in-fol., soit à Damien de Templeux, qui a publié vers la fin du XVI^e siècle quelques-unes des plus anciennes cartes des provinces du royaume de France et de plusieurs États voisins. Cette feuille a été aussi reproduite dans les anciens atlas, mais moins souvent que celle de Mercator.

Description de la haute et supérieure Lorraine (Lotharingia ductus superioris vera delineatio). Colonie Agrippine, excud. J. Bussemacher, 1 feuille in-fol. Cette carte, sur laquelle sont gravés plusieurs portraits et les armoiries des principaux fiefs, est dédiée au duc de Lorraine Charles III; elle fait partie de l'atlas publié en 1595, à Cologne, par Bussemacher. Elle a été reproduite dans l'atlas de Tassin, in-fol. Paris, 1634 ($\frac{1}{230000}$ environ).

Lorraine, par Gérard Mercator, 2 feuilles $\frac{1}{250000}$.

Lorraine, par Gérard Mercator; *Duysburgi; Antwerpia; Ortelii*, 1598, 1 feuille.

La même : *Cæsaroduni Turonum*, 1593; *Amstelodami*,

Hondii, 1603, 1609, 1619; *ibid.* Guiljelmi Blaeu; *ibid.* Joannis Janssonii, 1 feuille.

La Lorraine, très-grande carte publiée à Paris en 1646.

Lorraine et Barrois, par Nicolas Tassin, en 2 feuilles. Paris.

La Lorraine. — *Les estats qui passent sous le nom de Lorraine*, par Guill. Sanson : d'abord en une feuille, avec 2 tables; puis, par le même, en deux feuilles. Paris, 1661, puis par J. Blaeu en 1683; puis chez Jaillot en 1674, en 1681, en 1696, en 1700 et en 1702 : la première à l'échelle de $\frac{1}{250000}$.

Lorraine, Barrois et Trois-Évêchés, par Guillaume Sanson, en 2 feuilles; échelle $\frac{1}{270000}$. Paris, 1661.

La même, en deux feuilles : *Amstelodami*, Joannis Blaeu, 1663. Paris, Jaillot (1674), 1681, 1696.

Lorraine, par Nicolas Wisscher. *Amstelodami*, 1 feuille.

Les duchés de Lorraine et de Bar et les Trois-Évêchés, etc. recueillis de divers mémoires du sieur de Tillemont, par J. B. Nolin, géographe ordinaire du roi, 1685, une feuille.

Lorraine, par Jean-Baptiste Nolin. Paris, 1676, 1 feuille.

Lorraine et Alsace, par Giacomo Cantelli. Rome, 1689, 1 feuille.

Lorraine et Alsace, par Pierre Duval. Paris, 1676, 1 feuille.

La Barrois, par le même. Paris, 1654 et 1677, 1 feuille.

Alsace et Lorraine, par Henry Singre, géographe de M. le prince de Condé, en 1680, avec les pays situés vers la Sarre, la Moselle, etc., en plusieurs feuilles.

¹ On trouve dans la *Bibliothèque historique de la France*, par J. Lelong (5 vol. in-fol. Paris, 1768, édition revue par Fevret de Fontette), la liste des cartes et des ouvrages relatifs à la géographie de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Évêchés publiés jusqu'en 1768 (t. I, p. 116).

Lorraine. Paris, Jaillot, 1696, 1702, 1 feuille.
Lorraine, par Liébaux, en 2 feuilles. Paris, 1696 (1702).
Les États du duc de Lorraine et de Bar, en 6 feuilles, au $\frac{1}{175000}$. Paris, Jaillot, 1704 et 1705 (1727).
La Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés, par Nicolas de Fer, 1 feuille in-fol.
La même, publiée en 1708, sous ce titre : *Les duchés de Lorraine et de Bar, les Eveschez de Metz, Toul et Verdun*, 1 feuille grand in-fol.
Carte de la Lorraine et de l'Alsace, par Bourguignon d'Anville, 1719; petite carte in-4°, jointe à la *Description géographique de la France*, par l'abbé de Longueue, l'une des premières cartes de la jeunesse de ce grand géographe.
Carte générale des duchés de Lorraine et de Bar et des Trois-Évêchés, par Didier Bugnon, premier ingénieur et géographe de S. A. R. le duc de Lorraine, 1724 et 1725, 1 feuille; échelle $\frac{1}{1000000}$.
 Elle est en tête de l'*Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, et elle y est suivie de cartes particulières des diocèses (n° 4).
Les duchés de Lorraine et de Bar et les Trois-Évêchés, où l'on a mis les postes, sur les observations de M. Cassini, par le sieur Le Rouge; échelle $\frac{1}{1000000}$. Paris, 1743, 1 feuille.
Carte de la Lorraine et du Barrois, dans laquelle se trouvent la généralité de Metz et autres enclaves (suivant la nouvelle création des bailliages, faite en 1751), par le sieur Robert de Vaugondy; échelle $\frac{1}{300000}$, 1756, 1 feuille.
 Cette carte, qui est la feuille 33 de l'*Atlas universel*

de Robert, est extrêmement complète pour l'échelle, et beaucoup plus correcte que toutes celles qui l'ont précédée; du reste, elle avait été rédigée sur les documents fournis par le *Mémoire sur la Lorraine*, de Durival.
Carte générale des duchés de Lorraine et de Bar et des Trois-Évêchés, par le sieur de Lafusse, géographe, 1762, une feuille grand in-fol.; échelle $\frac{1}{300000}$.
Le gouvernement de Lorraine et des Trois-Évêchés, 1 feuille (vers 1770).
Carte de la Lorraine et du Barrois, pour servir à la description de ces provinces, publiée dans le tome 1^{er} de la *Description de la Lorraine*, par Durival, 1778, 1 feuille in-4°.
Carte de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Évêchés, par Dezauche, 1790, in-fol.
Description du pays Messin et de ses confins, de l'industrie de M. Abraham Fabert, l'un des magistrats de ce lieu; échelle $\frac{1}{100000}$, 1610, 1 feuille.
La même. Paris, Leclerc; Amstelodami. Hondii, *ibid.* Guillelmi Blaeu.
Messin. — *Nova territorii Metensis descriptio, autore Abr. Fabert, consule urbis Metensis*. Amsterd. A. D. 1619. Le nord occupe la portion à droite de la carte; on y voit indiqués le Val de Metz au nord-ouest, le Haut-Chemin à l'est, l'Isle au sud-ouest et le Saulnoy au sud-est.
 Cette carte ne contient donc que le pays Messin proprement dit (*pagus Metensis*), lequel en entourait la capitale.
Le pays Messin, par Jean Briouy; 1 feuille.
La même. Paris, de Fer, 1 petite feuille.

2^o CARTES ECCLÉSIASTIQUES.

Évêché de Metz, par Nicolas Sanson, en 2 feuilles, échelle $\frac{1}{250000}$. Paris, 1650 et 1656 (1676, Robert, 1730).
 L'une des feuilles comprend les archidiaconés de Metz, de Vic et de Marsal, etc., et l'autre, l'archidiaconé de Sarrebourg, etc.
Diocèse de Metz, dans la partie septentrionale de la Lorraine, sur les mémoires de Didier Bugnon, premier ingénieur et géographe de S. A. R.: 1 feuille, échelle $\frac{1}{520000}$, 1724 et 1725.

Cette carte est en tête du tome 1^{er} de l'*Histoire de Lorraine* de D. Calmet.
Nova et accurata delineatio geographica episcopatus Metensis quoad jurisdictionem temporalem (carte du temporel de l'évêché de Metz), s. l. n. d. 1 feuille in-fol. échelle $\frac{1}{200000}$.
 La décoration du cartouche indique nettement le xvii^e siècle.

III

CARTES DÉPARTEMENTALES.

Carte du département de la Moselle, de l'Atlas national de la France; échelle $\frac{1}{179200}$. Paris, 1791.
Carte de la Moselle, par Miroménil; échelle $\frac{1}{220000}$. Paris, 1791.
Carte du département de la Moselle, par Capitaine; réduction de celle de Cassini à l'échelle de $\frac{1}{381600}$, f. n° 6. Paris, 1796, 1821.
Carte du département de la Moselle, gravée par Michaud; échelle $\frac{1}{300000}$. Metz, Antoine, 1817.
La même carte, nouvelle édition corrigée. Metz, Verronnais, 1821.

Carte de la Moselle, 1 feuille, 0^m,54 sur 0^m,80; échelle $\frac{1}{250000}$, éditions à diverses dates. Metz, Verronnais; la dernière en 1860.
Carte de la Moselle, réduite à l'échelle de $\frac{1}{100000}$, d'après la carte de l'Etat-major, par M. de Saint-Martin, 1 feuille. Metz, 1844.
Carte de la Moselle, partie de la publication de la Statistique Chastellux, gravée par Baur. Metz, Pallez, 1854.
Carte de la Moselle, 1 feuille, échelle $\frac{1}{250000}$. Metz, Dembour et Gangel, 1845.

Carte de la Moselle, gravée par Miroménil; échelle de $\frac{1}{200000}$, 1 feuille. Strasbourg, Fietta frères, 1863.

Carte de l'arrondissement de Metz, 1 feuille; échelle de $\frac{1}{100000}$. Metz, Verronnais, 1840.

Carte de l'arrondissement de Thionville, 1 feuille; échelle de $\frac{1}{100000}$. Metz, Verronnais, 1852.

Carte synoptique des voies de communication de la Moselle, 1 feuille in-12, sur 0^m,65, échelle de $\frac{1}{100000}$. Metz, Verronnais, 1865.

Diverses cartes du département de la Moselle ont été aussi publiées dans les atlas géographiques de la France par départements.

Carte du canton de Sierck, 1 feuille gravée par Dupny vers 1840; échelle de $\frac{1}{50000}$.

Carte géologique du département de la Moselle, exécutée d'après le travail de M. l'ingénieur en chef des mines Reverchon, complété par M. l'ingénieur Barré, publiée aux frais du département.

EXPLICATION

DES

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LE DICTIONNAIRE.

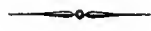


abb. Bouz.....	abbaye de Bouzonville.
— Brau.....	— de Brauweiler.
— Echt.....	— d'Echternach.
— Just.....	— de Justemont.
— Freist.....	— de Freistroff.
— Longev.....	— de Longeville-lez-Saint-Avold.
— Neum.....	— de Neunmunster.
— S ^t -Arn.....	— de Saint-Arnonld de Metz.
— S ^t -Clém.....	— de Saint-Clément de Metz.
— S ^t -Mart.....	— de Saint-Martin-lez-Metz.
— S ^t -Math.....	— de Saint-Mathias de Trèves.
— S ^t -Max.....	— de Saint-Maximin de Trèves.
— S ^t -Paul.....	— de Saint-Paulin de Trèves.
— S ^t -Pierr ^s	— de Saint-Pierremont.
— S ^t -Symph.....	— de Saint-Symphorien de Metz.
— S ^t -Vinc.....	— de Saint-Vincent de Metz.
— S ^{te} -Gloss.....	— de Sainte-Glossinde de Metz.
— Vill.....	— de Villers-Bettnach.
anc.....	ancien.
Ann. Prem.....	<i>Annales ordinis Premonstratensis</i> , par Hugo.
archev.....	archevêché ou archevêque.
arch. départ.....	archives départementales de la Moselle.
— H. de V.....	— de l'Hôtel de ville de Metz.
— Lamb.....	— du marquis de Lambertie.
— prim. Nancy.....	— de la primatiale de Nancy.
— Vill.-le-Rond.....	— du prieuré de Villers-le-Rond.
atl.....	atlas.
auj.....	aujourd'hui.
baill. de S ^t .Mih.....	État du bailliage de Saint-Mihiel en 1571.
Bert. Hist. Lux.....	<i>Histoire de Luxembourg</i> , par le P. Berthollet.
bul.....	bulle.
c ^{on}	canton.
cart.....	cartulaire.

cart. év. de M.....	cartulaire de l'évêché de Metz.
cart. Moy. Rh.....	— du Moyen Rhin (<i>Urkundenbuch</i> , etc.).
carte Bugn.....	<i>Carte du diocèse de Metz</i> , d'après Didier Bugnon.
— Cass.....	— de la France, par Cassini.
— Ét.-maj.....	— — du Dépôt de la guerre par les officiers d'Etat-major.
— Tas.....	— de la Lorraine et du Barrois, par Nic. Tassin.
— Vaug.....	— — par Rob. de Vaugondy.
cath.....	cathédrale.
cens.....	censier.
chan. rég.....	chanoines réguliers.
chap.....	chapitre.
chap. cath.....	cartulaire du chapitre de la grande église de Metz.
chart. Sturz.....	— de l'abbaye de Sturzelbronn.
ch.....	charte.
chât.....	château.
châtell.....	châtellenie.
ch.-l.....	chef-lieu.
Chron. dey. de S'-Thiéh.....	Chronique du dey de Saint-Thiébauld.
— Jac. Hus.....	— de Jacomin Husson.
— Cl. Phil.....	— de Claude Pbilipin.
— Prail.....	— dite de Praillon.
— rim.....	— en vers sous le nom de Jean le Chatelain.
— Ph. de Vign.....	— de Philippe de Vigneulles.
— met. app. pr.....	<i>Chronicon Metense appendix prior.</i>
coll. S'-Sauv.....	Collégiale Saint-Sauveur de Metz.
— S'-Thiéh.....	— Saint-Thiébauld de Metz.
c ^m	commune.
cr. de Lorr.....	<i>le Simple crayon de la noblesse de Lorraine</i> , par Mathieu Husson Lescossois.
Crol. Or. Bip.....	<i>Originum Bipontinarum</i> , etc. par Croll.
décl.....	déclaration.
dén. Th. Alix.....	<i>Dénombrement du duché de Lorraine</i> , par Thierry Alix.
— de Créh.....	— du comté de Créhange.
dénombr.....	dénombrement.
détr.....	détruit.
dict. Viv.....	<i>Dictionnaire de la Moselle</i> , par Viville.
— Verr.....	<i>Statistique de la Moselle</i> , par Verrounais.
dioc. Lux.....	<i>Diocèse de Luxembourg</i> , projeté, dans Berthollet, <i>Histoire de Luxembourg</i> .
Dipl.....	<i>De Re diplomatica</i> , par D. Mabillon.
D. Cal.....	<i>Histoire de Lorraine</i> , par D. Calmet.
— Net. Lorr.....	<i>Notice de la Lorraine</i> , par D. Calmet.
dom. Bar.....	Dénombrement des domaines du Barrois.
— gén. de M.....	— — de la généralité de Metz.
— Lorr.....	— — de la Lorraine.
don.....	denation.
Dur. Lorr.....	<i>Description de la Lorraine</i> , par Durival.
Edels. chron.....	<i>Elsässische chronik</i> , par Herzog.
emp.....	empereur.
ep. met. temp.....	<i>Nova et accurata delineatio geographica episcopatus Metensis quoad jurisdictionem temporalem.</i>
év.....	évêché ou évêque.
f.....	ferme.
Fab. territ. met.....	<i>Nova territorii Metensis descriptio</i> , auctore A. Fahert.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS.

LV

h.	hameau.
Hist. de M.	<i>Histoire générale de Metz</i> , par des religieux bénédictins.
homm.	hommage.
— Bén.	<i>Ibid.</i>
hosp. S ^t -Nic.	hôpital Saint-Nicolas de Metz.
Hus. Lesc.	<i>le Simple crayon de la noblesse de Lorraine</i> , par Mathieu Husson Lescossois.
Inv. des tit. de Lorc.	<i>Inventaire des titres du duché de Lorraine</i> , par le sieur du Fourny.
Journ. J. Aub.	Journal de Jean Aubrion.
— J. Bauch.	— de Jean Bauchez.
— D. Flor.	— de D. Floret.
— le Goul.	— de J. le Goullon.
Krem. ard. Gesch.	<i>Genealogische Geschichte des alten ardenntischen Geschlechts</i> , par Kremer.
liste des vill.	déaombrement des villages et gagnages du pays Messin en 1404.
Loth. sept.	Description de la haute et supérieure Lorraine (carte de Bussebacher).
Maill. Barr.	<i>Mémoires alphabétiques pour servir à l'Histoire générale du Barrois</i> , par M. de Maillet.
Mém. Ph. de Vign.	Mémoires de Philippe de Vigneulles.
Ord. Lorr.	Recueil des ordonnances de Lorraine.
par.	paroisse.
P. Fer. Obs. séc.	<i>Observations séculaires</i> , par Paul Ferry.
Pouil. de M. portef.	Pouillé de Metz; pièces détachées en portefeuille.
pr.	preuves
pr.-v.	procès-verbal.
reg.	registre.
rent.	rentier.
Rous. Hist. Verd.	<i>Histoire ecclésiastique et civile de Verdun</i> , par Roussel.
sém.	séminaire.
sent. arb.	sentence arbitrale.
Siège de M. Sal.	<i>le Siège de Metz en 1552</i> , par Salignac.
Soe. arch. Lux.	Institut archéologique de Luxembourg.
— phil. Verd.	Société philomathique de Verdun.
s. l'ao.	sous l'an.
Spic.	<i>Spicilegium</i> de D. Luc d'Achery.
stat.	statistique.
Stem. dép' M.	<i>Traité du département de Metz</i> , par Steiner.
tab. Par.	<i>Tableau des communes de la Moselle</i> , par Parant.
tabell.	tabellionage.
terr.	terrier.
territ.	territoire.
Thib. mat. bén.	<i>Traité des matières bénéficiales</i> , par Thibault.
Val. Not. Gall.	<i>Notitia Galliarum</i> , par Hadrien de Valois.
vill.	village.
Zeil. topog. pal. Rh.	<i>Topographia Palatinatis Rhemi</i> , par Zeiller.

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE

DE

LA FRANCE.

DÉPARTEMENT

DE LA MOSELLE.

A

ABBÉVILLE, c^{on} de Conflans. — *Abbatis curia*, 1157 (arch. prim. Nancy, Saint-Martin-lez-Metz, liasse 8). — *Abbeville*, 1308 (chap. cath. s. l'an.). — *Abeville*, xv^e siècle (chron. Praillon). — *Hebville*, 1424 (cart. év. de Metz, t. III, p. 130). — *Abueville*, 1429 (lett. de défi, arch. h. de V. AA, 14). — *Habeville*, *Abeville*, 1513 (terr. abb. Saint-Pierre-mont, p. 287). — *Abevilla*, *Abbatis villa*, 1544 (pouillé de Metz). — *Abeville* ou *Abéville*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Aubevelle*.

Siège d'une cure de l'archipr. de Hatrize, dép. de l'abb. Saint-Martin de Metz, puis de la primatiale de Nancy.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Thuméreville; passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui de Valleroy, et en 1802 dans le canton actuel.

ABONCOURT, c^{on} de Metzervisse, sur la Cammer. — *Elpindorph*, *Epindorf*, *Epindorc*, *Epidorf*, 1147 (abb. Vill. cart. t. I, E, 1). — *Davange*, 1180 (*ibid.* liasse I, Aboncourt). — *Epcudorf*, 1196 (*ibid.* cart. t. I, p. 2). — *Ebuncurt*, 1212 (*ibid.* A, 6). — *Ebidorf*, 1212 (*ibid.* A, 7). — *Abocourt*, 1311 (chap. cath. s. l'an.). — *Evendorf*, 1314 (abb. Vill. t. I, A, 12). — *Ebbendorf*, 1350 (*ibid.* A, 16). —

Moselle.

Aubocourt, 1351 (*ibid.* A, 9). — *Aboncuria*, 1351 (*ibid.* A, 15). — *Aboncourt*, 1354 (*ibid.* liasse I, Aboncourt). — *Auboncuria*, 1355 (*ibid.* cart. A, 8). — *Eboncuria super Rivulum Kamern*, 1402 (*ibid.* t. II, p. 109 v^o). — *Auboncourt*, 1431 (D. Cal. hist. Lorr. pr. V, 244). — *Abocuria*, 1463 (arch. h. de V. attest. du clergé, AA, 22). — *Ebecuria*, 1468 (abb. Vill. cart. t. I, A, 13). — *Oboncourt*, 1469 (*ibid.* A, 23). — *Ebendorf*, *Dhendorf*, *Aboncuria*, 1544 (pouillé de M.). — En allemand : *Welsch-Evendorf* et *Endorf*. — En patois : *Aubouco*.

Fief du chap. de Notre-Dame de Nancy (1681, arch. départ. dénomb.).

Paroisse de l'archipr. de Kédange; dép. de l'abb. de Villers-Bettlach, qui avait Budange et Saint-Bernard pour annexes.

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Luttange et passa, à cette dernière époque, dans celui de Metzervisse. — A Neudlange pour annexe.

ARRÉVEAUX (RUISSEAU DE L'), sur le territ. de la c^{on} de Moineville.

ACHÂTEL, c^{on} de Verny. — *Le Chaistel de liex Sairley*. — *Chastel de les Sarly*, 1404 (liste des vill.). — *Chaistetz dellés Sarley*, 1465 (chap. cath. s. l'an.).

— *Chastel près de Sailey*, 1516 (*ibid.*). — *Chastés près de Sailey*, 1516 (*ibid.*). — *Chaistel dellès Sailey*, 1538 (*ibid.*). — *Chaistel lès Sailly*, 1556 (*ibid.*). — *Anchastel*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Auchâtel*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Chastel*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Achaptel*, 1681 (av. et dénombr. chap. cath.). — *Hautchastel*, 1756 (Stem. dép. M.). — En patois : *Chaîté*.

La seigneurie d'Achâtel, haute, moyenne et basse justice, appartenait au chapitre de la cathédrale de Metz et formait un fief mouvant du roi de France. — Était annexe de la paroisse de Sailly.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Sailly (district de Morhange); passa en l'an III dans le canton de Solgne, et en 1802 dans celui de Vermy.

ACHEN, c^{on} de Rohrbach, sur l'Éichel. — *Achkena*, 1271 (charte alb. Herbitzheim, Als. dipl. 1061). — *Achain*, 1751 (Ord. de Lorr. VIII, 283). — *Achen*, 1771 (*ibid.* XI, 422).

Existait en 1246 (D. Cal. not. de Lorr.). — Paroisse de l'archipr. de Hornbach, qui avait pour annexes Kalhausen, Elting et Hulting.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Rohrbach depuis sa création. — A pour annexes les moulins de Walekmühl, Gallenmühl et Obligmühl.

ACHENBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source sur le ban de Brandelling et de Schoenhoff, traverse les communes de Gros-Réderching, Achen, Kalhausen, Weidesheim, sur une longueur de 10 kilom., et se jette dans la Sarre. — *Achenerbach* (carte Ét.-maj.).

ACKERBACH, f. et m^{on}. c^{on} de Hellimer. — *Ackerbach* (carte Cass.).

Ancienne commanderie de l'ordre de Malte; cense-fief, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 10 mai). — Le 3 avril 1764, Ackerbach fut réuni par le roi Stanislas au comté de Hellimer, érigé en faveur du baron de Gaillard. — Dépendait de la paroisse de Hellimer.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine.

ADAINCOURT, c^{on} de Faulquemont, sur la Nied française. — *Daincourt*, 1316 (abb. Longev. éch.). — *Adeincourt*, 1421 (cart. év. de M. t. VI, p. 129). — *Adaincourt*, xvii^e s^e (épisc. met. temp.). — *Daincourt*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Daincourt*, xvii^e s^e (Fab. territ. met.). — *Adaincourt*, 1770 (pouillé de M.). — En patois : *Audinco*.

Fief mouvant du roi de France, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1683, dénombr. 30 avril).

— Était annexe, alternativement d'année à année, des paroisses de Herny et de Vittoncourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz, cout. de l'évêché. — Fit partie en 1790 du canton de Faulquemont, passa dans celui de Herny lors de l'organisation de l'an III et revint en 1802 dans celui de Faulquemont.

ADÉLANGE, c^{on} de Faulquemont. — *Alingias*, 1152 (abb. Senones, D. Cal. t. V. pr. cexlvii). — *Eddingen*, 1594 (dénoibr. Th. Alix). — *Adlange*, 1682 (dénoibr. mars). — En allemand : *Edelingen*.

Village du comté de Faulquemont. — Était une annexe de la paroisse de Boustroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Faulquemont depuis sa création, en 1790.

AFFLÉVILLE, c^{on} de Conflans, sur l'Othain. — *Unflavilla*, 1049 (abb. Saint-Max. bull. Léon IX). — *Afflainville*, 1377 (arch. li. de V., traité de paix, AA, 43). — *Auffleville*, 1501 (inv. des tit. de Lorr. III, 267). — *Afflaville*, 1536 (*ibid.* 275). — *Auffleville*, 1551 (*ibid.* 277). — *Afflaville*, 1612 (*ibid.* VI, 309). — *Auffleville* ou *Afflainville*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Auffleuvelle*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant de la châtellenie de Briey et dépendant de la baronnie de Fontoy (1681, dénoibr. 15 août). — Était annexe de la paroisse d'Aix (évêché de Verdun, doy. d'Amelle).

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Norroy-le-Sec et y resta jusqu'en 1802, où il fut classé dans le canton actuel.

AIDLING, vill. c^{on} de Bouzonville, sur la Nied française. — *Aidelingen*, 1281 (inv. des tit. de Lorr. I, 151). — *Edling*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Edeling* ou *Aidling*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Edeling*, *Edling* ou *Aidling* (dict. Viv.). — En allemand : *Edlingen*.

Était annexe de la paroisse de Vaudreching.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie dès 1790 du canton de Bouzonville (alors district de Sarrelouis) et fut uni avec Heckling à la commune de Bouzonville par décret du 22 juin 1810.

AIDLING (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Aidling, traverse les communes d'Aidling et de Bouzonville sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Nied.

AIGUISERIE (L'), écart, c^{on} de Boulay.

AINE (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. de la c^{on} de Han-sur-Nied et se jette dans la Nied française.

AISENBACH (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. de la c^{on} d'Éincheviller.

AIX OU AISCHE, vill. c^o de Gondrecourt, sur Fôlmain.
— *Aix*, 1275 (inv. des tit. de Lorr. V, 7). — *Aiz*, 1386 (*ibid.* 113). — *Aiz prez Gondrecourt*, 1445 (*ibid.* III, 232). — *Aixe devant Gondrecourt*, 1497 (*ibid.* 265). — *Ere*, xvii^e siècle (Loth. sept.). — *Aisches*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Asch*, *Aische*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Aich*.

Il y avait une seigneurie foncière mouvant de la prévôté de Briey. — Paroisse du doy. d'Amelle (dioc. de Verdun) qui avait Affléville pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie dès 1790 du canton de Norroy-le-Sec (alors distr. de Briey) et passa en 1802 dans le canton de Conflans. — Chef-lieu communal jusqu'au 5 avril 1811, époque où il fut réuni à Gondrecourt.

ALANZY (RUISSEAU DU TROU D'). — Coule sur le territ. de la c^o de Cosnes.

ALBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Cotten-dorff, annexe de Schwerdorff, traverse cette dernière commune sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Nied.

ALBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Zoufflgen, traverse la commune de Rodemack sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Moselle.

ALBACH OU ALTBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Aspelt (Luxembourg), traverse les communes de Mondorff, Beyren et Kontz-Haute sur une longueur de 10 kilomètres et se jette dans la Moselle.

ALBE, c^o. — Voy. SARDALBE.

ALBE (L'), rivière. — Elle prend sa source à Rodalbe (Meurthe) et à Ackerbach (c^o de Gros-Tenquin), traverse les bans de Lenning, Nelling-Petit, Rohrbach, les deux Kinger, Hazembourg, Guéblange, Sarralbe, sur une longueur de 97 kilomètres, et se jette dans la Sarre au-dessous de Sarralbe (Moselle). — *Fluviolus Abelica*, 712 (Dipl. II, p. 434). — *Fluvius Ablica in pago Saroinse*, 713 (*ibid.* p. 439). — *Alba*, 1675 (Val. Not. Gall. p. 8). — *Alba*, *Alva* (D. Cal. not. Lorr.).

ALBE (le pays arrosé par l'Albe). — *Albechowa*, 870 (partage entre les rois Charles et Louis). — *Albechowa seu pagus Albensis haud dubiè à fluvio Alba nomen accepit* (Val. Not. Gall. p. 9).

La plupart des auteurs pensent avec raison qu'il est ici question du Blâmontois (Meurthe).

ALBERWEILLER, vill. ruiné, rétabli sous le nom de *Willerswald*. — Voy. WEILLER et WILLEBWALD.

ALCH, h. c^o de Téterchen. — Voy. ALSCH.

ALÉMONT, vill. c^o de Saint-Jure. — *Alamont*, *Alemunt*, 1194 (ch. abb. Saint-Clém. s. l'an.). — *Aleumont*, 1250 (*ibid.*). — *Allmont*, 1398 (inv. des tit. de Lorr.

VIII, 210). — *Alemons*, *Alemont*, 1544 (pouillé de M.). — En patois : *Adeumont*.

Paroisse de l'archipr. de Nomeny qui avait pour annexes Pagny et Vigny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Il fit partie du canton de Goin (distr. de Metz) en 1790 et passa en 1802 dans celui de Verny. Un décret du 12 janvier 1813 supprima les mairies d'Alémont et de Ressaincourt et les réunit à la c^o de Saint-Jure.

ALGER OU LE CHEVAL BRUN, éc. c^o de Chesny.

ALGER, éc. de la Grange, c^o de Manom.

ALGRANGE, c^o de Thionville. — *Alkerengis*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. de Louis le Germ. AA 2). — *Alringes*, 962 (*ibid.* ch. év. Th.). — *Alkiringes*, 1139 (*ibid.* AA. 2). — *Alkeringis*, 1139 (*ibid.* bull. Inn. II). — *Algerange*, 1206 (abb. Justemont, II. B. t. III, pr. p. 168). — *Abringes*, 1293 (abb. Sainte-Gloss. état des biens). — *Oilegrange*, 1304 (cart. de Vill. t. I, B. A. 19). — *Olegrange*, 1304 (*ibid.* A. 24). — *Olegreuge*, 1304 (abb. Saint-Pierr^e, terr. f^o 153). — *Alerange*, 1323 (abb. Vill. cart. t. I, B. A. 1). — *Allgringen*, 1596 (tabel. d'Élange, arch. départ.). — *Algringen*, 1605 (abb. Sainte-Gloss. liasse Hayange). — *Halgrange*, 1606 (pouillé de M.). — *Ollegrange*, 1685 (abb. Vill. liasse Baizendal, I). — *Olgrange*, 1762 (carte Lafosse). — En allemand : *Algringen*.

Était siège d'un vicariat résident qui dépendait d'une année à l'autre des paroisses de Fontoy et d'Hayange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Thionville, cout. de Metz. — Fit partie en 1790 du canton de Florange, passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui d'Oétrange et, en 1802, dans celui de Thionville. La municipalité d'Algrange, supprimée par décret du 8 octobre 1811, fut réunie à celle d'Angevillers, puis reconstituée par ordonnance du 9 août 1833. — A pour annexes les fermes de Batzental et la ferme de Charennas, le moulin dit d'Algrange et le moulin Robert.

ALLAMONT, c^o de Conflans, sur le ru de Longeau. — *Elemcurt*, 893 (cart. moy. Rhin, I, 265). — *Ecclesia sancti Privati de Alani monte*, 1194 (ch. abb. de Sainte-Croix). — *Allamon*, xv^e s^e (chr. de Ph. de Vign.). — *Aslamont*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Allamont*, *Alamont*, *Allaumont*, 1626 (inv. des tit. de Lorr. IV, 73). — *Aulémont*, 1633 (Journ. J. Bauch.). — *Alaumont*, 1642 (pouillé de Verdun). — En patois : *Aulamont*.

Cette seigneurie était un fief mouvant, en 1321, du comté d'Aspremont et, au xvii^e s^e, de la châtél-

- lenie de Conflans. Elle était siège d'une justice haute, moyenne et basse. — Les seigneurs d'Allamont, qui étaient d'ancienne chevalerie, portaient de gueules au croissant d'argent, au chef de même chargé d'un lambel à 3 pendants d'azur (arm. ms.). — Paroisse du doy. de Pareid (dioc. de Verdun), dép. de l'abbaye de Saint-Maur de Verdun.
- Autrefois Lorraine, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Friauville (district de Briey); appartient au canton de Conflans depuis l'organisation de l'an III. — A pour annexe Dompierre.
- ALLEMANDS (LES), forêt domaniale de 32 hectares, située sur le territ. de la c^{te} de Vitry.
- ALLENDORFF, ALDORF, HALLENDORFF, ban fief enclavé dans celui de la c^{te} de Grindorff. — 1706 (territ. de ladite commune, f^o 520).
- ALLEU (LE FRANC). — Une des anciennes divisions du pays Messin: comprenait un certain nombre de communautés faisant partie du dioc. de Metz et soumis à la coutume de Metz, quoique n'appartenant à aucune des divisions ou mairies du territoire de la cité; dans le nombre se trouvaient les quatre communautés connues sous le nom de Ban-Saint-Pierre: Aoury, Stoncourt, Vaucromont et Villers. Le Franc-Allou en comptait quinze autres, dont onze appartiennent au département de la Moselle; c'étaient: Arriance, Bazoncourt, Bionville, Chanville, Chevalin, Floucourt, Foville, Han, Herny, Holacourt et Woimehaut.
- ALLIEUX, anc. dép. de Belle-Fontaine, c^{te} de Vry. — *Allieuxe* ou *Allieuxe*, cense, 1779 (Dur. Lorr.).
- ALLING, h. c^{te} de Folschwiller. — *Aldinga*, 1275 (ch. abb. de Saint-Avold. Kremer, Arden. Gesch. II, 357). — *Aldingen*, 1480 (cart. év. de M. IV, 165). — *Halling*, 1681 (dénombr. comté Créh.). — *Halling*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Haling* (carte Ét.-maj.).
- Alling, uni à Folschwiller, appartenait au comté de Créhange et était mi-partie Lorraine et Empire. La partie allemande a été réunie à la France en 1793 et incorporée dans l'arrondissement de Sarreguemines. — Était annexe de la paroisse de Téting.
- ALLONDRELLE, c^{te} de Longuyon. — *Allondrel*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agathe, obit. p. 24). — *Allondrel*, 1572 (Berth. dioc. Lux. t. VIII, p. 40). — *Allondracum*, xvii^e s^e (arch. de Villers-le-Rond, t. I, p. 19). — *Allondrel*, 1689 (dom. Barr. t. II).
- Allondrelle et la Malmaison étaient le siège d'un fief mouvant de la chàtell. de Marville (1681, dénomb. 11 août).
- Était mère église de la Malmaison (doy. de Sainte-Agathe, dioc. de Trèves).
- Autrefois Trois-Évêchés, haill. de Sedan, cout. de Vermandois. — Fit partie en 1790 du canton de Charency (district de Longwy) et y resta jusqu'en 1802, où il passa dans le canton de Longuyon. — A pour annexes la Malmaison et Buré-la-Forge.
- ALLONDRELLE (RUISSEAU DE LA FONTAINE D'). — Prend sa source à Allondrelle, traverse cette commune sur une longueur de 3 kilom. et se jette dans le Dorton.
- ALMONT, h. — Voy. VULMONT.
- ALSCH ou ALCH, f. c^{te} de Téterchen. — *Alscheiterhoff*, 1681 (dénombr. 14 juin).
- Ancienne cense qui dépendait du marquisat de Faulquemont et de la paroisse de Tromborn.
- ALSTING, c^{te} de Forbach. — *Alstingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Altzing*, 1779 (Dur. Lorr. III, 8). — *Alsten* (carte Cass.). — *Altzing* ou *Altring*, 1790 (div. élect.).
- Village du comté de Forbach. — Était annexe de la paroisse de Hesling.
- Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Forbach depuis sa création. — A pour annexes Zinzing, Silbermühl et le moulin de Sourbach.
- ALT-BITSCH, c^{te} de Lemberg. — Ruines d'un château féodal détruit au xiv^e siècle.
- ALTENSCHUTZ, h. c^{te} de Sierck.
- ALTHORN, h. c^{te} de Sarreinsberg. — *Althorn*, gagnage, 1594 (dén. Th. Alix). — *Althehorn*, cense, xviii^e s^e (alphab. Bugn.).
- Était annexe de la paroisse de Schorbach.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine.
- Hameau bâti à la fin du xvii^e s^e sur les ruines du village de Horn (voy. ce mot); augmenté, après 1720, par les propriétaires des forges de Mouterhausen. — Fit partie jusqu'en 1802 du c^{te} de Lemberg, passa à cette date dans celui de Bitche. — Commune en 1802; réuni comme annexe à Mouterhausen par décret du 13 août 1810; érigé de nouveau en chef-lieu de commune par ordonnance royale du 2 mai 1837, avec Sarreinsberg comme annexe. Le chef-lieu de la commune a été transporté d'Althorn à Sarreinsberg par ordonnance royale du 27 juin 1838.
- ALTHORN (RUISSEAU D'). — Prend sa source à la fontaine d'Althorn, traverse les villages d'Althorn et de Mouterhausen sur une longueur de 500 mètres et se jette dans la Zinzel.
- ALT-KIRCH, chapelle, c^{te} de Rahling. — Emplacement de l'ancien village d'Oldingen: voy. ce mot.
- ALT-KIRCH (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Rahling.

ALTMATT, f. c^{nc} de Rahling. — Les censes d'Altmatt, Neumatt et Griesbach dépendaient de la seigneurie de Diemeringen (Empire), aujourd'hui département du Bas-Rhin, et formaient enclavé dans le comté de Bitché.

ALTRIPPE, c^{nc} de Gros-Tenquin. — *Altruppe*, 1248 (coll. Saint-Sauv.). — *Altruppen*, 1312 (sém. Saint-Simon s. Fan.). — *Altroppen*, 1314 (coll. Saint-Sauv.). — *Altrippen*, 1358 (ch. abb. Saint-Avold). — *Altrouppen*, *Altrippen*, 1544 (pouillé de M.). — *Oltripen*, 1627 (bull. abb. Longev.). — *Altruppe*, xviii^e s^c (pouillé de M.).

Avait une chapelle annexe de la paroisse de Leywiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie en 1790 du canton de Hellimer, passa en 1802 dans celui de Gros-Tenquin. — Réuni à Leywiller par décret du 23 janvier 1813, érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 12 janvier 1833. — A pour annexes les deux fermes de Harenvald.

ALTRIPPE (RUISSEAU D'). — Prend sa source à la fontaine d'Altrippe, traverse cette commune ainsi que celles de Leywiller et de Saint-Jean-Rohrbach sur une longueur de 2 kilom., forme un des éléments de la Zellenbach et se jette dans l'Albe.

ALTROFF, h. c^{nc} de Bettlainville. — *Altor*, 787 (ch. d'Engelram, D. Cal. H, pr. cxviii). — *Altertorf*, x^e s^c (abb. Metl. Pertz. n. 119). — *Altroff*, 1128 (chap. cath. s. Fan.). — *Aldorph*, 1178 (cart. abb. Vill. t. I, B. A. 22). — *Altroff*, 1180 (abb. Longev. bulle d'Alex. III, s. Fan.). — *Atoif*, 1245 (abb. Saint-Vinc. liasse Bettl.). — *Haldorff*, 1322 (inv. des tit. de Lorr. H, 406). — *Aultorff*, 1355 (cart. abb. Vill. t. I, B. M. 46). — *Attuspagus*, 1403 (*ibid.* t. II, p. p. 41 v^o). — *Altus pagus*, 1403 (*ibid.* liasse Altroff, 1). — *Altroff*, 1468 (*ibid.* cart. t. I, B. A. 13). — *Alletorfe*, 1472 (*ibid.* M. 13). — *Altrof*, 1487 (*ibid.* cart. h. t. II, f^o 53). — *Allestorf*, 1505 (*ibid.* t. I, A. 4). — *Hollestorff*, 1517 (abb. Saint-Vinc. liasse Alt.). — *Aldorf*, *Altdorf* *libera capella*, 1544 (pouillé de M.). — *Aldorff*, xvii^e s^c (carte Beaul.). — *Altroff sur le haut*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Altroff le haut*, 1770 (pouillé de M.). — En patois : *Aultó*.

Était annexe de la paroisse d'Aboucourt jusqu'au 26 juillet 1720, où il fut érigé en paroisse de l'archipr. de Kédange. Cette paroisse avait pour annexe Saint-Hubert et dépendait de l'abb. de Villers.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Thionville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Luttlange de 1790 à 1802, où il fut classé dans celui de Metz-

wisse. — Autrefois chef-lieu communal; Altroff et Mancy, sa section, furent réunis à Bettlainville par décret du 9 décembre 1811.

ALT-SCHMELTZ, c^{nc} de Mouterhausen. — Voy. VIEILLE-FONDERIE.

ALTSTATT, cense, c^{nc} de Teterchen. — *Alstatt*, 1770 (pouillé de M.).

Gagnage ruiné, siège d'une justice haute, moyenne et basse. Il dépendait du marquisat de Faulquemont (1681, dénomb. 6 septembre).

ALTWEYER-GRABEN (RUISSEAU D'). — Prend sa source dans les prés de Saint-Jean-Rohrbach, traverse cette commune sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans le ruisseau de Bousbach.

ALTWILLER, c^{nc} de Saint-Avold, sur la Nied allemande. — *Altwiler*, 1469 (cart. év. de M. t. IV, p. 72). — *Adwiler*, xvii^e s^c (episc. met. temp.). — *Altwiler*, 1606 (pouillé de M.). — *Altwiler*, 1681 (dénom. de Créh.). — *Alterweiller*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Alte-Ville*, 1756 (D. Cal. not. Lorr. v^o *Hingsange*). — *Alteville* (carte Cass.).

Relevait de la châtellenie de Hombourg et était annexe du Petit-Eberswiller.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et seign. de Vic, cout. de l'évêché. — Fait partie depuis 1790 du canton de Saint-Avold.

ALTWISSE, h. c^{nc} de Mondorff, sur l'Altbach. — *Wisse in pago Mostensi*, 810 (cart. moy. Rhin, II, 6). — *Wies in pago Mustensi*, x^e s^c (*ibid.* ch. abb. Echt.). — *Wihsi*, xi^e s^c (*ibid.* 348). — *Atweye*, xvii^e s^c (Loth. sept.). — *Altweis*, 1681 (dénom. 26 sept.). — *Altevisse*, 1756 (Stem. dép. M.).

Mairie et siège d'une justice haute, moyenne et basse qui dépendait de la seigneurie de Rodemack (1681, dénomb. 20 mai et 26 sept.). — Annexe de la paroisse de Mondorff (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fut classé en 1790 dans le canton de Rodemack, passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Gros-Hemestroff, et en 1802 dans celui de Cattenom, restant toujours annexe de Mondorff.

ALTWISSER-BACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source dans l'étang de Guenbronn, traverse les communes de Neunkirchen et de Sarreguemines sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Bliese.

ALT-ZINZEL, c^{nc} de Sturzelbronn, ferme fondée par les moines de Sturzelbronn. — *Cense de Altzinsel*, 1755 (atl. de Bitché, f^o 154). — *La scierie détruite de Vieille-Zinzel*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 415). — *La Vieille-Zenzel*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Alt-Zinzel* (carte Ét.-maj.). — *Altzingel*, 1854 (tabl. des dist.).

ALVY, ancien mⁱⁿ sur la Fensch, près de Fontoy. — *Molendinum de Alvy*, 1200 (cart. Vill. 297).

ALZETTE (L') OU RUISSEAU DE VILLERUPT. — Coule sur le terril, de la c^{ne} d'Audun-le-Tiche.

ALZETTE (RUISSEAU DE LA PETITE). — Coule sur le terril, de la c^{ne} de Bussange.

ALZING, c^{ne} de Bouzonville. — *Anselnigen, Arselingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Altzing, Alsing*, xvii^e s^e (terr. abb. Bouz.). — *Alsingen*, 1633 (ch. abb. Bouz. s. l'an.). — *Alzingen*, xviii^e s^e (terr. du ban). — *Alsing*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Alging* (carte Cass.).

Village dépendant de la seigneurie de Bérus (1683, dénomb. 22 nov.). Il ne formait avec Elich qu'une communauté et était annexe de la paroisse de Vaudreching.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du c^{en} de Bouzonville dès sa création en 1790. — Commune au commencement du siècle, Alzing avec Elich son annexe fut uni par décret du 30 mars 1812 à celle de Vaudreching; mais une ordonnance du 12 janvier 1833 rétablit cette mairie. — A pour annexes Elich et les moulins d'Elich et d'Alzing.

ALZING (RUISSEAU D'). — Prend sa source sur les bans de Spicheren et d'Alsting, traverse ces communes ainsi que celles de Zinzing et de Grosbliedestroff sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Sarre.

AMANDILLIER, vill. ruiné qui était situé entre Pouilly et Fleury et qui appartenait à l'abbaye Saint-Clément de Metz (abb. Saint-Clément, s. l'an 1714).

AMANSVILLERS, 1^{re} c^{ne} de Metz. — *Amanvilleir*, 1178 (abb. Saint-Vinc. bulle d'Alex. III). — *Almanviller*, 1181 (*ibid.* ch. de Bertr. év. de M.). — *Amanville*, 1192 (*ibid.* bulle du pape Célestin III). — *Amanviller*, 1194 (*ibid.* liasse Amanv.). — *Amanvilleir*, 1219 (*ibid.*). — *Amanvilleir*, 1392 (chap. cath. s. l'an.). — *Amanvilleir*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Amanviller*, xvi^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Amanv.). — *Almanviller*, 1517 (P. Fer. obs. séc. t. II, p. 447). — *Amanviller*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Ardanville*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Amanviller*, 1742 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Amanville*, 1756 (Stem. dép. M.). — En patois : *Aumanv'lé*.

Ancienne annexe de la paroisse de Châtel, puis paroisse de l'archipr. de Rombas qui avait Champenois pour annexe et dépendait de l'abb. Saint-Vincent.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie en 1790 du c^{en} de Gravelotte, passa en l'an III dans celui de Lorry-lez-Metz et en 1802 dans le c^{en} actuel. — A pour annexes Champenois et Montigny-la-Grange.

AMBLEMONT, h. c^{ne} de Mouville.

Siège d'un fief et d'une haute justice mouvant du roi de France à cause de la prévôté de Briey (1682, dénomb. 16 mars). — Était annexe de la paroisse de Mouville (dioc. de Verdun).

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel.

AMELANGE, h. c^{ne} de Hauconcourt. — *Amelange*, 1404 (list. des vill.). — *Hamelange*, 1453 (inv. des tit. de Lorr. sup. p. 83). — *Amilange*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Amlange*, 1610 (Fab. territ. met.). — *Amelange*, 1618 (Journ. J. Bauch.).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Était annexe de la paroisse de Hauconcourt.

AMNÉVILLE, h. c^{ne} de Gandrange, à droite de l'Orne. — *Amevelli villa*, 1075 (fond. de Saint-Thiéb. D. Cal. III, pr. xxvii). — *Amevella*, 1236 (abb. Just. hist. de M. t. III, pr. p. 191). — *Ameleville*, 1264 (fonds de Malte, inv. l. x). — *Amevieville*, 1341 (inv. des tit. de Lorr. III, 234). — *Amevieville*, 1362 (fonds de Malte, inv. l. x). — *Amevieville, Amenevieville*, 1404 (list. des vill.). — *Amevievilla, Armevievilla, Amnevilla*, 1544 (pouillé de M.). — *Amneviller*, 1680 (arch. départ. dénomb.). — *Hameviller*, 1750 (terr. abb. Just.). — *Amevieville ou Ménevieville*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Amneville ou Ménevieville* (dict. Viv.). — En patois : *Aumneville*.

Fief mouvant du duché de Bar et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1679, dénomb. 29 nov.). — Paroisse de l'archipr. de Rombas; Gandrange en dépendait pendant 6 mois de l'année et de la paroisse de Vitry pendant les 6 autres mois.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Florange (distr. de Thionville) et passa en 1802 dans le c^{en} de Thionville.

AMPACH, mⁱⁿ, c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold. — *Ampach ou Hambach* (dict. Viv.).

ANCERVILLE, c^{ne} de Pange, sur la Nied française. — *Ancervilleirs*, 1320 (chap. cath. s. l'an.). — *Ancerville*, 1390 (cart. Vill. t. II, f^o 68 v^o). — *Ancerville*, 1476 (cart. év. de M. t. IV, p. 19). — *Ancerville-sur-Nied*, 1485 (*ibid.* t. VIII, p. 7). — *Ensserville*, 1500 (Journ. J. Aubr.). — *Ansvillers, Ancerviller, Ancervilla, Anseviller*, 1544 (pouillé de M.). — *Encerville*, 1587 (Journ. F. Buffet). — *Ancervil*, 1631 (Journ. D. Floret). — En patois : *Ansevievle*.

Fief mouvant de toute ancienneté de l'évêché de Metz, dépendant de la seigneurie du Ban-Saint-Pierre (1681, dénomb. 8 juillet). — Ancienne forteresse féodale dont il subsiste des restes considé-

rables. — Paroisse de l'archiprêtré de Varize qui avait Lemud pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év. — Fut, en 1790, le chef-lieu d'un des huit cantons du distr. de Morhange; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Rémy, et en 1802 dans celui de Pange. — A pour annexes la ferme d'Otry et le moulin.

ANCIEN-MOULIN, f. c^{de} de Monterhausen.

ANCILLON, f. c^{de} d'Augny, plus ordinairement appelée *Château-Bas*.

ANCV-LEZ-SOLGNE, h. c^{de} de Solgne. — *Anceiacum*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Anceiæ*, 1139 (*ibid.* bulle du pape Inn. II, AA. 2). — *Ansuit-de-leiz-Soigne*, 1404 (liste des vill.). — *Ancy delez Solgne*, xv^e s^e (chron. Mes.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et dép. de la seign^{rie} de Landonvillers (1681, dénombr. 17 sept.). — Était annexe de la paroisse de Solgne.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz, cout. de Saint-Mihiel. — Commune après 1790, Ancy fut réuni par décret du 20 février 1810 à celle de Solgne.

ANCV-SUE-MOSELLE, c^{de} de Gorze. — *Anceyium*, 1140 (abb. Saint-Vinc. donat. liasse Clat. Saint-Germ.). — *Ancei*, 1178 (abb. Saint-Vinc. c. 5, bulle du pape Alex. III). — *Ancheium*, 1181 (*ibid.* ch. de Bertram, év. de M.). — *Anceyium*, 1192 (*ibid.* bulle du pape Célest. III). — *Acey*, 1199 (*ibid.* liasse Ancy). — *Ancen*, 1201 (ch. abb. Saint-Clém. s. Pan.). — *Ancy*, *Ancy*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *La Maladerie d'Ancy*, 1401 (P. Ferry, obs. séc. II, f^o 191 r^o). — *Ancey*, 1404 (liste des vill.). — *Ansy-sus-Muzelle*, 1443 (sauf-cond. hist. de M. pr. V, 426). — *Ancey*, 1540. — *Anceyium*, *Ancey*, 1544 (pouillé de M.). — *Le ban de Chastel à Ancy*, 1545 (chron. J. Le Goul.).

Ancien domaine du temporel de l'évêché; faisait partie des quatre mairies du Val-de-Metz. — Le ban-lief Saint-Paul-d'Ancy, propriété du chap. de la cath. de Metz, mouvant du roi de France et était le siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 2 janv.). — Paroisse de l'archipr. du Val-de-Metz qui dépendait de l'abb. Saint-Vincent de Metz et avait pour annexes Rongneville, le Chêne, Dornot et la Folie.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. seigneurial de Vic, cout. de l'évêché. — Fit partie du c^{de} de Gorze dès sa création en 1790. — A pour annexes le Chêne, Narien et Rongneville.

ANDERNY, c^{de} d'Audun-le-Roman. — *Andreny*, 1282

(terr. de Saint-Pierr^t, f^o 144 v^o). — *Andreny* 1418 (*ibid.* f^o 97 r^o). — *Andreny*, 1439 (Chan. rég. liasse Anderny). — *Andernay*, 1494 (inv. des tit. de Lorr. III, 265). — *Anderney*, 1576 (abb. Vill. R. 9). — *Andreny*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Anderni*, 1628 (abb. Saint-Pierr^t, terr. f^o 11 r^o). — *Andernye*, 1682 (dénombr. 19 juillet). — En patois : *Andreni*.

Fief lorrain dép. de la prévôté de Briey, comprenant la maison forte, la haute justice, etc. (dénombr. de 1522, inv. de Lorr. III, p. 270). — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse (1749, de Mail.). — Paroisse du dioc. de Trèves, archipr. de Bazeilles.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du c^{de} de Xivry-le-Franc; passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui de Circourt, et en 1802 dans celui d'Audun-le-Roman.

AN-DER-STRASSE, maisons isolées, c^{de} de Barenthal.

ANDREHEIM, anc. m^{ie}, sur le ban de Munsthal (1681, dénombr. 22 déc.).

ANECKERSMÜHL, EIDENHEMMERMÜHL ou PALEIMÜHL, c^{de} de Soucht.

ANGEVILLERS, c^{de} de Cattenom. — *Ansheresvilla*, 926 (cart. moy. Rhin, p. 229). — *Autweiler*, 975 (*ibid.* cciv). — *Ansieviller*, 1236 (abb. Just. hist. de M. III, pr. 190). — *Anrivillers*, 1345 (cart. Vill. t. II, f^o 158). — *Anrvillein*, 1380 (abb. Vill. f^o 5). — *Anceviller*, 1544 (pouillé de M.). — *Anseweiler*, 1572 (dioc. Luxemb. Berth. VIII, 40). — *Angevill*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Anseweiler*, 1606 (pouillé de M.). — *Angeviller*, 1693 (terr. du ban). — En allemand : *Anseweiler*.

Siège d'un fief, d'une justice et d'une métairie franche mouvant du roi de France à cause de sa prévôté de Thionville (1708, dénombr. août). — Paroisse de l'archipr. de Thionville, dép. du chap. de la cath. de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Florange, puis, sous l'organisation de l'an III, de celui d'Oëtrange, et en 1802, de celui de Cattenom.

ANOUX, c^{de} de Briey. — *Aunou*, xv^e siècle (chron. J. Huss.). — *Alhoew devant Briey*, 1437 (chron. doy. de Saint-Thiebaut). — *Anowe*, 1489 (Journ. J. Auhr.). — *Anoult*, *Anoul*, 1519 (Chan. rég. censier, p. 8 et 37). — *Anou*, xvii^e siècle (Lotli. sept.). — *Anould*, 1669-1670 (arch. départ. E. 224). — *Anoud*, *Anoulx*, 1689 (dom. Barr. t. I et II). — *Aunoux*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Aunou*.

Siège d'une justice haute, moyenne et basse appartenant au chap. de Trèves (1749, de Maill. Barr.). — Était annexe de la paroisse de Mairy.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du c^m de Norroy-le-Sec et passa en 1802 dans celui de Briey. — A pour annexes Mancieulles et l'ermitage de Saint-Saumont.

ANOUX-LA-GRANGE, vill. c^m de Jouaville. — *Aunoux-la-Grange*, 1514 (chron. Ph. de Vign.). — *Aulnou-la-Grange*, 1682 (dénombr. 18 janv.). — *La Grange-d'Aulnou*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Anoux-la-Grange* ou *Aunoux*, autrefois *Aulnoy-la-Grange*, 1779 (Dur. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant de la châtell. et baronnie d'Apremont (1682, dénombr. 18 janv.). — Était annexe de la paroisse de Jouaville.

Autrefois Lorraine, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel.

ANTILLY, c^m de Vigy. — *Antiley*, 1297 (fonds de Malte, inv. liasse BB.). — *Antillon*, 1424 (arch. départ. B. 37). — *Antilley*, 1435 (chap. cath. s. l'an.). — *Antillei*, 1474 (abb. Saint-Vincent, comp. de recet.). — *Antelley*, 1493 (Journ. J. Aubr.). — *Antely*, 1641 (Journ. J. Bauch.). — *Anthilly*, 1756 (Stem. dép. M.). — En patois : *Anc'hi*.

La voverie d'Antilly, Argancy et Olgy formait une seigneurie. — Siège d'une haute, moyenne et basse justice, 1681 (dénombr. 30 déc.). — Était annexe de la paroisse d'Argancy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie en 1790 du canton d'Argancy (distr. de Metz); sous l'organisation de l'an III, devint le chef-lieu d'un des soixante-cinq cantons du département, lequel comprenait les communes de : Antilly-et-Buy, Argancy-et-Olgy, Chailly-et-Champion, Charly-et-Paouilly, Ennery-et-Mancourt, Faily, Flévy-et-Chelaincourt, Malroy, Méchy, Ruggy, Ruppigny et Trémery; passa en 1802 dans le canton de Vigy. — A pour annexe Buy.

ANTILLY (RUISSEAU D'). — Prend sa source sur le ban de Méchy, commune de Sanry, traverse ce village, Antilly, Ruggy, commune d'Argancy, sur une longueur de 5 kilomètres 560 mètres, et se jette dans la Moselle.

ANZELING, c^m de Bouzonville, sur la Nied. — *Anzedinges*, 1272 (abb. Vill. cart. t. I, N. 1). — *Anseldingen*, *Anselningen*, 1594 (dév. Th. Alix). — *Anselingen*, 1604 (abb. Bouz. échange, s. l'an.). — *Lingen*, 1680 (arch. départ. dénombr. s. l'an.). — *Anseling* (carte Cass.). — En allemand : *Anselingen*.

Fief lorrain, sous la prévôté de Sierck (dén. Th. Alix). — Était annexe de la paroisse de Freistroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bouzonville dès sa création en 1790. — A Edling pour annexe.

ANZELING (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. de la c^m d'Anzeling et se jette dans la Nied.

AOUAY, h. c^m de Villers-Stoncourt. — *Aury* ou *Awery*, au ban Saint-Pierremont, 1445 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 565). — *Aury*, 1565 (fonds de Malte, inv. liasse FF.). — *Abris*, 1572 (inv. des tit. de Lorr. VI, 120). — *Albritch*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Avrich* ou *Ongerange*, 1631 (inv. des tit. de Lorr. VI, 61). — *Auri*, 1681 (dénombr. 8 juill.). — *Oby*, 1701 (fonds de Malte, déclar. de biens). — *Avrich*, 1718 (ord. de Lorr. t. II, p. 174). — *Aoury alias Ongerange*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Aury*, 1756 (carte Yang.). — *Ury* ou *Oury*, 1756 (D. Cal. Not. Lorr.). — *Oury*, 1781 (fonds de Malte, déclar. de biens). — *Aevry* (carte Cass.). — *Aoury* ou *Awry* et *Saint-Pierre*, 1825 (tabl. Par.). — En patois : *Ouri*.

Un des villages du Ban-Saint-Pierre. — Était annexe de la paroisse de ce nom.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

Commune après 1790, Aoury et Villers-Stoncourt, son annexe, furent réunis en 1812 à celle de Chanville; mais une ordonnance du 12 janvier 1833 sépara Chanville, érigé en mairie, et donna Villers-Stoncourt pour chef-lieu à l'ancienne commune.

APACH, c^m de Sierck. — *Aspach*, 1196 (abb. Sturz. ch. confirm.). — *Appach*, xvii^e siècle (dom. Lorr.). — *Opach*, 1682 (dénombr. 16 oct.). — *Aspach*, 1756 (Stem. dép. M.).

Dépendait de la paroisse de Perl et du chap. de la cath. de Trèves.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, dès 1790, du canton de Sierck. — Commune au commencement du siècle, Apach fut uni par un décret du 30 mars 1812 à celle de Kirsch-lez-Sierck; mais une ordonnance du 12 janvier 1833 a séparé de nouveau les deux communes.

APACH (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. d'Apach. — *Rivus Aspach*, 1196 (abb. Sturz. ch. conf. D. Cal. VI, 22, LXVII).

ARBRE-VERT (L'), guinguette, c^m de Sarreguemines.

ARGANCY, c^m de Vigy, sur la Moselle. — *Archanciacum*, 1210 (chron. met. D. Cal. I. pr. LXXVIII). — *Arkancey*, 1224 (abb. Vill. H. 15). — *Arcancey*, 1307 (arch. h. de V. appel au Saint-Siège). — *Ercancey*, 1373 (chap. cath. s. l'an.). — *Ercansey*, xv^e s^e (chron. Prail. et Ph. de Vign.). — *Ar-*

chancey, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.) — *Erquancey*, 1404 (liste des vill.). — *Arcancey-sur-Mozelle*, *Archancey*, 1435 (chap. cath. s. l'an.). — *Archancey*, *Arcancey*, *Arrancey*, 1544 (pouillé de M.). — *Argansy*, 1633 (Journ. J. Bauch.). — *Argansi*, 1636 (*ibid.*). — *Algancey*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Ercanci*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cath. de Metz (1681, dénomb. 2 janv.). — Paroisse de l'archipr. de Noisseville qui avait pour annexes Antilly, Buy et Olgy et dépendait d'abord de l'év. de Metz, puis du chap. de la cathédrale.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Forma toujours avec Olgy une communauté. — Fut érigé en chef-lieu d'un des douze cantons du district de Metz, en 1790; passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui d'Antilly et, en 1802, dans celui de Vigy. — A pour annexes Rugy, Olgy, le moulin et le bac d'Olgy.

ARGANCY (RUISSEAU D'). — Prend sa source au bois de Faily, traverse les communes d'Argancy et de Charly sur une longueur de 4 kilomètres et se jette dans la Moselle.

ARLON, chef-lieu du Luxembourg belge.

Siège d'un doyenné de l'archidiaconé de Longuyon, dont dépendaient Longwy, Herserange et Villers-la-Montagne, communes du département de la Moselle.

ARNET, mⁱⁿ, c^{ne} d'Erching.

ARNSBERG, m^{ne} forestière, c^{ne} d'Eguelshardt.

ARNSBERG (LE GRAND), c^{ne} de Bærentbal. — Ruines d'un château féodal du XII^e s^e. — *Arnsperg*, 1332 (Herzog, Edels. chron. VI, 210).

Désigné par la carte de l'État-major (n^o 54) sous la mention de *château ruiné*.

ARAINCOURT, c^{ne} de Faulquemont, près de la Rotte. — *Harencurtis*, 933; *Hareincourt*, 977 (abb. Saint-Pierre, ch. de conf. des emp. Othon). — *Ornestroff*, 1460 (cart. év. de M. t. IV, p. 20). — *Araincourt*, 1544 (pouillé de M.). — *Areincourt*, xvii^e s^e (episc. met. temp.). — *Hermestroff*, 1681 (dén. abb. Long.). — *Arracourt*, 1770 (pouillé de M.). — En patois : *Harainco*. — En allemand : *Armestroff*.

Était annexe de la paroisse de Lesse.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. seigneurial de Vic, cout. de l'év. — Fit partie en 1790 du canton de Thicourt, puis passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui de Heryny et, en 1802, dans celui de Faulquemont. — A pour annexes le moulin de Bouligny, le moulin Neuf et le moulin de Bésémille.

Moselle.

ARRET, mⁱⁿ sur la Grune, c^{ne} de Boismont.

ARRIANCE, c^{ne} de Faulquemont. — *Argenza*, 1180 (abb. Longev. conf. des biens). — *Ayriance*, 1276 (P. Ferry, obs. séc. I, n^o 258). — *Orriens*, 1561 (abb. Saint-Pierre, acte d'éch.). — En patois : *Ariance*. — En allemand : *Argensgen*.

Fief lorrain acquis en 1457 par le chap. de la cath. de Metz (inv. des tit. de Lorr. X, 89).

Annexe, jusqu'en 1753, de la paroisse de Heryny et érigé en paroisse de l'archipr. de Haboudange, à la collation du chap. de la cath. de Metz.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Thicourt en 1790, de celui de Heryny en l'an III et du canton de Faulquemont en 1802.

ARRY, c^{ne} de Gorze. — *Arès*, 1130 (abb. Saint-Symph. ch. Étienne de Bar). — *Areium*, 1139 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Arium*, 1192 (*ibid.*). — *Arèies*, *Arey*, *Arès*, 1214 (pouillé de M. portef.). — *Aurey*, 1360 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Arrey-sus-Mezelle*, 1385 (inv. des tit. de Lorr. II, 147). — *Arey*, 1421 (arch. h. de V. AA, 27, traité de paix). — *Airy*, 1424 (*ibid.* AA, 14, lettre du prévôt de Preny). — *Airy*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Ary*, 1544 (pouillé de M.). — *Arrée*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Arrig*, xvii^e s^e (Fabert, territ. met.). — *Arraye*, 1691 (abb. Saint-Symph. liasse Arry). — *Arrygg* (carte Cass.).

Fief siège d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du marquisat de Pont-à-Mousson. Les bans Saint-Pierre et Burtomay, enclavés dans le ban d'Arry, relevaient du comté d'Aprémont (1683, dénomb. 3 juillet). Il y avait encore à Arry une justice lorraine dépendant de la seigneurie de Mardigny (1681, dénomb. 12 déc.). — Au XII^e siècle, Arry possédait une chapelle annexe de Maricelles, qui fut érigée plus tard en paroisse de l'archiprêtre de Mousson à la nomination de l'abbé de Saint-Arnould de Metz.

Autrefois Barrois, baill. de Pont-à-Mousson, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Corny, en l'an III de celui d'Augny et en 1802 de celui de Gorze. — A pour annexes Voisage et la Lobe.

ARS-LAQUENEY, c^{ne} de Pange. — *Ars*, 1128 (chap. cath. s. l'an.). — *Arcus juxta Columbiens*, 1307 (arch. h. de V. AA, 27, appel au Saint-Siège). — *Ars de leis Bourny*, 1357 (P. Ferry, obs. séc.). — *Airs de leis Coulebey*, 1404 (liste des vill.). — *De Arcubus vulgo Ars lez Quenexy*, 1444 (pouillé de M. Portef.). — *Airs lui Quenexy*, 1487 (Journ. J. Aubr.). — *Ars des Genetaires*, xv^e s^e (chron. Jac.

Hus.) — *Airs la Quenexey*, 1518 (chron. Ph. de Vign.). — *De Arcubus prope Columbey*, 1544 (pouillé de M.). — *Ars les Cunery* (carte Cassini). — En palois : *À lai Quenchi*.

Était siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. — Paroisse de l'archipr. de Noisseville qui avait pour annexes Aubigny, Chanzy, la Grange-aux-Bois, Jury, Marilly et Mercy-le-Haut, et qui dépendait du chap. de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fut, lors de l'organisation de l'an III, chef-lieu d'une des 65 municipalités cantonales du dép^l, laquelle comprenait : Ars-Laquenexy, Colligny, Colombey, Courcelles-sur-Nied, Flaville, Frouligny, Jury, Laquenexy, Maizery, Marsilly, Mercy-le-Haut, Mont, Montoy, Ogy, Pange, Pont-à-Chaussy, Puche, Retonféy, Saint-Agnau, Silly-sur-Nied et Villers-Laquenexy. — Fit partie, en 1802, du c^o de Pange. — A pour annexe la ferme de Chanzy-la-Horgne.

ARS-SUR-MOSELLE, c^o de Gorze. — *Villa Ars in pago et comitatu Metense*, 881 (ch. don. abb. Saint-Arn.). — *Arcus in pago Mosellensi, in comitatu Scarponense*, 889 (abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Arcs in comitatu Metensi vel Scarponensi*, 893 (abb. Saint-Arn. T. c. 3, ch. de l'emp. Arn.). — *Ars*, 893 (abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Ars*, 949 (*ibid.*). — *Ars*, 979 (abb. Sainte-Gloss. ch. Th. év. de Metz). — *Ars*, 1049 (conf. d'Ars H. L. pr. IV, 443). — *Airs*, 1308; *Airs-sur-Mozelle*, 1360 (chap. cath. s. l'an.). — *Ars*, 1401 (*ibid.*). — *Ars*, xv^e s^e (chron. de Ph. de Vign.). — *La ville d'Ars-sur-Mozelle, la ville d'Ar*, 1401 (H. B. p. 523). — *Ars*, 1401 (chap. cath. s. l'an.). — *Airs-sus-Muzelle*, 1409 (arch. h. de V. acte de donat.). — *Ark*, 1413 (*ibid.* AA, 16, traité de paix). — *Ars-sur-Muzelle*, 1430 (cart. év. de Metz, III, 189). — *Aix, Aix-sus-Moselle*, 1434 (chron. doyen de Saint-Thiéb.). — *Ais, Ais-sus-Moselle*, 1440 (*ibid.*). — *De Arcubus supra Mosellam*, 1544, (pouillé de M.). — *Arth*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Az-sur-Moselle*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Arches-sur-Moselle au Val de Metz*, xviii^e s^e (D. Cal. not. Lorr.).

Une des quatre mairies du Val de Metz, dépendant du domaine temporel de l'évêque de Metz. — L'abb. Sainte-Glossinde était, en 1681, seigneur justicier haut, moyen et bas à Ars-sur-Moselle pour le ban Sainte-Glossinde, et le chapitre de la cathédrale de Metz pour le ban Saint-Paul (1681, abb. Sainte-Gloss. liasse xx, 6, et arch. départ. B 73, dénombr. 2 janvier). — Paroisse de l'archipr. du Val de Metz, qui avait pour annexe la cense de Mance et dépendait de l'abbaye Sainte-Glossinde.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. seigneurial de Vic, cont. de l'évêché. — Fit partie en 1790 du canton de Moulins, en l'an III de celui de Rozérieulles et en 1802 de celui de Gorze. — A pour annexes les moulins de Mance, les usines de Saint-Paul et Saint-Benoit-le-Brûlé, la Noue, le Foulon et Marival, anciennes papeteries.

ASPELT, RUISSEAU. — Voy. GANDREN (RUISSEAU DE).

ASPICH ou DASPICH, f. et mⁱⁿ, c^o de Florange. — Voy. DASPICH.

ATELIERS (LES), c^o de Montigny-lez-Metz. — Ateliers de construction du chemin de fer de l'Est.

ATELIERS (LES), usines, c^o de Saint-Avold. — Dépôt de charbon (carte Ét.-maj.). — Magasin de houilles Dupout, 1854 (tabl. des distances).

AUBE, c^o de Pange. — *Aubes*, 1324 (arch. h. de V. AA, 13, quit.). — *Aube*, 1408 (fonds de Malte, inv. liasse Z). — *Albe*, 1421 (cart. év. de M. t. I, p. 175). — *Albes*, 1429 (arch. h. de V. AA, 23, lett. de défi). — *Aube-en-Salnoy, Abe-en-Salnoy*, 1473 (*ibid.* ban de tréf. Célest.). — *Aube-en-Salnois*, 1491 (*ibid.*). — *Alba, Alben*, 1544 (pouillé de M.). — *Ahb*, xvii^e s^e (carte Tass.).

Fief mouvant du roi de France et siège d'une justice haute, moyenne et basse, avec signe patibulaire à quatre piliers (1681, dénombr. 2 janvier).

Annexe de la paroisse de Beux, Aube fut érigée le 24 septembre 1763 en paroisse de l'archiprêtre de Varize, avec Basse-Beux pour annexe. — Cette paroisse dépendait du chapitre de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, en partie baill. de Metz et baill. seigneurial de Vic, cont. de Metz et de l'évêché. — Fit partie en 1790 du canton d'Ancerville, en l'an III de celui de Bémilly et en 1802 de celui de Pange. — A pour annexes la Cour-d'Aube (ferme) et le Moulin.

AUBE (LE PRIEURÉ D'), de l'ordre de Cîteaux. — *Prioratus Beatæ Mariæ de Alba*, xiii^e siècle (chap. cath. s. l'an. 1201). — *Notre-Dame d'Aube*, 1516 (ms. de Senones, f^o 56).

Ce prieuré fut réuni à la mense du chapitre de la cathédrale de Metz.

Le prieuré est transformé en ferme. L'église, du xii^e siècle, est devenue l'église paroissiale d'Aube.

AUBE (RUISSEAU D'). — Prend sa source dans l'étang d'Aube, traverse les communes d'Aube et de Sanry-sur-Nied sur une longueur de 7 kilom. et se jette dans la Nied française.

AUBECOURT, h. c^o de Bémilly, sur la Nied française. — *Aulbecourt*, 1564 (abb. Saint-Vincent, liasse Courcelles). — *Aubecourt*, 1631 (Journ. D. Floret).

— *Aubecourt-la-Grande*, 1685 (dénomb. du 31 anv.). — *Aubecourt*, 1770 (pouillé de M.). — *Uebécourt* (carte Cass.). — En patois : *Aubco*.

Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. — C'était une annexe de la paroisse de Herny.

Autrefois Trois-Évêchés, en partie baill. de Metz et baill. seigneurial de Vic, cout. de Metz et de l'Év. — Fit partie du canton d'Ancerville en 1790, de celui de Rémilly sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans celui de Pange. — Commune jusqu'en 1813, où il fut réuni à Rémilly.

ABBECOURT, anc. f. — Annexe de la par. de Ham-sous-Varsberg, xvii^e s^e (pouillé de M.).

ABBIGNY, chât. et f. c^{on} de Coincy. — *Olbigny*, xv^e s^e (censier Claris.). — *Aubigny*, 1426 (arch. h. de V. AA, 23, lett. de défi). — *Abigney*, 1495 (Journ. J. Aubr.). — *Aubigny*, 1577 (abb. Saint-Vincent, dîmes, liasse Altroff). — En patois : *Aubn*.

Fief mouvant du roi de France et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1682, dénombr. 4 déc.). — Était annexe de la paroisse de Colombcy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

ABBIGNY (RUISSEAU D'). — Il prend sa source dans l'étang d'Aubigny, traverse les communes de Coincy, Montois, Vallières et Saint-Julien-lez-Metz, sur une longueur de 5 kilom., et se jette dans la Moselle.

AUBOUÉ-SUR-L'ORNE, c^{on} de Briey. — *Bauvadius ubi cadit Amentia in Ornum*, xii^e s^e (Virid. com. lim. Rous. pr. p. 11). — *Aubouez*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Abbouey*, xv^e s^e (abb. Sainte-Gloss. liasse Coinville). — *Abouwey*, xv^e s^e (chron. Jac. Hus.). — *Abowels*, 1444 (chron. doyen de Saint-Thiéb.). — *Aubous*, 1456 (inv. des tit. de Lorr. III, 253). — *Abowey*, 1470 (abb. de Saint-Pierre-mont, terr. p. 286). — *Abowels*, 1490 (Journ. de J. Aubr.). — *Aubouwey*, 1503 (abb. de S^t-Pierr^e, terr. p. 39). — *Aubonwey*, 1513 (*ibid.* p. 387). — *Aubouez*, 1514 (*ibid.* p. 95). — *Aubouwey*, 1519 (chan. rég. cens. v^o p. 68). — *Aubouey*, 1583 (inv. des tit. de Lorr. III, 296). — *Auboyez delà l'Veau*, *Aubouye delà l'Veau*, *Auboye*, xvii^e s^e (cens. de Briey). — *Aboué*, xvii^e s^e (carte de Beaul.). — *Aboué*, 1603 (abb. Sainte-Gloss. liasse Coinville). — *Auboye*, 1605 (*ibid.*). — *Aubouwey*, *Auboué*, 1612 (inv. des tit. de Lorr. I, 303). — *Abbouey*, 1616 (abb. Sainte-Gloss. liasse Coinville). — *Auboye*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Aubouy delà l'Veau*, 1661 (arch. départ. E 217). — *Abboué*, 1681 (abb. Sainte-Gloss. dénombr. liasse xx, 6). — *Aubouey deçà l'Veau*, 1689 (dom. Barr. t. I). — *Auboyé*, 1770 (pouillé de M.).

Fief et vœuerie du duché de Lorraine, sous la prévôté de Briey (dénomb. de 1536 et suiv. inv. de T. de L. V, p. III, etc. etc.). — En 1681, l'abbaye Sainte-Glossinde était seigneur justicier haut, moyen et bas à Auboué (abb. Sainte-Gloss. dénombr. liasse xx, 6). — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, dépendant du domaine royal (1689, Dom. Barr.). — L'église paroissiale était à Coinville.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Auboué fit partie en 1790 du canton de Moyeuivre, en l'an III de celui de Valleroy et en 1802 de celui de Briey. — A pour annexes Coinville et le Moulin.

AUCHE, f. c^{on} d'Orny.

AUCUÉ, mⁱⁿ, c^{on} de Corny.

AUCUÉ (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. de Jouy-aux-Arches et de Corny et se jette dans la Moselle.

AUCONVILLE, f. c^{on} de Gorze. — *Hauconville*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Dépendait de la paroisse de Gorze.

AUDUN-LE-ROMAN, ch.-l. de c^{on}, arrond. de Briey. — *Villa Adtantina*, 634. — *Villa Adtantinno*, 636 (test. diac. Grim. cart. moy. Rhin.). — *Avedeur*, 1304 (abb. Vill. cart. A, 19). — *Awdeur*, 1304 (abb. Saint-Pierr^e, terr. f^o 152). — *Audève-le-Romain*, 1681 (inv. des abb. f^o A). — *Audun-le-Roman*, 1762 (carte Lafosse). — *Audeuc-le-Romain*, 1776 (dénomb. du 16 mars). — En patois : *Audeu*.

Haute justice enclavée dans le baill. de Longwy, ressortissant au présidial de Verdun. — Paroisse du doyenné de Luxembourg (diocèse de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Verdun. — Fut en 1790 le chef-lieu d'un des neuf cantons du distr. de Longwy, passa, lors de l'organisation de l'an III, dans le canton d'Aumetz et redevint chef-lieu de canton en 1802. — Ce canton se composait alors, outre les communes dont il se compose aujourd'hui, de Bassompierre, Bertrameix, Boudrezy, Bure, Circourt, Higny, Mainville et Pieunes, qui depuis ont été réunies à d'autres communes du canton, et d'Erzange, qui a été détaché du canton de Thionville, pour lui être rendu, par la loi du 20 avril 1854.

AUDUN-LE-TICHE, c^{on} d'Audun-le-Roman. — *Audieur*, *Audeuc-le-Thieux*, 1389 (cart. de Vill. t. I, C. A. 1). — *Adud*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Audun-la-Tiche*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Teutsch Altheim* et *Teutsch Oth*.

Il y avait une seign^{rie} foncière sous la prév. de Villers-la-Montagne. — Était annexe de la paroisse de Russange (dioc. de Trèves, doy. de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton d'Aumetz lors de l'organisation de l'an III et passa en 1802 dans celui d'Audun-le-Roman. — A pour annexe la ferme de Hirps.

AUDWILLER, h. c^{ne} de Guéblange, sur l'Albe. — *Ottwiller*, 1522 (arch. départ. dénombr. 16 mars). — *Audeville*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Ottwiller* (carte Cass.). — *Anweiler*, *Andweiler*, au x (arr. des cons.). — *Auwillers*, au xi (Colchen, stat. Mos.). — *Audweiler* ou *Audwille*, ou encore *Auwillers* et *Augwillers*, 1825 (tab. Par.). — *Audeville*, *Auwillers*, *Augwillers*, *Audweiler* ou *Augwillers* (dict. Viv.).

Était annexe de la paroisse du Val de Guéblange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. seigneurial de Vic, cout. de l'év. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis 1790. — Commune en 1802; réuni à Guéblange par décret du 1^{er} avril 1811.

AUGNY, 3^e c^{ne} de Metz. — *Aviniago*, 857 (cart. Gorz. tit. 58, p. 76). — *Villa Auniaco*, 1020 (abb. Saint-Symphorien, ch. év. Théod.). — *Equiniacum*, 1058 (*ibid.* ch. c^o Adalb.). — *Auwingney*, 1207 (*ibid.* ch. év. Bert.). — *Arigney*, 1324 (chap. cath. s. l'an.). — *Auwingney*, 1326 (*ibid.*). — *Awegney*, 1331 (*ibid.*). — *Owingney*, 1350 (arch. h. de V. AA, 22, quitt.). — *Awegney*, 1376 (cart. de la cath. de Metz). — *Arigney*, 1400 (chap. cath. s. l'an.). — *Awegney*, xi^e siècle (chron. Ph. de Vign.). — *Owingney*, 1404 (P. Fer. obs. séc. II, 311 v^o liste des impos.). — *Owegney*, 1404 (*ibid.* p. 744). — *Awegny*, 1429 (chron. doyen de Saint-Thiéb.). — *Arignei*, 1455 (chap. cath. s. l'an.). — *Owingney*, 1460 (*ibid.*). — *Awegney*, 1473 (épitap. J. de Hanonville). — *Aringney*, 1489 (Journ. J. Aubr.). — *Owingney*, xvi^e siècle (chron. Cl. Phelip. dans D. Cal. pr. V, p. cxviii). — *Auligneyum*, *Augneium*, *Ogni*, *Aulgnay*, 1544 (pouillé de M.). — *Auwingny*, 1570 (chap. cath. s. l'an.). — *Arèche*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Aungny*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Avigny*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Augnegny*, 1765 (carte Vaug.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1685, dénombr. 16 mars).

Paroisse de l'archipr. du Val de Metz qui avait pour annexes : Châtel-Saint-Blaise, Féy, Grosyeux, Hagneau, Hanau, Noirville, Orly et Prayel. Cette paroisse dépendait de l'abbaye Saint-Symphorien.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut, en 1790, le chef-lieu d'un des douze cantons du district de Metz; resta, lors de l'organisation

de l'an III, siège d'une des 65 municipalités cantonales, qui comprenait les communes d'Arry, Augny, Coin-lez-Cuvry, Coin-sur-Seille, Corny, Cuvry, Féy, Jouy, Lorry, Mardigny, Marieulles, Marly, Montigny-lez-Metz, Pournoy-la-Chétive, le Sablon, Saint-Privat, Sillegny, Vezon, et passa en 1802 dans le 3^e canton de Metz. — A pour annexes les fermes de Château-Bas, Orly, Prayel, Grosyeux, et les ruines de l'ancien château fort de Châtel-Saint-Blaise.

AUGNY-LA-SEILLE (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Augny, traverse les c^{nes} d'Augny et de Cuvry sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans la Seille.

AUGNY-SOUS-GRIMONT, f. c^{ne} de Vany; récemment détruite. — *Aueigney de costé Villers*, 1144 (fonds de Malte, inv. liasse K). — *Ouigney*, 1301 (*ibid.* liasse B). — *Ouigney-les-Vuirney*, 1313 (*ibid.* liasse K). — *Arigney*, 1329 (*ibid.* liasse B). — *Ouigney-dezoub-Grimont*, 1404 (liste des vill.). — *Auegney-soub-Grimont*, 1430 (fonds de Malte, inv. liasse K). — *Auwingny*, 1610 (Fab. terr. met.). — *Ougny-sous-Grimont*, 1682 (dénombr. 6 janvier). — *Augnie-soub-Grimont*, 1710 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Auwingny* (carte Cass.).

Ancien domaine de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem. — Était annexe de la paroisse de Faily.

AUMETZ, c^{ne} d'Audun-le-Roman. — *Tanaltio*, 636 (test. diac. Grim. Cart. moy. Rhin). — *Almas in pago Mathense*, 933 (ch. abb. de Gorze, don.). — *Amez*, 1212 (ch. abb. de Gorze s. l'an.). — *Amez*, 1255 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 294). — *Aimas au Matois en la châtellenie de Longuy*, 1264 (arch. Lux. Mém. Ac. M. 1870, Ahel). — *Aulmetz*, *Ameiz*, 1275 (abb. de Saint-Pierre, terr. f^o 289). — *Ametz*, 1265 (*ibid.* f^o 290). — *Ameis*, 1396 (*ibid.*). — *Ometz*, *Hametz*, 1675 (cart. Vill. 2^e partie, p. 261).

Village de la baronnie de Bassompierre, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 8 juillet); mouvant de la prévôté de Villers-la-Montagne. — Fief lorrain sous la prévôté de Longwy (1589, inv. de Lorr. repr.).

Cure du dioc. de Trèves (doy. de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fut, en 1790, l'un des neuf chefs-lieux de canton du district de Longwy; resta, lors de l'organisation de l'an III, une des 65 municipalités cantonales du département, laquelle comprenait les communes d'Audun-le-Roman, Audun-le-Tiche, Aumetz, Bassompierre, Beuvillers, Boulange, Bure, Crusnes, Errouville, Fontoy, Havange, Malavillers, Rédange, Bussange, Serrouville, Thil, Tressange et Villerupt, et passa en 1802 dans le canton d'Audun-le-Roman.

AUMONT, h. c^o de Norroy-le-Veneur. — *Mons*, 1404 (liste des vill.). — *Almon*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hautmont*, 1779 (Dur. Lor.).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Snivit Norroy-le-Veneur dans ses classements successifs.

AUNOU (LE BAN D'), c^o de Tragny; cense fief relevant du roi de France. — *Daunou*, 1681 (aveux et dénombremments).

AUNY, f. c^o de Faily.

AUTRUX, m. isolée, c^o de Mont-Saint-Martin (Stemer et carte de l'État-major).

AVANCY, h. c^o de Sainte-Barbe. — *Vancey*, *Aivencey*, 1404 (liste des vill.). — *Avancey*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Avancey*, 1514 (chron. Ph. de Vign.). — En patois : *Vanci*.

Était annexe paroissiale de l'abbaye de Sainte-Barbe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie en 1790 du canton de Vry et passa en 1802 dans celui de Vigy. — Commune au commencement du siècle, Avancy fut uni à celle de Sainte-Barbe par décret du 23 mai 1810.

AVEU (LE BAN D'), seigneurie foncière sur le territ. de Jouy-aux-Arches.

AVIGY, h. c^o de Pournoy-la-Grasse. — *Averzei*, 1216 (ch. abb. Saint-Clém.). — *Averzey*, 1239 (*ibid.*). — *Aivreyey*, 1404 (liste des vill.). — *Avegey*, 1414 (inv. des abb. f^o A v^o). — *Affigy*, 1770 (pouillé de M.). — En patois : *Aiegi*.

C'était une annexe de la paroisse de Pournoy-la-Grasse.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Goïn de 1790 à 1802, où il passa dans celui de Verny avec le chef-lieu communal.

AVILLERS, c^o d'Audun-le-Roman. — *Villare*, 952 (pouil. cath. Verd. Rouss. p. 2). — *Aswilre*, 1115 (ch. de fond. de l'abb. de Longev. D. Cal. pr. v). — *Auwillers*, 1282 (inv. des tit. de Lorr. III, 214). — *Anwiller*, 1287 (Tourn. de Chauv.). — *Auwiller*, 1294 (inv. des tit. de Lorr. III, 214). — *Aveller*, 1335 (*ibid.* X, 239). — *Avilley*, 1390 (*ibid.* VII, 185). — *Aviller*, 1405 (*ibid.* III, 246). — *Havillers*, 1455 (*ibid.* III, 250). — *Le chastel et forteresse d'Auwillers*, 1471 (*ibid.* III, 257). — *Auwiller*, *Anwiller*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Aviller en Woivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Villars en Woèvre* (dict. Viv.). — En patois : *Auwlé*.

Fief barrois mouvant de la prévôté d'Étain; siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 1^{er} oct.).

Les seigneurs d'Avillers, qui étaient d'ancienne chevalerie, portaient : *de sable à la croix d'or cantonnée au premier quartier d'une fleur de lys de même* (arm. ms.). — Cure du dioc. de Verdun, doy. d'Amelle.

Autrefois Barrois. — Office et recette de Briey. La justice, moyenne et basse, exercée par les juges du comté de Mercy, relevait d'Étain et de la cour souveraine de Nancy, cout. de Saint-Mihiel.

Avillers était, en outre, le siège d'une haute justice qui fut réunie à celle de Mercy lors de l'érection de cette seigneurie en baronnie. — Fit partie en 1790 du canton de Xivry-le-Franc, en l'an III de celui de Circourt et en 1802 de celui d'Audun-le-Roman.

AVAIL, c^o de Briey. — *Oriulmarum*, 1096 (fond. de Saint-Pierr^t, D. Cal. pr. III, p. xxxvi). — *Awerey*, 1363 (arch. h. de V. 21, quit.). — *Aprvil*, *le grant gaignaige à Aprvil*, xv^e s^e (ped terr. de Saint-Pierr^t, f^o 39). — *Awerey*, 1518 (chron. Ph. de Vign.). — *Aவில்*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Avey*, xvii^e s^e (carte de Cass.). — *Avey*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En patois : *Aivri*.

Le roi y était seul seigneur. — Paroisse de l'archiprêtre de Rombas, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Pierremont.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Briey dès sa création, en 1790. — A pour annexes la Cense-Navet, la Chapelle-aux-Bois, Fillières-la-Grange, Saint-Pierremont et la Tuilerie.

AV, c^o de Vigy, à droite de la Moselle. — *Ayey*, 1345 (inv. des tit. de Lorr. III, 152). — *Aiey*, 1493 (épitap. de P. Baudoche). — *Aye*, xv^e s^e (chron. J. Chât.). — *Aiey*, *Ay-sus-Muzelle*, 1511 (chron. Ph. de Vign.). — *Areceyum*, *Aytyum*, *Alieyum*, *Ayeyum*, *Aey*, 1544 (pouillé de M.). — *Aey*, 1553 (Siège de Metz, par Salignac). — *Ayy*, 1686 (Journ. J. Bauch.).

Fief mouvant de la seigneurie de Boulay (1357. inv. des tit. de Lorr. VI, 74). — En 1681, ce fief mouvant du roi de France était siège d'une justice haute, moyenne et basse, et il dépendait de la seigneurie de Châtel-Saint-Blaise (dénomb. 5 déc.). — Paroisse de l'archiprêtre de Rombas, qui avait pour annexes Flévy, Montrequienne et Trémery.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie en 1790 du canton d'Argancy, en l'an III de celui d'Antilly, et passa en 1802 dans celui de Vigy. — A pour annexe le moulin d'Ay.

AV, village détruit près de Metzeresche (Tess. hist. Thionv. p. 432 et suiv.).

B

BACHMÜHL, m^{re} sur la Rosselle, c^{re} de Hombourg. — *Bachmühl*, 1140 (cb. abb. de Saint-Avold, Meur. hist. év. de Metz, p. 401).

BÉRENTHAL, c^{re} de Bitche, sur le Zinzelsbach. — *Bereudal unter Ramenstein*, 1318 (ch. de Sturzelbronn, p. 162). — *Bernthal*, 1592 (Herzog. Edels. chron. III, 62). — *Berenthal*, 1755 (atl. de Bitche, f^o 165). — *Berend'hal*, an 11 (act. ét. civil). — *Bærendthal*, an 11 (ibid.). — *Behrenthal*, an XII (ibid.). — *Barentha*, an XIII (ibid.). — *Bernthal* (dict. Viv.).

Appartenait au diocèse de Strasbourg. — Ce village faisait, avant le xvi^e siècle, partie de la baronnie de Lichtemberg (Alsace). — Lors du partage des biens de la maison de Deux-Ponts-Bitche, en 1606, il fut attribué au comte de Hanau. Bärenthal fut réuni au département de la Moselle en 1792, et il fit partie du canton de Bitche depuis l'an III. — A pour annexes Philipsbourg, Rosselhoff, Ober-Mühlthal et Unter-Mühlthal, Daxhoff, Fischerhoff et Reinertshoff. Leitselthal et Liesbach, Banstein, les châteaux de Falkenstein et d'Armsberg, Mambach, Katzenthal, Mattenthal, Gauxberg, Schweitzerhoff, Schlangenthal, Schwarzenberg, Ramstein, Reteli, Schmalenthal, Thalhaeuseln, Kundsihoff, Frohnacker.

BAFFORT, cense ruinée, c^{re} de Bertrange, qui dépendait de la seign. de ce nom (1682, dénombr. 31 août).

BAGATELLE (LA), m^{re} de plaisance, c^{re} de Devant-les-Ponts.

BAGNEUX, f. c^{re} de Vernéville. — *Baignues*, *Baignels*, 1280 (fonds de Malte, inv. liasse B). — *Baigneul*, 1290 (inv. des tit. de Lorr. I, 456). — *Baigneux-sur-Genivaux*, xvi^e s^e (P. FERR. obs. séc. t. II, p. 470). — *Baigneulf*, 1516 (décl. des fiefs, ms. de Senones d. Metz anc. v^o Baudoche). — *Bailleuf*, 1594 (dén. s. l'an.). — *Bagneulx*, 1635 (Journ. J. Bauch). — *Bagneuf*, 1722 (carte Bugn. dioc. Mett.). — *Baigneux*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Bigneuf*, 1762 (carte Lafosse). — En patois : *Baigneu*.

Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. — Village de la terre de Gorze. — Était annexe de la paroisse de Vernéville.

Autrefois Trois-Évêchés, terre de Gorze, baill. et cout. de Metz.

BAILLE-EN-HAUT, m^{re} isolée, c^{re} de Vallières.

BALLERING, h. c^{re} de Holving. — *Balderinga*, 1294 (ch. abb. Wernerswiller, Croll. orig. Bipont. II, 224). — *Ballerigen*, 1594 (dén. Th. Alix). —

Baltring, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Balring*, 1779 (Dur. Lorr. III, 26). — *Balrein* (carte Cass.).

Village du val de Holving (Lorraine). — Il appartenait au comté de Puttelange, ressortissait au baill. de Sarreguemines et suivait la cout. de Lorraine.

Était annexe de la paroisse de Holving. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis la création de ce canton, en 1790.

BAMBESCH-MÜBL, m^{re} sur la Nied allemande, c^{re} d'Altwiller.

BAMBIDERSTROFF, c^{re} de Faulquemont. — *Bumbiderstorf*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens). — *Buderstorf*, 1121 (ibid.). — *Budestroff*, 1180 (ibid. bulle d'Alex. III). — *Butrestroff*, 1210 (ibid.). — *Bouderstorf*, 1271 (ibid.). — *Budersdorff*, 1288 (ibid. engag. des biens). — *Buedestorff*, 1308 (ibid. s. l'an.). — *Bambuderstorf*, 1357 (ibid.). — *Boubuderstorf*, 1544 (pouillé de M.). — *Baumbiderstorf*, 1555 (inv. des tit. de Lorr. IV, 141). — *Baumbiedersstorf*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bambidestorff*, 1614 (abb. Longev. s. l'an.). — *Baumbidestorff*, 1633 (ibid.). — *Baumbiderstorf*, 1671 (ibid.). — *Baumbiedersdorff*, 1673 (ibid.). — *Bambiederstorf*, 1687 (ibid.). — *Baumbidestorff*, 1694 (ibid.). — *Baubiderstorf*, 1702 (terr. de Rrouck). — *Bambidestorff*, 1710 (abb. Longev. s. l'an.).

Bambiderstorf fut cédé par l'Impératrice-Reine le 16 mai 1779 et mis dans le hailliage de Bonlay; roint. de Luxembourg. — Paroisse de l'archiprêtre de Saint-Avold dépend. de l'abb. de Longeville-lez-Saint-Avold. — Au xviii^e siècle, le curé de Bambiderstorf portait le titre d'archiprêtre de Saint-Avold (arch. comm. FF, 1).

Il fut compris en 1790 dans le canton de Longeville-lez-Saint-Avold et passa en 1802 dans le canton de Faulquemont. — A pour annexes Guinkenmühl (moulin), le moulin Neuf, Kettensborn (anc. moulin) et les chapelles de Sainte-Marie et de Saint-Christophe.

BAMBIDERSTROFF (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Bambiderstorf, traverse cette commune et celles de Vigneulles (Haute et Basse) et de Guinglange, sur une longueur de 9 kilomètres, et se jette dans la Nied allemande.

BAMBÛSCH, anc. forêt domaniale aliénée et défrichée, c^{re} de Pontpierre.

BAN. — Voy. le nom des BANS.

BAN ANDROUIN (LE), siège d'une seigneurie, territ. d'Hannonville-au-Passage, 1682 (dénombr. du 26 août).

BAN DE LA ROTTE (LE), anc. communauté du duché de Lorraine, fief de l'évêché.

Elle comprenait Xousse ou Xuisse (Suisse), Brulange et Thonville (1594, dénombr. Tb. Alix). — Ce ban fut cédé au roi de France en vertu du traité de Paris du 21 janvier 1718 (ord. de Lorr. t. II, p. 174) et fut alors compris dans la province des Trois-Évêchés; il forma une division du pays Messin qui resta composée de Brulange, Suisse et Thonville (1756, Stem. dép. M.).

Le Ban de la Rotte était le siège d'une justice moyenne et basse (1689, terr. du Ban, arch. départ. E 47) et d'une seigneurie mouvant de toute ancienneté de l'évêché de Metz, de laquelle dépendaient les villages de Bertraing, Chémery, Conthil, Craincourt, Destry, Lesse, Suisse, Thicourt et Vintrange, les moulins de Sainte-Croix, près de Brulange, et de Guettepouille, près de Suisse (1683, dénombr. 26 mars). — *Ban de la Rotte*, 1758 (D. Cal. not. Lorr.).

BAN DES TREIZE, c^{tes} de Metz et voisines.

Comprenait, jusqu'en 1790, les parties les plus voisines de l'enceinte de la ville, sur lesquelles s'étendait l'autorité des magistrats municipaux, sur le territoire des communes actuelles de Magny, Borny, Plantières, Saint-Julien, Vallières, Malroy, Woippy, Lorry, Plappeville, Ban-Saint-Martin et Longeville. — Ce ban était divisé en cantons ruraux, tels que : Seille et Outre-Seille, Plantières, Saint-Julien-sur-Moselle, Dasle (ordonn. de police, 1774).

BAN FABERT (LE), fief et siège d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, et sis à Moulins-lez-Metz (1777, dénombr. 25 mai).

BANLIEUE DE METZ (LES QUATRE QUARTS DE LA) étaient marqués par quatre croix élevées, savoir : au chemin de Sainte-Barbe, au chemin de Perte (Peltre), au chemin de Joy (Jonny) et proche Pouilly (xvi^e siècle, chron. Cl. Phelip.).

BANNAY, c^{on} de Boulay, sur la Nied allemande. — *Bonnage*, 1573 (dén. c^{te} Créh.). — *Benay*, 1689 (dom. t. I). — *Bennage*, 1702 (terr. de Bronck). — En patois : *Bénaie*. — En allemand : *Bizing*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1681, dénombr. 28 février). — Village cédé par l'Impératrice-Reine en 1769 et placé dans le baill. de Boulay; cout. de Luxembourg. — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Varize, à la collation des seigneurs de Bannay et de Varize.

Fut partie en 1790 du canton de Varize et en 1802 de celui de Boulay. — A Itzing pour annexe.

BAN NOIRON, fief et siège d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, et sis à Moulins-lez-Metz (1777, dénombr. 25 mai).

BAN-SAINT-MARTIN (LE), c^{on}, 1^{er} c^{on} de Metz. — Voy. SAINT-MARTIN (LE BAN-).

BAN SAINT-MARTIN DE SAINTE-RUFFINE ET DE VAUX, seigneurie foncière sur le territoire de ces communes (1777, dénombr. 25 mai).

BAN SAINT-PAUL. — Ban fief, siège d'une haute, moyenne et basse justice appartenant au chap. de la cath. de Metz et situé sur le territ. des communes d'Ancy, Ars, Châtel, Chazelles, Hagondange, Hannonville, Longeville-lez-Metz, Lorry-lez-Metz, Moulins, Rozérieulles, Scy, Sponville, Vallières et Vantoux (1681, aveux et dénombr. 2 janv.).

BAN-SAINT-PIERRE, égl. c^{on} de Villers-Stoncourt. — *Sancti Petri mons*, 960 (abb. Saint-Pierre, ch. emp. Oth. I). — *Sanctus-Petrimons*, 993 (*ibid.* III). — *Ecclesia Sancti Petri vulgo Stoncourt*, 1544 (pouillé de M.). — *Le Ban-de-Saint-Pierre*, 1572 (inv. des tit. de Lorr. VI, 120). — *Ban-Saint-Pierre*, savoir : *Valremont, Stoncourt, Villers et Albrich*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Saint-Pierremont*, xvii^e siècle (episc. met. temp.). — *Banc-Saint-Pierre*, 1635 (Journ. J. Bauch.).

Fief mouvant du duc de Lorraine à cause de sa châtell. de Hombourg, dépendant de la châtell. d'Amance pour ce qui concerne les aides et du baill. de Nancy à l'égard des successions, à la réserve du droit de buffet appartenant aux seign. de Hombourg (arrêt du 1^{er} janvier 1631, inv. de Lorr. VI, p. 61). — Il se composait des villages de Vaucremont, Stoncourt, Villers et Avrich ou Ongerange (Aoury). Il fut cédé à la France par le traité de Paris du 21 janvier 1718 (not. Lorr. t. II, p. 174). — L'église du Ban-Saint-Pierre était la paroisse des villages de Vaucremont, Stoncourt, Villers et Aoury. Elle était de l'archiprêtre de Varize et à la collation de l'abb. de Saint-Louis et au concours. — Elle sert encore de centre paroissial à ce groupe; mais de la position isolée qu'elle occupait, elle a été transférée à Villers-Stoncourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. BANSTEIN, éc. et scierie, c^{on} de Bœrentbal. — *Gauschar-derhof*, 1787 (carte allem.).

BARAQUE-AUX-SABOTS (LA), ou KLUMPENHUTTE, maison isolée, c^{on} de Sturzellbronn.

BARAQUES (LES), f. c^{on} de Chambley.

BARONVILLE, c^{on} de Gros-Tenquin. — *Baronvillia*, 896 (ch. abb. Saint-Den. D. Cal. pr. 1, 327). — *Breval*, 1157; *Baronis villa*, 1186; *Braconis villa*, 1188 (abb. Saint-Mart. Primat. Nancy, liasse 8). — *Baronville*,

1453 (cart. év. de M. t. I, p. 233). — *Barondorff*, 1460 (*ibid.* t. IV, p. 37). — *Barendorff*, 1460 (*ibid.* t. IV, p. 27). — *Barendorf*, *Berendorf*, 1544 (pouillé de M.). — En patois : *Baironville*. — En allemand : *Barendorf* ou *Baronweiller*.

Fief mouvant du roi de France (1680, dénombrement, s. la date). — Baronville dépendait partie des deux fiefs qui s'y trouvaient et partie de la seigneurie de Morhange. — Était le siège d'une justice haute, moyenne et basse (1777, dénombrement, 8 mai).

Paroisse de l'archipr. de Haboudange, à la collation du chapitre de la primatiale de Nancy et du concours.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, châtell. de Haboudange, cout. de Metz. — Fit partie du canton de Morhange en 1790 et passa en 1802 dans celui de Gros-Tenquin.

BARST, c^o de Saint-Avold. — *Barnecheyt*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Barexem*, 962 (*ibid.* ch. Thier. I, év. de M.). — *Bacle*, 1093 (Don. de Thier. D. Cal. III, pr. xv). — *Barnecheit*, 1139 (abb. Sainte-Gloss. bull. Inn. III). — *Barrex*, *Barresem*, 1292 (*ibid.* état des biens). — *Baxst*, 1606 (pouillé de M.). — *Bartch*, *Barth*, *Barsch*, 1701 (dén. 0 mai). — *Barst* (maison-fief isolée), 1769 (Dur. Lorr. III, 29).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, avec partie de Host et de Maxstadt (1681, dénombrement, 7 juin).

Au x^e siècle, Barst appartenait avec Betenart, Hoxseit (Host), Lucelhoven, Notelville et Romelvenen, annexes de l'église de Maxstadt, à l'abbaye Sainte-Glossinde de Metz et était annexe, avec vicariat résident, de ladite église.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év. — Fit partie du canton de Saint-Avold depuis sa création, en 1790. — A Marienthal pour annexe.

BASLIEUX, c^o de Longwy. — *Fundum Ballodium in pago Mathensi*, 990 (ch. abb. Saint-Van. Verd.). — *Ballodium prædium in pago Waprensi*, 1015 (ch. emp. Henry II, arch. Verd.). — *Baslieu*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Balieux*, 1722 (cart. dioc. Mett.). — *Balieu*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Bâlieu* ou *Bailleuf*, 1766 (Dur. Lorr.). — *Bailleux en Mathois*, 1788 (J. de Mus. Lorr. anc.).

On y voyait encore, au siècle dernier, les ruines du chât. de Liéthard, de la maison de Habsbourg (Dun.). — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Villers-la-Montagne et en 1802 de celui de Longwy.

BASLIEUX (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^o de Pierrepont et de Baslieux et se jette dans la Crusne.

BASSESE (LA), f. c^o de Halleriug.

BASSE-WAL ou **VAL-LA-BASSE** (tabl. Par.), f. c^o de Longuion. — *Basse-Vual*, 1681 (dénomb. 20 déc.).

C'était un fief mouvant de la châtellenie de Mussy (*loc. cit.*).

BASSOMPIERRE, vill. c^o de Boulange. — *Bessompierre*, 1290 (abb. Vill. cart. t. I, B 4). — *Bacompière*, 1304 (*ibid.* A 19). — *Baisompierre*, 1380 (*ibid.* F 5). — *Bassompier*, 1500 (chron. Ph. de Vign.). — *Bassompierre*, 1594 (pouillé de Tr.). — *Bassompier*, 1636 (Journ. J. Banch). — *Saint-Menge*, 1766 (arr. du cons. du roi Stanislas). — En patois : *Besompierre*. — En allemand : *Betstein*.

Il fut arrêté par le Conseil de Lunéville le 17 février 1766, et approuvé par lettres patentes de Louis XV du mois de juillet suivant, que le nom de Bassompierre serait attribué à la seigneurie de Baudricourt, auparavant appelée *Saint-Menge*, près de Mirecourt, et que le nom de Saint-Menge serait porté par le village de Bassompierre, près de Nancy; cette décision, qui ne paraît pas avoir eu grand résultat, avait pour motif l'érection de la seigneurie de Saint-Menge en marquisat, en faveur de J.-C. de Bassompierre, qui avait eu lieu en 1719. Cette seigneurie comprenait : Aumetz, Bassompierre, Beuvillers, Bossigny, Boudrezey, Bouligny en partie, Chenières, Havange, Jondreville, Ludelage et Tressange (1681, dénombrement, 8 juillet).

La châtellenie de Bassompierre était qualifiée de baronnie dès le xv^e siècle; elle fut érigée en marquisat en 1633. Il ne faut pas confondre cette création avec celle qui fut accordée par le duc Léopold en 1719. — Bassompierre, maison de nom et d'armes, porte *d'argent au chevron de gueules de 6 pièces* (1674, Huss. Lesc.). — Portait en Allemagne le nom de *Betstein* (arch. de Cobl.).

Faisait partie du dioc. de Trèves (doy. de Luxembourg), comme annexe de Boulange.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Chef-lieu communal en 1802, Bassompierre a été uni à Boulange par décret du 30 mars 1812. Il fit partie en 1790 du canton d'Audun-le-Roman, passa dans celui d'Aumetz lors de l'organisation de l'an III et fut de nouveau classé en 1802 dans son ancien canton.

BATILLY, c^o de Briey. — *Bateilly*, 1293 (inv. des tit. de Lorr. II, 302). — *Batillel*, 1337 (abb. de Gorze, s. Pan.). — *Batillel*, 1384 (arch. h. de V. AA, 10). — *Batillel*, 1431 (*ibid.* AA, 19). — *La forte maison de Batelly*, 1484 (inv. des tit. de Lorr. I, 490). —

Batilli, 1544 (pouillé de M.). — *Bastilli*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Bailli*.

La basse-cour du château de Batilly était un fief lorrain mouvant de la châtellenie de Conflans (dénombr. de 1612, inv. de Lorr. VII, p. 180). — La haute justice mouvait du roi de France, à cause de la châtellenie d'Apremont (1681, dénombr. 25 oct.), comme aussi le ban des chevaliers, qui dépendait en partie de la seigneurie d'Anoux-la-Grange (1682, dénombr. 18 janv.) et en partie de celle de Batilly (1682, dénombr. 4 févr.).

Était annexe de la paroisse de Jouaville.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Batilly fit partie du canton de Jouaville en 1790, de celui de Villeroy en l'an III et du canton de Briey en 1802.

BÂTIMENT (LE), filature, c^o de Pierrepont.

BÂTE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^o de Ville-Houldémont.

BATZENDAL, f. c^o d'Algrange. — *Bacendal*, 1147 (cart. abb. de Vill. t. I, f^o 1). — *Batzendall*, 1622 (abb. de Vill. liasse Batzend. 2). — *Batzendail*, 1650 (*ibid.* 5). — *Balsandal*, 1685 (*ibid.* 1). — *Batzandal*, 1686 (*ibid.* 1). — *Batzental*, 1692 (cart. abb. de Vill. t. II, p. 259). — *Ballengal*, 1708 (abb. de Vill. liasse Batz. 1). — *Batzeler*, xviii^e s^o (pouillé de M.).

Était annexe de la paroisse de Fontoy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville.

BATZENOAL (RUISSEAU DE) OU PENSERNE. — Il prend sa source à Algrange, traverse cette commune sur une longueur de 1,400 mètr. et se jette dans la Fensch.

BAULLAND, in^o, c^o de Waville.

BAURENNE, éc. c^o de Tiercelet.

BAVALLE (BAN DE), c^o d'Ancy-sur-Moselle. — Fief et siège d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1681, dénombr. 10 mai).

BAZAILLES, c^o de Longwy, nom d'une des anciennes subdivisions du pays Messin. — *Baselles*, 1128 (chap. cath. s. l'an.). — *Vazelles*, 1190 (*ibid.* ch. év. Bertr.). — *Basaille*, 1218 (chap. cath. s. l'an.). — *Bazelles*, 1277 (abb. Saint-Symph. liasse Baz.). — *Baysailles*, *Bayselle*, 1296 (cart. de la cath. de M. s. l'an.). — *Baselles*, 1302 (inv. des tit. de Lorr. I, 255). — *Baizailles*, 1330 (chap. cath. s. l'an.). — *Baizelle*, xv^e siècle (chron. Prailon). — *Vasaille*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Basaille*, 1488 (chron. Ph. de Vign.). — *Barselles*, 1494 (*ibid.*). — *Baselles au Matoy*, 1546 (pouillé de M.). — *Basoille*, 1574 (inv. des tit. de Lorr. VII, 316). — *Bazailles*, 1630 (abb. Saint-Symph. liasse Baz.). — *Bazelle*, 1652 (*ibid.*)

— *Ban de Bazailles au Mathois*, 1689 (dom. Barr. t. II). — *Bascillensis decanatus*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — En patois : *Besoille*.

Le ban de Bazailles contenait trois villages : Bois-mont, Ville-au-Montois et Bazailles, donnés à la cath. de Metz par Charlemagne. Quoique ce territoire appartint au pays Messin, le duc René de Bar en avait la garde en 1424 (voy. les lettres de garde dans D. Cal. V, pr. 19). — Était siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 2 janvier). — Le ban de Bazailles faisait partie du diocèse de Trèves et était chef-lieu d'un doyenné de l'archiprêtre de Longuyon, qui comprenait les paroisses d'Anderny, Ban de Bazailles, Baslieux, Beuveille, Bonvillers, Chesnières, Circourt, Cosnes, Cutry, Doncourt, Fermont, Fillières, Hautcourt, Higny, Joppécourt, Lexy, Mairy et Anoux, Malavillers, Mercy-le-Bas, Mercy-le-Haut, Mont, Morfontaine, Pierrepont, Rehon, Ugné, Villers-la-Chèvre, Xivry-le-Franc.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz (haute justice enclavée dans le baill. de Longwy). — Fit partie en 1790 du canton de Villers-la-Montagne et passa en 1802 dans celui de Longwy.

BAZIN (LE BAN-), seigneurie foncière sur le territ. de Louvigny.

BAZIN (BUISSÉAU DU). — Coule sur le territ. de la c^o de Rozérieulles.

BAZONCOURT, c^o de Pange, près de la Nied. — *Bosonis curtis*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Busonis eurtis*, 973 (*ibid.* ch. Thier. év. de M.). — *Basonis eurtis*, 977 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Othon). — *Bissoncourt*, 1210 (chron. Met. app. pr. D. Cal. pr. I, LXXVIII). — *Basoncort*, 1239 (abb. Sainte-Marie, liasse Baz.). — *Bazoncort*, 1274 (abb. Longev. arbit.). — *Baizoncourt*, 1299 (*ibid.* éch.). — *Basoncuria*, 1462 (arch. h. de V. AA, 50). — *Bazoncourt*, 1544 (pouillé de M.). — *Bauzoncourt*, 1594 (dénombr. s. l'an.). — *Besoncourt*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Basoncuria*, 1651 (abb. Sainte-Marie, liasse Baz.). — *Bazoncourt*, xviii^e s^o (pouillé de M.). — *Bazoncourt*, 1756 (carte Vaug.). — En patois : *Besonco*.

Paroisse de l'archiprêtre de Varize, qui avait pour annexes Sanry-sur-Nied et Vaucremont et dépendit d'abord de l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Nonnains, puis de la collégiale de Saint-Louis.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizeroy; en 1802 il fut classé dans celui de Pange. — A pour annexes Berlize, Vaucremont, les fermes de Fresnois et de Fourcheux et le moulin de Bazoncourt.

BAZONVILLE, f. c^{ne} de Nancy. — *Bazonville*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Bassonville* (dict. Viv.).

En haut de Bazonville, bois appartenant à la ville de Metz.

Siège d'un fief appartenant à l'évêque de Verdun; dépendait de l'évêché de ladite ville.

BEAUMONT, h. c^{ne} de Moineville. — *Bibonismons supra fluvium Orna*, 851 (cart. Gorz. tit. 54, p. 72). — *Bomunt*, 1157; *Bulmont*, 1186; *Boumont*, 1188 (abb. Saint-Mart. prim. Nancy, lias. 8). — *Bomont*, 1293 (Chan. rég. lias. Beaum.). — *Bolmont*, 1296 (abb. Saint-Pierre, terr. p. 44). — *Belmont*, 1296 (P. Ferr. Obs. séc. 1, 258). — *Bellomons*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agath. obit. p. 15). — *Bémont*, 1594 (dénom. s. l'an.). — *Bolmon*, 1667 (Chan. rég. lias. Beaum.). — *Beaubmont*, 1689 (dom. Barr. t. I.). — *Beaumont-sur-Orne*, xviii^e s^e (Dur. Lorr.).

Était annexe de la par. d'Hartrize.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790, avec Moineville, du canton de Jouaville, passa en l'an III dans celui de Valleroy et fut classé en 1802 dans le canton de Briey.

BEAUREGARD, faubourg *extra muros*, c^{ne} de Thionville. — *Borrgart*, xv^e siècle (arch. de Thionv.). — *Borrgard*, 1733 (arch. de Rodem.).

Était annexe de la paroisse de Thionville.

BÉCHAMPS, c^{ne} de Conflans. — *Bellum campum*, 959 (cart. Gorz. t. CV, p. 51). — *De Bello campo*, 1202 (ch. abb. de Gorze). — *Belchamp*, 1612 (inv. de titres de Lorr. VII, 44). — *Belchamps*, 1628 (terr. Saint-Pierre, p. 10). — *Beschamps*, 1642 (pouillé de Verdun). — *Bechamp* ou *Belchamp*, xviii^e s^e (Dur. Lorr.).

La cour de *Belchamps* mouvait du roi de France (1681, dénom. 15 juillet).

Cure du diocèse de Verdun (doy. d'Amelle) qui avait Mouaville pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Thumerville en 1790, de celui de Norroy-le-Sec en l'an III et de celui de Conflans en 1802. — A pour annexes Amblemont, les fermes de Hallois, Clénois, la Marjolaine et Haut-du-Mont. — Un décret du 10 nov. 1811 avait donné Mouaville pour annexe à Béchamps; mais l'ordonnance du 5 septembre 1847 a rétabli ces deux communes.

BÉCHÉGRAY, m^{ie} sur la Chiers, c^{ne} d'Herseange.

BECHINGEN, vill. détruit par les Croates en 1635, près d'Ottonville (Journ. du curé d'Ott.).

BÉCNY, c^{ne} de Pange, sur la Nied française. — *Bas-seium*, 1063 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an.). —

Basciacus, 1200 (*ibid.*). — *Baxe*, 1253 (chap. cath. ch. s. l'an.). — *Bairey*, 1393 (*ibid.* baux). — *Buxei*, 1423 (cart. év. de Metz, I, 130). — *Bairei*, 1450 (abb. Saint-Arn. baux s. l'an.). — *Baxe*, 1493 (Journ. J. Aubr.). — *Bessey*, xvi^e siècle (carte de Buss.). — *Bessy*, xvii^e siècle (Loth. sept.). — *Baxi*, 1606 (pouillé de M.). — *Bary*, 1614 (abb. Saint-Arn. baux, s. l'an.). — *Baichy*, 1673 (pouillé de M. Portef.). — *Bachy*, 1680 (dénom. arch. départ.). — *Beschy*, 1740 (fonds de Malte, décl. de biens).

Village de la châtellenie de Rémilly, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénom. 7 juill.).

Paroisse de l'archiprêtré de Varize, qui dépendait de l'abbaye Saint-Arnould de Metz. — Avant son érection en cure, elle était annexe de Rémilly.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év. — Fit partie du canton d'Ancerville en 1790, de celui de Rémilly en l'an III et de celui de Pange en 1802.

BECKERHOLTZ, h. c^{ne} de Filstroff. — *In Bækeris*, 1360 (cart. abb. Vill. t. I, B. 17). — *Bolkerholtz*, 1609 (abb. Bouz.). — *Selliershausen* ou *Beckerholtz*, 1617 (*ibid.*). — *Bequerholtz*, 1617 (*ibid.*). — *Belcherholtz*, xviii^e siècle (Dur. Lorr.).

Beckerholtz fut érigé en 1610 dans la forêt de ce nom par un abbé de Bouzonville du nom de Sellier; une partie de la forêt de Kalenhoven fut défrichée à cet effet. — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Filstroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis la création de ce canton, en 1790. — Commune au commencement du siècle, Beckerholtz fut réuni à Filstroff par décret du 5 juin 1810.

BEDDINGEN, vill. ruiné de l'ancien comté de Forbach, c^{ne} de Kerbach. — *Büdingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bettingen*, 1684 (dénom. du comté de la Leyen, 7 mars). — *Bibingen*, 1684 (dénom. 13 fév.). — *Ancien Betting*, 1733 (terr. de Kerbach).

Il existait au xiii^e siècle et a été détruit au xvii^e.

BEDEBORN ou BEDEBORX, anc. village. — Voy. BETTWILLER.

BEDEN ou LES TROIS-MAISONS, c^{ne} de Villing.

BÉFEY, h. c^{ne} de Villers-Bettmach. — *Pesay*, 1610 (Fab. terr. Met.). — *Belfey*, 1632 (abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Belfey*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). —

Était annexe de la paroisse de Vigy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Sur le territoire de ce village se trouve la chapelle de Rabas. — La commune de Bécfe, supprimée

- par décret du 19 octobre 1806, fut réunie à celle de Saint-Hubert, qui elle-même fut réunie avec Békéy à celle de Villers-Bettlach par décret du 28 décembre 1811.
- BÉGNY**, anc. métairie détruite, près de Guenkirchen. — *Bienges*, 1199 (abb. de Longev. ch. s. l'an.). — *Begengen*, 1277 (cart. abb. Vill. t. 1, B. 1). — *Baiaugeos*, 1277 (*ibid.* B. 5). — *Béange*, 1285 (*ibid.* B. 8). — *Béenges*, 1297 (*ibid.* B. 20). — *Begnen*, 1301 (*ibid.* B. 1). — *Bengnen*, *Being*, 1301 (*ibid.* B. 33). — *Beanges*, 1303 (*ibid.* B. 14). — *Beyanges*, 1361 (*ibid.* B. 19). — *Binguen*, xvii^e s^e (abb. de Longev. s. la date). — *Bingen*, *ban de Bingen*, *proche Guaniguerchen*, 1619 (*ibid.*). — *La Moistrresse de Beinguen*, 1627 (cart. Vill. t. 1, s. 3). — *Begnny*, 1688 (*ibid.* t. II, p. 259 v^o).
- BERREN**, vill. c^{ne} de Kerbach. — *Bering*, 1577 (transact. entre le seign. de Forbach et ses vass.). — *Berren*, 1594 (dén. Tb. Alix). — *Beren*, 1618 (arch. de la fam. de Wendel). — *Beren* ou *Biren*, xviii^e siècle (Dur. Lorr.).
- Village de l'anc. comté de Forbach qui existait au xiii^e siècle. — Était annexe de la par. de Kerbach.
- Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Forbach depuis sa création, en 1790. — Commune en 1802, Behren fut réuni à la mairie de Kerbach par décret du 31 juillet 1812.
- BEHREN ET ETZLING** (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la fontaine de Behren, traverse les c^{nes} de Behren, de Kerbach et d'Etzling, sur une longueur de 1 kilomètre, et se jette dans le ruiss. de Bousbach.
- BELAIR**, éc. c^{ne} de Mont-Saint-Martin.
- BELAIR**, f. autrefois h. c^{ne} de Valleroy, sur l'Orne. — *Bellair*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Belair*, vill. 1756 (D. Cal. not. Lorr.).
- Était annexe de la paroisse d'Hatrize.
- Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel.
- BELAIR** (RUISSEAU DE). — Traversé le territ. des c^{nes} d'Audun-le-Tiche, Rédange et Russange et se jette dans l'Alzette.
- BELGRADE** ou **BELLEGARDE**, f. c^{ne} de Bistroff.
- BELGRADE** (LA NOUVELLE-), c^{ne} de Bistroff. — Ferme fondée en 1836.
- BELLE-CROIX**, f. c^{ne} de Borny.
- BELLE-CROIX** (LA DOUBLE-COUBONNE DE), fort, c^{ne} de Metz : voy. DESIREMONT. — *On hault de Desiremont c'on dict la Belle-Croix*, 1497 (chron. Ph. de Vign.). — *Le Crucifis en Dessiremont*, 1497 (*ibid.*). — *La Maison de Belle-Croix on hault de Desiremont*, 1518 (*ibid.*). — *La Belle-Creux*, 1552 (chron. rim. Au.). — *Le Mont à la Belle-Croix*, 1553 (Siège de Metz, par Salignac). — *La Belle-Croix vers Saint-Julien*, 1635 (Journ. J. Bauch.).
- Le fort de Belle-Croix fut élevé par Cormontaigne en 1734 pour défendre les abords de Metz.
- BELLE-FONTAINE**, maison isolée, c^{ne} de Scy.
- Cette propriété, qui est à la ville de Metz, contient les réservoirs des eaux de Scy, qui abreuvent plusieurs quartiers.
- BELLE-FONTAINE**, mⁱⁿ, c^{ne} de Vitry, à la source de la fontaine de Clouange.
- BELLE-FONTAINE**, f. anc. h. c^{ne} de Vry. — Était annexe de la paroisse de Charleville.
- BELLEMACHER**, h. c^{ne} d'Apach. — *Belmaker*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Belnacher* ou *Bellemacker*, 1825 (tab. Par.). — *Bellemaker* (dict. Viv.).
- Était annexe de la par. de Merschweiler (dioc. de Trèves).
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorr. — Bellemacher, ann. de Merschweiler, fut réunie à Apach par la loi du 17 février 1864.
- BELLERSTEIN**, f. et scierie, c^{ne} d'Eguelshardt. — *Bellerstein*, 1755 (cense, atl. de Bitche, f. 151). — *Bellestin*, 1782 (cout. Lorr. Rist.).
- BELLE-TANCHE**, f. sur le ruiss. de la Chenau, c^{ne} de Borny. — *Bellun Stagnum*, 1172 (abb. de Salival, Ann. Prem. I, cccclxvi). — *Lai belle Stainche*, 1404 (liste des vill.). — *Belletange*, 1635 (Journ. J. Bauc.). — *Belle-Stanche*, xvii^e s^e (chron. Cl. Phelipin). — *Belle-Tange*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En patois : *Belle-Tinche*.
- Était annexe de la paroisse de Borny.
- BELLE-TANCHE** (PRIEURÉ DE LA), de l'ordre de Prémontré, dépendait de l'abb. de Salival. Il existait avant 1304, et fut plus tard cédé aux Célestins de Metz. — *Les dames de Belle-Stanche*, 1360 (P. Ferr. obs. sec. t. II, p. 200).
- BELLE-VUE**, m^{on} de plaisance, f. c^{ne} du Ban-Saint-Martin.
- BELLE-VUE**, f. c^{ne} de Gros-Réderching.
- BELLE-VUE**, m^{on} isolée, c^{ne} de Jouy-aux-Arches.
- BELLE-VUE**, f. c^{ne} de Mont-Saint-Martin.
- BELLE-VUE**, h. c^{ne} de Norroy-le-Veneur.
- BELLE-VUE**, f. c^{ne} de Ranguenau. — Était annexe de la paroisse d'Hayange.
- BELLE-VUE**, éc. c^{ne} de Rozérieulles.
- BELLE-VUE**, f. c^{ne} de Silly-sur-Nied.
- BELLE-VUE**, anc. maison de la c^{ne} et de la par. de Thionville. — *Faustembourg*, appelée aussi *la Maison Schwetzi*, xviii^e s^e (arch. de Thionv.).
- BELLING**, f. c^{ne} de Créhange.
- BELRING**, vill. ruiné, c^{ne} de Coume — *Beringa nunc Coumo*, 1280 (abb. Wad. Ann. Prem. C. 1009).

- *Beerling*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Beiring* (dict. Viv. v° *Coume*).
- BÉNING, f. c^o de Bertring. — *Beiningen-Hoff*, *Benning*, 1682 (dénomb. 15 janv.).
- Cense dépendant de la mairie de Bistroff et de la seigneurie de Hinguesange (*ibid.* loc. cit.).
- BÉNING, f. et tuilerie, anc. li. c^o de Harprich.
- Anc. par. de l'archipr. de Morhange à la collation du seigneur du lieu, qui comprenait Harprich, Dietzwiller et la cense de Mütsch comme annexes; elle fut transférée à Harprich en 1765. — Le fief de Benning relevait de la baronnie libre de Fenestrangle.
- Autrefois Tr.-Év., baill. de Vic, cout. de Lorraine.
- BÉNING-LEZ-SAINT-AVOLD, c^o de Saint-Avold. — *Benninga*, XIII^e s^o (sém. Saint-Simon, s. Pan 1201). — *Bennica*, 1275 (Kremer, Arden. Gesch. II, 35). — *Bénange*, 1295 (inv. des tit. de Lorr. II, 403). — *Bainiga*, 1369 (ch. abb. Saint-Avold, pouillé de M. Portel.). — *Bemiga*, 1408 (sém. Saint-Sim. s. Pan.). — *Baningen*, 1429 (arch. li. de V. AA. II). — *Beningen*, 1447 (cart. év. de Metz, t. II, v° 68). — *Bewringa*, *Belinga*, *Binuga*, *Byenga*, 1544 (pouillé de M.). — *Beninga*, *Bemiga*, *Benugo*, *Bingen*, 1606 (*ibid.*). — *Benin*, XVIII^e s^o (carte Cass.). — *Béning*, 1751 (ordonn. de Lorr. VIII, 282).
- Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvants du roi de France à cause de l'évêché de Metz (1681, dénombr. mai).
- Paroisse de l'archiprêtre de Saint-Avold, qui avait pour annexes Betting, Cocheren, Farebersvillers et Seinghouse. — La cure de Béning fut donnée en 1254 au chap. de Hombourg par l'évêque de Metz Jacques de Lorraine.
- Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de l'év. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis sa création, en 1790, et a pour annexe le moulin de Béning.
- BÉNING-LEZ-SAINT-AVOLD (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Béning-lez-Saint-Avold, traverse la c^o de ce nom sur une longueur de 3 kilom. et se jette dans la Rosselle. — *La rivière de Benange*, 1295 (inv. des tit. de Lorr. II, 403).
- BÉNING, li. c^o de Bouzonville.
- Benting faisait partie de la communauté de Heckling. — Il était le siège de la baronnie de Blauberg, mouvante du roi de France, avec droits de justice haute, moyenne et basse, et comprenait les villages de Guising, d'Itzbach et de Remelfang, 1681 (dénomb. 1^{er} mai).
- Était annexe de la paroisse de Vaudrechting.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout.

- de Lorraine. — Heckling et Benting furent réunis à Bouzonville par décret du 22 juin 1810; jusque-là ils formaient ensemble une commune qui avait appartenu dès 1790 au canton de Bouzonville.
- BÉON, anc. tuil. sur la par. de Rohrbach (XVIII^e siècle, pouillé de M.).
- BERENBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Adelange, traverse cette commune, ainsi que celles de Vahl et de Faulquemont, sur une longueur de 5 kilom. et se jette dans la Nied allemande à l'est de cette dernière commune.
- BERFANG, li. c^o de Folschwiller. — *Berfacken*, 1485 (cart. év. de M. t. VIII, p. 13). — *Berfangen*, 1680 (dénomb. 11 déc.). — *Berfand*, XVIII^e s^o (pouillé de M.).
- Était annexe de la paroisse de Tétting.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év.
- BERFANG (LE NOUVEAU-), f. c^o de Folschwiller.
- BERG, c^o de Cattenom. — *Berge supra Mosellam*, 915 (abb. Echt. ch. Charles III). — *Berge*, 1202 (abb. Saint-Euch. Trèves, act. d'éch.). — *Berque*, *Bergue*, 1369 (arch. li. de V. AA, 15-22, quitt.). — *Berge*, 1544 (pouillé de M.). — *Berg-im-gaue*, 1562 (cens. seign. de Rodemack, arch. départ. T. 25). — *Berch*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Bergh*, 1682 (territ. de Kanfen). — *Berich*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Bergeh*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois local : *Berich*.
- Gavisse et Fixem faisaient partie de cette communauté. — Domaine aliéné aux religieux d'Echternach au XVIII^e siècle par le prince de Baden, comme seigneur de Rodemack. — Berg était le siège d'une seigneurie mouvante du duc de Lorraine (dénomb. de 1547, inv. de Lorr. II, 420). — En 1682, le château de Berg, dit *Bellenhauche*, mouvait du roi de France et était siège d'une justice moyenne et basse (dénomb. 10 janv.).
- Paroisse de l'archiprêtre de Thionville, qui avait pour annexes Gavisse et Fixem et dépendait de l'abb. d'Echternach.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fait partie du canton de Cattenom depuis sa création, en 1790.
- BERGERIE (LA), anc. mét. c^o d'Ay. — Dépendait de la seigneurie de Châtel-Saint-Blaise (1681, dénombr. 5 déc.).
- BERGERIE (LA), m^os isolées, c^o de Forbach.
- BERGERIE (LA), anc. mét. c^o de Hombourg-Kédange. — Dépendait de l'ancien comté dudit lieu, 1751 (dénomb. s. l'an.).
- BERGIVAU (RUISSEAU DE). — Il prend sa source sur le territ. d'Ancy-sur-Moselle, traverse cette commune

sur une longueur de 600 mètres et se jette dans la Moselle.

BÉRIC, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Beryh*, 1412 (arch. h. de V. AA, 51). — *Berge*, 1447 (cart. év. de M. t. II, p. 68). — *Berg*, 1455 (Meurisse, Hist. év. de Metz, 564). — *Berque*, *Bergs*, *Beri*, 1681 (dénomb. arch. départ.). — *Berig*, 1698 (arch. de Bistross). — *Berry*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Berich*, 1756 (not. Lorr. v^o *Hingsange*). — *Berry* ou *Berich* (dict. Viv.).

Vill. de la cour ou mairie de Bistross et de la seign. de Hingsange (1682, dénomb. 15 janv.).

Siège d'un fief mouvant du baill. de Dieuze (1681, aveu et dénomb.) et relevant du roi. — Était annexe de la paroisse de Vintrange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év. — Fit partie en 1790 du canton de Morhange, et passa en 1802 dans celui de Gros-Tenquin. — A pour annexe Viutrange.

BERLIZE, h. c^{ne} de Bazoucourt. — *Bisiza*, 1065 (coll. Saint-Sauveur, donat. s. Fan.). — *Burlize*, 1442 (chron. doy. de Saint-Thiébaud). — *Brelise*, 1491 (Journ. J. Aubr.). — *Burlise*, *Buclise*, *Burlize*, 1544 (ponillé de M.). — *Berlisse*, xvii^e s^e (carte Beaulieu). — *Berlize*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Bliche*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1682, dénomb. 2 déc.). — Paroisse de l'archiprêtre de Varize, qui dépendait du chapitre de la cathédrale de Metz et avait pour annexes les censes de Fourcheux, de Frécourt et de Fresnoy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz, cout. de l'év. — Formait avec Fresnoy et Fourcheux une commune qui faisait partie en 1790 du canton de Maizeroy (district de Boulay) et en 1802 de celui de Pange; fut réuni à Bazoucourt par un décret du 21 sept. 1812.

BERNAUMONT, f. c^{ne} de Joudreville. — *Bernalmont*, 1333 (inv. des tit. de Lorr. III, 228).

D'après ce document, Bernaumont relevait de la seigneurie de Norroy-le-Sec.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel.

BERNAVÈS, mⁱⁿ sur la Crune, c^{ne} de Joppécourt.

BERNEQUIN (BAN DE), c^{ne} de Vaux. — Fief mouvant du roi de France et comprenant 14 maisons et 20 portériens (1681, dénomb. s. l'an.).

BERTRAMEIX, vill. c^{ne} de Domprich. — *Bertrameis*, 1271 (abb. Saint-Pierre, terr. 350 v^o). — *Bertramey*, 1368 (*ibid.* IX, p. 23). — *Bertrandmey*, 1594 (dénomb. Th. Alix). — *Bertraminé*, 1680 (dénomb. arch.

départ.). — *Bertrame*, 1682 (dénomb. 16 oct.). — *Bertramey*, 1689 (dom. Barrois, t. II). — *Bertramay*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Était annexe de la paroisse de Piennes, diocèse de Verdun, avec vicariat résident.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Ancien chef-lieu communal, il fit partie des cantons de Xivry-le-Franc en 1790, de Circourt lors de l'organisation de l'an III et d'Audun-le-Roman en 1802. — Fut réuni à Domprich par décret du 29 janvier 1812.

BERTRANGE, c^{ne} de Metzerville. — *Bertenges*, 1130 (fond. Freis. D. Cal. III, pr. cxxii). — *Buntrange*, 1147 (cart. de Vill. E. 1). — *Bertingen*, 1157 (ch. de Frid. I, Berth. III, pr. x). — *Bertrenges*, 1222 (f. Malte, inv. liasse 4). — *Bertranges*, 1296 (P. Fer. obs. séc. I, 258). — *Berterange*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Mondelange). — *Bertringa*, *Bertringe*, *Bortinga*, *Bertring*, *Bertinga*, 1544 (ponillé de M.). — *Bertringen*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — En allemand : *Bertringen*.

Siège d'un fief mouvant du roi de France avec droits de justice haute, moyenne et basse, dont dépendaient la cour de Puller ou Pullerhoff, Terlange et partie de Lutange (1682, dénomb. 10 août). — Il y avait encore un autre fief à Bertrange, mouvant du roi de France, siège d'une justice haute, moyenne et basse dont dépendaient la haute justice de Henting ou Hentange, 12 voueries audit lieu, la vouerie de Cronenberg à Guérange, des voueries à Landrevange et à Guérange (haute et basse), des métairies à Uckange, Budange, Mackenon, Metrich, Illange et Rurange, etc.

Paroisse de l'archiprêtre de Thionville qui avait pour annexes Immeldange, Hllange et les chapelles de Saint-Hubert et de Saint-Laurent. — Elle était à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie en 1790 du canton de Lutange et passa en 1802 dans celui de Metzerville. — A pour annexes Immeldange, Sibérie, ferme et château, et le château de Bertrange. — Ancienne maison noble du comté de Luxembourg qui portait : *burelé d'or et d'azur de 6 pièces* (Berth. V).

BERTRANG, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Berteringe*, xi^e s^e (cart. moy. Rhin, II, p. 349). — *Bertrenges*, 1472 (cart. év. de Metz, t. IV, v^o 96). — *Bertringen*, 1664-1665 (arch. départ. B. 259). — *Bertringue*, 1756 (not. Lorr. v^o *Hingsange*).

Village de la cour et de la paroisse de Gros-Tenquin et de la seigneurie de Hingsange (1682, dénomb. 15 janv.).

- Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év. — Fit partie en 1790 du canton de Bistroff et passa en 1802 dans son canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'au 2 juillet 1812, où il fut réuni à Gros-Tenquin; érigé de nouveau en commune le 20 mai 1835, avec Béniing pour annexe.
- BERTRING (LA CHAPELLE DE), c^o de Bertring, chapelle et ermitage sous l'invocation de saint Blaise.
- BÉRUPT, f. c^o de Secourt. — *Beru*, 1681 (dénomb. 23 mai). — *Berus* ou *Berupt*, 1779 (Dur. Lorr.).
- La cense seigneuriale de Béruprt dépendait de la communauté de Vulmont et la vouerie de la seigneurie de Secourt. — Il y avait à Béruprt une chapelle dont le seigneur de Secourt était collateur (1681, aveu et dénombr. du s^t de Gournay et dénombr. du 23 mai), et qui était annexe de la paroisse de Secourt.
- Autrefois Barrois, baill. de Château-Salms, cout. de Saint-Mihiel.
- BERWEILLER, c^o de Bouzonville. — *Berviller*, 1544 (pouillé de M.). — *Berscheweiler*, 1625 (inv. des tit. de Lorr. X, supp. p. 83). — *Berviller*, 1633 (ch. abb. de Bouzonville, s. l'an.). — *Bersweiler*, 1667 (inv. des tit. de Lorr. X, supp. p. 85). — *Bervoyler*, 1681 (dénombr. 19 sept.). — *Berweiler* (dict. Viv.).
- Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et dépendant de la seigneurie de Béruprt (1683, dénombr. 22 nov.). — Il y avait à Berweiller une métairie érigée en cense fief en 1716. — Paroisse de l'archiprêtre de Saint-Avold, à la collation des seigneurs du lieu.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie en 1790 du canton de Bérus, passa lors de l'organisation de l'an III dans celui de Bisten et en 1802 dans celui de Bouzonville. — A pour annexes les moulins de Floselinger-mühl et Weissbacher-mühl.
- BESMILLE, m^{is} sur le ruisseau de Blanchefontaine, affluent de la Rotte, c^o d'Arraincourt.
- BESTROFF, f. c^o de Réthel. — *Becherdorf*, 1179 (arch. Bouz. dans D. Cal. VI, pr. vi). — *Bettsdorf*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bistroff*, 1756 (cart. D. Cal.).
- Dépendait de la seigneurie de Kemplich (1733, dénombr. 13 avril). — Était annexe de la paroisse de Réthel (dioc. de Trèves).
- Autrefois Trois-Évêchés, auparavant Lorraine, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine.
- BETELI, éc. c^o de Barenthal.
- BETENART, anc. vill. annexe de la paroisse de Maxstadt, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Betenant*, 1292 (*ibid.* ch. s. l'an.).

BETINGUEVILLE, anc. franc-alleu sis près de Labeuville (1288, abb. de Gorze ch. s. l'an.).

BETTAINVILLERS, c^o d'Audun-le-Roman. — *Bitainvilleirs*, 1321 (cart. abb. Freist. ch. s. l'an.). — *Bethenvelle*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Bertainvillers*, 1455 (inv. des tit. de Lorr. III, 251). — *Betinville*, 1471 (abb. Saint-Pierre, terr. p. 61). — *Betteville*, *Betteviller*, *Bettairvilla*, *Bettowiller*, 1544 (pouillé de M.). — *Bettainvilliers*, 1549 (inv. des tit. de Lorr. III, 276). — *Betainvillers*, 1606 (pouillé de M.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France à cause de la prévôté de Briey (1681, dénombr. 31 déc.). — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Mance.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Sancy et passa en 1802 dans celui d'Audun-le-Roman.

BETTANGE, c^o de Boulay, sur la Nied. — *Betingia*, 1093 (don. de Thie. D. Cal. III, pr. vii). — *Bechtinchen*, 1179 (ch. abb. Bouz. D. Cal. VI, pr. xi). — *Betingchen*, 1179 (ch. abb. de Bouz. s. l'an.). — *Bettinga*, 1312 (pouillé de M. portef.). — *Baitanges*, 1369 (arch. h. de V. AA, 15-22, quitt.). — *Bettingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bettingen*, 1697 (terr. du ban).

Fief mouvant du roi de France avec droit de justice moyenne et basse (1681, dénombr. 1^{er} mai). — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Kédange qui avait pour annexes Colming et Guirlange.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie en 1790 du canton d'Ottonville et passa en 1802 dans celui de Boulay.

BETTANGE, chât. et f. c^o de Florange. — *Baitanges*, 1352 (arch. h. de V. AA, 15-22). — *Baitenges*, 1363 (acte d'éch. dans Tessier, Hist. de Thionv.). — *Bettingen*, xvii^e s^e (carte Beaulieu).

La maison de Bettange portait : *de sable au lion rampant d'argent* (Berth. VI). — Fief relevant du roi et jouissant du droit de château, fossés, pont-levis et colombier à 6 piliers. — Vestiges d'un ancien château, 1779 (Dur. Lorr.). — Était annexe de la paroisse de Florange.

Autrefois Trois-Évêchés (précéd. Luxembourg), baill. et cout. de Thionville.

BETTELINGEN, vill. ruiné, c^o de Roussy-le-Village.

BETTING, f. c^o de Betting-lez-Saint-Avold.

BETTING, vill. c^o de Waldwisse. — *Bettingen*, 1135 (conf. abb. Saint-Max. Berth. III, pr. lv). — *Bettinge*, 1237 (ch. d'éch. Berth. IV, pr. lxx). — *Bett*,

Betingen, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Beteng*, *Betin*, 1682 (dénomb. 31 août). — *Beting*, 1756 (Stem. dép. M.).

Faisait partie de la communauté de Gongelfang et appartenait par parties aux seigneuries de Zeurange (1682, dénombr. du 31 août), de Freistroff (*ibid.* 31 oct.) et de Bérup (1683, *ibid.* 22 nov.). — Formait avec Gongelfang et Zeurange une paroisse du diocèse de Trèves (archid. de Tholey).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Thionville. — Fit partie en 1790, avec Gongelfang, du canton de Waldwisse et passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff, qui eut en 1806 Sierck pour chef-lieu. — Les municipalités de Beting et de Gongelfang, supprimées par décret du 21 janvier 1812, furent réunies à celle de Waldwisse.

BETTING, f. c^o de Zimming. — *Betin*, 1681 (dénomb. abb. de Longev.).

BETTING, éc. c^o de Zoufftgen.

BETTING-LEZ-SAINT-AVOLD, c^o de Saint-Avold. — *Bettinga*, 1278 (ch. abb. Saint-Arnould. Kremer, Arden. Gesch. II, 367). — *Beting by Homburg*, xv^e s^e (cart. év. t. IV, v^o p. 61). — *Bettinghen*, 1455 (Meurisse, Hist. év. de Metz, 564). — *Bettingen*, 1606 (pouillé de M.).

Siège d'une justice haute, moyenne et basse avec des fourches patibulaires à 4 piliers, 1761 (arch. départ. enregistr. de provis. 18 août). — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Béning-lez-Saint-Avold.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'évêché. — Fit partie dès 1790 du canton de Saint-Avold. — Réuni à Béning par décret du 23 janvier 1810, Betting-lez-Saint-Avold a de nouveau été érigé en commune par ordonnance du 12 janvier 1833. — A pour annexes les moulins d'Egrewies et de Betting et la ferme de Betting.

BETTING-LEZ-SAINT-AVOLD (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans le vill. de Seingbouse, traverse les communs de Seingbouse et de Betting sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans la Rosselle.

BETTLAINVILLE, c^o de Metzgerwisse. — *Betelainville*, 1082 (fond. de Saint-Airy, D. Cal. III, pr. VII). — *Betelainville*, 1089 (abb. Saint-Airy, ch. conf.). — *Betelain villa*, 1101 (abb. Saint-Airy, bul. conf.). — *Batelainville*, 1245 (abb. Saint-Vincent, liasse Bettlainville). — *Betheleinville*, 1250 (*ibid.*). — *Bathelenville*, 1259 (*ibid.*). — *Betlevilla*, 1403 (cart. de Vill. II, f^o 41). — *Baitelainville*, 1404 (liste des vill.). — *Bettleville*, 1405 (abb. Saint-Arnould, s. Pan.). — *Bethelainville*, 1487; *Bettelainville*, 1487

(abb. Saint-Vincent, vente de dimes). — *Baitelle ville*, 1505 (cart. abb. de Vill. t. I, A. 5). — *Bethelevilla*, *Betelevilla*, *Bethelenvilla*, *Betzdorf*, 1544 (pouillé de M.). — *Bestorff*, 1572 (abb. Saint-Vincent, plaids annaux). — *Bettsstroff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Betlainville*, *Betteleville*, 1587 (abb. de Villers, liasse Bettlainville). — *Belstorff*, 1601 (abb. Saint-Vincent, plaids annaux). — *Betleville*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Betheleville*, 1665 (terr. du ban). — *Bethleville*, 1671 (abb. de Vill. liasse Altroff, 4). — En patois: *Betlévelle*. — En allemand: *Bettendorf* et *Betstroff*.

Vill. de la seig. de Hombourg-Kédange (1681, dén. 19 déc.). — Par. de l'archipr. de Kédange qui avait pour ann. Nancy, Chelincourt, Hessange en partie, et était à la coll. du seign. de Hombourg-Kédange.

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie en 1790 du canton de Lutlange et passa en 1802, lors de la suppression de ce canton, dans celui de Metzgerwisse. — A pour annexes Altroff, Nancy et le four à chaux.

BETTACH, h. — *Beddenacker*, 1184 (cart. de Vill. t. I, E, 2). — *Sylva Betnairach*, 1200 (*ibid.* AAA. A, 1). — *Bethenak*, 1318 (*ibid.* V, 3). — *Bettenach*, 1583 (*ibid.* B, 16). — *Betnach*, 1600 (*ibid.* B, 10). — *Bettenacq*, 1627 (*ibid.* S, 3). — Vay. VILLERS-BETTACH.

BETTING, h. c^o de Holving. — *Bertringen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bettering*, 1756 (not. Lorr. liste des vill.). — *Bertring* (carte Cass.). — *Bertring* (carte Ét.-maj.). — *Bertring* ou *Bertring* (dict. Viv.).

Village du Val de Holving, dépendant de la seigneurie de Puttelaue. — Annexe de la paroisse de Holving.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines.

BETTWILLER, c^o de Rohrbach. — *Bedeber*, 1150 (Kremer, Arden. Gesch. II, 293). — *Bedebronn*, 1496 (arch. de Bitch). — *Bedeborn* (Croll. orig. Bip. 1, 46, note c). — *Betweiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Bedweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bettweiler*, 1601 (not. Lorr. v^o *Altheim*). — *Betteviler*, 1606 (pouillé de M.). — *Bettviller*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422).

Village du comté de Bitch, dans l'origine nommé *Bedeborn*; détruit au xv^e siècle et reconstruit sous son nom actuel. — Paroisse de l'archipr. de Hornbach, qui avait pour ann. Petit-Rederching, Helling et Guising et dépendait de l'abb. de Hornbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitch, prév. de Rimling, cout. de Lorraine. — Fait partie depuis 1790 du canton de Rohrbach. — A pour annexes Guising, Helling, Kleinmühl et Mehling.

BEUVANGE-SOUS-JUSTEMONT, h. c^{ne} de Vitry. — *Buivanges*, 1236 (bulle de Grégoire IX, arch. Justemont). — *Buevange-dezous-Justemont*, 1299 (abb. de Vill. H, 17). — *Bubbingen*, 1403 (cart. de Vill. H, f^o 13). — *Bevingen*, 1403 (*ibid.* H, f^o 22 v^o). — *Befingen juxta Jusbergh*, 1515 (*ibid.* I, f^o 6). — *Buefingen*, 1578 (tabel. d'Illange). — *Berange*, 1606 (pouillé de M.). — *Buvange*, xvii^e s^e (territ. abb. de Justemont).

La haute justice était au roi, la seigneurie foncière à l'abbaye de Justemont. — Était annexe de la paroisse de Vitry.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Florange et passa lors de l'organisation de l'an III dans celui de Vitry et en 1802 dans celui de Thionville. — Commune au commencement du siècle, Beuvange fut réuni à Vitry, avec Justemont, par décret du 18 septembre 1810.

BEUVANGE-SOUS-SAINT-MICHEL, h. c^{ne} de Volkrange. — *Boveniges*, 1128 (chap. cath. s. l'an.). — *Boringen*, 1131 (fond. d'Averb. dans Berth. IV, pr. iv). — *Buevenges*, 1213 (ch. d'union Berth. IV, p. XLVIII). — *Bovanges*, 1223 (coll. Saint-Sauv. ch. s. l'an.). — *Biovenges*, 1305 (*ibid.*). — *Buecanges*, 1405 (*ibid.*). — *Bovange*, 1606 (pouillé de M.). — *Bevange-sous-le-Mont-Saint-Michel*, *Buvange-sous-Saint-Michel*, 1718 (terr. de Bousse).

Avait une chapelle sous le vocable de Saint-Michel, annexe de la paroisse de Volkrange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville.

Fit partie en 1790 du canton de Hettange-Grande et passa lors de l'organisation de l'an III dans celui d'Oétrange et en 1802 dans celui de Thionville. — Commune au commencement du siècle, Beuvange fut réuni à Volkrange par décret du 29 juillet 1811.

BEUVELLE, c^{on} de Longuyon. — *Bclulfiaga villa*, 636 (cart. moy. Rhin, I, p. 6). — *Beuville*, 1304 (inv. des tit. de Lorr. I, 59). — *Beveille*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — *Beuveil*, 1749 (de Maill. Barr.).

Le roi était seul seigneur. — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel.

Fait partie du canton de Longuyon depuis la création de ce canton, en 1790. — A pour annexes Doncourt-lez-Longuyon, les moulins de Serné, de l'Étang et de Lesmann, dit *la Maragolle*.

BEUVERIE (LA), anc. h. c^{ne} des Étangs.

A la Beuverie était l'église paroissiale de cette

commune. — Dans les anciennes listes du pays Messin, les Étangs sont définis sous les noms : *la Beuverie* et *la Bryère*. — *Labeuwry*, *Labeuwri*, *La-beuverie*, xvii^e siècle (arch. comm. gg. 1). — *La Bouverie*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Cense, fief mouvant du roi de France (1681, dénomb. 9 mai).

Autref. Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

BEUVILLERS, c^{on} d'Audun-le-Roman. — *Bovelicurt*, 893 (cart. moy. Rhin, I, p. 143). — *Beuillare*, 926 (ch. abb. Saint-Maximin dans Berth. II, pr. LXXVIII). — *Bœuillare in pago Metensi*, 926 (cart. moy. Rhin, I, p. 229). — *Bufville*, *Buefville*, 1500 (abb. Saint-Pierr^e, terr. p. 81). — *Buesweiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Bieuwillers*, 1594 (dénomb. s. l'an.). — *Beuilles*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — *Bonviller* (*ibid.* en allemand). — *Beuville*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Beuwiller*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Beuulé*.

La seigneurie, haute, moyenne et basse justice, appartenait à l'év. de Verdun sous la prévôté de Sancy. — Était cure du diocèse de Trèves (doy. de Longuyon).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Sancy et passa en l'an III dans celui d'Aumetz et en 1802 dans celui d'Audun-le-Roman.

BEUX (BASSE-), c^{on} de Pange. — *Bû*, 1161 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Baire*, *Beue*, 1404 (liste des vill.). — *Bus*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Beu on hault chemin*, 1444 (état des gard. fr.). — *Basse-Beu en Sautnoy*, 1445 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 365). — *Basse-Bœux*, dépendance de Notre-Dame d'Aube, 1516 (décl. des fiefs, man. de Sen. M. anc. art. Baud.). — *Basse-Beu*, 1544 (pouillé de M.). — *Bœuf*, 1594 (*ibid.* portef.). — *Beu*, 1606 (pouillé de M.). — *Bœux*, xviii^e s^e (*ibid.*). — En patois : *Baich'Bieu*.

Fief du chapitre de la cathédrale de Metz mouvant du roi de France et siège d'une justice haute moyenne et basse, 1681 (dénomb. 2 janv.). — Annexe de la paroisse d'Aube.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie en 1790 du canton d'Encerville et passa lors de l'organisation de l'an III dans celui de Solgne et en 1802 dans celui de Pange. — A pour annexes Haute-Beux, le Vieux-Château et la Charbonnière.

BEUX (HAUTE-), h. c^{ne} de Basse-Beux. — *Bu*, 1096 (fonds de M^l-Saint-Martin, D. Cal. III, pr. xxxvi). — *La Halte-Beue*, 1404 (liste des vill.). — *Haulte-Beu*, 1464 (cart. év. de Metz, t. VI, p. 89). —

Haute-Beu, 1544 (pouillé de M.). — *La Haute-Bueux*, 1635 (Journ. J. Bauch.).

Fief du chapitre de la cathédrale de Metz mouvant du roi de France, et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 2 janv.). — Paroisse de l'archiprêtre de Varize, dépendant du chapitre de la cathédrale de Metz qui avait pour annexes Dain et la cense de Poncillon. — La communauté des village et hameau de Haute et Basse Beux dépendait du village d'Aube, 1756 (Stem. dép^t M.).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

BÉVA, mét. isolée, c^o de Corny.

BEVANGE (HAUTE ET BASSE), h. c^o de Richemont. — *Besanges*, 1341 (inv. des tit. de Lorr. III, 234). — *Bevange au-dessus de Richemont*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Village dépendant de la seigneurie de Richemont (1682, dénombr. 21 janv.). — C'était une annexe de la paroisse de Richemont.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Ce ham. fit partie en 1790 du canton de Florange et passa en 1802 dans celui de Thionville.

BÉVILLE, f. c^o de Glatigny. — *Baieville*, 1404 (liste des vill.). — *Baieville*, 1516 (décl. des fiefs de Sen. dans M. anc. art. Baud.). — *Behleville*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Bayeville près Betonféy*, xvii^e s^e (P. Ferr. Obs. séc. II, P^o 478). — *Beuville*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1681, dénombr. 21 mars). — Était annexe de la par. de Retonféy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

BEVOTTE, mⁱⁿ, c^o de Sanry-lez-Vigy.

Ancienne cense de la paroisse de Vigy.

BEVOTTE (RUISSEAU DE). — Prend sa source à l'étang du bois de Sanry, traverse cette commune et celles d'Antilly et d'Argancy sur une longueur de 8 kilom. et se jette dans la Moselle.

BÉVOY (LA BASSE-), m^o de camp. du grand séminaire de Metz, c^o de Peltre. — *Bewoy*, 1404 (liste des vill.). — *La Basse-Betz-veul*, 1429 (chron. du doy. de Saint-Thiébaud). — *Belleray* ou *Beuran*, 1429 (D. Cal. pr. XLIV). — *Belvoy*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Basse-Beurey*, 1673 (pouillé de M.). — *Basse-Belvoy*, 1681 (dénombr. 13 mai). — *Beury-Basse*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Lai baich' Bévéu*.

Les Haute et Basse Bevoy étaient annexes de la paroisse de Magny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

Moselle.

BÉVOY (LA HAUTE-), f. c^o de Borny. — *La Haute-Bewoy*, 1404 (liste des vill.). — *La Haute-Betz-veul*, 1429 (chron. du doy. de Saint-Thiébaud). — *Les Deux-Betz-veulx*, 1429 (*ibid.*). — *Haute-Belvoir*, 1487 (Journ. J. Aub.). — *Bereus*, 1517 (ch. Ph. de Vign.). — *Haute-Bereux*, 1635 (Journ. J. Rauch.). — *Beury*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouv. du roi de Fr. (1681, dén. 14 juin).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

BEYREN, c^o de Cattenom. — *Burias in pago carosco*, 762 (abb. Prüm. ch. Pépin). — *Brunnacha*, 1023 (abb. Saint-Max. Tr. ch. emp. Henry II). — *Bures*, 1136 (chap. cath. Tr. ch. Henry, c^o de Lux.). — *Beiren*, 1506 (inv. des tit. de Lorr. X, supp. p. 116). — *Beuren*, *Beurem*, 1600 (cart. abb. Vill. t. I, B. 10). — *Biren* ou *Beuren*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Beyren*, *Beyerem* ou *Balleren*, 1825 (tabl. Par.). — En allemand : *Beiern*.

Paroisse de l'archev. de Trèves (doy. de Rémich).

Vill. du Lux. cédé à la France par l'Impératrice-Reine le 16 mai 1769 et incorporé en 1773 dans la prov. des Trois-Évêchés, baill. de Thionville, cout. de Lorraine. — Fit partie en 1790 du canton de Rodemack et passa en 1802 dans celui de Cattenom. — A pour annexes Ganderen et Donnemühl.

BÉZY (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^o de Noisseville et de Nouilly.

BIBICHE (GRAND BOIS DE), forêt doman. de 213 hect. sur le territ. de la c^o de Grande-Bibiche. — Voy.

BIBICHE (GRANDE-) et particulièrement les noms qui se rapportent à la forêt.

BIBICHE (GRANDE-), c^o de Bouzonville. — *Nemora de Bittersis*, 1256 (cart. abb. Vill. t. I, B. 21). — *Bobris*, *Bittis*, 1256 (*ibid.*). — *Bibeht*, *Biverst*, 1258 (abb. Bouzonville, ch. s. l'an.). — *Biverse*, 1264 (cart. abb. Vill. t. I, B. 26). — *L'Allou de Byverbach*, 1266 (*ibid.* T. 12). — *Biberse*, 1275 (abb. Bouzonville, ch. s. l'an.). — *Bieures*, *Bievrese*, 1278 (*ibid.*). — *Biewre*, 1283 (cart. abb. Vill. t. I, BB. 1). — *Bieuers*, 1283 (*ibid.* B. 12). — *Les Bois-de-Biewres*, 1307 (*ibid.* B. 22). — *Bois-de-Bivers*, 1326 (*ibid.* P. 4). — *Le Bois-de-Biffersen*, 1525 (*ibid.* B. 23). — *Biberchen*, *Butsa*, *Biverschen*, 1544 (pouillé de M.). — *Bibecken*, 1575 (abb. Bouzonville, ch. s. l'an.). — *Biberschen*, 1583 (cart. abb. Vill. t. I, B. 16). — *Sylva-de-Biberchen*, 1585 (*ibid.* B. 15). — *Binerssheim*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Biberschem*, xvii^e s^e (dom. de Sierck). — *Breborechem*, xvii^e s^e (*ibid.*). — *Bibichen*, 1606 (abb. Bouzonville, ch. s. l'an.). — *Bibuche*, 1725

- (dénomb. 7 avril). — *Bibisch*, 1726 (territ. de Kalemboourg). — *Bibische*, 1732 (territ. de Neudorff). — *Bibiche-la-Grande*, 1779 (Dur. Lorr.).
- Paroisse de l'archiprêtre de Kédange qui avait pour annexes Neudorff et Rodlach et dépendait de l'abbaye de Villers-Bettlach.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Bouzonville. — A pour annexes Petite-Bibiche, Neudorff et Rodlach.
- BIBICHE (PETITE-),** h. c^{ne} de Grande-Bibiche.
- A fait de tout temps communauté avec Grande-Bibiche.
- RIBICHE (RUISSEAU DE).** — Prend sa source à Mancy, c^{ne} de Bettlainville, traverse les vill. de Mancy, Kirsch-lez-Luttange, Metzeresche, Metzerville, Volstroff, Distroff, Valmestroff et Ham, sur une longueur de 22 kilom., et se jette dans la Moselle.
- BIBICHERBACH,** f. c^{ne} de Filstroff.
- BIBICHERBACH (RUISSEAU DE).** — A sa source à Bibiche, traverse les c^{nes} de Bibiche, de Beckerholtz et de Bouzonville, sur une longueur de 5 kilom., et se jette dans la Nied.
- BIBISERBACH (RUISSEAU DE).** — A sa source à Buding, traverse la c^{ne} de Buding sur une longueur de 500 mètr. et se jette dans la Caner.
- BIBLING,** h. c^{ne} de Merten. — *Bubelingen*, 1365 (ch. abb. de Bouzonville). — *Bublingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — En allemand : *Büblingen*.
- A fait de tout temps communauté avec Merten (Dur. Lorr.).
- Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, de 1790 à 1815, avec Merten, du canton de Sarrelouis; fut séparé de la France par le traité du 20 novembre 1815 et détenu par la Prusse, rétrocédé ensuite par la déclaration du 11 juin 1827 et réuni au canton de Bouzonville par ordonnance du 25 mars 1830.
- BICHENOLTZ (RUISSEAU DE).** — Prend sa source à Petit-Réderching, dans les prés, traverse les communes de Petit-Réderching, Holling, Bettewiller, Rimling, Guiderkirch, sur une longueur de 4 kilom., et se jette dans le Schwolb près de Deux-Ponts (Bavière).
- BICKENALB (RUISSEAU DE).** — Prend sa source à Petit-Réderching, traverse les territoires de Bettewiller et d'Erching, entre en Bavière et va se jeter dans la Horn. — *Bickehalbe*, xvi^e s^e (Tillemann, Stella, Beschreib. des Oberamts Zweybrücken). — *La Pécalle*, 1778 (Dur. Lor. I, 275). — *Pickolt* (Delisle, carte du Rhin). — *Die Bicken-Hall* (carte de l'État-major).
- BIDING,** c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Buding*, 1606

(pouillé de M.). — *Büdingen*, 1688 (mém. Acad. de M. 1853, p. 342, dénomb. de Créhange). — *Bindigen*, 1684 (terr. abb. de Saint-Avold). — *Beding*, 1725 (pouillé de M. portef.). — *Buding*, 1787 (actes de l'état civil).

Biding dépendait du comté de Créhange (Empire) et suivait le droit romain; il a été réuni à la France et incorporé à l'arrondissement de Sarreguemines par décret du 20 mars 1793. — Faisait partie, à cette dernière époque, du canton de Hellimer, et passa en 1802 dans celui de Gros-Tenquin. — A pour annexe le moulin de Houler.

Était annexe de la par. de Vahl-Ebersing.

BIDING (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Biding.

BIESLINGEN, vill. ruiné, c^{ne} de Kerbach. — *Büslingen*, 1594 (dén. Th. Alix).

Ce village, qui dépendait du comté de Forbach, a été détruit à la fin du xvi^e siècle.

BIETH-MÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Bousbach. — *Buth-Mühl* (carte de l'État-major).

BILD-MÜHL (OBER), mⁱⁿ, c^{ne} de Lemberg.

BILD-MÜHL (UNTER), mⁱⁿ, c^{ne} de Lemberg.

BILSTER, h. ruiné, c^{ne} de Kerbach. — *Bilstein*, 1733 (territ. de Kerbach). — *Bilster, mazures*, 1756 (arch. de Spicheren, arpent. de 1756).

Ce hameau dépendait de l'ancien comté de Forbach; il était probablement un écart du village de Bieslingen, également détruit.

BINING-LEZ-ROHRBACH, c^{ne} de Rohrbach. — *Beningen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Binningen*, 1681 (dénomb. 22 déc.). — *Bining*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 191). — *Beningen*, 1755 (atlas de Bitche, p. 85). — *Béning*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 427). — *Béning* (carte de l'État-major).

Au xvi^e siècle, Bining était le chef-lieu d'une mairie qui comprenait Bining, Achen, Enchenberg, Etting, Kalhausen, Lambach, Lemberg, Gros-Réderching, Rohrbach et Siersthal. Cette seigneurie relevait du comté de Bitche.

Avait une chapelle annexe de la par. de Rohrbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Rohrbach. — A pour annexes les moulins Robertsmühl, Veckersmühl et Unterstmühl, les fermes du Janan et de Bombach.

BINING-LEZ-ROHRBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la fontaine du vill. de Bining-lez-Rohrbach, traverse cette commune sur une longueur d'un kilom. et se jette dans le ruisseau de Rohrbach.

BIONVILLE, c^{ne} de Boulay, sur la Nied allemande. — *Buinga*, 1332 (pouillé de M. portef.). — *Bouinville*,

1360 (inv. des tit. de Lorr. t. VI, p. 152). — *Billonville*, *Binga*, 1544 (pouillé de M.). — *Boinville*, xvii^e siècle (carte Tass.). — *Bienville*, 1643 (dénomb. de Créhange). — *Byonville*, 1680 (*ibid.*). — En allemand : *Bingen*.

Siège d'un franc-alleu (1756, D. Cal. not. Lorr.), d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1682, dénombr. 13 août). La haute voverie de ce lieu dépendait de la seign. de Raville (1682, dénombr. 5 octobre). — Par. de l'archipr. de Varize, qui avait pour annexe Morlange alternativement avec Varize. Cette par. était à la collation des seigneurs du lieu.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Varize en 1790 et passa dans celui de Boulay en 1802. — A Morlange pour annexe.

BIRONDE (BUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Bronvaux.

BISBACH (LE), ruisseau. — Coule sur le territ. de la c^o de Bettwiller.

BISCHELSACKER OU BISELSACK, f. c^o de Sturzelbronn. — *Biselac*, 1817 (dict. Viv.).

BISCHOFFWALD, f. c^o de Guéblange.

BISCHWALD, f. et habit. c^o de Bistroff. — *Bicheval*, 1756 (Not. Lorr. V. *Hinguesange*).

Anc. cense avec moulin; le moulin n'existe plus.

BISCHWALD, chapelle, c^o de Bistroff. — *La Chapelle de la sainte Trinité au bois de Bischwald*, 1571 (pouillé de M. portef.).

BISCHWALD (ÉTANG DE), c^o de Bistroff et de Bérig, d'une superficie de 202 hect. — *Buchewalle*, 1447 étang et mⁿ (cart. év. de Metz, t. IV, p. 61). — *L'Étang de Bicheval*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Dépendait de la mairie de Bistroff et de la seigneurie de Hinguesange (1682, dénombr. 15 janvier).

BISCHWALD-PANGE, f. c^o de Bistroff.

BISELSACK OU BISCHELSACKER, f. c^o de Sturzelbronn. — *Biselac*, 1817 (dict. Viv.).

BISING, vill. c^o de Grindorff. — *Bisanga in Sallangowe*, 912 (cart. moy. Rhin, I, p. 220). — *Bisangis*, 1023 (*ibid.* II, p. 465). — *Buosinga*, xii^e s^e (*ibid.* p. 344). — *Bisanga*, 1140 (bulle d'Innocent, Berth. t. IV, pr. x). — *Bisangaten*, 1182 (Conf. Munst. *ibid.* t. IV, pr. xxvi). — *Bisange*, *Busingin*, xiii^e s^e (cart. moy. Rhin, II, p. 473). — *Besainge*, 1296 (P. Fer. Obs. séc. I, 258). — *Bitzing*, *Bisangia magna*, 1544 (pouillé de M.). — *Bursingen*, *Busingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Biessingen*, *Biesing*, 1698 (terr. de Flastroff). — *Busingen*, xviii^e s^e (dom. de Sierck). — *Bizingen*,

Bisingen, 1706 (terr. de Bizing). — *Bising* ou *Bizing*, 1825 (tabl. Par.).

Appart. au dioc. de Trèves (archipr. de Tholey).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Waldwisse; passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff (en 1806, c^o de Sierck). — Bising fut réuni à Grindorff par décret du 9 sept. 1811.

BISING (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Flastroff.

BISTEN (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source à Bistenim-Loch, traverse les c^os de Ham-sous-Varsberg, Varsberg et Creutzwald sur une longueur de 11 kilom. et se jette dans la Sarre (Prusse).

BISTEN-IM-LOCH, c^o de Boulay. — *Bistan*, 1115 (abb. Long. conf. D. C. V, pr. cxxxv). — *Bistam*, 1180 (*ibid.* cart. p. 2, al. 3). — *Bista*, 1284 (*ibid.* arbitr. s. l'an.). — *Bistein*, 1393 (cart. abb. Vill. II, 113). — *Bitstein*, 1397 (*ibid.* 67). — *Biestein*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bristein*, *Bistenne*, 1680, 1681 (arch. départ. dénombr. s. l'an.). — *Bistainloch*, *Bisteinloch*, 1689 (abb. de Saint-Avold s. l'an.). — *Bistem-Imloch* ou *Bistain*, 1825 (tabl. Par.).

Était annexe de la paroisse de Boucheperon.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év. — Fit partie, en 1790, du canton de Boulay; passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui de Bisten (distr. de Sarrelouis) et fut replacé dans le canton de Boulay par la loi du 26 mars 1829.

BISTROFF, c^o de Gros-Tenquin. — *Bizzinsdorff*, *Bizzersdorff*, xii^e s^e (cart. moy. Rhin, t. II, p. 345-9). — *Bistrof*, 1368 (chap. abb. de Saint-Avold, pouillé de l'év.). — *Bustroff*, 1447 (cart. év. de M. t. II, v^o, p. 68). — *Bistorf*, 1450 (cart. abb. Vill. II, f^o 73 v^o). — *Bustorf*, 1467 (cart. év. de M. t. IV, p. 61). — *Bistoff*, *Bistorff*, 1544 (pouillé de M.). — *Bisdorf*, 1681 (dénomb. 14 juin). — *Bistroft*, *Bischtroft*, 1756 (D. Cal. not. Lorr. liste des vill.).

Chef-lieu d'une mairie de l'évêché de Metz, qui comprenait Bistroff, Bérig, Bermering, Boustroff et Obrick, et qui relevait de la châtellenie de Hinguesange. — Paroisse de l'archiprêtre de Morlange, qui avait pour annexes le moulin et la marcarerie de Bischwald et dépendait de la cathédrale de Nancy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év. — Chef-lieu de canton de 1790 à 1802, Bistroff fut compris, à cette dernière date, dans le canton de Gros-Tenquin. — Le canton de Bistroff se composait de Bérig, Bertring, Bistroff, Boustroff,

Erstroff, Gros-Tenquin, Guessling et Hémering, Linstroff, Obrick et Villers. — A pour annexes les fermes de Bischwald, de la Vieille et de la Neuve Cappel, de la Belgrade (Vieille et Neuve), de la Langheck, de Saint-Louis, de Mazagran, de la Maxe Ancienne, de la Nouvelle-Maxe ou Maxe-Mansuy, et la Maxe (tuilerie).

BITCHE, ch.-l. de c^m, arrond. de Sarreguemines, ville et forteresse. — *Bytis-Castrum*, 1172 (chap. abb. de Neuburg, Als. diplom. cccxix). — *Bités*, 1196 (abb. de Sturzelbronn. D. Cal. Pr. s. l'an.). — *Bitche*, 1203 (chap. église de Saint-Dièy, D. Cal. Pr. s. l'an.). — *Bichen*, 1203 (Jean de Bayon, chron. Mediani monasterii, chap. xcvi). — *Vites*, 1205 (Bielser, Chron. senonens. lib. III, chap. 1). — *Bytis*, 1207 (chap. abb. de Neuburg, Als. dipl. cccxxxvii). — *Bittes*, 1225 (D. Cal. généal. de Saint-Arnould). — *Bitches*, 1238 (D. Cal. Pr. s. l'an.). — *Biches*, 1286 (Als. diplom. dcccxi). — *Bitsch*, *Bitsche*, 1297 (Kremer, Arden. Gesch. II, 151). — *Bitis*, 1298 (chap. de la cath. de Strasb. Als. dipl. dcccv). — *Bitche*, 1320 (Croll. Orig. Bipont. II, 350). — *Bitchen*, 1321 (Kremer, Ard. Gesch. II, 429). — *Bitche*, 1390 (Bénéd. Hist. de M., IV, 393). — *Bitzes*, 1394 (*ibid.* IV, 458). — *Pitsch*, 1479 (Als. diplom. dcccxcv). — *Bich*, *Bisch*, 1488; *Bischt*, 1494 (Journ. J. Aub.). — *Bitsch*, 1592 (B. Hertzog. Edels. chron. v. 36). — *Bitche*, 1611 (Rogéville, Dict. hist. I, 100).

La seigneurie, habituellement nommée le comté de Bitche, était l'un des plus anciens domaines des ancêtres de Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine. Du xi^e au xvi^e siècle, elle fut presque toujours possédée par les frères des ducs. Cédée par échange, en 1297, au comte Eberhard de Deux-Ponts, elle appartient aux descendants d'Eberhard jusqu'à l'extinction de la maison de Deux-Ponts-Bitche, à la fin du xvi^e siècle. — En 1606, elle fut incorporée à la Lorraine et suivit les destinées de ce duché.

La seigneurie de Bitche embrassait les cantons actuels de Bitche, Rohrbach et Volmunster, sauf les villages de Bærenthal, Liesbach, Montbronn et Philipsbourg. — Au xvi^e siècle, elle comprenait la sergenterie de Bining, la mairie de Boussewiller, la mairie de Ralling, la prévôté de Rimling, la mairie de Schorbach, la mairie de Walschbronn, les gagnages d'Eguelschart, Gentsersberg et Waldeck, la prévôté d'Obersteinbach (Bas-Rhin), la mairie et doyenné d'Alteim (Bavière).

Le château de Bitche remontait à une haute antiquité. Agrandi par les sires de Bitche, détruit pendant la guerre de Trente ans, relevé par Vauban,

rasé après la paix de Ryswick, il fut rétabli, d'après les principes de l'art moderne, par le comte de Bombelles en 1741 et perfectionné depuis.

La ville de Bitche se forma, au xvii^e siècle, par la réunion des deux hameaux de Kaltenhausen et de Rohr, bâtis au pied de la montagne que couronne le fort.

Bitche était le siège d'un bailliage, devenu bailliage royal en 1771. En 1790, il fut le chef-lieu d'un district qui comprenait six cantons : Bitche, Bouquenom (Bas-Rhin), Breidenbach, Lemberg, Rohrbach et Volmunster.

Le canton de Bitche était composé, de 1790 à 1802, des communes de Bærenthal, Bitche, Eguelshardt, Hanwiller, Haspelscheidt, Philipsbourg, Reyerswiller, Schorbach et Sturzelbronn; l'organisation de 1802 y ajouta Althorn, Eppenbronn, Erlenbronn, Goetzenbrück, Lemberg et la verrerie de Müntzthal ou Saint-Louis, Ludwigswinkel, Meiseintal, Mouterhausen, Niedersimpten, Obersimpten, Obersteinbach, avec Lutzelhardt et Armsberg, Petersbachel et Sarreinsberg ou Mont-Royal. Par les traités de 1815 et 1816, ce canton perdit Eppenbronn, Erlenbronn, Ludwigswinkel, Niedersimpten, Obersimpten et Petersbachel; Obersteinbach, Lutzelhardt et Armsberg, rétrocédés par la Bavière, furent attribués au département du Bas-Rhin par la loi du 29 avril 1833. Depuis, le canton de Bitche s'est accru de la commune de Liederscheidt, incorporée à ce canton par ordonnance royale du 18 février 1834, et de Saint-Louis, érigé en commune par la loi du 9 juillet 1846; d'un autre côté, il a perdu Althorn par suite de sa réunion à Sarreinsberg.

Bitche ne devint chef-lieu de paroisse qu'au milieu du xviii^e siècle; auparavant la mère église était à Schorbach. Cette paroisse embrassait Eguelshardt, Freudenberg, Gentsersberg, Hanwiller, Halspelscheidt, la Main-du-Prince, Longelsheim, Mouterhausen, Reyerswiller, Schorbach et Waldeck.

Bitche suivait la coutume de Lorraine.

Les armes du comté de Bitche sont : *d'or à un écusson de gueules*. — Celles de la ville sont : *d'argent à une mâcle de sable fringolée de deux têtes de serpent, celle du chef penchée à dextre, celle de la pointe s'élevant à sénestre*.

La commune de Bitche a pour annexes les hameaux de la Main-du-Prince et de Stockbronn, la Censeaux-Loups, la Cense-du-Hasard, les fermes de Freudenberg, de Bizemberg et de la Tuilerie, les moulins de Ramstein et de Wirschwiler et le fort.

BITCHE (ÉTANG DE), sur le territ. de la c^m de Bitche; actuellement desséché. — Superficie : 10 hectares.

BITCHE (FORT DE), c^{ne} de Bitche. — Voy. BITCHE.

BITCHE (PAYS DE), en allemand *Bitscherland*. — On donne ce nom à la partie la plus orientale de l'arrond. de Sarreguemines. Entièrement montagneuse, couverte d'immenses et magnifiques forêts, elle est située à l'est d'une ligne passant par Walschbronn, Bitche, Lemberg et Meisenthal. Le pays de Bitche est caractérisé par une formation géologique unique, le grès vosgien; il finit aux affleurements du trias. — On entend aussi par pays de Bitche l'ensemble des cantons de Bitche, de Rohrbach et de Volmunster.

BITSCHEITHAL, f. c^{ne} de Mouterhausen.

BIZEMBERG, m^{on} forestière, c^{ne} de Bitche.

BLANCHARD, mⁱⁿ, c^{ne} de Vigy. — *Blancha*, 1610 (terr. met. Fabert).

Était annexe de la paroisse de Vigy.

Dépendait de la seigneurie de Hessange et de la paroisse de Vigy et appartenait à l'hôpital Saint-Nicolas de Metz.

BLANCHIRIE (LA), m. isolée, près de la grange Le Mercier, c^{ne} de Montigny-Jez-Metz.

BLANRU, cense de la par. de Vigy, xviii^e s^e (pouillé de M.).

BLAUBERG, montagne près de Lemberg, où se trouvent des mines de cuivre autrefois exploitées sous le nom de Mines d'azur.

BLAUBERG, seigneurie composée des vill. de Benting, Guising, Remelfang et Itzing, siège d'une justice haute, moyenne et basse; fut érigée en baronnie par lettres patentes de Stanislas, le 2 septembre 1754, en faveur de J. F. de Kœler, 1681 (dénomb. 1^{er} mai et Dur. Lorr.). — *Blauberg* ou *Bloberg*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Autrefois Lorr. baill. de Bouzonville.

BLAUBRUNNEN, font. près de Faulquemont. Cette fontaine est remarquable par la couleur bleue de ses eaux, qui sont cependant saines, et qui sont assez abondantes pour faire tourner un moulin (Dur. Lorr. II, 274). — *Blaubronnen*, xviii^e s^e (not. Lorr. art. Faulquemont). — En allemand : *Blauborn*. — Voy. BLÖMÜHL.

BLEIBERG (MONT), c^{ne} de Saint-Avold. — Jusqu'au siècle dernier, on y a exploité des mines de plomb et de cuivre.

BLEI-HAMMER, scierie, c^{ne} de Mouterhausen. — Voy. SCIERIE.

BLENTING, vill. ruiné, c^{ne} de Coume. — *Bletting*, 1779 (Dur. Lorr.).

BLETTANGE, h. c^{ne} de Bousse. — *Blauveulle*, dit présentement *Blettange*, 1357 (P. Ferr. Obs. séc. t. II, p. 189). — *Bletenge*, xvii^e s^e (carte de Cass.). — *Bldange*, 1610 (Fab. terr. met.). — *Blettange*,

1701 (dénomb. de septembre). — *Betange*, xviii^e s^e (carte de Cass.).

Blettange, Bousse et Landrevange ne formaient qu'une même communauté. Ils étaient annexés de la paroisse de Guénange; mais depuis 1754 la chapelle de Bousse leur servit de mère église.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville.

Il y a à Blettange un ancien château, très-heureusement situé, à peu de distance de la Moselle, qui était siège de la seigneurie commune de Blettange, Bousse et Landrevange, seigneurie foncière qui dépendait de la prévôté de Thionville; la haute justice était au roi.

BLETTANGE (BOIS DE). — Forêt domaniale de 212 hect. sur le territ. de la c^{ne} de Bousse.

BLIESBRÜCKEN, sur la Bliese, c^{on} de Sarreguemines. — *Bliesbrücken*, 1131 (abb. de Wernerswiller. Groll. Orig. Bip. I, 127). — *Bliesbrüchen*, 1180 (abb. de Wernerswiller. Bened. Hist. de M., III, 154). — *Brügken*, 1234 (abb. de Wern. Groll. Orig. Bip. II, 29). — *Brüchen*, *Brüchem*, *Briken*, 1544 (pouillé de M.). — *Brücken*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bliese-Brüchen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Brucken*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Bliesbrück*, 1788 (ord. de Lorr. XV, 263). — *Blies-Briken* (carte de Cass.). — *Briken* (carte de D. Cal.).

Ancien fief de nom et d'armes, qui relevait du comté de Saarwerden, la propriété de Bliesbrücken était l'objet de contestations entre la Lorraine et l'Empire; elle a été cédée en toute souveraineté à la France par le traité du 27 septembre 1781 entre le roi et le comte de la Leyen. Le village fut alors incorporé à la baronnie de Welfering, qui avait un bailliage seigneurial. L'église de Bliesbrücken appartenait dès le xii^e siècle à l'abbaye de Wernerswiller.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Neufmoutier, dépendant de Wernerswiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis sa création en 1790. — A pour annexe l'ermitage de Hermescappel.

BLIESBRÜCKEN (PETIT RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban de Bliesbrücken, au canton de Rohr, traverse la commune de Bliesbrücken sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Bliese.

BLIESE (LA), rivière. — Prend sa source à la font. de Bliesbrunn, près Schauenburg (Prusse), parcourt le pays de Deux-Ponts, passe à Bliescastel, traverse, en France, les territ. de Bliesbrücken, Blies-Ebersing, Felperswiller, Frauenberg, Schweyen, Blies-Guerschwiller, Neunkirch, et se jette dans la

Sarre vis-à-vis de Sarreguemines. Elle sert de frontière entre la France, d'une part, la Bavière et la Prusse, de l'autre. — *Fluvius Blessa*, 777 (Hadriani Valesii *Not. Gall.* p. 89). — *Flumen Blesa*, 796 (cart. de Hornbach). — *La rivière de Blesse*, 1391 (arch. II. de V. AA, 43). — *Bliets* (Val. *Not. Gall.* 89). — *Bleuve*, 1634 (Mourisse, *Hist. des év. de Metz*, 480). — *Blaise*, *Bleisse*, *Bleuse*, *Blietz*, *Blaise* (Not. Lor. v^{is} *Bliese et Hornbach*). — *Blise*, 1779 (Dur. Lor.). — *Blics* (carte allem.).

BLIESE (PAYS DE LA) OU BLIESGAU. — Il formait un comté de la Haute Lorraine et était borné, à l'est, par le Speyergau et le Wormsgau, au nord par le Nahogau, à l'ouest et au sud par le Moselgau et le Saargau. — *Pagus Blesinse*, 777 (D. Félibien, *Hist. de l'abb. de Saint-Denis*, pr. lvi). — *Pagus Blesensis*, 796 (ch. abb. Hornbach. Bened. *Hist. de M.* pr. III, 19). — *Pagus Blesensis*, 807 (ch. abb. Hornbach, *ibid.* III, 19). — *Pagus Blisinse*, 819 (*ibid.* ch. Louis le Deb. *ibid.* III, 23). — *Pagus Blisense*, 819 (même ch. Croll. *Orig. Bip.* I, 52). — *Comitatus Blesinse*, 864 (ch. abb. Neumunster. Kremer, Arden. *Gesch.* II, 281). — *Pagus Blisacensis*, 864 (même ch. D. Cal. II, 105, note). — *Blesichowa*, 870 (D. Cal. pr. s. Fan.). — *Comitatus Plesinse*, 874 (ch. abb. Neumunster, Croll. I, 18, Confirm. Hludovici). — *Pagus Blisiggowe*, 888 (ch. abb. Hornbach, Croll. I, 55, ch. Arn.). — *Pagus Blesiacus*, 905 (ch. de Regino, Prüm. abb. ad annum). — *Blesichowa*, 926 (Part. entre les rois Ch. et L. D. Cal. II, pr. lxx). — *Bliesichgowe*, 982 (cart. abb. Gorze, t. CXV, p. 164). — *Pagus Bliesichgowe*, 982 (ch. abb. Hornbach; Mabillon, *De re diplomatica*, 575). — *Pagus Blesense*, 1066 (*Hist. Trevir. diplom.* I, 412). — *Pagus Blisingawe*, 1087 (ch. abb. Hornbach, Croll. *Orig. Bip.* I, 35). — *Blieschowe*, *Bliesgau* (*ibid.* I, 12).

BLIES-EBERSING, sur la Bliese, c^{on} de Sarreguemines. — *Eburchingen*, 1393 (arch. de Sarreguemines). — *Ebersingen*, *Ebesingen*, 1581 (arch. de Sarrethal; trans. 23 août). — *Ebersingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Ebersching* (carte de Cass.). — *Bliesebersingen* (carte de l'État-major).

Était annexe de la par. de Habkirchen.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis sa création, en 1790. — Blies-Ebersing, réuni à Bliesbrücken par décret du 26 avril 1811, fut érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1833. — A pour annexes les fermes de Wising-le-Grand et de Wising-le-Petit. **BLIES-GUERSCHWILLER**, sur la Bliese, c^{on} de Sarregue-

mines. — *Fillare*, 777 (ch. abb. de Saint-Denis. D. Félibien, *Hist. de l'abb. de Saint-Denis*, p. 56). — *Wylaru*, 796 (ch. abb. de Hornbach. Bénéd. III, 19). — *Gereswivre*, 1261 (ch. abb. de Wadgasse. Kremer, Arden. *Gesch.* II, 336). — *Gerswivre*, 1312 (*ibid.* II, 404). — *Gersweiler*, *Kirssweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Guercheweiller*, xviii^e s^o (pouillé de M.). — *Guerchewiller*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Guersviller*, 1756 (not. Lorr. I. des vill.). — *Blies-Guerschweiler*, an x (arrêté des consuls, 29 vendém.). — *Guersweiler* (carte de Cass.). — *Blies-Guerschweiler* ou *Guewiller* (dict. Viv.).

Était annexe, au dernier siècle, de la paroisse de Neunkirch.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Sarreguemines. — A pour annexe Blies-Schweyen. **BLIES-SCHWEYEN**, vill. c^{on} de Blies-Guerschwiller, sur la Bliese. — *Schweygen*, *Swein*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Schweigen*, 1782 (ord. de Lorr. XV, 138). — *Schweygen* (carte de Cass.). — *Blies-Schweyren* (carte de l'État-major).

Ce village appartenait au comté de Bliescastel (Empire). — Cédé à la France par le traité du 27 septembre 1781, entre le roi et le comte de la Leyen, il fut incorporé à la baronnie de Welferding.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Sarreguemines. — Commune au commencement du siècle, Blies-Schweyen fut réuni à Blies-Guerschwiller par décret du 5 avril 1811.

BLOMÛL, mⁱⁿ mû par les eaux de la fontaine dite *Blaubrunnen*, c^{on} de Faulquemont. — *Blorn*, mⁱⁿ (dict. Viv.).

BLORY, f. c^{on} de Montigny-lez-Metz. — *Bloru*, 1261 (abb. Saint-Vincent, acquêt, liasse Courc.-s. Nied). — *Blaruyt*, xv^e siècle (chron. Praillon). — *Bloruy*, xv^e s^o (chron. Jac. Huss.). — *Blorut*, 1473 (P. Ferr. Obs. séc. t. II, p. 279). — *Bloreus*, 1479 (Journ. J. Aubrion). — *Blorus*, 1490 (*ibid.*). — *La Grainge de Blourens*, 1512 (chron. Ph. de Vign.). — *Bleri*, *Bléry*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Blouruy*, xv^e s^o (Journ. J. Bauch.). — *Le Gagnage de Blori au Sablon*, 1612 (fonds de Malte, inv. I. III). — *Blourys*, 1681 (dénombr. 15 nov.). — *Bloury*, 1742 (fonds de Malte, décl. de biens).

Ancien fief appartenant à la comm^{une} du Petit-Saint-Jean de l'ordre de Malte à Metz.

Faisait partie de la paroisse de Saint-Privat.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. **BOCKANGE**, vill. c^{on} de Piblange, à gauche de la Nied. — *Boukelingen*, 1215; *Bunchingen*, 1216 (abb. de

Bouz. s. l'an.). — *Bockanges*, 1255 (cart. de Vill. B. t. BB, 1). — *Buckinga*, 1317 (*ibid.* R, 7). — *Buchanges*, 1321 (inv. des tit. de Lorr. III, 14). — *Buchingen*, 1326 (abb. de Vill. t. I, p. 3). — *Buckingin*, 1326 (cart. Vill. t. II, n° 333). — *Buckingen*, 1360 (*ibid.* t. I, 3, BB, 1). — *Bouchaing*, *Bouching*, 1360 (*ibid.* B. 17). — *Buckinga*, *Buchingen*, 1363 (*ibid.* B. 9). — *Buchingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bouching*, 1613; *Bocange*, 1681; *Bocange*, *Boucange*, 1697 (abb. de Bouz. s. l'an.). — *Bacange*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Buchingen*.

En 1321, Bockange faisait partie de la mairie d'Ottonville (inv. des tit. de Lorr. III, 14).

Ancien franc-alleu, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1662, dénombr. 20 fév.). — Était annexe de la paroisse de Droigny.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Burtoncourt en 1790 et passa en 1702 dans celui de Boulay. — Fut réuni à Piblangé par décret du 8 août 1812.

BOCKENHOFF ou **BOCK**, f. c^{ne} de Zoufflgen. — *Bock*, cense au milieu d'un marais, entourée de bois (Stem. dép^t M.). — *Bockerhoffen*, XVIII^e s^e (pouillé de M.).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville.

BOCKOLTZ, minière, c^{ne} de Villerupt.

BONMËNL ou **BORMËUL**, m^{ie} sur la Rosselle, c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold.

BOISMONT, c^{ne} de Longwy, à droite de la Crusne, — *Boiemont*, *Boiemontel*, 1304 (cart. de Vill. t. I, A, 19). — *Boismont*, 1756 (carte Vaug.).

Vill. du ban et seigneurie de Bazailles. — Haute justice enclavée dans le baill. de Longwy, ressortissant du baill. de Metz. — Faisait partie du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie en 1790 du canton de Villers-la-Montagne et passa en 1802 dans celui de Longwy. — A pour annexes les moulins de Legros, Legay, Goudai et Arrêt.

BOIS-RUINÉ (RUISSEAU DU). — Il alimente un étang à Rémilly et se jette dans la Nied française.

BOLER ou **ROLLEA**, h. c^{ne} de Breistroff-Grande. — *Boler*, 1606 (pouillé de M.). — *Boulers*, *Boullers*, 1681 (aveu et dénombr. 23 mai). — *Bollers*, XVIII^e siècle (pouillé de M.).

Vill. de la seigneurie de Cattenom, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 23 mai).

Était annexe de la paroisse d'Usselskirch.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie en 1790 du canton de Rodemack et passa en 1802 dans celui de Cattenom.

BOMBACHERHOFF, f. c^{ne} de Biving-lez-Rohrbach.

BOXCOURT, c^{ne} de Conflans, à gauche de l'Orne. — *Bananecurtis in pago Wabrinse*, *Banomaga*, *Banano curtis*, 763 (abb. Gorze, ch. Chrod.). — *Boncourt*, 1256 (ch. abb. de Gorze). — *Boncours*, *Boncour*. 1284 (inv. des tit. de Lorr. I, p. 382). — *Boncourt-sur-Orne*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Boncourt-lès-Conflans*, 1825 (tabl. Par.).

Chât. et fief, mouvant du comté d'Apremont, puis du comté de Bar (de la châtell. de Conflans) et du duché de Lorraine (de la châtell. de Preney). — Dénombrement aux dates de 1318, 1327, 1663, dans l'inv. des tit. de Lorr. V, p. 41; X, p. 51; sup. p. 278.

La maison de Boncourt, d'ancienne chevalerie, portait : *de gueules à trois fasces d'or, au lambel à trois pendants de même* (arm. man.). — Siège à nouveau d'un fief érigé en 1710 par le duc Léopold.

Cure du diocèse de Verdun (doy. d'Amellie).

Autrefois Lorraine, baill. d'Étain, cout. de Lorraine. — Fit partie en 1790 du canton de Thuméreville et passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui de Conflans. — Boncourt a Spailmail pour annexe.

BONFÉ, m^{on} isolée, c^{ne} de Morhange.

BONFÉY, m^{ie} sur la Nied, c^{ne} des Étangs. — *Bonfaçit*, 1053 (ch. de Brunon, D. C. H. II, Pr. cclxiiij). — *Bonfay*, 1610 (Fab. terr. met.).

Annexe de la paroisse des Étangs.

BONGUS (RUISSEAU DE). — Coule sur le territoire de la c^{ne} d'Ogy.

BONNE-FONTAINE, fontaine. — Voy. CADENBROUX.

BONNE-FONTAINE (LA), c^{ne} de Devant-les-Ponts. — Source abondante d'une eau ferrugineuse qui jouit, depuis de longs siècles, d'une grande réputation d'efficacité et qui, surtout au mois de mai, attire un grand concours de buveurs matineux.

BONNE-FONTAINE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source à la Bonne-Fontaine, traverse les c^{nes} de Devant-les-Ponts et de Woippy sur une longueur de 5 kilom. et se jette dans la Moselle.

BONNEHOUSSE, f. c^{ne} de Faulquemont. — *Bonusa*, 1147 (arch. Vill. E, 1). — *Bonhausen*, 1359 (cart. de Vill. t. II, n° 65 v°). — *La cour de Bonhuse*, 1360 (inv. des tit. de Lorr. VI, 47). — *Le gaignaige c'on-dit Bonne hosse devant Faulquemont*, 1389 (*ibid.* 1, 74). — *Bonhuhausen*, 1413 (*ibid.*). — *Bonnehaut*, XVIII^e s^e (pouillé de M.). — *Bonnehaus*, 1756 (carte Vaug.). — *Bonnehaus*, cense, ban séparé, 1779

- (Dur. Lorr.). — *Bonnehouse*, 1825 (tabl. Par.). — *Bonhouse* ou *Bomehouse* (dict. Viv.).
Était annexe de la paroisse de Faulquemont.
Autref. Lorr., baill. de Boulay, cout. de Lorraine.
- BONNEVIZE OU BONNEVILLE, seign. enclavée dans celle de Servigny-lez-Raville (1681, dénomb. 23 déc.). — *La grande maison de Bonnevisse*, maison franche et seigneuriale, siège d'un fief, haute, basse et moyenne justice.
N'existe plus.
- BONVILLERS, c^o d'Andun-le-Boman. — *Bonviller*, 1269 (terr. abb. Saint-Pierre, f^o 72). — *Bonvilliers*, 1291 (*ibid.* v^o). — *Bonvillare*, 1293 (*ibid.* f^o 73). — *Bauvillers*, 1689 (dom. Barr. t. II). — *Bonviller*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — *Bonvillé*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Bonvillers-en-Voivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Bonclé*.
Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 8 nov.). — Paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles).
Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Sancy-le-Bas, lors de l'organisation de l'an III, de celui de Circourt et, en 1802, de celui d'Andun-le-Boman.
- BORATTE (LA), auberge, sur la route départ. n^o 18, à 500 mètr. de la c^o de Vry.
- BORDES (FORT DES), c^o de Borny, ouvrage de fortifications faisant partie du système défensif de la place de Metz et fermant la route de Sarrelouis.
- BORDES (LES) OU LES BOTTES, h. c^o de Vallières. — *Les Bordes desors Valières*, 1276 (P. Fer. Obs. séc. I, 285). — *Bordes sus Valières*, 1298 (abb. Saint-Vincent, transact. liasse Bordes). — *Burdis supra Valieris*, 1306 (P. Ferr. Obs. séc. II, 172). — *Les Burdes*, 1329 (cart. Saint-Nic. ch. don.). — *Les Bourdes*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiébauld). — *Les Bourdes de Vallier*, 1500 (chron. Ph. de Vign.). — *Bourdes*, xvi^e s^e (abb. Saint-Vincent, procéd. liasse Bordes). — *Les Bordes de Vailière*, *les Bordes de Borny*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *La Grange-aux-Bordes*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En patois : *les Bottes*.
La maison des Bordes était primitivement une léproserie. En 1399, elle était administrée par des frères et sœurs; plus tard, elle fut réunie à l'hôpital Saint-Nicolas (abb. Saint-Vincent, liasse Bordes). — Était annexe de la paroisse de Vallières.
Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.
- BORNHIL, m^{is}. — Voy. BONAMIUL.
- BORNY, 2^e c^o de Metz. — *Borneu in com^u Metensi*, 960 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Othon I). — *Bornacha*, 1182 (cart. moy. Rhin, p. 91). — *Borney*, 1206 (abb. Saint-Vincent, ch. de Bertr. év. liasse Borny). — *Borney*, 1206 (abb. Saint-Vincent, transact. liasse Vill. l'Orme). — *Bornei*, *Bournei*, 1299 (abb. Saint-Pierre, ch. abb. Ad.). — *Borney*, 1321 (cart. Freist. ch. Pucelles sur les murs). — *Bournay*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiébauld). — *Bowny*, 1513 (*ibid.*). — *Bonny*, 1553 (Siège de M. par Salignac).
Le ban Saint-Vincent de Borny était le siège d'un fief relevant du roi de France (1688, dén. 19 fév.).
Paroisse de l'archiprêtré de Metz, qui avait pour annexe la cense de Belle-Tanche et dépendait du chapitre de la cathédrale de Metz.
Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Chef-lieu de canton en 1790, il passa en l'an III dans le canton de Vallières et en 1802 dans son canton actuel. — A pour annexes Grigy, les fermes de la Belle-Tanche, des Bottes, de la Haute-Bévoÿ et de la Grange-aux-Bois, et le fort des Bordes.
- BOTTES (LES), f. — Voy. BODES (LES).
- BOUCU, f. c^o de Molvange.
- BOUCUEROUX, c^o de Boulay. — *Blesborne*, xii^e s^e (cart. de Vill. t. I, B, 29). — *Buspornun*, 1121 (abb. de Longev. conf. de biens). — *Busbornum*, 1180 (*ibid.* bull. Alex. III). — *Buspurnum*, 1267 (*ibid.* bull. Clém. IV). — *Bopères*, 1303 (inv. des tit. de Lorr. II, 404). — *Bouperon-la-Haulte*, 1390 (*ibid.* X, 112). — *Boupperon*, 1391 (*ibid.* X, 65). — *Boucheborn*, 1478 (abb. de Bouz. s. l'an.). — *Busperna*, 1544 (pouillé de M.). — *Banschborn*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Boucheborna*, 1609 (pouillé de M. Portef.). — *Bousporn*, 1662 (abb. de Bouz. s. l'an.). — *Boucheperne*, 1681 (dénomb. abb. de Longev. s. l'an.). — *Bouchborn*, 1683 (dénomb. comté de Créh. s. l'an.). — *Bouschberen*, 1762 (carte Lafosse). — *Bouchpert* (carte Cass.).
Il y avait une seigneurie foncière qui appartenait aux comtes de Créhange.
Paroisse de l'archiprêtré de Varize, puis de Saint-Avold; elle avait pour annexes Narbéfontaine, Bisten et Oberwiese.
Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'év. — Fit partie en 1790 du canton de Longeville-lez-Saint-Avold et passa en 1802 dans celui de Boulay.
- BOUCHOLTZ, forêt doman. de 300 hect. sur le territ. de la c^o de Sarreguemines.
- BOUCHWALD, forêt doman. de 175 hect. sur le territ. de la c^o de Théding.
- BOUDREZY, h. c^o de Mercy-le-Haut. — *Boudrezy*, 1681 (dénomb. 2 juin). — *Baudrezy*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Boudrezy* ou *Baudrezy*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Baudrezy* ou *Boudressy*, 1817 (dict. Viv.).

La maison isolée de Saint-Genet fait partie de ce ban.

Boudrezy dépendait en partie de la seigneurie de Bassompierre (1681, dénomb. 27 juillet) et en partie de la seigneurie des Cinq-Villes (1681, dénomb. 2 juin). — Faisait partie du dioc. de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne. cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton de Xivry-le-Franc, de celui de Circourt lors de l'organisation de l'an III et de celui d'Audun-le-Roman en 1803. — Boudrezy, qui était chef-lieu communal, fut réuni à Mercy-le-Haut par décret du 9 avril 1811.

BOUERNHOFF, ancienne cense, sur le territ. de la c^{ne} d'Uckange (1731, dénomb. déc.).

BOUILLON, f. c^{ne} de Colmey. — Appartenait de tout temps à la communauté de Martigny-sur-Chiers (Colmey) et dépendait du diocèse de Trèves.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel.

BOUL, anc. cense, annexe de la par. de Maizières-lez-Metz.

BOULAND, m^{no} sur le ru de Mad, c^{ne} de Waville.

BOULANGE, c^{ne} d'Audun-le-Roman, près de la source d'une des branches de la Fensch. — *Boulanges*, 1290 (terr. abb. Saint-Pierre, p. 171). — *Boulainge*, xv^e s^e (Obit. Sainte-Agathe). — *Boullenge*, 1429 (arch. h. de V. AA. 11). — *Bolenge*, 1436 (*ibid.* 31). — *Bollinga* (D. Cal. not. Lorr.). — *Bolingen*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — En allemand : *Boltingen*.

Était paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Luxembourg), à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du canton d'Aumetz et passa en 1802 dans son canton actuel. — A pour annexe Bassompierre.

« Boulanges, maison de nom et d'armes, avec son ancien chasteau souz la chastellenie de Sancy, à présent esteinte (depuis 1439), portait *pallé d'or et d'azur de six pièces.* » (Husson l'Esc. 1674.)

Il y avait un ancien château, siège de cette famille.

BOULANGE (RUISSEAU DE). — Situé sur le territoire de la c^{ne} de Boulange, ce ruiss. est l'un des affluents de la Fensch.

BOULAY, ch.-l. de c^{ne}, arrond. de Metz, sur le ruiss. d'Ellbach, à droite de la Nied. — *Bollei*, 1184 (cart. de Vill. t. I, F. 2). — *Boullay*, 1221 (ch. de la cath. s. l'an.). — *Bollay*, 1252 (*ibid.*). — *Bollet*, 1270 (cart. de Vill. t. I, K. 6). — *Bolke*,

1293 (inv. des tit. de Lorr. III, p. 167). — *Bolai*, 1300 (cart. de Vill. t. I, B. 11). — *Boula*, 1301 (*ibid.* B. 6). — *Boulai*, 1301 (*ibid.* B. 32). — *Bouleya*, 1302 (abb. Longev. s. l'an.). — *Bolleya*, 1309 (*ibid.*). — *Boullais*, 1357 (inv. des tit. de Lorr. X, 209). — *Boullai*, 1386 (chron. doyen de Saint-Thiebault). — *Bolay*, 1389 (chron. des Célest.). — *Boulla*, *Bolet*, 1429 (arch. h. de V. AA. II.). — *Boulayum*, 1462 (*ibid.* AA, 50). — *Billay*, 1480 (Journ. J. Aub.). — *Bolchen*, 1487 (cart. év. de M. VII, v^o 76). — *Bollay*, 1490 (Journ. J. Aub.). — *Bolley*, 1500 (chron. Phil. de Vign.). — *Bolagium*, 1511 (cart. de Vill. II, f. 10 v^o). — *Bolage*, *Boulayum*, 1544 (pouillé de M.). — *Boula*, *Boulac*. 1553 (Siège de M. par Saignac). — *Bolichen*, 1575 (inv. des tit. de Lorr. IX, 197). — *Bollas*, 1618 (Journ. J. Bauch.). — *Boullas*, 1635 (*ibid.*). — *Bolagum*, *Bolayum*, *Bolacum* 1635, Journ. du curé d'Ott.). — *Bollai*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — En allemand : *Bolchen*. — En patois : *Bolâ*.

Le comté de Boulay était autrefois possédé par des seigneurs très-puissants qui firent souvent la guerre à la ville de Metz et qui relevaient du duché de Bar et du comté de Chinoy et dont la dernière héritière céda ses droits au duc René de Lorraine en 1503.

Boulay fut le siège d'une prévôté sous le ressort du baill. de Sarreguemines jusqu'en 1751; à cette date, il fut érigé en bailliage. — La prévôté de Boulay contenait 43 communautés; le bailliage en comptait 75 (Durival, t. II, p. 171).

L'ancien château avait été attribué à des Récollets irlandais, qui y avaient établi leur couvent.

Paroisse de l'archiprêtré de Varize, de laquelle dépendaient une chapelle castrale et les chapelles du Saint-Sacrement et de la Sainte-Croix. Cette paroisse était d'abord à la collation de l'abbaye Saint-Clément de Metz, puis à celle des ducs de Lorraine, et enfin à celle du roi de France, comme seigneurs temporels de Boulay.

Autrefois Lorraine, ressort du parlement de Nancy, cout. de Lorraine (de 1772 à 1775, du présidial de Metz).

Chef-lieu, en 1790, d'un district qui comprenait les cantons de Boulay, Burtoncourt, les Étangs, Longeville-lez-Saint-Avoid, Maizeroy, Ottonville, Raville, Varize et Vry, il resta, lors de l'organisation de l'an III, chef-lieu d'un canton renfermant les communes de Boulay, Brecklange, Hinckange et Roupeldange. L'organisation de 1802 le laissa chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Metz et y ajouta les communes de Bannay, Bettange, Bion-

ville, Bockange, Boucheperon, Brettnach, Brouck, Condé, Coume, Denting, Éblange, Gommelange, Guenkirchen, Guirlange, Halling, Helstroff, Holling, Loutremange, Macker, Mégange, Momerstroff, Morlange-sur-Nied, Narbéfontaine, Niederwisse, Oberwisse, Ottonville, Piblange, Pontigny, Rémel-fang, Rurange, Teterchen, Valmunster, Varize, Volmerange et Zimming; depuis, les communes de Bockange, Brecklange, Macker, Morlange, Oberwisse, Pontigny, Rurange et Velving ont été supprimées et réunies à d'autres communes, et Brettnach a été incorporé dans le canton de Bouzonville (voy. ces localités). Comme compensation, la loi du 26 mars 1829 attribua au canton de Boulay Bistenim-Loch, Guerting, Ham-sous-Varsberg et Varsberg, qui étaient restés à la France après la suppression du canton de Sarrelouis.

La maison de Bolchen ou de Bonlay portait : *d'or à la croix ancrée de gueules à un écusson fascé d'or et d'azur de six pièces en surtout* (Geffroy de Bolchen, en 1305. Berth. t. VI). — La ville de Bonlay porte : *de Lorraine simple*, c'est-à-dire *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent*. C'étaient également les armes de la prévôté et du bailliage (Dur. t. II, et arm. man.).

La commune de Boulay a pour annexes l'Aiguiserie, le moulin Neuf, le moulin à plâtre, le moulin Halbfastennmühl, le moulin à écorce, le moulin Vieux ou Stadtmühl, l'usine de sel ammoniac et la chapelle de Sainte-Croix.

BOULIGNY, m^o, c^o d'Arraincourt.

BOULIGNY (ÉTANG DE), situé sur le territ. de la c^o de Holacourt; sa superficie est de 11 hectares. — *Bubigny*, 1391 (fonds de Malte, inv. liasse E). — *Bolligney*, 1431 (Arch. h. de V. AA. 19). — *Bolligny*, 1681 (dénombr. abl. de Longev.). — *Boulegny* (carte de Cassini).

BOULIGNY (RUISSEAU DE L'ÉTANG DE). — Prend sa source dans l'étang de Bouligny, traverse la c^o d'Arraincourt sur une longueur de 1,100 mètr. et se jette dans la Rotte.

BOURBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Kirschnaumen, traverse cette c^o sur une longueur de 500 mètr. et se jette dans la Moselle.

BOURENNES, c^o de Tiercelet. — Village ruiné, ancien ermitage et aujourd'hui m^o isolée (dict. Viv.). — *Bouréne*, xviii^e s^e (carte de Cassini).

L'ermitage de Bourennes était la mère église de ce village et appartenait au diocèse de Trèves (doy. de Luxembourg).

BOURG, f. ancien château ruiné, c^o de Puttelange-lez-Rodemack.

BOURGHADUF OU CHÂTEAU DE HESSER, siège de la seigneurie de Hesser, haute, basse et moyenne justice, qui comprenait les trois bans de Folschwiller, Lelling, Alling et Telling, ces deux derniers réunis en un seul, 1726 (dénombr. de nov.).

BOURGHÜBEL, anc. château ruiné, c^o de Kappelkinger. BOURGON (BAS), à Chazelles, c^o de Scy.

Fief mouvant du roi de France, avec droits de justice haute, moyenne et basse. Il se composait de 7 maisons et de 110 portériens, 1681 (dénombr. 1^{er} mai).

BOURGUESCU, chât. et m^o de ferme, c^o de Schwerdorff. — *Burg-Esch*, 1594 (dén. Tb. Alix). — *Bourguesch*, 1681 (dénombr. 26 août). — *Burgesch*, 1681 (dénombr. 24 juin). — *Bourgesch*, 1686 (aveux et dénombr.).

Était annexe de la paroisse de Schwerdorff, dioc. de Trèves, archid. de Tholey, chap. de Perl.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine.

Bourguesch était le siège d'une importante seigneurie de Lorraine, sous la prévôté de Siersberg, de laquelle dépendaient, avec une justice haute, moyenne et basse, Cottendorf, Oberesch, Schwerdorff, les vœneries des Deux-Cours de Vandresching et de Bouzonville et le moulin ruiné de Ranspach; autour du centre principal, où était le château, s'élevaient trois autres villages qui en dépendaient sous les noms d'Esch, Mittlesch et Oberesch. Les deux premiers ont été totalement détruits par l'invasion suédoise en 1635; celui d'Oberesch (par contraction, Obresch) a été cédé à la Prusse par les traités de 1815.

Bourguesch, Cattendorf et Oltzweiler, annexes de Schwerdorff, canton de Relling en 1802, détenues par la Prusse en 1815, restitués à la France en vertu de la convention de délimitation du 23 octobre 1829, ont été réunis de nouveau au chef-lieu de la commune par une ordonnance royale du 7 octobre 1830.

Seigneurie de nom et d'armes qui portait pour armes : *de gueules à 2 fasces d'argent, la première chargée de 3 tourteaux de sable, la seconde de 2 de même* (arm. man.).

BOUAL, anc. m^o du comté de Boussy (1681, dénombr. 26 août).

BOUAXON, cense, anc. château, c^o de Boust, située au milieu des bois. — *Burnunschoff*, en allemand.

Était annexe de la paroisse d'Usselskirch.

BOURRAY, vill. détruit, annexe de Chailly-lez-Ennery. — *Bourray*, 1487 (abb. Saint-Vincent, liasse Mai-zières). — *Bourai*, xvi^e s^e (*ibid.* liasse Ennery).

BOUSBACH, c^{on} de Forbach. — *Buezbach*, 1429 (arch. h. de V. A A, II). — *Buschbach*, 1525 (Ad. Köllner, Gesch. von Hohenfels, 433). — *Bursbach*, 1544 (pouillé de M.). — *Busbach*, 1570 (*ibid.* portef.). — *Buschbach*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Bousbach*, *Bouchbac*, 1756 (D. Cal. not. Lorr. liste des vill.). — *Bisbach* (carte de Cassini).

Paroisse de l'archiprêtre de Saint-Arnuald; avait pour annexes Dillingehoff et Dillingermühl.

Bousbach existait au xiii^e siècle; il appartenait en partie à l'ancien comté de Forbach. Il avait autrefois une haute justice, avec droit de buffet, dont les appels ressortissaient au parlement de Nancy. L'édit de 1751 l'a compris dans le bailliage de Sarreguemines.

Autrefois baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Forbach dès sa création, en 1790. — A pour annexes Obermühl et Niedermühl.

BOUSBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Gaubiving et sur le ban de Théding, traverse les c^{on}s de Gaubiving, Bousbach, Reyren, Kerbach, Lixing, Grosbliederstroff, sur une longueur de 6 kilomètres, et se jette dans la Sarre à Grosbliederstroff.

BOISENBACH, mⁱⁿ, c^{on} de Hilsprich.

BOUSCHBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans l'étang de Damin-Mühl, traverse les c^{on}s de Saint-Jean-Rohrbach, Hilsprich, Petit-Tenquin, sur une longueur de 1 kilomètre, et se jette dans la Zellenbach.

BOUSSANGE, vill. c^{on} de Gandrange, à gauche de l'Orne. — *Boussinga*, xi^e s^e (abb. de Metl. Droits). — *Bolsanges*, 1128 (chap. cath. s. l'an.). — *Boussange*, 1245 (fonds de Malte, inv. liasse Bolsange). — *Boussange*, 1273 (arch. de V. G, 6). — *Boussange*, 1380 (abb. Saint-Symph. liasse Bolsange). — *Boussange*, xv^e s^e (abb. Saint-Vincent, territ. liasse Mondelange). — *Boussange*, *Bocenge*, xv^e s^e (abb. Saint-Symph. liasse Bolsange). — *Bolsingen*, 1515 (cart. de V. II, f^o 6). — *Bolsinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Boussange*, 1586 (abb. S'-Symph. liasse Bolsange). — *Boussange*, 1594 (pouillé de M., portef.). — *Boussingen*, xvii^e s^e (inv. des tit. de Lorr. supp. p. 84). — *Boussingen*, 1686 (dom. gén. de Metz). — En allemand : *Bolsingen*. — En patois : *Boussange*.

Fief du chapitre de la cathédrale de Metz devant du roi de France et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 2 janv.). — Paroisse de l'archiprêtre de Rombas qui avait Hagon-dange pour annexe et dépendait du chapitre de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Florange en 1790 et passa en 1802 dans celui de Thionville. — Bousange, qui était chef-lieu communal, fut réuni à Gandrange par décret du 22 avril 1812.

BOUSSE, c^{on} de Metzerville, à droite de la Moselle. — *Bous*, 1224 (abb. de Wagd. Ann. prém. G. 1008). — *Buesse*, 1389 (chron. doy. de Saint-Thiébaud). — *Bouve*, 1390 (arch. h. de V. AA, 43). — *Buss*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Boussen*, 1606 (inv. des tit. de Lorr. II, p. 421). — *Bousse* ou *Bouze*, 1825 (tab. Par.).

Bousse, Blettange et Landrevange ne formaient qu'une communauté et qu'une seigneurie foncière-mouvant de la prévôté de Thionville. La haute justice était au roi. — Bousse ne formait qu'une paroisse avec Blettange, Landrevange et Guénaige en 1591; il fut érigé en paroisse, avec les deux premières localités pour annexes, en 1754 (décl. abb. Saint-Martin, Ann. prém. X, L. 6).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Lutange et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Landrevange et les moulin et château de Blettange.

BOUSSEWALD (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Rosselange, traverse la c^{on} de Rosselange sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans l'Orne.

BOUSSEWILLER, c^{on} de Volmunster, sur la Horn. — *Butewire*, 1170 (Als. dipl. CCCIII, *Charta de finibus Lotharing. in Vosago*). — *Buderswuire*, 1265 (ch. abb. Wernerswiller, Croll. orig. Bipont. II, 119). — *Bussweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bussweiler*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Bousweiler*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Boussweiler*, 1771 (ordonn. de Lorr. XII, 422). — *Boussweiler*, an x (arr. des conseils du 29 vendém.). — *Busseiller* (carte de Cass.). — *Bousseviller* (carte de l'État-major). — *Bousseveiler* ou *Boussweiler*, 1825 (tabl. Par.).

Vill. du comté de Bitche (1681, dénomb. 22 déc.). — Siège d'un fief féminin héréditaire et d'une justice haute, moyenne et basse dépendant du comté de Hanau (1720, dénomb. 1^{er} oct.). — Était une annexe de la paroisse de Walschbronn.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Au xvi^e siècle, Bousseviller formait une mairie avec Breidenbach. En 1790 il fit partie du canton de Breidenbach (district de Bitche) et passa en 1802 dans le canton actuel.

BOUSSWALD, éc. c^{on} de Rosselange.

BOUST, c^{on} de Cattenom. — *Bourst*, 1697 (terr. de Hettange). — *Bousts*, *Boust*, *Bouts*, *Boutz*, 1701 (dé-

nomb. de sept.). — *Bourgt*, 1723 (dénomb. 2 janv.). — *Bouste*, 1723 (terr. de Roussy-le-Village).

Village du comté de Roussy (1681, dénomb. 26 août).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fait partie depuis 1790 du canton de Gattenom. — A pour annexes Parthe (Haute et Basse) et le mⁱⁿ de Sicausen.

Sur le ban de Boust se trouve l'église isolée d'Us-selskirch, qui servait de paroisse centrale aux communautés de Roussy-le-Village et Roussy-le-Bourg, Breistroff, Évange, Boller, les deux Parthe, Boust et la cense Bournon. Cette paroisse dépendait de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves.

BOUST (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de cette c^{on} et se réunit au ruisseau de Parth. — En allemand : *Busterbach*.

BOUSTROFF, c^{on} de Gros-Tenquin. — *Bovenstorff*, 1093 (don. de Thier. D. Cal. III, pr. xxv). — *Bubelstorff*, 1332 (pouillé de M. portef.). — *Bunestorff*, 1437 (chron. doy. de Saint-Thiebaut). — *Bubelstorff*, 1447 (cart. év. de Metz, t. II, v^o 68). — *Bustroff*, 1455 (Meurisse, Hist. des év. de Metz, 564). — *Bubelstorff*, *Budelstorff*, *Boustroff*, 1544 (pouillé de M.). — *Baustorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Boustro*, xvii^e s^e (épisc. met. temp.). — *Boustroff*, 1682 (dénomb. 15 janv.). — *Beustroff*, 1684 (terr. abb. de Saint-Avold, s. l'an.). — *Boustroff*, *Bixtroff*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

La voverie de Boustroff appartenait à la seigni^{er}ie d'Inguesange (1682, loc. cit.). — Paroisse de l'archiprêtre de Morhange; avait Adélange pour annexe et dépendait de l'abbaye de Saint-Avold.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de Fêvêché.

Fit partie en 1790 du canton de Bistrot et passa en 1802 dans le canton actuel. — Il fut réuni à Viller par décret du 9 décembre 1811 et érigé de nouveau en commune par ordonnance du 20 mai 1835.

BOUZENACKER, f. c^{on} de Kirschnaumen. — *Bousnacker*, 1776 (Dur. Lorr.).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine.

BOUZONVILLE, ch.-l. de c^{on}, arrond. de Thionville, sur la Basse-Nied. — *Buosis villa*, 1106 (don. abb. D. Cal. III, pr. LIII). — *Bosivilla*, 1184 (cart. de Vill. t. I, E. 2). — *Buosis villa*, 1223 (chart. abb. de Bouzonville, s. l'an.). — *Bosonville*, 1287 (cart. de Vill. t. I, K. 5). — *Bozonville*, 1290 (*ibid.* A. 11). — *Besonisvilla*, 1303 (chart. abb. de Bouzonville, s. l'an.). — *Bosonisvilla*, 1331 (*ibid.*). — *Busonis-*

villa, 1336 (cart. Vill. t. I, A. 14). — *Bosonvilla*, 1355 (*ibid.* t. II, f^o 99). — *Büsendorff*, 1365 (cb. abb. Bouz. s. l'an.). — *Bussendorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bossonville*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Bousendorff*, 1604 (abb. Bouz. éch. s. l'an.). — *Bouzonville-sur-Nied*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Busendorff*. — En patois : *Besonville*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1683, dénomb. 22 nov.).

La prévôté de Vaudrevange, transférée ensuite à Bérup, fut fixée à Bouzonville en 1705 et transformée en bailliage en 1751. Ce bailliage s'étendait sur cent quatre-vingts communautés (voy. Durival. t. II, p. 279).

L'église paroissiale de Bouzonville était à Vaudrevange; son titre a été transféré dans l'ancienne église du rouvent par décret du 4 janvier 1768.

Autrefois Lorraine, siège d'un baill. cout. de Lorraine.

En 1790, devint chef-lieu de canton dans le district de Sarrelouis et sous les organisations successives. Ce canton se composait des communes d'Aidling, Alzing, Anzeling, Beckerholtz, Bibiche, Bouzonville, Château-Rouge, les deux Chémery, la Croix, Dalstein, Ebersweiler, Edling, Férange, Filstroff, Freistroff avec Dieding et Guiching, Guerstling et Niedwelling, Heckling et Benting, Heining, Hestroff, Hobling, Leyding, Lognon, Menskirch, Neudorff, Rodlach, Rémelfang, Saint-Bernard, Saint-François, Schreckling, Vaudrevange, Wœfling. — L'organisation de 1802 ajouta à ce canton : Berweiler, Colmen, Dalem, Guerting, Hargarten-aux-Mines, Iterstroff, Oberdorf et Odenhoven, Rémering, Tromborn, Villing et Gaweistroff. Depuis lors, diverses lois et ordonnances y réunirent Brettach, Falck, Merten, Neunkirch, Rémelfang, Schwerdorff et Creutzwald-la-Croix; d'un autre côté, le décret du 9 mai 1811 incorpora Guerting dans le c^{on} de Sarrelouis. — Les traités de 1815 arrachèrent au canton de Bouzonville : Leyding, Lognon et Iterstroff, et divers décrets et ordonnances supprimèrent les communes d'Aidling, Beckerholtz, Edling, Férange, Heckling, Hobling, la Croix, Neunkirch, Neudorff, Rodlach et Schreckling, pour les réunir à d'autres du même canton.

A pour annexes Aidling, Heckling, Benting et la collerie de Bouzonville.

La ville porte : *d'or à la fasce de gueules chargée d'un renard passant d'argent, et en chef une croix latine de gueules* (Dur. Lorr. II, 279). — Le bailliage portait de Lorraine simple.

BOUZONVILLE, h. c^{ne} de Puxe. — *Bozonville*, 1642 (pouillé de Verd.). — *Bouzonville*, 1681 (dénombr. à la date). — *Bouzonville-sur-Orne*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France sous la prévôté de Conflans (1681, dénomb. 22 mars). — Ne formait avec Puxe qu'une seule communauté et qu'une paroisse sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Benoît.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Lorraine. — Fit partie en 1790 du canton de Friaucourt et passa dans le canton actuel lors de l'organisation de l'an III.

BOUZONVILLE (ABBAYE DE). — *Monasterium sanctæ Crucis in Buosonis villa*, 1106 (D. Cal. III, pr. LIII). — *Bosoniense monasterium*, 1184 (cart. de Vill. t. I, E. 2). — *Monasterium de Bouzonvilla*, 1544 (pouillé de M.).

L'abbaye de Sainte-Croix de Bouzonville, de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée en 1033 par le comte Adalbert d'Alsace, tige de la maison de Lorraine. Le pape Léon IX lui accorda de grands privilèges. Elle reçut la réforme de Saint-Vanne en 1612. — La vouerie du monastère avait été gardée par les ducs de Lorraine; mais la sous-vouerie en était inféodée aux sires de Bourguesch.

BRABANT, f. c^{ne} d'Augny.

BRABANT, f. c^{ne} de Tucquegnieux.

BRADIN, f. c^{ne} de Moulins-lez-Metz. — *La Grainge-Braidey*, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.). — *Braidy*, xv^e siècle (chron. Prail.). — *Brady-la-Grange*, 1430 (P. Ferr. Obs. séc. t. II, Atour. 30). — *Braidit*, 1444 (Journ. du doy. de Saint-Thiébaud). — *Lai Grainge-Braidy*, 1489 (Journ. J. Aubr.). — *Braidi*, 1500 (chron. Ph. de Vign.). — *Brady*, 1610 (Fab. territ. met.).

Maison fraiche, siège d'une justice haute, moyenne et basse qui appartenait à l'abb. Sainte-Glossinde de Metz (1681, abb. liasse XX, 6). — Était annexe de la paroisse de Marly.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

BRAINVILLE, c^{ne} de Conflans, sur le ru de Longeau. — *Boinville-en-Jarnisy*, 1565 (inv. des tit. de Lorr. V, p. 5). — *Braville*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Brainville-en-Woivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Brainville* ou *Brainviller* (dict. Viv.).

La forte maison de Brainville, siège d'un fief lorrain sous la châtell. de Conflans en 1574 (dén. inv. de Lorr. VII, p. 316). — Justice haute, moyenne et basse (1682, dénomb. 16 oct.). — Cure du dioc. de Verdun (doy. de Pareid), dépendant du chapitre de Gorze.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie en 1790 du c^{ne} de Friaucourt et passa dans celui de Conflans sous l'organisation de l'an III. — A Porcher pour annexe.

BRANDELFANG, f. c^{ne} de Gros-Réderching. — *Lantolfinga*, 888 (Groll. orig. Bip. I, 19, ch. du roi Arnulf). — *La cense de Blandelfingen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 283, édit. du mois de juin). — *Brandelfingen*, 1755 (atl. de Bitche, n^o 48). — *Brandelfing*, trois censes du même nom, 1756 (not. Lorr. liste de vill.). — *Brandelfingerhoff* (carte de l'État-major). — *Brandelfand*, 1817 (dict. Viv.). — En allemand : *Brandelfingerhoff*.

Villa royale sous les Carolingiens. — Village du comté de Bitche (1681, dénomb. 22 déc.). — Annexe de la paroisse de Gros-Réderching.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine.

BRAMONT, h. c^{ne} de Viviers. — *Bramont*, *Bromont*, xv^e siècle (coll. Sainte-Agathe, obit. v^o p. 16, 21).

Vill. du Bau-du-Vivier (Dur. Lorr.). — Annexe de la par. de Viviers (dioc. de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Voy. VIVIERS.

BRAMONT (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Viviers et afflue à la Chièrs.

BRECKLANGE, h. c^{ne} de Hinckange. — *Brechelingen*, 1137 (abb. Vill. ch. Et. de Bar). — *Brechelange*, 1272 (cart. de Vill. t. I, G. 12). — *Breskelenge*, 1277 (*ibid.* B. 5). — *Breglanges*, 1303 (abb. Vill. B. 14). — *Brechelanges*, 1331 (abb. Bouz. s. l'an.). — *Brechlange*, 1390 (abb. Longev. s. l'an.). — *Breichelingen*, *Brechlingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Brechling*, 1606 (pouillé de M.). — *Bricklange*, 1610 (Fab. territ. met.). — *Brekelange*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Brichlingen*.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Faisait partie, en 1634, du douaire de Henriette de Lorraine, princesse de Phalsbourg (Dur. Lorr.). — Ancienne annexe de la paroisse de Boulay, puis cure en administration de l'archiprêtre de Varize, dépendant de l'abb. de Saint-Avold. — Fit partie dès 1790 du canton de Boulay. — Autrefois chef-lieu communal, il fut réuni à Hinckange par décret du 21 août 1812.

BRÉHAIN-LA-COUR, h. c^{ne} de Bréhain-la-Ville. — *Brehain-la-Court*, 1576 (cart. de Vill. t. I, R. 9). — *Brehain-la-Court*, 1627 (*ibid.* 16, BBB. 1). — *Brehain-la-Cour* ou *la Tour*, xviii^e siècle (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Brehain lai co*.

Cense, ancien prieuré, de la communauté de Bré-

bain-la-Ville et de la paroisse de Crusne (Dur. Lorr.). — L'église appartenait au dioc. de Trèves (doy. de Luxembourg) et dépendait de l'abbaye de Villers-Bettnach.

Autrefois Barrois, prévôté de Longwy, puis baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel.

BRÉHAIN-LA-VILLE, c^{de} de Longwy. — *Berehem*, 1169 (abb. de Vill. liasse Bréchain). — *Breheim*, 1178 (cart. Vill. t. 1, B. 2). — *Breheim*, 1178 (*ibid.* B. 34). — *Breheim* (abb. Vill. confirm. de biens). — *Berckhyem*, 1206 (cart. Vill. t. 1, B. 1). — *Brihenas*, 1284 (P. Fer. Obs. séc. 1, 266). — *Bergheim*, 1341 (abb. Vill. liasse Crusne). — *Berghegin*, 1341 (cart. Vill. t. 1, C. 2). — *Breheim-la-Ville sus la vieille voye*, 1400 (inv. des tit. de Lorr. 1, 72). — *Brehan-la-Ville*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Brehan*, 1600 (cart. Vill. B. 10). — *Breheim-la-Ville*, 1627 (*ibid.* 16, BBB 1). — En patois : *Brechain la ville*.

Ne formait avec Bréchain-la-Cour qu'une communauté dép. de la prévôté de Villers-la-Montagne, dont le roi était seul seigneur.

Autrefois Barrois, village de la prévôté de Longwy, puis du bailliage de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Villers-la-Montagne en 1790 et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe Bréchain-la-Cour.

BREIDE (LA), f. c^{de} de Gros-Tenquin. — *La Braid*, marcarerie, 1762 (pouillé de M. portef.). — *Brete* (carte Cass.). — *La Breidt* (carte de l'État-major).

Dépendait de la paroisse de Gros-Tenquin.

BREIDENBACH, c^{de} de Volmunster. — *Bredobach*, 1152 (ch. abb. Wadgasse; Krem. Arden. Gesch. II, 294). — *Breitenbach*, 1172 (ch. abb. Neuburg, Als. diplom.). — *Preitenbach*, 1177 (*ibid.* Als. diplom. CCCVIII). — *Bredenbach*, 1179 (ch. abb. Wadgasse; Krem. Arden. Gesch. II, 299). — *Bretinbach*, 1207 (ch. abb. Neuburg, Als. diplom. CCCLXXVII). — *Breidenbach*, 1302 (Croll. orig. Bip. II, 268, 270). — *Breytenbach*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Breitenbach*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Était annexe de la cure de Loutzwiller.

Autrefois Lorraine, comté et baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Au xvi^e siècle il dépendait de la mairie de Boussewiller. — En 1790, Breidenbach devint le chef-lieu d'un c^{de} du district de Bitche qui comprenait Boussewiller, Breidenbach, Lengelsheim, Liederscheidt, Loutzwiller, Ohrendal, Olsberg, Opperding, Rolbing, Schweix-lez-Breidenbach, Schweyen, Waldhausen, Walschbronn, le village du Bas-Rhin Ober-Steinbach, avec Luzelhardt et Arnsberg, ses annexes, et les villages aujourd'hui bavares d'Éppenbronn, Erlenbronn, Hilst,

Kreppen, Ludwigswinkel, Nieder-Simplen, Ober-Simplen, Petersbâchel, Schweix et Trülben. Ce canton fut supprimé en 1802 et Breidenbach passa dans le canton de Volmunster. — A pour annexes Olsberg et les fermes de Sauerhoff et de Breiden-siederhoff.

BREIDENBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{de} de Breidenbach et se jette dans la Horn.

BREIDENSIEDERHOFF, f. c^{de} de Breidenbach.

BREIDT (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Zoufftgen, traverse les c^{des} de Zoufftgen, Rentgen, Püttelange, Beyren, Fixem et Gavisse, sur une longueur de 20 kilom., et se jette dans la Moselle.

BREISTROFF (GRANDE-), c^{de} de Cattenom. — *Bistorff*, 1450 (cart. Vill. t. II, v^o 73). — *Bresdorff*, xvii^e s^e (carte Beaulieu). — *Breystroff*, 1606 (pouillé de M.). — *Breistorff*, 1616 (cense, seign. de Rodem. p. 6). — *Breisdorst*, *Breisdorff*, 1681 (aveux et dénom. 22 mai). — *Brestroff*, 1735 (dénom. 31 déc.). — *Brensdorff*, 1740 (terr. du ban). — *Brenstorff*, 1740 (territ. seign. de Rodem. arch. départ. E. 36). — *Braistorff* (carte de Cassini).

Le fief d'Hesperange, au ban de Breistroff, relevait de la seigneurie de Rodemack et était le siège d'une justice haute, moyenne et basse (1740, territ. du ban, arch. départ. E. 36). Il y avait, en outre, à Breistroff un fief dépendant de la seigneurie de la Grauge (1681, dénom. du 1^{er} oct.). — Faisait partie de la paroisse d'Usselskirch.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Appartint au canton de Rodemack en 1790 et passa en 1802 dans celui de Cattenom. — A pour annexes Évange et les moulins de Boler et de Mausmühl.

BREISTROFF (PETITE-), vill. c^{de} d'Oudren. — *Brunistorf*, *Bruniggertorph*, xi^e siècle (cart. moy. Rhin, II, p. 340). — *Beistoff*, 1756 (Stem. dép^t Metz). — En allemand : *Breistroff bei Oudern*.

Ce village faisait partie de la seigneurie de Buschbach et de la par. d'Oudren (diocèse de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Appartint en 1790 au c^{de} de Königs-macker et passa en 1802 dans celui de Metzervisse. — Commune au commencement de ce siècle, Petite-Breistroff fut réunie à la municipalité d'Oudren par décret du 9 février 1810.

BREISTROFF (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{de} de Breistroff et se réunit près d'Évange au ruisseau de Boler.

BREITENBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source près d'Althorn et se réunit à Mouterhausen au ruisseau de la Moder pour former la Zinzel.

BREITENSTEIN (LE), men-hir (pierre droite), c^{ne} de Meisenthal. — *Breidestain*, 1170 (Als. dipl. CCCXII, *Charta de finibus Lothar. in Wasago*). — *Breitesten*, 1196 (ch. abb. de Sturzelbronn, D. Cal. pr. s. Fan.). — *Breistenstein*, 1295 (*ibid.*). — *Breitenstein*, 1592 (Hertzog. Edels. chron. V, 47).

Bloc de grès de 4^m,50 de haut, au sommet du Kœnigsberg : sans doute d'origine celtique, il est surmonté d'un Christ en croix et des douze apôtres, avec la date 1787.

BREITHAL, m^{on} isolée, c^{ne} de Bærenthal.

BRÈME (L'ANCIENNE-), auberge, c^{ne} de Spicheren.

BRÈME DE LA PRINCESSE (LA), aub. c^{ne} de Spicheren.

BREMENDEHEL, c^{ne} de Sturzelbronn, ferme fondée par les moines de Sturzelbronn. — *Brehendahl*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Brænne-Dæl* (carte de l'État-major). — *Bremmen-Doll* (dict. Viv.).

BREMMENTZEL-GRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de Kappelkinger, traverse la commune de ce nom sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans l'Albe.

BRETTNACH, c^{ne} de Bouzonville. — *Britecha*, 1179 (abb. Bouz. dans D. Cal. VI, pr. XL). — *Britenacha*, 1179 (chart. abb. Bouz. s. l'an.). — *Brithenac*, 1184 (cart. de Vill. t. I, E. 2). — *Bretnach*, 1606 (pouillé de M.). — *Bretnache*, *Bretnacht*, 1715 (territ. du ban). — *Bretenach*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Brettnack*, 1779 (Dur. Lorr.).

La voverie de Brettnach dépendait de la seign^{ie} de Faulquemont (1681, dénombr. 6 sept.).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — La chapelle de Brettnach, donnée en 1207 par Bertram, évêque de Metz, à l'abb. de Villers-Brettnach, fut réunie plus tard à l'église de Vaudreching et érigée en paroisse en 1751. Elle faisait partie de l'archiprêtré de Kédange. — Brettnach fit partie en 1790 du canton d'Ottonville (district de Boulay), puis passa en 1802 dans celui de Boulay et, par la loi du 29 mai 1834, dans celui de Bouzonville.

BREUIL (RUISSEAU DE), affluent du ruiss. de Delme. — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Tragny.

BREUIL (RUISSEAU DU PETIT-), affluent du ruiss. de Vallières. — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Ogy.

BREUILLOT (LE), éc. c^{ne} de Jouy.

BRIEUX, f. et château, c^{ne} de Maizières-lez-Metz. — *Bruetz*, 1404 (liste des vill.). — *Brius*, 1487 (Journ. J. Abbr.). — *Brieu*, 1610 (Fab. territ. met.).

Était annexe de la paroisse de Maizières.

BRIEY, chef-lieu d'arrond. et de c^{ne}, sur le Woigot. — *Potestas Briacensis*, 1096 (D. Cal. I, pr. 217). — *Briada*,

1096 (abb. Saint-Pierr^e, ch. de fondat.). — *Briacium*, 1105 (ch. d'And. dans Berth. III, pr. XLVIII). — *Brigegium castrum*, *Brigecium*, 1106 (conf. de Saint-Pierr^e, D. Cal. III, pr. xxxvi). — *Brigeyum*, 1106 (D. Cal. I, pr. 520). — *Bragida*, 1106 (abb. Saint-Pierr^e, conf.). — *Briacum*, 1130 (abb. Saint-Clém. ch. de Poppon.). — *Brieum*, 1138 (abb. Saint-Pierr^e, terr. p. 1). — *Briei*, 1244 (*ibid.* p. 3). — *Briez*, 1480 (Journ. J. Abbr.). — *Brieyum*, *Bryeyum*, 1544 (pouillé de M.). — *Brie*, 1553 (Siège de Metz, par Salignac). — *Brietz*, xvii^e siècle (carte de Cass.). — *Brey*, *Bryy*, *Brey*, 1618 (Journ. J. Bauch.). — *Breyy*, 1634 (*ibid.*). — *Brieyy*, 1636 (*ibid.*). — *Bryey*, 1673 (abb. Saint-Pierr^e, terr. f^o 49 v^o). — *Brye*, 1680 (dé nomb. arch. départ. s. Fan.).

L'importance de Briey est très-ancienne. Les Romains y avaient bâti un fort en communication avec celui du Titelberg, et il était le siège d'un comté au viii^e siècle : c'était probablement l'un des deux comtés de Woèvre signalés dans l'acte de partage de 870 ; il faisait partie du duché de Mosellane.

Les premiers comtes de Briey étaient d'origine commune avec la première maison de Bar. La célèbre comtesse Mathilde était dame de Briey et en disposa en 1196 en faveur de son parent Albert de Briey. Dès le premier quart du siècle suivant cette seigneurie était rentrée par échange dans le domaine des comtes de Bar, mais une charte de 1225 fait penser qu'ils ne la possédaient qu'à titre d'avouerie de l'évêché de Metz. Elle passa avec le duché de Bar sous l'autorité des ducs de Lorraine.

Briey était le siège d'une des plus vastes prévôtés du duché, ayant dans son ressort plus de 90 villages. Il le fut ensuite d'une prévôté royale dans le ressort de Saint-Mihiel, qui fut érigée en bailliage en 1751 et où la coutume de Saint-Mihiel fut généralement en usage (voy. Dur. t. II, p. 321).

Annexe de la cure d'Avril au commencement du xvi^e siècle, Briey devint paroisse en 1539 et fut uni à la collégiale de ladite ville par le pape Clément VII. Au siècle dernier, le curé de Briey prenait encore le titre de doyen.

Briey devint, en 1790, siège d'un district qui comprenait huit cantons ayant pour chefs-lieux : Briey, Friaucourt, Hayange, Jouville, Moyeuve-Grande, Norroy-le-Sec, Sancy-le-Bas et Thumeréviller. — Il resta, lors de l'organisation de l'an III, chef-lieu d'un canton composé de 10 c^{nes} : Avril, Briey, Génaville, Homécourt, Lantefontaine, Lubey, Mance. Manceulles, Moutiers, Pénil-et-Méraumont.

L'organisation de 1802 le donna pour chef-lieu au premier arrondissement de la Moselle et ajouta au

canton : Anoux, Auboué, Batilly, Bronvaux, Girumont, Habonville, Hatrize, Immonville, Jœuf, Jouaville, Malancourt, Moineville, Montois, Pierrevillers, Rombas, Roncourt, Saint-Ail, Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Privat, Tichémont et Valleroy. Depuis, la loi du 31 décembre 1832 a distrait du canton Girumont, Tichémont et Lubey, pour les joindre au canton de Conflans, et divers décrets réunirent Habonville, Mancieulles, Malancourt, Pénit-et-Méraumont, Tichémont et Immonville à d'autres communes. — La commune de Briey a pour annexes les moulins de la Caulre (filature) et de Dolhain et les fermes du Chénois, de la Solle et de la Magdeleine.

Briey, ville et comté de nom et d'armes, porte : *d'or à 3 pals de sable* (1674, Husson, l'Esc.), *d'azur à 3 pals pointés d'or* (Dur. H, 321), *d'or à 3 pals de gueules* (D. Cal. not. Lorr. I, 174), *d'or à 3 pals alosés et fichés de gueules*; ces dernières armes sont les véritables.

BRIEY (COLLÉGIALE DE). — Édouard I^{er}, comte de Bar, fonda en 1331 une collégiale composée de six chanoines et d'un chapelain qui devait desservir la chapelle castrale de Briey. Le duc Antoine lui attribua la cure de Briey et celle d'Avril. En 1539 elle fut transférée dans l'église paroissiale, qui d'annexe devint mère église; jusque-là Briey avait été une annexe de la paroisse d'Avril. La paroisse de Briey appartenait à l'archiprêtre de Rombas.

BRIMBA. h. près de Metz, détruit au siège de 1552. — *Bribra*, 1475 (chron. Ph. de Vign.). — *Bribray*, 1518 (*ibid.*). — *La ruine dessus la porte des Allemands nommée Brimba*, 1553 (Siège de Metz, par Saliguac).

BRIQUERIE (LA), h. c^o de Thionville.

BRISEBACH, anç. f. c^o de Chémery-les-Deux. — *La moïstresse de Brisebach*, xvi^e siècle (abb. de Freistroff).

BROBISCHE, f. c^o de Freistroff. — *Braubiche*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Fit toujours partie de la communauté et de la paroisse de Freistroff.

BROCKEN, m^os, c^o de Racrange. — *Brücken*, 1608 (arch. départ. tabel. Morbange, E. 273). — *Broekors*, 1630 (*ibid.* L. 281). — *Brochen* (dict. Viv.).

BROELSBAU (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Bémeling, traverse cette commune sur une longueur de 300 mètr. et se jette dans le ruiss. d'Hermerbach.

BRONVAUX, c^o de Briey. — *Buchflet*, *Bruchflet*, 1170 (abb. Br. dans Ann. Prem. t. I, L. 23, 131). — *Brenval*, 1186 (*ibid.* t. X, L. 2). — *Brenvault*, 1327 (inv. des tit. de Lorr. X, 51). — *Bronvaul*, 1442

(chron. doy. de Saint-Thiébaud). — *Bronval*, 1544 (pouillé de M.). — *Bronvaul*, *Bronveaulx*, xvii^e s^e (censier de Briey). — *Broweaux*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Siège d'une seigneurie sous la prévôté de Briey, qui appartenait au chapitre de Nancy. — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Marange.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Moyeuvre-Grande; passa dans celui de Rombas sous l'organisation de l'an III et dans celui de Briey en 1802.

BRONVAUX (RUISSEAU DE). — Prend sa source sous la forêt de Jaumont, traverse le territ. des communes de Bronvaux, Marange et Maizières, sur une longueur de 7 kilom., et se jette dans la Moselle.

BROUCH (RUISSEAU DE), affluent de la Nied allemande. — Coule sur le territ. de la c^o de Flérange.

BROUCK, c^o de Boulay. — *Brocchi*, 1178 (abb. Saint-Vincent, bulle d'Alex. III). — *Brocey*, 1192 (*ibid.* bulle de Célestin III). — *Brucio*, 1236 (abb. d'Echt, dans Berth. IV, lxy). — *Brucke*, 1399 (tr. d'All. arch. h. de V. AA. 25). — *Brouch*, 1487 (vente des dîmes). — *Brüchen*, 1499 (inv. des tit. de Lorr. VI, 60). — *Brouchen*, 1560 (*ibid.* IV, 179). — *Brouchens*, 1633 (dén. du comté de Créb.). — *Broucq*, 1702 (territ. du ban). — *Brouche*, *Brüchen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Bruchen*.

Fief de la baronnie de Raville, mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 15 avril).

Village cédé par l'Impératrice-Reine le 16 mars 1769 et réuni au bailliage de Boulay par lettres patentes du 6 août 1773. — Était une annexe de la paroisse de Varize.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Luxembourg. — Fit partie du canton de Varize en 1790 et passa en 1802 dans celui de Boulay. — Chef-lieu communal jusqu'au décret du 12 janvier 1813, qui le réunit à Narbéfontaine; érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 5 sept. 1847.

BROUCK, f. et m^os, c^o d'Uckange. — *Brouch*, 1206 (don. de Gust. arch. Just.). — *Brouc*, 1236 (abb. Jus^s, bulle de Grég. IX). — *Bourch*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Nousbrich*, 1635-1687 (arch. départ. E. 383). — *M^o de Brouch* (carte Ét.-maj.).

Était annexe de la paroisse d'Uckange.

BROUCK (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Budange, traverse les c^os de Fameck et d'Uckange sur une longueur de 1500 mètr. et se jette dans la Moselle. — *Ru de Brouck* (carte de l'État-major).

BAUCK ou BBAVING, f. c^o de Fecistroff. — *Notre-Dame du Ruissaur autrefois de Bruch, de l'ordre de Cisterciens*, 1415 (inv. des tit. de Lorr. I, 123). — *Brüch*, 1539, dépendance du chap. de Marienflos (pouillé de M.).

Ancienne résidence des religieuses cisterciennes de Marienflos : voy. ce nom.

BRÜCKENMËHL, m^o sur la Nied allemande, c^o de Folschwiller.

BRULLOT, m^o sur le ruiss. de Bruville, c^o de Jarny. — *Brouillot*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Dépendait du château de Moncel; était uni pour les impositions à Doncourt.

BREUNGE, c^o de Gros-Tenquin, à droite de la Rotte. — *Breylingen*, 1540 (inv. des tit. de Lorr. III, 152). — *Breulange*, 1542 (*ibid.* VI, 181). — *Brustange*, 1680 (arch. départ. aveux et dénombr. II, 37). — *Brullange*, 1718 (ordonn. de Lorr. II, 174). — En allemand : *Brewlingen*.

Village du Ban de la Rotte : voy. ce mot. — Cure de l'archiprêtre d'Haboudange, qui avait Thonville, Suisse et le moulin Sainte-Croix pour annexes; cette paroisse était à la collation des seigneurs du lieu.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Morhange et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe le moulin de Sainte-Croix.

BRÜLBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Rodemack, traverse cette commune et celle de Fixem sur une longueur de 5 kilom. et se jette dans le ruiss. de Boler en amont de Fixem.

BRÜLGRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de Wittersbourg (Meurthe), sépare le ban de Kinger de celui de Hazembourg sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le canal du moulin de Hazembourg et de là dans l'Albe.

BRÜLLBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Wolkrange, traverse les c^os de Wolkrange et de Weymerange sur une longueur de 3 kilom. et se jette dans la Fensch.

BRUSKIE, f. c^o de Faréberswiller; construite sur un défrichement, en 1853, par M. Risse.

BRUVILLE, c^o de Conflans. — *Berulvilla*, 886 (cart. Gorze, ch. de l'év. Robert). — *Bruwillarium*, 1146 (cart. moy. Rhin, I, p. 599). — *Burvilla*, 1157 (abb. Saint-Martin, liasse 8, Prim. Nan.). — *Breville*, 1240 (ch. abb. de Gorze, s. Pan.). — *Breville*, 1369 (inv. des tit. de Lorr. V, 42). — *Breville*, 1468 (fonds de Malte, inv. liasse III). — *Braville*, 1551 (inv. des tit. de Lorr. VI, 4). — *Brouville*, 1610 (*ibid.* VII, 215). — En patois : *Breuville*.

Le roi y était seul seigneur. — Ancienne annexe de la communauté de Doncourt-en-Jarvisy; faisait partie de la paroisse de Saint-Marcel.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Appartint, en 1790, au canton de Jouaville et passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Conflans. — A pour annexes Urcourt et la ferme de Butricourt.

BRUVILLE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^os de Bruville et de Jarny et se jette dans l'Orne.

BRUYÈRE (LA), anc. h. aujourd'hui f. c^o des Étangs. — *La Brouère*, 1404 (liste des vill.). — *La Bruère*, xvi^e siècle (liste des comm.). — *Bruyers* (carte Cass.). — En patois : *lai Brouère*.

Cense-fief, siège d'une seigneurie mouvant du roi de France (1681, dénombr. 9 mai). — Était annexe de la paroisse de Rétonfey.

La c^o des Étangs était formée des hameaux de la Bruyère et de la Beuverie (1681, av. et dénombr.).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

BRUYÈRE (LA), h. c^o de Porcellette.

BUBINGEN, c^o de Many, vill. ruiné, de la par. de Marcourt (1681, dénombr. abb. de Long.). — *Bubingen*. — *Bubinga*, 1180 (abb. de Long. bulle d'Alex. III). — *Budinga*, 1210 (*ibid.* conf. des biens). — *Bubinga*, 1267 (*ibid.* bulle de Clément IV).

BUCUVILLER, h. détruit, annexe de l'église de Gréchange. — *Büch*, 1180 (abb. de Long. bulle d'Alex. III). — *Bulchwäre*, 1221 (*ibid.* confirm. des biens).

BUCUY, c^o de Verny. — *Busseium*, 1063 (abb. Saint-Arnould, F. 104). — *Busseio*, 1157 (abb. Saint-Martin, L. 8). — *Buseaco*, *Busy*, 1186 (*ibid.*). — *Bussy*, 1327 (inv. des tit. de Lorr. X, 44). — *Buxit on Soluoy*, 1330 (cart. de la cath. de M.). — *Buxy*, 1360 (abb. Saint-Clément, cens. s. l'an.). — *Buxey*, 1409 (cab. Emm. hist. de M. IV, 656). — *Buchi*, 1415 (abb. Sen. F. D. XXXII). — *Buxei*, 1422 (cart. év. de M. t. I, p. 131). — *Bouzey*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Buzy*, 1430 (cab. Emm. hist. de M. pr. V, 194). — *Buxi*, *Bussi*, 1544 (pouillé de M.). — *Buchi*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Franc-alleu de l'évêché de Metz, siège d'une justice haute, moyenne et basse qui mouvant du roi de France (1681, dénombr. 27 juillet). — Ancienne paroisse de l'archiprêtre de Nomeny, qui avait pour annexe le Cheval Blanc et était à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Saily, passa en l'an III dans celui de Solgne et en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe le Cheval Blanc, ferme et auberge.

BÜCKENHALL (RUISSEAU DE). — Le même que le *ruisseau de Bückenhall*, désigné sous les deux formes dans les cartes allemandes. — Voy. **BICKENALP** (RUISSEAU DE).

BUDANGE, h. c^{de} de Hombourg-Kédange, sur la Caenner. — *Budanges*, 1294 (abb. de Vill. A. 17). — *Budinge*, 1318 (*ibid.* V. 3). — *Beudoinges*, *Budoinges*, 1331 (*ibid.* B. 13). — *Beudanges*, 1333 (*ibid.* B. 18). — *Boudange*, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.). — *Bodenges*, 1430 (arch. h. de V. AA, 11). — *Budingen*, 1519 (abb. Vill. liasse Budange, 1). — *Busdingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Ober Budingen*, 1680 (av. et dénombr. à la date). — En allemand : *Ober-Büdingen*.

Village de la seigneurie de Hombourg-Kédange (1681, dénombr. 19 déc.) ; a toujours fait partie de la communauté de Hombourg.

Était annexe de la paroisse d'Abonecourt.

Autrefois Trois-Évêchés, haute justice enclavée dans la prévôté de Sierck et ressortissant au baill. de Thionville, cout. de Metz. — Appartint, en 1790, au canton de Luttange et passa en 1802 dans celui de Metzerrisse.

BUDANGE-SOUS-JUSTEMONT, vill. c^{de} de Fameck. — *Budingias*, 959 (cart. Gorze, T. 108, p. 156). — *Boudanges*, 1550-1552 (arch. h. de V. quitt. AA, 15-22). — *Beudange*, 1680 (dénombr. arch. départ. s. l'an.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1731, dénombr. déc.).

La maison de Budange, d'ancienne chevalerie, portait *d'or à la barre de sable accompagnée de trois étoiles d'azur, deux en chef, une en pointe* (Berth. t. VI).

Était annexe de la paroisse de Fameck.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Il y avait dans ce village une maison de la souveraineté de Lorraine.

A fait partie, en 1790, du canton de Florange et, en 1802, de celui de Thionville. — Commune au commencement du siècle, Budange fut réuni à la mairie de Fameck par décret du 8 nov. 1810.

BUDING, c^{de} de Metzerrisse, sur la Caenner. — *Budina-cha*, 940 (Berthol. II, pr. LXXX, ch. d'Othon). — *Budinga*, xi^e s^e (cart. moyen Rhin, p. 343). — *Buddingen*, 1507 (cart. Vill. II, f^o 89 v^o). — *Budingen*, 1507 (*ibid.* v^o 10). — *Puding*, xvii^e siècle (Loth. sept.). — *Niderbudingen*, 1680 (av. et dénombr. de Vill.). — *Biddingen*, 1693 (territ. de Kédange). — *Budin* (territ. de Veckring). — En allemand : *Nieder-Büdingen*.

Village dépendant en partie de la seigneurie

de la Grange (1681, dénombr. 1^{er} octobre) et en partie de la seigneurie de Busbach (1682, dénombr. 16 octobre).

Annexe de la paroisse du Hackenberg, Buding appartenait au dioc. de Trèves (archid. de Tholey). — Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — A fait partie, de 1790 à 1802, du canton d'Inglange et est passé, à cette dernière époque, dans celui de Metzerrisse. — A pour annexe Elzing.

BUDLINO, c^{de} de Metzerrisse. — *Budeliacum*, 633 (abb. Saint-Maximin, ch. Dag.). — *Buodelinga*, xii^e s^e (cart. moy. Rhin, p. 345). — *Buedelanges*, 1315 (pouillé de M. Portef). — *Beudelange*, 1318 (cart. Vill. t. I, V, 11). — *Budelingen*, 1693 (terr. de Kédange). — *Budelin*, 1699 (terr. de Buding). — *Budlingen*, 1777 (dén. 12 septembre). — En allemand : *Bidlingen*.

Sur le territ. de cette commune se voit l'église du Hackenberg, ancienne paroisse centrale dont elle faisait partie (dioc. de Trèves, archid. de Tholey).

Sur son territoire se trouve également le siège de l'ancienne seigneurie de Busbach, château féodal transformé en moulin, ainsi qu'une autre seigneurie foncière appartenant à l'abb. de Metlach.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — A fait partie, en 1790, du c^{de} d'Inglange et passa en 1802 dans celui de Metzerrisse. — A pour annexes Helling, Veckring, Busbach et l'église du Hackenberg.

BUFFEREY, cense ruinée, c^{de} de Bertrange, qui dépendait du fief de ce nom (1681, dénombr. 31 août).

BURE, h. c^{de} de Tressange. — *Buris*, 1181 (cart. abb. Vill. t. I, f^o 4). — *Bures*, 1272 (Chan. rég. liasse Bure). — *Beures*, 1310 (cart. abb. Vill. t. I, S. 16). — *Bure*, 1380 (Chan. rég. liasse Bure). — *Buren*, près de Bassompierre, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Burre*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Beuren*, 1626 (Chan. rég. liasse Bure). — *Buren*, 1629 (*ibid.*). — *Bur*, 1666 (*ibid.*). — *Bure-en-Voivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Beuren*.

Siège d'un fief mouvant du roi de France (1681, dénombr. 4 décembre). — Appartenait au diocèse de Trèves (doy. de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ametz et passa en 1802 dans celui d'Audun-le-Roman. — Chef-lieu communal au commencement du siècle, Bure fut réuni à Tressange par décret du 28 décembre 1811.

BURÉ-D'ORVAL, forêt domaniale de 593 hectares, sur le territ. des c^{des} de Longuyon et d'Allondrelle.

BURÉ-LA-FORGE, h. c^{de} d'Allondrelle. — *Burey*, 1384

(arch. li. de V. AA, 17). — *Burrey*, en la prévôté de Longwy, 1589 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 146). — *La cense de Buré*, 1756 (Stem. dép. Metz).

Buré, érigé en fief mouvant de la prévôté de Longwy, par le duc Charles III, en 1589, était annexe de la par. d'Allondrelle.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Marville, cout. du Vermandois. — Fit partie, en 1790, du canton de Charency et passa en 1802 dans celui de Longuyon.

BURÉ-LA-VILLE, vill. c^{ne} de Saint-Pancré. — *Buray-la-Ville*, 1681 (dénombr. 29 mai). — *Bury-la-Ville*, 1689 (dom. Barr. t. II). — *Burez-la-Ville*, 1756 (carte Vaug.). — *Burey-la-Ville*, 1779 (Dur. Lor.).

Buré-la-Ville faisait partie de la seigneurie de Saint-Pancré (1681, dénombr. 21 mai). — Siège d'un fief lorrain sous la prévôté de Longuyon. — Annexe de la par. de Saint-Pancré (doyenné de Longuyon).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Longwy et, en 1802, de celui de Longuyon. — Ancien chef-lieu communal, le village de Buré-la-Ville fut réuni à Saint-Pancré par décret du 9 avril 1811.

BURENHOF, f. c^{ne} de Sturzelbronn.

BURET, f. c^{ne} de Waville. — *Buricum*, 973 (cart. Gorze, vil., p. 158). — *Burey*, 1295 (cart. Gorze, tab. p. 203).

BURIS — Voy. SAINT-ÉLOY et THURY.

BURTONCOURT, c^{ne} de Vigny. — *Bertoncourt*, 1281 (cart. de Vill. t. I, B, 9). — *Britendorp*, 1286 (*ibid.* t. I, p. 8). — *Burtoncourt*, 1299 (abb. Bouz. ch. s. l'an.). — *Bertoncourt*, 1331 (*ibid.*). — *Brettoncourt*, xvii^e s^e (dom. de Sierck). — *Bretoncourt*, 1606 (pouillé de M.). — *Burtrancourt*, xviii^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Burtoncourt). — En patois : *Beurtonco*. — En allemand : *Brittendorf*.

Ancien franc-alleu; siège d'une justice haute, moyenne et basse (1682, dénombr. 20 février).

Ancienne annexe de la commune et de la paroisse de Drogny (Lorr. archipr. de Kédange), érigée en cure le 22 janvier 1772. — Cette cure dépendait de l'abb. de Longeville-Jez-Saint-Avold.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Chef-lieu de canton en 1790, il passa en 1802 dans le canton de Vigny. — Le canton de Burtoncourt se composait des communes de Bockange, Burtoncourt, Charleville, Guenkirchen, Guirlange, Nidange, Piblange-et-Drogny, Rurange, Villers-Bett-nach.

BURTONCOURT (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à

Burtoncourt, traverse les communes de Burtoncourt, Rurange, Guirlange, Gomelange, sur une longueur de 8 kilomètres, et se jette dans la Basse-Nied.

BURY, f. c^{ne} de Marieulles. — *Burey*, 1429 (arch. li. de V. AA, 11). — *Burye*, 1756 (Stem. dép. Metz).

Était annexe de la paroisse de Marieulles.

BUSBACH, mⁱⁿ, c^{ne} de Budling. — *Bussbach*, 1544 (pouillé de M.). — *Buszbach*, 1594 (épita. église du Hackemberg). — *Bisbach*, 1756 (Stem. dép. Metz). — *Bisbach* (dict. Viv.).

Château très-ancien appartenant à l'abbaye de Bouxière. C'était le chef-lieu d'une seigneurie de laquelle dépendaient Weckring, Buding, Helling, Elzing, Breistroff et Budling (1756, Stem. dép. Metz).

De plus : deux voueries à Stuckange, le quart de la haute justice de Stuckange, le ban dit Danheimerban à Königsmacker (1682, dénombr. 16 octobre). — C'était à peu près la circonscription de la paroisse du Hackemberg, et il est probable que cette seigneurie et celle du Hackemberg n'en formaient qu'une seule et même. Il ne reste plus à la place du château, qui a été vendu à la Révolution, qu'une ferme et un moulin. — Faisait partie de la paroisse du Hackemberg.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville.

BUSBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la fontaine Schœneck (ban de Budling), traverse les c^{nes} de Budling et d'Inglange sur une longueur de 2,500 mètres et se jette dans la Canner.

BUTIER (RUISSEAU DE). — Prend sa source près d'Audun-le-Tiche (Moselle), traverse la commune de ce nom sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans l'Alzette près de Russange.

BUTRICOURT, f. c^{ne} de Bruville. — *Burtricourt* (dict. Viv.). — En patois : *Beutrico*.

Faisait partie de la communauté de Doncourt-en-Jarnisy (Doncourt-lez-Conflans). — Était annexe de la paroisse de Saint-Marcel.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel.

BUTTE, minières, c^{ne} de Villerupt.

BUTTE CHARLES-QUINT, colline, c^{ne} du Ban-S^t-Martin; souvenir du siège de Metz, en 1552.

BUTTENERBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de Montbronn, entre dans le dép^t du Bas-Rhin et se jette dans l'Eichel.

BUXIÈRES, h. c^{ne} de Chambley. — *Villa Bucvarias*, 745 (cart. Gorze, t. I, p. 2). — *Finis Buxarensis*, 761 (*ibid.* t. VII, p. 13). — *Buxeria*, 1192 (abb. Saint-Arnoult, A, 10). — *Bussière-devant-Chambley*, 1425

(test. F. de Cham.). — *Bouzier*, 1499 (épitap. de P. Baudoché). — *Burserius*, *Busseris*, *Busnières*, *Bouzières*, 1544 (pouillé de M.).

Faisait partie de la communauté de Chambley. — Était annexe de la paroisse de Saint-Julien-lez-Gorze.

Autrefois Lorraine, baill. de Thiaucourt, cout. de Saint-Mihiel. — Appartint, en 1790, au canton de Mars-la-Tour et passa dans celui de Gorze en 1802.

BUX, h. c^{de} d'Antilly. — *Buis*, 1188 (abb. Saint-Martin, liasse 8, prim. Nanc.). — *Bui*, 1404 (liste

des vill.). — *Buey*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Buys*, 1444 (état des garn. fr.). — *Buy-près-Chailly*, 1481 (cart. év. de M. t. IV, p. 164). — *But*, 1641 (Journ. J. Bauch.). — *Buys*, xviii^e s^c (pouillé de M.). — En patois : *Bû*.

Siège d'une haute justice, fief mouvant du roi de France. — Était annexe de la paroisse d'Argancy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Appartint, en 1790, au canton d'Argancy, passa sous l'organisation de l'an III dans celui d'Antilly et en 1802 dans celui de Vigy.

BUZY, f. c^{de} de Marioulles.

C

CADENBORN, vill. c^{de} de Nousseviller-lez-Puttelange. — *Chedenborn*, *Chedenborne*, *Bedenborna*, *Kedenborne*, *Aedenborne*, *Rodenborne*, 1544 (pouillé de M.). — *Kodeborn*, 1577 (transact. entre le seign. de Forbach et ses vass.). — *Kordenburnn*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Cadenbron*, 1618 (arch. de la famille de Wendel, part. terr. Forbach). — *Kadeborn*, 1684 (dénombr. 7 mars). — *Cadenbournen*, 1709 (recens. de la terre de Forbach). — *Cadenbournen*, 1709 (archipr. d'Ipling, trans. du 10 juin). — *Cadeborn*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Kodenbournen*, *Kodenborn*, *Cadelbrun*, 1756 (not. Lorr. liste des vill.). — *Bonne-Fontaine*, 1770 (pouillé de M.). — *Cadeborn* ou *Kadeborn*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Calenbronn* (carte de l'État-major).

Ancienne paroisse de l'archiprêtre de Saint-Arnould (dioc. de Metz), à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Puttelange et passa en 1802 dans celui de Forbach. Commune au commencement du siècle, Cadenborn fut réuni à la municipalité de Nousseviller-lez-Puttelange par décret du 1^{er} février 1813.

CADENBORN (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans les fontaines de Cadenborn, traverse les communes de Cadenborn et de Welferding sur une longueur de 2,500 mètres et se jette dans le ruisseau de Diebling.

CAINOMPRÉ, f. c^{de} de Moulins-lez-Metz.

CALEMBOURG, h. c^{de} de Norroy-le-Veneur.

CALVAIRE (LE), chapelle, c^{de} de Gros-Tenquin.

CALVAIRE (LE), c^{de} de Plappeville.

Reproduction prétendue fidèle, en distances et en pentes, du *Chemin de la croix de Jérusalem*, établie

par un pèlerin, en 1860, au retour d'un voyage à la Terre-Sainte.

CAMA, ancienne cense qui dépendait de la paroisse de Fontoy (xviii^e s^c, pouillé de M.).

CAMA, anc. f. c^{de} de Pontoy. — *Camay*, 1312 (chap. cath. s. Fan.). — *Kaimay*, 1315 (*ibid.*). — *Canay*, 1490 (Journ. J. Aub.).

Cense dans les bois, dans la par. de Méclenves (Dur. Lorr.).

CAMBRE (LA), mⁱⁿ près de Briey; emplacement inconnu. — Peut-être *la Cautre*.

Engagement du moulin de laambre (1579, arch. départ. E. 95).

CAMSON, m^{ou} isolée, c^{de} de Villig.

CANAL (LE), nom donné à une partie du fort de Thionville, construite par Cormontaigne.

CANAL DES FORGES (RUISSEAU DIT LE). — Coule sur le territ. de la c^{de} d'Audun-le-Tiche et va se jeter dans l'Alzette.

CANAL DU MOULIN (RUISSEAU DIT LE). — Prend sa source à Neudorff, traverse la c^{de} de Chémery-les-Deux sur une longueur de 1,085 mètres et se jette dans la Nied.

CANNE (LA), rivière qui prend sa source près de Vry, se réunit au ruiss. de Saint-Hubert et à celui de l'Étang-Blanchard (c^{de} de Vigy), traverse les c^{des} de Bettelainville, Aboncourt, Hombourg, Buding, Inglinge, Elzange et Kœnigsmacker, sur une longueur de 21 kilom., et se jette dans la Moselle. — *Rivulus Canren*, 1200 (cart. abb. Vill. t. I, f^o 349). — *Canra*, 1216 (*ibid.* G, 1). — *Rivulus Kannern*, 1402 (*ibid.* t. II, f^o 109). — *Cendel*, 1560 (inv. des tit. de Lorr. t. VI, 179). — *Kandel*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Canère*, 1634 (abb. Vill. I, K, 1). — *Chanre* (carte de Cassini).

CANTEBONNE, h. c^{no} de Villerupt. — *Cantelbron*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Cantebonne* ou *Kantebonne*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Kantebonne* (dict. Viv.).

CAOUTCHOUC (LE), manufacture, c^{no} de Sablon.

CAPPEL, c^{no} de Saint-Avoid. — *Capplen*, 1544 (pouillé de M.). — *Kappeln*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Capplen*, 1606 (*ibid.*). — *Kappellen*, 1681 (dén. 1^{er} mai). — *Kappelen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 362). — *Kapoleng*, *Kappolem*, *Capellen*, 1756 (not. de Lorr.). — En allemand : *Kapellen*.

Village dépendant du comté de Puttelange (1681, dénombr. 14 juin).

Cappel était le siège d'un vicariat résidant, dépendant de la paroisse de Farschwiller, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines. — Droit romain et usager. — Faisait partie, en 1790, du canton de Puttelange et passa en 1802 dans celui de Saint-Avoid. — Par décret du 14 août 1813, il reçut pour annexe la Valette. Par décret du 23 janvier 1815, Cappel et la Valette furent réunis à Host (Haut et Bas). Cappel seul fut érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 5 mai 1826.

CAPPEL (LA NOUVELLE-), f. c^{no} de Bistroff.

CAPPEL (LA VIEILLE-), f. c^{no} de Bistroff. — *La cense de la Chapelle*, 1682 (dénombr. 15 janvier).

Dépendait de la seign. de Hinguesange (1682, *loc. cit.*).

CAPPEL (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Cappel, traverse les c^{nos} de Cappel, Host, Elwiller, sur une longueur de 2 kilomètres, et se jette dans le ruisseau de Host.

CAPPELHOFF, f. c^{no} de Hottwiller.

CAPPELLENMÜHL, mⁱⁿ, c^{no} de Tétting.

CAPUCINIÈRE (LA), mⁱⁿ, anc. prieuré, c^{no} de Saint-Jean-devant-Marville.

CARANUSCA, station de la voie romaine de Metz vers Trèves par la rive droite de la Moselle :

Divodurum;

CARANUSCA, XLII (*lege* XIII);

Ricciaco, X;

Freveri, X.

(Carte de Peutinger.)

Il a régné longtemps une absolue incertitude sur la position de Caranusca; une foule d'hypothèses ont été mises en avant et appuyées par diverses raisons plus ou moins plausibles. Il a été démontré que l'emplacement de cette station devait se trouver auprès du hameau d'Elzing, dans un lieu dit « *Heidenfeld*, le champ des païens. » (Voy. *Rev. d'Austr.* 1857, p. 444).

Le nom de Caranusca est défiguré en celui de *Gannia* dans le géographe du vi^e s^e qu'on appelle *l'Anonyme de Ravenne* :

METVSA;

Gannia;

Trcoris.

CARLING, vill. c^{no} de l'Hôpital. — Ce village a été bâti en 1716 sur des terrains concédés par Charles-Louis, comte de Nassau-Sarrebruck. Il fit partie de la baronnie d'Uberhern (Empire) et fut cédé à la France par le prince de Nassau-Sarrebruck le 16 novembre 1770. — En allemand : *Karlingen*.

L'église de Carling était une succursale de l'hôpital de Saint-Avoid, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay; droit romain. — Fit partie du canton de Saint-Avoid dès la formation de ce canton, en 1790.

Commune au commencement de ce siècle, Carling fut réuni à la c^{no} de l'Hôpital par décret du 24 janvier 1812. — Il y a à Carling une exploitation de charbon de terre.

CARMAGNOL, f. c^{no} de Reyswiller. — *Carmagnol*, 1755 (atl. de Bitche, f. 110). — *Carmagniol*, maison de plaisance, 1779 (Dur. Lorr.). — *Château de Carmagniol* (carte de Cassini).

CAROLE (LA), tuilerie et f. c^{no} de Vorhange.

CARRIÈRE (LA), h. c^{no} de Saint-Avoid. — *La carrière de Nideck*, 1779 (Dur. Lorr.). — Voy. NIDECK.

CASERNE DE LA DUAINE (LA), mⁱⁿ, c^{no} de Freyming.

CASERNES D'OUVRIERS (LES), mⁱⁿ, c^{no} de Styring-Wendel.

CASSAN, vill. détruit de l'arrond. de Sarreguemines. Position inconnue. — 1467 (év. de M. t. IV, v^o 61 : reprise de Berge (Berig), Eschwiller (Einchwiller), Bublstroff (Boustroff), *Cassan*, etc.).

CASTEL, anc. forêt, c^{no} d'Hinckange. — *Sylva Alden-castel contra Hinckingen*, 1224 (cart. Vill. t. I, C. 1). — *Sylva Chastel*, 1225 (*ibid.* C. 2). — *Nemus Castele contra Henkingen*, 1225 (*ibid.* II. 9).

CASTEL, chapelle isolée, c^{no} de Mondorff. — Dépendait de l'anc. seigneurie de Roussy, 1681 (dénombr. Chambre royale).

CASTWILLER, h. c^{no} de Hilsprich. — *Kaschwiller*, 1725 (terr. du val de Holving). — *Katzviller*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 232). — *Katsveiller*, *Kosteveiller*, *Caste-Viller*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Katswiler*, 1765 (registre des baptêmes). — *Castweller*, au x (arrêté des consuls du 29 vendémiaire). — *Casseweiler* (carte de Cassini). — En allemand : *Kaschweiler*.

Village du comté de Puttelange, annexe de la paroisse de Hilsprich.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines,

cout. de Lorraine. — Faisait partie, en 1790, du canton de Hellimer et passa en 1802 dans celui de Sarralbe. Castwiller, en 1802, formait une commune avec Morsbronn; il a été réuni à Hilsprich par décret du 9 décembre 1811.

CASTWILLER (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans les prairies de Castwiller, coule à travers les communes de Castwiller et de Holving, sur une longueur de 1,500 mètres, et va ensuite se jeter dans le ruisseau de Morsbronn.

CATTENOM, arrond. de Thionville, à gauche de la Moselle. — *Cathenom*, 1182 (abb. Munst. ch. conf. Berth. IV, pr. XXVI). — *Kettenom*, 1214 (*ibid.* XLVIII). — *Kettenhem*, 1329 (ch. d'ex. de Thionv. Berth. pr.). — *Katenemb*, 1357 (cart. Vill. t. I, K. 1). — *Kerthenhem*, 1426 (arch. h. de V. AA, 11). — *Katenem*, 1432 (*ibid.* AA, 19). — *Kettenheim*, 1481 (cart. Vill. II, n° 24). — *Keluchem*, *Ketenhon*, *Cetenhem*, *Kentuchen*, *Kettenoffen*, 1544 (pouillé de M.). — *Kettenhoven*, 1568-1570 (arch. départ. B, 261). — *Kattenhous*, 1594 (dénombr. s. l'an.). — *Catnum*, XVI^e s° (inv. des abbayes, f. E-A). — *Guestnom*, *Chestnom*, 1636 (Journ. J. Bauch). — *Katenom*, 1668 (dénombr. 13 janvier). — *Catnom*, 1685 (dénombr. Chambre royale). — *Kethenoven*, 1686 (dom. gén. de Metz). — *Cathenom* (carte de Cassini). — En allemand : *Kattenhofen*. — En patois : *Kettnoven*.

Cattenom était le siège d'une commanderie de l'Ordre teutonique ou *Deutschenhaus*. — *Le duche-housse de Kettenheim*, 1400 (Quest. de Tessier, H. Thionv. p. 432).

Katenhem, marche d'Estault, où se tenaient les journées amiables entre la cité de Metz et l'archevêque de Trèves, 1324 (chron. Prail.).

Cattenom, fief du comté de Luxembourg, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *coupé d'argent et de sable à l'escarboucle pommelée et fleurdelysée, à huit rais d'or, brochant sur le tout*.

De cette seigneurie dépendaient les villages de Sentzig, Kœking, Boler et Évange, chacun siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 21 mai); les villages de Garsch, Roussy-le-Village en partie, Breistroff, sauf les quatre voueries qui forment la mairie d'Hesperange, et la mairie de Daunermeierei à Kœnigsmacker (1706, dénombr. 31 mars). — Il y avait, en outre, à Cattenom une seigneurie foncière appelée *Bourggrut* (1721, dénombr. 24 mars).

Siège d'une cure de l'archiprêtre de Thionville qui dépendait de l'abbaye de Munster de Luxem-

bourg et avait pour annexe Sentzig et la Chapelle-Saint-Jacques.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Thionville. — Cattenom était chef-lien, en 1790, d'un canton qui comprenait les communes de Berg, Boust et Parth (Haute et Basse), Cattenom, Fixem, Garsch, Gawisse, Hettange-Grande, Kœking, Manom, Sentzig, Sœtrich. L'organisation de 1802 y ajouta : Algrange, Angevillers, Beuvange-sous-Saint-Michel, Beyren, Boler, Breistroff-Grande, Dodenhoven, Élange, Entrange, Escherange, Évange, Évrange, Eysing, Gandren, Hagen ou Honne, Halling, Himling, Kanfen, Kontz-Basse, Kontz-Haute, Molvange, Mondorff, Nondkeil, OÉtrange, Ottange, Preische, Puttelange-lez-Rodemack, Rentgen-Haute, Rentgen-Basse, Rochonvillers, Rodemack, Roussy-le-Bourg, Roussy-le-Village, Simming, Volmerange et Zoufftgen. Depuis, ce canton a perdu les communes d'Algrange et de Manom, qui sont passées dans celui de Thionville : la première, en vertu de la loi du 9 avril 1841; la deuxième, en vertu d'une ordonnance du 2 octobre 1816. — Boler, Dodenhoven, Entrange, Évange, Eysing, Gandren, Halling, Himling, Kœking, Molvange, Nondkeil, Preische, Rentgen-Haute, Roussy-le-Bourg, Simming et Sœtrich ont été réunis à d'autres communes du canton par divers décrets ou ordonnances. Beuvange-sous-Saint-Michel et Élange furent unis, le premier à Wolkrange et le second à Weymerange-Terville, communes du canton de Thionville. — A pour annexes la chapelle de Homeldange et la ferme de Hussange.

CAULBE, h. c^o de Saint-Marcel. — *Le bois de Corre*, 1317 (fonds de Malte, inv. liasse NNN). — *Le Waingnaige de la Corre*, 1404 (liste des vill.). — *La Cour*, 1680 (dénombr. s. l'an.). — *La Cotre*, 1689 (Dom. Barr. t. I). — *Core*, *Caure*, 1756 (D. Cal. not. de Lorr.). — *Accort*, 1770 (pouillé de M.). — *Caabre*, *Caure* ou *Corre* (dict. Viv.).

• Faisait partie de la communauté de Bruville et de la paroisse de Saint-Marcel.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel.

Ancien siège d'un prieuré de Prémontrés dépendant de l'abb. de Buris. — *Nostre-Dame la Caure en Gemivault*, XV^e s° (chron. de Prail.). — *Nostre-Dame de la Corre outre Geminatz*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Nostre-Dame de Corre outre Gennivalt*, 1500 (chron. de Ph. de Vign.).

CAULRE (LA), forge sur le Woigot, c^o de Briey.

CAURE (LA), f. c^o de Montigny-sur-Chiers. — *La Caure*, XV^e s° (coll. Sainte-Agathe, obit. p. 45).

Faisait partie de la communauté des Convers (Dur. Lorr.).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Appartenait, avant 1811, avec les Convers, au hameau de Fermont, aujourd'hui section de la commune de Montigny-sur-Chiers.

CAUTION, anc. f. c^{ne} de Labry (1756, D. Cal. not. Lorr.).

CAVALIER D'ORDONNANCE (LE), maison et cabaret, c^{ne} de Thionville (xviii^e siècle, pouillé de M.); appelé aujourd'hui la *Maison Rouge*.

CED (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source à Rurange, traverse la c^{ne} de Wolstroff sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Moselle.

CENSE AUX CDÈVRES, ancienne cense, paroisse de Woippy (xvii^e s^e, pouillé de M.).

CENSE-AUX-LOUPS (LA), f. c^{ne} de Bitche. — *Volfgangarten*, 1755 (cense, atl. de Bitche, n^o 112). — *La cense de Wolfgangarten* (ordonn. de Lorr. XII, 417). — *Wolfgangarten* (carte de l'État-major).

CENSE-D'ENVIE (LA), f. c^{ne} de Châtel-Saint-Germain. — *Moitresse d'Ayve-sous-Châtel-Saint-Germain*, xvi^e s^e (abb. Saint-Symph. liasse Cense-d'Envie). — *Moitresse d'Anvy*, 1682 (*ibid.*). — *Moitresse d'Anvie-proche-de-Gorze*, 1590 (*ibid.*).

CENSE-DU-BOIS (LA), f. c^{ne} de Thionville. — Dépendait de la seigneurie de Lagrange, 1681 (dénombr. 1^{er} octobre).

CENSE-DU-HAZARD (LA), f. c^{ne} de Bitche.

CENSERIE (LA), ancienne maison seigneuriale, c^{ne} de Novéant.

CENTERNBACH, partie du village de Weiskirch, à l'est du Schwolb, qui faisait autrefois un village à part. La communauté était séparée et appartenait au roi de Bohême. — Ce hameau se composait de vingt-huit maisons, dont les habitants prétendaient avoir le droit de bourgeoisie à Prague.

CERNAY, manufacture de draps, c^{ne} de Pierrepont, sur la Crusne.

CHABURY, éc. c^{ne} de Châtel-Saint-Germain. — *Checherey*, 1284 (P. Fer. Obs. séc. I, 266).

C'était jadis une métairie franche qui dépendait de la seigneurie de Vernéville (1681, dénombrement. 24 décembre).

CHAILLY-LEZ-ENNERY, c^{ne} de Vigy, sur la droite de la Moselle. — *Chailley*, 1128 (chap. cath. confirm. des biens). — *Chaley*, 1137 (*ibid.*). — *Challey*, 1192 (abb. Saint-Vincent, ch. de confirm. de biens). — *Chailleis*, 1250 (liste des paraiges). — *Chally*, *Chailly*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Ennery). — *Kettenehen prope Annerey*, 1544 (pouillé de M.). — *Chaily*, 1610 (Fab. territ. met.). — *Chailli*, 1635

(Journ. J. Bauch.). — *Chailly-de-là-les-Bois*, 1681 (abb. Saint-Vincent, dénombr.).

Chailly et Champion, annexe, étaient le siège d'un fief qui mouvait du roi de France et appartenait, avec le droit de justice haute, moyenne et basse, au chapitre de la cathédrale de M. (1681, dénombr. 2 janvier).

Ce village était une des annexes de la paroisse d'Ennery.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy, puis passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Antilly et en 1802 dans celui de Vigy. — A pour annexe la ferme de Champion.

CHAILLY-SUR-NIED, c^{ne} de Courcelles-sur-Nied. — *Chailley*, 1246 (abb. Saint-Vincent, liasse Chailly-sur-Nied). — *Chailley-sur-Niet*, 1266 (*ibid.*). — *Chailer*, 1271 (cart. Vill. t. I, A, 4). — *Chaley*, 1417 (arch. h. de V. AA, 43). — *Chailley-sus-Nied*, 1447 (abb. Saint-Vincent, vente de dîmes). — *Chailly par desà les bois*, xvi^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Ch.). — *Challey*, *Chally*, 1564 (*ibid.* liasse Courcelles). — *Chailli-sur-Nied*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Était une dépendance de la paroisse de Courcelles-sur-Nied.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ancerville et passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rémilly et en 1802 dans celui de Pange. — Par décret du 5 juin 1810, la municipalité de Chailly-sur-Nied fut réunie à celle de Courcelles-sur-Nied.

CHAMBÉGY OU GAND, f. ou cense, c^{ne} de Hettange-Grande. — *Chambourg* ou *cense de Gand* (territ. Mos. p. 212). — *Chamborn* ou *Schombourg* (dict. Viv.). — En patois : *Chombérich*. — Est aussi appelée *Welters-hof*.

Était annexe de la paroisse de Maunom.

Réuni à Hettange-Grande par la loi du 31 janvier 1850.

CHAMBIÈRE, lieu-dit de la c^{ne} de Devant-les-Ponts, en avant du pont Tiffroy. — *Chamberes ultra Mosellam*, 1075 (abb. Saint-Clém. ch. d'Herim.). — *Chamberes ultra Mosellam*, 1090 (*ibid.*). — *Chamberes ultram Mosellam*, 1130 (*ibid.* conf. des biens). — *Chambiere*, 1327 (chap. cath. s. l'an.). — *En Daile en leu con dict en Chambeires*, 1341 (collég. N. D. la Ronde). — *Devant le Pont-Thieffroy on lieu con dict Chambiere*, 1492 (chron. Ph. de Vign.). — *Chambor*, xv^e s^e (Journ. J. Bauch.). — *En Chambier*, 1642 (*ibid.*).

CHAMBIÈRE (ÎLE DE), c^{ne} de Metz, qui contient le polygone et divers établissements de l'artillerie, deux cimetières, dont celui des juifs, le port et différents

- dépôts de commerce, l'abattoir de Metz et l'ancienne Cornuc-Geline, transformée en poste militaire.
- CHAMBIÈRE (PONT DE). — Pont suspendu en fil de fer qui réunit l'île de Chambière à la c^{te} de Saint-Julien-lez-Metz.
- CHAMBLEY, c^{te} de Gorze. — *Chambleirs*, 1185 (collég. Saint-Pierre-aux-Images s. l'an). — *Chamblers*, 1263 (fonds de Malte, inv. liasse AAA). — *Chambrey*, 1296 (P. Fer. Obs. séc. I, 258). — *Chambles*, 1351 (ch. abb. Saint-Arnould). — *Chambleis*, 1425 test. F. de Chambl.). — *Chamblé*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Chamblay*, 1442 (inv. des tit. de Lorr. H, 177). — *Chambellay*, *Chambeillée*, 1437 (chron. du doy. de S^t-Thiébauld). — *Chamblei*, 1478 (cart. év. de M. t. IV v^o, 125). — *Chambleyun*, *Chambeyun*, 1544 (pouillé de M.). — *Chambly*, 1585 (Journ. F. Buffet). — *Chambledz*, *Chambled*, *Chamblez*, 1636 (Journ. J. Bauch.).
- Siège d'une baronnie et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1682, dénombr. de novembre). — Possédait un puissant château aujourd'hui détruit.
- Cure de l'archiprêtre de Gorze, qui dépendait de l'abb. dudit lieu.
- Village lorrain enclavé dans la terre de Gorze, baill. de Thiaucourt, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Mars-la-Tour et passa en 1802 dans celui de Gorze. — Il a pour annexes les fermes des Baraques, de Buxières et du Châtelet dit la *Grange*.
- Chambley, maison de nom et d'armes au bailliage de Nancy sous la chastellenie de Prény, estinte il y a longtemps, portoit de sable à la croix d'argent accompagnée de quatre fleurs de lys d'or. (Huss. F. Esc.). — De cette maison, la terre de Chambley passa par mariage dans les mains de l'illustre famille lorraine de Harancourt.
- CHAMELEY (TUILERIE DE), mentionnée en 1664 (arch. part. de Chambley).
- CHAMP À PANNE (LE), c^{te} de Metz (ancienne dénomination). — Vaste terrain hors et devant la porte Serpenoise, en tirant vers la porte Saint-Thiébauld. — *Soub-Saint-Clément-en-Champ-à-penne*, 1365 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Dessous-Saint-Clément-en-Champ-à-penne*, 1372 (*ibid.*). — *Le Champs ai paine*, 1510 (mém. Ph. de Vign.).
- CHAMP-DE-FOIRE (LE), prairie communale, c^{te} de Cattenom, où se tient chaque année, le premier lundi d'octobre, une foire autrefois fameuse.
- C'est un terrain gagné sur la Moselle, qui, au siècle dernier, baignait les maisons de Cattenom. Il est traversé par un ruisseau qui, sous le même

nom, traverse cette prairie sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans la Moselle.

- CHAMPTEL, f. c^{te} de Mécleuves, à gauche de la Nied française. — *Campels*, 918 (abb. Saint-Pierre, ch. c^{te} Ric.). — *Champels*, 1250 (liste des paraiges). — *Champetz*, 1564 (abb. Saint-Vincent, liasse Courcelles). — *Champel*, 1599 (épitap. de C. de Gournay). — *Champé-les-Courcelles-sur-Nied*, 1609 (abb. Saint-Symph. liasse Champel). — *Champ-sur-Nied*, 1682 (dénombr. 4 décembre). — *Champé*, 1689 (dom. Barr. t. H). — *Champay*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Fief relevant du roi et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 28 juin).

La terre de Champel dépendait de la paroisse de Courcelles-sur-Nied.

- CHAMPENOIS, f. c^{te} d'Amanvillers, ancienne comm^{ne} de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — *Champenaya*, 1192 (abb. Saint-Vinc. ch. conf. des biens). — *L'Allœuf de Champenoy*, 1206 (fonds de Malte, inv. liasse K). — *Domus hospitalis Iherosolimitanus de Champenois*, 1221 (ch. abb. de Gorze s. l'an). — *L'Hospitaut de Champenoy*, 1229 (fonds de Malte, inv. liasse K). — *Champenoys*, 1278 (*ibid.* liasse Champenois). — *Champenoix*, 1334 (*ibid.*). — *Chapenoy*, 1539 (*ibid.*). — *Champenot*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Champigny*, 1665 (abb. de Saint-Vincent, liasse Champ.). — En patois : *Champneu*.

Champenois était le siège d'une seigneurie dépendant de la commanderie du Petit-Saint-Jean de Metz, ordre de Malte, qui, depuis le xiii^e siècle, faisait partie de cette commanderie. — Il y avait une justice haute, moyenne et basse (1682, dénombr. de janvier).

Faisait partie de la paroisse d'Amanvillers.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

- CHAMP-GAILLOT, éc. c^{te} de Rémillly.

- CHAMPION, f. c^{te} de Chailly-lez-Ennery. — *Champillon*, 1262 (fonds de Malte, inv. liasse K). — *Champillion*, 1294 (cart. Vill. t. I, A, 17).

Fut brûlée par le duc de Juilliars (1386, P. Ferr. Obs. séc. t. H, p. 350).

M. de Sauley possédait un triens mérovingien sur lequel on lisait, à côté d'une tête à droite, au type messin :

MALLO CAMPIONE

et dont il attribuait l'origine à un atelier monétaire établi à Champion; mais c'est là une hypothèse dénuée d'autres preuves.

Ancienne seigneurie des Templiers, dépendant du temple de Metz et, lors de la suppression de

l'ordre, passé aux mains des chevaliers de Saint-Jean. — A conservé les ruines d'un petit château de forme ovale, élevé par les premiers possesseurs.

En 1681, Chailly et Champion étaient le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz (1681 (dénombr. du 2 janvier).

Champion faisait partie de la paroisse de Vigy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.
CHAMPION (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Chailly-lez-Ennery, dont il porte également le nom, et se jette dans la Moselle entre Rugby et Ennery.

CHAMP-NEMMEY (LE), c^{ne} de Metz (ancienne dénomination); promenade hors de la ville, entre les porcs Mazelle et Saint-Thiebault. — *Champ-Nemmeris*, où sont les Mollins-sur-Saïtle à l'Hospitaul, 1399 (P. Fer. Obs. séc. I, n° 363). — *Le Champ-Nemmeris*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiebault). — *Le Champ-Nemery*, 1635 (abb. Saint-Pierre, baill.).

CHAMPS, vill. c^{ne} d'Hagéviller. — *Campis*, 1254 (cart. Gorze, T, 252). — *Champel*, 1594 (dénombr. Th. Alx). — *Champt*, 1606 (pouillé de M.). — *Chap*, 1715 (aveu et dénombr. du 15 sept.).

Était annexe de la paroisse d'Hagéviller.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fii partie, en 1790, du canton de Mars-la-Tour et passa en 1802 dans celui de Gorze. Commune au commencement du siècle, Champs fut réuni par décret du 30 janvier 1809 à la commune d'Hagéviller.

CHANÈK (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Boust, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 1,500 mèires et se jette dans celui de Paris.

CHANON, f. c^{ne} de Kaïhausen.

CHANTRENNE, f. et m^{ns}, c^{ne} de Vernéville. — *Chanterraine*, 1317 (fonds de Malte, inv. liasse NN). — *Chantrenne*, 1483 (Journ. J. Aub.). — *Chanteraine*, 1514 (chron. Ph. de Vign.). — *Chantraine*, 1557 (P. Fer. Obs. séc. I, II, p. 584). — *Chanterène*, 1762 (carte Lafosse).

Ancien franc-alleu, mouvant du roi de France en 1681, avec sa justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 6 mai). — Il y avait, en outre, à Chantrenne un fief dépendant de la seigneurie de Vernéville (1681, dénombr. 24 décembre).

Faisait partie de la paroisse de Vernéville. — *Il y a un moulin qui ne tourne que par les eaux de pluie* (Stem. dép. de Metz).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

CHANVILLE, c^{ne} de Pange. — *Xanville*, 1316 (abb. de Longev. éch. s. l'an.). — *Xa-noille*, 1472 (cart. év. de M., t. V, v° 159). — *Schanas* ou *Chanvoix*, 1562 (dénombr. bar. de Raville). — *Chienville*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Champville*, 1680 (dénombr. s. l'an.). — *Chanviller*, *Champville*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Chanvelle*.

Franc-alleu, siège d'une justice haute, moyenne et basse, dépendant de la seigneurie du Ban Saint-Pierre (1681, dénombr. 8 juillet). — Il y avait, en outre, un fief mouvant de l'évêché de Metz, siège également d'une justice haute, moyenne et basse (1725, dénombr. 15 mai).

La chapelle de Chanville était desservie par le curé de la paroisse de Vittoncourt.

Autrefois Trois-Évêchés, cout. et baill. de Metz. — Fii partie, en 1790, du canton d'Ancerville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Réniilly et en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe Saint-Jean-lez-Chanville. — A eu pour annexes, de 1812 à 1833, les villages du *ban Saint-Pierre*: voy. VILLEGS-STONCOURT.

CHANVILLE (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans les c^{nes} du Ban-Saint-Pierre et de Chanville, traverse celle de Vittoncourt sur une longueur de 2,080 mètres et se jette dans la Nied française.

CHANY-LA-HOGNE, f. c^{ne} d'Ars-Laquéneux. — *Horgne à Grève*, 1404 (liste des vill.). — *Chagny*, dit *la Horgne*, près d'Artz, 1680 (dénombr.). — *Chany* ou *la Horgne*, *la Horgne-à-Ars* ou à *Grève*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *La Horgne-à-Ars* (dict. Viv.).

Franc-alleu, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 23 mai).

Dépendait de la paroisse d'Ars-Laquéneux et faisait partie de la communauté de ce village.

CHAPELLE (LA), h. c^{ne} de Mouterhausen. — Tire son nom d'une chapelle bâtie en 1505 par le comte Reinhard de Deux-Ponts-Bitche.

CHAPELLE (RUISSEAU DE LA). — *Le ruisseau de la Chapelle à Saulny*, 1497 (mém. de Ph. de Vign.). — *Le ruyt de la Chapelle devant Solney*, 1518 (*ibid.*).

Coule sur le territ. de la c^{ne} de Saulny et se jette dans la Moselle près de la Grange-aux-Dames.

CHAPELLE-AUX-BOIS, f. anc. prieuré, sur le Conroy, c^{ne} d'Avril. — *La Chapelle-ès-Bois, ès forests de Brivy*, 1592 (inv. des tit. de Lorr. I, 43). — *Grange-aux-Bois* (dict. Viv.).

Dép. de la coll. de Briey.

CHAPPE (RUISSEAU DE LA). — Il coule sur le territ. de Scy (1479, év. de M. I, IV, p. 152).

CHARBONNIÈRE (LA), mines, c^{ne} d'Ars-sur-Moselle.

CHARBONNIÈRE (LA), éc. c^{ne} de Beux.

CHARENCEY, c^m de Longuyon, sur la Chiers. — *Charancy*, 1128 (chap. cath. s. l'an.). — *Charenceium*, 1218 (*ibid.*). — *Charencei*, 1253 (*ibid.*). — *Chairancy*, 1320 (*ibid.*). — *Charencey*, 1320 (*ibid.*). — *Charenceyrum*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agath. obit. p. 32). — *Chairaissi*, 1603 (inv. des tit. de Lorr. IX, 325). — *Charrancy*, 1612 (*ibid.* p. 318). — *Charansy*, 1756 (Stem. dép. Metz). — En patois : *Chairanci*.

Charency était un fief mouvant du duché de Luxembourg (dénombr. de 1612, inv. des tit. de Lorr. IX, 318). — Diocèse de Trèves. — Charency et Vezin étaient siège d'un autre fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz (1681, 2 janvier).

Cure du dioc. de Trèves (doy. de Longuyon).

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Marville, cout. du Vermandois.

Fut, sous l'organisation de 1790 et de l'an III, le chef-lieu d'un canton qui se composait des c^ms d'Alfondrelle-et-Malmaison, Charency-et-Vezin, Épiez, Flabeuville, Ham-et-Saint-Jean-devant-Marville, Othe, Petit-Failly, Tellancourt, Villers-le-Rond, Villette. En 1802, Charency fut incorporé au canton de Longuyon. — A pour annexes Vezin, la Prelle, Manteville et Urbulle.

CHARLEVILLE, c^m de Vigy. — Fut établi en 1618 par Charles de Lorraine, abbé de Villers-Bettlach (abb. Vill. liasse Charl. I). — Cure de l'archiprêtre de Varize, qui dépendait de l'abb. de Villers-Bettlach et avait pour annexes Mussy, Nidange, Vathiménil, et les censes de Bellefontaine et de Rénange.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Burtoncourt et passa en 1802 dans celui de Vigy. — A pour annexes Mussy-l'Évêque, Nidange, Épange, Rénange, et le château de Saint-Jacques.

CHARLEVILLE (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Charleville, traverse cette commune sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans le ruisseau des Pastourelles, autrement dit du *Patural*.

CHARLY, c^m de Vigy. — *Chairley*, 1495 (Journ. J. Aubr.). — *Charley*, 1544 (pouillé de M.).

Le ban *Burnequin* de Charly était le siège d'un fief mouvant du roi de France et d'une justice haute, moyenne et basse (1682, oct.). — Charly était une cure de l'archiprêtre de Noisseville, mère-église de Malleroy, Rupigny, Chieulles, et des censes de Paouilly et de Poulize.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'An-

tilly et en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Rupigny et Paouilly,

CHARMOIS (BAN OE), seigneurie, haute, à basse et moyenne justice, enclavée dans le ban de Montcheux, 1708 (dénombr. de sept.).

CHARPONT, usine, c^m de Pierrepont; manufact. de draps sur la Crusne.

CHARRENNES, f. c^m d'Algrange.

CHARRIÈRE (LA), nom sous lequel est connue dans le pays la voie romaine de Reims à Metz. — *La Grande-Charrière*, 1638 (Journ. J. Bauch.).

CHAT (LA MAISON DU), éc. de la c^m de Devant-les-Ponts (1621, abb. Saint-Symphorien, terrier).

CHÂTEAU (LE), h. partie de la c^m de Hellimer.

CHÂTEAU (LE), m^m isolée, c^m de Piblange.

CHÂTEAU (LE), auberge, c^m de Plappeville.

CHÂTEAU-BAS, f. c^m d'Augny. — Cette ferme, qui porte aussi le nom d'*Ancillon*, a été construite vers 1809 avec les débris du château de Saint-Blaise qui couronne le sommet du monticule au pied duquel elle se trouve.

CHÂTEAU D'ANTIOCHE (LE), ruines sur une éminence, c^m de Colmey.

CHÂTEAU DE BAR (LE), ruines d'un château féodal, c^m d'Homécourt.

CHÂTEAU-DE-BISTECK (LE), lieu-dit, c^m de Distroff. — On y voit les traces d'un ancien château.

CHÂTEAU FABERT (LE), ancien château des Baudoche et des Fabert, c^m de Moulins.

CHÂTEAU-ROUGE, c^m de Bouzonville. — *Ruchmestorf*, 1179 (abb. Bouz. s. l'an.). — *Rodendorp*, 1316 (*ibid.*). — *Rodendorf*, 1341 (arch. h. de V. Traité de paix, 42-45). — *Rudendorf*, 1544 (pouillé de M.). — *Roudendorff*, 1627 (abb. Bouz. terr.). — *Rodendorff*, 1633 (*ibid.* chart. s. l'an.). — *Château-Rouge*, 1696 (terr. de Hettange-Grande). — *Rouge-Chatele*, 1698 (abb. Bouz. terr.). — *Castrum Rubrum*, 1701 (arch. de Creutzwald, GG. I). — *Château-Rouge* ou *Rodendorf*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Rothdorff* (organ. de l'an III). — En allemand : *Rohtendorf*.

Siège d'une seigneurie dont dépendaient les villages d'Eherswiller, Menskirchen, Wœlling, Edling, Ottendorff, Duren, Merten, Denting et Guinglange (1681, dénombr. 31 oct.). — Cure de l'archiprêtre de Saint-Avoid à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, depuis 1790, du canton de Bouzonville.

CHÂTEAU-SAINT-JACQUES, m^m, c^m de Charleville.

CHÂTELAINS (RUISSEAU DU PRÉ-DES). — Il prend sa

source dans la forêt d'Hémilly, traverse les c^{ees} de Guinglange et d'Hémilly sur une longueur de 3 kilomètres et se jette dans la Nied allemande.

CHÂTELET (LA GRANGE-LE-), f. sur l'emplacement d'un ancien château, c^{ee} de Ville-sur-Yron. — *La Grange*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Château-la-Grange* ou le *Chastelet*, château, haute justice, dont dépendent deux censes, 1779 (Dur. Lorr.). — *Château-la-Grange* (dict. Viv.).

Cette seigneurie relevait de la prévôté de Briey, appartenait à la communauté de Ville-au-Pré et dépendait de la paroisse de Ville-sur-Yron.

CHÂTELET (LA MAISON DITE LE), c^{ee} de Chambley.

CHÂTELET (LE), minières, c^{ee} de Cosnes.

CHÂTEL-SAINT-BLAISE, ruines d'un château fort, c^{ee} d'Augny. — *Novum castrum*, 1196 (abb. Saint-Clément, s. l'an.). — *Le Neufchasteil*, 1329 (rec. la Hière, f. 74). — *Chastelz-Saint-Blaise con dit le Neuf-Chastelz*, xv^e s^e (chron. de Praill.). — *Le Chastel*, 1404 (liste des vill.). — *Lou Neuf-Chastel*, 1412 (cab. Emm. hist. de M. pr. IV, 656). — *Neuf-Chastel-devant-Metz*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Neufchasteils*, 1455 (arch. h. de V. AA, 26). — *Neufz-Chatel-devant-Metz*, 1460 (cart. év. de M. t. IV, v^o p. 5). — *Neufchasteau-devant-Metz*, 1531 (P. Fer. Obs. séc. t. II, p. 821). — *Chastel-Saint-Blaise*, 1540 (rel. voy. Ch. V). — *Chasteau-Saint-Blaise*, 1544 (pouillé de M.). — *La Fort-Maison-Saint-Blaise*, 1552 (chron. rim. anc.). — *Neufchastel-Saint-Blaise*, 1557 (P. Ferr. Obs. séc. t. II, p. 584). — *Chastel-devant-Metz*, 1566 (épitap. de J. d'Esch.). — *Château-Saint-Blaise*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Château-Saint-Blaise était le siège d'un fief mouvant du roi de France (1681, dénomb. 5 déc.); il dépendait de la paroisse d'Augny. — Il fut en partie détruit en 1552, mais le donjon ne le fut qu'en 1809.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN, c^{ee} de Gorze. — *Castellum*, 745 (cart. de Gorze, 2). — *Castellum in II^o milliario ab urbe Metensi*, 930 (chap. cath. Tr. ch. s. l'an.). — *Castel*, 1128 (chap. cath. s. l'an.). — *Chastelz*, 1161 (ch. Hug. c^{te} de M. c. 5). — *Castillum*, 1181 (ch. de Bertr. év. de M.). — *Chates*, 1210 (chr. Met. app. pr. D. Cal. I, pr. lxxviii). — *Castrum*, 1219 (abb. Saint-Vinc., liasse Amanvillers). — *Chaistes*, 1284 (P. Fer. Obs. séc. I, 266). — *Chastel*, 1330 (*ibid.* II, 20 v^o). — *Chatez*, 1330 (fonds de Malte, liasse Champ.). — *Chasteilt*, 1382 (chap. cath. s. l'an.). — *Chaité*, 1387 (chron. doy. de Saint-Thiébaud). — *Chaustel*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). —

Chastel-de-soubz-Saint-Germain, 1421 (cart. év. de M. t. III, p. 63). — *Le Chastel-soub-Saint-Germain*, 1430 (arch. h. de V. AA, 4). — *Chastel-desoubz-Saint-Germain*, 1431 (cart. év. de M. p. 263). — *Chastel-de-costé-Saint-Germain*, 1437 (chron. doy. de Saint-Thiébaud). — *Castel-dessoub-Saint-Germain*, 1444 (ét. des garn. fr.). — *Chastel-soubz-Saiact-Germain*, 1457 (cart. év. de M. t. I, p. 249). — *Chastelz-Saint-Germain*, 1497 (chron. Ph. de Vign.). — *Chastel-soubz-Saint-Germain*, 1544 (*ibid.*). — *Castrum, Castra*, 1544 (pouillé de M.). — *Chastel-Saint-Germain*, 1599 (chap. cath. s. l'an.). — *Chatey*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Chasté-Saint-Germain*, 1608 (abb. Saint-Vincent, liasse dudit). — *Chateles*, 1620 (*ibid.* liasse Châtel, 3). — *Chate-Saint-Germain*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Chaptel-sous-Saint-Germain*, 1736 (chap. cath. s. l'an.). — En patois : *Chaité*.

Le château de Saint-Germain était la plus puissante forteresse des évêques de Metz, au xii^e siècle. Jean d'Apremont y soutint un long siège à la suite duquel elle fut démolie. Les ruines couvrent un espace de 3 hectares.

Cure de l'archiprêtre du Val-de-Metz; avait pour annexes les censes de la Folie et de Longeau et l'ermitage Saint-Germain. — Une des *Quatre mairies* dépendant du temporel des évêques de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic et de Metz, cout. de l'év. et de Metz. — Toutes les annexes anciennes et actuelles de Châtel-Saint-Germain suivaient la coutume de l'évêché. — Fit partie, en 1790, du canton de Moulins-lez-Metz; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rozé-riuelles et en 1802 dans celui de Gorze. — A pour annexes les fermes de la Folie, de Longeau, d'Envie, de Cléry, de Chahury, de Moscou et de Leipsick, le Moulin Neuf, le Petit Moulin, le Moulin des Oies et le Moulin Haut.

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN (PRIEURÉ DE). — Établi par le pape Alexandre III en 1177, réuni au xvi^e s^e à la mense conventuelle de l'abbaye et remplacé par un ermitage, il dépendait de l'abb. bénéd. de Saint-Vincent de Metz. — *Ecclesia Sancti Germani de Castello*, 1140 (abb. Saint-Vinc., liasse Châtel). — *Prioratus Sancti Germani supra castrum*, 1544 (pouillé de M.).

Il reste quelques débris de la chapelle.

CHÂTILLON, f. c^{ee} de Saint-Julien-lez-Metz. — *Castellio*, 1096 (don. de Saint-Pierr^e, D. Cal. III, pr. xxxvi). — *Chaistillon*, 1404 (liste des vill.). — *On-Hault-de-Chastillon*, 1429 (chron. doy. de Saint-

Thiébaud). — *Chatillon*, 1436 (arch. h. de V. AA, 31). — *Le Mont-de-Chatillon*, 1553 (siège de M. par Salignac). — *Chasquillon*, 1634 (Journ. J. Bauch.). — *Chartelion*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Chatillon-sous-Grimont*, 1756 (Stem. départ. Metz). — En patois : *Chéquin*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 8 nov.); fut rasé lors du siège de 1552. — Faisait partie de la paroisse de Vallières.

CHAUDEBOURG, f. c^o de Thionville. — *Chandeborg* (diét. Viv.).

Faisait partie de la paroisse de Thionville.

CHAULMARD (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^o de Montoy-Flanville et va affluer au ruisseau de Vallières.

CHAUME (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^o de Fleury, où il se jette dans la Seille.

CHAUSSEY, anc. c^o et par. réunie à Courcelles-Chaussey : voy. ce nom et PONT-À-CHAUSSEY.

CHAZELLES, vill. c^o de Scy. — *Casiellum*, 745 (cart. de Gorze, t. I, p. 3). — *Chaselles*, 1123 (chap. cath.). — *Chaselle*, 1178 (abb. Saint-Vincent, c. 5). — *Chasiles*, 1181 (*ibid.*). — *Chazelles*, 1182 (arch. h. de V. AA, 34). — *Cheselles*, 1192 (abb. Saint-Vincent, c. 5). — *Chazelles*, 1230 (ch. abb. Saint-Arnould). — *Chauzelle*, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.). — *Chazels*, 1402 (fonds de Malte, inv. l. R.). — *Chazelle*, 1404 (liste des vill.). — *Chassele*, 1487 (cart. év. de M. t. IV, v^o 188). — *Chazèle*, 1631 (Journ. D. Fior.). — *Chasel*, *Chazel*, 1770 (pouillé de M.). — En patois : *Ché:el*.

Le bau *Bourgon* de Chazelles était mouvant du roi de France et le siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 1^{er} mai).

Comme annexe de la communauté de Scy, appartenait en partie aux *Quatre mairies* du Val-de-Metz, possession temporelle des évêques de Metz.

Annexe de la cure de Scy : avait une chapelle desservie par le cure de cette paroisse ; faisait auparavant partie de la paroisse du Mont-Saint-Quentin.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic et de Meiz, cout. de l'év. et de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Moulins-lez-Metz ; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rozérieulles et en 1802 dans le 1^{er} canton de Metz.

Chef-lieu communal jusqu'au 29 août 1809, où il fut réuni à la c^o de Scy.

CHELAINCOURT, chât. et h. ann. de Flévy. — *Cincilon-curtis*, 763 (abb. Gorze, ch. Chrod.). — *Silin-curtis*, 936 (conf. de S'-Epv. D. Cal. II, pr. CLXXXI). — *Sella-*

cort, 1210 (chron. Met. app. pr. D. Cal. pr. I, LXXVIII).

— *Le Franc-Allouf-d'Otlencourt*, 1227 (fonds de Malte, inv. l. R.). — *Oschelaincourt*, 1346 (P. Fer. Obs. séc. XIV, p. 262). — *Ostelaincourt*, 1404 (liste des vill.). — *Osteillancourt*, 1478 (fonds de Malte, inv. l. R.). — *Ochlacouri*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Oschlaincourt*, 1610 (Fab. territ. met.). — *Xelincour*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Xellaincourt*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Chelaiscourt*, 1681 (dénombr. 14 juin). — *Schelleincourt*, *Schellincourt*, 1728 (fonds de Malte, inv. l. R.). — *Schloincourt* ou *Xelaincourt*, 1756 (Stem. départ. Metz). — *Xelincourt*, 1756 (Loth. sept.). — En patois : *Chlinco*.

Siège d'un fief mouvant du roi de France (1681, dénombr. 14 juin). — Était annexe de la paroisse de Bettlainville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Appartint, en 1790, au canton d'Argancy ; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Antilly et en 1802 dans le canton de Vigy.

CNÉMEAY, c^o de Faulquemont. — *Chemeri*, 1606 (pouillé de M.). — *Chemerie* (carte Cass.). — En allemand : *Chemrich*.

Village du marquisat de Faulquemont (1682, dénombr. mars) et en partie du bau de la Rotte (1683, dénombr. 26 mars) ; fondé en 1585 par acensement perpétuel de mille jours de terres par Paul, comte de Salm, marquis de Faulquemont.

Annexe de la cure de Faulquemont ; avait une chapelle desservie par le curé de cette paroisse.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Faulquemont.

CUÉMERY (LES DEUX) : VIEILLE ET NEUVE, c^o de Bouzonville. — *Schoenberg*, 1334 (abb. Bouzonv. s. l'an.). — *Schoenberg*, 1338 (*ibid.*). — *Schoenberg*, 1550 (*ibid.*). — *Chomboorg*, 1571 (abb. Freistroff, s. l'an.). — *Nova Simbourg* ou *Chemery*, 1571 (pouillé de M. porief.). — *Schenberg* (*Le Vieux*), *Schenberg* (*Le Neuf*), 1579 (abb. Bouzonv. s. l'an.). — *Clamey alias Schomberg*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Chemericq-la-Vieille*, 1630 (abb. Freist. s. l'an.). — *Schomberg* et *Neuschomberg*, 1669 (rôle de la prév. de Sierck). — En allemand : *Alt et Neu Schenberg*.

Chémery-la-Vieille était chef-lieu d'une paroisse de l'archiprêtre de Kédange, à laquelle appartenait comme annexe Chémery-la-Neuve : cette paroisse dépendait de l'abb. de Bouzonville.

Ces deux villages ne formaient qu'une communauté, dont Chémery-la-Vieille était le chef-lieu.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Bouzonville. — A pour annexes le moulin de Chémery, Hobling, Ingling et Vintring.

CHEMIN DE LA PIERRE QUI TOURNE (LE), c^{no} de Saint-Julien-lez-Metz.

Souvenir d'un ancien monument druidique.

CHEMIN DE LA REINE (LE), c^{no} de Vigy, de Sainte-Barbe et de Retonféy. — Ancienne chaussée qui conduit du canton de Vigy à celui de Pange. — Souvenir des chemins restaurés ou créés en Austrasie par la reine Brunehild.

CHEMINOT, c^{no} de Verny, à droite de la Seille. — *Villam Caminitto sitam in ducato Moslensi in comitatu Metensi*, 783 (ch. de Charlem. abb. Saint-Arnould, s. l'an.). — *Caménot* (cop. de la ch. qui précède). — *Camenetum* (*ibid.* dans Meur. hist. év. M.) — *Caminetum*, *Caminitum*, 945 (ch. abb. Saint-Arn.). — *Caminet*, 1075 (*ibid.* l. 1, 2). — *Caminetum*, 1192 (*ibid.* A, 10). — *Cheminet*, 1211 (*ibid.* ch. Thiébaud de Bar.). — *Chaminetum*, 1227 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Chaminat*, 1308 (proc. du clegé, arch. h. de V. AA). — *Chemenat*, 1338 (P. Fer. Obs. séc. II, v^o 164). — *Châmenat*, 1372 (chron. Joy. de Saint-Thiébaud). — *Chamenat*, 1404 (P. Fer. Obs. séc. taxe des chev.). — *Chaminon*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Chamenet*, 1431 (cart. év. de M. t. III, p. 196). — *Cheminat*, 1500 (chron. Ph. de Vign.). — *Chaminot*, 1513 (*ibid.*). — *Cheminon*, 1594 (dénombr. s. l'an.). — *Chemenot*, XVII^e siècle (op. met. temp.). — En patois : *Chemnat*.

Seigneurie donnée par Charlemagne à l'abbaye Saint-Arnould, en 783, pour y fonder un service pour l'impératrice Hildegarde.

Il y avait à Cheminot un des gués du pays Messin formant frontière sur la Seille, 1338 (P. Fer. Obs. séc. at. 169).

Siège d'une cure de l'archiprêtre de Nomeny, qui avait pour annexes Epply et Longeville-lez-Cheminot et dépendait de l'abbaye Saint-Arnould de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Goin en 1790 et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Longeville-lez-Cheminot, la Vanoué et la ferme de Marly-aux-Bois.

CHENAU (RUISSEAU DE LA). — Il coule sur le territ. des c^{no}s de Borny et de Plantières et se jette dans la Seille sous Metz; il sert à tendre une inondation destinée à couvrir le fort Gisors ou lunette de la Chenau, un des ouvrages avancés de la place de Metz. — *La Chenalx*, 1367 (cart. hôp. Saint-Nic.

pont de Muz.). — *Ruyt-de-la-Chenault-outre-Saille ou ban des Treize*, 1561 (chap. cath. s. l'an.). — *Ruyt-de-la-Chenal*, 1576 (*ibid.* s. l'an.).

CHENAU (RUISSEAU DE LA). — Il prend sa source à Servigny-lez-Raville, traverse les c^{no}s de Servigny et de Raville sur une longueur de 6 kilom. et se jette dans la Nied allemande.

CHÈNE (LE), h. c^{no} d'Ancy-sur-Moselle. — *Chesne*, 1225 (alb. Saint-Vincent, liasse Ancy).

CHÈNE (LE), m^{no} isolée, c^{no} de Lorry-lez-Metz.

CHÊNES (LES), m^{no} sur le ruiss. de Bibiche, c^{no} de Luttinge. — *Deschênes*, 1771 (pouillé de M.).

CHÊNIÈRES, c^{no} de Longwy. — *Chêniers*, 1594 (dénombr. s. l'an.). — *Chesnières*, 1689 (dom. Bar. t. II). — *Chênère*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et dépendant de la seigneurie de Joudreville (1682, dénombr. 2 fév.). — Il y en avait un autre mouvant de la baronnie de Bassompierre (1681, dénombr. 8 juill.).

La cure appartenait au diocèse de Trèves, doyenne de Bazailles.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Villes-la-Montagne et passa en 1802 dans celui de Longwy.

CHÊNIÈRES, m^{no} sur la Chiers, c^{no} de Cuiry.

CHÉNOIS, f. c^{no} de Béchamp. — *Chanois*, 1201 (abb. Saint-Clém. ch. s. l'an.). — *Chaisnois*, 1242 (*ibid.*).

Cense-fief dépendant du baill. d'Étain.

CHÉNOIS (LE), f. c^{no} de Brainville; bâtie en 1841.

CHÉNOIS (LE), f. c^{no} de Briey.

CHEPY ou CHAPY, f. c^{no} de Viviers. — *Jopy*, cense-fief appartenant au ban du Vivier, 1681 (av. et dénombr.). — *Chepy* ou *Champy*, cense-fief, paroisse et communauté de Beauville, 1779 (Dur. Lorr.).

Autref. Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel.

CHÉRISÉY, c^{no} de Vecoy. — *Carisiacum*, 875 (abb. Sainte-Glossinde, ch. de Louis le Germanique). — *Cariseium*, 1179 (abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Cherixey*, *Chairexey*, 1301 (*ibid.*). — *Cherexey*, 1350 (arch. h. de V. quill. AA, 15-22). — *Cerisey*, 1369 (P. Fer. Obs. séc. t. II, p. 333). — *Choresy*, *Cherrixey*, 1369 (*ibid.* t. III, p. 100 v^o). — *Charexi*, xv^e siècle (chr. Jac. Huss.). — *Chairexey*, *Chairixey*, 1404 (liste des vill.). — *Charixey*, 1420 (abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Charrixey*, 1423 (abb. Saint-Symph. liasse Chériséy). — *Cherrezey*, *Cherrezey*, 1430 (cab. Em. hist. de M. pr. V, 192).

— *Charesey, Charisei*, 1441 (abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Cherezei*, 1457 (abb. Sainte-Gloss. liasse Chérisey). — *Charisey*, 1457 (*ibid.*). — *Cherizey*, 1467 (cart. év. de M.); 1491 (Journ. J. Aubr.). — *Cherisy*, 1534 (inv. des tit. de Lorr. X, 274). — *Chairzei*, 1553 (acte d'aman s. l'an.). — *Cherisi*, 1606 (pouillé de M.).

L'alleu de Chérisey était de l'évêché de Metz; l'abbaye Sainte-Glossinde de Metz y possédait un ban dit *ban Sainte-Glossinde* et comme seigneur y avait la justice haute, moyenne et basse, de même que les abbayes Saint-Pierre et Saint-Symphorien pour les bans Saint-Pierre et Saint-Symphorien.

La vouerie de ce lieu, reprise du comte de Bar, était mouvante du ban Saint-Symphorien (1323, app. Lorr. p. 33) et la tour dudit lieu du duché de Lorraine (1534, inv. des tit. de Lorr. X, 62).

Autrefois annexe de la paroisse de Liéhon, érigée en cure le 8 février 1750. Cette paroisse avait pour annexe Pluche et dépendait de l'abbaye Saint-Symphorien de Metz.

Dépendance mixte de la Lorraine et de l'évêché de Metz, Chérisey était soumis à la juridiction des bailliages de Metz, de Vic et de Pont-à-Mousson; on y suivait les coutumes de Metz, de l'évêché et de Saint-Mihiel.

Le château, habité par une famille qui porte le nom du village, se trouvait dans la partie barroise.

Fit partie, en 1790, du canton de Goin et passa en 1802 dans celui de Verny. A pour annexes la ferme et le moulin de Pluche.

Chérisey, seigneurie de nom et d'armes, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui porte pour armes : *coupé d'or et d'azur, le premier chargé d'un lion naissant de gueules armé, lampassé et couronné de même.*

CHESNY, c^{me} de Verny. — *Cheaney*, 1404 (liste des vill.). — *Chaigney*, 1429 (chap. cath. s. l'an.). — *Chenny*, 1460 (*ibid.*). — *Chesni*, 1544 (pouillé de M.). — *Chesny*, xvii^e s^e (carte de Tass.). — *Chény*, 1756 (Stem. dép. Metz). — *Cheni*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Cheny* (dict. Viv.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et appartenant à l'abbaye Saint-Clément de Metz (1682, dénombr. 7 sept.).

Siège d'une cure de l'archiprêtré de Noisseville, qui avait pour annexe l'auberge du Cheval Rouge et était à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Goin et passa en 1802 dans celui de Verny. — A pour

annexes la Horgne ou le Cheval Rouge et le Cheval Brun ou Alger.

CHEUBY, h. c^{me} de Sainte-Barbe. — *Soibey*, 1349 (acte d'aman s. l'an.). — *Choibey*, 1404 (liste des vill.). — *Cheubey*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Choibé*, 1518 (P. Fer. Obs. séc. XIV, p. 448). — *Choibe*, 1518 (chron. Ph. de Vign.). — *Choiby*, 1522 (sém. Saint-Simon, s. l'an.). — *Subby*, xvii^e siècle (Loth. sept.).

Siège d'une seigneurie mouvante du roi de France (1717, dénombr. 20 mai). — Était annexe de la paroisse de Sainte-Barbe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Vry (dist. de Boulay) et passa en 1802 dans le canton actuel. Chef-lieu communal jusqu'au 23 mai 1810, où il fut réuni à Sainte-Barbe. — A pour annexe la ferme de Libaville.

CHEVAL BLANC (LE), auberge, c^{me} de Buchy.

CHEVAL BRUN (LE) OU ALGER, f. c^{me} de Chesuy.

CHEVALIERS (LE BAN DES). — Voy. BATILLY.

CHEVALIN, f. c^{me} de Fouligny, sur la Nied allemande.

— *Xualdanges*, 1299 (abb. de Longev. s. l'an.).

— *Swallingen*, 1629 (baill. abb. de Longev. s. l'an.).

— *Schwaling*, 1688 (dénombr. Crêchange, arch. Helphéd.). — En allemand : *Schwalingen*.

Franc-alleu dépendant de la seigneurie de Ravelle (1682, dénombr. 5 oct.). — Était annexe de la paroisse de Marange-Zondrange (Lorraine).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

CHEVAL ROUGE (LE), f. et poste aux chevaux, c^{me} de Chesny. — *La Horgne ou Cheval Rouge*, 1825 (Tabl. Par.).

CHEVILLON, h. c^{me} de Maizeroy. — *Chavillois*, 1230 (abb. Saint-Clément, acquêt, s. l'an.). — *Chavillon*, *Chavillon*, 1316 (abb. Longev. s. l'an.). — *Chavillon*, 1404 (liste des vill.).

Le ban Saint-Gal de Chevillon était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et appartenait aux Minimes de Metz (1681, dénombr. 13 mai).

Annexe de la paroisse de Courcelles-Chaussy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizeroy et passa en 1802 dans celui de Pange. Chef-lieu communal jusqu'au 21 septembre 1812, où il fut réuni à Maizeroy.

CHIEUS (LA), rivière qui prend sa source à Mesancy (Belgique), traverse, dans le dép^t de la Moselle, les c^{mes} de Mont-Saint-Martin, Longlaville (ann. de Herse-range), Longwy, Rehon, Lexy, Cutry, Cons-La-grandville, Montigny, Fermont, Viviers, Lon-

guyon (où elle reçoit la Crusne), Colmey, Vilette, Flabecville, Vezin, Charency et Épiez, sur une longueur de 48 kilomètres, et va se jeter dans la Meuse. — *Carus fluvius*, 636 (cart. moy. Rhin, I, p. 6). — *Carus flumen*, 980 (Sig. de Gembl.). — *Cara fluvius*, XII^e s^e (Virid. com. lim. Rous. pr. p. 11). — *Ripa-de-Chier*, 1173 (conf. d'Orv. Berth. IV, p. XXI). — *Chaires*, 1273 (inv. des tit. de Lorr. III, 250).

CHIEULLES, 2^e c^{oo} de Metz. — *Xeules*, 1324 (chr. de la guerre des quatre rois). — *Xuelle*, 1404 (liste des vill.). — *Xeulles*, 1444 (chr. doy. de Saint-Thiéb.). — *Xoiel*, 1475 (Journ. J. Aubr.). — *Chouelle*, 1594 (dénombr. s. l'an.). — *Xieulle*, XVIII^e siècle (carte Cass.). — *Chieuse*, 1756 (D. Cal. not. de Lorr.). — *Xieuville*, 1762 (carte Lafosse).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1782, dén. avril). — Était annexe de la paroisse de Charly.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton d'Argancy en 1790, de celui de Vallières en l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel.

CHIMPU (RUISSEAU DU). — Il coule sur le territ. de la c^{oo} de Pierrepont, où il se jette dans la Crusne.

CHINBAUISER (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Varize, traverse cette c^{oo} sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans la Nied allemande.

CHIRE (RUISSEAU DE LA). — Il coule sur le territ. des c^{oo}s de Mécleuves et de Secourt et se jette dans la Seille.

CHOLÉRA, m^{oo} isolée, c^{oo} de Sainte-Ruffine; bâtie lors du choléra, en 1832.

CHORBACH ou CORBAS, f. c^{oo} de Moyeuve-Petite. — *Cense auprès de Moyeuve-la-Petite et du ruisseau de Conroy* (1779, Dur. Lorr.).

Jadis Barrois, baill. de Briey, cout. de Lorraine.

CHORO (LE), anc. h. de la mairie de Norroy-le-Veneur, près de Briey (1756, D. Cal. not. Lorr.).

CIMETIÈRE BELLE-CROIX (LE), c^{oo} de Metz. — Ancien cimetière situé entre le fort Belle-Croix et l'enceinte de la Seille, rendu au service du génie militaire depuis 1868.

CIMETIÈRE DE L'EST (LE), c^{oo} de Plantières. — Contient les sépultures avec concession perpétuelle de toute la ville et les concessions temporaires de deux de ses cantons.

CIMETIÈRE DU FORT (LE), c^{oo} de Devant-les-Ponts, à l'usage de cette commune, de celle du Ban-Saint-Martin et du quartier du Fort à Metz.

CIMETIÈRES CHAMBIÈRE (LES), situés dans l'île de ce nom. — L'un contient les sépultures des 1^{re} et 2^e sections (en partie) de la ville de Metz; l'autre, celles des israélites.

CINQ-FONTAINES (LES), anc. f. c^{oo} de Servigny-lez-Raville. — *Saint-Fontaine en Allemagne*, 1601 (fonds de Malte, liasse dudit). — *Les Cinq-Fontaines, seigneurie en titre de baronnie*, 1608 (*ibid.*). — *Cinq-Fontaines, métairie aux finages de Servigny, Olry (Aoury) et Voitranges (Viltrange)*, 1701 (*ibid.*). — *Les Cinq-Fontaines, la maison en mesure*, 1731 (*ibid.*). — *La Petite-Métairie de Sainte-Fontaine, il n'y a plus de maison*, 1742 (*ibid.*).

CINQ-VILLES (LES), savoir : Boudrezy, Hagny Mercy-le-Bas, Mercy-le-Haut et Xivry-le-Franc. — Elles étaient le siège d'un fief mouvant de la châtellenie d'Arancy et d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 2 juin).

CIRCOURT, h. c^{oo} de Xivry-le-Franc. — *Circicis curtis*, 1053 (ch. de Brunon, D. Cal. II, pr. cclxxviii). — *Circourt, Sirecourt*, 1756 (D. Cal. not. de Lorr.). — *Circourt-en-Woivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Circo*.

Cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Xivry, devint chef-lieu de canton sous l'organisation de l'an III et passa en 1802 dans celui d'Audun-le-Roman.

Le canton de Circourt se composait d'Andernay, Avillers, Boudrezy, Bertrameix, Bonvillers, Circourt, Domprix, Higny, Joppécourt, Joudreville, Landres-et-Mont, Mercy-le-Bas-et-Mainbottel, Mercy-le-Haut-et-Saint-Genest, Murville, Piennes, Preutin, Saint-Supplet, Xivry-le-Franc.

Autrefois chef-lieu communal, Chicourt fut réuni à Xivry-le-Franc par décret du 9 décembre 1809.

CLAIREFONTAINE, anc. localité située sur la rive gauche de la Moselle, à peu près en face d'Yutz. — *Clefontaine*, XVII^e s^e (cart. Tass.).

CLAIR-MARAIS, anc. cense, c^{oo} de Longwy (Cal. not. Lorr.).

CLAUSE (LA), ruisseau qui prend sa source à Escherange, traverse les c^{oo}s d'Escherange et de Volmerange-lez-Oétrange sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans l'Alzette (Belgique).

CLÉMENCY. — Voy. KUNTZIG. (Ce nom est entièrement tombé en désuétude.)

La maison de Clémency ou Kuntzig portait *d'argent à deux barbeaux d'azur adossés, cantonnés de quatre croix fichées de gueules* (Berth. I, VI).

CLÉRY, c^{oo} de Châtel-Saint-Germain. — *Clarey*, 1404 (P. Fer. Obs. séc. II, 351 v^o). — *Clerey*, 1497 (chr. Ph. de Vign.). — *Clairey*, 1612 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 165).

CLOÎTRE (LE), h. c^{oo} de Navéant l'une des subdivisions de ce village.

CLOUANGE, vill. c^{de} de Vitry, à gauche de l'Orne. — *Clouanges*, 1244 (abb. Saint-Pierr', t. eccl. p. 218). — *Clouange*, 1347 (inv. des tit. de Lorr. III, 237). — *Clengra*, 1594 (pouillé de M. portef.). — *Clouange*, 1680 (dén. s. l'an.).

Le fief de Clouange et Vitry relevait du marquisat du Pont et faisait partie de la prévôté de Briey. — Siège d'une justice haute, moyenne et basse, relevant de la cour souveraine de Nancy (1439, dén. de L. III, 247).

Était anexe de la paroisse de Vitry.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Florange; passa dans celui de Vitry lors de l'organisation de l'an III et dans celui de Thionville en 1802.

Autrefois chef-lieu communal, Clouange fut réuni à Vitry par décret du 18 novembre 1810.

CLOUANGE (FONTAINE DE), source magnifique qui jaillit sous un rocher, sur le territ. de la c^{de} de Clouange, dans un site très-pittoresque, et qui a un volume suffisant pour faire tourner un moulin dès sa sortie de terre.

COCHEREN, c^{de} de Forbach, à droite de la Moselle. — *Cocheres*, 1322 (abb. Longev. ch. s. l'an.). — *Cochern*, 1365 (Kremer, Arden. Gesch. II, 509). — *Bochern*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Kocher*, 1595 (abb. Saint-Avoid, ch. du duc Charles). — *Kochern*, 1688 (dén. c^{de} de Cœhaenge). — *Cochren*, 1751 (Ord. de Lorr. VIII, 232). — *Koheren*, *Cokeren*, 1756 (D. Cal. not. de Lorr.). — *Coquereim* (Deliste, carte du Rhin).

Village de l'anc. vouerie de Saint-Avoid, chef-lieu d'une mairie comprenant Folckling, Morsbach et Emerswiller (Prusse). — Annexe de la paroisse de Béning-lez-Saint-Avoid.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de l'évêché. — Fit partie du canton de Forbach depuis sa création. — A pour annexe le moulin de Ditschwiller. — C'est sur le ban de ce village que se trouve le fameux camp romain du Hiéraple.

CODEWALT, f. c^{de} de Kemplich.

COEUR-JOÛR (RUISSEAU DE LA). — Il prend sa source à Servigny-lez-Raville, traverse la c^{de} de Raville sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Nied allemande.

COINCE (RUISSEAU DE LA). — Il prend sa source à Norroy-le-Sec, traverse les c^{des} de Lixières (annexe de Fléville), Lubey, Pénil (annexe de Génaville), sur une longueur de 1/4 kilom., et se jette dans l'Orne.

COINCY, c^{de} de Pange. — *Coinscy*, 1324 (chap. cath. s. l'an.). — *Coincey*, 1345 (abb. Saint-Arn. s. l'an.).

— *Coincille*, 1369 (arch. h. de V. AA, 15-22). — *Coincei*, 1474 (abb. Saint-Vinc. Recettes). — *Coincy*, xvii^e s^e (Loth. sept.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1681, dénombr. 13 mai). — Annexe de la paroisse de Colombey : la maison curiale était à Coincy et l'église paroissiale entre les deux localités.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Flanville et passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquéneux et en 1802 dans le canton de Pange. — A pour annexes la ferme et le château d'Aubigny et les hameau et château de Colombey.

COINCY (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{de} du même nom et afflue au ruisseau de Vallières. COIN-LEZ-CUVRY, c^{de} de Verny. — *Coing*, 1404 (liste des vill.). — *Cone*, 1429 (arch. h. de V. AA, II). — *Coinles-Metz*, 1475 (cart. év. de M. t. VI, v^o 144). — *Coin de leiz-Cuveirei*, 1496 (roll. Saint-Sauv. s. l'an.). — *Con-les-Cuveirey*, 1517 (chron. Ph. de Vign.). — *Coing propé Cuvri*, 1544 (pouillé de M.). — *Coing* 1680 (dénombr. s. l'an.). — *Coin-Prayel*, xviii^e s^e (pouillé de M. et Stem. dép. Metz). — *Haute-Coin* (carte Cass.).

Fief relevant du roi et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr.). — Avait une chapelle, annexe de la paroisse de Cuvry.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton d'Augny et passa à cette dernière date dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de Sabré.

COIN-SUR-SEILLE, c^{de} de Verny, à gauche de la Seille. — *Coa*, 1404 (liste des vill.). — *Con-sur-Saille*, 1460 (cart. év. de M. t. IV, p. 26). — *Coing*, 1480 (P. Fer. Obs. séc. t. II, p. 506). — *Coien*, 1516 (décl. des fiefs, man. de Sen. d. M. anc. art. Baud.). — *Coings-sur-Saille*, 1599 (épitap. de C. de Gourmay). — *Cons*, xvii^e s^e (carte Tass.).

Coin-sur-Seille, ancien fief mouvant du roi de France, était le siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. du 20 juin). — Possédait un superbe château qui existe encore intact. — Était annexe de la paroisse de Cuvry.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton d'Augny de 1790 à 1802 et passa à cette dernière date dans celui de Verny.

COINVILLE, c^{de} d'Auboué, h. à droite de l'Orne. — *Comitis villa*, 775 (abb. Sainte-Gloss. ch. de Louis le Germ.). — *Coinville*, xvi^e s^e (*ibid.* liasse Coinville). — *Coinvilla*, 1544 (pouillé de M.). — *Convilla*, 1606 (*ibid.*). — *Convill*, xvii^e s^e (censier

de Briey). — *Coinviller*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Convelle*.

Coinville était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse qui appartenait à l'abbaye Sainte-Glossinde de Metz (1681, abb. S^{te}-Gloss. dén. liasse 2, 6). — Il était le siège d'une paroisse de l'archiprêtré de Hatrize, qui avait Auboué, Moinceville et Serry pour annexes et dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde de Metz.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Jouaville en 1790, de celui de Valleroy sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton de Briey.

COLBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans les prés de Colbach (ban de Blies-Ebersing), traverse la c^e de Blies-Ebersing sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans la Bliesc.

COLLENBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Kédange, traverse cette commune sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Canner.

COLLEBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Sainte-Marguerite, traverse les c^{tes} de Monneren, Dalstein, Chémery, Anzeling, sur une longueur de 13 kilomètres, et se jette dans la Nied.

COLLERIE (LA), m^{on}, c^{on} de Bouzonville.

COLLERIE (LA), m^{on}, c^{on} de Forbach.

COLLERIE (LA), fabrique, c^{on} de Vallières.

COLLIAUX, tuilerie, c^{on} de Saily.

COLLIGNY, c^{on} de Pange. — *Collau*, 977 (ch. de l'emp. Othon, cart. abb. Saint-P.). — *Colini*, 993 (*ibid.*). — *Collinei*, 1292 (acte d'aman). — *Coligney*, 1404 (liste des vill.). — *Couligney*, 1409 (arch. h. de V. AA, 51). — *Collignei*, 1474 (abb. Saint-Vinc. recettes). — *Colligney*, 1512 (chron. Ph. de Vign.). — *Coligni*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Colny*, 1636 (*ibid.*). — En patois : *Coïni*.

Était annexe de la paroisse de Pange.

Enclave lorraine dans le pays Messin (avec Pange et Mont); faisait partie du baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Classé en 1790 dans le canton de Flanville, il passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy et en 1802 dans le canton actuel.

COLMEN, c^{on} de Rouzonville. — *Kolman*, 1153 (abb. Wadg. ch. arch. Arn.). — *Colnes*, 1179 (ch. abb. de Saint-Arn.). — *Colmen*, 1182 (abb. Wadg. ch. Walt. arch. Trev.). — *Colmen* ou *Kolmen*, 1779 (Dur. Lorr.).

Colmen était le siège d'un fief mouvant du roi de France (1681, dén. 9 mai). — Était annexe de la paroisse de Nunkirchen, chapitre de Perl, diocèse de Trèves.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorr. — Fait partie depuis 1790 du c^{on} de Bouzonville. — A pour annexe la ferme Neuve.

COLMEY, c^{on} de Longuyon, sur la Chiers. — *Colomès de Jany*, 1273 (inv. des tit. de Lorr. III, 250). — *Colemey*, 1354 (arch. h. de V. quitt. AA, 15-22). — *Coulemay*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agathe, Obit. p. 43). — *Coullemey*, 1499 (inv. des tit. de Lorr. VII, 118). — *Coulmey*, 1573 (*ibid.* p. 131). — *Colmeyum*, xvii^e s^e (arch. de Vill. le R. gg I, 19). — *Coulmy*, 1618 (*ibid.* VI, 125). — *Colmé*, 1681 (dénombr. 7 janv. et 2 juin). — *Coulmé*, 1682 (dénombr. 10 janv.). — *Martigny-sur-Chiers*, 1727 (ord. de Lorr.). — *Colmei*, 1749 (de Maill. Barr.).

Il y avait à Colmey trois fiefs, l'un mouvant du duché de Luxembourg, le second du duché de Bar, le troisième indivis entre les deux duchés. La seigneurie barrisienne fut érigée en comté, le 8 juin 1727, en faveur de Ph. L. comte de Martigny, et le village changea de nom pour prendre celui de Martigny-sur-Chiers; mais le nom primitif continua à être en usage. Jusqu'en 1751, Colmey fut le siège d'une prévôté locale. — Était annexe de la paroisse de Longuyon, diocèse de Trèves.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longuyon depuis sa création. — A pour annexes l'abeuveille, Vilette, les fermes de Bouillon et de Martigny.

COLMING, h. c^{on} de Gommelage, à gauche de la Nied française. — *Koluenges*, 1209 (abb. Vill. t. I, L. 1). — *Colvinguin*, 1262 (*ibid.* liasse Gommelage). — *Colvingin Mollin sus Nied*, 1264 (*ibid.* t. I, G. B.). — *Molen de Koluenges desus Niet*, 1287 (*ibid.* K. 4). — *Coluenges*, 1287 (*ibid.* liasse Colmange, 1). — *Kolvenges*, 1287 (*ibid.* 2). — *Coulvanges*, 1304 (*ibid.* t. I, c. 1). — *Colmingen*, 1632 (*ibid.* liasse Gommelage, 1). — *Kolmange*, xviii^e s^e (*ibid.* K. 4). — *Colbingen* ou *Colmingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Kolmingen*.

Colming faisait partie de la communauté et de la paroisse de Gommelage.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Appartint, en 1790, au canton d'Ottonville et passa en 1802 dans le canton actuel.

COLOMBE (LA), anciennement LE COLOMBIER, f. c^{on} de Cosne. — Fief mouvant de la prévôté de Longwy, ancien prieuré de religieuses de l'ordre de Cîteaux, transféré à l'abbaye d'Estrée, diocèse d'Évreux, et vendu à B. de Vilette, gouverneur de Longwy, le 23 août 1720 (1722, dénomb. 2 janv.).

COLOMBEX, chât. et h. c^{on} de Coincy. — *Colombiers*, 1276 (P. Fer. Obs. séc. 1, p. 265). — *Columbiers*, 1307

(arch. h. de V. AA. app. au Saint-Siège). — *Collenbey*, 1330 (cart. de la cath. de Metz). — *Collenbey*, 1404, liste des vill.). — *Colombey*, *Colombey*, *Columbeyo*, *Colombeyo*, 1544 (pouillé de M.). — *Colombé*, 1552 (chron. rim. auc.). — *Colombé*, xvii^e s^e (carte Cass.). — *Colombe*, 1610 (Fab. terr. met.). — *Collombé*, 1635 (Journ. J. Bauch.).

La seigneurie de Colombey faisait, dès le xi^e siècle, ses reprises de l'abbaye de Senones. — Cure de l'archiprêtre de Noisseville, qui avait pour annexes Coincey et Aubigny. — Voy. Coincey.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Flanville et fut classé, lors de l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquéneux et en 1802 dans le canton de Pange. — Chef-lieu communal jusqu'au décret du 21 août 1812, qui le réunit à Coincey.

Le château de Colombey, d'aspect seigneurial, était célèbre par la beauté de son parc, qui avait été planté par le baron de Tschudi.

COLOMBEY (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{de} de Coincey et afflue au ruisseau de Vallières.

COLONNE (LA), m^{de} forestière, c^{de} de Meisenthal.

CONDÉ, c^{de} de Boulay, au confluent des deux Niefs. — *Cundicum juxta Bosonis villam*, 787 (abb. Longev. ch. Angelr.). — *Condei*, *Condeium*, 1186 (abb. Saint-Martin dans ann. prem. t. X, l. 2). — *Condeis*, 1119 (ch. abb. Longev. s. date). — *Condey*, 1404 (liste des vill.). — *Conchem*, 1511 (cart. Vill. t. II, 63). — *Codetun*, *Condetum*, 1544 (pouillé de M.). — *Conchen* alias *Condé*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Couchem*, *Couchen*, 1606 (pouillé de M.). — *Coninchen*, xvii^e s^e (temp. episc. Met.). — *Comté-Northen*, 1681 (dénombr. 12 janv.). — *Conchom*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Connichen* (carte Cass.). — En allemand : *Contchen*.

Condé avec Northen était le siège d'un fief mouvant du roi de France et appartenant à la primatiale de Nancy (1681 dénombr. 12 janv.).

Cure de l'archiprêtre de Varize, qui avait pour annexes Northen et Pontigny et dépendait de la primatiale de Nancy aux droits de l'abb. Saint-Martin-lez-Metz.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Varize et passa en 1802 dans celui de Boulay. — A pour annexes Northen, Pontigny et Saint-Christophe.

CONOIL, f. auj. détruite, c^{de} de Bérig. — *Candil* (plan cadastral). — *Condin* (carte de Cass.).

Détruite depuis environ quatre-vingts ans.

CONFLANS, cb.-l. de c^{de} arrond. de Briey, près du confluent de l'Orne et de l'Yron. — *Confluentis*, 912

(cart. Gorze, ch. de Wig.). — *Confluenti oppidum*, 1093 (pr. Thie. D. Cal. III, pr. xxv). — *Confluentia*, 1095 (ch. év. Pepp.). — *Conflentz*, 1144 (abb. Saint-Clém. ch. s. date). — *Conflanz*, 1192 (coll. Saint-Pierre-aux-Impages, s. date). — *Conflans-le-Chastel* et *Conflans-la-Ville*, 1297 (*ibid.* VI, 385). — *Conflan*, 1475 (Journ. J. Aubr.). — *Conflant*, 1490 (*ibid.*). — *Confluentia*, 1520 (cart. Vill. t. II, f^o 9 v^o). — *Conflent*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Conflant*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Conflans-en-Jarnisy*, 1749 (de Maill. Barr.).

Le château de Conflans existait avant le xi^e siècle et relevait de l'évêché de Metz, quoiqu'il fit partie au spirituel de l'évêché de Verdun; l'évêque Thierry de Bar l'acheta en 1170 des comtes de Briey (voy. la *Monogr. de Conflans*, par M. Clesse). En 1312 et en 1343, il fut engagé aux comtes de Bar, sauf le droit de rachat, que le duc Charles III n'exerça qu'en 1561. Ce château fut détruit en 1636 par les Suédois. En 1680, il fut réuni à la France par arrêt de la *Chambre de réunion*; rendu à la Lorraine par le traité de Riswick, en 1697, il fut incorporé de nouveau à la France par le traité de Vienne, en 1737.

La châtellenie de Conflans, qui fut transformée dès le commencement du xiv^e siècle en prévôté sous le bailliage de Saint-Mihiel (jusqu'en 1751, époque où il fut rattaché au bailliage de Briey), comprenait Bruville, Doncourt, Droitaumont, Giraumont, Grelière, Jarny, Labry, Moncel, Moulinette, Saint-Marcel, Urecourt, 1343-1369 (inv. des tit. de Lorr. V, p. 42).

Cure du dioc. de Verdun, archid. de Woëvre, archipr. de Pareid; dépendait de l'abb. Saint-Nicolas-des-Prés de Verdun, à laquelle elle avait été attachée par J. d'Apremont, évêque de Metz, en 1227.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Friaucourt en 1790; devint chef-lieu de canton sous l'organisation de l'an III et conserva ce titre lors de la réorganisation de 1802. Ce canton se composait, en l'an III, des communes suivantes : Allamont, Bonecourt, Brainville, Bruville, Conflans, Dompierre, Doncourt, Droitaumont, Friaucourt, Hannonville, Jarny, Jean-delize, Olley, Porcher, Puxe-et-Bouzonville, Saint-Marcel, Thumeréville, Ville-au-Pré, Ville-sur-Yron. L'organisation de 1802 ajouta à ces communes : Abbéville, Améville, Aix, Béchamp, Fléville, Gondrecourt, Labry, Lixières, Luby, Mouville, Norroy-le-Sec, Ozerailles, et, par une ordonnance royale du 31 décembre 1832, Giraumont, distrait du c^{de} de Briey. D'un autre côté, Luby fut classé dans ce

dernier par une ordonnance du 5 septembre 1847 et les communes d'Aix, Dompierre, Droitaumont, Porcher et Ville-au-Pré furent réunies, par divers décrets, à d'autres communes du même canton. — La commune de Conflans a pour annexe le moulin d'Ébany.

« Conflans en Jarnissy, prévosté, appartenait anciennement à des seigneurs de nom et d'armes portant d'azur semé de billettes d'or à un lion de même, à une cottie de gueules tranchant sur le tout. » (1674, Huss. l'Esc.)

Conflans était le siège d'une prévôté du bailliage de Briey; elle portait de sinople au chevron renversé et ondé d'argent, en chef une montagne surmontée d'un château ruiné d'or (Dur. II, 323).

Il n'est guères de lieu sur l'histoire duquel on ait écrit autant d'erreurs que sur Conflans, parce qu'on a confondu trois localités lorraines portant le même nom : Conflans-en-Jarnissy, Conflans-en-Bassigny et Conflans-Pont-Saint-Vincent. L'article qui lui est consacré dans la *Notice de Lorraine* de D. Calmet n'échappe pas à cette observation.

CONROIS ou CONROY (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de Boulange, traverse les c^{tes} de Lommerange, Neufchef, Moyeuve-Petite et Moyeuve-Grande sur une longueur de 14 kilomètres et va se jeter dans l'Orne.

CONS, prieuré conventuel de Saint-Hubert en Ardennes, fondé en 1088 par Hadwide, comtesse de Chiny, uni en 1560 à l'abb. de Saint-Hubert (O. de S^t-B^t). — *Lou prieuré de Cons lai grant ville*, 1208 (Austr. III, 25).

CONS-LAGRANVILLE, c^{on} de Longuyon, sur la Chiers. — *Curtem nostram in Cose vel Cons*, 1036 (abb. Saint-Math. ch. Alb. d'Als.). — *Cunensis*, 1173 (conf. d'Orval dans Berth. IV, pr. xvi). — *Cons*, 1231 (chap. cath. s. l'an.). — *Kuns*, *Cuns*, 1235 (fond. de Tiff. dans Berth. IV, pr. lxxi). — *Kons*, 1309 (conf. de Marient. dans Berth. V, pr. xcviij). — *Con-le-Chastel*, 1311 (arch. de la comm.). — *Cons desoub Louvy sus Chier*, 1314 (ch. d'Ed. c^{te} de Bar, Aust. III, 25). — *Con en Ardenne*, 1379 (inv. des tit. de Lorr. VII, p. 273). — *Con*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Couins*, *Coins*, 1573 (inv. des tit. de Lorr. VII, p. 276). — *Conz*, 1573 (*ibid.* VI, p. 127). — *Contz*, 1682 (dénombr. 2 fév.). — *Cons*, 1689 (dom. Barr. I. II). — En patois : *Con-lai-gran-velle*.

Siège d'une ancienne baronnie qui comprenait les villages de Cons, Ugny, Grand-Failly, Tellancourt, Petit-Failly, Villers-la-Chèvre, les gagnages de Cumont, Cossemont, la Caure et des Convert, avec la vouerie de Flabeuville (1684, dénombr. du 2 fév.).

La baronnie de Cons fut érigée en marquisat par le duc Léopold en faveur de M. de Lambertye, en 1713. — Les armes du marquisat étaient celles des Lambertye, qui sont d'azur à deux chevrons d'or (arm. man.).

La paroisse de Cons était du diocèse de Trèves (doy. de Longuyon) et dépendait de l'abb. de Saint-Hubert, qui y avait un prieuré.

Autrefois Barrois; baill. d'Étain, puis, en 1751, de celui de Villers-la-Montagne; cout. de Saint-Mihiel. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Longwy et en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Cossémont et Cumont.

« Coms, autrement la grande ville, maison de nom et d'armes très-ancienne (existant en 1218), puissante et illustre, portant le titre de baronnie sous la châtellenie de Longwy, dès longtemps estinte, portoit d'argent à cinq roses de gueules, 2, 2 et 1. » (1674, Huss. l'Esc.)

CONVERTS (LES), h. c^{on} de Montigny-sur-Chiers. — *Converts*, 1125 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 284).

Le gagnage des Convert, ancien domaine du prieuré, dépendait de la seigneurie de Cons-Lagrandville (1682, dénombr. 2 janv.). — Annexe de Montigny-sur-Chiers, cure du dioc. de Trèves.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Cons-Lagrandville et passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Longwy. — Ce hameau formait, au commencement de ce siècle, une commune avec Fermont et la Caure et il fut réuni à la commune de Montigny-sur-Chiers par décret du 9 décembre 1811.

CORBEAU (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{on} de Boulange et afflue au ruiss. du Conroy.

CORBEON (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{on} de Jussy et se jette dans la Moselle.

CORCHADE (LA) OU LE CORCHEU OU CORCHE, clos d'équarissage, c^{on} de Vallières.

CORDEMANGE (LE BAN DE), seigneurie foncière sur le territ. de Jouy-aux-Arches.

CORNY, c^{on} de Gorze, à droite de la Moselle. — *Crosnei*, 1203 (abb. Sainte-Marie, acte d'éch.). — *Courney*, xiv^e s^e (liste des off.). — *Croncy*, 1307 (arch. h. de V. appel au S^t-Siège, AA, 34). — *Cournay*, xv^e s^e (abb. Saint-Arn.). — *Cronney*, 1404 (liste des vill.). — *Corney*, 1471 (abb. Saint-Vinc. recettes). — *Courney*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Courny*, 1494 (*ibid.*). — En patois : *Courni*.

Le fief de Corny appartenait, dès 1262, au comté de Bar, mouvant de la châtellenie de Pont-à-

Mousson; il se composait de trois bans, appelés le Grand ban, le ban Exapel ou Xapelz et le ban des Roucelz, et était le siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 21 juin). — Cure du diocèse de Metz et de l'archiprêtré de Mousson, ayant Sommy pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Pont-à-Mousson, cout. de Saint-Mihiel. — Fut érigé en chef-lieu de canton du district de Metz en 1790; fit partie du canton d'Augny sous l'organisation de l'an III et passa en 1802 dans celui de Gorze. — A pour annexes Auché et Béva.

CORVÉE (LA), f. c^{ne} de Luppy.

COSNES, c^{ne} de Longwy. — *Koëne*, 1293 (arch. Lamb. acte d'homme). — *Koesne*, 1301 (arch. Lamb. Austr. III, 25). — *Cosne*, 1304 (*ibid.*). — *Comes*, 1308 (abb. Saint-Pierre, terr. p. 221). — *Cones*, *Cenes*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agathe. Obit. p. 31-45). — *Cosne*, 1612 (inv. des tit. de Lorr. VI, 125). — *Cône*, 1749 (de Mail. Barr.).

Siège d'un fief, avec haute, moyenne et basse justice, dont le roi était seigneur pour moitié et le seigneur du lieu pour l'autre. — Chef-lieu d'un ban qui comprenait Cosnes, Vaux et Varnimont; ces villages ne formaient qu'une même communauté et une même paroisse, laquelle était cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazeilles).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Longwy. — A pour annexes Romain, Varnimont, Vaux, les fermes de Soxey et de la Colombe, le mⁱⁿ Coulmy et les forges de Gorcy.

COSNEVAUX, minière, c^{ne} de Cosnes. — Mines de fer tendre exploitées en galeries.

COSSEMONT, f. c^{ne} de Cons-Lagrandville. — *Coursemont*, 1304 (arch. Lamb. Austr. III, 25). — *Cosemont*, 1379 (inv. des tit. de Lorr. VII, 273).

Le gagnage de Cossemont dépendait de la seigneurie de Cons-Lagrandville (1682, dénombr. 2 janv.).

COTTENDORF, h. c^{ne} de Schwerdorf. — Dép. de la seigneurie de Bourguesch (1681, dénombr. 24 juin).

De tout temps fraction de la communauté de Schwerdorff. — Faisait partie du canton de Relving en 1802. — Il fut séparé du chef-lieu municipal en vertu des traités de 1815 et détenu par la Prusse. — Restitué à la France en vertu de la convention du 23 octobre 1829, et réuni de nouveau à Schwerdorff par ordonnance royale du 7 octobre 1830.

COULANGE (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans le bois de Coulange, traverse les villages de Silvange et de Talange sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Moselle.

COULMY, minière, c^{ne} de Cosnes.

COULMY, m^{ie}, c^{ne} de Cosnes.

COULMY (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Cosnes et se jette dans le ruisseau de Gorcy.

COUME, c^{ne} de Boulay. — *Cuine*, xi^e s^e (abb. Saint-Max. Tr. décl. biens). — *Bering muc Coumo*, 1280 (abb. Wadg. ann. prem. c. 1009). — *Come*, 1318 (abb. Longev. s. date). — *Coma*, 1544 (pouillé de M.). — *Chon*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Com*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Chom*, 1681 (dénombr. 31 oct.). — *Cousme*, 1682 (dénombr. comté Créh. s. Fan.). — *Koume proche Boulay*, 1688 (dénombr. Créh. arch. Helph.). — *Comm*, xviii^e s^e (abb. de Bouz.). — *Côme*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Coum*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Coom* (carte Cass.). — En allemand: *Kumm* et *Kuhmen*.

Siège d'une seigneurie foncière dépendant de celle de Freistroff (1681, dénombr. 31 oct.). — Cure de l'archipr. de Varize à la collation de l'abbé de Wadgasse.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ottonville et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes le Grand et le Petit Roupelstouden et les moulins Vieux et Neuf.

Sur le ban de Coume se trouvaient les hameaux de Belring, de Blenting et de la Helle, aujourd'hui détruits (Dur. Lorr.).

COUPILLON, m^{on} de plaisance, c^{ne} de Devant-les-Ponts.

« Ancienne maison de plaisir. — Annexe de la paroisse Saint-Simon de Metz, » xviii^e s^e (pouillé de M.).

COUPILLON, m^{ie}, c^{ne} de Nouilly.

COUA (LA) f. c^{ne} de Guesseling. — Ancienne seigneurie appartenant à l'abb. de Saint-Avold.

COUA (LE BAN DE LA). — Voy. MOUAVILLE.

COUR-AUX-GELINES (LA), ancien hôpital de pestiférés, maintenant poste militaire, à l'extrémité de l'île de Chambière, c^{ne} et 1^{er} canton de Metz. — *La Cornue Geline*, 1404 (liste des vill.). — *La Maison des pestiférés a lu Corne Geline*, xvii^e s^e (chron. Cl. Philépin). — *La Cornu Geline*, 1616 (Journ. D. Flor.). — *La Cornuée Geline*, 1640 (Journ. J. Bauch.). — *L'Hospital des troupes cornougelines*, 1728 (D. Cal. not. Lorr.).

La Cour-aux-Gelines fut détruite en 1553 et rebâtie en 1580 (P. Fer. Obs. séc. xvi^e s^e, 149).

COUR-AU-PONT (LA), h. c^{ne} de Ville-sur-Yron.

Maison fief sur le ban de la Ville-au-Pré, 1682 (dénombr. du 31 août).

COUCELLES-CHAUSSY, c^{ne} de Pange, près de la Nied française. — *Chaucey*, 1206 (P. Fer. Obs. séc. xiii^e s^e, 326). — *La Cour de Chaussy*, 1284 (inv. des tit.

de Lorr. VI, 166). — *Chaussey*, 1348 (chap. cath. s. l'an.). — *Courcelle au ban de Chaussey*, 1535 (Journ. J. Bauch.). — *Chaulcy, Chaulsei, Chausi*, 1544 (pouillé de M.). — *Courselle*, 1548 (*ibid.*). — *Chaussey*, 1578 (arch. départ. C. 19). — *Courtzell*, 1625 (terr. du ban). — *Le village de Courcelle sciz au ban de Chaussey*, 1633 (Journ. J. Bauch.). — *Coursel Chaussey*, 1638 (Journ. D. Flor.). — *Courselles*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Covirelles* (carte Cass.). — En patois : *lai Grant Kch'el*. — En allemand : *Kurtzel*.

Faisait partie, au xvi^e siècle, de la seigneurie de Mengen (dénombr. comté de Créhange). — Fief et justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1681, dénombr. 8 nov.).

Chaussey était le siège d'une paroisse dépendant de l'archiprêtre de Varize, à la collation du chapitre de la cathédrale de Metz. Elle avait pour annexes Chevillon, Landonvillers, Urville, et les censes de Léoviller, des Ménils et de Plappecourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizeroy et passa en 1802 dans celui de Pange. — A pour annexes Pont-à-Chaussey, le château d'Urville, les Ménils, les moulins Neuf et de Ravenez et le Calvaire.

COURCELLES-CHAUSSEY (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Courcelles-Chaussey, traverse la c^o de ce nom sur une longueur de 4 kilomètres et demi et se jette dans la Nied française près des Ménils.

COURCELLES-SUR-NIED, c^o de Pange, à gauche de la Nied française. — *Corilun*, 1161 (abb. Sainte-Cr. ch. conf.). — *Courcelles*, 1178 (abb. Saint-Vinc. C. 5). — *Corzelles*, 1192 (*ibid.*). — *Corcelles*, 1245 (*ibid.* liasse Courcelles). — *Corceles*, 1266 (*ibid.*). — *Corselles*, 1307 (arch. h. de V. AA, app. au S^t-Siège). — *Corceille-sus-Nied*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Courcelles). — *Courcelle*, 1404 (liste des vill.). — *Courselle*, 1444 (ét. des garn. franç.). — *Corcelle*, 1484 (abb. Saint-Vinc. vente de dîmes, liasse Courcelles). — *Corcelles sus Niedz*, 1495 (Journ. J. Aubr.). — *Courselles supra Nidam*, 1544 (pouillé de M.). — *Courcelz*, 1564 (abb. Saint-Vinc. liasse Courcelles). — *Courselles-sur-Nied*, 1756 (Stem. dép^t Metz). — En patois : *lai P'tiat Kch'el*.

L'abbaye de Saint-Vincent acheta, en 1248, Courcelles-sur-Nied et Laquéneux de Girard de Blorut. L'abbé était seigneur haut justicier de ces deux villages (abb. S^t-Vinc. liasse Courcelles-sur-Nied). — Était siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Noisseville, dépendant de l'abbaye S^t-Vincent et ayant pour annexes Villers-Laquéneux, Laquéneux, Chailly-sur-Nied, et la cense de Champel.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Flaville, passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquéneux et en 1802 dans celui de Pange. — A pour annexes Chailly-sur-Nied, le Moulin et la Tuilerie.

COUR-D'AUBE (LA), f. c^o d'Aube.

CRAFTHAL, anc. f. c^o de Morhange. — Appartenait à l'abb. de Craftthal, 1182 (arch. départ. E. 292).

CRAFTHAL OU CNAUTHAL, anc. abbaye fondée au viii^e siècle par saint Sigebaud, évêque de Metz, pour des religieuses de Gilcaux, et dont l'emplacement est inconnu. Dom Calmet dit dans la *Notice de Lorraine* (t. I, p. 294) qu'elle pourrait avoir été près de Morhange; mais il ajoute « qu'il a de la peine à le croire ».

CRÉHANGE, c^o de Faulquemont, à droite de la Nied allemande. — *Krichinga*, 1121 (abb. de Longev. conf. des biens). — *Criciga*, 1147 (abb. de Vill. E. 1). — *Crechinga*, 1180 (abb. de Longev. bulle d'Alex. III). — *Crifinga*, 1210 (*ibid.* conf. des biens). — *Cregninga*, 1267 (*ibid.* bulle de Clém. IV). — *Crichinga*, 1353 (cart. Vill. II, f. 51 v^o). — *Creange*, 1365 (arch. h. de V. AA, 42-45). — *Crehanges*, 1369 (*ibid.* 15-22). — *Crehenge*, 1413 (*ibid.* 42). — *Krichingen*, 1450 (év. de M. l. VI, v^o 27). — *Crehenges*, 1457 (abb. Saint-Vinc. liasse Juville). — *Cryhingen*, 1460 (év. de M. l. IV, v^o 26). — *Crichingen*, 1464 (inv. des tit. de Lorr. l. VI, p. 220). — *Crichinge*, 1541 (épitaphe de Jean V de Créhange à Créhange). — *Krichinga*, *Krukinga*, *Crixinga*, *Cruchinga*, *Crehangia*, 1544 (pouillé de M.). — *Créanges*, *Créance*, 1553 (siège de M. par Salignac). — *Crichingen*, 1587 (épitap. de Wirich de Créhange à Hombourg). — En allemand : *Krichingen*.

La seigneurie de Créhange, de nom et d'armes, était, jusqu'au xv^e siècle, un fief lorrain relevant du château de Fénéstrange. A cette époque, il fut érigé en baronnie, déjà considérable, mouvant du duché de Lorraine. En 1617, l'empereur Mathias l'érigea en comté, terre immédiate d'Empire dans le cercle du Haut-Rhin mais rattaché à l'évêché de Metz par des liens de féodalité. Après l'extinction de ses antiques dynastes, le comté de Créhange passa par héritage aux princes de Wied-Runkel; il leur fut enlevé par décret de la Convention du 14 février 1793, qui l'annexa à la France et le classa dans le district de Morhange: cette prise de possession fut confirmée par le traité de Lunéville en 1801 et régularisée par arrêté du 11 mai 1804.

Le comté de Créhange comprenait dix-sept châ-

teaux et quarante seigneuries. Il se composait de la totalité ou partie des villages de Créhange (chef-lieu), Pontpièrre, Biding et Sarwelling (Empire), de Teting, Alling, Dorviller, Reding, Denting, Momerstroff, Niederwisse, Bannay, Vaudoncourt, Helstrof, Haute et Basse Vigneulles, Boucheporn, de la baronnie de Raville (voy. ce nom), de la seigneurie d'Helfedange (voy. ce nom), de la seigneurie de Mengén en partie (voy. ce nom), de la vouerie de Saint-Avoid (voy. ce nom), de la mairic d'Holling (voy. ce nom), sans compter les arrière-fiefs et les arrière-voueries, 1688 (dénombr. du 12 mars). — La maison de Créhange portait *d'argent à la face de gueulle, escartellé de gueulles, la croix ancrée d'or* (Huss. l'Esc.).

Le siège de la seigneurie de Créhange était un ancien château carré à quatre tours, qui fut à plusieurs reprises assiégé, et dont les ruines existent encore. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize, qui avait pour annexe Elzange alternativement avec Flétrange; elle dépendait de l'abbaye de Longeville-lez-Saint-Avoid.

Autrefois mi-partie Empire et Trois-Évêchés; chambre impér. de Wetzlar et baill. de Vic. — Droit romain et cout. de Catzenelenbogen et de l'évêché. — Fit partie du canton de Faulquemont dès son incorporation à la France. — A pour annexes les fermes de Belling, Mouzaia, Schellenbach, Steinbusch et Metzting.

CRELINGERBACH (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territoire de la c^{ne} d'Eichwiller et se jette dans la Rotte.

CRÉPY, château et h. c^{ne} de Peltre. — *Crispiacum*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Crepicun*, 936 (conf. de Saint-Epv. D. Cal. II, pr. clxxxj). — *Crispeium*, XII^e s^e (ch. abb. de Gorze). — *Crispey*, 1181 (coll. Saint-Thiéb. év. ch. Bert.). — *Crispei*, 1190 (*ibid.*). — *Crespey*, 1227 (abb. Saint-Clém. don. s. Fan). — *Creppey*, 1429 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Crespy*, *Crepey*, 1429 (arch. h. de V. AA, II). — *Forte maison de Crepy*, 1480 (cart. év. de M. t. IV, p. 164). — *Crespey*, 1516 (décl. des fiefs, man. de Sen. M. anc. art. Baud.).

Le château de Crépy, élevé sur l'emplacement d'une ancienne forteresse fameuse au XI^e siècle, s'appelait la Cour-Renault (1720, dénombr. 20 sept.). — Il en dépendait une justice haute, moyenne et basse, 1682 (dénombr. 12 sept.). — Formait communauté avec Peltre. — Était annexe de la paroisse de Magny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Borny en 1790, passa

dans celui de Vallières sous l'organisation de l'an III et dans celui de Vervy en 1802. — Chef-lieu communal jusqu'au décret du 29 septembre 1809, qui le réunit à Peltre.

CRÉPY, f. c^{ne} de Sanry-sur-Nied.

CAESSOMPRÉ (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Beuveille et afflue à la Crusne.

CREUTZBERG, montagne et chapelle, c^{ne} de Forbach. — *Capella sanctæ Crucis juxta Forbachum*, 1338 (sén. Saint-Simon s. l'an.). — *Chapelle Sainte-Croix*, 1618 (arch. de Forbach). — *Oberkirch*, 1706 (ponillé de M.). — *Critzberg*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Hermitage Sainte-Anne* (carte Cass.). — *Creutz, Chapelle Sainte-Anne* (carte de l'État-major).

Cette chapelle remonte, dit-on, au X^e siècle.

CREUTZBERHOFF, f. c^{ne} de Rolbing.

CREUTZHOFF, cense, c^{ne} d'Erstroff.

CREUTZWALD-LA-CROIX, c^{ne} de Bouzonville, à gauche de la Bisten. — *Creutzvalte-la-Verrière, Bas-Creutzal*, 1633 (abb. de Bouz.). — *Critzal*, 1680 (arch. départ. dén. s. l'an.). — *Craiswald*, 1681 (dén. de mai). — *Silva crucis*, 1701 (arch. comm. gg. I, p. 35). — *Criswald*, 1721 (*ibid.* gg. III, p. 2). — *Critzwaldt-la-Croix*, 1762 (carte Lafosse). — *Critzwaldt*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Kreuzwald*.

Ancien fief mouvant de l'évêché de Metz et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. de mai). — Cure dépendant de l'archiprêtre de Saint-Avoid, qui avait pour annexes Lauterbach et les censes de la Houve et de Wendelhoff.

Autrefois Lorraine, par moitié avec le duc de Nassau; baill. de Boulay et ch. impér. de Spire, cout. de Lorraine et droit romain. — Fit partie, en 1790, du canton de Bérus (district de Sarrelouis) et passa dans celui de Bisten sous l'organisation de l'an III, dans celui de Sarrelouis en 1802. — Fut conservé par la France lors de la cession de ce dernier canton, et enfin incorporé à celui de Bouzonville par ordonnance royale du 20 février 1828. — A pour annexes Creutzwald-la-Houve, Creutzwald-Wilhelmsbronn, Warendt, la forge et ferme de Wendelhoff et Weyerfeld, maison forestière.

CREUTZWALD-LA-HOUBE, h. c^{ne} de Creutzwald-la-Croix. — *Houf*, 1721 (arch. comm. gg. III, p. 6). — *Houffe*, 1726 (*ibid.* p. 37). — *Houff*, 1728 (*ibid.* p. 49). — *Houw*, 1731 (*ibid.* p. 95). — *Critzwahl-la-Houve*, 1762 (carte Lafosse). — *Creitzwaldt* ou *la Houve de Merten* (dict. Viv.).

« Village séparé du précédent par un ruisseau appelé la Bisten ou la Houve de Merten » (1779, Dur. Lorr.). — Sur le ban de ce village étaient des mines

de plomb exploitées sous les noms de la Wildt, le Petit-Zel et le Gros-Zel (Dur. Lor.). — Annexe de la paroisse de Creutzwald-la-Croix.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Compris comme chef-lieu de commune dans le canton de Sarrelouis par arrêté du 29 vendémiaire an X. — Réuni comme annexe à Creutzwald-la-Croix par décret du 14 mars 1809 et classé, avec cette commune, dans le canton de Bouzonville par ordonnance du 20 février 1828.

CREUTZWALD-WILHELMSBRONN, h. c^{ne} de Creutzwald-la-Croix. — *Wilhelmusbrun*, 1723 (arch. comm. gg. III, p. 19). — *Silva Wilhelmus Brun*, 1726 (*ibid.* p. 41). — *Wilhelmsbronn-lès-Creutzwald* (dict. Viv.).

Wilhelmsbronna, ancien domaine du prince de Nassau-Sarrebruck, fondé par un prince de cette maison dans la forêt de Warendt en 1668, fut cédé à la France en 1766, et depuis lors il fit communaute inséparable avec Creutzwald-la-Houve. — Était une annexe de la paroisse de Creutzwald-la-Croix.

La commune de Creutzwald-Wilhelmsbronn renferme des usines considérables, des forges et des fonderies de fer établies en 1735; une fonderie de plomb et une verrerie y étaient autrefois prospères.

CRIEGELSBACH, vill. ruiné, c^{ne} de Rahling. — *Criegelbach*, 1150 (D. Cal. I, pr. s. l'an.). — *Griegesbach*, *Griegesbach*, 1170 (Als. diplom. CCCXII).

Village détruit vers le XIV^e siècle.

CROIX AUX TROIS-JAMBES (LA), petit monument gothique situé sur la route de Bouzonville, à 6 kilom. de Metz. Il est dû à la piété de Nicole Louve, qui le fit ériger, vers 1445, par l'architecte Jean de Commercy. — Était une des croix de banlieue de la cité de Metz, XVI^e s^e (chron. de Ph. Vign.).

CROIX CUEILLAT (LA) OU LES QUATRE-ARBRES, c^{ne} de Plappeville, au point culminant du plateau des Carrières. — C'est sur cet emplacement qu'avait lieu, jusqu'au XVII^e siècle, le supplice des malheureux condamnés à être brûlés comme sorciers.

CROIX-DE-BELLEVUE (LA), m^{on} isolée, c^{ne} de Rétonfey.

CROIX-DE-FRANCHISE (LA), ancienne croix plantée sur la place de Morhange (D. Calmet, not. Lorr. v^o *Morhange*).

CROIX-DE-LORRAINE (LA), anberge, c^{ne} de Plantières.

CROIX MÉDAR (LA), plantée au-dessus de Plappeville, à l'embranchement des routes de Sey et de Lessy, à la gorge du mont Saint-Quentin (1636, Journ. J. Bauch.).

CROUXENBERG (LES VOERIES DE). — Ells comprenaient Haute et Basse Guénaange, Guélaange, Blettaange et Landrevaenge.

CROUÉ, m^{io} sur la Nied, c^{ne} de Pange. — *Crève*, XIV^e s^e (P. Fer. Obs. séc. p. 588).

CROUSMATT (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Morhange et se jette dans l'étang du Moulin-Neuf.

CRUSNES, à la source du ruisseau de ce nom, c^{ne} d'Audun-le-Roman. — *Crusna*, 1254 (cart. Vill. f. 124). — *Crune*, 1254 (abb. de Vill. liasse Crusnes). — *Crusne*, 1341 (cart. de Vill. t. I, c. 2). — *Crüne*, 1654 (carte dioc. Verd.). — *Curra?* XVII^e siècle (pouillé de Trèves).

Siège d'un fief érigé en 1663, mouvant de la prévôté de Villers-la-Montagne. — L'église dépendait de l'abb. de Villers-Bettmach, quoique faisant partie du dioc. de Trèves, comme cure du doyenné de Luxembourg.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé, en 1790, dans le canton d'Aumetz et y resta jusqu'en 1802, où il passa dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'au 2 juillet 1812, où il fut réuni à la commune d'Aumetz; érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 12 janvier 1833.

CRUSNES (RUISSEAU DE). — Il prend sa source sur le territ. de la commune de Crusnes, traverse les communes de Crusnes, Errouville, Serrouville, Fillières, Joppécourt, Ville-au-Montois, Mercy-le-Bas, Bazailles, Boismont, Pierrepont et Longuyon, sur une longueur de 36 kilom., et se jette dans la Chiers à Longuyon. — *Crusna fluviolus*, 636 (test. diac. Grim.). — *Crusna rivus*, XII^e s^e (liv. Verd. com. Rous. Pr. p. 11). — *Crusne*, 1270 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 106). — *Rivus Crusna*, 1341 (cart. Vill. n^o 118). — *Crune*, 1756 (carte Vaug.).

CUEILLEROTTE (LA), m^{io}, c^{ne} de Sainte-Ruffine.

CUGNOT (LE), mⁱⁿ, c^{ne} de Moulins-lez-Metz.

CULÉE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source à Chémery, traverse cette commune sur une longueur de 1,350 mètr. et se jette dans la Nied.

CUMONT, f. c^{ne} de Cons-Lagrandville, à gauche de la Chiers. — *Culmont*, 1459 (arch. Lamb. Aust. III, 25).

Le gagnage de Cumont dépendait de la seigneurie de Cons-Lagrandville (1682, dénomb. 2 fév.). — Cense seigneuriale dépendant de la paroisse et de la communauté de Cons-Lagrandville et faisant partie de cette seigneurie.

CUNETTE (LA), m^{io} sur la Crusnes, c^{ne} de Mercy-le-Bas. CURLANGE, mⁱⁿ, c^{ne} de Tiercelet. — *Lou molin de Curlange*, 1385 (cart. Vill. t. I, H. 16). — *Cursange* (dict. Viv.).

CURSIGNY, vill. c^{ne} de Gorcy. — *Cuppigney*, XV^e s^e (inv. de s

tit. de Lorr. III, p. 49). — *Cupsigney*, 1454 (acte d'aman). — En patois : *Keusni*.

Siège d'une haute, moyenne et basse justice, relevant de la prévôté de Villers-la-Montagne (1681, dénombr. 30 sept.). — Était annexe de la cure de Saint-Pancré.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Longwy depuis sa création en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'en 1810, où il fut réuni à la c^o de Gurey par décret du 12 janvier.

CUSSIN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Weymerange, traverse cette commune sur une longueur de 800 mètres et se jette dans la Moselle.

CUTRY, c^o de Longwy, à gauche de la Chiers. — *Custerei*, 1140 (ch. abb. de Gorze s. Pan.). — *Culturis*, 1174 (conf. de H^o-Seille dans Berth. III, pr. xxiv). — *Custerey*, 1187 (ch. d'Ét. de Bar. dans D. Cal. v, pr. cccxxviii). — *Custery*, 1404 (inv. des tit. de Lorr. X, 304). — *Cultrey*, 1663 (*ibid.* VII, 287). — *Cutry*, 1689 (dom. Barr. t. II). — *Cultry*, 1756 (carte Vaug.).

Entry était le siège d'une seigneurie mouvant de la prévôté de Briey (1681, dénombr. 7 juin), et, au siècle suivant, de la prévôté de Villers-la-Montagne (1749, de Maill. Barr.).

Cure au dioc. de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Villers-la-Montagne et y resta jusqu'en 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — A pour annexe le moulin de Chénières.

CUVRY, c^o de Verny, à gauche de la Seille. — *Cuberacum*, 745 (cart. Gorze, IV, 2). — *Cuveriacus*, 933 (ch. d'Adalb. D. Cal. II, pr. cxxxij). — *Cuveriaco*, 936 (cart. Gorze, ch. Oth. I). — *Cuvereium*, 1299 (sém. Saint-Sim. de M. s. Pan.). — *Cuvrey*, 1343 (coll. Saint-Sauv. acq. s. lad. date). — *Cuvrey*, 1490 (Journ. J. Aub.). — *Cuvreyo*, *Cuvri*, 1544 (pouillé de M.). — *Cuvery*, 1553 (Siège de M. par Salignac).

Fief lorrain sous la châtell. de Prény, siège d'une justice haute, moyenne et basse; passé à l'hôpital Saint-Nicolas de Metz par échange de 1604 (inv. des tit. de Lorr. sup. p. 281).

Était siège d'une paroisse faisant partie de l'archiprêtre du Val-de-Metz et dépendant de l'abbaye de Gorze. Elle avait pour annexes Pournoy-la-Chétive, Coin-sur-Seille, Coin-Prayel, et les censes de Sabré et de Hauterive.

Depuis 1604, Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fut classé, en 1790, dans le canton d'Augny, puis passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de Hauterive.

D

DAIN (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^o d'Aube et se jette dans le ruiss. d'Aube, affluent de la Nied.

DAIN-EN-SAULNOIS, c^o de Pange. — *Dein ou Saulnois*, 1450 (acte d'aman). — *Din*, 1544 (pouillé de M.). — *Dun au Saulnoir*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Dain*, 1631 (Journ. D. Flor.). — *Din en Saunoy*, 1682 (dénombr. 10 oct.). — *Den*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Daim*, 1769 (Dur. Lorr.). — *Danium*, *Dain* ou *Dain* (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Dain en Sauneu*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1682, dénombr. 10 oct.). — Fut érigé en baronnie, en faveur de M. de Paris, le 2 mars 1730 (1756, D. Cal. not. de Lorr.). — Était de la paroisse de Beux, vill. de l'Évêché. — Avait conservé, au xviii^e siècle, la chapelle castrale d'un ancien château (Dur. Lorr.).

Autrefois Barrois, baill. de Château-Salins, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton

d'Ancerville (distr. de Morhange), de celui de Rémillly sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel.

DALE (LA CÔTE DE), c^o de Devant-les-Ponts. — *Dalle*, *ban de Metz*, 1426 (cart. év. de M. t. III, p. 65). — *Daille*, *per dever Daille*, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.). — *Daile*, xv^e siècle (Journ. J. Aub.).

Le vin de la côte de Dale était très-renommé au moyen âge; il mérite encore cette bonne réputation.

DALEM, c^o de Bonzonville. — *Dala*, 1179 (ch. abb. Bouz. s. Pan.). — *Dalcheim*, 1299 (abb. Longev. s. Pan.). — *Le chasteau et maison forte de Dales*, 1303 (inv. des tit. de Lorr. II, 404). — *La forte maison de Dalle*, 1337 (*ibid.* 411). — *Dalheim*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Dalheim se traduit Maison dans le val*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Dhallen*, 1778-1780 (arch. départ. B. 135). — *Dalheim* (carte de l'État-major).

Fief lorrain sous la châtell. de Boulay (dénombr. de 1337, loc. cit.). — Ce fief, seigneurie de nom

et d'armes, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait *d'argent à la bande guivrée d'azur*; il fut érigé en comté en 1620 en faveur d'El. de Haraucourt. — Siège d'une baronnie, ancien château ruiné (Dur. Lorr.). — Cure de l'archiprêtre de Varize, érigée le 22 septembre 1713; elle était à la collation du seigneur du lieu et avait pour annexes Elligen, Filstroff et Velling.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bérus (district de Sarrelouis) en 1790, de celui de Bisten sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes les fermes de Sonnenhoff et de Saint-Jean.

DALEM (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la commune de Dalem et se jette dans le ruisseau de Bisten.

DALHENGABEN (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Host.

DALSTEIN, c^{ne} de Bouzonville. — *Dalsteium*, 1130 (abb. Longev. bulle d'Alex. III). — *Dalestein*, 1212 (abb. Vill. liasse Dalst. 1). — *Dalestain*, 1290 (*ibid.* cart. t. I, P. 10). — *Dalestein*, 1312 (*ibid.* D. 14). — *Dalstein*, 1434 (*ibid.* D. 2). — *La maiery de Dalstein*, 1585 (*ibid.* B. 15). — *Dalstain*, 1693 (terr. de Kédange). — *Dalstenne*, 1722 (dénombr. 28 juillet). — *Dalstein* ou *Astein*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Dolstein* (carte Cass.).

Dépendait de la seigneurie et de la paroisse de Menskirchen (vill. de l'Évêché).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création en 1790. — A pour annexe Menskirchen.

DAME (BOIS DE LA), forêt de 85 hectares appartenant aux hospices de Metz et située sur le territ. de la c^{ne} d'Orny, près de Pierjoux.

DAME-HELALIE (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Boulange.

DAMMÛL (LE), m^{io}, c^{ne} de Saint-Jean-Rohrbach.

DAMNÉ (LE), m^{ia}, c^{ne} d'Allondelle.

DAMPELEUR (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Hayange, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Fensch.

DAMPVITOUX, c^{ne} de Gorze. — *Domvictour*, 1201 (abb. Gorze, ch. s. l'an.). — *Denvitow*, XIII^e s^e (*ibid.* cart. p. 253). — *Denvitoux*, 1468 (inv. des tit. de Lorr. I, 53). — *Davitou*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Danvillou*, XVII^e s^e (Loth. sept.). — *Dampurioux*, 1756 (carte Vaug.). — En patois : *Donvitour*.

Siège d'une justice haute, moyenne et basse

(1681, dénombr. 12 oct.). — Village de la terre de Gorze. — Annexe de la paroisse de Dommartin (Lorraine).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Mars-la-Tour jusqu'en 1802, où il fut attribué à celui de Gorze. — Chef-lieu communal jusqu'au 30 janvier 1810, où il fut réuni à Hagéville. — Érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 12 janvier 1833. — A pour annexes les fermes de Marinbois et de Sorly.

DASPICH, h. c^{ne} de Florange, à droite de la Fensch. — *Daspit*, 1639 (Journ. J. Bauch.).

On croit que Daspich était une station romaine appelée *Aspicium*, qui se trouvait sur la route de Chalou-sur-Saône à Bingen (classif. de la commiss. de la carte des Gaules), entre *Divodurum* et une station anonyme, à 23 kilom. ou 10 lieues gauloises de Metz. On y a trouvé des substructions et des antiquités romaines en grand nombre. — En patois : *Daspi*.

Faisait partie de la communauté d'Ébange. — Annexe de la paroisse de Florange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Florange en 1790 jusqu'en 1802, où il passa, avec cette commune, dans celui de Thionville. — Fut annexe de la commune d'Ébange jusqu'au 2 juillet 1812, où il fut compris avec ce village dans la commune de Florange.

DASPICH ou **ASPICH,** ferme et moulin, c^{ne} de Thionville, à gauche de la Fensch. — *Espich* (tabl. Parent.).

DAUBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Aiding, c^{ne} de Bouzonville, traverse les territ. d'Aiding et de Bouzonville sur une longueur de 2 kilomètres et demi et se jette dans la Nied.

DAUENTHAL (NIEDER-), f. c^{ne} de Sturzelbronn.

DAUENTHAL (OBER-), maison forestière, c^{ne} de Sturzelbronn.

DAUHEIM, vill. ruiné près de Königsacker (Revue Aust. 1854, art. Invasions). — *Dauendorff* (*ibid.*).

— *Ban de Dauen*, entre Königsacker et Cattenom, 1742 (dénombr. 5 avril).

Ce nom est resté à un canton du ban de Mondorff. **DAUMERMEYERIE,** anc. mairie, sur le territ. de la c^{ne} de Königsacker. — *Danheimerban*, 1681 (dénombr. dn 19 déc.).

Elle faisait partie de la seigneurie de Cattenom (dénombr. 19 nov. 1706).

DAUMONT, f. c^{ne} de Hatrize. — *Domon*, *Domnon*, XVII^e s^e (pouillé de M.).

Dépendait de la paroisse de Hatrize.

DAXHOFF, h. c^{ne} de Bœrental. — *Dachshoff* (dict. topog. de M. Thilloy).

DEBLING, f. c^{ne} de Folckling.

DEHLING, mⁱⁿ et tuilerie, c^{ne} de Folekling.

DEICHERBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à OÉntrange, traverse les c^{nes} d'OÉntrange et d'Hetlange-Grande sur une longueur de 5,400 mètres et se jette dans la Kissel.

DELME (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Juville (Meurthe), traverse les c^{nes} de Flocourt, de Thimonville et de Tragny, sur une longueur de 10 kilomètres, et se jette dans la Nied française près de Han-sur-Nied.

DENTING, c^{ne} de Boulay. — *Denting*, 1544 (pouillé de M.). — *Dettingen*, 1571 (inv. des tit. de Lorr. VI, 39). — *Deitingen*, 1594 (*ibid.* III, 863). — *Dentingue*, 1682 (dénombr. de Créh.). — *Dinting*, 1756 (carte Vaug.). — *Dentin* (carte Cass.). — En allemand : *Denting*.

Appartenait au comté de Créhange et en partie à la seigneurie de Château-Rouge. — Réuni à la France en 1793. — Cure de l'archiprêtre de Varize qui dépendait de l'abb. de Lutrea.

Droit romain et cout. de Catzenelenbogen. — Fit partie, dès son classement dans le département, du canton d'Ottonville; y resta jusqu'à la réorganisation de l'an 1802, qui le plaça dans le canton actuel. — A pour annexes la maison du Bau-Saint-Jean, la ferme de Saint-Henri et le château de Welling.

DERNICHERMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Manderen.

DERNIER-SOL (LE), auberge, c^{ne} de Woippy, sur la route de Metz à Thionville (carte Cass.).

DESIREMONT, colline près de Metz, sur le flanc de laquelle se trouvait autrefois le village de Saint-Julien, rebâti plus loin lors de la construction du fort Belle-Croix : voy. ce nom. — *Vinea ad sanctum Desiderum*, 945 (abb. Sainte-Gloss. ch. Adalb. I). — *Dezeremont*, 1344 (abb. Vill. M. 9). — *Destirmont*, 1399 (*ibid.* M. 15). — *Desiremont*, 1552 (chron. J. Le Goul.). — *La montagne d'Esirmont*, 1563 (Siège de M. par Salignac).

DESTRY, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *In palatio nostro apud Destracham*, 835 (abb. Saint-Arn. ch. L. le Déb. D. Cal. not. Lorr. v^o Morhange). — *Comitatus Destroch*, 966 (ch. abb. Vergav. D. Cal. Pr. s. l'an.). — *Comitatus ad Destrardo*, 991 (*ibid.*). — *Distroch*, *Distorch*, 1114 (ch. égl. de Saint-Diey. D. Cal. s. l'an.). — *Dextrix*, 1195 (ch. abb. de Salival, D. Cal. Pr.). — *Destrey*, 1315 (acte de repr.). — *Destrinch*, *Detteich*, *Desteich*, 1544 (pouillé de M.). — *Deistrich*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Destrinch*, 1681

(dénombr. 27 juill.). — *Districk*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 292). — *Destracha*, *Dextrix*, *Destrinch*, *Destrict*, *Diestrinch*, *Destroff*, *Dextroch*, *Istrich*, 1756 (not. Lorr. v^o Morhange et liste des vill.). — *Destrays*, *Destrinch* ou *Districk* (dict. Viv.). — En allemand : *Destrinch*.

Villa royale sous les Carlovingiens. — Au x^e siècle, chef-lieu du comté de Destrinch ou Destroch. — Fit ensuite partie du comté de Morhange. — Durival dit que, de son temps, « on y voyait des ruines d'anciens palais » (1779, Lorr.). — Était siège d'une haute, basse et moyenne justice. — Cure de l'archiprêtre de Morhange, qui dépendait de la collégiale de Domèvre.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Morhange et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes les moulins de Gausbach et de Talpet et le moulin Rouge.

DEUTSCH-KORBETT, f. c^{ne} de Sturzelnbroun. — Voy. KORBETT.

DEUX-FONTAINES (RUISSEAU DES). — Prend sa source à Méxy et se jette dans la Chiers à Réhon.

DEVANT-LES-PONTS, 1^{er} c^{ne} de Metz. — *En Daille, en Brier devant les ponts*, xv^e s^e (chron. Praill.). — *En vignes devant les ponts*, xv^e s^e (*ibid.*). — *Le hault de Wacon de Brier et de Daille per-devant les ponts*, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.). — *Devant les Ponts*, 1430 (ch. cath. s. l'an.). — *Erreis le pont Thieffroy*, 1407 (ch. cath. s. l'an.). — *En hault de Wacon, de Brier, de Daille*, 1493 (Journ. J. Aub.). — *L'Isle devant Metz*, période révolutionnaire (certif. de civisme).

« Les habitants de Devant-les-Ponts, communauté de différents habitants à la sortie des portes de France et de Pontiffroy de la ville de Metz, route de Metz à Thionville et à Brier, forment une communauté et sont de la paroisse Saint-Simon de la ville neuve de Metz. Il y a plusieurs belles maisons de plaisance sur le finage de cette communauté, vulgairement appelées le Coupillon, le Sansonnet, la Ronde et la Folie. » (1756, Stem. dép. Metz.) Cette définition, vieille de plus d'un siècle, est encore parfaitement exacte.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Moulins, de celui de Lorry en l'an 111, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes la Ronde, le Coupillon, la Bagatelle, le Sansonnet et la Maison de planches.

DICKENMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Forbach.

DIDING, h. c^{ne} de Freistroff. — *Duding*, 1594 (dén.

Th. Alix). — *Diedengen*, 1604 (abb. de Bouz. s. l'an.). — En allemand : *Didingen*.

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Feistroff. Il y avait une partie de son ban érigée en fief sous le nom de Saint-Sixte; il relevait de la cour de Perl.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bouzonville dès sa création en 1790.

DIEBLING, c^{ne} de Forbach. — *Dubelanges*, *Dubelange*, 1277 (Séin. Saint-Simon s. l'an.). — *Dueblingen*, 1581 (arch. de Sarralbe, 23 août). — *Dublingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Dibling* ou *Diebling*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Dieblingen*.

Était siège d'un vicariat résident, dép. de la paroisse de Tenteling. — Village du comté de Puttelange.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange-lez-Sarralbe depuis 1790 jusqu'en 1802, où il fut classé dans le canton actuel.

DIEBLING (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban d'Ebring, traverse les c^{nes} d'Ebring, Diebling, Metzling, Hundling, Ippling, Welfering, sur une longueur de 10 kilomètres, et se jette dans la Sarre.

DIEDERFING, vill. c^{ne} de Holving. — *Dieterfingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Diderring*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Dierefing* (carte Cass.). — *Diderfing* (carte de l'État-major). — En allemand : *Diderfingen*.

Vill. du Val-de-Holving, dépendance du comté de Puttelange. — Annexe de la paroisse de Holving.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Sarralbe depuis sa création, en 1790.

DIEDING, vill. c^{ne} de Zetting. — *Didingen*, 1393 (arch. de Sarreg. donat. à la chapelle Sainte-Catherine). — *Düdingen*, 1445 (Schültz, der Bliessgau, 78). — *Diding* (carte Cass.). — En allemand : *Diedingen*.

Dieding et Zetting, terres d'Empire enclavées dans la Lorraine, appartenaient au prince de Nassau-Sarrebrück et suivaient le droit romain. En 1797, ces villages, ainsi que tout le comté de Sarrebrück, firent partie du département de la Sarre et du canton de Sarrebrück; ils furent réunis, par décret impérial du 5 avril 1813, au département de la Moselle et au canton de Sarreguemines.

DIESEN (ÉTANG DE), sur le territ. de la c^{ne} de Porcellette.

DIESEN (HAUT ET BAS), h. c^{ne} de Porcellette. — *Diezène*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Dezin*, moulin qui dépend de la Porcellette, 1756 (Stem. dép. M.). —

Dyesen, 1773 (ord. de Lq^r. XIII, 136). — En allemand, *Ober et Nieder Diezen*.

Diesen-Haut et Diesen-Bas faisaient partie de la baronnie d'Uberherrn (Empire), et ont été cédés à la France par le prince de Nassau-Sarrebruck le 15 février 1766 et le 30 avril 1768. — Étaient annexes de la paroisse de Porcellette.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville; droit romain. — Firent partie, en 1790, du canton de Bérus; passèrent, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Bisten, en 1802 dans celui de Sarrelouis et en 1829 dans celui de Saint-Avold. — Commune au commencement du siècle, Diesen (Haut et Bas) furent réunis à Porcellette par décret du 9 septembre 1811.

DIESEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans l'étang de Diesen, traverse les c^{nes} de Porcellette et de Creutzwald sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans la Sarre.

DIETERSEBACH, anc. gagnage de la seigneurie de Bitche, 1594 (dén. Th. Alix). — N'existait plus au commencement du xviii^e siècle, car Bugnon ne le mentionne pas.

DIETZWILLER, anc. h. annexe de la paroisse de Béning-lez-Harprich, xviii^e s^e (pouillé de M.).

DIFFEMBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la fontaine Sainte-Marguerite, traverse la c^{ne} de Diffembach et se jette dans le Zellenbach.

DIFFEMBACH-LEZ-HELLIMER, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Diffenbach*, 1320 (Kremer, Arden. Gesch. II, 418). — *Diffenbach*, 1624 (abb. de Longev. s. l'an.). — *Tiefenbach*, 1681 (dén. Longev. s. l'an.). — *Tiffenbach*, 1681 (arch. départ. dén. 24 avril). — *Tiffenbach*, 1703 (arrêt de la cour souv. de Lorraine, I, 205, 31 janv.). — *Diffenbach* ou *Tiffenbach* (dict. Viv.).

Diffembach a été réuni le 2 août 1764 par le roi Stanislas, duc de Lorraine; au comté de Hellimer, érigé en faveur du baron de Gaillard.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Hellimer depuis 1795 jusqu'à l'organisation de l'an III, qui le plaça dans son canton actuel. — Commune au commencement du siècle, Diffembach fut réuni par décret du 16 avril 1811 à celle de Hellimer; mais l'ordonnance royale du 8 septembre 1836 l'a rétabli dans son premier titre.

DIFFEMBACH-LEZ-PUTTELANGE, h. c^{ne} de Puttelange. — *Hässen Pittlenger Dieffenbach*, 1626 (terr. de Remmering). — *Dieffenbach*, *Diffembach*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Dieffenbach-Petelange* (carte Cass.).

Annexe de la paroisse et de la communauté de Puttelange. — Village du comté de Puttelange.

- Autrefois Lorrain, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange depuis 1790 jusqu'à l'organisation de 1802, qui le classa dans celui de Sarralbe. — Commune en 1802, il fut réuni à Puttelange par décret du 5 avril 1811.
- DILLING, f. et m^{is}, c^{de} de Bousbach, restes du village de Dittelingen. — Voy. DITTELINGEN.
- DIMMELBACH (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{de} de Soucht et se jette dans le Spiegelbach, un des affluents de l'Eichel.
- DISTROFF, c^{de} de Metzerrisse, sur le ruiss. de Bibiche. — *Dilgendorf*, 1179 (abb. Bouz. ch. Alex. III). — *Thiesdorf*, 1224 (abb. Vill. II, 15). — *Tiekestorf*, 1310 (*ibid.* R. 9). — *Diestorf*, 1371 (arch. h. de V. AA, 15-22). — *Diestorff*, *Dickelstrof*, xv^e s^e (Berth. VI). — *Distorffz*, 1485 (Chron. J. Aubr.). — *Distorff*, 1511 (cart. Vill. II, v^o 10). — *Diestroff*, *Diestorff*, 1698 (terr. de Metzerrisse).
- Partie du village dépendait de la seigneurie de Metzerrisse (1776, dénombr. 23 déc.) et une autre de celle de Meilbourg (1722, dénombr. 1^{er} juin). — Distroff, seigneurie de nom et d'armes, fief du comté de Luxembourg, avait donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait de gueules au chef d'argent chargé de 3 losanges de sable posés en fasce, et selon Berth. (t. VI) de gueules à 3 losanges d'argent rangés en fasce. — Siège d'un vicariat résident dépendant de la paroisse de Metzerrisse.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton d'Inglande de 1790 à 1802 et passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — A pour annexes Stuckange et Kuntzig.
- DISTROFF, h. c^{de} de Schwerdorff. — *Distroff* ou *Istroff*, h. ban séparé; communauté de Schwerdorff, 1779 (Dur. Lorr.).
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine.
- Fit partie, en 1790, du canton de Waldewisse, passa dans celui de Gross-Hemmestroff lors de l'organisation de l'an III et dans celui de Bouzonville en 1802; toujours annexe de Schwerdorff.
- DITHMAR, cense-fief érigée le 4 octobre 1723 par le duc de Lorraine Léopold 1^{er}, absorbée par le village de Schmittwiller, dont il fait aujourd'hui partie intégrante. — *Diethemar*, 1779 (Dur. Lorr.).
- DITSCHWILLER, ancien ban situé entre Holving et Sarralbe. — *Ditshwiller*, xvi^e siècle (arch. de Sarralbe, ff. 1).
- DITSCHWILLER, f. et m^{is} sur la Rosselle, c^{de} de Cocheren. — *Dickesvilre*, 1365 (Kremer, Arden. Gesch. II, 509). — *Dietzweiler*, 1684 (dénoibr. 7 mars). — *Ditzschweiler*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Ditzviller* ou *Dietzweiler*, cense et ban très-isolés, Communauté de Forbach, 1779 (Dur. Lorr.). — *La cense de Dietzweiler*, 1782 (ord. de Lorr. XV, 138). — *Ditschweiler* (carte de l'État-major).
- Ditschwiller fut cédé à la France en 1781 et incorporé à la baronnie de Welfering.
- Autrefois Lorraine et Empire, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Forbach, comme annexe de la c^{de} de Cocheren, depuis sa création en 1790.
- DITTELINGEN, vill. ruiné. — *Dietlingen*, 1577 (traus. entre le seigneur de Forbach et ses vassaux). — *Dutelingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Dittlingen*, 1618 (arch. de la fam. Wendel, part. de la terre de Forbach). — *Dieslingen*, *désert*, 1684 (dénoibr. 7 mars). — *Diethling*, 1733 (terr. du ban de Kerbach). — *Dillingerhoff*, xviii^e s^e (pouillé de M.).
- Village du comté de Forbach, détruit à la fin du xvii^e siècle. — Voy. DILLING.
- DODENHOVEN, vill. c^{de} de Roussy-le-Village. — *Diudin-hof*, *Duodenhofh*, xi^e s^e (abb. Mettl. décl. biens). — *Dudenhof*, 1150 (*ibid.*). — En allemand : *Dodenhofen bei Rodemachern*.
- Village de la mairie de Rentgen et de la seigneurie de Rodemack (1685, dénoibr. 0 mars). — Était une annexe de la paroisse de Rodemack.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Rodemack de 1790 à 1802, puis, à cette dernière date, passa dans celui de Cattenom. — Commune jusqu'au 12 avril 1811, réuni à cette date à celle de Rentgen-Basse, il en fut séparé par ordonnance royale du 6 janvier 1826 pour devenir annexe de Roussy-le-Village.
- DOLHAIN, m^{is} sur le ruisseau de Mance, c^{de} de Briey. — *Lou mollin de Dolhay*, 1464 (inv. des tit. de Lorr. III, 254).
- Était annexe de la paroisse de Mance.
- DOLLEMBACH, h. c^{de} de Noussewiller-lez-Volmunster. — *Villa Dollenbach*, 1329 (ch. Sturzell. vente à l'abb. 83). — *Dollenbach*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291).
- Hameau qui dépendait de la seigneurie d'Eschwiller, vassale du comté de Bitche. — Était une annexe de la paroisse de Volmunster.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Volmunster depuis sa création, en 1790. — Autrefois commune; réuni à Noussewiller-lez-Volmunster par décret du 3 juin 1811.
- DOMANGEVILLE, vill. c^{de} de Sanry-sur-Nied, à droite de

la Nied. — *Domengeville*, 1404 (liste des vill.). — *Demangeville*, 1544 (pouillé de M.). — *Demengeville*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Pont-à-Domangeville*, 1615 (abb. Saint-Vincent, liasse Domangeville). — *Le Pont* (carte Cass.). — En patois : *Demingevelle*.

Le pont de Domangeville, sur lequel on passe la Nied française, est très-ancien. — Fief mouvant de l'abb. Saint-Vincent de Metz et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1294-1615, abb. Saint-Vincent, liasse Domangeville). — Il y avait aussi un fief dépendant du marquisat de Pange (1777, dénombr. 20 février). — Avait une chapelle, annexe de la paroisse de Pange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Maizeroy depuis 1790 jusqu'à l'organisation de 1802, qui le fit passer dans le canton de Pange. — Ancien chef-lieu communal; fut réuni à Sanry-sur-Nied par décret du 31 juillet 1812.

DOMÉY, f. c^o d'Allondrelle. — *Damri* ou *Doméz*, m^o forte avec justice de la paroisse de Longuyon, 1749 (de Mail. Barr.). — *Domei*, cense, maison forte et justice, communauté de Longuyon, 1779 (Dur. Lorr.). — *Dauney* (carte Cass.).

DOMPIERRE, h. c^o d'Allamont, sur le ruis. de Longeau. — *Domni Petri curtis*, 960 (cart. Saint-Pierre¹, ch. emp. Othon I^{er}). — *Allodium in Dompeyro*, 968 (abb. Sainte-Gloss. ch. év. Th.). — *De Domino petro*, 1053 (pri. Dieul. D. Cal. II, pr. cclxxiii). — *Domnus petrus*, 1101 (ch. abb. de Gorze, s. Fau.). — *Domnapetra*, 1293 (abb. Sainte-Gloss. ch. Othon). — *Ad domnum Petrum*, 1406 (abb. Saint-Maur. ch. év. Thier.). — *Dompierre en Wœvre*, 1596 (inv. des tit. de Lorr. II, p. 176). — *Dompierre en Woivre*, 1689 (dom. Barr. t. I).

Franc-alleu, siège d'une haute, moyenne et basse justice appartenant à la prévôté de Conflans, relevant du comte de Bar, 1296 (loc. cit.), et appartenant à l'abb. Sainte-Glossinde. — Diocèse de Verdun; annexe de la paroisse d'Allamont (doyenné de Pareid, archid. de Woèvre).

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Conflans depuis sa création en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'au 9 avril 1811, où il fut réuni à la commune d'Allamont.

DOMPRIX, c^o d'Audun-le-Romain. — *Ad Domnum Agericum*, 1049 (cath. Verd. bul. Léon IX). — *Dompmarie*, 1316 (inv. des tit. de Lorr. IX, p. 21). — *Dommarie*, 1356 (*ibid.*). — *Danmarie*, 1357 (*ibid.* p. 22). — *Dommary*, 1509 (*ibid.* V, p. 1).

— *Dommary*, 1656 (carte dioc. Verd.). — *Domery* ou mieux *Dom Airy*, 1745 (Rous. Hist. Verd.). — *Dom-ry*, *Domnus Ryus*, 1749 (de Mail. Barr.). — *Domery* ou *Dompry*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Domna Maria? Domnus Agericus?* (D. Cal. not. Lorr.).

Haute, moyenne et basse justice appartenant au roi. — Diocèse de Verdun; annexe de la paroisse de Piennes (doyenné d'Amelle, archid. de Woèvre).

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Xivry-le-Francois en 1790, de celui de Circourt sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans celui d'Audun-le-Romain. — A Bertrameix pour annexe.

DOMPROBST, seigneurie, haute, moyenne et basse justice, située sur le ban de Metzwerise.

Faisait partie de la seigneurie de Meilbourg. Ses habitants portaient le titre de *Domprobstus*, 1681 (dénombr. du 8 juillet).

DONBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Oberdorf, traverse les communes d'Oberdorf, Château-Rouge, Vœlling, Schreckling, sur une longueur de 7 kilom., et se jette dans la Nied.

DONCOURT-LEZ-CONFLANS, c^o de Conflans. — *Dodonis curtis*, 886 (abb. Gorz. ch. év. Rob.). — *Doncourt*, 1316 (abb. S. Symph. liasse Giramont). — *Doncourt-en-Jarnisy*, 1565 (inv. des tit. de Lorr. V, 5). — *Doncourt*, 1594 (dom. Barr. II). — *Doncuria*, *Domicuria* (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Donco*.

Siège d'un fief lorrain sous la prévôté de Conflans (1565, av. et dénombr.). — En 1749, le roi en était seul seigneur (de Mail. Barr.). — Chef-lieu de fait d'une paroisse étendue de l'archipr. d'Hatrive, ayant pour titre *Saint-Marcel*, mais dont le curé était à Doncourt, et qui avait pour annexes Bruville, Burtricourt, Urcourt, Villers et Voingville. — Il y avait à Doncourt un ermitage avec une chapelle sous le vocable de Saint-Nicolas.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Appartint en 1790 au canton de Jonaville et passa sous l'organisation de l'an III dans le canton actuel. — A pour annexe le moulin de Voingville.

DONCOURT-LEZ-LONGUYON, h. c^o de Beuveille. — *Domp-court*, 1689 (dom. Barr. II). — *Doncourt*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Doncourt-les-Beuveille*, 1779 (Dur. Lorr.).

Cure du dioc. de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Longuyon. — Chef-lieu communal jusqu'au

9 décembre 1811, où un décret le réunit à la c^{ne} de Beuveille.

DONNEMÜL, m^{ie} sur le ruiss. d'Aspelt, c^{ne} de Beyren. **DORLON**, forges, c^{ne} de Longuyon. — *Dorlon ou Dorlois*, 1825 (tabl. Par.).

Fonderie de fer établie à la fin du xvii^e siècle par les moines d'Orval, et qui s'alimente des mines de Saint-Pancré. — Ancienne cense de la communauté de Longuyon.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel.

DORLON (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de Vezin et de Charency et afflue à la Chiers.

DORNOT, c^{ne} de Gorze, à gauche de la Moselle. — *Dornicum villa*, 936 (cart. Gorze, ch. emp. Othon I^{er}). — *Dornat*, xiv^e s^e (abb. Saint-Arn. s. lad. date). — *Dorney*, xv^e s^e (chr. Jac. Huss.). — *Donnot*, 1447 (cart. év. de M. t. II v^o, p. 60). — *Dornaut*, 1468 (Journ. J. Aub.). — *Dounot*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Dorno*, 1722 (carte Bug. dioc. Met.). — *Dorna* (carte Cass.). — En patois : *Dornat*.

Avait une chapelle desservie par le curé d'Ancy, dont Dornot était annexe. Était également un des hameaux qui composaient cette communauté.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fait partie du canton de Gorze depuis sa création, en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'au 23 mai 1810, où un décret le réunit à Ancy-sur-Moselle. — Érigé de nouveau en commune par décret du 31 décembre 1869.

DORST, f. et m^{ie} sur le ruiss. de la Horne, c^{ne} de Rolbing.

DORST, h. c^{ne} de Walschbronn. — *Les censes de Dorst*, 1751 (ord. Lorr. VIII, 291). — *Lickersoff*, 1755 (l'une des censes. Atl. de Bitche, f^o 26). — Cense fief du comté de Bitche et de la communauté de Walschbronn; c'était autrefois un village, 1779 (Dur. Lorr.). Il dépendait de la paroisse de Walschbronn.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine.

DORVILLERS, h. c^{ne} de Flérange. — *Durveiller*, 1681 (dénombr. 31 octobre). — *Dorville*, xviii^e s^e (pouillé de M. Portef.). — *Orville*, *Orville*, xviii^e s^e (reg. état civ.). — *Dorviller*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Dourville* (carte Cass.). — En patois : *Deurvillé*. — En allemand : *Dorweiler*.

Siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Avold, dépendant de l'abbaye de Wadgassa; avait pour annexe Basse-Vignelle.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'évêché. — Fait partie du canton de Faul-

quemont depuis sa création en 1790. — Ancienne commune réunie à Flérange par décret du 30 juin 1810.

DOURBACH (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Flérange et va se jeter dans la Nied près d'Elvange.

DOURD'HAL, c^{ne} de Saint-Avold. — *Dourchdalleyrn*, 1341 (abb. de Longev. s. l'an.). — *Dourdalheim*, 1343 (inv. des tit. de Lorr. VII, 156). — *Dürthalen*, 1365 (Kremer, Arden. Gesch. II, 509). — *Durchdalsain*, xvi^e siècle (abb. Longev. s. l'an 1501). — *Dourchdahle*, 1587 (inv. des tit. de Lorr. I, 241). — *Dourchdalhaim*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Durrethal*, 1619 (inv. des tit. de Lorr. I, 164). — *Durdale*, 1660 (abb. Longev. s. l'an.). — *Dourdal*, 1664 (*ibid.*). — *Dordal*, 1681 (arch. départ. B. 80). — *Durddalle*, 1694 (bail. abb. Longev. s. l'an.). — *Durchdalen*, *Dordale*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Dhordal*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 289). — *Dorthal* ou *Dordhal*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Dourdhall* (carte Cass.). — En allemand : *Dourchdallen*.

La seigneurie de Dourd'hal appartenait à l'abbaye de Longeville-lez-Saint-Avold. — Dépendait de la paroisse de Longeville-lez-Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis sa création en 1790.

DOURD'HAL (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Dourd'hal, traverse la c^{ne} de ce nom sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans l'étang de Béder.

DOUROIS, m^{ie}, c^{ne} de Châtel-Saint-Germain. — En patois : *Lo Douroué*.

C'est un des quatre moulins que fait tourner le ruissseau de Châtel.

DOURBACHIE (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Bibiche, traverse cette c^{ne} et celle de Filstroff, sur une longueur de 5 kilomètres, et va ensuite se jeter dans la Nied.

DREIBORN (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Hargarten-aux-Mines et se jette dans la Bisten.

DREIHALT (ÉTANG), c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold. — Il présente une superficie de 2 hectares.

DREY-PETER-STEIN. — On donne ce nom à trois grosses pierres armoriées qui, en 1608, ont servi de bornes aux territoires de Lorraine, de Nassau et de Hanau, et auxquelles viennent aujourd'hui aboutir les bans de Meisenthal et de Soucht (Moselle) et celui de Rosteig (Bas-Rhin).

DROFFBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fon-

taine de la Bose, traverse la c^{ne} de Volmerange sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans le Grandebach, affluent de l'Alzette.

DROGNY, h. c^{ne} de Piblange. — *Drachenen*, 1137 (abb. Vill. ch. Et. de Bar.). — *Drachtemachen*, 1212 (*ibid.* cart. t. I, A. 7). — *Drachenachem*, 1215 (ch. abb. de Bouz.). — *Drachenachin*, 1226 (cart. Vill. t. I, D. 14). — *Dragnack*, 1226 (*ibid.* t. I, D. 1). — *Dreisingeis*, *Dressinges*, 1260 (*ibid.* T. 4). — *Drechingen*, *Dreschingi*, 1265 (*ibid.* t. II, 9). — *Druenei*, 1270 (*ibid.* t. I, P. 1). — *Druenca*, 1280 (*ibid.* P. 6). — *Drooney*, 1290 (*ibid.* P. 9). — *Drawenche*, 1296 (*ibid.* t. I, p. 74). — *Droueni*, *Druengni*, 1300 (*ibid.* t. I, p. 5). — *Druency*, 1309 (pouillé de M. Portef.). — *Draweney*, 1312 (ch. abb. de Bouz.). — *Druene*, 1326 (cart. Vill. t. I, p. 2). — *Dressingin*, 1341 (*ibid.* C. 2). — *Dressinga*, 1393 (*ibid.* t. II, 67). — *Dressingen*, 1433 (*ibid.* 4). — *Drachnach*, *Drechinga*, 1513 (*ibid.* p. 98). — *Drocerencyum*, *Dromencyum*, *Drouveneyum*, *Drachnach*, *Drachenach*, 1544 (pouillé de M.). — *Drachenach*, *Dreissebach*, 1594 (dén. Th. Mix). — *Drachnachen*, 1633 (ch. abb. de Bouz.). — *Drony*, 1697 (terr. abb. de Bouz.). — *Draury* (carte Cass.). — En allemand : *Trechingen*.

Faisait partie de la communauté de Bockange. — Siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui avait pour annexes Bockange et Piblange; elle dépendait de l'abb. de Bouzonville.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Burtoncourt en 1790 et passa en 1802 dans celui de Boulay.

DROITAUMONT, vill. c^{ne} de Jarny, sur l'Yron. — *Droitaumont*, 1332 (inv. des tit. de Lorr. V, 37). — *Droitalemont*, 1474 (*ibid.* III, 258). — *Droitalmont*, 1565 (*ibid.* V, 5). — *Droictaumont*, 1689 (dom. Barr. t. I). — *Droit-au-Mont*, 1749 (de Mail. Barr.). — En patois : *Dreutaumon*.

Droitaumont formait, avec la Grange-le-Châtelet et la Ville-au-Pré, un fief mouvant de la chàtell. de Conflans (dénombr. de 1625; inv. des tit. de Lorr. V, 31). — Était annexe de la paroisse de Jarny.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Friaucourt et passa dans celui de Conflans lors de l'organisation de l'an III. — Chef-lieu communal jusqu'au 8 novembre 1810, où un décret le réunit à la c^{ne} de Jarny.

DROUIN (LE BAN), seigneurie foncière sur le territ. de Louvigny.

DU-PRÉ-DEVANT (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Liéhon, traverse les villages de Verny, de Goin et de Pommerieux sur une longueur de 5,500 mètres et se jette dans la Seille.

DU-PRÉ-LA-DAME (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans l'étang de Vulmont, traverse les c^{nes} de Vulmont (Moselle) et de Thésey (Meurthe) sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Seille.

DURBACH (RUISSEAU DE), c^{ne} de Farschwiller; se jette dans le Moderbach.

DURNEN, h. détruit du comté de Bitche : emplacement ignoré. — *Durnen*, 1170 (Als. diplom. cclxiii, charta de finibus Lotharing. in Vosago).

E

EBANGE, vill. c^{ne} de Florange, sur la Kripsbach. — *Ebalingen*, 1169 (abb. Vill. liasse Brehain) — *Ebangis*, 1236 (abb. Just. bull. Grég. IX). — *Ebbingin*, 1572 (arch. départ. B. 263). — *Ebbange*, 1667 (dénombr. 2 décembre). — *Hebange*, 1756 (carte Vaug.). — En allemand : *Ebingen*.

Dépendait de la seigneurie de Florange (1681, dénombr. 31 décembre). — Il y avait aussi une métairie franche dépendant de la seigneurie de Bertrange (1722, dénombr. 16 juillet) et une autre dépendant de la seigneurie de Bettange (1732, dénombr. 7 juillet). — Était annexe de la paroisse de Florange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Florange en 1790

et fut classé dans celui de Thionville en 1802. — Ancien chef-lieu communal, réuni à Florange par décret du 2 juillet 1812.

ÉBANY, f. et mⁱⁿ, c^{ne} de Conflans.

EBERBACH, mⁱⁿ, c^{ne} de Liederscheid. — Était annexe de la paroisse de Walschbrohn.

EBERBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à l'étang de Rohr, près de la Main-du-Prince, forme les étangs de Haspelscheidt et se jette dans la Horn au-dessous de Boussewiller.

EBERSING. — Voy. VAUL-EBERSING et BLIES-EBERSING.

EBERSMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Faréberswiller.

EBERSWILLER, c^{ne} de Bouzonville. — *Eureswillve*, *Euresviller*, 1218 (cart. Vill. t. I, V. 23). — *Ebersweiller*, 1220 (abb. Wad. ann. Prem. I, 466). —

Ebersweiler, 1309 (pouillé de M. Portef.). — *Eberchweiler*, 1368 (inv. des tit. de Lorr. VII, 156). — *Ebersviller*, 1405 (abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Eberswiltz*, 1434 (cart. Vill. t. I, D. 2). — *Ebersmillerium*, 1448 (*ibid.* II, f° 3). — *Ebersvueille*, 1511 (*ibid.* II, 63). — *Ebersweilerium*, 1527 (*ibid.* v° 89). — *Eberswiler*, *Ebersweiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Ebersvœiller*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Ebersweiler* ou *Ewouville*, xvii^e s^e (pouillé de M.). — *Eberswœiller*, 1625 (arch. hospit. de Sierck, t. I, p. 13). — *Ermesweiler*, 1756 (cart. de Vaug.). — En allemand : *Ebersweiler*.

Fief lorrain de la prévôté de Sierck (dénombr. de 1467, inv. des tit. de Lorr. II, 418). — Il mouvait en 1681 du roi de France et était siège d'une justice haute, moyenne et basse (dénombr. du 31 juillet). — Eberswiler était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui dépendait de l'abb. de Reithel et avait pour annexes Férange, Habling, Ising et Labruch.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Férange, Ising et Labruch.

EBERSWILLER (PETIT). — Voy. PETIT-EBERSWILLER.

ÉBLANGE, c^o de Boulay, à droite de la Nied. — *Ebling*, 1606 (pouillé de M.). — *Eblingen*, 1681 (dénombr. 14 juin). — *Evlange* (carte Cass.). — En allemand : *Eblingen*.

Éblange faisait partie, avec Valmunster et Remel-fang, de la mairie d'Holling et relevait du comté de Crehange (dénombr. de 1688).

Ancienne annexe de la paroisse de Valmunster, qui fut érigée le 1^{er} octobre 1751 en cure de l'archiprêtre de Kédange. Avant cette érection, il y avait sur son ban trois maisons qui dépendaient de la paroisse d'Ottouville. — Cette cure dépendait de l'abb. de Metlach.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Ottouville en 1790 et passa en 1802 dans le canton actuel.

EBERING, vill. c^o de Tenteling. — *Evring*, 1551 (pouillé de M. Portef.). — *Everingen*, 1682 (dénombr. 0 septembre). — *Evering*, 1684 (terr. abb. de Saint-Avold). — *Ebringen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Ebering* (cartes de Cass. et de l'État-major). — En allemand : *Eberingen*.

Dépendait de la seigneurie de Lixing-lez-Rouhling (1682, dénombr. 0 septembre). — Était une annexe de la paroisse de Tenteling, archiprêtre de Saint-Arnauld.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout.

de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange en 1790 et passa en 1802 dans celui de Forbach.

— Commune au commencement du siècle, Ebring fut réuni à la municipalité de Tenteling par décret du 2 décembre 1811.

ECHVEYER, ancien étang près de Bérig (1787, arch. départ. E 120). — Voy. ESCHWILLEA.

ÉCOUTE-SIL-FLEUT, m^{is}, c^o de Pourmay-la-Grasse. — Annexe de cette paroisse, xviii^e s^e (pouillé de M.).

ÉCREVISSE, anc. m^{is} sur la Rosselle, c^o de Waldwisse. — En patois : *Egrewies*. — En allemand : *Krebsmühl*.

ÉCREVISSE (L'), auberge, c^o de Vallières.

ÉCELLES (RUISSEAU DES). — Il coule sur le territ. de la commune de Jury et va se jeter dans le ruisseau de Saint-Pierre.

ÉDANGE, h. c^o de Fameck. — *Adingias*, 959 (cart. Gorz. f. 108). — *Aidingen*, 1680 (dén. s. l'an). — En allemand : *Edingen*.

Fit partie du canton de Florange en 1790 et passa en 1802 dans celui de Thionville.

EDERSWILLER, f. c^o de Puttelange; aujourd'hui ferme de WELSCHUOFF. — *Ederweiler*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

A de tout temps fait partie de la communauté de Puttelange (Dur. Lorr.) et était annexe de la paroisse de Hecken-Ranspach (xviii^e siècle, pouillé de M.).

EDLING, h. c^o d'Anzeling, à droite de la Nied. — *Edelingin*, 1184 (cart. abb. Vill. t. I, E. 2). — *Edelningen*, *Edelingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Edelin*, xvii^e s^e (terr. abb. de Bouz.). — *Edlingen*, xvii^e s^e (Sierck, dom.). — *OEdlingen*, 1617 (terr. abb. de Bouz.). — *Odling*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Edeling* ou *OEdeling* (on prononce *Oilin*), 1779 (Dur. Lorr.). — *Edeling* ou *Aulling* (dict. Viv.). — En allemand : *OEdlingen*.

Dépendait de la seigneurie de Bérus (1683, dénombr. 22 novembre). — Annexe de la paroisse de Freistroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création, en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'au 29 juillet 1811, où un décret le réunit à la commune d'Anzeling.

EGUELSHARDT, c^o de Bitche. — *Egelshart*, 1329 (abb. Sturz. 83, vente à l'abb.). — *Egelsshart*, 1592 (Hertzog Edels. chron. III, 52). — *Egelshardt*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Igelshard*, 1755 (atl. de Bitche, f° 151). — *Igelshart*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 402). — *Egelsharde* (carte Cass.).

Était annexe de la paroisse de Bitche.

Autrefois Lorraine, comté et baill. de Bitche,

cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bitche depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Neuzinsel, Waldeck (hameau et château), Bellerstein et la papeterie.

EGUELSHARDT (RUISSEAU DE L'ÉTANG D'). — Il prend sa source au Stockbronn, traverse les c^{tes} de Bitche, Eguelshardt, Philipsbourg, sur une longueur de 3 kilom., et se jette dans l'étang de Niederbronn.

EICH, h. c^{te} de Sarralbe, à gauche de l'Albe. — *Eigen*, 1316 (abb. Starzelbr. 9^e v^o, vente à l'abb.). — *Eychen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Eichen*, maison franche, 1779 (Dur. Lorr. III, 124). — *Eich*, fief (*ibid.*). — *Eichen* ou *Eich* (dict. Viv.).

La métairie d'Eichen, dépendant de la seigneurie de Sarralbe, était réputée maison franche; elle fut érigée en fief par le duc Léopold, le 11 août 1701, en faveur de Marie de Sabourelle. — Était annexé de la paroisse de Sarralbe.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis sa création.

EICHEL (RUISSEAU D'). — Il prend sa source près de la Petite-Pierre, dans le département du Bas-Rhin, entre dans celui de la Moselle près d'OErmingen, lui sert de limite avec le Bas-Rhin, et se jette dans la Sarre. — *Eigel* (Dur. Lorr. I, 266; III, 124). — *Eiguel* (*ibid.*). — *Ruisseau des Glonds* (inv. des tit. de Lorr. II, 423). — *Le Leyguel* (D. Cal. not. Lorr.).

EICHELSEBERG, m^{on} forestière, c^{te} d'Eguelsbardt.

EIDENHEIM, cense détruite, c^{te} de Montbronn. — *Ban d'Eidenheimer*, 1755 (Atl. de Bitche, f^o 142-143).

EIDENHEIMSMÜHL ou AENEKERSMÜHL, ou encore DALEIMÜHL, cense, c^{te} de Soucht.

EIDENHEIM, mⁱⁿ, c^{te} de Soucht.

EINCHWILLER, c^{te} de Gros-Tenquin. — *Einswiler*, 1196 (cart. Vill. t. I, p. 2). — *Eiswiler*, 1285 (Kremer, Arden. Gesch. II, 374). — *Anchweiler*, 1387 (inv. des tit. de Lorr. VI, 64). — *Eynswiltz*, 1431 (arch. h. de V. AA, 19). — *Engswiler*, 1512 (inv. des tit. de Lorr. VII, 86). — *Einschweiler*, 1594 (Bibl. nat. coll. Lorr. C. 85). — *Enssweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Eynschweyler*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Einsweiler*, xvii^e s^e (Episc. met. temp.). — *Engweiler*, 1612 (inv. des tit. de Lorr. X, 79). — *Einscheviller*, 1688 (dénombr. du comté de Créhange). — *Eingviller*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 292, éd. de juin). — *Ainsviller*, *Einsviller*, *Eschviller*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Ensviller*, 1756 (carte Vaug.). — *Einsviller*, *Eintzweiler* ou *Ingweiler*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Enschweiler*, an x (arrêté des consuls du 29 vendém.). — *Encheviller*

(carte Cass.). — *Einchviller* (carte de l'État-major). — *Einchweiler*, *Eintzweiler*, *Einsviller* ou *Ingweiler* (dict. Viv.). — En allemand : *Enschweiler*.

Village du comté de Morhange; dépendait en partie du marquisat de Faulquemont; en partie arrière-fief du comté de Créhange. — Siège d'un vicariat résident de la paroisse de Landroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Morhange en 1790 et fut, en 1802, classé dans le canton actuel. — Réuni à Landroff par décret du 30 octobre 1813. Il fut de nouveau érigé en commune par ordonnance royale du 12 janvier 1833.

EINCHWILLER (RUISSEAU D'). — Prend sa source dans la fontaine d'Einchviller, traverse cette commune, ainsi que celle de Landroff, sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans le ruisseau de la Rothe.

La fontaine d'Einchviller formait un étang qui appartenait par moitié à la Lorraine et au prince de Nassau.

EINSENBACH (RUISSEAU D'). — Il prend sa source à Vandreching, traverse cette commune et celle de Rémeffang sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans la Nied.

EINSMONT, village ruiné, c^{te} de Mance.

« Il ne reste de ce village que la chapelle Saint-Pierre » (xviii^e s^e, pouillé de M.).

ÉLANGE, h. c^{te} de Weymerange, sis au pied du mont Saint-Michel. — *Helledange*, 1322 (cart. abb. de Vill. H, 3). — *Heledange*, 1426 (*ibid.*). — *Ellingen*, 1681 (dénombr. 20 mai). — *Ellange*, 1697 (terr. de Weymerange). — *Helange* (carte Cass.). — En allemand : *Ellingen*.

Village du marquisat de Rodemack, siège d'une haute justice (1681, dénombr. 20 mai). Il y avait aussi à Élange une cense franche dépendant de la seigneurie de la Grange (1706, dénombr. 31 mars). — Annexe de la paroisse de Volkrange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Cattenom; fut placé dans celui d'OEntrange sous l'organisation de l'an III; classé de nouveau en 1802 dans le canton de Cattenom, il en sortit en 1811 pour être incorporé dans celui de Thionville. — Ancien chef-lieu communal quand il appartenait aux cantons d'OEntrange et de Cattenom, il fut réuni à Weymerange-Terville, canton de Thionville, par décret du 28 décembre 1811.

ÉLANGE (RUISSEAU D'). — Prend sa source à la cote Saint-Michel, traverse la commune de Weymerange sur une longueur de 2,500 mètres et se jette dans la Moselle.

ELICH, h. et mⁱⁿ sur la Nied, c^o d'Alzing. — *Elig*, 1715 (terr. de Brettzach). — *Helig*, xviii^e s^o (pouillé de M.).

Faisait partie de la communauté d'Alzing et de la paroisse de Tromborn.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzenville, cout. de Lorraine. — Appartient au canton de Bouzenville depuis sa création, en 1790. — Alzing et Elich, réunis à Vaudreching par décret du 30 mars 1812, furent de nouveau érigés en communes par ordonnance royale du 12 janvier 1833.

ELTZ (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Nendkail, traverse la commune d'Ottange sur une longueur de 2 kilomètres et entre dans le Luxembourg, où il se jette dans l'Alzette.

ELVANGE, c^o de Faulquemont, sur la Nied allemande. — *Ibvinga*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens). — *Helvinga*, 1210 (*ibid.* ch. s. l'an.). — *Ylvinga*, 1307 (*ibid.* acquêt s. l'an.). — *Elvinga*, 1335 (pouillé de M. Portef.). — *Elvingen*, 1477 (cart. év. de M. t. V, p. 213). — *Elwingen*, 1501 (abb. Longev. s. l'an.). — *Ellevange*, 1571 (*ibid.*). — *Elwingen*, *Elbingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Elbingen*, xvii^e s^o (Loth. sept.). — *Elvingen*, 1606 (pouillé de M.). — *Ellevingen*, 1681 (dénombr. 26 août). — *Alvange*, 1681 (dénombr. 5 nov.). — *Ivange*, 1689 (abb. Longev. s. l'an.). — En allemand : *Elwingen*.

La vouerie du lieu appartenait à l'abbaye de Longeville-lez-Saint-Avold (1683, dénombr. 14 mars); la même abbaye y possédait une seigneurie fœnicère. — L'abbaye Saint-Pierre de Metz y avait une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. La haute vouerie était au comte de Créhange, 1688 (dén. dudit an). — Annexe de la paroisse de Flétrange; avait une chapelle qui dépendait de la cure de Créhange.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Faulquemont depuis sa création, en 1790. A pour annexe le moulin Neuf ou Peffermühl. — La maison d'Elvange, de nom et d'armes, portait *d'argent à un loup rampant de sable* (Arm. man.).

ELVON (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Villers-Stoncourt, traverse les villages de Bazencourt, Vaucrement, Villers-Stoncourt et Ancerville, sur une longueur de 9 kilomètres, et se jette dans la Nied française.

ELWILLER, vill. c^o de Loupershausen. — *Elviller*, 1512 (inv. de Lorr. repr. des hérit. Arrêt.). — *Ellwiler*, 1606 (pouillé de M.). — *Elwillers*, 1684 (terr. abb. de Saint-Avold). — *Elweiler*, 1751 (ord. de

Lorr. VIII, 291). — *Ellweiler*, 1756 (D. Cal. net. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1682, dén. s. l'an.). — Annexe de la paroisse de Farschwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange en 1790; fut classé en 1802 dans celui de Sarreguemines. — Chef-lieu communal jusqu'au 28 décembre 1811, où un décret le réunit à Loupershausen.

ELZANGE, c^o de Metzervisse, à droite de la Canner. — *Elcanges*, 1341 (inv. des tit. de Lorr. III, p. 234). — *Elfinga*, *Essinga*, *Elsinga*, *Helzinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Elzin*, xvii^e s^o (Loth. sept.). — *Elsingen*, 1636 (abb. Vill. liasse Elzange, 1). — *Elzingen*, 1693 (terr. de Kéd.). — *Elsange*, 1722 (terr. de Valmestroff). — En allemand : *Elsingen*.

Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui dépendait de l'abbaye de Réthel et avait pour annexes Walmeistroff et la chapelle Saint-Nicolas.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton d'Inglange de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — A Walmeistroff pour annexe.

ELZING, h. c^o de Buding, sur la Canner. — *Ilsingen*, 1632 (abb. Vill. liasse Lux.). — *Elzin*, 1680 (dén. arch. dép.). — *Eltzingen*, 1681 (dénombr. 1^{er} oct.). — *Eltzing*, 1698 (terr. de Metzervisse). — *Ilzin*, 1699 (terr. de Veckring). — En allemand : *Ilzingen an der Canner*.

Dépendait des seigneuries de Fontoy et du Hackenberg et était siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 1^{er} oct., et 1748, dénombr. 10 fév.). — Elzing dépendait de la communauté de Buding et de la paroisse du Hackenberg (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie jusqu'en 1802 du canton d'Inglange et fut classé à cette date dans celui de Metzervisse.

C'est sur le territoire d'Elzing que se trouvait la station romaine de CARANUSCA : voy. ce nom.

ELZING, mⁱⁿ sur la Canner, c^o de Hombourg-Kédange.

Séparé de son ancienne communauté lors de la division du territoire en 1790, il suivit Hombourg dans le canton de Luttlange jusqu'en 1802, où il fut classé dans celui de Metzervisse.

ESCHENBERG, c^o de Rohrbach. — *Einchenberch*, 1571 (inv. des tit. de Lorr. VII). — *Echemberg*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Encherberg*, 1751 (ord. de Lorr.

VIII, 291). — *Enchemberg*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

— *Encheberg*, 1771 (ord. de Lorr. arr. du 18 juin).

Annexe de Siersthal; avait une chapelle desservie par le curé de cette paroisse.

Village de la mairie de Bening et de la seigneurie de Bitche.

Autrefois Lorraine, comté et baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Lemberg de 1790 jusqu'à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — Enchenberg a pour annexes les fermes de Guisberg et d'Heiligenbronn et l'ermitage de Sainte-Vérene.

ENGELBACH (RUISSEAU D') OU RUISSEAU DE FARSCHWILLER.

— Voy. FARSCHWILLER (RUISSEAU DE).

EN-MONTANT-LA-CÔTE, écart, c^o de Moucheux.

ENNERY, c^o de Vigy. — *Hunnariaca villa in pago Muselense*, 898 (Mém. Ac. M. 1870, p. 450). — *Aneriacum*, 1181 (abb. Saint-Vinc. ch. év. Bertr.). — *Henerey*, 1224 (cart. Vill. t. I, II, 15). — *Hennery*, 1225 (*ibid.* t. II, f. 184). — *Emcrey*, 1256 (ch. abb. Saint-Arn.). — *Anerey*, 1315 (pouillé de M. Portef.). — *Anercy*, 1317 (abbé Saint-Vinc. liasse Norroy-le-Veneur). — *Haultchetel-d'Emery*, xv^e s^e (cart. év. de M. t. IV, p. 61). — *Amery*, 1408 (chr. doy. de Saint-Thiéob.). — *Anercy*, 1437 (*ibid.*). — *Amerey*, 1441 (abb. Saint-Vinc. liasse Ennery). — *Haut-chastel-d'Ennery*, 1480 (cart. év. de M. t. IV, p. 164). — *Aignery*, 1514 (mém. Ph. de Vign.). — *Anereyrum*, *Anereyrum*, *Anereyrum*, *Ennecey*, 1544 (pouillé de M.). — *Eneri*, 1638 (Journ. J. Bauch.). — *Henery*, 1644 (abb. Saint-Vinc. liasse Ennery). — *Ennereyrum*, 1668 (*ibid.*). — *Ennerie*, 1713 (fonds de Malte, inv. liasse R).

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, dépendant de l'abb. Saint-Vincent de Metz, qui avait pour annexes Chailly, Ruy et Orival. — Il y avait à Ennery une petite commanderie de l'ordre de Saint-Jean, donnée à l'hôpital de Metz en 1227. — Le château d'Ennery, qui existe encore, était vaste et bien fortifié. Quoiqu'il fût une propriété particulière, il entra dans le système défensif du pays, et en temps de guerre le roi pourvoyait à son commandement.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy, fut classé lors de l'organisation de l'an III dans celui d'Antilly et passa en 1802 dans le canton actuel. — A Mancourt pour annexe.

ENNEY (RUISSEAU D'). — Prend sa source à la Mare aux Seigneurs, traverse les communes d'Ennery et d'Ay sur une longueur de 2 kilom. et demi et se jette dans la Moselle.

ENTRANGE, h. c^o d'OEutrange. — *Enstringa*, 1544 (pouillé de M.). — *Hentrangle*, 1725 (terr. de Moltange).

Annexe de la cure d'OEutrange; avait une chapelle desservie par le curé de cette paroisse.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton d'OEutrange de 1790 à 1802 et passa à cette dernière date dans le canton de Cattenom. — Ancien chef-lieu communal, réuni à OEutrange par décret du 19 octobre 1811.

ENVIE. — Voy. CENSE-D'ENVIE (LA) et GRANGE-D'ENVIE (LA).

ÉPAGE, f. c^o de Charleville. — *Eppauge*, 1147 (cart. Vill. E. 1). — *Epinge*, 1148 (*ibid.* E. 5). — *Epingen*, 1184 (*ibid.* E. 2). — *Espchanges*, 1210 (abb. Saint-Arn. ch. Th. c^o de Bar). — *Appingis*, 1295 (cart. Vill. F. 4). — *La Graingé-d'Appanges*, 1311 (*ibid.* E. 3). — *Engen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Eppanges*, 1627 (cart. Vill. S. 3). — *Espange ou Esping*, xviii^e siècle (Alph. Bugnon).

Épage faisait partie de la communauté de Belle-Fontaine, annexe de Villers-Bettnach, et appartenait avec ce village à la paroisse de Charleville.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Burtoncourt et passa à cette date dans celui de Vigy. — Ancienne dépendance de la c^o de Villers-Bettnach, Épage fut réuni à la c^o de Charleville par décret du 10 mars 1809.

ЕРЕКАРОНН, m^{is}, c^o de Soucht.

ÉPIEZ, c^o de Longuyon, à droite de la Chiers. — *Epie*, 1573 (inv. des tit. de Lorr. V, 294). — *Epietun*, xvii^e s^e (arch. pri. Vill.-le-Rond, GG 1, p. 19). — *Espiez*, 1612 (*ibid.* IX, 318). — *Epiey*, 1749 (de Mail. Barr.). — *Epiez en Woivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Expies* (carte Cass.) — En patois : *Epi*.

Fief lorrain relevant de la châtell. de Sancy. — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Longuyon) qui dépendait de l'abb. de Juvigny.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Charency; fut classé à cette date dans le canton actuel. Réuni à Charency par décret du 10 avril 1812; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 7 avril 1840. — A pour annexes les fermes de Manteville et d'Urbulle.

EPPING, c^o de Volmunster, à gauche de la Schwolb. — *Eppingen*, 1429 (arch. H. de V. AA, II). — *Eping*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Hesping* (Delisle, carte du cours du Rhin). — *Eppingen* (carte Cass.).

Village du comté de Bitche et de la prévôté de

- Rimling. — Siège d'un vicariat résident, dépendant de la paroisse de Volmunster.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Epping fait partie du canton de Volmunster depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Urbach, le moulin de Fundmühl et une tuilerie.
- Non loin d'Epping existaient les ruines d'un château féodal dont on ignore même le nom, mais qui paraît avoir appartenu aux sires d'Utweiler (Bavière).
- EPPING (BUISSÉAU D'). — Il prend sa source dans les prés d'Epping, traverse cette commune et celle de Weiskirch sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Schwolb.
- EPPING, anc. cense de la paroisse de Freistroff, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Eppingen*, 1594 (dén. Th. Alix).
- ERASENTAL, h. et scierie, c^{ne} d'Eguelshardt.
- ERCHING, c^{ne} de Volmunster. — *Orchingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Erchind*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Erchingen*, 1755 (atl. de Bitche, f. 34). — *Erschin*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Gütterkirch*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Erthingen* (carte Cass.). — *Erchingen* (carte de l'État-major).
- Village du comté de Bitche et de la prévôté de Rimling. — Faisait partie de la paroisse de Guiderkirch.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Volmunster depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Guiderkirch et les m^{ies} d'Arnet et de Schiffersmühl.
- ERCHING (BUISSÉAU D'). — Prend sa source dans les fontaines d'Erching, traverse les villages d'Erching et de Guiderkirch sur une longueur de 500 mètr. et se jette dans la Bichenholtz.
- ERLEFANG (BAN D'). — Siège d'une haute, moyenne et basse justice sur le territ. de Dalstein, mouvant de la seigneurie de Freistroff (1681, dénombr. 31 oct.).
- ERLENOFF, f. c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Ellnerhoff* (carte de l'État-major).
- Fondée en 1818 par le comte d'Helmstadt.
- ERLENBÜTT OU POTASHÜTT, f. c^{ne} de Sturzelbronn. — Appartenait à l'abb. de Sturzelbronn.
- ERLENMÜSS OU ERLENMOOS, f. c^{ne} de Sturzelbronn. — Appartenait à l'abb. de Sturzelbronn.
- ERNESTWILLER, c^{ne} de Sarralbe. — *Ernesweiler*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Erneswiller* (carte Cass.).
- Village du comté de Puttelange, fondé le 8 novembre 1603 par le comte Ernest de Mansfeld et la Rheingraefin Julienne, dame de Puttelange, sa femme. — Faisait partie de la paroisse d'Hecken-Ranspach.
- Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout.

de Lorraine. — Appartint, de 1790 à 1802, au canton de Puttelange; fut classé à cette dernière date dans le canton actuel. — A pour annexe Hecken-Ranspach.

ERNESTWILLER (PARTIE D'), h. c^{ne} de Puttelange.

ENPRLAOFF, anc. ferme sise entre Yutz-Haute et Illange (carte Cass.).

ENROUVILLE, c^{ne} d'Audun-le-Roman, sur la Crusne.

— *Heruinivilla*, 960 (cart. Saint-Pierr. ch. emp.

Oth. 1^{er}). — *Hermunivilla*, 993 (*ibid.* Oth. III).

— *Arumvilla*, 1137 (abb. Vill. ch. Ét. de Bar.). —

Aovilla, 1178 (cart. abb. Vill. t. I, B. 2). — *La cense*

d'Harrouville, 1212 (*ibid.* H. 1). — *Harewainville*,

1228 (*ibid.* H. 1). — *Arouville*, 1255 (Ch. Ferry

de Lux. Berth. v. Pr. xviii). — *Arouville*, *Aceron-*

ville, 1291 (inv. des tit. de Lorr. II, 407). —

Harrouville devers Longouy, 1443 (cart. abb. Vill.

t. II, f. 204). — *Erouville*, 1594 (dom. Barr. II).

— *Arouville*, 1638 (abb. Vill. liasse Harrouville, I).

— *Esrouville*, 1688 (*ibid.*). — *Rouville*, xviii^e s^e

(*ibid.*). — En patois : *Arvèlle*.

Siège d'un fief érigé par Louis XIV en 1687 et

confirmé par Léopold en 1718, avec justice haute,

moyenne et basse. — Cure du diocèse de Trèves,

doyné de Luxembourg, dépendant de l'abbaye

d'Echternach.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne,

cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton d'An-

metz de 1790 à 1802; passa à cette date dans le

canton actuel.

ENSTMÜHL, m^{ie}, c^{ne} de Gros-Rederching.

ENSTROFF, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Erstorff*, 1179 (abb.

Wadg. bul. d'Alex. III). — *Erstroff*, 1441 (arr. de

réunion de 1680). — *Engelstroff*, 1544 (pouillé

de M.). — *Erstorff*, 1595 (arch. de Saint-Avold,

ch. du duc Charles du 11 sept.). — *Herstroff*, 1656

(not. Lorr. v^o *Hingsange*). — *Erstroff*, 1756 (*ibid.*

liste des vill.). — *Ersdroff*, 1784 (dénombr. 10 déc.).

Franc-alleu de l'évêché de Metz, réuni plus tard

à la seigneurie de Rohrbach, qui appartenait aux

comtes de Créhange. — Annexe de la cure de Gros-

Tenquin; avait une chapelle desservie par le curé

de cette paroisse.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de

l'évêché. — Fit partie, en 1790, du canton d'Hel-

limer; passa dans celui de Bistrotff sous l'organisation

de l'an III, et en 1802 dans celui de Gros-Tenquin.

— A pour annexes le moulin et la tuilerie de Sche-

nel et la ferme de Kreutzhoff.

ENZANGE, c^{ne} de Thionville. — *Eresengis*, 875 (abb.

Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Herisinges*,

962 (*ibid.* ch. év. Thier.). — *Erisengis*, 973 (*ibid.*).

— *Ersingis*, 1605 (*ibid.* liasse Hayange). — *Ers-kange*, 1686 (dom. gén. de Metz). — En allemand : *Ersingen*.

Était annexe de la paroisse d'Hayange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Hayange; passa lors de l'organisation de l'an III dans celui de Sancy et en 1802 dans celui d'Audun-le-Roman. Classé dans le canton de Thionville par arrêté consulaire du 29 vendémiaire an X, réuni une seconde fois au canton d'Audun-le-Roman par arrêté consulaire du 9 pluviôse an X, Erzange a été encore séparé de ce dernier canton et réuni de nouveau à celui de Thionville par une loi du 28 avril 1854.

ESRACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Brettzach, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 5 kilom. et se jette dans la Nied.

ESCHERANGE, c^{ne} de Cattenom. — *Eskirichingos*, 893 (abb. Neum. ch. év. Bob.). — *Encheringa près Wolmeranges*, 1396 (cart. abb. Vill. t. I, E. 6). — *Eseringa*, *Enschringa*, *Ensringen*, *Kinschingen*, 1544 (pouillé de M.). — *Einschingen*, 1572 (dioc. Lux. Bertb. VIII, 40). — *Enschringe*, *Escherance*, 1686 (gén. Metz. dom.). — *Enschrange*, *Ensrange*, 1694 (terr. de la c^{ne}). — *Hesserange*, *Esserange*, 1725 (terr. de Molvange). — En allemand : *Eschingen*.

Dépendait de la seigneurie d'Ottange (1681, dén. 1682). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Thionville qui avait Molvange et les chapelle et cimetière de S'-Willibrod pour annexes; cette cure dépendait de l'abb. de Munster de Luxembourg.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Hettange; passa lors de l'organisation de l'an III dans celui d'OÉtrange et en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Molvange et la ferme de Bouch.

ESCHERANGE (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. des c^{nes} d'Escherange et de Volmerange et se joint à l'Alzette dans le grand-duché de Luxembourg.

ESCHWILLER, vill. c^{ne} de Volmunster, à droite de la Schwolb. — *Eckeswilre*, 1271 (arch. de Sarrebrück; Kremer, Arden. Gesch. II, 355). — *Ecksiwilre*, 1271 (*ibid.*). — *Egkisiwilre*, 1274 (ch. abb. de Wernerswiller, Croll. orig. Bipont. I, 32). — *Exkeswilre*, *Hexkewilre*, 1296 (Kremer, Arden. Gesch. II, 383). — *Eschweiller*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Eschweiler*, 1772 (ord. de Lorr. XII, 422).

Anc. seigneurie vassale du comté de Bitche. — Le château féodal d'Eschwiller existait au XII^e siècle. — Était annexe de la paroisse de Volmunster.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Volmunster depuis sa création. — Chef-lieu communal jusqu'au 1^{er} février 1813, où il fut réuni par décret à la c^{ne} de Volmunster.

ESCHWILLER, ancien étang et cense dépendant de la mairie de Bistroff et de la seigneurie de Hinguesange (1682, dénomb. 15 janvier). — *Eschewiller*, 1442 (cart. év. de M. t. II v^o, p. 68). — *Eschwiller*, 1447 (*ibid.* t. IV, p. 61). — *Echeveyer*, 1787 (dénomb. s. l'an.).

ESCHWILLER (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Volmunster et afflue à la Schwolb.

ESLING (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Férange, traverse les c^{nes} de Hestroff et d'Anzeling, sur une longueur de 4 kilomètres, et se jette dans la Nied.

ESSEY (BAN D'), c^{ne} de Woippy. — *Bannum de Accya*, 1316 (pouillé de M. Portef.). — *Ban d'acier*, 1525 (acte d'aman).

Le ban d'Essey formait avec la Grange-d'Envie et la Grande-Maxe une seigneurie, siège d'une justice haute, moyenne et basse, qui relevait de l'abb. de Saint-Vincent (1681, dénomb. 2 juin).

ESTING, ban d'un ancien village, c^{ne} de Hestroff. — *Esting houff*, 1739 (tert. de Hestroff).

ÉTANG (RUISSEAU DE L'). — Coule sur le territ. de la commune de Dain-en-Sainthois et afflue au ruisseau d'Aube.

ÉTANG DE FREISTROFF (RUISSEAU DE L'). — Coule sur le territ. de la commune de Freistroff et se jette dans la basse Nied.

ÉTANG DE MANY (RUISSEAU DE L'). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Artaincourt et se jette dans la Bolte.

ÉTANG DE RODE (RUISSEAU DE L'). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Morhange et se jette dans la Petite-Seille (dép. de la Meurthe).

ÉTANG DE VALLERANGE (RUISSEAU DE L'). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Vallerange et se jette dans le ruisseau de Lensbronn.

ÉTANG DU MOULIN-NEUF (L'), sur le territ. des c^{nes} de Conthil et de Morhange. — Il présente une superficie de 45 hectares.

ÉTANG NEUF (L'), sur le territ. de la c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold. — Il présente une superficie de 1 hectare.

ÉTANGS (LES), c^{ne} de Vigy, à gauche de la Nied. — *Lez Estans*, 1404 (liste des vill.). — *Le chastel dez Estant*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Tenchen*, aliàs *Lestanche* ou *les Estanges*, chasteau, 1594 (dén. Th. Alix). — *Tenchen*, aliàs *l'Estang* ou *les Estangs*, XVII^e siècle (nomencl. abb. de Longev.). — En allemand : *Tennschen*.

La paroisse des Étangs était située dans un hameau nommé *la Beuverie*, qui ne fut qu'assez récemment réuni à la commune principale; une autre partie du village était le hameau de *la Bruyère*. La liste des communes du pays Messin, au *xvi^e* siècle, porte, à la place des Étangs, *la Beuverie et la Bruyère*. — Siège d'une cure de l'archiprêtre de Noisseville, qui avait pour annexes Bonféy et la Bruyère; elle dépendait de l'évêché de Metz et de la collégiale Notre-Dame-la-Ronde.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Chef-lieu de canton en 1790 (distr. de Boulay); passa lors de l'organisation de l'an III dans celui de Vry, puis, en 1802, dans le canton actuel. — A Bonféy pour annexe.

ÉTANGS (LES), anc. étang de 7 hectares situé dans la *c^{ne}* des Étangs (Statist. Colchen, p. 34). — Il est actuellement desséché.

ETTING, vill. *c^{ne}* de Rohrbach, sur l'Eichel, près de son embouchure dans la Sarre. — *Aettingen*, 1571 (dén. Th. Alix). — *Huttingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Ettingen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 212). — *Etting*, 1771 (*ibid.* XII, 427).

Village du comté de Bitche et annexe de la paroisse d'Achen.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Etting, réuni à Achen par décret du 5 avril 1811, fut érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1833.

ETZELRACH (BEUSSEAU de L'). — Prend sa source à Coume, traverse la commune de Falck sur une longueur de 5 kilom. et se jette dans le Bisten.

ETZLING, vill. *c^{ne}* de Kerbach. — *Etzingen*, 1577 (pr-verb. de la reconn. de la terre de Forbach). — *Estlingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Etseling* (carte de Cass.).

Village du comté de Forbach et annexe de la paroisse de Kerbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Forbach depuis sa création, en 1790. — Commune en 1801, la municipalité de Behren-et-Etzling fut réunie à celle de Kerbach par décret du 31 juillet 1812.

EULENKOPF, m^{on} forestière, *c^{ne}* de Bærenthal.

ÉVANGE, h. *c^{ne}* de Breistroff-Grande, sur le ruisseau de Boller. — *Effingen*, 1450 (cart. abb. Vill. II, v^o 73). — *Efingen*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Evinges*, *Ewringen*, 1681 (dén. 22 mai). — *Eving*, 1756 (carte Vaug.). — En allemand : *Ewringen*.

Village de la seigneurie de Cattenom, siège d'une justice haute, moyenne et basse. — Faisait partie de la mairie de Hagen et de la paroisse d'Usselskirch.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Rodemack de 1790 à 1802; passa, à cette date, dans le canton de Cattenom. — Ancien chef-lieu communal; fut réuni à Breistroff-Grande par décret du 9 février 1810.

EVENDORFF, h. *c^{ne}* de Kirschnaumen. — *Everstorf*, 1542 (inv. des tit. de Lorr. VI, 181). — *Effendorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Evendorff*, *Eventroff*, 1736 (aborn^e du ban, arch. départ.).

Village de la prév. et du dom. de Sierck.

Annexe de la par. de Kirschnaumen, diocèse de Trèves (doyenné de Perl).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Il fait partie, depuis 1790, du canton de Sierck. — Ancien chef-lieu communal réuni à Kirschnaumen par décret du 14 août 1811.

ÉVRANGE, *c^{ne}* de Cattenom. — *Ebiringon in pago Ritzigowe*, 963 (abb. Saint-Max. Tr. ch. coint. Ida.). — *Everingen*, *xiii^e s^e* (*ibid.* décl. biens). — *Ebringen*, 1617 (terr. abb. de Bouz.). — *Everin*, *Evring*, 1737 (terr. de Hentgen). — *Evring*, village mi-partie Empire, 1756 (Stem. dép. Mos.). — *Ecrange*, 1756 (carte Vaug.). — *Evrengen*, *Ewringen*, 1757 (dénombr. 6 mars). — En allemand : *Everingen*.

Était siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1757, loc. cit.), dont faisaient partie Hagen et Eysing. — Était annexe de la paroisse de Frisange (dioc. de Trèves, doyenné de Remich).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Rodemack; passa, à cette dernière date, dans celui de Cattenom. — Ancien chef-lieu communal du département de la Moselle, il fut réuni, par décret du 12 avril 1811, à Frisange (Luxembourg, et alors commune du département des Forêts); réintégré dans la Moselle en vertu du traité de 1814. — A pour annexe la ferme de Hezelter.

EYSING, h. *c^{ne}* de Rodemack. — *Heinza villa*, 1067 (abb. Echt. ch. duc Gérard). — *Eisin*, 1757 (dénombr. 5 mars). — *Eising*, *xviii^e s^e* (pouillé de M.).

Fief mouvant du roi de France, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1757, loc. cit.) qui comprenait Hagen et Évrange. — Était annexe de la paroisse de Rodemack.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Rodemack et fut classé en 1802 dans celui de Cattenom. — La commune d'Eysing fut supprimée par décret du 9 septembre 1811 et réunie à celle de Rodemack.

EZLENNOUS, f. *c^{ne}* de Sturzbronn.

F

FABERMÜHL, mⁱⁿ, c^{no} de Rahling.

FABRIQUE D'ALLUMETTES, usine, c^{no} de Sarreguemines.

FABRIQUE DE BLEU DE PRUSSE, usine, c^{no} de Saint-Avoid. — Voy. WÜRTZMÜHL.

FABRIQUE DE COLLE-FORTE, usine, c^{no} de Vallières.

FABRIQUE DE SEL AMMONIAC, usine, c^{no} de Boulay. — En allemand : *Salmiak-Fabrik*.

FABRIQUE DE VAUX (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^{no} de Vaux et se jette dans la Moselle.

FAHL OU FALT (RUISSEAU DE). — Prend sa source au-dessus d'Hargarten, traverse le territ. de la c^{no} de Falck, se réunit au ruisseau de Dalem et se jette dans la Bisten.

FAILLY, c^{no} de Vigy. — *Fadilica*, 914 (abb. Gorz. ch. Wig.). — *Failey*, 1218 (coll. Saint-Sauv. s. l'an.). — *Faillei*, 1256 (*ibid.*). — *Faley*, 1277 (sémin. Saint-Simon s. l'an.). — *Failley*, 1320 (chap. cath. s. l'an.). — *Failley*, 1320 (chap. cath. s. l'an.). — *Fayey*, *Fayley*, xv^e s^e (chrou. Jac. Husson). — *Faeley*, 1501 (fonds de Malte, inv. liasse T.). — *Faily*, 1610 (Fab. terr. met.).

Ancienne cure de l'archiprêtre de Noisville et mère-église de Vany, Villers-l'Orme, Poix, Vrémy, Servigny et Augny-sous-Grimont. — Le patronage de cette cure appartenait à l'évêque de Metz, aux droits du chapitre de Hombourg, supprimé par décret du 5 décembre 1743.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy; passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui d'Autilly et en 1802 dans le canton actuel.

FAILLY (GRAND-). — Voy. GRAND-FAILLY.

FAILLY (LA MAISON DE). — Voy. PETIT-FAILLY.

FAILLY (PETIT-). — Voy. PETIT-FAILLY.

FARTINGA, anc. moulin. — Voy. FARTINGE.

FALCK, c^{no} de Bouzonville, sur le ruisseau de Fahl. — *Falt*, 1364 (abb. Bouz. s. l'an.). — *Fallen*, xvi^e siècle (abb. Lougev. s. l'an. 1501). — *Falk* ou *Falt*, 1544 (pouillé de M.). — *Falt*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Falsch* (carte Cass.). — *Falck* ou *Falch*, 1825 (tabl. Par.).

Il y avait sur ce ban des mines de plomb dont la principale était appelée *Grossol* (Dur. Lorr.); il y eut, en outre, des exploitations de cuivre carbonaté. — Formait, avec Guerting, une paroisse de l'archiprêtre de Saint-Avoid, qui dépendait de l'abb. de Bouzonville.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Faisait partie, en 1790, du canton de Bérus (distr. de Sarrelouis); passa sous l'organisation de l'an III dans celui de Bisten, en 1802 dans celui de Sarrelouis, et fut réuni au canton de Bouzonville par ordonnance royale du 20 février 1828. — Les forges de Falck, section de la c^{no} de Dalem, furent réunies à Falck par arrêté préfectoral du 19 juillet 1822. — A pour annexes la Forge, Weyermühl et le moulin de Helmühl.

FALKENSTEIN, château ruiné, c^{no} de Bœrenthal, sis au-dessus de Philipsbourg. — *Valkenstein*, 1317 (Kremer, Arden. Gesch. II, 412). — *Falquestenne*, 1489 (Jour. J. Aubr.). — *Falkeinstein*, 1566 (Hertzog, Edels. chron. III, 50).

Le château de Falkenstein, qui date du xi^e siècle, était le siège d'un comté et fief immédiat de l'Empire, enclavé dans le palatinat du Rhin. Il fut donné à Jean, duc de Lorraine, par l'empereur Frédéric, à titre de récompense pour ses services, et à la condition d'en laisser jouir les héritiers mâles du nom. Le comte Guillaume de Falkenstein en vendit la propriété en 1667 au duc Charles IV; celui-ci en investit le prince de Vaudemont, son fils, qui le transmit au duc Léopold et en reçut l'investiture de l'empereur Charles VI. Ce comté fut réservé avec toutes ses dépendances lors de la cession de la Lorraine à la France, en 1736, ainsi que par le traité définitif de 1738; il comprenait les villages de Philipsbourg et de Bœrenthal, qui furent avec lui réunis à la France en 1794.

L'ancienne seigneurie de Falkenstein fut classée, à cette époque, dans le canton de Bitche, auquel elle n'a cessé d'appartenir.

FALKENSTEIN (FORÊT DE). — Dépend de la forêt domaniale de Hanau et a une contenance de 2,021 hectares.

FALKENSTEIN-HERBACH (LE), ruiss. qui prend sa source près de Bitche, traverse les territ. d'Éguelshardt et de Bœrenthal, entre dans le dép^s du Bas-Rhin et se jette dans la Ziesel. — *Falkensteinerbach*, 1592 (Hertzog, Edels. chron. III, 8). — *Falkensteinwach*, 1756 (D. Cal. not. Lorr. v^o Falkenstein). — *Falkenstein-Herbach* (dict. Viv.). — *Falkensteiner-Bach* (carte de l'État-major).

FALT (RUISSEAU DE). — Voy. FAHL (RUISSEAU DE).

FAMECK, c^{no} de Thionville, au pied de la côte de Juste-

mont. — *Falmaeres*, 1157 (abb. Saint-Martin, ann. Prem. X, 2). — *Faunacres*, 1186 (*ibid.*). — *Famequon*, 1188 (*ibid.*). — *Famesch*, *Falmachra*, *Folmara*, *Phamech*, 1544 (pouillé de M.). — *Fomach*, 1594 (dom. Barr. t. I). — *Famach*, 1689 (*ibid.*). — *Famecq*, 1749 (Stem. dép. M.). — *Famech*, 1755 (plan. abb. de Just⁴). — *Falmacre*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Appartenait à l'abbaye Saint-Martin de Metz et faisait partie de la communauté de Morlange. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, qui avait pour annexes Budange-sous-Justemont (village évêché), Ranguévau et la chapelle Sainte-Anne. Cette cure dépendait du chapitre de l'église primatiale de Nancy, aux droits de l'abbaye Saint-Martin-lez-Metz.

Autrefois mi-partie Lorraine et Trois-Évêchés, baill. de Briey et de Thionville, cout. de Saint-Mihiel. — Appartint, en 1790, au canton de Florange et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Budange-sous-Justemont, Morlange, Édange, Rémelange (Basse et Haute) et la ferme de Brouck.

FARÉBERSWILLER, c^{oo} de Saint-Avold. — *Fareberswiler*, 1585 (arch. de Saint-Avold, ch. du duc Charles, 11 sept.). — *Vor-Ebersweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Farsbrechillers*, 1684 (terc. abb. de Saint-Avold). — *Vor-Ebersweiler*, 1688 (dén. c¹⁴ de Créh.). — *Farebersweiler*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — En allemand : *Pfarr-Ebersweiler*.

Village dépendant de la vouerie de Saint-Avold. — Siège d'un vicariat résident de la paroisse de Bining-lez-Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de l'évêché. — Fait partie depuis 1790 du canton de Saint-Avold. — A pour annexes les moulins dits Supérieur, du Milieu et Inférieur, ou Oberst, Mitterst et Unterst Mühl.

FARSCHWILLER, c^{oo} de Forbach. — *Farswillers*, 1214 (Berth. IV, pr. XLVI). — *Warswila*, 1332 (pouillé de M. Portef.). — *Farswiler*, *Farsweiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Farsweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Farschweiler*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Farschevillers* et *Farschweiler*, 1825 (tabl. Par.).

Village du comté de Puttelange; fief et justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1681, dénombr. 13 mai).

L'ancienne paroisse de Farschwiller existait en 1332; elle faisait partie de l'archiprêtre de Saint-Arnauld, comprenait Ellewiller, Cappel et Johanneswiller (détruit) et dépendait de l'abbaye de Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange en 1790 et passa en 1802 dans le canton actuel. — A le Moulin pour annexe.

FARSCHWILLER (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. des c^{oo}s de Faréberswiller et de Cocheren et se jette dans la Rosselle à Rossbruck.

FARTINGE, ancien moulin entre Fouligny et Raville, 1681 (dén. abb. de Long-Jez-Saint-Avold). — Voy. FAITINGA.

FAULBACH, h. c^{oo} de Rodemack. — *Folbach*, 1681 (dén. arch. départ. B. 75). — *Faulback*, 1756 (Stem. dép¹ M.).

Fief dépendant de la seigneurie de Rodemack (1681, dénombr. 21 mai). — Faulbach formait avec Simming une des mairies de cette seigneurie. — L'église de Faulbach était annexe de la cure de Rodemack.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fut classé en 1790 dans le canton de Rodemack et passa en 1802 dans celui de Cattenom. — Les municipalités de Faulbach et d'Eysing furent supprimées par décret du 9 septembre 1811 et réunies à celle de Rodemack.

FAULQUEMONT, ch.-l. de c^{oo}, arrond. de Metz, sur la Nied allemande. — *Castrum opud Falconis montem*, 1119 (chron. év. de M. d. h. L. p. 64). — *Falconis mons*, 1210 (chron. Met. app. pr. D. Cal. I, pr. LXXVIII). — *Falquemont*, 1319 (inv. des tit. de Lorr. X, 103). — *Comitatus de Falkenberg*, 1357 (Marg. Fruth. or. Pal. I, 31). — *Falkenburg*, 1359 (cart. Vill. t. II, v^o 65). — *Falkemont*, 1360 (cart. év. de M. t. I, v^o 67). — *Falkembourg*, 1396 (*ibid.* 83). — *Focamons*, 1398 (abb. Lougev. s. l'an.). — *Falkenberg*, 1425 (Bibl. imp. cart. 85, c¹⁴ de Créhange). — *Fauquemont*, 1477 (inv. des tit. de Lorr. VI, suppl. 57). — *Fauquemont*, 1492 (*ibid.* X, suppl. 152). — *Falquemont*, *Falkemont*, xv^e s^e (Jour. J. Auh.). — *Falconons*, *Falquemont*, 1544 (pouillé de M.). — *Falskembourg*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Parochia Falckomontensis*, 1649 (reg. bap. arch. par.). — *Falkenberg*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Falkoburgum* (D. Cal. Not. Lorr.). — En allemand : *Falkenberg*.

La seigneurie de Faulquemont, ancien fief de l'évêché de Metz, puis du duché de Lorraine, comprenait au xvi^e siècle la ville de Faulquemont, Vahl, Adelange, Einchwiler, Tritteling, Guenwiller et Morlange. Elle fut érigée en comté en faveur de Rupert, comte Palatin, en 1337. Engagée au duc de Lorraine par Jean de Fenestrangé au commencement du xv^e siècle, elle fut érigée en marquisat par le duc Charles IV, en faveur d'Élisée de Harancourt,

en 1629. Ce marquisat était composé de trois terres principales réunies : 1° Faulquemont, Redlach, Tritling, Vahl, Adelange, Chémery, Morlange, Merlebach, Marienthal et plusieurs censés; 2° Dalheim, Hargarten, Téterchen; 3° Volmerange. Il comprenait en outre les seigneuries de Guenwiller, Gollenholtz, Bonnehouse et Mislébourg.

Faulquemont portait *d'or à la croix de gueules, au franc quartier d'argent chargé d'un lion de sable armé et lampassé de gueules et couronné d'or*, qui sont les armes de Harancourt.

Faulquemont était, au xvii^e siècle, le siège d'une justice haute, moyenne et basse. En 1728, il y fut établi une prévôté bailliagère qui ressortissait à la cour souveraine de Nancy, et qui fut fondue en 1751 dans le bailliage de Boulay.

Siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Morhange dont la mère-église était primitivement à Saint-Vincent; chapelle et cimetière éloignés de près d'un kilomètre de la commune. — Cette paroisse avait pour annexes Bonnehouse, Chémery, Gollenholtz, la Tuilerie et Vahl, et était à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton du district de Morhange, et il conserva ce titre sous l'organisation de l'an III; ce canton comprenait les c^{tes} d'Adelange, Chémery, Crérange, Dorvillers, Elvange, Faulquemont, Flétrange, Guinglange, Pontpierre, Redlach, Tétling et Vahl. Faulquemont était alors siège du tribunal du district pour le district de Morhange. L'organisation de 1802, en lui laissant ces c^{tes}, y ajouta celles d'Adaincourt, Arraincourt, Arriance, Bambiderstroff, Fouligny, Halle-ring, Han-sur-Nied, Hémilly, HERNY, Holacourt, Laudrefang, Longeville - lez - Saint - Avoïd, Mainvillers, Many, Marange, Thicourt, Thonville, Tritteling, Vatimont, Vigneulle-Haute, Vigneulle-Basse, Vittoncourt et Woimelhaul. Depuis cette époque, les c^{tes} de Dorvillers, de Redlach et de Vigneulle-Basse ont été supprimées et réunies respectivement à Flérange, à Tritteling et à Vigneulle-Haute. La loi du 11 mai 1836 ajouta au canton de Faulquemont Métring, ancienne annexe de Folschwiller (c^{te} de Saint-Avoïd), qui fut réuni à Tétling. — La c^{te} de Faulquemont a pour annexes les fermes de Gollenholtz, Bonnehouse, Steinbesch et Herrenwald, le moulin de Blaumühl, la Tuilerie, Eichholtz (bois et maison) et la chapelle Saint-Vincent.

FAULQUENEL (BAN), anc. h. c^{te} de Vallières. — *Li Ban Jehan Faulquenel où il y ait X feux*, 1404 (liste des vill.).

Moselle.

Fief mouvant du roi de France (1681, dénombr. 24 avril). Son nom rappelle une des vieilles familles des paraiges messins.

FAULX (LA GRANDE-), f. c^{te} de Moncheux.

FAUX-EN-FORÊT, f. dans la forêt de Remilly, c^{te} de Vittoncourt. — *Falto*, 936 (cart. Gorz. ch. emp. Oth. 1). — *Fas*, 1121 (abb. Longev. confirm. de biens). — *Falt*, 1126 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Falt in foreste prope Rumeliacum*, 1126 (*ibid.* ch. Ét. de Bar). — *Fauz*, 1180 (abb. Longev. bulle d'Alex. III). — *Fault*, 1192 (abb. Saint-Arn. bulle de Cél. III). — *Fult*, 1210 (abb. Longev. confirm. des biens). — *Fault en Fouret*, xiv^e s^e (abb. Saint-Arn. s. l'an 1301). — *Faux*, 1320 (ch. chap. cath. s. l'an). — *Faulx en fourest*, 1421 (cart. év. de M. t. I, p. 175). — *Falt en fourest*, 1421 (*ibid.* t. IV, p. 129). — *Faulx en forest*, 1635 (Journ. de J. Bauch.).

Siège d'un prieuré de Bénédictins donné à Bertrand, abbé de Saint-Arnould, par l'évêque Étienne de Bar, en 1126; détruit par les Suédois au xvii^e siècle. C'est sur les ruines de ce prieuré que fut élevée la ferme actuelle. — Était annexe de la paroisse de Vittoncourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'évêché. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ancerville, en l'an III de celui de Rémilly et en 1802 du canton de Pange.

FELSENHOFF, f. c^{te} de Bining.

FELSENMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Rolrbach.

FENDERIE (LA), forge sur la Chiers, c^{te} de Charency.

FENSCH, rivière qui prend sa source à Fontoy, traverse les c^{tes} de Fontoy, Knutange, Nilvange, Hayange, Schrérange, Florange, Rurange, Thionville, sur une longueur de 12 kilomètres, et se jette dans la Moselle à Thionville. — *Fontes*, 959 (cart. Gorz. t. 108). — *Feuschen*, 1403 (cart. Vill. f^o 11). — *Fensth*, 1544 (pouillé de M.). — *Flensch*, 1606 (*ibid.*). — *Fenche*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Fentsch*.

Cette rivière, sur son court trajet, alimente les forges importantes de Hayange et fait tourner plusieurs moulins.

FÉRANGE, h. c^{te} d'Eberswiller. — *Feiringa*, 1403 (cart. Vill. t. II, f^o 41). — *Feiringen*, 1448 (*ibid.* f^o 3). — *Feiringen*, 1594 (dén. Th. Alix). — En allemand : *Feiringen*.

Siège d'un fief mouvant du roi de France (1681, dénombr. 20 août). — Il y avait en outre à Férange deux vœueries qui dépendaient de la seigneurie de Menskirchen. — Était annexe de la paroisse d'Eberswiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout.

de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Bonzonville. — Chef-lieu communal jusqu'au 26 avril 1811, où il fut réuni à Eberswiller avec Labrneh et Ising.

FERCAU-MOULIN, f. et mⁱⁿ, c^{ne} de Maizières-lez-Metz. — *Fercomolin*, 1636 (Journ. de J. Bauch.). — *Fercon-moulin*, 1638 (*ibid.*). — *Fereomoulin*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Frecaumoulin* (carte Cass.). — En patois : *Fercon molin*.

Faisait partie de la paroisse et de la communauté de Maizières; possédait une chapelle bénéficiaire qui dépendait du chapitre de la cathédrale. — Appartenait, en 1790, au canton de Maizières; passa sous l'organisation de l'an III dans celui de Lorry-lez-Metz, et en 1802 dans celui de Metz.

FERME DE RÉDANGE (LA), annexe de Rédange.

FERME DES TERRES (LA), dite DE MERCY, c^{ne} de Mont-Saint-Martin.

FERMONT, h. c^{ne} de Montigny-sur-Chiers, à droite de la Chiers. — *Fermonts*, 1749 (de Maill. Barr.). — En patois : *Fremont*.

Le ban de Fermont comprenait les censes de la Caure et des Convertis. — Fief, haute, moyenne et basse justice, mouvant avant 1751 de la prévôté d'Arrancy, baill. d'Étain, et formant enclave dans le marquisat de Cons. Le château qui en était le siège, et qui était très-ancien, a été détruit au xvii^e siècle. — Était paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles) et dépendait de l'abb. de Saint-Hubert.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Longuyon. — Chef-lieu communal jusqu'au 9 décembre 1811, où il fut réuni par décret à la c^{ne} de Montigny-sur-Chiers.

FERQUE (LA), m^{ne} isolée sise près de Saint-Privat, c^{ne} de Montigny-lez-Metz.

FETTENBERGOTT, croix sise c^{ne} de Valmont. — Nom sous lequel les habitants des c^{nes} voisines désignent la gare de Saint-Avold.

FÈVES, 1^{re} c^{ne} de Metz. — *Fabros*, 1138 (cart. Saint-Pierr^s, f^o 1). — *Favia*, 1232 (abb. Saint-Vincent, liasse Norroy-le-Veneur). — *Feivres*, *Fevres*, 1236 (*ibid.*). — *Feyvres*, 1237 (*ibid.*). — *Fèvre*, 1327 (inv. des tit. de Lorr. X, 51). — *Feberes*, 1361 (*ibid.* III, 226). — *Feyvre*, 1366 (cart. Saint-Pierr^s, 5). — *Febve*, 1486 (abb. Saint-Vincent, liasse Norroy-le-Veneur). — *Fève*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Febri ante Metens*, 1544 (pouillé de M.). — *Febve-sous-Norroy*, 1689 (Lorr. Dom. t. I). — *Febvé*, *Febveium*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Febvre*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Feue* (carte Cass.).

Siège d'un fief et d'un prieuré dépendant de l'abb. de Saint-Pierremont. — Ce village était une annexe de la paroisse de Norroy-le-Veneur jusqu'en 1753, où il fut érigé en cure de l'archiprêtre de Ronbas; son église, de style flamboyant, est une des plus jolies du pays.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizières, fut compris lors de l'organisation de l'an III dans celui de Lorry-lez-Metz et passa en 1802 dans le canton actuel.

FÉY, c^{ne} de Verny. — *Fagit*, 893 (cart. moy. Rhin, I, 143). — *Fao*, 936 (cart. Gorz. ch. emp. Othon I). — *Fays*, 1320 (chap. cath. s. l'an.). — *Fayt*, 1348 (*ibid.*). — *Feyt*, 1404 (liste des vill.). — *Faiyt*, 1437 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Fay*, 1489 (*ibid.*). — *Faiy*, xv^e s^e (chron. Jac. Hus.). — *Fait*, *Fay*, 1490 (Journ. J. Aub.). — *Fécy*, 1513 (mém. Ph. de Vign.). — *Facy*, 1603 (ch. cath. s. l'an.).

Fief mouvant du roi de France, appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dén. 2 janvier). — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse d'Augny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Corny, passa sous l'organisation de l'an III dans celui d'Augny et en 1802 dans le canton actuel. Cette commune a pour annexes les fermes de Sommy et de la Valaine et la tuilerie.

FILRACH (RUISSEAU DE) OU FILLENBACH. — Il coule sur le territ. des c^{nes} de Vigneulle Haute et Basse et se jette dans la Nied allemande.

FILLIÈRES, c^{ne} de Longwy, sur la Crusnes. — *Villa fidinis*, 634 (Test. dia. Gri.). — *Fidinis villa*, 636 (cart. moy. Rhin, I, 6). — *Felière dou Matois*, 1266 (abb. Saint-Pierr^s, ch. s. l'an.). — *Filliers*, 1538 (cart. abb. Vill. F. 1). — *Fillière au Mathois*, 1612 (arch. départ. acte de rép.). — *Fillières en Mathoi*, 1613 (*ibid.*). — *Fullière*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Filiaire*, 1682 (dén. du 8 octobre). — *Fillierie*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Fillières-sur-Crune*, 1779 (Dur. Lorr.).

Était siège d'une seigneurie, avec haute, basse et moyenne justice. — Paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles), dépendant de l'abb. de Saint-Airy de Verdun.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé dans le canton de Villers-la-Montagne en 1790 et dans celui de Longwy en 1802.

FILLIÈRES-LA-GRANGE, f. c^{ne} d'Avril. — *Filier-la-Grange*, 1748 (chan. rég. liasse Fillières). — *Filières-la-*

Ferme, 1749 (de Maill. Barr.). — *La Grange-Filière*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Cense appartenant à l'abbaye de Saint-Pierre-mont, et faisant partie de ses dépendances immédiates.

FILSTROFF, c^{on} de Bouzonville, sur la Nied. — *Fildorff*, *Filsdorff*, 1170 (ch. abb. de Bouz. s. l'an.). — *Vilsdorff*, 1179 (*ibid.*). — *Filtorff*, 1405 (abb. Saint-Arn. s. l'an.). — *Filendorff*, *Silendorff*, *Fulstroff*, 1544 (pouillé de M.). — *Fellstroff*, *Fellstorff*, 1594 (dén. Th. Alix.). — *Filtorf*, 1681 (dénombr. 20 mai). — *Felstrost*, 1779 (Dar. Lorr.). — En allemand : *Filsdorff*.

Paroisse de l'archiprêtré de Kédange, qui dépendait de l'abb. de Bouzonville et avait pour annexes Beckerholtz, le Foulant et Saint-Oswald.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création, en 1790. — Elle a pour annexes Beckerholtz, le château et le moulin de Saint-Oswald et la ferme de Bibischerbach.

FINCKMONT ou FINKENHOF, f. c^{on} de Rabling.

FINSELING, f. ruinée, c^{on} de Longeville-lez-Saint-Avold. — *Finsling*, cense, communauté de Longeville-des-Glandières, 1779 (Dur. Lorr.).

FIQUELMONT, anc. h. f. c^{on} de Thumeréville. — *Fiquelmont*, 1333 (inv. des tit. de Lorr. III, 229). — *Fiquaymont*, *Fiquamont*, 1438 (arch. H. de V. AA. quit.). — *Filquemont*, 1456 (inv. des tit. de Lorr. III, 250). — *Fiquelmont*, 1466 (abb. Saint-Pierre, terr. v^o, 141). — *Fiquémont*, 1594 (*ibid.* v^o 157). — *Ficquemont*, 1674 (Huss. l'Esc. cr. de Lorr.). — *Ficquelmont*, 1689 (dom. Barr. t. 1).

Siège d'une haute, moyenne et basse justice, mouvant de la châtellenie de Briey (1681, dénomb. 25 juin). — Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Thumeréville.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Thumeréville et passa sous l'organisation de l'an III dans celui de Conflans. — Ancienne maison de nom et d'armes dans le Barrois non mouvant, sous la châtellenie de Briey (Huss. l'Esc.).

Seigneurie de nom et d'armes, fief du comté de Bar, a donné son nom à une haute et puissante maison connue dès le XI^e siècle, qui portait pour armes *d'or à 3 pals alésés et fichés de gueules, surmontés d'un loup passant de sable*.

FISCHEREY (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^{on} de Guesseling et va ensuite se jeter dans la Nied.

FISCHERNOFF, f. c^{on} de Barenthal.

FIXEM, vill. c^{on} de Cattenom, sur le ruisseau de Rodemack. — *Fuchsem*, XVII^e siècle (Loth. sept.). — *Fucein*, 1606 (pouillé de M.). — *Fuxheim*, 1616 (cense de Rodemack, p. 8). — *Firheim*, 1685 (av. et dénomb. du 6 mars).

Siège d'une haute et moyenne justice, qui faisait partie de la seigneurie de Rodemack; il y avait de plus une cense-fief appartenant au comté de Créhange, qui relevait de la même seigneurie. — Était annexe de la paroisse de Berg.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fait partie du canton de Cattenom depuis sa création, en 1790.

FLABEUVILLE, vill. c^{on} de Colmey, sur la Chiers. — *Flabueville*, *Flabuevilla*, XV^e s^e (coll. Sainte-Agathe, obit. p. 20 et v^o 28). — *Flabeville*, 1485 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 146). — *Flanbeville*, 1514 (*ibid.* VII, 31). — *Flabéville*, XVII^e s^e (arch. de Vill. le Rond. gg 1, p. 19). — En patois : *Fiaubeville*.

Siège d'une seigneurie dont la moitié appartenait à l'abbaye de Saint-Hubert, mouvant de la prévôté de Longuyon. La voverie de Flabeville appartenait à la baronnie de Cons. — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Longuyon).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Charency et passa dans le canton actuel en 1802. Chef-lieu communal jusqu'au décret du 9 avril 1811, qui le réunit à Colmey.

FLACQ, f. détruite, près de Marly. — *Lou gaignage de Flacq ban du dict Marley*, 1468 (inv. des tit. de Lorr. X, 148).

FLANVILLE, b. c^{on} de Montoy. — *Flauville*, 1404 (acte d'Aman). — *Flainville*, XVII^e s^e (Loth. sept.). — En patois : *Fiauvelle*.

Siège d'un fief relevant du roi de France (1681, dénomb. 29 avril). — Était annexe de la paroisse de Saint-Agnan et avait une chapelle où l'on disait la messe aux Quatre-Temps de l'année.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Flanville fut érigé en chef-lieu de canton en 1790, mais passa sous l'organisation de l'an III dans celui d'Ars-Laquenexy, puis, en 1802, dans celui de Pange.

Le canton de Flanville comprenait les communes d'Ars-Laquenexy, Colligny, Colombey, Coucellès-sur-Nied, Flanville, Frontigny, Jury, Laquenexy, Maizery, Marsilly, Mercy-le-Haut, Mont, Montoy, Ogy, Pange, Pont-à-Chaussy, Puche, Retonféy, Saint-Aignan, Silly-sur-Nied et Villers-Laquenexy. — Flanville fut chef-lieu communal jusqu'au 21 août 1812, où il fut réuni à Montoy.

FLASGARTEN, mⁱⁿ sur la Nied française, reste d'un village ruiné, c^{ne} de Guenkirchen. — *Flaschcarten, Flascarte*, 1286 (cart. abb. Vill. F. 6). — *Flascarten*, 1286 (*ibid.* F. 1). — *Flacart*, 1347 (inv. des tit. de Lorr. III, 170). — *Flassgarten*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Flascartenne*, 1695 (terr. de Mégange).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Guenkirchen.

FLASTROFF, c^{ne} de Sierck. — *Fladesdorpt*, 1182 (abb. Mettl. dul. biens). — *Flaistorf, Flosdorf propè Bussendorf*, 1184 (cart. moy. Rhin, II, 99). — *Flachstorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Flestorff*, 1617 (terr. abb. de Bouz.). — *Flostroff*, 1625 (arch. hosp. de Sierck, E. I. v^o, p. 20). — *Flostroff*, 1689 (terr. du ban). — *Flasdorf*, 1708 (terr. de Bising). — En allemand : *Flosdorf*.

Fief, justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1681, dénombr. 27 juin). — Il y avait en outre à Flastroff un gagnage lieff qui faisait partie de la seigneurie de Zeurange (1682, dénombr. du 31 août). — Était annexe de la par. de Neunkirchen (diocèse de Trèves). — Siège d'un pèlerinage fréquenté en l'honneur de saint Éloi.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville (auparavant prév. de Sierck), cont. de Lorraine. — Fut classé en 1790 dans le canton de Bouzonville (distr. de Sarrelouis), passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Gros-Hemestroff, en 1802 dans celui de Launstroff, qui prit le nom de canton de Sierck en 1806, mais dont les limites n'étaient pas celles du canton de Sierck actuel, où resta Flastroff lors des modifications dues aux traités de 1814 et 1815. — Fut réuni à Waldweistroff par décret du 20 août 1812, et érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 14 avril 1847. — A pour annexe Zeurange.

FLASTROFF (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Halstroff, Bizing, Flastroff et Colmen et va se jeter dans la Remel.

FLATTEN, anc. mⁱⁿ sur la Bibiche, près de Metzervisse. — *Molendinum Flatten inter Wies et Daltorf*, 1394 (cart. Vill. H, f^o 110).

FLATTEN, h. c^{ne} de Launstroff. — *Flatem*, 1681 (dénombr. arch. départ.). — *Platen*, 1681 (dénombr. du 21 mai).

Seigneurie qui dépendit d'abord du domaine de Sierck, puis du marquisat de Rodemack. — Était une annexe de la paroisse de Launstroff (diocèse de Trèves).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Sierck, passa sous l'organisation de l'an III dans

celui de Launstroff, qui devint le canton de Sierck en 1806, et y resta jusqu'en 1815, où il fut attribué à la Prusse. Il fut restitué à la France d'après la déclaration du 11 juin 1827, et rendu à la commune de Launstroff, dont il avait toujours été une annexe.

FLAVIGNY, h. c^{ne} de Rezonville. — *Flevigneiacum*, 691 (abb. Saint-Arn. ch. Pép. d'Hiér.). — *Flavinicum*, 952 (*ibid.* ch. emp. Othon I^{er}). — *Sylvula de Flaviniaco*, 1075 (pr. Saint-Thiéob. D. Cal. III, pr. xv). — *Flavegnei*, 1256 (ch. abb. Saint-Arn.). — *Flaveniacum*, 1356 (*ibid.* liasse A. C. 10). — *Flavenei, Flavegnei*, xv^e siècle (*ibid.*). — *Flavingney, Flawingney*, 1429 (arch. II. de V. AA, II). — *Flavignei*, 1435 (chap. cath.). — *Flavigney*, 1472 (abb. Saint-Vinc. recettes). — *Flavigney*, 1484 (Journ. J. Aubr.). — En patois : *Flairni*.

Était annexe de la paroisse et de la communauté de Rezonville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut classé en 1790 dans le canton de Mars-la-Tour et passa en 1802 dans celui de Gorze.

FLÉTRANGE, c^{ne} de Faulquemont. — *Flectrange*, 1420 (cart. év. de M. t. I v^o, p. 172). — *Fletring, Flecteringa, Fletteringa*, 1544 (pouillé de M.). — *Fledderingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Fledderingen*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Flitrange*, 1688 (dénombr. Créh. arch. Helpf.). — *Fetrange*, 1762 (carte de Lafosse). — *Flesteringen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Flitringen*.

Il y avait une seigneurie foncière qui relevait du château d'Helfedange, ancien fief du comté de Créhange.

Était siège d'une cure dépendant de l'archiprêtre de Varize, qui avait pour annexe Elvange, alternativement avec Créhange. Elle était à la collation des ducs de Lorraine d'abord, puis du roi de France, en leur qualité de seigneurs du lieu, aux droits des anciens seigneurs, les comtes de Bérés.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Faulquemont. — A pour annexes Dorvillers et les ferme et chapelle de Saint-Léonard.

FLEUR-MOULIN, mⁱⁿ sur le ru de Mad, c^{ne} de Waville.

Faisait partie de la paroisse de Mars-la-Tour.

FLEURY, c^{ne} de Verny, à droite de la Seille. — *Floriacum situm in pago Vabrensi in comitatu Scarponeusi*, 706 (ch. abb. de Saint-Arn. s. Fan.). — *Floreiacum*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. de Louis le Germ.). — *Florei*, 962 (*ibid.* ch. conf.). — *Fluri*, 1144 (abb. Saint-Clém. s. Fan.). — *Fleury*, 1329 (rec. la Hière, f^o 74). — *Flurei, Flerei*, 1395 (chap.

cath. s. l'an.). — *Flerey*, 1404 (list. des vill.). — *Flori*, 1476 (chap. cath. s. l'an.). — *Fléry*, xvi^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Fleurey*, 1514 (mém. Ph. de Vign.). — *Flaïrey*, *Flori*, 1521 (chan. rég. liasse Fleury). — *Fleuri*, 1544 (pouillé de M.). — En patois : *Fieuri*.

Siège d'un fief de l'abb. Sainte-Glossinde de Metz et d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dén. abb. Sainte-Glossinde). — Cure de l'archiprêtre de Noisseville, qui dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Goin et fut classé en 1802 dans celui de Verny.

FLEURY, f. c^o de Jonaville. — *Fleury-la-Cense*, 1749 (de Maill. Barr.).

Était siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, appartenant à l'abb. de Saint-Pierre-mont. — Faisait partie de la paroisse de Jouaville et de la communauté de Giraumont.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fut rattaché à Jouaville lors de l'organisation communale de 1790 et passa successivement avec cette commune dans les cantons de Jonaville, de Valleroy et de Briey.

FLÉVILLE, c^o de Conflans. — *Fléville*, 1270 (chan. rég. liasse Fléville). — *Flueville*, 1391 (arch. H. de V. AA, 43). — *Fleyville*, xv^e s^e (terr. de Saint-Pierre, 107). — *Fleville*, 1420 (cart. év. de M. t. III, p. 36). — *La fourteresse de Fleville*, 1464 (inv. des tit. de Lorr. III, 254). — *Flaville*, xvii^e s^e (carte de Tass.). — *Flevil*, 1674 (Huss. l'Esc. cr. de L.). — *Fleville en Woivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Fieuvelle*.

Les habitants furent mis sous la loi de Beaumont en 1469. — Fief lorrain sous la châtellenie de Briey. — Siège d'une haute, moyenne et basse justice, dont dépendait Lixières (dénombr. de 1464, loc. cit.). — Était annexe de la paroisse et de la communauté de Lixières, diocèse de Verdun, mais avait une église dont les dîmes appartenaient pour les deux tiers aux religieuses de Saint-Maur de Verdun.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé en 1790 dans le canton de Norroy-le-Sec et en 1802 dans celui de Conflans. — A pour annexes Lixières et Hagny.

Fléville, seigneurie de nom et d'armes de l'ancien comté de Bar, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait *vairé d'or et d'azur* (arm. man.); *vairé d'argent et d'azur*, selon Husson l'Escossois.

FLÉVILLE (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ.

des c^os de Fléville et de Lubey et va ensuite se jeter dans l'Orne.

FLÉVY, c^o de Vigy. — *Flaïvey*, 1404 (liste des vill.). — *Flévey*, 1495 (Journ. J. Aubr.). — *Flavey*, 1505 (cart. abb. Vill. A. 5). — *Fleuvy*, 1637 (Journ. J. Bauch.). — *Fleivy*, 1682 (dénombr. du 16 avril).

Flévy, autrefois siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, était une annexe de la paroisse d'Ay.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut classé, en 1790, dans le canton d'Argancy, dans celui d'Antilly sous l'organisation de l'an III et dans le canton de Vigy en 1802. — A Chelaincourt pour annexe.

FLOCOURT, c^o de Pange, à droite de la Nied française. — *Flocort*, *Floncourt*, 1300 (ch. cath. s. l'an.). — *Ecclesia Sancti Apri de Flocour*, 1544 (pouillé de M.). — *Floncourt*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Flaucourt*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Floco*.

Fief mouvant du roi de France, appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 2 janvier). — Était annexe de la paroisse de Saint-Epvre, mais le curé y résidait.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Classé, en 1790, dans le canton d'Ancerville, Flocourt passa ensuite dans celui de Rémilly sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802.

FLORANGE, c^o de Thionville, près de la Fensch. — *Floringas curia regia*, 893 (chron. du roi Arnould). — *Florengis*, 1147 (cart. abb. Vill. E. 1). — *Florengens*, 1206 (chap. cath. s. l'an.). — *Florchenges*, 1236 (cart. abb. Saint-Vinc. III, 18). — *Florungis*, 1282 (conf. pr. Lux. Berth. V, pr. LXX). — *Florchange*, 1320 (chap. cath. s. l'an.). — *Florchingen*, 1384 (conf. de Thionv. par Wenc.). — *Florehanges*, 1393 (rec. la Hière, p. 1227). — *Florchange*, 1513 (mém. Phil. de Vign.). — *Forhengia*, *Florchengia*, *Florbangia*, 1544 (pouillé de M.). — *Floringia*, 1544 (*ibid.* Portef.). — *Florenges*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Fleuranges*, xvii^e s^e (Sierck, dom.). — *Florenges*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Harling vulgo Fleurange*, 1606 (pouillé de M.). — *Fleurange ou Sainte-Agathe*, xviii^e s^e (*ibid.*). — En allemand : *Florchingen*.

La seigneurie de Florange, ancienne résidence royale, fief du comté de Luxembourg, écbut au XII^e siècle à Robert de Lorraine, fils du duc Simon I^{er} et neveu de l'empereur Lothaire III. L'illustre maison qui porta ce nom avait pour armes *d'or à la bande de gueules chargée de trois fleurs de lys*

d'argent; elle prit, en 1303, de gueules au lion d'or à la bordure dentelée d'argent (arm. man.).

Cette terre était, au moyen âge, le chef-lieu d'une prévôté régie par la loi de Beaumont. Ayant été confisquée sur Robert de la Marck en 1523, elle fut réunie à la prévôté de Thionville, puis reentra à la suite de cette dernière, par droit d'aubaine, dans le domaine du roi.

Seigneurie, haute, basse et moyenne justice, de laquelle dépendaient les villages de Daspich, Ébange, Schréminge, Susange, et six maisons d'Erzange (1681, dénombr. du 31 décembre). — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Thionville, qui avait pour annexes Bettange, Daspich, Ébange, Magdebourg et Schréminge.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton, conserva ce titre sous l'organisation de l'an III et passa en 1802 dans celui de Thionville.

Le canton de Florange comprenait : Boussange, Budange-sous-Justemont, Ébange-et-Daspich, Fameek-et-Édange, Gandrange-et-Annéville, Marspich, Mondelainge, Richeumont, Beuvange, Schréminge-et-Suzange, Terville et Uckange. — A pour annexes de mairie le château de Bettange, Daspich, Ébange, Magdebourg et Maison-Neuve.

FLOSELINGEMÜHL, m^{ie} sur le ruiss. de Weirbach, c^{ne} de Berweiler.

FOGELSMÉHL, m^{ie} sur le Schwoll, c^{ne} d'Epping.

FOLCKLING, c^{ne} de Forbach. — *Folchelinga*, 1266 (Kremer, Arden. Gesch. II, 341). — *Fourkelinges*, 1280 (sém. Saint-Simon s. l'an.). — *Foleklingenn*, 1365 (Kremer, Arden. Gesch. II, 509). — *Folkelingen*, 1395 (cart. év. de M. t. I, p. 1). — *Fulkelingen*, 1454 (inv. des tit. de Lorr. VI, 68). — *Foleklingen* (*la court de*), 1460 (Meurisse, Hist. des év. de M. 591). — *Folkelinga*, *Folchelinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Gaw-Folkelinghen*, 1566 (abb. Longev. s. l'an.). — *Folklinguen*, 1683 (dénombr. du 1^{er} mai). — *Foleklein* (carte Cass.). — En allemand : *Folklingen*.

Village de la vouerie de Saint-Avold; dépendait autrefois de la mairie de Cocheren. — R ressortissait au baill. de Sarreguemines. Était siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. Fief mouvant de l'évêché de Metz et dont l'hôpital était une dépendance (1683, dénombr. du 1^{er} mai).

Cure de l'archiprêtré de Saint-Arnuald, qui dépendait du monastère des religieuses bénédictines de Saint-Avold et comprenait Emerswiller (Prusse), Gaubiving, Guensbach, Morsbach, Reimsing et Rosbrück.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de l'évêché. — Fait partie du canton de Forbach depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Gaubiving, Reinsing, Delling, le moulin, la tuilerie et les ruines d'une chapelle.

FOLCKLING (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la fontaine du Ban de Folckling, traverse cette c^{ne} et celle de Morsbach sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Rosselle.

FOLIE (LA), m^{ne} de vigneron, paroisse d'Ancy-sur-Moselle. — xvii^e s^e (pouillé de Metz).

FOLIE (LA), m^{ne} isolée, c^{ne} de Briey.

FOLIE (LA), f. c^{ne} de Châtel-Saint-Germain. — Dépendait de la paroisse dudit lieu.

FOLIE (LA), m^{ne} isolée, c^{ne} de Devant-les-Ponts. — *La Folie-les-Metz*, maison de plaisir, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Était annexe de la paroisse Saint-Simon de Metz.

FOLIE (LA), f. c^{ne} de Gorze.

FOLIE (LA), f. c^{ne} de Marange-Zondrange.

FOLIE (LA), m^{ne} isolée aux portes de Metz, détruite en 1552. — *La Follie emprès de la faulce porte en Mainzelle*, xv^e s^e (chron. de Prail.).

FOLIE (LA), f. c^{ne} de Mont-Saint-Martin. — *La Folie*, lieu champêtre, au-dessous du mont Saint-Martin, 1718 (av. et dénombr. du 21 juin).

Était un fief mouvant de la prévôté de Longwy.

FOLIE (LA), m^{ie} sur la Crusne, c^{ne} de Pierrepont. — Cense fief dépendant de la communauté de Pierrepont (1779, Dur. Lorr.).

FOLIE (MAISON DE LA), m^{ne} isolée, c^{ne} de Moncheux.

FOLPERSWILLER, c^{ne} de Sarreguemines, à gauche de la Bliese. — *Volpretaswilre*, 1179 (ch. abb. Wadgasse, hist. Trevirens. diplom. I, 606). — *Woperswilre*, 1179 (cart. moy. Rhin. II, 19). — *Woperswilre*, 1197 (*ibid.* 209). — *Willer*, 1393 (arch. de Sarreg. don. à la chapelle de Sainte-Catherine). — *Folperswilr*, 1431 (cart. év. de M. t. III, p. 211). — *Walperswiller*, 1460 (*ibid.* IV, 32). — *Folpersweiler*, *Wolpersweiler*, 1749 (tab. de la Lorr.). — *Folsperchwiler*, 1751 (ord. de Lorr.). — *Wolsperviller*, *Folsperviller*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Folperschweiler*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Weiler* (carte Cass.). — *Folpersweiler*, an x (arr. des consuls du 29 vendém.). — *Folperschevillers*, an xi (comte Colchen, stat. Mos.). — *Folberswiller* (carte de l'État-major). — *Folscheperswillers* (dict. Viv.). — En allemand : *Folperschweiler*.

Village de la châtellenie et du bailliage de Sarreguemines. — Annexe de la paroisse de Harschkirchen (Bas-Rhin).

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout.

de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis sa création, en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'au 16 avril 1811, où il fut réuni à la c^{ne} de Frauenberg. — Érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 12 janvier 1833. — A deux moulins pour annexes.

FOLSCHWILLER, c^{ne} de Saint-Avold, à droite de la Nied allemande. — *Wolswibre*, 1275 (ch. abb. Saint-Avold, Kremer, Arden. Gesch. II, 357). — *Wolchviller*, *Wolchwibre*, 1356 (pouillé de M. Portef.). — *Fogelswibre*, *Wolswibre*, 1400 (*ibid.*). — *Folszwiller*, 1485 (cart. év. de M. t. VIII, p. 29). — *Volsviller*, 1485 (*ibid.* t. VII, p. 13). — *Volschwiler*, 1486 (*ibid.* t. VIII, p. 29). — *Follsschweiller*, 1494 (dén. Th. Alix). — *Foleshwuiller*, 1591 (inv. des tit. de Lorr. VII, 168). — *Woltzeiller*, xvii^e s^e (episc. met. temp.). — *Folschweiller*, 1606 (pouillé de M.). — *Folweiler*, 1749 (tab. de la Lorr.). — *Folchweiler*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Folschweiler*, an x (arr. des consuls du 29 vendém.). — *Folschweillers* (dict. Viv.).

Village de la vauerie de l'abb. de Saint-Avold.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant de la châtellenie de Boulay. De ce fief dépendaient Alling et Mettring (1681, dénombr. 8 août).

Folschwiller, village mi-partie Lorraine et Empire, dépendait, pour la partie allemande, du comté de Créhange et faisait communauté avec Métring; une maison dépendait de l'évêché. Réuni à la France en 1793, il fut incorporé au canton de Saint-Avold, où il est resté depuis lors. Folschwiller avait pour annexe Métring, qui en a été détaché par la loi du 11 mai 1836 et réuni à la commune de Tétting (arrond. de Metz). — Était annexe de la paroisse de Tétting.

Autrefois Lorraine, évêché et comté de Créhange, bailli. de Boulay et de Vic, chambre impér., cout. de Lorraine, de l'évêché et droit romain. — A pour annexes les fermes d'Aliug, Berfang, Furst, et du Nouveau-Berfang, et les m^{ns} de Hetschmühl et de Brückenmühl.

FOLSCHWILLER (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Folschwiller, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans la Nied.

FOND (RUISSEAU DU). — Prend sa source à Algrange, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 1 kilom. 300 mètres et se jette dans la Fensch.

FONDERIE (LA NOUVELLE-), h. c^{ne} de Mouterhausen. — *Fourneau neuf* (carte de l'État-major).

FONDERIE DE SUZANGE (LA), usine, c^{ne} de Schrémenge.

FONDS (RUISSEAU DES). — Il prend sa source à Mon-

cheux, traverse les c^{nes} de Foville (Moselle) et de Thézey (Meurthe), sur une longueur de 2 kilomètres, et se jette dans la Seille.

FONDS-DES-VAUX (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} d'Allondrelle et afflue au Dordon.

FONTAINE (RUISSEAU DE LA). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Maizeroy et va ensuite se jeter dans la Nied française.

FONTAINE-ADAM (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source sur le ban de Baronville, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le ruisseau de l'Abreuvoir.

FONTAINE COMMUNALE (RUISSEAU DE LA). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Boismont et va se jeter dans la Crusne.

FONTAINE DE CHARLEMAGNE. — Cette fontaine, surmontée d'une croix monumentale, se trouve dans la forêt de Villers-Bettnach.

FONTAINE DE L'ÉTANG (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source sur le ban d'Ugny et se jette dans la Chiers près de Montigny-sur-Chiers.

FONTAINE DES ALLEMANDS, sur le territ. de la c^{ne} de Gorze.

FONTAINE D'ESCHERANGE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Escherange et afflue au ruisseau de Muhlenbach.

FONTAINE-SAINT-MARTIN, f. c^{ne} de Longuyon. — Cense-fief, siège d'une haute justice, appartenant à la paroisse de Sorbey (dioc. de Trèves) et à la communauté de Longuyon.

FONTAINE-WAGOT (RUISSEAU DE LA) OUI DE LA MANCE. — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Tuquegnieux. Ce ruisseau est un des éléments qui forment le ruisseau de Mance.

FONTENOTTE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source à Woippy, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Moselle.

FONTOY, c^{ne} d'Audun-le-Roman, à la source de la Fensch. — *Ad Fontes*, 959 (cart. Gorz. t. CVIII, p. 156). — *Fontoys*, 1178 (cart. abb. Vill. B. 34). — *Fontos*, 1264 (*ibid.* B. 26). — *Fontois*, 1280 (abb. Saint-Vincent, liasse Lutlange). — *Fontayes*, 1297 (cart. abb. Vill. T. 4). — *Fontoiz*, 1307 (*ibid.* B. 22). — *Fonthois*, 1357 (*ibid.* K. 1). — *Fonts*, 1358 (*ibid.* M. 49). — *Fenschen*, 1403 (*ibid.* f^o 11). — *Fensch*, 1433 (*ibid.* II, f^o 4). — *Wenschem*, *Venschem*, *Fensth*, 1544 (pouillé de M.). — *Flensch sive Fontoy*, 1606 (pouillé de M.). — *Fench*, 1762 (carte Lafosse). — En patois : *Fonteu*. — En allemand : *Fensch*.

La baronnie de Fontoy et Ronchonvillers mouvant du roi de France à cause de sa châtellenie de

Briey et était siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 15 août).

Fontoy, seigneurie de nom et d'armes, a donné son nom à une famille d'ancienne chevalerie qui paraît être issue de celle de Sierck, et qui en portait les armes primitives, avec changement de couleurs et brisure d'un lambel, c'est-à-dire : *d'or à l'aigle de gueules brisé d'un lambel à 4 pendans d'azur* (arm. man.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Thionville, qui avait pour annexes : la chapelle castrale de Saint-Nicolas, Algrange, Gustal, les censes de Cama et de Batzendal, ainsi que la chapelle Sainte-Geneviève. Cette cure dépendait de l'abbaye de Justemont.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Faisait partie, en 1790, du canton d'Aumetz; passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes les moulins de Gustal, Haut-Pont et Sainte-Marie.

Il y avait à Fontoy un ancien château dont il ne reste que quelques ruines. — On y exploitait autrefois des hauts fourneaux, depuis longtemps abandonnés. — Au-dessous de l'éminence sur laquelle s'élevait le château, sortent des sources abondantes qui forment la rivière de Fensch.

FORBACH, ch.-l. de c^{oo}, arrond. de Sarreguemines. — *Furpac*, x^e s^e (abb. Mettl. décl. biens). — *Forbacum*, 1015 (hist. episc. Virdunens. monachi S. Vitonis). — *Forsbas*, 1147 (cart. abb. Vill. E. 1). — *Forperch*, 1277 (sém. Saint-Simon s. l'an.). — *Furpage*, 1278 (Kremer, Arden. Gesch. II, 366). — *Forbach prope Lûmpach*, 1288 (sém. Saint-Simon s. l'an.). — *Fourpach*, *Forpach*, *Forpac*, *Fourpac*, 1291 (D. Cal. II pr. s. l'an.). — *Furpack*, 1297 (Kremer, II, 153). — *Forbacleum*, 1338 (sém. Saint-Simon s. l'an.). — *Fourpac*, 1348 (chron. doy. de Saint-Thié.). — *Forpach*, 1350 (Kremer, II, 476). — *Furpach*, *Furbach*, 1399 (*ibid.* 67). — *Fortspach*, 1429 (arch. H. de V. AA, II). — *Fortbach*, *Fyrtbach*, *Fourbach*, 1645 (Mériam, Topogr. palat. Rhén.).

Chef-lieu d'une seigneurie de nom et d'armes, vassale de la Lorraine dès la fin du xiii^e siècle. Elle appartenait ensuite aux maisons de Sierck, de Daun-Falkenstein, de Hohenfels, de Linange et d'Eberstein, et dépendait, au xvii^e siècle, de la baronnie de la Leyen.

La seigneurie de Forbach comprenait les villages d'Alsting, Behren, Bousbach, Cadenborn, Etzling, Gaubiving, Kerbach, OÉting, Petite-Rosselle, Schœneck, Spicheren, Styring, Tenteling, la Verrerie-Sophie, Vieille-Verrerie, Zinzing, plus les villages

détruits de Beddingen, Bieslingen, Dittelingen, Girlingen, Hallingen et Ruchlingen.

Cette terre fut érigée en comté par Léopold, duc de Lorraine, le 13 août 1717, en faveur de M. Henning, baron de Strahlenheim, et l'érection fut confirmée le 15 septembre 1757 par le roi Stanislas, duc de Lorraine, en faveur de Marie-Anne Camasse, comtesse de Forbach, épouse morganatique de Christian IV, duc de Deux-Ponts. Il y avait un château féodal qui fut démolí au xvii^e siècle et une maison franche qui subit le même sort (dénomb. de 1683).

Forbach conserva jusqu'en 1789 un bailliage seigneurial qui ressortissait, pour les appels, au bailliage de Sarreguemines.

Forbach ne devint chef-lieu de paroisse qu'en 1770; auparavant, la mère-église était à Kerbach. Cette paroisse embrassait Behren, Etzling, Forbach, Kerbach, OÉting, Petite-Rosselle, Schœneck et Spicheren.

Les armes de Forbach sont *d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules*, qui est Forbach ancien; Bugnon les donne (1723) *d'argent à une quarte feuille de gueules mise en cœur*.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — En 1790, il devint le chef-lieu d'un des cantons du district de Sarreguemines et conserva ce titre sous les organisations successives. Ce canton se composait des c^{ees} d'Alsting-et-Zinzing, Behren, Bousbach, Cadenborn, Cocheren, Etzling, Folckling, Forbach, Gaubiving, Kerbach, Merlebach, Morspach, OÉting, Petite-Rosselle-et-Vieille-Verrerie, Rosstrück, Schœneck, Spicheren, Théding, la Verrerie-Sophie. L'organisation de 1802 y ajouta les c^{ees} de Diebling, Ebring, Farschwiller, Metzling, Noussewiler-lez-Puttelange et Tenteling, et la loi du 3 juin 1857, Styring-Wendel; mais depuis 1802 ce canton a perdu les c^{ees} de Behren, Cadenborn, Ebring, Etzling, Gaubiving, Schœneck et la Verrerie-Sophie, par suite de leur réunion, comme annexes, à d'autres communes.

La commune de Forbach a pour annexes la Verrerie-Sophie et Schœneck, la tuilerie de Schœneck, le moulin Haut et Dickmühl.

FORÊT (LA), f. c^{ee} de Brainville.

FORÊT (LA), f. c^{ee} de Rédange.

FORÊT (LA HOULLÈRE DE LA), c^{ee} de l'Hôpital.

FORÊT-FAIX (LA), f. c^{ee} de Zoufftgen.

FORGE (LA), usine, c^{ee} de Falck.

FORGE (LA), usine, c^{ee} de Herserange.

FORGE (LA), f. c^{ee} de Villers-Bettlach.

FORGE (LA FORÊT DE LA). — Forêt domaniale qui a

311 hectares de superficie et est située sur le territ. de la c^{ne} de Villers-Bettlach.

FORGE (LA NOUVELLE-), usine et h. c^{ne} de Montherhansen.

FORGE (LA PETITE-), usine et h. c^{ne} de Montherhansen. — *Petit-Marteau* (carte de l'État-major).

FORGES (LES), h. c^{ne} de Cons-Lagrandville.

FORGES (LES), usine et h. c^{ne} de Hombourg-Haut. — Établie par Charles Wendel, seigneur de Hayange, en vertu d'un arrêt du conseil du roi Stanislas, duc de Lorraine, du 31 mai 1758 (Dur. Lorr. II, 276).

FORGES (LES) OU PLATINERIE DE SAINT-LOUIS, usines et h. c^{ne} de l'Hôpital.

FORGES D'ARS-SUR-MOSELLE (LES), usines. — *Saint-Paul* et *Saint-Benoît*, usines, 1866 (carte métall. Mos.).

FORGES DE SAINTE-FONTAINE (LES), usine, c^{ne} de Freyming.

FORGES DE STYRING-WENDEL (LES), usines, c^{ne} de Styring-Wendel.

FORGEVILLE, anc. vill. auj. f. c^{ne} de Grindorff. — Était encore, en 1779, un village qui faisait partie de la communauté de Halstroff; il avait un ancien château (Dur. Lorr.).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fut réuni avec Halstroff à Grindorff par décret du 20 septembre 1811.

FORMESFLOSS (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine d'Edingen, traverse la c^{ne} de Volmerange sur une longueur de 750 mètres et se jette dans le Grandebach, affluent de l'Alzette.

FORTGRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les prés de Hilsprich, traverse la c^{ne} de ce nom sur une longueur de 2 kilomètres et va se jeter dans le ruisseau de Bourbach.

FORT-MAHON (LE), lieu-dit, sur l'emplacement d'un anc. château, c^{ne} de Jarny.

FOSSIEUX, f. c^{ne} de Longuyon. — *Foucieulx*, xv^e siècle (chron. Jac. Husson). — *Foussieulx*, 1404 (P. Fer. obs. séc. II, 311 v^o). — *Foussieux*, *Fossieux*, 1606 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 153).

Faisait partie de la communauté de Longuyon (Dur. Lorr.).

FOULAN (LE), usine, c^{ne} de Boulay.

FOULANT (LE), m^{on} isolée, annexe de la paroisse de Filstroff. — xviii^e s^e (pouillé de M.).

FOULIGNY, c^{on} de Faulquemont, à gauche de la Nied allemande. — *Fullinga*, 1181 (abb. Longev. bulle d'Alex. III). — *Fuligny*, 1245 (inv. des abb. f^o 10). — *Follingia*, 1299 (abb. Longev. s. l'an.). — *Fullingan*, 1302 (*ibid.*). — *Fullenges*, 1420 (cart. év. de M. t. I, p. 172). — *Fullenga*, *Fullingen*, 1544 (pouillé de M.). — *Filling*, 1594 (dén. Th. Alix).

Moselle.

— *Foligny*, 1662 (abb. Longev. s. l'an.). — *Ullinge*, *Ullenge*, 1681 (*ibid.* dénomb.). — *Filling*, *Folligni*, 1688 (dén. Créb. arch. Help.). — *Foligny* (carte Cass.). — En patois : *Folui*. — En allemand : *Fillingen*.

Faisait partie du comté de Créhange comme dépendance de la seigneurie d'Hellédange. — Était annexe de la paroisse de Marange-Zondrange.

Autrefois Lorraine, bailliage de Boulay, cout. de Lorraine. — Chevalin et Iverling, sections de Fouligny, appartenait aux Trois-Évêchés, au baill. de Metz, et suivait la cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizeroy, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Chevalin et le moulin d'Iverling.

FOULOX (LE), anc. papeterie, c^{ne} d'Ars-sur-Moselle.

FOUR-À-CHAUX (LE), m^{on}, c^{ne} de Puttelange-lez-Sarralbe.

FOURCHEUX, anc. château et ferme, c^{ne} de Bazoucourt. — *Forcheur*, xvii^e s^e (carte de Tass.). — *Forcheu*, *ibid.* (carte Beaul.). — *Ferchu*, 1756 (carte Vaug.). — *Forchu*, 1762 (carte Lafosse). — En patois : *Forchu*.

Château, siège d'une baronnie; fief de l'évêché de Metz. — Appartenait à la paroisse de Berlize.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

FOURNEAU-HENRY (LE), usine, c^{ne} de Cons-Lagrandville.

FOURS-À-CHAUX (LES), écart, c^{ne} de Metzerville.

FOURS-À-COKE (LES), usines et h. c^{ne} de Forbach.

FOUSBACH, ban isolé. — Voy. FUSBACH.

FOVILLE, c^{on} de Verny, au pied de la côte de Delme. — *Fovilla*, 1137 (chap. cath. s. l'an.). — *Foville*, 1404 (liste des vill.). — *Folville*, 1486 (Journ. J. Aubr.). — En patois : *Fovelle*.

Foville, fief mouvant du roi de France, appartenait au chapitre de la cathédrale de Metz et était le siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 2 janvier). — Était une des cures de l'archiprêtre de Nomeny et avait pour annexes Alaincourt et Vulmont.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Sailly; passa dans celui de Solgne sous l'organisation de l'an III et dans celui de Verny en 1802.

FRANCALOF, m^{on} sur la Nied, ancien moulin fief, c^{ne} de Landonvillers. — *Franalhoff* (dict. Viv.).

FRANCHARD, m^{on} fief, sur le territ. de Jussy. — Fief mouvant du roi (1681, dénomb. du 25 juillet).

FRANCHEPRÉ, f. c^{ne} de Jœuf, sur l'Orne. — *Franche-Praye*, xvi^e siècle (cens. de Briey). — *Franchepréy*, 1689 (dom. Barr. t. I).

Faisait partie de la seigneurie de Jœuf; avait appartenu à l'abb. de Saint-Pierremont.

FRANCLONCHAMPS, f. c^{de} de la Maxe, à gauche de la Moselle. — *Frankillon champ*, 1336 (chap. cath.). — *Franquillonchamp*, 1404 (liste des vill.). — *Franc-lonchamp*, 1681 (arch. départ. B. 80). — *Franc-loug-Champ*, XVIII^e s^e (pouillé de Metz).

Franc-alleu, siège d'une haute, moyenne et basse justice. — Cense, annexe de la paroisse de Saint-Baudier.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — A fait successivement partie de la c^{de} de Thury et de celle de Woippy, avant d'être classé récemment dans celle de la Maxe.

FRANTZERTÄMPEL (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Kalembourg, traverse la c^{de} de Launestfeld sur une longueur de 1 kilomètre et va ensuite se jeter dans la Nied.

FRANZER-GUERELSACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territoire de la c^{de} de Waldweistroff.

FRAPOUILLE (LA), m^{is} sur le Conroy, c^{de} de Moyeuve-Grande.

FRAUENBERG, c^{de} de Sarreguemines. — *Frawenberg*, 1371 (Kremer, Arden. Gesch. II, 522). — *Frouwenberg*, 1422 (cart. év. de M. t. III, p. 71). — *Frouwenburch*, 1439 (arch. H. de V. AA, II). — *Frauenbourg*, 1437 (Kremer, II, 229). — *Frawbourg*, 1692 (terr. de Felperswiller). — *Favenberg*, XVIII^e s^e (pouillé de M.). — *Frawenberg*, 1702 (ord. de Lorr. I, 343). — *Frauenberg*, 1703 (arr. Cour souv. 1^{er} févr.). — *Frauenberg*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Frauenberg*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Fraumberg* (carte Cass.). — *Frauenberg* ou *Framberg* (dict. Viv.). — En patois : *Framber*.

Le château de Frauenberg était, au XIV^e siècle, la propriété de la maison de Sierck, à qui le roi René, duc de Lorraine, donna le comté de Forbach en 1436. Il appartint successivement aux divers seigneurs de ce comté, les sires de Daun, de Hohenfels et de Linange; il passa ensuite à la maison d'Eberstein, et fut vendu au XVIII^e siècle. — Était siège d'une cure dépendant de l'archiprêtre de Saint-Arnuald. — Frauenberg avait un bailliage seigneurial avec droit de buffet, supprimé en 1751.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Sarreguemines depuis sa création, en 1790.

FRÉCHING, h. c^{de} de Kerling-lez-Sierck. — *Frichingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Freichingen*, 1681 (dén. 3 septembre). — *Frechingen*, 1717 (terr. de haute Sierck). — *Friching*, 1722 (carte Bugnon, dioc. met.). — *Freichen*, 1744 (dénombr. du 7 sept.). — *Frichingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Freischingen*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Freking* (carte

Cass.). — *Fréching* ou *Freischingen*, 1825 (Tabl. Par.). — En allemand : *Frückingen*.

Siège d'un fief mouvant du roi de France (1681, dénombr. 3 sept.). — Village du domaine de Sierck. — Formait avec Montenach, en 1744, la seigneurie de Rodendorf, haute, moyenne et basse justice, mouvant de la prévôté de Sierck. — Annexe de la paroisse de Kerling-lez-Sierck (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Sierck en 1790, passa en 1802 dans celui de Metzerville et fut réuni avec Kerling au canton de Sierck par ordonnance du 28 décembre 1825.

FRÉCOURT, h. c^{de} de Servigny-lez-Raville. — *Firicicurtis*, XIII^e s^e (pouillé de M. portef.). — *Freicourt*, 1332 (chap. cath. s. Fan.). — *Firicourt*, 1392 (*ibid.*). — *Fruocurt*, 1544 (pouillé de M.). — *Freocurt*, 1606 (*ibid.*). — *Fraicourt*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Fréco*.

Autrefois l'un des villages de la châtellenie de Menguen, arrière-lief de Créhang (1560, dénombr. de W. de Créh.); ensuite siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, qui constituait avec Servigny et Morville la seigneurie de Servigny-lez-Raville (1722, dénombr. 0 décembre). — Il y avait de plus à Frécourt une vouerie dépendant de la seigneurie de Hombourg.

Village dépendant en partie de la seigneurie de Servigny-lez-Raville et en partie de celle de Courcelles-Chaussy. — Annexe de la paroisse de Berlize.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizeroy, et passa en 1802 dans celui de Pange. — Chef-lieu communal jusqu'au 31 juillet 1812, où il fut réuni par décret à Servigny-lez-Raville.

FREIDENBERG, f. c^{de} de Bitche. — *Cense de Rosholl*, dite *Freydenberg*, 1755 (Mém. sur les forêts de Bitche, I, 140). — *La cense de Freyderberg*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 417). — *Freidenberg*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Freudenberg* (carte de l'État-major).

Dépendait de la paroisse de Bitche.

FREISTROFF, c^{de} de Bouzonville, sur la Nied. — *Freydorf*, 1022 (D. Cal. not. Lorr. I, 489). — *Frestorph*, 1178 (cart. Vill. t. I, A. 22). — *Frizldorf*, 1179 (abb. Bouz. bulle d'Alex. III). — *Freistorf*, 1215 (*ibid.* ch. s. l'an.). — *Frestorff*, 1296 (P. Fer. obs. séc. II, 1^{er} 20). — *Fristorf*, 1312 (ch. abb. Bouz. s. l'an.). — *Fristrof*, 1312 (pouillé de M. Portef.). — *Fristroff*, 1321 (cart. Freist. ch. Puc. s. le Mur). — *Freistorf*, 1355 (cart. Vill. t. II, 99). — *Friestorff*, 1544 (pouillé de M.). — *Fristot*, 1552 (délég. des Relig.). — *Fraystorff*, 1594 (dén. Th. Alix .

— *Freisdorff*, 1693 (terr. de Kédange). — *Freystroffe*, 1715 (terr. de Brettnach).

— *Freydorff* était un franc-alleu titré de comte au XI^e siècle, 1022 (D. Cal. not. Lorr. I, 489). — Au XIII^e siècle, il était passé sous la suzeraineté des ducs de Lorraine, et au XVII^e siècle, sous celle du roi de France. Il était siège d'une justice haute, moyenne et basse, et se composait des villages de Betting, de Coume, d'Erlefaog, de Halling, de Teterchen, de métairies ruinées à Manderen et à Oberesch, de biens à Haute-Vigneulle et à Dorvillers, et des voueries de Guesseling et de Hémering (1681, dénombr. 31 octobre).

Le château de Freistroff était le siège d'une vouerie de laquelle relevaient six autres (Dur. Lorr. II, 284). — Le duc Léopold y avait institué, en 1698, une prévôté qui fut supprimée en 1751.

La prévôté de Freistroff portait pour armes : *de Lorraine simple*.

Était siège d'une cure de l'archipr. de Kédange, qui avait pour annexes Anzeling, Diding, Edling, Guiching, les moulins d'Anzeling et des Vannes, les censes de Brobische, Epping, Guésing et Vinting, et dépendait de l'abb. de Bouzonville.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Brobische, Diding, Guésing, Guiching, Haling et le moulin des Vannes.

FREISTROFF (L'ABBAYE DE), de l'ordre de Cîteaux. — *Abbatissa et conventus de Fristorf*, 1292 (abb. de Freistroff, s. l'an.). — *Monasterium Sanctæ-Mariæ in Fristorf*, 1334 (*ibid.*). — *Conventus monasterii de Freistorff ordinis Cisteriencis*, 1338 (*ibid.*). — *Abbaye de Notre-Dame de Freistroff*, 1573 (*ibid.*). — *Fraystorff*, abb. de l'ordre de Cîteaux, 1594 (dén. Th. Alix).

Fut fondée en 1130 par Wiry de Valcourt et Adeline, sa femme, pour des religieux de Cîteaux, mais délaissée par ces religieux peu d'années après. Bertram, évêque de Metz, y mit successivement des religieux prémontrés de Justemont et de Sainte-Croix, qui l'abandonnèrent sous son épiscopat. Le duc Mathieu I^{er} introduisit à Freistroff des religieuses de l'ordre de Cîteaux, qui y furent maintenues en 1210 par le même évêque Bertram contre les religieux de Sainte-Croix, qui prétendaient rentrer dans cette maison. En 1414, les religieuses de Marienflous, du même ordre de Cîteaux, obligées de céder leur maison à des chartreux, y furent recueillies et réunies à la communauté existante; mais, vers 1460, elles cédèrent leur établissement à des religieux cisterciens,

qui le conservèrent jusqu'à la suppression des ordres religieux. Louis XIV et Stanislas essayèrent vainement de mettre cette abbaye en cœmende : elle garda jusqu'à la fin des abbés réguliers. Le couvent fut détruit par le feu en 1665; sa reconstruction ne s'acheva qu'en 1740.

FREMÉCOURT, f. c^{ne} de Marange-Silvange. — *Frimari curt*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Firmaricurt*, 973 (*ibid.* ch. Thiéry, év. de M.). — *Fremercurth*, 1138 (abb. Saint-Pierr^e, centier, p. 2). — *Fremecort*, 1236 (abb. Just^e, bulle de Grég. IX). — *Fremecourt*, 1404 (liste des vill.). — *Framécourt*, 1690 (chan. rég. liasse Fremécourt). — *Fromecourt*, 1697 (*ibid.*). — *Fremicourt* (carte Cass.). — En patois : *Fremico*.

La vouerie de Fremécourt appartenait au roi de France (1689, Lorr. dom. t. I). — Faisait partie de la paroisse de Semécourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Appartint, en 1790, au canton de Maizières; passa dans celui de Lorry-lez-Metz sous l'organisation de l'an III, et en 1802 dans le 1^{er} canton de Metz.

FREMESTROFF, c^{on} de Gros-Tenquin. — *Frimesdorff*, 1179 (Hist. Trevirens., dipl. I, 606). — *Fremestorff*, 1260 (sén. Saint-Simon s. l'an.). — *Fremestorff*, 1286 (cart. abb. Vill. t. I, f^o 1). — *Vemestorff*, 1288 (abb. Longev. trans. s. l'an.). — *Fremersdorff*, 1365 (Kremer, Arden. Gesch. II, 509). — *Fremersdorff*, 1581 (arch. de Sarralbe, trans. entre Ch. de Lorr. et le comte de Nassau, 23 août). — *Fremestorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Fremesdorff*, 1681 (dénombr. 27 juin). — *Fremestorff*, 1684 (terr. abb. de Saint-Avold). — *Frembstorff*, 1688 (Mém. acad. de Metz, 1853, 360, dén. de Créhange). — *Fremstorff* (carte Cass.). — *Fremestorff-lès-Hellimer* (dict. Viv.). — En allemand : *Fremsdorff*.

Fremestorff avec Laning formait une mairie, franc-alleu de l'évêché de Metz. — Était annexe de la paroisse de Vahl-Ebersing.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'évêché. — Fut classé dans le canton de Hellimer en 1790, et en 1802 dans le canton actuel. Réuni à Laning par décret du 1^{er} février 1813, Fremestorff en fut distrait par ordonnance royale du 18 août 1835, pour être de nouveau érigé en commune. — A pour annexe Hinkelsmühl.

FREMESTROFF (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Fremestorff, traverse la c^{ne} de ce nom sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le ruisseau de Freyhouse.

FRÈNE (LA), forêt domaniale de 374 hectares, située sur le territ. de la c^{me} de Macheren.

FRÈNE (LA GRANDE-), forêt domaniale de 70 hectares, située sur le territ. de la c^{me} de Macheren.

FRESCATELLI, anc. château, aujourd'hui jardin botanique de la ville de Metz, à l'entrée de la c^{te} de Montigny-lez-Metz.

Était de la paroisse de Saint-Privat.

FRESCATY, château et ferme, c^{me} de Moulins-lez-Metz, sur la rive droite de la Moselle.

Sous le même nom, et à peu de distance s'élevait, avant la Révolution, un magnifique château, maison de plaisance des évêques de Metz, construit par M^{sr} de Coislin en 1709 et détruit en 1802.

Dépendait de la paroisse de Saint-Privat.

FRESNACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Betting, traverse la c^{te} de Waldwisse sur une longueur de 3 kilomètres et va ensuite se jeter dans la Nied.

FRESNES (BASSE-), f. c^{me} de Vry.

FRESNES (HAUTE-), f. c^{me} de Vry. — *Haute-Frene* (carte Cass.).

FRESNOIS, f. c^{te} de Bazoucourt. — *Frainoy*, 1404 (liste des vill.). — *Fraxinatum*, xv^e siècle (pouillé de M. portef.). — *Fresnoy*, 1554 (*ibid.*). — En patois : *Franou*.

Était annexe de la paroisse de Berlize.

FRESNOR-LA-MONTAGNE, c^{te} de Longuyon. — *Franoy*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agathe, obit. p. 19). — *Frainoy-la-Montagne*, 1689 (dom. Barr. t. II). — *Frénois-la-Montagne*, 1749 (de Mail. Barr.). — *Fresnoy* (carte Cass.). — En patois : *Franou lai Montaigne*.

Un des villages du marquisat de Cons-Lagrandville, primitivement sous le bailliage d'Étain. — Formait avec Ham et Villers-le-Bond la *prévôté de Saint-Marc*, siège d'une haute, moyenne et basse justice (1681, dénombr. du 29 novembre). — Était une paroisse qui appartenait au diocèse de Trèves (doyenné de Longuyon) et dépendait de l'abbaye de Claire-Fontaine.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longuyon depuis sa création, en 1790. A la Chapelle pour annexe.

FREYBOUSE, c^{te} de Gros-Tenquin. — *Bos*, 1179 (Hist. Trevir. diplom. I, 606). — *Bouz*, 1260 (ch. chap. de Hombourg). — *Bous*, 1260 (sém. Saint-Simon s. Fan.). — *Fribusz*, 1486 (cart. év. de M. t. VII, p. 64). — *Freybouse*, 1492 (inv. des tit. de Lorr. VII, 319). — *Fribouys*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Freybuss*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Freybous*, 1606 (pouillé de M.). — *Freibouss*, 1627 (bull.

abb. Longev. s. Fan.). — *Freibouze*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Freybousse* (carte Cass.). — En allemand : *Freibouss*.

Siège d'un vicariat résident, annexe de la paroisse de Vahl-Ebersing.

Autrefois Lorr., baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Hellimer et passa dans le canton actuel à cette dernière date.

FREYBOUSE (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la fontaine de Freyhouse, traverse les c^{tes} de Freyhouse et de Laning sur une longueur de 1 kilomètre et va se jeter dans le ruisseau de l'étang de Bischtwald.

FREYMING, c^{te} de Saint-Avold, à gauche de la Rosselle. — *Freymingen*, 1629 (reg. de la par. de Merlebach). — *Freymingen*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Freyminga*, 1717 (reg. de la par. de Merlebach). — *Freming*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Freymingen*, 1782 (ord. de Lorr. XV, 138). — *Fréming* ou *Freymingen* (dict. Viv.). — En allemand : *Freimengen*.

Village fondé en vertu de lettres patentes du 20 septembre 1602, données à Metz par le baron Pierre-Ernest de Créhanche. Contesté entre la Lorraine et l'Empire, il fut cédé à la France par le comte de la Leyen, le 27 septembre 1781, et incorporé à la baronnie de Welfering. — Était siège d'une cure dépendant de l'archiprêtré de Saint-Avold, qui avait pour annexes Merlebach, Neudorff et Noussewiler-lez-Puttelange.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, coutume de Lorraine. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis sa création, en 1790. — A pour annexes la chapelle de la Sainte-Trinité et l'usine de Sainte-Fontaine.

FRIAUVILLE, c^{te} de Conflans, sur le ru de Longeau. — *Friaville*, 1240 (ch. abb. de Gorze, s. Fan.). — *Frauville*, 1280 (inv. des tit. de Lorr., I, 387). — *Frieville*, 1382 (*ibid.* X, 69). — *Frorille*, 1628 (abb. de Saint-Pierreumont, terr.). — *Frioville*, 1681 (dénombr. du 8 novembre).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, dépendant de la prévôté de Thiaucourt et du baill. de Pont-à-Mousson. Il y avait un château considérable. — Était annexe de la paroisse de Jarny.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fut érigé en chef-lieu de canton en 1790 et compris, lors de l'organisation de l'an III, dans le canton de Conflans.

Le canton de Friauville renfermait les c^{tes} d'Allamont, Boncourt, Brainville, Bruville, Conflans,

Dompierre, Doncourt, Droitahmont, Frienville, Hannonville, Jarny, Jeandelize, Olley, Porcher, Ville-au-Pré et Ville-sur-Iron.

FRIENDTHAL, f. cense de Dourd'hal. — *Friendhall*, 1752 (arr. du roi de Pol.). — *Feriental*, 1770 (pap. de fam.).

Cense-fief qui dépendait de Dourd'hal : construite en 1751.

FRISGERTH (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Haute-Vigneulle et afflue au ruiss. de Filbach.

FRISTOT, f. c^e de Moulins, sur la rive droite de la Moselle. — *Fristorf*, xv^e s^e (chron. Ph.^e de Vign.). — *Fristozf*, 1404 (liste des vill.). — *Fristoz*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Fristorf*, *Fristotoff*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Fristot du Sablon*, 1648 (Journ. J. Bauch.). — *Fristo*, 1764 (arch. départ. E. 84). — *Fristau* (carte Cass.). — En patois : *Frichtou*.

Faisait autrefois partie de la communauté d'Aigny et était annexe de la paroisse de Saint-Privat.

FROMMÛHL, h. chât. et mⁱⁿ, c^{ne} de Siersthal, sur la Schwob. — *Frommuellen*, 1402 (cart. Vill. II, 106). — *La Frommühl*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Fromühl*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Cabaret de Fromühl* (carte Cass.). — *Fron-Mulh* (carte de l'État-major).

Faisait partie de la communauté de Holbach et de la paroisse de Siersthal.

FROMMÛHL, mⁱⁿ, près de Rodemack. — *Le moulin de Frommullen*, 1681 (dénomb. du 21 mai).

Faisait partie de la seigneurie de Rodemack.

FROMMÛHLERWALD (LE), forêt domaniale, de 1135 hectares, située sur le territ. des c^{nes} de Siersthal et de Reyerswiller.

FROMNACKER, m^{ons} isolées, c^{ne} de Bierenthal.

FROMNENHOFF, f. c^{ne} de Gros-Réderching.

FROMNHOLTZ, f. et tuilerie, c^{ne} de Richemont. — *Frohnholtz*, tuilerie de la paroisse de Richemont, xviii^e s^e (pouillé de M.).

FROICUL, f. c^{ne} de Longuyon. — *Forcul*, *Frocul*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agathe, obit. v^o, p. 11 et 30). — *Froiscul*, xvii^e s^e (cens. de Briey). — *Cense de Froiscul*, autrement *Tremères*, 1601 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 176). — *Cense de Fréscoil*, autrement *Crevières gagnage ban de Longuyon*, 1625 (*ibid.* 173). — *Cense de Froiscuil*, autrement *Tramère au-dessus de Longuyon*, 1662 (*ibid.* 178). — *Froidcuil*, 1689 (dom. Barr. t. I). — *Froidcu*, 1761 (chan. rég. liasse Xivry-le-Franc). — *Froidcu*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Freucu*.

Faisait partie de la communauté de Longuyon.

FROICUL (HAUTE ET BASSE), fermes, c^{ne} de Moyeuve-Grande. — *Froid*, 1779 (Dur. Lorr.).

FROIDES-FONTAINES (RUISSEAU DES). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Tucquegnieux et allue au Woigot.

FROIDEVAUX, fief sis à Briey. — 1680 (dénomb. s. l'an.). — *La baronnie de Froideveau*, 1725 (vente de Tichémont).

Était situé dans la ville basse de Briey.

FROHEMUL, étang sur le ban de Holbach. — Superficie : 1 hectare.

FROHEBURG, forêt sise entre Enchenberg et Monthronn, affectée à l'usage des verreries de Saint-Louis. — 1781 (arch. départ. B. 117).

FRONBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Rémelfang, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 740 mètres et se jette dans la Nied.

FRONTIGNY, h. c^{ne} de Mécleuves. — *Frontonney*, 1128 (ch. cath. s. l'an.). — *Frontonni*, 1137 (*ibid.*). — *Frontignei*, 1320 (*ibid.*). — *Frontigney*, 1404 (liste des vill.). — *Frontegney*, xv^e s^e (chr. Prail.). — En patois : *Frontni*.

Fief mouvant du roi de France, appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 2 janvier). — Était annexe de la paroisse de Mécleuves.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut classé en 1790 dans le canton de Maize-roy, et passa dans celui de Solgne sous l'organisation de l'an III et dans celui de Pange en 1802. — Chef-lieu communal dans ce canton, il fut réuni à Mécleuves, du canton de Verny, et incorporé dans ce dernier par décret du 28 décembre 1811.

FUXOMÛHL, h. et mⁱⁿ, c^{ne} d'Epping. — *Vogelsmühl* (carte de l'État-major).

FUNKELN (LA COUR DE), seigneurie, mouvant du comté de Créhange, sur le territ. de Metzeresche. — Voy. METZERESCHE.

FÜRST, f. et chât. c^{ne} de Folschwiller. — *Fürst*, cense fief, 1681 (arch. départ. dénombr. 2 janvier). — *Fursche* (D. Cal. not. Lorr.). — *Fuste*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, mouvant de l'évêché de Metz (1681, dén. du 10 novembre). — Possédait une chapelle castrale, annexe de la paroisse de Téting.

FURWEILLERBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Schwerdorff et afflue à la Basse Nied.

FUSSBACH, ban isolé, c^{ne} de Kallhausen. — *Fussbach* (*Ban de*), 1726 (arch. d'Achen, aborn. août). — *Fousbach* (*Ban de*), 1755 (atlas de Bitche, p^{es} 82, 100, 101).

FUXENMÛHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Forbach.

G

- GAENDERSBERG, anc. cense qui faisait partie de la paroisse de Bitche. — *Güntersberg*, xviii^e s^e (pouillé de Metz).
- GAENDERSBERG (LE), forêt domaniale de 1718 hectares située sur le territ. des c^{oss} de Schorbach, Lengelsheimi, Hanwiller, Breidenbach et Boussewiller.
- GAENSCHACH, f. et mⁱⁿ, c^{oe} de Morsbach. — *Guinsbach*, xviii^e s^e (pouillé de Metz). — *La ceuse de Quinsbach*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Quinsbach*, *Gensbach*, cense, 1779 (Dur. Lorr. III, 160). — *Guensbach* (carte de l'État-major).
- Ancienne ceuse de la communauté de Cocheren, dans une île de la Rosselle.
- GAILLOTIERIE (LA), mⁱⁿ, c^{oe} de Saint-Supplet.
- GAISE (LA), f. c^{oe} de Valmont.
- GALLENMOF, ferme ruinée dépendant du fief de Richefont. — 1688 (dénombr. 25 septembre).
- GALLENMÜHL, mⁱⁿ sur l'Eichel, c^{oe} d'Achen.
- GALONNIER OU GALLOGNY, cense, c^{oe} d'Ilémilly.
- GAND (CENSE DE) OU CHAMBÉRY, c^{oss} de Hettange-Grande. — *Gand* (carte de l'État-major).
- GANDRANGE, c^{on} de Thionville, à gauche de l'Orne. — *Goderengas*, 848 (cart. Saint-Arn. p. 14). — *Granderengas super Ornam fluvium*, 1181 (abb. de Just' s. l'an.). — *Gunderengas*, 1212 (abb. de Gorze, s. l'an.). — *Gandranges*, 1224 (abb. de Just' s. l'an.). — *Gandelanges-sus-Orne*, 1299 (fonds de Malte, invent. liasse A). — *Gandlenge*, 1386 (abb. de Just' s. l'an.). — *Gandlenge*, 1386 (*ibid.*). — *Gaudelange*, 1438 (*ibid.*). — *Ganderange*, xvii^e s^e (carte de Tass.). — *Gandränge*, 1606 (pouillé de M.). — *Ganderange*, 1686 (gén. de M. dom.).
- Était annexe commune de la paroisse de Vitry (Lorraine) et d'Amnéville (Barrois).
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Faisait partie, en 1790, du canton de Florange; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Bousange et le moulin de Bousange, Amnéville et le Moulin-Neuf (forges).
- GANDREN, vill. c^{oe} de Beyren, sur le ruiss. d'Aspelt. — *Gandre*, 1093 (pri. Thic. D. Cal. III, pr. xxv). — *Gandra*, 1230 (sém. Saint-Simon s. l'an.). — *Ganderen*, xvii^e s^e (Sierck, dom.). — *Gandern*, 1681 (dénombr. 3 sept.). — *Gandrein*, 1682 (dénombr. du 31 août). — *Gannerenne*, *Gandrenne*, 1756 (Stem. dép. M.).
- Village de la mairie de Hagen et dépendance de la seigneurie de Rodemack; siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 22 mai). — Il y avait, en outre, à Gandren quatre voueries dépendant du duché de Luxembourg. — L'église paroissiale, qui appartenait à l'évêché de Trèves (doy. de Rémich), était desservie par un religieux de l'abbaye Saint-Martin de cette ville.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Faisait partie, en 1790, du canton de Rodemack et passa, sous l'organisation de 1802, dans le canton de Cattenom. — Chef-lieu d'une municipalité jusqu'au 3 janvier 1812, où il fut réuni à la c^{oe} de Beyren.
- GANDREN (RUISSEAU DE) OU ASPELT, sur le territ. des c^{oss} de Beyren et de Konz-Haute. — *Fluvius Gaperia*, 781 (ch. Charlem.). — *Gannrenbach*, 1756 (Stem. dép. M.).
- GANSBACH, mⁱⁿ, c^{oe} de Bustry. — *Ganspach*, 1326 (Kreiner. Arden. Gesch. II, 67).
- GANSWEILER, f. c^{oe} de Far-chwiler.
- GARDE-DE-DIEU (LA), f. c^{oe} de Châtel-Saint-Germain.
- GARDE-DE-DIEU (LA), anc. maison, c^{oe} de Devant-les-Ponts. — xviii^e s^e (pouillé de M.).
- GARE (LA), maisons, c^{oe} de Cocheren.
- GARE (LA), maisons, c^{oe} de Lachambre.
- GARE (LA), maisons, c^{oe} de Valmont. — *Fettenhergott*, en allemand du pays.
- Établies dans le voisinage d'un crucifix de pierre qui avait donné son nom à ce lieu.
- GARGUILLE (ÉTANG DE LA), c^{oss} de Villers-Bettnach; ancien étang, dépendant de l'abb. de Villers, alimenté par les trois ruisseaux de Vry, de Villers et de Rabas, qui donnent naissance à la Canner.
- GARSCH, c^{on} de Cattenom, à gauche de la Moselle. — *Gart*, 1544 (pouillé de M.). — *Garsz*, 1596 (tabcl. d'Élange). — *Garck*, 1681 (dénombr. 5 juin). — *Gaches*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Garcke*, 1762 (carte Lafosse). — *Gasck* (carte Cass.).
- Village dépendant des seigneuries de Meillebourg, de Cattenom et de Lagrange, 1681 (dén. 23 juillet). — Avait une chapelle annexe de Hussange.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Cattenom. — A pour annexes Kœking, Hussange, et les moulins de Lagrange et de Garsch.
- GASSEVILLE (LE PAVILLON DE LA), anc. château, c^{oe} de Sainte-Marie-aux-Chênes (atl. Saint-Mⁱⁿ).

GASSION, anc. chât. et f. c^{ne} de Thionville. — *Gassion-le-Château*, 1825 (tabl. Par.).

Cette ferme, qui s'appelait Neuberbourg (Neufbourg), prit le nom de Gassion depuis 1643, en souvenir de ce qu'elle avait servi de quartier général au maréchal de ce nom pendant le mémorable siège de Thionville en cette année. — Est annexe de la paroisse de Thionville.

GAUBIVING, vill. c^{ne} de Folckling, sur la Sarre. — *Bibingen*, 1365 (Kremer, Arden. Gesch. II, 609). — *Bubingen*, 1577 (transact. entre le seigneur de Forbach et ses vassaux). — *Bibingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gaubibingen*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Bivingen*, xviii^e s^e (*ibid.*). — *Biebingen*, 1790 (arch. d'Éppling, trans. du 10 juin). — *Gaubivinc*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Gaubivincen*, 1756 (not. Lorr.). — *Behing* (carte Cass.). — *Gaubivinch* (carte de l'État-major). — *Bébing*, 1790 (carte dép. M.).

Village du comté de Forbach. — Annexe de la paroisse de Folckling.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du c^{ne} de Forbach; commune en 1801. — Réuni à Folckling par décret du 25 mai 1811.

GAUSCHARDERHOFF, éc. — Voy. RANSTEIN.

GAUSSELING (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Rémering, traverse cette c^{ne} et celle de Berweiler sur une longueur de 3 kilomètres et se jette dans la Bisten.

GAUXBERG, éc. c^{ne} de Barenthal.

GAWEISTROFF, c^{ne} de Villing. — *Wistorf*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gawaistroff* ou *Westroff*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Weistroff*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village de la seigneurie de Bérus. — Était annexe de la paroisse de Villing.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Il faisait partie, en 1790, du canton de Bouzonville; passa sous l'organisation de l'an III dans celui de Bisten, et fut placé en 1802 dans le canton de Bouzonville. — Gaweistroff, annexe de Villing en 1802, fut réuni, avec Villing, à Rémering par un décret du 9 septembre 1811; il resta annexe de Rémering jusqu'au 7 octobre 1830, et fut alors de nouveau réuni, par ordonnance royale de cette date, à Villing, redevenu aussi chef-lieu de commune.

GAWISSE, c^{ne} de Cattenom, sur le ruiss. de Rodemack. — *Weis*, 1544 (pouillé de M.). — *Wiesz in Gauc*, 1626 (seigneurie de Rodemack, comp. E. 28). — *Wies an Gau*, 1681 (dénombr. 26 sept.). — *Gauwies*, 1696 (terr. de Haute-Kontz). — *Benq-Wiss*, xvii^e siècle (carte de Beaulieu). — *Buenguevis*,

1722 (carte Bugn. dioc. Mett.). — *Benqevyse*, 1756 (carte de Vaug.).

Ancienne mairie de la seigneurie de Rodemack. — Siège d'une haute, basse et moyenne justice. — Était annexe de la paroisse de Berg.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fait partie du canton de Cattenom depuis sa création, en 1790.

GAWISSE (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Gawisse, traverse la c^{ne} de Berg sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Moselle.

GAZ (LE), usine, c^{ne} de Plantières.

GEAI (LA CÔTE DE), vaste plateau qui s'étend à gauche de la Moselle, entre les vallées de Gorze et d'Arssur-Moselle, sur le territ. de ces c^{nes} et de celles de Novécant et d'Ancy. — Le sol de ce plateau, qui contient des carrières d'oolithe exploitées par les Romains, est traversé par l'aqueduc souterrain qui amène à Metz les eaux de Gorze.

GEIMERSBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Hunting, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Moselle.

GELDSCHUTZ-WEYER, étang près de Bitche. — 1594 (dén. Th. Alix).

GENUND, ville. — Voy. SARREGUEMINES.

GÉNAVILLE, c^{ne} de Briey. — *Germainville*, 1390 (inv. des tit. de Lorr. III, 243). — *Genavilla*, 1544 (pouillé de M.). — *Jenaville*, 1573 (inv. des tit. de Lorr. IV, 67). — *Gamanville devant Brié*, *Henaville*, *Genourville*, 1554 (pouillé de M.).

Siège d'une prévôté barisienne sous la châtell. de Briey, 1404 (inv. des tit. de Lorr. III, 240). — Génaville était chef-lieu d'une communauté à laquelle appartenaient les censes de Mussot et de Ménaumont et qui, avec deux autres voisines, était connue sous le nom des *Paroisses* ou *Paroches*; elle était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Hatrize, dépendant du chapitre de la cathédrale de Metz, qui avait pour annexes Lantefontaine, Ménaumont, Pénil et Méraumont.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Briey depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Pénil et Méraumont, Ménaumont et Mussot.

GENEREX, localité inconnue, anc. annexe de Ruyg. — *Generex*, 1346 (P. Fer. obs. séc. xiv^e s^e, 262). — *Ruxey* et *Generex*, 1404 (liste des vill.).

GENESTROY (LE), anc. lieu-dit, c^{ne} du Sablon. — *Le long roy* ou *Genestroy*, 1339 (fonds de Malte, inv. I. AAA). — *En Genestroy*, 1376 (*ibid.*). — *Le Genetroy*, xv^e s^e (chron. J. le Chât. p. 95). — *Genetray*, xv^e s^e (chron. Jac. Husson). — *Le Genetroy*, 1408 (chron. doy. 49

- Saint-Thiéb.). — *La justice da Genestroy*, 1427 (chron. de Praill.).
C'était le lieu où était placé le gibet de Metz et où s'exécutaient les condamnations à mort.
- GÉNIE (LE), mⁱⁿ sur la Crusne, c^{ne} de Mercy-le-Bas.
- GENIVAUX (LA HAUTEUR DES), c^{ne} de Rozérieulles. — *Gennivalt*, xv^e s^e (chron. de Praill.). — *En Geniveaulx*, 1518 (Mém. de Ph. de Vign.). — *Par dellâ Geniveaulx*, 1638 (Journ. J. Bauch.).
Crête de l'escarpement de la grande plaine de Briey sur la vallée de la Moselle.
- GENSBACH, f. près de Cocheren. — *Gensbach* ou *Quisbach*, c^{ne}, dans une île de la Rosselle, 1779 (Dur. Lorr.). — *Guisbach* (dict. Viv.).
- GENTIVAL, papeterie, c^{ne} de Mercy-le-Bas.
- GILBOÉ, f. c^{ne} de Grand-Failly.
- GIRAUMONT, c^{ne} de Conflans. — *Geraumont*, 1297 (inv. des tit. de Lorr. VI, 385). — *Germalont*, 1316 (abb. Saint-Symp. liasse Giraumont). — *Giramont*, 1544 (pouillé de M.).
Était annexe de Jarny, cure du diocèse de Metz.
Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Jouaville; sous l'organisation de l'an III il passa dans celui de Valleroy, en 1802 dans celui de Briey et en 1832 dans celui de Conflans. — A pour annexes Tichémont et Vallières.
Il y avait un autre village voisin de celui-là, et qui portait le nom de Basse-Giraumont. Il est entièrement détruit, et dès le siècle dernier il n'en subsistait plus que quelques vestiges.
- GIRLINGEN, h. ruiné, c^{ne} de Cocheren. — *Girtingen*, 1365 (Kremer, Arden. Gesch. II, 509).
Hameau du comté de Forbach, détruit à la fin du xvii^e siècle.
- GIROMÉNIL, anc. maison seigneuriale de la paroisse de Lessy. — xviii^e s^e (pouillé de M.).
- GIRONDFONTAINE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Béchamps et se jette dans l'étang de Saint-Jean.
- GISBERG, f. c^{ne} de Montbronn.
- GLABA, anc. h. c^{ne} de Mont-Saint-Martin. — *Glabej*, 1756 (D. Cal. not. Lor.).
- GLABAUX (RUISSEAU DE), sur lequel est bâti le village de Piedmont. — *Le Glabay*, 1689 (dom. Bar. t. II).
- GLANBACHEL (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Eguelshardt, traverse cette c^{ne} et celle de Sturzelbronn sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le Mosbâchel.
- GLASBRONN, scierie, c^{ne} de Bitche.
- GLASBRONN (RUISSEAU DE). — Prend sa source au pied du Raunek, passe à Sturzelbronn, forme le grand

étang du Graffenweyer et entre dans le dép^t du Bas-Rhin, où il se jette dans le Falkensteinerbach.

GLASBRÛCK, f. c^{ne} de Varsberg.

C'est une ancienne cense-fief, mouvant du bailliage de Boulay, qui faisait partie de la communauté de Warsberg.

GLASENBERG, h. c^{ne} de Lambach. — *Glasserberg*, 1755 (atl. de Bitche, p^o 109). — *Glasenberg*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Glasenberg* (carte de Cass.).

Dépendait de la paroisse de Siersthal.

Faisait partie, en 1790, du canton de Lemberg et passa en 1802 dans celui de Rohrbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine.

GLASHÛTT, anc. verrerie, c^{ne} de Siersthal. — *Glashutt*, 1594 (dén. Th. Alix).

Cette verrerie a donné naissance au hameau de Holbach.

GLASHÛTT (ALT). — Voy. VIEILLE-VERRERIE.

GLATIGNY, c^{ne} de Vigny. — *Glatignei*, 1192 (sém. S^t-Simon s. l'an.). — *Gletinei*, xiii^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Glatigny). — *Gletigney*, 1206 (*ibid.* liasse Villers-l'Orme). — *Glatigney*, *Glateney*, 1339 (*ibid.* liasse Glatigny). — *Glatigney*, 1404 (liste des vill.). — *Glaitegney*, 1514 (Mém. de Ph. de Vign.). — *Glatigney*, 1516 (man. de Senones, fiefs). — En patois : *Guaitni*.

Était annexe de la paroisse de Retonféy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Vry et y resta jusqu'en 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes Béville et la Bruyère.

GLOKENHOFF, f. c^{ne} de Merten. — *Gluckenhoff*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Faisait partie de la paroisse de Creutzwald.

GODBRANCHE, vill. c^{ne} de Hussigny. — *Godebranges*, 1404 (inv. des tit. de Lorr. X, 304). — *Godbrange*, *Godbrangium*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Godebrange*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Godbrange*, 1825 (tabl. Par.).

Était une cure du diocèse de Trèves, qui dépendait de l'abb. de Tiffendange.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé en 1790 dans le canton de Villers-la-Montagne et en 1802 dans celui de Longwy. — Ancien chef-lieu communal; fut réuni à Hussigny par décret du 20 février 1810.

GOCHERE, f. c^{ne} de Villers-Bettnach. — *Gaderscheuren*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gaudechure*, 1641 (reg. des titres de Villers, p. 260). — *Gadthschures*, 1762 (carte Lafosse). — *Gadtscheuren*, 1756 (carte

Vaug.). — *Goltcheuren*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Gatchur* (carte Cass.).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Appartenait comme annexe à la paroisse de Charleville. — Faisait partie de la communauté de Belle-Fontaine. — Fut classé d'abord dans la c^{te} de Saint-Hubert, qui devint en 1811 annexe de la mairie de Villers-Bettlach, puis compta, avec son chef-lieu communal, dans le canton de Bartoncourt en 1790, et enfin passa en 1802 dans celui de Vigy.

GODO (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{tes} de Valmont et de Folschwiller et afflue à la Nied allemande.

GOERBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Filstroff, traverse la c^{te} de ce nom sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Nied.

GOETZENBRÜCK, c^{te} de Bitche. — *Gotzenbruck*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *La Verrierie de Gotzenbruck*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Gotzenbruck*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Gotzbrück*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village fondé en 1721 par des verriers qui reçurent 600 arpents de bois pour établir leur industrie. — Formait communauté avec les verreries de Soucht, de Schiresthal et de Meysenthal. — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Soucht.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine.

Appartint au canton de Lemberg jusqu'en 1802, où il fut classé dans son canton actuel. — A pour annexes Klaphach et Jacobshoff.

GOETZENBRÜCK (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans le pré de Goetzenbrück, traverse la c^{te} de ce nom et celle de Saint-Louis sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le ruisseau de Saint-Louis.

GOGLOT (LE), mⁱⁿ, c^{te} de Sainte-Ruffine. — *Le Goglau*, château, de la paroisse de Moulins, xviii^e s^e (pouillé de M.).

GOIN, c^{te} de Verny. — *Goddinga villa*, 805 (Dipl. IV, p. 285). — *Goone*, 1157 (abb. Saint-Mart. ann. Prem. t. X, l. 2). — *Guenc*, 1186 (*ibid.*). — *Goins*, 1404 (liste des vill.). — *Going*, 1544 (pouillé de M.). — *Goyng*, xvii^e s^e (episc. met. temp.).

Seigneurie, haute, moyenne et basse justice, sous la prévôté d'Amance. — Était siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Nomeny, dépendant de l'abbaye Saint-Martin-lez-Metz, puis du chapitre de la primatiale de Nancy.

Autrefois Lorraine, enclave dans le pays Messin, baill. de Pont-à-Mousson, cout. de Lorraine. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton et passa

Moselle.

en 1802 dans celui de Verny. — Le canton de Goin comprenait les c^{tes} d'Alémont, Cheminot, Chérisey, Chesny, Fleury, Goin, Lichon, Longeville-lez-Cheminot, Louvigny, Orny, Pagny-lez-Goin, Pommerieux, Pouilly, Pournoy-la-Grasse, Saint-Jure, Verny et Vigny. — A pour annexes de mairie la Horgue-lez-Goin et le château de Goin.

Goin passe pour avoir été une résidence de Charlemagne et être le *Goddinga villa* dénommé dans des titres de cet empereur. — Cette seigneurie fut acquise par le duc Charles III de Lorraine en 1549; elle avait pour siège un vaste château dont il reste des débris.

Goin avait donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait *d'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or*. Cette maison, d'après son blason, devait être une branche de celle de Chaubley.

GOLLENHOLTZ, f. c^{te} de Faulquemont. — Faisait partie de la paroisse et de la communauté de Faulquemont.

GOMMELANGE, sur la Nied allemande, c^{te} de Boulay. — *Gelmelingen*, 1184 (cart. abb. Vill. t. I, F. 2). — *Gelmung*, 1264 (*ibid.* G. 1). — *Gelmungin*, 1264 (*ibid.* G. 13). — *Gulming*, 1264 (*ibid.* liasse Gommelange). — *Gaimelanges*, 1276 (*ibid.* cart. t. 1, G. 15). — *Gelmedings*, 1317 (*ibid.* R. 5). — *Grumlingas*, 1326 (*ibid.* p. 3). — *Gelmunga*, 1336 (*ibid.* A. 14). — *Gelmunga*, 1394 (*ibid.* t. II, f^o 110 v^o). — *Gomelingen*, xvi^e s^e (abb. de Longev. s. l'an). — *Gelmunga*, 1544 (pouillé de M.). — *Gelmungen*, *Gulmungen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gelmungen*, 1632 (abb. Vill. liasse Gommel.). — *Guenmlange*, *Kendange*, 1681 (dénombr. du 14 juin). — *Gomelanga*, 1704 (pouillé de M. portef.). — *Gommelange*, 1710 (abb. de Vill. liasse Gommel.). — *Gomlange*, 1728 (terr. d'Anzeling). — En allemand : *Gelmungen*.

Seigneurie, haute, moyenne et basse justice, sous la prévôté de Sierck. — Était siège d'une cure de l'archipr. de Kédange, dépendant de l'abb. de Freistroff et ayant le moulin de Rurange pour annexe.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Appartint, en 1790, au canton d'Ottoville et fut classé en 1802 dans le canton actuel.

— A pour annexes Colming et le moulin Gravad.

GONDAI, mⁱⁿ sur la Crusne, c^{te} de Boismont.

GONDRANGE, h. c^{te} de Havange. — *Gondringen proche Fentsch*, 1681 (dénombr. 31 août).

Était annexe de la paroisse d'Annéville. — Gondrange formait avec Tressange et Ludelange une communauté, une paroisse du diocèse de Trèves et

une seigneurie, siège de haute, moyenne et basse justice, sous la prévôté de Villers-la-Montagne.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton d'Aumetz et fut classé en 1802 dans celui d'Audun-le-Roman.

GONDRANGE ou GUINDRINGEN, f^{ne}, anc. m^{ne} sur la Nied, c^{ne} de Créhange. — *Gunderniga*, 1121 (abb. de Longev. conf. des biens, bulle d'Alex. III). — *Gundringa*, 1147 (abb. Vill. cart. t. I, E. 1). — *Gunderinga*, 1180 (abb. Longev. conf. des biens, bulle de Célestin III). — *Gunderinga*, 1210 (*ibid.*). — *Guenering*, 1212 (cart. Vill. t. I, G. 1). — *Gunderenges*, 1212 (*ibid.* G. 6). — *Gondrin*, *Gunderinges*, *Gondringen*, 1214 (*ibid.* G. 1). — *Gondelanges*, 1232 (*ibid.* G. 2). — *Gundringen*, *Gundrinker*, 1350 (*ibid.* 7 G. 1). — *Gundrinchen*, 1350 (*ibid.* t. II, f. 65 v^o). — *Guenery*, xvii^e s^e (abb. Vill. liasse Guenering). — *Guinderingue* proche Créhange, 1640 (*ibid.*). — *Le Moulin de Guenering*, 1643 (cart. *ibid.* t. I, G. 1). — *Gondrange*, *Guering*, 1679 (*ibid.* liasse Guenering). — *Gondring*, 1681 (*ibid.*). — *Gunderingen*, 1685 (*ibid.*). — *Guindringen*, *foulerie*, 1802 (liste des comm.).

GONDRECOURT, c^{ne} de Conflans, près des sources de l'Othain. — *Contrecuria*, 1046 (abb. Saint-Maur Verd. D. Cal. 1, pr. XXI). — *Gondrecourt*, xv^e s^e (abb. Saint-Pierre, terr. f. 123). — *Gondecourt*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Contre-court*, 1605 (abb. Saint-Pierre, terr. f^o 123). — *Gondrecourt en Woivre*, xviii^e s^e (D. Cal. not. Lorr.). — *Neuron le Château*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Contrecuria* ou *Gontreni curtis*, d'après D. Cal. (not. Lorr.).

Cette seigneurie, haute, moyenne et basse justice, siège d'un fief sous la prévôté de Briey, fut érigée en comté, le 20 décembre 1683, en faveur de M^{me} de Ponze, veuve du président de Neuvron. Ce comté comprenait le château et les terres de Gondrecourt, celles de Neuvron et d'Amblesmont et diverses portions de seigneuries voisines sous les baill. d'Étain et de Briey. — Annexe de la paroisse d'Oley (dioc. de Verdun), dépendant du chap. de Saint-Max de Bar.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cont. de Saint-Mihiel. — Gondrecourt, dont le changement de nom s'était peu fait sentir, fut classé dans le canton de Norroy-le-Sec en 1790 et dans le canton actuel en 1802. — A pour annexes Aix et le moulin de Gondrecourt.

GONDREVILLE, h. c^{ne} de Vry. — *Gondreville*, 1460 (cart. év. de Metz, t. IV, p. 17). — *Contreville*, 1610 (Fab. terr. Met.).

Était siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. — Faisait partie de la paroisse de Vry.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Vry et passa en 1802 dans le canton de Vigy. — Chef-lieu communal jusqu'au 31 juillet 1812, où il fut réuni à la commune de Vry.

GONGELFANG, h. c^{ne} de Waldwisse. — *Gundelwinga in pago Aiffense*, 978 (abb. Saint-Max; ch. d'Udo). — *Gundelwingin*, 1030 (abb. Saint-Math. Trev. acte d'éch.). — *Gundelwingin*, 1037 (*ibid.*). — *Golsfingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gongelfang*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Gundelfang*, 1681 (dénombr. 6 sept.). — *Maison et fagnage fief dépendant du marquisat de Faulquemont*, 1681 (loc. cit.). — *Gongersan*, 1682 (dénombr. 31 août). — *Gongel-Fang*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Était siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. — Formait, avec Betting et Zengrange, une paroisse du diocèse de Trèves (archid. de Tholey).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Waldwisse comme annexe de la commune de Betting; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff, qui devint en 1806 canton de Sierck. — Betting et Gongelfang furent réunis à Waldwisse par décret du 21 janvier 1812. — Gongelfang, situé sur l'extrême frontière, fut détenu par la Prusse à partir de 1815, et restitué à la France par suite de la déclaration du 11 juin 1827, relative au district de la Leyen.

GONGELFANG (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Launstroff, traverse ensuite la c^{ne} de Waldwisse sur une longueur de 3 kilomètres et va se jeter dans la Nied.

GORCEY, c^{ne} de Longwy. — *Gorceyum*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agathe, obit. v^o p. 45). — *Gorcey*, xv^e s^e (*ibid.* p. 89). — *Gorey*, xv^e s^e (*ibid.* p. 34). — *Gorcey*, 1429 (arch. H. de V. AA, II). — *Gaircey*, 1484 (inv. des tit. de Lorr. VIII, p. 106). — *Gourcy*, 1681 (dénombr. 30 sept.). — *Gorcium*, d'après D. Cal. (not. Lorr.).

Siège d'une haute, moyenne et basse justice, avec château féodal détruit au xvii^e siècle; fief de la Tour-devant-Virton, arrière-fief de Longwy. — Cosnes et Grand-Failly faisaient partie de la seigneurie de Gorcy. — Appartenait au dioc. de Trèves comme annexe de la paroisse de Saint-Pancré.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cont. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de

Longwy depuis sa création, en 1790. — A Cussigny pour annexe.

Le village de Gorze doit son nom à Jean de Gorze, issu des lords Gorzey d'Irlande, qui le reprit en fief en 1270 de Ferry III, duc de Lorraine. Cette maison, d'ancienne chevalerie, qui fut titrée de comte en 1713, portait pour armes : *d'argent à neuf pointes d'hermine de sable posées 4, 3 et 2, au chef de gueules chargé de trois annelets d'or.*

GORZE, forges, c^{ns} de Cosnes.

GORZE, ch.-l. de c^{on}, arrond. de Metz. — *Finis Haldiniaca, finis Baudiciaca et finis Acomiaca*, 745 (cart. Gorz. t. I, p. 2). — *Gorza*, 765 (ch. abb. de Gorz. s. Fan). — *Gorze*, 1302 (*ibid.* s. Fan). — *Gorse*, 1365 (*ibid.* s. Fan). — *Gorxe*, 1372 (arch. H. de V. traité d'all. AA, 42-45). — *Gorsse*, Goze, xv^e s^c (chron. de Jacq. Huss.). — *Gourze*, 1433 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Guire*, 1444 (ét. des garn. fr. P. Ferr. II, 317). — *Gouze*, *Gourxe*, 1491 (Mém. de Ph. de Vign.). — *Gorze*, 1512 (*ibid.*). — *Gorgia*, 1544 (pouillé de M. portef.). — *Gorgia*, d'après D. Calmet (not. Lorr.).

Gorze était le siège d'un archiprêtre dépendant de l'archidiaconé de Vic, dont faisaient partie, entre autres paroisses, les suivantes, qui appartiennent au département de la Moselle : Chambley, Gorze, Hagéville, Novéant, Onville, Rezonville, Saint-Julien-lez-Gorze, Sponville, Vionville et Waville. L'ancienne église de l'abbaye, devenue église paroissiale, avait pour annexes les hermitages de Saint-Clément et de Saint-Thiébauld, le château de Sainte-Catherine et le fief de Labauville.

Gorze, bourg de la province des Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz, était le siège de trente hautes justices qui formaient le domaine de l'abbaye, resté connu sous le nom de *Terre de Gorze*, et formait une des subdivisions du pays Messin, sous les différentes formes de son gouvernement. Les villages que comprenait la *Terre de Gorze* étaient les suivants : Gorze, Champs, les censés d'Auconville et de Labauville, Dampvitoux, Dornet, Hagéville, Juville, la Grange-en-Haie, le moulin de Lannoy, le Petit moulin, Marimbois, Moivron, Morville, Novéant, Onville, Ornel, Rezonville, Sainte-Catherine, Saint-Julien, Saint-Marcel, Sponville, Tronville, Villecey, Vionville, Voisage et Waville.

L'organisation de 1790 donna à Gorze le titre de chef-lieu de canton, qu'il conserva sous les organisations successives de l'an III et de 1802. Le canton de Gorze comprenait, jusqu'en 1802, les communes d'Ancy, Dornot, Gorze, Novéant, Onville, Saint-Julien, Villecey et Waville; l'organisation de 1802

y ajouta celles d'Arry, Ars-sur-Moselle, Chambley, Châtel-Saint-Germain, Corny, Gravelotte, Champs-et-Hagéville, Jouy-aux-Arches, Jussy, Lessy, Mars-la-Tour, Rezonville, Rozérieulles, Sainte-Ruffine, Sponville, Vanx, Vernéville, Vionville et Nonville, qui, avec les huit premières communes, constituent le canton actuel. — La commune de Gorze a pour annexes Auconville, la Folie, Labauville, Sainte-Catherine, Saint-Clément et Saint-Thiébauld.

GORZE (ABBAYE DE). — *Ecclesia sancti Petri et sancti Stephani in fine Haldiniaca*, 745 (abb. de Gorze, ch. de Chrod.). — *Monasterium in Gorzia*, 762 (*ibid.* dédicace de l'Église). — *Locus sancti Petri. sancti Stephani et sancti Gorgonii*, 762 (*ibid.* lettre de Pépin le Bref). — *Monasterium Gorziense*, 1064 (*ibid.* ch. de Thier. év. de M.). — *Ecclesia Gorziensis*, 1140 (*ibid.* ch. d'Étienne de Bar). — *Ecclesie Gorziensis cenobium*, 1171 (*ibid.* dénombr. s. Fan). — *Conventus de Gorzia*, 1239 (*ibid.* accord s. Fan). — *Abbaye de Gorze*, 1302 (*ibid.* acquêt. s. Fan). — *Monasterium sancti Gorgoni Gorziensis*, 1420 (*ibid.* proc. s. Fan). — *Abbaye de Gorze*, 1535 (*ibid.* s. Fan). — *Abbaye de Goze*, xvii^e s^c (Lath. sept.). — *Église collégiale de Gorze*, 1609 (abb. de Gorze, bail. s. Fan). — *Ecclesia sancti Gorgoni oppidi Gorziensis*, 1609 (*ibid.* bulle de Paul V). — *Collegiata ecclesia de Gortz, seu Gorze*, 1728 (*ibid.* lett. consistor. de Benoît XII s. Fan). — *Gurgitanum monasterium*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

En 749, Chrodegand, évêque de Metz, fonda l'abbaye de Gorze sous le vocable de Saint-Gorgon. Elle devint rapidement célèbre et prospère; mais elle tomba dans la ruine et le relâchement, jusqu'à ce que le bienheureux Jean de Gorze la releva en 932 et la fit placer sous la règle de saint Benoît. Au xi^e siècle, elle était à un degré extraordinaire de prospérité; les abbés jouissaient des droits régaliens et faisaient battre monnaie à leur coin. Mais elle éprouva ensuite de grands revers : pillée et brûlée de fond en comble en 1542 et en 1543, elle servit de forteresse aux luthériens. Le cardinal Charles de Lorraine, abbé commendataire de Gorze, obtint, en 1572, une bulle de Rome pour sa sécularisation. Ce qui avait été relevé des lieux réguliers disparut à jamais en 1609, et l'abbaye fut réunie à la primatiale de Nancy en 1621. — Mais le territoire de Gorze ayant été cédé à la France par le traité de Vincennes, en 1661, un chapitre de douze chanoines y fut établi, pour faire l'office dans l'église paroissiale, et subsista des restes des revenus de l'abbaye. — L'ancien palais abbatial, qui existe encore, est destiné à servir de dépôt de mendicité au département de la Moselle.

GORZIA (LA) OU RUISSEAU DE GORZE. — Prend sa source à la fontaine des Bouillons ou des Romains et dans le fond de Parfondval, traverse les c^{tes} de Gorze et de Novéant sur une longueur de 8 kilom. et se jette dans la Moselle. — *Gorzia fluvius*, 752 (abb. de Gorze, s. Fan). — *Habliniacum ubi Gorzia fluvius consergit*, 763 (*ibid.*).

Ce ruisseau doit ses eaux aux célèbres sources de Gorze, notamment à celles des Bouillons et de Parfondval, qui devaient, à quinze siècles d'intervalle, être utilisées pour les besoins de la ville de Metz. Les Romains, selon toute probabilité, sous Valens, au iv^e siècle, avaient exécuté ce travail en faisant passer l'aqueduc sur la rive droite de la Moselle au moyen des arches de Jony; il n'eut qu'une faible durée. Cette œuvre, renouvelée de nos jours et terminée en 1865, n'a pu s'effectuer qu'en se tenant constamment sur la rive gauche, en évitant le travail à flanc de coteau, en perçant directement par des galeries souterraines les côtes de Geai et de Vaux et en traversant les vallées au moyen de siphons.

GOUSTAL, m^{is} donné en 1206 par Wiry de Valcour à l'abb. de Justemont. — Voy. GUSTAL.

GRAFFENWEYER, étang, c^{te} de Sturtzelbromm.

La digue de cet étang formait séparation entre la Lorraine et l'Alsace. — Les moines de Sturtzelbromm y établirent en 1764 des usines à fer qui n'existent plus.

GRAFFENWYLER, f. c^{te} de Sturtzelbromm.

GRAFFLOCH, lieu-dit, c^{te} d'Ottonville. — Emplacement d'un ancien hameau détruit par les Suédois en 1635.

GRAND-BAN (LE), seigneurie, haute, moyenne et basse justice, composée des bans Cuny, Gervaise, Pomcourt et Frécourt, situés sur les territ. de Sey, de Lessy et de Châtel. — Fief mouvant du roi, 1767 (dénombr. du 19 déc.).

GRANDEBACH OU RUISSEAU DE HOLVANGE. — Voy. HOLVANGE (RUISSEAU DE).

GRAND-FAILLY, c^{te} de Longuyon. — *Fateliago villa in comitatu Virdanensi*, 636 (test. diac. Grim.). — *Villa Fadliaco in pago methensi*, 914 (Mém. Ac. M. 1870, 450). — *Fally*, xi^e s^e (Vird. com. lim.). — *Grant-Failly*, 1304 (marquisat de Cons. arch. Lamb.). — *Grant-Failley*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agathe, obit. v^o p. 45). — *Le Grant Fally*, 1594 (dom. Barr.). — *Grandi Failleum*, xvii^e s^e (arch. prie Vill. le Rond, gg 1, p. 519).

La seigneurie de Grand-Failly, siège d'un fief avec haute, moyenne et basse justice, comprenait Petit-Failly et Cosnes, et relevait primitivement du bailliage d'Étain, sous la cour souveraine de Nancy et, en 1681, du roi de France. — Cure du diocèse de Trèves (doyenné de Longuyon).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cont. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longuyon depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Petit-Xivry, la République, le Rendez-vous des Voyageurs (auberge), Rondefontaine et Saint-Nicolas-le-Moulin.

Failly, seigneurie de nom et d'armes, fief du comté de Bar, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie, qui portait pour armes : *d'argent à un rambeau de 3 feuilles de gueules, accompagné en pointe de 2 merlettes affrontées de sable* (Huss. l'Esc.).

GRANDPIÉ (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Noudorff, traverse la c^{te} de Chémery sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans la Nied.

GRAND-RE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{tes} de Noidroy-le-Sec et d'Aroux et se jette dans l'Orne près de Serry.

GRANDVAUX, m^{is}, c^{te} de Saint-Jean-devant-Marville.

GRANGE (FORÊT DE LA), forêt domaniale d'une superficie de 210 hectares sur le territ. de la c^{te} de Vezin.

GRANGE (LA), chât. et h. c^{te} de Manom. — *Scura*, 1106 (abb. Saint-Max, don. s. Fan). — *Scheuren*, 1310 (*ibid.*). — *La Grange-ès-Luxembourg*, 1350 (H. de V. quill. AA, 15-227). — *Fortalitium de Grangia*, 1453 (c^{te} de Lux. tr. de paix). — *Tzar Schuir*, xvii^e s^e (Loth. sept.).

Le château de la Grange, vaste édifice, d'aspect élégant, qui existe encore, était le siège de la seigneurie de Manom. — Il y avait au dernier siècle parmi ses dépendances une tuilerie et une faïencerie (Stem. dép. M.); deux tuileries mécaniques les ont remplacées après de l'étang Éléonore. — Justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 1^{er} oct.). — Possédait une chapelle castrale, annexe de la paroisse de Manom.

Autrefois Trois-Évêchés, Laill. et cont. de Thionville. — Invariablement uni à Manom, fit partie, en 1790, du canton de Cattenom, puis passa dans celui de Thionville par ordonnance royale du 2 octobre 1816.

Le fief de la Grange, qui relevait du duché de Luxembourg, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *d'azur au lion d'or* (arm. man.).

GRANGE-AU-SART (LA), f. c^{te} de Trieux. — *Campum grandis Sarti*, 1096 (abb. Saint-Pierre, ch. fond.). — *Gaignage du Sart*, 1519 (chan. rég. cens. p. 23). — *Haut du Sart*, 1519 (*ibid.* p. 53). — *Sart de Trieux*, 1779 (Dur. Lorr.).

Cense de l'abb. de Saint-Pierremont, dont elle

formait une dépendance. — Appartenait à la communauté de Trieux.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel.

GRANGE-ACX-BOIS (LA), f. c^{ne} de Borny. — *La Grange az bois*, 1404 (liste des vill.).

Siège d'un lief mouvant du roi de France et d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 19 décembre). — Était une annexe de la paroisse d'Ars-Laquenexy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

GRANGE-AUX-BOIS (LA), f. — Voy. CHAPELLE-AUX-BOIS.

GRANGE-AUX-DAMES (LA), c^{ne} de la Maxe. — *La Grange az Dames*, 1404 (liste des vill.). — *La Grange aux Dames*, 1625 (Journ. J. Bauchi).

Dépl. de la paroisse Saint-Livier de Metz.

Ancienne abbaye de religieuses de l'ordre des Prémontérés, dépendant de Saint-Éloi ou Buris, qui ne fut que momentanément occupée par cette communauté, au XII^e siècle. Selon les annales de Prémontre, elle fut en 1206 transférée à Hamévilleers.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

GRANGE-AUX-DIMES (LA), m^{on} ruinée, c^{ne} et seign. d'Ay (1681, dénombr. 5 oct.).

GRANGE-AUX-ORMES (LA), f. et chât. c^{ne} de Marly. — Le gaignage de *la Grange az Ormes*, xv^e s^e (chron. de Ph. de Vign.). — *La Grange az Ormes*, 1404 (liste des vill.). — *La Granges aux Ormes près Saint-Privé, la Grange es Ormes*, 1436 (chron. du doy. de Saint-Thiébauld).

La Grange-aux-Ormes, bâtie par les religieux de Notre-Dame-aux-Champs, existait déjà en 1187, date à laquelle elle fut l'objet d'un arrangement entre ces religieux et ceux de Saint-Symphorien (Hist. de M. t. H, p. 236). — La Grange aux Ormes était, en 1681, une dépendance de la seigneurie de Marly (dénombr. 25 sept.). — Faisait partie de la paroisse de Marly.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

GRANGE-D'AGNEAUX (LA), f. c^{ne} de Montigny-lez-Metz. — *La Grange d'Aygnel, d'Aygnelz*, xv^e s^e (chron. de Ph. de Vign.). — *La Grange d'Aniel, d'Anielz*, xv^e s^e (chron. de Praill.). — *La Grange Daniel*, 1404 (liste des vill.). — *La Grange à Agnel*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Lagnel*, xvii^e s^e (carte de Beaul.). — *Hagneau*, cense, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Hanau*, village de l'Isle de la Moselle, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Faisait partie de la paroisse d'Augny.

GRANGE-D'ATLINOUX (LA), vill. — Voy. ANOUX-LA-GRANGE.

GRANGE-D'ENVIE (LA), f. c^{ne} de la Maxe. — *Grange d'Envie*, 1516 (Man. de Senones : fiefs).

La Grange-d'Envie, la Grande-Maxe et le ban d'Essey formaient une seigneurie qui relevait de l'abb. Saint-Vincent de Metz, et qui était le siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 2 juin). — Faisait partie de la paroisse de Saint-Baudier.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

GRANGE-DROHIER, anc. cense. — Voy. GRANGE-ROHIÈRE-SOUS-SANCY (LA).

GRANGE-EN-HAYE (LA), f. c^{ne} de Villecey-sur-Mad. — *Grange-en-Hey*, 1402 (abb. Gorze, repr.).

GRANGE-LE-CHÂTELET (LA), f. c^{ne} de Ville-sur-Yron. — *Château la Grange ou le Chastelet, château, haute justice dont il dépend de six censés*, 1779 (Dur. Lorr.).

Était de la paroisse de Ville-sur-Yron et de la communauté de la Ville-au-Pré. — Siège avec Droitaumont et la Ville-au-Pré d'une haute, moyenne et basse justice sous la châtellenie de Conflans.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel.

Ce qui restait de l'ancien château a été récemment démoli.

GRANGE-LE-MERCIER (LA), f. c^{ne} de Montigny-lez-Metz. — *La Grange lou Mercier*, 1386 (abb. Saint-Clém. s. Fan). — *La Grange le Meroy*, xv^e s^e (chron. de Ph. de Vign.). — *La Grange Lemurciers*, xv^e s^e (chron. de Praill.). — *La Grange li Mercierz*, 1404 (liste des vill.). — *La Grange de Meroy*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *La Grange au Mercier*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *La Grange Mercier* (carte Cass.).

Était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 30 juin). — Dépendait de la paroisse de Saint-Privat.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

GRANGE-ROHIÈRE-SOUS-SANCY (LA), anc. cense, c^{ne} de Sancy. — *Grange-Drohier*, 1681 (dénombr. 6 mai).

Ancien fief mouvant de la châtellenie de Sancy, puis de celle de Briey.

Autrefois Barrois, baill. de Briey.

GRANGE-SAINT-GEORGES (LA), anc. cense, c^{ne} de la Maxe.

Sise entre Saint-Éloi et les Petites-Tapes, 1610 (Fab. territ. Met.).

GRANPRÉ (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de la forêt de Preidenbach, traverse les c^{nes} de Saint-François et de Waldweistroff sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Nied.

GRAS, h. c^{ne} de Sainte-Barbe. — *Gray*, 1404 (liste des vill.). — *Gra*, 1610 (Fab. territ. Met.).

Fief avec justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chap. de

- la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janvier). — Était annexe de la paroisse de Retonféy.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Vry depuis 1790 jusqu'en 1802, où il passa dans celui de Vigy. — Chef-lieu communal jusqu'au 23 mai 1810, où un décret le réunit à la c^{ne} de Sainte-Barbe.
- GAUFFÉ (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Ay et se jette dans la Moselle.
- GRAVELOTTE, c^{ne} de Gorze. — *Gravium*, 1137 (abb. de Saint-Arn. ch.). — *Gravi*, 1192 (abb. Saint-Arn. bulle de Célest. III). — *Gravey*, 1348 (acensement, arch. de la c^{ne}). — *Gravilette*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Graclette*, *Gravelette*, 1544 (pouillé de M.). — *Gravelatte*, 1572 (Journ. J. Le Goul.). — *Gravela*, xvii^e s^e (carte Tass.).
- Était siège d'une cure de Farchipr. de Hatrize, qui avait pour annexe la Malmaison et dépendait de l'abb. de Sainte-Barbe.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Chef-lieu de canton en 1790, il passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rozérieulles et, en 1802, dans le canton actuel.
- GRAVENDHAL, mⁱⁿ, c^{ne} de Schwerdorff. — *Groendthal* (dict. Viv.). — En allemand : *Grubenthal*.
- GREINERSMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Bettviller.
- GRENING, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Grüning*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Grening*, 1606 (Rogéville, dict. hist. ord. du 30 mars). — *Grüning*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Grening*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 292). — *Greenin* (carte Cass.).
- Était annexe de la paroisse d'Insming, de l'archiprêtre de Morhange.
- Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Greuing fit d'abord partie, en 1790, du canton de Hellimer; il passa ensuite dans le canton actuel en 1802.
- Commune au commencement du siècle, Grening fut réuni à la municipalité de Gros-Tenquin par décret du 22 décembre 1811, puis de nouveau érigé en commune par ordonnance du 24 juin 1840.
- GRESEMBREUIL (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Morhange et se jette dans l'étang du Moulin-Neuf.
- GRETH (RUISSEAU DE LA). — Il prend sa source à Rustruff, traverse la c^{ne} de Sierck sur une longueur de 2 kilomètres et va ensuite se jeter dans la Moselle.
- GRÈVE (BASSE-), f. c^{ne} de Pontoy. — *Ma Grève*, 1610 (Fab. territ. Met.).
- GRÈVE (HAUTE-), f. c^{ne} de Pontoy.
- GRÈVE-BASSE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source

- à Pontoy, traverse les c^{nes} de Pontoy, Orny, Chérissey, Pournoy-la-Grasse, Pommérieux, sur une longueur de 9 kilomètres, et se jette dans la Seille.
- GREVENOLTZ, f. ruinée, c^{ne} de Bertrange. — 1681 (dénombr. du 31 août).
- GREYÈRES OU GRISIÈRES, f. c^{ne} de Ville-sur-Yron. — *Gresière*, 1369 (inv. des tit. de Lorr. V, p. 42). — *Grehiers*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Grihières*, 1506 (inv. des tit. de Lorr. III, 269). — *Grehière*, 1573 (*ibid.* VII, p. 204). — *Grehier*, 1681 (dénombr. 22 mars). — *Grisière*, 1779 (Dur. Lorr.).
- Cense-lief, siège d'une haute, moyenne et basse justice, sous la prévôté de Conflans, 1681 (dénombr. 22 mars). — Appartenait à la paroisse de Mars-la-Tour.
- Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Faisait partie, en 1790, du canton de Mars-la-Tour et passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Conflans.
- GRIESBACH, cense, c^{ne} de Hahling, qui porte aujourd'hui le nom de *Hammer*.
- Les censes de Griesbach, d'Altmatt et de Neumatt dépendaient de la seign. de Diemeringen (Empire, aujourd'hui Bas-Bhin) et formaient enclave dans le comté de Bîche.
- GRIESBERG, f. et mⁱⁿ sur la Canner, c^{ne} de Königsacker. — *Grisbrich molendinum supra Canram*, 1216 (abb. Vill. cart. t. I, G. 1). — *Grisbrich*, 1230 (*ibid.* liasse acc. avec Saint-Eueh. de Tr.). — *Le Moulin de Griesbrich*, 1592 (*ibid.* cart. t. I, G. 1). — *Cheisberg*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Veinsberg*, xviii^e s^e (pouillé de Metz). — *Grisprick*, 1700 (abb. Vill. cart. t. II, p. 260). — *Grisberg*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Grisbry* (carte Cass.).
- Dépendait de la paroisse de Königsacker.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville.
- GRICELOT (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Abbéville et afflue à l'Orne.
- GRIGNAN, chât. et f. c^{ne} de Moulins-lez-Metz. — Un des deux *chasteaulc de Mollin*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Gringant*, xii^e s^e (pouillé de M.). — *Grignon*, 1854 (tab. des distances).
- Château du ban Noiron de Moulins-lez-Metz; lief mouvant du roi de France; siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 23 juillet). — Dépendait de la paroisse de Moulins.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.
- GRIGY, vill. c^{ne} de Borny. — *Lez iij waingnaiges de Grixey*, 1404 (liste des vill.). — *Grisey*, xvi^e s^e (chr. Cl. Phil.). — *Grisy*, xvi^e s^e (abb. Saint-Symph. liasse Grigy, 9). — *Grixey*, 1518 (Mém. Ph. de

Vign.). — *Grizy*, 1552 (chron. rim. anc.). — *Grizy*, xvii^e s^e (carte Tass.). — En patois : *Grehi*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janvier). — Dépendait de la paroisse Saint-Eucaire de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

Faisait partie, en 1790, du canton de Borny; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vallières et, en 1802, dans le 2^e canton de Metz.

— Chef-lieu communal jusqu'en 1810, où il fut réuni à Borny par décret du 9 février.

GRIMAN, mⁱⁿ sur la Mance, c^{ne} de Mairy.

GRIMONT, chât. et f. c^{ne} de Saint-Julien-lez-Metz. — *Grymont*, xv^e s^e (chron. de Praill.). — *Grinon*, 1553 (Siège de M. par Salignac).

Était annexe de la paroisse de Saint-Julien-lez-Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fit partie du canton de Borny en 1790, de celui de Vallières sous l'organisation de l'an III et du 2^e canton de Metz en 1802.

GRINDORFF, c^{ne} de Sierck. — *Brondorf*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gründorff*, *Gründorff*, *Gronдорff*, xvii^e s^e (terr. du ban). — *Grind'of*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village du domaine de Sierck. — Autrefois Lorr. baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine.

Fit partie, en 1790, du canton de Waldwisse (distr. de Sarrelouis), puis, sous l'organisation de l'an III, de celui de Launstroff, redevenu canton de Sierck en 1806. — A pour annexes Bizing, Halstroff et Zeurange.

GRINDORFF (RUISSEAU DE), sur le territ. de la c^{ne} du même nom; il afflue à l'Hermerbach. — *Gruendorfferbach*, 1601 (terr. de Rémeling).

GRISBERG, h. c^{ne} de Thionville. — *Gerichsberg*, 1640 (acte de vente).

GRISIÈRES, f. — Voy. GREYÈRES.

GROSBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Hargarten-aux-Mines, traverse cette c^{ne} et celles de Dalem et de Merten sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Bisten.

GROSBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Lixing-lez-Rouhling et afflue à la Sarre.

GROSBLIEDERSTROFF, c^{ne} de Sarreguemines. — *Blithario villa*, 777 (D. Félib. Hist. de l'abb. de Saint-Denis, pr. testam. Fulradi abb.). — *Blithario villa*, 777 (Val. Not. Gall. 89). — *Blitstorff*, 1125 (ch. abb. de Saint-Denis, D. Félib. Hist. de l'abb. de Saint-Denis, pr. 94). — *Blidendorf*, 1220 (Kremer, Arden. Gesch. II, 309). — *Bliederstorff*, 1220 (*ibid.* II, 548,

nécrol. Wadegot.). — *Bliederstorff*, 1223 (*ibid.* II, 310). — *Blidersdorf*, 1223 (*ibid.* II, 312). — *Bliederstorff*, 1253 (abb. Wadg. ann. Prem. I, 466). — *Bliterstorff*, 1285 (Kremer, II, 372). — *Blittersdorff*, 1335 (*ibid.* II, 447). — *Biederstorff*, *Bliederstorff*, 1544 (pouillé de M.). — *Grossblittersdorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Bliterstorff*, 1721 (ord. de Lorr. II, 518). — *Blidertorft-le-Grand*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Blidestorff-le-Gros*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Budestorff* (D. Cal. carte év. de M.). — *Gros-Blidestorff* (carte Cass.).

Ce bourg, dont le nom devrait s'écrire *Gross-Blitersdorff*, était, au viii^e siècle, une villa appartenant à l'abbaye de Saint-Denis; plus tard il fit partie de la châtellenie de Gemunde (Sarreguemines), et il en suivit la destinée.

L'église de Bliederstorff fut donnée, au xiiii^e siècle, à l'abb. de Wadgasse par les comtes de Sarrebrück; elle était une des cures de l'archiprêtre de Saint-Annauld et avait pour annexes le Petit-Bliederstorff, Cochling et Auersmacker.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis 1790. — A pour annexes le moulin de Simbach et Oberstmühl.

GROS-HORN-KIRCKEL, mⁱⁿ forestière, c^{ne} de Haspelscheidt.

GROSMÜLL, ancien mⁱⁿ banal en ruines, c^{ne} de Pont-pierre.

GROS-RÉDERCHING, c^{ne} de Rohrbach. — *Rederchingen*, 1322 (chart. Sturtzellb. 246, don. à l'abbaye). — *Röderchingen*, 1550 (Tilleman, Stella, Beschreib. des Oberamts Zweybrücken). — *Rüderchingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gros-Rederking*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Gros-Rederching*, 1763 (Thibaut, mut. bénéf. 394). — *Gros-Rederchingen* (carte de l'État-major). — *Gros-Redeking*, 1825 (tabl. Par.).

Était chef-lieu d'une paroisse dépendant de l'archiprêtre de Hornbach, qui avait pour annexes Lingling, Oiberding et Brandelfing. Elle était à la collation des ducs de Lorraine d'abord et, plus tard, à celle du roi de France.

Autrefois Lorraine, baill. et comté de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Rohrbach depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Singling, les fermes de Brandelfing et de Bellevue, d'Oiberding et Kleinmühl.

GROS-RÉOERCHING (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Graubronn, traverse la c^{ne} de Gros-Réderching sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans le ruisseau d'Achen.

GROSSMÜHLENBACH, f. c^{ne} de Sturtzellbronn.

GROS-TENQUIN, ch.-l. de c^{on}, arrond. de Sarreguemines.

— *Tanne-Villa*, 787 (ch. abb. de Saint-Avold. D. Cal. pr. II, lxx). — *Tenkessacha*, x^e s^e (abb. Mettl. Berth. II, 119). — *Tannev*, 1147 (abb. Vill. E. 1). — *Tannecha*, 1179 (ch. abb. de Bouz. D. Cal. pr.). — *Teuchen*, 1255 (pouillé de Metz, portef.). — *Tannechen*, 1461 (cart. év. de M. t. IV, p. 38). — *Tanchen*, 1469 (*ibid.*, p. 72). — *Tanwo*, 1544 (pouillé de M.). — *Gros-Tencken*, 1573 (*ibid.*). — *Thammiche*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Thammigen*, 1645 (Meriau, Ob. rheinisch cr. carte). — *Gros-Tennequin*, 1688 (dén. de Créhange). — *Gros-tencken ou Grosse-Tenquen*, xvii^e s^e (pouillé de M.). — *Tennequin-la-Grande*, 1756 (D. Cal. not. Lorr. v^o Hingsange). — *Tennequin*, *Tennequin-la-Grosse*, 1756 (*ibid.*). — En allemand : *Gross-Tauchen*.

Gros-Tenquin était le chef-lieu d'une mairie de l'évêché de Metz, composée de Gros-Tenquin, Bertring et Linstroff, relevant de la châtel. de Hingsange. — Une partie du village dépendait cependant du comté de Créhange. — Était chef-lieu d'une cure de l'archiprêtre de Morlange, comprenait Bertring, Herstroff, Linstroff, Hingsange, la Breide, la Tenschmühl, et dépendait de l'abb. de Saint-Avold.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cont. de l'Évêché. — Faisait partie, en 1790, du canton de Bistroff (distr. de Morlange); fut érigé, en 1802, en chef-lieu d'un canton dont la composition est la même que celle du canton actuel, si toutefois l'on y ajoute Linstroff, Obrich, Rode et Suisse-Basse, communes à cette époque et sections de communes aujourd'hui. — A pour annexes Linstroff, Obrich, les fermes et moulins de Tensch et Hingsange, les fermes de la Breide, Jagerbronn, Erlenhoff, Maysenbronn, Rundwalchen, et la chapelle du Calvaire.

GROS-TENQUIN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Gros-Tenquin, traverse les c^{on}es de Gros-Tenquin et de Bistroff sur une longueur de 9 kilom. et se jette dans le ruisseau de l'étang de Bischwald. — En allemand : *Grosstencherbach*.

GROSYENX, f. et châ. c^{on} d'Augny. — *Grosyieux sous Neuf chaisiel*, 1300 (P. Fer. obs. séc. xviii^e s^e, 326). — *Grosyus*, *Grosyulz*, 1376 (cart. de la cath. de Metz). — *Grosyieux*, xv^e s^e (chron. de Prail). — *Grosruelt*, 1404 (liste des vill.). — *Grosyieux*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Grosyieux*, 1489 (Journ. J. Aubr.). — *Grosyulz*, 1587 (Journ. J. Buffet). — *Grosyieux*, 1681 (dénombr. 17 juin).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 17 juin). — Arrière-fief du comté de Salm. — Le château de Grosyieux, qui est très-vaste, a été long-

temps la résidence du comte Emmery, dont la bibliothèque contenait de si grandes richesses sur l'histoire du pays Messin. — Était une annexe de la paroisse d'Augny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. GRUNDWILLER, c^{on} de Sarreguemines. — *Grundweiller*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Grundwiler*, 1606 (pouillé de M.). — *Grundwiler*, 1621 (inv. destit. de Lorr. X, 240). — *Rundwiler*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Grundweiller*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Grundwiler*, *Grundwiler*, *Grundwiler*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Grundwiler* ou *Grundwiler*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village en partie du comté de Puttelage; faisait communauté avec Rémering. — Un fief y fut créé en 1668. — Était annexe mixte des deux paroisses de Heckenrauspach et de Rémering.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelage de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel.

GRUNDWILLER-OTTERBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans le pré de Grundwiler, traverse cette c^{on} et celle de Richeling sur une longueur de 440 mèl. et se jette dans le Mouterbach.

GRÜNENTHURMSTADT, lieu-dit, c^{on} de Bourbach. — Emplacement d'un ancien château détruit.

GRÜNENVALDMÜHL, m^{on}, c^{on} de Wiswiller.

GRÜNHOFF, f. c^{on} de Porcellette.

GRÜNSCHACH, f. è^{re} de Morsbach.

GRÜBENHAUSEN, c^{on} de Sarreguemines. — *Guebenhausen*, 1421 (cart. év. de M. t. III, p. 61 v^o). — *Gebenhausen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Guebenhausen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Gaubenhausen*, *Guebenhausen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village du comté de Puttelage. — Faisait partie de la communauté de Metzting et était annexe de la paroisse de Puttelage. — Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Puttelage et passa en 1802 dans le canton actuel.

GRÜBENHAUSEN (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans les prés et bois de Guëbenhausen, traverse cette c^{on} et celle de Hundling sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans le fossé de Hundling.

GRÉBANGE, c^{on} de Sarralbe, sur la rivière d'Albe. — *Gueboldanges*, *Guebledanges*, 1354 (arch. H. de V. AA, 15-22). — *Gueboldanges*, 1393 (cart. év. de M. t. I, p. 16). — *Gébledange*, 1393 (arch. Menrthe, Burgfried pour les forteresses d'Albestroff et Gébledange). — *Gébledange*, 1415 (abb. Sen. F. D. xxxij). — *Gébledingen*, 1466 (cart. év. de M.

v° 95). — *Gembelinga, Genbelinga, Geunbelinga, Gebeldinga, Gedeldinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Gueblange*, 1582 (Journ. F. Buffet). — *Guebling*, 1598 (rôles pour la contrib. imp., bibl. de Metz). — *Gebling*, 1625 (bibl. nat. Saint-Germain fr. 1086, 260). — *Guelbing*, 1664 (*ibid.* coll. Lorr. 724, 257). — *Gueblange près Albestroff, chef-lieu du Val de Gueblange*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En allemand : *Geblingen*.

Village de l'Évêché; il dépendait de la châtellenie d'Albestroff et du bailliage seigneurial de Vic et suivait la coutume de Lorraine. — Paroisse de l'archiprêtre de Vergaville à la collation de la primatiale de Nancy et de la chartreuse de Bosserville, qui avait Steinbach, Wentzwiller, Audwiller et Schweix-lez-Sarralbe pour annexes. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis sa création, en 1790. — A pour annexes (réunis par décret du 8 octobre 1813) Wentzwiller, Audwiller, Steinbach, Schweix-lez-Sarralbe, et en outre les fermes de Scheidt et de Bischoffwald.

GUÉBLANGE (LE VAL DE), ancienne communauté et paroisse. — *Le Val de Gueblange*, 1661 (arch. départ. dénombr. 24 avril). — En allemand : *Geblinger-dahl*.

L'ancienne communauté et paroisse du Val de Guéblange comprenait : la commune actuelle de Guéblange, c'est-à-dire Audwiller, Guéblange, Schweix, Steinbach et Wentzwiller; la commune de Hazembourg, séparée au xviii^e siècle; la commune de Kappel-et-Ueber-Kinger, séparée au xvii^e siècle. — En 1801, les cinq villages du Val de Guéblange étaient érigés en communes séparées. Ils ont été successivement réunis sur la demande des habitants.

GUËISMÜHL, mⁱⁿ près de Hestroff, annexe de cette commune.

GUÉLANGE, h. c^{ns} de Guénange. — *Guelenges*, 1186 (abb. Saint-Martin, ann. Prem. t. X, 42). — *Guélanges*, 1188 (*ibid.*). — *Gueldanges*, 1414 (fonds de Malte, inv. L. H.). — *Gelange*, 1544 (pouillé de M.). — En allemand : *Gelingen*.

Village de la seigneurie de Lutange et annexe de la paroisse de Guénange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Lutange de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton de Metzerville. — Autrefois chef-lieu communal, réuni à Guénange par décret du 22 juin 1810.

GUÉLING, f. — Voy. GUÉSING.

GUÉLING (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Guéling, c^{ns} de Freistroff, traverse les c^{ns} de Freistroff et

Moselle.

de Bouzonville sur une longueur de 700 mètres et se jette dans la Nied.

GUÉNANGE (HAUTE ET BASSE), c^{ns} de Metzerville, sur la rive droite de la Moselle. — *Geuinges*, 1157 (abb. Saint-Martin, ann. Prem. t. X, 2). — *Gananges*, 1269 (abb. Vill. cart. t. I, V, 18). — *Guinanges*, 1303 (fonds de Malte, inv. liasse G). — *Guenmange*, 1492 (Journ. J. Anbr.). — *Ober et Nieder Geycingen*, 1514 (seign. de Rodem. achat). — *Geymiga, Guemiga, Guerniga, Geruingen, Gueminge*, 1544 (pouillé de M.). — *Guimingen*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — En allemand : *Ober et Nieder Giningen*.

Guénange, fief mouvant du duché de Luxembourg, 1667 (dénombr. 7 oct.). — Le siège de la paroisse était à Haute-Guénange; elle dépendait de l'abbaye Saint-Martin-lez-Metz, puis de la primatiale de Nancy; faisait partie de l'archiprêtre de Thionville et avait pour annexes Basse-Guénange, Bousse, Blettange et Landrevange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Lutange de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — A pour annexe Guélange.

GUENDERSBERG, f. c^{ns} de Hanwiller. — *Gentersberg*, 1445-1449 (Schultz, der Bliesgau, 79). — *Le gagnage de Genterssberg*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Guntersberg*, cense de la paroisse de Bitche, xviii^e s^c (pouillé de M.). — *Guenderchberg*, 1751 (ord. de Lorr. 290). — *Gendersberg*, 1755 (atl. de Bitche, f. 58). — *Guentersberg*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Château et cense de Guendersberg*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Gœudersberg*, 1771 (*ibid.*). — *Gundersberg* (carte de l'État major). — *Guentersberg* (dict. Viv.).

Au xv^e siècle, Guendersberg était fief vassal du comté de Bitche.

GUENKIACHEN, c^{ns} de Boulay, à gauche de la Nied. — *Genkirche*, 1148 (abb. Vill. cart. t. I, G. 9). — *Gankirke*, 1199 (abb. de Bouz. s. Fan). — *Genchirche*, 1270 (abb. Vill. cart. t. I, G. 12). — *Genkirche*, 1270 (*ibid.* G. 16). — *Gankerken*, 1271 (*ibid.* G. 1). — *Gankirke*, 1295 (*ibid.* E. 4). — *Gankerke*, 1300 (*ibid.* G. 7). — *Gankyrch*, 1307 (*ibid.* M. 47). — *Gankierke*, 1311 (*ibid.* E. 3). — *Gaukirchen*, 1322 (inv. des tit. de Lorr. II, 406). — *Ganguergue*, 1347 (*ibid.* 170). — *Ganquierch*, 1357 (*ibid.* X, 209). — *Ganckirched*, 1361 (abb. Vill. cart. t. I, B. 19). — *Ganckirke*, 1361 (*ibid.* B. 29). — *Gainquirchien*, xv^e s^c (chron. Jac. Huss.). — *Gankirchen*, xv^e s^c (Journ. J. Aubrion). — *Guenkirchen*, 1461 (cart. év. de M. t. IV, p. 41). —

Genkirchen, 1467 (*ibid.* p. 101). — *Gneuckkirchen*, by *Bolchen*, 1487 (*ibid.* VIII, v° 67). — *Genkirchen*, *Genchierchieu*, 1544 (pouillé de M.). — *Guincherchen*, *Ginkerken*, 1587 (abb. Longev. censier). — *Guaniguerchen*, 1619 (*ibid.* ch. s. l'an). — *Gangretienne*, 1681 (dénombr. 19 déc.). — *Genkerken*, 1690 (abb. de Vill. cart. t. II, p. 260). — *Gaukirchen*, 1695 (terr. de Mégange). — *Guin ou Gehinkirchen*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Gaukerchen*, 1707 (abb. Vill. Guenk. liasse 9). — *Genkerquien*, 1736 (*ibid.* cart. t. II, p. 256). — En allemand : *Gehukirchen*.

Était siège d'une cure dépendant de l'abbaye de Longeville-lez-Saint-Avold, faisant partie de l'archiprêtré de Varize et ayant pour annexes Rurange, village évêchois, Mégangé et Pétrange.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Burtoncourt et y resta jusqu'en 1802, où il passa dans le canton actuel. — Reçut Mégange et Rurange pour annexes par un décret du 23 mars 1813 et les perdit par suite de leur érection en communes le 12 janvier 1833. — A aujourd'hui Flaspargarten pour section.

GUENSBACH, f. — Voy. GAENSBACH.

GUENTRANGE (BASSE et HAUTE), vill. c^o de Thionville. — *Guntringas*, 1147 (abb. Vill. cart.). — *Gentringen*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Guntringen*, 1575-1582 (arch. départ. B. 265). — *Kuentrange*, 1682 (dénombr. du 16 oct.). — *Guntwange*, 1686 (gén. de Metz, dom.). — En allemand : *Ober et Nieder Guntringen*.

Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Thionville. — L'église ne remonte pas au delà du xviii^e siècle.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — A toujours fait partie de la commune de Thionville et par conséquent du même canton, même sous l'organisation de l'an III, où il ne comprenait que la c^o de Thionville.

GUENVILLER, c^o de Saint-Avold. — *Guengweiler*, 1516 (dén. comté de Créhange). — *Gengweiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Gemweiler*, *Guengweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Genviller*, 1684 (abb. de Saint-Avold, terr.). — *Guenweiler*, an x (arr. des consuls du 29 vendém.).

Faisait partie du marquisat de Faulquemont. — Était annexe de la paroisse d'Éberswiller jusqu'au 12 octobre 1755, où il fut érigé en siège d'une cure de l'archiprêtré de Saint-Avold, dépendant de l'abbaye de Wadgasse.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lor-

raine. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis sa création, en 1790. — Commune au commencement du siècle, Guenviller fut réuni à la municipalité de Scingbouse par décret du 12 mars 1814, puis de nouveau érigé en commune par ordonnance du 16 août 1841.

GUENWEISSE (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans la forêt de Guenweisse, traverse la c^o de Woustwiller sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le ruisseau de Woustwiller.

GUÉRING, f. c^o de Morhange.

GUERLING, anc. cense de la paroisse de Folckling. — xviii^e s^e (pouillé de Metz).

GUERSTHAL (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Rahling et allue au ruisseau de Büttenerbach.

GUERSTLING, c^o de Bouzonville, à droite de la Nied. — *Gerselinga*, *Gersling*, 1544 (pouillé de M.). — *Gerslingen*, *Gursingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gersling*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Guerheiling*, 1742 (abb. de Bouz. plan). — *Guerchlin*, *Guethin*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 31 juill.). — La maison de Faulquemont y possédait une seigneurie foncière, 1681 (dénombr. 6 sept.). — Appartenait à la communauté de Niedwelling et était siège d'une cure de l'archiprêtré de Saint-Avold, à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie, avec Niedwelling, son annexe, du canton de Bouzonville depuis sa création, en 1790. — Communes au commencement du siècle, Guerstling et Niedwelling furent réunis à Lognon ou Ihn par un décret du 9 septembre 1811; ils furent séparés de leur chef-lieu municipal en vertu de l'article 1^{er} du traité du 20 novembre 1815 et érigés de nouveau en communes.

GUERTING, c^o de Boulay. — *Gertinge*, 1246 (inv. des tit. de Lorr. II, 461). — *Guertranges*, 1430 (arch. H. de V. AA, 4). — *Guertingen*, xvi^e s^e (abb. Longev. s. l'an). — *Gertinga*, aliàs *Falt* et *Faltz*, 1544 (pouillé de M.). — *Gertingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gurtingen*, 1633 (abb. de Bouz. s. l'an).

Dépendance de la seigneurie de Warsberg, siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 14 juin). — Formait, avec Falck, une paroisse dépendant de l'archiprêtré de Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fut compté, en 1790, dans le canton de Bisten, y resta jusqu'en 1802, où il passa dans le

canton de Bouzonville; fut classé en 1811 dans le canton de Sarrelouis, puis incorporé dans celui de Boulay par la loi du 26 mars 1829. — Chef-lieu communal jusqu'au 9 mai 1811, où il fut réuni à Ham-sous-Varsberg, alors du canton de Sarrelouis. — Érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1833.

GUERTING (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Guerting; il est formé de plusieurs autres ruisseaux et se jette dans celui de Fahl.

GUESBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Oberwisse, traverse les c^{nes} de Boulay, Deting, Coume, Niederwisse et Oberwisse, sur une longueur de 12 kilomètres, et se jette dans la Basse-Nied.

GUÉSING ou GUÉLING, f. c^{ne} de Freistroff. — *Gulling*, xvii^e s^e (pouillé de M.). — *Geling*, 1756 (abb. Freistroff s. l'an). — *Gueling* ou *Guilaring* (dict Viv.).

Cense dépendant de Diding et Guiching. — Communauté et paroisse de Freistroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine.

GUESSLING, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Gosselingen*, 1309 (inv. des tit. de Lorr. VI, 46). — *Gesslingen*, 1341 (arch. de Saint-Avold. don. à Flhòp. de Saint-Nabor). — *Gösselingen*, 1459 (év. de M. t. IV, v^o p. 9). — *Gosseling*, 1544 (pouillé de M.). — *Kesling*, xvii^e s^e (episc. Met. temp.). — *Geyslingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gosling*, 1606 (pouillé de M.). — *Guecheling*, 1681 (dénombr. 31 oct.). — *Goesling*, 1764 (abb. Saint-Avold, terr.). — *Guesselin* (carte Cass.). — En allemand : *Goesslingen*.

Fief de l'abb. de Saint-Avold. — Dépendait de la paroisse de Boustroff, et fut érigé, par décret du 12 octobre 1775, en cure de l'archiprêtré de Morbange, avec Hémering pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cont. de l'Évêché. — Il fut classé, en 1790, dans le canton de Bistrot et y resta jusqu'en 1802, où il passa dans le canton actuel. — A Hémering pour annexe.

GUESSLING (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine du village, traverse les c^{nes} de Guessling, Hémering, Lelling, sur une longueur de 3 kilom., et se jette dans le ruiss. de l'étang de Bischwald.

GUEULE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source sous Preutin, traverse la c^{ne} de Xivry-Circourt sur une longueur de 1 kilom. et jette dans la Pieppe.

GUGNY, h. ruiné, ban de Viviers. — *Le Gaignage appelé Gugny, qui est en ruines près le ban de Viviers*, 1456 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 117).

GUICHING, h. c^{ne} de Freistroff. — *Gursingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gusehingen*, 1604 (abb. de

Bouz. échange s. l'an). — *Guischingen*, 1633 (*ibid.*).

— *Güschingen*, 1671 (*ibid.* terrier).

Était annexe de la paroisse de Freistroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bouzonville depuis sa création en 1790, avec Diding, qui resta inséparablement avec lui annexe de la c^{ne} de Freistroff.

GUIDERKICHEN, h. c^{ne} d'Erching. — *Güdelkirch*, 1150 (Kremer, Arden. Gesch. II, 293). — *Gudelkirchen*, 1315 (ch. Sturtzelb. 224 v^o). — *Guderkirchem*, *Gudelkirchen*, *Gudelberchen*, 1544 (pouillé de M.). — *Gutterkirch*, 1574 (*ibid.* Portef.). — *Güderkirch*, 1755 (atl. de Bitche, f. 34). — *Quiderkirich*, 1763 (Thibaut, mat. bénéf. 894). — *Guiderskirch*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Guiderkirich*, *Guiderkirch*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Güderkirich* (carte Cass.).

Village du comté de Bitche et de la communauté d'Erching. — Cure de l'archiprêtré de Hornbach, qui se composait d'Erching et d'Utweiler (Prusse). — Ce village, détruit en 1735 par les Suédois, a été rebâti cinquante ou soixante ans plus tard par une colonie de Tyroliens. — L'église n'a été rétablie qu'en 1713.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, comme annexe d'Erching, du c^{ne} de Volmunster.

GUIERCHE, anc. mⁱⁿ à Circourt, c^{ne} de Xivry-le-Franc. — 1681 (dénombr. 2 juin).

GUINDRINGEN, mⁱⁿ à foulon. — Voy. GONDRange.

GUINGLANGE, c^{ne} de Faulquemont, sur la Nied allemande. — *Guinguelanges*, 1354 (quitt. II. de V. AA, 15-22). — *Gyngellanges*, 1420 (cart. év. de M. p. 172). — *Guingelingen*, 1500 (abl. Longev. acc. s. l'an). — *Gengeliga*, *Gingeliga*, *Ginglange*, 1544 (pouillé de M.). — *Genglange*, xvii^e siècle (Loth. sept.). — *Gnenguelingen*, *Genglincken*, 1681 (dénombr. 31 oct.). — *Gringelange*, 1688 (dénombr. Crét. arch. Helph.). — *Gunglange*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Guigniange*. — En allemand : *Gœnglingen*.

Village dépendant en partie de la seigneurie de Château-Rouge, 1681 (dénombr. 31 oct.), en partie de la seigneurie d'Helphedange; arrière-fief du comté de Crehange. — Était siège d'une cure dépendant de l'archiprêtré de Varize, qui avait pour annexes Hémmilly, Helphedange et Vitrange. — Elle dépendait du prieuré d'Insming.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cont. de l'Évêché. — Fait partie du canton de Faulquemont depuis sa création, en 1790. — A pour annexes la

ferme de Vitrange, la Petite-Helphedange et le château d'Helphedange, les moulins Bas et Haut.

GUINCKENMULL, mⁱⁿ, c^{ne} de Bambiderstroff.

GUIRLANGE, c^{ne} de Boulay, sur la Nied allemande. — *Geroldinges*, xii^e s^e (abb. Vill. liasse Guerledange, 4). — *Gerildanges*, 1148 (abb. Vill. cart. t. II, 5). — *Gerledinges*, 1148 (*ibid.* G. 8). — *Gerlinges*, 1148 (*ibid.* G. 9). — *Guerledange*, 1149 (*ibid.* t. II, f^o 171 r^o). — *Girlanges*, 1284 (*ibid.* t. I, G. 10). — *Guerlange*, 1284 (*ibid.* t. II, f^o 173 r^o). — *Gillanges*, 1286 (*ibid.* t. I, G. 3). — *Guillange*, 1288 (*ibid.* G. 1). — *Guerlinges*, 1295 (inv. des tit. de Lorr. II, 403). — *Guerlanges*, 1296 (abb. Vill. cart. t. I, G. 14). — *Girlingen*, 1403 (*ibid.* t. II, f. 41 r^o). — *Gerdelange*, *Guerlange sur-Nied*, xvi^e s^e (*ibid.* arch. liasse Guerdelange, 4 et 8). — *Gusselunga*, *Guisselunga*, *Grusselunga*, 1544 (pouillé de M.). — *Gerlangen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Guirlingen*, xvii^e s^e (Sierck dom.). — *Kirlange* (carte Cass.). — En allemand : *Girlingen*.

Village dépendant de la prévôté de Condé et de la Cour de Perl.

Était annexe de la paroisse de Bettange.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Burtoncourt en 1790 et fut classé, en 1802, dans celui de Boulay.

GUIRLINGEN, ancien ban enclavé dans celui de Thédling, acquis en 1663 par les habitants de cette commune sur le domaine de Boulay. — 1705 (terr. du ban de Thédling).

GUISCHBERG, f. c^{ne} d'Enchenberg. — *Guischberg près Montbronn*, ancienne ferme de *Sturzelbronn*, 1709 (état des biens du monast.). — *La cense de Guischberg*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Giehberg*,

cense, 1755 (atl. de Bitche, f. 106). — *Guchenberg*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Glasberg*, 1771 (carte de Cass.). — *Gueschberg* (carte de l'État-major).

Ferme fondée en 1736 par les moines de Sturzelbronn. — N'était attachée à aucune paroisse (pouillé de M.).

GUISING, h. c^{ne} de Bettwiller. — *Villa Gisingen*, 1267 (abb. Sturtz. 126, test. V. de Girschenkel). — *Gysinga*, 1273 (*ibid.* 83, conf. d'échange par R. comte de Castre, sire de Bitche). — *Gissingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Giesen*, 1681 (dénomb. 22 déc.). — *Guisingen*, 1755 (atl. de Bitche, f. 68). — *Gisengen*, *Guiselling*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Guising*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Guisingen* (cartes de Cass. et de l'État-major). — En allemand : *Gisingen*.

Village du comté de Bitche, annexe de la paroisse de Bettwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Rohrbach depuis sa création, en 1790. — Commune au commencement du siècle, Guising fut réuni avec Hoetting, son annexe, par décret du 19 avril 1811, à la municipalité de Bettwiller.

GUISING, lieu-dit, c^{ne} de Niederwisse. — Emplacement d'un village ruiné.

GUISINGERHOFF, f. c^{ne} de Bettwiller.

GUSTAL, mⁱⁿ sur la Fensch, c^{ne} de Fontoy. — *Gourstal*, 1206 (abb. Just. don. Gus.). — *Gustaulx*, 1681 (dénomb. 1^{er} oct.).

Les forges de Gustal dépendaient de la baronnie de Fontoy, 1681 (dénomb. 8 juill.).

GYPSKAUL OU LA PLÂTRIÈRE, usine, c^{ne} de Bliès-Guerschwiller.

H

HABEAL, mⁱⁿ sur le ruiss. de Gorze, c^{ne} de Gorze. — *Habnu* (dict. Viv.).

Faisait partie du domaine de Sainte-Catherine.

HABONVILLE, vill. c^{ne} de Saint-Ail. — *Haubonville*, xv^e s^e (abb. Saint-Symph. liasse Habonv.). — *Haboïnville*, *Haboyville*, xvi^e s^e (arch. comm. cense à Champen.). — *Habomont*, 1594 (Barr. dom.). — *Habouville*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Habonis villa* (de Maill. Barr.). — En patois : *Hauboinvelle*.

Il y avait sur le ban d'Habonville un fief, siège d'une haute justice, appelé *Coëlusse*, qui appartenait à l'abbesse de Sainte-Marie. — Était annexe de la paroisse de Saint-Ail.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Jouaville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Valleroy, et en 1802 dans le canton de Briey. — Chef-lieu communal jusqu'en 1809, où il fut réuni à Saint-Ail par décret du 4 juin.

HABODANGE (Meurthe). — Était le siège d'un archiprêtre dépendant de l'archidiaconé de Vic, dont faisaient partie, entre autres, les paroisses suivantes, comprises dans le département de la Moselle : Arriance, Baronville, Brulange, Hery, Molacourt, Mainvillers, Many, Thicourt et Vatimont.

HACKENBERG OU HACKEMÆRG, église et presbytère, c^{ne} de

Budling. — *Hakenberg*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Hackquemberg*, *Hackenber*, 1699 (terr. de Veckring). — *Hachenberg*, xviii^e s^e (pouillé de Tr.). — *Hackeberg* (carte Cass.). — *Hackenberich*, 1735 (dénombr. 31 déc.).

Du haut du Hackenberg on jouit d'une vue très-étendue, et l'on peut, dit-on, compter trois cents villages ou hameaux. — La paroisse de Hackenberg, qui était du diocèse de Trèves (doy. de Perl), comprenait les villages de Buding, Budling, Weckring, Helling, Elzing, et le château de Busbach. — C'était exactement la composition de la seigneurie de Busbach, qui portait également le titre de la seigneurie du Hackenberg; elle appartenait au Luxembourg français. — Voy. BUSBACH.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville.

HAGEN, c^o de Cattenom. — *Hoguen*, 1737 (terr. de Rentgen). — *Honne*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Chef-lieu d'une mairie qui se composait de Hagen, Évrange et Eysing et dépendait du marquisat de Rodemack, 1681 (dénombr. 20 mai). — Était une annexe de la paroisse de Frisange, du diocèse de Trèves.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Rodemack en 1790 et fut classé, en 1802, dans celui de Cattenom. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où, par décret du 12 avril, il fut réuni à Frisange, département des Forêts; réintégré dans le dép^t de la Moselle, en vertu des traités de 1814, avec le titre de commune.

HAGÉVILLE, c^o de Gorze. — *Hadianavilla*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Haianavilla*, 962 (*ibid.* ch. Théod. év. de M.). — *Hagiville*, 1240 (abb. de Gorze ch. s. l'an). — *Hagievilla*, 1251 (*ibid.*). — *Hagevilla*, 1292 (abb. Sainte-Gloss. état des biens). — *Hagieville*, 1293 (abb. de Gorze, ch. s. l'an). — *Hageville*, 1594 (dén. Th. Alix).

Village de la terre de Gorze; était chef-lieu d'une cure de l'archiprêtre de Gorze, qui avait Champs pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Mars-la-Tour et passa, en 1802, dans le canton actuel. — La commune de Dampvitoux fut réunie à celle de Hagéville par décret du 31 juillet 1812; mais elle en fut de nouveau séparée par ordonnance du 12 janvier 1833, pour faire une commune à part. — A Champs pour annexe.

HAGNY, h. c^o de Fléville. — *Hagney*, 1260 (abb. Saint-Vinc. liasse Norroy-le-Veneur). — *Haigny*, 1681 (dénombr. 2 juin).

Village de la seigneurie des Cinq-Villes (voy. CINQ-VILLES). — Était annexe de la paroisse de Fléville. diocèse de Verdun. — Possession mixte de la commanderie de Saint-Antoine de Bar et de l'hôpital de Briey; dépendait à la fois des communautés de Lixières et de Fléville. — Resta, depuis 1790, invariablement uni à Fléville; il fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Norroy-le-Sec et passa, à cette dernière date, dans celui de Conflans.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel.

HAGONDANGE, 1^{er} c^o de Metz, à gauche de la Moselle. — *Augondanges*, 1218 (chap. cath. s. l'an). — *Angoldanges*, 1228 (*ibid.*). — *Agondange*, 1320 (*ibid.*). — *Agondanges*, xv^e s^e (chron. de Praill.). — *Hagundange*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Monde-lange). — *Augondange*, 1404 (liste des vill.). — *Aboudange*, 1444 (ét. des garn. franç.). — *Augondange*, 1492 (Mém. de Ph. de Vign.). — *Hacodange*, xvii^e s^e (carte de Tass.). — *Haugondange*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Hogondange*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En patois : *Augondange*. — En allemand : *Hagelingen*.

Fief mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janv.). — Était annexe, avec vicarial résident, de la paroisse de Boussange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizières; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Lorry-lez-Metz et, en 1802, dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'au 4 août 1811, où il fut réuni à Talange. — Une ordonnance royale du 5 septembre 1847 érigea de nouveau Hagon-dange en commune.

HALBFASTENMÜHL, mⁱⁿ, c^o de Boulay.

HALDING, anc. mⁱⁿ, c^o de Metzeresche. — *Molendinum de Haldingen prope Esch*, 1390 (abb. Vill. cart. 68 v^o).

HALING, f. c^o de Freistroff. — *Hallin*, 1702 (terr. de Brouck). — En allemand : *Hallingen*.

HALLERING, c^o de Faulquemont. — *Haildenges*, *Haldange*, 1299 (abb. Longev. s. l'an). — *Halleringe*, 1356 (*ibid.* plaids ann.). — *Halderinga*, 1371 (*ibid.* cens.). — *Halering*, 1632 (*ibid.*). — *Hallorange*, 1655 (*ibid.*). — *Halleringen*, 1683 (dén. comté de Créhange). — *Hallerin* (carte Cass.). — En allemand : *Halleringen*.

Village de la baronnie de Raville. — Cédé par l'Impératrice-Reine le 16 mai 1769, il fut classé au bailliage de Boulay par lettres patentes du roi. en date du 6 août 1773. — Suivait la coutume du

- Luxembourg. — Était annexe de la paroisse de Marange-Zondrange.
- Faisait partie, en 1790, du canton de Longeville-lez-Saint-Avold et passa, en 1802, dans celui de Faulquemont. — A pour annexes le Moulin-Bas, le Moulin-Neuf et la ferme de la Bassesse.
- HALLERING (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Marange-Zondrange et va se jeter dans la Nied.
- HALLING, c^o de Boulay. — *Hellingen*, xv^e s^e (inv. des abb. f. N. O.). — *Helange*, 1582 (abb. Saint-Vinc. liasse Varize). — *Hellingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Alhing*, *Alhin*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En allemand : *Hellingen*.
- Était annexe de la paroisse de Varize. — Dépendait de l'abb. de Saint-Avold.
- Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — *Halling* fit partie, en 1790, du canton de Varize et passa, en 1802, dans le canton actuel.
- HALLING, h. c^o de Puttelange-lez-Rodemack. — *Halling*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En allemand : *Hellingen bei Püttlingen*.
- Fief, avec justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et dépendant du marquisat de Rodemack, 1681 (dénombr. 20 mai). — La seigneurie foncière appartenait au comte de Roussy, 1681 (dénombr. 26 août). — Était annexe de la paroisse de Puttelange et dépendance mixte des évêchés de Metz et de Trèves.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Rodemack et passa, en 1802, dans celui de Cattenom. — Ancien chef-lieu communal réuni à Puttelange par décret du 9 décembre 1811.
- HALLINGEN, ban isolé, c^o de Rouhling. — *Halling*, ban séparé, 1779 (Dur. Lorr.).
- « Le ban de Hallingen faisait communauté avec les censes de Stiring et de Dietschwiller. C'était le ban d'une cense détruite. — Le ban de Halling est à une demi-lièue de Cadenborn. Il y avait autrefois une cense; mais depuis qu'elle est ruinée, les terres en sont cultivées par les habitants de Rouling (*Rouhling-lez-Liring*), sujets mi-partie de la baronnie de Kerpen et de la commanderie de Saint-Jean. » (Dur. Lorr.)
- Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines.
- HALLOIS, f. c^o de Béchamps. — *Hallois*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Hallois* ou *Halley*, 1779 (Dur. Lorr.).
- Cense, fief de la communauté de Béchamps.
- Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel.
- HALMESBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la commune d'Alzing et va ensuite se jeter dans la Nied.
- HALSIDRAC, f. c^o du Sablon. — *Sidrac*, 1610 (Fab. territ. Met.). — En patois : *Halsigrec*.
- HALSTROFF, vill. c^o de Grindorff. — *Halstroff*, 1256 (abb. Vill. cart. t. I, B. 21). — *Halestroff*, 1322 (inv. des tit. de Lorr. II, p. 406). — *Halmerstorff*, 1469 (abb. Vill. cart. t. I, A. 23). — *Halsstorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Halsdorf*, 1681 (dénombr. 31 juill.). — *Holstroff*, 1706 (terr. de Grindorff). — *Holz oder Halsdorf*, xviii^e s^e (pouillé de Tr.). — En allemand : *Holschroff*.
- Village du domaine et de la prévôté de Sierck (1594). — Siège d'un fief mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 3 sept.). — Halstroff formait, avec son annexe Forgeville, une paroisse du diocèse de Trèves (day. de Perl).
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Sierck; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff, qui redevint canton de Sierck en 1806. — Fut chef-lieu communal jusqu'au 9 septembre 1811, où il fut réuni à Grindorff.
- HAMBACH, c^o de Sarreguemines. — *Büghel Hagenbach bey Albe*, 1355 (ch. Sturtz. 241 v^o). — *Hambach*, 1393 (arch. de Sarreg. donat.). — *Trois-Hambach*, 1400 (inv. des tit. de Lorr. I, 208). — *Hembach*, 1444 (pouillé de M.). — *Le village des Trois-Hambach*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 283). — *Les Deux-Hambach*, 1771 (pouillé de M.). — *Les Hambachs*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Hambach* et *Petit-Hambach* (carte Cass.). — *Drey-Hambach* (carte allem.).
- Au xiv^e siècle, ce village était contesté entre la Lorraine et les Trois-Évêchés. Il fut acquis définitivement à la Lorraine en 1400 et fit partie de la châtell. de Sarreguemines. — Divisé en deux hameaux, sous les noms de Grand et Petit Hambach, il faisait communauté avec Rodt : de là son nom des Trois-Hambach. — Hambach et Rodt ont, à la fin du xvii^e siècle, fait partie de la principauté de Lixheim. — Était annexe de la paroisse de Rodt.
- Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie, depuis 1790, du canton de Sarreguemines. — A pour annexes Rodt et la ferme du Neuhoff. — Sur le territoire de cette commune se trouve une forêt domaniale de 441 hectares.
- HAMBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Welferding et se jette dans la Sarre.
- HAM-BASSE, c^o de Metzervisse, sur le ruiss. de Biebiche. — *Nidherham*, 1469 (cart. év. de M. t. IV, v^o

p. 72). — *Hamen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Inderhem*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Hame*, 1722 (terr. de Walmestroff).

Ham (Haute et Basse) était le siège d'un fief mouvant du roi de France. « Villages ruinés et déserts par le passage des gens de guerre. » 1681 (dénomb. 6 juillet). — Était annexe de la paroisse de Hussange, et ne formait alors qu'une seule communauté.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Faisait partie, en 1790, du canton de Königsacker; passa, en 1802, dans celui de Metz-wisse. — A Ham-Haute pour annexe.

HAM-DEVANT-MARVILLE, vill. c^{ne} de Saint-Jean, sur le ruiss. d'Othain. — *Hannun*, xvi^e s^e (arch. Vill.-le-Rond, gg 1, p. 111). — *Ham devant Piedmont*, 1594 (dom. Barr. t. II). — *Ham de saint Jean*, 1681 (dénomb. du 29 nov.). — *Han*, 1689 (dom. Barr. t. II). — *Han devant Saint-Piermont*, 1754 (de Maill. Barr.).

Il y avait à Ham plusieurs fiefs relevant de la prévôté de Villers-la-Montagne. — Ham formait, avec Villers-le-Roud et Fresnoy-la-Montagne, la prévôté de Saint-Marc, siège d'une haute, moyenne et basse justice. — Cure du diocèse de Trèves, doyenné de Longuyon.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Charency; y resta jusqu'en 1802, où il fut classé dans celui de Longuyon. — Ham, chef-lieu communal, et Saint-Jean-devant-Marville, son annexe, furent réunis à Petit-Failly par décret du 14 juillet 1812, puis ils furent distraits de cette commune par ordonnance royale du 21 février 1841, pour former ensemble une commune dont le chef-lieu fut cette fois fixé à Saint-Jean.

HAMEÇON (L'), éc. c^{ne} de Vilette.

HAMERANGE, village ruiné. Il était situé dans le Sart de Trieux, entre ce dernier village et Lommerange, et faisait partie de la paroisse de Trieux, xvii^e s^e (Chan. rég. liasse Trieux).

HAMEVILLERS, f. c^{ne} de Neufchef. — *Homeyvilla*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. de Louis le Germ.). — *Hummervilla*, 962 (*ibid.* ch. confir.). — *Homerville*, 1139 (*ibid.* bulle d'Innoc. II). — *Humevillers*, 1206 (abb. Justem. don. Gust.). — *Humevillers*, 1236 (*ibid.* bulle de Grég. III). — *Hune*, 1606 (pouillé de M.). — *La cense d'Homervillers*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Homesviller* (Dur. Lorr.). — En patois : *Hemvlé*.

Cense-fief, siège d'une haute, moyenne et basse justice appartenant à l'abb. de Justemont. — Annexe

de la paroisse de Hayange depuis l'an 875 (chartes citées).

Hamévillers fut, selon les annales de Prémontré, le siège d'une abbaye de religieuses de cet ordre, transférée en 1206 de la Grange-aux-Dames, mais qui paraît avoir subsisté peu de temps.

HAM-HAUTE, vill. c^{ne} de Ham-Basse, près de la Moselle.

— *Ober-Ham*, 1469 (cart. év. de M. v^e p. 72). — *Hamen*, xvi^e s^e (abb. Longev. s. l'an). — *Ober-Hen*, xvii^e s^e (carte Beaul.).

Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Hussange (pour le reste, voy. HAM-BASSE). — Les deux bans formaient, avec Walmestroff, une haute, moyenne et basse justice, 1752 (dénomb. du 16 juill.).

HAMMER OU MARTEAU, mⁱⁿ, c^{ne} de Bahling. — Voy. GRIESBACH.

Ce moulin occupe l'emplacement de la cense de Griesbach, qui, avec les censes d'Altmatt et de Neumatt, faisait partie de la seigneurie de Diemeringeu (Empire, aujourd'hui Bas-Rhin) et formait enclave dans le comté de Bitche.

Était annexe de la paroisse de Lorentzen (Bas-Rhin), de l'archiprêtre de Bouquenom.

HAM-SOUS-VARSBERG, c^{ne} de Boulay. — *Hamps*, 1181 (abb. Vill. cart. t. I, F. 4). — *Hams soub Warnesperch*, 1231 (inv. des tit. de Lurr. II, 410). — *Ham soub Warnesperch*, 1283 (*ibid.* 403). — *Hamen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Heys*, *Heys*, *Hamen sub Varsperg*, 1606 (pouillé de M.). — *Hamm*, xviii^e s^e (*ibid.*). — *Han*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Ham devant Boulay*, 1779 (Dur. Lorr.).

Fief avec justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chap. de la cathédrale de Metz, 1681 (dénomb. 2 janv.). — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Avold; était à la collation du seigneur du lieu.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bérus en 1790 et de celui de Bisten sous l'organisation de l'an III; fut classé en 1802 dans le canton de Sarrelouis, et enfin, par la loi du 26 mars 1829, dans celui de Boulay. — A pour annexe le château de Varsberg.

HANAU, m^{on} isolée, c^{ne} d'Augny. — *Henaut*, cense de la paroisse d'Augny, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Hanau*, village de l'isle de la Moselle, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

HANAU, forêt domaniale de 5,382 hect. située sur le territ. des communes de Barenthal et de Philipsbourg.

HANGOLFF (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Montenach.

HANNONVILLE-AU-PASSAGE, c^o de Conflans, sur l'Yron. — *Hanonville-en-Wierre*, 1294 (inv. des tit. de Lorr. VI, p. 383). — *Honnainville*, 1297 (*ibid.* 385). — *Henouville*, 1371 (*ibid.* VII, 118). — *Hainonville*, 1482 (chron. Ph. de Vign.). — *Hanonville*, 1485 (liste des off.). — *Hainonville*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Hanonville-au-Passage*, 1594 (dom. Barr. II). — *Hanoville*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Hanonville-au-Passaige*, 1638 (Journ. J. Bauch.). — *Hannonis-Villa* (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Hainonville on paissaige*.

Siège d'un fief, avec le titre de comté, et haute, moyenne et basse justice, sous la prévôté de Thiaucourt. — Était annexe de la paroisse de Jonville avec vicariat résident (dioc. de Metz).

Autrefois Barrois, baill. de Thiaucourt, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Conflans depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Suzémont et Saint-Nicolas.

A un kilomètre d'Hannonville-au-Passage était la sixième station de la route romaine de Beims à Strasbourg par Metz. — Voy. ILLIODROM.

HAN-SUR-NIED, c^o de Faulquemont. — *Hans*, 1239 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Hans sus Niet*, 1404 (liste des vill.). — *Han, Hem*, 1544 (pouillé de M.). — *Han*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Han sur Nied* (carte Cass.). — En allemand : *Hon an der Nied*.

Fief avec justice haute, moyenne et basse, montant de l'évêché de Metz, 1681 (dénombr. 23 avril). — Était annexe de la paroisse de Herny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Vatimont; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Herny et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe la maison Leferré.

HANVAL, forêt, c^o de Crusnes. — *Sylva Hannval prope Crusnes*, 1254 (abb. Vill. cart. t. II, f^o 124).

HANWILLER, c^o de Bitche, sur la Horn. — *Tanviller*, 1507 (inv. des tit. de Lorr. II, 463). — *Hanweiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Hanviller*, 1755 (ail. de Bitche, f^o 77). — *Hanweiler* (carte Cass.).

Village du comté de Bitche et de la mairie de Schorbach, 1681 (dénombr. 22 déc.). — Était une annexe de la paroisse de Bitche.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bitche depuis sa création, en 1790. — A pour annexes le moulin de Schwingmühl et la ferme de Guendersberg.

HARAS (LE), f. et saline, c^o de Sarralbe. — *Le haras de Sarralbe*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Grand haras* (carte Cass.).

En 1717, le duc Léopold de Lorraine fonda le

haras près de Sarralbe, sur la rive gauche de la Sarre, et le dota richement. — Sous les derniers ducs, ce haras fut transformé en fermes. — Une saline y a été établie en 1844.

HARAS (LE PETIT), c^o de Willerwald. — C'était une succursale du grand haras; il n'existe plus aujourd'hui (carte de Cassini).

HARAUVILLERS, chât. ruiné, c^o de Valleroy, à laquelle il était relié par un fragment de voie romaine (de Saint-Martin, Atl. hist.).

HARDANCOURT, anc. cense, c^o de Mouville. — 1681 (dénombr. 7 juin).

HARGARTEN, h. c^o de Laumesfeld. — *Hadargen*, 1544 (pouillé de M.). — *Hargarden*, 1594 (dén. Th. Alix).

Faisait partie de la communauté de Laumesfeld et de la même paroisse, qui était du diocèse de Trèves.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton d'Inglange; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff, qui devint canton de Sierck en 1806.

HARGARTEN (RUISSEAU DE). — Coole sur le territ. de la c^o de Waldweistroff et afflue au ruisseau de Benels.

HARGARTEN-AUX-MINES, c^o de Bouzonville. — *Hargarda, Hergada*, 1179 (abb. de Bouz. bull. Alex. III). — *Hergardin*, 1355 (abb. Vill. cart. t. II, f^o 308 v^o). — *Hargardin*, 1355 (*ibid.* t. I, M. 46). — *Hargarden*, 1358 (abb. Bouz. s. l'an). — *Hargarden, Hargaden, Hergaden, Horgaden*, 1544 (pouillé de M.). — *Hargarten*, 1560 (abb. Vill. cart. t. II, f^o 1 r^o). — *Hargarde*, xvii^e s^e (abb. Bouz. terr.). — *Hargart*, 1633 (*ibid.*). — *Aguarting*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Hangart*, 1762 (carte Lafosse).

Franc-alleu, justice haute, moyenne et basse, dépendant du marquisat de Faulquemont, 1661 (dénombr. 6 sept.). — Était siège d'une cure dépendant de l'archiprêtre de Varize.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine; fut mis sous le baill. de Schembourg par lettres patentes de juin 1780. — Fit partie, en 1790, du canton de Bérus, sous l'organisation de l'an III, de celui de Bisten, et fut classé en 1802 dans celui de Bouzonville. — A pour annexes le moulin de Sonnenmühl et la tuilerie de Staye.

Il y avait, au xviii^e siècle, des mines de plomb en exploitation près de ce village, savoir : les mines Saint-Jean, Saint-Jacques, Sainte-Barbe et Saint-Nicolas (Dur. Lorr.).

HARLIN, village disparu entre Florange, Uckange et Hayange (Tess. Hist. Thionv.).

HARNETZEL-GRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans l'ancien étang de Kinger, traverse la c^o de Kinger et se jette ensuite dans le canal du moulin de Hazembourg (Albe).

HARPRICH, c^o de Gros-Tenquin. — *Zarperich*, 1365 (arch. II. de V. AA, 42-45). — *Herbrich*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Harpurg*, xvii^e s^e (episc. Met. temp.). — *Hartberg*, 1626 (reg. du tabell. de Morh. pièces à la suite). — *Harburg*, 1645 (Merian. Ob. Rheinisch. creis. carte). — *Hartpurg*, 1661 (arch. départ. tabell. E. 286). — *Harsprich*, 1751 (ordonn. de Lorr. VIII, 292). — *Harsprick*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Hartprich*, 1776 (ét. civ.).
 Village du comté de Morhange, annexe de la paroisse de Béning.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Morhange et passa en 1802 dans le canton actuel. — Commune au commencement du siècle, Harprich fut réuni à Vallerange par décret du 30 octobre 1813; mais une ordonnance du 12 janvier 1833 l'érigea de nouveau en commune. — A pour annexes Biniag, le moulin de Mütsch et la Tuilerie.

HART (LA), f. c^o de Sturtzelbronn. — *Magasin de la Hart* (carte de l'État-major). — *Harte*, an v (vente de dom. nat.). — *La Hartz* (dict. Viv.).

HARTHE (LA), forêt, c^o de Montbronn. — Était autrefois affectée à l'usage des verreries de Saint-Louis, 1781 (arch. départ. B. 117).

HARTZBERG, l'un des hameaux de Rolbing. — *Hartzberg*, 1755 (atl. de Bitche, p^o 14).

HARTZHOFF, f. c^o de Sturtzelbronn. — *Hartzhoffen*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Hartz* (dict. Viv.).

Ferme fondée par les moines de Sturtzelbronn.

HASELSPRUNCK, f. c^o de Puttelange-lez-Rodemack. — 1681 (dénombr. 20 mai).

Faisait partie de la seigneurie de Rodemack.

HASELSCHIEDT, c^o de Bitche. — *Haspelschiedt*, 1544 (ponillé de M.). — *Huspelschidt*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hazpelschitt*, xviii^e s^e (ponillé de M.). — *Halspeschiedt* ou *Hanpelscheid*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Halspelscheidt* (tab. Par.).

Village du comté de Bitche et de la mairie de Walschbroann, 1681 (dénombr. 22 déc.). — Était annexe avec vicariat résident de la paroisse de Bitche.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bitche depuis sa création en 1790.

Sur le territoire de Haspelscheidt et sur celui de Roppweiler se trouve une forêt domaniale de 1,939 hectares, portant le nom de la première de ces deux communes.

Moselle.

HASSELTHAL (LE), f. c^o de Mouterhausen. — *Le vallon de Hasenphall*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 409). — *Hasselthal*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Hassenthal*, 1854 (tab. des dist.).

Au xvii^e siècle, le vallon retiré du Hasselthal servit de refuge aux populations des villages ruinés par la gnerre. Il n'était plus habité en 1753.

La ferme du Hasselthal est toute moderne.

HASTROFF, f. c^o d'Inglange. — *Hastroff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hastorf*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Hastroff* (dict. Viv.).

Était annexe de la paroisse d'Inglange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Thionville, cout. de Lorraine.

HATRIZE, c^o de Briey, sur l'Orne. — *Hastrise*, 1157; *Astrise*, 1186; *Hatrize*, 1188 (abb. Saint-Mart. ann. Prem. t. X, L. 2). — *Hatrisia*, 1230 (abb. Saint-Clém. don. s. l'an). — *Hatrise*, 1297 (inv. des tit. de Lorr. VI, 385). — *Astrise*, 1320 (*ibid.* II, 12). — *Hatrise*, 1352 (quitt. H. de V. AA, 15-22). — *Atrize*, 1369 (inv. des tit. de Lorr. V, p. 42). — *Archipresb. de Hatrisia*, 1544 (ponillé de M.). — *Hatrise*, 1597 (inv. des tit. de Lorr. III, 300). — *Hartelize*, xvii^e s^e (*ibid.* I, 389). — *Hestrise*, 1633; *Hestrise*, 1635; *Hesterize*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — *Hatterize*, *Hatrize*, 1689 (dom. Barr. t. I). — *Hatrisia*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Hatrise*, 1779 (Dur. Lorr.).

Siège d'un fief avec haute, moyenne et basse justice, sous le nom de ban Saint-Paul, mouvant de la prévôté de Briey. — Il y avait, en outre, une autre seigneurie foncière dépendant du fief de Tichémont. — Hatrize était le siège d'un archiprêtre dépendant de l'archidiaconé de Vic, dont faisaient partie les paroisses suivantes : Abbéville, Coinville, Génaville, Gravelotte, Hatrize, Jarny, Jœuf, Jonaville, Labry, Lubey, Mars-la-Tour, Moutier, Saint-Ail, Saint-Marcel, Saint-Privat-la-Montagne, Sainte-Marie-aux-Chênes, Vernéville et Ville-sur-Yron, avec leurs annexes. — La paroisse de Hatrize avait pour annexes : Beaumont, Bellaire, Mussot, Tichémont, Valleroy et Vallière; elle dépendit d'abord de l'abbaye Saint-Martin-lez-Metz, puis de la primatiale de Nancy.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé dans le canton de Jouaville en 1790, passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Valleroy et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes les fermes de Daumont et de Tremblois.

HAUCOURT, 1^{er} c^o de Metz, à gauche de la Moselle. — *Harloncourt*, 1128; *Arloncourt*, 1137 (chap.

cath. s. l'an). — *Laconcourt*, 1387 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Haweconcourt*, 1404 (liste des vill.). — *Haconcourt*, 1473 (abb. Saint-Vinc. liasse Ennery). — *Haulconcourt*, 1479 (abb. Vill. cart. t. I, M. 15). — *Haultoncourt*, 1544 (pouillé de M.). — *Hautconcourt*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — *Awenconcourt*, 1759 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Hauconco*.

Avait un château seigneurial, qui existe encore, et une haute, moyenne et basse justice. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, qui avait pour annexes les censes d'Amelange et de Mancourt. La collation de cette cure appartient d'abord aux Jésuites de Pont-à-Mousson, puis à l'évêque de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et rout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizières, fut compris dans celui de Lorry-lez-Metz lors de l'organisation de l'an III et, en 1802, dans le canton actuel. — A Amelange pour annexe.

HAUCOUCOURT (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le territ. de Haucocourt, traverse les c^{tes} de Haucocourt, de Hagondange et de Talange sur une longueur de 3 kilomètres 600 mètres et se jette dans la Moselle.

HAUCOURT, c^{on} de Longwy. — *Haldicurtis*, 952 (chap. cath. de Verdun. Rous. pr. p. 2). — *Haudicurtis*, *Auncurtis*, 1049 (*ibid.* bul. Léon IX). — *Hacourt*, 1387 (abb. Vill. cart. t. I, G. 11). — *Haulcourt*, 1549 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 121). — *Haultcourt*, 1642 (pouillé de Verd.). — *Houccourt*, 1680 (dén. arch. départ.). — *Altacuria*, 1749 (de Maill. Barr.). — En patois : *Hauco*.

Fief mouvant du roi de France, et siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 1^{er} oct.). — Érigé, en 1688, en cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Verdun, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Villers-la-Montagne et passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes les moulins de Moulaine et de la Platinerie et l'hermitage Saint-Jacques.

HAUFFEN ou **HAUNFEN**, anc. n^{ie} dépendant de la seigneurie de Wolmerange-lez-Oétrange. — 1682 (dénombr. 18 avril).

HAUFGARTEN, anc. métairie dépendant de la seigneurie de Menskirchen. — 1728 (dénombr. du 8 avril).

HAUT-CHEMIN (LE). — *Le Hault chemin*, xv^e s^e (Journ. J. Aubr.). — *On Hault chemin*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *La contrée du Hault chemin*, *Gras*, *Méy*, *Anthy*, *Sreveny*, xvii^e s^e (Journ. J. Bauch.).

Nom sous lequel était connue la partie du pays Messin comprise au S.-E. de Metz entre la Moselle et la Nied. Le territoire désigné par ces termes fut plus tard réuni à la division voisine, le Saulnoy ; il occupait en grande partie les cantons actuels de Metz (2^e), de Pange et de Vigy.

Le Haut-Cbemin comprenait 70 communautés, tant villages que hameaux, savoir : Saint-Julien, Grimont, Châtillon, Chienles, Villers-l'Orme, Failly, Méy, Moulin-Regnier, Olgy et Argancy, Nouilly, Montoy, Coiney, Noisseville, Flanville, Servigny-lez-Sainte-Barbe, Poiche, Retonféy, Béville, Vaudreville, Maizery, Sillery-sur-Nied, Urville, les Moulins, Courcelles-Chaussy, Plappecourt, Léovillers, Landonvillers, la Beuverie et la Bruyère, Ottonville et Rierange, Burtoncourt, Rurange, la Neuveville, Lûc, la Vieuville, Réfey, Rabas, Hessange, Vry, Vigy, Roupeldange, Avancy, Glatigny, Cheuby, Libaville, Chelaincourt, Sanry-lez-Vigy, Paouilly, Méchy, Flévy, Trémery, Ay, Mancourt, Ennery, Chailly, Antilly, Buy, Rugy, Rupigny, Malroy, moulin de la Tour, Vany et Augny, Charly, Hayes, Gondreville, Ogy et Puche.

HAUT-DE-SAINT-LADRE, f. c^{on} de Montigny-lez-Metz.

HAUT-DU-MONT, f. c^{on} de Béchamps.

HAUT-DU-ROSENE, m^{ie}, c^{on} de Lorry-lez-Metz. — *Haut-au-Rosne*, 1681 (dénombr. 7 juin).

HAUTE ET BELLE-FONTAINE, h. c^{on} de Vry.

HAUTE-RIVE, f. c^{on} de Cuvry. — *Halterive*, 1404 (liste des vill.). — *Halterive*, 1444 (chr. doy. de S^t-Thiéb.).

Cense près de la Seille, de la paroisse de Cuvry (Stem. dép^t M.). — Fief et siège d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant à l'abb. Sainte-Glossinde de Metz, 1681 (dénombr. abb. Sainte-Gloss. liasse 226).

HAUTE-VAL ou **VAL-LA-HAUTE**, anc. cense près de Longuyon. — 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

HAUTONNERIE (LA), m^{on} et f. c^{on} de Louvigny, à droite de la Seille. — *La Grainge le Houton*, 1404 (liste des vill.). — *La Hutinerie*, 1610 (Fabert, territ. met.). — En patois : *lai Hâtommerie*.

Était siège d'une seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, et dépendait de la paroisse de Louvigny.

HAUT-PAYS (LE) : s'entend, dans le langage local, des plaines élevées qui constituent le c^{on} de Gorze en partie et l'arrond. de Briey. — Voy. *WOÏVRE*.

HAUTSPRONG (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Mandren, traverse les c^{tes} de Mandren, de Kitzing et d'Apach sur une longueur de 3 kilom. 600 mèl. et se jette dans la Moselle.

HAUT-TÉTANGE, usine, c^{on} d'Ottange. — C'est une par-

celle luxembourgeoise échangée par convention de limites en 1820.

HAYVALO, f. c^{ne} d'Ormeswiller.

HAYANGE, c^{on} d'Audun-le-Roman. — *Hauanges*, 1387 (abb. Vill. cart. t. I, G. 11). — *Hawange*, 1487 (abb. Saint-Vinc. vente de dîmes s. l'an). — *Hawangium*, 1749 (de Maill. Barr.).

Était le siège d'une seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, sous la prévôté de Sancy, qui appartenait à l'évêque de Verdun. — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton d'Aumetz en 1790 et passa, en 1802, dans le canton actuel. — A Gondrange pour annexe.

HAYANGE, c^{on} de Thionville, sur la Fensch. — *Haingas*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Haynges*, 962 (*ibid.* ch. Th. év.). — *Heinga villa*, *Haenges villa*, 1067 (cart. moy. Rhin, I, 423). — *Haenges*, 1260 (inv. des tit. de Lorr. III, 217). — *Haange*, 1327 (arch. H. de V. AA, 15-22). — *Haienges*, 1363 (liste d'échev. de Thionv.). — *Hayiange*, 1397 (abb. Vill. cart. I, 17). — *Hayengcs*, 1415 (inv. des tit. de Lorr. III, 219). — *Hayinga*, *Heinga*, *Heyenga*, *Heynga*, 1544 (pouillé de M.). — *Heyngen*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Heyngin*, 1605 (abb. Sainte-Gloss. liasse Hayange). — *Hoange*, 1641 (Journ. J. Bauch.). — *Hayngen*, 1762 (carte Lafosse). — *Hayingen*, xviii^e s^o (pouil. all. de M.). — En allemand: *Hayingen*.

Il y avait à Hayange plusieurs fiefs, mouvant de divers lieux: le fief de la maison forte d'Hayange, du comté de Bar; celui de la vouerie de Saint-Vilibrod d'Echternach, de la seigneurie de Mouville; celui de Sainte-Glossinde de Metz de la seigneurie de Norroy-le-Sec (dénombr. de 1269, inv. des tit. de Lorr. III, 219).

Les forges d'Hayange, fondées en 1660 par Fr. de la Roche-Hullin, ont pris la place de plusieurs petites usines qui étaient établies sur les bords de la Fensch sous les noms de Fontoy, Gustal, Maximilien, Gengerns, Claustremont, Simon Féron, Henry et Pleischied. — J. A. Lecomte, gendre et successeur du fondateur, exploitait en 1699 un domaine industriel composé de: 1^o la forge appelée Rodolphe-forge; 2^o une maison de maître, située en face; 3^o une platinerie construite au-dessous de la forge; 4^o une fonderie au-dessous de la platinerie; 5^o un fourneau dit de la Madeleine, situé au bout du village. Débiteur envers l'architecte d'une somme qu'il ne put rembourser, il se vit exproprier par autorité de justice, et ses forges, mises en vente, furent

achetées en 1764 par M. de Wendel, trisaucul des propriétaires actuels, qui ont fait d'Hayange un centre industriel d'une importance exceptionnelle.

Hayange était siège d'une cure de l'archiprêtre de Thionville, qui avait pour annexes Algrange, Erzange, Knutange, Nilvaunge, Suzange, et les fermes de Hune ou Hamévillers et de Bellevue. Cette cure dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vitry et, en 1802, dans celui de Thionville. — A le château d'Hayange pour annexe.

HAYES, c^{on} de Vigy. — *Heis*, 1192 (abb. Saint-Arn. bull. Célestin III). — *Haecque*, 1295 (liste des parraiges). — *Haique*, 1315 (*ibid.*). — *Hago*, 1321 (abb. Pontiffr. H. de V.). — *Hey*, 1329 (rec. la Hière p. 74). — *Heiz*, 1333 (abb. Vill. cart. t. I, B. 18). — *Haiche*, *Haïke*, *Hais*, *Heis*, *Heltz*, *Hez*, xv^e s^o (chron. mess. et épil. de la famille *Haiche*). — *Heisz*, 1428 (cart. év. de M., t. III, p. 152). — *Hez*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Heltz*, 1470 (chron. Jac. Huss.). — *Hey*, 1479 (cart. év. de M. t. IV, p. 161). — *Hay*, 1692 (abb. Vill. cart. t. II, p. 259). — *Hays*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Hé* (carte Cass.). — En allemand: *Hais*.

Seigneurie avec château considérable qui existe encore, siège d'une haute, moyenne et basse justice. — Était siège d'une cure dépendant de l'archiprêtre de Varize, qui était mère-église de Lüe, Libaville et Marivaux.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Vry et passa, en 1802, dans celui de Vigy. — A pour annexes Lüe et Marivaux.

HAYES (BUISSEAU DE). — Prend sa source à Hayes, traverse les c^{ons} de Hayes et de Condé-Northen, sur une longueur de 9 kilom., et se jette dans la Nied française.

HAY-MÛLL, mⁱⁿ, c^{on} de Saint-Jean-Rohrbach.

HAY-WEG, m^{on} isolée, c^{on} de Folschwiller.

HAZARD (LA CENSE DE) OU ROSCHARDSHOF, f. c^{on} de Bitche.

HAZEMBOURG, c^{on} de Sarralbe, à droite de l'Albe. — *Hassombourg*, 1598 (Rev. d'Austr. 1861, p. 570). — *Hayembourg*, 1664 (Bibl. nat. coll. Lorr. 724, 237, chât. d'Albestroff). — *Hassenbourg*, 1755 (Lepage, c^{ons} de la Meurthe). — *Hazembourg*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village de l'Évêché. Il relevait de la châtell. d'Albestroff, ressortissait au baill. seigneurial de Vic, suivait la coutume de l'Évêché et faisait partie du Val de Guéblange. — Ancienne annexe de la pa-

roisse du Val de Guéblange; avait été érigée en cure de l'archiprêtre de Morhauge.

Fait partie du canton de Sarralbe depuis sa création, en 1790.

HECKELBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Kirschnaumen, traverse les c^{tes} de Kirschnaumen, de Montensch et de Sierck sur une longueur de 5 kilom. et se jette dans la Moselle.

HECKLING, village disparu entre Stuckange et Metzerrwisse. — *Hecklein*, anc. ham. c^{te} de Metzerrwisse (Tess. Hist. de Thionv.). — *Le ban de Heckling entre Distroff et Metzerrwisse*, 1698 (terr. de Metzerrwisse).

Faisait partie de la paroisse et de la communauté de Metzerrwisse.

HECKENRANSBACH, vill. c^{te} d'Ernestwiller. — *Ramespach*, 1149 (abb. Wadg. bulle d'Alex. III). — *Ransbach*, 1196 (pouillé de M. Portef.). — *Ransbach*, 1196 alb. Wadg. ann. Prem. C. 1009). — *Ranspach*, 1197 (*ibid.* bulle de Célest. III). — *Ransbach*, *Kanspach*, 1544 (pouillé de M.). — *Ransbach*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hecken-Ranspach*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Heckenrantsbach* (carte de l'État-major).

Village mi-partie entre le comté de Puttelange (Lorraine) et le comté de Bliescastel (Empire). La partie allemande a été cédée à la France par le traité du 16 novembre 1782 et incorporée à la baronnie de Welferding.

Heckenrantsbach était jadis le chef-lieu d'une paroisse de l'archiprêtre de Saint-Arnuald qui comprenait Ernestwiller et dépendait de l'abbaye de Wadgasse.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Puttelange et, en 1802, dans celui de Sarralbe. — Commune en 1802, réunie à Ernestwiller par décret du 28 décembre 1811.

HECKLING, vill. c^{te} de Bouzonville, à droite de la Nied. — *Hecklingen*, 1179 (alb. Bouz. bulle d'Alex. III). — *Hecklinge*, 1179 (*ibid.* ch. s. l'an). — *Hecklingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hecklingen*, 1598 (alb. Bouz. bail s. l'an). — *Hecklinga*, 1633 (*ibid.*). — *Hekling*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Hecklingen*.

Fief du duché de Lorraine sous la prévôté de Condé, puis de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Était annexe de la paroisse de Vandrechting.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fut classé, avec Benting, dans le canton de Bouzonville dès sa création, en 1790.

Chef-lieu d'une commune qui avait Benting pour annexe; fut réuni, avec ce village, à la commune de Bouzonville par décret du 22 juin 1810.

HEIDENECK, m^{ons}, c^{te} de Roppewiller.

HEIDENFELD, lieu-dit, c^{te} de Buding. — On y a trouvé de très-nombreuses substructions romaines. — Voy. CARANUSCA.

HEILIGENBRONN, f. c^{te} d'Enchenberg. — *Heiligen*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *La cense de Heillenborn*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Heiligenbronn*, 1755 (atl. de Bitche, f. 109). — *La cense de Heiligenbronn*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Cense de Heiligenbronn* (carte Cass.). — *Heiligenbronn* (carte de l'État-major). — *Heilliquebronn* ou *Heilenbronn* (tab. Par.).

Cense qui dépendait de la paroisse et de la communauté de Robrbach.

HEILIGENBRUNNER-MÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Macheren.

HEILLENBRONN, h. — Voy. SAINTE-FONTAINE.

HEINING, c^{te} de Bouzonville. — *Hunniga*, x^e s^e (abb. Mettl. décl. de biens). — *Hunningen*, 1220 (arch. Trév. *ibid.*). — *Hueningen*, xv^e s^e (abb. Saint-Max. livre d'or). — *Huningen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hennou*, 1700 (terr. de Brouck). — *Heining* ou *Hening*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Hening*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Hining*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Fief mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 15 avril). — Dépendait de la paroisse de Leyding.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bouzonville en 1790. — Séparé de la France et détenu par la Prusse d'après le traité du 20 novembre 1815; restitué à la France par la convention de limites du 23 octobre 1829, et incorporé de nouveau dans le canton de Bouzonville, avec une partie du ban de Leyding qui lui fut réunie. — A Schreckling pour annexe.

HEINSCHENMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Sarralbe.

HELLE, village ruiné. — Voy. LABELLE.

HELLE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Montenach et afflue au ruisseau de ce nom.

HELLENBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Hargarten-aux-Mines et afflue au ruisseau de Fall.

HELLERING, h. f. et chât. c^{te} de Hombourg-Haut. — *Ehringa*, 1335 (ch. du chap. de Hombourg, pouillé de M. Portef.). — *Elleringa*, 1338 (pouillé de M. Portef.). — *Helringen*, 1408 (invent. des tit. de Lorr. VIII, 133). — *Halring*, 1688 (dénombr. marq. Faulq.). — *Hellering-le-Grand*, 1701 (carte Cass.). — *Halringen*, 1715 (dénombr. 20 juill.).

Fief comprenant une partie des bans de Hellering et de Grosborn, mouvant du roi de France à cause de l'évêché de Metz, et faisant partie du marquisat de Faulquemont, 1701 (dénombr. 20 juill.).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Était annexe de la paroisse de Petit-Eberswiller. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis sa création, en 1790. — Commune en 1801, il a été réuni à Hombourg-Haut par décret du 19 mars 1811.

HELLERING (LE PETIT-), plus communément appelé *le Fief de Mariendhal*, sur la Nied allemande. — C'était une seigneurie mouvant de l'évêché de Metz et faisant partie du marquisat de Faulquemont, 1701 (dénombr. 20 juill.).

HELLIMER, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Heylmer*, x^e siècle (pouillé de M.). — *Heylimer*, 1121 (ch. abb. Long-Meurisse, Hist. des évêq. de Metz, 491). — *Heilgerner*, 1315 (*ibid.* 490). — *Helgerner*, 1315 (év. de M. acte de repr.). — *Heilmer*, 1316 (*ibid.*). — *Heilgmer*, 1316 (Meurisse, tabl. 17). — *Helimberg*, 1354 (quitt. H. de V. AA, 15-22). — *Helimeir*, 1388 (*ibid.* 17). — *Helimer*, *Helmeir*, *Heilmeir*, 1391 (Hist. de M. pr. IV, 400). — *Heilimer*, 1391 (arch. H. de V. AA, 17). — *Helgmer*, 1395 (D. Cal. not. Lorr.). — *Helimère*, 1415 (arch. H. de V. AA, H). — *Heiligemior*, *Herligemner*, 1429 (*ibid.*). — *Heiligmer*, 1441 (arr. de réunion de 1680). — *Hallimeir*, 1491 (chr. Ph. de Vign.). — *Helimer*, 1492 (Journ. J. Aub.). — *Helgenmôre*, 1509 (Humbrecht Rheinisch. Adel. pl. 250, v^o Krantz). — *Hertimer*, 1544 (pouillé de M.). — *Heiligennère*, 1589 (inv. des tit. de Lorr. I, 241). — *Heylingemner*, *Heiligemner*, 1594 (dén. Tb. Alix). — *Heylgenmeyer*, 1595 (arch. Saint-Avold, ch. duc Charles, 11 sept.). — *Heiligmer*, 1606 (Rogéville, Dict. hist. I, 607). — *Heylimer*, 1624 (inv. des tit. de Lorr. V, 137). — *Heilgmer*, 1627 (abb. Longev. conf. de biens, s. l'an). — *Helymer*, 1684 (abb. Saint-Avold, terr.). — *Heilimer*, 1686 (abb. Longev. terr.). — *Heiligmeir*, 1688 (dénombr. du comté de Créhange). — *Heillimer*, *Heilimer*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Helmer*.

Au x^e siècle, Hellimer appartenait à l'abbaye de Saint-Martin de Glandières ou de Longeville; au xiv^e, le château de Hellimer était fief de l'évêché de Metz. La seigneurie de Hellimer a été presque toujours disputée ou partagée entre les évêques de Metz et les ducs de Lorraine : trois quarts de cette seigneurie, qui faisaient partie de la vouerie de Saint-Avold, sous la châtellenie de Morsperg, étaient Lorraine, ressortissant au bailliage de Sarreguemines, et suivaient la coutume de Lorraine; un quart était Trois-Évêchés, dépendait de la châtellenie d'Albestroff, ressortissant au bailliage seigneurial de Vic, et suivait la coutume de l'Évêché.

Siège, avec Ackerbach, d'un fief mouvant du roi de France et d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 10 mai). — Le 2 avril 1765, la seigneurie de Hellimer fut érigée en comté par le roi Stanislas, duc de Lorraine, en faveur du baron de Gaillard, avec union des terres de Diffembach et d'Ackerbach.

Le château ou fort de Hellimer a été construit en 1332 (Dur. Lorr.).

Paroisse de l'archiprêtre de Morhange, qui avait pour annexes le prieuré de Zelle et la ferme d'Ackerbach. Elle dépendait de l'abbaye de Longeville-lez-Saint-Avold.

En 1790, Hellimer devint le chef-lieu d'un canton du district de Sarreguemines, et en 1801, lors de la suppression de ce canton, il fut classé dans celui de Gros-Tenquin. — Le canton de Hellimer comprenait les villages d'Altrippe, Biding, Diffembach, Fremestroff, Freybouse, Gréning, Hellimer, Hilsprich, Laning, Leywiller, Lixing, Lelling, Morsbronn et Castwiller, Maxstadt, Nelling, Petit-Tenquin et Val-Ehersing.

A pour annexes de commune la ferme et la chapelle d'Ackerbach, le Petit-Moulin, la ferme de Roth-Hoff, le moulin de Schenkellbach, la chapelle Sainte-Marguerite et la Maison-Rouge.

HELLING, h. c^{ne} de Budling. — *Hellingen*, 1693 (terr. de Kédauge). — *Hellin*, 1699 (terr. du ban). — *Helhing*, 1802 (tabl. comm.).

Arrière-fief de la seigneurie de Fontoy, 1681 (dénombr. 1^{er} oct.). — Était annexe de la paroisse du Hackenberg.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Thionville. — Faisait partie, en 1790, du canton d'Inglange et passa, en 1802, dans celui de Metzerrisse. — Commune au commencement du siècle, Helling fut réuni à Budling par décret du 19 octobre 1811.

HELLING (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Veckling, traverse la commune de Budling sur une longueur de 3 kilomètres et se jette dans la Canner.

HELMÜHL, mⁱⁿ sur le ruiss. de Fald, c^{ne} de Falck.

HELPERT, f. c^{ne} de Basse-Yütz. — Faisait partie de la paroisse et de la communauté de Basse-Yütz.

HELPERT (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la ferme de Helpert, traverse la commune de Yütz sur une longueur de 4 kilomètres et va se jeter dans la Moselle.

HELPHEDANGE ou **HELPHEDANGE**, chât. et f. c^{ne} de Guinglange, à droite de la Nied allemande. — *Herfelanges*, *Herfelange*, 1270 (abb. Vill. cart. t. I, H, 14). — *Herferdanges*, 1308 (inv. des tit. de Lorr.

III, 167). — *Helpedinges*, 1323 (abb. Saint-Vinc. liasse Maizières). — *Helpedenges*, 1334 (cart. Vill. t. II, f. 151 v°). — *Helpedanges*, 1350 (*ibid.* t. I, E. 6). — *Helpeldinga*, *Helpeldingen*, 1365 (don. abb. Longev. s. Pan). — *Hellefredange*, 1370 (cbrou. doy. de S^t-Thiéb.). — *Helferdanges*, *Hersfeldanges*, xv^e s^e (chron. de Jac. Huss.). — *Heledange*, 1426 (abb. Vill. cart. t. II, f. 184, v°). — *Helpedange*, 1453 (cart. év. de M. t. I, v° 235). — *Helpedingen*, 1459 (*ibid.* t. IV, p. 11). — *Helpelingen*, 1460 (*ibid.* p. 27). — *Elfedanges*, 1561 (*ibid.* p. 42). — *Helpdeuges*, 1594 (*ibid.* p. 53). — *Helpingen*, xviii^e s^e (Lotb. sept.). — *Helstage*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Halpfedange*, 1722 (carte Bugnon). — *Halpfedengen*, 1755 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Helpfingerschloss*.

Helpedange était une seigneurie, fief mouvant de l'évêché de Metz, et faisait partie du comté de Créhange, de laquelle dépendaient la Petite-Helpedange, Guinglange, la Haute et la Basse Vigneulle, Vitrange, Iverling, Fouigny, Flérange, Bambiderstroff, 1688 (dén. arch. Helpb.).

Faisait partie, comme annexe, de la paroisse de Guinglange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché.

HELPHEDANGE (LA PETITE-), f. c^o de Guinglange. — *Petite-Helpedange*, 1688 (dén. Créh. arch. Helpb.). *Helping*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Helping*.

A toujours été dépend. du chât. d'Elphedange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché.

HELSCHEIDT, forêt, c^o de Saint-Louis. — Autrefois affectée à l'usage des verreries de ladite commune, 1681 (arch. départ. 117).

HELSTROFF, c^o de Boulay, à droite de la Nied. — *Hellestroff*, 1137 (abb. Vill. ch. Ét. de Bac). — *Helstorf*, 1487 (abb. Saint-Vincent, vente de dîmes s. Pan). — *Etzelstorff*, *Ultzelstorff*, 1544 (pouillé de M.). — *Hilstroff*, 1606 (*ibid.*). — *Hellertorf*, 1683 (dén. du comté de Créhange). — *Helstroff*, 1685 (abb. Longev. cens. s. Pan). — *Helstroffe*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Helthrophe*, 1702 (terr. de Brouck).

Village en partie de la seigneurie de Fremestroff (Prusse), 1681 (dénombr. 27 juin), en partie de la baronnie de Raville, 1683 (dénombr. dudit an).

Était annexe de la paroisse de Varize.

Autrefois Lorraine. Village mi-partie avec le Luxembourg : tout le ban était Lorraine ; une partie des maisons seulement dépendaient du Luxembourg ;

celles-ci furent cédées par l'Impératrice-Reine le 16 mai 1769 et unies au baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Varize et passa, en 1802, dans celui de Boulay. — A Macker pour annexe.

HELTEMUNT ou **HELLEN**, mⁱⁿ, c^o de Schwerdorff.

HÉMERING, h. c^o de Guesling. — *Heinmeringen*, 1341 (arch. Saint-Avold, don. à l'hôpital de Saint-Nabor). — *Hemeringen*, 1459 (cart. év. de M. t. IV, v° p. 7). — *Heinmering*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — En allemand : *Heinrungen*.

Formait communauté avec Guesling et appartenait à l'abbaye de Saint-Avold. — Était annexe de la paroisse de Bonstroff.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fit partie du canton de Bistroff en 1790 et passa, en 1802, dans celui de Gros-Tenquin. **HÉMILLY**, c^o de Faulquemont. — *Homlange*, 1756 (carte Vaug.). — En patois : *Hemly*. — En allemand : *Hemming*.

Était annexe de la paroisse de Guinglange, avec chapelle et vicariat résident.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Raville ; passa, sous l'organisation de Pan III, dans celui de Herry et, en 1802, dans celui de Faulquemont. — A pour annexes Galonnier, ferme, et la Tonne, maison forestière.

HÉNING, f. c^o de Marange-Zondrange. — *Hennin*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Henin*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Henningen*.

Henning, baronnie, ban séparé (xviii^e s^e, D. Cal. not. Lorr. liste des vill.), faisait partie de la communauté et de la paroisse de Marange-Zondrange.

Siège d'une ancienne seigneurie que le duc Léopold érigea en comté, le 16 avril 1726, en faveur d'Antoine, baron de Héning.

HENNEQUIN (LA CHAPELLE), ancienne dépendance de la paroisse d'Yütz-Basse (pouillé de M.).

HENNERSTERMULL, mⁱⁿ, c^o de Faréberswiller.

HENRIVILLE, c^o de Saint-Avold. — *Heinricherdorf*, xviii^e s^e (pouillé all. de M.). — En allemand : *Herichwiller* et *Herchweiler*.

Village fondé en 1669 par Antoine de la Motte. — Paroisse de l'archiprêtre de Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie, depuis 1790, du canton de Saint-Avold. — La commune de Henriville fut réunie, par décret du 9 décembre 1811, à celle de Faréberswiller ; mais elle reprit son premier titre par ordonnance royale du 14 avril 1847.

HENRIVILLE (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le

ban de Henriville, traverse cette c^o, puis celles de Faréberswiller et de Cocheren sur une longueur de 11 kilom. et se jette dans la Rosselle.

HERTING ou HINTINGERDOFF, f. c^o de Waldwisse. — Était annexe de Waldwisse, cure du dioc. de Trèves.

HERKENBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Hestroff, traverse cette c^o sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans la Nied.

HERLAC (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o d'Obergailbach et va ensuite se jeter dans le ruisseau de Gailbach.

HERLOF, anc. éc. de Guirlange. — *Herlof prope Geurlange*, 1434 (abb. Vill. cart. t. I, G. 1).

HERMENDORFF, anc. h. c^o d'Audun-le-Tiche. — *Hermendorp*, 1224 (abb. Vill. cart. t. I, H. 1). — *Hermendorph sus le ban d'Audeux*, 1386 (*ibid.* 3, III. 1). — *Heymendorf sus le ban d'Audeux*, 1389 (*ibid.* A. 1).

HERMESBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Rémciling, traverse les villages de Zeurange, Colmen et Rémeldorff sur une longueur de 4 kilom. 300 mètr. et se jette dans la Nied.

HERMESCAPPEL, hermit. c^o de Bliesbrücken. — *Hermescapel* (carte de l'État-major). — *Hermenskapelle* (carte allem.).

HERMESCAPPEL, tuilerie, c^o de Bliesbrücken.

HERMESGRABEN (RUISSEAU DE). — Formé par la réunion de la Strichbach, qui passe à Diebling, Metzting, Hundling et Ipling, avec les ruisseaux qui viennent de Loupershausen et de Woustwiller, le ruisseau de Hermesgraben se jette dans la Sarre à Welferding.

HERMITAGE (L'), c^o de Boulay.

HERMITAGE (L'), c^o de Grand-Failly.

HERMITAGE (L'), guinguette, c^o de Plantières.

HERMITAGE (L'), c^o de Retonféy.

HERMITAGE (L') OU CHAPELLE DE LA SAINTE-TRINITÉ, chapelle et cimetière, c^o de Sarralbe. — *Albenberg* (pouillé de M.). — *Mère-Église-de-Sarre-Albe* (carte Cass.). — *Der Albenberg* (carte de l'État-major).
 Cette grande chapelle, d'origine très-ancienne, mais d'une date indéterminée, était la mère-église de la paroisse de Sarralbe.

HERMITAGE DE LOMMERANGE (L'), aujourd'hui détruit. — 1593 (chan. rég. ch. de Charles III).

HERMITAGE DE SAINT-JACQUES (L'), c^o de Hautcourl.

HERMITAGE DE SAINTE-CATHERINE (L'), c^o de Hombourg-Haut.

HERMITAGE DU MONT SAINT-QUENTIN (L'), aujourd'hui détruit. — 1735 (Journ. J. Bauch).

HERNICOURT, f. c^o de Hery, près de la Nied française. — En patois : *Arnico*.

HERNY, c^o de Faulquemont, à droite de la Nied française. — *Harnex*, *Hernez*, 1409 (arch. H. de V. AA, 51). — *Harney*, 1442 (*ibid.* 31). — *Herney*, 1497 (chap. cath. s. Pan). — *Hernayo*, 1537 (pouillé de M.). — *Harny*, 1756 (carte Vaug.).

Fief, avec justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, 1684 (dénombr. 2 janv.). — Paroisse de l'archiprêtré de Haboudange, qui avait pour annexes Han-sur-Nied, Aubecourt, HERNICOURT et Adaincourt, alternativement par année, avec Vittoncourt. Cette paroisse dépendait du chapitre de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz, cout. de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton de Vatimont; devint, sous l'organisation de l'an III, chef-lieu d'un canton qui se composait d'Adaincourt, Aoury, Arraincourt, Arriance, Han-sur-Nied, Hémilly, HERNY, Holacourt, Mainvillers, Many, Thonville et Vatimont. En 1802, il passa dans le canton de Faulquemont. — A pour annexes Seutry et HERNICOURT, avec le moulin et la blanchisserie de Saint-Jean-lez-Herny.

HERRENHOLTZ, forêt domaniale de 42 hectares, sur le territ. de la c^o de Grundwiller.

HERRENWALD, fermes, c^o d'Altrippe. — *Herrintald* (dict. Viv.).

Deux fermes de ce nom ont été construites sur un défrichement.

HERRENWALD, f. c^o de Faulquemont.

HERSERANGE, c^o de Longwy. — *Hersclange*, 1273 (abb. Vill. cart. t. II, f^o 209 v^o). — *Hertzcrangen*, 1475 (cart. év. de M. t. IV, p. 118). — *Erseranges*, 1537 (abb. Saint-Pierre, terr. 230). — *Harscrange*, 1594 (*ibid.*). — *Hersingen*, 1611 (arch. départ. E. 27). — *Herseranges*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief mouvant du roi de France à cause de sa châtellenie de Longwy, 1681 (dénombr. 8 août). — Cure du diocèse de Trèves, doyenné d'Arlon.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cout. de l'Évêché.

Fait partie du canton de Longwy depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Longlaville, la forge d'Herserange et le moulin de Béchegray.

Il existe dans ce village des forges considérables qui produisent du fer fort très-estimé, extrait des minerais de Saint-Pancré et d'Aumetz.

HERSING (LE BAN DE), c^o de Hundling. — *Herr-sin-Ban*, 1718 (arch. comm. trans. auth. du 3 juill. 1759). — *Hersingerban*, 1759 (*ibid.*).

Ban séparé, emplacement de la justice seigneuriale

- d'Ippling. — Ce ban relevait immédiatement de l'empire d'Allemagne. En 1797, il fut incorporé au département de la Sarre et au canton de Sarrebrück, avec le village de Hundling; il fut réuni, par décret impérial du 5 mai 1813, au département de la Moselle et à l'arrondissement de Sarreguemines.
- HERTZOGSHAND, maison forestière. — Voy. MAIN-DE-PRINCE (La).
- HERTZOGSKÖRPER, mont, c^{ns} de Sturtzelbroun. — *Leibfurst* (c^{ns} de Bombelles, Mém. sur Bitche). — *Le Cadavre-du-Prince* (carte de l'État-major).
- HESIGEMROV, m^{ns}, c^{ns} de Marheren.
- HESPERANGE, mairie du ban de Breistroff; siège d'une justice haute, moyenne et basse, dépendant de la seign^{rie} de Rodemack. 1740 (arch. départ. E. 36). — *Hesteringe*, 1759 (*ibid.* E. 43).
- HESSENGE, h. c^{ns} de Vigy. — *Essingen*, 1169 (abb. Vill. liasse Bréhaïn). — *Haisange*, 1315 (fonds de Malte, inv. liasse II). — *Haisanges*, 1444 (ét. des garn. fr. P. Fer. obs. séc. II, 317). — *Hessenges*, 1493 (Journ. J. Aubr.). — *Hessingen*, 1544 (pouillé de M.). — En allemand : *Hessingen*.
- Seigneurie, haute, moyenne et basse justice, qui faisait partie du domaine de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz. — Était annexe mixte des paroisses de Bettlainville et de Vigy.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Vry en 1790 et passa, en 1802, dans celui de Vigy. — Chef-lieu communal jusqu'au 9 février 1810, où il fut réuni à Vigy.
- HESSELING, église et presbytère à gauche de la Sarre, à 1 kilom. d'Alsting, annexe de cette commune. — *Esselange*, *Eccelange*, 1429 (arch. H. de V. AA, II). — *Esselingen*, 1430 (*ibid.* AA, 4). — *Hessling*, 1544 (pouillé de M.). — *Hesslingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Etsling*, 1606 (pouillé de M.). — *Hessling*, xviii^e s^e (*ibid.*). — *Hesselin*, église paroissiale champêtre entre *Alsting* et *Zinzing*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Esselin* (carte Cass.). — En allemand : *Hesslingen*.
- Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Saint-Arnuald, qui avait pour annexes Spicheren, Zinzing et Alsting. Elle dépendit d'abord du chapitre de Saint-Arnuald, puis de l'évêché de Metz, qui, à cause de l'hérésie du prince de Nassau, avait succédé aux droits de ce chapitre.
- HESSE (MAIRIE DE). — Les villages de Folschwiller, Alling, Lelling et Tétting formaient, au xvii^e siècle, une mairie appartenant pour un quart au comté de Créhange et pour moitié à l'abbaye de Saint-Avold; le dernier quart portait le nom de *Mairie de Hesser* et avait une haute justice séparée.
- La seigneurie de Hesser, haute, basse et moyenne justice, était fief mouvant de l'évêché de Metz, 1681 (dénombr. 15 nov.).
- HESSEWISSE (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ns} de Tritteling, et va ensuite se jeter dans la Nied allemande.
- HESTROFF, c^{ns} de Bouzonville. — *Heystroff*, 1212 (abb. cart. Vill. t. I, 2 III, 1). — *Hestroff*, 1228 (*ibid.* II, 1). — *Heurestorf*, 1271 (*ibid.* N. 1). — *Hers-tourf*, 1290 (*ibid.* P. 9). — *Herrestorf*, 1291 (*ibid.* R. 3). — *Herstorff*, 1297 (*ibid.* B. 20). — *Heres-tor*, 1300 (*ibid.* P. 6). — *Herstorff*, 1429 (arch. H. de V. AA, II). — *Herstorff*, 1511 (abb. Vill. cart. t. II, f. 63 v^o). — *Herstorff*, *Hestorff*, *Herrstorff*, *Hlerstorff*, 1544 (pouillé de M.). — *Heistorff*, 1553 (abb. Saint-Pierre, ch. archid. cath.). — *Heistrotff*, 1716 (abb. Vill., liasse Hestroff, 29). — *Hersdorf*, xviii^e s^e (pouillé allem. de M.). — *Erstrotff* (carte Cass.).
- Était siège d'un fief mouvant du roi de France sous la prévôté de Freistroff, 1681 (dén. abb. Saint-Pierre). — Cure de l'archiprêtré de Kédange, qui dépendait de l'abb. Saint-Louis de Metz.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création. — A pour annexes les moulins de Varckmühl et de Geismühl.
- HESTROFF (RUISSEAU D'). — Il prend sa source à Piblange, traverse les c^{ns} d'Hestroff et d'Anzeling sur une longueur de 2 kilom. 600 mètr. et se jette dans la Nied.
- HETSCHMÜHL, m^{ns}, c^{ns} de Folschwiller. — *Hechmühl* ou *Moulin du Sorcier*, 1854 (tabl. des dist.).
- HETSCHMÜHL, m^{ns}, c^{ns} de Longéville-lez-Saint-Avold.
- HETTANGE-GRANDE, c^{ns} de Cattenom, sur la Kisselbach. — *Hettinga*, xi^e s^e (abb. Saint-Max. Tr. décl. biens. — *Chettingen*, 1084 (act. d'éch. D. Cal. III, pr. x). — *Hettingen*, 1135 (Berth. II, pr. lv). — *Haitanges*, 1369 (quitt. H. de V. AA, 15-22). — *Haitanges*, 1386 (P. Fer. obs. séc. XIV, 350). — *Hetange*, xv^e s^e (chron. J. Chât.). — *Hattange*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Hatange*, 1483 (Journ. J. Aub.). — *Haitange*, *Haitenge*, 1492 (Mém. Ph. de Vign.). — *Hettange-la-Grande*, 1696 (terr. du bau). — *Étanges*, 1786 (arch. départ. c. 217). — *Hentange* (carte Cass.). — En allemand : *Gross-Hettingen*.
- Village de la seigneurie de Roussy. — Formait, avec Sœtrich, une seigneurie de haute, moyenne et basse justice. — Il y avait, de plus, une métairie franche qui faisait ban à part, 1781 (dénombr. 30 janv.). — Faisait partie de la paroisse de Hussange avec vicariat résident.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton actuel. — A pour annexes Sœtrich et le moulin de Sœtrich, les fermes de Suzange ou Port-Saint-Pierre, de Chambéry et d'Immerhoff, les moulins du Thal et de Hettange.

Hettange, fief du duché de Luxembourg, a donné son nom à une famille d'ancienne chevalerie qui existait au XIII^e s^e et portait pour armes : *d'azur à un forceau de tondeur d'argent accompagné de 3 roses de même, 2 en chef et 1 en pointe*; (arm. man.) et selon D. Bertholet, *de gueules au forceau d'argent accompagné de 3 feuilles de 4 feuillets de même, boutonnières d'or, 2 en chef et 1 en pointe*.

Il existe à Hettange-Grande des carrières de pierres de grès d'une extrême dureté qui sont exploitées pour pavés.

HETTANGE-PETITE, vill. c^{ne} de Malliing, à droite de la Moselle. — *Hetteng*, 1276 (cart. abb. de Vill. t. I, II, 13). — *Hettingen*, XVII^e s^e (Loth. sept.). — *Hettange-la-Petite*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En allemand : *Hettingen*.

Il y avait à Hettange-Petite quatre voveries dont l'ensemble constituait une seigneurie qui faisait partie de celle d'Inglange, et en outre une maison franche, siège d'une seigneurie foncière indépendante, 1766 (dénombr. 1^{er} fév.). — Était annexe de Malliing, dioc. de Trèves.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Kœnigsmacker; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Metzerrisse et y fut maintenue en 1802. — Chef-lieu communal jusqu'au 17 mars 1811, où il fut réuni à Malliing (canton de Sierck). — Classé dans ce dernier canton par ordonnance royale du 28 décembre 1825.

HEUMONT OU REUMONT, anc. chât. f. c^{ne} de Réhon. — *Eurmout*, *Eurcourt*, 1347 (inv. des tit. de Lorr. I, 42). — *La forte maison de Heurmout*, 1484 (*ibid.* IX, 106). — *Humont* (tabl. des dist.).

Anc. dépendance de la communauté de Réhon. — Formait, avec ce dernier, une seigneurie, siège d'une haute, moyenne et basse justice, mouvant de la prévôté de Longwy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cout. de Saint-Mihiel.

HEYDACKERMÜHL, 5^e mⁱⁿ, c^{ne} de Forbach.

HEYDINGERMÜHL, 3^e mⁱⁿ, c^{ne} de Forbach.

HEZELTER, f. c^{ne} d'Évange.

HIBELMÜHL (RUISSEAU D'). — Il prend sa source dans le village de Bertring, traverse cette c^{ne} et celle de

Moselle.

Linstroff sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans le ruisseau de l'étang de Deutsch.

HICOUAT, f. c^{ne} de Luppy. — *Hycourt*, XV^e s^e (coll. Sainte-Agathe, obit. p. 28). — En patois : *Hico*.

HIÉRAPLE (LE), colline, c^{ne} de Cocheron. — Emplacement d'un camp romain appelé *Hierapolis* (Mém. acad. de Metz, 1841, 164).

HIGNY, h. c^{ne} de Preutin. — *Chegney proche Longouy*, 1682 (dénombr. Créb. arch. Helph.). — *Hegney*, 1688 (*ibid.*).

Seigneurie avec haute, moyenne et basse justice sous la prévôté d'Arrancy, qui faisait partie du comté de Mercy. — Était annexe de la paroisse de Xivry-le-Franc.

Autrefois Bacrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Xivry-le-Franc en 1790; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Circourt et, en 1802, dans celui d'Audun-le-Roman. — Chef-lieu communal jusqu'en 1810, où il fut réuni à la c^{ne} de Preutin.

HIGNY, f. c^{ne} de Villers-le-Rond.

HILSPRICH, c^{ne} de Sarralbe. — *Hulspereg*, 1466 (cart. év. de M. t. V, p. 95 r^o). — *Hulsszperg*, 1479 (*ibid.* t. IV, p. 54). — *Hulspereg*, *Husberc*, *Husberg*, *Husseberg*, 1544 (pouillé de M.). — *Hilsburg*, 1571 (inv. des tit. de Lorr. II, 953). — *Hilspereg*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hilsberg*, 1722 (pouillé de M. Portef.). — *Hilspriek*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Hilsbourg*, *Hisberg*, *Hisprik*, 1765 (act. ét. civ.). — *Hilschberg*, 1771 (*ibid.*). — *Hilspriek* ou *Hisberg* (dict. Viv.).

Au XVI^e siècle, Hilsprich appartenait aux sires de Bitche. — Elle était le centre d'une mairie qui, selon Th. Alix, aurait compris Zelle, Petit-Tenquin, Conthil, Ober-Gailbach et Nieder-Gailbach. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Morhange, qui avait pour annexes Castwiller et Morsbronn; elle dépendait du prieuré de Zelle.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, coutume de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Hellimer et passa, en 1802, dans celui de Sarralbe. — A pour annexes Morsbronn, Castwiller, la ferme de Neuhoff et le moulin de Bousbach.

HIMLING, h. c^{ne} de Puttelange-lez-Rodemack. — *Himmelingen*, 1749 (dénombr. 14 sept.). — En allemand : *Himmelingen*.

Faisait partie de la seigneurie de Rodemack. — Était pour une partie annexe de cette paroisse (dioc. de Metz), et pour une autre, de celle de Halling (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Rodemack et passa, en 1802, dans celui de Cattenom. — Chef-lieu communal jusqu'au 9 décembre 1811, où il fut réuni à la mairie de Puttelange-lez-Rodemack.

HINCKANGE, c^o de Boulay. — *Heinkeinga*, XII^e s^e (abb. Vill. liasse Guerledange, 4). — *Henkingen*, 1225 (*ibid.* t. I, H. 9). — *Henkinge*, 1258 (*ibid.* t. II, F^o 124 v^o). — *Hinkanges*, 1281 (*ibid.* t. I, B. 9). — *Hainkang*, 1295 (*ibid.* t. II, F^o 147). — *Henkanges*, 1300 (*ibid.* t. I, G. 7). — *Henkange*, 1301 (*ibid.* t. I, R. 33). — *Hancange*, 1307 (*ibid.* t. I, M. 47). — *Henguenges*, 1307 (*ibid.* t. I, V. 15). — *Henkengen*, *Henkingen*, *Hensiniga*, *Henringa*, *Benringa*, 1544 (pouillé de M.). — *Henkingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Heinkange*, XVII^e s^e (abb. Vill. liasse Hinck. 8). — *Hencquange*, 1608 (*ibid.* cart. t. I, c. 1). — *Henchingen*, 1609 (*ibid.* liasse Hinck. 1). — *Hincquange*, 1627 (*ibid.* cart. t. J, S. 3). — *Hinquange*, 1676 (*ibid.* liasse Hinck. 10). — *Hinguanze*, 1680 (*ibid.* 2). — *Hincange*, 1689 (Lorr. dom. t. I). — En allemand : *Heinchingen*.
Vouerie et justice dépendant du marquisat de Faulquemont, 1681 (dénombr. 6 sept.). — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize, qui dépendait de l'abb. de Saint-Avold.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fit partie du c^o de Boulay dès 1790. — A pour annexes Brecklange et Pétrange.

HINCKELSMÜHL, mⁱⁿ, c^o de Laning. — *Moulin des Poules* (carte de l'État-major). — *Hinschmühl* (dict. Viv.).
HINGUESANGE, f. et mⁱⁿ, c^o de Gros-Tenquin. — *Hinguezange*, 1266 (D. Cal. II, pr. s. fan). — *Hinguezange*, 1364 (Hist. de Metz, pr. IV, 233). — *Hinguezanges*, 1366 (*ibid.* 225). — *Hinguesanges*, 1371 (Meurisse, Hist. év. de Metz, 528). — *Hinguesengen*, 1376 (Kremer, Ard. Gesch. II, 537). — *Hinguesange*, 1398 (Hist. de Metz, IV, 497). — *Hinguesange*, 1399 (arch. H. de V. AA, 25). — *Hinguesingen*, 1447 (cart. év. de M. t. II, v^o p. 60). — *Hinguesanges*, 1455 (Meurisse, 564). — *Hinsingen*, 1547 (Humbrecht, Rhein. Adel. pl. 227, v^o *Helmstadt*). — *Hinguesange*, *Aingesange*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Hinguezange*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Hingsange* (carte de l'État-major). — *Hinsang* (tabl. des dist.). — En allemand : *Hinsingen*.

Ancien fief de nom et d'armes, devenu le chef-lieu d'une châtellenie de l'Évêché de Metz et plus tard d'une seigneurie qui fut érigée en comté avec siège d'une justice haute, moyenne et basse, et qui comprenait :

1^o La cour ou mairie de Gros-Tenquin, composée de Tenquin-la-Grande, Bertring et Linstroff, Bermering en partie, et des étangs appelés Tenschweyer ;

2^o La cour ou mairie de Bistroff, composée de Bistroff, Bérig, Bermering en partie et Obbrick, des censés de la chapelle de Beiningen et d'Eschewiller, de l'étang d'Eschewiller, du moulin, étang et bois du Bischwald et l'étang de Saurlach ;

3^o La Rouge-Métairie, Tensch, Petit-Tenquin, Bischwald, Erstroff, Altwiller, Fürst, Leywillerhoff, Holbach et Saint-Jean-de-Bassel, la vouerie de Boustroff et les seigneuries foncières de Bruckereg à Mertzig et de Breckdorff (D. Cal. not. Lorr. et dénombr. 15 janv. 1682).

Était annexe de la paroisse de Gros-Tenquin. — Appartenait à la c^o de Linstroff et fut incorporé, avec ce village, dans celle de Gros-Tenquin en 1812 ; et il y resta lorsque Linstroff fut réuni à Bertring en 1835.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché.

HINSELMÜHL, mⁱⁿ, annexe de Diebling.

HINTENGERHOFF ou HINTING, f. c^o de Waldwisse.

HINZING, h. c^o de Holving. — *Huntzingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hinsingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Hintzingen*, 1775 (terr. du Val-de-Holving). — *Intsing* (carte Cass.). — En allemand : *Hinsingen*.

Hameau du Val-de-Holving et du comté de Puttelange. — Faisait partie de la communauté et de la paroisse du Val-de-Holving.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Appartient au canton de Sarralbe depuis sa création, en 1790.

HINBACH, h. c^o de Holving. — *Hyrelbach*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Kirbach*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Hameau du Val-de-Holving ; appartenait au comté de Puttelange.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine.

HIRPS, f. c^o d'Audun-le-Tiche. — *Irpes*, 1722 (carte Rognon. dioc. met.). — *Hirpe*, 1779 (Dur. Lorr.). Elle faisait partie de la communauté d'Audun-le-Tiche.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel.

HIRTENBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Bliès-Ebersing et afflue à la Bliese.

HIRTENHAUS, m^o, c^o de Stürtzelbronn.

HORLING, h. c^o de Chémery-les-Deux. — *Hoveldinga*, 1338 (ch. abb. Freistroff s. fan). — *Oblingen*, XVI^e s^e (abb. Longev. s. fan). — *Hoblingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Houbelin*, XVII^e s^e (terr. abb.

Bouz. s. l'an). — *Habelding*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'une seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, qui appartenait à l'abb. de Villers-Bettnach. — Était annexe de la paroisse d'Eberswiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Bouzonville. — Chef-lieu communal jusqu'au 8 janvier 1810, où il fut réuni à Chémery-les-Deux.

HOCAPPEL, mont. c^{ne} de Rosbruck, remarquable par de nombreuses constructions antiques.

HOCBACH (REISSEAU DE), c^{ne} de Welferding. — Il afflue à la Sarre.

HOCWALD, sondage et maisons, c^{ne} de Freymin.

HOELLING, h. c^{ne} de Bettwiller. — *Hildingen*, 1280 (chart. Sturtzel. 146). — *Hylingen*, 1344 (*ibid.* 339). — *Hollingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Haellingen*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Helling*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Hœling*, 1771 (*ibid.* XII, 422). — *Helling*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Hellingen* (carte de l'État-major). — *Holling* ou *Helling* (dict. Viv.).

Dépendait du comté de Bitche. — Était annexe de la paroisse de Bettwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, prév. de Rimling, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Rohrbach depuis sa création, en 1790. — Chef-lieu communal en 1801, réuni à Bettwiller par décret du 19 avril 1811.

HOERNERHOFF, f. c^{ne} de Montbrodh.

HOFFGARTEN, f. c^{ne} de Bibiche. — Cette ferme faisait partie de la communauté de Neudorf et de la paroisse de Bibiche.

HOHEKOPFF, m^{on} forestière, c^{ne} de Bitche. — *Hocoppf* (tabl. des dist.).

HOHE-WEYERSBERG, montagne sise entre Bærental et Eguelshardt, c^{ne} d'Eguelshardt. — *Hoch-Weyersburg*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hohersveiberg*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — « *Hochweyersburg*, maison de chasse et plaisir durant le rut, sur haute montagne entre les bois, à demi ruinée. » (Th. Alix, dén.). « La structure n'est la plupart que de bois et terre enduit de chaux et se ruine de plus en plus » (*ibid.* Descr. du comté de Bitche).

Le comte Jacob de Deux-Ponts-Bitche y avait construit, vers 1560, un pavillon de chasse qui était en ruines dès 1594.

HOLACOURT, c^{ne} de Faulquemont, sur le ruisseau de la Rotte. — *Olocourt*, *Olaucourt*, 1544 (pouillé de M.). — *Hallacourt*, 1594 (arch. dén. s. l'an). — *Olocourt*, 1682 (dénombr. 1^{er} juill.). — *Olaucourt*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Hollacourt*, 1756

(Stem. dép^t M.) — *Olocourt*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Holanco*.

Seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, fief mouvant du roi (dénombr. 1682). — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre d'Haboudange qui dépendait de la collégiale Saint-Sauveur.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Vatimont; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Hery et, en 1802, dans celui de Faulquemont.

HOLBACH-LEZ-LEMBERG, h. c^{ne} de Siersthal, près de la Schwolb. — *Holvach*, alias *Glasshütt*. La verrerie de *Holvach*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Holbach*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 421).

Hameau construit autour d'une verrerie fondée au xvi^e siècle. — Il dépendait de la prévôté de Rimling et du comté de Bitché. — Était le siège d'un fief, haute, moyenne et basse justice, appartenant à la collégiale de Hombourg, 1682 (dénombr. du 16 oct.). — Était annexe de la paroisse de Siersthal.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — *Holbach* fit partie, en 1790, du canton de Lemberg; passa, en 1802, dans celui de Rohrbach. — Commune en 1801; réuni à Siersthal par décret du 21 janvier 1812.

HOLBACH-LEZ-SAINT-AVOLD, h. c^{ne} de Lachambre, à droite de la Nied allemande. — *Holburch*, 1263 (coll. Saint-Sim. s. l'an). — *Holbouch*, 1287 (sém. Saint-Simon s. l'an). — *Halbach*, xvii^e s^e (episc. met. temp.). — *Haulbach*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Halbach*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Relevait de la châtell. de Hinguesange. — Était annexe de la paroisse de Petit-Eberswiller.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis 1790. — Commune en 1801, il a été réuni à Lachambre par décret du 6 mai 1811.

HOLGASSE, m^{on} isolée, c^{ne} de Folschwiller.

HOLLER-FALKECK, forêt domaniale de 88 hectares, sur le terri. de la c^{ne} de Soucht.

HOLLERLOCH (LE), f. c^{ne} de Saint-Avold.

HOLLING, h. c^{ne} de Freistroff. — *Hollingen*, 1581 (échange, abb. Bouz.).

Village du comté de Bérus. — La justice y était administrée par les officiers du baill. de Bouzonville et par ceux du seigneur de Freistroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis 1790 comme annexe de Freistroff.

HOLLING, c^{ne} de Bonlay, à droite de la Nied. — *Holdange*, 1260 (abb. Vill. cart. t. I, III, 1). —

Hollingen, xv^e s^e (*ibid.* cens.). — *Hollingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Holingen*, 1681 (dénombr. 6 sept.).

Village du domaine et de la châtellenie de Boulay. — La mairie de Holling, qui relevait du comté de Créhange, comprenait Holling, Éblange, Rémeffang et Volmunster, 1682 (dén. du comté de Créhange).

Holling était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Volmunster.

Autrefois Lorraine, baill. de Bonzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Ottonville en 1790 et passa en 1802 dans celui de Boulay. — A Titting pour annexe.

HOLTZMËHL, mⁱⁿ, c^{on} de Longeville-lez-Saint-Avold.

HOLTZWEYER, étang, c^{on} de Longeville-lez-Saint-Avold. — Il a une superficie de 5 hectares.

HOLVING, c^{on} de Sarralbe. — *Halbingen*, 1226 (ch. abb. Werneswiller. Schultze, der Bliesgau, 118). — *Holvingen*, 1238 (*ibid.* Croll. orig. Bip. 1, 155). — *Halvingen*, 1272 (*ibid.* II, 94). — *Halvinga*, 1294 (*ibid.* I, 224). — *Alfringa*, 1544 (pouillé de M.). — *Helfingen*, 1565 (Fr. Köllner, Gesch. des Saarbrücksch. Land. 285). — *Holbingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Halbing*, 1626 (terr. de Rémeffang). — *Olbinguen*, 1717 (inv. des tit. de Lorr. V, 165). — *Holbing*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282).

Village du comté de Püttelange et chef-lieu des val et ban de Holving. — L'ancienne paroisse de Holving était le siège d'une cure de l'archiprêtré de Morhange qui comprenait les villages de Ballering, Bettring, Diederfing, Hinzing, Hirbach, Richling et la cense de Schmalhoff. Elle dépendait de l'abb. de Werneswiller (ordre de Cîteaux).

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis 1790. — A pour annexes Ballering, Bettring, Diederfing, Hinzing, Hirbach et Schmalhoff.

HOLVING (LE VAL-DE-), c^{on} de Sarralbe. — *Holbinger-Dael*, 1410 (Kremer, Arden. Gesch. II, 73). — *Holbinger Tal*, 1460 (cart. év. de M. t. IV, p. 33). — *Holbinger daile*, 1470 (*ibid.* t. V, p. 145). — *Holbingerdal*, 1573 (pouillé de M.). — *Le Val d'Olbinguen*, 1717 (Jurisprud. des trib. de Lorr. 165). — *Le Val de Holbing*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282).

Cette dénomination comprend : 1^o la commune de Holving, formée de Ballering, Bettring, Diederfing, Hinzing, Hirbach et Holving; 2^o la commune de Richling.

HOMBURG (LA COLLÉGIALE DE). — *Capitulum et ecclesia*

de Homburg, 1256 (sém. Saint-Sim. s. l'an). — *Chapitre de Saint-Étienne de Homburg*, 1338 (*ibid.*). — *Capitulum ecclesie Sancti Stephani de Homburgo*, xv^e siècle (*ibid.*). — *Homburg*, l'église collégiale de Saint-Étienne, 1594 (dén. Th. Alix). — *Stift zu bischoffs Homburg*, 1619 (sém. Saint-Simon s. l'an). — *Stift Homburg*, 1631 (*ibid.*). — *Église Saint-Étienne de Homburg*, 1726 (*ibid.*). — *Chapitre de Homburg*, 1746 (*ibid.*).

Fondée en 1254 par l'évêque de Metz Jacques de Lorraine, sous l'invocation de la Vierge et de saint Étienne, elle fut supprimée le 5 décembre 1743 par M. de Saint-Simon, évêque de Metz, qui attribua ses revenus au petit séminaire de Metz; cette donation fut approuvée par lettres patentes du roi Stanislas, duc de Lorraine, le 5 décembre 1745.

HOMBURG-BAS, h. c^{on} de Hombourg-Haut. — *Hombourg-le-Village*, 1513 (arch. comm. arrêt du 7 juin 1763). — *Hombourg-Village*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hombourg-Bas*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Hombourg-l'Évêque, et n'en fut séparé que de 1802 à 1811, où il devint chef-lieu communal jusqu'au décret du 19 mars 1811, qui l'y réunit de nouveau.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Les forges de Hombourg ont été établies, en vertu d'un arrêt du conseil du 13 mai 1758, par Charles de Wendel, seigneur de Hayange.

HOMBURG-HAUT OU HOMBURG-L'ÉVÊQUE, c^{on} de Saint-Avold, sur la Rosselle. — *Hoëmbore*, 1210 (chron. met. D. Cal. pr. 1, lxxviii). — *Homburg*, 1254 (Meur. Hist. év. de Metz, chart. fond. coll.). — *Homburg castrum*, 1256 (abb. Saint-Symph. don. s. l'an). — *Hombor*, 1280 (sém. Saint-Sim. s. l'an). — *Homburch*, 1284 (abb. Longev. arbit. s. l'an). — *Homberch*, 1288 (sém. Saint-Sim. s. l'an). — *Humburgum*, 1544 (pouillé de M.). — *Hombourg-Château*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Homborgh*, 1653 (Honthelm, Hist. Trev. dipl. II, 759). — *Homborg im Westreich*, 1645 (Mérian. Topog. Palatin. Rhein. 30). — *Homborg*, 1645 (Mérian. Ober-Rheinisch. Creis.). — *Hombourg-l'Évêque*, 1745 (ord. de Lorr. VII, 68). — *Hombourg-la-Ville*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Homborc*, (D. Cal. not. Lorr.) — *Vieil-Hombourg* (Delisle, carte du cours du Rhin). — *Bischofs-Homburg*, xviii^e s^e (pouillé all. de M.). — En allemand du pays: *Hunmerich*. — En allemand: *Ober-Homburg*.

La forteresse de Hombourg a été fondée en 1254 par l'évêque de Metz Jacques de Lorraine et augmentée, en 1382, par l'évêque Thierry Bayer de

Boppart; elle devint le chef-lieu d'une des plus importantes châtellenies de l'évêché de Metz. Cette châtellenie comprenait, au XVI^e siècle: 1° Hombourg, château, ville et collégiale; — 2° Saint-Avold, ville et abbaye; — 3° Hombourg-le-Village; — 4° la mairie de Macheren et Eberswiller; — 5° la mairie de Faréberswiller; — 6° la mairie d'Ebersing et Lixing; — 7° la mairie de Folckling, Cocheren, Morsbach et Emerswiller (Prusse); — 8° la mairie de Seinghouse et Bénning-lez-Saint-Avold; — 9° Altwiller, Dourd'hal, Freyhouse, Guenwiller, Host, Lachambre, l'Hôpital, Maxstadt, auxquels se joignirent plus tard Henriville et la Valette; — 10° Hante-Vigneulle, Téterchen et Guinglange.

Hombourg fut vendue au duc Charles III de Lorraine en 1581. — Les fortifications de Hombourg furent détruites vers 1635; Louis XIV les fit rétablir à la fin du XVII^e siècle; elles furent démantelées de nouveau sous Louis XV. Il n'en reste que quelques débris; mais l'ancienne enceinte du village est bien conservée. — Il y avait une prévôté royale. — Était siège d'une cure dépendant de l'archiprêtre de Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Hombourg-Bas et Helling, la Papeterie, Petit-Moulin, Bachmühl, et le hameau de Rocher.

Il y a à Hombourg une forge d'acier importante dont la Rosselle met les machines en mouvement.

HOMBURG-KÉDANGE, c^m de Metzervisse, sur la Canner.
— *Humburch*, 1137 (abb. Vill. ch. Ét. de Bar).
— *Humburc*, *Honburc*, *Hoburc*, 1147 (*ibid.* E. 1). — *Heymendorff*, 1200 (*ibid.* liasse Aboncourt). — *Hambere*, 1259 (abb. Saint-Arn. ch.). — *Hermendorf*, 1260 (abb. Vill. ch. Ferry III, duc de Lorr.). — *Heimmendorff*, 1280 (cart. Vill. t. II, p. 256). — *Hambeck*, 1283 (*ibid.* t. I, B. 12). — *Hamberch*, *Homborch*, 1294 (*ibid.* A. 1). — *Hamburch*, 1303 (coll. Saint-Sauv. s. l'an). — *Hambert*, 1351 (abb. Vill. cart. t. I, A. 9). — *Ombour*, 1360 (*ibid.* M. 3). — *Hambergh*, 1403 (abb. Vill. cart. t. II, f^o 41 r^o). — *Honbourch*, 1404 (P. Fer. obs. séc. II, 311 v^o). — *Hamburg*, 1421 (arch. H. de V. AA, 44). — *Hamberz*, 1454 (inv. des tit. de Lorr. VII, 160). — *Hamberg*, 1487 (abb. Vill. cart. t. II, B. f^o 53 r^o). — *Humbourg*, 1544 (pouillé de M.). — *Hombourg-sur-Kindel*, 1560 (inv. des tit. de Lorr. VI, 179). — *Hombourg auf der Kandel*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hombrig*, XVII^e s^e (Loth. sept.). — *Homrich*, 1610 (Fab. territ. Met. — *Hombz*, *Hambz*, 1635 (Journ. J. Baucht.). —

— *Hambz*, *Hambé*, *Chambz*, 1636 (*ibid.*). — En allemand: *Homrich*.

La terre de Hombourg faisait primitivement partie du comté de Créange et était l'apanage du chef d'une des branches de cette maison; mais elle relevait de la Lorraine et appartenait à la prévôté de Sierck. — Elle fut érigée en comté en 1617, et ce titre fut confirmé en 1715 par le roi; le traité de 1661 l'avait transférée dans la province des Évêchés. Ce comté comprenait: le château de Hombourg, les villages de Budange, Bettlainville, Esch et Kerlange, trois maisons à Kédange et une à Aboncourt; le 12^e des seigneuries vouées de Courcelles, Chaussy, Fricourt et Landonvillers; le château de Menguen; les villages de Plappecourt, Fouligny, Launstrof, Oberkontz, Aube et Rémyilly en partie, 1682 (dénombr. 19 déc.). — Le château de Hombourg, du XVI^e s^e, est magnifique; il possède une chapelle, qui était annexe de la paroisse de Kédange, et l'on y voit des sépultures intéressantes.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Thionville, cout. de l'Évêché. — Fit partie du canton de Lutange en 1790; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Kédange et Budange, le moulin de Hombourg et la Tuilerie.

HOMBURG-LE-VILLAGE, b. — Voy. HOMBURG-BAS.

HOMÉCOURT, c^m de Briey, sur la rivière d'Orne. —

Wucort, *Vuécourt*, 1132 (chan. rég. liasse Homécourt). — *Hemecourt*, XII^e s^e (inv. des tit. de Lorr. I, 139). — *Hameicort*, 1260 (abb. Saint-Vinc. liasse Norroy-le-Ven.). — *Viecourt*, 1261 (chan. rég. liasse Hom.). — *Hamelecourt*, 1281 (abb. Saint-Pierr^t, f^o 132 v^o). — *Hamecourt*, 1285 (inv. des tit. de Lorr. X, 318). — *Viecourt*, 1292 (chan. rég. liasse Hom.). — *Haulmecourt*, 1301 (abb. Saint-Pierr^t, terr. f^o 134 r^o). — *Hameicourt*, 1307 (inv. destit. de Lorr. III, 222). — *Hameicourt*, 1328 (*ibid.* 225). — *Howucourt*, 1338 (chan. rég. liasse Hom.). — *Halmécourt*, XV^e s^e (chron. de Prail.). — *Aumécourt*, XV^e s^e (chron. J. Chât.). — *Hammecourt*, 1433 (abb. Saint-Pierr^t, terr. f^o 143). — *Haubnecourt*, 1465 (*ibid.* f^o 317 v^o). — *Haubnecourt*, 1593 (*ibid.* f^o 132 v^o). — *Houecour*, 1658 (chan. rég. liasse Hom.). — *Hernecourt*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — En patois: *Hameco*.

Franc-alléu appartenant à l'abbaye de Saint-Pierremont en ban et en justice particulière. — Il lui avait été donné, en 1132, par Nicolas de Chasnier (chan. rég. liasse Hom.). — Était annexe de la paroisse de Jœuf.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie, depuis 1790, du canton de

- Briey. — Commune en 1801, réuni à Jœuf par décret du 5 août 1809 et érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1833. — A pour annexes les m^{ns} de Homécourt et de la Boche.
- HOMELDANGE, chapelle, c^{ne} de Cattenom.
- HONDELANGE, fief, c^{ne} de Longlaville. — Maison, fief mouvant de la châtellenie de Longwy (1701, dénombr. 8 janv.).
- HONNEBT, anc. h. c^{ne} de Puttelange. — Faisait partie de la seigneurie dudit Puttelange, 1618 (arch. départ. E. 22).
- HÔPITAL (L'), c^{ne} de Saint-Avold. — *Spittal im H'arendtwald*, 1365 (Kremer, *Arden. Gesch.* II, 509). — *De Hospitali*, 1400 (pouillé de M. Portef.). — *Zum spittel*, 1592 (inv. des tit. de Lorr. VII, 168). — *Zum Spital*, 1594 (dén. Th. Alix). — *L'hospital*, 1595 (arch. de Saint-Avold, ch. du duc Charles). — *Spittel*, 1683 (dénombr. 1^{er} mai). — *Zum Spital*, xvii^e s^c (Loth. sept.). — *Spiedel, Spital, L'hospital*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Spiedal*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Spiedel*.
- Village de la vouerie de Saint-Avold, mi-partie Lorraine et Empire : la partie lorraine ressortissait au bailliage de Boulay et suivait la coutume de l'Évêché; la partie allemande, qui dépendait de la baronnie d'Überherrn et du baill. seigneurial, a été cédée à la France par le prince de Nassau-Sarrebrück les 15 février 1776-30 avril 1768. — Était annexe de la paroisse de Saint-Avold. — Appartient, depuis 1790, au canton de Saint-Avold.
- A pour annexes Carling, la forge ou platinerie de Saint-Louis, les forges de Sainte-Fontaine et le moulin de l'Hôpital.
- HORGNE (LA), f. c^{ne} de Goin. — *Lai Horgne à Greive*, 1404 (liste des vill.). — *La Horne proche Going*, xv^e s^c (chron. Ph. de Vign.). — Fief dans le village de Goin, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *lai Hourgne*.
- HORGNE (LA), f. c^{ne} de Peltre. — *La Horne*, 1510 (Mém. Ph. de Vign.). — *Lahorgne en Saulnoy* (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *lai Hourgne*.
- HORGNE (LA SEIGNEURIE DE LA). — Haute, moyenne et basse justice, sise sur le ban de Chany, 1734 (dénombr. 17 mars). — *Horgne dans le Cuneix*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — Voy. CHANY-LA-HORGNE.
- HORGNE-AU-CHEVAL-ROUGE (LA), f. et poste aux chevaux, c^{ne} de Chesny. — En patois : *lai Hourgne au cheveu roche*. — Voy. CHEVAL-ROUGE (LE).
- HORGNE-AU-SABLON (LA), f. c^{ne} de Montigny-lez-Metz. — *La Horgne à Savelon*, 1365 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *La Hourgne au Savelon*, 1372 (*ibid.*). — *La Horgne du Savillon*, 1404 (liste des vill.). —
- Horgne du Savillon*, xv^e s^c (Journ. J. Aubr.). — *La Horgne aux Savellons*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Le Chasteaulx de la Horne*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *La Horgne aux Sablons* (carte Cass.). — En patois : *lai Hourgne au Savelon*.
- Ancien château, autrefois fortifié, que le comte de Bar brûla en 1372 et où logea Charles-Quint pendant le siège de Metz, en 1552.
- HORN, vill. du comté de Bitche, détruit par les Suédois en 1633; on en voyait encore les ruines en 1769. — Le village d'Althorn a été construit à côté de ces ruines, à la fin du xvii^e siècle.
- HORN (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source à l'étang de Hasselfurt, près Bitche; traverse, sous le nom de Bitscherbach, le territ. de Schorlach, Hanwiller, Boussewiller, Waldhausen, Dorst et Rölling, entre en Bavière et se jette dans la Bliese. — *Hornsbach*, 1150 (Kremer, *Arden. Gesch.* II, 293). — *Horn*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *La Horde* (dict. Viv. art. *Bitche*).
- HORNBACH (Bavière Rhénane). — Était le siège d'un archiprêtre dépendant de l'archidiaconé de Sarrebourg, dont faisaient partie, entre autres, les paroisses suivantes, comprises dans le dép^t de la Moselle : Achen, Bettwiller, Bitche, Gros-Réderching, Liederscheidt, Loutzwiller, Montbronn, Ober-Gailbach, Rimling, Rohrbach, Siersthal, Soucht, Volmunster, Walschbronn, Weidesheim et Weiswiller.
- HORSPIELCUER-HOFF, f. c^{ne} de Petit-Réderching.
- HOST-BAS (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans le réservoir de Polty, traverse les c^{nes} de Barst, Cappel, Host et Puttelange sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans le Monterbach.
- HOSTERGRABEN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Loupershausen et afflue au Monterbach.
- HOST-HAUT, c^{ne} de Saint-Avold, et Host-Bas, h. son annexe. — *Homschit, Honkecheyt*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Hoexem*, 942 (*ibid.* ch. Th. év. de M.). — *Honsceit*, xi^e siècle (abb. Neum. ch. conf.). — *Honkechert*, 1139 (*ibid.* bulle d'Innocent II). — *Hoxem*, 1293 (*ibid.* état des biens). — *Houst*, 1544 (pouillé de M.). — *Hoost*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hocst*, 1595 (arch. de Saint-Avold, ch. du duc Charles). — *Holt*, 1681 (abb. Sainte-Gloss. dén. xx 6). — *Haustr*, 1684 (abb. de Saint-Avold, terr.). — *Hogst*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Housset, Houst, Obst, Hostet, Host*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Oberhogst et Niderhogst*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Hoste ou Hogst* (dict. Viv.).
- Ce village est divisé en deux hameaux : Host-

Haut ou Ober-Host et Host-Bas ou Nieder-Host. Il faisait jadis communauté avec Maxstadt et dépendait de la châtellenie de Hombourg. — La paroisse de Host a été érigée, en 1727, par démembrement de celle de Maxstadt; elle faisait partie de l'archiprêtré de Morhange et dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde de Metz. — Siège d'un fief avec justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant à l'abb. Sainte-Glossinde de Metz, 1681 (*loc. cit.*).

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de l'Évêché. — Fit partie du canton de Puttelange en 1790 et passa en 1802 dans celui de Saint-Avold. — A Valette pour annexe.

HOST-HAUT (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Valette, traverse ce village, puis les c^{tes} de Host, Ellewiller et Puttelange sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans le Mouterbach.

HOSTEDENHILL, forêt domaniale de 58 hectares, sur le territ. de la c^{te} de Puttelange.

HOTTWILLER, c^{te} de Volmunster, près de la Bliese. — Otteville, Othviler, 1499 (arch. H. de V. AA, 11). — Underviller, Otteville, 1544 (pouillé de M.). — Hoddweiler, 1594 (dén. Th. Alix). — Hodtwiller, 1681 (dénombr. 22 déc.). — Ottwiller, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — Hoduviller, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — Hutviller, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — Otteweiler ou Uttweiler, 1779 (Dur. Lorr.). — Hottweiler (carte Cass.). — Hottviller, Otteweiler ou Uttweiler (tab. Par.). — En allemand : Otteweiler.

Village du comté de Bitche sous la prévôté de Rimling. — Était annexe de la paroisse de Sierthal.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie du c^{te} de Volmunster depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Neunkirch, Cappelhoffen et Legerey (m^{ns} forestière).

HOUVILLE, c^{te}. — Voy. JOUVILLE.

HOUDLÉMONT, h. c^{te} de Ville-Houdlémont. — Huldinmons, 1075 (D. Cal. pr. III, xxvij). — Hauldemont, 1606 (inv. des tit. de Lorr. VIII, p. 153). — Houdiamont, 1626 (*ibid.* VIII, p. 172) — Houdelemont, 1659 (de Maill. Barr.).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Ville-Houdlémont.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Classé dans le canton de Longwy depuis sa création, en 1790.

HOULLÈRE (LA), c^{te} de Carling.

HOULLÈRE (LA), c^{te} de l'Hôpital.

HOULLÈRE (LA), c^{te} de Petite-Rosselle.

HOULLÈRE (LA), c^{te} de Stiring-Wendel.

HOULLÈRES (SONDAGES DE). — Indépendamment des précédentes houillères, qui sont en état d'exploitation, des concessions ont été accordées et des sondages exécutés sur le territ. des c^{tes} de Ham, Boucheporn, Dalhem, Forbach, Creutzwald (la Houve). Freyming (Hochwald) et Falck.

HOUE (LA), f. c^{te} de Villers-Stonecourt.

HOUE DE MERTEN (LA), forêt domaniale de 1,513 hectares, sur le territ. des c^{tes} de Creutzwald, Falck, Guerting, Ham-sous-Varsberg et Merten-Bibling.

HÜBELHOFF, f. c^{te} de Sturtzelbronn.

HÜBELMÉHL, mⁱⁿ, c^{te} de Bertring.

HUILERIE (LA PETITE), mⁱⁿ, c^{te} de Sierck.

HUILERIE DE DOURD'HAL (L'), c^{te} de Dourd'hal.

HULLEUF, anc. lieu-dit, voisin de la porte Mazelle de Metz. — Hulleuf, 1334 (P. Ferr. obs. séc. XIV^e s^e, f^o 436). — Hulleuf par-dessus Mazelle, 1552 (*ibid.*).

HÜLTZENMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Sarralbe. — Hultsmühl, 1726 (arch. de Sarralbe, gg.). — Hultschmühl, XVIII^e s^e (pouillé de Metz).

Dépendait de la communauté et de la paroisse de Sarralbe.

HUNDLING, c^{te} de Sarreguemines. — Hündeltinga, 1315 (arch. de Sarrebr. Kremer, Ard. Gesch. II, 407). — Hundlingen, 1581 (arch. de Sarralbe, trans. entre Charles de Lorr. et le comte de Nassau-Sarrebrück). — Hundlingen, 1594 (dén. Th. Alix). — Hündlingen, 1695 (terr. de Théding). — Hündling, Hundling, XVII^e siècle (pouillé de M.). — Hündling, (carte Cass.).

Hundling était terre d'Empice, enclavée dans la Lorraine; il dépendait de la paroisse de Noussewiller-lez-Puttelange. En 1581, le duc Charles de Lorraine renonça à tous ses droits sur ce village en faveur du comte Philippe de Nassau-Sarrebrück.

Au XVIII^e siècle, Hundling appartenait à l'ordre Teutonique (comm^{is} de Becking). En 1797, il fut incorporé au dép^t de la Sarre et au canton de Sarrebrück; réuni au dép^t de la Moselle et au canton de Sarreguemines par décret impérial du 5 avril 1813, comme anexe de Rouhling, il fut érigé en commune par ordonnance royale du 9 août 1833. — A pour annexe la ferme de Létrich.

HUNGERWALD, Bois défriché sur le territ. de Rouhling (carte de l'État-major).

HUNNERBERG, forêt domaniale de 160 hectares, sur le territ. de la c^{te} de Puttelange.

HUNTING, c^{te} de Sierck. — Huntinga, XI^e s^e (abb. Mettl. décl. de biens). — Huntingen, 1496 (év. de Metz, t. VII, v^o p. 155). — Henting, 1718 (terr. du ban). — Hentange, 1756 (Stem. dép^t M.). — Hun-

ting ou *Hutring*, 1825 (tabl. Par.). — En allemand : *Hentingen*.

Appartenait au dioc. de Trèves. — Était alternativement de la paroisse d'Oudren et de celle de Malling : de la première pendant deux ans, de la deuxième pendant un an.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Thionville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Sierck, puis passa, en 1802, dans celui de Lannstroff, devenu canton de Sierck en 1806. — A pour annexe les Fours à chaux.

HUSSANGE, église et m^o, c^o de Garsch. — *Husingen*, *Huzingen*, *Huessingen*, 1169 (abb. Vill. liasse Bréb.). — *Huesange*, 1270 (coll. Saint-Sauv. s. l'an). — *Huezanges*, 1298 (*ibid.*). — *Houssenge*, 1429 (arch. de V. AA, 11). — *Hussinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Husingen*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Ussingen*, 1574 (arch. départ. B. 264). — *Huzingue*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Huzange*, 1756 (Stem. dép' M.). — En allemand : *Husingen*.

Le village de Hussange appartenait à la seigneurie de Rodemack, 1681 (dénombr. 31 oct.). — Il n'en restait, au XVIII^e siècle, « qu'une église isolée, sur le ban de Kockin » (Stem. dép' M.).

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Thionville, qui avait pour annexe Hettange-Grande, Haute et Basse Ham, Garsch, Koecking, Sœtrich et Immeren, XVIII^e s^e (pouillé de D. Tab.). — Cette cure dépendait de la collégiale de Saint-Sauveur.

HUSSIGNY, c^o de Longwy. — *Sylva de Husingen*, 1249 (abb. Vill. cart. t. I. VIII, 1). — *Huseguy*, 1270 (*ibid.* II, 14). — *Husigney*, *Husignei*, *ibid.* II, 16). — *Husegney*, XV^e s^e (*ibid.*). — En palois : *Husani*. — En allemand : *Husingen*.

Siège d'un fief, avec haute, moyenne et basse

justice, érigé en 1727. — Cure du diocèse de Trèves (doyenné de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Villers-la-Montagne et passa, en 1802, dans celui de Longwy. — A pour annexes Godbrange et Saint-Nicolas.

HUSSIGNY, m^o, c^o de Villers-la-Montagne.

HÜTTING, h. c^o de Kalhausen, sur l'Eichel. — *Ettingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Cense de Hutting*, 1612 (Dur. Lorr.). — *La Cense de Huttingen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 283). — *Huting*, 1773 (*ibid.* XIII, 137). — *Huttingen* ou *Ettingen* (D. Cal. not. Lorr.). — *Ferme de Huttingen* (carte de l'Ét.-major).

Cense-fief, mi-partie entre la Lorraine et le comté de Nassau-Sarrebrück. — « Cense fief, autrefois village érigé en fief par le duc Henry. Le ban de Hutting, situé sur l'Eiguel, a été partagé par moitié entre Kalhausen (Lorraine) et Oërming (Nassau) » (Dur. Lorr.). — La partie allemande a été cédée à la France par le traité du 15 février-30 avril 1766. — Était annexe de la paroisse d'Achen.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie, comme annexe de Kalhausen, du canton de Rohrbach depuis sa création, en 1790.

HUTZELNOFF, f. c^o de Sturtzelbronn. — *Hutzelhof* (carte de l'État-major).

Cette ferme portait autrefois le nom de *Fournierhof* (Rev. d' Austr. 1855, 253).

HUSENGRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans l'ancien étang de Graswiller, traverse les c^o de Sarrethalbe et de Saltzbronn sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Sarre sur le ban de Herbitzheim.

I

IBLIODURUM, station de la voie romaine de Reims à Metz.

DIVODURUM
IBLIODURUM M.P. VIII.
(ITINÉRAIRE DU IV^e SIÈCLE.)

Les savants ont été longtemps incertains et divisés sur l'emplacement de la station d'Ibliodurum. D'Anville a prouvé qu'en rectifiant le chiffre VIII (erreur qui s'explique aisément par une distraction de copiste), et en y substituant le chiffre XIII, on arrive à 28 kilom. et précisément à la position d'Hannon-

ville-au-Passage. — Cette hypothèse a été confirmée avec preuves surabondantes par M. Victor Simon, qui a établi que la station romaine et le passage de la rivière d'Yron avaient existé positivement à 1 kilom. de la commune actuelle d'Hannonville-au-Passage et sur son territoire, au lieu-dit *le Conroy*, où ont été mises au jour des substructions et des antiquités de toute espèce.

ILLANGE, c^o de Metzervisse, à droite de la Moselle. — *Ellanges*, 1377 (arch. H. de V. AA, 42-45). — *Illingen près Wolkringen*, 1574 (arch. départ. tabl. d'Élange). — *Illiges*, 1606 (pouillé de M.). —

Islange, 1686 (gén. de Metz, dom.). — *Illendorff*, 1669-1681 (arch. départ. E. 328). — En allemand : *Illingen*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, dépendant de la seigneurie de Meilbourg, 1681 (dénombr. 23 juill.). — Était annexe de la paroisse de Bertrange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Kœnigs-macker et passa, en 1802, dans le canton actuel. — Sur le territoire de cette c^{te}, dans les bois, était le château de Meilbourg (voy. ce nom).

IMING, étang, c^{te} de Saint-Avold. — Il a une superficie de 20 hectares.

IMMELDANGE, h. c^{te} de Bertrange. — *Immelding*, 1606 (pouillé de M.). — *Imeldange*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En allemand : *Imeldingen*.

Était annexe de la paroisse de Bertrange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Luttange et passa, en 1802, dans celui de Metzerrisse. — Invariablement annexe de Bertrange.

IMMERHOFF OU LAGRANGE, f. et mⁱⁿ, c^{te} de Hettange-Grande. — *Immeren*, *Immeroff*, *Imerange*, cense annexe de la paroisse de Hussange, xvii^e s^e (pouillé de M.).

IMONVILLE, h. c^{te} de Lantéfontaine. — *Ymonvilla*, 1333 (abb. Saint-Arn. ch.). — *Ymonville*, 1519 (chan. rég. cens. p. 19). — *Imonville*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Rimonville*, 1825 (tabl. Par.). — En patois : *Imonnelle*.

Siège d'une haute, moyenne et basse justice appartenant au roi et formée de six seigneuries foncières. — Cure du diocèse de Verdun, doyenné d'Amelle.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Norroy-le-Sec et passa, en 1802, dans celui de Briey. — Ancien chef-lieu communal, réuni à Lantéfontaine par décret du 8 octobre 1811.

INGLANGE, c^{te} de Metzerrisse, sur la Canner. — *Englängis*, 1147 (abb. Vill. cart. t. 1, E. 1). — *Anguelanges*, 1278 (*ibid.* V. 13). — *Endelunga*, *Engelunga*, *Engling*, 1544 (pouillé de M.). — *Enquellanges*, 1562 (fonds de Malte, inv. liasse YY). — *Enguelingen*, 1571 (abb. de Freistr. s. l'an). — *Englingen*, 1632 (abb. Vill. liasse Lux.). — *Englange*, 1698 (terr. de Metzerrisse). — *Eingling*, 1762 (carte de Lafosse). — *Ingling* (carte de Cass.). — En allemand : *Englingen*.

Siège d'un fief, avec haute, moyenne et basse justice, mouvant autrefois du Luxembourg. De cette

Moselle.

seigneurie dépendaient les quatre vœueries qui formaient celle de Hettange-Petite, 1722 (dénombr. 11 fév.). — Il y avait une co-seigneurie qui avait pour siège une petite construction nommée Boppuel, qui existe encore, 1681 (dénombr. 13 janv.). — Était chef-lieu d'une cure de l'archipr. de Kédange qui avait Hastroff pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Thionville, cout. de Lorraine. — Chef-lieu de canton en 1790 et sous l'organisation de l'an III; passa, en 1802, dans le canton de Metzerrisse. — L'anc. canton d'Inglange se composait des c^{tes} de Boding, Distroff, Elzange, Helling, Inglange, Kalembourg, Kemplich, Klang, Metzerrisse, Monneren, Sainte-Marguerite et Weckring. — A pour annexes Hastroff, les moulins haut et bas dits Rauchmühl et Kouchenmühl.

INGLING, f. c^{te} de Chémery-les-Deux. — *Dinglingen*, *Inglingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Englingen*, 1616 (État de la Lorr.). — *La cense d'Engling*, xviii^e s^e (alph. Bugnon).

Ancienne cense, fief du duché de Lorraine. — Dépendait de la landschultesserie de Sierck et de la paroisse de Menskirchen.

INSBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Rémel-fang, traverse cette c^{te} sur une longueur de 1 kilom. 500 mèl. et se jette dans la Nied.

IPLING, c^{te} de Sarreguemines. — *Iplingen*, 1700 (arch. comm. aborn. du 2 nov.). — *Iptingen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Ipling* (carte Cass.). — *Epling* (Dur. Lorr.).

Village longtemps contesté entre la Lorraine et l'Empire. Il appartenait au baron de Kerpen, qui prétendait en être seigneur immédiat; en 1751, il fut réuni à la Lorraine. — Était annexe de la paroisse de Welfering.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton depuis sa création, en 1790.

IRON, rivière. — Voy. YRON.

IRRE (LE RUISSEAU D'). — Prend sa source à Monneren, traverse les c^{tes} de Monneren, Kemplich, Dalstein, Eberswiller, Anzeling, sur une longueur de 8 kilom., et se jette dans la Nied.

ISING, h. c^{te} d'Eberswiller. — *Inglingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Ising*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Ysing*, *Ensing* ou *Insing*, 1825 (tabl. Par.).

Faisait communauté avec Férange et Laubrück. — Était annexe de la paroisse d'Eberswiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Luttange et passa, sous l'organisation de l'an III,

dans celui de Bouzonville. — Annexe de Férange jusqu'au 26 avril 1811, où un décret le réunit à Eberswiller.

ISLE (L'), partie du pays Messin comprise entre la Moselle et la Seille et bornée au sud par le marquisat de Pont-à-Mousson; il représente aujourd'hui une partie des cantons de Metz (3^e), de Gorze et de Verny. — *Parney lile*, 1440 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — Autrement dit: *Les villaiges d'entre deux yares*, 1513 (Mém. Ph. de Vign.). — *Les villaiges de l'Isle*, 1639 (Journ. J. Bauch.).

L'Isle comprenait 35 communautés, tant villages que hameaux, savoir: Montigny, Bradin, Saint-Privat, la Horgne-au-Sablon, Saint-Ladre-lez-Montigny, Saint-Ladre-l'Hôpital, Blory, Fristot, Cuvry, Coin, Hanterive, Prayel, Grosyeux et Noirville, Orly, Luzecailles, Magny, Augny, Jouy-aux-Arches, Châtel-Saint-Blaise, Féy, Sabré, Pournoy-la-Chétive, Coin-sur-Seille, Loyville, Sillegny, Vezon, Maricuelles, Mardigny, Lorry-devant-le-Pont, Bouxières,

Longeville-lez-Cheminot, la Grange-le-Mercier, la Grange-aux-Ormes.

ISLY, m^{ns}, c^{ns} de Rehon.

IRZING, f. c^{ns} de Bannay. — Cédée, avec Bannay, par l'Impératrice-Reine, en 1769, et mis dans le baill. de Boulay, cout. de Luxembourg. — Dépendait de la paroisse de Varize.

IVERLING, m^{ns}, c^{ns} de Fouligny. — *Yberlingue*, 1309 (abb. Longev. s. l'an). — *Yberlengue*, xv^e s^e (cart. év. de Metz, t. I, p. 252). — *Yberlanges*, 1420 (*ibid.* p. 172). — *Yberlingue*, 1681 (abb. Longev. dén. s. l'an). — *Yvelin*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Yvesing*, 1825 (tabl. Par.). — En allemand: *Iberlingen*.

Était annexe de la paroisse de Marange.

Cense appartenant aux Trois-Évêchés, quoique faisant partie de la communauté de Fouligny (Lorraine), baill. et cout. de Metz. — A fait toujours partie de la communauté et de la paroisse de Fouligny.

JACOB (FERME DE), c^{ns} de Gortzenbrück.

JACOBHOFF, f. — Voy. JOGUELSHOFF.

JACOBWALD, forêt défrichée entre Neunkirch et Frauenberg (carte de l'État-major).

JAGERBRONN, f. c^{ns} de Gros-Tenquin. — *Jagtbrunn*, maison de garde (carte de l'État-major).

Fondée, en 1818, par le comte d'Helmstadt sur l'emplacement d'une maison de garde.

JAÏLLY, m^{ns}, c^{ns} de Marange-Silvange, sur le ruisseau de Bronvaux. — *Moulin-de-Jailli*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Faisait partie de la seigneurie de l'abb. de Justemont et dépendait de la paroisse de Semécourt.

JAMAILLES, forge et h. c^{ns} de Moyeuve-Grande. — *Lou motin de Jamelle*, xv^e s^e (chron. Praill.). — *Youaille*, 1689 (dom. Barr. t. I).

JAMAN, deux fermes contiguës, l'une c^{ns} de Bining, l'autre c^{ns} de Rabling. — *Vayer*, métairie, 1730 (Dir. Lorr.). — *Janans*, cense-fief, 1736 (*ibid.*). — *Jamans*, 1755 (atl. de Bitché, f^o 104). — *Cense de Jamans* (carte Cass.).

JARVISY, portion du canton de Conflans qui a Jarny pour centre. — *Gennezey*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Gernezey*, xv^e s^e (chron. Praill.). — *On Gouvernezey*, 1434 (chron. doy. Saint-Thiéb.). — *Jernisy* (mairie de), 1689 (dom. Barr. t. I).

JARNY, c^{ns} de Conflans, sur la droite de l'Yron. — *Gar-*

niacum, 936 (cart. Gorze, ch. Olhon l^{er}). — *Jarnai* 1156 (*ibid.* t. 163, p. 222). — *Gerney*, 1299 (*ibid.* don.). — *Garnei*, 1435 (chap. cath. s. l'an). — *Gerney*, 1451 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 159). — *Gernezum*, 1484 (pouillé de M. Portef.). — *Gerneyum*, *Jarni*, 1544 (pouillé de M.). — *Jarnyum*, 1749 (de Maill. Barr.). — En patois: *Jerny*.

Siège d'une haute, moyenne et basse justice, qui appartenait au roi, et de laquelle dépendaient trois seigneuries foncières sous la prévôté de Conflans. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Hatrize, qui avait pour annexes: Friaucelle, Giraumont, Droitaumont, Moncel, Breuillot, Moulinelle et Tichémont en partie; cette cure dépendait de l'abbaye de Gorze.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Conflans depuis sa création, en 1790. — A pour annexes: Droitaumont, Sainte-Catherine, Moncel, le Breuillot et Moulinelle.

JASEAU, manufacture, c^{ns} de Fontoy.

JAUMONT, m^{ns} isolée, c^{ns} de Roncourt. — *Jalmont*, 1327 (inv. des tit. de Lorr. X, p. 51). — *Jomont*, 1669-1681 (arch. départ. E. 330).

Annexe de la paroisse de Saint-Privat-la-Montagne.

JAUMONT, carrières de pierres de taille, c^{ns} de Roncourt.

JEANDELIZE, c^{on} de Conflans, sur l'Orne. — *Jandrobsia*, 1064 (abb. Gorze, ch. don. s. Fan). — *Gandelisium*, xi^e s^e (*ibid.*). — *Jemelixe*, 1460 (cart. év. de M. L. IV, v^o 30). — *Jeandrelize*, 1594 (dénomb. s. Fan). — *Landehse*, 1642 (pouillé de Verd.). — *Grandilisia*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Fief et siège d'une justice haute, moyenne et basse. La justice foncière appartenait à l'abb. de Gorze, 1681 (dénomb. 7 juin). Il y avait, en outre, à Jeandelize une autre seigneurie qui fut vendue, le 14 août 1775, par Paul, comte de la Tour-en-Woëvre, à Jean-Antoine-Joseph de Saintignon et à Marie-Apolline, comtesse de Saintignon, son épouse.

Était annexe de la paroisse d'Olley, diocèse de Verdun.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Classé, en 1790, dans le canton de Thumeréville, il fut incorporé, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Conflans.

JÉRUSALEM, m^{on} isolée, c^{on} de Saint-Privat-la-Montagne.

JOEUR, c^{on} de Briey, sur l'Orne. — *Juf*, 1128 (chap. cath. s. Fan). — *Juelz*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Juef*, 1404 (liste des vill.). — *Gieux*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Joefs*, *Jueufz*, 1446 (abb. Saint-Pierre, terr. 140). — *Jeux sur la rivière d'Orne*, 1514 (Mém. Ph. de Vign.). — *Jeux*, 1544 (pouillé de M.). — *Jœufz*, xvii^e s^e (cens. de Briey). — *Jœufs*, 1689 (dom. Barr. t. I). — *Jœufium*, 1749 (de Maill. Barr.).

Fief mouvant du roi et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janv.). — Paroisse de l'archiprêtre de Hatrize, qui avait pour annexe Homécourt et dépendait du chap. de la cathédrale de Metz.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Briey, passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rombas et fut reclassé, en 1802, dans le canton de Briey. — A pour annexes l'ancienne cense de Franchepré, qui est encore un lieu de pèlerinage, et le moulin de Ravenne.

JOQUELSHOFF, f. c^{on} de Mouterhausen. — *Ferme de Jacob* (carte de l'État-Major). — *Jockelshoff* ou *Jacobshoff* (Thilloz, Dict. de l'arrond. de Sarreg.).

JOHANNMÉRL, m^{on}, c^{on} de Folsperwiller.

JOHANNWILLER, h. ruiné, c^{on} de Farschwiller. — *Guehanswiller*, 1744 (terr. de Farschw. v^o p. 13). — *Gansweiler* (carte Cass.).

Détruit vers le milieu du xvii^e siècle. — Dépendait de la paroisse de Farschwiller.

JOHANNWILLER, tuil. c^{on} de Loupershausen. — *La cense de Joanneswiller*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282).

JOINE (BUISSAU DE LA). — Il prend sa source sur le territ. d'Hussigny, traverse les c^{on}s d'Hussigny, Saulnes, Herserange, Longwy-Bas, sur une longueur de 8 kilom., et se jette dans la Chiers.

JOPÉCOURT, c^{on} d'Audun-le-Roman, sur la Crusne. — *Jopécourt*, *Joppecuria*, 1759 (de Maill. Barr.). — En patois : *Jopéco*.

Le moulin de Bernawès (*Bermaon* dans Durival) appartenait à cette communauté. — Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, autrefois de l'office d'Arrancy, qui dépendait du comté de Mercy. — Était cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles), à la collation du comté de Mercy.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Xivry-le-Franc, puis, sous l'organisation de l'an III, de celui de Circourt, et fut placé en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes le moulin de Bernawès et la ferme de Martin-Fontaine.

JOUVILLE ou HOUVILLE, c^{on} de Briey. — *Huville*, 1273 (abb. Vill. cart. t. I, H. 7). — *Xaville*, 1301 (fonds de Malte, inv. liasse nnn). — *Oxaville*, 1330 (*ibid.* liasse Y). — *Huaville*, 1400 (*ibid.* liasse T). — *Houaville*, 1408 (*ibid.* liasse YY). — *Houaville*, 1431 (arch. H. de V. AA, 51). — *Houaville*, 1463 (inv. des tit. de Lorr. VII, p. 189). — *Houaville*, 1468 (fonds de Malte, inv. liasse LL). — *Houaville*, *Huaville*, 1491 (Journ. J. Aub.). — *Souaville*, *Houavilla*, *Xouavilla*, *Houaville*, 1544 (pouillé de M.). — *Houaville*, 1573 (inv. des tit. de Lorr. VII, p. 204). — *Houavilla*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Houaville*, le peuple dit *Jouaville*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Houavelle*.

Siège d'un fief dont la moitié appartenait au duc de Lorraine sous le bailliage d'Apremont, l'autre partie sous la prévôté de Conflans. — Était chef-lieu d'une cure de l'archiprêtre de Hatrize qui avait pour annexes : Batilly, les censes d'Anoux et de Fleury, et dépendait du chap. de la cathédrale de Metz.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fut, en 1790, le chef-lieu d'un canton du district de Briey; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Valleroy et, en 1802, dans celui de Briey. — A pour annexes Anoux-la-Grange et la ferme de Fleury.

JOUDREVILLE, c^{on} d'Audun-le-Roman, sitné près des sources de l'Othain. — *Joudrevilles*, 1275 (abb. Saint-Pierre, terr. 144). — *Joudreville*, 1282 (*ibid.* 114 v^o). — *Joindreville*, 1497 (Mém. de Ph. de Vign.). — *Joudreville*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Joudreville*, 1663 (rec. J. Ancil.). — *Joudrevilla*, 1749 (de Maill. Barr.). — En patois : *Joudrevelle*.

Fief relevant du comté de Bar (dénombr. de 1333. Inv. des tit. de Lorr. III, p. 230). — Siège d'une justice haute, moyenne et basse, qui relevait du roi de France et dépendait de la seigneurie de Bassompierre, 1681 (dénombr. 8 juillet). — Il y avait, en outre, plusieurs seigneuries foncières, dont une appartenait à l'hôpital Sainte-Catherine de Verdun. — Était chef-lieu d'une cure du diocèse de Verdun (doy. d'Amelle) qui avait pour annexes Bouligny et Amermont, mais dont la maison curiale était à Bouligny.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fut classé dans le canton de Xivry-le-Franc en 1790, dans celui de Cicourt sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802.

JOLY (ARCHES DE), ruines d'un aqueduc romain qui amenait les eaux de Gorze à Metz, en passant sur le territ. des c^{tes} de Gorze, Novéant, Jouy, Augny, Montigny et le Sablon. — *Les Arcs de Joy*, xv^e s^c (P. Fer. obs. séc. xv^e, p. 156).

Cet aqueduc paraît avoir été élevé sous Valentinien. — Il n'eut pas une durée proportionnée à l'importance de sa construction; déjà, au x^e siècle, il était à l'état de ruines (Sigel. de Gembl. *Vita Theod. ep.*).

JOUY-AUX-ARCHES, c^{tes} de Gorze, à droite de la Moselle. — *Gaudiacum*, 745 (cart. Gorze, t. 1, p. 2). — *Gaudiacum situm in pago Vabrinze*, 770 (ch. d'Angoulr. D. Cal. IV, pr. cclxxxv). — *Gaugiacum*, 795 (cart. Gorze, t. XXXV, p. 49). — *Gaugyrium*, 933 (abb. Gorze, ch. Adalb. 1^{er}). — *Gaudiacum super Mosellam*, 1096 (ch. Godef. de Bouil. D. Cal. IV, pr. ccciv). — *Valouse l'Espine a Joie, l'une des limites (quatre querre) de la banlieue de Metz*, 1213 (décl. des dr. M. anc. 1^{er} ext.). — *Joey*, 1242 (abb. Saint-Clém. s. l'an). — *Joy*, xv^e s^c (chron. de Praill.). — *Joicy*, 1404 (liste des vill.). — *Joi*, 1437 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Joyeyum*, 1544 (pouillé de M.). — *Goy*, xvii^e s^c (Loth. sept.).

Jouy-aux-Arches tire son nom des ruines encore considérables restées sur son territoire de l'aqueduc romain qui la traversait la Moselle pour amener à Metz les eaux de Gorze.

La seigneurie de Jouy avait été donnée à l'abbaye de Gorze par l'évêque Angelramme en 770; en 1096, elle fut échangée avec Godefroy de Bouillon contre le prieuré de Saint-Dagobert de Stenay (Meur. pr. 502). En 1262, elle appartenait au comté de Bar.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre du Val-de-Metz qui avait pour annexe la cense de Luzerailles; cette cure dépendait de l'abb. de Gorze.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Augny, y resta jusqu'en 1802, où il passa dans celui de Gorze. — A pour annexes Luzerailles, Bellevue et la ferme de la Polka.

JUDICOURT (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Fleury et afflue à la Seille.

JEMINEL, mⁱⁿ, c^{tes} de Montigny-sur-Chiers. — Dépendait de la communauté des Convertis.

JURIEUX (RUISSEAU DESSOUS-LE). — Prend sa source à Maizery, traverse les c^{tes} de Maizery, Colligny et Pange, sur une longueur de 4 kilomètres, et se jette dans la Nied française.

JURY, c^{tes} de Verny. — *Gerey*, 1376 (chap. cath. s. l'an). — *Gerey*, 1404 (liste des vill.). — *Gery*, xvi^e s^c (chron. Cl. Phil.). — *Jery*, 1544 (pouillé de M.). — *Jurium*, 1632 (abb. Sainte-Marie, recet.). — *Giry*, 1681 (dénombr. 2 janv.). — *Juri*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois: *Jery*.

Fief mouvant du roi de France et siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (*loc. cit.*). — Était annexe de la paroisse d'Ars-Laquenexy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Classé en 1790 dans le canton de Borny, il passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy et, en 1802, dans celui de Verny. — A pour annexe le Petit-Jury.

JURY (LE PETIT-), f. c^{tes} de Jury.

JUSSY, c^{tes} de Gorze. — *Jussiaca*, 869 (ch. de Charles le Ch. D. Cal. IV, 309). — *Jussiaca villa in pago Moslensi*, 870 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Jussiacum*, 1049 (*ibid.* ch. conf.). — *Jusseio novum castrum*, 1130 (*ibid.* ch. Ét. de Bar). — *Jussey*, 1140 (abb. Gorze, ch. s. l'an). — *Jussri*, 1144 (abb. Saint-Clém. ch. s. l'an). — *Juxey*, 1299 (inv. des tit. de Lorr. I, 394). — *Jouxey*, xiv^e s^c (abb. Saint-Arn. fiefs). — *Juxy*, 1393 (fonds de Mâlte, inv. L. A.). — *Jeuxey*, 1419 (chap. cath. s. l'an). — *Juxei*, 1425 (*ibid.*). — *Jeussey*, 1444 (inv. destit. de Lorr. III, 155). — *Juxeium*, 1544 (pouillé de M.). — En patois: *Jeu'hi*.

La vocation de Jussy relevait du comte d'Aprenont en 1287 et du comte de Bar en 1480 (inv. des tit. de Lorr. I, 393 et 519). — Le ban de Laitre, de la communauté de Jussy, était le siège d'un fief avec droit de justice haute, moyenne et basse, qui mouvant du roi de France et appartenait à la cure du lieu, 1681 (dénombr. 19 juin). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre du Val-de-Metz, dépendant de l'abbaye de Saint-Arnould, et avait pour annexe l'église de Vaux. — Fut généralement considéré comme

étant le siège de cet archiprêtre, duquel dépendaient dix-huit paroisses (voy. *Val-de-Metz*), et que l'on voit porter, dans certains documents, le titre d'archiprêtre de Jussy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fut classé dans le canton de Moulins en 1790, dans celui de Rozérieulles sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802.

JUSSY (LE HAUT-BAN DE), seigneurie, haute, moyenne et basse justice, sise sur les bans de Jussy, Sainte-Ruffine et Vaux, 1781 (dénombr. du 24 janv.).

JUSTEMONT, anc. abbaye, f. c^{ne} de Vitry. — *Justimons*, XII^e s^e (ch. abb. de Gorze). — *Jusbergh*, 1515 cart. Vill. t. II, f. 6). — *Lustemont*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Justus-mons* (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Justberg*.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, comme annexe de Beuvange, du canton de Moyeuve en 1790; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vitry et, en 1802, dans celui de Thionville. — Fut réuni, avec

Beuvange, à la commune de Vitry par décret du 18 novembre 1810.

JUSTEMONT (ABBAYE DE). — *Monasterium Jusbergense*, 1515 (cart. Vill. t. II, f. 6). — *Monasterium Justimontis*, 1544 (pouillé de M.). — *Monasterium beate Marie Justimontis ordinis Premonstratensis*, 1606 (*ibid.*).

L'abbaye de Justemont, de l'ordre des Prémontrés, doit sa naissance à la piété d'Euphémie de Watronville, sœur d'Ursion, évêque de Verdun, qui obtint de saint Norbert, en 1124, des religieuses de l'ordre qu'il venait de fonder. — Elle reçut en 1620 la réforme introduite par le P. Servais de Layruel chez les Prémontrés de Lorraine et fut mise en commende, en 1750, par le roi Stanislas, au profit du prince de Salm, en vertu d'un indult du pape Innocent XII.

Le corps de l'abbaye dépendait du comte de Bar. — Était siège d'une haute, moyenne et basse justice sous la prévôté de Briey, 1346 (inv. des tit. Lorr. I, 42).

JUSTEMONT (FORÊT DE), forêt domaniale de 182 hectares, sur le territ. de la c^{ne} de Vitry.

K

KALBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Montbroun et afflue à l'Eichel.

KALENBURG, h. c^{ne} de Laumesfeld. — *Kebelenberg*, 1431 (arch. H. de V. AA, 19). — *Calenbourg aliis Bury Lumersfeld*, 1571 (trés. des ch. de Lorr. liasse Sierck, II, 75). — *Kalenburg, Bury*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Calenbourg, nouveau village*, XVII^e s^e (dénombr. dom. de Sierck). — *Kallenbourg*, 1625 (hosp. de Sierck, E. I, v^o p. 173). — *Kallembour*, XVIII^e s^e (arch. de Laumesfeld, gg, I, p. 18). — *Calenbourg, Callambourg*, 1726 (terr. du ban).

Ancien castellum romain, dont il reste des traces encore apparentes, construit, selon toute apparence, sous le règne d'Antonin Pie; un grand nombre de médailles de ce prince et de Faustine mère y ont été recueillies. — Village de la cour de Perl. — Était annexe de la paroisse de Laumesfeld, du diocèse de Trèves.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Waldwisse; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Inglange et, en 1802, dans celui de Metzerrisse. — Chef-lieu communal jusqu'au 6 juin 1811, où il fut réuni à Laumesfeld, et devint, avec cette municipalité, du canton de Sierck.

KALENOVEN (LA PETITE-), forêt domaniale de 216 hec-

tares, située sur le territ. de la c^{ne} de Filstroff. — *La forêt de Calendoven*, 1685 (comp. du recev. de Sierck, n^o 26). — *La forest de Kallenhofen*, XVIII^e siècle (arch. de Laum. gg, I, p. 18). — *Bois de Kalenbove*, 1724 (carte Bugnon). — *Calldoven* (carte Cass.). — *Forêt royale de Kaldenhoven* (carte de l'État-major).

KALENOVEN FRANÇAISE (LA), forêt domaniale de 419 hectares, située sur le territ. de la c^{ne} de Kerling.

KALENOVEN LORRAINE (LA GRANDE-), forêt domaniale de 1,089 hectares, située sur le territ. des c^{nes} de Halstroff, Kirschnaumen, Bising et Grindorff.

KALER (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Oitange et se jette dans le ruisseau d'Eltz.

KALHAUSEN, c^{ne} de Bolrbach, à droite de la Sarre. — *Kallenhaussen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Calhausen*, 1773 (ord. de Lorr. XIII, 136). — *Calhausen*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village du comté de Bitche et de la mairie de Béning, 1681 (dénombr. 22 déc.). — Kalhausen et son annexe Hutting étaient mi-partie Lorraine et mi-partie Nassau-Sarrebruck. En 1612, le duc Henri de Lorraine affranchit la partie qui lui appartenait. — La partie allemande a été cédée à la France par le traité du 15 février 1766-30 avril 1768.

Baill. de Sarreguemines et coutume de Lorraine.

- Appartenait à la mairie et à la paroisse d'Achen avec vicariat résident. — Fait partie du canton de Hohrbach depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Weidesheim et la ferme de Hutting.
- KALTRACH** ou **KATZBACH** (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{tes} d'Hincange et de Boulay et afflue à la Nied.
- KALTENHAUSEN**, village absorbé par la ville de Bitche. — *Kaltenhausen under Bitsch*, 1442 (Hertz. Edels. chron. V, 47). — *Kaltenhausen*, villette, *seise au pied de la montagne du château*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Kaltenhausen sous Bitche*, 1626 (comp. du dom. de Bitche). — *Kaltahusen*, 1645 (Merian. Topog. Palat. Rheni, carte).
Ce village, bâti au pied du fort de Bitche, dépendait du comté dudit Bitche. Il a été incendié par les Suédois en 1633. Rebâti peu d'années après, il s'est confondu avec le village de Rohr et un faubourg pour former la ville de Bitche.
- KALTZWEILLER**, li. c^{te} de Montenach. — *Kaltzeiler*, 1350 (abb. Vill. cart. t. I, A, 16). — *Kaltzweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Kaltzeiller*, 1681 (dénombr. 27 juin). — *Kaltzeiller*, *Kaltzeiller*, 1716 (terr. de Montenach). — *Kaltzeillers*, 1756 (Stem. dép' M.). — *Kelleweiller*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).
A la fin du xvi^e siècle, village du domaine et de la prévôté de Sierck; plus tard, mairie et fief, qui dépendaient de la seigneurie de Frêmesdorff (Prusse), 1681 (*loc. cit.*).
- Appartenait au diocèse de Trèves, comme annexe de la paroisse de Kirschnaumen.
- Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Compte dans le canton de Sierck (Launstroff de l'an III à 1806) depuis la division cantonale.
- KAMEREN** (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Yutz, traverse cette c^{te} sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Moselle.
- KANFEN**, c^{te} de Cattenom. — *Kantphania*, *Camphania*, 1439 (abb. Vill. cart. t. I, G, 12). — *Cantphen*, *Campfen*, *Kampten*, 1544 (pouillé de M.). — *Canphen*, 1572 (Berth. dioc. Lux. VIII, 40). — *Canphen*, xviii^e s^e (Loth. sept.). — *Koutphen*, 1606 (pouillé de M.). — *Kamptten*, 1681 (dénombr. 5 juin). — *Canffen*, 1682 (terr. du ban). — *Kanfen* ou *Keibourg*, xviii^e s^e (pouillé de D. Tab.). — *Champhen*, 1756 (carte Vaug.). — *Kanfen* ou *Kauffen*, 1825 (tabl. Par.).
Village de la seigneurie de Meillbourg. Le roi y était seul seigneur justicier; haute, moyenne et basse justice, 1681 (dénombr. 23 juill.). — La seigneurie de Kanfen, érigée en haute justice, faisait

partie du comté de Gréhanche, 1722 (dénombr. du 10 juill.).

Était siège d'une cure dépendant de l'archiprêtre de Thionville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Faisait partie, en 1790, du canton de Heitange-Grande et passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton actuel. — A l'église de Keybourg pour annexe.

KAPPEL-KINGER, c^{te}. — Voy. **KINGER** (KAPPEL et ÜBER).
KAPPELLENMÜHL, m^{te}, c^{te} de Téling.

KATZENKOPF, forêt du roi, c^{te} de Rahling. — 1781 (arch. départ. B. 17).

KATZENKOPFERMÜHL ou **OULIGMÜHL**, m^{te}, c^{te} de Soucht.
KATZENTHAL, m^{tes} isolées, c^{tes} de Bærentthal.

KÉDANGE, vill. c^{te} de Hombourg-Kédange, sur la Canner.

— *Katenges*, 1259 (ch. abb. Saint-Arn.). — *Keding*, 1300 (abb. Vill. cart. t. I, p. 6). — *Kedinga*, 1408 (*ibid.* A. 13). — *Redinga*, *Kethinga*, *Archipresb. de Redinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Kadingen*, 1560 (inv. des tit. de Lorr. VI, 39). — *Kaiding*, 1682 (dén. comté de Créh.). — *Kadingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Gedingen*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Kaidange*, 1693 (terr. du ban). — *Kadung* (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Kehdingen*.

Il y avait à Kédange un fief mouvant du duché de Lorraine, avec haute, moyenne et basse justice sous la prévôté et landschultesserie de Sierck. — Ce village faisait partie du comté de Hombourg, 1701 (dénombr. du 21 mai), et, à ce titre, relevait du comté de Gréhanche, 1682 (dénombr. de ce comté et suiv.).

Kédange était le siège d'un archiprêtre dépendant de l'archidiaconé de Marsal, auquel appartenait les paroisses suivantes : Aboocourt, Altroff, Bettange, Bettlainville, Bibiche, Burtoncourt, Brettnach, Chémery-les-Deux, Drogny, Eberswiller, Éblange, Elzange, Filstroff, Freistroff, Gommelange, Hestroff, Inglang, Kédange, Kemplich, Kœnigsmacker, Lutlange, Menskirchen, Metzresche, Metzerrisse, Valmunster, Vaudreching, Vigy, Vry et Wolstroff, avec leurs annexes. — La paroisse de Kédange avait Hombourg pour annexe et dépendait de la Chartreuse de Rettel.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Lutlange et passa, en 1802, dans celui de Metzerrisse. — Fut chef-lieu communal jusqu'au 28 décembre 1811, où il fut réuni à Hombourg, pour ne former qu'une commune sous le nom de Hombourg-Kédange.

KEDINGERBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à

Metzerwisse, traverse la c^{ne} de Buding sur une longueur de 1,400 mètr. et se jette dans la Canner.

KEIMELINGEN, anc. h. ruiné, situé dans la prévôté de Sierck et dépendant du marquisat de Rodemaek, 1681 (dénombr. s. l'an).

KEISEINHOFF, anc. f. — Sise près de Guentrange (carte Cass.).

KEMPlich, c^{ne} de Metzerwisse. — *Kempurich*, 1093 (abb. du Lac. D. Cal. III, pr. xv). — *Kampaehel*, 1276 (abb. Vill. H. 12). — *Kampuele*, 1287 (*ibid.* K. 1). — *Kempulcher*, *Kempulchel*, 1544 (pouillé de M.). — *Kempuehel*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Kamplick*, 1681 (dénombr. 21 juill.). — *Camply*, 1683 (cart. Vill. t. II, p. 279). — *Kamply*, 1692 (terr. du ban). — *Kempliek*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Kemplie*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Kemply*, 1779 (terr. d'Ilange). — *Camplics* (carte Cass.). — *Campus belli*, *Kampflplat*: (stat. Verr.).

Village de la landschultesserie de Sierck. — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1681 (*loc. cit.*). — Était chef-lieu d'une cure de l'archiprêtre de Kédange qui avait pour annexes Klang et Codewalt.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton d'Inglande, puis, passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Klang et la ferme de Codewalt.

KERBACH, c^{ne} de Forbach. — *Kerpach*, 1257 (Kremer, Ard. Gesch. II, 116). — *Gyrperes*, 1262 (coll. Homb. ch. Jean de Lorr.). — *Kirperch*, 1277 (sém. Saint-Sim. s. l'an). — *Kerbanek*, 1577 (*ibid.*). — *Kirbach*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Kerpachen*, 1668 (sém. Saint-Sim. s. l'an).

Village du comté de Forbach. L'église de Kerbach (archiprêtre de Saint-Arnuald) était l'église mère de Forbach; elle comprenait Behren, Etzling, Forbach, OÉting, Petite-Rossel, Schœneck et Speicheren. Théodoric, comte de Richécourt, la donna aux chanoines de Hombourg en 1257.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguémis, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Forbach depuis sa création, en 1790. — A pour annexes Behren et Etzling, le Moulin Neuf et l'Olignühl.

KERLING-LEZ-SIERCK, c^{ne} de Sierck. — *Crellington*, 874 (ch. Berth. arch. Trèv.). — *Cherlingen*, 1084 (D. Cal. III, pr. 10). — *Kerkelingen*, 1115 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Karlenges*, 1139 (*ibid.*). — *Kirlinga*, xiii^e s^e (abb. Mettl. décl. biens). — *Kiriling*, 1220 (arch. Trèv. décl. biens). — *Kerlange*, *Keldange*, 1295 (inv. des tit. de Lorr. II, 403). — *Kerlinga*,

Kerlingensis præpositura, 1456 (abb. Saint-Arn. A. 86). — *Kerlinga*, 1456 (abb. Vill. bulle de Célestin III, A. 86). — *Kerlenga*, 1526 (abb. Saint-Arn. trans.). — *Kerlingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Kerlingen*, xvii^e s^e (Sierck, dom.). — *Querlin*, 1681 (arch. départ. dén. s. l'an). — *Kiriling*, 1686 (gén. de Metz, dom.). — *Querlain*, 1751 (carte Vaug.). — *Querlien*, 1762 (carte Lafosse).

Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice; fief mouvant de la prévôté et du domaine de Sierck. — Faisait partie du comté de Hombourg, 1701 (dénombr. du 2 mai). — Paroisse de l'archevêché de Trèves (doy. de Perl).

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Königsmaeker; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Sierck et, en 1802, dans celui de Metzerwisse. Une ordonnance du 28 décembre 1825 le remplaça dans le canton de Sierck. — A pour annexes Haute-Sierck et Fréching.

KETTENBORN, anc. mⁱⁿ, c^{ne} de Bambüderstroff.

KEYBOURG, chapelle et m^{ns}, c^{ne} de Kanfen. — *Keybrich*. — *Keybrick*, 1682 (terr. de Kanfen).

Était annexe de la paroisse de Kanfen.

KILBOURG, métairie franche, ban de Tétting, faisant partie de la seigneurie de Hesser, 1681 (dénombr. de nov.).

KINGER (KAPPEL et UREN), c^{ne} de Sarralbe, sur l'Albe. — *Kongerren*, 1329 (cart. év. de M. t. I, p. 238). — *Cuignerey*, 1395 (*ibid.* p. 20). — *Cappelkinguer*, 1598 (bibl. de Metz, contrib. imp.). — *Les deux Kingre*, 1682 (dénombr. 16 mars). — *Kinggers*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Capolkingner*, 1700 (Bibl. nat. coll. Lorr. 104). — *Capel Keugnier*, 1720 (arch. de Guéblange, chron. de P. Monsieux). — *Kinger*, 1727 (pouillé de M. Portef.). — *Kapel Kigneur*, 1755 (H. Lepage, com. Meurthe). — *Oberkinge*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Cunnières*, 1779 (carte Duriv.). — *Kappelkingner*, *Uberkingner*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Kappelkigner* ou *Kappelkingner*, 1825 (tabl. Par.).

Village de l'Évêché, composé de deux hameaux, Kappel-Kinger et Uber-Kinger, séparés par l'Albe. — Il relevait partie de la châtellenie d'Albestroff et partie de celle de Hinguesange.

Au xviii^e siècle, la seigneurie de Kinger comprenait les deux Kinger, Steinbach, Wentzweiler et Schweix; elle était le siège d'une justice haute, moyenne et basse, relevant du roi de France et appartenait au prince de Lixheim, 1681 (dénombr. 5 août). — Annexe de la paroisse d'Insming, Kappel-Kinger fut érigé, en 1721, en paroisse de l'archi-

- prêtre de Morhange avec Uber-Kinger pour annexe; cette paroisse dépendait du prieuré d'Insming.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fait avec Uber-Kinger, son annexe, partie du c^{on} de Sarralbe depuis sa création.
- KIQVEREY (LA), f. c^{on} de Puttelange-lez-Rodemack. — *Kirsehof, Kiserhoff*, 1661 (dénombr. s. l'an). — *La commune de Kikeray*, 1722 (*ibid.*).
- KIRCH, mⁱⁿ, c^{on} de Metzeresche. — *Lou molin et Vestang de Kirache*, 1428 (abb. Vill. cart. t. 1, K. 1).
- KIRSCHBACH, vill. détruit, c^{on} de Bining. — *Kirsbach*, 1170 (Alsac. diplom. cccxii, ch. de finibus Lothar. in Vosago). — *Kirchbronn (Fleur ban de)*, 1726 (arch. d'Achen, arpent. du 13 août). — *Kirschbach (Ban des)*, 1755 (atl. de Bitche, n^o 105-106).
- Village du comté de Bitche, détruit vers le x^e siècle.
- KIRSCH-LEZ-LUTTANGE, h. c^{on} de Luttange, sur le ruisseau de Bibiche. — *Kirsch*, 1402 (abb. Vill. cart. t. 1, L. K). — *Kirsze*, 1408 (*ibid.*). — *Kirs:prope Luttinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Kirtz*, 1606 (*ibid.*). — *Kirssh*, 1681 (dénombr. 1^{er} juillet). — *Quirche*, 1686 (abb. Vill. liasse Ay. 2). — *Kirche*, 1756 (Stem. dép^t M.).
- Dépendait de la seigneurie de Luttange, 1681 (dénombr. 1^{er} juillet). — Était annexe de la paroisse de Luttange.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Luttange et passa, en 1802, dans celui de Metzerville. — Chef-lieu communal jusqu'au décret du 8 novembre 1810, qui le réunit à Luttange.
- KIRSCH-LEZ-SIERCK, c^{on} de Sierck. — *Kriske*, 1182 (Berth. IV, pr. xxxiv). — *Kirch*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Kirsas*, xvii^e s^{ec} (Sierck, dom.). — *Kirts*, 1689 (Lorr. dom. t. II). — *Kirche*, 1779 (Dur. Lorr.).
- Au xvi^e siècle, village du domaine et de la prévôté de Sierck.
- Siège d'un fief mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 3 sept.); il y avait, en outre, une métairie-lief formant ban à part. — Paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Perl).
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sierck depuis sa création, en 1790.
- KIRSCHNAUMEN, c^{on} de Sierck. — *Kirchnomen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Naumen*, 1618 (abb. Bouz. s. l'an). — *Kaichen*, 1680 (arch. départ. dén.). — *Kirchnomen*, 1722 (carte Bugn.).
- Dépendait de la seigneurie de Frémestroff (Prusse), 1681 (dénombr. 27 juin). — Était chef-lieu d'une paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Perl) qui avait pour annexes Obernaumen et Kaltwiller, village évêchois de la juridiction de Sierck.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sierck depuis 1790 (de Launstroff de 1802 à 1806). — A pour annexes Evendorff, Obernaumen, Bouzenacker, et la ferme de Tockfeld.
- KIRWILLER, c^{on} de Sarralbe. — *Kirwilra*, 1179 (ch. abb. Wadgasse, Honteim. Hist. Trevir. diplom. I, 106). — *Kirswilre*, 1320 (Kremer, Ard. Gesch. II, 418). — *Quirville*, 1598 (Albestroff, Aust. 1861, 570). — *Kirbuil*, 1606 (pouillé de M.). — *Quirviller*, 1700 (Albestroff, Aust. 1861, 570). — *Kirville*, 1755 (*ibid.*). — *Kirwiler, Kerwiler* ou *Kerville* (tab. Par.).
- Village de l'Évêché, relevant de la châtellenie d'Albestroff. — Autrefois annexe de la paroisse du Val-de-Guéblange, il fut, au xviii^e siècle, érigé en cure de l'archiprêtre de Morhange.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Sarralbe.
- KISSELBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Kanfen, traverse les c^{on}es de Kanfen, Heltange-Grande, Garsch, Manom, sur une longueur de 12 kilomètres, et se jette dans la Moselle. — *Kissilbach*, 1681 (dénombr. 1^{er} oct.).
- KITZING, h. c^{on} de Merschweiler. — *Kutssingen*, 1594 (dénombr. Th. Alix).
- Annexe, avec la cense de Neudorff, qui appartenait à sa communauté, de la par. de Kirsch-lez-Sierck.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Sierck.
- KITZING (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{on} de Merschweiler et afflue au ruisseau de Manderen.
- KLANG, h. c^{on} de Kemplich. — *Klingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Clingen*, 1686 (gén. de M., dom.). — *Clangen*, 1662 (terr. de Kemplich). — *Klangen*, 1693 (terr. de Kédauge). — *Klain*, 1756 (carte Vaug.). — *Klan* (carte Cass.).
- Était annexe de la paroisse de Kemplich.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Thionville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton d'Inglange; passa, en 1802, dans celui de Metzerville. — Chef-lieu communal jusqu'au 8 novembre 1810, où un décret impérial le réunit à la c^{on} de Kemplich.
- KLAPBACH, mⁱⁿ, c^{on} de Gœtzenbrück. — Taillerie de cristaux.

KLAUSENBERG, m^{ous}, c^{ne} de Meisenthal. — *Clausenberg*, (carte de l'État-major).

KLAUSENBERG, chapelle. — Voy. SAINT-REVAISE.

KLECKBERG, forêt, c^{ne} de Meisenthal, affectée autrefois au service de ladite commune, 1761 (arch. départ. B. 117).

KLEIN-ADEL, mⁱⁿ, c^{ne} de Souclh.

KLEINBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source en Bavière, à Eppelbronn, traverse la c^{ne} de Walschbronn sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Harne à Waldhausen.

KLEINBRÜCKENMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Hellimer.

KLEIN'DAL, h. c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold. — *Klein Dalheim*, XVI^e s^e (abb. Longev. cens.). — *La Petite Dal*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Klindhal*, 1756 (carte Vaug.). — *Kleindhall* ou *Petitdhal*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Kleindhal* (carte Cass.).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Longeville-lez-Saint-Avold.

KLEIN-MÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} d'Achen.

KLEIN-MÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Bettwiller.

KLEIN-MÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Dielling.

KLEIN-MÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Gros-Réderching.

KLEIN-MÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Holling.

KLEIN-MÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Macheren.

KLEIN-MÜHL, huilerie, c^{ne} de Pontpierre.

KLEINMÜLENBACH, f. c^{ne} de Sturtzelbronn.

KLEIN-WALD, f. c^{ne} de Breidenbach.

KLINGELBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Parth (c^{ne} de Boust), traverse la c^{ne} de Boust sur une longueur de 500 mètr. et se jette dans la Moselle.

KLONKENHOFF ou GLÖCKENHOFF, f. c^{ne} de Merten.

KLOUSBOEN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Téterchen et afflue à la Nied.

KLUMPENHOFF, KLEMPENHÜTTE ou BARAQUE AUX SABOIS, f. c^{ne} de Sturtzelbronn. — *Glumpenhütte* (carte de l'État-major).

KNALHÜTTE, mⁱⁿ, c^{ne} d'Ottoville.

KNUTANGE, c^{ne} d'Audun-le-Roman, sur la Fensch. — *Knuttingen*, 1529 (arch. départ. tabel. du lieu). — *Kneutingen*, 1606 (abb. Sainte-Gloss. liasse Hayange). — *Knitange*, 1681 (dénombr. 15 août). — *Kneutange*, 1681 (*ibid.* 30 déc.). — *Cunetange*, 1689 (Barr. dom. t. II). — *Kuentange*, *Kenutange*, 1689 (gén. de M. dom.). — *Kuntaiçe*, 1762 (carte Lafosse). — En allemand : *Knetingen*.

Il y avait à Knutange une rue, dite de Bar, dont le duc de Lorraine avait conservé la souveraineté, et qui était composée de maisons de son domaine soumises à sa justice; il en fit la cession au roi par l'article 11 du traité de 1718. — Était annexe de la paroisse de Hayange.

Moselle.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Sancy et passa, en 1802, dans le canton actuel.

KNUTANGE (LE MOULIN DE) et la rue du Moulin formaient un fief mouvant du château de Wolkrange.

KOBRETTE (DEUTSCH ET WELSCH), f. c^{ne} de Sturtzelbronn. — *Grangia Cobart*, 1178 (ch. abb. Sturtz. 2 v^o). — *Cobart*, 1348 (*ibid.* 23). — *Cobhart*, 1417 (ch. abb. Sturtz. Ms. diplom. MCLXVII). — *Kobert*, 1779 (Dur. Lorr.).

Ces deux fermes ont été fondées par les moines de Sturtzelbronn et appartenaient à l'abbaye.

KOBRETTE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source sur le territ. de Sturtzelbronn et s'unit, au-dessous de l'étang de Graffenweyer, au Winsteinerbach, pour aller se jeter dans le Falkenstein. — *Rivus-Cobart*, 1194 (ch. abb. de Sturtzelb. D. Cal. I, Pr.).

KOBENWALD, mont. au pied de laquelle est situé Kédange, c^{ne} de Hombourg.

KÖEING, vill. c^{ne} de Garsch, à gauche de la Moselle. — *Kechingen*, 1681 (dénombr. 23 mai). — *Kikingen*, 1681 (gén. de M. dom.). — *Kechuigen*, 1686 (dénombr. 1^{er} oct.). — *Kaikingen*, *Kolchin*, XVIII^e s^e (pouillé de M.). — *Kekin*, 1724 (carte Bugn.). — *Keichingen*, *Kerchingen*, 1701 (dénombr. 0 mai). — *Kaichingen*, 1706 (dénombr. 0 nov.). — *Koekin*, 1756 (Dur. Lorr.). — *Kakin*, 1756 (carte Vaug.). — En allemand : *Keichingen*.

Village de la seigneurie de Cattenom; siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 23 mai). — Était annexe de la paroisse de Husange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fait partie du canton de Cattenom depuis sa création, en 1790. — Fut chef-lieu communal jusqu'au 13 octobre 1809, où un décret le réunit à la commune de Garsch.

KÖENIGSBERG, mont. c^{nes} de Meisenthal et d'Althorn. — Voy. BREITENSTEIN.

KÖENIGSBERG ou MONT-ROYAL, ancien nom de Sarreinsberg.

KÖENIGSBERG, f. c^{ne} de Sierck. — *Konigsberg*, 1716 (terr. de Moutenach). — *La Cense de Konisberg*, 1756 (Stem. dép' M.).

On voyait encore distinctement, au siècle dernier, les lignes du camp de Villars sur la hauteur occupée par cette ferme.

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine.

KÖENIGSMÄCKER, c^{ne} de Metzerville, sur la Canner et à droite de la Moselle. — *Curtis Machra in comitatu Chonradi et in pago mosolensi sita*, 1065 (cath. Verd.

ch. de l'empereur Henri IV). — *Makereu*, 1222 (éch. d'Étain avec Saint-Mathias de Trèves, ch. de Henri V). — *Marmaere*, 1270 (ch. de don. Berth. VII, 1). — *Macra*, 1354 (*ibid.* XIII). — *Villa de Machre*, 1370 (pouillé de M. Portef.). — *Regia Machera prope Mosellam*, 1392 (cart. Vill. t. II, 95 v°). — *Konismaker*, 1392 (*ibid.* t. I, K. 1). — *Makre proche Konismaker*, 1479 (*ibid.* M. 1). — *Regismachra*, *Regismacra*, *Regismacher*, 1544 (pouillé de M.). — *Königsmascheren*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Königsmaschren*, 1574-1581 (arch. départ. B. 264). — *Könige Macheru*, *Koing Macheru*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Königsmachere*, XVII^e s^e (Loth. sept.). — *Königs Macren*, XVII^e s^e (carte Beaul.). — *Kenismacher*, 1606 (pouillé de M.). — *Macheren le Roy*, 1632 (abb. Vill. liasse Lux.). — *Kainsmacker*, 1680 (arch. départ. dénomb. s. l'an). — *Könismaschren*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Mascheren* ou *Königsmaschren*, 1686 (*ibid.*). — *Conismacquer*, 1701 (dénombr. 6 mai). — *Königsmacker*, 1722 (terr. de Volstroff). — *Freymacker* (sous la période révolutionnaire).

Königsmacker s'était appelé *Macher* jusqu'au XI^e siècle, époque où il fut fortifié par le roi Jean de Bohême. Cette seigneurie avait été donnée à l'église de Verdun en 1065; elle fut échangée contre la seigneurie d'Étain avec l'abbaye Saint-Mathias de Trèves en 1222. — Siège d'une seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice, qui appartenait à l'abbaye Saint-Mathias de Trèves. Il y avait une mairie dite du Daunermeyer, qui appartenait à la seigneurie de Cattenom, 1706 (dénombr. 19 nov.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui avait pour annexes : Métrich, le moulin de Mévinkel et l'hermitage de Saint-Roch; cette cure dépendait de l'abb. Saint-Mathias de Trèves.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — En 1790, chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{tes} de Breistroff (Petite), Freymacker (Haute et Basse), Illange, Küntzig, Métrich, Maquenom, Oudren, Stuckange et Walmestroff, avec leurs annexes; conserva ce titre sous l'organisation de l'an III, puis passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Métrich, Griesberg et Mévinkel.

KÖNIGSSTRASSE OU ROUTE DU ROI, aujourd'hui détruite, et qui semble être une voie romaine réparée au temps de la féodalité. Elle vient de Bavière, traverse du nord au sud le territ. d'Epping, de Rimling et de Bettwiller, et paraît se raccorder avec une autre voie, la Ritterstrasse ou Route des Chevaliers, qui aboutit au dép^t du Bas-Rhin, après avoir traversé

les bans de Rohrbach, de Bining-lez-Rohrbach et de Schmittwiller.

KONACKER, f. c^{te} de Marspich. — *Counacker*, XVII^e s^e (pouillé de M.). — *Kounackre*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Kounakre*, 1817 (dict. Viv.). — *Kounaker*, 1825 (tabl. Par.).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Marspich.

KONTZ-BASSE, c^{te} de Cattenom, à gauche de la Moselle. — *Cand*, 1200 (abb. Saint-Max. ch. don. s. l'an). — *Inferior Kontz*, 1535 (cart. Vill. t. II, f^o 31). — *Niderkontz*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Nidre-Kontz*, XVII^e siècle (abb. Vill. liasse Sierck, 16). — *Nider-Kontz*, XVII^e siècle (Sierck dom.). — *Nider Kuntz*, XVII^e siècle (carte Beaul.). — *Contz Basse*, 1686 (gén. de M. dom.). — En allemand : *Niederkontz* ou *Kontz bei Sirk*.

Il y avait une seigneurie dépendant du comté de Hombourg, 1682 (dénombr. de l'an et suiv.).

Siège d'une paroisse du diocèse de Trèves, doy. de Perl.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Rodemack et passa, en 1802, dans le canton actuel. **KONTZ-HAUTE**, c^{te} de Cattenom, à gauche de la Moselle. — *Oberkontz*, 1415 (arch. II. de V. AA, 11). — *Superior Kontz vel Contz*, 1535 (cart. Vill. II, f^o 31). — *Oberkontz*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Oberkontz*, XVII^e siècle (carte Beaul.). — *Lauber-kontz*, 1681 (dénombr. 3 sept.). — *Oberklontz*, 1682 (dén. comté de Créh.). — *Contz haute*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Oberklontz*, 1688 (dén. Créh. arch. Hefph.). — *Ober Contz*, *haulte Contz*, 1698 (terr. du ban). — *Oberkont*, 1701 (dén. de mai). — *Kunz*, 1756 (cart. Vaug.). — En allemand : *Oberkontz*.

La haute justice était au roi de France (1681, *loc. cit.*). — Il y avait un fief siège d'une seigneurie foncière, justice moyenne et basse, sous la prévôté de Sierck et la cour de Perl, et une seigneurie dépendant de celle de Rodemack, qui représentait le quart du village. — Était annexe de la paroisse de Kontz-Basse.

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck et baill. de Thionville (pour ce qui dépendait de Rodemack), cout. de Lorraine. — Appartenait, en 1790, au c^{te} de Rodemack; fut classé, en 1802, dans celui de Cattenom.

KOCHENMÜHL, mⁱⁿ sur la Canner, c^{te} d'Inglinge. — *Kochmull*, 1633 (abb. Vill. cart. t. I, K. 5). — *Koquemulh*, moulin sur la Canère, 1634 (*ibid.*). — *Cochenmuhell*, 1634 (*ibid.*). — *Koquemulle*, 1729

(*ibid.* K. 3). — *Le Moulin des gâtvaux à l'abbaye de Villers*, 1776 (dénombr. 1^{re} f^{év.}). — *Kokeumühl*, 1779 (Dur. Lorr.).

KREBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Huinting, traverse la c^{ne} de Malling sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Moselle.

KREBSMÜHL OU MOULIN D'ÉCREVISSE, c^{ne} de Betting-lez-Saint-Avold.

KREMBICH, f. c^{ne} de Wittring. — Construite en 1846, par M. E. Hourier, sur l'emplacement d'une forêt défrichée.

KRESCHMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} d'Eberswiller.

KREUTZHOFF, f. c^{ne} d'Erstroff.

KREBSBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Ranguevaux, traverse cette c^{ne} et celles de Fameck, de Florange et d'Uckange sur une longueur de 9 kilom. et se jette dans la Moselle.

KRONEN, mⁱⁿ, c^{ne} de Théding.

KROTENWASEN, m^{oss} isolées, c^{ne} de Barenthal.

KRUNELSBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans l'étang de Grunesbach, traverse les c^{nes} de Boppewiller et de Liederscheidt sur une longueur de 500 m. et se jette dans la Horne au moulin d'Éberbach.

KUCHLINGEN, église annexe de Grosbliederstroff, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

KUERS, mⁱⁿ et bois, c^{ne} de Fontoy. — *Lou Molin de Kuers entre Brouck et Fontois*, 1357 (abb. Vill. cart. t. I, K. 1). — *Le Molin de Kuers entre Brouck et Fonthois*, 1620 (*ibid.*).

KULENGERKOPFF, anc. f. c^{ne} de Siersthal. — 1781 (arch. départ. B. 117).

KUNDSCHAFT, éc. c^{ne} de Barenthal.

KUNTZIG, h. c^{ne} de Distroff. — *Cunzeun*, xii^e s^e (abb. Saint-Max, décl. biens). — *Causinga*, 1179 (abb. Bouz. bulle d'Alex. III). — *Kuffeneig*, 1355 (cart. abb. Vill. t. I, M. 46). — *Cunzieh*, 1370 (arch. H. de V. cart. 117 f. LXXIII). — *Kuntzieh*, 1414 (*ibid.* AA, 19). — *Kunzeig*, 1429 (*ibid.* AA, 11). — *Cuntzig*, 1450 (cart. Vill. II, f^o 73 v^o). — *Cuntzig*, *Kuntsig*, 1550-1552 (quitt. H. de V. AA, 15-22). — *Huntzig*, 1606 (pouillé de M.). — *Kanzieg*, 1681 (dénombr. 12 juin). — *Kontzingen*, 1626 (hosp. de Sierck, E. I, p. 20). — *Quinzg*, 1762 (carte Lafosse). — *Kuntzieh*, 1779 (Stem. dép^t M.). — *Kontzig* (carte Cass.).

Dépendait de la seigneurie de Meillbourg, 1681 (dénombr. 12 juill.). — Était annexe de la paroisse de Basse-Yütz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du c^{ne} de Freymacker et passa, en 1801, dans le canton de Metzervisse. — Chef-lieu communal jusqu'au 12 décembre 1811, où un décret le réunit à la commune de Distroff.

Kuntzig, ou en français *Clémency*, selon le P. Berthollet, avait donné son nom à une maison de chevalerie luxembourgeoise qui portait *d'argent à deux barbeaux d'azur adossés, cantonnés de 4 croix fichées de gueules*.

L

LABAUVILLE, f. c^{ne} de Gorze. — *Labuville*, 1297 (inv. des tit. de Lorr. VI, 385). — En patois : *Laibenville*.
Cense; était annexe de la paroisse de Gorze.
Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

LABREIDE, f. c^{ne} de Gros-Tenquin. — Voy. BREIDE (LA).

LABRÛCH, h. c^{ne} d'Eberswiller. — *Labrücken*, 1681 (dénombr. 6 sept.). — *Labricq*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Laubricquen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Laubrük* ou *Laubrick*, hameau, faisait partie de la communauté de Férange, 1779 (Dur. Lorr.).
Siège d'un fief mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 3 sept.).
Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Était annexe de la par. d'Eberswiller.

LABRY, c^{ne} de Conflans, sur l'Orne. — *Villa Labriago*, 780 (abb. Gorz. ch. conf.). — *Ad Labriam*, 1049 (abb. Saint-Max, bulle Léon IX). — *Labrei*, 1339

(acte d'aman). — *Labrie*, 1369 (inv. des tit. de Lorr. V, p. 42). — *Labrey*, *Labrye*, *Labrie*, 1544 (pouillé de M.). — *Labris*, 1594 (Jom. Barr. t. II). — *Labrie*, xvii^e s^e (Journ. J. Bauch.). — *La Brie*, 1625 (inv. des tit. de Lorr. V, p. 71).

Siège de trois seigneuries foncières, dont une portait le nom de Grand-Ban, et de trois moyennes et basses justices. La haute justice appartenait au roi. — La principale de ces seigneuries, appelée la Tour-Mahuet (de Mail. Barr.), érigée en fief le 26 octobre 1599, mouvait, ainsi que les autres, de la châtellenie de Conflans (Dur. Lorr.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Hatrize et dépendait de l'abb. de Gorze.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Friaucville et passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Conflans.

LACHAMBRE, c^{ne} de Saint-Avold. — *Cameren*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Cammeren*, 1599 (arch. de Saint-Avold, BB. 5). — *Camera*, 1606 (pouillé de M.). — *La Chambre*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Chambre* (carte Cass.). — En allemand : *Kammeren*.

Village fondé en 1586 dans le bois de la Fresne, dans la seigneurie de Hombourg. — Était chef-lieu d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Avold, qui avait pour annexes Holbach et Leywillerhoff et était à la collation du roi.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de l'Évêché. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis sa création, en 1790.

A pour annexes Holbach-lez-Saint-Avold et Leywillerhoff.

LACHAPELLE, f. c^{ne} de Hottwiller. — Voy. *CAPELLHOFF*.

LACROIX, m^{ne} sur le ruis. de Bronvaux, c^{ne} de Marange.

LACROIX, f. c^{ne} de Rezonville. — Cette cense, située sur le bord de l'étang de Gravelotte, était annexe de la communauté et de la paroisse de Rezonville.

LACROIX, h. c^{ne} de Saint-François. — *La Croix*, 1594 (dén. Th. Alix). — En patois : *Lai creu*.

Était annexe de la paroisse de Laumesfeld.

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création, en 1790.

LACROIX-BELLEVUE, m^{ne}, c^{ne} de Retonléy.

LADONCHAMPS, h. c^{ne} de Woippy. — *Laidonchamp*, 1391 (chap. cath. s. Pan). — *Laidonchamp*, 1404 (list. des vill.). — *Larduchamps*, 1444 (chron. du doy. de Saint-Thieb.). — *Laidonchamps*, 1446 (chap. cath. s. Pan). — *Landonchamps*, 1473 (abb. Saint-Vinc. liasse dîmes). — *Laidonchamps*, 1474 (*ibid.* comptes). — *Laidonchant*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss). — *Laiduchamps* (chron. Ph. de Vign.). — *Laidonchamps*, 1500 (épil. de J. d'Esch.). — *Laidonchamps*, 1518 (Mémoires Ph. de Vign.). — *Lindonchamp*, 1544 (pouillé de M.). — *Le Chasteaulx de Donchamp*, 1553 (Siège de Metz, par Salignac). — *Hadonchamps*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *La Donchamps*, cense avec un beau château, 1756 (Stem. dépt. M.). — En patois : *Laidonchamp*.

Était annexe de la paroisse Saint-Simon de Metz. — A conservé un beau château du moyen âge, dont une partie seulement a été rebâtie en style moderne.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Lorry-lez-Metz, puis, en 1802, dans le 1^{er} canton de Metz. — Chef-lieu communal jusqu'au 9 février 1810, où il fut réuni à Woippy.

LAGRANGE OU IMMERHOFF, m^{ne}, c^{ne} de Hettange-Grande.

LAGRANDVILLE, c^{ne}. — Voy. *COSS-LAGRANVILLE*.

LAHELLE, vill. ruiné, c^{ne} de Coume. — *La Helle*, 1779 (Dur. Lorr.).

LAHIGNÉE, f. c^{ne} d'Othe. — *Ligny*, 1802 (organ. commun.). — *Laigniez* (dict. Verr.).

LAHOUTTE, éc. c^{ne} de Villers-Stoncourt.

LAITRE (LE HAMEAU DE). — L'une des divisions de la c^{ne} de Novéant.

LAITRE (LES BANS FIEFS DE), à Jussy et à Vaux. — Mouvait du roi de France; étaient siège, chacun, d'une justice haute, moyenne et basse, et appartenait à la cure de Jussy, 1681 (dénombr. 29 juin).

LAIK, c^{ne} de Longwy. — *Laye*, 1481 (Journ. J. Aubr.). — *Lais*, 1594 (dom. Barr.). — *Layx*, 1749 (de Mail. Barr.). — *Leix*, 1779 (Dur. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, qui appartenait à l'évêque de Verdun. — Annexe de la par. de Baslieux (dioc. de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Appartenait au canton de Villers-la-Montagne, de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel.

LALLIEU, f. c^{ne} de Vry. — *Lalié*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *La Grande et Petite Lallieu*, dit *le Petit Saint-Nicolas*, 1631 (abb. Vill. cart. t. 1, L. 1). — *Lallier* (dict. Viv.). — *Lallien* (carte de l'État-major).

Était annexe de la paroisse de Vry.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

LAMBACH, c^{ne} de Rohrbach, sur la Schwolb. — *Limbach*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Lampach*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422).

Ce village, qui appartenait au comté de Bitche et à la mairie de Bening, était divisé en deux hameaux : Haut-Lambach et Bas-Lambach. — Faisait partie, comme annexe, de la paroisse de Siersthal.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du c^{ne} de Lemberg de 1790 à 1802; passa, à cette date, dans le canton actuel. — A pour annexes Clasenbergh et Locherbach.

LAMBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Siersthal et afflue à la Schwolb.

LAMBERRIE (LA), éc. c^{ne} de Saury-sur-Nied.

LAMBERTSBRONN (BAX DE), c^{ne} de Kallhansen. — *Lambszbronn*, 1596 (compte du receveur de Bitche, arch. de Rahling, C. C. 1). — *Lambrectsbrunn*, *ban isolé* (atlas de Bitche, f. 100).

LAMPEN, éc. c^{ne} de Richemont.

LANDONVILLERS, c^{ne} de Pange. — *Landon villare*, xiii^e s^e (arch. de la terre). — *Ladonviller*, 1361 (arch. comm. B. 74). — *Landonvilleir*, 1368 (chap.

de la catn. s. l'an). — *L'Handonville, Ludonville, l'Andonville, Landonville*, xv^e s^e (arch. de la terre). — *Landonvillé*, 1560 (inv. des tit. de Lorr. t. VI, 179). — *Landonviller*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En allemand : *Laudroff*.

Village dépendant de la seigneurie de Menges, et, à ce titre, de la baronnie de Raville et du comté de Créhange (dénombr. de 1682 et suiv.). Il y avait, en outre, une seigneurie, franc-alleu mouvant du roi de France, siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 9 sept.). — Était annexé de la paroisse de Courcelles-Chaussy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton des Étangs, passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Varize, puis, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe le moulin de Francaloff.

LANDREMONT, auberge et f. c^o de Maizery.

LANDREMONT, h. c^o de Silly-sur-Nied. — *Landrimont*, 1429 (H. de V. AA, 11). — En allemand : *Lennerberg*.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

LANDRES, c^o d'Audun-le-Roman. — *Landes*, 1128 (chap. cath. s. Pan). — *Leude*, 1137 (*ibid.*). — *Leudes*, 1411 (*ibid.*). — *Landrez*, 1413 (arch. H. de V. AA, 42). — *Landre*, 1605 (inv. des tit. de Lorr. III, p. 305). — *Landres*, 1618 (Hus. Lesc. cr. de Lorr.). — *Landre et Mont*, 1749 (de Maill. Barr.).

Ne formait qu'une communauté avec Mont. — Était le siège d'une cure du diocèse de Trèves, de laquelle dépendait Mont (doy. de Bazailles).

Formait un fief, siège d'une haute, moyenne et basse justice, sous le bailliage d'Apremont, puis sous la prévôté de Briey; au xviii^e siècle elle faisait partie du comté de Mercy. — Il y avait en outre une seigneurie foncière appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, sous le nom de ban de Saint-Pierre et Saint-Paul. La seigneurie de Landres comprenait encore les bans de Saint-Ouen, de Roligny et de la Malgrée.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Cette c^o fit partie, en 1790, du canton de Xivry-le-Franc, de celui de Cin court sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel.

La seigneurie de Landres était le siège d'une baronnie échangée en 1247 par Thiébaud, comte de Bar, avec Herbron de Briey; elle resta dans cette illustre maison, dont une des branches ne cessa pas d'en porter le titre. — Elle relevait du duché de Lorraine. — La baronnie de Landres portait les mêmes armes que le comté de Briey : *d'or à trois*

puls alezés et fichés de gueules. — A pour annexes Piennes, Mont et le Moulin.

LANDREVANGE, h. c^o de Bousse. — *Landrowange*, 1485 (Journ. J. Anb.). — *Landrevange*, 1591 (abb. Saint-Mart. décl. ann. Prem. XL). — *Letrange*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Laudrevange*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Lendrevange*, 1718 (terr. de Bousse).

Ce hameau, qui n'était séparé de Bousse que par une rue, faisait avec ce village et Bletange une seule communauté dépendant alternativement de la paroisse de Bousse et de celle de Guénange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thiouville.

Fit partie, en 1790, du canton de Lutange et passa, en 1802, dans le canton de Metzervisse.

LANDREVANGE, f. c^o de Lommerange.

LANDROFF, c^o de Gros-Tenquin. — *Laudendorff*, 1005 (abb. Neum. ch. conf. emp. Henri II). — *Landorf, Lendorf, Lendorff, Rendorff*, 1544 (pouillé de M.). — *Landorf*, 1560 (inv. des tit. de Lorr. t. VI, 179). — *Lendorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *La Cense de Landtorff*, 1616 (Bibl. nat. coll. Lorr. 501).

Village du comté de Morhange et paroisse de l'archiprêtre de Morhange, qui dépendait du chapitre de Hombourg et comprenait Euschwiller, Viller et Haute-Suisse. Elle existait déjà au xiii^e siècle.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Morhange et passa, en 1802, dans le canton actuel.

LANDWEILLER, vill. détruit, situé entre Achen et Bining. — Le gagnage de *Landtswieller*, 1594 (dén. Th. Alix).

Il n'existait plus au xvi^e siècle (arch. d'Achen. pr.-verb. d'abornement du 7 août 1726).

LANDEVILLE, h. c^o de Vry. — *Louville*, 1280 (fonds de Malte, inv. liasse A). — *La Nucville*, 1390 (cart. Vill. t. II, v^o 68). — *La Nuverville*, 1404 (liste des vill.). — *La Nueville devant Virey*, 1424 (Hist. de M. pr. V, 16). — *Neuve ville devant Verey*, 1479 (cart. év. de M. t. IV, p. 161). — *Neufville*, xviii^e s^e (Fab. territ. Met.). — *La Neuville près de la Vieuville*, 1779 (Stem. dép^t M.). — En patois : *Lainu-verelle*.

Était annexe de la paroisse de Vey.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Vry; passa, en 1802, dans celui de Vigy, constamment annexe de la même commune.

LANGENWEYER OU LIETSCHENSWEYER, f. et scierie, c^o de Sturtzelbronn.

LANGENWEYER (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Hettange-Grande.

LANGEBAEVE (RUISSEAU DE) — Il prend sa source à Rémelfang, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Nied.

LANGBECK, f. c^{ne} de Bistroff.

LANING, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Laendingen*, 1365 (abb. Saint-Avold. Kremer, Ard. Gesch. 11, 508). — *Lamingen*, 1441 (arrêt de réunion de 1680). — *Landingen*, 1594 (dén. Th. Alix).

Laning et Fremestroff formaient jadis une mairie, franc-alleu de l'évêché de Metz. — Laning était annexe de la paroisse de Vahl-Ébersing.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vie, cont. de l'Évêché. — Il fit partie du canton de Helfimer de 1790 à 1802, où il fut classé dans le c^{on} actuel.

Laning, Lixing et Fremestroff ont été réunis en une commune par décret du 1^{er} février 1813 et rétablis en communes séparées par ordonnance royale du 18 août 1835. — Laning a pour annexes l'église de Wol et la ferme de Wallacher.

LANING (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Laning, traverse la c^{ne} de ce nom sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le ruisseau de Freyhouse.

LANOUE, mⁱⁿ, c^{ne} d'Ars-sur-Moselle.

LANTÉFONTAINE, c^{on} de Briey. — *Landryfontaine en Verdunois chemin*, 1213 (décl. des dr. M. anc. 1 ext.). — *Landry-Fontaine*, 1390 (inv. des tit. de Lorr. III, 243). — *Landfonteau*, 1594 (*ibid.* 247). — *Lautfontaine*, 1606 (pouillé de M.). — *Lautfontaine*, 1689 (dom. Barr. II). — *Lante-Fontaine*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Lautfontaine*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Le roi en était seul seigneur. — Était annexe de la paroisse de Génaville et se confondait avec ce village et Pénil, ainsi que leurs annexes, pour former la communauté des Paroches.

Autrefois baill. de Briey, cont. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Briey depuis 1790. — A Immonville pour annexe.

LAPLANCHETTE, m^{on}, c^{ne} de Montoy.

LAQUENEXY, c^{on} de Pange. — *La Cunesie, la Cunesi*, 1266 (abb. Saint-Vinc. acquêts, liasse Courc.-sur-Nied). — *Lai Cunery*, xv^e s^e (Hist. de M. pr. VI, p. 246). — *La Quenexit*, 1404 (liste des vill.). — *Lacuenexi*, 1486 (abb. Saint-Vinc. acquêts, liasse Courc.-sur-Nied). — *Laquenexy, la Queguesy*, 1517 (Mém. Ph. de Vign.). — *Laquenexy*, 1556 (abb. Saint-Vinc. acquêts, liasse Courc.-sur-Nied). — *Laiquenexy*, 1576 (*ibid.* liasse Dommangeville). — *La Gonensi*, xvi^e s^e (episc. Met. temp.). — *La Queunexy*, 1756 (Stem. dép. M.). — *La Cunery* (carte Cass.). — En patois : *Laiquen'chy*.

Était annexe de la paroisse de Courcelles-sur-Nied. — Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Flanville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy, puis, en 1802, dans le canton actuel. — A Villers-Laquenexy pour annexe.

LARIMONT, f. c^{ne} de Réhon. — Dépendait de la communauté d'Herseange.

LARONDE, chât. et m^{on}, c^{ne} de Devant-les-Ponts. — *La Maison la Ronde*, 1637 (Journ. J. Bauch).

Était annexe de la paroisse Saint-Simon de Metz.

LAROSCH, mⁱⁿ sur l'Orne, c^{ne} de Vitry.

LAROTHE (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans l'étang de Muth, traverse la c^{ne} de Valimont sur une longueur de 3 kilom. et demi et se jette dans la Nied française au Pont-Chevalier.

LARRY, f. c^{ne} de Lichon. — *Lairey*, 1404 (liste des vill.). — *Larey deliez Lichon*, 1465 (chap. cath. s. l'an).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz, cont. de l'Évêché.

LARUE, h. c^{ne} de Norroy-le-Veneur.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cont. de Saint-Mihiel.

LATOUR, m^{on} sur le ruisseau de Vallière, c^{ne} de Nouilly. — En patois : *Laito*.

LATTENSCHÜTZ, f. c^{ne} de Sierck.

LAUDREFANG, c^{on} de Faulquemont. — *Laudelinge*, 1121 (abb. Longev. ch. conf.). — *Ludelinga*, 1180 (*ibid.* bulle d'Alex. III). — *Loudelinge*, 1210 (*ibid.* ch. conf.). — *Luderenga*, 1267 (*ibid.* bulle Clém. IV). — *Lauderfang*, 1483 (inv. des tit. de Lorr. VII, 160). — *Laudersingen*, 1485 (cart. év. de M. t. VIII, p. 12). — *Lauderænge*, 1489 (*ibid.* p. 78). — *Laudrenge*, 1501 (abb. Longev. ch. s. l'an). — *Lodrefangen, Laudrefange*, 1563 (*ibid.*). — *Lodrefang, Lodrefan*, 1587 (*ibid.*). — *Lauderfingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Lauderfangen*, 1665 (abb. Longev. s. l'an). — *Oderfang, Loderfang*, 1684 (*ibid.* terr.). — *Lauterfang*, xvii^e s^e (pouillé de M.). — *Laudrefan*, 1702 (abb. Longev. terr.). — *Loudrefang*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Laudrefang* (tab. Par.). — En allemand : *Lauderfingen*.

Était annexe de la paroisse de Tritteling.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Longeville-lez-Saint-Avold et passa, en 1802, dans le canton actuel.

Commune au commencement du siècle, Laudrefang fut réuni à Tritteling par décret du 22 juin 1810; il en fut séparé par ordonnance du 2 mai 1837, pour faire de nouveau une commune.

LAUMESFELD, c^{ne} de Sierck. — *Laumersuelt*, 1145 (abb. Mett. ch. arch. Alb.). — *Limersfeldt*, 1575 (trésor des ch. lay. Sierck, II). — *Laumersfeld*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Laumersfeld*, xvii^e s^c (Sierck, dom.). — *Laumersfeld*, 1625 (hosp. de Sierck, E. 1, p. 19). — *Muchâtel*, 1656 (carte Sanson). — *Laumerfeldt*, 1722 (terr. de Saint-François). — *Lauversfeld*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Cure du dioc. de Trèves (doy. de Perl).

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Waldewisse (dist. de Sarrelouis) et passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff, qui en 1806 est devenu le canton de Sierck. — A pour annexes Hargarten et Kalembourg.

LAUNSTROFF, c^{ne} de Sierck. — *Launersdorph*, xii^e s^c (abb. Saint-Max. décl. biens). — *Launersdorp*, xiii^e s^c (*ibid.*). — *Launstorff*, 1456 (abb. Vill. cart. t. I, M. 45). — *Lonstorff*, 1682 (dén. comté de Créh.). — *Lonstroff*, 1683 (*ibid.*).

Cure du diocèse de Trèves (doy. de Perl).

Dépendait, au xvi^e siècle, de la seigneurie de Hombourg et du comté de Créhange.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Waldewisse (district de Sarrelouis). — Fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu d'un canton qui comprenait : Betting, Biring, Bizing, Buding, Buschdorff, Driesbach, Effl, Grindorf, Halstroff, Kirf, Kœking, Laumesfeld, Launstroff, Oberleucken, Orkholz, Rémeling, Ritzing, Scheuerwald, Schwernling, Tinting, Tunstroff, Waldewisse, Waldweistroff, Webing, Weiler, Weiten, Welling. — Conserva le titre de chef-lieu de canton en 1802 et reçut l'adjonction de 17 nouvelles communes, savoir : Apach, Evendorff, Hastroff, Haute-Sierck, Hillbring, Huntling, Kirch-lez-Sierck, Kirschnaumen, Merschweiler, Mondorff-lez-Gros-Hemestroff, Montenach, Nohn, Rettel, Rustroff, Sierck, Silving et Zenrange.

Ce canton devint canton de Sierck en 1806, et Launstroff y fut par conséquent classé. — Ce canton fut notablement amoindri par les événements de 1814 et 1815 : voy. SIERCK. — A pour annexes Flatten, Scheuerwald et Ritzing.

LAUNSTROFF (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Schwerdorff.

LAUVALIÈRE (LA HAUTE-), f. c^{ne} de Nouilly.

LAUVALIÈRE (LA HAUTE-), m^{ns} isolées, c^{ne} de Montoy.

LAUVALIÈRE (PARTIE DE), h. c^{ne} de Noisseville. — *Lauvallière* (*Haute et Basse*), xviii^e s^c (pouillé de M.).

— *Eaurallière* (dioc. Viv.). — *L'eau Vallière* (tabl. Par.).

Faisait partie de la paroisse de Saint-Aignan.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

LAUVALIÈRE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Noisseville. — Voy. VALLIÈRES (RUISSEAU DE).

LAVAUX, fief, c^{ne} de Herserange. — Mouvait de la chàt. de Longwy, 1701 (dénombr. du 8 janv.).

LAVIEUVILLE, h. c^{ne} de Vry. — *Vieuville*, 1332 (inv. des tit. de Lorr. IV, 164). — *Viezville*, 1396 (P. Fer. obs. séc. xiv^e s^c, 100 v^o). — *La Viezville*, 1421 (arch. H. de V. AA, 43). — *Viezville*, 1429 (*ibid.* 11). — *La Vieuville*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *La Vieville*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Lai Vieuelle*.

Était annexe de la paroisse de Vry.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

Appartint au canton de Vry en 1790 et passa, en 1802, dans celui de Vigy, en faisant partie de la c^{ne} de Gondreville, jusqu'au 31 juillet 1812, où il fut réuni à Vry avec ce village.

LAZERAÏLLE, ancienne maison franche sur la Nied, dépendant de la seigneurie de Dommengeville. — 1682 (dénombr. 28 fév.).

LECHERSBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Kirschnaumen, traverse les c^{ns} de Kirschnaumen et de Montenach sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Moselle.

LECOMTE (LE BOIS), c^{ne} de Louvigny; emplacement primitif de ce village. — Bois rempli de substructions.

LEER, anc. chapelle. — Annexe de la paroisse de Hayes. xvii^e s^c (pouillé de l'Évêché).

LEFERRÉ, m^{ns}, c^{ne} de Han-sur-Nied.

LECAL, mⁱⁿ sur la Crusne, c^{ne} de Boismont.

LEGEREV, m^{ns} forestière, c^{ne} de Hottwiller.

LEGEREV, tuilerie, c^{ne} de Hottwiller. — *La Thuillere Legeret*, 1771 (ord. de Lorr. XI, 422).

Cette tuilerie et une cense ont été bâtis en 1750.

LEGERIE, m^{ns} forestière, c^{ne} de Siersthal.

LENDRISCH, f. c^{ne} de Hundling. — Construite sur un défrichement.

LEIPZICK, f. c^{ne} de Châtel-Saint-Germain. — Construite dans un bois défriché en 1813.

LEITZENTHAL, m^{ns}, c^{ne} de Barenthal.

LELLING, c^{ne} de Gros-Tenquin, sur la Nied allemande. — *Lellinga*, 1275 (Kremer, *Ard. Gesch.* II, 857).

— *Lellinghen*, 1454 (Meurisse, *Hist. des év. de Metz*, 563). — *Lellygen*, 1485 (cart. év. de M. t. VIII, p. 13). — *Laling*, 1544 (pouillé de M.). — *Lellingen*, 1561 (arrêt de réunion de 1680). — *Lellelingue*, 1682 (dén. comté de Créh.). — *Lelwa* (carte Cass.). — En allemand : *Lellingen*.

Était annexe de la paroisse de Tétling.

Autrefois Lorraine, Trois-Évêchés et Empire, baill. de Vic, cout. de l'Évêché et droit romain.

Lelling formait, avec Folschwiller, Alling et Tétling une mairie dépendant du comté de Créhange (Empire). Le village, qui existait en 1222, était mi-partie Évêché et Empire: la moitié évêchoise ressortissait au bailliage seigneurial de Vic et dépendait de la châtellenie d'Helphedange; la partie Empire suivait le droit romain et a été réunie à la France par décret du 20 mars 1793 et classée dans le canton de Hellimer; il passa, en 1802, dans le canton actuel.

LELLING (RUISSEAU DE). — Traverse le ban de la c^o de Tétling sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Nied allemande.

LEMBERG, c^o de Bitche. — *Villa Leynberg*, 1312 (chart. abb. Sturtzellb. 83). — *Leimberg*, 1544 (pouillé de M.). — *Lembourg*, *Lanberg*, 1572 (inv. des tit. de Lorr. II, p. 430). — *Lohenberg*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Lenberg*, 1771 (ord. de Lorr. II, 432). — *Limberg*, au IX (arr. des consuls).

Village du comté de Bitche et annexe avec vicarial résident de la paroisse de Siersthal.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine.

En 1790, Lemberg fut le chef-lieu d'un des cantons du district de Bitche, qui comprenait les c^oes d'Alhorn, Enchenberg, Gœtzenbrück, Holbach, Lambach, Lemberg, Meisenthal, Montbronn, Mouterhausen, Sarreinsberg, Siersthal et Soucht. Il cessa d'être chef-lieu de canton en 1801 et fut compris dans le canton de Bitche. — A pour annexes les moulins d'Ober et Unter Bildmühl.

LEMBERG (RUISSEAU DE). — Reçoit les eaux de deux étangs et coule sur le territ. de Lemberg.

LEMESTROFF, li. c^o d'Oudren. — *Laimenstorff*, XI^e s^e (abb. Mettl. décl. biens). — *Laimerstroff*, 1145 (*ibid.* Berth. II, 179). — *Limnestroff*, 1284 (abb. Vill. cart. t. I, L. 1). — *Lemestroff*, 1444 (*ibid.* H. 12). — *Lennerstorff*, 1507 (*ibid.* t. II, 84 v^o). — *Lomestroff*, 1560 (inv. des tit. de Lorr. t. VI, 179). — *Lemstorf*, *Lemerstorf*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Lemerstroff*, XVII^e s^e (Sierck, dom.). — *Loestroff*, XVII^e s^e (carte Beaul.). — *Lamestorff* (carte Cass.). — En allemand: *Lamesdorf bei Udern*.

Était annexe de la paroisse d'Oudren, du diocèse de Trèves.

Village du domaine de Sierck.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Königsacker et passa, en 1802, dans celui de

Metzerwisse. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il fut réuni à Oudren par décret du 12 septembre.

LEMING, m^o fief, siège d'une petite seigneurie foncière dépendant de la seigneurie de Rodemack, 1681 (dénombr. du 20 mai).

LEMUN, c^o de Pange. — *Lemou*, 1404 (liste des vill.). — *Lemout*, 1491 (Journ. J. Aub.). — *L'Esmod*, 1631 (Journ. D. Flor.). — *Le Maud*, XVII^e s^e (pouillé de M.). — *Le Mud*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Mud* (tabl. Par.). — En patois: *Lemou*.

Siège d'une haute, moyenne et basse justice sous la prévôté de Pont-à-Mousson. — Était annexe de la paroisse d'Ancerville (village évêchois).

Autrefois Barrois (enclave dans le pays Messin), baill. de Château-Salins, cout. de Saint-Michel. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ancerville; passa dans celui de Bémilly sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802.

LENDERHOFF, f. c^o de Sarralbe.

LENGELSHHEIM, c^o de Volmunster. — *Lengisshheim*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Lengisshheim*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Leingelshheim*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Linglishheim*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village du comté de Bitche et de la mairie de Schorbach. — Avait une chapelle annexe de la paroisse dudit Schorbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Breidenbach et passa plus tard dans le canton actuel.

LENGELSHHEIM (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les prés et le village de Lengelsheim, traverse cette c^o et celles de Breidenbach et de Walschbronn sur une longueur de 3 kilomètres et se jette dans la Horne.

LENSBRONN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Vitrange, reçoit les eaux de l'étang de Vallerange, passe à Hinguesange et à Obrick, et se jette dans l'Albe en face de Neufvillage (Meurthe). Il sépare les dép^s de la Meurthe et de la Moselle.

LENTZWILLER-HOFF, f. c^o de Macheren. — *Lensviller*, 1693 (dénombr. de juill.). — *La Chapelle de Lentzwiller*, 1698 (pouillé de M.). — *Linsweiler*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Linsviller* (carte Cass.). — *Leinsviller* (carte de l'État-major).

Était siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse, qui mouvait de la châtellenie de Hombourg (dénombr. 1693).

LÉOVILLE, f. c^o de Vaudoncourt. — *Leawetter*, 1681 (dénombr. 14 juin). — *Léovillé*, XVII^e s^e (pouillé

de M.). — *Léauville* (carte Cassini). — En patois : *Léonlé*. — En allemand : *Lauweiler*.

Métairie franche mouvant du roi de France (dén. cit.). — Était annexe de la paroisse de Courcelles-Chaussy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

LEBRANGE, f. c^{ne} de Marspich.

LECKKAPELLE, anc. chapelle ruinée, c^{ne} d'Ottonville.

LESSIRE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Orny.

LESSY, c^{ne} de Gorze. — *Lacey*, 1161 (ch. Hug. c^{ne} de M.).

— *Lassy*, 1280 (fonds de Malte, inv. liasse A). —

Lacey, 1282 (H. de V. autour des habits des morts). —

Lessey, 1308 (abb. Saint-Clém. s. fan). — *Laissey*,

1382 (fonds de Malte, inv. liasse T.). — *Lessvi*,

1474 (abb. Saint-Vinc. compte s. fan). — *Lessuy*,

xvi^e s^e (chron. Cl. Phil.). — *Lessey*, 1640 (Journ.

J. Bauch.). — *Lesse*, xvii^e s^e (epis. Met. temp.). —

Laisy, 1710 (fonds de Malte, décl. biens). — En patois : *Le^{hi}*.

Paroisse de l'archiprêtre du Val-de-Metz, qui avait pour annexes Plappeville, Tignomont et Giroménil, maison seigneuriale. — Une partie de ce village appartenait aux *Quatre Mairies*, domaine temporel des évêques de Metz : voy. MAIRIES ou VAL-DE-METZ (LES QUATRE).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz et de Vic, cout. de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton de Moulins-lez-Metz ; passa dans celui de Rozérieulles sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802.

D'abord commune au commencement du siècle, Lessy fut ensuite réuni à celle de Châtel-Saint-Germain par décret du 13 mars 1810 ; mais il fut érigé de nouveau en municipalité par ordonnance du 6 février 1828.

LÉTRIG, f. c^{ne} de Hundling.

LEXIPIÉ (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Norroy-le-Sec.

LÉXY, c^{ne} de Longwy. — *Lecey*, 1449 (arch. H. de

V. AA. Lettres de défi). — *Lexey*, 1594 (dén. s.

fan). — *Lury*, 1651-1684 (arch. départ. B.

379).

Cure du dioc. de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cont. de Saint-Mihiel. — Appartient au canton de Longwy depuis 1790.

A pour annexes les moulins du Petit-Soxey ou des Maragoles et de la Roche-le-Moulin.

LEYWILLER, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Liedes villa*, 706

(ch. abb. Saint-Arn. s. fan). — *Lewiler*, 1365

(Kremer, Ardenn. Gesch. II, 503). — *Lewiller*,

Moselle.

Lauwiller, 1514 (pouillé de M.). — *Lewiller* (carte Cass.). — En allemand : *Lenweiler*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, dép. de la seigneurie de Warsberg, 1681 (dénombr. 14 juin), mouvant de toute ancienneté de l'évêché de Metz, 1723 (dénombr. 19 juin). — Paroisse de l'archiprêtre de Morhange, dép. du chap. de Saint-Sauveur ; l'église d'Altrippe lui fut unie en 1616.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Leywiller fit partie, en 1790, du canton d'Hellimer, puis passa, en 1802, dans le canton actuel.

LEYWILLERHOFF, f. c^{ne} de Lachambre. — *Leywillerost*, 1606 (pouillé de M.). — *Villershols* ou *Leywillerost*, xviii^e s^e (*ibid.*). — *Levilthershost*, 1756 (D. Cal. not. Lorr. v^o *Hingsange*). — *Levillershoft*, *Levilhof*, *Villerhof*, 1756 (*ibid.* liste des vill.). — *Leviltherhoff* (cart. Cass.). — *Laywiller* (carte de l'État-major).

Cense fief relevant de la châtellenie de Hinguesange. — C'était une annexe de la paroisse de Lachambre.

LIBAVILLE, f. c^{ne} de Sainte-Barbe. — *Ribaville*, 1522

(sém. Saint-Simon s. fan). — *Libaville*, 1681

(dénombr. 2 janv.). — *Ribaville*, 1756 (D. Cal.

not. Lorr.). — En patois : *Libavette*.

Faisait partie de la communauté de Hayes. — Avait une chapelle annexe de cette paroisse.

Siège d'un fief et d'une justice, haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janv.).

LICKERSOFF, h. — Voy. DORST.

LIEDERSCHLDT, c^{ne} de Bitché. — *Lüdenscheit*, 1313

(chart. abb. Sturtzelb. 176). — *Lüdenschidt*, 1594

(dén. Th. Alix). — *Liderscheidt*, 1681 (dénombr.

22 déc.). — *Liderschitt*, xvii^e s^e (pouillé de M.) —

Lüttenscheid, *Liderscheit*, *Länscheit*, 1756 (D.

Cal. not. Lorr.). — *Liderschidt* (carte Cass.).

Village du comté de Bitché, annexe de l'église de Walschbronn ; il fut érigé, en 1770, en chef-lieu de cure de l'archiprêtre de Hornbach ; cette cure dépendait de l'abb. de Sturtzelbronn.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitché, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Breidenbach en 1790 ; passa, en 1802, dans celui de Volmunster et, en 1834 (ordonn. du 18 février), dans celui de Bitché. — A Eberbach pour annexe

LIÉHON, c^{ne} de Verny. — *Liéhons*, 1290 (abb. Saint-

Symph. liasse Liéhon). — *Lichon*, 1350 (*ibid.*).

— *Lihon*, 1465 (chap. cath. s. fan). — *Libon*,

- xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Léthion*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Lirhon*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).
- Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Nomeny, qui avait pour annexes Silly-en-Saulnoy, Chérissey et la ferme de Larry. Elle dépendait de l'abb. Saint-Symphorien de Metz.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.
- Appartint, de 1790 à 1802, au canton de Goin; passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — A la ferme de Larry pour annexe.
- LIEAS, localité inconnue, voisine de Maizières. — 1404 (liste des vill.).
- LIESBACH, h. c^o de Bœrenthal. — *Ligebach*, 1170 (Als. diplom. ccccii. Charta de finibus Lotharing. in Vosago). — *Liesbach* (dict. Verr.). — *Lischbach* (dict. Viv.). — *Lisbach* (carte Cass.).
- Les comtes de Hanau y avaient construit un petit château aujourd'hui détruit.
- L'histoire politique de ce hameau est la même que celle de Bœrenthal : voy. ce mot.
- LIESBACH, m^o forestière, c^o de Bœrenthal.
- LIESBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans les vallons de Liesbach, traverse la c^o de Bœrenthal sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le ruisseau d'Eguelshardt.
- LIETSCHENWEYER OU LANGENSWEIHER, f. et scierie, c^o de Sturtzellbrod.
- LIEUTENANTSGEFELD, f. c^o de Saint-Avold. — *La cruse de Lieutenantsgefeld*, 1779 (Dur. Lorr.).
- LIGNA (LA), f. c^o d'Othe.
- LIMBACH OU PERRÛCKMÜHL, moulin, c^o de Sarreguemines.
- LINDEL, vallon et f. c^o de Monterhausen. — *Vallis nomine Lintal*, 1196 (D. Cal. pr. s. l'an). — *Le Vallon de Lindel*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 409).
- LINSTROFF, h. c^o de Gros-Tenquin. — *Lengestroff*, 1472 (cart. év. de M. t. II, p. 96). — *Leinstroff*, 1682 (dénombr. 15 janv.). — *Leinstroff* (carte de l'État-major).
- Il dépendait de la châtellenie de Hinguesange et était annexe de la paroisse de Gros-Tenquin.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton de Bistroff et passa, en 1802, dans celui de Gros-Tenquin. — Commune en 1801; réuni à Gros-Tenquin par décret du 12 juillet 1812.
- LINSTROFF (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban de Bertring, traverse les c^o de Bertring et de Linstroff sur une longueur de 1,500 mètr. et se jette dans l'étang de Deutsch.
- LITZELBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans la forêt de Kalenhoven, traverse la c^o de Waldwei-

stroff sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans la Nied.

- LIXIÈRES, h. c^o de Fléville. — *Lincerium*, 1264 (cart. abb. Vill. t. I, B. 26). — *Leschières*, xiv^e s^e (chan. régul. liasse Fléville). — *Linceris*, 1397 (cart. Vill. t. II, f. 67). — *Lerir*, xv^e s^e (chron. Jac. Hus.). — *Lixiers*, xv^e s^e (abb. Saint-Pierre, terr. 107). — *Luisières*, 1423 (arch. H. de V. AA, 44). — *Lixière*, 1429 (*ibid.* AA. 11). — *Lissières*, 1442 (*ibid.* AA, 24). — *Lexère, Luxure*, 1444 (P. Fer. obs. séc. xv^e, f. 570). — *Lurier, Lexier, Loxiers*, 1519 (chan. régul. censier, p. 1, 24, 50). — *Lisschers*, 1594 (dom. Bar.). — *Lixière* (de Maill. Barr.). — *Lixière en Woivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Lech'ère*.
- Siège d'un sief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant au xvi^e s^e du baill. d'Aprémont, puis de la châtell. de Mousson et du marquisat du Pont, 1681 (dénombr. mai). — Avait, en outre, une seigneurie foncière dépendant de la seigneurie de Fléville. — Formait avec Fléville une cure du diocèse de Verdun (doy. d'Amelle, archidiaconé de Woèvre) qui dépendait de l'abb. de Saint-Pierre-mont.
- Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Norroy-le-Sec et passa ensuite, en 1802, dans celui de Conflans.
- LIXINGERBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de Grosblierstroff.
- LIXING-LEZ-LANING, c^o de Gros-Tenquin, sur le ruis. de Werchbach. — *Luckesingen*, 1395 (cart. év. de M. t. I, p. 1). — *Lixingen*, 1595 (arch. de Saint-Avold, ch. du duc Charles, du 11 sept.). — *Luringen*, 1624 (arch. de Saint-Avold, ch. du prince de Phalsb. 7 dec.). — *Lixin*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Lixinghen*, 1756 (D. Cal. not. de Lorr.). — En allemand : *Lixingen*.
- Avait une chapelle annexe de la paroisse de Vahl-Ebersing.
- Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton d'Hellimer et passa, en 1802, dans le canton actuel. — Réuni à Laning, avec Frémestroff, par décret du 1^{er} février 1813, il fut érigé de nouveau en commune par ordonnance du 18 août 1835.
- LIXING-LEZ-ROUBLING, c^o de Sarreguemines. — *Lixinga*, 1315 (Kremer, Ard. Gesch. 11, 407). — *Lüringen*, 1365 (*ibid.* 508). — *Luringen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Lexing*, 1783 (Dur. Lorr. IV, 167). — *Lixin* (carte de Cassini). — En allemand : *Lüringen*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse et foncière, mouvant du roi de France, laquelle appartenait à la maison de Kerpen et se composait d'Ebring, Hundling, Ipling, Lixing et Rouhling, 1681 (dénombr. 6 sept.). — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Welfering.

Autrefois village d'Empire, enclavé dans la Lorraine et appartenant au comté de Nassau-Sarrebrück. En 1797, il fut incorporé au département de la Sarre et au canton de Sarrebrück. Il fut réuni, par décret impérial du 5 avril 1813, au département de la Moselle et au canton de Sarreguemines, comme annexe de Rouhling; érigé en commune par ordonnance royale du 9 août 1833.

LIZE (LA SEIGNEURIE DE LA), comprenant le bois Forêt et le cours de la Seille depuis le moulin de la Hautonnerie jusqu'à celui de Sillegny (dénombr. du 2 avril 1761).

LOCHE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Maizery et se jette dans la Nied.

LOCHERBACH, f. et mⁱⁿ, c^{te} de Lambach. — *Lachersbach*, 1681 (dénombr. 22 déc.).

Moulin du comté de Bitche (*loc. cit.*).

LOGNE, château et f. c^{te} de Rurange, à gauche de la Moselle. — *Loigne*, 1404 (liste des vill.). — *Longnes*, *Rogne*, 1544 (pouillé de M.). — *Logne* ou *Lenson*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Lôgne*, 1736 (dénombr. 18 mai).

Siège d'un fief et d'une haute justice, mouvant du duché de Luxembourg, 1663 (dénombr. 5 mars). Elle comprenait le ban seigneurial et le ban commun qui était soumis à la coutume de Luxembourg. — Était chef-lieu d'une cure de l'archiprêtré de Rombas, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Louis, et avait pour annexes, pendant six mois de l'année, Bousse et Bietlange; pendant les six autres mois, ces localités dépendaient de la paroisse de Guénange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Lutange et passa, en 1802, dans celui de Metzerris. — Chef-lieu communal jusqu'en 1812, où il fut réuni à Rurange par décret du 3 janvier.

LOGNE (RUISSEAU DE). — Prend sa source au bois de Trémery, traverse les c^{tes} de Trémery et d'Ay sur une longueur de 4 kilom. 80 mètr. et se jette dans la Moselle.

LOHMÛL OU MOULIN MARCO, c^{te} de Morsbach.

LOHMÛL, mⁱⁿ, c^{te} de Waldwisse.

LOIXY, ancienne métairie seigneuriale, avec justice haute, moyenne et basse, dépendant de la seigneurie

de Villers-Laquenexy (dénombr. 23 mai 1681). — *Loixey*, 1404 (liste des vill.).

LOLEBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans la forêt de Rémy, traverse le c^{on} d'Elvange sur une longueur de 3 kilomètres et se jette dans la Nied allemande.

LOLIEUX, ban séparé, au finage de Hannonville-au-Passage.

Autrefois Barrois, baill. de Thiaucourt.

LOLLIEUX, chemin et bois dans les environs de Longuyon (arch. commun. CC. 1 et FF. 15). — *Lolliuef*, 1689 (Barr. dom. 8, 1).

LOLLIEUX (BAN DE), à Novéant. — Ban fief appartenant à l'abbaye Saint-Vincent de Metz (cart. de l'abb. t. II, p. 814).

LOMMERANGE, c^{on} d'Audun-le-Roman. — *Lauveringa*, 1049 (cath. Verd. bulle de Léon IX). — *Lomeriuga*, 1127 (bulle d'Hon. II). — *Lomeranges*, 1308 (abb. Saint-Pierre, terr. 221). — *Lomeriugia*, *Lomerangia*, 1544 (pouillé de M.). — *Laudrelange*, 1593 (chan. rég. ch. de Charles III). — *Lomerangium* (de Maill. Barr.). — En patois : *Leumerange*. — En allemand : *Lömeringen*.

Était siège d'une seigneurie, fief mouvant de la prévôté de Saucy. — Cure de l'archiprêtré de Rombas, à la collation du chapitre de la cathédrale de Verdun.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Sancy-le-Bas jusqu'en 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes Landrevange et Malsage (moulins).

LONGY, m^{on} isolée, c^{te} de Meisenthal.

LONGEAU, f. c^{te} de Châtel-Saint-Germain. — *Longawe*, 1280 (fonds de Malte, inv. liasse A). — *Longeauwe*, 1341 (chap. cath. s. l'an). — *Longeawe*, 1404 (liste des vill.). — *Léproserie de Longeau*, 1435 (chap. cathéd. s. l'an). — *La Mallaidrevie de Longegawe*, 1449 (chron. Praill.). — *L'Eglise de Saint-Morice de Longue Fave en laquelle sont les bons maillides tout au milieu du vaulx de Metz*, xv^e s^c (chron. Ph. de Vign.). — *Longeau*, 1622 (Journ. J. Bauch.). — *Longeaut*, xviii^e s^c (pouillé de M.).

Ancienne léproserie fondée, dès le xi^e siècle, par Codefroy de Bouillon, si l'on en croit la chronique de Ph. de Vigneulles (chron. M. t. I, f. 182).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Faisait partie de la paroisse de Châtel-Saint-Germain.

LONGEAU, mⁱⁿ, c^{te} de Rozérieulles.

LONGEAU (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Longeau (Meuse), traverse les c^{tes} d'Allamont, Dompierre,

Brainville, Friaucelle et Conllans sur une longueur de 8 kilom. et se jette dans l'Yron aux Vieux-Moulins.

LONGÉ-CÔTE, f. c^o de Ranquevaux.

LONGEVILLE-LEZ-CHEMINOT, h. c^o de Cheminot, à droite de la Soille. — *Longueville de devant Cheminat*, 1441 (P. Fer. obs. séc. xv^e, f. 382). — En patois : *Longevelle delez Chemnat*.

Seigneurie appartenant à l'abb. de Saint-Symphorien. — Était annexe de la paroisse de Cheminat.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Goin et passa, en 1802, dans celui de Verny. — Chef-lieu communal jusqu'au 21 août 1812, où il fut réuni à Cheminat.

LONGEVILLE-LEZ-METZ, 1^{re} c^o de Metz, à gauche de la Moselle. — *Longevilla*, 910 (abb. Gorze, ch. D. Cal. pr. IV, 334). — *Longeville*, 930 (abb. Saint-Pierre, ch. év. Adalb.). — *Lagnevilla*, 936 (abb. Gorze, ch. emp. Oth. 1^{er}). — *Longavilla*, 955 (abb. Sainte-Gloss, ch. Adalb. 1^{er}). — *Longville*, 1201 (abb. Saint-Clém. s. l'an). — *Longeville devant Metz*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Longius vicus* (D. Cal. not. Lorr.). — *Longueville*, xvii^e s^e (episc. Met. temp.). — En patois : *Longevelle*.

Ancienne dépendance de la paroisse du Mont-Saint-Quentin; était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Scy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz et de Vic, cout. de Metz et de l'Évêché. — Chef-lieu de canton en 1790, Longeville-lez-Metz passa dans celui de Rozérieulles sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802.

LONGEVILLE-LEZ-SAINT-AVOLD, c^o de Faulquemont — *Locum Glanderia*, 587 (général. S'-Arn. D. Cal. t. 1, pr. cii). — *Glanderia*, 992 (don. c^o Od. cart. Saint Pierre). — *Locua Villelonge*, xi^e s^e (général. S'-Arn. D. Cal. t. 1, pr. cii). — *Longirdorf*, 1179 (abb. Wadg. bulle d'Alex. III). — *Longavilla*, 1180 (abb. Longev. bulle d'Alex. III). — *Saint-Martin à la Glandière*, 1309 (arch. Lorr. abb. lay. 92). — *Longfillen*, 1486 (cart. év. d. M. t. VIII, v^o p. 63). — *Longeville en Allemagne*, 1502 (chron. Ph. de Vign.). — *Longavilla sancti Martini Glandariensis*, 1544 (pouillé de M.). — *Lungenfeldt*, aliàs *S'-Martin-la-Glandière*, 1594 (dén. Tl. Alix.). — *Longeville de Glandières*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Langendorf*, xviii^e s^e (pouillé all. de M.). — En allemand : *Lungenfeld*.

Ancienne mairie dépendant de l'abbaye Saint-Martin, et qui se composait de Longeville, Vingerdal, Dourd'hal et Michen, 1681 (abb. de Longev.

dén.). — Paroisse de l'archiprêtre de Saint-Avold, qui avait Dourd'hal pour annexe et dépendait de l'abbaye dudit lieu.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine.

Chef-lieu de canton sous l'organisation de 1790 et sous celle de l'an III, Longeville passa, en 1802, dans le canton de Faulquemont. Ce canton comprenait les c^o de Bambiderstroff, Bouchepern, Hallering, Landrefang, Longeville-lez-Saint-Avold, Narbéfontaine, Niederwisse, Oberwisse, Tritteling, Vigneulle-Haute, Vigneulle-Basse et Zimming. — A pour annexes : Kleind'hal, Roderisse, Rohrmühl, Neuve-Moïtresse, Nerbette, Ampach, Holtzmühl, les Deux et les Trois Maisons, Michen et Hetschmühl. — Les fermes de Preinenhoff et de Fenseling et le moulin Rœdermühl, aujourd'hui ruinés, étaient autrefois des dépendances de la communauté de Longeville-lez-Saint-Avold.

LONGEVILLE-LEZ-SAINT-AVOLD (L'ABBAYE DE). — *Ecclesia Glandariensis*, 830 (ch. Louis le Déb. D. Cal. t. 1, pr. cxii). — *Saint Martin la Glandière*, 1299 (abb. de Longev. éch. s. l'an). — *Capitulum Glandariensis ecclesie*, xiv^e s^e (grand sceau du convent). — *Abbatia sancti Glandarie*, 1309 (sceau de l'abbaye). — *Saint Martin Glandiers*, 1322 (abb. Longev. s. l'an). — *Sanctus Martinus Glandariensis*, 1431 (cart. év. de M. t. III, v^o 204). — *Monasterium sancti Martini Glandariensis*, 1544 (pouillé de M.). — *Abbaye Saint-Martin de la Glandière*, xviii^e s^e (abb. Longev. cens.).

L'abbaye Saint-Martin de Longeville, de l'ordre de Saint-Benoît, connue dans les anciens titres sous le nom de Glandières, fut fondée en 587 par Bodalgise et rétablie en 836 par Louis le Débonnaire. Elle adopta, en 1606, la réforme de Saint-Vanne et fut mise en commende en 1752. Les bâtiments, reconstruits après un incendie allumé en 1552 par les troupes d'Albert de Brandebourg, existent encore; ils ont un aspect grandiose.

L'abbaye de Longeville de Glandières portait : *de gueules à 3 glands montants d'argent 2 et 1*, armes parlantes, rappelant son nom primitif.

LONGEVILLE-LEZ-SAINT-AVOLD (REISSBAU DE). — Il prend sa source à Longeville, traverse cette c^o sur une longueur de 3 kilomètres et se jette dans la Rosselle.

LONGEVILLE, b. c^o de Herserange, à gauche de la Chiers. — *Langlaville-la-Grande*, 1667 (inv. des tit. de Lorr. VII, 288).

Appartenait, comme annexe d'Herserange, au dioc. de Trèves.

Autrefois Trois-Évêchés, dioc. de Trèves. — Fait partie du canton de Longwy depuis sa création, en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'au 22 juin 1810, où il fut réuni à Herserange.

LONGLAVILLE (LA PETITE-), f. c^{ne} de Herserange. — *Langlaville-la-Petite*, cense dépendant de la communauté précédente, 1756 (Stem. dép' M.).

LONGUYON, ch.-l. de c^{on}, arrond. de Briey, au confluent de la Chiers et de la Crusne. — *Longagio*, 634 (test. diac. Grim.) — *Longagioneusis villa*, 636 (cart. moy. Rhin, I, 5). — *Longio*, 973 (archev. Trév. ch. emp. Othon II). — *Longion*, 1030 (abb. Saint-Max. Trév. ch. arch. Pop.). — *Longuio*, 1511 (cart. Vill. t. II, 8). — *Longion*, xvii^e s^c (Loth. sept.). — *Longuionum*, 1660 (abb. Vill. cart. t. I, R. 10). — *Longuio*, 1756 (de Maill. Barr.).

Longuyon, ville du Barrois, fut mis sous la loi de Beaumont en 1270 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 106). Elle était le siège d'un office et d'une prévôté et ressortissait au baill. d'Étain. Le roi en était seul seigneur. Elle fut érigée en bailliage en 1751. Il y avait une gruerie et un hôtel de ville.

Le bailliage de Longuyon comprenait 78 communautés, parmi lesquelles les suivantes, qui appartiennent à la Moselle: Ban-de-Cosnes, Ban-de-Viviers, Beuveille, les Convertis, Doncourt-lez-Beuveille, Épiez, Fermont, Flabeville, Fresnoy-la-Montagne, Grand-Failly, Ham-devant-Pierrepont, Longuyon, Martigny-sur-Chiers (Colmey), Montigny-sur-Chiers, Othe, Petit-Failly, Pierrepont, Pierrevillers, Saint-Supplet, Ugny, Villette et Xivry-le-Franc, avec leurs annexes.

On y suivait la coutume de Saint-Mihiel.

Avant 1790, les annexes de la communauté de Longuyon étaient Noers, Villancy, et les censes de Basse-Val, Domey, Dordon, Fontaine-Saint-Martin, Fossieux, Froideux et Moncel.

Paroisse de l'archevêché de Trèves. Le doyen du chapitre, curé de la paroisse, était à la nomination du roi.

Longuyon était le siège de l'archidiaconé de Sainte-Agathe, qui comprenait 7 doyennés, savoir: Arlon, Bazeilles, Ivoix, Juvigny, Longuyon, Luxembourg et Mersch. Celui de Longuyon renfermait 34 paroisses, entre lesquelles les suivantes, qui appartiennent aujourd'hui à la Moselle: Cons-Lagrandville, Épiez, Flabeville, Fresnoy-la-Montagne, Grand-Failly, Ham-devant-Marville, Montigny-sur-Chiers, Mussy-le-Château, Saint-Pancré, Villehoudlémont, Villers-le-Rond et Villette.

Longuyon fut, en 1790, chef-lieu de canton dans le district de Longwy et y resta sous l'organisation

de l'an III: ce canton comprenait les c^{nes} de Bande-Viviers, Beuveille, Colmey, Doncourt-lez-Longuyon, Fermont, Fresnoy, Grand-Failly, Longuyon, Montigny-sur-Chiers, Petit-Xivry, Pierrepont et Ugny; l'organisation de 1802 y ajouta les c^{nes} d'Alondrelle, Buré-la-Ville, Charancy, Cons-Lagrandville, Épiez, Flabeville, Ham, Othe, Petit-Failly, Saint-Pancré, Tellancourt, Villers-la-Chèvre, Villers-le-Rond et Villette. La suppression des communes de Buré-la-Ville, Doncourt-lez-Longuyon, Fermont, Flabeville, Ham-devant-Marville et Petit-Xivry a réduit à 20 le nombre des c^{nes} du canton de Longuyon.

Longuyon a aujourd'hui pour annexes: Dordon, Froicul, Moncel, Noers, Vachémont, Villancy, Basse-Val, le moulin à Lard, manufacture de canons de fusils, et le moulin de la Manufacture.

Longuyon portait les armes du Barrois: *d'azur à deux barbeaux adossés d'or, costoyés de deux croix de Lorraine de même, et deux croix trefflées au pied fiché d'argent, une en chef, l'autre en pointe* (Duv. II, p. 329).

LONGUYON (LA COLLÉGIALE DE). — *Ecclesia sanctæ Agathe*, 634 (test. d'Adalg. Clonet, Hist. Verd.). — *Monasterium Sanctæ Agathe Longuoniensis*, 636 (test. diac. Grim.). — *Decania de Longuioni*, xi^e s^c (Vird. com. lim.). — *Archidiaconatus Longuoniensis sanctæ Agathe, Decanatus Longuonicus*, xviii^e s^c (pouillé de Trèves).

Au vi^e siècle, un comte de Cluny fonda à Longuyon, sous le titre de Sainte-Agathe, une église collégiale et y plaça six chanoines et un doyen; cette collégiale servit d'église paroissiale à la ville. En 1751, la chapelle de l'hôpital, dédiée à saint Nicolas, fut unie à cette église. Le patronage en appartenait au roi, au titre des anciens seigneurs.

LONGWY-BAS, vill. usines et paroisse, ann. de Longwy-Haut.

LONGWY-HAUT, arrond' de Briey, près de la Chiers. — *Lonwiche*, 633 (abb. Saint-Max. ch. Dagobert). — *Longwi*, 1096 (pri. Mont-Saint-Martin, ch. fond.). — *Longwy*, 1096 (Berth. III, pr. XLV). — *Lou franc chasteil de Longwic*, 1276 (ch. duc Ferry III). — *Longwy*, 1173 (Berth. IV, pr. XXI). — *Lonwic*, 1290 (abb. Vill. cart. t. I, B. 4). — *Louwis*, 1323 (*ibid.* A. 11). — *Lonwy*, xv^e s^c (chron. Jac. Huss.). — *Louwil*, 1535 (chan. rég. liasse Norr. le Ven.). — *Lonwy*, 1539 (*ibid.*). — *Longuy*, 1573 (inv. des tit. de Lorr. V, 291). — *Lonouys*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Longwy, Lougwuy*, 1674 (Hus. Lesc.). — *Longouy*, 1681 (dénombr. 20 déc.). — *Lonwic*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

On attribue la fondation de Longwy au duc Marfin, seigneur austrasien qui fut assassiné par Ébroïn en 680 (Clouet, Hist. Verd.).

Longwy, *Longusvicus*, *Longcastrum*, selon M. Mussey, était, au moyen âge, le siège d'un comté indépendant, que Mathilde porta dans la maison de Luxembourg vers 1060 et qu'un autre mariage fit entrer dans la maison de Lorraine sous Ferry II. En 1276, il fut mis sous la loi de Beaumont. Ferry III le vendit en 1296 au comte de Bar, et il rentra, avec ce duché, sous l'autorité des ducs de Lorraine. Louis XIV s'empara, en 1670, de Longwy, qu'il fit fortifier par Vauban; il y établit en 1685 un bailliage qui s'étendait sur 14 communes et qui fut compris dans la province des Trois-Évêchés: ces communes étaient Antrux, la Folie, Glaba, Herserange, Larimont, Léxy, Longlaville, Longwy, Méxy, Mont-Saint-Martin, Piedmont, Pulventoux, Romain, Sozey (toutes du diocèse de Trèves). Il s'étendait, en outre, sur les hautes justices d'Alfondrelle et la Malmaison, Bazailles, Poismont et Audun-le-Roman, Réhon et Heumont, Ville-au-Montoy.

La coutume de Saint-Mihiel y était suivie.

Longwy était siège d'une cure du diocèse de Trèves, archidiaconé de Longuyon, doyenné d'Arton.

Longwy, en 1790, fut érigé en chef-lieu d'un district composé de 9 cantons, savoir: Audun-le-Roman, Amnetz, Charency, Cons-Lagrandville, Longuyon, Longwy, Mercy-le-Bas, Villers-la-Montagne et Xivry-le-Franc.

L'organisation de l'an III lui laissa le titre de chef-lieu d'un canton qui comprenait les communes de Buré-la-Ville, Cons-Lagrandville, Cosnes, Cussigny, Gossy, Herserange, Léxy, Longlaville, Longwy, Méxy, Mont-Saint-Martin, Piedmont, Réhon, Romain, Saint-Pancré, Saulnes, Villehouldémont et Villers-la-Chèvre. L'organisation de 1802 y ajouta les communes de Baslieux, Bazailles, Boismont, Bréchain-la-Ville, Chesnières, Cutry, Filières, Godbranche, Hautcourt, Hussigny, Laix, Morfontaine, Rédange, Russange, Tiercelet, Ville-au-Montoy, Villers-la-Montagne et Villersrupt, et en retira Buré-la-Ville, Saint-Pancré et Cons-Lagrandville, pour les placer dans le canton de Longuyon. — Cussigny, Godbranche, Longlaville, Méxy, Piedmont et Romain furent réunis à d'autres communes du même canton.

Les armes de Longwy sont: *d'azur à 2 barbeaux adossés d'or, accompagnés de deux croix trefflées au pied fiché, l'une en chef, l'autre en pointe, et costoyées*

de deux autres croix de même, le tout d'argent. C'étaient également les armes de Bar et celles du bailliage.

A pour annexes Longwy-Bas et Pulventoux.

LORENTZSCHEUER, cense ruinée, c^{ne} de Bertrange. —

Lorentzschwer, 1682 (dénombr. 31 août).

LORIENT, éc. c^{ne} de Vallières.

LORRY-À-LA-SEILLE (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Lorry-devant-le-Pont, traverse cette c^{se} et celle de Sillegny sur une longueur de 7 kilom. 600 mètr. et se jette dans la Seille.

LORRY-DEVANT-LE-PONT, c^{ne} de Verny. — *Lorey*, 1404 (liste des vill.). — *Lorey-sous-Froimont*, 1418 (fonds de Malte, inv. L. II.). — *Lory devant le Pont*, 1440 (chr. doy. de S^t-Thiéb.). — *Lorey devant le Pont*, 1497 (Mém. Ph. de Vign.). — *La Woverie de Lory devant le pont*, 1516 (man. de Sen. décl. fiefs). — *Leury*, xvii^e s^e (carte de Cass.). — *Lori prope Mardigny*, 1606 (pouillé de M.). — *Lorri*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Était chef-lieu d'une cure de l'archipr. de Mousson qui avait pour annexe Mardigny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fut classé, en 1790, dans le c^{on} de Corny; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Augny et, en 1802, dans le canton actuel. — A Mardigny pour annexe.

LORRY-LEZ-METZ, 1^{er} c^{on} de Metz. — *Lauriacum*, 945 (abb. Sainte-Gloss. ch. év. Adalb. I.). — *Lorez devant Metz*, 1130 (chap. cath. s. Pan.). — *Lorri*, 1320 (*ibid.*). — *Lorrei*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. comptes). — *Lorey devant Més*, 1404 (liste des vill.). — *Lorrey*, 1440 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *La tour de Lorey devant Metz*, 1444 (*ibid.*). — *Lory*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Lori*, 1544 (pouillé de M.). — *Lorri*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

La maison forte de Lorry était siège d'un fief mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 7 juin).

Ancienne annexe de la cure de Woippy, Lorry fut érigé, en 1673, en cure de l'archipr. du Val-de-Metz. Elle dép. du chap. de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fit partie, en 1790, de la 2^e section du canton de Moulins. — Fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les communes d'Amanvillers, Ban-Saint-Martin, Devant-les-Ponts, Fèves, Hagondange, Hauconcourt, Ladonchamps, Lorry, Maizières, Marange-Silvange, Norroy-le-Veneur, Plappeville, Plesnois, Saulny, Semécourt, Silvange, Talange, Thury, Vigneulles et Woippy. — Lorry fut placé, en 1802, dans le canton actuel.

A pour annexes Vigneulles, la ferme du Chêne et les moulins du Rosne (Haut et Bas).

LOTHRINGEN, château féodal, c^{on} de Rimling. — Ruines du château de Lothringen, 1594 (dén. Th. Alix). — *Lautering*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Ce château, déjà détruit en 1570, paraît remonter aux premiers âges de la féodalité.

LOUPERSHAUSEN, c^{on} de Sarreguemines. — *Das Lupperts Husen*, 1409 (Kremer. Arden. Gesch. 1170). — *Luppertzhausen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Luppershausen*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Louppershausen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Louppershausen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Louppersanga* (Delisle, carte du Rhin).

Village du comté de Puttelange. — Était annexe de la paroisse de Puttelange.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du c^{on} de Puttelange et passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Ellwiller et Saint-Jean (tuilerie).

LOUTREMANGE, c^{on} de Boulay, à droite de la Nied allemande. — *Louderdange*, 1308 (inv. des tit. de Lorr. III, 167). — *Landthrum*, *Lautermanges*, 1794 (dén. Th. Alix). — *Lautremange*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Lautermingen*.

Était annexe de la paroisse de Varize.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Varize et passa, en 1802, dans le canton actuel.

LOUTZVILLER, c^{on} de Volmunster, entre la Horn et la Schwoll. — *Locwiler*, 727 (Vie de saint Pirmin, Coll. Orig. Bip. 1, 18). — *Lutzwibr*, 1115 (ch. abb. Bouz. inv. de Lorr. I, 156). — *Luzwibe*, 1150 (Kremer, Arden. Gesch. 11, 293). — *Luewibre*, 1179 (abb. Bouz. ch. s. Fan). — *Leurwillere*, 1289 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 155). — *Lutzewiller*, *Lanzwiler*, *Lanzewiller*, *Langwiler*, *Loutzweiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Landtsweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Lutzweiler*, 1609 (abb. Bouz. s. Fan). — *Luzweiler*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Loutsweiler*, 1751 (*ibid.* XII, 422). — *Lustwiler*, (carte de l'État-major).

Village du comté de Bitche. — Était siège d'une par. dép. de l'abb. de Bouzonville depuis le xii^e siècle. Elle faisait partie de l'archiprêtré de Hornbach et comprenait les villages de Loutzwiller, Ohrenthal, Olsberg, Oppending et Rolbing.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Breidenbach de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes Schweyen et Vindhoff (ferme).

LOUVIGNY, c^{on} de Verny, à droite de la Seille. — *Lo-viniacum*, 1130 (abb. Saint-Symph. ch. Étienne de Bar). — *Louveney*, *Loveney*, 1308 (proc. clergé, arch. H. de V.). — *Loweny*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Loveney*, 1404 (liste des vill.). — *Loweney*, 1436 (chron. doy. de Saint-Thieb.). — *Louveneyum*, xvi^e s^e (abb. Saint-Symph. liasse Louv.). — *Louveny*, xvi^e s^e (*ibid.*). — *Louveneyo*, *Louvigni*, 1544 (pouillé de M.). — *Lovigny*, xvii^e s^e (epis. Met. temp.). — *Louigni*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Lougvenez* (D. Cal. not. Lorr. liste des vill.). — En patois : *Lovni*.

Siège d'un fief, avec droit de justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 5 mai). — La haute justice de Louvigny s'étendait sur les trois bans Bazin, Drouin et Sauvage, seigneuries foncières distinctes et indépendantes, 1781 (dénombr. 7 mars). — Cure de l'archiprêtré de Nomeny, qui avait pour annexes la Hautonnerie, Moince et Neuf-Moulin; cette cure dépendait de l'abb. Saint-Symphorien de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Goin et passa, en 1802, dans le canton actuel. — Louvigny a pour annexes la Hautonnerie, Moince et Neuf-Moulin.

LOUVILLE, h. c^{on} de Sillegny, à gauche de la Seille. — *Loyville sus Saille*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Loiville*, 1404 (liste des vill.). — *Lueville*, 1440 (chron. doy. de Saint-Thieb.). — *Leuvelle*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Lienville*, 1722 (Bugn. dioc. met.). — *Loivillé* (carte Cass.). — En patois : *Leuvelle*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du bailliage de Metz, 1681 (dénombr. 18 juin). — Était annexe de la paroisse de Sillegny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Augnay et y resta jusqu'en 1802, où il passa dans celui de Verny.

LUBEY, c^{on} de Briey. — *Leubey*, 1320 (chap. cath. s. Fan). — *Leubée*, 1328 (prév. de Confl. acte de cess.). — *Loubey*, 1334 (inv. des tit. de Lorr. V, p. 48). — *Leuby*, 345 (*ibid.* VI, 234). — *Lubée*, 1417 (arch. H. de V. AA, 18). — *Lubrey*, *Lubée*, 1544 (pouillé de M.).

Le roi y était seul seigneur. — Était siège d'une paroisse de l'archiprêtré de Hatrize, dépendant du chap. de la cathédrale de Metz, qui avait pour annexe Ozerailles.

Autrefois Bacrois, baill. de Briey, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Briey depuis 1790.

LICELHOVEN, localité inconnue, annexe de la paroisse de Maxstadt. — 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. de Louis le Germanique).

LUDELANGE, h. c^{ne} de Tressange. — *Ludlinge, Ludilingen*, 1169 (abb. Vill. L. 11). — *Ludellanges*, xvi^e s^c (abb. Saint-Pierre, terr. 152). — *Luttelange*, 1681 (dénombr. 8 juillet). — *Ludlange*, 1749 (de Maill. Barr.).

Siège d'un fief, avec droit de justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et dépendant de la baronnie de Bassompierre, 1681 (*loc. cit.*). — Constituait, avec Tressange et Gondrauge, une seigneurie, siège d'une haute, moyenne et basse justice, qui était fief mouvant de la prévôté de Villers-la-Montagne, baill. d'Étain. — Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Tressange (dioc. de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton d'Aumetz de 1790 à 1802; il passa alors dans celui d'Andou-le-Roman.

LIE, f. et chât. dans une forêt. c^{ne} de Hayes. — *Leve*, 1404 (liste des vill.). — *Leu*, 1680 (dén. arch. départ.). — *Luc* (carte Cass.). — En patois : *Leu*.

Était annexe de la paroisse de Hayes.

LIPPY, c^{ne} de Pange. — *Lupyum*, 1137 (chap. cath. s. l'an). — *Luppei*, 1320 (*ibid.*). — *Loppey*, xv^e s^c (chron. Jac. Hus.). — *Luppey*, 1404 (liste des vill.). — *Loppei*, 1412 (arch. H. de V. AA, 12). — *Luppy on Sautnoy*, 1437 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Luppy le Châtel*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Luppey*, 1491 (Journ. J. Aubr.). — *Luppei delez Delme*, 1497 (Mém. Ph. de Vign.). — *Luppeyo, Lupi*, 1544 (pouillé de M.). — *Luppi*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Lupy*, 1756 (Stem. dép. de M.). — En patois : *Loppi*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, 1661 (dénombr. 2 janv.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize, qui avait pour annexe Hicourt et dépendait du chap. de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut classé dans le canton de Thionville en 1790, dans celui de Solgne sous l'organisation de l'an III et dans celui de Pange en 1802.

A pour annexes Hicourt et la Corvée.

LIPPY À TRAGNY (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans l'étang de Luppy, traverse les c^{nes} de Luppy et de Tragny sur une longueur de 5 kilom. et se joint au ruisseau de Delme, qui se jette dans la Nied française.

LUTTANGE, c^{ne} de Metzervisse, sur le ruiss. de Biliche.

— *Leutermingas*, 825 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Lutiacum*, 912 (abb. Saint-Max. Trév. ch. roi Charles III). — *Lustanges*, 962 (abb. Sainte-Gloss. ch. Th. I^{er}, év. de M.). — *Lustinges*, 1130 (abb. Freist. ch. fond.). — *Leotermingios*, 1139 (abb. Sainte-Gloss. bulle d'Inn. II). — *Littenges*, 1192 (*ibid.* ch. conf.). — *Litinge*, 1192 (*ibid.* bulle de Célest. III). — *Luestanges*, 1242 (*ibid.* liasse 2 D.). — *Luttange, Luttanges*, 1259 (*ibid.* liasse Lutt.). — *Lustang*, 1300 (abb. Vill. cart. t. I, A. 21). — *Leustange*, 1302 (fonds de Malte, inv. liasse II). — *Lutum*, 1355 (abb. Vill. cart. t. I, A. 8). — *Lustange*, 1380 (liste des amans). — *Luchtange*, 1396 (nécrol. des Céles.). — *Luettange*, 1396 (*ibid.*). — *Lustinga*, 1398 (cart. Vill. II, 82 v^o). — *Luestange*, 1404 (liste des vill.). — *Luthingen*, 1406 (abb. Vill. liasse Kirsch). — *Luchting*, 1448 (*ibid.* cart. t. II, f. 3). — *Lutinga*, 1511 (*ibid.* 10 v^o). — *Luechtingen*, 1527 (arch. Helph.). — *Luthingen, Leuthanges*, 1541 (abb. Saint-Vinc. liasse Lutt.). — *Luttinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Lutange*, 1686 (gén. de M. dom.). — En allemand : *Leuchtingen*.

Luttange, fief mouvant du duché de Luxembourg et comté de Chiny, seigneurie de uom et d'armes, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *d'argent à l'aigle éployée d'azur, sans bec ni membres*. Il était le siège d'une justice haute, moyenne et basse et comprenait les villages de Luttange, Guérange, Guénange, Burange, Rénange, Mancy, Winsberg, Kirsch-Loz-Luttange et Schell, 1681 (dénombr. 12 juill.). — L'ancien château féodal de Luttange est encore en grande partie très-bien conservé. — Il y avait, en outre, une seigneurie foncière sur les bans de Luttange et Nancy, 1680 (dénombr. 14 nov.). — Était chef-lieu d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui dépendait de l'abbaye Saint-Vincent de Metz, et avait pour annexes Kirsch, Schell, Weinsperg, le moulin des Chênes. — A Luttange était une *Marche d'Estault*, où se tenaient les journées amiables entre le duc de Lorraine et la cité de Metz pour les sujets allemands, 1324 (chron. Prail.).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton, et il conserva ce titre sous l'organisation de l'an III. Ce canton comprenait : Aboncourt, Altroff, Bertrange, Bettlainville, Bousse, Guérange, Guénange (Haute et Basse), Hombourg, Kédange, Kirsch, Logne, Luttange, Nancy, Metzeresche, Montrequienne, Rénange, Rurange, Schell et Volstroff. — Passa, en 1802, dans le canton de Metzervisse.

— A pour annexes Kirsch-lez-Luttange et le moulin des Clènes.

LUXEMBOURG, chef-lieu du grand-duché de Luxembourg, siège d'un doyenné de l'archidiaconé de S^{te}-Agathe, dont dépendaient les paroisses suivantes, qui appartiennent au dép^t de la Moselle : Andun-le-Roman, Aumetz, Beuville, Boulange, Crusnes, Errouville, Havange, Hussigny, Ottange, Russange, Sancy, Serrouville, Tiercelet, Tressange et Villers-le-Rond.

LUXEMBOURG (QUARTIER DU), c^{ne} de Waville.

LUXENMÜHL, mⁱⁿ et chapelle, c^{ne} de Rohrbach. — *Luxenmühl* (carte de l'État-major).

LUXIEUX, f. c^{ne} de Beuville. — Cense-fief sous la prévôté de Longuyon.

LUZERAILLES, f. c^{ne} de Jouy. — *Huxeraille*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Uxeraille*, 1510 (*ibid.*). — *Lizeraille*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Leseraille*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Lauzeraille*, 1756 (cart. Vaug.). — *Vraille*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Luzerailles* (carte Cass.). — *Lezerailles* (tabl. Par.).

Était annexe de la paroisse de Jouy.

LYMINGEN, localité incertaine de l'office de Boulay. — 1594 (dén. Th. Alix).

M

MACHEREN, c^{on} de Saint-Avold. — *Machera*, 1121 (ch. abb. Longev. D. Cal. I, pr. s. l'an). — *Makre*, 1289 (inv. des tit. de Lorr. VII, 155). — *Makora*, 1334 (sém. Saint-Sim. s. l'an). — *Macheren*, 1365 (Kremer, Ard. Gesch. II, 509). — *Macheren by Hombürg*, 1485 (cart. év. de Metz, t. VIII, p. 12). — *Maizière-lez-Hombourg*, 1490 (*ibid.* p. 78). — *Machera*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Macher*, 1595 (arch. Saint-Avold, ch. du duc Charles du 11 sept.). — *Maikerne*, 1611 (inv. des tit. de Lorr. VII, 171). — *Makeren*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290).

Village de l'avouerie de Saint-Avold. Il avait pour annexe Petit-Eberswiller. En 1136, le duc Simon y gagna une bataille contre Alberon de Montreuil, archevêque de Trèves, 1779 (Dur. Lorr.).

Était annexe de la paroisse de Petit-Eberswiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de l'Évêché. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis 1790. — A pour annexes Petit-Eberswiller, Lentzwillerhoff et Pulvirmühl.

MACKER, h. c^{ne} de Helstroff, à droite de la Nied allemande. — *Machera*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens). — *Machera*, 1180 (*ibid.* bulle d'Alex. III, confirm.). — *Machera*, 1270 (cart. abb. Vill. t. I. A. 5). — *Maiere*, 1271 (*ibid.* A. 5). — *Macre*, 1444 (ét. des garn. franç. P. Fer. II, 317). — *Maisières près Volmerange*, 1479 (cart. év. de M. t. IV). — *Maxière*, 1487 (abb. Saint-Vinc. vente de dîmes). — *Machera alias Maisières*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Macheren*, xvii^e siècle (abb. Longev. censier). — *Machera prope Hilstroff*, 1606 (pouillé de M.). — *Maizière les Boulay*, 1681 (dénomb. 6 sept.). — *Macher*, 1779 (Dur. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant de l'évêché de Metz et dépen-

Moselle.

dant de la seigneurie de Freistroff, 1681 (dénomb. 31 oct.). — Était une annexe de la paroisse de Varize.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Macker fit partie, en 1790, du canton de Boulay, passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Varize et fut reclassé, en 1802, dans celui de Boulay. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, ce village fut réuni à la municipalité de Helstroff par décret du 12 septembre.

MACQUENOM, h. c^{ne} de Yütz-Basse, à droite de la Moselle. — *Mackenhoven*, 1429 (cart. abb. Vill. t. I, M. 6). — *Maken Howen*, 1439 (*ibid.* t. II, 254). — *Makenhoven*, 1456 (*ibid.* 307). — *Macquenhoven*, 1572 (Berth. dioc. Lux. proj. t. VIII, p. 40). — *Mackenhoven*, 1586-1592 (arch. départ. B. 267). — *Makenhoffen*, 1606 (pouillé de M.). — *Mackenhoffen*, 1667 (dénomb. 2 déc.). — *Machenhoven*, 1686 (gén. de M. dom.). — En allemand : *Mackenhofen*.

Était annexe de la paroisse de Yütz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Kœnigsacker et passa, en 1802, dans le canton de Thionville. — Commune au commencement du siècle, Macquenom fut réuni à Yütz-Basse par décret du 19 mars 1810.

MAD (LA), mⁱⁿ sur le Ru de Mad, c^{ne} de Waville. — *La May*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Dépendait de la paroisse de Waville.

MAD (RUISSEAU DE). — Voy. RU DE MAD.

MADELEINE, mⁱⁿ isolée, ancienne léproserie, c^{ne} de Briey. — *La Magdelaine*, xvii^e s^e (pouillé de M.).

Autrefois ferme, annexe de la paroisse de Mance (*loc. cit.*).

MAGASIN DE HOUILLE DUPONT (LE), m^{me} isolée, c^{ne} de Saint-Avold.

MAGASIN DE TABAC (LE), c^{ne} de Faulquemont. — Construit par l'État en 1864 et destiné à recevoir les livraisons de tabacs faites par les planteurs d'une partie de l'arrondissement de Metz et des arrondissements de Sarreguemines (Moselle) et de Château-Salins (Meurthe).

MAGDEBOURG, f. c^{ne} de Florange. — *Medebourg*, 1686 (gén. de Metz, dom.).

Terre dépendant du domaine de Florange, 1779 (Dur. Lorr.). — Était annexe de la paroisse dudit lieu.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville.

MAGNY, c^{ne} de Veroy, sur la Seille. — *Mannet*, 1201 (abb. Saint-Clém. ch. s. Fan). — *Maigne*, 1225 (*ibid.* ch. s. Fan). — *Maigni*, 1239 (liste des amans). — *Maignei*, 1243 (*ibid.*). — *Maigney*, 1245 (abb. Saint-Clém. ch. s. Fan). — *Meigney*, 1280 (*ibid.* ch. s. Fan). — *Magney*, 1300 (*ibid.* ch. s. Fan). — *Manigney*, 1365 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Maignie*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. recet.). — *Maigney*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Maigniez*, 1429 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Mannei*, 1444 (abb. Saint-Clém. ch. s. Fan). — *Magnei*, 1446 (chap. cath. s. Fan). — *Magney*, 1482 (*ibid.*). — *Maigny*, xv^e s^e (chron. Cl. Phil.). — *Ecclesia sancti Privati nuncupati Magny*, 1544 (pouillé de M.). — *Maigny*, 1556 (abb. Saint-Vinc. cens. liasse Courc.-sur-Nied). — *Magui*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Maigni*.

Magny était, en 1307, archiprêtre de dix-sept paroisses ainsi nommées : « Rétenfays, Noivesseville, Sancti-Aniani, Corselles, Sorbey, Pontois, Moesclive, Orsevalz, Florey, Paivilley, de Arcubus juxta Colombieis, Failley, Charley, Arcancey, Vantous, Joey, Croncy et Maigney. » (Appel au Saint-Siège. — Hist. de M. Pr. t. IV.)

Au xviii^e siècle, Magny était une cure de l'archiprêtre de Noivesseville, qui dép. de l'abb. de Saint-Clément de Metz et avait pour annexes Peltre, Crépy, et les censes de Haute et Basse Bévoy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Borny; passa dans celui de Vallières sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802.

MAILANDERBERG, m^{me}, c^{ne} de Meisenthal.

MAINBOTTTEL, papeterie, anc. m^{ie}, c^{ne} de Mercy-le Bas, sur la Crusne. — *Lou mollin de Maubotel*, 1302 (inv. des tit. de Lorr. I, 150). — *Mainbouteil*, 1320 (abb. Saint-Pierr^e, terr. V, 205). — *Maubottel*,

1340 (*ibid.* 207). — *Moulin de Mainbotttel*, 1669 (*ibid.* 205).

MAIN-DU-PRINCE (LA), h. c^{ne} de Bitche. — *Das Hertzogshand*, 1592 (Hertz. Edels. chron. V, 37). — *Herszogstand*, xvii^e s^e (pouillé de M.). — *Handfürst*, 1745 (de Bombelles, Méml. sur le comté de Bitche). — *La Main du prince*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 421). — *Hertzogshand* (cartes allem.).

La Main-du-Prince est citée dans les annales des Bénédictins de Colmar, sous l'an 1275. — Était annexe de la paroisse de Bitche.

« Il y a dans ce hameau une grosse pierre sur laquelle on voit l'empreinte d'une main; plus loin, sur une autre pierre, l'empreinte du corps d'un homme. Suivant la tradition, un prince y fut dévoré par les bêtes féroces, et l'on n'en retrouva que la main », 1779 (Dur. Lorr.).

MAIN-DU-PRINCE (LA), m^{me} forestière, c^{ne} de Haspelscheidt.

MAINVILLE, h. c^{ne} de Mairy. — *Mainvilla*, 1128 (chap. cath. s. Fan). — *Meynvillie*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Mainville*, 1642 (pouillé de Trèv.). — *Manviller*, *Mainvillers*, 1689 (Barr. dom.). — En patois : *Mainvelle*.

Il y avoit à Mainville deux justices foncières mouvant de la chàtell. de Sancy, dont l'une appartenait à la cathédrale de Metz (de Maill. Barr.). — Cure du dioc. de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Brier, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Sancy et passa, en 1802, dans celui d'Audun-le-Roman. — Commune jusqu'en 1811, où il fut réuni à la municipalité de Mairy par décret du 5 avril.

MAISVILLERS, c^{ne} de Faulquemont. — *Manvilre*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens). — *Manviller*, 1180 (*ibid.* bulle d'Alex. III). — *Maiwiltre*, 1210 (*ibid.* conf. des biens). — *Maiwiltre*, 1267 (*ibid.* bulle de Clém. IV). — *Mauviller*, 1346 (*ibid.* s. Fan). — *Malweiller*, xvi^e s^e (*ibid.* s. Fan). — *Merrillon*, *Mauviller*, 1544 (pouillé de M.). — *Mauweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Malver*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Malwer*, xvii^e s^e (epis. Met. temp.). — *Maviller*, 1634 (abb. Longev. s. Fan). — *Mainvillé*, 1699 (*ibid.* s. Fan). — *Malviller*, 1762 (carte Lafosse). — *Armanville* (carte Cass.). — En patois : *Mainvlé*. — En allemand : *Mayweiler*.

Cure de l'archiprêtre de Haboudange, qui dépendait de l'abb. de Longeville-lez-Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1795, du canton de Vattimont; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Herry et, en 1802, dans celui de Faul-

quemont. — A pour annexes le mⁱⁿ de Bruchmühl et les chapelles isolées de Notre-Dame de Pitié et de la Visitation.

MAINVILLERS (RUISSEAU DE) OU WIDENTOUBLÉ — Prend sa source à Mainvillers, traverse les c^{tes} de Mainvillers et de Créhange sur une longueur de 4 kilom. et demi et se jette dans la Nied allemande.

MAIRIES DU VAL-DE-METZ (LES QUATRE), villages du pays Messin qui dépendaient du temporel de l'Évêché et formaient enclave dans le territ. de la cité : c'étaient Ancy-sur-Moselle, Ars, Châtel-Saint-Germain et Scy, avec leurs annexes Longeville, Lessy et Chazelles. L'évêque y avait des officiers pour rendre la justice en première instance. Les appels ressortissaient au baill. seigneurial de l'évêché, à Vic.

MAIRY, c^{de} d'Audun-le-Roman, sur le ruisseau de Mance. — *Madiacum*, 636 (test. diac. Grim.). — *Madaria*, *Madria*, 894 (cart. moy. Rhin, I, 301, 203). — *Madaris*, 894 (cath. Trév. ch. roi Ard.). — *Matricis*, 900 (*ibid.* ch. roi Louis III). — *Madriz*, 1046 (*ibid.* ch. roi Henri III). — *Mairis*, 1338 (homm. Henri de Bar). — *Marey*, 1390 (P. Fer. obs. séc. XIV s^e, v^o 109). — *Mairay*, 1403 (fonds de Malte, inv. L. T.). — *Mairey*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Mary*, 1450 (chron. Jac. Huss.). — *Marry*, 1656 (carte Sanson). — *Mairry*, 1682 (dénombr. 8 fév.). — *Mairie*, 1746 (D. Cal. not. Lorr.). — *Marium*, *Méry* ou *Méri*, 1749 (de Maill. Barr.). — En patois : *Mary*.

Siège d'un fief mouvant de la châtell. de Sancy. — La haute justice était au roi, 1682 (*loc. cit.*). — Cure du dioc. de Trèves (doy. de Bazailles), qui avait Anoux et Mancieulles pour annexes.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Sancy et passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe Mainville.

MAISON-BLANCHE (LA), aub. c^{de} de Sully-en-Saulnois.

MAISON-BRÛLÉE (LA), éc. c^{de} du Sablon.

Ancienne maison de plaisance, qui dépendait de la paroisse de Saint-Martin de Metz.

MAISON-DE-PLANCHES (LA), auberge, c^{de} de Devant-les-Ponts. — Était annexe de la paroisse de Saint-Simon, XVII^e s^e (pouillé de M.).

MAISON-DOLTER (LA) OU LE POINT-DE-JOUR, auberge, c^{de} de Saint-Avold.

MAISON-DE-CANTONNIER (LA), m^{on} isolée, c^{de} de Morhange.

MAISON-KUSSE (LA), m^{on} isolée, c^{de} de Sierstahl.

MAISON-NEUVE OU GRANGE-DROHIER (LA), m^{on} seigneuriale sise sous le château de Sanry. — 1681 (dénombr. 6 mai).

MAISON-NEUVE (LA), m^{on}, c^{de} de Florange. — En patois : *lai Mo'hon nieuf*.

MAISON-NEUVE (LA), f. c^{de} de Rozérientles.

MAISON-NEUVE (LA), f. c^{de} de Schrémange.

MAISON-NEUVE (LA), auberge, c^{de} de Woippy.

MAISON-ROLLÉ (LA), f. c^{de} de Forbach.

MAISON-ROUGE (LA) OU MÉTAIRIE-ROUGE, c^{de} de Helliemer. — En allemand : *der Rothhof*.

MAISON-ROUGE (LA), f. c^{de} de Manom. — En allemand : *der Rothhof*.

MAISON-ROUGE (LA), f. et châtel. c^{de} de Moulins-lez-Metz. — *La Rouge moïstresse*, XV^e s^e (chron. Jac. Huss.). — En patois : *lai Mo'hon roche*.

Était annexe de la paroisse Saint-Privat.

MAISON-ROUGE (LA), brasserie, c^{de} de Woippy.

MAISONS (LES DEUX-), éc. c^{de} de Longeville-lez-Saint-Avold. — En allemand : *die Zwey Häuser*.

MAISONS (LES TROIS-), éc. c^{de} de Longeville-lez-Saint-Avold. — En allemand : *die Drey Häuser*.

MAISONS-SUR-LA-ROUTE (LES), h. c^{de} de Zimming.

MAIZEROT, c^{de} de Pange, à droite de la Nied. — *Mai-xeroy*, 1312 (chap. cath. s. Pan). — *Maxeroy*, *Maiseroy*, *Malxeroy*, *Mazeroy*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Maseroy*, 1467 (chron. Prail). — *Mascroi*, 1544 (pouillé de M.). — *Maiserois*, XVII^e s^e (*ibid.*). — *Maizereux*, *Maizerieux*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Mezeroy*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En patois : *Mach'reu*.

La *Grosse-Maison* de Maizeroy était le siège d'un fief dépendant de la principauté de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 23 mai). Il y avait encore à Maizeroy un autre fief, dit le *Petit-Château*, siège d'une justice haute, moyenne et basse (dénombr. 26 fév.). — Maizeroy devint cure de l'archiprêtre de Varize le 24 mai 1708, par suite du démembrement de celle de Berlize; cette cure dépendait de la collégiale Saint-Sauveur de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton du district de Boulay et conserva ce titre sous l'organisation de l'an III; ce canton comprenait les c^{des} de Bazoncourt, Berlize, Chevillon, Courcelles-Chaussy, Domangeville, Fouligny, Frécourt, Maizeroy, Raville, Sanry-sur-Nied, Servigny-lez-Raville et Villers-Stonecourt. Maizeroy passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Chevillon et les moulins de Chevillon (moulin à farine et moulin à plâtre).

MAIZERY, c^{de} de Pange, à gauche de la Nied. — *Maiserei*, *Maiseri*, 1252 (abb. Vill. cart. t. I, M. 43). — *Mayzerieg*, 1252 (*ibid.* f^o 304). — *Maize-rey*, 1404 (liste des vill.). — *Mezeris*, XVII^e s^e (inv.

des tit. de Lorr. I, 389). — *Meziéry*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Meseci*, 1606 (pouillé de M.). — *Mazery*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Mezery*, 1756 (Stem. dép' M.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, 1682 (dénombr. 28 fév.). — Était annexe de la paroisse de Pange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

Fit partie, en 1790, du canton de Flaville, puis, sous l'organisation de l'an III, de celui d'Arslaquenexy, et passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe une partie de Laudremont (auberge et ferme).

MAIZIÈRES, 1^{er} c^{on} de Metz, à gauche de la Moselle. —

Maidera, 977 (abb. Saint-Pierre, ch. emp. Oth. II).

— *Maisères*, 1218 (abb. Saint-Vinc. liasse Maiz.).

— *Masyères*, 1246 (*ibid.*). — *Mazères*, 1273 (*ibid.*).

— *Maizière*, 1287 (chap. cath. s. Pan). — *Mai-*

reire, 1287 (abb. Saint-Vinc. liasse Maiz.). — *Mai-*

rières, 1290 (*ibid.*). — *Maivrey*, 1321 (cart. Freistr.

Pucelles s. les murs). — *Maixère*, 1404 (liste des

vill.). — *Mairier*, 1460 (chap. cath. s. Pan). —

Maixères, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Maiserie*.

1462 (arch. H. de V. AA, 51). — *Mazières*, 1495

(Journ. J. Aub.). — *Maisière devant Metz*, 1514

(Mém. Ph. de Vign.). — *Mazerie*, *Maserie*,

1544 (pouillé de M.). — *Maserie vulgo Maiziers*,

1554 (*ibid.* Portef.). — *Mazière*, 1594 (abb.

Saint-Vinc. liasse Maiz.). — *Maisères*, xvii^e s^e

(Loth. sept.). — *Maisière*, 1631 (Journ. D. Flor.).

— *Maizières*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Mezières*,

1756 (Stem. dép' M.). — *Mezière* (carte Cass.).

— En patois : *Mach'ère*.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, qui dépendait du chap. de la cathédrale de Metz et avait pour annexes Brieux, Fercau-Moulin et Boul.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton

qui comprenait les c^{on}s de Fèves, Hagondange,

Hauconcourt, Ladonchamps, Maizières, Marange,

Norroy-le-Veneur, Plesnois, Saulny, Semécourt,

Sylvange, Talange et Woippy; passa, sous l'orga-

nisation de l'an III, dans le canton de Lorry-lez-

Metz et, en 1802, dans le canton actuel. — A

pour annexes Fercau-Moulin et Brieux (château).

MALADRERIE (LA), c^{on} de Neunkirch. — *La Mala-*

drerie de Sar-Guemind proche Neunkirchen, 1633

(arch. de Sarreguemines, pièces de procédure).

Détruite avant le xviii^e siècle.

MALADRERIE (LA), lieu-dit, c^{on} de Waville; emplace-

ment d'un ancien hôpital.

MALANCOURT, h. c^{on} de Montois, sur l'Orne. — *Malanz-*

dicurt, 1130 (abb. Saint-Clém. conf. biens). —

Malandicurtis, 1139 (*ibid.* ch. Étienne de Bar). —

Molincourt, 1343 (fonds de Malte, inv. liasse D).

— *Mallencourt*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Molain-*

court, 1452 (inv. des tit. de Lorr. III, 250). —

Malancourt, 1544 (pouillé de M.). — *Malancuria*

(de Maill. Barr.). — En patois : *Molinco*.

La haute justice était au roi. La seigneurie foncière appartenait au chap. de la cathédrale de Metz et mouvait de la châtell. de Sancy. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, qui dépendait de l'abb. de Gorze et avait Montois pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-

Mihiel. — Il fit partie, en 1790, du canton de

Moyeuve-Grande et, sous l'organisation de l'an III,

de celui de Rombas; il passa, en 1802, dans le can-

ton de Briey. — Chef-lieu communal jusqu'au décret

du 4 août 1811, qui le réunit à Montois-la-Mon-

tagne.

MALAVILLERS, c^{on} d'Audun-le-Roman. — *Mallaviller*,

1594 (dom. Barr.). — *Mallaville*, 1627 (inv. des

tit. de Lorr. I, 309). — *Malainville*, 1656 (carte

Sanson). — *Malavilliers*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

— *Malavillare* (de Maill. Barr.). — *Malaviller*, 1801

(liste des comm.).

Siège d'une seigneurie et d'une haute, moyenne

et basse justice. Ce fief mouvait de la châtell. de

Sancy, 1681 (dénombr. 17 mai). — Cucc du dioc.

de Trèves (doy. dé Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-

Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton d'Au-

dun-le-Roman, en sortit, sous l'organisation de

l'an III, pour compter dans celui d'Aumetz, puis y

retra en 1802.

Chef-lieu communal jusqu'au 24 janvier 1811, où

un décret le réunit à Andernay; érigé de nouveau en

commune par ordonnance du 12 janvier 1833.

Malavillers, seigneurie de nom et d'armes, fief du

comté de Bar, a donné son nom à une maison d'an-

cienne chevalerie qui portait pour armes : *de pourpre*

à la croix ancrée d'argent, accompagnée de 4 besans

de même, 2 en chef, 2 en pointe, et chargée en cœur

d'une rose aussi de pourpre.

MALGRANGE (LA), h. c^{on} de Thionville. — *Maigrange-*

au-bourg-de-Thionville, xviii^e s^e (pouillé de M.).

MALGAÉE (LA) ou SAINT-QUIAIN, anc. hermitage, au-

jourd'hui ferme, c^{on} de Norroy-le-Sec. — *Malgreit*,

1354 (arch. H. de V. AA, 15-22). — *La Mergrée*,

xv^e s^e (chron. Jac. Hus.). — *La Margrié près de Jau-*

dreuille, la Mergrie, xvii^e s^e (Journ. J. Bauch.). —

Sainte-Marguerite, vulgairement *la Malgrée*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *lai Maugré*.

La chapelle de Sainte Marguerite, qui existait déjà en 1254, passe pour avoir été l'église-mère de Norroy-le-Sec. Il s'y trouvait autrefois un prieuré qu'on appelait le Prieuré des Vaux.

L'hermitage, qui avait sainte Marguerite pour patronne, était le siège de deux foires annuelles, le 7 mai et le 14 juillet.

MALGRÉ-L'EAU, f. c^{ne} de Hayange.

MALLING, c^{ne} de Sierck, à droite de la Moselle, sur le ruis. d'Oudren. — *Mellingon*, 874 (archev. Trév. ch. arch. Bert.). — *Millanc*, 1115 (abb. Saint-Arn. ch. s. Fan). — *Mellinge*, 1121 (*ibid.*). — *Milling*, 1125 (hosp. de Sierck. E. 1, p. 13). — *Mellick*, *Mellicke*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Mellinga*, 1171 (abb. Echter. bulle de Vict. IV). — *Milingen*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Mellingen*, 1718 (terr. de Hunting). — *Millingen*, 1756 (carte Vaug.). — En allemand : *Mällingen*.

Paroisse du dioc. de Trèves (doy. de Perl).

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Sierck, passa, en 1802, dans celui de Metzerville et fut de nouveau reclassé dans celui de Sierck par ordonnance du 28 décembre 1825. — A Hettange-Petite pour annexe.

MALMAISON (LA), h. c^{ne} d'Allondrelle. — *Malle Maron*, 1305 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 108). — *La Maison mal*, 1756 (carte Vaug.). — *La Maison malle*, 1762 (carte Lafosse). — En patois : *lai Malmo'hon*.

Fief mouvant du roi de France et dépendant de la seigneurie du Sauley, 1682 (dénombr. 31 août). — Siège d'une haute justice ressortissant au présidial de Sedan pour les cas présidiaux, et pour le reste, au bailliage de Metz. — Était annexe de la paroisse d'Allondrelle (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cout. du Vermandois. — Fit partie, en 1790, du canton de Charency et passa, en 1802, dans le canton de Longuyon, toujours annexe d'Allondrelle.

MALMAISON (LA), h. c^{ne} de Mance.

Hameau qui dépendait de la commune et de la paroisse de Mance. — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant de l'évêché de Metz, 1681 (dénombr. 24 déc.).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Toujours annexe de Mance; fait partie du canton de Briey depuis 1790.

MALMAISON (LA), f. c^{ne} de Vernéville. — *La Malmaison*, 1317 (fonds de Malte, inv. liasse *nnu*). —

La Malle Maison, 1603 (inv. des tit. de Lorraine. IX, 325).

Était annexe de la communauté de Vernéville et de la paroisse de Gravelotte.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

MALROY, c^{ne} de Vigy, à droite de la Moselle. — *Mal-larey*, 1128 (chap. cath. s. Fan). — *Mallerei*, 1137 (*ibid.*). — *Malroi*, 1235 (abb. Vill. R. J.). — *Malrois*, 1250 (liste des par.). — *Maleroy*, 1263 (inv. des tit. de Lorr. II, 5). — *Mallerot*, 1281 (abb. Vill. cart. t. J, B 9). — *Marloy*, 1315 (acte d'aman). — *Mallerois*, 1404 (liste des vill.). — *Malleroy*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Malleroy*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Malleloi*, sous la période révolutionnaire. — En patois : *Malren*.

Siège d'un fief mouvant du roi de France et dépendant en partie de la prinerie de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 1^{er} juill.). — Était annexe de la paroisse de Charly.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy, puis passa dans celui d'Antilly sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802.

MALROY (RUISSEAU DE). — Prend sa source au bois de Faily, traverse les c^{nes} d'Olgly, de Malroy et de Chiculles, sur une longueur de 3 kilom. 600 mètr., et se jette dans la Moselle.

MALSAGE, mⁱⁿ, c^{ne} de Lommerange. — *Malsange*, 1746 (de Maill. Barr.).

MAMBACH, h. c^{ne} de Berenthal. — *Die Mannenbach*, 1527 (ch. abb. Sturtzelb. 326).

MANCE, c^{ne} de Briey, sur le ru de Mance. — *Manis Meinis*, xiii^e s^e (cart. moy. Rhin, II, 466, 473). — *Miance*, 1544 (pouillé de M.). — *Manse*, *Mausia*, 1756 (de Maill. Barr.).

Siège d'une haute justice qui appartenait au roi et d'une seigneurie foncière qui dép. de l'abb. de Saint-Pierremont. — Cure de l'archiprêtre de Rombas, qui dép. de l'abb. de Saint-Pierremont et qui avait pour annexes Bettainvillers, le moulin Dolhain, la chapelle d'Einsolmont, et les fermes de la Malmaison et de la Magdeleine.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Briey depuis sa création, en 1790. — A pour annexes la Malmaison et le moulin Dolhain.

MANCE, f. et mⁱⁿ sur le ruisseau de Mance, c^{ne} d'Ars-sur-Moselle. — *Notre-Dame de Mance*, xv^e s^e (chron. Jac. Hoss.).

Était annexe de la communauté et de la paroisse d'Ars-sur-Moselle.

- Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché.
- MANCE (RU DE) OU WOIGOT.** — Voy. WOIGOT.
- MANCE (RUISSEAU DE).** — Il prend sa source dans le bois de la Cusse et le fond de Génivaux, traverse les c^{tes} de Vernéville, Rozérieulles, Gravelotte, Ars-sur-Moselle, sur une longueur de 13 kilom., et se jette dans la Moselle.
- MANCIEULLES**, h. c^{te} d'ANOUX, sur le ru de Mance. — *Mansueulles*, 1472 (abb. Saint-Pierr^t, terr. 199). — *Mancielle*, 1513 (fonds de Malte, inv. L, LL.). — *Mansieulle*, 1628 (abb. Saint-Pierr^t, terr. 199). — *Mancieulle*, 1689 (Barr. dom. t. II). — *Mansieulle*, *Mansicula* (de Maill. Barr.). — *Manzieulle*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Man'heule*.
- La haute justice appartenait au roi et la seigneurie foncière au chap. de la cathédrale de Trèves. — Dependait du dioc. de Trèves, comme annexe de la paroisse de Mairy.
- Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Briey depuis sa création. — Chef-lieu communal jusqu'au 22 février 1812, où il fut réuni à ANOUX.
- MANCOURT**, f. et chât. c^{te} d'ENNERY, à droite de la Moselle. — *Moncourt*, xv^e s^c (chron. Jac. Huss.). — *Mancour*, 1636 (Journ. J. Baucht.). — En patois : *Manco*.
- Dépendait de la paroisse de Hauconcourt.
- MANCEY**, h. c^{te} de Bettlainville, sur le ruiss. de Bibiche. — *Mancey*, 962 (abb. Sainte-Gloss. ch. Th. 1^{er}, év. de M.). — *Menschingen*, *Menschen*, *Machien*, *Mauchien*, 1556 (abb. Saint-Vinc. liasse Lutange). — *Mansuy*, 1680 (dénombr. 0 janv.). — En allemand : *Menschen*.
- Village dépendant de la seigneurie de Lutange, 1681 (dénombr. 1^{er} juill.). — Était annexe de la paroisse de Bettlainville.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Lutange jusqu'en 1802, où il passa dans celui de Metzervisse. — Fut chef-lieu de commune jusqu'au décret du 9 décembre 1811, qui le réunit à Bettlainville.
- MANDELBACH (RUISSEAU DE).** — Prend sa source dans la forêt de Kalenhoven française, traverse les c^{tes} de Kerling et d'Hettange-Petite, sur une longueur de 5 kilomètres, et va ensuite se jeter dans la Moselle.
- MANDEREN**, c^{te} de Sierck. — *Monder*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Monderen*, 1625 (hosp. de Sierck, E. 1, p. 18). — *Mameren*, terre d'Espagne dépendant de Luxembourg, 1741 (terr. de Tunting).

« Monder, chasteau, moitié Lorraine et moitié Trévérois » (dén. Th. Alix).

Siège d'un fief sous la prévôté de Sierck.

Paroisse du dioc. de Trèves (doy. de Perl).

Avant la Révolution, Manderen, enclavé dans la Lorraine près de la frontière de l'électorat de Trèves, appartenait aux Pays-Bas autrichiens, comme dépendant du Luxembourg. A la suite des conquêtes de la France, ce village fut classé dans le département des Forêts (arrondissement de Luxembourg, canton de Rémich). En 1815, le cours de la Moselle ayant formé limite entre la Prusse et les Pays-Bas, Manderen, placé sur la rive droite, fut occupé par la Prusse, qui le rendit à la France par la convention du 28 octobre 1829. Une ordonnance royale du 7 octobre 1830 en fit une commune du canton de Sierck, en lui donnant pour annexes Tunting et Mensberg, anciens villages lorrains du même canton. — A pour annexes Tunting, Mensberg et Dernicherminhl.

MANDRESSE, m^{te} sur la Mance, c^{te} de Mairy.

MANOM, c^{te} de Thionville, sur la rive gauche de la Moselle. — *Munchem*, 1270 (abb. Vill. cart. t. I, G. 17). — *Monheim*, 1290 (*ibid.* M. 4). — *Monheim proche Thionville*, 1290 (*ibid.* M. 1). — *Monchem*, *Monhem*, xiv^e s^c (Mém. soc. archéol. Lux. 1862, 216). — *Monchem*, *Monchen*, *Mounhoffen*, 1544 (pouillé de M.). — *Manhoven*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Manhofven*, xvii^e s^c (carte Beaul.). — *Manhoffen*, 1606 (pouillé de M.). — *Manome*, 1676 (terr. de Hettange-Grande). — *Monera*, 1681 (dénombr. 1^{er} oct.). — *Monon*, 1681 (dénombr. 6 juill.). — *Monhoffen*, xviii^e s^c (pouillé all. de M.). — *Manum*, 1706 (dénombr. 31 mars). — En allemand : *Munhoven*.

Fief avec haute, moyenne et basse justice dépendant de la seigneurie de Meilbourg, 1681 (dénombr. 12 juill.). — Siège d'une cure de l'archiprêtre de Thionville dépendant de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves, qui avait pour annexes la Grange, Schambourg et la Maison-Rouge.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Cattenom; passa, en 1802, dans celui de Thionville. — A pour annexes : la Grange, la Maison-Rouge, Sainte-Marie, Schambourg, la Tuilerie et le château Sainte-Anne.

MANSPACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{tes} de Thicourt et de Thionville et va affluer à la Rotte.

MANTEVILLE, f. c^{te} de Charency. — *Manonisvilla*, 977 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Oth. II). — *Menteville*,

1573 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 131). — *Manteville, château, ban d'Épiez*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Mantville, Mundeville ou Manteville* (dict. Viv.). — En patois : *Mantvelle*.

Manteville, aujourd'hui simple maison de ferme, était autrefois une forteresse féodale, relevant du comté de Bar, ayant donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui s'est éteinte de nos jours; elle portait le titre de baronnie et avait pour armes : *d'or à la tour de gueules maçonnée de sable*.

MANUFACTURE DE CANONS DE FUSILS, usine, c^{ne} de Louguyon.

MANY, c^{ne} de Faulquemont. — *Manheim, Niderheim*, 1180 (abb. Longev. bulle d'Alex. III). — *Nidreheim*, 1267 (*ibid.* bulle de Clém. IV). — *Magny*, 1346 (*ibid.* plaids-ann. s. l'an). — *Niderheim, Nyderchem*, 1346 (*ibid.* décl. de droits s. l'an). — *Maney devant le Pont*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Marneio*, 1544 (pouillé de M.). — *Niderheim alias Magny*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Maigny*, 1675 (abb. de Longeville, décl.). — En allemand : *Nidrum*.

Primitivement, sous le nom de son annexe Marcourt, Many était le siège d'une cure de l'archipr. de Haboudange, dépend. de l'abb. de Longeville.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Thicourt; passa dans celui de Herry sous l'organisation de l'an III et dans le canton actuel en 1802. — A pour annexes les chapelles de Marcourt et de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

MARAGOLE (LA), mⁱⁿ, c^{ne} de Réhon.

MARAGOLES (LES) OU LE PETIT-SOXY, h. c^{ne} de Léxy.

MARANGE (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans la vallée de Bronvaux, traverse les c^{nes} de Bronvaux, Marange, Maizières, Hauconcourt, sur une longueur de 10 kilomètres, et se jette dans la Moselle.

MARANGE-SILVANGE, 1^{er} c^{ne} de Metz. — *Marenges*, 1181 (abb. Just^e, ch. conf.). — *Marengé*, 1218 (fonds de Malte, liasse G.). — *Marvia*, 1236 (abb. Saint-Vinc. éch. liasse Norroy). — *Mairvainge*, 1237 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Masronges*, 1282 (fonds de Malte, liasse Pierr.). — *Mairenge*, 1404 (liste des vill.). — *Mairinges*, 1446 (arch. H. de V. AA, 31). — *Mairange, Marm.che*, 1514 (Mém. Ph. de Vign.). — *Mairingen*, 1572 (Berth. dioc. Lux. VIII, 40). — *Marhange*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — En allemand : *Maringen*.

Ancien village luxembourgeois, qui, avant la réunion de cette partie du pays à la France, joua, par sa position avancée dans le territoire messin, un rôle assez considérable au point de vue militaire. Une partie du ban de ce village appartenait à l'ab-

baye de Mouzon, à cause de son prieuré de Rozé-riuelles. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, qui avait pour annexe Bronvaux.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thienville. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizières et, sous l'organisation de l'an III, de celui de Lorry-lez-Metz; il passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Silvange et la ferme de Fremécourt.

MARANGE-ZONDRANGE, c^{ne} de Faulquemont. — *Mairinga*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens). — *Maringes*, 1130 (abb. Freist. ch. fond.). — *Meringa*, 1180 (abb. Longev. conf. des biens, bulle d'Alex. III). — *Mearinga, Meinringa*, 1356 (*ibid.* plaids-ann.). — *Meiringen*, xvi^e s^e (*ibid.* nomencl.). — *Mearinga, Moweringa*, 1544 (pouillé de M.). — *Meringen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Mering*, 1606 (pouillé de M.). — *Merange*, 1681 (dénombr. 14 juin). — *Maringen*, xviii^e s^e (pouillé all. de M.). — En allemand : *Märing*.

Fief et justice mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 7 juill.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize, puis de celui de Saint-Avold, qui avait pour annexes : Chevalin, Fouligny, Hellingring, Héning, Ivreling, Vitrange et Zondrange. Cette cure dépendait de l'abb. de Longeville-lez-Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Appartint au canton de Raville en 1790; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Varize et, en 1802, dans celui de Faulquemont. — A pour annexes Zondrange et la ferme de Héning.

MARBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Beckerholtz, traverse les c^{nes} de Beckerholtz et de Bouzonville sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans la Nied.

MARCHAND (LE), mⁱⁿ, c^{ne} de Saint-Supplet.

MARCOUAT, chapelle et m^{on}, c^{ne} de Many. — *Mernigka*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens). — *Marcouvre*, 1180 (*ibid.* bulle d'Alex. III). — *Merrika*, 1267 (*ibid.* bulle de Clém. IV). — *Merchen, Merrechen*, 1346 (*ibid.* droits de l'abb.). — *Morecourt*, 1429 (abb. Vill. AA, II). — *Marcouts*, 1606 (pouillé de M.). — *Merkere*, 1681 (abb. Longev. dénombr.). — *Mercourt*, 1699 (*ibid.* bail). — En patois : *Mairco*. — En allemand : *Merchen*.

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Many et portait autrefois le titre paroissial (pouillé de 1606), si bien que la paroisse prenait les deux noms indistinctement.

MARDIGNY, chât. et vill. c^{ne} de Lorry-devant-le-Pont. — *Mardenei*, 1128, 1137 (chap. cath. s. l'an). —

Merdegney, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Merdeney*, 1404 (liste des vill.). — *Mardeney*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thieb. p. 251). — *Merdigneu*, 1513 (Mém. Ph. de Vign.). — *Mardegni*, 1560 (épitaph. des d'Esch). — En patois : *Merdegny*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et dépendant du chap. de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janv.). — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Lorry.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Corny; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Augny et, en 1802, dans celui de Verzy. — Chef-lieu communal jusqu'au 8 novembre 1810, où il fut réuni à Lorry-devant-le-Pont.

MARDIGNY-À-LA-SCILLE (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la fontaine de Mardigny, traverse les c^{tes} de Lorry et de Sillegny sur une longueur de 7 kilom. et demi et se jette dans la Scille.

MARENGO, f. c^{te} de Norroy-le-Veneur.

MARGO (MOULIN). — Voy. LOUMËRL.

MARIAVILLE, f. c^{te} de Mars-la-Tour. — Ferme établie sur le défrichement du bois *la Dame*, où se trouvaient les vestiges d'un château dont le nom est resté inconnu.

MARIENBOURG, église, c^{te} de Merlebach, ancien nom d'un hameau que l'église a conservé.

MARIENBOUL, f. c^{te} de Thionville.

MARIENFLOSSE, mⁱⁿ sur le ruiss. de Montenach, c^{te} de Sierck. — *Bruch alias Mariensflosse*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Mariensflos nostre dame, collegiale* (*ibid.*). — *Mariensflus*, 1606 (pouillé de M.). — *Merienflossz*, 1625 (hosp. de Sierck, E. 1, p. 14). — *Mariensflos*, 1633 (abb. de Bouzonv. recet. de l'an). — *Mariensflusz*, 1643 (hosp. de Sierck, E. p. 255).

Ancienne abbaye de femmes de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1242 par le duc Mathieu II, laquelle était tombée en décadence lorsque le duc Charles II la transféra à Freistroff en 1414 et y substitua des chartreux. Après la translation de ces derniers à Bethel, en 1433, une collégiale de neuf chanoines y fut installée par René d'Anjou et confirmée par une bulle d'Eugène IV de 1446. Cette collégiale fut ruinée par les Suédois, et Mariensfloss resta la propriété des chartreux de Bethel. Il n'y subsiste plus qu'un moulin (inv. de Lorr. t. I, 126-7, 418-9). — Appartenait au dioc. de Trèves.

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine.

Faisait partie de la communauté de Montenach; réuni, avec ce village, à Sierck en 1811, il resta

dans cette dernière commune lors du rétablissement de la municipalité de Montenach.

MARIENHOF, f. c^{te} de Kirschnaumen; bâtie en 1836 sur le défrichement de la forêt de Schirmerter.

MARIENKENDER, anc. cense dépendant de Guinglange. — 1681 (dénombr. 18 oct.).

MARIENTHAL, vill. c^{te} de Barst. — *Mariendale*, 1682 (dénombr. 0 mars). — *Mariendal*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Mariendhal*, 1779 (Dur. Lorr.).

Ce village a pour origine une ferme nommée *Vorenhof* qui fut acquise au xiv^e siècle par le prieuré de Marienthal, situé près de Mersch, dans le Luxembourg. Il ne cessa depuis cette époque de porter le nom du couvent.

Village dépendant du marquisat de Faulquemont, siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1682 (dénombr. 0 mars). — Cure dépendant de l'archiprêtre de Varize, puis de celui de Saint-Avoid; mais les fonctions de curé étaient remplies par le vicaire de Scingbousse.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Appartient au canton de Saint-Avoid depuis la création de ce canton, en 1790. — Chef-lieu de commune jusqu'au 9 décembre 1811, où il fut réuni à Barst.

MARIECLES, c^{te} de Verzy. — *Mariolas*, 691 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Mareolias*, 752 (*ibid.*). — *Mareolas*, 949 (*ibid.*). — *Margoil*, 1161 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Mareolis*, 1221 (abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Mareola*, 1311 (pouillé de M. Portef.). — *Mareuille*, xv^e s^e (hist. de la fausse Jeanne d'Arc). — *Mairuelle*, 1404 (liste des vill.). — *Marielle*, 1436 (chron. doy. de Saint-Thieb.). — *Marielle*, 1440 (*ibid.*). — *Mairielle*, 1497 (Mém. Ph. de Vign.). — *Marielle*, 1514 (*ibid.*).

Paroisse de l'archiprêtre de Mousson, qui avait pour annexes Vezon et la cense de Bury; cette paroisse dépendait de l'abb. Saint-Arnould de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Corny; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Augny et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Vezon et la ferme de Bury.

MARINBOIS, f. annexe de Dampvitoux. — *Mairainbois* (Stem. dép' M.). — En patois : *Mairimbou*.

Château et ban sis près de Dampvitoux. — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et dépendant de la terre de Gorze, 1681 (dénombr. 12 oct.).

MARIVAL, papeterie, c^{te} d'Ars-sur-Moselle.

MARIVAUX, f. c^{te} de Hayes. — *Mariæ vallis in sylvâ*,

1452 (arch. de Hayes). — *Morivaux*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Mairvaux*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Merivaux*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Marvaux*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Cense et chapelle de la paroisse de Hayes, 1756 (Stem. dép^t M.).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

MARJOLAINE (LA), m^{on}, c^{on} de Béchamps.

MARLY, c^{on} de Verny, à gauche de la Seille. — *Miriaticum*, 745 (cart. Gorz. t. 1, p. 3). — *Marleium*, 952 (abb. Saint-Vinc. ch. emp. Oth. 1^{er}). — *Villa Marleia prope Metis*, xi^e s^e (abb. Saint-Airy, ch. emp. Henri III). — *Marlei ad Metensium civitatem*, 1089 (abb. Saint-Airy, ch. conf.). — *Marlai*, 1212 (décl. pour la paix, M. anc. 1^{er} extr.). — *Maleris*, 1322 (P. Fer. obs. séc. xiv^e, f^o 456). — *Marlay*, 1345 (liste des off. de la cité). — *Marleit*, 1350 (quit. H. de V. AA, 15, 22). — *Mairleit*, 1354 (*ibid.*). — *Mairley sus Muzelles*, 1390 (fonds de Malte, inv. liasse M.). — *Mairley*, 1404 (liste des vill.). — *Maerley*, 1467 (ch. abb. Saint-Arn.). — *Mairly*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Marly on Saulnoy*, xvi^e s^e (P. Fer. obs. séc. xvi^e, f^o 472). — *Maly*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — En patois : *Maly*.

Il y avait à Marly, sur la Seille, un des passages du pays Messin, 1319 (P. Fer. obs. séc. 1, f^o 264). — La seigneurie de Marly, siège d'une justice haute, moyenne et basse, mouvait du roi de France et comprenait le grand ban, le ban de la Voivre et le ban de Marly, finage de Moulins, tous trois situés à Marly, la Grange-aux-Ormes et la maison de Saint-Ladre-au-Sablon, 1681 (dén. 25 sept.). — Le fief de la Noire-Maison, à Marly, mouvait également du roi de France et était une maison franche, 1682 (dénombr. 20 mai). — Siège d'une paroisse de l'archiprêtre du Val-de-Metz, dépendant de l'abbaye de Saint-Symphorien, qui avait pour annexes : Bradin, la Grange-aux-Ormes et Saint-Ladre.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fut compris dans le canton d'Augny en 1790 et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes : la Grange-aux-Ormes, Saint-Ladre-l'Hôpital et la Papeterie (mⁱⁿ).

MARLY-AUX-BOIS, f. c^{on} de Cheminot. — Construite récemment par M. Marly, avocat, qui lui a donné son nom.

MARSAL (Mourthe). — C'était le siège d'un archidiaconé du dioc. de Metz qui comprenait huit archiprêtres, savoir : Haboudange, Marsal, Kédange, Morhange, Rombas, Saint-Avoid, Thionville et Varize, dont les six derniers appartiennent au dép^t de la Moselle (voy. ces noms).

Moselle.

MARSILLY, c^{on} de Pange. — *Mercilley*, 1404 (liste des vill.). — *Mercilly*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Mercillien Sautnoy*, 1794 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Méch'ly*.

Était annexe de la paroisse d'Ars-Laquenexy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Appartint au canton de Flanville en 1790; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy, puis, en 1802, dans le canton actuel.

MARS-LA-TOUR, c^{on} de Gorze. — *Turris*, 1192 (abb. Gorze, ch. s. l'an). — *Martis*, 1330 (*ibid.*). — *Mais-la-Tour*, 1409 (P. Fer. obs. séc. xv^e s^e, 321 v^o). — *Mallatour*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Marlatour*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Mailatour*, *ibid.* (chron. Jac. Huss.). — *Maillatour*, 1436 (chron. doy. de Saint-Thieb.). — *Maylatour*, *Maylattour*, *Marlator*, *Mallator*, 1444 (*ibid.*). — *Malatour*, 1447 (cart. év. de Metz, t. 1, p. 223 v^o). — *Marelatour*, 1459 (*ibid.* t. IV, p. 8). — *Marc-la-Tour*, 1463 (*ibid.* p. 49 v^o). — *May-la-Tour*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Malatour en Gerneuxy*, xv^e s^e (P. Fer. obs. séc. xv^e s^e, col. 1162). — *Martis turris*, *Martes ture*, 1544 (pouillé de M.). — *Malletour*, *Maletour*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Ma-lai-tô*.

Il y avait autrefois à Mars-la-Tour une collégiale composée de sept chanoines, fondée en 1502 par Gérard d'Avillers, écuyer, avec l'approbation du pape Alexandre VI. — Fief mouvant de l'évêché de Metz. — Siège d'une justice haute, moyenne et basse, relevant de la châtellenie de Prény, 1594 (dén. Th. Alix), puis dépendant de la seigneurie du Sauley, 1682 (dénombr. 31 août).

Mars-la-Tour, seigneurie de nom et d'armes, donna son nom à une maison d'ancienne chevalerie déjà connue au xi^e siècle et éteinte au xvi^e, qui portait pour armes : *d'argent à la tour de sable, surmontée de 3 tourelles de même*. — Il y a aux archives de Chambley des titres de cette famille où elle porte le nom abrégé de *Mart*.

Ce village, quoique ancien domaine de l'évêché, fut occupé par les ducs de Lorraine jusqu'en 1661, où il fut réuni à la province des Trois-Évêchés par les stipulations du traité de Vincennes, et régi par la coutume de Lorraine, suivant la sentence du bailliage de Metz du 4 avril 1663, confirmée par arrêt du parlement du 28 décembre 1680. — Siège d'une cure de l'archipr. de Hatrize, dépendant du chapitre de Saint-Thiebault, qui avait pour annexes : Fleur-Moulin, Grehères et Puxieux.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz, cout. de Lorraine. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton qui comprenait : Chambley, Champs, Damp-

vitoux, Hagéville, Mars-la-Tour, Puxieux, Rezonville, Sponville, Tronville, Vionville et Xonville. Il conserva ce titre sous l'organisation de l'an III et fut classé, en 1802, dans le canton de Gorze. — A pour annexe la ferme de Mariaville.

MARSPICH, c^{de} de Thionville. — *Marspicht*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Marspach*, 962 (*ibid.* ch. Thier. év. de M.). — *Marspat*, 1139 (*ibid.* bulle d'Innoc. II). — *Marschbach*, 1681 (dénombr. 31 déc.). — *Marsbach*, *Marspach*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Marspich*, xvii^e s^e (pouillé de M.).

Était siège d'une cure de l'archipr. de Thionville, dépendant de l'abb. de Sainte-Glossinde de Metz, qui avait pour annexe Konacker.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Appartint au canton de Florange de 1798 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes les fermes de Lerange et de Konacker.

MARSPICH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Marspich, traverse les c^{tes} de Marspich et d'Hayange sur une longueur de 3 kilomètres et se jette dans la Fensch.

MARTEAU, m^{de}, c^{de} de Bahling. — Voy. HAMMER.

MARTIGNY, h. c^{de} de Colmey. — *Martigny-sur-Chiers*, 1779 (Dur. Lorr.), siège de la prévôté locale et du comté de Martigny, dont le nom fut imposé, en 1727, à Colmey. — Voy. COLMEY.

MARTIN-FONTAINE, f. c^{de} de Joppécourt, sur la Crusne. — *La grosse maison carrée de Martin-Fontaine*, xvii^e s^e (dénombr. bar^{de} de Mercy).

Cette cense, qui faisait partie de la communauté et de la paroisse de Joppécourt, était une dépendance d'un ancien château des barons de Mercy, démoli en 1671.3 (Dur. Lorr.)

MARBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur les prés du canton Merrenband à Bettwiller, traverse cette c^{te} sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans le Bichenholtz.

MATHISMÜHL, m^{de}, c^{de} de Rohrbach. — *Müller-Mathis* (carte de l'État-major).

MATHOIS (LE), ancien nom donné au pays arrosé par l'Alzette, la Chiers et la Crusne, dont une partie appartient à l'arrond. de Briey. — Il faut bien le distinguer, sous la forme germanique ou latine de son nom (*Methingau*, *Methensis* ou *Mathensis pagus*), du pays de Metz (*Metingau*, *Metensis pagus*), avec lequel il a été jusqu'ici assez généralement confondu (voy. le cart. du Moy. Rhin, *Urkundenbuch*, von Beyer, t. II, p. xxix, et les *Mém. de l'Acad. de Metz*, 1870, p. 452). — *Bavillare in pago methensi*, 926 (abb. Saint-Max. don. s. l'an). — *In pago alsencensi in comitatu methingowense* (*ibid.*). — *Alnas in*

pago matense, 933 (abb. Gorze, ch. s. l'an). — *In pago methingowi, in comitatu Godefridi, super ripam Alisuntia*, 763 (abb. Saint-Max. ch. don.). — *Balodium in pago mathensi*, 990 (abb. Saint-Vanne de Verd. ch. s. l'an). — *Seivri on Matoi*, 1298 (repr. de fief, s. l'an). — *Viller en Mathoy*, 1530 (abb. Saint-Pierre, ch. s. l'an). — *Filières an Mathois*, 1612 (*ibid.*). — *Ville-au-Montois*, nom actuel.

Le *Pagus mathinsis* était borné par les *Pagi arlunensis, wavrensis, alzencensis* (avec lequel on a fini par le confondre), *bedensis* et *metensis*.

Il appartenait au duché de la Haute-Lorraine et à l'évêché de Trèves; une partie du Luxembourg actuel y était comprise.

MATTENTHAL, and. c^{de} de Bærenthal.

MATZ-GRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les prairies de Gréning, traverse les c^{tes} de Gréning et de Nelling sur une longueur de 14 kilom. et se jette dans l'Albe.

MAUSMÜHL, m^{de}, c^{de} de Grande-Breistroff.

MAXE, tuilerie, c^{de} de Bistroff.

MAXE (ANCIENNE OU VIEILLE), f. c^{de} de Bistroff.

MAXE (LA GRANDE), 1^{re} c^{de} de Metz, à gauche de la Moselle. — *Marax*, 1325 (ch. don. Jean de Lux.). — *La grant Mairs*, 1404 (liste des vill.). — *Les Mases*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Maire*, 1622 (Journ. J. Bauch.). — *La grande Maize*, 1681 (dénombr. s. l'an). — En patois : *lai Grant Maehé*.

La Grande-Maxe, la Grange-d'Envie et le ban d'Essey formaient une seigneurie qui mouvait du roi de France et qui était le siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 2 juin).

Était annexe de la paroisse de Saint-Baudier.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, comme annexe de Thury, du canton de Maizières en 1790, de celui de Lorry-lez-Metz sous l'organisation de l'an III et du 1^{er} canton de Metz en 1802; fut réuni à Woippy, avec Thury, par décret du 9 février 1810, et fut érigé de nouveau en commune par décret du 5 février 1867, avec Thury, la Grange-d'Envie, Franclonchamps, la Petite-Maxe et la Grange-aux-Dames pour annexes.

MAXE (LA PETITE-), c^{de} de la Grande-Maxe. — *La Petite Mairs*, 1404 (liste des vill.). — *La petite Maize*, 1681 (dénombr. 26 juin). — En patois : *lai P'tiote Maehé*.

Formait, avec Saint-Baudier, une seigneurie qui mouvait du roi de France, 1681 (*loc. cit.*).

MAXE-MANSUY OU LA NOUVELLE-MAXE, f. c^{de} de Bistroff. — Fondée, en 1818, par M. Mansuy-Grandeau.

MAXSTADT, c^{de} de Gros-Tenquin, à la source de la Nied allemande. — *Machistat*, 875 (abb. Sainte-Gloss.

ch. Louis le Germ.). — *Madastat*, 960 (abb. Saint-Pierre, ch. Oth. I^{er}). — *Machestat*, 962 (abb. Sainte-Gloss. ch. conf.). — *Madalsteit*, 993 (abb. Saint-Pierre, ch. Oth. II). — *Makestach*, 1293 (abb. Sainte-Gloss. état des biens). — *Mackstadt*, 1365 (Kremer, Ard. Gesch. II, 509). — *Maxtat*, 1377 (abb. Sainte-Gloss. liasse Maxstadt). — *Magstadt*, 1441 (arrêt de réunion de 1680). — *Maixtadt*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Mackstat*, 1471 (cart. év. de Metz, t. V, p. 146 v^o). — *Machstat*, *Magstat*, 1544 (pouillé de M.). — *Magstatt*, 1595 (arch. de Saint-Avold, ch. du duc Charles, 11 sept.). — *Magstat*, 1609 (abb. Sainte-Gloss. liasse Host). — *Martat*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Magtat* (carte Cass.). — *Martadt* (carte de l'État-major).

Ce village appartenait, dès le IX^e siècle, à l'abbaye Sainte-Glossinde de Metz. Il faisait communauté avec Host, et était siège d'une justice hante, moyenne et basse, 1681 (abb. Sainte-Gloss. liasse xx b), sous la châtellenie de Hombourg. — Cure de l'archipr. de Morhange, qui avait pour annexe Barst et dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde. — Il y avait de plus une chapelle dédiée à sainte Odile.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de l'Évêché. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Hellimer; passa, à cette date, dans le canton actuel.

MAZAGRAN, f. c^o de Bistroff. — Fondée, en 1837, par M. Mansuy-Grandeau.

MAZAGRAN, auberge isolée, c^o de Moulins.

MAZAGRAN, auberge, c^o de Sainte-Barbe.

MÉCHY, h. c^o de Sancy-lez-Vigy. — *Marcey*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Marcey-deles-Vigey*, xv^e s^e (cart. év. de M. IV, p. 9). — *Mairey*, *Marchey*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Merchey*, 1400 (chron. doy. de S'-Thiéb.). — *Mercey deleiz Vegey*, 1404 (liste des vill.). — *Merxeié*, 1442 (chron. doy. de S'-Thiéb.). — *Marxy deleiz Vigy*, 1459 (abb. Saint-Symph. liasse Méchy). — *Marcy-les-Veigy*, 1476 (cart. év. de M. IV, v^o 137). — *Merxy*, 1493 (Journ. J. Aubr.). — *Méxi*, 1606 (pouillé de Metz). — *Méchi*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Meschy*, 1697 (abb. Saint-Symph. liasse Méchy). — *Mezy*, 1756 (carte Vaug.). — En patois : *M'chi*.

Était annexe de la paroisse de Vigy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Antilly; passa, en 1802, dans celui de Vigy. — Chef-lieu communal jusqu'au 23 décembre 1811, où il fut réuni à Sancy.

MÉCLEUVES, c^o de Verny. — *Marchuvia*, xii^e s^e (cart. Saint-Vinc. f^o 68). — *Macleve*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Maicleve*, 1137 (*ibid.*). — *Moesclive*, 1307

(appel au Saint-Siège, arch. H. de V.). — *Masclure*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Mesclive*, 1404 (liste des vill.). — *Meschives*, 1493 (Journ. J. Aubr.). — *Meschives*, 1470 (chron. Jac. Huss.). — *Mesclive*, xvi^e s^e (abb. Saint-Vinc. liasse Chailly). — *Mesclive*, 1529 (*ibid.*). — *Mesclaves*, *Mesclavia*, *Meschives*, 1544 (pouillé de M.). — *Mesleuve*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Masclève*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Mesclouv-en-Sannoy*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Mékief*.

Fief et justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janv.). — Cure de l'archiprêtre de Noisseville, qui dépendait du chapitre de la cathédrale de Metz et avait pour annexes : Cama, Frontigny, Orny et Pierrejeux.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Appartint, en 1790, au canton de Goin, à celui de Solgne sous l'organisation de l'an III, puis, en 1802, au canton actuel. — A pour annexes : Frontigny, la ferme de Clampel et l'auberge du Pot de Vin.

MÉGANGE, c^o de Boulay, à gauche de la Nied. — *Meking*, 1148 (abb. Vill. cart. t. I, E. 5). — *Meigun-gen*, 1235 (*ibid.* R. 8). — *Megens*, 1272 (*ibid.* G. 12). — *Minganges*, 1300 (*ibid.* G. 7). — *Meingange*, 1307 (*ibid.* M. 47). — *Meange*, 1331 (abb. Longev. éch. s. l'an). — *Maignanges*, 1357 (inv. des tit. de Lorr. X, 209). — *Mengues*, 1358 (*ibid.*). — *Melingen*, *Mengen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Migange*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Mingange*, 1697 (terr. abb. Bouz.). — *Mesguange*, xvii^e s^e (pouillé de M.). — *Mengange* (carte Cass.). — En allemand : *Mengen*.

Était au XVI^e siècle divisé en trois parties, dont l'une dépendait de la prévôté de Condé, la seconde de la cour de Perl, la troisième de la châtellenie de Boulay (dén. Th. Alix).

Siège d'un fief nommé *Avancourt* (D. Cal. not. Lorr. liste des vill.). — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Guenkirchen.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Ottonville de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — Chef-lieu de commune jusqu'en 1813, où il fut réuni à Guenkirchen par décret du 23 mars; érigé de nouveau en commune, avec Rurange pour annexe, par ordonnance du 12 janvier 1833.

MELING, h. c^o de Bettwiller. — *La cense de Mehling*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Mehlingen Hof*, 1755 (atlas de Bitche, f^o 52). — *La cense de Melhing*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Mellingenhof* (carte de l'État-major).

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine.

MEHLFOULLE, tuilerie, c^{ne} d'œting.

MEILBERG ou MEILBOURG, chât. détruit, c^{ne} d'Ilange. — *Maberc*, 1161 (ch. Hug. c^{ne} de Metz). — *Mirabel*, 1289 (général. Mir. M. anc. II, 178). — *Malberc*, 1304 (abb. Vill. cart. t. I, A. 19). — *Mailberch*, 1323 (*ibid.* A. 2). — *Mailburg*, 1328 (chap. de Tr. décl. fiefs). — *Milleberg*, 1380 (général. Mir. M. anc. II, 178). — *Meilberg*, 1384 (*ibid.*). — *Mailbourch*, 1389 (abb. Vill. cart. t. I, A. 1). — *Melleberch*, 1393 (général. Mir. M. anc. II, 178). — *Meilberg* ou *Meylbouurg*, xv^e s^e (Berth. Lux. t. V, fam. nobl.). — *Mailbourg*, *Mailverg*, 1580 (inv. des tit. de Lorr. t. III, 297). — *Milbourg*, 1681 (dénombr. 12 juill.). — *Meillbourg*, 1696 (terr. de Hettange-Grande). — *Le château de Malbroug*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Meilberg avait donné son nom à une maison de nom et d'armes, qui portait pour armes : *d'azur à 3 fasces d'or* (Berth. Lux. t. VI).

Le château de Meilberg était situé sur la côte d'Ilange. Il était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du duché de Luxembourg. De ce fief dépendaient les villages d'Ilange, Haute et Basse-Yutz, Kuntzig, Garsch, Molvange, Manom, Uckange, Metzerville, 1668 (dénombr. 5 juil.). — Dans tous les villages de la seigneurie de Meilberg, une partie des habitants étaient de condition servile et s'appelaient *schafleuth*; les autres avaient une condition libre établie par les comtes de Luxembourg et s'appelaient *zinsleuth*, 1681 (dénombr. du 8 juill.).

MEISENBERG, f. c^{ne} de Manderen.

MEISENBRÜCK, f. c^{ne} de Gros-Tenquin.

MEISENTHAL, c^{ne} de Bitche. — *La verrerie de Maizendhal*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Meysenthal*, 1771 (*ibid.* XII, 407). — *Meisendhal* (Cass.).

Ce village s'est élevé autour d'une verrerie fondée vers 1704 et reconstruite, en 1713, par les verriers de la Soucht. — Il fait communauté avec les verreries de la Soucht, 1779 (Dur. Lorr.). — Était annexe de la paroisse de Soucht.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Lemberg. — En 1790, fut compris dans le canton de Rohrbach par l'arrêté du 29 vendémiaire an X, incorporé au canton de Bitche par arrêté du 3 ventôse même année. — A pour annexes le hameau de Schiresthal et le moulin Neunühl.

MEISENTHAL (FORÊT DE), forêt domaniale de 391 hect. — Est située sur le territ. des c^{nes} de Meisenthal et de Soucht.

MEISENTHAL (RUISSEAU DE) ou MEISENBACH. — Prend sa source à la fontaine de Meisenthal, traverse la c^{ne} de ce nom sur une longueur de 2 kilomètres, puis va se jeter dans le petit ruisseau de Saint-Louis.

MEISENTHAL (VALLÉE DE). — *Vallis Murium*, 1196 (ch. abb. Sturtz., D. Cal. pr. s. l'an).

MELCK (LA), m^{ne} ruinée, c^{ne} de Bliesbrücken.

MELSBRÜCK, m^{ne}, c^{ne} de Montbronn.

MEMERSBORN, f. c^{ne} de Narbéfontaine.

Cette ferme a toujours fait communauté avec Narbéfontaine (Dur. Lorr.); elle lui a donné son nom, lequel s'est traduit ainsi dans le langage du pays.

MENALMONT, f. c^{ne} de Génaville. — *Ménalmont*, 1544 (pouil. de M.). — *Menomont*, 1689 (Bar. dom. t. I).

Cense qui appartenait à la paroisse et à la communauté de Génaville et faisait, par suite, partie des Paroches (voy. ce nom).

MENGEN, seigneurie dépendant du comté de Créhange et qui comprenait Courcelles, Chaussy, Frécourt, Landonvillers et Remilly; il ne faut point la confondre avec Mégange, son homonyme en allemand. — *La chatellenie de Meinguen*, 1560 (dénombr. de Créhange). — *La chatellenie de Mengen*, 1587 (*ibid.*). — *Le château ruiné de Menguen*, 1682 (*ibid.*).

Il n'y a pas à douter qu'il s'agit de Meingen-sur-Bliese (Bavière rhénane), qui appartenait aux barons de Raville (voy. ce nom).

MÉNIL (LE), anc. cense, c^{ne} de Devant-les-Ponts. — *Menesnil proche le Sansonnet*, propriété de l'abbaye Saint-Symphorien, 1683 (abb. Saint-Symph. liasse Devant-les-Ponts). — *Menille*, 1709 (*ibid.*).

MÉNILS (LES), f. c^{ne} de Courcelles-Chaussy. — *De Masnilo*, 1053 (pr. de Duil. ch. arch. Br.). — *Ad Menile propè Corlum*, 1161 (abb. Sainte-Cr. ch. conf.). — *Le Menil*, xviii^e s^e (pouill. de M.). — *Menil*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Était annexe de la paroisse de Courcelles-Chaussy.

MENSACH, m^{ne}, c^{ne} de Thicourt.

MENSBERG, anc. château, c^{ne} de Manderen. — *Mensperg*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Mentzberg*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Mensburg*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Monsburg*, 1722 (carte Bugn.). — *Mansberg*, 1779 (Dur. Lorr.). — Vulgairement, *Château de Malborough*.

« Château ancien et ruiné, chef-lieu d'une seigneurie, paroisse de Manderen, village luxembourgeois. » (Dur. Lorr.)

La seigneurie de Mensberg comprenait en 1666 les villages de Bellemacher, Kesselingen, Mondorf.

Scheuerwaldt, Flatten, Waldwisse, Tunsdorf, Orsholtz, Schwerdorf et Zeurange (dénombr. s. l'an).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fut classé comme annexe de Tenting, en 1790, dans le canton de Sierck, en 1802, dans celui de Launstroff, qui redevint canton de Sierck en 1806, et fut réuni comme annexe, avec Tenting, à la commune de Manderen, par ordonnance du 7 octobre 1830.

Il existe à Mensberg une ruine qui porte dans le pays le nom de *Temple-Schloss* (Teissier, Hist. de Thionv.).

MENSKIRCH, vill. c^o de Dalstein. — *Manickirchen*, 1130 (abb. Freist. ch. fond.). — *Mainchequierque*, 1317 (pouillé de M. Portef.). — *Menckerke*, 1318 (abb. Vill. cart. t. II, 3 v^o). — *Menskircka*, 1336 (*ibid.* A, 14). — *Meniskirchen*, 1405 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Minskirchen*, 1415 (abb. Vill. liasse Rabbas). — *Musxirxen*, *Mensterichen*, *Menskirchen*, 1544 (pouillé de M.). — *Meusschirch*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Munskirchen*, 1610 (carte Tass.). — *Meinschkirchen*, *Meinchkirchen*, 1677 (terr. du ban). — *Mertkirch*, 1681 (dénombr. 31 oct.). — *Menskirchen*, 1692 (terr. de Kemplich). — *Menskirchen*, xviii^e s^o (pouillé de M.). — *Menskirch*, 1733 (terr. de Neudorff). — *Manquery*, 1756 (carte Vaug.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France à cause de sa châtellenie de Sierck, 1681 (dénombr. 0 août); Dalstein et Ingling en dépendaient, 1728 (dénombr. 28 juill.). — La maison seigneuriale s'appelait le Bourouckhaus (*ibid.*). — Cure de l'archiprêtre de Kédange, qui avait pour annexes Dalstein et Ingling.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fut classé dans le canton de Bouzonville dès sa création, en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'au 6 juin 1811, où il fut réuni à Dalstein.

MENSKIRCH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Dalstein.

MENTERBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Bambiderstroff et afflue au Fillenbach.

MERAUMONT, h. c^o de Génaville. — *Almiremont*, 1234 (abb. Saint-Pierr^t, terr. 29). — *Miraumont*, 1309 (*ibid.* 166). — *Meraumont*, 1456 (inv. des tit. de Lorr. III, 264). — *Miraumont*, 1612 (dénombr. s. l'an). — *Meromont*, 1689 (Barr. dom. t. I).

Faisait partie, comme dépendance de Pénil, de la paroisse de Génaville et de la communauté des Paroches.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — A toujours fait partie du canton de Briey.

— Chef-lieu communal, avec Pénil pour annexe, jusqu'au 5 août 1809, époque où il fut réuni à Génaville.

MEBETTE, étang, sur le territ. de Longeville-lez-Saint-Avold, d'une superficie de 10 hectares. — *Étang de Marfontaine*, 1681 (abb. Longev. dénombr.).

MERCY, f. c^o de Mont-Saint-Martin.

MERCY-LE-BAS, c^o d'Audun-le-Roman, sur la Crusne. — Voy. au mot suivant les formes anciennes de ce nom.

Siège d'un fief mouvant du château de Mercy-le-Haut, 1681 (dénombr. 21 mai), haute, moyenne et basse justice, sous la prévôté d'Arrancy. — Mercy-le-Bas formait, avec Boudrezy et Saint-Supplet, une paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles). — Appartenait au comté de Mercy.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Mercy-le-Haut, de celui de Circourt sous l'organisation de l'an III, et, en 1802, fut classé dans le canton actuel. — A pour annexe Mainbottelle.

MERCY-LE-HAUT, c^o d'Audun-le-Roman. — *Marcianum*, 634 (ch. Mém. Soc. philomath. Verd. t. III). — *Marcicum villa*, 636 (test. diac. Grim.). — *Marcium*, 1157 (Berthol. Lux. III, pr. xx). — *Mercey*, 1338 (arch. H. de V. AA, 17). — *Marcey*, 1358 (abb. Vill. cart. t. I, M. 49). — *Marsey*, 1446 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 115). — *Marcey, Haut et Bas*, 1610 (*ibid.* 163). — *Merzy-le-Haut*, 1636 (Jouru. J. Bauch.). — *Mersey*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Mercium altum* (de Maill. Barr.). — En patois : *Méchi-le-Haut*.

Appartint au duché de Luxembourg jusqu'en 1602, où il fut, par voie d'échange, incorporé dans la Lorraine, sous la châtellenie de Longuyon.

La moitié du village était siège du comté de Mercy; l'autre moitié appartenait au roi. — Fief mouvant de la prévôté d'Arrancy. — Siège d'une cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles), dépendant de l'abbaye de Juvigny.

Autrefois Barrois, juridiction des juges pour moitié, baill. d'Étain pour l'autre moitié; depuis 1751, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^oes de Bazailles, Boismont, Boudrezy, Fillières, Joppécourt, Mercy-le-Bas et Ville-au-Montois, il passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Circourt, puis, en 1802, dans le canton actuel.

Mercy, seigneurie de nom et d'armes, titrée de baronnie et de comté, fief du duché de Luxembourg jusqu'à un acte d'échange de 1602, et depuis lors du

duché de Bar, a donné son nom à une puissante et très-illustre maison d'ancienne chevalerie, qui porte pour armes : *d'or à la croix d'azur*.

Le titre de baron était porté par François de Mercy, général en chef des armées impériales, tué à Nordlingen en 1645. Son petit-fils, feld-maréchal des armées de l'Empire en 1704, vit ériger sa baronnie en comté par le duc Léopold, en 1719.

La baronnie de Mercy comprenait les seigneuries de Mercy (Haut et Bas), Avillers, Boudrezy, Higny, Joppécourt, Solleuvre et Xivry-le-Franc (dénombr. de 1630, inv. de Lorr. t. I, 301).

Le comté de Mercy, ou des Cinq-Villes (D. Cal. not. Lorr.), était réduit, en 1779, à Mercy (Haut et Bas), Boudrezy, Higny et Xivry-le-Franc (Dur. Lorr.).

• Mercy, maison de nom d'armes, sous la châtellenie de Longuyon, qui a donné de grands hommes, depuis Albert de Mercy, évêque de Verdun, et trois généraux d'empire. » (Hus. Lesc.)

A pour annexes Boudrezy et Saint-Genest.

MERCY-LEZ-METZ, chât. et vill. c^o de Pange (s'est appelé Mercy-le-Haut jusqu'au décret du 15 janvier 1862). — *Marceyum*, 962 (abb. Sainte-Gloss. ch. Théod. 1^{er}, év. de M.). — *Mercey*, 1404 (liste des vill.). — *Marsy*, 1414 (inv. des abb. f. AV). — *Marcy-le-Hault*, xvi^e s^e (chron. Cl. Phil.). — *Merci-le-Hault*, 1552 (chron. rimée). — *Mercy-le-Haut*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Mercy-le-Château*, 1722 (carte Bugn.).

Le château de Mercy était siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. — Était annexe de la paroisse d'Ars-Laquenexy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Borny; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy, et, en 1802, dans le canton de Borny; fut réuni au canton de Pange par décret du 16 janvier 1805, et par décret du 15 janvier 1862 son nom de Mercy-le-Haut fut changé en celui de Mercy-lez-Metz.

MEREN ou MERAEN, f. ruinée. ban de Guising, c^o de Bettwiller.

MERGENBORN (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^o d'Éberswiller.

MERIENBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Cattenom, traverse la c^o de Cattenom sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans la Moselle.

MERLE (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les trois étangs de l'Hôpital, qui se déversent dans l'étang de Sainte-Fontaine, d'où sort le Merle; traverse le territ. des c^o de l'Hôpital, Sainte-Fontaine, Freyming,

Merlebach, sur une longueur de 5 kilom. 50 mètr., et se jette dans la Rosselle. — *Mers* (carte de l'État-major).

MERLEBACH, c^o de Forbach, à gauche de la Rosselle. — *Glashütt*, *Glasdell*, 1590 (reg. paroiss. de Merlebach). — *Merlebourg*, 1629 (ord. de Lorr. XI, 325). — *Merlebach*, 1629 (*ibid.*). — *Merlenbach*, 1768 (*ibid.*).

Village fondé vers 1590, par des verriers, sur les défrichements de la forêt de Genweiler. Il s'appela d'abord Glasshütt (la Verrerie) ou Glasdell pour *Glasthal* (la vallée au verre). Il faisait partie de la terre et marquisat de Faulquemont. — L'église a été bâtie et la paroisse constituée en 1629. — Cette paroisse, qui dépendait de l'archiprêtre de Saint-Avold, fut réunie plus tard, à cause de son peu d'importance, à celle de Freyming.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Forbach depuis sa création, en 1790.

MERSCHWEILLER, c^o de Sierck. — *Mersweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Merckweiler*, 1681 (dénombr. 31 juill.). — *Meschweiler*, 1689 (Lorr. dom. t. II). — *Merchweiler*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Merschwiller*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Mersweiler*, 1779 (Dur. Lorr.).

Siège d'un fief de la sous-prévôté de Sierck, 1594 (dén. Th. Alix) et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 31 juill.).

Autrefois Lorraine, mi-partie avec le Luxembourg, baill. de Bouzonville pour la partie lorraine, cout. de Lorraine. — Fut classé, dès 1790, dans le canton de Sierck (canton de Launstroff de 1802 à 1806). — A pour annexes les hameaux de Kitzing, Bellemacker et Nendorff.

MESCAWEILLER (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de ce nom.

MERTEN, c^o de Bouzonville, sur la Bisten. — *Mortem*, 1479 (cart. év. de M. t. IV, p. 161). — *Moerten*, 1507 (abb. Vill. cart. t. II, v^o 89). — *Mortena*, *Mertena*, 1544 (pouillé de M.). — *Morten*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Myrten*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Meurten*, 1681 (dénombr. 19 sept.). — *Merthen*, 1779 (Stem. dép^t M.).

Village du comté de Bérus, sous le baill. d'Allemagne.

Siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Avold, qui dépendit d'abord de l'abb. de Herbitzheim, puis de celle de Wadgasse. — Elle avait Hettange pour annexe.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de

Béruis; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Bisten et, en 1802, dans celui de Sarrelouis. Séparé de la France en 1815 et détenu par la Prusse, il fut restitué par suite de la déclaration du 11 juin 1827 et réuni au canton de Bouzonville par ordonnance du 25 mars 1830. — A pour annexes : Billing, la ferme de Glockenhoff, le château de Merten et le moulin Neuf.

MERTZEL (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Seligbach et dans la ferme de Venbeck, traverse le territ. de Saint-Avold sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans la Rosselle.

MESSEREN, village ruiné de la paroisse de Marcourt. — *Metzera*, 1131 (abb. Longev. conf. des biens). — *Mecera*, 1210 (*ibid.*). — *Meccera*, 1267 (*ibid.* bulle Clém. IV). — *Mesteren*, 1346 (abb. Longev. plaids-ann.). — *Messerén*, 1729 (Dur. Lorr.).

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay.

MÉTAIRIE DES SEIGNEURS (LA), cense fief située à Domangeville.

METROUIN, bois, sis sur le ban de Zimming, 1702 (abb. Longev. dénombr.). — *Metterchen*, 1590 (vente de bois, abb. Longev.).

METRICH, h. c^{ne} de Königsacker. — *Metrech*, 1400 (abb. Vill. cart. H, 41 v^o). — *Metterich*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Metrick*, 1606 (pouillé de M.). — *Mettrich*, 1667 (dénombr. 2 déc.). — *Meteringen*, 1756 (carte Vaug.). — *Mettrich*, 1756 (Stem. dép. M.).

Siège d'un fief mouvant du roi de France, sous la prévôté de Sierck, 1681 (dénombr. 3 sept.). — Était annexe de la paroisse de Königsacker.

Autrefois Trois-Évêchés et Lorraine, baill. de Thionville et prévôté de Sierck, cout. de Thionville et de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Königsacker ou de Freymacker, comme aussi sous l'organisation de l'an III; passa, en 1802, dans celui de Metzerville. — Commune jusqu'en 1810, où, par décret du 8 novembre, il fut réuni à Königsacker.

METRING, h. c^{ne} de Tétting, sur la Nied allemande. — *Metring*, 1450 (abb. Longev. plaids-ann.). — *Maitring*, 1585 (*ibid.* censier). — *Metringen*, 1563 (*ibid.* plaids-ann. s. l'an). — *Metrin*, xvii^e s^e (*ibid.* censier). — *Mettring*, 1608 (inv. des tit. de Lorr. VII, 169). — *Mettrain*, 1681 (dénombr. 6 août). — *Meteringen*, 1762 (carte Lafosse). — *Metzing*, *Metring*, ou *Mertring*, près de Folschwillers (tab. Par.).

Ce village dépendait de la seigneurie de Folschwiller, 1681 (dénombr. 6 août). — Faisait partie de la communauté de Folschwiller et était avec lui annexe de la paroisse de Tétting.

Autrefois Lorraine et comté de Créhange, baill. de Boulay, cout. de l'Évêché et lois du comté de Créhange. — Fit partie, depuis 1790, du canton de Saint-Avold comme annexe de Folschwiller jusqu'à la loi du 11 mai 1836, où il fut séparé de cette commune pour être réuni à Tétting (canton de Faulquemont).

METSCHBRÜCK, mⁱⁿ, c^{ne} de Montbronn.

Metz, chef-lieu du département, d'arrond. et de 3 cantons, au confluent de la Moselle et de la Seille.

Aux temps celtiques, centre et capitale de la peuplade des Médiomatrices et leur lieu de retraite. ou *oppidum*, sur une colline placée dans l'angle des deux rivières confluentes. Les Médiomatrices sont nommées pour la première fois par César.

Mediomatrici (Cæs. Comm. de bel. gall. I. X, ch. iv). — Leur ville est nommée pour la première fois par Tacite : *Divoduri Mediomatricorum id oppidum est* (Tac. Hist. I, 63). — *Μεδιωματρίκες, ἡ πόλις Διουδοουρον*, i^{er} s^e (Ptolém. I. II, ch. ix). — *Divo Durimedio Matricorum* (carte de Peutinger). — *Μεδιωματρίχοι* (Strabon, I. IV, 134). — *Mediomatrices*, iv^e s^e (Ann. Marc. Hist. I. XV, ch. iv). — *Civitas Mediomatricorum Mettis*, sous Honorius (Not. prov. et civ. Gall. I, 122). — *Metis*, *Meti*, sous Valentinien III (Not. dign. imp. rom. V, 42, 43). — *Mettensis urbs*, vi^e s^e (Greg. Tur. Hist. IX, 20). — *Mettis*, vi^e s^e (Ven. Fort. carm. VII, iv). — *Mettica maenia* (*ibid.*). — *Mettis urbs*, *Mettis civitas*, viii^e s^e (Frédeg. chron. 74). — *Mecusa*, viii^e s^e (anon. Raven.). — *Mettiss*, *Metas*, viii^e s^e (nom. civ. Gall. D. Bouq. t. H). — *Mettis et Mediomatricorum vocatur*, viii^e s^e (Aym. mon. gesta Franc.). — *Mediomatriciua que altero nomine Mettis vocatur*, x^e s^e (vita Lud. pii imp.).

Sur les monnaies : Gauloises : MEDIOMAT·; — Mérovingiennes : METTIS (Théodebert), METI· (Dagobert); — Sur les monétaires : METTE, METTES, METTIS, METALV, METSLV, METALS, MITTII, METIS. TETTIS (vi^e et vii^e siècles); — Royales carlovingiennes : MET (Pépin); METTIS; (Charlemagne et Louis le Débonn.); MEDIOMATRICORVM (Lothaire, 817); METTIS·CIVITAS (Charles le Gros, 882).

Mediomatricensis civitas, 990 (abb. Saint-Max. ch. s. l'an). — *Methis*, 1086 (cath. Verd. ch. emp. Henry III). — *Méz la Forciéz*, xiii^e s^e (chans. de Garin le Lohérain). — *Més*, 1299 (abb. Longev. cens.). — *Mets*, xiv^e et xv^e s^e (la plupart des actes et des chron. *Méss*). — *Dividium*, *Mediomatrique*, *Mediomatricum*, xv^e s^e (chron. J. le Chât.). — *Més*,

Mécs, Mets, 1444 (sauf-cond. de Charles VII). — *Meta, 1544* (pouillé de M.). — *Metæ, Meta, 1552* (médaille commém. du siège).

Metz fut, on l'a dit, au temps des Gaulois, l'*Oppidum* de la tribu médiomatricienne; elle faisait partie de la Gaule Belgique.

Les Romains la traitèrent en ville alliée; ils y bâtirent un palais. — Elle fut comprise dans la Première Belgique et gouvernée par un comte.

Elle fut, à la mort de Clovis, élevée au rang de capitale de la France orientale et servit de résidence ordinaire aux rois d'Austrasie.

Les rois de Lorraine lui maintinrent ce titre et y eurent leur siège, jusqu'à la réunion de ce royaume à celui de Germanie. Les comtes représentèrent alors l'autorité impériale, mais avec faiblesse; le pouvoir épiscopal grandit, au contraire, rapidement. Après une période de luttes dans laquelle les évêques cherchèrent à asseoir leur souveraineté sur la cité, en présence de résistances énergiques que rendait plus fortes l'association en *paraiges* des principales familles, le commencement du XIII^e siècle vit Metz s'ériger en république, avec le titre de Ville libre impériale.

La constitution qu'elle se donna alors dura, sans modification dans ses traits principaux, aussi longtemps que son existence politique. Le maître échevin, élu chaque année, gouvernait avec l'aide et sous le contrôle de plusieurs conseils, et cette organisation, oligarchique au premier chef, attribuait tous les principaux emplois aux membres des *paraiges*, qui étaient au nombre de six, savoir: *Porte-Muzelle, Jarue, Saint-Martin, Porsailis, Outre-Seille* et le *Commun*.

Le territoire de la cité soumis à ce gouvernement resta invariablement composé de la même manière depuis la création de la république jusqu'à son absorption dans le royaume de France. Les divisions ont été indiquées dans l'*Introduction*, et le détail s'en trouve dans le *Dictionnaire* aux différents noms qui les désignent.

L'occupation française ne les modifia pas immédiatement: Henri II et ses premiers successeurs se contentèrent du titre de *Protecteur*.

Henri III prit, en 1585, celui de souverain seigneur. La création du parlement, en 1633, porta le dernier coup à l'ancienne indépendance de Metz, et enfin son incorporation définitive avec la France ayant été ratifiée, en 1648, par le traité de Westphalie, elle forma, avec Toul et Verdun, la province des Trois-Évêchés, dont elle fut la capitale.

Cette province, augmentée successivement des

domaines du duc de Bouillon, du Luxembourg français et des prévôtés de Sierck et de Briey, enlevées à la Lorraine, était sous les ordres d'un gouverneur résidant à Metz, et composait le ressort du parlement de Metz, divisé ainsi qu'il suit: cinq bailliages présidiaux, Metz, Toul, Verdun, Sedan et Sarrelouis; quatre bailliages, Longwy, Mohon, Monzon et Thionville; un bailliage seigneurial à Vic; le duché-pairie de Garignan; huit prévôtés royales, Château-Regnauld, Chauvancy, Damvillers, Marville, Montmédy, Phalsbourg, Sarrebourg et Sierck.

Metz possédait la direction générale des postes, du génie, de l'artillerie, de la maréchaussée, des forêts, de la monnaie, etc. pour la province.

Le bailliage de Metz avait été créé en 1634; le présidial le fut par édit de 1685. Il comprenait presque entièrement les anciennes communes du pays Messin, auxquelles avaient été ajoutées celles de la terre de Gorze, cédée par l'article 8 du traité de 1661, et plusieurs villages désignés sous le nom de *route*, cédés par l'article 13 du même traité.

La Révolution renversa tout ce système administratif et établit une division fondée sur de nouvelles bases. Le département de la Moselle, créé en 1790, reçut d'abord son nom de sa ville principale. Cette même ville fut en même temps choisie pour siège d'un district, lequel comprit douze cantons, savoir: Argancy, Augny, Borny, Corny, Flanville, Goïn, Gorze, Gravelotte, Maizières, Mars-la-Tour, Metz et Moulins-lez-Metz. Elle fut en même temps choisie pour siège du tribunal de district.

Le canton de Metz, divisé en dix sections, comprenait la ville seule. L'organisation de l'an III en fit le chef-lieu d'un canton qui ne comprenait également que la ville, ainsi que le siège du tribunal civil, du tribunal criminel et d'un des tribunaux correctionnels. L'arrêté du 17 ventôse an VIII en fit, en même temps que le chef-lieu du département, celui du 3^e arrondissement, créé par la loi du même jour. Cet arrondissement comprenait 21 cantons, représentant à peu près les anciens districts de Metz et de Boulay. La réorganisation de la justice en 1800 lui donna le titre de siège du tribunal d'appel, du tribunal criminel et d'un des tribunaux d'arrondissement. La loi de 1801 y établit le siège de 3 cantons ou justices de paix, et l'organisation de 1802 lui maintint ce nombre de cantons, en y adjoignant un certain nombre de communes rurales (voir le Tableau du département par cantons).

L'organisation religieuse dont Metz était la tête a été assez longuement développée dans l'*Introduction* pour qu'il soit inutile d'y revenir. Nous ajouterons seulement que Metz était le chef-lieu d'un archiprêtre qui comprenait les paroisses suivantes : 1° *intra muros* : Sainte-Croix, Saint-Étienne, Saint-Eucaire, Saint-Gengoulf, Saint-Georges, Saint-Gorgon, Saint-Jean-de-la-Citadelle, Saint-Livier, Saint-Marcel, Saint-Martin, Saint-Maximin, Sainte-Ségolène, Saint-Simon, Saint-Simplice et Saint-Victor ; 2° *extra muros* : Borny, Saint-Baudier, Saint-Julien-lez-Metz et Vallières.

Les armes de la ville de Metz sont : *mi-partie d'argent et de sable avec une pucelle pour support*. — L'Empire augmenta ce blason du chef des bonnes villes, à savoir : *de gueules semé de trois abeilles d'or, surmonté d'un aigle issant d'une couronne murale*. La pucelle descendit du cimier dans l'écu et brocha sur le tout. — La Restauration, remettant en mémoire un blason imposé d'office au xviii^e siècle, lui donna pour armes, par ordonnance royale du 26 septembre 1814, *d'argent au pal de gueules chargé d'un cœur d'argent*. Sur ses justes réclamations, Metz fut, le 12 octobre 1816, autorisé à reprendre son antique blason. — Depuis 1852, l'autorité municipale a repris les armoiries du premier empire.

METZ (LE PAYS DE) OU PAYS MESSIN. — Ayant pour chef-lieu la cité de Metz, et en partie arrosé par la Moselle, ce pays a été quelquefois désigné dans les anciens titres par le nom de cette rivière. Le *pagus Metensis* proprement dit paraît n'avoir été qu'une partie du *pagus Mosellensis*, ce que l'on appelle aujourd'hui le pays Messin, c'est-à-dire la grande banlieue de Metz ; mais la confusion des textes a laissé croire à une étendue beaucoup plus vaste, que des auteurs en renom ont pensé pouvoir préciser. Il nous semble que la vérité consiste à identifier le *pagus Metensis* avec l'archidiaconé de Metz, comprenant les trois archiprêtres de Metz, du Val-de-Metz et de Noisseville. Le *pagus Metensis* était borné par les *pagi Scarponensis, Salinensis, Nidensis, Matensis et Wabrensis*. Metz étant devenu siège d'un comitatus, les deux termes s'employèrent indifféremment, malgré la différence probable des circonscriptions, et de là encore une source de difficultés. — *Metensis pagus*, 636 (test. diac. Grim.). — *Ducatus mosellensis in comitatu mettensi*, 783 (Gesta Epis. Met. D. Cal. I, pr. 291). — *Pagus Mediomatricensis*, 863 (abb. Neuni. ch. de Louis II). — *Finis Mettensis*, 880 (abb. Gorz. ch. év. Wala). — *Comitatus Mettensis*, 882 (*ibid.*). — *Finis vel pagus Mettensis*, 1046 (archev. Trèves, ch. du roi

Moselle.

Henri). — *Le pays de Mets, Metsain, Messin, le Messain, le Messain*, xv^e-xvii^e s^{es} (chron. div.).

Le *pays Messin*, représentant, au moyen âge, l'ensemble du domaine politique de la cité de Metz, était partagé en un certain nombre de divisions, qui portaient les noms de : le Val-de-Metz, l'Isle, le Saulnois, le Haut-Chemin, le Franc-Aller, le Ban de Bazailles et la terre de Gorze. Cette division, qui était celle de la république messine, subsista sous l'autorité française, sauf quelques modifications de classement : le Haut-Chemin fut absorbé dans le Saulnois, et le Franc-Aller perdit sa dénomination ; on eut de plus le Ban de la Rotte et le Ban Saint-Pierre. Mais les trois grandes divisions continuèrent à être observées : on peut les définir sommairement en disant que le Val-de-Metz était la partie du pays Messin située à gauche de la Moselle ; l'Isle, la partie placée entre la Moselle et la Seille ; le Saulnois, celle qui s'étendait entre la Seille et la Nied et au delà (voy. chacune de ces divisions à son nom).

METZANGE, h. c^{ne} de Wolkrange. — *Mestange*, 1681 (dénombr. 21 mai). — En allemand : *Metzingen*.

Wolkrange et Metzange étaient le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 21 mai).

Village dépendant de Wolkrange, et ne formant avec lui qu'une communauté ; annexe de la même paroisse.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Hayange en 1790, de celui d'Entrange sous l'organisation de l'an III et de celui de Thionville en 1802, toujours comme annexe de Wolkrange.

METZANGE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Weymerange et afflue à la Fensch.

METZERBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Hestroff et afflue au ruis. de Piblange.

METZERESCHE, c^{ne} de Metzervisse. — *L'alleu d'Esch*, 1277 (abb. Vill. ch. s. l'an). — *Esen, Esch, Esche*, 1544 (pouillé de M.). — *Metze-Esch*, 1594 (dén. Tb. Alix). — *Heche*, 1686 (abb. Vill. liasse Ay, 2). — *Metzeresche*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Metzeresch* (carte Cass.).

Il y avait à Metzeresche deux seigneuries distinctes : la cour de Zand ou Ezand, haute, moyenne et basse justice mouvant du roi, et celle de Funkelen, qui dépendait du comté de Créhange, dont les jugements étaient révisés par la première, 1681 (dénombr. du 7 juill.). — Siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, dépendant de la chartreuse de Rettel.

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout.

- de Thionville. — Fit partie du c^o de Luttange de 1790 à 1802 et passa, à cette dernière époque, dans le canton actuel. — A pour annexes le moulin de Kirche et la chapelle Saint-Jean.
- METZERWISSE**, ch.-l. de c^o, arrond. de Thionville. — *Wichs*, x^e s^e (abb. Mettl. décl. biens). — *Wies*, xi^e s^e (cart. Moy. Rhin, II, 348). — *Vizes*, 1241 (coll. Saint-Sauv. s. Pan). — *Wiez*, 1271 (*ibid.*). — *Wiss*, *Metzerweis*, 1544 (pouillé de M.). — *Metzerwies*, 1572 (Berth. Hist. Lux. VIII, 40). — *Visz*, 1594 (coll. Saint-Sauv. s. Pan). — *Metzerwyses*, 1685 (terr. de Metzresche). — *Vüs*, 1686 (abb. Vill. liasse Ay, 2). — *Vies*, 1698 (terr. du ban). — *Metzerwisse* ou *Visse*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Metzerwis*, 1737 (terr. de Rentgen). — *Meze wize*, 1762 (carte Lafosse).
- Seigneurie, haute, moyenne et basse justice, qui dépendait, en 1681, de la seigneurie de Meilberg (dénombr. du 11 juill.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Kédange, dépendant de la collégiale de Saint-Sauveur de Metz, qui avait pour annexes Distroff (vicariat résident) et Stuckange.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton d'Inglaume et fut érigé, en 1802, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^os qui le composent actuellement, plus celles de Kerling, Mallang et Hettange-Petite, qui passèrent dans le canton de Sierck en 1825. — A pour annexe les Fours-à-chaux.
- METZING**, c^o de Forbach. — *Messig*, 1473 (inv. des tit. de Lorr. X, sup. 109). — *Mutzingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Mitzing*, xviii^e s^e (pouillé de M.).
- Village du comté de Puttelange. — Était annexe de la paroisse de Noussewiller-lez-Puttelange.
- Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange de 1790 à 1802, où il passa dans celui de Forbach.
- Commune au commencement du siècle, Metzting fut réuni, par décret du 1^{er} septembre 1813, à la c^o de Noussewiller-lez-Puttelange; une ordonnance du 8 mars 1846 l'érigea de nouveau en commune.
- METZING**, f. c^o de Créhange. — *Mizingen*, 1756 (carte Vaug.). — *Mintzing*, ban-fief, haute justice près d'Elvange. C'était autrefois un village, 1779 (Dur. Lorr.). — *Mintzing*, *Metzing* ou *Mützen* (dict. Viv.). — En allemand : *Mutzingen*.
- Faisait partie de la communauté d'Elvange.
- MEULE** (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^o de Batilly.
- MEWINKEL**, m^o sur la Canner, c^o de Koenigsmacker.
- MEVY**, h. c^o de Réhon, sur le ruisseau des Deux-Fontaines, à droite de la Chiers. — *Mervey*, xi^e s^e

(coll. Sainte-Agathe, obit.). — *Mezhy*, xvii^e s^e (pouillé de Tr.). — *Mezium*, xvii^e s^e (arch. Villers-Je-Rond, gg. I).

Était annexe de la paroisse de Réhon.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Longwy depuis sa création, en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'au 2 juillet 1812, où il fut réuni à Réhon.

MEY, 2^e c^o de Metz. — *Maieum*, 973 (abb. Sainte-Gloss. ch. év. Thier.). — *Maiaicum*, 1157; *Mayacum*, 1188 (abb. Saint-Mart. ann. Prem. x, 2). — *Maye*, 1226 (abb. S'-Clém. don. s. Pan). — *Maey*, 1324 (P. Fer. obs. séc. xiv^e, f. 366). — *Maiey*, 1404 (liste des vill.). — *May*, *Mei*, 1544 (pouillé de M.). — *Mayt*, 1681 (dénombr. 14 déc.). — *Moyes*, xvii^e s^e (Loth. sept.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 14 déc.). — Cure de l'archiprêtré de Noisseville, dépendant de la cathédrale de Metz, qui avait pour annexes Vantoux et Grimont.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Borny, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vallières, puis, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe le moulin de la Tour.

MEYSENBRÜCK, f. c^o de Gros-Tenquin.

METWEYER, f. c^o de Sturtzelbronn.

MICHELBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Piblange.

MICHELWIESERBACH (RUISSEAU OE). — Prend sa source dans le pré Michelwies, au ban de Wieswiller, traverse la c^o de Wieswiller sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le ruiss. de Wieswiller.

MICHÉVILLE, h. c^o de Villerupt.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit toujours partie de la communauté et de la paroisse de Villerupt (dioc. de Trèves).

MIOERKEN, anc. h. mesures, près de Zimming, 1681 (dénombr. 21 juin, abb. Longev.).

MIAWEILLER, f. c^o de Robrbach. — *Mühweiller* (*le vieux bande*), 1613 (inv. des tit. de Lorr. II, 986). — *Myhweiller*, 1726 (arch. d'Achen, aborn^t du 26 août). — *Mihwittler*, 1751 (cense, ord. de Lorr. VIII, 291). — *Mihweiller*, 1755 (atlas de Bitche, f^o 87, 88, 106, 107, 126, 127). — *Mihwittler* (tab. Par.).

C'était un village qui a été ruiné vers le xvi^e siècle.

MILLERS-MÜHL, m^o sur le canal des Étangs de Saint-Avold, annexe de cette ville.

MIRBACH (BAN DE), proche Hayange. — 1686 (gén. de M. dom.).

MITSCHEN OU METTEL, f. c^{de} de Longeville-lez-Saint-Avoid. — *Mitch*, 1681 (abb. Longev. dénombr.). — *Miechen* (dict. Viv.).

Restes d'un village ruiné.

MITTENWALD, forêt domaniale de 233 hect. située sur le territ. de la c^{de} de Guéblange.

MITTEBSMÜHL, m^{ie}, c^{de} de Faréberswiller.

MODER (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de Lemberg, coule du N. O. au S. E., sert à alimenter les forges de Mouterhausen, sort du dép^t à Barenthal et se réunit à la Zinzel près de Huttenhoffen, pour aller se jeter dans le Rhin. — *Mothern*, 1594, (dén. Th. Alix). — *Mother* (D. Cal. not. Lorr.).

MODERBACH (RUISSEAU DE) OU MUTTERBACH. — Prend sa source à Farschwiller, coule du N. au S., passe à Lœppershausen, Ellwiller, Puttelange, Rémering, Richeling, Holving, et se jette ensuite dans l'Albe, près de la ferme de Lenderhoff, après un cours de 14 kilomètres.

MOUGRED (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{de} de Pontpierre et se jette dans la Nied.

MOINCE, anc. chât., m^{ie} sur la Seille, c^{de} de Louvigny. — *Moinsse*, 1404 (liste des vill.).

MOINCE (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Ancy-lez-Solgne, traverse le territ. d'Ancy-lez-Solgne, Secourt, Saint-Jure, Alémont, Louvigny et Cheminot, sur une longueur de 16 kilomètres, et se jette dans la Seille.

MOINEVILLE, c^{de} de Briey, sur l'Orne. — *Moyneville*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. conf.). — *Moineville*, 1347 (cart. Saint-Pierre, p. 90). — *Moinville*, *Moineville*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Moineville*, 1418 (cart. Saint-Pierre, p. 97). — *Moyneville*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Moygnayville*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Moyneville*, 1616 (abb. Sainte-Gloss. liasse Coinv.). — *Moineville-sur-Orne*, 1648 (Journ. J. Bauch.). — *Mouneville*, 1663 (inv. des tit. de Lorr. VII, p. 287). — *Meneville*, 1756 (cart. Vaug.). — En patois : *Mounevele*.

Siège d'un fief, sous le bailliage d'Apremont, 1594 (dénombr. Th. Alix), puis mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 1^{er} oct.). — La haute justice était au roi.

Il y avait une seigneurie foncière sous la prévôté de Briey, qui appartenait aux seigneurs de La Grange, 1681 (dénombr. 1^{er} oct.). — Était annexe de la paroisse de Coinville.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Jouaville en 1790, de celui de Valleruy sous l'organisation de

l'an III, et fut classé dans le canton actuel en 1802. — A pour annexes Beaumont et Serry.

MOLESME, ancien couvent situé près de Longwy, xiii^e s^e (chap. cath.). — *Molismensis conventus*, 1309 (chap. cath. s. Fan). — *Molesme*, 1606 (abb. Sainte-Gloss. liasse Coinv.). — Voy. MOULAIN.

MOLVANGE, h. c^{de} d'Escherange. — *Molwingen*, 1606 (pouillé de M.). — *Molfange*, 1668 (dénombr. 5 juin). — *Molwingen*, 1686 (gén. de M. dom.). — En allemand : *Molwingen*.

Avait une chapelle annexe de la paroisse d'Escherange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Appartint, en 1790, au canton de Hettange-Grande et, sous l'organisation de l'an III, à celui d'OEntrange; il fut classé, en 1802, dans celui de Cattenom. — Chef-lieu communal jusqu'au 5 avril 1811, où il fut réuni à Escherange.

MOLVANGE (RUISSEAU DE) OU GRANDEBACH. — Prend sa source à Escherange, traverse cette c^{de} et celles de Kanfen, Volmerange-lez-OEntrange (Moselle), Dudelange (Luxembourg), et se jette dans l'Alzette près de Bettembourg.

MOMERSTROFF, c^{de} de Boulay. — *Momerstorf*, 1300 (abb. Vill. cart. I. I, B. 32). — *Mommestorf*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Mommestorf*, *Momerstorf*, *Momerdorf*, 1544 (pouillé de M.). — *Memerstorf*, 1563 (enquête, abb. Longev.). — *Memerstorn*, 1662 (dénombr. c^{de} Créh.). — *Momerstorf*, 1683 (*ibid.*). — *Momersdorf*, 1688 (*ibid.*). — *Momertruff* et la ruine de Veling, terre d'Empire (carte Cass.). — *Momettruff* (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Mommersdorf*.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize, dépendant de la collégiale de Saint-Sauveur. — Terre d'Empire, appartenant au comté de Créhange; fut réunie à la France en 1793. — Droit romain et coutume de Catzenellenbogen. — Fut classé dans le canton de Varize et y resta jusqu'en 1802, où il passa dans le canton actuel.

MONCEL, f. et château, c^{de} de Jarny. — *Moncels*, *Moncelz*, 1297 (inv. des tit. de Lorr. VI, 385). — *Monsel*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Moncel en Jarnisy*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Monticellum* (D. Cal. not. Lorr.).

Ancienne maison forte, siège d'une seigneurie de la châtell. de Conflans, 1681 (dénombr. 22 mai). — Ce château et le moulin de Bruillot, qui en dépendait, étaient unis pour les impositions à Doucourt. — Était annexe de la paroisse de Jarny.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel.

Moncel avait donné son nom à une maison noble, maintenant éteinte, qui portait : *d'or à cinq annelets de gueules posés en sautoir* (D. Cal. not. Lorr.).
MONCEL, f. et chât. c^{ne} de Longuyon.

Cense de la paroisse et de la communauté de Longuyon. — Appartenait à l'abb. d'Orval.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel.

MONCHEUX-LA-GRANDE, c^{ne} de Verzy. — *Monchues*, 1160 (cart. év. de M., t. IV, p. 30). — *Monchous*, 1248 (abb. Saint-Symphorien, liasse Clémery). — *Monchief*, 1404 (liste des vill.). — *Monchuef*, 1487 (abb. Saint-Vinc. vente de dîmes). — *Monchuefz*, 1489 (*ibid.*). — *Montcheu*, 1762 (carte Lafosse).

Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, qui dépendait de la baronnie des Viviers, et auparavant du comté de Salm, 1732 (dénombr. 20 fév.). — Une partie du ban de Moncheux était de la terre de Gorze et dépendait, à ce titre, du baill. de Metz. — Une autre partie constituait une seigneurie foncière qui appartenait à la baronnie de Bacourt et relevait, à ce titre, du comté de Crehange, 1682 (dénombr. W. de Créh.). — Était annexe de la paroisse de Juville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic et de Metz, coutume de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton de Sully, de celui de Solgne sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes : Derrière-le-Saule, Moncheux-la-Petite, En-Montant-la-Côte, le moulin de la Grande-Faulx, le moulin Haut et la maison de la Folie.

MONCHERY-LA-PETITE, h. c^{ne} de Moncheux-la-Grande. — *Le gainnage de Monchuefs*, 1427 (abb. Saint-Vinc. s. Fan).

Était siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, mouvant de l'Évêché.

La vouerie de Moncheux, haute, moyenne et basse justice, dépendait de l'abb. Saint-Vinc.

MONDELANGE, vill. c^{ne} de Richemont, à gauche de la Moselle. — *Medelunga*, xi^e s^e (abb. Mettloch, droits, Berth. Lux. II, 119). — *Mundelar*, xii^e s^e (*ibid.* décl. de biens). — *Mundelay*, 1195 (abb. Saint-Clém. ch. s. Fan). — *Mondelanges*, 1262 (abb. Saint-Vinc. liasse Mondel.). — *Mondelenge*, 1404 (liste des vill.). — *Mondellange*, 1533 (liste des paraiges). — *Modelinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Mudelunga*, 1547 (abb. Saint-Pierre, liasse Tal.). — *Mondelingen*, 1572 (Berth. Lux. VIII, 40). — *Monderenge*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Modelange*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Mundeling*, 1621 (abb. Saint-Vinc.

liasse Lutt.). — *Montdelange*, 1700 (dénombr. 3 juill.). — En allemand : *Mundelingen*.

Siège d'un fief avec droits de justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, 1680 (dénombr. 12 déc.). — Paroisse de l'archiprêtré de Rombas, dépendant de l'abb. Saint-Vinc.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Florange; passa, en 1802, dans celui de Thionville. — Chef-lieu de commune jusqu'en 1812, où il fut réuni à Richemont par décret du 2 juillet.

MONDORFF, c^{ne} de Cattenom, sur le ruiss. d'Aspelt. — *Muomundorf*, 960 (chap. cath. Trèves, ch. arch. Henri). — *Manendorf*, 1030 (abb. Saint-Math. don. duch. Jud.). — *Mamonis villa*, 1030 (*ibid.* don. duc. Math.). — *Muomendorph*, 1060 (abb. Echt. bulle d'Alex. III). — *Mumendorf*, 1161 (*ibid.* bulle de Vict. IV). — *Mundorf*, 1572 (Berth. Hist. Lux. VIII, 40). — *Mendorf*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Mondorf*, 1681 (dénombr. 26 août).

Village de la seigneurie de Roussy, 1681 (dénombr. 26 août). — Siège d'une justicerie qui comprenait Mondorff, Elligen et Ettingen, 1701 (dénombr. 0 mai). — Paroisse de l'archevêché de Trèves (doy. de Rémich), mère église des villages d'Altwise et d'Elvingen (Luxembourg).

Mondorff était indivis avec l'État de Trèves; mais il a été cédé à la France par la convention du 1^{er} juillet 1778.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Rodemach; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A Altwise pour annexe.

MOX-LOËE, guinguette, c^{ne} de Saint-Avold.

MONNEREN, c^{ne} de Metzervisse. — *Mondler*, 1594 (dén. Th. Aliv.). — *Monren*, 1692 (terr. de Kemplich). — *Monderen*, 1749 (dénombr. 20 déc.). — *Monderon* (D. Cal. not. Lorr.). — *Mendren* (tab. Par.).

Village de la prévôté de Sierck (1594), puis de la seigneurie de Bouzonville, 1681 (dénombr. 31 oct.). — Formait, avec Sainte-Marguerite et Saint-François, une seigneurie foncière mouvant de la châtellenie de Thionville, 1749 (dénombr. 20 déc.). — Paroisse de l'archev. de Trèves (doy. de Perl).

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton d'Inglange; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes : Sainte-Marguerite, le moulin de Monneren et Sainte-Anne (hermitage).

MONPLAISIR, m^{on} is. c^{ne} de Plantières, près de la Seille. **MONT**, h. c^{ne} de Bonvillers. — *Le Mont*, 1689 (dom. Barr. t. I.).

De la communauté et de la paroisse de Landres (dioc. de Trèves, doy. de Bazailles). — Il y avait à Mont une seigneurie foncière qui appartenait au chap. de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. du 17 mai).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Xivry-le-Franc; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Circourt et enfin, en 1802, dans celui d'Audun-le-Roman.

Mont, section de Landres jusqu'en 1847, fut réuni à Bonvillers par ordonnance du 14 avril.

MONT, h. c^{ne} de Pange, à gauche de la Nied. — *Mons de Leiz Painge*, 1404 (liste des vill.). — *Mons*, 1428 (chap. cath. s. l'an). — *Mon*, 1514 (Mém. Ph. de Vign.). — *Mont-sur-Nied*, 1779 (Dur. Lorr.).

Était annexe de la paroisse de Pange.

Autrefois Lorraine, prévôté d'Amance, puis baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizeroy; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy et, en 1802, dans celui de Pange. — Chef-lieu de commune jusqu'en 1812, où, par décret du 21 septembre, il fut réuni à Pange.

MONT (LE), censo-fief dépendant de la seign^{rie} de Bazailles, 1680 (dénombr. 20 décembre).

MONTAGNE (MAIRIE DE LA). — Elle était composée des villages d'Auboney, Beaumont, Coinville, Habonville, Homécourt, Jœuf, Malancourt, Moineville, Montoy, Roncourt, Saint-Aille, Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Privat et Serry, 1689 (Barr. dom.).

Dépendait de la prévôté de Briey.

MONTAUBAN, m^{ie} sur le Woigot, c^{ne} de Mairy.

MONTBRONN, c^{ne} de Rohrbach, près d'une branche de l'Eichel. — *Mabrunnem*, 1150 (Kremer, Arc. Gesch. II, 293). — *Monbronn*, 1390 (Hertzog, Edels. chron. VI, 191). — *Momborn*, *fief du palatinat en la seigneurie de Bitche*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Monbronn*, 1755 (atlas de Bitche, f^{os} 126 et 143). — *Montberon*, *Montbouron*, *Montbrun*, *Mont-Meurthe*, *Montbronn*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Monbronne*, *Montbronnen*, *Montbronne*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422, 426). — *Monneren*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Monbronn* ou *Momern*, en français *Montberon*, 1779 (*ibid.*). — *Montmeurthe* (D. Cal. carte de l'év. de Metz). — *Mombron* (carte Cass.). — *Monbronn* ou *Momern* (dict. Viv.). — En allemand: *Monneren* ou *Mumneren*.

Village qui appartenait au Palatinat du Rhin. — Acheté, en 1623, par le duc Henri de Lorraine et annexé à la principauté de Lixheim. — Était siège

d'une cure de l'archiprêtre de Hornebach, qui avait pour annexe Grisberg.

Avait donné, selon D. Calmet, son nom à la noble famille de Montberon, qui portait : *de gueules à deux bars adossés dans l'écu semé de trèfles d'argent*.

Autrefois Lorraine, baill. de Lixheim, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Lembry et passa, en 1802, dans celui de Rohrbach. — A pour annexes : la tuilerie et le moulin de Montbronn ou Monbronnermühl, le moulin de Melsbrück et la ferme de Grisberg.

MONTBRONN (FORÊT DE), forêt domaniale de 1,415 hectares, située sur le territ. des c^{nes} de Bahling, Rohrbach, Monbronn et Béning-lez-Rohrbach.

MONTBRONN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Montbronn, traverse la c^{ne} de ce nom sur une longueur de 1 kilomètre et va se jeter dans le ruis. de Saint-Louis.

MONT-DE-CHAT (LE), concession de mines de fer hydroxydé oolithique, sises sur le territ. des c^{nes} de Longwy, Herserange et Longlaville.

MONTENACH, c^{ne} de Sierck, sur le ruisseau d'Aspelt. — *Mondelar*, m^e s^e (abb. Mettloch, diots). — *Mondela*, 1130 (abb. Freistr. ch. fond.). — *Mundelay*, 1195 (*ibid.* ch. év. Bertram). — *Mondelay*, 1273 (abb. Vill. cart. t. I, M. 47). — *Mondern*, 1403 (*ibid.* t. II, 41 v^o). — *Mondernacken*, 1407 (*ibid.* t. I, B. 1). — *Medernacken*, 1407 (*ibid.* t. II, 18 v^o). — *Mundelar*, 1447 (*ibid.* t. II, f^o 12). — *Mandelar*, 1507 (*ibid.* II, 9 v^o). — *Manderchen*, 1509 (*ibid.* 19 v^o). — *Monderchen*, 1511 (*ibid.* f^o 8). — *Monderichen*, 1515 (*ibid.* f^o 6). — *Monternach*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Montenuck*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Montender* (carte Vaug.).

Village de la seigneurie de Frémestroff (Prusse), 1681 (dénombr. 27 juin). — Formait, avec Fréching, la seigneurie appelée de Rodendorff, haute, moyenne et basse justice, mouvant de la prévôté de Sierck (dénombr. 7 sept. 1744). — Était annexe alternativement des deux paroisses de Kirsch et de Kirschnaumen, du dioc. de Trèves (doy. de Perl).

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, depuis 1790, du canton de Sierck (Launstroff, de 1802 à 1806). — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il fut réuni à Sierck par décret du 19 mars; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 14 décembre 1820. — A pour annexes Kaltzweiler et le moulin de Sutzen.

MONTENACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Haute-Sierck, traverse les c^{nes} de Haute-Sierck, Montenuach et Sierck sur une longueur de 10 kilom. et se jette dans la Moselle.

MONTIGNY (BASSE-), partie de Montigny-lez-Metz.

MONTIGNY-LA-GRANGE, f. et chât. c^{de} d'Amanvillers. — *Montigny-dezous Genivaux*, 1404 (liste des vill.). — *Montigny-Lagrange*, 1467 (fonds de Malte, dv. L. J.). — *Montigni-la-Grange*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Mont'ni-lai-Grainche*.

Était le siège d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 7 juin). — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse d'Amanvillers.

MONTIGNY-LEZ-METZ, 3^e c^{de} de Metz. — *Montigni*, 1341 (abb. Saint-Symph. liasse Montigny). — *Montigny devant Mes*, 1404 (liste des vill.). — *Montigny*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thieb.). — *Montigneyum*, 1452 (coll. Saint-Thieb. ces. des Madel.). — *Montigni le Metz*, 1552 (chron. M. rimée). — *Montigny au Sablon devant Metz*, 1648 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Mont'ni-delez-Metz*.

La vauerie et la justice haute, moyenne et basse de Montigny relevaient de l'évêque de Metz, 1680 (dénombr. 13 déc.). — Il y avait aussi à Montigny un fief mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janvier).

Montigny était le siège d'un couvent de Bénédictines, sous l'invocation de saint Antoine de Padoue, fondé en 1635 par Meurisse, suffragant de Metz; la seigneurie du village leur avait été donnée par l'évêque Henri de Verneuil. — Était annexe de la paroisse de Saint-Privat.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Augny; passa, en 1802, dans le canton actuel. — Montigny a pour annexes : Frescatelli ou jardin botanique de la ville de Metz, Saint-Privat, les fermes de Blory, la Grange-d'Agneaux, la Grange-le-Mercier, Haut-de-Saint-Ladre, la Horgne-au-Sablon, et les maisons isolées de la Blanchirie et de Jérusalem.

MONTIGNY-SUR-CHIERS, c^{de} de Longuyon, à droite de la Chiers. — *Monhiaga, in pago Firduensi*, 634 (test. diac. Grim.). — *Montini, Montiniacum*, 893 (cart. Moy. Rhin, 143, 163). — *Montigney*, 1304 (marq. de Cons, arch. Lamb.). — *Montigneua*, xvii^e s^c (pri. de Villers-le-Rond, gg, f^o 19). — *Montier-sur-Chiers*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Montiers-sur-Chiers* (tab. Par.). — En patois : *Mont'ni-sus-Chior*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant de l'évêché de Metz et dépendant de la seign. du Sauley, 1682 (dénombr. 31 août).

Cure du dioc. de Trèves (doy. de Longuyon).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de

Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Cons-Lagrandville et passa dans le canton actuel sous l'organisation de 1802. — A pour annexes : la Caure, les Convertis, Fermont, Jmminel et la Roche-le-Moulin.

MONTOIS OU MONTOIS-LA-MONTAGNE, c^{de} de Briey. — *Montoys*, xv^e siècle (abb. Saint-Pierr^e, terr. p. 200). — *Montoi*, 1537 (pouillé de M.). — *Montosium* (de Maill. Barr.). — *Montois-Malancourt*, 1811 (décret du 4 août, qui réunit Malancourt à Montois).

Était siège d'un fief avec droits de haute, moyenne et basse justice et d'une seigneurie foncière, mouvant de la prévôté de Briey (de Maill. Barr.).

Était annexe de la paroisse de Malancourt.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Moyeuve; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rombas, et, en 1802, dans le canton actuel. — A Malancourt pour annexe.

MONTOIS (LE), canton. — Voy. MARNOIS (LE).

MONTROY OU MONTROY-FLANVILLE, vill. et chât. c^{de} de Pange. — *La Croix-en-Montroy*, une des limites (querres) de la banlieue de Metz, 1213 (décl. des dr. Metz anc. 1^{er} ext.). — *Montoi*, 1250 (liste des paraiges). — *Montois*, 1276 (P. Fer. obs. séc. 1, f^o 285). — *Montoys*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Monteu*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chap. de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janv.). — Avait une chapelle castrale, annexe de la paroisse de Saint-Aignan.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Flanville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy, puis, en 1802, dans le canton actuel.

A pour annexes : Flanville, le Petit et le Haut Montroy, la Haute et Basse Lauvallière, la ferme de Saint-Aignan et l'auberge de la Planchette.

MONTROY (LE HAUT-), h. c^{de} de Montoy-Flanville.

MONTROY (LE PETIT-), h. c^{de} de Montoy-Flanville.

MONTREQUIENNE, h. c^{de} de Rurange, à droite de la Moselle. — *Mont-Kerchen* ou *Montrequenne*, xvii^e s^c (pouillé de M.). — *Muterkind*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Montrechien*, 1681 (dénombr. 6 mars). — *Montrequenne*, *Monterchen*, xviii^e s^c (pouillé de M.). — *Monterkange*, 1756 (carte Vaug.). — En patois : *Minstringen*. — En allemand : *Monterchen*, d'après M. Teissier, dérivant de *Münsterchen*, le petit couvent.

Fief mouvant de la seigneurie de Rodemack, 1681 (*loc. cit.*). — Avait une chapelle annexe de la paroisse d'Ay.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Lutange de 1790 à 1802, où il passa dans celui de Metzervisse. — Chef-lieu communal jusqu'en 1812, où, par décret du 3 janvier, il fut réuni à Rurange.

MONT-ROYAL ou KOENIGSBERG, ancien nom de Sarreinsberg. — Voy. SARREINSBERG.

MONT-SAINT-MARTIN, c^{on} de Longwy. — *Mons sancti Martini*, 1096 (Berth. Hist. Lux. III, pr. XLV).

Prieuré fondé, au VI^e siècle par le duc Martin, à qui l'on attribue la construction du château de Longwy, et qui fut assassiné, par ordre d'Ébroïn, en 580; donné à l'abb. de Saint-Vanne de Verdun, en 1096, par Albert, comte de Mussy, et uni par la suite au collège des Jésuites de la même ville. — Ce prieuré était annexe de la paroisse de Longwy (dioc. de Trèves). — Les hameaux de Glaba et d'Autruix et la cense de la Folie dépendaient de la communauté de ce village.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Longwy. — A pour annexes: Piedmont, les fermes d'Autruix, Belair, Belle-Vue, la Folie, Mercy, et la tuilerie de Mont-Saint-Martin.

MONTVAUX (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le territ. d'Amanvillers, traverse Châtel-Saint-Germain, Sainte-Ruffine, Moulins-lez-Metz, sur une longueur de 11 kilom., et se jette dans la Moselle.

MONTVAUX (VALLÉE DE), c^{on} de Châtel-Saint-Germain et d'Amanvillers.

Vallée ombragée et profonde, à l'entrée de laquelle se trouve Châtel-Saint-Germain, lieu renommé pour la beauté de ses sites:

MORASVILLE ou LE SCHOENHOFF, f. c^{on} de Rimling.

Cense érigée en fief le 6 avril 1727. — Était une annexe de la paroisse de Rimling.

MORBAUX, f. c^{on} de Ranguieux.

MORBEAUX, f. c^{on} de Tucquegnieux. — *Morbeau, cense, communauté de Tucquegnieux*, 1779 (Dur. Lorr.).

MORENHOF, f. c^{on} de Bining-lez-Rohrbach.

MORFONTAINE, c^{on} de Longwy. — *Morfontaines*, 1358 (abb. Vill. cart. t. I, M. 49). — *Morfontaines*, 1368 (*ibid.* t. II, P^o 312).

Était le siège d'une cure du diocèse de Trèves (doyenné de Bazailles). — Il y avait une seigneurie foncière érigée en fief, par lettres du duc Léopold, en 1718.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de

Villers-la-Montagne de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel.

MORFONTAINE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{on} de Chérisey et afflue à la Seille.

MORHANGE, c^{on} de Gros-Tenquin. — *Morchanges*, 1252 (Richer, chron. Senon. IV, xxiv). — *Morchanges*, 1329 (rec. la Hière, 70, 74). — *Morchanges*, xv^e s^e (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Morchingen*, 1410 (cart. év. de Metz, t. I, 24 v^o). — *Morchingen*, 1403 (inv. des tit. de Lorr. II, 416). — *Morchlingen*, 1460 (Zeiller, Topograph. Palatin. Rhen. 64). — *Morhangio, Morhengia, Archipresbit. de Morhangia*, 1544 (pouillé de M.). — *Morchanges alias Morchingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Morchingen*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Merchinge*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Merchingen*, 1645 (Zeiller, *op. cit.* 64). — *Morchange à la haute tour*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Morchange à la haute tour*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Merchingen* (cartes allemandes). — En allemand: *Moerchingen*.

Chef-lieu d'une seigneurie ayant titre de comté. qui dès le XII^e siècle appartenait à la maison de Salm et relevait du duché de Lorraine (bailliage d'Allemagne). Le comté de Morhange passa, par mariage, aux comtes Sauvages du Rhin (Wild-und-Rheingrafen), et fut de nouveau érigé en comté le 28 mai 1736, par le duc François de Lorraine, en faveur de sir Grandville Elliot et de la comtesse de Martigny, sa femme; peu de temps après, il fut vendu au comte d'Helmstadt.

Le comté de Morhange comprenait les c^{on}es de Destry, Einchwiler, Harprich, Landroff, Morhange, Racrange, Rode, Suisse-Haute, Villier, sises dans l'arrond. de Sarreguemines; Achain, Bernering, Dalhain, Lidrequin, Lidrezing, Marthil, Pevange, Riche et Metzting, Rodalbe, Zarbeling et Zotzeling, situées dans le dép^t de la Meurthe.

Morhange avait toujours joui du droit de buffet; les lettres patentes de 1736 y constituèrent une prévôté bailliagère seigneuriale qui relevait du parlement de Nancy.

La coutume de Lorraine était suivie à Morhange.

Morhange était le chef-lieu d'un archiprêtre de l'archidiaconé de Marsal, qui comprenait 42 paroisses, parmi lesquelles les suivantes appartenaient au dép^t de la Moselle: Bambiderstroff, Bining, Biströff, Boustroff, Destry, Faulquemont, Gros-Tenquin, Guessling, Harprich, Hazembourg, Hellimer, Hilsprich, Holving, Host, Kinger, Kirwiller, Landroff, Leywiller, Maxstadt, Morhange, Pont-pierre, Racrange, Téting, le Val de Guéblange, Valette, Vintrange et Wahl-Ébersing.

En 1790, cette ville devint le chef-lieu d'un district composé des cantons de Bistroff et de Morhange, dans l'arrond. actuel de Sarreguemines, et de ceux d'Ancerville, Faulquemont, Saily, Thicourt, Thionville et Vatimont, situés dans l'arrond. de Metz.

Le canton de Morhange comprenait les c^{tes} de Baronville, Brulange, Destry, Einchwiler, Harpich, Landroff, Morhange, Racrange, Rode, Suisse-Basse, Suisse-Haute et Vallerange. Ce canton fut supprimé en 1802, et Morhange passa dans celui de Gros-Tenquin.

Les armes de Morhange sont : *d'azur au globe du monde d'or, bandé de sable et surmonté d'une croix d'or*. C'étaient celles du comté.

A pour annexes : Rode, la tuilerie du Hellewald, le Grand Moulin ou Moulin Neuf et le Petit Moulin.

MORHANGE (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Morhange, traverse cette c^{te} sur une longueur de 2 kilomètres et va se jeter dans l'étang du Moulin-Neuf.

MORVILLE (BAN DE), anc. fief — Voy. MORVILLE (BAN DE).

MORLANGE, h. c^{te} de Bionville, à droite de la Nied allemande. — *Morlangon, Morlen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Morlong*, 1606 (ponillé de M.). — *Morlange-sur-Nied*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Morlangon*.

Était annexe alternativement de la paroisse de Bionville (Évêché) et de Varize.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Varize de 1790 à 1802, époque où il fut classé dans celui de Boulay. — Chef-lieu communal jusqu'au 26 mars 1812, où il fut réuni à Bionville.

MORLANGE, h. c^{te} de Fameck. — *Morlingas*, 959 (cart. Gorze, t. CVIII, p. 156). — *Morlingas*, 982 (abb. Gorze, ch. emp. Oth. II). — *Morlinga*, 1009 (*ibid.* don.). — *Murlaisen, Mullinsen, Murlirchen*, 1544 (ponillé de M.). — En allemand : *Moerlingen*.

La haute justice appartenait au roi, la seigneurie foudrière à l'abbé de Gorze, et dépendait de la prévôté de Briey. — La mairie de Morlange était composée de Morlange, des deux Rémelange, d'Édange et de la rue vers la côte de Fameck, 1689 (Barr. dom. t. I). — Était une annexe de la paroisse de Fameck.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Florange de 1790 à 1802, où il passa dans celui de Thionville.

Chef-lieu communal, avec Rémelange pour annexe, jusqu'en 1810, où il fut réuni à Fameck par décret du 8 novembre.

Il y a à Morlange une petite église, reste d'un prieuré, ancien domaine de l'abbaye de Gorze, détruit en 1805, dont la partie encore debout est un admirable spécimen d'architecture romane.

MORSBACH, c^{te} de Forbach, à droite de la Rosselle. — *Moresbach*, 1365 (cart. év. de M. t. I, p. 1). — *Morspach*, 1395.

Faisait partie de la communauté de Cocheren. — Était annexe de la paroisse de Folckling.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de l'Évêché. — Appartient depuis 1790 au c^{te} de Forbach. — A pour annexes Gaensbach et le Moulin.

MORSBRONN, h. c^{te} de Hilsprich. — *Morsbrun*, xvii^e s^e (pouillé de Metz). — *Monsbour*, 1720 (arch. de Guéblange, chron. de Pierre Monsieux). — *Morsburn*, 1751 (arch. de Lorr. VIII, 282). — *Moresborn*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Morsbourn*, 1765 (reg. des baptêmes). — *Morsborn*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Morsbrunn* (carte Cass.).

Hameau du comté de Puttelange, annexe de la paroisse de Hilsprich.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Hellimer de 1790 à 1802, où il fut classé dans celui de Saralbe. — En 1801, Morsbronn formait une commune avec Castwiller; il fut réuni à Hilsprich par décret du 9 décembre 1811.

MORSBRONN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Morsbronn, traverse les c^{tes} de Hilsprich et d'Holving sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le Mutterbach.

MORT (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Morsbach et se jette dans la Rosselle.

MORTZBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Kirsch-lez-Sierck, traverse les c^{tes} de Kirsch-lez-Sierck, Montenach, Sierck, sur une longueur de 2 kilomètres, et se jette dans la Moselle.

MORVALX, f. c^{te} de Ranguieux.

MORVILLE (BAN DE), fief enclavé dans la seign^{rie} de Serigny-lez-Baville, 1681 (dén. 23 décembre). — *La Maison seigneuriale de Morville*, 1581 (P. Fer. obs. séc. xvi^e s^e, f. 593). — *Le chateau ruiné de Morville*, 1592 (acte d'aman s. Pan). — *Le ban de Morville contre Frécourt*, xvii^e s^e (terr. du ban).

MOSBACH ou MONSBACH, forges, c^{te} de Hanwiller.

MOSBACHEL (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans le Malpelche, entre dans la forêt de Sturtzelbronn et dans la forêt domaniale (ban de Bitche), traverse les c^{tes} d'Egnelhardt et de Sturtzelbronn, sur une longueur de 2 kilomètres, et se jette dans le Graffenweyer.

MOSCOU, f. c^{te} de Châtel-Saint-Germain.

Elle doit son nom aux événements militaires de l'époque où elle fut construite.

MOSELLANE (Duché de), nom sous lequel était connue, lors de la division de la Lorraine au x^e siècle, la Haute Lorraine, celle qui, de plus en plus réduite, est devenue la Lorraine ducal. Elle devait ce nom à la Moselle, qui coulait au milieu, et comprenait, outre le duché de Lorraine des derniers siècles, l'Alsace, une partie du Luxembourg, l'électorat de Trèves et les Trois-Évêchés.

MOSELLE (La), rivière qui a plusieurs branches, dont deux principales : l'une, qui prend sa source à Bus-sang (Vosges) et porte son nom dès son origine; l'autre, la Petite Moselle ou Moselotte, qui a sa source au Grand-Ventron, et se joint à la première à Remiremont. La Moselle traverse le dép^t de la Meurthe, puis celui auquel elle donne son nom, dans la direction du S. au N. N. E., et y passe sur le ferrit. des c^{tes} d'Arry, Novéant, Corny, Dornot, Ancy, Jouy, Ars, Vaux, Moulins, Scy, Longeville-lez-Metz, Montigny, Metz (où elle reçoit la Seille), Devant-les-Ponts, la Maxe, Woippy, Malroy, Argancy, Maizières, Ennery, Hautconcourt, Talange, Hagondange, Ay, Richemont (où elle reçoit l'Orne), Guénange, Ueckange, Bertrange, Thionville (où elle reçoit la Fensch), Yutz, Maquenom, Manom, Garsch, Haute et Basse Ham, Kœnigsmacker (où elle reçoit la Canner), Cattenom, Senzich, Malling, Berg, Hunting, Haute et Basse Kontz, Rettel, Sierck et Apach, où elle sort de France, formant la séparation des grands-duchés de Luxembourg et du Bas-Rhin (Prusse rhénane), puis arrose Trèves et va se jeter dans le Rhin à Coblenz. — *Obrinca*? 11^e s^c (Ptolémée). — *Ei sed uni fluvius creditur esse Mosella* (Danv. Not. Gall. 389). — *Mosella*, 11^e siècle (Ausone). — *Musalla*, 11^e siècle (table Théodosienne). — *Muslensa*, 636 (archev. Trév. ch. roi Dagob.). — *Muselle fluvius*, 762 (abb. Prum. ch. roi Pepin). — *Molensa*, 842 (*ibid.* ch. Loth. 1^{er}). — *Mosalla*, *Musella*, 11^e s^c (cart. Moy. Rh. 1, 3). — *Mozella*, 910 (D. Cal. I, pr. 333). — *Muzale*, 1255 (*ibid.* II, pr. 478). — *Muselle*, *Mouzelle*, 1311 s^c (tr. des fiefs, liasse Pont-à-Mousson). — *Moselle*, *Mezaille*, 1411 s^c (*ibid.*). — *Mozelle*, *Muzelle*, 1425 (rec. La Hière, 477). — La traversée de la banlieue de Metz : *Piawe l'avesque que dure dez l'épine de Joiez jusques à l'icauwe de Malleroy*, 11^e s^c (chap. cath.). — *La Ripvière de Mauzelle*, 1523 (chron. Ph. de Vign.). — *Fleuve de Meuzelles*, 1552 (Eph. du siège de M. des Chan.).

L'altitude de la Moselle, calculée par M. Goulier, est de 225 mètres au-dessus du niveau de

Moselle.

la mer, à sa source la plus élevée dans les Vosges : de 173^m,80 à son entrée dans le département, à la Lobe; de 166^m,66 à Metz, et de 142^m,69 à sa sortie du département, à Apach. Sa pente moyenne varie, dans le département, de 0^m,40 à 1^m,20 par kilomètre. Son parcours y est de 82 kilomètres.

MOSELLE (LE PAYS DE) ou MOSELLOIS. — Il est parlé du Mosellois dans une charte du roi Pepin en 753, dans le règlement de Louis le Débonnaire pour le partage de ses États, en 835, et dans d'autres actes semblables. Il est évident que le Mosellois ne se prenait pas pour tout le cours de la rivière, car dans le règlement de 835 il est distingué du Trévirois; il l'est également, dans le partage de 870, du Toulinois et du Scarponois, également situés sur la Moselle. Le rapprochement continué dans les chartes et même souvent l'identification des deux mots *Mosellensis* et *Metensis* permettent d'affirmer que le *pagus*, *comitatus* ou *ducatatus Mosellensis* ne comprenait que la partie située dans le voisinage de la cité de Metz. — *Pagus Muslense*, 636 (archev. Trév. ch. roi Dag.). — *Muslensis pagus*, 720 (abb. Prum. ch. don. Bertha). — *Ducatus moslisis*, 732 (*ibid.* ch. don. s. Fan.). — *Pagus muslensis*, 762 (abb. Prum. ch. roi Pepin). — *Moslinsæ*, 775 (abb. Mettl. ch. Charlem.). — *Mosalensis pagus*, 776 (abb. Prum. préc. s. Fan.). — *Ducatus Moslingis*, 788 (abb. Saint-Arn. don. Hildeg.). — *Moslensis pagus*, 826 (*ibid.* ch. c^{te} Sig.). — *Mosellis*, 835 (*ibid.* préc. Louis le Déb.). — *Moslensæ pagus*, 842 (*ibid.* ch. Loth. 1^{er}). — *Comitatus moslensis*, 857 (cart. Gorz. t. LVIII). — *Mosolense*, 909 (abb. Saint-Max. ch. s. Fan.). — *Moslacensis pagus*, 943 (abb. Prum. préc. ab. Far.). — *Pagus Moselgovi*, 992 (abb. Saint-Max. ch. Othon II). — *Pagus Musellensis*, 1023 (*ibid.* ch. Henry II). — *Muselgavi*, 1023 (*ibid.*). — *Moselgawe*, 1056 (*ibid.* ch. Henry III). — *Pagus Mustacensis*, 1069 (abb. Echt. bulle d'Alex. II). — *Pagus Moselle*, 1097 (abb. Saint-Max. ch. don. Arn.). — *Pagus Musolensis*, 1182 (*ibid.* ch. Fréd. 1^{er}). — *Pagus Muselgini*, 1354 (dom. Kœnigsm. Teiss. Hist. Thionv. pr.). — *Mosellanus pagus vel comitatus; ducatus Mosellanorum, vel Mosellis, vel Moslensis, vel Mosellicorum ducatus, Moselgow, Muselgow, Muselachgowa* (D. Cal. not. Lorr.).

Il ne faut pas confondre le *Ducatus mosellensis* des chartes citées plus haut avec le *duché de Mosellane* : voy. MOSELLANE (Duché de).

MOUAVILLE, c^{te} de Conflans. — *Moaldivilla*, 1049 (cath. Verd. bulle de Léon IX). — *Mouaville*, *Mo-naville*, 1539 (Chan. rég. liasse Norroy-le-Veneur). — *Mouville*, 1612 (inv. des tit. de Lorraine, VII,

- p. 44). — *Moiville*, 1677 (arch. départ. E. 230). — *Moaldi, Moadaldi villa* (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Mouanvelle*.
- La haute justice était au roi. Il y avait quatre seigneuries foncières, dont une appartenait au chancelier du chapitre de Verdun. — *Le ban de la cour à Monaville* était un lief, haute, moyenne et basse justice mouvant de la chàtell. de Briey (dénombr. 1682). — Était annexe de la paroisse de Béchamps (doy. d'Amelle, archidiacon. de Woivre, dioc. de Verdun) et dépendait de la collégiale de Sainte-Madeleine de ladite ville.
- Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel — Fit partie, en 1790, du canton de Thumeréviller, de celui de Norroy-le-Sec sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il fut réuni à Béchamps par décret du 19 octobre; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 5 septembre 1847. — A pour annexe la ferme d'Amblemont.
- MOUL (LE)**, mⁿ, c^{ne} de Frauenberg.
- MOULAINÉ**, mⁿ et forges, c^{ne} de Hautcourt. — *Molismensis conventus*, 1301 (chap. cath. ch. s. l'an). — *Moulaines*, 1387 (abb. Vill. G. 11). — *Moulaines*, 1418 (abb. Saint-Pierr', terr. p. 95). — *Molaine*, 1429 (abb. Vill. AA, 11). — *Muglaine*, 1429 (*ibid.*). — *Molaines*, 1433 (abb. Saint-Pierr', terr. p. 143). — *Meulin, Molaine*, 1442 (rep. de J. de Moul.). — *Molesme*, 1606 (abb. Sainte-Glossinde, liasse Coinville). — *Molterme*, xviii^e s^c (*ibid.*).
- Ancienne maîtrise dépendant de l'abb. Sainte-Glossinde de Metz (xviii^e s^c, *loc. cit.*).
- MOULAINÉ (CONCESSION DE)**. — Mines de fer hydroxydé oolithique sises dans les c^{nes} de Haucourt et de Hussigny-Godhrange.
- MOULAINÉ (RUISSEAU DE)**. — Prend sa source à Tiercelet, traverse les c^{nes} de Tiercelet, Villers-la-Montagne, Haucourt, sur une longueur de 10 kilomètres, et se jette dans la Selne.
- MOULER**, mⁿ sur la Nied allemande, c^{ne} de Biding.
- MOULIN (LE)**, sur l'Orne, c^{ne} d'Auboué.
- MOULIN (LE)**, sur le ruiss. de Parth, c^{ne} de Boust.
- MOULIN (LE)**, sur le ruiss. de Boler, c^{ne} de Breistroff-Grande.
- MOULIN (LE)**, sur le ruiss. de Breistroff, c^{ne} de Fixem.
- MOULIN (LE)**, sur le ruiss. de Rodemack, c^{ne} de Gawisse.
- MOULIN (LE)**, sur l'Otbaïn, c^{ne} de Grand-Failly.
- MOULIN (LE)**, sur l'Orne, c^{ne} de Homécourt.
- MOULIN (LE)**, sur la Moselle, c^{ne} de Kontz-Haute.
- MOULIN (LE)**, sur le ruiss. de la Piennoise, c^{ne} de Landres.
- MOULIN (LE)**, sur le ruiss. de Lexipré, c^{ne} de Norroy-le-Sec.
- MOULIN (LE)**, sur le Moderbach, c^{ne} de Püttelange-lez-Rodemack.
- MOULIN (LE)**, sur la Nied, c^{ne} de Volmerange-lez-OEutraupe.
- MOULIN (LE)**, sur la Nied allemande, c^{ne} de Wahl-Ébersing.
- MOULIN (LE BAS ET HAUT)**, sur le ruiss. du Rosne, c^{ne} de Lorry-lez-Metz.
- MOULIN (LE BAS ET HAUT)**, sur la Bisten, c^{ne} de Warsberg.
- MOULIN (LE GRAND) OU MOULIN NEUF**, c^{ne} de Morhange.
- MOULIN (LE GRAND) OU GROSS MÜHL**, anc. mⁿ banal, c^{ne} de Pont-Pierre; auj. détruit.
- MOULIN (LE GRAND)**, c^{ne} de Racrange.
- MOULIN (LE GRAS)**, sur la Crusne, c^{ne} de Boismont.
- MOULIN (LE PETIT)**, sur le ruiss. de Montvaux, c^{ne} de Châtel-Saint-Germain.
- MOULIN (LE PETIT) OU KLEIN-MÜHLE**, c^{ne} de Forbach.
- MOULIN (LE PETIT)**, sur un ruiss. affluent de l'Albe, c^{ne} de Hellimer.
- MOULIN (LE PETIT) OU LA PAPERIE**, c^{ne} de Hombourg-Haut.
- MOULIN (LE PETIT)**, c^{ne} de Morhange.
- MOULIN (LE PETIT)**, huilerie, c^{ne} de Pontpierre.
- MOULIN (LE PETIT)**, c^{ne} de Waville.
- MOULIN À CAILLOUX (LE)**, sur la Bliese, c^{ne} de Neunkirchen. — Voy. WECHING.
- MOULIN À ÉCOBCE (LE)**, sur le ruiss. de Kostbach, c^{ne} de Boulay.
- MOULIN À BUULE (LE)**, sur le ruiss. de Weidesheim, c^{ne} de Kalhausen.
- MOULIN À LARD (LE)**, sur la Crusne, c^{ne} de Longuyon.
- MOULIN-ANCIEN (LE)**, f. c^{ne} de Mouterhausen.
- MOULIN ANGST (LE)**, sur le Kostbach, c^{ne} de Boulay.
- MOULIN À PLÂTRE (LE)**, sur le Kostbach, c^{ne} de Boulay.
- MOULIN ARRÊT (LE)**, sur la Crusne, c^{ne} de Boismont.
- MOULIN AU PRÉ (LE)**, c^{ne} de Norroy-le-Veneur. — *Moulin au preit*, 1304 (abb. Saint-Pierr', terr. p. 4). — *Moulin a preit dezoz Noveroit*, 1342 (Chan. rég. liasse Norroy). — *Moulin au Preys*, 1692 (*ibid.*).
- MOULIN AUX BOIS (LE)**, sur la Crusne, c^{ne} de Serronville.
- MOULIN À VAPEUR (LE)**, c^{ne} de Faulquemont.
- MOULIN À VAPEUR (LE)**, c^{ne} de Laming.
- MOULIN À VENT (LE)**, c^{ne} de Tellancourt.
- MOULIN BATTIN (LE)**, sur la Chiers, c^{ne} de Vilette.
- MOULIN BAZIN (LE)**, sur le ruiss. de Mance, c^{ne} de Rozérieulles.
- MOULIN BLANCHART (LE)**, c^{ne} de Vigy.
- MOULIN BOUTON (LE)**, c^{ne} de Hombourg-Haut.
- MOULIN CLAMPIN (LE)**, sur la Chiers, c^{ne} de Cons-La-grandville.

MOULIN D'AY (LE), sur la Moselle, c^{nc} d'Ay.
 MOULIN DE BETTING (LE), sur la Rosselle, c^{nc} de Betting-lez-Saint-Avold.
 MOULIN DE BITCHE (LE), sur la Horn, c^{nc} de Bitche. — *Molindinum sub Bithes*, 1213 (ch. abb. Sturtzelb. 274).
 MOULIN DE BLIESBRÜCKEN (LE), sur la Bliese, c^{nc} de Bliesbrücken.
 MOULIN DE BOULIGNY (LE), sur le ruiss. de l'Étang de Bouligny, c^{nc} d'Arraincourt.
 MOULIN DE BOESBACH (LE), sur le ruiss. de Fortgraben, c^{nc} de Hilsprich.
 MOULIN DE BOUSWALD (LE), sur l'Orde, c^{nc} de Rosse-laage.
 MOULIN DE CUÉMERY-LES-DEUX (LE), sur le ruiss. d'Ourbach, c^{nc} de Chémery-les-Deux.
 MOULIN DE CUENIÈRES (LE), sur la Chiers, c^{nc} de Catry.
 MOULIN DE CHÉRISÉY (LE), sur le ruiss. de Morfontaine, c^{nc} de Chériséy.
 MOULIN DE CREVILLON (LE), sur la Nied française, c^{nc} de Maizeroy.
 MOULIN DE COURCELLES (LE), sur la Nied, c^{nc} de Courcelles-sur-Nied. — *Molindinum apud Corceles*, 1202 (abb. Saint-Vinc. liasse Courcelles).
 MOULIN DE DIEDING (LE), sur la Sarre, c^{nc} de Zetting.
 MOULIN DE DIESEN (LE), sur l'étang de Diesen, c^{nc} de Porcelette.
 MOULIN DE DORST (LE), sur la Horn, c^{nc} de Waldhausen.
 MOULIN D'ÉBERBACH (LE), c^{nc} de Liederscheidt.
 MOULIN D'ÉCREVISSE (LE) OU KREBSMÜHL, sur la Rosselle, c^{nc} de Betting-lez-Saint-Avold.
 MOULIN D'ERCHING (LE) OU SCHOVERSCHE-MÈULE, c^{nc} d'Erching.
 MOULIN D'ESCHWILLER (LE), sur la Schwolb, c^{nc} de Wolmunster.
 MOULIN DE FLEURY (LE), sur la Seille, c^{nc} de Fleury.
 MOULIN DE FOREBACH (LE), deuxième sur la Rosselle, c^{nc} de Forbach.
 MOULIN DE GANSBACH (LE), sur le ruiss. de l'étang de Gansbach, c^{nc} de Destry.
 MOULIN DE GARSCH (LE), sur le ruiss. de Kisselbach, c^{nc} de Garsch.
 MOULIN DE GOIN (LE), sur la Seille, c^{nc} de Goin.
 MOULIN DE GRANDVAUX (LE), sur l'Othain, c^{nc} de Saint-Jean-lez-Marville.
 MOULIN DE GRASSE-OIE (LE), sur la Crusue, c^{nc} de Serfouville.
 MOULIN DE HAUT-PONT (LE), sur la Fensch, c^{nc} de Fontoy.
 MOULIN DE HAZENBODRG (LE), sur l'Albe, c^{nc} de Hazembourg.
 MOULIN DE HELLERING (LE), sur la Rosselle, c^{nc} de Hombourg-Haut.

MOULIN DE HELLIMER (LE) OU DU CHÂTEAU, sur un ruiss. sans nom, c^{nc} de Hellimer.
 Existait en 1316 (*Meurisse*, 491).
 MOULIN DE HILSPRICH (LE), sur le Fortgraben, c^{nc} de Hilsprich.
 MOULIN DE HINGSANGE (LE), sur l'Albe, c^{nc} de Gros-Tenquin.
 MOULIN DE HOMBURG-BAS (LE), sur la Rosselle, c^{nc} de Hombourg-Haut.
 MOULIN DE HUSSIGNY (LE), sur le ruiss. de Rivière-Rouge, c^{nc} de Villers-la-Montagne.
 MOULIN DE KIRSCH (LE), sur la Bibiche, c^{nc} de Metzresche.
 MOULIN DE KLABACH (LE), sur le ruiss. de ce nom, c^{nc} de Götzenbrück.
 MOULIN DE KNUTANGE (LE), anc. mⁱⁿ sur la Fensch.
 Siège d'une justice haute, moyenne et basse, dépendant de la seigneurie de Florange, 1681 (déc. 30). — *Le Moulin de Knetange* (*loc. cit.*).
 MOULIN DE LA CAULRE (LE), sur le Woigot, c^{nc} de Briey.
 MOULIN DE LA GRANDE-FAULX (LE), sur le ruiss. des Moulins, affluent de la Nied, c^{nc} de Moncheux.
 MOULIN DE LA GRANGE (LE) OU SCHEUERNMÜHLE, sur le ruiss. de Kisselbach, c^{nc} de Garsch.
 MOULIN DE LA GRANGE (LE), sur l'Yron, c^{nc} de Ville-sur-Yron.
 MOULIN DE LAISMAN (LE), sur la Crusue, c^{nc} de Beuveille.
 MOULIN DE LA MACHINE OU MOULIN DE LA MANUFACTURE D'ARMES ET DE CANONS DE FUSILS (LE), sur la Chiers, c^{nc} de Longuyon.
 MOULIN DE LA NOUE (LE), sur le ruiss. de Mance, c^{nc} d'Arts-sur-Moselle.
 MOULIN DE LA PLATINERIE (LE), forges, sur la Moulaine, c^{nc} de Hancock.
 MOULIN DE LA ROTTE (LE), sur la Rotte, c^{nc} de Brulange.
 MOULIN DE LA SAULE (LE), sur le ru de Mance, c^{nc} de Tacquegnieux.
 MOULIN DE LA TOUR (LE), sur le ruiss. de Vallières, c^{nc} de Méy.
 MOULIN DE L'ÉTANG (LE), sur un ruiss. affluent de l'Othain, c^{nc} de Grand-Failly.
 MOULIN DE LEYWILLER (LE), sur le ruiss. du Moulin, c^{nc} de Leywiller.
 MOULIN DE L'HÔPITAL (LE), sur le canal de l'Étang, c^{nc} de l'Hôpital.
 MOULIN DE LIMBACH (LE) OU PERCHMÜHL, sur la Bliese, c^{nc} de Sarreguemines. — *Ferruchmühl* (Thillo).
 MOULIN DE LÖEBERSBACH, anc. mⁱⁿ de la paroisse de Siersthal. — XVIII^e s (pouillé de M.).
 MOULIN DE LOGNE (RUISSEAU DU). — Prend sa source à Chelaincourt, traverse les c^{ncs} de Rurbange et de

- Blettange sur une longueur de 1 kilom. 200 mètr. et se jette dans la Moselle.
- MOULIN DE LONGEAU (LE), c^{nc} de Rozérieulles.
- MOULIN DE LOUZWILLER (LE), sur la Schwoll, c^{nc} de Louzwiller.
- MOULIN DE MALSAGE (LE), sur le Conrois, c^{nc} de Lom-mefange.
- MOULIN DE MANCE (LE), sur le ruiss. de Mance, c^{nc} d'Ars-sur-Moselle.
- MOULIN DE MARAGOLE (LE), sur la Chiers, c^{nc} de Réhon.
- MOULIN DE MEISENTHAL (LE), sur le Meisenbach, c^{nc} de Meisenthal.
- MOULIN DE METZERWISSE (LE), sur la Bibiche, c^{nc} de Wolstroff.
- MOULIN DE MICHÉVILLE (LE), c^{nc} de Villerupt.
- MOULIN DE MONTERONN (LE), sur une branche de l'Eichel, c^{nc} de Montbronn.
- MOULIN DE MOBSBACH (LE), LOHMËL OU MOULIN MARGO, sur la Rosselle, c^{nc} de Morsbach.
- MOULIN DE NEUNKIRCHEN (LE) OU FONCENSMÛLE, sur la Nied, c^{nc} de Neunkirchen.
- MOULIN DE NIDRAU (LE), sur un ruiss. affluent de la Sarre, c^{nc} de Willerwald.
- MOULIN DE NOYE (LE), sur le ru de Mance, c^{nc} de Turqueguieux.
- MOULIN DE PELTRE (L'ANCIEN), sur le ruiss. de Saint-Pierre, c^{nc} de Peltre.
- MOULIN DE PÉROTIN (LE), sur le Conrois, c^{nc} de Neuchef.
- MOULIN DE PORCELETTE (LE), sur le ruiss. de l'étang de Diesen, c^{nc} de Porcellette.
- MOULIN DE RAMSTEIN (LE), sur la Horn, c^{nc} de Bitche.
- MOULIN DE RÉDANGE (LE), sur le ruiss. de Belair, c^{nc} de Rédange.
- MOULIN DE RÉMELFING (LE), sur la Sarre, c^{nc} de Ré-melfing.
- MOULIN DE RÉMILLY (LE), sur le ruiss. du Bois-Ruiné, c^{nc} de Rémilley. — *Molin de Rumilly*, 1479 (cart. év. de M. f. V, p. 220 v°).
- MOULIN DE REYERSWILLER (LE), sur le ruiss. de Wuh-sterbach, c^{nc} de Reyerswiller.
- MOULIN DE ROPPWILLER, sur le ruiss. de l'étang de Pfudemühl, c^{nc} de Roppwiller.
- MOULIN DE SAINTE-CROIX (LE), sur la Rolte, c^{nc} de Bru-lange.
- MOULIN DE SAINTE-MARIE (LE), sur la Fensch, c^{nc} de Fontoy.
- MOULIN DE SAINT-LOUIS (LE) OU MËNZTRALERMÛHL, sur une branche de l'Eichel, c^{nc} de Montbronn.
- MOULIN DE SCHAFFBACH (LE), sur la Rosselle, c^{nc} de Petite-Rosselle.
- MOULIN DE SCHENCKELBACH (LE), sur un petit ruiss. sans nom affluent de l'Albe, c^{nc} de Hellimer.
- MOULIN DES CUÈVES (LE), sur la Canner, c^{nc} de Bett-lainville.
- MOULIN DE SCHWEYEN (LE), sur la Schwoll, c^{nc} de Louzwiller.
- MOULIN DE SERNÉ (LE), sur la Crusne, c^{nc} de Beauville. — *Xarné* (dict. Viv.).
- MOULIN DE SIMBAC (LE), sur le ruiss. de ce nom, c^{nc} de Grosbiederstrof. — *Zimbach* (atl. S^t-Mart.).
- MOULIN DES OIES (LE), sur le ruiss. de Montvaux, c^{nc} de Châtel-Saint-Germain.
- MOULIN DE SUZÉMONT (LE), sur l'Yron, c^{nc} de Ville-sur-Yron. — *Le Mollin de Sizenont*, 1638 (Journ. J. Bauchi).
- MOULIN DES VENTS (LE), sur la Nied allemande, c^{nc} de Freistroff.
- MOULIN DE THIL (LE), sur le ruiss. de la Vacherie, c^{nc} de Villerupt.
- MOULIN DE VERSCHRING (LE), sur le ruiss. de Rickenholz, c^{nc} de Rimling.
- MOULIN DE VINTRING (LE), sur le ruiss. de Zeurange, c^{nc} de Chémery-les-Deux.
- MOULIN DE VITTONCOURT (LE), sur la Nied française, c^{nc} de Vittoncourt.
- MOULIN DE WALSCHEBRONN, sur le ruiss. de Schwartzbach, c^{nc} de Walschbronn. — *Bun Mülen*, 1244 (ch. abb. Sturtzelh. 314).
- MOULIN DE WEIDESHHEIM (LE), sur la Sarre, c^{nc} de Kal-hansen.
- MOULIN DE WEISKIRCH (LE), sur le ruiss. de ce nom, c^{nc} de Wolmunster. — *Die Weiskircher Mühle* (carte de l'État-major).
- MOULIN DE WIRSCHWILLER (LE) OU OXMÛHL, sur la Horn, c^{nc} de Ritche.
- MOULIN DE WOINGWILLE (LE), sur le ruiss. de Rongewald, c^{nc} de Doncourt-lez-Conflans.
- MOULIN D'OLGY (LE), sur la Moselle, c^{nc} d'Argancy.
- MOULIN GONDAI (LE), sur la Crusne, c^{nc} de Boismont.
- MOULIN GRAVAD (LE), sur la Basse-Nied, c^{nc} de Gommelange.
- MOULIN HAUT (LE), sur le ruiss. de Montvaux, c^{nc} de Châtel-Saint-Germain.
- MOULIN HAUT (LE), sur un petit ruiss. affluent de la Nied, c^{nc} de Moncheux.
- MOULIN JOHANNMÛHL (LE), sur la Bliese, c^{nc} de Follperswiller.
- MOULIN LE GAI (LE), sur la Crusne, c^{nc} de Boismont.
- MOULIN LUX (LE), sur le ruiss. de Thial, c^{nc} de Rohrbach.
- MOULIN MARCHAND (LE), sur le ruiss. de la Piennoise, c^{nc} de Saint-Supplet.
- MOULIN MATHIS (LE), c^{nc} de Rohrbach. — *Voy. MATHIS-MÛHL.*

MOULIN MOUSSELER (LE), c^{ne} de Forbach.
 MOULIN NERBETTE (LE), sur la Rosselle, c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold.
 MOULIN NEUF (LE), sur la Rotte, c^{ne} d'Arraincourt.
 MOULIN NEUF (LE), sur le ruiss. de l'Ellbach, c^{ne} de Boulay.
 MOULIN NEUF (LE), sur le ruiss. de Montvaux, c^{ne} de Châtel-Saint-Germain.
 MOULIN NEUF (LE) OU PEFFERMÜHL, sur la Nied allemande, c^{ne} d'Elvange.
 MOULIN NEUF (LE), sur l'Ophe, c^{ne} de Gandrange.
 MOULIN NEUF, h. et mⁱⁿ sur la Rosselle, c^{ne} de Macheren.
 MOULIN NEUF (LE) OU LE GRAND MOULIN, sur le ruiss. de l'étang de Rode, c^{ne} de Morhange. — *Neuermühl*, 1618 (arch. départ. tabel. de Muhl. E. 312).
 MOULIN NEUF (LE), sur un petit ruiss. affluent de la Chiers, c^{ne} de Réhon.
 MOULIN NEUF (LE), sur la Sarre, c^{ne} de Sarcalbe.
 MOULIN NEUF (LE), sur la Sarre, c^{ne} de Welferding.
 MOULIN PHILIPSMÜHL (LE), sur le ruiss. de Waldbach, c^{ne} de Folsperwiller.
 MOULIN ROBERT (LE), sur le ruiss. de Pensperne, c^{ne} d'Algrange.
 MOULIN ROUGE (LE), sur le ruiss. de l'étang de Gausbach, c^{ne} de Destry. — *Moulin Roucl*, 1694 (arch. départ. E. 324).
 MOULIN ROUGE (LE), sur le ruiss. de Metzange, c^{ne} de Weymerange.
 MOULIN SCHANG (LE), sur la Horn, c^{ne} de Hanwiller.
 MOULIN SOUS L'ÉTANG (LE), sur le ruiss. de Steinbach, c^{ne} de Neufgrange.
 MOULIN SOUS SERROUVILLE (LE), sur la Crusne, c^{ne} de Serronville.
 MOULIN TALPET (LE), sur le ruiss. de l'étang de Gausbach, c^{ne} de Destry.
 MOULINELLE, f. c^{ne} de Jardy. — *Molines*, 1297 (inv. des tit. de Lorr. VI, 385). — *Moulinel*, 1369 (*ibid.* V, 42). — *Le Mollinel*, 1473 (*ibid.* V, 43). — *Moline*, xvii^e s^e (*ibid.* I, 389). — *Ban de Molinel*, 1689 (Barr. dom. t. I). — *Le Moulinet*, 1779 (Dur. Lorr.).
 Cense-fief de la communauté et de la paroisse de Jardy, 1681 (dénombr. 8 nov.).
 MOULINS (LA GRANDE FORTE MAISON DE), c^{ne} de Moulins-lez-Metz. — Grand château à fortes toues et à larges fossés qui existe encore. L'illustre famille messine des Baudoche en prit le nom; il appartenait, à la fin du xvi^e siècle, aux Fabert.
 MOULINS (LA PETITE FORTE MAISON DE), c^{ne} de Moulins-lez-Metz. — Voy. GIGNAN.
 MOULINS (LE PONT DE), c^{ne} de Moulins-lez-Metz. — *Lou pont à Mollin*, 1227 (ch. J. d'Apr. hosp. Saint Nic.). — *Le pont à Molin*, xv^e s^e (chron. Ph. de

Vign.). — *Le pont à Mollin*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Le pont sur le bras de Mollin*, 1635 (Journ. J. Bauch.).

Pont de pierre jeté sur la Moselle, en arrière de Moulins; existait déjà au xii^e siècle.

Il a été laissé à sec, au xvii^e siècle, la rivière s'étant frayé un autre lit à quelque distance.

MOULINS (RUISSEAU DES). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Lorry-devant-le-Pont et de Moncloux.

MOULINS DE DASPICH (LES), sur la Fensch et sur le ruiss. de Kribsbach, c^{ne} de Thionville.

MOULINS DE FARÉBERSWILLER (LES), c^{ne} de Faréberswiller: trois moulins, dits *Oberst*, *Mitterst* et *Unterst Mühl*.

MOULINS DE FORBACH (RUISSEAU DES). — Prend ses deux sources, l'une à Oetting, l'autre à Verrerie-Sophie, traverse les c^{nes} d'Oetting, Verrerie-Sophie et Forbach, sur une longueur de 1 kilomètre, et se jette dans la Rosselle.

MOULINS-LEZ-METZ, 1^{re} c^{ne} de Metz, à gauche de la Moselle. — *Molendina*, 936 (cart. Gorz. ch. Oth. 1^{re}). — *Molendinum*, 1186 (abb. Saint-Marf. liasse 8, prim. Nancy). — *Moulins*, 1188 (*ibid.*). — *Mollin*, 1315 (fonds de Malte, inv. liasse x). — *La petite forte maison de Mollin, la grand qui estoit la garde du pont*, xv^e s^e (chron. Praillon). — *Moulin*, 1404 (liste des vill.). — *Moullin*, 1421 (cart. év. de M. t. III, p. 63). — *Mollen*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Mollin*, 1465 (cart. év. de M. t. VI, p. 97 v^e). — *Molins*, 1505 (épitaphe des Baudoche). — *Mollins*, 1506 (*ibid.*). — *Mollin devant Metz*, 1513 (Mém. Ph. de Vign.). — *Molinis*, 1537 (pouillé de M.). — *Molin*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Modinum* (D. Cal. not. Lorr.). — En patois: *Molîn*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 8 juill.).

Le *ban Noir* de Moulins était un ban fief, siège d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, et appartenait à l'abb. Sainte-Glossinde de Metz, 1681 (abb. S^{te}-Gloss. dén. liasse xxv b). — Était siège d'une cure de l'archiprêtré du Val-de-Metz, qui avait pour annexes Sainte-Ruffine, le Goglot, le hameau de la Vieille-Moselle et le château de Grignan. — Elle dépendait du chap. de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Était, en 1790, le chef-lieu d'un canton qui se composait des villages d'Ars-sur-Moselle, Châtel, Jussy, Lessy, Longeville, Lorry-lez-Metz, Mance, Rozérieulles, Scy, Vaux, Vigneulles; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rozérieulles et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour

annexes : Bradin, Cainompré, Frescaty, Fristot, Gri-guan, la Maison-Rouge, Prévillé, Tournebride, et les moulins de Cugnot et du Poncet.

MOUSELHUTTE, m^{em}, c^{em} de Hellimer.

MOUSSON (Meurthe). — Était le chef-lieu d'un archi-prêtre de l'archidiaconé de Vic, dont dépendaient, entre autres paroisses, celles d'Arry, Corny, Lorry-devant-le-Pont et Marienlles, qui appartiennent au dép^t de la Moselle.

MOUTERHAUSEN, c^{em} de Bitche, sur le Moderbach. — *Muterhausen*, 1518 (inv. des tit. de Lorr. II, 438). — *Motterhausen*, 1592 (Hertzog, Edels. chron. III, 50). — *Moterhausen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Moderhausen*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Moutterhausen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *La Forge de Moderhausen*, 1771 (*ibid.* XII, 402). — *Moderchansen*, 1771 (*ibid.* 408). — *Muterhausen*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Mouterhausen* (carte Cass.).

Le village de Mouterhausen paraît remonter au xv^e siècle. En 1505, Reinhard, comte de Deux-Ponts-Bitche, y bâtit une chapelle, privilégiée par une bulle du pape Léon X en 1518. Vers 1550, le comte Jacob, dernier sire de Bitche, de la maison de Deux-Ponts, bâtit au milieu de l'étang de Mouterhausen un petit château détruit pendant le xvii^e siècle. « Moterhausen, dit le président Alix en 1594, maison de plaisir bâtie au milieu d'un estang à truites, avec une chapelle construite au-devant d'icelle. » Il n'existe plus que les ruines de l'ancien château et de la chapelle.

Les forges datent du xvii^e siècle; abandonnées, elles ont été reconstruites vers 1720.

Village du comté de Bitche.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Annexe, avec vicariat résident, des paroisses de Schorbach et de Bitche. — Appartint au canton de Lemberg de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — A les Forges pour annexe.

MOUTERHAUSEN (FORÊT DE), forêt domaniale d'une surface de 4,650 hectares. — Elle s'étend sur le territ. des c^{em} d'Eguelshardt, Mouterhausen, Althorn, Lemberg, Sarreinsberg, Bitche et Beyerswiller.

MOUTERKIRCH, chapelle du cimet. c^{em} de Farschwiller.

MOÛTIER, c^{em} de Briey, sur le Woigot. — *Monstiers*, 1239 (inv. des tit. de Lorr. I, 383). — *De Monasterio*, *Moustié*, 1544 (pouillé de M.). — *Motié*, 1657 (inscript. de la cloche par.). — *Moustier*, 1689 (Barr. dom. t. I). — *Monstier*, 1709 (épitaphes des Gourmay). — *Montier*, *Montierium*, 1749 (de Maill. Barr.).

Siège d'une haute, moyenne et basse justice mouvant de la prévôté de Briey, 1681 (dénombr. 8 nov.).

— Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Hatrize, ancienne dépendance de la collégiale de Mars-la-Tour.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Briey depuis sa création. — Commune jusqu'au 4 août 1811, où il fut réuni à Auboué; érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 9 août 1833.

Il existe à Moûtier une manufacture de draps fort importante.

MOUZAÏA, f. c^{em} de Créhange. — Nom donné à une ferme nouvellement bâtie, en l'honneur des succès de l'armée d'Afrique.

MOYEUVRE (FORÊT DE), forêt domaniale de 3,925 hect. située sur le territ. des c^{em} de Briey, Avril et Neuchef.

MOYEUVRE-GRANDE, c^{em} de Thionville, sur le Conrois, à gauche de l'Orne. — *Modover superior*, 861 (ch. abb. Gorz.). — *Moebrum*, x^e s^e (Wiltb. Lux. Rom. p. 82). — *Moweurs*, 1277 (abb. Vill. ch. don.). — *Molin de Moyeuve*, 1290 (abb. Saint-Pierre, terr. p. 171). — *Moyeares*, 1291 (cart. Vill. t. I, H. 17).

— *Lai grant Mohuerre*, 1299 (*ibid.* p. 166).

— *Moyevres*, 1311 (*ibid.* p. 167).

— *La grande Moyeuve*, 1321 (*ibid.* p. 168).

— *Moeuvre lai Grunte*, 1329 (ch. Ed. c^{em} de Bar, Teiss. Hist. Thionv.).

— *Maieuve*, xv^e s^e (chron. Praill.).

— *Moieuve*, 1513 (Mém. Ph. de Vign.).

— *Molabrium*, *Moeybrium*, *Marbry*,

Moevris, 1544 (pouillé de M.).

— *Moyeuvres-aux-bois*, 1635 (Journ. J. Bauch.).

— En patois : *Moyeuf*.

Moyeuve, fief du duché de Bar sous la prévôté de Briey (dénombr. 1505, inv. de Lorr. III, 268).

La haute justice était au roi; la seigneurie foncière mouvant de la prévôté de Briey.

La mairie de Moyeuve, qui dépendait du duché de Bar, était composée d'Auboué, Beuvange, Clouange, Franchefrey, Froicul, Hatrize, Moyeuve-Grande, Moyeuve-Petite, la Neufville-sous-Valleroy, Rosse-lange et Vitry, 1689 (Barr. dom. t. I).

Paroisse de l'archipr. de Rombas, qui dépendait de l'abb. de Saint-Pierremont et avait Moyeuve-Petite pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Briey, qui comprenait les c^{em} de Beuvange, Budange, Clouange, Jœuf, Montois, Moyeuve, Pierrevillers, Rombas, Rosse-lange et Vitry; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Vitry et, en 1802, dans celui de Thionville. — A pour annexes les fermes de Froicul et de Haute et Basse Tréhémont et le moulin de la Frapouille.

Il y a à Moyeuvre un ancien château qui appartenait au maréchal Fabert.

La maison de Wendel y exploite, dans des usines d'une grande importance, les minerais fournis par les gisements voisins.

MOYEUVRE-PETITE, c^{ne} de Thionville, sur le Conrois, à gauche de l'Orne. — *Petite-Moyeuvre*, 1299 (cart. abb. Vill. t. I, H, 17). — *Moyeuvre lui petite*, 1329 (ch. c^{te} Ed. de Bar, Teiss. Hist. Thionv.). — *La petite Moyeuvre*, 1606 (pouillé de M.).

Le roi y était seul seigneur. — Était annexe de la paroisse de Moyeuvre-Grande.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Moyeuvre-Grande en 1790, de celui de Vitry sous l'organisation de l'an III; passa, en 1802, dans celui de Thionville. — Commune jusqu'en 1811, où elle fut réunie à Moyeuvre-Grande par décret du 17 mars; érigée de nouveau en commune par ordonnance royale du 12 janvier 1833. — A pour annexe la ferme de Chorbach ou Corbas.

MOYEUVRE-PETITE (MOULIN OE), sur la Fensch, c^{ne} de Boulange.

Ancienne cense, qui faisait partie de la communauté de Saint-Pierremont.

MÜHLBACH, fermes, c^{ne} de Sturtzelbronn. — *Milbach*, 1704 (reg. de par.). — *Mühlbach*, 1715 (*ibid.*). — *Alt et Neu Mühlbach*, 1730 (*ibid.*). — *Gross Mühlbach* (carte de l'État-major). — *Petit Mühlbach*, an v (vente de dom. nat.).

Fondées par les moines de Sturtzelbronn.

MÜHLBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le territoire de Sturtzelbronn et se jette dans l'étang de Graffenweyer. — *Rivus Mulbach*, 1496 (ch. abb. Sturtzelb. D. Cal. I. pr. sous l'an).

MÜHLENBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Dalem, traverse les c^{nes} de Dalem, de Falck et de Hargarten, sur une longueur de 4 kilomètres, et se jette dans la Bisten.

MÜHLENBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans la forêt de Petite-Natenhows, traverse les c^{nes} de Beckerholtz et de Filstroff sur une longueur de 3 kilom. et se jette dans la Nied.

MÜHLFELD, m^{oss}, c^{ne} de Farschwiller.

MÜHLGRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Adelange, passe à Wabl-lez-Faulquemont et se jette dans la Nied allemande près du bois d'Eichholtz, c^{ne} de Faulquemont.

MÜHLGRABEN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Host.

MÜHLTAL (OBER ET UNTER), h. c^{ne} de Bærenthal.

MÜLLENBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Saint-

Bernard, traverse les c^{nes} d'Eberswiller et d'Anzeuling sur une longueur de 6 kilomètres et se jette dans la Nied.

MULTERRACH (RUISSEAU DE) OU WASSERBACH. — Coule sur le territ. des c^{nes} de Soucht et d'Hundling.

MÜNSBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban de Rohrbach, traverse les c^{nes} de Rohrbach, Enchenberg et Montbronn sur une longueur de 3 kilom. et se jette dans le ruiss. de Rohrbach.

MÜNTZTHAL, anc. verr. f. c^{ne} de Saint-Louis. — *Muntzdhal*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Muntzd'hal*, 1751 (ord. Lorr. VIII, 290). — *Montz'dhal*, 1756 (carte Vaug.). — *Muntzandul Petit et Grand*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Munsdhal* (carte Cass.).

Ferme fondée au xvii^e siècle, dépendant du comté de Bitche, 1691 (dénombr. 22 déc.).

MÜNTZTHALERNÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Montbronn.

MURVILLE, c^{ne} d'Audun-le-Roman. — *Meurville*, 1346 (abb. Sainte-Gloss. liasse Murville). — *Morville*, 1680 (dén. arch. départ.). — En patois : *Meurville*.

Siège d'un fief avec haute, moyenne et basse justice mouvant de la châtell. de Sancy. — Était annexe de la paroisse de Landres (dioc. de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Xivry-le-Franc, de celui de Circourt sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel.

MUSSON (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Cosne.

MUSSON, f. c^{ne} de Génaville. — *Mussat*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Mussotte*, 1779 (Dur. Lorr.).

Cense et maison seigneuriale, siège d'un fief. haute, moyenne et basse justice, mouvant de la prévôté de Briey. — Faisait partie de la communauté de Génaville et était annexe de la paroisse de Hatrize.

MUSSY (CHÂTEAU DE), ruines situées dans les bois, à 1 kilomètre de Longuyon. — *Comes de Musau*, *Muceium castrum*, 1096 (prieuré M^l-Saint-M^o, ch. de fond.). — *Muceium*, 1160 (cath. Trév. ch. arch. Hill.). — *Mucei*, 1173 (Berth. IV, pr. xxi). — *Mussei*, 1345 (homm. du Clerm. Clouet, Hist. Verd.). — *Museey*, 1356 (arch. H. de V. Tr. de paix). — *Mussey*, 1399 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 210). — *Muscy*, xv^e s^e (coll. Sainte-Agathe, obit.). — *Musy le chastel*, xv^e s^e (Journ. J. Banch.). — *Mussy proche Longuyon*, 1436 (homm. du Clerm. Clouet, Hist. Verd.). — *La forte maison de Mussi-en-Woivre, vers Longuyon*, 1484 (inv. des tit. de Lorr. IX, 106). — *Muscy devant Longuyon*, 1681 (dénombr. du 17 mai). — *Château vieulx et nouveau de Mussy-en-Woivre*, 1753 (*ibid.* VIII, 131).

Le château de Mussy était un fief de l'évêché de

Verdun et a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *d'azur à 4 chevrons d'or*; d'autres disent : *au dextrochère revêtu de gueules tenant une épée nue*.

« Mussy, maison de nom et d'armes fort ancienne et puissante soub la chastellenie de Longuyon; fief donné à Albert de Mercy, évêque de Verdun, en 1159, par Hilluin, archevesque de Trèves. » (Huss. Lesc.)

Était annexe de la paroisse de Longuyon.

Il fut pris et détruit par le m^l de Créquy en 1670.

Les fiefs de Belle-Fontaine et de Moranville en dépendaient, 1681 (dénombr. 25 juin).

MUSSEY-L'ÉVÊQUE, h. c^{ne} de Charleville. — *Mucei*, 1237 (abb. Vill. cart. t. I, R. 8). — *Messey*, 1360 (cart. ev. de Metz, t. IV, p. 17). — *Le Chauvel de Musy*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Muissy*, 1618 (abb. Vill. cart. t. I, c. 1). — En patois : *Meh'y*. — En allemand : *Mitchen*.

Siège d'un fief mouvant de l'évêché de Metz, 1681 (dénombr. 23 avril). — Était annexe de la paroisse de Charleville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fit partie du canton de Vry de 1790 à

1802, où il passa dans celui de Vigy. — Chef-lieu communal jusqu'au 18 novembre 1810, où il fut réuni à Charleville.

MÛTSCH, mⁱⁿ et f. c^{ne} de Harprich. — *Muche, Mousche*, xviii^e s^e (pouillé de M.) — *Le moulin de Mitch*, 1802 (Colchen, dép^t de la Moselle). — *Mutch* (carte de l'État-major).

MÛTSCH (ÉTANG DE), c^{ne} de Harprich et de Morhange. — Superficie : 82 hectares.

MUTTERBACH OU MOUTERBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le territ. de Farschwiler, au pied d'une tour nommée Mutterkirche, passe à Farschwiler, Loupershausen, Puttelange, Rémering, Holving, et se jette dans l'Albe entre Schweix et Rech. — *La Moter*, 1779 (Dur. Lorr.).

MUTTERGRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de la ferme de Schottenhoff et se jette dans la Sarre un peu au-dessus de Sarralbe.

MUTTERKIRCHE, tour isolée, c^{ne} de Farschwiler, près de la source du Mutterbach. — *Motterkirch* (carte de l'État-major).

Ce sont probablement les restes d'une église fortifiée.

NAUGEMEINERBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Buding, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 500 mètres et se jette dans la Canne.

NAMPTOT, auc. mⁱⁿ, dépendant de Briey, 1689 (Barr. dom. t. I). — *Nantoy*, 1579 (arch. départ. E. 95). — *Nantey*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Nantois*, 1689 (Barr. dom. t. I).

NAPRANGE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Piervillers.

NARBÉFONTAINE, c^{ne} de Boulay. — *Maubert-Fontaine*, 1181 (hosp. des Allem. acq. s. l'an). — *Maubertfontaine*, 1281 (P. Fer. obs. séc. I, f^o 285). — *Mainbert Fontayne*, 1330 (chap. cath. s. l'an). — *Mainbelfontaine*, *Marbelfontaine*, 1330 (quit. H. de V. AA, 15. 22). — *Memmesborn*, 1606 (pouillé de M.). — *Nerbefontaine*, 1702 (terr. de Brouck). — En allemand : *Memersborn*, *Memersbourn*. Ce nom, dont la traduction en français sert à désigner la commune, est resté à son annexe.

Était annexe de la par. de Bouchepon (village évêchois).

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Longeville-lez-Saint-Avold (district de Boulay) de 1790 à 1802, où il

passa dans le canton actuel. — A pour annexes les fermes de Sainte-Suzanne et de Memersborn.

NARIEY, un des quatre hameaux de la c^{ne} d'Ancy-sur-Moselle.

NASSENWALD, f. c^{ne} de Hottwiller; bâtie, vers 1850, sur un défrichement de la forêt de ce nom, où l'on a trouvé de nombreux débris romains.

NASSENWALD, forêt, c^{ne} de Montbronn. — Faisait partie, avec le bois de Mühlkopf, du 2^e triage des forêts du roi dans le comté de Bitche, 1781 (arch. départ. B. 1117).

NAUDORF, f. c^{ne} de Merschweiller. — *Nédorf*, 1779 (Dur. Lorr.).

Faisait partie de la communauté de Tunstross (maintenant en Prusse). — Formait avec Tunstross et Oberdorff une paroisse du dioc. de Trèves.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville.

NAVET (LA CENSE), f. c^{ne} d'Avril.

NELLING, c^{ne} de Sarralbe. — *Nellingen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 292). — *Nelin*, 1779 (Dur. Lorr.).

Était annexe de la paroisse d'Insming.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Fit partie du c^{ne} d'Hellimer de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel.

A pour annexes Petit-Rohrbach et le moulin d'Obermühl.

NERBETTE, f. c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold.

NEEBACH, m^{re} forestière, c^{ne} de Hanwiller.

NEUCHEF, c^{ne} d'Audun-le-Roman. — *Neuwachze*, 1390 (fonds de Malte, inv. C. T.). — *Neuwechief*, 1329 (ch. d'Ed. de Bar, Tess. Hist. Th.). — *Nuefchiefz*, 1490 (Journ. J. Aub.). — *Muslinsen Neuchif*, 1544 (pouillé de M.). — *Neuchière*, 1571 (inv. des tit. de Lorr. VI, 60). — *Neufchief*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Neunheuser*, 1605 (abb. Sainte-Gloss. liasse Hayange). — *Nefchif*, 1606 (pouillé de M.). — *Neufchef*, 1689 (Barr. dom. t. I). — *Noufchetz*, 1689 (*ibid.* t. II). — *Nechy*, 1689 (gén. de M. dom.). — *Neufchief*, 1749 (de Maill. Barr.). — En patois : *Nienfchi*.

Le roi en était seul seigneur. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, qui dépendait de l'abb. de Saint-Hubert-en-Ardenne.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Hayange, puis passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Sancy et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Hamevillers et le moulin de Pérotin.

NEUCHEF (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Hayange et allue à la Fensch. — *Ruisseau de Néchy*, 1686 (gén. de Metz, dom.).

NEUDLANGE, f. et tuilerie, c^{ne} d'Aboncourt. — *Nodilangis*, 1147 (abb. Vill. cart. t. I, E. 1). — *Nothalingen*, 1384 (*ibid.* B. 4). — *Nodlingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Neudelage* ou *Nadelange*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Nadelange* (dict. Viv.). — En allemand : *Noedlingen*.

Faisait partie de la communauté de Bellefontaine près de Villers-Bettnach.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine.

NEUDORFF, h. c^{ne} de Grande-Bibiche. — *Neudorf*, 1585 (abb. Vill. cart. t. I, B. 15). — *Naudorff*, *Neydorff*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Neydorff*, 1779 (Dur. Lorr.).

Érigé en 1553 et appelé Neuwedorff (abb. de Villers, liasse Neudorff). — Faisait partie, comme annexe, de la paroisse de Bibiche.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis 1790.

NEUDORFF, h. c^{ne} de Soucht.

NEUF-BOURG ou NEUERBOURG, f. — Voy. GASSIGN.

NEUFCHÂTEL-DEVANT-METZ, ancien château fort. — Voy. CHÂTEL-SAINT-BLAISE.

Moselle.

NEUFGRANGE, c^{ne} de Sarreguemines. — *Newscheuren*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Neu-Scheuern*, 1600 (arch. de Lixheim, Livre du Grand-Gruyer). — *Scheuern*, 1614 (arch. de Sarreguemines, procès-verbal d'enquête). — *Neucher*, *Neufcheve*, *Neufgrange*, *Neufgrange*, 1750 (D. Cal. not. Lorr.). — *La neuve Grange* (carte Cass.). — En allemand : *Neuscheuren*.

Il y avait à Neufgrange une maison-fief dépendant de la seigneurie de Willerwald et mouvant du roi de France. — Elle était le siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 10 mai). — Il y avait, en outre, un fief relevant de la châtellenie de Sarreguemines. — Neufgrange avait une chapelle, desservie par un chapelain du seigneur, et fut érigée, en 1766, en cure de l'archiprêtre de Saint-Arnaold.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis sa création, en 1790.

NEUFGRANGE (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les prés de la Roth, dans la forêt de Bouchholtz et dans les prés de Neufgrange, traverse les c^{nes} de Neufgrange et de Rémeffing, sur une longueur de 3 kilomètres, et se jette dans la Sarre.

NEUFMOULIN, m^{re} sur la Seille, c^{ne} de Louvigny. — En patois : *Nieufmolin*.

Annexe de la paroisse et communauté de Louvigny.

NEUFMOULIN, anc. forges dépendant de la seign. de Briey. — *Noeumoulin*, xvii^e s^e (cens. de Briey).

L'emplacement en est aujourd'hui ignoré.

NEUHOF, f. c^{ne} de Hambach.

Ancienne cense, qui appartenait à l'abb. de Sturtzelbronn.

NEUHOF, f. c^{ne} de Hilsprich.

NEUHOF, f. c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold.

NEULAN, anc. égl. c^{ne} de Sponville. — *Nuelant*, 1320 (chap. de la cath. s. Pan). — *Nullan*, 1544 (pouillé de M. Portef.). — *Neulain seu Sponville*, 1606 (pouillé de M.).

En 1715, le titre de l'église de Neulan, ruinée depuis longtemps, fut transporté à Sponville. xviii^e s^e (pouillé de M.). — Voy. SPONVILLE.

NELMATT, f. c^{ne} de Rahling.

Les censes de Neumatt, d'Almatt et de Griesbach dépendaient de la seigneurie de Diemeringen (Empire, aujourd'hui Bas-Rhin) et formaient enclave dans le comté de Bilche.

NEUMATT, m^{re} forestière, c^{ne} de Rahling.

NEUMÜHL, m^{re}, c^{ne} de Bettwiller.

NEUMÜHL, m^{re} et h. c^{ne} de Hottwiller.

NEUMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Kerbach.
 NEUMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Meisenthal.
 NEUMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Schorbach.
 NEUNKIRCH, c^{on} de Sarreguemines. — *Neunkirch*, 1316 (D. Cal. not. Lorr. v^o *Sarreguemines*). — *Neunkirchen*, 1330 (inv. des tit. de Lorr. III, 152). — *Nunkirchen*, 1335 (Kremer, *Ard. Gesch.* II, 347). — *Nunwenkirchen zu Gemonde*, 1435 (*ibid.* 171). — *Noenkirchen zu Gemonde*, 1466 (*ibid.* 172). — *Munckiechen*, *Munbirchen*, *Neinkirchen*, *Neunzirzen*, 1544 (pouillé de M.). — *Neunkirchen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Neunkirch*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Nunkirchen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Neunkirchen* (carte de l'État-major).
 Relovent de la chàtèll. de Sarreguemines.
 Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine.
 L'église de Neunkirch, mère-église de Sarreguemines jusqu'en 1768, appartenait à l'abb. de Wadgasse (Prémontrés) et dépendait de l'archiprêtre de Saint-Arnould (antérieurement de l'archiprêtre de Neufmoutier); elle avait pour annexes : Bousse, Gerschwiller, Hespeldange, et la cense d'Ermering. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis 1790. — A pour annexes les moulins à Cailloux et de Wéching.
 NEUNKIRCH, f. c^{ne} de Hottwiller. — *Neunkirchen, ban à Rederichingen*, 1681 (dénomb. 22 déc.). — *La cense de Nunkirch*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Neunkirchen, cense*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *La cense de Nunkirche*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Neunkirch* (carte Cass.). — *Naunkirch* (dict. Viv.).
 Ancien village, qui appartenait au duché de Nassau et avait une chapelle desservie par le curé de Hottwiller.
 NEUNKIRCH, ancien mⁱⁿ, c^{ne} de Hottwiller. — *Neunkirchen*, 1681 (dénomb. 22 déc.).
 NEUNKIRCHEN, c^{on} de Bouzonville. — *Nunkirka*, xii^e s^e (abb. Saint-Max. Tr. décl. de biens). — *Nunkirchen*, 1303 (inv. des tit. de Lorr. III, p. 167). — *Nunkierchin*, 1339 (*ibid.* p. 152). — *Nikeirich*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Neykirchen*, 1591 (inv. des tit. de Lorr. VII, 168). — *Nunkirchen*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — *Neunkirich*, 1722 (carte Bugn. dioc. Met.). — *Nunkirchen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).
 Était siège d'une paroisse du diocèse de Trèves (archid. de Tholey, doy. de Peff).
 Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Appartint, en 1790, au canton de Réling (district de Sarrelouis) et passa, sous l'organi-

sation de l'an III, dans celui de Gros-Hémestroff. — Chef-lieu communal dans ce canton en 1802, et réuni à la commune de Schwerdorff par décret du 19 novembre 1811; réuni au canton de Bouzonville, comme annexe de Schwerdorff, par ordonnance royale du 20 février 1826. — Érigée de nouveau en commune par ordonnance royale du 3 juin 1837. — A pour annexes le moulin et les forges de Rémeldorff.

NEUVE-MOÏTRESSE, f. c^{ne} de Hellimer.

NEUVE-MOÏTRESSE, f. ruinée, c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold. — *Neuve-Cense*, 1732 (abb. Longev. bail s. l'an).

Faisait partie de la communauté de Longeville-lez-Saint-Avold.

NEUVEVILLE (LA), h. c^{ne} de Valleroy, à gauche de l'Orne. — *Neufzville sous Valleroy*, xvii^e s^e (cens. de Brier). — *Neuveville sous Valleroy*, 1669-1670 (arch. départ. E. 224). — *La Neuville*, 1749 (de Mail. Barr.). — *La Neuville lez Brier*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Lui Neufvèlle*.

Était siège d'une seigneurie haute, moyenne et basse justice mouvant de la prévôté de Brier. La seigneurie foncière était aux Jésuites de Pont-à-Mousson. — C'était une annexe de la paroisse d'Hartrize.

Autrefois Barrois, baill. de Brier, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Brier en 1790, passa dans celui de Valleroy sous l'organisation de l'an III et revint, en 1802, dans le premier canton, toujours annexe de Valleroy.

NEUVRON, f. c^{ne} d'Olley, à gauche de l'Orne. — *Neuvron*, 1339 (inv. des tit. de Lorr. V, 41). — *La Grauge de Beuvron*, 1681 (dénomb. du 4 nov.). — *Le Petit Neuvron*, 1779 (Dur. Lorr.).

Cense-fief, sous la prévôté de Brier, qui faisait partie de la seign. de Monaville (dénomb. de 1681).

C'est sous le nom de Neuvron que fut érigé en comté, le 20 décembre 1763, l'ensemble des seigneuries de Gondrecourt, Neuvron, Amblemont, etc. — C'était une annexe de la paroisse d'Olley (dioc. de Verdun) et elle dépendait de l'abb. Saint-Arnould de Metz.

NEUVRON-LE-CHÂTEAU, c^{ne}. — Voy. GONDRECOURT.

Ce nom est celui que reçut Gondrecourt-en-Wœvre après l'érection de cette seigneurie en comté, mais il ne prévalut pas.

NEUWEYER, étang, c^{ne} de l'Hôpital. — Sa superficie est de 8 hectares.

NEUWEYER, f. c^{ne} de Sturtzelbronn. — Fondée par les moines de Sturtzelbronn.

NEUZINZEL, f. c^{ne} d'Eguelshardt. — *Nouvelle Sincelet*,

Neu Zinsel, 1755 (atlas de Bitche, n° 136). — *Neufzinsel*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 416).

Fondée par les moines de Sturtzelbronn vers l'an 1700.

NEYHOFF, m^{co} isolée, c^{co} de Mouterhausen.

NIDANGE, h. c^{co} de Charleville, sur la Canner. — *Nydeniges*, 1031 (abb. Longev. échange s. l'an). — *Nidingis*, 1147 (cart. abb. Vill. t. I, l. 1). — *Nédanges*, 1296 (*ibid.* N. 1). — *Nédenges*, 1373 (arch. H. de V. AA, 42, 45). — *Nydenge*, 1429 (*ibid.* AA, 11). — *Nidengen*, 1510 (cart. Vill. t. II, 52 v°). — *Niddange*, xvii^e s^e (carte Tass.).

Était annexe de la paroisse de Charleville.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Burtoncourt et passa, à cette époque, dans celui de Vigy. — Chef-lieu communal jusqu'en 1810, où il fut réuni, par décret du 18 novembre, à la c^{co} de Charleville.

NIDART, cense ruinée, c^{co} de Bertrange. — 1682 (dénombr. 31 août).

NIDECK, anc. village dépendant de Sarralbe, détruit au xvii^e siècle. — L'emplacement en est auj. inconnu. Il avait 13 maisons en 1625. Le compte du trésorier de 1661 porte « qu'il est entièrement ruiné et abandonné, sans y avoir aucune maison. » (Trésor des ch. de Lorr. lay. Albe, II, 81 bis.)

NIED (LA), rivière. — *Neda*, 1121 (abb. Longev. ch. d'Ét. év. de M.). — *Rivulus Nidden*, 1200 (abb. Vill. cart. t. I, R. 1). — *Rivulus Nithen*, 1364 (*ibid.* R. 4). — *La Niet*, 1404 (liste des vill.). — *La Niez*, 1409 (abb. Vill. AA, 51). — *La Niede*, 1491 (Journ. J. Aubr.). — *La Niede*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *La rivière de Niez*, 1686 (Journ. J. Bauch.). — *Nied*, *Niede*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Nidda* (Hist. Trevir. diplom. I, 57). — *Nide*, *Nita*, *Nida*, *Neda* (D. Cal. not. Lorr.).

Cette rivière, à laquelle on donne aussi quelquefois le nom de *Basse-Nied*, est formée par la réunion de la Nied allemande et de la Nied française, qui se joignent à Condé-Northen; elle traverse les c^{co}s de Volmerange, Hinckange, Guenkirchen, Roupeldange, Guirlange, Eblange, Gommelange, Bettange, Holling, Freistroff, Vaudreching, Bouzonville, Filstroff, Guerstling, sur une longueur de 49 kilomètres, et va se jeter dans la Sarre sur le territoire prussien.

NIED (PAYS DE). — *Nitachowa*, 870 (ann. Bert. div. regni Loth. imp.). — *Pagus Nedinze*, *Nedensis*, 909 (ch. abb. Saint-Maximin, Hontheim, Hist. Trevir. dipl. I, 255). — *Pagus Niden*, 1179 (ch. abb. Bouzonville, D. Cal. I, pr.). — *Nitensis*, *Ni-*

densis, *pagus Nitachowa* (D. Cal. not. Lorr.). — *Niedgow*, *Niedgau* (Schultz, der Bliesgau, I). — *Nitais* (carte de D. Cal.).

NIED ALLEMANDE (LA), rivière. — *Le Nied des Allemands*, 1495 (Journ. J. Aub.). — *Die teutsche Nida fluv.* xvii^e s^e (Loth. sept.).

Elle prend sa source, une branche à Marienthal et une autre à Pétang du Biswald, puis traverse les c^{co}s de Seingbouse, Marienthal, Biding, Ebersing, Hollbach, Altwiller, Bistross, Living, Lelling, Tétang, Pontpierre, Faulquemont, Créchange, Elvange, Guinglange, Fouligny, Raville, Biouville, Bannay, Vaudoncourt, Varize, Loutremange et Condé, sur une longueur de 81 kilomètres, et se réunit à la Nied française à Condé-Northen pour former la Nied.

NIED FRANÇAISE (LA), rivière. — *La Nied Romande*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Die velsche Neda fluv.* xvii^e s^e (Loth. sept.).

Elle prend ses deux sources, l'une à Marthil et l'autre à Fonteny (Meurthe); traverse, dans le dép^t de la Moselle, les c^{co}s de Hau-sur-Nied, Adaincourt, Arraincourt, Hollacourt, Vittoncourt, Woimbaut, Rémilly, Ancerville, Bazoncourt, Lemud, Sorbey, Sanry-sur-Nied, Courcelles-sur-Nied, Laquenexy, Pange, Maizeroy, Courcelles-Chaussy, Silly-sur-Nied, Landonvillers, les Étangs et Condé, sur une longueur de 43 kilomètres, et se réunit à la Nied allemande à Condé-Northen pour former la Nied.

NIEDECK OU LA CARRIÈRE, h. c^{co} de Saint-Avold. — *La Carrière de Niedeck*, 1769 (Dur. Lorr.). — *La Carrière* (carte de l'État-major).

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine.

NIEDERAU, mⁱⁿ, c^{co} de Willerwald. — *Die nieder Auer Muhl* (carte de l'État-major). — *Niderange* (tabl. des comm.).

NIEDERDORF, lieu-dit, c^{co} d'Inglange. — Emplacement d'un village détruit.

NIEDERMÜHL, mⁱⁿ, c^{co} de Bousbach.

NIEDERMÜHL, mⁱⁿ, c^{co} de Cocheren.

NIEDERMÜHL, mⁱⁿ, c^{co} de Nelling.

NIEDERWISSE, c^{co} de Boulay. — *Weygge la Basse*, 1390 (inv. des tit. de Lorr. X, 112). — *Basse Weize*, *Basse Veyge*, 1391 (*ibid.* 65). — *Wisa inferior Vesa*, 1544 (pouillé de M.). — *Niderwuisen*, 1681 (dénombr. 18 déc.). — *Vize la Basse*, 1682 (dén. comté de Créh.). — *Niderwisse*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Village mi-partie Empire et mi-partie Lorraine; siège d'une seigneurie franche dépendant du comté de Créchange, 1681 (dénombr. 18 déc.), d'une autre appartenant à l'abbaye de Saint-Avold et d'une voverie dépendant de la seigneurie de Raville,

1682 (dénombr. 5 octobre). — La partie dépendant de l'Empire fut incorporée au territoire français en 1793 en même temps que Créhange (voy. ce mot). — Paroisse de l'archiprêtre de Varize, à la collation des seigneurs du lieu.

Autrefois Trois-Évêchés et Empire, baill. de Vic, cout. de l'Évêché et droit romain. — Fit partie du canton de Longeville-lez-Saint-Avold de 1790 à 1802 et passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — A pour annexes Oberwisse et la ferme de Windhoff.

NIEDERWISSE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{tes} de Coume, Denting et Boulay.

NIEDWELLING, h. c^{te} de Guerstling, à droite de la Nied. — *Nied Villingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Niedwiling*, 1779 (Dur. Lorr.).

Formait communauté avec Niedwiller et Guerstling et était annexe de cette dernière paroisse.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bouzonville depuis 1790, toujours annexe de Guerstling.

NILVANGE, c^{te} d'Audun-le-Roman. — *Nilvengis*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Gerin.). — *Nilvinges*, 1169 (abb. Vill. liasse Brechain). — *Nilvinges*, 1293 (abb. Sainte-Gloss. état des biens). — *Nilving*, 1537 (pouillé de M. Portef.). — *Nilvingen*, 1567-1568 (arch. départ. B. 257). — *Nivange*, 1756 (carte Vaug.). — En allemand : *Nilvingen*.

Était annexe de la paroisse de Hayange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Hayange en 1790, de celui de Saucy sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel.

NINDECKERHOFF, f. c^{te} de Petit-Réderching.

NISINGER-WEYER OU ÉTANG D'ODERFANG, c^{te} de Saint-Avold. — *Usselange*, 1414 (cart. év. de Metz, t. I, p. 95 v^o). — *Ussing*, 1483 (*ibid.* t. IV, p. 184). — *Essing*, h. et étang, 1756 (carte Vaug.). — *Nessing*, 1802 (stat. Mos.).

Sa superficie est d'environ 27 hectares.

NOERS, h. c^{te} de Longuyon, sur la Chiers. — *Nugaria*, 634 (mém. soc. philomat. Verd. t. III). — *Nogaria Villa*, 636 (test. diac. Grim.). — *Noer devant Mussey*, 1335 (inv. des tit. de Lorr. VII, 273). — *Noiers*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Il y avait à Noers une métairie-fief du nom de la Cour d'Oniauville.

Fit partie du canton de Longuyon dès la création de ce canton en 1790, toujours annexe de Longuyon.

NOIRE-TERRRE, anc. m^{ie}, près de Novécant. — *Lou Molin à la noire terre entre Gorze et Novécant*, 1257 (cart.

de Gorze, t. LVI). — *Molindinum dictum ad nigram terram*, XIII^e s^e (*ibid.* t. LIII).

NOIRVILLE, f. c^{te} d'Auguay.

NOISSEVILLE, c^{te} de Vigy. — *Noaissville*, 1277 (sémin. Saint-Sim. s. l'an). — *Nowasseville*, *Noasseville*, 1280 (fonds de Malte, inv. liasse A). — *Noiewesseville*, *Nowesseville*, 1300 (chap. cath. s. l'an). — *Nowesseville*, 1312 (*ibid.* s. l'an). — *Nowesseville*, 1367 (fonds de Malte, inv. liasse 44). — *Nowesseville*, 1404 (liste des vill.). — *Archipresbiteratus de Noessilla*, 1514 (pouillé de M.). — *Noiseville*, 1762 (carte Lafos.). — *Noizeville*, 1779 (Stem. dép^t M.). — En patois : *Noëssefelle*.

Autrefois franc-alleu. — Vendu par la ville de Metz en 1398 (P. Fer. at. 140). — Fief et justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1682 (dénombr. 1^{er} mars).

Noisseville était le siège d'un archiprêtre de l'archidiaconé de Metz, qui comprenait les paroisses suivantes : Argancy, Ars-Laquenexy, Charly, Chesny, Colombey, Courcelles-sur-Nied, Faily, Fleury, les Étangs, Magny, Méclevens, Méy, Noisseville, Pontoy, Pouilly, Pournoy-la-Grasse, Rétonfey, Saint-Agnan, Sainte-Barbe, Saint-Privat et Sorbey, avec leurs annexes.

Avait pour annexes Nouilly et le moulin Regnier et dépendait du chap. de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Flanville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vallières et, en 1802, dans le canton actuel. — A la Basse-Lauvallière pour annexe.

NOLZ (LE BAN DE LA), seigneurie, haute, moyenne et basse justice, sur le territ. de Saulny, fief mouvant de la châtellenie de Briey, 1682 (dénombr. du 6 mars).

NOMENY, c^{te} du dép^t de la Meurthe.

Était le siège d'un archiprêtre dépendant de l'archidiaconé de Vic, lequel comprenait, entre autres paroisses, les suivantes, qui font partie du dép^t de la Moselle : Alémont, Buchy, Cheminot, Chérissey, Foville, Goin, Liéhon, Louvigny, Saily, Secourt, Solgne et Thimonville.

NONDEKILLE, h. c^{te} d'Ottange. — *Nenkel*, 1605 (chan. rég. liasse Bure). — *Noncheil*, 1660 (*ibid.*). — *Nunkeil*, 1681 (dénombr. du 2 déc.). — *Nom de Keil*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Nonkeil*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Nundkail*, 1802 (tabl. des comm.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant de la prévôté de Villers-la-Montagne (1681, dénombr. 2 décembre). — Était une annexe de la paroisse d'Ottange.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne; cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton d'Hettange, de celui d'Oëtrange sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans celui de Cattenom. — Chef-lieu communal jusqu'en 1812, où il fut réuni à Ottange par décret du 27 janvier.

NONERIE (LA), lieu-dit, c^{ns} de Waville. — Emplacement d'un ancien prieuré dép. de l'abb. de Gorze.

NONNENBORG, lieu-dit, c^{ns} de Kœnigsacker. — Selon la tradition, emplacement d'un ancien monastère.

NORROY-LE-SEC, c^{ns} de Conflans. — *Nugaretum in pago Wabrinis*, 679 (ch. Pepin, Wilt. Lux. Rom.). — *Nugaretum*, 686 (abb. Saint-Arn. don. s. l'an). — *Nugaredum in pago Wabrense*, 692 (*ibid.*). — *Nugarectus*, 949 (*ibid.*). — *Noeroy*, 1137 (chap. cath. s. l'an). — *Nungardum*, 1192 (*ibid.* ch. emp. Henri IV). — *Noveroit*, 1250 (liste des parages). — *Nouorroy-le-Sec*, 1269 (inv. des tit. de Lorr. III, 219). — *Naroit*, 1281 (abb. Saint-Pierr^t, terr. 132). — *Noveroy-le-Sec*, 1309 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Noueroy-le-secq*, 1405 (*ibid.*). — *Nouroy*, 1429 (arch. H. de V. AA, 11). — *Noveray*, *Noverotz*, 1430 (*ibid.*). — *Nouroy le sec*, 1511 (Mém. Ph. de Vign.). — *Nauroy-le-sec*, 1615 (Journ. D. Flor.). — *Norroys-le-sec*, 1642 (pouillé de Verdun). — *Nauroy*, 1672 (Rec. J. Ancil.). — *Nouroy-le-sec*, 1696 (terr. de Hettange). — *Nogaredum Siceum*, 1750 (D. Cal. not. Lorr.). — *Nord-le-sec* (période révol.). — En patois : *Naoureu lo choch*.

Norroy-le-Sec était le siège d'une prévôté royale toute Barroise, sous le ressort du baill. de Saint-Mihiel. Elle portait : *coupé de Lorraine simple et d'argent à un arbre sec au naturel* (Dur. XI, p. 319).

Noveroy-le-Sec ou *la Grange-à-Noveroy*, Marche d'Estault, où se tenaient les journées amiables entre la ville de Metz et l'évêché de Verdun, 1324 (chron. de Prail).

Était cure du diocèse de Verdun (doy. d'Amelle, archid. de Woëvre). — La haute justice était au roi, et la seigneurie foncière à l'abb. de Saint-Arnould de Metz. — Il y avait encore une autre seigneurie, le tout mouvant de la prévôté de ce nom.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fut, de 1790 à 1802, chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{ns} d'Affléville, Aix, Anoux, Béchamps, Fléville, Gondrecourt, Innonville, Mainville, Mouville et Norroy-le-Sec; passa, en 1802, dans le canton actuel.

Ce village, seigneurie de nom et d'armes, fief du comté de Bar, avait donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie, qui portait : *de gueules à six*

lionceaux affrontés d'or. Cette maison, s'étant éteinte au commencement du XIV^e siècle, fut relevée par un membre de la famille de Chérissey-Norroy et acquit avec celle-ci une nouvelle illustration. — A pour annexes le moulin et la ferme de Saint-Quirin ou de la Malgrée.

NORROY-LE-VEVEUR, c^{ns} de Metz. — *Nogaredum*, 960 ch. emp. Oth. I^{er}, cart. Saint-Pierre). — *Nugaredum*, 1049 (conf. Saint-Arn. Hist. de M. pr. IV, 443). — *Noeret*, 1138 (abb. Saint-Pierr^t, terr. p. 3). — *Nuveroit*, 1211 (abb. Saint-Arn. ch. Thiéb. de Bar). — *Noverroit*, 1211 (*ibid.*). — *Noveroy*, 1224 (abb. Saint-Vinc. Primicerie). — *Nooroie*, 1231 (*ibid.* liasse Norroy). — *Nauroit*, 1231 (*ibid.*). — *Nouroit le Vinour*, 1231 (abb. Saint-Pierr^t, terr. p. 3). — *Nohiroit*, 1232 (abb. Saint-Vinc. liasse Norroy). — *Noveroit*, 1236 (abb. Just. bulle de Grég. IX). — *Nerrott le Vinois*, 1236 (abb. Saint-Vinc. liasse Norroy). — *Noerott*, 1242 (*ibid.*). — *Nouroi le Vinour*, 1244 (abb. Saint-Pierr^t, terr. p. 3). — *Noveroy lou Vinour*, 1285 (inv. des tit. de Lorr. X, 318). — *Noveroit*, 1303 (abb. Saint-Vinc. liasse Norroy). — *Noveroy*, 1309 (liste des off. de M.). — *Nauroy lo Yeneur*, 1327 (inv. des tit. de Lorr. X, p. 51). — *Noerroy devant Mets con dit le Venour*, 1361 (*ibid.* III, 226). — *Noveroy devant Mès*, 1404 (liste des vill.). — *Naweroy devant Mets*, 1429 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Noeroy*, 1432 (liste des off. de M.). — *Nouroy*, 1454 (cart. év. de M. t. IV, p. 46). — *Nouveron*, 1465 (*ibid.* t. IV, p. 56 v^o). — *Noeroy devant Mets*, 1490 (Mém. Ph. de Vign.). — *Noveroy devant Metz*, 1519 (chan. rég. censier, p. 27). — *Nauriacum*, *Mauriacum*, *Nouroy ante Metas*, 1544 (pouillé de M.). — *Mauroy*, 1562 (inv. des tit. de Lorr. III, 278). — *Nouroit devant Metz*, 1570 (abb. Saint-Pierr^t, terr. p. 54). — *Nouroy*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Noyerroy*, *Noieroy*, *Noierroy*, 1634 (Journ. J. Bauch.). — *Nouroy*, 1689 (Barr. dom. t. I). — *Norroy devant Metz*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Naoureu lo venour*.

La haute justice était au roi, la seigneurie foncière à l'abbé de Saint-Pierremont. — En 1698, Léopold y avait établi une mairie royale, qui fut depuis unie à la prévôté de Briey. Cette mairie était composée des villages de Norroy, Plesnois, Fèves et Aumont. — Siège d'une cure de l'archiprêtré de Rombas, dép. de l'abb. Saint-Vincent de Metz, qui avait Fèves pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizières, et de celui de Lorry sous l'organisation de l'an III; passa en 1802 dans le canton actuel. —

A pour annexes les hameaux d'Aumont, Bellevue, Senorroy, la Rue, le moulin au Pré et les fermes de Sainte-Anne, Calembourg et Marengo.

NORROY-LE-VENEUR (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans la montagne de Vémont, traverse les c^{oss} de Norroy, Woippy, Olgy, sur une longueur de 8 kilomètres, et se jette dans la Moselle.

NORTHEN, h. et f. c^{oss} de Condé, au confluent de la Nied allemande et de la Nied française. — *Nortains*, 1404 (liste des vill.). — *Northain*, 1544 (pouillé de M.). — *Nortten*, 1618 (abb. Vill. cart. t. 1, C. 1). — *Nortin* (carte Cass.).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Condé.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Varize en 1790, de celui de Vry sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton de Boulay comme annexe de Condé. — Chef-lieu communal jusqu'au 4 prairial an XIII, où il fut réuni à Condé.

NOTRE-DAME (LA), guinguette, c^{oss} de Plautières.

NOTRE-DAME-MIX-CHAMPS, église et prieuré, sous les murs de Metz. — *Nostre Dame as champs*, 1366 (chron. doy. de Saint-Thiébaut). — *Nostre Dame es champs*, 1444 (*ibid.*).

Ce prieuré était situé près de la porte Saint-Thiébaut. — Il avait été fondé, en 1122, par deux Bénédictins de l'abbaye de Chézy-sur-Marne, qui avaient apporté dans une petite chapelle une image vénérée de la sainte Vierge. L'évêque Étienne de Bar et le pape Adrien IV l'avaient enrichi de nombreux privilèges. Ce prieuré fut détruit lors du siège de 1444 et la plus grande partie de ses biens attribuée aux Antonistes.

NOTRE-DAME-AUX-MARTYRS, prieuré sis près de l'abbaye Saint-Clément, sous les murs de Metz, et détruit en 1552. — *Nostre Dame aux Martres proche Saint-Clément*, 1372 (P. Fer. obs. séc. XIV^e, f. 336). — *Santa Maria ad Martires*, 1544 (pouillé de M.).

NOTRE-DAME-DE-LA-VISITATION, chapelle, c^{oss} de Manv.

NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOLLEURS, chapelle, c^{oss} de Manv.

NOTRE-DAME-DES-SEPT-MONTS, chapelle, c^{oss} de Saint-Avold.

NOUILLOU (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{oss} de Lessy.

NOUILLY, c^{oss} de Vigy. — *Noveliacum*, 875 (abb. S^c-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Noville prope Metas*, 893 (cart. Moy. Rh. I, 14). — *Novilla prope Meti*, 1145 (abb. Mettl. ch. arch. Adalb.). — *Nouveville*, 1280 (couv. des Clarisses, cens. T.). — *Novilley*, 1315 (fonds de Malte, inv. liasse x). — *Noelly*, XV^e s^e (couv. des Clarisses, cens.). — *Novel-*

ley, 1404 (P. Fer. obs. séc. II^e, 311 v^o). — *Nowilly*, 1495 (Journ. J. Aub.). — *Nowely*, 1552 (chron. rim.). — *Nowelly*, XVII^e s^e (carte Tass.). — *Noeilly*, 1610 (Fab. terr. met.). — *Noieilly*, 1681 (dén. arch. départ.). — *Nezilly*, 1756 (carte Vaug.). — *Noisilly*, 1762 (carte Lafos.). — En patois : *Naouilli*.

Nowilly comprenait trois bans-fiefs : le ban Simon, le ban Thibaut-Laurent et le ban Saint-Paul; ils étaient le siège d'une justice haute, moyenne et basse. Le moulin du Coupillon faisait partie du premier, et le dernier dépendait de la dignité de grand chantre de la cathédrale de Metz. Il y avait, en outre, à l'extrémité du village une maison franche dite la Citadelle, 1682 (dénombr. 1^{er} mars). — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Noisseville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fit partie du canton de Borny en 1790; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vallières et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes la Haute-Lauvallière et les moulins Reignier, du Coupillon et de la Tour.

NOUSSEVILLER-LEZ-PUTTELANGE, c^{oss} de Forbach. — *Notuwilre*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. L. le Germ.). — *Notelvre*, 962 (*ibid.* ch. Théod. év. de M.). — *Nochewilre*, 972 (*ibid.* ch. Théod. cop. de 1293). — *Notuwiller*, 1137 (*ibid.* bulle d'Inn. II). — *Norswiler*, *Noeswiler*, *Nusweiller*, 1544 (pouillé de M.). — *Nussweiller*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Nosweiler*, XVIII^e siècle (pouillé de M.). — *Nousweiller*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village du comté de Puttelange; faisait partie de la communauté de Metzling. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Arnaold, qui avait Hundliug et Metzling pour annexes.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A Cadenbronn pour annexe.

NOUSSEVILLER-LEZ-PUTTELANGE (RUISSEAU DE). — Il prend sa source dans la forêt de Gellerweisse, puis traverse la c^{oss} de Woustwiller sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le ruiss. de Woustwiller.

NOUSSEVILLER-LEZ-WOLMUNSTER, c^{oss} de Wolmunster. — *Nussivilre*, 1298 (ch. abb. Wernerswiller, Croff. orig. Bip. 11, 264). — *Norswiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Nusweiller*, 1755 (atlas de Bitche, f^o 53). — *Nusweiler*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Nusswiler*, XVIII^e s^e (pouillé de M.). — *Nousweiller*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Nusweiler* (carte Cass.).

Village du comté de Bitche. — Il y avait à Nous-

sewiler un fief, vassal du comté de Bitche. L'abbaye de Wernerswiler y possédait de grands biens. — Était annexe de la paroisse de Wolmunster.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Wolmunster. — A Dollembach pour annexe.

NOUSSEWILLER-LEZ-WOLMUNSTER (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à la fontaine de Noussewiler-lez-Wolmunster, traverse les c^{tes} de Noussewiler et de Wolmunster, sur une longueur de 2 kilomètres, et va se jeter dans la Schwolb.

NOVÉANT, c^{te} de Gorze. — *Noviandum*, 858 (cart. Gorze, t. LIX, p. 78). — *Novianum*, 858 (*ibid.* t. CXXXI). — *Novianti villa*, 864 (*ibid.* t. LXI, p. 83). — *Noviantum*, 933 (*ibid.* ch. Adalb. I). — *Novian*, 1268 (liste des amans). — *Nouviant*, 1288 (abb. de Gorze s. Fan). — *Novianum*, 1301 (cart. Gorze, t. CXL). — *Nouvéan sur Moselle*,

1371 (arch. H. de V. AA, 15-22). — *Nouveannum*, 1484 (pouillé de M. Portef.). — *Nouvyon*, 1543 (Journ. J. le Goul.). — *Noviant*, *Momuant*, 1544 (pouillé de M.). — *Nouveant*, *Neuvean*, 1593 (épit. de J. de Raigecourt). — *Novieant*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Novian*.

Village de la terre de Gorze, 1681 (dénombr. 8 mai). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Gorze, qui dépendait de l'abbaye de Gorze et avait Voisage pour annexe. — Il existe encore un ancien château seigneurial, flanqué de tours, dans le hameau dit de *l'Aître*; deux autres hameaux, l'un dit *le Berceau* et l'autre *le Cloître*, complètent la commune.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fait partie du canton de Gorze depuis 1790.

NOYÉ (LE), mⁱⁿ sur le ru de Mance, c^{te} de Tucquegnieux.

O

OBERDORFF, c^{te} de Bouzonville.

Village de la seigneurie de Bérus. — Était annexe de la paroisse de Tromborn.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bérus en 1790, de celui de Bisten sous l'organisation de l'an III, et passa en 1803 dans le canton actuel. — A Odenhoven pour annexe.

OBERECH, mét. ruinée, faisant partie de la seigneurie de Freistroff, 1681 (dénombr. du 31 oct.).

OBERGAILBACH, c^{te} de Wolmunster, à gauche de la Bliese. — *Gelbach*, 1150 (Kremer, *Ard. Gesch.* II, 293). — *Gelbach villula*, 1172 (ch. abb. Wernerswiler, conf. des biens). — *Quelbach*, 1301 (Kremer, II, 154). — *Geilbach*, 1323 (ch. abb. Sturzelb. test. W. de Kalmberg). — *Gailbach*, 1449 (Schultze, *der Bliessgau*, 79). — *Gailenbach*, 1541 (Als. diplom. M CCCCLXVI). — *Oberquelbach*, *Gerlebach*, *Gerlbach superior*, *Geilbach superior*, 1544 (pouillé de M.). — *Oberquelbach*, 1606 (*ibid.*). — *Oberquelbach*, xviii^e s^e (*ibid.*). — *Ober-Gailbach* (atlas de Bitche, 16).

Village de la mairie de Hilsprich. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Hornebach, dépendant du comté de la Leyen.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Wolmunster depuis sa création, en 1790.

OBERHOFF, anc. f. c^{te} de Diebling, possédée par le

Rheingraff, seigneur de Puttelange (1730, terr. de Diebling).

OBERNAUMEN, h. c^{te} de Kirschnaumen. — *Obrenoumen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Naumen*, xvii^e siècle (Sierck Dom.). — *Albertnaumen*, 1681 (dénombr. 17 juin).

Faisait partie de la seigneurie de Frémestroff. — Était annexe de la communauté et de la paroisse de Kirschnaumen (dioc. de Trèves, chap. de Tholey).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sierck depuis sa création (Launstroff, de 1803 à 1806), toujours comme annexe de Kirschnaumen.

OBERSHEIMERHOFF, anc. cense, c^{te} de Grundwiler. — 1702 (terr. du ban de Grundwiler).

OBERSTMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Bining-lez-Rohrbach.

OBERSTMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Bousbach.

OBERSTMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Cocheren.

OBERSTMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Nelling.

OBERSTOELMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Grosbliederstroff.

OBERTEN, anc. hameau absorbé par le village de Helli-mer.

OBERWISSE, h. c^{te} de Niederwisse. — *Haute-Veigge*, *Haute-Veize*, *Haute-Weyge*, 1391 (inv. des tit. de Lotr. X, 65-112). — *Superior Vesa*, *Wisa*, 1544 (pouillé de M.). — *Obersweyssen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Obrevise*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Haute-Wize*, 1682 (dénombr. c^{te} de Créh.). — *Obrevise*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Obervise*, 1722

- (abb. Saint-Avold, aborn'). — *Oberwise*, 1756 (Stem. dép' M.).
 Était annexe de la paroisse de Boucheperon.
 Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fit partie du canton de Longeville-lez-Saint-Avold de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'au 21 août 1812, où il fut réuni à Niederwisse.
- OBRIK**, h. c^o de Gros-Tenquin, sur le ruiss. d'Hinguesange. — *Obereck*, 1447 (cart. év. de M. t. II, 68 v^o). — *Aubreck*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Obrich* (tabl. Par.).
 Village dépendant de la seign^{ie} d'Hinguesange (1682, dénombr. 15 janvier.). — Était annexe de la paroisse de Virring.
 Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fit partie du canton de Bistroff de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — Fut chef-lieu communal jusqu'en 1812, où il fut réuni à Linstroff par décret du 12 avril, puis annexé, avec cette commune, à Gros-Tenquin, le 27 juillet de la même année.
- OBRIKA** (RUISSEAU D'). — Prend sa source dans les prés du ban de Bertring, traverse les territ. de Bertring, Linstroff, Obrick, entre dans le dép' de la Meurthe et se jette dans le ruiss. d'Insming.
- OCHEMONT**, anc. cense, c^o d'Hatrize. — *Ochement* ou *Ochemont*, seigneurie au ban d'Hatrize, 1779 (Dur. Lorr.).
- OCHEMÜHL**, m^o forestière, c^o de Schorbach.
- OCHEMÜHL** OU MOULIN DE WIRSCHWILLER, c^o de Bitch.
- ODÉMICH** (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Oudren, traverse les c^os d'Oudren et de Métrich sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Moselle.
- ODENHOVEN**, h. c^o d'Oberdorff. — *Odenhova*, XII^e s^o (abb. Vill. liasse 4, Guerledange). — *Hodenhoffen*, 1544 (pouillé de M.). — *Odenhoffen*, 1606 (*ibid.*). — *Ottenhoffen*, XVIII^e s^o (*ibid.*). — *Odendorf*, 1779 (tabl. Par.).
 C'était un village qui a été ruiné autrefois (1681, dénombr. 31 juill.).
 Vouerie dépendant du marquisat de Faulquemont (1681, dénombr. 6 sept.). — Faisait partie de la communauté de Tromborn. — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Varize, qui dépendait de la Chartreuse de Rettel et avait Elich et Oberdorff pour annexes; le curé résidait à Tromborn.
 Autrefois Lorraine, baill. de Bouzoville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bérus en 1790, de celui de Bisten sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans celui de Bouzoville, toujours annexe d'Oberdorff.

ODERFANG, m^o, c^o de Saint-Avold, sur l'étang d'Oderfang ou Nisingerweyer. — *Lauderfang*, 1483 (D. Cal. not. Lorr. v^o *Vintrange*). — *Le moulin et la tuilerie d'Oderfang*, 1680 (dénombr. 18 déc.). — *Audrefang*, 1703 (arch. départ. E. 324). — *La cense d'Oderfang*, 1718 (ord. Lorr. II, 177).

Annexe de la communauté et de la paroisse de Saint-Avold.

OEÏTING, c^o de Forbach, sur l'Eichel. — *Ettingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *OËttingen*, 1628 (sémin. Saint-Simon s. l'an). — *Etting*, *Ottingen*, 1779 (Dur. Lorr.). — *OËutting* ou *OËuttingen* (tabl. Par.). — *OËttingen* (carte de l'État-major).

Village du comté de Forbach. — Était annexe de la paroisse de Forbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Forbach. — A pour annexe la tuilerie de Mehlpoulle.

OEUTRANGE, c^o de Cattenom. — *Otringas*, 679 (ch. roi Pép. Wilth. Lux. Rom.). — *Otringas*, 974 (abb. Brauv. ann. Prem. X, 70). — *Oëtringis*, *Otringis*, 1140 (*ibid.*). — *Otringes*, 1157 (abb. Saint-Max. ch. arch. Hil.). — *Autranges*, *Otranges*, 1170 (abb. Brauv. ann. Prem. XXIII, 131). — *Antrange*, *Autranges*, 1178 (cart. abb. Vill. t. I, B. 2). — *Otrange*, *Otranges*, 1186 (abb. Saint-Mart. ann. Prem. X, 2). — *Otranges*, 1282 (abb. Brauv. ann. Prem. X, 70). — *Otringes*, 1308 (chap. cath. s. l'an). — *Utringen*, *Utringa*, *Uttinga*, *Otringa*, *Otringen*, 1544 (pouillé de M.). — *Aurtingen*, 1578 (tabel. d'Élange, arch. départ.). — *Eurtingen*, 1606 (pouillé de M.). — *Oëtrange*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Otrange*, 1696 (terr. de Hettange-Grande). — *Oëtrange*, XVIII^e s^o (pouillé de M.). — *Estrange*, 1725 (terr. de Molvange). — *Eurtrange*, 1756 (Stem. dép' M.). — En allemand : *Oëtringen*.

Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Thionville, qui dépendait de la primatiale de Nancy, aux droits de l'abbaye de Saint-Martin-lez-Metz, et avait pour annexes Entrange et Soetrich.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Hettange-Grande. — Fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu de canton, qui comprenait les c^os d'Altrange et Batzenenthal, Angevillers, Beuvange-sous-Saint-Michel, Élange, Entrange, Escherange, Kanfen, Molvange, Nondkeille, Oëtrange, Ottange, Rochonvillers, Volmerange, Weymerange, Wolkrange; fut classé, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Entrange et le moulin de Schambourg.

Ogy, c^{ne} de Pange. — *Osey*, 1190 (ch. Bert. M. a.nc. 1^{er} ext.). — *Oisey*, 1260 (liste des parages). — *Orey*, 1404 (liste des vill.). — *Oxeium*, 1409 (arch. h. de V. AA, 51). — *Augy*, 1478 (cart. év. de Metz, t. IV, p. 128). — *Hourey*, 1497 (Mém. Ph. de Vign.). — *Oixey*, 1513 (*ibid.*). — *Ouxey*, 1514 (*ibid.*). — *Oxi*, 1544 (pouillé de M.). — *Augy*, 1710 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Oxy*, 1742 (*ibid.*). — En patois : *Ouh'i*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, qui mouvaient du roi de France et appartenait pour un tiers à la comm^{ie} du Petit-Saint-Jean, un tiers à l'hôpital Saint-Nicolas de Metz et un tiers au seigneur d'Aubigny (1682, dénomb. 0 janvier). — Autrefois franc-alleu vendu par la ville de Metz en 1398 (P. Fer. obs. séc. at. 140). — Était annexe de la paroisse de Saint-Aignan.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Ogy fit partie, en 1790, du canton de Flanville; il passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy et puis, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Saint-Aignan, Puche et la ferme du Vivier.

OHLEBACH (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Alzing, traverse la c^{ne} de Bouzonville sur une longueur de 1 kilom. 700 mètr. et se jette dans la Nied.

OHLEGMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} d'Achen.

OHLEGMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Kerbach.

OHLEGMÜBL, mⁱⁿ, c^{ne} de Soucht.

OHLEGMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Welferding.

OHLEGMÜBL, mⁱⁿ, c^{ne} de Wolmunster.

OHRENTHAL, h. c^{ne} de Rolbing. — *Orendhal*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Engelmanhoff*, *Engelmanstoft*, *Orendal*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Orendhall* (1779, Dur. Lorr.).

Était annexe de la paroisse de Loutzwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Breidenbach; passa, à cette dernière date, dans celui de Wolmunster. — Commune jusqu'en 1811, où il fut réuni à Opparding par décret du 28 décembre, et réuni avec cette communauté à Rolbing par décret du 23 janvier 1813.

OLBERDING, f. et chapelle, c^{ne} de Gros-Réderching. — *Abbertingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *La cense d'Olberting*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 283). — *Olberdingen*, cense, 1755 (atlas de Bitche, f. 67). — *Olbertingen* (carte Cass.). — *Oberdingerhoff* (carte de l'État-major).

Olberding dépendait de la prévôté de Rimling et du comté de Bitche. La tradition prétend qu'il y a existé un convent de femmes, détruit vers le xv^e siècle. —

Moselle.

Appartenait à la communauté et à la paroisse de Gros-Réderching. — La chapelle est dédiée à sainte Marguerite.

OLBERDING (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. des c^{nes} d'Achen et de Gros-Réderching.

OLDINGEN, village détruit, c^{ne} de Rahling. — *Oldingen*, 1150 (Kremer, Arden. Gesch. II, 293). — *Uldingen*, 1376 (Fr. Kœllner. Gesch. des Saarbrück-schen Landes, 141).

Ce village paraît avoir été détruit vers le xv^e siècle. — Sa situation est indiquée sur la carte de l'État-major par une chapelle nommée Altkirch.

OLGY, h. c^{ne} d'Argancy. — *Alzey*, 1324 (guerre de IV S^{es}). — *Olzey*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Allixey*, 1404 (liste des vill.). — *Alixey*, *Olixey*, 1435 (chap. cath. s. l'an). — *Allexey*, 1497 (Mém. Ph. de Vign.). — *Ollexey*, 1499 (Journ. J. Aub.). — *Alzi*, 1544 (pouillé de M.). — *Le port d'Olizi*, *Oligy*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Ollexi*, 1610 (abb. Saint-Vinc. liasse JJJJ). — *Algy*, 1616 (Journ. D. Flor.). — *Alexi*, *Olxy*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — *Algy* ou *Olggy*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En patois : *Olch'i*.

Les moulins haut et bas d'Olggy faisaient partie de la seigneurie de Warsberg (1681, dénomb. 23 juin). — Était annexe de la paroisse d'Argancy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy; passa en l'an III dans celui d'Antilly et en 1802 dans celui de Vigy, toujours annexe d'Argancy.

OLLEY, c^{ne} de Conflans, à gauche de l'Orne. — *Aulegia*, 1052 (cart. Saint-Arn. ch. Thierry, év. de Verd.). — *Cella de Aulegia*, 1115 (*ibid.* ch. s. l'an). — *Oulié*, xiii^e s^e (ch. abb. de Gorze). — *Prioratus Aulegie*, xiiii^e s^e (*ibid.*). — *Olei*, 1200 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Olleez*, 1275 (abb. de Gorze, ch. s. l'an). — *Oleis*, *Olves*, 1294 (*ibid.*). — *Oley*, 1429 (arch. h. de V. AA, 35). — *Ollée*, *Ollié*, 1689 (dénomb. s. l'an).

Était le siège d'un franc-alleu de l'évêché de Verdun et d'un fief mouvant du roi de France, avec droits de justice haute, moyenne et basse (1681, 6 mai). — Possédait autrefois un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz, fondé par Thierry, évêque de Verdun, en 1050. — Cure du diocèse de Verdun, qui avait Jeandelize et Neuvron pour annexes (doy. d'Amelle, archid. de Woëvre).

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Thumeréviller et passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton actuel. — A la ferme de Neuvron pour annexe.

OLLIEF (LE BAN D'). — Ban situé sur le territ. d'Hendonville-au-Passage et dépendant de la seigneurie du Saulcy.

OLSBERG, h. c^{ne} de Breidenbach. — *Olschberg*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Holsberg*, 1756 (*ibid.*). — *Insberg* (D. Cal. not. Lorr.).

Était annexe de la paroisse de Loutzwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Breidenbach de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton de Wolmunster. — Chef-lieu communal jusqu'en 1812, où il fut réuni à Breidenbach par décret du 2 juillet.

OLSBERG (RUISSEAU D'). — Prend sa source sur le ban d'Olsberg, traverse les territ. d'Olsberg et de Breidenbach sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans le ruis. de Lengelsheim.

OLTZWEILLER, f. c^{ne} de Schwerdorff. — *Olsweiler* (tabl. Par.). — *Otzweiler* (dict. Viv.).

ONNAVILLE, anc. métairie-fief à Noers, c^{ne} de Longuyon.

ONVILLE, c^{ne} de Gorze, sur le ru de Mad. — *Odonis villa*, 936 (abb. de Gorze, ch. Oth. I^{er}). — *Dudonis villa*, 977 (cart. Saint-Pierre, ch. Oth. II). — *Dudonis villare*, 993 (*ibid.* ch. Oth. III). — *Oncilla*, 1251 (abb. de Gorze, s. l'an). — *Unrille*, 1594 (dénom. s. l'an). — En patois : *Onvelle*.

Village de la terre de Gorze. — Était siège d'une cure de l'archipr. de Gorze, qui dépendait de l'abb. de cette ville et avait pour annexes les chapelles Saint-Claude et Saint-Christophe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Gorze depuis 1790. — A la ferme de Saint-Louis pour annexe.

OPENHEIM, village ruiné de l'anc. paroisse de Marcourt. — *Openheim*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens).

— *Openh*, 1180 (*ibid.* bulle d'Alex. III).

OPERDEL, château, c^{ne} de Bahling.

OPPERDING, h. c^{ne} de Rolbing. — *Opperdingen*, 1550 (Tillermann Stella, Beschreib. des Oberamts Zweybrücken). — *Opperting*, 1751 (ord. Lorr. VIII, 291). — *Opertingen*, 1754 (atlas de Bitche, f. 14). — *Oppertingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Opertingen* (carte Cass.). — *Opperdingen* (carte de l'État-major).

Était annexe de la paroisse de Loutzwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Breidenbach de 1790 à 1802; passa, à cette dernière date, dans le canton de Wolmunster. — Chef-lieu de commune jusqu'au 23 janvier 1813, où il fut réuni à Rolbing.

ORCEVAL, h. détruit, c^{ne} de Verny. — L'église d'Orceval était le siège paroissial de ce village. — *Orceval*, 1237 (abb. Sainte-Marie, ch. Jean de Lorr.). — *Orcevalz*, 1307 (appel au Saint-Siège, arch. h. de

V.). — *Le mollen d'Orcevalt*, 1365 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Orseval*, *Orsevalz*, 1544 (pouillé de M.). — *Ogeunaur*, 1610 (Fab. territ. Met.).

ORIVAL, anc. f. c^{ne} d'Ennery. — *Orvaulz*, 1282 (fonds de Malte, liasse Orival). — *Orivaulz*, 1330 (*ibid.*). — *Aurcoviller*, 1544 (pouillé de M. Portef.). — *Arrival*, 1587 (abb. Saint-Vinc. dimes, liasse Enn.). — *Orival*, *proche Ennery*, 1608 (fonds de Malte, liasse Orival).

Cette cense appartenait à l'hôpital Saint-Jean de Metz. La maison de ferme, qui était « en mesure » en 1731, n'existait plus en 1742. — Elle était annexe de la paroisse d'Ennery.

ORLY, f. c^{ne} d'Augny. — *Orley*, 1365 (arch. h. de V. AA, 42, 45). — *Ourley*, 1381 (*ibid.* 17). — *Obrey*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Ollerey*, 1404 (liste des vill.). — *Odry*, xvi^e s^e (chron. Cl. Phil.). — *Oleri*, 1553 (Siège de Metz, par Salignac). — En patois : *Owly*.

Siège d'un fief et d'une vouerie, 1206 (P. Fer. obs. séc. III^e s^e, 291).

Était annexe de la paroisse d'Augny.

ORMERSWILLER, c^{ne} de Wolmunster. — *Ormeswiltre*, 1304 (ch. abb. de Hornbach, Croll. orig. Bip. II, 273). — *Ormerweiler*, 1483 (inv. des tit. de Lorr. VII, 160). — *Ormeswiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Ormsweiler*, 1550 (Tillermann Stella, Beschreib. des Oberamts Zweybrücken). — *Ormesweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Ormerschweiler*, 1624 (comp. de la terre de Bitche). — *Ormetweiler*, 1671 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Ormersweiler*, *Ormerschweiler*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Ormesweiler* (carte Cass.).

Village du comté de Bitche; dépendait de la prévôté de Rimling et avait une chapelle annexe de la paroisse de Wolmunster.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Wolmunster depuis 1790. — A pour annexe le hameau de Selsen.

ORNE (L'), rivière. — Prend sa source à Orne (Meuse), entre dans le dép^t de la Moselle à Olley, traverse les territ. de Puxe, Jeandelize, Boncourt, Conflans, Jarny, Labry, Tichémont (annexe de Giraumont), Hatriz, Moineville, Auboué, Homécourt, Jœuf, Moyeuve-Grande, Rosselange, Vitry, Gandrange et Richemont, sur une longueur de 51 kilomètres, et se jette dans la Moselle à Richemont. — *Fluvius Horne*, 775 (cart. Gorze, f. 34). — *Orna fluvius*, 861 (*ibid.* f^o 70). — *Horna fluvius*, 914 (abb. Gorze, ch. de Wig.). — *Odorna* (D. Cal. not. Lorr.).

ORNE (LE PAYS DE L') ou ORNOIS. — Occupait la partie septentrionale du *pagnus Viridunensis*, dont il formait

une subdivision. — *Pagus Hornensis, Ornensis*, 726 (cart. Gorze, f° 55). — *Odornense*, 870 (partie du roy. de Loth.).

ORNELLE, chât. ruiné, près de Richemont. — *Ornelle*, xv^e s^e (chiron. mess.). — *Le fort d'Ornelles, maintenant Richemont* (P. Fer. obs. séc. xv^e, f. 287).

ORNEY, c^o de Verny. — *Ornei*, 1128 (chap. cath. s. Fan). — *Ourney*, 1252 (*ibid.*). — *Ourgney*, 1320 (*ibid.*). — *Orgney*, 1404 (liste des vill.). — *Orgny*, 1448 (chap. cath. s. Fan). — *Orney*, 1493 (Journ. J. Aub.). — *Orni*, 1544 (pouillé de M.). — En patois : *Ourni*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, montant du roi de France et appartenant au chap. de la cathédrale de Metz, 1681 (dénomb. 2 janv.)

Était annexe de la paroisse de Méclevues, avec vicariat résident.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Goin de 1790 à 1802 et passa, à cette date, dans le canton actuel. — A la ferme de Pierrefieux pour annexe.

ORTHAIN ou OLTAIN (RUISSEAU D'). — Prend sa source sur le territ. de Gondrecourt (canton de Conflans), traverse les c^os d'Alléville, Grand-Failly, Petit-Failly et Olhe, sur une longueur de 40 kilomètres, et se jette dans la Chiers à Montmédy (Meuse). — *Ortus fluviolus*, 636 (test. diac. Grim.). — *Fluvius qui dicitur Otha*, 1183 (cath. Verd. bul. Luc. III). — *Ostin*, 1656 (carte év. de Verdun). — *Ostin*, xviii^e siècle (pouillé de Trèves). — *Ostin, Autein, Hotin*, 1749 (pouillé de Verdun). — *Ottain* ou *Orthain*, 1769 (Dur. Lorr.).

OTHE, c^o de Longuyon. — *Othe*, 1277 (abb. Saint-Symph. liasse Rozér.). — *Otha*, xv^e siècle (collég. Sainte-Agathe, obit. p. 29 v^o). — *Oste*, 1571 (baill. de S^t-Mihiel). — *Wothe*, 1573 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 137). — *Hotte*, 1666 (arch. départ. c. 227). — *Otz*, 1680 (dénomb. arch. départ.). — *Otte*, 1689 (Barr. dom. t. II). — *Otium* (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief érigé, le 11 juin 1654, sous la prévôté de Longuyon. La haute justice était au roi. — Paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Longuyon) dépendant de l'abb. d'Orval.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Charency (district de Longwy) de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — A Laigniez pour annexe.

OTTANGE, c^o de Cattenom. — *Ottingin*, 1051 (abb. Braun. ch. de l'emp. Henry II). — *Othinge*, 1056

(abb. Saint-Max. don. s. Fan). — *Othinga*, 1093 (*ibid.* ch. de l'emp. Henry IV). — *Otinges*, 1124 (Berth. V, pr. XLVIII). — *Ottingen*, 1235 (*ibid.* VI, pr. LV). — *Otanges*, 1256 (abb. Saint-Pierre, terr. 165). — *Othanges*, 1292 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 14). — *Otteuges*, 1345 (abb. Vill. cart. t. I, f° 3). — *Othenges*, 1369 (acte de repr. s. Fan). — *Otenges, Otange*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Ottingen*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — *Otange*, 1749 (de Maill. Barr.). — En allemand *Oettingen*.

Ce village, seigneurie de nom et d'armes, fief du duché de Bar, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *de gueules à l'aigle d'or couronné d'azur* (Berth.). Sous ses derniers seigneurs, il portait leurs armes, qui sont : *d'argent à 12 billettes de gueules, 5, 4 et 3* (Dur.). — Cette seigneurie passa, par mariage, aux mains des barons d'Eltz, qui firent, au xviii^e siècle, rebâtir splendidement le château féodal détruit par le maréchal de Créqui en 1671. Il reste peu de chose de cette magnifique demeure, incendiée en 1792. — Était siège d'une paroisse de l'archevêché de Trèves (doyenné de Luxembourg), qui avait pour annexes Nondkeille et Rochonvillers (village évêchois). — Haute, moyenne et basse justice, chef-lieu d'une seigneurie qui comprenait les seigneuries foncières de Volmerange, Escherange, Sotrich et Immering (1681, dénomb. 4 déc.), et qui fut érigée en comté au mois de mai 1777. Ce comté comprenait les terres et seigneuries d'Ottange, Bure, Tressange, Nondkeille, Dudelange, Gandrange, Tiercelet, Aumetz, Boulange et Volmerange, et des portions dans celles de Fontoy, Rochonvillers et Morlange.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Hettange (district de Thionville); passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'OEntrange et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Nondkeille, la ferme de Haut-Fétange et le château d'Ottange.

Il existe à Ottange des mines de fer très-productives et des forges, anciennes et renommées, propriété des comtes d'Hunolstein.

OTTOUVILLE, c^o de Boulay. — *Octovilla*, 1128 (chap. cath. s. Fan). — *Ottovilla*, 1137 (*ibid.*). — *Ottendorff*, autrement *Othonville*, 1333 (inv. des tit. de Lorr. III, 156). — *Ottendorff*, 1544 (pouillé de M.). — *Ottendorff alias Ottoville*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Otterdoff*, 1681 (dénomb. 31 déc.). — *Hottonville* (carte Cass.). — En allemand : *Ottendorff*.

Ne formait avec Rierange qu'une seule com-

- munauté. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize, dépendant de la cathédrale de Metz, qui avait pour annexes Ricrange, Éblange et Ruching.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{tes} de Bettange, Breitnachs, Coume, Denting, Éblange, Gommelange, Halling, Mégange, Ottonville et Ricrange, Rémelfang, Téterchen, Velving et Walmunster; conserva ce titre sous l'organisation de l'an III, puis fut classé, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Ricrange et la Knallhütte (maison isolée).
- OUDBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Lemestroff, dans la fontaine des Quatre-Seigneurs, traverse les c^{tes} d'Oudren, Métrich, Hettange-Petite, sur une longueur de 8 kilomètres, et se jette dans la Moselle.
- ODREN, c^{te} de Metzerrisse. — *Udera villa*, XI^e s^e (abb. Mettl. décl. de biens). — *Odern*, 1200 (abb. Vill. cart. t. I, R. 1). — *Oderen*, 1384 (*ibid.* B. 4). — *Udern*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Uderen*, XVII^e s^e (Sierck, dom.). — *Oderen*, 1689 (gén. de M. dom.). — *Oudern*, XVIII^e s^e (pouillé de Trèves). — *Oudrenne*, 1756 (Stem. dép. M.). — En allemand : *Udern*.
- Était siège d'un fief, haute, moyenne et basse justice, qui comprenait les villages de Lemestroff, Breistroff et Hunting, 1635 (dénomb. 31 déc.).
- Paroisse du dioc. de Trèves, doy. de Perl.
- Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Appartint au canton de Königsacker, de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel.
- A pour annexes Petite-Breistroff et Lemestroff.
- ODREN (RUISSEAU D'). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Königsacker. — *Rivulus Odern*, 1200 (abb. Vill. cart. t. I, R. 1). — *Oderen rivulus*, 1384 (*ibid.* R. 4).

- OLEMBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Bouhouse, traverse les c^{tes} de Faulquemont et de Créhange sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Nied allemande.
- ORBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à Helling, traverse la c^{te} de Buding sur une longueur de 700 mètres et se jette dans la Canner.
- OUTRE-LES-BOIS (MAIRIE D'). — Mairie du duché de Bar, composée des villages de Thumeréviller, Mouaville, Amblemont et Fiquelmont, 1689 (Barr. dom. t. I).
- OUTRY, f. c^{te} d'Ancerville.
- OXMÜHL OU MOULIN DE WIRSCHWILLER, moulin, c^{te} de Bitch.
- OZERAILLES, c^{te} de Conflans, sur le ru de Lubey. — *Oiseraile*, 1324 (P. Fer. obs. séc. t. II, f^o 51). — *Aizeraule*, 1390 (inv. des tit. de Lorr. III, 243). — *Oxeraile*, XV^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Huxeraile*, *Uxeraile*, XV^e s^e (Mém. Ph. de Vign.). — *Aiseraile*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Oserole*, 1519 (chan. rég. cens. p. 28). — *Aixeraile*, 1524 (art. év. de M. t. III, p. 130 v^o). — *Auxerailles*, 1544 (pouillé de M.). — *Azraylle*, XVII^e s^e (Loth. sept.). — *Oseraile*, 1606 (pouillé de M.). — *Ozeroille*, 1664 (inv. des tit. de Lorr. VI, 128). — *Ozerail*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Luzeraile*, 1756 (carte Vaug.). — En patois : *Ozeraville*.
- Il y avait deux seigneuries foncières mouvant de la prévôté de Briey; la haute justice était au roi.
- Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Lubey. — L'église dépendait des chapitres de Metz et de Mars-la-Tour.
- Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Thumeréviller en 1790 et de celui de Valleroy sous l'organisation de l'an III; passa, en 1802, dans celui de Conflans. — A Vallières pour annexe.

P

- PAFFENBERG, DI^o, c^{te} de Bitch.
- PAFFENTHAL, c^{te} de Gros-Réderching. — Vallon rempli de ruines, jadis habité, et où la tradition place un monastère d'hommes.
- PAGNY-LEZ-GOIX, c^{te} de Verny. — *Pargney*, XV^e s^e (arch. h. de V. AA, 34). — *Pagney de leiz Going*, 1404 (liste des vill.). — *Pargney de Liez Going*, 1429 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Pagni*, 1544 (pouillé de M.).
- Était annexe de la paroisse d'Alémont.

- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Goin de 1790 à 1802. époque où il fut classé dans le canton actuel.
- PALEIMÜHL OU ANECKERSMÜHL, ou encore HEIDENHEIMERMÜHL, cense, c^{te} de Soucht.
- PANGE, ch.-l. de c^{te}, arrond. de Metz, sur la Nied française. — *Spanges*, 1093 (collég. Saint-Sauv. s. l'an). — *Espanges*, 1137 (*ibid.*). — *Espanges*, 1238 (*ibid.*). — *La maison Despaignes*, 1404 (chron. doy. de Saint-Thiébaud). — *Painge*, 1404 (liste des

vill.). — *Penge*, 1423 (cart. év. de M. t. III, 81). — *Painges*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Paugis*, *Panges*, *Pangia*, 1544 (pouillé de M.). — *Penges*, 1585 (abb. Vill. cart. t. I, B. 15). — *Panche*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Painge*.

Le ban de Pange, avec ses annexes Mont et Colligny, fief lorrain de toute ancienneté, fut cédé en toute souveraineté à la Lorraine par un traité intervenu, en 1604, entre la Cité et le duc Charles III. Ce traité ne reçut son entier accomplissement que quand l'abbaye de Saint-Vincent eut accepté de la Cité la Grange-d'Envie, en échange de la seigneurie qu'elle possédait à Pange, le long de la Nied.

La terre seigneuriale de Pange a été érigée en marquisat le 6 juillet 1766, par le roi Stanislas, en faveur de J. B. L. Thomas, seigneur de Pange, de Mont, Colligny, Domangeville, etc., commandeur de Saint-Louis, etc.

Le château de Pange, du XVIII^e siècle, est un des plus beaux du pays.

En 1777, le marquisat de Pange se composait des villages de Pange, Ars-Laquenexy, Domangeville, Pont-à-Domangeville, Maizery, Villers-Laquenexy et Loixy, Marsilly et Maizeroy (dénomh. 20 fév.).

Les armes du marquisat étaient celles de la famille de Pange, savoir : *d'argent au chevron d'azur, chargé à dextre d'une épée d'argent, à senestre d'un roseau d'or, et accompagné de trois étoiles de gueules.*

Terre lorraine enclavée dans le pays Messin, avec les villages de Mont et de Colligny. — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Varize, qui dépendait de la collégiale de Saint-Sauveur de Metz et avait pour annexes Domangeville, Maizery, Colligny, Mont, et la cense de Pont-à-Domangeville.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizeroy, passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy, puis fut érigé, en 1802, en chef-lieu de canton : ce canton, lors de sa création, avait la c^{ne} de Mercy-lez-Metz en moins et celle de Frontigny en plus que sa composition actuelle. — A Mont pour annexe.

PAOUILLY, f. c^{ne} de Charly. — *Powilley de Loiz Vegoy*, 1404 (liste des vill.). — *Paullei*, xv^e s^e (Mém. Ph. de Vign.). — *Pavilles*, xv^e s^e (Journ. J. Aubr.). — *Poulize*, 1606 (pouillé de M.). — *La Pavilly*, XVIII^e s^e (*ibid.*). — *Pouilly*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, 1782 (dénomh. 8 juill.).

Était annexe de la paroisse de Charly.

PAPEREL (LE BAN), à Saulny. — Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, mouvant de la pré-

vôté de Briey, 1681 (dénomh. du 8 nov.). — Nom d'une ancienne famille noble des paraiges de Metz.

PAPETERIE (LA), maisons et scierie, c^{ne} d'Eguelshardt.

PAPETERIE (LA), mⁱⁿ, c^{ne} de Hombourg-Haut.

PAPETERIE (LA), f. c^{ne} de Marly, sur la Seille.

PAPETERIE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source dans l'étang de la Papeterie, traverse la c^{ne} de Hombourg sur une longueur de 3 kilomètres et se jette dans la Rosselle.

PAPETERIES (LES), au nombre de trois, sur le ruisseau de Mance, c^{ne} d'Ars-sur-Moselle.

PAPEWEYER, étang sur le territ. de la c^{ne} de Longeville-lez-Saint-Avold; d'une superficie de 4 hectares (stat. Colchen.).

PARAGON (LE BAN), fief sur le territ. de Glatigny.

PARÉID OU PAREY (dép^t de la Meuse). — Siège d'un doyenné de l'archidiaconé de Woëvre (dioc. de Verdun), qui comprenait, entre autres, les paroisses suivantes appartenant auj. au dép^t de la Moselle : Aix, Allamont et Dompierre, Brainville et Porcher, Conflans, Boncourt et Puxe.

PARELLE (LA CENSE DE), f. auj. détruite, c^{ne} de Bitche. — *La cense de Parelle*, 1695 (arch. de Bitche, req. des bourgeois au duc de Lorraine). — *Bareilshof*, f. ruinée, 1755 (atlas de Bitche, f. 112, 113).

Construite en 1692, cette ferme a été abandonnée au milieu du XVIII^e siècle.

PARFONDVAL (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Gorze. — Alimenté par une des sources qui produisent les eaux abondantes détournées au profit de la ville de Metz.

PARIVAUX (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Cosne.

PAROCHES (LES), anc. par. et mairie. — *Baroches*, 1689 (Barr. dom. II). — *Les Paroches*, 1779 (Dur. Lorr.). — Voy. GÉNAVILLE et les annexes de cette paroisse.

La paroisse, qui avait son siège à Génaville (archiprêtré de Hatrize), dépendait du chapitre de la cathédrale de Metz et avait pour annexes Lantéfontaine, Pénil, Meraumont, Menaumont et Mussot (XVIII^e s^e, pouillé de M.).

La mairie des Paroches, ou des Paroisses-devant-Briey, était composé des villages de Génaville, Hagny, humonville, Lantéfontaine, Lubey, Menaumont, Meraumont, Ozerailles et Pénil, 1689 (Barr. dom. t. I).

Autrefois Barrois, prévôté de Briey, cont. de Saint-Mihiel.

PARTIE (BASSE ET HAUTE), h. c^{ne} de Boust. — *Parett*, 1740 (terr. de Breistroff). — *La haute et basse Parette*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En allemand : *Nieder et Ober Parett*.

Ce hameau faisait partie du comté de Roussy, 1681

- (dénombr. 26 août) et était une annexe de la paroisse d'Usselskirch.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fait partie, depuis 1790, toujours comme annexe de Boust, du canton de Cattenom.
- PASSE-FONTAINE, h^{ors}, c^{de} de Devant-les-Ponts, formant annexe de l'église Saint-Simon de Metz, xviii^e s^e (pouillé de M.).
- PASSIGNY, f. c^{de} de Serrouville.
- PATRAL (RUISSEAU DIT LE) OU BUISSEAU DES PASTORELLES. — Prend sa source à Épange, traverse la c^{de} d'Hinckange sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Nied.
- PATRAL (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{de} de Cuvry et afflue à la Seille.
- PEFFERMÜHL OU MOULIN NEUF, c^{de} d'Elvange.
- PEIFFERSMÜHL, m^{is}, c^{de} de Bettwiller.
- PELTRE, c^{de} de Verny. — *Perte*, 1192 (collég. Saint-Pierre aux Im.) — *Pertre*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Pertes*, 1404 (liste des vill.). — *Perthe*, 1681 (dén. 13 mai). — *Pelte*, 1756 (carte Vaug.). — *Petra*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Pête*.
- Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1681 (*loc. cit.*).
- Près de Peltre était une des croix de banlieue de la cité de Metz (chron. Cl. Phil.). — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Magny.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Borny en 1790, de celui de Vallières sous l'organisation de l'an III, puis fut classé, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Crépy, la Basse-Bévoy, la Horgne, l'ancien moulin et l'auberge du Lion-d'Or.
- L'ancien château de Peltre, belle construction du xviii^e siècle, est devenu le séminaire des sœurs de la Providence, principal ordre enseignant du dioc. de Metz.
- PÉNIL, c^{de} de Génaville. — *Pesny*, 1390 (inv. des tit. de Lorr. III, 243). — *Pesnil en la prévosté de Génaville*, 1404 (*ibid.* III, 240). — *Peny*, 1573 (*ibid.* IV, 67).
- Le roi y était seul seigneur. — Faisait partie de la communauté de Meraumont et de la paroisse de Génaville (mairie et cure des Paroches).
- Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Briey depuis 1790. — Chef-lieu communal en 1802, avec Meraumont pour annexe; fut réuni à la commune de Génaville par décret du 5 août 1809.
- PENSPERNE OU RUISSEAU DE BATZENDAL. — Voy. BATZENDAL (RUISSEAU DE).
- PÉPINVILLE, verrerie, f. et chât. c^{de} de Richemont. — *Puppeville*, 1303 (fonds de Malte, inv. liasse B.). —

Pippinville, 1363 (liste d'échev. de Thionville.). — *Puppinville*, 1668 (dénombr. 13 janvier). — *Pupinville*, 1688 (abb. de Just', aborn'). — *Pupeshoff*, *Pupestroff* ou *Pépinville*, 1719 (dénombr. 1^{er} mars). — En allemand : *Pepinsdorf*.

Siège d'un fief mouvant du duché de Luxembourg, 1688 (dénombr. 25 sept.), dépendant de la seigneurie d'Erpeldange. — En 1734, Pépinville était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, dont dépendaient Richemont, Bévange (Haute et Basse), Guénange et Guélange, 1734 (dénombr. 10 juin).

Le château de Pépinville a servi de quartier général au camp formé en 1755 entre Richemont et Uckange, 1756 (Stem. dép' M.). — Était une annexe de la paroisse de Richemont.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Florange; passa, à cette dernière époque, dans celui de Thionville, toujours annexe de Richemont.

PERL, c^{de} de Saarburg (Prusse).

Siège d'un doyenné de l'archidiaconé de Tholey qui entre autres paroisses comprenait les suivantes, lesquelles appartiennent au dép' de la Moselle, savoir : Hackenberg, Halstroff, Kerling-lez-Sierck, Kirschnaumen, Kirsch-lez-Sierck, Laumesfeld, Launstroff, Malling, Manderen, Monneren, Neunkirchen, Oudren, Rémeling, Sierck, Schweddorff et Waldwisse.

PÉROTIN, m^{is} sur le ruisseau de Conrois, c^{de} de Neuchef. — *Pirotin*, 1779 (Dur. Lorr.).

Faisait partie de la communauté de Lommerange.

PERRICAMÜHL OU MOULIN DE LIMBACH, m^{is}, c^{de} de Sarreguemines.

PETERFISSELGARTEN, f. c^{de} de Mouterhansen. — *Petterfisselgarthen*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 409). — *Peterphilippsgarten* (carte de l'État-major).

Cette ferme n'existait pas encore en 1755.

PÉTIT-EBERSWILLER, c^{de} de Macheren. — *Eberswiltre*, 1320 (pouillé de M. Portef.). — *Ebrechweiler*, 1356 (inv. des tit. de Lorr. t. II, 470). — *Ebersweiler*, 1365 (Kremer, Ard. Gesch. II, 509). — *Eberswille*, 1395 (cart. év. de M. t. II, p. 1). — *Eberswiltre*, 1407 (sém. Saint-Simon s. l'an). — *Ernestwiltre*, 1428 (cart. év. de M. t. III, p. 198). — *Eberschweiler*, 1453 (inv. des tit. de Lorr. VII, 159). — *Ebeszwiler*, 1460 (cart. év. de M. t. IV, p. 32). — *Eberzwiler*, 1471 (*ibid.* p. 84 v^o). — *Eberschewiller*, 1485 (inv. des tit. de Lorr. VII, 160). — *Ermereswilerhoff*, 1485 (cart. év. de M. t. VIII, p. 2). — *Eberswiltre*, 1488 (*ibid.* p. 68). — *Eberstweiler*, 1534 (inv. des tit. de Lorr. II, p. 470). — *Eibreschwiler*, 1575 (*ibid.*).

p. 400). — *Ebersweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Ebrcheillers*, 1684 (abb. de Saint-Avold, terr.). — *Ebersweiler*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Ebersviller-la-Petite*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Petit-Eberschmiller* (carte Cass.).

Chef-lieu d'une paroisse fort étendue de l'archiprêtre de Saint-Avold, de laquelle dépendaient Altwiller, Helling, Holbach, Leutzwillerhoff, Macheren et Valmont. Elle dépendait de l'abbaye de Wadgasse (Prémontés).

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de l'Évêché. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis la création de ce canton, en 1790. — Commune en 1801; fut réuni à Macheren par décret du 9 décembre 1811.

PETIT-FAILLY, c^{ne} de Longuyon, sur l'Othain. — *Villa Faltago*, 634 (Mém. Soc. Philom. Verd. t. III). — *Le petit Fally*, 1584 (arch. Cons-Lagr.). — *Parvum Faltai*, xvii^e s^e (arch. Villers-le-Rood, gg 1, 19). — *Fally sous la chastellenie de Longuyon*, 1674 (Huss. Lesc. cr. de Lorr.). — En patois : *Lo p'tiat Fally*.

Village dépendant, par parties, des seigneuries de Cons-Lagrandville et de Grand-Failly. — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 23 juin). — Cure de l'évêché de Trèves (doyné de Longuyon) qui avait Petit-Xivry pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cont. de Saint-Mihiel.

Fit partie, en 1790, du canton de Longuyon; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Charency et puis fut reclassé, en 1802, dans le canton de Longuyon. — A pour annexes les moulins de Grandvaux et de l'Étang.

PETIT-MARAIS, m^{ne} isolée, c^{ne} de Rétonfey. — En patois : *Lo p'tiat Mèrach*.

PETIT-METZ ou **VRY**, c^{ne}. — Voy. VRY.

PETIT MOULIN. — Voy. MOULIN (LE PETIT).

PETIT-PONT (RUISSEAU DU). — Prend sa source à Rusterhoff, traverse la c^{ne} de Sierck sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans la Moselle.

PETIT-RÉDERCHING, c^{ne} de Rohrbach. — *Riderchingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *La Petite Rederching*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Klein-Rederchingen*, 1755 (atlas de Bitche, f. 88). — *Petit-Rederking*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Le Petit Redreching*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 423). — *Klein-Rederchingen* (carte Cass.). — *Klein-Rederchingen* (carte de l'État-major).

Village du comté de Bitche. — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Bettwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de

Lorraine. — Fait partie du canton de Rohrbach depuis sa création. — A la Tuilerie pour annexe.

PETIT-ROUNNBACH, h. c^{ne} de Nelling, à gauche de l'Albe. — *Heldtrorbach*, xvii^e s^e (terr. du ban). — *La petite Rohrbach*, 1681 (dénomb. s. l'an). — *Rorbach la petite*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Klein-Rohrbach*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 283).

Était annexe de la paroisse d'Insming.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Hellimer de 1790 à 1802 et passa, à cette date, dans le canton de Sarralbe, toujours annexe de Nelling.

PETIT-TENQUIN, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Tauneyum Tenchin*, 1544 (pouillé de M.). — *Tenken gagnage*, 1566 (inv. des tit. de Lorr. I, 219). — *Teutschen-la-Petite*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Petit-Tenchen*, 1595 (dénomb. 24 avril). — *Petit Tencken*, 1644 (abb. Saint-Avold, terr.). — *La Petite Tenquin*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Tenquen le Petit*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Tenquin-la-Petite*, *Klein-Tenquin*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Klein-Taenchen*.

Au xvi^e siècle, il dépendait de la mairie de Hilsprich et appartenait aux sires de Bitche.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Hellimer de 1790 à 1802, époque où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes la ferme et le moulin de Zellen.

PETIT-XIVRY, vill. c^{ne} de Grand-Failly, sur l'Othain. — *Superiacum minus*, 1049 (cath. bulle de Léon IX). — *Le petit Xivry*, 1606 (état du duché). — *Parvum Sivericum*, xvii^e s^e (arch. Villers-le-Rood, gg 1, p. 19). — *Xivry-le-Petit*, 1749 (de Maill. Barr.). — En patois : *Lo p'tiat Chevry*.

Il y avait une seigneurie foncière mouvant de la prévôté de Longuyon. — La haute justice était au roi. — Était annexe de Petit-Failly (dioc. de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cont. de Saint-Mihiel. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Longuyon. — Chef-lieu communal jusqu'au 5 août 1811, où il fut réuni à Grand-Failly.

PETITE-FORGE ou **KLEIN-HAMMER**, forge, c^{ne} de Moutterhausen.

PETITE-RIVIÈRE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source à Baslieux, traverse les c^{ne} de Baslieux et de Pierre pont sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Crusne.

PETITE-ROSSELLE, c^{ne} de Forbach, à droite de la Rosselle. — *Rossella*, 1290 (Kremer, Ard. Gesch. II, 375). — *Rosseln*, 1365 (*ibid.* 109). — *Rosselen*, 1577 (trans. entre le seigneur de Forbach et ses vassaux). —

Klein Rosseln, 1594 (dén. Th. Alix). — *Klein-Rosselen*, 1618 (partage de la terre de Forbach). — *Klein-Rossels*, 1634 (dénomb. du baron de la Leyen). — *Petite-Rosselen*, le *Petit Rousseln*, 1709 (pr.-verb. de reconnais. de la terre de Forbach). — *Rosseling*, *Rosselle-la-Petite*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village du comté de Forbach. — Lorraine : ressortissait au baill. seigneurial et, pour les appels, au baill. de Sarreguemines; suivait la cout. de Lorraine. — Était annexe de la paroisse de Forbach.

Fait partie du canton de Forbach depuis 1790. — A pour annexes Vieille-Verrerie, Schneidershütte et le moulin de Schaffbach.

PÉTRANGE, chât. et f. c^{ne} de Hinckange, à gauche de la Nied. — *Pietrenges*, 1361 (abb. Vill. cart. t. I, B. 18). — *Petlange*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Petringen*, 1680 (dénomb. arch. départ.).

Château fort, partie sur le ban de Volmerange (Lorraine), partie sur le ban de Hinckange (Évêchés); la borne séparative était dans les appartements du château. — Le baill. de Boulay a cessé d'y exercer sa juridiction en 1779 (Dur. Lorr.). — Siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénomb. 0 mai). — Était annexe de la par. de Guenkirchen.

Autrefois Trois-Évêchés et Lorraine, baill. de Boulay et de Metz, cout. de Lorraine et Évêché. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Boulay.

PEITZBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Zimming et de Marange-Zondrange et afflue à la Nied.

PRETZBACH (RUISSEAU DE). — Voy. DIEBLING (RUISSEAU DE).
PHILIPPSBURG, h. c^{ne} de Bœrenthal. — *Philippsburg*, 1606 (Als. diplom. MCCCCXCV).

Le comte Philippe de Hanau y fonda, vers 1590, un château, détruit au xvii^e siècle.

Séparé du comté de Bitche par la transaction de 1606, Philippsbourg fit partie de l'Alsace jusqu'à la Révolution. — Appart. au dioc. de Strasbourg.

Incorporé au dép^t de la Moselle en 1794, il fut classé dans le canton de Bitche, où il est resté depuis cette époque. — Commune en 1801; réuni à Bœrenthal par décret du 12 janvier 1810.

PHILIPPSMÜHL, m^{ie}, c^{ne} de Folsperwiller.

PIBLANGE, c^{ne} de Boulay. — *Publanges*, 1221 (abb. Vill. cart. t. II, f^o 330). — *Pivilingen*, 1349 (*ibid.* t. I, p. 5). — *Puvillange*, 1266 (acte d'aman s. l'an). — *Pivelanges*, 1270 (abb. Vill. cart. t. I, p. 1). — *Pibeleng*, 1280 (*ibid.* t. I, p. 13). — *Pibelengen*, 1286 (*ibid.* p. 8). — *Pyvelanges*, 1290 (*ibid.* p. 9). — *Pivilanges*, 1290 (*ibid.* p. 11). — *Werpebrouch* (lieu de Piblang), 1292 (*ibid.* p. 7). — *Pivelingen*, 1297 (*ibid.* p. 4). — *Pieveling*, 1300 (*ibid.*

p. 5). — *Pievelanges*, 1315 (*ibid.* t. II, f^o 10). — *Pablanges*, 1326 (*ibid.* f^o 333). — *Piveling*, 1330 (*ibid.* t. I, p. 10). — *Pyvelingen*, 1362 (*ibid.* p. 2). — *Pivilinga*, 1363 (*ibid.* B. 9). — *Wibelingen*, 1406 (*ibid.* t. II, 55). — *Publingen*, *Bublingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Publange*, *Piblanche*, 1677 (abb. de Bouz. terr.). — *Bublingen*, 1681 (dénomb. 6 sept.). — *Publingen*, 1681 (*ibid.* 19 sept.). — *Pieblengen*, 1689 (Lorr. dom. t. II). — *Piblingen*, *Publingen*, *Piblanche*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Pivange* (carte Cass.). — En allemand : *Pieblingen*.

Village en partie de la prévôté de Condé et de la cour de Perl (1594).

Siège d'un fief mouvant du roi de France, 1681 (dénomb. 3 sept.). — Faisait partie de la communauté de Bockange et était une annexe de la paroisse de Drogny.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Burtoncourt (district de Boulay) et y resta jusqu'en 1802, où il passa dans le canton actuel. — Il avait, de tout temps, en Drogny pour annexe; le décret du 7 août 1812 y ajouta Bockange. Auj. pour annexes Bockange, Drogny et le Château (m^{ne} isolée).

PIBLANGE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Piblang et d'Anzeling et afflue au ruiss. d'Anzeling.

PIÉMONT, h. c^{ne} de Mont-Saint-Martin, sur le ruiss. de Glabaix. — *Pimon*, 1380 (inv. des tit. de Lorr. X, 63). — *Piedmont*, 1719 (dénomb. 5 déc.). — *Piémont*, 1779 (Stem. dép^t M.).

Était siège d'un fief mouvant de Longwy, 1380 (inv. de Lorr. loc. cit.). — Était annexe de la paroisse de Longwy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Longwy. — Chef-lieu communal jusqu'en 1812, où il fut réuni à Mont-Saint-Martin par un décret du 2 février.

PIENNE (RUISSEAU DE LA) OU LA PIENNOISE. — Prend sa source à Piennes, traverse les territ. de Piennes (annexe de Landres), Domprix et Bertrameix, Xivry-Circourt, Mercy-le-Bas et Saint-Supplet sur une longueur de 5 kilom. et se jette dans la Crusne.

PIENNES, vill. c^{ne} de Landres. — *Espiennes*, 1315 (inv. des tit. de Lorr. IX, 21). — *Espiennes*, 1389 (*ibid.* 23). — *Pienne*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Pienne en Piennois* (carte de l'État-major).

Le roi était seul seigneur à Piennes. — La seigneurie foncière mouvant de la prévôté de Norroy-

le-Sec. — Était siège d'une paroisse du diocèse de Verdun (doy. d'Amelle), qui dépendait de l'abbaye de Gorze et avait Bertraméy et Dampierre pour annexes.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Xivry-le-Francois en 1790 et de celui de Circourt sous l'organisation de l'an III; passa en 1802 dans celui d'Andun-le-Roman. — Commune jusqu'en 1811, où elle fut réunie à Landres par décret du 19 octobre.

PIERRE-CARRÉE (LA), lieu-dit, c^{te} de Cons-Lagrandville. — On y a trouvé de nombreux débris romains.

PIERREJEUX, f. c^{te} d'Orny. — *Pierreius*, 1126 (abb. Saint-Clém. ch. Hérim.). — *Perjut*, 1130 (*ibid.* ch. Ét. de Bar). — *Pierreweit*, 1222 (cart. hosp. Saint-Nic. fol. 49). — *Pierrejus*, 1436 (arch. h. de V. AA, 31). — *Perjuelz*, 1448 (chap. cath. s. l'an). — *Pierjeur*, 1448 (*ibid.*). — *Pierjux*, 1459 (*ibid.*). — *Pierejoux*, 1501 (*ibid.*). — *Pierre-jeux*, *Pierjoux*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Pierju*.

Était annexe de la paroisse de Mécleuves.

PIERREPONT, c^{te} de Longuyon, sur la Crusne. — *Pons Petrius*, 920 (Bertar. spic. Cl. hist. Verd.). — *Perpon*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Perpons*, 1401 (inv. des tit. de Lorr. II, 154). — *Perpont*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Perpont* ou *Pierrepont*, 1674 (Huss. Lesc.). — *Pierre-Pont*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Pierrepont-sur-Crusnes*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Petra Mons* (D. Cal. not. Lorr.).

Cure de l'archiprêtre de Bazailles (arch. de Trèves), dépendant de l'abb. Saint-Pierre de Metz.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Longuyon depuis la création de ce canton, en 1790. — A pour annexe la Filature.

Pierrepont était siège d'une prévôté barisienne en 1296 (inv. des tit. de Lorr. VIII, p. 105); ensuite il releva de la prévôté de Saney (Huss. Lesc.). — Ce village, château et seigneurie très-noble, de nom et d'armes, fief du comté de Bar, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *pallé d'or et d'azur de 6 pièces*, et après l'extinction de laquelle, au XIII^e siècle, la seigneurie fit retour au suzerain et forma l'apanage d'un prince de la maison de Bar (Huss. Lesc.).

Il existe à Pierrepont des filatures et des fabriques de draps considérables, propriété de MM. Sellières.

PIERREVILLERS, c^{te} de Briey. — *Petræ Villare*, 960 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Oth.). — *Pierrevillers*, 1213 (fonds de Malte, inv. L. A). — *Pierrevillers*, 1296 (arch. h. de V. AA, 42). — *Pierrevillier*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Pierrevillair*, 1404 (liste des

vill.). — *Pierrevillair*, 1470 (fonds de Malte, liasse Pierr.). — *Pierrevillers*, 1493 (Journ. J. Aubr.). — *Villare*, *Petrovillare*, *Portuvillare*, *Pierviller*, 1544 (pouillé de M.). — *Pierreviller*, 1627 (inv. des tit. de Lorr. II, 310). — *Pierre-Villers*, 1672 (Bec. J. Ancil.). — *Pierrevillès*, 1679 (fonds de Malte, inv. liasse Pierr.). — *Pierrevillé*, 1701 (*ibid.*). — *Pierreviller*, 1705 (*ibid.*). — *Pierville*, 1742 (*ibid.*). — *Pierrevillers*, 1749 (de Maill. Barr.).

Siège d'une comm^{te} du Temple, puis de Saint-Jean de Jérusalem, fondée en faveur de l'hôpital de Metz par Thiébaud, comte de Bar, en 1213. — Haute, moyenne et basse justice, fief mouvant de la prévôté de Briey, qui appartenait à la comm^{te} de Malte. — Était siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Rombas, dépend. de la comm^{te} du Petit-Saint-Jean de Malte.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Moyeuve-Grande (2^e section); passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rombas et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe la Tuilerie.

PIERREVILLERS (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Pierrevillers, traverse les territ. de Talange, Hagon-dange, Silvange et Hautcourcourt, sur une longueur de 7 kilomètres, et se jette dans la Moselle.

PLACE SAINTE-MARTE, éc. c^{te} de Stiring-Wendel.

PLAISANCE, éc. c^{te} de Viviers. — En patois : *Pihanche*.

PLANCHETTE (LA), auberge, c^{te} de Montoy-Flanville.

PLANTER, anc. métairie, entre Créhange et Elvange. — *Cour de Planteyre*, 1327 (abb. Longev. dénombr. s. l'an). — *Plenter*, 1681 (*ibid.*).

Elle est anj. détruite.

PLANTIÈRES, 2^e c^{te} de Metz. — *In Planturis*, 1161 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Planteires*, 1209 (abb. Saint-Clément s. l'an). — *Planteres*, 1232 (*ibid.*). — *Plantierez*, 1341 (sent. arbitr. arch. h. de V.). — *Plantire*, 1436 (abb. Saint-Clément s. l'an). — *Planteire*, 1436 (*ibid.*). — *Planteit*, 1439 (*ibid.*). — *Plantière*, 1485 (cart. év. de M. t. VIII, p. 11). — *Plantier*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Plantierre*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Plantiers* (carte Cass.). — En patois : *Plantire*.

Était annexe en partie des paroisses de Saint-Eucaire et de Saint-Martin de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fit partie, en 1790, du canton de Borny; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vallières et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Queuleu, l'usine à gaz, et la maison isolée de Montplaisir.

PLANTIÈRES. f. et tuil. c^{te} de Sanlmy.

PLAPECOURT, f. c^{ne} de Vaudoncourt. — *Peplingen*, 1560 (inv. des tit. de Lorr. VI, 179). — *Plapecourt*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Palpecourt*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Piaippeco*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1681 (dénomb. 26 sept.).

C'était une annexe de la paroisse de Courcelles-Chaussy.

PLAPPEVILLE, 1^{er} c^{on} de Metz. — *Plapvilla*, 1130 (abb. Saint-Symph. ch. Ét. de Bar). — *Pappirilla*, 1143 (cart. Gorze, p. 314). — *Plapevilla*, 1171 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Plepeville*, 1196 (abb. Vill. cart. t. I, p. 2). — *Blabirville*, 1218 (abb. Saint-Vinc. basse Maizières). — *Pleipville*, xv^e s^e (chron. Praill.). — *Plaipeville*, 1404 (liste des vill.). — *Peloppeville*, 1425 (chap. cath. s. Fan). — *Plepeville*, 1437 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Plepeville*, 1482 (Journ. J. Aubr.). — *Pletteville*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Plaitteville*, 1514 (*ibid.*). — *Platteville*, 1606 (pouillé de M.). — *Platteville*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Plepeville*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Plaitteille*.

Seigneurie, haute, moyenne et basse justice, qui appartenait à l'abbaye Saint-Symphorien de Metz depuis la fondation par l'évêque Pappole, vers 607, de cette abbaye, à laquelle il donna ce domaine, qui portait son nom : *Pappoli villa*. — Était annexe, avec vicaire résident, de la paroisse de Lessy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fit partie du canton de Moulins en 1790, de celui de Lorry-lez-Metz sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe Tignomont.

PLATINERIE (LA), mⁱⁿ, c^{ne} de Haucourt.

PLATINERIE (LA), étang, c^{ne} de l'Hôpital. — Superficie : 4 hectares.

PLATINERIE (LA), usine, c^{ne} de Mouterhausen.

PLATINERIE DE SAINT-LOUIS (LA) OU LES FORGES, c^{ne} de l'Hôpital.

PLÂTRIÈRE (LA) OU GYPSKALL, maisons, c^{ne} de Bliès-Guerschwiller.

PLESNOIS, 1^{er} c^{on} de Metz. — *Plénoy*, 1689 (Barr. dom. t. I). — *Plénoy ou Plenœuf*, 1759 (D. Cal. not. Lorr.). — *Plénos ou Plenœuf*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Pianeu*.

La seigneurie foncière mouvant de la prévôté de Briey et appartenait à l'abb. de Saint-Pierremont : la haute justice était au roi. — Était annexe de la paroisse de Norroy-le-Veneur.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cont. de Saint-

Mibiel. — Fit partie du canton de Maizières en 1790, de celui de Lorry-lez-Metz sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'au 22 avril 1812, où il fut réuni à Norroy-le-Veneur. — Érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 30 mai 1847. — A pour annexes : le Point-du-Jour, Tournebride, Villers-lez-Plesnois, Wasnanque et la tuilerie de Villers.

PLECHE, f. c^{ne} de Cherisey. — En patois : *Pieuche*.

POINT-DU-JOUR (LE), auberge, c^{ne} de Plesnois.

POINT-DU-JOUR (LE), mⁱⁿ, c^{ne} de Saint-Avold.

POIVRIÈRE (LA), mⁱⁿ, c^{ne} de Bétonfey.

POIXE OU POICHE, h. c^{ne} de Servigny-lez-Sainte-Barbe. — *Poir*, 1404 (liste des vill.). — *Peux*, xv^e s^e (Mém. Ph. de Vign.). — *Poich*, 1628 (Journ. J. Bauch.). — *Pouche ou Poire*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Pouché*.

Était annexe de la paroisse de Faily.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fit partie du canton de Flanville en 1790, de celui de Vry sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton de Vigy. — Commune jusqu'au 21 août 1812, où il fut réuni par décret à Servigny-lez-Sainte-Barbe.

POLKA (LA), f. c^{ne} de Jouy-aux-Arches.

POMMÉRIEUX, c^{on} de Verny, à droite de la Seille. — *Pomariex*, 936 (cart. Gorze, ch. s. Fan). — *Pommeriolum*, 1049 (abb. Saint-Arn. ch. s. Fan). — *Pommeriolum*, 1192 (*ibid.* bulle C³. III). — *Pumeruel*, 1251 (*ibid.*). — *Pumeruels*, *Pumeruelz*, 1301 (*ibid.*). — *Pumeriel*, 1324 (*ibid.*). — *Pomeruel*, *Pumeruel*, *Pummeruelz*, 1331 (abb. Sainte-Marie, cens.). — *Pumeruel*, 1373 (abb. Saint-Arn. ch. s. Fan). — *Pumerutz*, 1374 (*ibid.*). — *Peumerieulz*, 1402 (*ibid.*). — *Pumeruel*, 1404 (liste des vill.). — *Pumerieux*, 1434 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Pouxmeruelz*, xvi^e s^e (abb. Saint-Arn.). — *Pummerieux*, 1518 (Mém. Ph. de Vign.). — *Pommerue*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Pomerue*, xvii^e s^e (epis. Met. temp.). — *Pomerieu*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Peumerieux*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — *Pomerieux*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — En patois : *Peumerieu*.

La vouerie de Pommérieux dépendait de la seigneurie d'Ancy-lez-Solgne, 1682 (dénomb. 1^{er} mars). — Était une annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Sillegny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fit partie du canton de Goin de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A le Moulins pour annexe.

POMPËSERBRONN, fontaine, c^{no} de Lemberg. — *Pomplissenbronn*, 1755 (atlas de Bitche, f^o 129).

Située dans la forêt de Lemberg, elle est au pied d'un bloc de grès vosgien couvert de sculptures d'origine romaine qui représentent Diane et une scène de chasse, mais dont la partie supérieure a été détruite.

PONCÉ (RUISSEAU DU). — Coule sur le territ. de la c^{no} de Cuvry et allue à la Seille.

PONCET (LE), mⁱⁿ, c^{no} de Mouliès-lez-Metz.

PONCILLON, mⁱⁿ et f. c^{no} de Sorbey. — *Poussillon*, cense, xviii^e s^e (pouillé de M.).

PONT-À-CHAUSSEY, h. c^{no} de Courcelles-Chaussy, à gauche de la Nied française. — *Le Pont à Flacquaire ou à Chaucey, marche d'Estault*, où se tenaient les journées amiables entre le duc de Lorraine et la cité de Metz, 1324 (chron. Prail). — *Au delà du Pont à Chaucey, marche d'Estault*, où se tenaient les journées amiables entre la cité de Metz et l'évêché pour la partie allemande (*ibid.*). — *Chaussy sur la Nied française, Pont-à-Chaucey*, 1381 (arch. h. de V. AA, 43). — *Chussey*, 1404 (liste des vill.). — *Chauley, Chaullssay, Chaussi*, 1544 (pouillé de M.). — *Pont-à-Chauley*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Pont de Chaussy*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Pont à Chaucey*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Pont à Chauci*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Pont à Chosy*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — En allemand : *Kelsch*.

Était siège de la paroisse de Courcelles-Chaussy, car c'est dans le hameau de Chaussy qu'était primitivement la mère église.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton des Étangs; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laqueuxy et, en 1802, dans celui de Pange. — Chef-lieu communal jusqu'en 1812, où il fut réuni à Courcelles par décret du 7 août.

PONT-À-DOMANGEVILLE, f. c^{no} de Sanry-sur-Nied, près de la Nied française. — *Pont-de-Domangeville*, cense, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, dépendant du marquisat de Pange (1777, dénombr. 20 fév.).

Était annexe de la paroisse de Pange.

PONT-À-DOMANGEVILLE (LA SEIGNEURIE DU). — Consistant dans le droit de péage du pont; commençant et se terminant aux premiers clous du tablier; franc-alléu impérial entre la rive gauche (Lorraine) et la rive droite (pays Messin), 1593 (dénombr. s. l'an, arch. de Pange).

PONT AUX LOUPS OU PONT QUINQUORVILLE. — *Les Saltz de Warize au piedz du pont au loupz*, xv^e s^e (chron.

Ph. de Vign.). — *Le Pont Quinquorville*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Pont Quinquorville*, 1437 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Le Pont Quinquorville*, 1442 (*ibid.*). — *Pont Quinquorville con appelle le pont au loup*, xvi^e s^e (chron. Cl. Phil.).

Ancien pont situé hors de la porte du Pont-des-Morts de Metz et détruit, vers 1730, lors de la construction du fort Moselle, dans lequel fut compris l'espace où il se trouvait.

Construit par Nicole Louve en 1444, il portait un loup, armes parlantes de ce seigneur, et de là le nom qu'il avait reçu. L'architecte en était Jean de Commercey.

PONT-DE-LA-BLIESE (LE), ban de Sarreguemines. — Ruiné au xvii^e siècle.

PONT-DE-PIERRE (LE), mⁱⁿ sur la Nied, c^{no} de Varize. — *Nidraken*, alias *Pontdemied*, 1544 (pouillé de M.). — En allemand : *Steinbrück*.

PONT-DES-VACHES (RUISSEAU DU). — Prend sa source à Boulange, traverse cette c^{no} sur une longueur de 3 kilom. et se perd sur le territ. de Fontoy.

PONTE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^{no} d'Ay et se jette dans la Moselle.

PONTIGNY, h. c^{no} de Condé, sur la Nied. — *Bruque*, 1339 (quitt. arch. h. de V. 15-22). — *Pontdeniet*, 1404 (liste des vill.). — *Brücke*, 1485 (cart. év. de M. A. VIII, p. 13). — *Nydbrück alias Pont de Nied*, xvi^e s^e (abb. Longev.). — *Nidbrück, Pontnied, Bontianis*, 1542 (P. Fer. obs. séc. III, f. 404). — *Nidbrücken alias Pont de Niet*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Niedbruch*, 1606 (pouillé de M.). — *Ponnie*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Niedbroug*, xvii^e s^e (epis. Met. temp.). — *Pontigni*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Pontni*. — En allemand : *Nidbrücken*.

Était annexe de la paroisse de Condé-Northen.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton des Étangs en 1790 et de celui de Vry sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans celui de Boulay. — Commune jusqu'au 8 novembre 1810, où il fut réuni à celle de Condé-Northen.

PONTOY, c^{no} de Verzy. — *Pontois*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Pontois*, 1161 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Ponthoiz*, 1351 (chap. cath. s. l'an). — *Pontois*, 1544 (pouillé de M.). — En patois : *Ponteu*.

Était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janv.). — Cure de l'archiprêtre de Noisseville, dépendant de la dignité d'Écolâtre de la cathédrale de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

- Fit partie, en 1790, du canton d'Aocerville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Solgne et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes les fermes de la Haute et de la Basse Grève.
- PONTPIERRE, c^{on} de Faulquemont, à droite de la Nied allemande. — *Bedestroff*, 1332 (pouillé de M. Portef.). — *Stegebudestroff*, 1400 (*ibid.*). — *Steinbiederstroff*, *Buderstroff*, 1544 (pouillé de M.). — *Steinbiederstroff*, le Pont de pierre, 1594 (dén. Th. Alix). — *Pont Pierre*, 1670 (abb. Longev. s. l'an). — *Pont de Pierre*, 1677 (*ibid.*). — *Pontpierre* ou *Steinbiederstroff*, xviii^e s^{ec} (pouillé de M.). — En allemand : *Biedersdorff* ou *Steinbiedersdorff*.
- Terre d'Empire, village du comté de Créange. — Siège d'une justice haute, moyenne et basse. — Réuni à la France en 1680 par arrêt de la chambre de réunion, annulé en 1697 dans le traité de Riswyck; réuni de nouveau en 1793, et définitivement cédé par l'article 6 du traité de Lunéville. — Cure de l'archiprêtre de Morhange.
- Cout. de Catzenellenbogen et droit romain. — Fait partie, depuis 1793, du canton de Faulquemont. — A pour annexe le Petit Moulin et la maison dite *Satzmanshaus*.
- PONT-SALVAGE (LE), guinguette, c^{on} de Vallières.
- POPEWEYER, étang, c^{on} de Longeville-lez-Saint-Avold. — Superficie : 4 hectares.
- PORCELETTE, c^{on} de Saint-Avold. — *Porceletz*, 1628 (abb. Vill. cart. t. I, C. V.). — *Porcelet*, 1688 (Mém. acad. de Metz, 1853, 370; dén. de Créange). — *La Porcelette*, 1756 (Stem. dép' M.). — *La Porcelette*, 1756 (carte Vaug.).
- Village fondé en 1621 par M. des Porcelets de Maillanne, abbé de Saint-Avold et évêque de Toul. — Porcelette était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Avold, qui dépendait de l'abbaye de ce nom et qui avait pour annexes le Haut et le Bas Diesen.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton de Bérus; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Bisten et, en 1802, dans celui de Sarrelouis. Il fut réuni au canton de Saint-Avold, avec Diesen son annexe, par une loi du 28 mars 1829. — A pour annexes Diesen (Haut et Bas), les fermes de Grünhoff et de la Bruyère, un moulin, une chapelle et une tuilerie.
- PORCELETTE (ÉTANGS DE) OU ÉTANGS DE DIESEN, c^{on} de Porcelette.
- PORCELETTE (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban de Porcelette, traverse les territ. de Por-

- celette, Diesen, Creutzwald, sur une longueur de 1,500 mètres, et se jette dans la Bisten.
- POUCHEN, h. c^{on} de Brainville. — *Porciens*, 1297 (inv. des tit. de Lorr. VI, 385). — *Pouchiés*, 1378 (*ibid.* V, 13). — *Porchier sur le Signeul*, xv^e s^{ec} (chron. Jac. Huss.). — *Porchier*, xv^e s^{ec} (Journ. J. Aubr.). — *Porchières*, 1451 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 153). — *Pouchié*, 1554 (*ibid.* V, 13). — *Pouchiers*, 1689 (Barr. dom. t. I). — *Porchières*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Porchière*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Porchié*, 1779 (Dur. Lorr.).
- Le roi en était seul seigneur. — Était annexe de Brainville (dioc. de Verdun).
- Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Fraienville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Conflans. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il fut réuni à Brainville par un décret du 19 avril.
- PORT-DE-LAMPEN, maison et port sur la Moselle, c^{on} de Richefont.
- PORT-SAINT-PIERRE, f. — Voy. SUZANGE.
- POTASSHÜTT OU ERELNHÜTT, f. c^{on} de Sturtzelbronn.
- POT DE VIN (LE), auberge, c^{on} de Mécleuves.
- POUILLY, c^{on} de Verny, à droite de la Seille. — *Powilley*, 1307 (app. au Saint-Siège, arch. H. de V.). — *Pauwilley*, xv^e s^{ec} (abb. Saint-Symph. liasse Pouilly). — *Paulley*, xv^e s^{ec} (chron. Jac. Huss.). — *Powilley*, 1404 (liste des vill.). — *Pouilley*, 1440 (chron. doy. de S'-Thié.). — *Pawyleyum*, 1460 (cart. év. de M. t. V, p. 6 v^o). — *Pawilley*, *Powilles*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Powillei*, 1497 (sém. Saint-Simon s. l'an). — *Powellei*, 1499 (*ibid.*). — *Pouilley*, 1516 (man. Senones, décl. des fiefs). — *Pouilley*, 1518 (Mém. Ph. de Vign.). — *Paulley*, 1544 (pouillé de M.). — *Pugiolum*, 1544 (*ibid.* Portef.). — *Pauli*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Pouilli*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).
- Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1681, dénomb. 26 juin). — Cure de l'archiprêtre de Noisseville, dépendant de l'abb. Saint-Symphorien de Metz.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Goin de 1790 à 1802; passa, à cette date, dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de Saint-Thiébaud.
- POURNOY-LA-CHÉTIVE, c^{on} de Verny, à gauche de la Seille. — *Prenoy-la-Chaitive*, 1404 (liste des vill.). — *Pougnoy*, *Pougnoy la Chétive*, 1518 (Mém. Ph. de Vign.). — *Prenoy la Chétive*, 1544 (pouillé de M.). — *Prenoy* ou *Pounoy la Chetive*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Pourboy la Chative*, 1608 (fonds de

Malte, décl. de biens). — *Pomoy*, 1742 (*ibid.*). — *Ponoi le Chatrice*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Poneu lai Chaitif* ou *lai p'tiat Poneu*.

Partie du village dépendait de la seign^{rie} d'Augny-sous-Grimont (1682, dénomb. 0 janv.); une autre formait un franc-alleu, avec une justice haute, moyenne et basse (dénomb. 20 juin), et une troisième dépendait de la seigneurie de Coïn-sur-Scille (dénomb. 18 nov.); enfin, il y avait un fief lorrain sous la châtell. de Prény (dén. Th. Alix). — Était annexe, avec vicariat résident, de la par. de Cuvry.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Corny en 1790, de celui d'Augny sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel.

POURNOY-LA-GRASSE, c^{de} de Verny. — *Ponoi villa, Prunici*, XIV^e s^e (abb. Sainte-Marie, ch. abb. Herm.). — *Prenoit*, 1331 (*ibid.* rég.). — *Pernois*, 1337 (*ibid.* cens.). — *Prenoy de liez Charvey*, 1404 (liste des vill.). — *Pregnoy après Cherrey*, 1509 (acte d'aman). — *Pournoi*, 1513 (Mém. Ph. de Vign.). — *Pernoy*, 1593 (épitaphe Ph. de Raigeourt). — *Ponoy la Grasse*, 1605 (abb. Sainte-Marie, bail). — *Pernoï la Grasse*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Pannoy la Grosse, Ponoi la Grosse*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Pomoy* (carte Cass.). — En patois : *Lai grouss' Poneu*.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Noisville, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Louis et avait pour annexes Verny, Avigy, et le moulin d'Écoute-s'il-pleut. — L'ancienne église paroissiale était à Orseval.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Goïn de 1790 à 1802; passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — A pour annexe Avigy. — A eu également pour annexe Verny, le chef-lieu de canton, jusqu'à l'arrêté préfectoral du 26 novembre 1869, qui érigea ce village en commune.

PRALE (RUISSEAU DE LA). — Il coule sur le territ. des c^{des} de Montoy-Flanville et d'Ogy.

PRAUCOURT, h. c^{de} d'Ugny. — *Pracourt*, 1594 (arch. de Cons-Lagr.). — *Procourt-les-Fermes* (tabl. des dist.). — *Praucourt-les-Fermes* (dict. Viv.).

Cense qui faisait partie de la paroisse et de la communauté de Cons-Lagrandville.

PRAVE, ancienne cense, c^{de} de Cheminat. — *Prave*, XVIII^e s^e (pouillé de M.).

PRAVEL, f. c^{de} d'Augny. — *Praiez*, XV^e s^e (chron. Ph. de Vigo.). — *Praiez*, XV^e s^e (chron. Prail.). — *Les deux Waingnages de Praiel*, 1404 (liste des vill.). — *Praïel*, 1489 (Journ. J. Aubr.). — *Coïn-*

Pravel, XVII^e s^e (pouillé de M.). — *Prave*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Præel* (carte Cass.). — En patois : *Priel*.

Fief mouvant du roi de France, et siège d'une justice haute, moyenne et basse (1682, dénomb. 8 janv.). — Cense qui était annexe de la paroisse et de la communauté de Coïn-lez-Cuvry.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

PRÉGELÉ, ancien h. c^{de} de Saint-Julien-lez-Metz. — *Le Pré Gelé*, XVIII^e s^e (pouillé de M.).

Fut détruit, avec ce village, lors de la construction du fort Belle-Croix.

PREISCUE, h. et chât. c^{de} de Basse-Rentgen. — *Brischi*, 963 (ch. s. l'an. Honth. 176). — *Pris*, XI^e s^e (*ibid.*). — *Prisch*, XII^e s^e (*ibid.*). — *Prueocheyt. Preiss*, 1114 (*ibid.* IV, pr. XLVI). — *Preis*, 1122 (abb. Neum. don. s. Pan). — *Basse Preisch*, 1122 (Berth. I, VI). — *Prich*, 1278 (pri. de Marient. acte de vente). — *Breiyngen*, 1626 (seign^{rie} de Rodem. comptes E. 38). — *Preiche*, 1749 (dénomb. 24 mars). — *Presche*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Siège d'un fief qui s'étendait sur les bans de Himling et d'Évange, et qui mouvant du roi de France « à cause de son duché de Luxembourg » (dénomb. 30 juin). — Était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant de la prévôté de Thionville (1749, dénomb. 24 mars). — Avait une chapelle (somptueusement restaurée depuis peu), annexe de la paroisse de Puttelange-lez-Rodemack.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Rodemack; passa, en 1802, dans celui de Cattenom. — Commune jusqu'au 12 avril 1811, où il fut réuni à Basse-Rentgen.

La belle terre de Preische, seigneurie de nom et d'armes, relevait des belliqueux sires de Rodemack, sous la suzeraineté des comtes de Luxembourg. Elle a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *de sable à un griffon ailé rampant d'or, couronné de même*. Cette maison, à la suite de la guerre de 1483, ayant été dépossédée de son domaine, il fut attribué aux Schawenbourg, dont l'un, Bernard, gouverneur de Thionville, fit rebâtir à la fin du XVI^e siècle le château, qui est magnifique aujourd'hui et entouré d'un parc admirable.

PRÉ-LA-MOUCHE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{de} de Colligny.

PRÉMENOUFF, f. ruinée, c^{de} de Longeville-lez-Saint-Avold. — *Métairie des Genettes*, 1714 (abb. Longev. s. l'an). — *Prémehoff*, 1757 (*ibid.*).

PRESBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Zimning, traverse les c^{tes} de Zimning, Hallering, Marange, Fouligny, sur une longueur de 9 kilomètres, et se jette dans la Nied allemande.

PRESELE, f. c^{te} de Charency. — *La Prella* (dict. Viv.).

PREUTIN, c^{te} d'Audun-le-Roman. — *Preliers*, 1289 (abb. Saint-Pierre, terr. n^o 208). — *Prothins*, xvi^e s^e (*ibid.*). — *Protin*, 1571 (baill. de S^t-Mihiel). — *Preuthin*, 1617, 1668 (arch. départ. E. 223). — *Prutin*, 1749 (de Maill. Barr.).

Le roi y était seul seigneur. — Était annexe de la paroisse de Xivry-le-Franc (dioc. de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Xivry en 1790, de celui de Circourt sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A Higny pour annexe.

PRÉVILLÉ, m^{tes} et f. c^{te} de Moulins-lez-Metz. — *Le hameau de la Vieille-Moselle*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

PRÉVY (RUISSEAU DU). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Lubey.

PRIEURÉ (LE), forges, c^{te} de Longwy.

PRIEURÉ (LE), anc. chapelle et chât. c^{te} de Rozérieulles. — Ancienne dépendance de l'abb. Saint-Symphorien de Metz.

PRIGELHOFF, f. c^{te} de Bining-lez-Rohrbach. — *Prüghelhoff* (Thilloz).

PRINCE (FORÊT LE), forêt domaniale de 85 hectares, située sur le territ. de la c^{te} de Gorze.

PUCHE, h. c^{te} d'Oggy. — *Pur*, 1404 (liste des vill.). — *Puite*, vi^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Puzouch*, 1429 (arch. h. de V. AA. 11). — *Pure*, 1513 (Mém. Ph. de Vigné.). — *Puche, cense*, 1756 (Stem. dép. M.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse (1682, dénombr. 6 janvier). — Était une annexe de la paroisse de Saint-Aignan.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Flanville en 1790, de celui d'Ars-Laquenexy sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans celui de Pange.

PULTER (COUR DE) OU PULTERHOFF. — Elle faisait partie de la seigneurie de Bertrange et s'étendait sur les villages de Bertrange, Blettange, Guélange, Haute et Basse Guélange, Immeldange, Reinange et Stuckange. Un maire et deux échevins y administraient la justice (1682, dénombr. 6 août).

Siège d'une justice haute, moyenne et basse.

En 1731, cette cour ne comprenait plus que les villages de Guélange et de Guéange, le han de Terlange et les voueries de Cronenberg (1731, dénombr. du 7 juill.).

PULVENTEUX, f. c^{te} de Longwy, à droite de la Chiers. —

Pollentinteur, 1616 (inv. des tit. de Lorr. VII, 283).

— *Pillententeur-lès-Longwy*, 1625 (*ibid.*). — *Pilenteur*, 1662 (*ibid.* 285). — *Pilleventeur*, 1665 (*ibid.* 287). — *Pilventeur*, 1720 (dénombr. 17 sept.).

Cense; dépendait de la ville basse de Longwy.

Siège d'un fief mouvant du roi de France, 1682 (dénombr. 19 janv.). — Était auparavant fief du duché de Bar sous la châtell. de Longwy (dénombr. de 1612, inv. de Lorr. VII, 280).

PULVERMÜHL OU POLVERMÜHL, m^{tes}, c^{te} de Maclieren.

PUTTELANGE-LEZ-RODEMACK, c^{te} de Cattenom. — *In pago Mustacenci, in comitatu Leuthardi, villa seu marca Putlinga*, 907 (abb. Echt. don. pri. Vodelb.). — *Putilingin*, 1161 (*ibid.* bulle Vict. V). — *Putlenges*, 1312 (prieuré de Marient. don. s. l'an). — *Putlenges*, 1316 (abb. Vill. cart. t. I, p. 5). — *Putelenges*, 1361 (arch. h. de V. AA, 42, 45). — *Putelenge*, 1416 (*ibid.* AA, 11). — *Putlengen*, 1429 (*ibid.*). — *Putolange*, 1437 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Puttelligence*, 1476 (Journ. J. Aubr.). — *Puttingen*, xviii^e s^e (pouillé de Tr.). — *Putelange*, 1723 (terr. de Halling). — En allemand : *Pitlingen bei Rodennachern*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, de laquelle dépendaient les villages de Puttelligence, chef-lieu, Altwise, Élange, Évange, Eysing, Filstroff, Gaudren, Hagen, Halling, Haute et Basse Ham, Himling, Nieder-Simplthen, Hémering, Volmerange, Weymerange, les censes de Haselsprunck et de la Kiquerey et le moulin de Frohmühl (1684, dénombr. 21 mai). — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Vémich) qui avait pour annexes Preische et Bentigen (Haute et Basse).

Cette seigneurie fut prise par la France en 1680, quoiqu'elle ne fit pas alors partie du bailliage de Thionville. La question ne fut réglée définitivement que par la convention du 16 mai 1769.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Rodemack de 1790 à 1802; passa, à cette date, dans le canton actuel. — A pour annexes Halling, Himling, les fermes de Bourg, Haselsprunck, la Kiquerey, le Moulin et la Schlessercy.

Ce village, seigneurie de nom et d'armes, fief des comtes de Luxembourg, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *d'or à trois pals de gueules*, en 1320, *d'argent à trois pals de gueules*, en 1409, et la similitude de ces armes avec l'autre maison de Puttelligence laisse supposer qu'elles devaient avoir une origine commune.

PUTTELANGE-LEZ-RODEMACK (RUISSEAU DE). — Coule sur

le territ. de la c^{ne} de Puttelange et va se jeter dans la Moselle.

PUTTELANGE-LEZ-SARRALBE, c^{ne} de Sarralbe, sur le ruisseau de Moutherbach. — *Puttinga*, 1069 (cart. Moy. Rhin, I, 427). — *Putelenges*, 1135 (ch. abb. de Beaupré, D. Cal. II, pr. s. l'an). — *Putlingen*, 1172 (abb. Wad. ann. Prem. C. 1008). — *Putelinga*, 1209 (sémin. Saint-Simon s. l'an). — *Puttelingen*, 1224 (ch. abb. Wadg., Kremer, Arden. Gesch. II, 316). — *Puthelingen*, 1224 (*ibid.* II, 317). — *Hessen-Puttelange*, 1232 (D. Cal. not. Lorr.). — *Puttelanges*, 1277 (inv. des tit. de Lorr. II, 395). — *Putanges*, 1369 (tr. de paix, arch. h. de V. AA, 42). — *Püttelange*, 1403 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 579). — *Putlingen*, 1409 (Kremer, *ut supra*, II, 70). — *Hesse-Putlingen*, 1410 (*ibid.* 73). — *Puttelange*, 1430 (cart. év. de M. t. III, p. 190). — *Hesseputlingen*, 1460 (Zeiller, Topog. Palatin. Rheni, 64). — *Putelainges*, 1482 (arbitrium inter Johanem Rhiingraffium et Johanem comit. Salmensem). — *Puttelinga*, *Puttelange*, 1544 (pouillé de M.). — *Hessen-Putlingen*, 1565 (Fr. Kœller, Gesch. des Saarbrückschen Landes, 285). — *Puttelenges*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Püttling*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Püttling*, 1645 (Mérian, Topog. Palatin. Rheni, carte). — *Petelange* (carte Cass.). — En allemand : *Püttlingen*.

Puttelange était le chef-lieu d'une seigneurie relevant, au xii^e siècle, de l'évêché de Metz, plus tard, du duché de Lorraine, et à laquelle on donnait le titre de comté, bien qu'on ne lui connaisse pas de lettres d'érection. — Le comté de Puttelange appartenait d'abord aux comtes de Castres (Blies-Castel), puis aux comtes de Salm et de Créhange, aux comtes Sauvages du Rhin (Wild-und-Rhein-Graffen), et enfin aux princes de Löwenstein.

Cette seigneurie comprenait Puttelange, Castwiller, Diffenbach, la cense d'Ederswiller, Ernestwiller, partie de Heckenransbach, de Farschwiller et de Grundviller, Guébenhausen, Loupershausen, Metzting, Morsbronn, Noussewiller-lez-Puttelange et le Val-de-Holving, c'est-à-dire Holving, Ballering, Bettring, Diderfing, Hinzing, Hirbach, Richling et la cense de Schmalhoff.

L'ancienne paroisse de Puttelange embrassait Diffenbach, Guébenhausen et Loupershausen. Elle appartenait au chap. de Hombourg et faisait partie de l'archiprêtré de Saint-Arnauld.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine.

De 1790 à 1801, Puttelange fut le chef-lieu d'un canton qui comprenait les villages de Cappel, Die-

bling, Diffenbach, Ebring, Ellwiller, Ernestwiller, Farschwiller, Grundviller, Guébenhausen, Heckenransbach, Host, Loupershausen, Metzting, Noussewiller-lez-Puttelange, Puttelange, Rénéring, Richling, Saint-Jean-Rohrbach et Valette. Il fut classé en 1802 dans le canton de Sarralbe.

Cette petite ville, seigneurie de nom et d'armes et comté-fief du duché de Lorraine, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui avait pour armes : *d'or à trois pals d'azur (d'or à trois pals de gueules*, selon Durival).

Cette seigneurie passa par mariage, en 1469, dans la maison de Créhange, puis plus tard aux princes de Löwenstein, qui en ont été dépossédés en 1792 et indemnisés par la paix de Lunéville.

A pour annexes Diffenbach-lez-Puttelange et les fermes de Ratzenhausen et de Welschhoff, la Chapelle et la Tuilerie.

PUTTENBACH (REISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Niederwisse et se confond avec le ruisseau de ce nom.

PUXE, vill. et chât. c^{ne} de Conflans, à droite de l'Orne.

— *Pusio*, 1049 (cath. Verd. bul. Léon IX). — *Puize*, 1336 (inv. des tit. de Lorr. III, 232). — *Puze*, 1442 (arch. h. de V. AA, 19). — *Peux*, 1516 (Mém. Ph. de Vign.). — *Puise*, 1571 (baill. de S^t-Mih.). — *Puixe*, 1612 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 67). — *Pux*, *Putx* ou *Pusche*, 1642 (pouillé de Verdun). — *Pulxe*, *Puxe-sur-Orne*, *Pusio* ou *Pasis*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Puxe en Woivre*, 1779 (Dur. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une haute, moyenne et basse justice, dépendant de la châtellenie de Norroy-le-Sec (dénombr. de 1593, inv. de Lorr. VI, 122). — Cure du diocèse de Verdun (doy. de Pareid), qui dépendait de l'abbaye de Saint-Pierremont, et, en dernier lieu, de l'évêché de Verdun.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Friaucourt; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton actuel. — A pour annexe Bouzonville.

PUXIEUX, c^{ne} de Gorze. — *Puzel*, *Pozol*, 893 (abb. Prüm, décl. de biens). — *Puteoli*, 1169 (collég. Saint-Thiéb. ch. Théod. III). — *Pusius*, 1169 (*ibid.* ch. s. l'an). — *Puxuel*, 1290 (inv. des tit. de Lorr. I, 456). — *Puselle*, 1300 (chap. cath. s. l'an). — *Puxieulx*, xv^e s^e (chron. Praill.). — *Peuxuelx*, *Puxuelx*, *Peuxuelx*, *Puxuelx*, 1415 (acte d'aman). — *Puxuels*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Pouxuelx*, 1447 (cart. év. de M. t. I, p. 223 v^o). — *Puxieux*, 1463 (inv. des tit. de Lorr. XII, p. 189). — *Puissieux*, près Maylatour, 1479 (*ibid.*

VI, 192). — *Puisil devant Maylatour*, 1487 (*ibid.* IV, 209). — *Purcium*, 1507 (cart. év. de M. t. IX, p. 21). — *Pussieux*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Puxeu, Puteolis, Puzcoli*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Puisieux en Woïere*, 1779 (Dur. Lorr.).

Était annexe de la paroisse de Mars-la-Tour.

Autrefois Barrois, baill. de Thiaucourt, cout. de Saint-Mihiel. — Enclave barroise dans le pays Messin. — Fit partie du canton de Mars-la-Tour de 1790 à 1802; passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — Commune jusqu'en 1810, où il fut réuni, par décret du 22 janvier, à Mars-la-Tour. — Séparé de cette commune, avec Tronville

pour chef-lieu, par ordonnance du 12 janvier 1833. — Érigé de nouveau en commune par ordonnance du 16 mai 1845.

PUZIEUX, f. c^{ne} de Viviers, sur la Crusne. — *Paisuil, Puisieux*, 1195 (abb. Saint-Clém. s. l'an); — *Paisuel*, 1230 (*ibid.*); — *Puisieux*, 1437 (inv. des abb. P. V.). — *Puseur*, 1456 (inv. des tit. de Lorr. IX, 117). — *Pouseur au ban de Vivier*, 1489 (*ibid.*). — *Pou-sieux*, 1609 (*ibid.* VIII, 159). — *Pusieux* (dict. Viv.).

Siège d'un fief au ban de Viviers-sur-Chiers, 1779 (Dur. Lorr.).

Appartenait à la communauté du Ban-de-Viviers, au dioc. de Trèves et au baill. de Longuyon.

Q

QUARANTE (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territoire de la commune de Servigny-lez-Sainte-Barbe et constitue un des éléments qui forment le ruisseau de Vallières.

QUATRE-SEIGNEURS (FORÊT DES), forêt domaniale de 226 hectares, située sur le territ. de la c^{ne} de Lannestroff.

QUATRE-VENTS, f. c^{ne} de Landrefang.

QUEMÈNES (HAUTES ET BASSES), lieu-dit, c^{ne} de Plappoville. — Souvenir de l'ancienne voie romaine de Reims à Trèves, passant près de Metz. — *Quemino*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Queminon*, 1643 (terr. du ban).

QUETTEPOULE, m^{ne}, c^{ne} de Suisse.

QUEULEF, éc. c^{ne} de Plantières, à droite de la Seille. — *Vincas in Cuclido*, 945 (ch. Sainte-Gloss. D. Cal. IV, pr. 361).

Faisait partie, jusqu'en 1790, du ban des Treize de la ville de Metz, compris dans le canton de Seille, et dépendait de la paroisse de Saint-Martin. — Appartenait, comme lieu-dit, à la communauté de Plantières. — Constitué, en 1790, en annexe de cette commune; fit partie, avec elle, du canton de Borny; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vallières et, en 1802, dans le second canton de Metz.

R

RABAS, f. et m^{ne}, c^{ne} de Villers-Bettlach. — *Rabay*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Notre Dame de Rabas*, 1405 (abb. Vill. liasse Rabas). — *Cupella beate Mariæ de Rabay*, 1410 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Ravay*, 1437 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Notre-Dame de Rabay*, 1488 (Journ. J. Aubr.). — *Nostre-Dame de Raibvy*, 1511 (Mém. Ph. de Vign.). — *Notre-Dame de Raba*, 1607 (Journ. D. Flor.). — *Ribba*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Roba*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Rabay*. — En allemand : *Rebach*.

« Ancien hameau, situé au milieu des bois, près d'un étang qui fait tourner un moulin, » 1756 (Stem. dép^t M.). — Était annexe de la paroisse de Vigy.

Autrefois Trois-Évêchés, bailliage et cout. de Metz.

Cette ferme dépendait du monastère de Saint-Arnould, et les religieux y avaient élevé une chapelle dédiée à la Vierge qui fut consacrée, en 1049, par le pape Léon IX; c'était un lieu de pèlerinage très-fréquenté.

RABAS (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{ne} de Villers-Bettlach et forme l'un des éléments de la Canner.

RACRANGE, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Racheringa in pago Salanise*, 826 (abb. Saint-Arn. ch. év. Bennon). — *Raikeringe*, 1181 (abb. Longev. bulle d'Alexan. III). — *Rikesenges*, 1520 (abb. Saint-Pierre, cens.). — *Racheringa, Ruveringa, Rineringa, Revränge*, 1544 (pouillé de M.). — *Reckrange*, 1594 (dénomb. Th. Alix). — *Reherhange*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Recherhange*, xviii^e s^e (epis. Met. temp.). — *Rache-*

ring, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Ruekringen*.

Village du comté de Morhange. — Paroisse de l'archiprêtre de Morhange, qui dépendait de l'abb. de Longeville-lez-Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Dienze, cout. de Lorraine. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Morhange; passa, à cette dernière époque, dans le canton de Gros-Tenquin. — A Brocken pour annexe.

RAHLING, c^{ne} de Rohrbach. — *Radingen*, 1150 (Kremer, Arden. Gesch. II, 293). — *Raldingen*, 1316 (ch. Sturtzelb. 260). — *Rollingen*, *Raullingen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Rauling*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Raling* (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Rahlingen*, 1755 (atlas de Bitche, f^o 122). — *Rhaling*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village du comté de Bitche. Il y avait à Rahling une petite forteresse construite avant 1119, et qui, bien que ruinée, subsistait encore au milieu du xviii^e siècle. — Paroisse de l'archiprêtre de Bouquenom, qui avait Schmittwiller pour annexe et dépendit d'abord du duché de Lorraine, et plus tard du domaine royal.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Rohrbach. — A pour annexes les fermes de Janan, d'Alt-Matt, de Neu-Matt, de Hammer, de Sauerbronn, le moulin de Sauenmühl, le château d'Operdel et la chapelle d'Alt-Kirche.

Le ban de Rahling a été agrandi d'une partie du territoire de Diemeringen (Bas-Rhin) par une loi du 28 juin 1829.

RAHLING (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban de Bining, traverse les c^{nes} de Bining et de Rahling, sur une longueur de 1 kilomètre, et se jette dans une des branches de l'Eichel.

RAMACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Guirlange et se jette dans la Nied.

RAMÈSE, anc. h. c^{ne} de Saint-Bernard. — *Ramesa*, 1184 (abb. Vill. cart. N. 1). — *Rameser*, *villa sancti Bernardi*, 1200 (*ibid.* R. 1). — *Ramesen* 1384 (*ibid.* R.).

La communauté de Saint-Bernard fut constituée par la réunion de ce hameau avec celui de Remesch.

RAMONVILLE, h. c^{ne} de Rombas. — *Romanville*, 1330 (inv. des tit. de Lorr. III, 230). — *Ramonville*, 1366 (fonds de Malte, inv. liasse X). — *Raimonville*, 1373 (*ibid.* D.). — *Raimoiville*, 1450 (*ibid.* E.). — *Remonville*, 1491 (inv. des tit. de Lorr. III, 265). — *Remonville-lès-Villers*, 1534 (*ibid.* 274). — *Remonville*, 1681 (dénombr. 8 nov.). — En patois : *Raimonville*.

Moselle.

Fief du duché de Lorraine, relevant de la prévôté de Briey, dénombr. de 1491 (inv. de Lorr. *loc. cit.*). — Faisait partie anciennement de la communauté de Villers-lez-Rombas et était de la paroisse de Rombas.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Rombas de 1790 à 1802; passa, à cette dernière époque, dans le canton de Briey.

RAMSTEIN, m^{ne} forestière, c^{ne} de Bærenthal.

RAMSTEIN, ruines d'un château féodal, c^{ne} de Bærenthal. — *Ramenstein*, *Ramestein*, 1318 (ch. abb. Sturtzelb. 162, 163).

Ce château fut détruit par les Strasbourgeois en 1335 (Kœnigshoven Elsass. chron. v. 322).

RAMSTEIN, mⁱⁿ, c^{ne} de Bitche.

RANGUEVAUX, c^{ne} de Thionville. — *Ranconval*, 1275 (inv. des tit. de Lorr. X, 125). — *Ranconvault*, 1281 (abb. Saint-Pierre^t, terr. 132 v^o). — *Ranconville*, 1328 (inv. des tit. de Lorr. III, 226). — *Ranconveaux*, 1328 (*ibid.* VIII, 125). — *Ranconaltz*, *Ranquenault*, *Ranconvals*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Ranconval*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Renconval*, *Ronconvaux*, *Ranconwaulc*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Ranconvault*, 1510 (Mém. Ph. de Vign.). — *Rangueval*, 1544 (pouillé de M.). — *Ranguevot*, xvii^e s^e (*ibid.*). — *Ranquevaux*, 1606 (état de la Lorr.). — *Ranconvalle*, 1614 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 168). — *Raconval*, 1681 (dénombr. 2 juin). — En patois : *Ranconvau*.

Siège d'un fief mouvant de la prévôté de Briey. La haute justice était au roi. — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Fameck. Son église dépendait du chap. de Nancy.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Hayange (district de Briey); passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vitry et fut classé, en 1802, dans l'arrond. et le canton de Thionville. — A pour annexes les fermes de Moraux, de Longecôte et de Bellevue.

RANSBACH, mⁱⁿ ruiné, c^{ne} de Schwerdorff. — 1680 (dénombr. 31 déc.).

RAOÛÉ (RUISSEAU) OU RAWÉ. — Coule sur le territ. des c^{nes} de Gondrecount, Fléville, Ozerailles, Luhey et Valleroy, où il se jette dans l'Orne.

RAPP (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Rombas et se jette dans l'Orne.

RASELROFF OU ROSSELHOF, f. c^{ne} de Bærenthal.

RASPICH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à OÉutrange, traverse la c^{ne} de Hettange-Grande, sur une longueur de 2 kilomètres, et se jette dans le Kisselbach.

- RATZENHAUSEN**, f. détruite, c^{te} de Püttelange-lez-Sarralbe. — *Rotzenhusen*, 1409 (Kremer, Arden. Gesch. II, 70). — *Rathsamhusen*, 1469 (cart. év. de M., t. IV, p. 72). — *Ratzenhusen*, 1472 (*ibid.* p. 96). — *Raitsamhusen*, 1574 (*ibid.* p. 133).
- RATZENHAUSEN**, mⁱⁿ, sur le ruisseau de Mutterbach, c^{te} de Püttelange-lez-Sarralbe. — Voy. le nom précédent.
- RATZENHAUSEN (RUISSEAU DE L'ÉTANG DE)**. — Prend sa source dans l'étang de Ratzenhausen, traverse les c^{tes} de Püttelange et de Rémering, sur une longueur de 1 kilomètre, et se jette dans le Mutterbach.
- RAUCUMÜHL**, mⁱⁿ, c^{te} d'Inglange. — *Rauchemülen*, 1686 (dénombr. 13 janvier).
- RAVENEZ (RUISSEAU DE)**. — Il coule sur le territ. de la c^{te} de Courcelles-Chaussy et va ensuite se jeter dans la Nied.
- RAVENNE**, mⁱⁿ sur l'Orne, c^{te} de Jœuf. — *Rawaney*, 1626 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 171).
- RAVILLE**, c^{te} de Pange, à gauche de la Nied allemande. — *Radonis villa*, xi^e s^e (chron. met. D. Cal. I, pr. LVV). — *Rahavilla*, 1128 (ch. cath. s. l'an). — *Roldinga*, 1179 (abb. Longev. bulle d'Alex. III). — *Radonisvilla*, 1210 (chron. met. D. Cal. I, pr. LVV). — *Roldinges*, 1210 (abb. Longev. conf. des biens). — *Rudingis*, 1267 (*ibid.* bulle de Clém. IV). — *Raldinga*, 1302 (*ibid.* ch. s. l'an). — *Reuldingen*, *Ranville*, 1344 (inv. des tit. de Lorr. I, 658). — *Ruaville*, 1370 (arch. h. de V. cart. 117, fol. 63). — *Ruldingen*, 1385 (*ibid.*). — *Ruldinga*, 1439 (abb. Vill. cart. t. I, 6). — *Roulingen*, 1481 (*ibid.* t. II, 24). — *Rollingen*, 1505 (épit. de A. de Pallant à Sierck). — *Rulling*, 1548 (abb. Longev. ch. s. l'an). — *Rodlinguen*, 1594 (*ibid.*). — *Ravilla*, 1606 (pouillé de M.). — *Rullingen*, 1623 (épit. de P. Ernest à Karech). — *Roldinge*, 1681 (dénombr. abb. Longev.). — *Raville sur Nied*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Rauvelle*. — En allemand : *Rollingen*.
- Raville, seigneurie de nom et d'armes et baronnie-fief du comté de Luxembourg, enclavé dans la Lorraine, était le chef-lien d'une seigneurie, siège d'une justice haute, moyenne et basse. — Elle comprenait les villages de Fouligny et de Raville, les francs-alleux de Chevaling et de Vittoncourt, et tout ou partie des voueries de Bambiderstroff, Bannay, Béchy, Bionville, Chanville, Chénois, Courcelles, Frécourt, Hallering, Niederwisse, Rémilley, Vittoncourt, Warsberg et Zimming, 1682 (dénombr. 5 oct.).
- Raville a donné son nom à une illustre maison d'ancienne chevalerie, qui portait pour armes primitives : de gueules à 3 chevrons d'argent, et plus tard :

écartelé aux 1^{er} et 4^e de gueules à 3 chevrons d'argent, et aux 2^e et 3^e de gueules à la croix ancrée d'argent.

Le titre de maréchal héréditaire et de haut-justicier de la noblesse luxembourgeoise était attaché à la baronnie de Raville.

Terre d'Empire, Raville fut cédée par l'Impératrice-Reine en 1769 et puis placé dans le bailliage de Boulay par lettres patentes de 1773; cont. de Luxembourg.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize, qui dépendait de l'abb. de Longeville-lez-Saint-Avold et avait pour annexe Servigny-lez-Raville.

Fut érigé, en 1790, en chef-lien d'un canton qui comprenait Bionville, Dorvillers, Fouligny, Guinglange, Hémilly, Marange, Servigny, Haute et Basse Vigneulle; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Maizeroy et, en 1802, dans le canton actuel.

RAVIN (RUISSEAU DU). — Il coule sur le territ. de la c^{te} de Bettange et se jette dans la Nied.

RAY-MOGEON (RUISSEAU DU). — Il coule sur le territ. des c^{tes} de Mouaville, Thumeréviller et Abbéville et se jette dans l'Orne près de Conflans.

REBSTECKENKOPF (LE), forêt domaniale d'une superficie de 96 hectares, située sur le territ. de la c^{te} d'Althorn.

RECCENSIS PAGUS OU RIZZIGAU, dénomination topographique appliquée par les uns au pays de Ritzing (l'ancienne station romaine *Riccianum*), par les autres au pays de Roussy, localités du reste assez voisines pour que la confusion ait pu s'établir. Pour nous, elle appartient à la seconde de ces localités : la transformation du *pagus* en comté en est, à nos yeux, une preuve convaincante. Ce petit district est désigné, dans les chartes du x^e siècle, comme occupant la partie inférieure du comté de Waldefinga, sur la Sarre et la Moselle : Thionville (ch. de 936), Remich, dans le Luxembourg (ch. de 963), Évrange, près de Rodemack (*ibid.*), en faisaient partie. — *Recensis pagus in comitatu Waldefinganno*, 902 (arch. Thionv. Wilth. Lux. Rom.). — *Pagus rizzigohensis*, 936 (préc. Adal. *ibid.*). — *Recensis pagus in pago Waldefinga*, 962 (abb. Saint-Max. ch. s. l'an). — *Pagus Rizzigowi*, 963 (*ibid.* ch. comte Uda).

RECH, h. c^{te} de Sarralbe. — *Zumrech*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Reich*, 1751 (ord. Lorr. VIII, 283). — *Rech*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Reis* (dict. Verr.).

Rech, hameau entre la Sarre et l'Albe, dépendait de la seigneurie de Sarralbe. — Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Sarralbe. — N'a pas cessé d'être annexe de cette commune.

RÉDANGE, c^{te} de Longwy. — *Rodilinga in pago Muslense*, 795 (Wilth. Lux. Rom.). — *Radinga in pago Metensi in comitatu Marfredi*, 926 (cart. Moy. Rh. I, 229). — *Redingen*, 1169 (abb. Vill. liasse Bréchain). — *Rodanges*, 1170 (abb. Prüm, ann. Prem. XXIII, 131). — *Radange*, 1236 (abb. Just. bulle de Grégoire IX). — *Raidange*, 1290 (abb. Vill. cart. t. II, p^o 74). — *Raidanges*, 1291 (*ibid.* t. I, R. 3). — *Radenges*, 1310 (*ibid.* R. 9). — *Rodanges-la-Montagne*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Redanges*, 1573 (abb. Vill. t. VII). — *Redange devant Belvaux*, 1689 (Barr. dom. t. II). — *Rodange*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Ancien village luxembourgeois, cédé à la Lorraine, en 1602, avec Hussigny. — Il y avait sur son ban deux fiefs, mouvant de la prévôté de Villers-la-Montagne, l'un sous le nom de Rédange, l'autre sous celui de la Forêt. — Était annexe de la paroisse de Soleuvre (dioc. de Trèves, doy. de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Villers-la-Montagne; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Aumetz et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes la ferme et le moulin de Rédange, la ferme Bleue et celle du Moulin.

RÉDANGE, f. c^{te} de Rédange.

REDERMÜHL OU RAIDERMÜHL, mⁱⁿ détruit, c^{te} de Saint-Avold.

Il était situé sur un étang. L'étang a été desséché et le moulin démoli.

REDIGNY (LE BAN DE), franc-alleu lorrain, sis près de Vatimont. — *Redigny-lès-Wauthimont*, 1616 (état de la Lorr.).

Siège d'un fief sous la châtell. d'Amance, 1594 (dén. Th. Alix) et d'une justice haute, moyenne et basse (1682, dénombr. 0 sept.).

REDLACH, vill. c^{te} de Tritteling. — *Rodlach près Faulquemont*, xvii^e s^e (Sierck, dom.). — *Redelach ou Redlach*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village créé à la fin du xvi^e siècle par Élisée d'Haraucourt, seigneur de Faulquemont, par l'acensement perpétuel de 1,600 arpents de bois.

Avait une chapelle annexe de la paroisse de Tritteling.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Faulquemont depuis 1790. — Commune jusqu'an 30 juin 1810, où il fut réuni à Flérange; séparé de cette commune et réuni à Tritteling par ordonnance du 4 juin 1818.

RÉRON, c^{te} de Longwy, à gauche de la Chiers. — *Rehan*, 1484 (inv. des tit. de Lorr. IX, 106). — *Relon*, 1656 (carte Samson). — *Rhéon*, 1681 (dénombr. 7 juin). — *Rechon*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (dénombr. 7 juin), dont Heumont était une dépendance. — Cure du dioc. de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longwy depuis sa création. — A pour annexes: Méxy, les fermes de Heumont et de Larimont, plus le moulin de Maragole, le moulin Neuf et la maison d'Isly.

REIGNER, ancien ban-fief, auj. mⁱⁿ, c^{te} de Nouilly. — *Regnier*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Reignier*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Était annexe de la paroisse de Noisseville.

Le ban Reignier était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1680 (dénombr. 28 juin).

REINANGE, vill. c^{te} de Wolstroff. — *Reninga*, 1606 (pouillé de M.). — *Rinange*, 1634 (abb. Vill. cart. t. II, 273). — *Raingen*, 1681 (dénombr. 3 sept.). — *Ranange*, 1712 (abb. Vill. dénombr. s. l'an).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, 1682 (dénombr. 16 oct.). — Il y avait une maison qui appartenait au duché de Luxembourg. — Était siège d'une cure de l'archipr. de Thionville qui dépendait de l'abb. de Mettloch.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Luttange de 1790 à 1802; passa, à cette date, dans celui de Metzerville. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il fut réuni à Wolstroff par décret du 26 avril.

REINERTSHOFF OU REINARTSHOFF, f. c^{te} de Rærentbal.

REITIENNE, mⁱⁿ, c^{te} de Thionville.

RÉMELANGE (BASSE ET HAUTE), h. c^{te} de Fameck. — *Fiscum nostrum Rumeliacum*, 855 (ch. emp. Loth. Wilth. Lux. Rom.). — *Remelanges*, 1250 (abb. Saint-Pierre, cens.). — *Remelenges*, 1461 (lett. de Ph. le Bon). — *Ramelanges*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Romelange*, 1689 (Barr. dom. t. II). — En allemand: *Ober- et Nieder-Remelangen*.

Faisait partie de la mairie et de la communauté de Morlange. — Il y avait à Rémelange un fief lorrain sous le bailliage d'Apremont (dénombr. Th. Alix).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Florange et passa, à cette date, dans celui de Thionville. — Annexe de la commune de Morlange

jusqu'au décret du 8 novembre 1810, qui les fit passer toutes deux dans la c^{de} de Fameck.

RÉMELANGE (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. de la c^{de} de Fameck et va se réunir au ruisseau de Kribsbach.

RÉMELDORFF, vill. c^{de} de Neunkirchen, à gauche de la Nied. — *Remmestorff*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Reimeldorff*, xvii^e s^e (abb. Bouz. terrier). — *Rimeldorff*, 1604 (*ibid.* échange). — *Rimmeldorff*, 1633 (*ibid.*).

Village de la seigneurie de Frémestroff (Prusse) (1681, dénombr. 27 juin).

Était annexe de la paroisse de Neunkirchen.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Réling (district de Sarrelouis), passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Gross-Hemestroff et rentra, en 1802, dans le canton de Réling; détenu provisoirement par la Prusse par le traité du 20 novembre 1815, restitué à la France par la convention du 23 octobre 1829, il fut incorporé au canton de Bouzonville par ordonnance du 7 octobre 1830. — Commune jusqu'au 3 juin 1837, où il fut réuni à Neunkirchen.

RÉMELFANG, c^{de} de Bouzonville, à droite de la Nied. — *Ramelvinga*, 1179 (abb. Bouz. bulle d'Alex. III). — *Rumelfingen*, 1501 (abb. Longev. s. l'an). — *Rumelfingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Arlefang*, xvii^e s^e (abb. Bouz. terr.). — *Rumelfang*, 1606 (pouillé de M.). — *Rolfangen*, 1617 (abb. Bouz. terr.). — *Romelfangen*, 1681 (dénombr. 6 sept.). — *Rammelfangen*, 1681 (*ibid.* 31 juill.). — *Romulfang*, 1690 (abb. Bouz. terr.). — *Ramelfange*, 1698 (*ibid.*). — *Rimelfang*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Ramelfang* (Dur. Lorr.).

Village de la châtel. de Boulay.

Était annexe de la paroisse de Walmmunster.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Ottouville de 1790 à 1802, où il passa dans celui de Boulay; fut classé dans celui de Bouzonville par la loi du 29 mai 1834.

RÉMELFING, c^{de} de Sarreguemines, à gauche de la Sarre. — *Rumelfingen*, 1398 (D. Cal. not. Lorr.). — *Romelfing*, 1482 (inv. des tit. de Lorr. VI, 58). — *Rumelfingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Rymelfanges*, 1625 (inv. des tit. de Lorr. X, 81). — *Saar-Rimelfing*, 1693 (terr. du ban). — *Rimelfingen*, *Remelfingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Fief lorrain, relevant, en 1482, du comté de Fénétrange, et plus tard de la châtellenie de Sarreguemines. — Était annexe de la paroisse de Welferding.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis 1790. — Chef-lieu communal réuni à Neufgrange par décret du 29 juillet 1811, érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1833. — A pour annexe le moulin de Rémeffing.

RÉMÉLING, c^{de} de Sierck. — *Rumelingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Reimlin*, xvii^e s^e (abb. de Bouz. terr.). — *Reimbling*, 1625 (hosp. de Sierck, E. I, p. 13). — *Reimlingen*, 1681 (dénombr. 6 sept.). — *Ramelingen*, 1689 (Lorr. dom. t. II). — *Remlingen*, *Reimlange*, 1691 (terr. du ban). — *Riemlingen*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — *Remling*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Reimelingen*.

Village du domaine de Sierck. — Cure du dioc. de Trèves (doy. de Perl).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Waldwisse (district de Sarrelouis), puis passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff et, en 1806, dans celui de Sierck.

REMELLE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source à Zeurange (c^{de} de Grindorff), traverse les territoires de Zeurange, Flastroff, Launstroff, Colmen, Rémeledorff, sur une longueur de 20 kilomètres, et se jette dans la Nied.

RÉMÉRING, c^{de} de Bouzonville. — *Rimeringa apud Machera*, 1121 (abb. Longev. conf.). — *Remeringa*, 1179 (ch. abb. Bouz. s. l'an). — *Remniga*, *Remerenga*, *Rimeringa*, *Erneringa*, 1544 (pouillé de M.). — *Remeringen*, 1565 (inv. des tit. de Lorr. III). — *Rymeringen*, 1534 (dén. Th. Alix). — *Reimering*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En allemand : *Reimeringen*.

Village de la seigneurie de Bérus.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Avoid (précédemment de Varize), qui dépendait de l'abbaye de Longeville-lez-Saint-Avoid.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Bérus; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Bisten et enfin, en 1808, dans le canton actuel. — A la Tuilerie pour annexe.

RÉMÉRING, c^{de} de Sarralbe, sur le ruiss. de Mutterbach. — *Rimeringa*, 1121 (abb. Longev. conf.). — *Remeringa*, 1294 (abb. Wernerswiller, ch. Croll. orig. Bip. II, 224). — *Remeringen*, 1621 (arch. de Sarralbe : échange entre le duc de Lorraine et le comte de Nassau-Sarrebrück). — *Reimering*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 283). — *Rimeringen*, 1759

(D. Cal. not. Lorr.). — *Remering-lès-Grundwiller* (tabl. Par.).

Réméring faisait communauté avec Grundwiller. Le comte Louis Nassau de Sarrebrück céda ce village au duc Henri de Lorraine en 1621. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Arnauld, qui dépendait autrefois de l'abbaye de Herbitzheim et avait Grundwiller pour annexe.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange de 1790 à 1802; passa alors dans le canton actuel. — A la Tuilerie pour annexe.

REMESCH, anc. h. c^o de Saint-Bernard. — *Reimesch*, 1184 (abb. Vill. cart. t. I, f^o 1). — *Reimesche*, 1185 (*ibid.* R. 1). — *Remesche*, 1200 (*ibid.* t. II, f^o 349).

La communauté de Saint-Bernard fut formée de la réunion de ce hameau avec celui de Ramèse.

RÉMICA (grand-duché de Luxembourg).

Siège d'un doyenné de l'archidiaconé de Tholey, dont dépendaient les paroisses de Beyren, Ganderen, Mondorff, Puttelange-lez-Rodemack, plus celle de Simming.

RÉMILLY, c^o de Pange, sur la Nied française. — *Romeliacum*, *villam sitam in pago moslense*, 842 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Rumeliacum*, 878 (*ibid.*). — *Rumiliacum*, 886 (*ibid.* ch. év. Robert). — *Reunayum*, 964 (*ibid.* ch. s. l'an). — *Remillei*, 1239 (*ibid.*). — *Remilley*, 1325 (*ibid.*). — *Rumelley*, xv^e s^e (Journ. J. Aubr.). — *Remeilley*, 1444 (état des garn. fr.). — *Remileyum*, *Remeloyum*, 1544 (pouillé de M.). — *Romilly*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Rumilli*, 1614 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Ramilly*, 1631 (Journ. D. Flor.). — En patois : *Rem'hy*.

La terre de Rémilly avait été donnée à l'abbaye de Saint-Arnauld par Charles le Chauve en 841.

Ancienne châtellenie de l'évêché de Metz, dont dépendaient les villages de Rémilly, Ancerville, Aubecourt, Béchy, Chanville et Vittoncourt. Elle était siège d'une justice haute, moyenne et basse (1725 dénombr. 15 mai). — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize qui dépendait de l'abbaye Saint-Arnauld de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cont. de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ancerville; devint, sous l'organisation de l'an III, chef-lieu d'un canton qui comprenait les communes d'Ancerville, Aube, Aubecourt, Béchy, Chailly, Chanville, Dain, Flocourt, Lemud, Rémilly, Sorbey, Vaucremont, Vitoncourt, Woimhaut, mais fut classé en 1802 dans le canton actuel. — A pour an-

nexes Aubecourt, le moulin de l'Étang, le moulin Richary et la Tuilerie.

RÉMILLY (FORÊT DE), forêt domaniale, d'une superficie de 1,079 hectares, située sur le territ. de la c^o d'Hémilly.

REMSCHWEILER, vill. ruiné, c^o de Liederscheidt. — *Rimeswilre*, 1273 (abb. de Hornbach, ch. Croll. orig. Bip. II, 132). — *Remschwiler (Ban de)*, 1755 (atlas de Bitche, f^os 59, 60, 61). — *Remerswiler*, vill. ruiné, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Ramsweiler*, vill. détruit, 1779 (Dur. Lorr. III, 245).

Village du comté de Bitche, détruit vers le xv^e siècle.

REMSING, f. et chât. c^o de Folckling. — *Rymesingen*, 1365 (Kremer, Ard. Gesch. II, 509). — *Rimezing*, *Remezng*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Reinsing* (carte de l'État-major).

Cense-fief qui dépendait de la vouerie de Saint-Avoid) et ressortissait au baill. de Sarreguemines. Était annexe de la paroisse de Folckling.

REMSING (TUILERIE DE), c^o de Folckling.

RENANGE, f. c^o de Charleville. — *Rinange*, 1627 (abb. Vill. cart. t. I, p. 3).

RENAUBOIS (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Moyeuve-Petite, traverse cette c^o sur une longueur de 650 mètres et se jette dans le Conroy près de son embouchure dans l'Orne.

RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS (LE), auberge. c^o de Grand-Failly.

RENTGEN-BASSE, c^o de Cattenom. — *Basse-Rintgen*, 1615 (cens. seig^{ne} de Rodemack, p. 2). — *Nider-Reutgen*, 1681 (dénombr. 31 janv.). — *Reutngen*, *Reungen*, *Reintnen*, *Rintgen*, *Runtgen*, 1731 (terr. de la communauté). — *Rengtien*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En allemand : *Nieder-Rentgen*.

Mairie dépendant de la seigneurie de Rodemack, qui comprenait les villages d'Altwise, Dalem, Dodenhoven, Filstroff, Halling, Himling, Rentgen (Haute et Basse), 1685 (dénombr. 0 mars).

Était annexe de la paroisse de Puttelange-lez-Rodemack.

Autrefois Trois-Évêchés, haill. et cont. de Thionville. — Fit partie, de 1790 à 1801, du canton de Rodemack et passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — A pour annexes Rentgen-Haute et Preische.

RENTGEN-HAUTE, c^o de Rentgen-Basse. — *Haute-Rantienne*, 1681 (dénombr. 25 oct.). — *Ober-Reutngen*, 1685 (dénombr. 31 janv.). — *Haute-Rengtien* (dict. Viv.). — En allemand : *Ober-Rentgen*.

RÉPUBLIQUE (CHÂTEAU DE LA), m^on, c^o de Piblange.

RÉPUBLIQUE (LA), auberge, c^o de Grand-Failly.

RESSAINCOURT, h. c^{ie} de Saint-Jure. — *Ressincourt*, 1477 (Journ. J. Aub.). — *Ressancourt*, 1477 (chron. Ph. de Vign.). — *Arsencourt*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Ressincourt*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En patois : *Resinco*.

Hameau seigneurial, qui faisait partie de la communauté de Nomeny. — Par lettres du 29 déc. 1703, le duc Léopold donna à Thérèse de Fontet, pour sa vie, le ban et finage de Ressaincourt, à charge de le faire cultiver et d'y bâtir des maisons. — Fut échangé par le duc de Lorraine, en 1721, contre Haraucourt-lez-Marsal, avec le baron de Mahuet, pour former le comté de Mailly; rentra dans le domaine ducal en 1730. — Il y existe une petite chapelle, but de pèlerinage à la sainte Vierge. — Était annexe de la paroisse de Raucourt.

Autrefois Lorraine, baill. de Nomeny, cout. de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton de Sailly; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Goin et, en 1802, dans le canton de Verny. — Commune jusqu'en 1813, où il fut réuni à Saint-Jure par décret du 12 janvier.

RETHEL, c^{ie}. — Voy. **RETEL**.

RÉTONFEY, c^{ie} de Pange. — *Ritonfait*, 1189 (sém. Saint-Simon s. l'an). — *Retonfait*, 1190 (*ibid.*). — *Retonfeyt*, 1255 (coll. Saint-Thiéb. s. l'an). — *Retonfayt*, 1307 (appel au Saint-Siège, arch. h. de V.). — *Artonfayt*, xv^e s^e (chron. Praiell.). — *Rettonfayt*, 1404 (P. Ferry, obs. séc. xv^e, 311 v^o). — *Rettoninfay*, 1481 (Journ. J. Aubr.). — *Restonfeys*, 1429 (arch. h. de V. AA, 35). — *Artonfey*, 1535 (Journ. J. Aubr.). — *Artonfay*, *Artonfai*, *Retonfay*, 1544 (pouillé de M.). — *Rittonfay*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Retenfay*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Retonfaye*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Paroisse de l'archiprêtre de Noisseville, qui avait Béville, Glatigny, Gras, la Bruyère et Vaudreville pour annexes et dépendait de la collégiale de Saint-Thiébaut de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Flanville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ar-Laquenexy et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes : la Croix-de-Bellevue, l'Hermitage, le Petit-Marais, la Poivrière et Vaudreville.

RETEL OU **RETHEL**, c^{ie} de Sierck, à droite de la Moselle.

— *Ruthela*, 1195 (abb. Saint-Clém. ch. s. l'an). — *Ruttula*, 1218 (pouillé de M. Portef.). — *Rutel*, 1322 (inv. des tit. de Lorr. II, 406). — *Rutula*, 1331 (chap. de la cath. s. l'an). — *Capitulum Rothulense*, 1384 (abb. Vill. cart. t. I, R. 4). — *Rottel*, 1394 (inv. des tit. de Lorr. sup. 83). — *Ru-*

tila, 1456 (abb. Saint-Arn. A. 86). — *Rutela*, 1470 (abb. Justem. transact. s. l'an). — *Rattel prope Sierck*, 1544 (pouillé de M.). — *Ruthel*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Rettelle*, 1693 (terr. de Kédange). — *Rotula*, *Rottula*, *Rotila*, *Ruthuria*, *Ruthena*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village du domaine de Sierck. — Paroisse du dioc. de Trèves (archid. de Tholey).

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sierck (Launstroff de 1802 à 1806) depuis la création de ce canton.

RETEL (CHARTREUSE DE). — *Monast. Benedict. Sancti Sixti in Rotild*, 892 (ann. Trevir. s. l'an). — *Conventus Sancti Sixti in Ruttild*, 1218 (pouillé de M. Portef.). — *Monast. Sancti Sixti in Ruttel prope Sirk*, 1412 (arch. h. de V. clergé). — *La chartreuse de Rattel-lès-Sirkes*, 1594 (dénombr. Th. Alix).

Fut autrefois occupée par un convent de Bénédictins, puis de Bénédictines du dioc. de Trèves, sous l'invocation de saint Sixte.

Le duc Charles II de Lorraine ayant mis, en 1414, des Chartreux à la place des religieuses cisterciennes de Marienflos, ces religieux furent transférés, en 1433, dans le convent de Rettel, que durent délaisser les Bénédictins, réduits à un état de ruine complet.

Cette chartreuse, rebâtie au xviii^e siècle, était magnifique.

REUMONT OU **HEUMONT**, ancien châ. et f. c^{ie} de Réhon. — Voy. **HEUMONT**.

REVÉMONT, h. c^{ie} de Viviers.

Village du ban de Viviers, dioc. de Trèves.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longuyon depuis 1790, toujours annexe de Viviers.

REXANGE, anc. h. entre Altroff et Luttange. — *Ruxenges*, 1230 (fonds de Malte, inv. liasse H). — *Rexanges*, 1300 (*ibid.* 16). — *Allestorse* ou *Ban de Requerange*, 1389 (abb. Vill. cart. t. I, A. 2). — *Reissengen*, *Rexingen*, 1398 (*ibid.* t. II, 82 v^o). — *Ruxinges*, 1501 (fonds de Malte, inv. L. 6). — *Ban de Rexange près Luttange*, 1514 (abb. Vill. cart. t. I, R. 1). — *Rexanges proche Altroff*, 1717 (*ibid.* t. II, p. 294). — *Ban de Ruxingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Dépendait de la seigneurie de Luttange, 1725 (dénombr. 17 fév.). — Fut détruit par les Croates en 1636 (1721, fonds de Malte, req. au Parlement).

REYRACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Kanfen, traverse la c^{ie} de Hettange-Grande sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans le Kisselbacl.

REYDEBOIS, forêt, c^o de Havange. — *Le bois Redel-bois près Gondrange*, 1287 (abb. Vill. cart. t. I, 5, g, 1). — *Reydebois près Fontoys*, 1380 (*ibid.* F. L.). — *Le bois de Reydebois*, 1387 (*ibid.* G. 11). — *Reydebois proche Gondrange*, 1589 (*ibid.* G. 1).

REYERSWILLER, c^o de Bitche, près de la source de la Horne. — *Ryswilre*, 1285 (ch. abb. de Wadgasse; Kremer, *Ard. Gesch.* II, 372). — *Reyggersweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Reyerschweiler*, 1626 (compte dom. de Bitche). — *Rayersweiler*, 1681 (dénomb. 22 déc.). — *Reigerswiler*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Reiersweiler*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Reyerswiler*, 1771 (ord. Lorr. XII, 417). — *Riegersweilers* (Laguille, *Hist. d'Alsace*, carte). — *Reichersweiler* (Delisle; carte du cours du Rhin).

Village du comté de Bitche et de la mairie de Schorbach. — Était annexe de la paroisse de Bitche.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Bitche. — A pour annexes la ferme de Freudenberg et la maison forestière de Wolfsbronnen ou Speckbronnen.

REZONVILLE, c^o de Gorze. — *Resonvilla*, 1212 (abb. de Gorze, cart. p. 159). — *Resonville*, 1233 (*ibid.* ch. s. l'an). — *Rexonville*, 1336 (abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Rizonville*, 1423 (abb. de Gorze, cart. p. 238). — *Regnonville*, 1606 (coll. de M. arch. départ. D. 34). — *Renonville*, 1610 (Fab. territ. Mét.). — *Resonville*, 1617 (Journ. D. Flor.). — *Rehonville*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — *Rosonville*, *Rezonvelle*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village de la terre de Gorze.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Gorze, dépendant de l'abb. de Saint-Arnould, et qui avait pour annexes Flavigny et la cense de la Croix.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Gravelotte; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Mars-la-Tour et, en 1802, dans le canton actuel. — A Flavigny pour annexe.

RAEN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Béchy et se jette dans le ruiss. de Delme.

RUÔNE OU ROSNE (RUISSEAU DU). — Prend sa source dans le bois de Lorry-Vigneulles, traverse cette c^o et celle de Woippy, sur une longueur de 2 kilom. et demi, et se jette dans le ruiss. de Saulny.

RICCIACUM, 2^e station de la route romaine de Metz vers Trèves, par la rive droite de la Moselle.

Caranusca.

RICCIACUM, X.

Treveri, X.

(carte de Peutinger).

Il a régné longtemps une grande incertitude au sujet de la position de Ricciacum; mais les beaux travaux de M. de Villers de Burgesch, en 1812. et de M. Tessier, en 1822, ont mis hors de doute l'emplacement de cette station à peu de distance de Ritzing, entre ce village et Launstroff (voir la notice de M. Tessier, dans les Mémoires de l'académie de Metz, 1822).

RICHARY, mⁱⁿ, c^o de Rémilly.

RICHELING, c^o de Sarralbe. — *Richelinga*, 1294 (abb. Wernerswiler, ch. Croll. orig. Bip. II, 234). — *Rechelange*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Reichlingen*, 1581 (arch. de Sarralbe: transaction entre le duc de Lorraine et le comte de Nassau-Sarrebrück du 23 août). — *Richling* (carte Cass.). — En allemand: *Reichlingen*.

Village du Val-de-Holving et du comté de Puttelange. — Était annexe de la paroisse de Holving; mais c'était le curé de Rémering qui y administrait les sacrements.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange de 1790 à 1802; passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — Réuni à Rémering par décret du 8 novembre 1810; érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 12 juin 1835. — A la chapelle Sainte-Anne pour annexe.

RICHEMONT, c^o de Thionville, à gauche de l'Orne et de la Moselle. — *Richemont*, 1236 (abb. Just. bulle de Grég. IX). — *Richernaont*, 1275 (*ibid.* Honth. 548). — *Richemons*, 1303 (fonds de Malte, inv. liasse c). — *Richiefmont*, emmy le pont sur rivière d'Orne, marche d'Estault, où se tenaient les journées amiables entre la cité de Metz et le comté de Luxembourg, 1324 (chron. Praill.). — *Pont-à-Orne*, 1337 (chron. doy. de Saint-Thieb.). — *Ornette*, 1384 (*ibid.*). — *Richiefmont*, 1390 (liste d'échev. de Thionv.). — *Rachiefmont*, *Rechiermont*, xv^e s^e (chron. Jac. Hus.). — *Richiefmon*, 1421 (arch. h. de V. AA, 44). — *Rechiermont sur Orne*, 1429 (abb. Just. décl. de biens). — *Richeromons*, 1456 (abb. Vill. cart. t. I, M. 45). — *Reichiesmont*, 1479 (Journ. J. Aubr.). — *Fort d'Ornelle*, 1482 (P. Fer. obs. séc. t. II, 287). — *Rechiesmont*, *Rachiesmont*, 1483 (Journ. J. Aubr.). — *Ornelle qu'on dit Richemont-sur-Moselle*, 1484 (chron. rimée). — *Le chef du pont de Rachiefmont*, limite du pays Messin, 1540 (rel. du voy. de Charles V). — *Richemon*, 1544 (pouillé de M.). — *Rosemont*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Richerspech*, 1572 (dioc. Lux. Berth. VIII, 40). — *Reichersbourg*, 1581-1592 (arch. départ. B. 266). — *Wettersberg*, 1682 (dé-

nombr. 2 janv.). — *Richemont-sur-Moselle*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Reichersberg*.

Ancien domaine des Templiers, donné en 1311 au comte de Roussy. — Possédait un château-fort qui fut rebâti en 1411 et détruit par les Messins en 1483.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du duché de Luxembourg, dont dépendaient Révange (Haute et Basse), Richemont, Pépinville, Brouck, Uckange et Guéniange (1682, dénombr. 21 janv.). — Il y avait encore à Richemont un fief dépendant de la seigneurie de Fontoy (1682, dénombr. 2 janv.) et un autre dépendant de la seigneurie d'Erpeldange (1737, dénombr. 6 juill.). — Cure de l'archiprêtre de Rombas, qui dépendait de l'abb. de Justemont et avait pour annexes Révange, Fronholtz et Pépinville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Florange de 1790 à 1802; passa, à cette date, dans le canton actuel. — A pour annexes : Révange (Haute et Basse), Mondelange, les château et verrerie de Pépinville, la tuilerie de Fronholtz et le port de Lampen.

RICHTERBERG, place et cour de l'évêché à Hombourg-Haut, 1485 (cart. év. de M. t. VIII, p. 2 v°).

RICRANGE, h. c^{ne} d'Ottonville. — *Rickringen*, 1606 (pouillé de M.). — *Ricringen*, 1635 (Journ. du curé d'Ottonville). — *Rickrange*, 1694 (terr. d'Ottonville). — *Richrange*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Ricrange près Ottonville* (tabl. Par.).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse d'Ottonville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Appartint au canton d'Ottonville de 1790 à 1802; passa, à cette date, dans celui de Roulay, toujours comme annexe d'Ottonville.

RIBER, étang, c^{ne} de Saint-Avold; superficie, 11 hectares.

RIMLING, c^{ne} de Wolmunster. — *Remlingas*, viii^e s^e (Croll. orig. Bip. I, 18). — *Rymelingen*, 865 (ch. abb. Hornbach, *ibid.*). — *Rimilinga*, 954 (Reginon. chron. s. l'an). — *Rymmelingen*, 1352 (Kremer, Ard. Gesch. II, 477). — *Rundingen*, 1465 (*ibid.* II, 171). — *Remlingen*, 1541 (Als. diplom. MCCCCLXVI). — *Rimlinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Rumelingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Rumeling*, 1606 (pouillé de M.). — *Ranelinges*, 1611 (Rogév. Dict. hist. I, 100). — *Rumblingen*, 1624 (compte du dom. de Bitche). — *Rimblingen*, 1755 (atlas de Bitche, f. 50, 51). — *Remblinge*, *Rimbling*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Rumlingen*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Rimblingen* (carte Cass.). — *Rimlingen* (carte de l'État-major).

Village du comte de Bitche. — Ville royale sous les Carolingiens. C'était une fabrique de poix (*picaria*) appartenant au fisc. — Chef-lieu d'une prévôté, qui, au xvi^e siècle, se composait de Rettwiller, Epping, Erching, Guising, Holbach, Holling, Hottwiller, Olberding, Ormerswiller, Petit-Réderching, Rimling, Uttweiler (Bavière), Weiskirch et Wolmunster. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Hornbach, qui avait pour annexes les fermes de Moranville et de Wising.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine. — Fait partie du canton de Wolmunster depuis 1790. — A pour annexes la ferme de Moranville et le Moulin.

Au-dessus de Rimling se voyaient les ruines du château de Lothringen, qui remontait aux premiers âges de la féodalité et dont l'histoire est absolument inconnue.

RINGRAVE (RUISSEAU DE L'ÉTANG DE). — Prend sa source dans l'étang de Ringrave, traverse les c^{nes} de Morhange, Harprich, Vallerange, sur une longueur de 3 kilomètres, et se jette dans la Roth.

RITTERMÜLEN. — Deux moulins à Hombourg-Haut, 1483 (cart. év. de Metz, t. IV, p. 185).

RITTERSTRASSE OU ROUTE DES CHEVALIERS, auj. détruite; probablement voie romaine réparée au temps de la féodalité. Elle traverse du sud au nord les territ. de Schmittwiller, Rimling et Rohrbach, et paraît se raccorder avec une autre voie nommée Königstrasse (route du Roi), qui aboutit à la Bavière, à travers les bans de Guising, Rimling et Epping.

RUTZING, h. c^{ne} de Launstroff. — *Ricciacum*, 2^e station de la voie romaine de Metz à Trèves, 11^e s^e (carte de Peut.); voy. RICCIACUM. — *Rutzing*, 1395 (inv. des tit. de Lorr. X, suppl. 115). — *Rutzingen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Reitzen*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Rutzingen*, 1691 (terr. de Rimling). — *Rutzingen*, 1691 (*ibid.*). — *Ritzingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief sous la prévôté de Sierck. — Était annexe de la paroisse de Launstroff (dioc. de Trèves, archid. de Tholey).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Waldevisse; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff, qui prit en 1806 le nom de Sierck. — Chef-lieu communal jusqu'en 1812, où il fut réuni à Launstroff par décret du 30 mars.

RITZ-MËHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Macheren.

RIVAGE, m^{ons} éparses, c^{ne} du Sablon.

RIVIÈRE-ROUGE (RUISSEAU DIT). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Hussigny.

RIVOY (RUISSEAU DU PONT-DE-). — Prend sa source à Herry, traverse la c^{ne} d'Holacourt sur une longueur de 1 kilom. 200 mètr. et se jette dans la Nied allemande.

RIZZIGAU, anc. pays. — Voy. RECENSIS PAGUS.

ROBERTSMÜHL OU OBERSTMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Bining-lez-Rohrbach.

ROCHE (LA), éc. c^{ne} de Homécourt.

ROCHE (LA), deux m^{ons} sur le ruiss. de la Mance, c^{ne} de Moûtier.

ROCHE (LA), m^{ons}, c^{ne} de Saint-Avold.

ROCHE (LA) OU ROCU, mⁱⁿ sur le ruiss. de Clouange, c^{ne} de Vitry.

ROCHE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source dans le bois de Clouange, traverse le territ. de Vitry sur une longueur de 1 kilom. 600 mètr. et se jette dans l'Orne.

ROCHE-LE-MOULIN (LA), mⁱⁿ sur la Chiers, c^{ne} de Lexy.

ROCHE-LE-MOULIN (LA), mⁱⁿ sur la Chiers, c^{ne} de Montigny-sur-Chiers. — *Roché*, 1682 (dénombr. 31 août). Dépendait de la seigneurie du Sauley (*ibid. loc. cit.*).

ROCHER (LE), li. c^{ne} de Hombourg-Haut.

ROCHONVILLERS, c^{ne} de Cattenom. — *Rexonvillers*, 1605 (Chad. rég. liasse Bure). — *Roussonviller*, *Rossonvillers*, 1681 (dénombr. 1^{er} oct.). — *Russonvillers*, *Ressonvillers*, *Rissonville*, 1701 (dénombr. 8 juin). — *Rechonvillé*, 1725 (terr. de Molvange). — *Rochonviller*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En patois : *Rechonvle*. — En allemand : *Rotzweiler*.

Dépendait de la baronnie de Fontoy et était siège d'une justice haute, moyenne et basse (1701, dénombr. 8 juin). — Était une annexe de la paroisse d'Oulange (dioc. de Trèves, doy. de Luxembourg) et faisait partie de cette seigneurie lorsque celle-ci fut érigée en comté, en 1777.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fil partie, en 1790, du canton de Hettange-Grande ; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Oétrange et, en 1802, dans le canton actuel. — Commune jusqu'au 27 janvier 1812, où il fut réuni à Ottange. — Érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 9 août 1833.

RODE, h. c^{ne} de Morhange. — *Roden*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Rhodes*, 1440 (inv. des abb. f. R E). — *Rhode*, 1459 (cart. év. de M. t. IV, p. 5 v^o). — *Roda*, *Reda*, 1544 (pouillé de M.). — *Rodain*, xvii^e siècle (Loth. sept.). — *Rotte*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Rodi* ou *Rothe*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Rothe*.

Hameau du comté de Morhange. — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Morhange.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de l'Évêché. — Il fit partie du canton de Morhange de 1790 à 1802 et fut classé, à cette date, dans le canton de Gros-Tenquin. — Commune jusqu'en 1810, où il fut réuni à Morhange par décret du 22 juin.

RODE OU ROTH (RUISSEAU DE). — Voy. ROSE (RUISSEAU DE LA).

RODEMACK, c^{ne} de Cattenom. — *Rotenback*, 905 (abb. Fuld. ch. s. l'an). — *Rodemackern*, 915 (abb. Echtl. ch. roi Charles III). — *Rodenack*, *Rubra Maceria*, xi^e s^e (Tess. Hist. Thionv. pr.). — *Rodemacièrre*, 1161 (abb. Echtl. ch. emp. Henry II). — *Rodemacre*, 1236 (Berth. IV, pr. LVIII). — *Rodemaken*, 1239 (ch. de Thionv. arch. comm.). — *Rodemacheren*, 1243 (Berth. V, pr. xxv). — *Rodemacres*, 1294 (abb. Vill. cart. R. 2). — *Rodemackre*, 1310 (*ibid.* R. 9). — *Rodemachre*, 1384 (Berth. VII, pr. 1). — *Rodemake*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Rodemachn*, 1426 (arch. h. de V. AA, 31). — *Rodemag*, 1460 (lett. Charles VII, arch. Thionv.). — *Rodemachen*, 1461 (cart. év. de Metz. t. IV, p. 41). — *Rodemachra*, *Rodemacra*, *Rodemacria*, *Rodemacq*, 1471 (abb. Saint-Vinc. comptes). — *Rodemacque*, 1482 (Journ. J. Anh.). — *Rodemachern*, 1487 (cart. év. de M. t. VIII, p. 67 v^o). — *Rodemacher*, *Rodenmacker*, 1492 (Berth. VIII, pr. cxl). — *Regis macra*, *Rodemacher*, *Rodemacre*, 1544 (pouillé de M.). — *Rodemar*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Roquemar*, 1554 (Münster cosmogr.). — *Rodemacheren*, 1572 (Berth. Hist. Lux. VIII, 40). — *Rodnac*, 1644 (Journ. J. Bauch.). — *Rodemark*, 1667 (Rec. J. Ancil.). — *Rodemack*, 1682 (terr. de Kanfen). — *Rodenmacq*, *Rodemacker*, 1696 (terr. de Kontz-Haute). — *Rodmacker*, 1702 (terr. de Zoufflgen). — En allemand : *Rodemnackern*.

Cette petite ville, seigneurie de nom et d'armes, fief du duché de Luxembourg, a donné son nom à une belliqueuse famille d'ancienne chevalerie, puissante dès le xii^e siècle, et d'une incomparable énergie. Cette maison fut dépouillée de ses domaines en 1492, pour avoir servi la France, et ils furent attribués à Christophe de Bade, gouverneur du Luxembourg, dont les descendants les possédèrent jusqu'à 1643, où la ville fut prise par le maréchal de Créquy. Cédée à la France par le traité des Pyrénées, reprise par les Impériaux en 1674, elle fut définitivement incorporée à la France par le traité de Nimègue, en 1679. Mais, jusqu'à la Révolution, les princes de Bade ont conservé le domaine utile de la seigneurie, portant le titre de marquisat et composée, outre le chef-lieu, de Berg, Breistroff-

Grande, Dodenhoven, Fixem, Gawisse, Zouffgen, Haute et Basse Rentgen, Haute-Kontz, Simming, Faulbach, Gandren, Halling, Himling, Altwisse (du canton de Cattenom) et d'Altzingen, Burmerange, Hesperange, Hassel, Holzem, Itzig, Krautem, Pit-tange (du grand-duché de Luxembourg). — Il y avait, en outre, à Rodemack une maison-fief, indé-pendante du marquisat, et pour laquelle le titulaire rendait hommage au roi, au titre de l'évêché de Metz (1681, dénombr. 21 mars). — Les armes de la maison de Rodemack étaient : *fascé d'or et d'azur de six pièces*, et plus tard, *fascé d'argent et de gueules de six pièces*. La ville les a conservées. — Était siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Thionville, qui dépendait de l'abb. d'Echternach et avait pour annexes Dodenhoven et Eysing.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Thionville. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de c^m et conserva ce titre sous l'organisation de l'an III; ce canton comprenait les c^m d'Altwisse, Beyren, Boler, Breistroff-Grande, Dodenhoven, Évangé, Évrange, Eysing, Faulbach, Gandren, Hagen, Hal-ling, Himling, Kontz (Haute et Basse), Mondorff, Preische, Puttelange, Rentgen-Haute, Rentgen-Basse, Rodemack, Roussy-le-Bourg, Roussy-le-Village, Simming et Zouffgen. Rodemack passa en 1802 dans le canton de Cattenom. — A pour annexes les hameaux d'Eysing, de Simming et de Faulbach.

BODENBERG, montagne, c^m de Barenthal. — *Rubeus mons*, 1196 (ch. abb. Sturtzelbronn; D. Cal. pr. s. l'an).

RODENDORF, c^m. — Voy. CHÂTEAU-BOUGE.

RODENVALD, ancienne cense, paroisse de Kemplich. — xviii^e s^e (pouillé de M.).

RODERISSE, f. c^m de Longeville-lez-Saint-Avold. — *Rodeuise*, 1224 (abb. Vill. cart. t. I, H. 15).

RODERISSE (ÉTANG DE), c^m de Longeville-lez-Saint-Avold. — La superficie en est de 7 hectares.

RODLACH, h. c^m de Bibiche. — *Rollacq*, *Rotlach*, 1585 (abb. Vill. cart. t. I, B. 15). — *Rodelacq*, 1618 (*ibid.* C. 1). — *Redelach* ou *Rodelach*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village érigé en 1585 et appelé Rotlach (*loc. cit.*). — Était annexe de la paroisse de Bibiche.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cont. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création, en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'en 1810, où un décret du 9 février le réunit à Bibiche.

ROEMER, cense-fief dépendant de la seigneurie de Rodemack (1749, dénombr. 7 mai).

Roua, h. absorbé par la ville de Bitche. — *Ror alias le Roseau*, 1594 (décombr. Th. Alix). — *Rozeau*, 1626 (compte de la terre de Bitche). — *Zum-Rohr* (Laguille, Hist. d'Alsace, carte).

Ce hameau, de la mairie de Schorbach, réuni à Kaltenhausen et à un fanbourg du château de Bitche, a donné naissance à la ville.

ROHRBACH, ch.-l. de c^m, arrond. de Sarreguemines. — *Rorback*, 1150 (Kremer, Ard. Gesch. II, 293). — *Brucherbach*, *Bruchrorbach*, 1179 (abb. Wadg. bulle d'Alex. III). — *Rorebach*, 1197 (*ibid.* bulle de Cél. III). — *Rornbach*, 1425 (cart. év. de M. t. III, p. 96). — *Rornbach*, *Rombach*, *Rorebach*, 1544 (pouillé de M.). — *Rorbach*, 1594 (décombr. Th. Alix). — *Rhorbach*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village du comté de Bitche et de la mairie de Bining. — Seigneurie, haute, moyenne et basse justice, sous l'office de Dieuze, qui appartenait à l'abbaye de Vergaville (1686, décombr. du 24 décembre). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Hornbach, qui avait pour annexes Bining-lez-Rohrbach, Heiligenbronn, Guisebberg et Béon (tuilerie). Cette cure avait dépendu de la collégiale de Munster en Alsace, puis du duché de Lorraine, et enfin de la couronne de France.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine. — Chef-lieu, en 1790, d'un canton du district de Bitche, qui se composa jusqu'en 1802 des c^m d'Achen, Bettwiller, Bining-lez-Rohrbach, Etting, Gros-Réderching, Guising, Hoelling, Kalhausen, Petit-Réderching, Rahling, Rohrbach, Schmittwiller, Singling et Weidesheim. L'organisation de 1802 y ajouta les c^m d'Enchenberg, Holbach-lez-Lemberg, Lambach, Montbronn, Siersthal et Soucht; depuis, les c^m de Guising, Hoelling, Holbach-lez-Lemberg, Singling et Weidesheim furent supprimées et réunies à d'autres c^m du même canton. — A pour annexes le moulin Mathis, la Luxenmühl et la Schmelzenmühl.

ROHRBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Rohrbach, traverse les c^m de Rohrbach, de Bining et de Rahling sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans le Buttenerbach.

ROLENG, c^m de Wolmunster, sur la Horn. — *Rolvng*, 1751 (ord. de Lorr. VIII). — *Roblingen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr. L). — *Rolwingen*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Roblingen* (cartes Cass. et de l'État-major). — *Rolwingen* (cartes allemandes).

Village du comté de Bitche. — Il y avait à Rolbing un fief mouvant de cette seigneurie. — Faisait partie de la communauté d'Opperding et de la paroisse de Loutzwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Breidenbach et fut classé, à cette dernière date, dans le canton actuel. — A pour annexes Oppending, Ohrenthal, le moulin d'Oppending et les fermes de Rolbing et de Cruzerhoff.

ROLBING (FERME DE), c^{ne} de Rolbing. — *Rolwingerhof* (cartes allemandes).

ROLIGNY (RAN DE). — Seigneurie foncière enclavée dans le ban de Landres.

ROLLINGEN, anc. vill. de la seigneurie de Bitche, chef-lieu d'une mairie qui comprenait Rollingen, Schmalenthal, Mouterhausen, Hohe-Weyersberg, et les gagnages de Gaendersberg, Eguelhardt et Waldeck, 1594 (dénomb. Th. Alix). — *Rollingen, village; le chasteau est ruiné (loc. cit.)*.

ROMAIN, h. c^{ne} de Cosnes. — *Ad Romanas*, 1049 (abb. Saint-Max. bulle de Léon IX).

Annexe de la paroisse de Cosnes, diocèse de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Longwy, cont. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longwy depuis la création de ce canton, en 1790. — Commune jusqu'en 1812, où il fut réuni à celle de Cosnes par décret du 2 juillet.

ROMBAS, c^{ne} de Briey. — *Rembacum*, x^e s^e (Wilth. catal. paroiss.). — *Rumesbaz*, 1128 (chap. cath. s. Pan). — *Rumbaz*, 1137 (*ibid.*). — *Romebar*, 1264 (fonds de Malte, inv. liasse 10). — *Roumebac*, 1285 (inv. des tit. de Lorr. X, 318). — *Rombar*, 1298 (abb. Saitot-Pierre, terr. f. 19). — *Rombars*, 1317 (*ibid.* f. 233). — *Rommebair*, 1320 (inv. des tit. de Lorr. II, 12). — *Rombart*, 1327 (*ibid.* X, 51). — *Romebair*, 1362 (fonds de Malte, inv. liasse x). — *Lou Molin de Romber*, xv^e s^e (chron. Praill.). — *Rombais*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Rombair*, 1475 (Journ. J. Aubr.). — *Rombairt*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Romboys*, 1529 (fonds de Malte, liasse Pierrev.). — *Rombay*, 1534 (inv. des tit. de Lorr. III, 274). — *Romba*, *Rombac*, *Rombacum*, 1544 (pouillé de M.). — *Romba* ou *Redingen*, 1572 (Berth. Hist. Lux. VIII, p. 40). — *Rombay*, 1572 (inv. des tit. de Lorr. III, 280). — *Rombart*, 1581 (dénomb. 25 oct.). — *Rombach*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Ramesbacum*, *Rombasium*, *Rumesback* (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Rombair*.

Fief lorrain, sous la prévôté de Briey (dénomb. 1572, inv. de Lorr. III, *loc. cit.*).

La haute justice était au roi; il y avait quatre seigneuries foncières, dont une à l'abb. de Saint-Pierremont, une à l'abb. Saint-Paul de Verdun, et

deux autres laïques, qui relevaient de la prévôté de Briey. — La mairie de Rombas était composée des village de Rombas, Villers-lez-Rombas, Annéville, Silvange, le Neuf-Moulin, Marange et Bronvaux, 1689 (Barr. dom. t. I); en 1611, elle comprenait de plus Pierrevillers (1611, abb. de Justemont). — Rombas était le siège d'un archiprêtre dépendant de l'archidiaconé de Marsal, qui possédait les paroisses d'Annéville, Avril, Ay, Bousange, Briey, Ennery, Fameck, Hauconcourt, Logne, Lommerange, Maizières-lez-Metz, Malancourt, Mance, Marange-Silvange, Mondelange, Moyenvre, Neuchef, Norroy-le-Veneur, Pierrevillers, Richeumont, Rombas, Rosselange, Rurange, Semécourt, Talange, Trieux et Vitry. — La paroisse de Rombas dépendait de l'abb. Saint-Paul de Verdun et avait pour annexes Villers et Silvange.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Moyeuivre; fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu d'un canton qui se composait des c^{nes} de Bronvaux, Jœuf, Malancourt, Montois, Pierrevillers, Rombas, Roncourt et Saint-Privat-la-Montagne; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Villers-lez-Rombas, Ramonville et les Tuileries.

ROMELUEVEN, localité inconnue, ann. de la par. de Maxstadt, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.).

RONCOURT, c^{ne} de Briey. — *Roncourt*, 1128 (chap. de la cath. s. Pan). — *Roncourt en Woivre*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Roncuria* (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Ronco*.

Le roi y était seul seigneur. — Était annexe de la paroisse de Saint-Privat-la-Montagne. — L'église dépendait des chanoines réguliers de Pont-à-Mousson.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cont. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Jouaville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rombas et, en 1802, dans le canton actuel.

HONDEOIS (LE), RUNDWELCHEN OU RUNDWIES, f. c^{ne} de Gros-Terquin.

RONDE (LA), h. c^{ne} de Devant-les-Ponts. — *La Maison la Ronde devant les ponts*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Maison de plaisance de la paroisse Saint-Simon de Metz*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

RONDEAU (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Vany, Chieulles, Malroy et Argancy et va se jeter dans la Moselle.

RONDE-FONTAINE, m^{ons}, c^{ne} de Grand-Failly.

RONDHEITGEN (LE), forêt domaniale de 288 hectares, située sur le territ. de la c^{ne} de Porcelette.

RONGLEVILLE, h. c^o d'Ancy-sur-Moselle. — *Rongueville*, 1225 (abb. Saint-Vinc. liasse 11, Ancy). — *Rondeviller*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Rongueville*, 1715 (abb. Saint-Vinc. liasse 11, Ancy). — *Rondeville*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Ronquevelle*.

A toujours été un des hameaux qui formaient la communauté d'Ancy.

RUNVENMÉHL, m^{ie}, c^o de Hargarten-aux-Mines.

ROPPWILLER, c^o de Bitche. — *Roppswibr*, 1430 (arch. h. de V. AA, 4). — *Roppweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Roppweiler*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 418). — *Ropweiler*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village du comté de Bitche; il dépendait de la mairie et de la paroisse de Walschbronn.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie du c^o de Bitche depuis sa création. — A le Moulin pour annexe.

ROHRWEISSER-GRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban de Saint-Jean-Rohrbach, traverse les c^os de Saint-Jean-Rohrbach et de Rémering sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans le Mutterbach.

ROHRBRÜCK, c^o de Forbach, à gauche de la Moselle. — *Rossbrucken*, 1365 (Kremer, Ard. Gesch. II, 509). — *Rosebrück*, 1544 (pouillé de M.). — *Rossbrucken*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Rosbuch*, 1771 (Dur. Lorr.). — *Rosembrick* (carte Cass.). — *Rosselbrück* (cartes allemandes).

Village de la vouerie de Saint-Avoid (office et châtellenie de Boulay, au xvi^e siècle); il faisait partie de la communauté de Thédling. — Était annexe de la paroisse de Folckling.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Il fait partie du canton de Forbach depuis la création de ce canton, en 1790.

ROSHARDSNOF, f. — Voy. HAZARD (LA CENSE DE).

ROSE (MOULIN DE LA), c^o de Volmerange-lez-OEntrange.

ROSE (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source dans le dép^t de la Meurthe, traverse les c^os de Kirwiller et de Sarralbe sur une longueur de 7 kilom. et se jette dans l'Albe sur le ban de Sarralbe.

ROSE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^o de Volmerange-lez-OEntrange et se jette dans le Mühlenbach.

ROSEAU (RUISSEAU DU). — Prend sa source sur le ban de Destry, traverse les c^os de Destry et de Suisse-Haute sur une longueur de 4 kilomètres et se jette dans la Rotte.

ROSHOLL, f. c^o de Bitche.

ROSNE (RUISSEAU DU). — Voy. RHÔNE.

ROSSELANGE, c^o de Thionville, à gauche de l'Orne. —

Ad Roheringas in pago Mustensi super fluvium Horne, 775 (arch. Trèves, ch. Rob.). — *Roheringis*, 1033 (abb. Saint-Epvre, ch. emp. Conr.). — *Roslingis*, 1186 (prieuré Useld. ch. c^o Henry de Lux.). — *Roche-lange*, *Roche.ranges*, 1244 (abb. Saint-Pierr^t, terr. f^o 217). — *Roheranges*, 1272 (*ibid.* 217 v^o). — *Rotholange*, 1275 (inv. des tit. de Lorr. X, 125). — *Rosseranges*, 1298 (abb. Saint-Pierr^t, terr. f^o 219). — *Rosseranges*, 1299 (*ibid.* 219 v^o). — *Roherenges*, 1341 (inv. des tit. de Lorr. III, 234). — *Roucherange*, 1380 (abb. Saint-Symph. liasse Moyeuivre). — *Roche.range*, 1380 (*ibid.*). — *Rochelange*, 1424 (*ibid.*). — *Rosselanges*, 1441 (abb. Saint-Pierr^t, terr. f^o 238). — *Rouchelange*, 1448 (fonds de Malte, inv. L. E.). — *Rosseranges*, 1503 (abb. Saint-Pierr^t, terr. f^o 39). — *Rureringa*, *alias Rosselange*, *Rocheling*, 1544 (pouillé de M.). — *Rosselenges*, 1557 (abb. Saint-Pierr^t, terr. f^o 233). — *Rochelange*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Rocherange*, 1631 (état de la Lorr.). — *Roselangium* (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Roslingen*.

Fief du comté de Bar, mouvant de la prévôté de Briey (reprise de 1323), puis du duché de Lorraine (dénomb. de 1573, inv. de Lorr. III, 285). — La haute justice était au roi; la moitié de la justice foncière était à l'abbaye de Saint-Pierre-mont. — En 1681, Rosselange et Moyeuivre-Petite étaient le siège d'un fief mouvant du roi de France et d'une justice haute, moyenne et basse qui portait le nom de la Cour d'Aix (dénombr. 2 juin). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, laquelle dépendait de l'abb. de Saint-Hubert-en-Ardenne.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Moyeuivre (district de Briey), sous l'organisation de l'an III, de celui de Vitry, et fut classé en 1790 dans le canton actuel. — A pour annexe les forges de Jamailles.

ROSSELHOFF ou **RASELHOFF**, f. c^o de Bärenthal.

ROSSELGÈNE, ville. — Voy. SAINT-AVOID.

ROSSELLE (LA), rivière. — *Roussella*, 1268 (sém. Saint-Simon s. l'an). — *Russella*, *Rusella*, 1544 (pouillé de M.). — *Rosseth*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Rousselle*, 1683 (dénombr. 1^{er} mai).

La Rosselle prend sa source partie dans l'étang de Mermette et partie dans les étangs d'Oderfang et de Reder, traverse les c^os de Saint-Avoid, Petit-Eberswiller, Hombourg-Haut, Merlebach, Betting, Béning-lez-Saint-Avoid, Cocheren, Rosbrück, Morsbach, Forbach, sur une longueur de 22 kilom. et se jette dans la Sarre près de Werden (Prusse).

Thierry Alix confond cette rivière avec la Lauter dans sa description des cours d'eau de la Lorraine.
ROSSELLE (PAYS DE LA). — *Pagus Rosalinse*, 777 (Félibien, Hist. de Saint-Denis, pr. LVI). — *Rosloh-gowe*, 888 (Croll. orig. Bip. I, 55). — *Rosselegauwe*, 1046 (ch. Saint-Arnuald, Kremer, Ard. Gesch. II, 286). — *Rossegovi*, *Rosselensis pagus*, 1046 (arch. de Trèves, ch. emp. Henri III). — *Pagus Roslinsis* (acta academ. palatinæ, V, 184).

ROTH, h. c^{ne} de Hambach. — *Rode*, 1400 (inv. des tit. de Lorr. I, 208). — *Rada*, 1544 (pouillé de M.). — *Reda*, 1606 (*ibid.*). — *Rodt*, l'un des trois Hambach, 1779 (Dur. Lorr.).

Ce hameau a toujours fait communauté avec Hambach. — Disputé entre l'Évêché et la Lorraine, il a été définitivement attribué au duché en 1400; à la fin du xvii^e siècle, il a fait partie de la principauté de Lixheim. — Siège d'un fief lorrain dép. du comté de Créhange et d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Arnuald qui avait pour annexes les deux Hambach et Woustwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis la création de ce canton, en 1790, toujours annexe de Hambach.

ROTHA (RUISSEAU DE). — Voy. ROSE (RUISSEAU DE LA).
ROTHENBERG, château ruiné, situé sur le Rodenberg, c^{ne} de Barentbal. — *Rothenburg*, 912 (Hertzog Edels. chron. IV, 73). — *Rothenburg*, 1353 (Schœpflin, Als. ill. II, 274). — *Rotenburg*, 1369 (Königshofen Els. chron. V, 328). — *Rodenbroun* (carte Cass.). — *Rothschlüssel* (Crentzer, Statistique du canton de Bitche, 148).

Château qui appartenait aux évêques de Strasbourg dès le ix^e siècle; a été détruit en 1369 par les Strasbourgeois.

ROTHMÜHL, huilerie, c^{ne} de Siersthal.

ROTHOFF, f. c^{ne} de Hellimer. — *Métairie Rouge*, 1698 (arch. de Bistrotff). — *Métairie Rouge*, 1702 (arch. comm. arpent. du 4 avril). — *La Rouge Moitresse*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282 E.). — *Rouge métairie*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Rodhoff* (carte Cass.).

Dépendait de la châtell. de Hinguesange.

ROTTE (RUISSEAU DE LA). — *La Rotten* (D. Cal. not. Lorr.).

Il prend sa source dans l'étang de Mutsch, traverse les territ. de Harprich, Landroff, Suisse-Haute, Suisse-Basse, Brulange, Arraincourt et Holacourt, sur une longueur de 14 kilom. 500 mèt., et se jette dans la Nied française près de Vatimont.

ROUGELBACH (RUISSEAU DE), c^{ne} de Grande-Breistroff, 1740 (terr. du ban). — Voy. BREISTROFF (RUISSEAU DE).

ROUGE-MOÏTRESSE (LA), f. — Voy. ROTHOFF.

ROUGEWALD (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Doncourt-lez-Conflans, traverse les c^{nes} de Doncourt, Bruville, Jarny, sur une longueur de 6 kilomètres et se jette dans l'Orne.

ROUHLING, c^{ne} de Sarreguemines. — *Ruldinga*, 1315 (Kremer, Ard. Gesch. II, 407). — *Rullinga*, *Buttinga*, *Battinga*, *Rolling*, 1544 (pouillé de M.). — *Rollingen*, 1576 (inv. des tit. de Lorr. 456). — *Rulingen*, *Ruhlingen*, 1581 (arch. de Sarralbe: trans. entre le duc de Lorraine et le comte de Nassau). — *Rauling*, 1682 (dénombr. 7 nov.). — *Rolingen*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Rohling* (carte Cass.).

Village d'Empire, enclavé dans la Lorraine, et dépendant de la seigneurie de Lixing-lez-Rouhling, siège d'une justice haute, moyenne et basse. — En 1581, le duc Charles de Lorraine renonça à toutes ses prétentions sur Rouhling en faveur du comte Philippe de Nassau-Sarrebrück. — Était siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Saint-Arnuald.

Rouhling fut d'abord incorporé, en 1797, au dép^t de la Sarre et au canton de Sarrebrück; mais il fut ensuite réuni, par décret impérial du 5 avril 1813, au dép^t de la Moselle et au canton de Sarreguemines.

ROUHLING (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les fontaines du village, traverse les c^{nes} de Rouhling et de Welferding, sur une longueur de 1 kilomètre, et se jette dans le ruiss. de Diebling.

ROUPELDANGE, c^{ne} de Boulay, à droite de la Nied. — *Raupaidanges*, 1235 (abb. Vill. cart. t. I, R. 8). — *Ruppeldeng*, 1271 (*ibid.* II, 6). — *Roupeldenges*, 1297 (*ibid.* B. 20). — *Roupeldanges*, 1300 (*ibid.* B. 326). — *Roupeldange*, 1329 (*ibid.* R. 5). — *Roppeldanges*, 1331 (abb. Longev. échange). — *Les deux Repuldanges*, 1357 (inv. des tit. de Lorr. X, 209). — *Repeldanges*, 1413 (inv. des abb. fonds R. E.). — *Repandes*, 1424 (cart. év. M. t. I, p. 163 v^o). — *Repaldenges*, 1460 (*ibid.* t. IV, p. 15). — *Rapaldenge*, 1479 (*ibid.* p. 161). — *Repadenges*, 1485 (*ibid.* t. VIII, p. 11). — *Ruppeldange*, 1488 (P. Ferry, obs. séc. t. II, p. 787). — *Rupplingen aliàs Ruppeldanges*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Ruplingen*. 1606 (pouillé de M.). — *Repulfange*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Rupeldange*, 1689 (Lorr. dom. t. I). — *Raupeldingen*, 1693 (terr. de Kédange). — *Rupelange*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Rupeldange*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand: *Ruplingen*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France. et appartenant à l'hospice Saint-Nicolas de Metz, 1682 (dénombr.

3 oct.). — Ancienne annexe de la paroisse de Guenkirchen; fut érigée, en 1751, en cure de l'archiprêtre de Varize. Cette cure était à la collation de l'abb. de Longeville-lez-Saint-Avold. — Une maison de Roupeldange dépendait de la paroisse d'Ottoville.

Autrefois partie Lorraine, partie Trois-Évêchés, baill. de Boulay et de Metz, cout. de Lorraine et de Metz. La partie lorraine représentait le tiers du village (dénombr. Th. Alix). — Fait partie du canton de Boulay depuis 1790.

ROUPELSTOUDEN (LE GRAND ET LE PETIT), 1^{re}, c^{ne} de Coume.

ROUSSY-LE-BOURG, vill. c^{ne} de Roussy-le-Village. — *Ruscheye, Ruscheim*, 1036 (abb. Saint-Paulin, test. Adalb.). — *Rocci*, 1082 (abb. Saint-Airy, D. Cal. III, 62). — *Rutiche*, 1097 (cart. Moy. Rhin, II, LXXXII). — *Le comté de Roehy*, XII^e s^e (Tess. Hist. Thionv. pr.). — *Rutich*, 1106 (Berth. t. V, 11). — *Castellum Ruotiche*, 1131 (cart. Moy. Rhin, II, LXXXII). — *Russeium*, 1169 (*ibid.*). — *Rozeium*, 1192 (*ibid.*). — *Rocci*, 1200 (*ibid.*). — *Castrum Rucey*, 1210 (chron. Met. D. Cal. I, pr. LXXVIII). — *Russy*, 1236 (Berth. II, LXVII). — *Rousceugen*, 1274 (abb. Vill. liasse Haucourt). — *Roucey*, 1285 (*ibid.* A. 18). — *Roccy*, 1290 (*ibid.* T. 10). — *Roussey*, 1404 (arch. h. de V. AA, 11). — *Rucey*, 1429 (*ibid.*). — *Kultich, Bourg-Kultrich*, 1606 (pouillé de M.). — *Roucy*, 1674 (Hus. Lesc.). — En allemand : *Burg-Rötgen*.

La terre de Roussy, autrefois comté, devint en 1287 un apanage de la branche de Luxembourg-Ligny, qui eut pour auteur Valeran de Luxembourg, fils puîné de Henri II, dit le Grand, comte de Luxembourg, mort en 1274. Elle fut de nouveau érigée en comté par Charles V, roi de France, en 1367, afin de récompenser les services de la maison de Luxembourg.

Ce comté, dit autrement comté de Saint-Paul, mouvait, en 1701, du roi de France, était le siège d'une justice haute, moyenne et basse, et comprenait : 1^o la justicerie de Roussy, composée de Roussy-le-Bourg, Boust et Parth, du moulin dudit Parth et Halling; celle de Bonnel, composée des villages de Bonnel, Erpeldange et OEmering, et celle de Mondorff, comprenant Ellingen et Elwingen; 2^o les villages de Mensdorff et de Mutfort et les hameaux de Fletring et de Meding, 1701 (dénombr. 0 mai).

Les armes primitives de ce comté étaient : *d'azur, à deux poissons adossés d'argent*; quand il entra dans le domaine de la maison de Luxembourg, il en prit les

armes, savoir : *d'argent au lion de gueules armé lam-passé et couronné d'or, la queue nouée, fourchée et passée en sautoir*.

Roussy-le-Bourg était encore le siège d'une seigneurie dont dépendaient Hettange-Grande, Sœtrich et partie de Rentgen-Haute, cette dernière composée de huit voueries (1701, dénombr. 0 mai).

Faisait partie de la paroisse d'Usselskirch.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Appartint, de 1790 à 1802, au canton de Rodemack et passa, à cette époque, dans le canton actuel. — Commune jusqu'en 1811, où il fut réuni à Roussy-le-Village par un décret du 1^{er} avril.

ROUSSY-LE-VILLAGE, c^{ne} de Cattenom. — En allemand : *Dorf-Rötgen*.

Partie de ce village dépendait de la seigneurie de Cattenom (1706, dénombr. 19 novembre). — Il était annexe de la paroisse d'Usselskirch et servait de résidence au curé. — A pour annexes Roussy-le-Bourg, Dodehoven et la ferme de Sainte-Cécile. — Mêmes noms anciens, mêmes juridictions et même canton que le précédent.

ROUTE (LA), nom donné à un certain nombre de villages lorrains cédés à la France, pour assurer les communications militaires de Metz avec l'Alsace, par l'article 13 du traité de 1661.

Ces villages étaient au nombre de seize, parmi lesquels les suivants font partie du dép^t de la Moselle : Adaincourt, Ancy-lez-Solgne, Achâtel, Saily, Secourt et Solgne.

ROUTE DES CHEVALIERS (LA). — Voy. RITTERSTRASSE.

ROUTE DE ROI (LA). — Voy. KOENIGSTRASSE.

ROUTE FÉODALE (LA), grande voie impériale entre la Flandre et la Lombardie. De Sarrebrück elle se dirigeait sur Sarreguémès, en longeant la rive gauche de la Sarre; franchissait la Bliese un peu au-dessus de son embouchure, au pont ruiné de la Bliese; traversait les territ. de Neunkirch, Frauenberg, Bliesbrücken, Obergailbach, Rimliog, Bettwiller, Petit-Réderching, Enchenberg, Lemberg, Getzenbrück, et entrait dans la seigneurie de Lichtenberg (Bas-Rhin), près du Breitenstein.

Cette route était donnée en fief par les empereurs d'Allemagne, aux ducs de Lorraine et aux sires de Bitche, dans son parcours à travers leurs seigneuries.

ROUTES NATIONALES (TABLEAU DES) sur le territ. de la Moselle et indication de leurs longueurs dans ce département :

Route nationale n^o 3 : de Paris à Metz et à Mayence, par Sarrebrück (97^k, 146). — Route na-

tionale n° 18 : de Paris à Longwy et à Luxembourg (25^k,668). — Route nationale n° 47 : de Vouziers à Longuyon (12^k,232). — Route nationale n° 52 : de Metz à Longwy (43^k,868). — Route nationale n° 53 : de Metz à Luxembourg (46^k,186). — Route nationale n° 53 bis : de Metz à Trèves, par Sierck (21^k,523). — Route nationale n° 54 : de Metz à Sarrelouis, par Boulay (38^k,225). — Route nationale n° 55 : de Metz à Strasbourg, par Château-Salins (76^k,504). — Route nationale n° 56 : de Metz à Strasbourg, par Saint-Avold (26^k,166). — Route nationale n° 57 : de Metz à Besançon (19^k,870). — Route nationale n° 61 : de Strasbourg à Sarrebrück (28^k,898). — Route nationale n° 62 : de Strasbourg à Deux-Ponts, par Bitche (35^k,189). — Route nationale n° 74 : de Châlons-sur-Saône à Sarreguemines (45^k,840).

Toutes ces routes forment ensemble un total de 467^k,325.

Les routes départementales, au nombre de 18, comprennent 366^k,236.

Les chemins de grande communication, au nombre de 34, comprennent 765^k,711.

ROZÉRIEULLES, c^{ne} de Gorze. — *Roserulis*, 1161 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Roserveles*, 1200 (coll. Saint-Sauv. s. l'an). — *Roseriotes*, 1221 (chap. cath. s. l'an). — *Rouzevuelle*, 1250 (abb. Saint-Pierre, cens.). — *Rosereules*, 1252 (fonds de Malte, inv. liasse J.). — *Rozervuelle*, 1300 (chap. cath. s. l'an). — *Rouzevuelle*, 1386 (*ibid.*). — *Rouzevuelle*, 1398 (*ibid.*). — *Rouzevuelle*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Rouzevuelle*, 1404 (liste des vill.). — *Roséluire*, 1408 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Rouzervuelle*, 1417 (chap. cath. s. l'an). — *Rouzevuelle*, 1475 (Journ. J. Aub.). — *Rozerieulle*, 1487 (chap. cath. s. l'an). — *Rouzevuelles*, 1517 (Mém. Ph. de Vign.). — *Rouzevuelles*, 1530 (chap. cath. s. l'an). — *Rouzevuelle*, 1544 (pouillé de M.). — *Rouzevuelles*, 1554 (Mém. de Vicilleville, chap. xviii). — *Rozerieulle*, 1602 (Journ. D. Flor.). — *Rosseriulle*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Roselièvre*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Roselièvre*, 1756 (carte Vaug.). — En patois : *Rouselièvre*.

Était siège d'un fief lorrain, sous le baill. d'Apremont (1594).

Le ban Saint-Paul de Rozérieuelles était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janv.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre du Val-de-Metz, dépendant de la collégiale de Saint-Louis.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Moulins; fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{nes} d'Ars-sur-Moselle, Châtel-Saint-Germain, Chazelles, Gravelotte, Jussy, Lessy, Longeville-lez-Metz, Moulins, Rozérieuelles, Sainte-Ruffine, Scy, Vaux et Vernéville, et passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes les moulins de Lougeau et de Bazin, le hameau de la Maison-Neuve, les fermes de Saint-Hubert et de Bellevue. — Il y avait à Rozérieuelles un prieuré dépendant de l'abb. de Notre-Dame de Mouzon.

RU (LE GRAND), ruiss. qui coule sur le territ. de la c^{ne} d'Anoux.

RU DE CREUX (LE), ruiss. qui coule sur le territ. de la c^{ne} de Lorry-devant-le-Pont et afflue à la Seille.

RU DE MAID (LE), ruisseau. — *Fluvius Magide*, 851 (cart. Gorze, t. LIV, p. 72). — *Magdis fluvius*, 857 (*ibid.* t. LVIII, p. 76). — *Le Mairt*, 1327 (coll. Lorr. 501, 3). — *Le ruisseau de Maid*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Prend sa source à Broussey (dép^t de la Meurthe), traverse les c^{nes} de Waville, de Villecey et d'Onville sur une longueur de 6 kilom. et se jette dans la Moselle à Arnerville.

RU DE MANCE (LE), rivière. — Voy. WOIGOT (LE).

RU D'HUTRON (LE), ruiss. qui prend sa source dans les bois de Labry, traverse la c^{ne} de ce nom sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans l'Orne.

RUCHELINGEN, vill. détruit, c^{ne} de Spicheren. — *Ruchlingen*, 1577 (transact. entre le seig. de Forbach et ses vassaux). — *Rochlingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Rochelingen*, 1618 (partage de la terre de Forbach). — *Rouchlingen*, désert (1684, dénombr. du 7 mars). — *Rutlingen*, 1709 (proc. verb. de recon. de la terre de Forbach).

Village du comté de Forbach, ruiné vers 1635.

RUCHING, m^{ne} isolée. — Annexe de la paroisse d'Ottenville; — un ménage (1606, pouillé de M.).

RUDLING, h. c^{ne} de Sierck, à gauche de la Moselle. — *Rodingen*, 1594 (déo. Th. Alix). — *Ruedlingen*, xvii^e s^e (Sierck, dom. Lorr.).

Siège d'un fief lorrain sous la cour de Perl. — Était annexe de la paroisse de Sierck.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton et de la c^{ne} de Sierck.

RUEV, h. c^{ne} d'Argancy, à droite de la Moselle. — *Rurey*, 1404 (liste des vill.). — *Rougey*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Ruffy*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Ruji*, 1635 (Journ. J. Bauch). — *Ruri*, 1638 (*ibid.*).

— *Ruchi*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Reu'hy*.

Était siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse (1720, dénombr. 19 juin). — Annexe de la paroisse d'Enuery.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy; passa dans celui d'Antilly sous l'organisation de l'an III et dans celui de Vigy en 1802.

Au siècle dernier, Ruyg faisait partie d'une mairie qui comprenait Enuery, Chailly et Ruyg (arch. départ. enregist. de provis. 15 avril 1763). — Chef-lieu communal jusqu'en 1810, où il fut réuni à Argancy par décret du 11 avril.

RUISSEAU (LE GRAND). — Coule sur le territ. des c^{tes} de Hestroff et de Merten et se jette dans la Bisten.
RUISSEAU (LE VIEUX). — Prend sa source à Chémery, traverse cette c^{te} sur une longueur de 2 kilom. 50 mètr. et se jette dans la Nied.

RUNDWELCHEN OU RUNDWIES, f. — Voy. RONDOIS (LE).

RUPIGAY, h. c^{te} de Charly. — *Rupency*, 1128 (chap. de la cath. s. l'an). — *Ropenci*, 1137 (*ibid.*). — *Rupenez*, 1143 (abb. Vill. cart. t. I, G. 1). — *Rup-penei*, 1161 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Rop-pene*, 1277 (abb. Vill. cart. t. I, B. 23). — *Roup-pency*, 1283 (*ibid.* B. 6). — *Ruspency*, 1283 (*ibid.* II. 4). — *Roupeney*, 1297 (*ibid.* B. 20). — *Ropeney*, 1350 (*ibid.* E. 6). — *Roppeney*, 1404 (liste des vill.). — *Rupinci*, 1413 (abb. Vill. cart. t. I, H. 11). — *Ruppigney*, 1437 (abb. Saint-Vinc. liasse S^t-Jul.). — *Rouppigney*, 1495 (Journ. J. Aub.). — *Rouppy*, xvi^e s^c (chron. Cl. Phil.). — *Rupigny*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Erpigny*, 1681 (dénombr. s. l'an). — En patois : *Ropny*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chap. de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janvier). — Était annexe de la paroisse de Charly.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton d'Argancy en 1790, de celui d'Antilly sous l'organisation de l'an III et de celui de Vigy en 1802. — Chef-lieu communal jusqu'au décret du 9 février 1810, qui le réunit à Charly.

RUPIGNY, anc. hameau absorbé par Sainte-Barbe. — *Ruppigney* et *Sainte-Barbe*, 1404 (liste des vill.). — En patois : *R'pini*.

RURANGE, c^{te} de Metzerville, à droite de la Moselle. — *Rureringa*, 1179 (abb. Bouz. bul. Alex. III). — *Rudrekange*, 1227 (abb. Vill. cart. t. II, p. 354). — *Rurekanges*, 1299 (*ibid.* t. II, R. 11). — *Ruedrechanges sus Moselle*, 1310 (*ibid.* R. 9). — *Ru-*

derkinga, 1317 (*ibid.* R. 7). — *Roturanges, Rewe-range*, 1324 (inv. des tit. de Lorr. III, 151). — *Roringa juxta Mosellam*, 1508 (abb. Vill. cart. t. II, f^o 11). — *Rurangia*, 1544 (pouillé de M.). — *Ruranges sus la Moselle*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Rolingen*, 1560 (abb. Vill. cart. t. I, n^o 1). — *Rurchingen*, 1572 (Berth. Hist. Lux. VIII, 40). — *Rorchingen*, xvii^e s^c (Loth. sept.). — *Rollingen*, 1605 (abb. Vill. cart. t. I, n^o 1). — *Rorange*, 1629 (*ibid.* n^o 6). — *Rusching*, 1632 (*ibid.*). — *Rorchin*, 1667 (*ibid.*). — *Rurchingen*, 1690 (*ibid.* n^o 10). — En allemand : *Riederchingen* et *Rederechen*.

Était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1756, dén. 6 mars). — Il y avait à Rurange une cense qui dépendait de la seigneurie de Bertrange (1682, dén. 11 oct.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Lutlange, y resta sous l'organisation de l'an III et passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Montrequenne et Logne.

RURANGE (RUISSEAU DE). — Il coule sur le territ. des c^{tes} de Gommelange et de Rurange et se jette dans la Moselle.

RURANGE-LEZ-MÉGANGE, h. c^{te} de Mégange. — *Roheages*, 1130 (abb. Freist. ch. fond.). — *Ruckeringa, Rureringa, Rurcranga*, 1544 (pouillé de M.).

Était annexe de la paroisse de Gueukirchen.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Bur-toncourt et passa à cette date dans celui de Boulay. — Commune jusqu'au 23 mars 1813, où il fut réuni à Guenkirchen, puis séparé de cette commune par ordonnance du 12 janvier 1833 et réuni comme annexe à celle de Mégange.

RUSNÛTT, f. c^{te} de Sturtzelbronn.

RUSSANGE, c^{te} de Longwy. — *Rucege*, 1195 (abb. Saint-Clém. ch. Bertr.). — *Reusange*, 1225 (Berth. t. V, p. xxxvi). — *Ruizingen*, 1574 (abb. Vill. ch. s. l'an). — *Russingen*, xviii^e s^c (pouillé de Trèves).

Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice; fief mouvant de la prévôté de Villers-la-Montagne. — Cure du diocèse de Trèves (doyenné de Luxembourg), qui avait pour annexe une chapelle appelée la chapelle Roger-Thil de Michéville, 1576 (abb. Vill. cart. t. I, R. 11).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton d'Aumetz de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811,

où il fut réuni à Rédange par décret du 5 avril; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 14 décembre 1836.

RUSTROFF, h. c^{te} de Sierck, à droite de la Moselle. — *Ruchensdorpt*, 1145 (abb. Mettl. ch. arch. Adalb.). — *Rukesdorpt*, 1157 (abb. Bouz. ch. duc Math.). — *Rukestorp*, *Rukestroff*, 1158 (arch. de Sierck, *ibid.*). — *Ristorff*, 1328 (inv. des tit. de Lorr. III, 152). — *Rustorff lez Sirkès*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Rusdorff*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Ruestroff*, xviii^e s^e (Sierck, dom.). — *Rurdorff*, *Rusdorff*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village de la sous-prévôté de Sierck (1594); avait une chapelle annexe de la paroisse de Sierck (diocèse de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Sierck (Lannstroff, de 1802 à 1806). — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il fut réuni à la ville de Sierck par décret du 19 mars.

Il y avait à Rustroff un couvent de religieuses du tiers-ordre de Saint-François, sous l'invocation de la sainte Vierge, fondé le 1^{er} septembre 1486 par le comte de Linange, grand bailli d'Allemagne, et confirmé en 1514 par Léon X. Ce couvent, qui a existé jusqu'à la Révolution dans sa primitive institution, sert aujourd'hui de succursale aux religieuses de Sainte-Chrétienne de Metz.

RUSTROFF (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Sierck et se jette dans la Moselle.

S

SABLON (LE), 3^e c^{te} de Metz, à gauche de la Seille. — *Savelo*, 880 (abb. Gorze, ch. Wala). — *Ad Harenas*, 1130 (abb. Saint-Clém. ch. Ét. de Bar). — *Le Savelon*, 1365 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Le Savellon*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *La Greive*, 1404 (liste des vill.). — En patois : *Lo Sabion*.

« Communauté de plusieurs habitants, entre la Seille et la Moselle, à la sortie de la porte Saint-Thiébaud, » 1756 (Stem. dép. M.). — Faisait partie de la paroisse Saint-Privat.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Érigé, en 1790, en commune du canton d'Augny; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Rivage, les fermes de Halsidrac et Sainte-Agathe et la maison isolée de Tivoli.

C'est sur le territoire du Sablon que se trouvaient la plupart des grands monuments de Metz sous les Romains : les thermes, l'amphithéâtre (dont la redonde du Pâté occupe la place), ainsi que plusieurs des antiques édifices de la foi chrétienne dans cette ville : les abbayes Saint-Arnould et Saint-Clément, Notre-Dame-des-Champs et beaucoup d'autres, détruits dans les différents sièges que Metz eut à soutenir.

SABLON (LE), f. c^{te} de Marly.

SABRÉ, f. c^{te} de Coin-lez-Cuvry. — *Sableif*, 1372 (liste des amans). — *Sabley*, 1387 (acte d'aman). — *Saibleids*, 1404 (P. Ferry, obs. séc. t. II, 311 v^o). — *Soubry*, xvi^e s^e (carte Tass.). — *Sobrié*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Sabrée*, xviii^e s^e (ponillé de M.). — *Sabry* (carte Cass.). — En patois : *Saubré*.

Était annexe de la paroisse de Cuvry.

Moselle.

SACAIRON, m^{te} sur le Ru de Mad, c^{te} de Waville.

SACRONEAN-DE-MONT (LE), ban-fief, sur le territ. de Montoy. — 1625 (arch. comm. EE. 355).

SADELBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans le pré de Wœlfling, traverse les c^{tes} de Wœlfling, de Wicswiller et d'Achen sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans le ruiss. d'Achen.

SEKENERÜCK (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} d'Eberswiller.

SAILLY, c^{te} de Verny. — *Serlei*, 1157 (abb. Saint-Max. ch. év. Bertr.). — *Zertei*, 1157 (abb. Saint-Mart. ann. Prem. t. X, 2). — *Cerseium*, 1186 (*ibid.*). — *Cerleium*, 1188 (*ibid.*). — *Serleium*, 1189 (*ibid.*). — *Sailley*, xv^e s^e (abb. Sainte-Gloss. liasse Charly). — *Sarlay*, *Sairley*, 1404 (liste des vill.). — *Sarty*, 1404 (chap. cath. s. Fan). — *Sailley*, 1516 (*ibid.*). — *Saylleyum*, *Sailleyum*, *Sailli*, 1544 (ponillé de M.). — *Saylly*, xvii^e s^e (Loth. sept.).

Siège d'un fief, avec justice haute, moyenne et basse, qui mouvait du roi de France (1681, dénombr. 17 sept.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Nomeny, qui dépendait du chapitre de la cathédrale de Nancy et avait pour annexes Achâtel et Vulmont, ce dernier alternativement avec Foville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Morhange, qui comprenait les communes d'Achâtel, Buehy, Moncheux, Saily, Secourt, Solgne et Ancy et Vulmont; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Solgne et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes la fuilerie de Collix et le Moulin.

• Sailly, maison de nom et d'armes, arrière-fief du marquisat de Pont-à-Mousson, relevant immédiatement de la baronnie de Viviers, à présent esteinte, portait : *de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.* (Huss. Lesc.)

SAILLY, mⁱⁿ, c^{ns} de Vulmont.

SAILLY (RUISSEAU DE L'ÉTANG DE). — Prend sa source dans l'étang de Sailly, traverse les c^{ns} de Vulmont et de Sailly sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans l'étang de Vulmont.

SAINT-AIGNAN, église et m^{ns} isolées, c^{ns} d'Ogy. — *Saint-Aguel, Saint-Aignien*, 1353 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 205). — *Saint-Aignien*, 1404 (liste des vill.). — *Saint-Aguel de costé-Flanville*, 1473 (Journ. J. Aubr.). — *Sainte-Aignel, Sainte-Aignès*, 1512 (Mém. Ph. de Vign.). — *Saint-Agnez, Saint-Agnelz*, 1634 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Saint-Aigné*.

A Saint-Aignan était un des *quaires* du pays Messin, c'est-à-dire une des bornes de banlieue (1473, Journ. J. Aubr.).

L'église de Saint-Aignan était autrefois chapelle d'un prieuré de Bénédictines, dépendant de l'abb. de Neufmoutiers, attribué en 1575 à l'ordre de Malte. Elle était le siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Noisseville, qui était desservie par un frère de l'ordre de Malte et avait pour annexes Flanville, Lauvallière (Haute et Basse), Montoy, Ogy, Puche et Silly-sur-Nied.

SAINT-AIL, c^{ns} de Briey, à la droite de l'Orne. — *Saintaille*, 1404 (liste des vill.). — *Saintaille*, 1489 (Journ. J. Aubr.). — *Sanctus Stephanus in monte, de monte Saintaille, domnus Stephanus*, 1544 (pouillé de M.). — *Sainte Taille*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Saint-Tailly*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Sentille*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Saintaille*, 1731 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Saint-Stail*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Le ban Saint-Étienne à Saint-Ail était siège d'une justice foncière (1681, dénomb. 26 juin). — La haute justice était au roi. — Était le siège d'une paroisse de l'archiprêtre d'Hatrive, dépendant de l'abb. Saint-Symphorien, qui avait Habonville pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Jouaville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Valleroy et, en 1802, dans le canton actuel. — A Habonville pour annexe.

SAINT-ANDRÉ, ancien prieuré de Bénédictins, sous les murs de Metz. — *Le bourg et le prieuré de saint Andrieu*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Le prieuré de saint Andreu*, 1477 (Journ. J. Aubr.). —

Sanctus Andreas, 1544 (pouillé de M.). — *L'esglise de saint Andrieu*, 1553 (Siège de Metz, par Salignac).

Le prieuré de Saint-André appartenait à l'abbaye Saint-Clément, dont les religieux desservaient cette antique église : la charte d'union est de 953. — Il était situé au delà de Saint-Pierre-aux-Arènes, entre la porte de ce nom et la porte Mazelle, et fut détruit lors du siège de 1552.

SAINT-ARNOULD, ancienne abbaye de Bénédictins, sous les murs de Metz. — *Basilica sanctorum apostolorum juxta urbem Metensem constructa*, 686 (abb. Saint-Arnould, don. du roi Pepin). — *Monasterium juxta civitatem metensem situm*, 706 (*ibid.* s. l'an). — *Basilica, sancti Domini Arnulphi vel sanctorum apostolorum*, 717 (*ibid.* donation de Martil par Chilpéric III). — *Basilici quæ est constructa in honore sancti Jacobi apostoli vel cæterorum apostolorum*, 783 (*ibid.* ch. de Charlemagne). — *Ecclesia sancti Arnulphi*, 848 (*ibid.* cens. p. 14). — *Ecclesia sancti Arnulphi*, 870 (*ibid.* ch. Charles le Chauve). — *Monasterium sancti Arnulphi*, 889 (*ibid.* ch. Arn. roi de Bav.). — *Abbatia sancti Arnulphi*, 927 (*ibid.* acens.). — *Saint Arnou de Metz*, 1294 (abb. Vill. cart. t. I, A. 17). — *L'abbaye saint Arnulph*, 1433 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Le bourg Saint-Arnould*, 1444 (*ibid.*). — *L'abbaye Saint-Arnould*, 1544 (rel. voy. de Charles V). — *Sanctus Arnulphus*, 1544 (pouillé de M.). — *Le bourg Saint-Arnould*, 1553 (Siège de M. par Salignac).

Ce célèbre monastère commença par être une petite chapelle construite par saint Patient, 4^e évêque de Metz, sous le vocable de saint Jean l'Évangéliste. Elle fut renversée par les Vandales au commencement du v^e siècle. — Relevée de ses ruines, elle reçut le corps du saint et illustre évêque de Metz Arnould, souche de la race carlovingienne; les sépultures les plus illustres y furent placées à côté de la sienne. Mais les chanoines qui la desservaient ayant dû subir une réforme radicale, l'évêque Adalbéron I^{er} mit à leur place des Bénédictins tirés de l'abbaye de Gorze, lesquels donnèrent au monastère un grand renom de science et de piété. L'église fut rebâtie de nouveau au xi^e siècle et consacrée, en 1049, par le pape Léon IX. Cette église était une des plus belles et des plus riches de la contrée; mais le siège de Charles-Quint, en 1552, força le duc de Guise à la sacrifier aux besoins de la défense. Le monastère fut détruit et les religieux transférés au couvent des F. Prêcheurs dans la ville. L'emplacement de l'abbaye Saint-Arnould est maintenant occupé par la *hutte d'Arçon*, dont les travaux de restauration

viennent tout récemment de remettre au jour une partie du cimetière qui entourait l'église.

SAINT-ARNOULD (BOIS DE), forêt, c^{me} de Cheminot. — Remarquable par de nombreuses substructions.

SAINT-ARNEULD, près de Sarrebrück (Prusse). — *Archipresbiteratus de Sancto Arnualdo*, 1544 (pouillé de M.). — *Archipresb. de Sancto Arnualo*, 1606 (*ibid.*).

Était le siège d'un archiprêtre dépendant de l'archidiaconé de Sarrebourg, auquel appartenait, entre autres, les paroisses suivantes, qui font partie du dép^t de la Moselle : Bousbach, Gadenbronn, Farschwiller, Folckling, Frauenberg, Grosbliederstroff, Heckenransbach, Hlessing, Kerbach, Neufgrange, Neunkirch, Noussewiller-lez-Puttelange, Puttelange, Rémering, Roth, Rouhling, Saint-Jean-Rohrbach, Sarralbe, Tenteling, Thédling, Welfering, Willerwald, Witring et Zetting.

SAINT-AVOLD, ville, ch.-l. de c^{oe}, arrond. de Sarre-guémies. — *Hilariacum*, vi^e s^e (d'Achery, *Spicileg.* VI, 643). — *Hilariacus viculus*, 587 (ch. abb. Longev. Meurisse, *Hist. des év. de Metz*, 95). — *Nova Cella, Novæ Cellæ monasterium*, 717 (gesta episc. Metens.). — *Hilliriacum*, 764 (Sigisb. Gemblac. *chron. ad ann.*). — *Monasterium beati Naboris*, 765 (chron. des abb. de Saint-Avold et de Gorze, Meurisse, 170). — *Cænobium beati Naboris*, 787 (D. Cal. I, pr. s. l'an). — *Saint-Nabor*, xii^e s^e (abb. Vill. liasse Guerledange, 4). — *Sancti Naboris ecclesia*, 1140 (ch. Ét. de Bar., D. Cal. V, pr. cccxii). — *Saint-Auor*, 1241 (ban de tréf. s. l'an). — *Monasterium sancti Naboris*, 1275 (Kremer, *Arden. Gesch.* II, 357). — *Saint-Avou*, 1339 (quitt. arch. h. de V. 15-22). — *Saint-Nabor*, 1365 (Kremer, *op. cit.*, II, 508). — *Saint-Avoulz*, 1395 (cart. év. de M. t. I, p. 1). — *Saint-Avost*, 1396 (*ibid.* p. 31 v^o). — *Saint-Naboire*, 1420 (*ibid.* t. III, p. 30 v^o). — *Sainte-Nabore*, 1428 (*ibid.* t. I, 164 v^o). — *Saint-Avolz*, 1431 (chron. doy. de S^t-Thiebault). — *Saint-Nabore*, 1459 (cart. év. de M. t. IV, p. 7 v^o). — *Sant-Nabore*, 1475 (Kremer, *op. cit.*, II, 544). — *Saint-Avolt*, *Saint-Avoulz*, 1489 (cart. év. de M. t. III, p. 78). — *Saint-Avolt*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Monasterium sancti Naboris, in sancto Nabore*, 1544 (pouillé de M.). — *Saint-Avau*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Die statt Nabor*, 1553 (Hontheim, *Hist. Trevir. dipl.* II, 759). — *Saint-Avol*, 1572 (arch. de Saint-Avold, lettres patentes du 17 mars). — *Santerfor*, 1592 (Hertzog, *Edels. chron.* II, 239). — *Saint-Azoult*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Saint-Advol*, 1613 (arch. de Saint-Avold, lettres patentes du 10 mars). — *Saint-Avolze*, 1633 (Journ. J. Bauch.). — *Saint-*

Avost, 1636 (*ibid.*). — *Saint-Avolz*, 1638 (*ibid.*). — *Saint-Avoulz*, 1645 (Merian. *Topograph. Palatin. Rheni*, 30). — *Saint-Avoul*, 1674 (Huss. *Lesc. art. Paffenhove*). — *Fanum sancti Naboris ou Nova cella* (D. Cal. not. Lorr.). — *Rosselgène*, an 11 (actes de l'état civil, du 2 prairial an 11 au 10 frimaire an 11).

Saint-Avold doit son existence à une abbaye célèbre de l'ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye, fondée au vi^e siècle, au milieu de forêts désertes, par saint Fridolin, qui lui donna le nom de *Hilariacum*, fut reconstruite, deux siècles plus tard, par saint Sigisbald, évêque de Metz, sous le nom de *Nova-Cella*. En 765, elle reçut de l'évêque saint Chrodegand le nom de Saint-Nabor, fut augmentée et enrichie par l'évêque Angelram (768-791) et subsista jusqu'à la Révolution française. Elle appartenait à l'ordre de saint Benoît, avait reçu la réforme de Saint-Vanne et était mise en commende.

Les comtes de Metz furent les premiers voués de l'abbaye; plus tard, la vouerie appartint aux comtes de Sarrebrück; les comtes de Créhange étaient les arrière-voués.

La vouerie de Saint-Avold comprenait, en 1635: Béning, Cocheren, Dietschwiller, Dourd'hal (la moitié), Ebersing, Eberswiller, Folckling, Frémestroff, Freybonse, Gaubiving, Hellimer, l'Hôpital (la moitié), Host, Laning, Leywiller, Lixing, Macheren, Maxstadt, Morsbach, Remsing, Rosbrück, Bossel, Thédling, Valmont, situés dans l'arrondissement; Girlingen, détruit; Emerswiller (Prusse), Zimming et Haute-Vigneulle, de l'arrondissement de Metz; Fruenswiller et Voloch, localités inconnues.

Saint-Avold était une des villes importantes de l'évêché de Metz et le siège de la cour de la vouerie. Il fut entouré de murailles au milieu du xiv^e siècle et assiégé plusieurs fois.

Vendu au duc de Guise en 1572, puis au duc Charles III de Lorraine en 1581, Saint-Avold suivit les destinées du duché. Il devint le siège d'une prévôté royale, supprimée en 1751, et ressortissait dès lors au bailliage de Boulay.

En 1627, un monastère de Bénédictines y fut établi.

L'ancien archiprêtre de Saint-Avold comprenait trente et une paroisses, parmi lesquelles les suivantes, situées dans le département de la Moselle: Bambiderstroff, Béning, Berweiller, Boucheporn, Château-Rouge, Creutzwald, Dorwiller, Eberswiller, Falck, Freyming, Guenwiller, Guerstling, Ham, Henriville, Hombourg, Lachambre, Longeville-lez-Saint-Avold, Marange, Marienthal, Merten, Porce-

lette, Rémering, Saint-Avoid, Trittling, Valette, Vigneulle-Haute, Villing, Warsberg, Zimming et Zondrange. — La cure de Saint-Avoid fut unie à l'abbaye en 1140; elle avait pour annexes Carling, l'Hôpital et Saint-Nicolas.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Metz. — En 1790, Saint-Avoid devint le chef-lieu d'un canton du district de Sarreguemines, qui comprenait la circonscription actuelle, moins les villages de Host et de Porcelette.

En l'an 11 de la République, le nom de Saint-Avoid fut proscrit et remplacé par celui de Rosselgène, emprunté à la Rosselle, dont les sources sont situées à peu de distance de la ville. — Saint-Avoid porte les armes pleines de la maison de Lorraine. Il reçut en 1701 des armoiries d'office qui étaient : *d'argent au pal d'azur, chargé d'une belette d'argent*. — A pour annexes le hameau de Nideck, les moulins de Redermühl et d'Oderfang, les fermes de Wenheck et de Lieutenantsgefild, les chapelles de Sainte-Croix, de Notre-Dame-des-Sept-Monts et de Wenheck.

SAINT-AVOID (FORÊT DE), forêt domaniale de 2,544 hectares, située sur le territ. des c^{tes} de Saint-Avoid et de Porcelette.

SAINT-BAUDIER, église, c^{te} de la Maxe, à gauche de la Moselle. — *Sancti-Balderii*, 1194 (abb. Sainte-Croix, ch. év. Bertr.). — *Saint-Baudier*, 1487 (abb. Saint-Vinc., vente de dîmes).

Bertram, évêque de Metz, donna cette église à l'abbaye de Sainte-Croix en 1194. Après la suppression de cette abbaye, elle fut attribuée à Saint-Vincent, qui en garda le patronage jusqu'à sa suppression. — Paroisse de l'archiprêtre de Metz, qui avait pour annexes Franclongchamps, la Grange-d'Envie, les Maxes, Saint-Remy et Thury.

Saint-Baudier et la Petite-Maxe formaient un fief qui relevait du roi de France (1681, dénombr. 2 juin).

SAINT-BELIN, montagne près de Gorze. — 1540 (Journ. J. Le Goul.).

SAINT-BENOÎT-LE-BRÛLÉ, forges, c^{te} d'Ars-sur-Moselle. — *Saint-Banoy*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Le Ban de Saint-Benoist*, 1681 (décombr. s. l'an).

SAINT-BERNARD, c^{te} de Bouzonville. — Village construit en 1629 sur les ruines de Ramèse et Remesch. Il appartenait à l'abbaye de Villers-Bettlach, qui en était seigneur haut-justicier, moyen et bas, 1629 (abb. de Villers, Saint-Bernard, liasse 13).

Était annexe de la paroisse d'Aboncourt.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis 1790.

SAINT-BLAISE, montagne, c^{te} d'Augny. — *Sainte-Blaise*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — En patois : *Saint-Biâch*.

Le sommet de cette montagne est couronné par les ruines de l'ancien château de ce nom. — Voy. CHÂTEL-SAINT-BLAISE.

SAINT-BLAISE, chapelle et hermitage, c^{te} de Bertring. — *Chapelle Saint-Blaise*, 1633 (pouillé de M. Portef.). — *Klausenberg* (carte de l'État-major).

SAINT-CHARLES, f. c^{te} de Gros-Tenquin. — Fondée vers 1840 par M^{me} de Wendel.

SAINT-CHARLES, f. c^{te} de Haucourt.

SAINT-CHRISTOPHE, chapelle, c^{te} de Bambiderstroff.

SAINT-CHRISTOPHE, f. c^{te} de Condé-Northen.

SAINT-CHRISTOPHE, chapelle, près d'Onville. — xviii^e s^e (pouillé de M.).

SAINT-CLAUDE, chapelle, près d'Onville. — xviii^e s^e (pouillé de M.).

SAINT-CLÉMENT, anc. hermitage habité, c^{te} de Gorze.

SAINT-CLÉMENT, anc. abbaye de Bénédictins et faubourg sous les murs de Metz, c^{te} du Sablon. — *Les frères de Saint-Clément*, xii^e s^e (abb. Saint-Clém. s. l'an). — *Ecclesia beati Clementis*, 1130 (*ibid.* ch. év. Ét. de Bar). — *Eglise Saint-Clément*, 1201 (*ibid.* s. l'an). — *Abbatia sancti Clementis*, 1205 (*ibid.* mandem. év. Bertr.). — *Conventus sancti Clementis*, 1225 (*ibid.* s. l'an). — *Dessous Saint-Clément*, 1372 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Le bourg Saint-Clément*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Monasterium sancti Clementis* (pouillé de M.).

L'abbaye de Saint-Clément doit son origine à une petite chapelle élevée par saint Clément, apôtre des Médiomatrices, dans laquelle il reçut la sépulture. L'évêque Urbice, à la fin du iv^e siècle, y bâtit une église, où il mit des reliques de saint Félix, et y attacha des clercs pour le service. Au x^e siècle, saint Cadroc, fils d'un seigneur écossais, y établit la réforme de saint Benoît. Elle courut risque, sous l'évêque Adalbéron II, d'être unie à Saint-Arnould; mais elle parvint à garder son existence propre et resta au lieu de la primitive fondation jusqu'au siège de 1552, où il fallut la détruire et transférer les religieux dans la ville, au prieuré des Pucelles de la Vignotte.

L'emplacement de l'abbaye est auj. occupé par des cultures un peu en avant et à droite de la *redoute du Pâté*.

SAINT-DENIS, église et m^{on} isolée, c^{te} de Ville-Houdlémont.

SAINT-DONAT, chapelle, c^{te} de Gros-Tenquin. — *Linstroff* (carte Cass.).

Cette chapelle a été bâtie en 1776.

SAINT-ÉLOI, f. et chât. c^{te} de la Maxe. — *La Menaudie*

saint Alloy as Champs, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.).

— *La Menaudie de saint Eloi*, 1454 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Saint Elloy, Saint-Alloy*, 1518 (Mém. Ph. de Vign.). — *Monasterium sanctæ Crucis alias sancti Eligii*, 1544 (pouillé de M.). — *Les saultz vers saint Heloy, l'esglise saint Elloi*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — En patois : *Saint-Alleu*. — Voy. **SAINTE-CROIX**.

Était annexe de la paroisse de Woippy.

Le monastère de Sainte-Croix, fondé à une époque reculée sur les bords de la Moselle, était habité par des religieux qui disaient suivre la règle de saint Éloi, évêque de Noyon. Vers la fin du xii^e siècle, ils prirent l'habit et la règle des Prémontrés, et Zacharie, leur abbé, le fut en même temps de Justemont, dont la fondation était récente. Albert, voué de Metz, leur donna la terre de Buris, voisine de leur maison, pour les mettre à l'abri des inondations de la Moselle. Des religieuses du même ordre furent mises à Saint-Éloi; mais les eaux les ayant envahies, l'abbé leur donna la maison de Buris et établit toute la communauté à Justemont. Cependant cette union ayant élevé de vives réclamations, le monastère de Buris reprit sa première destination, et les religieuses furent établies dans un nouveau monastère, qui fut appelé la Grange-aux-Dames. Buris redevint, avec la confirmation d'Hilluin, archevêque de Trèves, un centre monastique indépendant en 1161. Cette abbaye portait alors le titre de Sainte-Croix, à cause d'une portion considérable de la vraie croix qu'un seigneur flamand lui avait apportée de Jérusalem.

En 1552, cette abbaye fut détruite à cause du siège de Charles-Quint, et ses religieux transférés à Metz. Le roi Henri IV la supprima en 1595, pour en affecter les biens au collège de Metz.

SAINTE-ÉTIENNE, annexe de Doncourt-Jez-Conflans. — *De sancto Stephano*, 1544 (pouillé de M.).

Chapelle, annexe de la paroisse de Doncourt.

SAINTE-FRANÇOIS, c^{ne} de Bouzonville.

Érigé par Charles IV, duc de Lorraine, en 1662-1722 (terr. du ban). — Dépendait de la seigneurie de Château-Rouge (1723, dénombr. 20 sept.). — Était annexe de la paroisse de Monneren (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bouzonville depuis 1790. — A pour annexe le hameau de la Croix.

SAINTE-FRANÇOIS, f. c^{ne} de Gros-Tenquin, fondée vers 1840 par M^{me} de Wendel.

SAINTE-FRANÇOIS, f. c^{ne} de Thionville.

SAINTE-GENEST, m^{ne} isolée, ancien hermitage, sur le territ. de Boudrezy, c^{ne} de Mercy-le-Haut.

SAINTE-GENGOLF, anc. cense, c^{ne} de Bouzonville. — *Saint-Gangolf*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

SAINTE-GERMAIN, anc. hermitage sur la montagne de ce nom, c^{ne} de Châtel-Saint-Germain.

SAINTE-GORGON (ABBAYE DE), à Gorze. — Voy. **GORZE** (ABBAYE DE).

SAINTE-HENRY, f. c^{ne} de Denting.

SAINTE-HON, lieu-dit, c^{ne} de Bettlainville. — Emplacement d'un village détruit.

SAINTE-HUBERT, f. c^{ne} de Rozérieulles.

SAINTE-HUBERT, h. c^{ne} de Villers-Bettlach. — *Saint-Humbert*, 1493 (Journ. J. Aub.). — *Sanctus Humbertus*, 1606 (pouillé de M.). — En patois : *Saint-Himbé*.

Était annexe de la paroisse d'Altroff.

Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Burtoncourt en 1790; fut classé, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Vry et, en 1802, dans celui de Vigy. — Chef-lieu communal, avec Godechure pour annexe, jusqu'au 20 décembre 1811, où il fut réuni à Villers-Bettlach.

SAINTE-HUBERT-SAINTE-ATHANASE, anc. chapelle de la paroisse de Bertrange. — xviii^e s^e (pouillé de M.).

SAINTE-JACQUES, chapelle, lieu de pèlerinage, c^{ne} de Charville.

SAINTE-JACQUES, anc. hermitage, c^{ne} de Haucourt.

SAINTE-JEAN ou **ROTAOF**, f. c^{ne} de Ristroff, fondée vers 1844 par M. Zimmermann.

SAINTE-JEAN, f. c^{ne} de Dalem.

SAINTE-JEAN, f. c^{ne} de Denting.

SAINTE-JEAN, tuilerie et f. c^{ne} de Loupershausen. — Voy. **JOHANSWILLER**.

SAINTE-JEAN-AUX-BOIS, anc. hermitage sis dans un vallon près de Gondreville, c^{ne} de Vry.

Chapelle, annexe de la paroisse de Vry.

Dépendait de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz (1682, dénombr. 3 oct.).

SAINTE-JEAN-AUX-CHAMPS, chapelle sous les murs de Metz. — *Sanctus Johannes retro sanctum Clementem*, 1544 (pouillé de M.). — *Saint-Jehan-aux-Champs*, 1552 (chron. rim.).

Ruinée en 1552.

SAINTE-JEAN-DEVANT-MARVILLE, c^{ne} de Longuyon, sur l'Othain.

Il appartenait au duché de Luxembourg et fut réuni à la France par l'article 7 du traité de 1761.

— Était annexe de la paroisse de Ham-devant-Marville (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, prév. roy. de Marville, cout. de Luxembourg. — Fit partie du canton de

Charency (district de Longwy) de 1790 à 1802 et passa à cette dernière date dans le canton actuel. — Annexe de Ham; réuni avec lui à Petit-Failly par décret du 14 juillet 1812. — Distracts de cette commune par ordonnance royale du 21 février 1841, pour former ensemble une commune dont le chef-lieu est Saint-Jean. — A pour annexes Ham et le moulin de Grandvaux.

SAINT-JEAN-LEZ-CHANVILLE, fabrique, c^{ne} de Chanville.

SAINT-JEAN-LEZ-HERNY, blanchisserie, c^{ne} de Herny.

SAINT-JEAN-ROHRBACH, c^{ne} de Sarralbe. — *Rorbach in Zellekove*, 1285 (Kremer, Arden. Gesch. II, 63). — *Rorbach*, 1409 (*ibid.* 70). — *Saint-Jean de Rorbach*, 1594 (dénombr. Th. Alix).

Saint-Jean-Rohrbach et le hameau ruiné de Weiler, qui lui était contigu, appartenait à la maison de Créhange; à la mort du dernier comte de ce nom (1687), ces villages furent vendus aux Rhingraves, comtes de Puttlinge. — Saint-Jean-Rohrbach était le siège d'un fief lorrain sous la châtellenie de Dieuze. — Cure de l'archiprêtre de Saint-Arnauld, dépendant autrefois de la collégiale de Munster.

Baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttlinge de 1790 à 1802 et passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — A pour annexes la ferme de Trosslerie ou Drosslerie et les moulins de Dammühl et de Heymühl.

SAINT-JOSEPH, f. c^{ne} de Gros-Tenquin; fondée en 1840 par M^{me} de Wendel.

SAINT-JULIEN-LEZ-GORZE, c^{ne} de Gorze. — *Ad sanctum Julianum mansium*, 973 (cart. Gorze, p. 158). — *Saint-Julien-dessoub Gorze*, 1327 (abb. de Gorze, s. l'an). — *De sancto Juliano*, 1544 (pouillé de M.). — *Saint-Julien*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Sanctus Julianus*, 1606 (pouillé de M.). — *Saint-Julian en la terre de Gorze*, 1670 (*ibid.* Portef.).

Faisait partie de la terre de Gorze. Était siège d'un fief lorrain, sous le bailliage d'Apremont. — Cure de l'archiprêtre de Gorze, qui dépendait de cette abbaye et avait Boussières pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Gorze depuis la création du canton, en 1790.

SAINT-JULIEN-LEZ-METZ, 2^e c^{ne} de Metz, à droite de la Moselle. — *Ad sanctum Julianum*, 945 (abb. Sainte-Gloss, ch. Adalb. 1^{er}). — *Burgum sancti Juliani*, 1094 (abb. Saint-Vinc. liasse Saint-Jul.). — *Villa sancti Juliani*, 1192 (*ibid.*). — *La Croix Saint-Julien, un des quatre querres* (limites) de la banlieue de Metz, 1213 (décl. des dr. Metz anc. 1^{er} ext.). — *Saint-Julien*, 1246 (liste des off.). —

Saint-Juliant, 1287 (acte d'aman, s. l'an). — *Saint-Jullien*, 1377 (chap. cath. s. l'an). — *Saint-Jullien*, 1473 (épit. J. de Hanonville). — *La paupellerie de Saint-Jullien*, 1517 (Mém. Ph. de Vign.). — *La forte maison de Saint-Jullien où est la paupellerie*, 1518 (P. Ferr. obs. séc. xvi^e s., f. 448). — *Sanctus Julianus in Burgo*, 1544 (pouillé de M.). — *La paupellerie Saint-Julien*, 1552 (chron. rim.). — *Le bourg Saint-Julian sur la montagne d'Esirmont*, 1553 (Siège de M. par Salignac).

Ce village, qui était un faubourg de Metz, sur le revers de la côte de Desiremont ou Belle-Croix, fut détruit à plusieurs reprises et particulièrement en 1552; mais il se releva de ses ruines. Il fut rasé en 1731 pour faire place aux fortifications de Belle-Croix, et rebâti l'année suivante sur la côte opposée et sur l'autre rive du ruisseau de Vallières. — Était le siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Metz, qui dépendait de l'abbaye Saint-Vincent et avait Prégelé et Grimont pour annexes.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Borny en 1790 et de celui de Vallières sous l'organisation de l'an III; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes les fermes de Châtillon et de Grinont.

SAINT-JURE, c^{ne} de Verny. — *Villa sancti Georgii*, xiv^e s^e (abb. Sainte-Marie, ch. abb. Herm.). — *Saint-Jeure*, 1489 (chron. rimée). — *De sancto Jure*, 1502 (abb. Sainte-Marie, cure de Raucourt). — *Saint-Joure*, 1594 (dénombr. Th. Alix).

Siège d'un fief lorrain sous le baill. d'Apremont. — Était annexe, avec vicaire résident, de la paroisse de Raucourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Goin, puis passa, à cette dernière époque, dans le canton actuel. — A pour annexes Alémont et Ressaingourt.

SAINT-LADRE-L'HÔPITAL, f. c^{ne} de Marly. — *Saint-Ladrede*, 1246 (P. Ferr. obs. séc. I. f. 262). — *Sancti Lazzari mettensis*, 1246 (sceau de l'hôp. Saint-Ladrede). — *Saint-Ladze*, 1284 (hép. Saint-Nic. cart. f. L.). — Cense de la paroisse de Marly, xviii^e s^e (pouillé de M.).

SAINT-LADRE-MONTIGNY OU HAUTE-SAINT-LADRE, f. c^{ne} de Montigny-lez-Metz. — *Les ij Saint Laidre*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Saint-Laidre*, 1441 (rôle des dimcs, abb. Saint-Arn.). — *La Maladrierie*, 1510 (Mém. Ph. de Vign.). — *La Maladrierie près Saint-Prieuch*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *L'église près Saint-Ladre au Sablon*, 1646 (Journ. J. Bauch.). — *Saint-Ladre près Montigny*, 1681 (dénombr. 27 juillet).

- Ancienne léproserie; cense-fief de la paroisse de Saint-Privat, mouvant du roi de France.
- SAINT-LANG**, f. ruinée, c^{ne} de Hottwiller. — *La cense de Saint-Lang*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282).
Détruite au xviii^e siècle.
- SAINT-LAURENT**, chapelle, près d'Illange (carte Cass.).
- SAINT-LÉONARD**, f. c^{ne} de Flérange.
- SAINT-LOUIS**, c^{ne} de Bitché. — *Müntzthal*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *La Verrerie de Saint-Louis*, 1767 (arch. de la Verrerie, arrêt du conseil du 17 fév.). — *Munsthal, verrerie de Saint-Louis* (carte de l'État-major).
Verrerie fondée sur la cense de Müntzthal en vertu d'un arrêt du conseil du 17 février 1767, transformée depuis 1787 en une cristallerie dont les produits sont arrivés à un haut degré de perfection. — Était annexe de la paroisse de Soucht.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bitché, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Lemberg de 1790 à 1802; passa, à cette dernière époque, dans le canton actuel. — Ancienne annexe de Lemberg, Saint-Louis fut érigé en commune par la loi du 9 juillet 1845.
- SAINT-LOUIS** ou **MAZAGRAN**, f. c^{ne} de Bistroff.
- SAINT-LOUIS**, usine et h. c^{ne} de l'Hôpital. — Voy. **FORGES (LES)** ou **PLATINERIE DE SAINT-LOUIS**.
- SAINT-LOUIS**, anc. chapelle sous les murs de Metz. — *Saint-Louis, proche Saint-Thiébauld*, cimetière des suppliciés, 1404 (chron. mess. s. l'an). — *Saint-Lowy aux champs*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thiéb.).
Ruinée en 1444.
- SAINT-LOUIS**, anc. chapelle, c^{ne} d'Onville. — *Saint-Lowy*, 1510 (Mém. Ph. de Vign.).
- SAINT-LOUIS (PETIT RUISSEAU DE)**. — Prend sa source sur le ban de Gœtzenbrück, traverse la c^{ne} de Gœtzenbrück et se jette, à Saint-Louis, dans le ruisseau de ce nom.
- SAINT-LOUIS (RUISSEAU DE)** ou **SEGMÜHLENRACH**. — Il prend sa source dans un pré de Saint-Louis, traverse les c^{nes} de Saint-Louis, de Montbronn et de Soucht sur une longueur de 1 kilom. et se jette dans le Spiegelbach, une des branches de l'Eichel.
- SAINT-LUC**, m^{ne} isolée, c^{ne} de Morhange.
- SAINT-MARCEL**, c^{ne} de Conflans. — *Villa sancti Marcelli*, 936 (cart. abb. Gorze, ch. Oth. I^{er}). — *De sancto Marcello*, 1156 (*ibid.* bulle A. Dr. IV). — *Saint-Maxe*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Saint-Maixel, Saint-Maixe*, 1497 (Mém. Ph. de Vign.). — *Sanctus Marcellus, Saint-Marcel-lès-Doncourt*, 1544 (pouillé de M.). — *Saint-Mars, Saint-Marcou*, 1606 (*ibid.*). — *Saint-Marsel*, 1689 (Barr. dom. t. 1). — *Saint-Marcel-lès-Doncourt*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse (1682, dénomb. 4 fév.). — Paroisse de l'archiprêtre d'Hatrive, dép. de l'abbaye de Gorze. Elle avait pour annexes Bruville, Butricourt, Doncourt, Urcourt, Villers-aux-Bois, la cense d'Accort (la Caulre) et le moulin de Woingville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Gravelotte et passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton actuel. — A pour annexes Villers-aux-Bois et la ferme de la Caulre.

- SAINT-MARTIN (BAN)** ou **SAINT-MARTIN-LEZ-METZ**, 1^{er} c^{ne} de Metz, à gauche de la Moselle. — *Ad sanctum Martinum*, 933 (abb. Sainte-Gloss. ch. Adalb. I^{er}). — *Villa sancti Martini*, 973 (abb. Sainte-Gloss. ch. év. Thier.). — *Sanctus Martinus*, 1223 (chap. cath. s. l'an). — *Ad sanctum Martinum ante Metas*, 1322 (pouillé de M. Portef.). — *Ban Saint-Martin devant Més*, 1404 (liste des vill.). — *La ville de saint Mairtin*, 1429 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Les menoirs de saint Mairtin devant Metz*, 1444 (*ibid.*). — *Les Menandies de saint Mairtin devant Mets*, 1444 (*ibid.*). — *Ban saint Mertin*, 1450 (chap. cath. s. l'an). — *Le prey de l'hospital le loing de la Moselle près de Saint-Martin*, 1450 (chron. Prail.). — *Saint-Martin devant Mets, le prey saint Sigebert devant Saint-Martin* (terre lorraine aux portes de Metz), 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Le bourg de saint Martin sous le mont Saint-Martin*, 1553 (Siège de M. par Salignaë). — *Le prey saint Saibe de costé Saint-Mairtin*, xvi^e s^e (Mém. Ph. de Vign.).

Dépendait de la paroisse Saint-Simon de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Moulins; passa, lors de l'organisation de l'an III, dans celui de Lorry-lez-Metz et, en 1802, dans le 1^{er} canton de Metz.

- SAINT-MARTIN-DE-LA-GLANDIÈRE**, anc. abbaye. — Voy. **LONGEVILLE-LEZ-SAINT-AVOLD (ABBAYE DE)**.

SAINT-MARTIN-LEZ-METZ (ABBAYE DE). — *Abbatia sancti Martini ad radices montis sancti Quintini*, 1170 (abb. Braun. ann. Prem. XXIII, 131). — *Le moustier saint Martin*, 1247 (fonds de Malte, inv. liasse A). — *Monasterium sancti Martini ante Metim*, 1544 (pouillé de M.). — *L'abbaye et mont saint Martin*, 1553 (Siège de M. par Salignac).

L'abbaye de Saint-Martin-lez-Metz ou Saint-Martin-aux-Champs fut fondée en 648 par Sigebert II, roi d'Austrasie, au pied du mont Saint-Quentin et desservie par des moines de l'ordre de Saint-Benoît. Les dues de Lorraine en étaient voués et avaient des droits de souveraineté sur le temporel. Une que-

- relle, dont le point de départ était la taxe d'entrée sur une hottée de pommes, s'éleva en 1427, à son sujet, entre le duc Charles II et la cité de Metz, et le monastère fut ruiné, ainsi que sa magnifique église, qui était une des merveilles du pays; les pierres servirent à reconstruire la digue de Wadrinau, et ce qui restait encore debout fut rasé lors du siège de 1444. Une partie en fut relevée et détruite de nouveau en 1552. Le corps du saint fondateur, qui avait été enlevé en 1428, mais ensuite rapporté, fut alors définitivement transféré à la primatiale de Nancy, laquelle fut également mise en possession des biens de l'abbaye lorsque le titre en fut supprimé, en 1603.
- La propriété du ban Saint-Martin, restée à la Lorraine jusqu'en 1604, fut cédée à la ville de Metz, ainsi qu'une partie des villages de Moulins et de Sainte-Ruffine qui était comprise dans ce ban.
- SAINT-MICHEL, anc. hermitage et chapelle au sommet de la côte de ce nom, près de Beuvange-sous-Saint-Michel, c^{ne} de Wolkrange. — *La montaigne de costé saint-Michel*, 1639 (Journ. J. Bauch.).
- SAINT-NICOLAS, anc. hermitage près de Baslieux, annexe de cette commune.
- SAINT-NICOLAS, chapelle, c^{ne} de Grand-Failly.
- SAINT-NICOLAS, chapelle, c^{ne} d'Hannonville-au-Passage.
- SAINT-NICOLAS, hermitage inhabité, c^{ne} d'Hossigny.
- SAINT-OSWALD, f. c^{ne} de Filstroff. — *Saint-Oswal*, 1725 (carte Bugn.).
- SAINT-OUY (BAN DE), enclavé dans celui de Landres. Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du duché de Bar (1682, dénombr. 16 oct.).
- SAINT-PANCRACE, chapelle, c^{ne} de Sarralbe.
- SAINT-PANCRÉ, c^{ne} de Longuyon. — *La Forge de Saint-Pancrè*, 1451 (inv. des tit. de Lorr. I, 889). — *Saint-Pancras*, 1571 (baill. de Saint-Mih.). — *Saint-Pangrey*, 1605 (inv. des tit. de Lorr. VII, 279). — *Saint-Pancrè*, 1614 (*ibid.* VII, 284). — *Saint-Pancray*, 1616 (*ibid.* VIII, 156). — *Eccl. sancti Pancratii*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — *Saint-Pancrès*, 1749 (de Maill. Barr.).
- Cure du doyenné de Longuyon (dioc. de Trèves). — Fief du duché de Lorraine et siège d'une haute, moyenne et basse justice, 1605 (dé nomb. inv. de Lorr. *loc. cit.*).
- Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Longwy de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexe Buré-la-Ville.
- SAINT-PAUL, forges, c^{ne} d'Ars-sur-Moselle.
- SAINT-PAUL, f. c^{ne} de Serrouville.

- SAINT-PIERRE, f. et m^{ie}, c^{ne} de Florange.
- SAINT-PIERRE, f. c^{ne} de Freistroff.
- SAINT-PIERRE, anc. hermitage, c^{ne} de Serrouville.
- SAINT-PIERRE, chapelle, c^{ne} de Thionville.
- SAINT-PIERRE, anc. égl. isolée, c^{ne} de Villers-Stoncourt. C'était le siège paroissial de ce village et de ceux d'Aouvy, Chanville et Vaucremont. — Voy. BAN-SAINTE-PIERRE.
- SAINT-PIERRE, anc. cense, c^{ne} de Woippy.
- SAINT-PIERRE (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans l'étang de Chesny, traverse les c^{nes} de Chesny, de Peltre et de Magny, sur une longueur de 9 kilom., et se jette dans la Seille.
- SAINT-PIERRE-AUX-ARÈNES, anc. chapelle, sous les murs de Metz. — *Ecclesia beati Petri ad Arenas*, 1130 (abb. Saint-Clém. ch. conf.). — *Saint Pierre az Arannes*, 1232 (arch. h. de V. cart. f. 58) — *Saint Pierre az Erennes*, 1235 (h^{op.} Saint-Nic. cart. f. xxiv).
- SAINT-PIERRE-AUX-CHAMPS, église et prieuré hors de la porte Saint-Thiébaud de Metz. — *L'esglise de saint Pierre as Champs*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Le bourc de saint Pierre con dist saint Pierre as champs*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Bourg saint Pierre aux champs*, 1486 (sém. Saint-Sim. s. l'an). — *L'esglise et l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Champs; Saint-Pierre-aux-Champs, corps de garde de l'empereur*, 1552 (Siège de M. par Salignac). Détruits lors du siège de 1552.
- SAINT-PIERREMONT, f. anc. abb. c^{ne} d'Avril. — *Standalmont*, 1096 (ch. de fond. de l'abb.). — *Sanctus Petrus de monte juxta Briacum*, 1127 (abb. Saint-Pierr^t, rent. p. 2). — *Saint-Pierremont*, 1480 (Journ. J. Aub.). — *Saint-Piedremont*, 1571 (baill. de Saint-Mih.). — *Sylva sancti Petri Montis*, 1628 (abb. Saint-Pierr^t, terr.). — *Sanct Petersberg*, 1629 (chan. rég. liasse Bure). — *Saint-Piermont*, xvii^e siècle (pouillé de M.).
- SAINT-PIERREMONT (ABBAYE DE), de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation de Saint-Sauveur. — *Ecclesia sancti Petri de monte Brianzi*, xii^e s^e (chron. ep. met. D. Cal. I, pr. 63). — *Ecclesia sancti Petri de monte juxta Briacum*, 1127 (rent. abb. Saint-Pierr^t, p. 2). — *La Cheize-Deu de Saint-Pierremont*, 1282 (chan. rég. liasse Norroy, v. 3). — *Monasterium Petri Montis*, 1544 (pouillé de M.).
- Cette abbaye fut fondée en 1190 par Lubricus, chanoine et chancelier de Metz, qui obtint de la comtesse Mathilde un lieu nommé Standalmont, dans une forêt voisine de Briey, pour y mener la vie religieuse, selon la règle de saint Norbert.
- Le pape Pascal II changea son nom en celui de

Saint-Pierremont. Elle reçut la réforme du R. P. Fourrier en 1625, et en 1751 la mense abbatiale fut unie au collège Saint-Louis de Metz, possédé par les chanoines réguliers.

SAINT-PRIVAT, h. c^{te} de Montigny-lez-Metz. — *Rivat, Rivata, Rivuata*, 893 (abb. Prüm, décl. de biens). — *Sanctus Privatus*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Les mailloides de Saint-Privé*, 1339 (fonds de Malte, inv. L. AAA.). — *Saint-Privat*, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.). — *Saint-Privat*, 1436 (chron. doy. de S'-Thiébauld). — *Saint-Prevey*, 1436 (*ibid.*). — *Saint-Privay*, 1440 (*ibid.*). — *Saint-Privés*, 1474 (Journ. J. Aubr.). — *Saint-Privais, Saint-Privait*, 1514 (Mém. Ph. de Vign.). — *Saint-Privé*, 1544 (pouillé de M.). — *L'église Saint-Preich*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Saint-Privat-lès-Metz*, 1578 (pouillé de M. Portef.). — En patois : *Saint-Prevé*.

Annexe de la paroisse de Magny, Saint-Privat fut érigé, en 1756, en cure de l'archiprêtre de Noisseville. Elle dépendait de l'abbaye Saint-Clément de Metz et avait pour annexes Blory, Frescatelli, Frescaty, Fristot, la Grange-le-Mercier, Montigny-lez-Metz, le Sablon, Saint-Ladre et Tournebride. — Cette église n'existe plus; le cimetière seul est conservé et sert encore.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton d'Augny de 1790 à 1802, et fut alors classé dans le canton actuel. — Commune jusqu'au 5 août 1809, où il fut réuni à Montigny, avec ses annexes Blory, la Grange-le-Mercier et la Horgne-au-Sablon.

SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE, c^{te} de Briey. — *Saint-Privas-la-Montagne (La grande haie à Wallerinprey audeça de)*, 1324. — *Marche d'Estaut*, où se tenaient les journées amiables entre la cité de Metz et le comté de Bar (chron. Prail.). — *Saint-Prevey en la montagne*, 1440 (chron. doy. de S'-Thiébauld). — *Saint-Prevey en la montagne*, 1444 (*ibid.*). — *Saint-Prevey la Montagne*, 1464 (fonds de Malte, inv. liasse S'-Privat). — *Saint-Privé la Montagne*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Saint-Privas en montagne*, xvi^e s^c (fonds de Malte, inv. liasse S'-Privat). — *Sanctus Privatus in monte*, 1544 (pouillé de M.).

Le roi en était seul seigneur. — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre d'Hatriz, qui dépendait de la collégiale des chanoines réguliers de Pont-à-Mnusson et avait Raucourt pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, coutume de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Jouaville en 1790, de celui de Rombas sous l'organisation de

l'an III, et fut classé, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe Jérusalem, m^{te} isolée.

SAINT-QUENTIN, côte, c^{te} de Sey, à gauche de la Moselle. — *Mons sancti Quintini*, 977 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Oth. II). — *Mons sancti Quintini ante Metas*, 1219 (abb. de Gorze, s. l'an). — *Sanctus Quintinus in monte ante Metas*, 1219 (*ibid.*). — *Saint-Quintin*, 1366 (chap. cath. s. l'an). — *La coste saint Quintin, la colte saint Cointin*, xv^e s^c (chron. Prail.). — *Sus saint-Quaintin*, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.). — *Saint-Quantin*, 1407 (chap. cath. s. l'an). — *La colte Saint-Quaintin*, 1479 (Journ. J. Aubr.). — *La chapelle Saint-Cointin*, 1481 (*ibid.*). — *Par dessus Saint-Quaintin*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *La montagne Saint-Quantin*, 1523 (chron. Ph. de Vign.). — *Le mont Saint-Quaintin, le mont Saint-Martin*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — En patois : *Saint-Cointin*.

Au sommet du mont Saint-Quentin était une église qui servait de centre aux églises de Sey, Chazelles, Plappeville et Longeville, 825 (ch. de Drogon). — Elle dépendait de l'abbaye de Gorze; passa, au XIII^e siècle, dans le domaine du chap. de la cathédrale. — La paroisse fut ultérieurement transportée à Sey.

C'était sur le mont Saint-Quentin qu'était le signe patibulaire, à quatre piliers, de la haute justice du chapitre de la cathédrale de Metz, sur les bans Saint-Paul des villages de cette paroisse et sur les villages avoisinants. — Voy. BAN SAINT-PAUL.

L'église du mont Saint-Quentin fut détruite et remplacée par une chapelle accompagnée d'un hermitage, qui disparurent lors de la Révolution; puis un poste télégraphique y fut placé, qui disparut à son tour. Une croix avait été érigée près de l'ancienne église. Un fort, dit de Saint-Quentin, couronne aujourd'hui ce sommet.

SAINT-QUENTIN, anc. hermitage et chapelle, c^{te} d'Ugny.

SAINT-QUIRIN OU LA MALGRÉE, m^{te}, c^{te} de Norroy-le-Sec. — Voy. MALGRÉE (LA).

SAINT-REMY, hermitage inhabité, c^{te} de Piedmont.

SAINT-REMY, h. c^{te} de Woippy. — *Capellanea sancti Remigii prope Laidonchamps*, 1544 (pouillé de M.).

Était annexe de la paroisse de Saint-Baudier. —

Fit partie de la c^{te} de Ladonchamps jusqu'au 9 février 1810, où il fut avec elle réuni à Woippy.

SAINT-ROCH, anc. hermitage et chapelle, c^{te} de Königsacker. — *Saint-Sébastien* (carte Cass.).

La chapelle, dédiée à saint Roch et à saint Sébastien, étant tombée en ruines, fut rebâtie en 1625.

SAINT-ROCH, hermitage inhabité, c^{te} de Puxe.

SAINT-SAUMON, hermitage, c^{ne} de Jœuf.

SAINT-SAUMONT, anc. hermitage, c^{ne} d'Anoux. — Il reste une petite chapelle dédiée à saint Pierre.

SAINT-SÉBASTIEN, chapelle, c^{ne} de Bitche. — *Saints Sébastien et Fabian*, 1623 (compte du dom. de Bitche).

SAINT-SÉBASTIEN, chapelle, c^{ne} de Holving.

SAINT-SIGEBERT, pré, anc. terre lorraine, sur le terroit. du ban Saint-Martin. — *On Prey Saint-Soibel*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — Voy. SAINT-MARTIN (Ban).

SAINT-SIMON, f. c^{ne} de Loupershausen.

SAINT-SIRIACQ, chapelle, près de Kirsch-lez-Luttange, 1722 (carte Bugn. dioc. Met.).

SAINT-SIXTE, f. c^{ne} de Froistroff.

SAINT-SUPPLET, c^{ne} d'Audun-le-Roman, sur la Crusne. — *Saint-Souplet*, 1304 (inv. des tit. de Lorr. I, 59). — *Saint Supplat*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Saint-Souplet*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Supplet*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Saint-Supplet*, 1603 (inv. des tit. de Lorr. IX, 325). — *Saint-Souplet*, 1681 (dénombr. 11 juin). — *Saint-Supplet*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Saint-Supplet*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves).

Siège d'une seigneurie qui faisait partie du marquisat de Spincourt. — Haute, moyenne et basse justice mouvant de cette prévôté (baill. d'Étain, avant 1751). — Était une annexe de la paroisse de Mercy-le-Bas (dioc. de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, encl. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Xivry, sous l'organisation de l'an III, de celui de Circourt; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes la Guillerotie et le moulin Marchand.

SAINT-SYMPHORIEN, ancienne abbaye de Bénédictins, sous les murs de Metz. — *Monasterium sancti Symphoriani prope muros Metenses*, 1309 (pouillé de M. portef.). — *On bourg de Saint-Séphorien*, 1331 (abh. Sainte-Marie, reg.). — *Le bourg et les menandies de Saint Symphorian*, 1444 (chron. doy. de S'-Thiéb.). — *Saint-Siforien au loing de Muselle*, 1497 (Mém. Pl. de Vign.).

L'évêque Pappole fonda, en 609, l'abbaye des Saints-Innocents, sous les murs de Metz, sur la hauteur près de la Moselle, et la dota de ses biens patrimoniaux. Détruite par les Normands au ix^e siècle, elle fut relevée par l'évêque Adalberon II, qui y mit les reliques de saint Symphorien et lui imposa ce dernier nom, qu'elle conserva. Elle fut démolie, pour les exigences de la défense, lors du siège de Metz par Charles VII en 1444, et les religieux transférés à l'intérieur de la ville, où ils furent de nouveau déplacés en 1565, lors de la construction de la citadelle.

SAINT-SYMPHORIEN (LE PRÉ), c^{ne} de Longeville, sur la Moselle.

C'est une vaste prairie qui s'étend sous les murs de Metz et occupe l'île formée par les deux bras de la Moselle.

SAINT-THIÉBAULT, f. et chapelle, anc. hermitage, c^{ne} de Gorze. — *Saint-Thiébaut*, xvii^e s^e (Loth. sept.).

Chapelle qui a été restaurée et agrandie, et qui est toujours le but d'un pèlerinage très-suivi.

SAINT-THIÉBAULT, ancienne collégiale sous les murs de Metz. — *Saint-Thibaud hors des murs*, 1315 (P. Fer. obs. séc. xiv^e s^e, f. 167). — *Le bourg de Saint-Thiébault et l'esglise qui estoit moult belle*, 1444 (chron. doy. de S'-Thiéb.). — *Monasterium sancti Theobaldi*, 1544 (pouillé de M.). — *L'esglise Saint-Thibaud*, 1552 (Siège de M. par Salignac). — *La terre de Saint-Thiébaut*, 1635 (abh. Saint-Pierre, bail).

Cette collégiale avait été fondée par Étienne de Bar, évêque de Metz, en 1173, en faveur de quelques clercs qui, désirant mener la vie cénobitique, avaient obtenu de l'abbesse de Sainte-Glossinde la chapelle Saint-Thiébault, située hors des murs, en avant de la porte aux Arènes (la porte Saint-Thiébault actuelle). L'église fut rebâtie et consacrée, en 1190, par l'évêque Bertram. La collégiale fut détruite, en 1444, par suite du siège, et les chanoines occupèrent l'église des religieuses de la Madeleine dans la ville.

SAINT-THIÉBAULT, f. c^{ne} de Pouilly. — *La Grainge de Saint-Thiébaut*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Saint-Thiébaut*, 1756 (carte Vaug.).

SAINT-VINCENT, église mère de Faulquemont, aujourd'hui chapelle et cimetière de ladite commune. — Voy. FAULQUEMONT.

Était, avant 1765, église paroissiale des quatre communautés d'Adelange, Chémery, Faulquemont et Wahl.

SAINT-VINCENT, m^{ne} isolée, c^{ne} de Woimhaut.

SAINT-WALFRIED OU SAINT-WELPERT, c^{ne}. — Voy. WELFERTING.

SAINTE-AGATHE, f. c^{ne} du Sablon.

SAINTE-AGATHE, église isolée, près de Schrémanche (carte Cass.).

SAINTE-AGATHE, f. c^{ne} de Woippy. — *Chapelle de Sainte-Agathe, située près de Laidonchamps*, 1540 (chap. cath. s. l'an). — *Sancta Agatha*, 1544 (pouillé de M.). — *Moitresse Sainte-Agathe*, 1635 (Journ. J. Bauch.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France (1682, dénombr. 15 janv.). — Était annexe de la par. de Woippy. —

Fît partie de la c^{nc} de Ladonchamps jusqu'au 9 février 1810, où elle fut réunie à Woippy.

SAINTE-ANNE, chapelle sise entre Brouck et Budange (carte Cass.).

SAINTE-ANNE, chapelle, c^{nc} de Forbach. — Voy. CREUTZBERG.

SAINTE-ANNE, chapelle, c^{nc} de Grundwiller.

SAINTE-ANNE, chapelle au ban de Guiderkirch, c^{nc} d'Erching.

SAINTE-ANNE, h. c^{nc} de Manom. — Il y avait une chapelle annexe de la paroisse de Thionville.

SAINTE-ANNE, anc. chapelle, c^{nc} de Monneren.

SAINTE-ANNE, f. c^{nc} de Norroy-le-Veneur.

SAINTE-ANNE, chapelle, c^{nc} de Richeling.

SAINTE-ANNE, chapelle, c^{nc} de Stiring-Wendel.

SAINTE-APPOLINE, éc. c^{nc} de Chambley.

SAINTE-BARBE, chapelle de cimetière, c^{nc} de Havange.

SAINTE-BARBE, c^{nc} de Vigy. — *Sainte-Bairbe*, 1300 (chap. cath. s. l'an). — *Sainte-Bairbe*, 1404 (liste des vill.). — *Sainte-Bairbe aux Chants*, 1516 (Mém. Ph. de Vign.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France, et appartenant au chap. de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janv.). — Cure de l'archiprêtré de Noisseville, démembrée de la paroisse de Bétonfey et érigée en 1681. Elle avait pour annexes Avancy, Cheuby et Rupigny et dépendait de la congrégation de Saint-Vanne.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fît partie, en 1790, du canton de Vry; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes Avancy, Cheuby, Gras, la ferme de Libaville et l'auberge de Mazagran.

Ancien lieu de pèlerinage très-renommé, fréquenté par des princes souverains, Sainte-Barbe était remarquable par une magnifique église que notre siècle a vu détruire et dont il ne reste que la tour et quelques débris. Elle avait été bâtie, en 1516, par Cl. Baudoche, riche et puissant seigneur messin; une petite communauté de Bénédictins, dépendant de l'abbaye de Senones, la desservait depuis 1633, en y joignant les revenus du prieuré de Schures.

SAINTE-BRIGITTE, église paroissiale, c^{nc} de Plappeville. — *Capella beate Brigide de Pappivilla*, 1143 (cart. de Gorze, p. 314). — *Sainte-Brie*, 1404 (liste des vill.).

Dépendait de l'abb. Saint-Symphorien de Metz.

SAINTE-CATHERINE, chât. et f. c^{nc} de Gorze.

Siège d'un fief, haute, moyenne et basse justice, relevant de l'abb. de Gorze.

Avait une chapelle castrale annexe de la paroisse de Gorze.

SAINTE-CATHERINE, chapelle, c^{nc} de Hombourg Hart. Siège d'un hermitage et d'un pèlerinage encore fréquenté.

SAINTE-CATHERINE, f. c^{nc} de Jarny.

SAINTE-CATHERINE OU CHAPELLE DE GERSPACH, c^{nc} de Sarreguemines.

SAINTE-CÉCILE, f. c^{nc} de Roussy-le-Village.

SAINTE-CLAIRE, usine, c^{nc} de Tiercelet.

SAINTE-CROIX OU WEYER-KAPPELLE, chapelle, c^{nc} de Bitche, près de l'ancien étang de Bitche. Elle existait dès le xvi^e siècle.

SAINTE-CROIX, chapelle, c^{nc} de Boulay.

SAINTE-CROIX, m^{is} sur la Rotte, c^{nc} de Brulange.

SAINTE-CROIX, anc. chapelle qui dépendait de la paroisse de Cattenom.

SAINTE-CROIX, chapelle, c^{nc} de Forbach. — Voy. CREUTZBERG.

SAINTE-CROIX, anc. ferme-modèle, c^{nc} de Forbach.

SAINTE-CROIX, f. c^{nc} de Freistroff.

SAINTE-CROIX, chapelle, c^{nc} de Saint-Avold.

SAINTE-CROIX, chapelle, c^{nc} de Sarreguemines.

SAINTE-CROIX, chapelle, c^{nc} de Stiring-Wendel.

SAINTE-CROIX, f. c^{nc} de Woippy, hors de la porte de Thionville, près de la Moselle.

Élevée à peu de distance de l'ancienne abbaye de Sainte-Croix.

SAINTE-CROIX (ABBAYE DE). — Voy. SAINT-ÉLOI.

SAINTE-ÉLISABETH, chapelle et hôpital, sous les murs de Metz, près de la porte des Allemands. — *L'ospitaul Notre-Dame des Allemands*, 1181 (hosp. des Allem. acq. s. l'an). — *L'ospitaul Sainte-Marie des Allemands*, 1317 (P. Ferr. obs. séc. II, 191). — *L'ospitaul Sainte-Élisabeth de Metz en la bailliie de Lorraine*, 1335 (*ibid.* 194). — *Le bourg Sainte-Élisabeth*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Sainte-Élisabeth hors la pourte des Allemands*, 1497 (Mém. Ph. de Vign.).

Le nom de Sainte-Marie fut changé en celui de Sainte-Élisabeth, en 1317, lors de la construction d'une chapelle dédiée à cette sainte (P. Ferr. *loc. cit.*). — Fut détruit en 1552.

SAINTE-FONTAINE, forge et h. c^{nc} de Freyming. — *Heil-lenbrom*, 1749 (arch. de la forge, arrêté du conseil du 29 novembre). — *Sept-Fontaines*, 1753 (D. Cal. not. Lorr.). — *Forge de Saint-Fontaine* (carte Cass.).

Forge sur le Merle, autorisée par arrêté du conseil des finances du 29 novembre 1749.

SAINTE-FONTAINE (ÉTANG DE), c^{nc} de Freyming. — La superficie en est de 4 hectares.

SAINTE-GENEVIEVE, anc. chapelle, c^{nc} de Fontoy. — *De sancta Genevifa*, 1544 (pouillé de M.).

- * A cette chapelle, située au milieu des bois, était annexé un petit hôpital fondé pour loger gratis, une nuit, les mendiants et pauvres passants, » XVIII^e s^e (pouillé de D. Tab.).
- SAINTE-HÉLÈNE**, chapelle sur le Hiéraple, c^{ne} de Cocheren.
- SAINTE-MAGDELEINE**, m^{ne} isolée, c^{ne} de Mance.
- SAINTE-MARGUERITE**, chapelle et hermitage aujourd'hui ruinés, sis sur le ban de Pétrange, proche Guenkirchen, 1619 (abb. de Longev.).
- SAINTE-MARGUERITE**, chapelle, c^{ne} de Hellimer. — *Altare sanctæ Margarethæ*, 1368 (abb. Saint-Avold, ch. s. l'an).
- Cette chapelle est en ruines. Tout auprès se trouvait une maison de ferme qui a été incendiée, puis abandonnée.
- SAINTE-MARGUERITE**, source et moulin, c^{ne} de Hellimer. — Source considérable d'eau minérale purgative. Elle met en mouvement le moulin de Sainte-Marguerite ou Schenkelmühl.
- SAINTE-MARGUERITE**, h. c^{ne} de Monneren.
- Village construit en 1662 (Sierck, dom.). — Dépendait de la seigneurie de Château-Rouge (1723, dénombr. 16 mars).
- Était annexe de la paroisse de Monneren (dioc. de Trèves).
- Autrefois Trois-Évêchés, prév. de Sierck, cout. de Lorraine. — A fait partie du c^{ne} d'Inglange de 1790 à 1802, où il fut classé dans celui de Metz-wisse. — Chef-lieu communal jusqu'au 22 juin 1810, où il fut réuni à Monneren.
- SAINTE-MARGUERITE**, anc. chapelle. — Voy. MALGRÉE (La).
- SAINTE-MARIE**, chapelle, c^{ne} de Bambiderstroff.
- SAINTE-MARIE**, anc. hermitage, c^{ne} de Briey (arch. départ. E. 207, vers 1660).
- SAINTE-MARIE**, f. c^{ne} de Gros-Tenquin. — Bâtie, vers 1840, par M^{me} de Wendel.
- SAINTE-MARIE**, f. c^{ne} de Mandon.
- SAINTE-MARIE-AUX-ALLEMANDS**, hôpital. — Voy. SAINTE-ÉLISABETH.
- SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES**, c^{ne} de Briey. — *Sancta Maria ad Chesnes*, 1202 (ch. abb. de Gorze, s. l'an). — *Villa de sancta Maria ad Quercus*, 1462 (arch. h. de V. AA, 51). — *Sainte Marie au Chelne*, 1478 (Journ. J. Aubr.). — *Sancta Maria ad Quercus*, *Sancta Maria ad Quercum*, 1544 (pouillé de M.). — *Sainte-Marie-au-Chesne*, 1573 (inv. des tit. de Loth. IV, 67). — *Sainte-Marie*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Marie*, XVII^e s^e (Loth. sept.). — *Sainte-Marie*, XVII^e s^e (carte Beaul.).
- Fief lorrain sous la prévôté de Briey (dénombr. de 1573, *loc. cit.*).

La haute justice était au roi. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre d'Hatriz.

- Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Jonaville; sous l'organisation de l'an III, de celui de Valleroy, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — Il y avait à Sainte-Marie un autre fief dit *la Cour-Dame-Isabelle*, sous la châtellenie de Briey, 1573 (*loc. cit.*).
- SAINTE-MARIE-DES-BORDES**, léproserie. — *Beate Marie domus leprosororum de Valières*, 1269 (P. Ferr. obs. séc. II, f. 262). — Voy. BODES (LES).
- SAINTE-ODILE**, anc. chapelle, c^{ne} de Maxstadt.
- Existait au commencement du XVII^e siècle.
- SAINTE-REINE**, f. c^{ne} d'Allondrelle.
- SAINTE-REFFINE**, c^{ne} de Gorze, sur une hauteur, à gauche de la Moselle. — *Ad Sanctam Rodevaurum*, 1103 (abb. Épinal, conf. emp. Henri II). — *Altare beate Rodualæ, Rodevaurum*, 1140 (ch. Ét. de Bar, D. Cal. III, pr. cxiv). — *Sainte-Raffine*, 1282 (atour s. l'an, arch. h. de V.). — *Sainte-Raffine*, 1300 (chap. cath. s. l'an). — *Sainte-Reffine*, 1366 (*ibid.*). — *Sainte-Raphine*, 1441 (chrou. doy. de S'-Thiéb.). — *Sainte-Rafne*, 1452 (Rec. la Hière, 646). — *Sainte Refne*, 1489 (Journ. J. Aubr.). — *Sancta Refina, Sancta Ruffina*, 1544 (pouillé de M.). — *Sainte-Raphine*, 1594 (dén. Th. Alix). — En patois: *Sainte-Refne*.
- Petite chapelle et lieu de pèlerinage encore existant dont le produit avait été concédé à l'abbaye d'Épinal.
- Était le siège d'un fief lorrain, sous le bailliage d'Apremont (1594).
- L'abbaye Sainte-Glossinde de Metz était seigneur, haut, moyen et bas justicier, à Sainte-Ruffine, et voué du ban Saint-Symphorien audit lieu, 1681 (abb. Sainte-Gloss. dén. liasse XX, 6). — Était annexe de la paroisse de Moulins.
- Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Moulins en 1790, de celui de Rozérieulles sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes les moulins du Goglot et de la Cueillerotte et la maison isolée le Choléra.
- SAINTE-REFFINE (LE HAUT BAN DE)**. — S'étendait sur le territ. des c^{nes} de Jussy, de Sainte-Ruffine et de Vaux, mouvait du roi de France et était siège d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 21 juin).
- SAINTE-STÉPHANIE**, houillère et m^{ne}, c^{ne} de Stiring-Wendel.
- SAINTE-SUZANNE**, f. c^{ne} de Narbéfontaine.
- SAINTE-TRINITÉ**, chapelle, c^{ne} de Bistroff.

SAINTE-TRINITÉ, chapelle, c^{ne} de Freyming.
SAINT-TRINITÉ, chapelle, c^{ne} de Saint-Avold. — *La Trinité* (carte Cass.).

SAINT-VÉRENÉ, hermitage et chapelle, c^{ne} d'Enchenberg. — *La chapelle de Saint-Vérin*, 1524 (compte du domaine de Bitche). — *Sainte-Vérenne*, 1755 (atlas de Bitche, P 128). — *Sainte-Véronique* (carte de l'État-major).

SALIVAL (BANS DE), bans-fiefs situés à Ars, Jussy et Sainte-Buffine; ils appartenait à l'abb. Sainte-Glossinde de Metz, 1606 (terr. de ladite abb.).

SALTZBRONN, li. et saline, c^{ne} de Sarralbe, à droite de la Sarre. — *Soltzborn bey Alben*, 1417 (ch. abb. de Stürtzelbronn, Als. diplom. MCCLXXII). — *Alben Saltzbronn*, 1546 (ch. abb. Stürtz., 86 v^o). — *Saltzbron*, 1581 (arch. de Sarralbe, transact. entre le duc de Lorr. et le comte de Nassau). — *Saltzborn*, village et saline, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Saltzbruck*, 1645 (Mérian. Topograph. Palatin. Bheni, carte). — *Salsbrüngen*, 1645 (*ibid.*). — *Salsbronn*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 283). — *Salsbron*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Saltzbronn*, 1776 (ord. de Lorr. XIII, 550). — *Saltzbrun* (carte Cass.).

Les salines de Saltzbronn, ou salines d'Albe, existaient déjà au XI^e siècle. — Était annexe de la paroisse de Sarralbe.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — A toujours fait partie du canton et de la c^{ne} de Sarralbe.

SANCY (HAUT ET BAS), c^{ne} d'Audun-le-Roman. — *Sanceum Castrum*, 1096 (Berth. Hist. Lux. III, pr. xlv). — *Sanci*, 1255 (chap. cath. s. l'an). — *Sancey*, 1382 (*ibid.*). — *Sancie*, 1497 (Mém. Ph. de Vign.). — *Sancey*, 1594 (dénombr. s. l'an). — *Sansi*, *Sansy*, *Sansey*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Sensy*, 1723 (terr. de Fontoy).

Longtemps siège d'une châtellenie, d'une prévôté et d'un office du duché de Bar et forteresse importante qui a son histoire. — Appartenait au dioc. de Trèves (doy. de Luxembourg) et avait pour siège paroissial l'antique église d'un prieuré dépendant de l'abb. de Saint-Hubert. — Le roi y était seul seigneur. — « Seigneurie de nom et d'armes, fief du comté de Bar, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait : *d'azur à une étoile à six raies d'or à la bande de gueules chargée de trois lions léopardés d'argent brochant sur le tout*. Cette famille paraissant s'être éteinte au XIV^e siècle, Sancy reentra dans le domaine des comtes de Bar, lesquels en firent le siège d'une prévôté du baill. de Briey, qui portait : *d'azur à un saint Georges d'argent*

armé de pied en cap, terrassant de sa lance un serpent de même terrassé de sinople, et donnèrent au château une importance considérable. » (Dur. II, p. 322.)

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{nes} de Bettainvillers, Erzange, Knutange, Lommerange, Mairy, Neuchef, Nilvange, Sancy, Trieux, Tucquegnieux, et conserva ce titre sous l'organisation de l'an III; passa, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de Bazonville.

Il reste encore du château des ruines considérables.

SANCY-LEZ-VIGY, c^{ne} de Vigy. — *Sawrey delez Vegy*, 1404 (liste des vill.). — *Sawrey*, 1437 (abb. Saint-Vinc. liasse Saint-Julien). — *Sanri*, 1606 (pouillé de M.). — *Xawrey*, 1681 (dénombr. arch. départ. s. l'an). Était annexe de la paroisse de Vigy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Vry de 1790 à 1802 et passa, à cette dernière date, dans le canton actuel. — A pour annexes Méchy et le moulin de Bévotte.

SANCY-SUR-NIED, c^{ne} de Pange, à droite de la Nied française. — *Senrei*, 1196 (collég. Saint-Sauv. s. l'an). — *Sanrei prope Bazancourt*, 1235 (*ibid.*). — *Sanrei*, 1239 (*ibid.*). — *Xanrei*, 1250 (*ibid.*). — *Xenrey*, 1254 (*ibid.*). — *Jenanrey*, 1386 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Sawrey sus Niet*, 1404 (liste des vill.). — *Sawrey*, 1478 (chap. cath. s. l'an). — *Sanri sur Niedz*, 1491 (Journ. J. Aubr.). — *Sanri*, 1544 (pouillé de M.). — *Xanrey*, 1681 (dénombr. arch. départ. s. l'an).

Était annexe de la paroisse de Bazancourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Maizeroy de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — A pour annexes Doinangeville et les fermes de Crépy et de Pont-à-Domangeville.

SANSONNET (LE), m^{ne} de plaisance, c^{ne} de Devant-les-Ponts. — *Sauconnet* (carte Cass.).

Faisait partie de la communauté de Devant-les-Ponts; était annexe de la par. Saint-Simon de Metz. SAPIES (LES DEUX), guinguette, c^{ne} de Devant-les-Ponts.

SARRALBE, ch.-l. de c^{ne}, arrond. de Sarreguemines, au confluent de la Sarre et de l'Albe. — *Albe*, XII^e s^c (ch. duc Math. de Lorr.). — *Alba*, 1200 (Gesta episcop. Metens.). — *Aubles*, 1208 (tr. de paix entre Ferr. de Lorr. et Thieb. de Bar). — *Alban*, 1215 (Bicher, chron. Senon. xxxj). — *Alban*, 1223 (chron. mess. s. l'an). — *Aube*, 1381 (cart. év. de M. t. I, v. p. 62). — *Aulbe*, *Abben*, dit *Bur-*

galbe, 1416 (*ibid.* p. 39). — *Saar-Albe*, 1474 (*ibid.* 174 v°). — *Alben*, 1505 (arch. de Sarralbe, don. par Joannette. Wildgräfin de Daun). — *Awlbe*, 1539 (trés. des ch. de Lorr. liasse Bitche, D. 1, 70). — *Sar-Alben*, 1572 (Hertzog, Edels. chron. III, 33). — *Aulbe*, château et ville, par moitié à S. A. et au sieur de Château-Bréchain, 1594 (dén. Th. Alix). — *Albe*, 1609 (Rogéville, Dict. hist. I, 140, ord. du 26 oct.). — *Saar-Albe*, 1634 (arch. de Sarreg. requête des bourg.). — *Saralbe*, 1698 (ord. de Lorr. I, 519). — *Sar-Albe*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Saravi Alba Tsar-Alben* (Hadriani Valesii notitia Galliarum, 504). — *Sarre-Albe* (carte Cass.).

Sarralbe était, au XI^e siècle, un fief de l'évêché de Metz, appartenant aux comtes de Dagshourg. A l'extinction de cette maison (1225), la seigneurie d'Albe retourna aux évêques de Metz; elle fut acquise, au XVI^e siècle, par les ducs de Lorraine.

La charte de franchise de Sarralbe, 1368, émane de Thierry Bayer de Boppart, évêque de Metz.

En 1698, Sarralbe devint le chef-lieu d'une prévôté avec grmerie, relevant du baill. de Sarreguemines. Cette prévôté fut maintenue par l'édit du mois de juin 1751.

La seigneurie d'Albe comprenait le territ. des c^{tes} actuelles de Sarralbe et de Willerswald, et quelques parcelles du ban de Herbitzlwim (Bas-Rhin), c'est-à-dire, en 1594, Sarralbe, Rech, Eich, Saltzbronn et Niedeck (dénombr. Th. Alix).

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Arnald, qui dépendait, avant 1743, du chapitre de Hombourg et qui avait pour annexes les chapelles de Saint-Pancrace et de Rech, le Haras, Saltzbronn, Eich, les censes de Tencherhoff et de Schottenhoff et le moulin de Hültzenmühl.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine.

En 1790, Sarralbe fut le chef-lieu d'un des cantons composant le district de Sarreguemines, comprenant les c^{tes} d'Audwiller, Guéblange, Hazembourg, Holving, Kappelking, Kirwiller, Sarralbe et Saltzbronn, Steinbach, Schweix, Ueberking, Wentzwiller et Willerswald. — L'organisation de 1802 lui maintint le titre de chef-lieu de canton, en lui donnant sa composition actuelle.

Les armoiries de Sarralbe sont : *d'argent au sautoir oné d'azur, cantonné de quatre croix de Lorraine de gueules.*

A pour annexes Saltzbronn, Rech, Eich, les salines des Haras, les fermes de Tencherhoff et de Schottenhoff, le moulin Neuf, le moulin de Hültzenmühl et l'hermitage ou chapelle de la Sainte-Trinité.

SARRE (LA), rivière qui prend sa source dans les Vosges, passe par le territ. des c^{tes} de Sarralbe, Witing, Zetting, Sarreinsming, Rémelfing, Sarreguemines, Welfering et Grosbliederstroff, entre en Prusse et va se jeter dans la Moselle par la rive droite à Kontz. — *Saravus*, 1^{er} s^e (Ausone, Mosella, v. 363). — *Sara*, VI^e s^e (Venantius Fortunatus, VII, 4). — *Sarra*, VI^e s^e (Gruter, inscript. 125). — *Sarova*, 777 (*ibid.* 89). — *Sarova*, 864 (Hontheim, Hist. Trevir. diplom. I, 153). — *Sarowe*, 964 (*ibid.* 1301). — *Sare*, 1186 (Kremer, Ard. Gesch. II, 304). — *La Saive*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Saure*, 1768 (ord. de Lorr. XI, 324). — *Saure*, 1776 (*ibid.* XIII, 544). — *Sarvus*, *Sahr*, *Tsar*, *Sarra* (Hadriani Valesii notitia Galliarum, 504). — *Saar* (cartes allemandes).

SARRE (LE PAYS DE LA) OU SARAGAU. — *Sarackowa*, 870 (Div. regni Loth.). — *Pagus Saronensis*, 964 (Hontheim, Hist. Trevir. dipl. I, 301). — *Pagus Sargowe*, 1065 (Kremer, Ard. Gesch. II, 287). — *Pagus Saregauwe*, 1080 (Hontheim, I, 429). — *Pagus Saregauwe*, 1080 (Croll. Orig. Bip. I, 183). — *Pagus Saregowe*, 1080 (Kremer, II, 290). — *Saracowe*, *Saracowe*, 1263 (Hontheim, I, 757). — *Sarackowa*, *Saragowa* (Browerus, Annual. Trevir. VIII, 157). — *Pagus Saravensis*, *Sarackowa*, *Sargow* (Hadriani Valesii notitia Galliarum, 504). — *Sarengawe*, *Saurengau* (Ludolf, Notes sur la charte de 1080).

SARREGUEMINES, ch.-l. d'arrond^t et de c^{en}, au confluent de la Sarre et de la Bliese. — *Gaimundus*, 706 (Mabillon, Annal. Bénéd. II, 16). — *Gamundius*, 706 (ch. abb. Epternach, Hontheim, Hist. Trev. dipl. I, 104). — *Gamundia*, 777 (ch. abb. Saint-Denis; Félibien, Hist. de Saint-Denis, pr. lvi). — *Guemunde*, 1248 (D. Cal. II, pr. s. Fan). — *Gemonde*, 1274 (ch. abb. Wernerswiller, Croll. Orig. Bip. II, 86). — *Gemöde*, 1297 (Kremer, Ard. Gesch. II, 151). — *Guemundia*, 1301 (*ibid.* 547). — *Gemindt*, *Gemeindt*, 1380 (arch. de la ville, ch. du duc Jean, du 26 décembre). — *Guemindia*, 1393 (*ibid.* conséc. de la chapelle de la Vierge). — *Gemont*, 1471 (cart. év. de M. t. IV, p. 92). — *Gemüde*, 1471 (*ibid.* t. V, p. 147 v°). — *Sargemünt*, 1577 (arch. de la ville, compte entre Sarreguem. et Neunkirch). — *Saargemünde*, 1592 (Hertzog Edels. chron. II, 237). — *Guemunde*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Sargemünd*, 1606 (pouillé de M.). — *Sargemeingt*, 1612 (arch. de la ville, éch. avec l'abbé de Wadgasse). — *Guemünde*, 1616 (*ibid.* lett. pat. du duc Henri). — *Zerguemine*, 1632 (Journ. J. Bauch.). — *Sar-Gemünd*, 1636 (arch. de la ville, req. du 15 mars). — *Gemünd an der Sar*, 1645 (Mérian, Ober-Rhein. Creis. 9). — *Sargue-*

minde, 1661 (arch. de la ville, req. du 23 mai). — *Sarguemine*, 1670 (*ibid.* req. des bourg.). — *Sarreguemines*, 1698 (ord. de Lorr. I, 31). — *Zargueminde*, 1698 (arch. de Bitche, ord. du duc Léopold du 4 octobre). — *Zarguemines*, 1707 (ord. de Lorr. I, 536). — *Zarreguemines*, 1719 (abb. de Vill. cart. t. II, p. 264). — *Zareguemine*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Sareguemines*, 1772 (ord. de Lorr. XII, 630).

Sarreguemines est nommé pour la première fois dans les chartes de Pepin, duc d'Austrasie, en faveur de l'abbaye d'Epternach, en 706 : c'était une *villa* qui, à la fin du VIII^e siècle, appartenait à Folrad, abbé de Saint-Denis. — Elle portait le nom de Gemünd ou Guemind, qui veut dire embouchure et qui est tiré de sa situation au confluent de la Sarre et de la Bliese. Dot de Catherine de Limbourg, duchesse de Lorraine, en 1225, elle fut rendue peu après aux comtes de Deux-Ponts. Sa charte de franchise est datée du 26 décembre 1380 et émane du duc Jean de Lorraine; dès lors, Gemünd fut constitué en commune et releva directement des ducs. — L'office et châtellenie de Gemünd comprenait : Blies-Ebersing, Diebling, Fölperswiller, Guerschwiller, Grosbliederstroff, Neufgrange, Neunkirch, Rémelfing, Sarreiasming, Wéching et Witring; les villages prussiens d'Auersmachern, Hanweiler, Petit-Blittersdorf, Ranspach, Hilchingen; les villages bavaïrois de Blies-Bolchen et de Blies-Mengen, et le prieuré de Græffenthal, près de Bolchen. — En 1698, Sarreguemines devint le chef-lieu du grand bailliage d'Allemagne, auparavant à Vaudrevange. — En 1747, Sarreguemines avait une recette des finances et une maîtrise des eaux et forêts ayant pour ressort les anciennes gueries de Bitche, Bouquenom, Fénétrange, Sarralbe et Sarreguemines. — En 1751, il devint le siège d'un bailliage ducal, composé des prévôtés de Bitche, Boulay, Bouquenom, Dieuze, Freistroff, Insming, Mertzig et Saargau, Saint-Avoid, Sarralbe, Sarreguemines, Schauenbourg, Siersperg et Vaudrevange. Ce bailliage ressortissait au siège présidial de Dieuze. — Jusqu'au XIII^e siècle, Sarreguemines a dépendu de la cure de Neunkirch; il n'est devenu chef-lieu de paroisse qu'en 1762 : cette paroisse, qui dépendait de l'abbaye de Wadgasse et faisait partie de l'archiprêtré de Saint-Arnald, avait pour annexes Neunkirch, Guerschwiller, Herpeldange, Bous et Ermering. — La ville renfermait un prieuré appartenant à l'abbaye de Wadgasse (Prémontés), fondé en 1372; un couvent de Capucins établi en 1721 et une chapelle, sous l'invocation de sainte Catherine, qui fut

remplacée par l'église paroissiale lors du déplacement de la cure de Neunkirch. — Sarreguemines suivait la coutume de Lorraine. — Cette ville fut désignée, en 1790, comme le chef-lieu d'un district formé des cantons de Forbach, Hellimer, Puttelange, Saint-Avoid, Sarralbe et Sarreguemines, et, en l'an III, d'un arrondissement composé des cantons de Bistroff, Bitche, Breidenbach, Forbach, Hellimer, Lemberg, Morhange, Puttelange, Rohrbach, Saint-Avoid, Sarralbe, Sarreguemines et Wolmunster. — Le canton de Sarreguemines, avant 1802, comprenait les c^{tes} de Bliesbrücken, Blies-Ebersing, Blies-Guerschwiller, Blies-Schweyen, Fölperswiller, Franenberg, Grosbliederstroff, Hambach et Roth, Ippling, Neufgrange, Neunkirch, Rémelfing, Sarreguemines, Sarreiasming, Welfering, Wisswiller, Witring, Wœlfing et Woustwiller. L'organisation de 1802 ajouta à ces c^{tes} celles de Grundwiller, de Guébenhausen et de Loupershausen, et le décret du 5 avril 1813 celles de Hundling, Lixing-lez-Roehling, Rouhling et Zetting; par contre, les c^{tes} de Blieschweyen et d'Ellwiller perdirent, en 1811, le titre de communes du canton de Sarreguemines et furent alors réunies, la première à Blies-Guerschwiller et la seconde à Loupershausen. — A pour annexes les moulins de Steinbach et de Limbach ou Perrückmühl et la chapelle Sainte-Croix.

Les armes de Sarreguemines sont : *d'or à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'argent*; ce sont les armes simples de Lorraine.

SARREINSBERG, c^{te} de Bitche. — *Montroial*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 403). — *Mont-Royal* ou *Königsberg*, 1779 (Dur. Lorr. III, 286). — *Saarreinberg*, au II (actes de l'état civil). — *Sar-Rheinberg*, au X (*ibid.*). — *Mont-Royal* ou *Königsberg* (carte Cass.). — *Sarreinsberg* ou *Mont Royal* (carte de l'état-major). — *Sarverhinberg* (dict. Viv.).

Village fondé, en 1746, sous le nom de Mont-Royal, en allemand *Königsberg*. Il est situé au sommet d'une colline dont le versant ouest appartient au bassin de la Sarre et le versant est au bassin du Rhin (Saar-Rhein-berg). — Les maisons de Sarreinsberg touchent celles de Götzenbrück. — Était annexe de la paroisse de Soucht.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Lemberg de 1790 à 1802, époque où il passa dans le canton actuel. — A pour annexe Althorn. — Commune en 1802; annexé à Götzenbrück par décret du 9 avril 1811, puis à Althorn par ordonnance royale du 2 mai 1837, il fut de nouveau érigé en chef-lieu de com-

mune, avec Althorn pour annexe, par ordonnance royale du 27 juin 1838.

SARREINSMING, c^{ne} de Sarreguemines, à droite de la Sarre. — *Hesemingen*, 1152 (ch. abb. de Wadgasse, Hontbeim, Hist. Trevir. dipl. I, 564). — *Esmyngem*, 1249 (ch. abb. Wernerswiller, Croll. Orig. Bip. II, 34). — *Ensmingen*, 1261 (*ibid.* Croll. II, 75). — *Eusminga*, 1301 (Kremer, Arden. Gesch. II, 389). — *Enisningen*, 1304 (*ibid.* 393). — *Enissmingen*, 1348 (*ibid.* 467). — *Asmauge sur la Sarre*, 1365 (inv. des tit. de Lorr. II, 858). — *Sar Enssingen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Sarrinsming*, 1684 (dénombr. bar. de la Leyen). — *Saarinsming*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282).

Il y avait à Sarreinsming un fief mouvant du duché de Lorraine, qui relevait de la châtellenie de Sarreguemines. — Était annexe, avec vicairie résident, de la paroisse de Welferding.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Sarreguemines.

SALCE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{tes} de Vany et de Chienles et se jette dans la Moselle.

SAUENBRUNN, f. c^{ne} de Rähling.

SAUENMÜHL, m^{ne}, c^{ne} de Rähling.

SAUERBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de Spicheren et va se jeter dans la Sarre au moulin de la Simbach.

SAVERROFF, f. c^{ne} de Breidenbach.

SALLCY (LE), ile formée par les deux bras de la Moselle, c^{ne} de Metz. — *Le Sauley-sus-Moselle*, 1472 (Journ. J. Aub.). — *Le Grant Sauley*, 1510 (Mém. Ph. de Vign.). — *Le Saucy aux arbres*, 1656 (Journ. D. Flor.).

Cette ile possède la Poudrerie nationale et est encore occupée par des chantiers de bois et le Magasin à fourrages.

SALLCY (LE), f. c^{ne} de Tronville. — *Le Saulei*, 1378 (cart. Gorze, tab. p. 229). — *La grosse tour de la fourteresse don Sauleis*, 1387 (arch. de Xonv.). — *Le Sauley, le Sauleis*, 1414 (prise des ambass. de France). — *Le Sauley*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Le Sauly*, 1487 (év. de M., t. VIII, p. 71).

Ancien château féodal qui a son histoire. — Siège d'une seigneurie et d'une justice haute, moyenne et basse, dont les seigneurs portaient le nom. — Cette seigneurie se composait du Sauley, chef-lieu, des villages de Mars-la-Tour, Tronville, Montigny-sur-Chiers, Allondrelle, et la Malmaison du Moulin-la-Rocbe (c^{ne} de Montigny-sur-Chiers), du ban d'Olieuf à Hannonville-au-Passage, et des cours Thomas et Colas, à Vezin, 1682 (dénombr.

31 août). — C'était une annexe de la paroisse de Vionville.

SAULE (LE), m^{ne} sur le ruisseau de Mance, c^{ne} de Tucquegnieux.

SALINES (HAUTE ET BASSE), c^{ne} de Longwy. — *Sonne la Basse, Sonne la Haute*, 1689 (Barr. dom.). — *Sône la haute et la basse*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Sonte haute, Sonte basse*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Soane* ou *Saulne haute et basse*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Saulne, Soane* ou *Sonne* (tab. Par.).

Formaient deux hameaux, dont Saulne-la-Haute était le principal. — Le roi y était seul seigneur. — Siège d'une justice haute, moyenne et basse. — Étaient annexes de la paroisse d'Herserange (diocèse de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longwy depuis 1790.

SALNOIS (LE) ou pays arrosé par la Seille. — *Pagus Salinensis*, 661 (ch. abb. de Senones, D. Cal. I, pr. s. l'an). — *Pagus Saluinse*, 782 (ch. abb. Saint-Denis, D. Cal. pr. s. l'an). — *Comitatus Salnensis*, 856 (ch. abb. Saint-Arnould, Meurisse, Hist. des év. de M., 271). — *Selme*, 870 (div. regni Loth.). — *Pagus Salienis*, 896 (ch. abb. Saint-Denis, s. l'an). — *Pagus Salisensis*, 896 (Miræus, Diplom. belg. II, 14). — *Pagus Saluinse*, 933 (ch. abb. de Gorze, D. Cal. I, pr. s. l'an). — *Pagus Salocensis*, 947 (abb. Sainte-Marie, ch. emp. Oth.) — *Comitatus Saluinse*, 958 (ch. abb. Saint-Arn. Hist. de M. pr. III, 72). — *Pagus Salensis*, 991 (ch. abb. Longev. s. l'an). — *Pagus Salingowe*, 1023 (ch. abb. Saint-Maximin de Trèves; Hontbeim, Hist. Trevir. dipl. I, 358). — *Salnisum*, XII^e s^c (D. Cal. lib. mir. S^t-Fir. III, pr. ccc1). — *Pagus Sawinsis*, 1111 (*ibid.* ch. emp. Henri IV). — *Le Sauley*, 1410 (inv. des tit. de Lorr. t. VI, 114). — *Sauley*, 1437 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Le Vaulx de Selle*, 1440 (*ibid.*). — *Valx de Selle*, 1444 (*ibid.*). — *Le Sauley, le Sauley*, 1479 (Journ. J. Aubr.). — *Salinensis ager*, 1756 (D. Cal. not. de Lorr.). — *Saulnois* (*ibid.* carte).

Le Saulnois était une des anciennes divisions du pays Messin, comprenant la plus grande partie des cantons actuels de Vermy et de Pange et une partie de celui de Vigy. Il comptait 77 communautés, tant villages que hameaux, savoir :

Alémont, Ars-Laquenexy, Aube, Aubecourt, Aubigny, Avigy, Berlize, Borny, Buchy, Cama, Chailly-sur-Nied, Champel, Chérissey, Chesny, Chevillon, Chieulles, Colombey, Courcelles-sur-Nied, Crépy, Domangeville, Éply, Fleury, Fourcheux, Fronti-

gny, Frécourt, Fresnoy, Gras, Grigy, Haute et Basse Beux, Haute et Basse Bevoy, Lauvallière, Jury, Laquenexy, les Bordes, Liéhon, Louvigny, Luppy, Maguy, Marivaux, Marsilly, Mécleuves, les Mesnils, Mercy-le-Haut, Maizeroy, Orny, Pagny-lez-Goin, Peltre, Pierrejeux, Plantières, Pluche, Pommerieux, Pontoy, Pournoy-la-Grasse, Poncillon, Pouilly, Sanry-sur-Nied, Servigny-lez-Baville, Silly, Sorbey, S^t-Aignan, S^t-Barbe, S^t-Jure, S^t-Thiébauld, Thiécourt, Vallières, Vantoux, Verny, Vigny, Villers-Laquenexy et Vrémy, et les censes de Moince, Prayel, la Hautonnerie, Chany-la-Horgne et la Horgne.

La division du territoire qui portait le nom de *Haut Chemin* fut fondue dans le Saulnois lors de la création du présidial de Metz, en 1685.

SAULNY, 1^{er} canton de Metz. — *Salnei*, 1157 (abb. Saint-Mart. ann. Prem. t. X, 2). — *Sabniacum*, 1186 (abb. Saint-Max. ch. év. Bertr.). — *Sauñeium*, 1186 (*ibid.*). — *Salney*, 1373 (abb. Saint-Clém., dimes s. fan). — *Saulney*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Saulnei*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. comptes). — *Saulne-gney*, 1427 (arch. h. de V. AA, 11). — *Solney*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Sulnei*, 1535 (chap. cath. s. fan). — *Saulni*, 1544 (pouillé de M.).

Il y avait à Saulny plusieurs fiefs, hautes, moyennes et basses justices, mouvant de la prévôté de Briey; un d'entre eux appartenait à l'hôpital Saint-Nicolas de Metz. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre du Val-de-Metz, dépendant de l'abbaye de Saint-Clément et ayant pour annexe Vigneulles, village évêchois. — Saulny, village du pays Messin, devint lorrain en 1604, par échange (Paul Ferry, obs. séc. t. II, p. 533).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizières, puis, en l'an III, de celui de Lorry-lez-Metz, et passa en 1802 dans le canton actuel.

SAULNY (RUISSEAU DE). — Prend sa source au Chêne, bois de Saulny, traverse les c^{tes} de Saulny et de Woippy, sur une longueur de 9 kilomètres, et se jette dans la Moselle. — *Le Ruissiaule de la chapelle à Saulney*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.).

SAUVAGE (LE), h. c^{te} du Ban-Saint-Martin, à gauche de la Moselle, près de la digue de Wadrinau.

SAUVAGE (LE BAN), seigneurie foncière sur le territ. de Louvigny.

SCHAEFFEREI, f. c^{te} de Warsberg.

SCHAEFFBACH, mⁱⁿ, c^{te} de Petite-Rosselle. — *Schafbach*, 1618 (partage de la terre de Forbach). — *La scierie de Schaffbach*, 1756 (arch. de Forbach, vente par le baron de Spon).

Ancienne scierie, dépend. du comté de Forbach.

Moselle.

SCHAFFBRONN, m^{on} forestière, c^{te} de Haspelscheidt.

SCHAFFLING, village auj. disparu, entre Ham et Walnestroff (Teiss. Hist. de Thionv.).

SCHANTZ, f. c^{te} de Blies-Ébersing.

SCHIEDECK, f. c^{te} de Holving.

SCHIEDT, f. c^{te} de Gueblange.

SCHL, h. c^{te} de Wolstroff. — *Schell*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Chelle*, 1712 (abb. Vill. s. fan). — *Chel* (carte Cass.).

Était annexe de la paroisse de Lutlange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Lutlange de 1790 à 1802, où il passa dans celui de Metzerville. — Chef-lieu communal, avec Weinsberg pour annexe, jusqu'au 26 avril 1811, où ils furent ensemble réunis à Wolstroff.

SCELLENBACH, f. c^{te} de Créhange.

SCHENCKELBACH ou DE SAINTE-MARGUERITE (MOULIN), c^{te} de Hellimer.

SCHENDEL (LA), mⁱⁿ et tuilerie, c^{te} d'Erstroff. — *Schenel* (dict. Viv.).

SCHETTERWALD, h. c^{te} de Launstroff. — *Schwerwaldt*, 1779 (Dur. Lorr.).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fut, en 1790, compris comme commune dans le canton de Waldwisse, puis passa sous l'organisation de l'an III dans le canton de Launstroff (c^{te} de Sierck en 1806); réuni à Launstroff par décret du 30 mars 1812, séparé de la France et détenu par la Prusse à la suite du traité de 1815, rétrocédé à la France par la convention du 23 octobre 1829, et réuni de nouveau à Launstroff par ordonnance royale du 7 octobre 1830.

SCHIFFERSMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} d'Erching.

SCHIFFLANGE, anc. vill. sur la Moselle, près de Manom.

— Détruit au moyen âge dans une guerre entre les seigneurs de Cattenom et de Florange.

SCHILBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans le pré de la ferme de Brandelfing, traverse les c^{tes} d'Obergailbach et de Bliesbrücken sur une longueur de 2 kilom. et se jette dans la Bliese.

SCHIMMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Hanwiller.

SCHIRESTHAL, h. c^{te} de Meisenthal. — *Schirestal*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *La verrerie de Schiresdal*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Schiresdhal*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Schirsdahl* (carte Cass.). — *Siersthal* (carte de l'État-major). — *Schirthal* (dict. Verr.).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Soucht. — Annexe de Meisenthal depuis l'organisation départementale.

SCHLANGENBERG, m^{on} forestière, c^{te} de Bærenthal.

SCHLANGENTHAL, écart, c^{te} de Bærenthal.

- SCHLEIFFMÜHL, m^{ia}, c^{nc} de Sierck.
- SCHLESSEBEY (LA), f. c^{nc} de Puttelange-lez-Nodemark.
- SCHLESSEBÜHL, f. et m^{ia}, c^{nc} de Forbach.
- SCHLOSS, m^{ons} isolées, c^{nc} de Bärenthal.
- SCHLOSSBERG, m^{ons} forestière, c^{nc} de Bärenthal.
- SCHLOSSBERG, montagne, c^{nc} d'Haspelscheidt. — A son sommet se trouve, sous le nom d'*Altschloss*, une enceinte de camp ou *Ring* elliptique de 15 à 20 mètres d'épaisseur, ayant 120 et 300 mètres d'axes. Ce Ring est attribué aux invasions des barbares du v^e et du vi^e siècle.
- SCHLOSSBERG, forêt sise au nord de Lemberg, affectée à l'usage des verreries de Saint-Louis. — 1781 (arch. départ. B. 117).
- SCHLOSSBERG, montagne, c^{nc} de Lemberg.
- On y retrouve de nombreux débris de l'ancien château appelé Bitche-le-Vieux, qui fut possédé successivement par les comtes de Deux-Ponts, les ducs de Lorraine et les comtes de Hanau.
- SCHLOSSTHAL, f. c^{nc} de Sturzelbronn.
- SCHMALENTHAL, vallon, hameau détruit, c^{nc} de Bärenthal. — *Smalental*, 1170 (Als. diplom. cccxii, ch. de finibus Lotharing, in Vosago).
- SCHMALHOF, f. c^{nc} de Holving. — *La cense de Schmalhoff*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282).
- Cense qui appartenait au comté de Puttelange et faisait partie du Val-de-Holving.
- SCHMELTZENMÜHL, m^{ia}, c^{nc} de Rohrbach.
- SCHMITTWILLER, c^{nc} de Rohrbach. — *Schmittesweiler*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Schmittweiler*, 1755 (atlas de Bitche, f. 101). — *Schmilt-Weiler* (carte Cass.).
- Village bâti auprès d'une cense érigée en fief, le 4 octobre 1723, par le duc de Lorraine Léopold, en faveur du sieur Dithmar. — Était annexe de la paroisse de Rahling.
- Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine. — Fait partie du canton de Rohrbach depuis sa formation, en 1790. — Réuni à Rahling par décret du 14 août 1811; érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 8 mars 1846.
- SCHMUCKELHOFF, f. c^{nc} de Hambach.
- SCHNEIDERSHÜTT, m^{ons}, c^{nc} de Petite-Rosselle.
- SCHNEPPENBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur la limite des bans de Roppwiller et de Sturzelbronn, traverse les deux c^{ncs} sur une longueur de 2 kilom. et se jette près de la ferme de Graffenweyer, sur la limite du département, dans la Horn.
- SCHÖNECK, h. c^{nc} de Stiring-Wendel. — *Chonec*, *Xoncheck*, *Schonheck*, *Xoneken*, *Xoneck*, 1350-1450 (quill. arch. h. de V. AA, 15-22). — *Schön Ecken*, xviii^e s^c (pouillé de M.). — *Schncken* (ord. de Lorr.

VIII, 282). — *Schneck*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Schnecken*, 1779 (Dur. Lorr.).

Hameau du comté de Forbach. — Était annexe de la paroisse de Forbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fait partie du canton de Forbach depuis 1790. — Commune au commencement du siècle, avec les hameaux de Vieux-Stiring et de Verrerie-Sophie pour annexes, Schœneck fut réuni à Forbach par décret du 28 décembre 1811, et depuis à Stiring-Wendel par la loi du 3 juin 1857.

SCHÖNGENBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Schœngenbronn, traverse la c^{nc} de Roppwiller sur une longueur de 3 kilom. et se jette dans l'étang de Roppwiller.

SCHÖNHOFF (LE), f. c^{nc} de Rimling. — *Moranville*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *La cense de Moranville*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 421). — *Morawüller* (carte Cass.). — *Schanhof* (carte de l'État-major).

Cense érigée en fief en 1727.

SCHOMBURG, f. — Voy. CHAMÉREV.

SCHORBACH, c^{nc} de Bitche. — *Schorpach*, 1210 (ch. alb. Starz. pouillé M. Portef.). — *Schorpache*, 1302 (*ibid.*). — *Xorpach*, 1345 (*ibid.*). — *Schorpath*, 1544 (pouillé de M.). — *Scherbach*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 421).

Village du comté de Bitche; jadis chef-lieu d'une mairie composée de Kallenhausen, Rohr ou le Rozeau, villages qui ont formé la ville de Bitche, Hanwiller, Lengelsheim, Reyswiller et Schorbach.

Le clocher de l'église porte la date de 1143. — La paroisse de Schorbach, qui était mère-église de Bitche, dépendait de l'archiprêtre de Hornbach et comprenait : Bitche, Eguelhardt, Freudenberg, Geltersberg, Hanwiller, Haspelscheidt, Lengelsheim, la Main-du-Prince, Mouterhausen, Reyswiller et Waldeck. Elle a été transférée à Bitche au xviii^e s^c. Cette église appartenait à l'abb. de Sturzelbronn.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cont. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bitche depuis sa création, en 1790. — A la Tuilerie pour annexe.

SCHORBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les prés et les fontaines de Schorbach, traverse la c^{nc} de ce nom sur une longueur de 7 kilom. et se jette dans le ruis. de Schwartzbach.

SCHOTTENHOFF, f. c^{nc} de Sarralbe. — *La cense de Cottenhoff*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Chattonstroff*, *Scotenhof*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Dépendait de la paroisse de Willerwald.

SCHOTTERBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans la forêt de Petite-Natenhows, traverse la c^{nc} de

Filstroff sur une longueur de 3 kilom. et se jette dans la Nied.

SCHRECKLING, vill. c^{ns} de Heining. — *Schreckedinga*, 1316 (abb. Bouz. ch. s. Fan). — *Schrecklingen*, 1633 (*ibid.*). — *Sreckling*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Avait une chapelle annexe de la paroisse de Leyding.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis sa création, en 1790. — Commune du canton de Bouzonville en 1802; réuni à Leyding par décret du 20 février 1810; détenu provisoirement par la Prusse à la suite du traité du 20 novembre 1815; restitué à la France par la convention du 23 octobre 1829; réuni de nouveau au canton de Bouzonville et annexé à Villing par ordonnance royale du 7 octobre 1830; distrait de Villing et réuni à Heining par ordonnance royale du 29 novembre 1832.

SCHÉRMANGE, c^{ns} de Thionville, sur la Fensch. — *Skrámange*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Skrémange*, 1686 (*ibid.*). — *Scheremange*, xviii^e siècle (ponillé de M.). — *Seremange*, 1790 (tabl. des élect.).

Était annexe de la paroisse de Florange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Florange de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — A pour annexes Suzange, la Fonderie et Maison-Neuve.

SCHESTERMÜHL, f. c^{ns} de Wiswiller.

SCHWALBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Téterchen, traverse les c^{ns} de Téterchen, d'Ottonville et d'Éblange, sur une longueur de 7 kilomètres, et se jette dans la Basse-Nied.

SCHWANGERBACH, f. c^{ns} de Reyerswiller.

SCHWARTZBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ns} d'Éblange et afflue à la Nied.

SCHWARTZBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{ns} d'Haspelscheidt et de Liederscheidt et afflue à la Horn.

SCHWARTZEMBERG, m^{ns} forestière, c^{ns} de Bärenthal.

SCHWARTZEMBERG, m^{ns} forestière, c^{ns} d'Haspelscheidt.

SCHWARTZENBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans le pré de Bitche, derrière la Cense-aux-Loups, traverse les c^{ns} de Bitche, de Hanwiller et de Boussewiller, sur une longueur de 10 kilomètres, et se jette dans la Horn.

SCHWARTZMOERTER, métairie détruite entre Charleville, Épange, le moulin de Renange et Hinckange, 1624 (abb. Vill. liasse 83, Charleville). — *Xwarznutre*

proche Woimmeranges, 1371 (abb. Vill. cart. t. 1, c. 16). — *Schoisneurter*, *metterie proche Chairleville*, 1731 (*ibid.* 3, c. 1). — *Schartzmorther*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Schartzmorther*, 1608 (abb. Vill. cart. t. 1, c. 1). — *Schwartzmoertter*, 1627 (*ibid.* S. 3).

SCHWARTZWEYER, étang situé sur le territ. de la c^{ns} de l'Hôpital. — La superficie en est de 3 hectares.

SCHWATZBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{ns} de Waldhausen et de Walschbroum et afflue à la Horn.

SCHWEINBRONS, m^{ns} forestière, c^{ns} de Breidenbach.

SCHWEINERMÜHL, m^{ns}, c^{ns} de Loutzwiller. — *Lutzenmühl* (carte de l'État-major).

SCHWEISECK, bois, c^{ns} de Kemplich. — Il est remarquable par les substructions qui s'y trouvent.

SCHWEITZERBERG, m^{ns}, c^{ns} de Götzenbrück.

SCHWEITZERHOFF, f. c^{ns} de Bärenthal.

SCHWEITZERLENDEL, m^{ns}, c^{ns} de Bitche.

SCHWEITZLENDEL, m^{ns}, c^{ns} d'Eguelshardt.

SCHWEIVELINKSBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Kalembourg, traverse la c^{ns} d'Iargarten sur une longueur de 1 kilomètre et se jette dans la Nied.

SCHWEIX-LEZ-SARRALBE, h. c^{ns} de Guéblange, à gauche de l'Albe. — *Schwecks*, 1598 (châtel. Albestr. rôle pour la contrib. impér.). — *Schweix*, xvii^e s^e (epis. Met. temp.). — *Shemtize*, 1625 (châtel. Albestr. *ut supra*). — *Schwei*, 1634 (*ibid.*). — *Scheveitz*, 1681 (arch. départ. dénombr. 5 août). — *Schweix*, 1682 (*ibid.* 16 mars). — *Schwecks*, xviii^e s^e (ponillé de M.). — *Schwert*, 1700 (châtel. Albestr. rôle de contr.). — *Zuwaige*, 1718 (arch. de Guéblange, chron. Pierre Monsieux). — *Schweix*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Village du Val-de-Guéblange. Il appartenait à l'Évêché, ressortissait au bailliage seigneurial de Vic, relevait de la châtellenie d'Albestroff et suivait la coutume de l'Évêché. — Était annexe de la paroisse du Val-de-Guéblange. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis sa création, en 1790. — Chef-lieu communal jusqu'au 1^{er} avril 1811, où il fut réuni à Guéblange.

SCHWEIXTHAU (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban de Liederscheidt, traverse la c^{ns} de ce nom et se jette dans la Horn.

SCHWERDORFF, c^{ns} de Bouzonville, à gauche de la Sarre. — *Svervedorf*, 1145 (cart. Moy. Rhin, I, 610). — *Swerdorff*, 1471 (cart. év. de M. t. IV, 84 v^o). — *Swedorff*, 1485 (*ibid.* VIII, p. 2 v^o). — *Schuerdorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Swerdorf*, 1681 (dénombr. 24 juin). — *Schwerdorff*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Schwerdrof*, 1790 (tabl. des élect.).

Siège d'un fief, sous la cour de Perl, avec jus-

tice haute, moyenne et basse mouvant de l'évêché de Metz, 1680 (dénombr. 31 déc.). — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Perl).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Réling en 1790, de celui de Gros-Hémestroff sous l'organisation de l'an III, et reentra en 1802 dans le premier canton. Laissé à la France par le traité du 20 novembre 1815 et incorporé au canton de Bouzonville par ordonnance royale du 20 février 1828. — A pour annexes : le château et la ferme de Bourguesch, les fermes de Cottendorff et d'Oltzweiler et les moulins de Grubenthal et d'Heltermühl.

SCHWEYEN, h. c^o de Loutzwiller, à droite de la Schwolb. — *Le gagnage de Schweigen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Schwyen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Schweigen*, 1755 (atlas de Bitche, f. 24). — *Schweyjen*, *Schweyging*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Schweygen*, *Schueygen*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422-427). — *Schweygen* (carte Cass.).

Village du comté de Bitche, dépendant du château de Lemberg. — Était annexe de la paroisse de Loutzwiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Breidenbach de 1790 à 1802; passa à cette dernière date dans celui de Wolmunster. — Commune jusqu'en 1813, où il fut réuni à Loutzwiller par décret du 23 janvier.

SCHWINGBRONN, m^o forestière, c^o de Breidenbach.

SCHWINGMÜHL, m^o, c^o de Hanwiller. — *Schweimmühl* (cart. de l'État-major). — *Schwingermühl* (Thillo). —

SCHWOLB (RUISSEAU DE LA). — Prend sa source dans les prés de Lemberg et dans l'étang de Reyerswiller, traverse les c^os de Lemberg, Lambach, Siersthal, Holbach, Hottewiller, Weiskirch, Wolmunster, Eschwiller, Loutzwiller et Schweyen, sur une longueur de 26 kilom., et se jette dans la Horn à Neuhornbach (Bavière). — *Fluviolus Sualbe*, 796 (ch. abb. Hornb., Hist. de M. pr. III, 59). — *Sualba*, XII^e s^e (ch. duc Math.). — *La Schwalbe* (Dur. Lorr. I, 277). — *Schwolb*, *Schwalbach* (carte de l'État-major). — *Die Schwalb* (cartes allem.).

SCHYFFMÜL, m^o ruiné, sur le ruiss. de Néchy (Neuchef). — 1686 (gén. de M. dom.).

SCIÉRIE (LA), f. c^o de Mouterhausen. — *Bleihammer* (carte de l'État-major).

SCIÉRIE (LA), f. et usine, c^o de Sturzelbronn.

SCIÉRIE (LA VIEILLE-), f. c^o de Mouterhausen.

SEY, 1^{er} canton de Metz. — *Sigeium*, 745 (cart. Gorze, tit. 1, p. 2). — *Siago*, 858 (*ibid.* tit. 163, p. 222). — *Siacum*, 936 (*ibid.* ch. Oth. I^{er}, conf.). — *Sciey*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Syacum*, 1136 (cart.

Gorze, tit. 163, p. 222). — *Siei*, 1219 (chap. cath. s. l'an). — *Syei*, 1300 (ban de tréf. s. l'an). — *Siy*, 1320 (*ibid.*). — *Ciey*, 1382 (*ibid.*). — *Siey*, 1387 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Sciey*, XV^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Ciey*, 1404 (liste des vill.). — *Scijez*, 1463 (cart. év. de M. t. VI, p. 101 bis). — *Cy*, 1473 (Journ. J. Aub.). — *Secy*, XVI^e s^e (chron. Cl. Phil.). — *Sey*, *Seci*, 1514 (Mém. Ph. de Vign.). — *Scye*, *Cye*, *Cyeium*, 1544 (pouillé de M. Portef.). — *Scie*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Sey*, 1632 (Journ. J. Bauch.). — *Saint-Cy* (carte Cass.). — *Ciacum* (D. Cal. not. Lorr.).

Le bau de Saint-Paul de Sey, mouvant du roi de France, appartenait au chapitre de la cathédrale de Metz et était le siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (dénombr. 2 janvier). Il y avait un ban à part, formé de 17 feux, qui appartenait au pricier et au chantre de la cathédrale. — Était siège d'une cure de l'archiprêtré du Val-de-Metz. Ancienne paroisse du mont Saint-Quentin qui dépendait du chapitre de la cathédrale et avait pour annexes, depuis sa translation, Longeville et Chazelles.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz et de Vic. — Fit partie, en 1790, du canton de Muilins, passa sous l'organisation de l'an III dans celui de Hozérieulles et, en 1802, dans le canton actuel. — A Chazelles pour annexe.

SÈCHE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^o de Bertrange et allue à la Moselle.

SECOURT, c^o de Verny. — *Solcors*, 1223 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Secours*, 1331 (abb. Sainte-Marie, regist.). — *Secoulx*, XI^e s^e (Journ. J. Aub.). — *Secourt au Saulney*, 1410 (inv. des tit. de Lorr. VI, 114). — *Secout*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Secour*, 1681 (dénombr. 23 mai). — *Secours*, XVII^e s^e (pouillé de M.). — *Sécourt*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En patois : *Seco*.

Fief mouvant de toute ancienneté de la baronnie de Viviers, siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1681 (*loc. cit.*). — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Nomeny, dépendant du chap. de la primatiale de Nancy; avait Béruppt pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Metz, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Saily, sous l'organisation de l'an III, de celui de Solgne, puis, en 1802, fut classé dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de Béruppt.

SEGMÜHL, scierie, c^o de Sturzelbronn.

SEGMÜHLENBACH, ruisseau. — Voy. SAINT-LOUIS (RUISSEAU DE).

SEILLE (LA), rivière qui prend sa source dans l'étang de Lindre (Meurthe), traverse les c^os de Che-

minot, Louvigny, Sillegny, Pommerieux, Pournoy-la-Grasse, Coin-sur-Seille, Fleury, Pouilly, Cuvry, Marly, Magny, Plantières et Metz sur une longueur de 42 kilom. et se jette dans la Moselle à Metz. — *Salia*, v^e s^e (Venan. Fortun. c. III, 12). — *Seylthe*, 893 (abb. Prüm. décl. de biens). — *Sallia fluvius*, 1049 (pri. de Lay, fond.). — *Fluvius Sallia*, 1192 (abb. Saint-Arn. bulle de Cél. III). — *Saille*, 1323 (trés. des ch. de Lorr. ponts, II, 18). — *Coille*, 1334 (*ibid.* 19). — *Baisse Selles*, *haut Selles*, 1434 (chron. doy. de Saint-Thiéob.). — *Selle*, 1444 (*ibid.*). — *Haulte et Baire Seille*, 1469 (Journ. J. Aub.). — *Sella fluvius*, 1515 (Ptolém. édit. de). — *La rivière de Saille*, 1552 (Siège de M. par Salignac). — *Selna vulgò Scylle*, xvii^e s^e (epis. Met. temp.). — *Seylle*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Sala*, *Sallia*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

SEILLE (LA PETITE-), ruiss. qui prend sa source entre Morhange et Racrange, forme l'étang Neuf, passe dans le dép^t de la Meurthe et se jette dans la Seille au village de Salone.

SEILLE (PAYS DE LA). — Voy. SAULNOIS (LE).

SEINGBOUSSE, c^{ne} de Saint-Avold. — *Senghauss*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Seingbuss*, 1595 (arch. de Saint-Avold, ch. du duc Charles III). — *Zanbous*, 1606 (pouillé de M.). — *Seinebous*, 1684 (terr. abb. Saint-Avold). — *Sinbous*, *Singbous*, 1688 (dénombr. comté de Créh.). — *Sengbousse*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Seinbouze*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Seinbousse*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Seinbousse*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Seingbousse* (carte Cass.). — *Saint-Bous* (carte Bugn. év. de M.).

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Béning-lez-Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis la création de ce canton, en 1790.

SEL AMMONIAC (FABRIQUE DE), c^{ne} de Boulay. — En allemand: *Salmiak-Fabrik*.

SELOMONT, minières de fer, c^{ne} de Herserange.

SELOMONT (FORÊT DE), forêt domaniale de 621 hectares, située sur le territ. des c^{nes} de Hussigny et de Hautcourt.

SELVEN, f. c^{ne} d'Ormerswiller.

SEMÉCOURT, 1^{er} c^{on} de Metz. — *Sesmeringas*, 857 (cart. Gorze, l. LVIII, p. 77). — *Semaricurt*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Semericurtis*, 960 (abb. Gorze, ch. Othon II). — *Seimarcicurtis*, 960 (cart. abb. Saint-Pierre, *ibid.*). — *Symecourt*, 962 (abb. Sainte-Gloss. ch. conf.). — *Semaricurtis*, 973 (*ibid.* ch. Théod. év. de M.). — *Seimercurts*, 1138 (abb. Saint-Pierre, rent. p. 1). — *Semercurt*, xiii^e s^e (*ibid.* terr. p. 2). — *Syme-*

court, xiii^e s^e (*ibid.*). — *Semeicort*, 1301 (chap. cath. s. Pan). — *Semelcourt*, 1360 (*ibid.*). — *Somecourt*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Semelcort*, 1438 (chap. cath. s. Pan). — *Semecort*, 1475 (Journ. J. Aubr.). — *Sernecuria*, *Semicuria*, 1544 (pouillé de M.). — *Sinecourt*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — En patois: *S'méco*.

Siège de deux fiefs avec justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant, l'un à l'abbaye Sainte-Glossinde de Metz, 1681 (dénombr. de l'abb. XX, 6), et l'autre au chapitre de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. du chap. 2 janvier). Il y avait, en outre, trois bans, appelés, l'un, le ban l'Abbé, qui appartenait à l'abbaye Saint-Vincent; le second, le ban Saint-Sauveur, qui appartenait à cette collégiale, et le troisième, le ban la Prieure, qui était au couvent des Pucelles-desur-le-Mur. — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, qui dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde et qui avait pour annexes Fremécourt et Jailly.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizières et, sous l'organisation de l'an III, de celui de Lorry-lez-Metz, puis fut classé, en 1802, dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'en 1809, où il fut réuni à Fèves par décret du 29 septembre; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1833.

SÉMENAVET, m^{on}, c^{ne} d'Avril.

SENCHBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Cattenom, traverse la c^{ne} de Cattenom sur une longueur de 4 kilomètres 500 mètres et va se jeter dans la Moselle.

SENOBROY, h. c^{ne} de Norroy-le-Veneur. — *Senowroy*, 1674-1681 (arch. départ. E. 212). — *Senmoroy*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Snowroy* (carte Cass.). — En patois: *Snoreu*.

Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Norroy-le-Veneur. — En est toujours resté annexe.

SENTZIG, c^{on} de Cattenom, à gauche de la Moselle. — *Senziche*, 1202 (abb. Saint-Enc. de Trèv. acte d'éch. s. Pan). — *Sencich*, 1251 (Berth. Hist. de Lux. V, pr. xxxvi). — *Sefsich*, 1511 (abb. Vill. cart. t. II, 8). — *Sensich*, xvii^e siècle (Loth. sept.). — *Senrich*, 1606 (pouillé de M.). — *Sentzigh*, 1616 (cens. seign^{ie} de Rodemack, p. 15). — *Sintziq*, *Sintziq*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Sentzich*, 1752 (dénombr. 16 juillet).

Siège d'un fief, avec maison forte et justice haute, moyenne et basse, qui dépendait de la seigneurie

de Cattenom, 1681 (dénombr. 23 mai). — Avait une chapelle, annexe de la paroisse de Cattenom.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fait partie du canton de Cattenom depuis sa création, en 1790.

SERNÉ, mⁱⁿ. — Voy. XARNÉ.

SERRES, château, c^m de Florange.

Construit sur le domaine du château de Bettange par M^{me} la comtesse de Serres, qui lui avait donné son nom, il a pris le nom de Bettange depuis quelques années à la place de l'ancien château, qui en est devenu une dépendance.

SERROUVILLE, c^m d'Audun-le-Roman, sur la Crusne. — *Sorosvilla*, 960 (cart. abb. Saint-Pierre, ch. Oth. I^{er}). — *Soroltivilla*, 977 (*ibid.* ch. Oth. II, 1). — *Sorovilla*, 993 (*ibid.* ch. Oth. III). — *Sorisvilla*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Serouville*, 1255 (inv. des tit. de Lorr. III, 249). — *Seroville*, 1290 (abb. Vill. cart. t. I, B. 4). — *Sirouville*, 1594 (dénombr. s. l'an). — *Seraville*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Salerouville*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Sororivilla*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — En patois : *Serôvelle*.

Domaine par moitié du chapitre de la cathédrale de Metz et du comte de Bar, qui le mettait sous la loi de Beaumont en 1255 (inv. des tit. de Lorr. III, 249). — Relevait de la prévôté de Stenay. — La seigneurie de Serrouville, haute, moyenne et basse justice, mouvait de la chàtell. de Nancy et avait pour seigneurs par moitié le roi et le chapitre de la cathédrale de Metz, 1682 (dénombr. 2 janvier). — Était siège d'une cure du dioc. de Trèves (doy. de Luxembourg), qui avait le fief de Passigny pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton d'Audun-le-Roman, passa sous l'organisation de l'an III dans celui d'Aumetz et revint, en 1802, dans le premier canton. — A pour annexes : Saint-Pierre et Saint-Laurent, anciens hermitages, aujourd'hui habitations rurales; les fermes de Passigny et de Saint-Paul; le moulin de Grasse-Oie, le moulin sous Serrouville et le moulin aux Bois.

SERNY, h. c^m de Moineville, à droite de l'Orne. — *Sisserium prope Confluentes*, 1069 (abb. Saint-Sauv. bul. Alex. III). — *Cerry*, 1347 (abb. Saint-Pierre, terr. p. 90). — *Zerrey*, 1369 (*ibid.* 103). — *Sery*, 1680 (dénombr. arch. départ.).

La haute justice était au roi, la seigneurie foncière à l'abb. Sainte-Glossinde de Metz. — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Coinville, qui dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde de Metz.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Est annexe de Moineville depuis l'organisation départementale et passa avec lui du canton de Jonaville, en 1790, dans celui de Valleroy sous l'organisation de l'an III, puis dans celui de Briey en 1802.

SERVIGNY-LEZ-BAVILLÉ, c^m de Pange. — *Servinei*, *Servineit*, 1266 (acte d'aman s. l'an). — *Servigney*, 1319 (chap. cath. s. l'an). — *Cervigney*, 1322 (*ibid.*). — *Servigné*, 1327 (rec. La Hière, p. 74). — *Sirvigney*, 1342 (chap. cath. s. l'an). — *Cervigney delez Raville*, 1392 (*ibid.*). — *Cervigney delez Raville*, 1404 (liste des vill.). — *Cirvigney sus Niez*, 1409 (arch. h. de V. AA, 51). — *Servigney*, *Servengney*, 1444 (chron. doy. de St-Thiéb.). — *Sreveni au hault chemin*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Silbernachen*, 1673 (abb. Longev liasse Pont-pierre). — En patois : *Sreveny delez Rauvelle*. — En allemand : *Silbernachen*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et comprenant Servigny, Morville, Frécourt et la grande maison franche et seigneuriale de Bonnevisse (Bonnevize), 1681 (dénombr. 23 décembre). — Était annexe, avec vicuaie résident, de la paroisse de Raville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Raville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Maizeroy et, en 1802, dans le canton actuel. — A Frécourt pour annexe.

SERVIGNY-LEZ-SAINTE-BARBE, c^m de Vigy. — *Cervigney*, 1383 (arch. h. de V. AA, 18). — *Servigney*, 1387 (chron. doy. de St-Thiéb.). — *Sirvigney*, 1404 (liste des vill.). — *Servigney de costé Sainte Barbe*, 1481 (abb. Saut-Vinc. liasse KKK, 45). — *Serven y au hault chemin*, 1648 (Journ. J. Bauch.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, mouvant du roi de France et appartenant au chap. de la cathédrale de Metz, 1681 (dénombr. 2 janvier). — Était annexe de la paroisse de Faily.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Vry et, en 1802, dans celui de Vigy. — A Poixe pour annexe.

SERVINPÉ (BUISSÉAU DE). — Coule sur le territ. de la c^m de Colligny et afflue à la Nied.

SEUTRY, h. c^m de Heray. — *Soitru*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Soitry*, église seule (carte Cass.).

Ne figure dans aucun des pouillés de Metz; de-

vait être annexe d'une des paroisses de l'archiprêtre d'Haboudange, Herry ou Arriance.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fit invariablement partie de la communauté de Herry.

SIBÉRIE, f. et chât. c^{ne} de Bertrange.

SIERCK, ch.-l. de c^{ne}, arrond. de Thionville, à droite de la Moselle. — *Sericum*, *Sirke Castellum*, 1036 (abb. S^t-Paul. de Trév. test. Adalb.). — *Circum Castrum*, 1067 (abb. Echl. ch. duc Gérard). — *Sirche*, *Sierkeis*, 1155 (cart. Moy. Rhin, II, LXXXII). — *Sierkgt*, *Sirkes*, 1208 (traité de paix entre Fer. de Lorr. et Thiéb. de Bar). — *Surkes*, 1210 (chron. Met. app. pr. D. Cal. I, pr. LXXVIII). — *Sirkes*, *Cirkes*, 1305 (arch. h. de V. AA, 42). — *Sierkes*, 1308 (*ibid.* proc. du clergé). — *Cirques*, 1341 (*ibid.* traité de paix, AA, 42-45). — *Sicker*, 1355 (abb. Vill. cart. t. I, A, 10). — *Sirk*, 1409 (Hist. de M. pr. IV, 656). — *Sierks*, 1412 (arch. h. de V. AA, 35). — *Siercls*, *Sierche*, *Sierez*, *Sierkz*, 1436 (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Sierck*, 1460 (cart. év. de M. t. IV, p. 25). — *Zierck*, 1501 (ch. abb. Bouz. s. Pan). — *Sirque*, 1585 (abb. Vill. cart. t. I, B, 15). — *Siergues*, *Sierques*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Sirick*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Syrck*, xvii^e s^e (abb. Vill. liasse Sierck, 16). — *Circke*, *Ciercle*, 1628 (dénombr. comté Créh.). — *Sierqc*, 1632 (Journ. J. Bauch.). — *Cierques*, *Siricum*, 1635 (Journ. du curé d'Ottov.). — *Ziercq*, 1636 (abb. Vill. liasse Saint-Hub.). — *Sircq*, 1660 (rec. J. Ancil.). — *Cierq*, 1665 (terr. de Bettlainville). — *Sierques bas*, 1724 (carte Bugn.). — *Sierk*, *Cirque*, *Sirca*, *Sircum*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

La petite ville de Sierck, seigneurie de nom et d'armes, a donné son nom à une maison de l'ancienne chevalerie de Lorraine qui s'est éteinte, au xvi^e siècle, après avoir produit de nombreuses illustrations; cette maison portait : *d'or à l'aigle de sable et prit ensuite : d'or à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'argent*, qui sont restées les armes de Sierck. Sierck était devenu au xiv^e siècle le domaine particulier des ducs de Lorraine et une de leurs résidences favorites. Beaucoup de monnaies lorraines y furent frappées, notamment sous le duc Charles II. Les ducs y avaient établi une prévôté dont dépendaient trente villages, qui fut cédée à la France par suite de l'article 5 du traité de Vincennes, en 1661, et réunie à la province des Trois-Évêchés. — Avait été siège d'une prévôté du duché de Lorraine qui subsista sous le ressort des Évêchés en 1661 et qui comprenait les communautés suivantes du diocèse de Metz : Aboncourt, Altroff,

Bettlainville, Budange, Eich, Hombourg, Kédange, Kemplich, Métrich, Metzzerwisse, Nennkirch, Saint-Hubert; du diocèse de Trèves : Apach, la Croix, Fréching, Frémestroff (Prusse), Hargarten, Kalembourg, Kaltweiller, Kerling, Klang, Basse-Kontz, Haute-Kontz, Laumesfeld, Lemestroff, Malling, Monneren, Montenach, Oudren, Rettel, Rudling, Rustroff, Saint-François, Sainte-Marguerite, Sierck, Haute-Sierck, Sierstroff (Prusse), les censes de Bestroff et de Königsberg, les moulins de Marienfloss et de Sulzen. — La coutume de Lorraine était suivie à Sierck. — Était le siège d'une cure du diocèse de Trèves (archid. de Tholey, doy. de Perl). — Fut le chef-lieu, en 1790, d'un canton du district de Thionville qui comprenait les c^{nes} d'Apach, Evendorff, Hettange-Petite, Hunting, Kerling et Fréching, Kirsch, Kirschnaumen, Lemestroff, Malling, Merschweiller, Montenach, Rettel, Rustroff. Sierck et Haute-Sierck, et conserva ce titre sous l'organisation de l'an III; passa en 1802 dans le canton de Launstroff, puis fut, par décret du 18 juillet 1806, érigé en chef-lieu de ce canton, dont la composition, qui comprenait à l'origine 44 c^{nes}, fut réduite par le décret du 6 juin 1811, lequel réunit Haute-Sierck à Kerling-lez-Sierck. c^{ne} du canton de Metzzerwisse, et par les traités de 1815, qui lui enlevèrent Biring, Buding-lez-Launstroff, Buschdorff, Dreisbach, Eilt et Hellendorff, Hillbring, Kirff et Beyren, Mondorff-lez-Grosché-mestroff, Nohn, Oberlecken, Orcholtz, Schwemling et Bessering, Silving, Tunstroff, Wehing et Betting, Weiler, Weiten et Willing, communes qui furent attribuées à la Prusse. D'un autre côté, une ordonnance en date du 28 décembre 1825 réunit au canton de Sierck Haute-Sierck, Kerling-lez-Sierck et Malling, du canton de Metzzerwisse. — La ville de Sierck est dominée par un ancien château fort qui, jusqu'en 1866, était classé comme place forte et entrain dans le système défensif du pays; il a été à cette époque déclassé et vendu. — A pour annexes : les hameaux d'Altenschütz, de Rudling et de Rustroff, la ferme de Königsberg, les moulins Schleiffmühl, de Marienfloss et de la Petite-Huilerie et la maison de Walkhausen.

SIERCK-HAUTE, c^{ne} de Kerling-lez-Sierck. — *Udensirck*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Udensircq*, xvii^e s^e (Sierck dom.). — *Ouden-Sierck*, 1645-1676 (dénombr. arch. départ. c. 243). — *Audesir*, 1656 (carte Sanson). — *Odensierk*, 1681 (dénombr. 17 juin). — *Audensierck*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Haudensirck*, 1715 (dénombr. 6 septembre). — *Audensirck*, *Audensrik*, 1717 (terr. du ban). — *Sierques-Haut*,

1724 (carte Bugn.). — *Adensirque*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Audesirk*.

Village du domaine et de la prévôté de Sierck en 1594; faisait partie de la seigneurie de Frémestroll (Prusse), 1681 (dénombr. 17 juin). — Dépendait de la mairie et de la seigneurie de Montenach, 1781 (dénombr. 6 décembre). — Était une annexe de la paroisse de Kerling (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Sierck, cout. de Lorraine. — Fit partie, à titre de commune, du canton de Sierck depuis 1790 jusqu'au 6 juin 1811, où il passa, comme annexe de Kerling-lez-Sierck, dans le canton de Metzervisse. Fut réintégré dans le canton de Sierck, avec cette commune, par ordonnance du 28 décembre 1825. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il a été réuni à la c^m de Kerling par décret du 6 juin.

SIERSTHAL, c^m de Rohrbach, sur la Schwolb. — *Sigersthal*, 1356 (ch. abb. Sturz. 261, v^o quittance). — *Sitelstat*, *Sigelstat*, *Sigestal*, *Sciernal*, 1544 (pouillé de M.). — *Sigersstal*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Syersdhal*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Siristhal*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Sirstal*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Sirysthal*, 1756 (carte Vaug.). — *Sirsthal*, 1763 (Thibaut, mat. bénéf. 395). — *Siersthal*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Sigestal*, *Sierstal*, 1762 (D. Cal. not. Lorr.).

Village de la mairie de Béning et du comté de Bitche, 1681 (*loc. cit.*). — La paroisse de Siersthal appartenait à l'archiprêtre de Hornbach; elle comprenait : Enchenberg, Frohmühl, Glasenberg, Holbach-lez-Lemberg, Hottwiller, Lambach et Lemberg.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit d'abord partie du canton de Lemberg de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes : Holbach-lez-Lemberg, le moulin de Frohmühl et Legerie (m^m forestière).

SIGNEUL (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Saint-Maurice (Meuse), traverse le territoire de Porcher (annexe de Brainville) sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans le ruiss. de Longeau.

SIGNY, m^{ia}, c^{ne} de Villers-la-Montagne.

SILBERSMÜHL, m^{ia}, c^{ne} d'Alsting.

SILLEGNY, c^m de Verny, à gauche de la Seille. — *Soleignei*, xii^e s^e (ch. abb. Sainte-Marie, liasse Silleg.). — *Solignei*, *Solignie*, 1162 (*ibid.*). — *Sulineium*, 1226 (*ibid.*). — *Solengni*, 1226 (*ibid.*). — *Soluegnny*, *Solleugny*, *Sullignietum*, *Sulignei*, 1228 (*ibid.*). — *Sulinei*, xiv^e s^e (*ibid.*). — *Sulligney*, *Sullegnay*, *Suligney*, 1331 (*ibid.*). — *Seligney*, 1404 (liste des

vill.). — *Sulligney*, 1455 (arch. h. de V. AA, 26).

— *Suliney*, 1481 (abb. Sainte-Marie, décl. abbes. Hermanson). — *Cillegney*, 1497 (Journ. J. Aub.). — *Sillugneyum*, 1544 (pouillé de M.). — *Siligni*, xvii^e s^e (episc. Met. temp.). — *Selligny*, 1608 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Seillegny*, 1615 (abb. Sainte-Marie, bail). — *Silligni*, 1630 (*ibid.* règl. de compt.). — *Silgni*, 1642 (*ibid.*). — *Siligny*, 1642 (*ibid.*). — *Silleny*, 1742 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Silleni*, *Silligny*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Silgny* (carte Cass.). — En patois : *Selgny*.

La seigneurie de Sillegny appartenait tout entière à l'abbaye Sainte-Marie de Metz. — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre du Val-de-Metz, qui dépendait de l'abbaye Sainte-Marie, puis de Saint-Louis, et avait pour annexes Pommerieux et Loyville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Corny, de celui d'Augny sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes Loyville et les Moulins (Haut et Bas).

SILLY-EN-SAULNOIS, c^m de Verny. — *Ciey*, 1315 (chap. cath. s. l'an). — *Silley delez Liéhon*, 1404 (liste des vill.). — *Cilley*, 1404 (chap. cath. s. l'an). — *Seilly delez Louveuey*, 1436 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Seilley*, 1440 (*ibid.*). — *Celley*, 1465 (chap. cath. s. l'an). — *Seilly*, 1570 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Sylly*, 1710 (*ibid.*). — *Silly-Saunoy*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Silli*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *S'li en Sauneu*.

Était siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, 1681 (dénombr. 2 janvier). — Était annexe de la paroisse de Liéhon.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Thimonville en 1790, de celui de Solgne sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe la Maison-Blanche (auberge).

SILLY-SUR-NIED, c^m de Pange, à gauche de la Nied française. — *Ciey dezous Kainsay*, 1315 (chap. cath. s. l'an). — *Cilly*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Silley*, 1404 (liste des vill.). — *Seilley*, 1514 (Mém. Ph. de Vign.). — *Seilly*, 1574 (abb. Saint-Vinc. liasse Glatigny). — *Zillersch*, 1625 (terr. de Raville). — *Selli au hault chemin*, 1648 (Journ. J. Bauch.). — *Sillersch*, 1682 (dénombr. comté Créh.). — *Silli*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *S'li sus Nied*. — En allemand : *Sillers*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, 1682 (dénombr. 10 janvier). — Était annexe, avec vicaire résident, de la paroisse de Saint-Aignan.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Flanville en 1790, de celui d'Ars-Laquenexy sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe Landremont.

SILTZHEIM (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans le dép^t du Bas-Rhin, traverse la c^{te} de Wittring sur une longueur de 1,500 mètr. et se jette dans la Sarre près de Wittring.

SILVANGE, h. c^{te} de Marange. — *Subvange*, 1327 (inv. des tit. de Lorr. X, p. 51). — *Sullevange*, 1328 (*ibid.* III, 225). — *Suilevange*, 1329 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 457). — *Sullevenges*, 1339 (Précher. Bibl. imp. coll. Lorr. 962). — *Silevange*, 1361 (fonds de Malte, inv. liasse D). — *Suelvange*, 1362 (*ibid.*). — *Sullange*, 1373 (*ibid.*). — *Gillevange*, 1483 (abb. Saint-Vine. comptes).

La haute justice était au roi, la seigneurie foncière à l'abb. de Saint-Paul de Verdun. — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Rombas qui dépendait de l'abb. de Saint-Paul.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Maizières, sous l'organisation de l'an III, de celui de Lorry-lez-Metz, et passa en 1802 dans le 1^{er} canton de Metz. — Commune jusqu'en 1809, où il fut réuni à Marange par décret du 29 septembre.

SIMBACH (LA), mⁱⁿ, c^{te} de Grosbliedestroff.

SIMMING, h. c^{te} de Rodemack. — *Sunningen*, 750 (ch. roi Pép. Wilth. s. l'an). — *Villa et marca Sunningen*, 768 (*ibid.*). — *Sommange*, xiv^e s^e (relèv. des comptes de la seig^{rie} de Rodem.). — *Sinningen*, 1572 (Berth. Hist. Lux. VIII, 40). — *Simmingen*, 1685 (dénombr. 31 janvier). — *Zinningen*, xviii^e s^e (tabl. des jurid.). — *Simumingen*, 1749 (dénombr. 26 mars). — *Simingen*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Formait avec Faulbach une mairie qui dépendait de la seigneurie de Rodemack. — Siège d'une justice haute, moyenne et basse, 1685 (dénombr. 31 janv.). — Était annexe de la paroisse de Berg (doyenné de Rémich).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Rodemack de 1790 à 1802, où il passa dans le canton de Cattenom. — Commune, avec Faulbach pour annexe, jusqu'en 1811, où il fut réuni à Rodemack par décret du 11 septembre.

SINGLING, h. et f. c^{te} de Gros-Réderching. — *Singlin-*

gen, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Zingling*, 1726 (arch. d'Achen, arpent. du 13 août). — *Singlingen*, cense, 1755 (atlas de Bitche, f. 66). — *Saint-Glin*, (D. Cal. carte de l'év. de M.).

Singling, village du comté de Bitche, paraît avoir été abandonné et détruit pendant les guerres du xvi^e et du xvii^e siècle; il s'est repeuplé vers 1720. Une cense-fief y a été érigée le 12 janvier 1730 en faveur du sieur Maurice. — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Gros-Réderching.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Rohrbach depuis 1790. — Commune en 1802; réuni à Gros-Réderching par décret du 1^{er} avril 1811.

SITZMANNSHAUS, m^{on} isolée, c^{te} de Pontpierre.

SOETRICH, h. c^{te} de Hettange-Grande, sur le Kisselbach. — *Sinteriacum*, 977 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Oth. II). — *Seuteriacum*, 993 (*ibid.* ch. emp. Oth. III). — *Serich*, 1157 (Berth. Hist. Lux. t. IV, pr. x). — *Setterich*, 1601 (abb. Sainte-Gloss. liasse Hayange). — *Setrich-Grande*, 1606 (pouillé de M.). — *Zetry*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Soetterigh*, *Soetricq*, 1696 (terr. de Hettange). — *Soetrich*, *Sotrich*, *Soetricq*, *Zetricq*, 1697 (terr. du ban). — *Soetrick*, *Zoetrick*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Soestrich*, 1756 (Dur. Lorr.). — *Zetrick* (carte Cass.).

Haute, moyenne et basse justice. Dépendait en partie de la seigneurie d'Ottange (1631, dénombr. 2 déc.) et en partie de la terre de Roussy (1682, dénombr. 8 avril); il y avait en outre une seigneurie foncière indépendante (1781, dénombr. 30 janv.). — Était annexe mixte des paroisses de Hussange et d'œutrange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Hettange en 1790 et appartient depuis l'organisation de l'an III à celui de Cattenom. — Commune jusqu'en 1811, où un décret du 9 septembre le réunit à Hettange-Grande.

SOIRON, mⁱⁿ, c^{te} de Waville. — *Suiron*, 745 (cart. Gorze, p. 1). — *Molendinum supra fluvium Seiron*, 973 (*ibid.* p. 158). — *Le molins du val de Soirons*, 1392 (*ibid.* tab. p. 209).

SOIRON (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Waville et afflue au Ru de Mad. — *Fluvius Seiron*, 973 (cart. Gorze, p. 158).

SOLEIL (FERME DU), c^{te} de Dalem.

SOLGNE, c^{te} de Verny. — *Sognes*, *Sogne*, 1327 (inv. des tit. de Lorr. X, 44). — *Songne*, 1370 (chron. doy. de S'-Thiéb.). — *Soigne*, 1404 (liste des vill.). — *Soignes*, 1425 (inv. des tit. de Lorr. X, 44). — *Sogne*, 1465 (chron. Jac. Huss.). — *Sogne*, *Solyne*, *Sone* (D. Cal. not. Lorr.).

Solgne, marche d'Estault, où se tenaient les journées amiables entre la cité de Metz et l'évêché pour les sujets romans (1324, chron. Praill.). — En patois : *Souagne*.

Siège d'un fief avec justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1681, dénombr. 17 sept.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Nomeny, qui avait Ancy-lez-Solgne pour annexe.

Village lorrain cédé à la France par le traité de Vincennes en 1661, placé dans la province des Trois-Évêchés, baill. de Metz, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Sailly; fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{tes} d'Achâtel, Ancy-lez-Solgne, Haute et Basse Beux, Buchy, Foville, Luppy, Méclenves, Moncheux, Pontoy, Sailly, Secourt, Silly-en-Saulnois, Solgne, Ressaucourt, Thimonville et Tragny. — Fut classé, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe Ancy-lez-Solgne.

SOLE (LA), f. c^{te} de Briey.

SOMMY, f. c^{te} de Féy. — *Sumei*, XII^e s^e (abb. Sainte-Marie, ch. abbes. Odile). — *Summei*, 1203 (*ibid.* acte d'éch.). — *Somney*, 1331 (abb. Sainte-Marie, registre). — *Somey*, XV^e s^e (chron. Praill.). — *Someiz*, 1404 (liste des vill.). — *Somy*, 1756 (carte Vaug.). — *Somie* (carte Cass.).

Était annexe de la paroisse de Corny.

SONNEMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} d'Hargarten-aux-Mines.

SONNENHOFF OU FERME DU SOLEIL, f. c^{te} de Dalem.

SORBEVAUX, f. c^{te} de Grand-Failly.

SORBEY, c^{te} de Pange, à gauche de la Nied française. — *Sorbeiacum*, 1178 (abb. Saint-Vinc. bul. Alex. III). — *Sorbeirs*, 1181 (*ibid.* ch. év. Bertram). — *Sorbers*, 1192 (*ibid.* bul. Célestin III). — *Sorbeium*, 1192 (*ibid.* conf. de biens). — *Sorbeis*, 1250 (liste des parages). — *Sorboy*, XV^e s^e (chron. doy. de S^t-Thiéb.). — *Sorbay*, 1444 (ét. des garn. fr. P. Fer. II, 317). — *Xorbey*, 1501 (inv. des tit. de Lorr. III, p. 267). — *Sorbei*, 1518 (abb. Saint-Vinc. liasse Courcelles). — *Xorboy*, 1537 (inv. des tit. de Lorr. III, p. 274). — *Sorbé*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — En patois : *Sorbeu*.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Noisseville, qui dépendait de l'abbaye Saint-Vincent et avait Poncillon pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ancerville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rémilly et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de Poncillon.

SOULEY, f. c^{te} de Dampvitoux.

SOUCUR, c^{te} de Bohrbach. — *La Sucht*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *La verrerie de Souchtz*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Village de la Soucht*, 1755 (atlas de Bitche, f. 159). — *La Souche*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *La Soucht*, village, 1779 (Dur. Lorr.). — *Souctz* (D. Cal. carte de l'év. de M.).

Village du comté de Bitche, fondé au XVI^e siècle par des verriers (1681, *loc. cit.*). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Hornbach, qui comprenait Gätzenbruck, Meisenthal, Saint-Louis, Sarreinsberg et Siersthal.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Lemberg de 1790 à 1802 et passa à cette date dans le canton actuel. — A pour annexes : les hameaux de Speckbromm et de Neudorf, les moulins Obligmühl et Souchtmühl et la cense d'Aueckersmühl.

SOUCHT (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Soucht, traverse la c^{te} de ce nom sur une longueur de 500 mètres et se jette dans le ruiss. de Saint-Louis.

SOUCHTMÜHL, mⁱⁿ, c^{te} de Soucht, sur le ruiss. de Spiegelbach.

SOUCHEMÜLLER-GRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Guerting, traverse la c^{te} de Guerting et celle d'Hargarten-aux-Mines, sur une longueur de 4 kilomètres, et se jette dans la Bisten.

SOUBACH, mⁱⁿ, c^{te} d'Alsting.

SOUBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} d'Alsting et afflue à la Sarre.

SOURVIESEGRABEN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Richeling et afflue au ruiss. de Mutterbach.

SOXEY, chât. et f. c^{te} de Cosnes. — *Sozey*, 1680 (dénombr. arch. départ.).

Château, siège d'un fief, haute, moyenne et basse justice mouvant de la châtell. de Longwy.

SOXEY, f. c^{te} de Léxy.

SPAILMAIL, f. c^{te} de Boncourt. — *Paillemaille*, *Sparmaille*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Spal-mail* ou *Sparmail*, 1779 (Dur. Lorr.).

Cense donnée en franc-allen à l'abb. de Sainte-Marie par Mathieu I^{er}, duc de Lorraine, en 1140. — Appartenait à la communauté de Boncourt.

SPECKBRONN, h. c^{te} de Soucht. — *La scierie de Speckbrom*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 407).

SPECKBRONNEN OU WOLFSBRONNEN, maison forestière, c^{te} de Reyerswiller.

SPEICHEREN OU SPICKEREN, c^{te} de Forbach, à gauche de la Sarre. — *Spicher*, 1376 (Kremer, Ard. Gesch. II, 537). — *Speichern*, 1577 (transact. entre le seig. de Forb. et ses vass.). — *Speicher*, 1594 (dén.

Th. Alix). — *Sfeicher*, 1631 (sém. Saint-Sim. s. l'an). — *Speichern*, 1648 (arch. de Wendel, partage de la terre de Forb.). — *Speicheren*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Schpiker* (tab. Parant). — *Spikeren* (carte Cass.). — *Spicheren* (carte de l'État-major).

Village du comté de Forbach. — Était annexe alternativement, avec vicaire résident, des paroisses de Hesslering et de Kerbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Forbach depuis sa création. — A pour annexes les auberges de l'ancienne Brème et de la Brème de la Princesse.

SPIEGELBACH (RUISSEAU DE). — Formé du ruisseau de Soucht et de celui de Saint-Louis ou Segmühlenbach, il entre dans le dép^t du Bas-Rhin et se jette dans l'Éichel, avec lequel on le confond souvent.

SPILLERMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de l'Hôpital.

SPITZENSTEINKOPF, forêt domaniale de 15 hect. sur le territ. de la c^{ne} de Soucht.

SPITZWEYER, étang situé sur le ban de l'Hôpital. — La superficie en est de 3 hectares.

SPONVILLE, c^{ne} de Gorze. — *Cipponis villa*, 754 (cart. Gorze, p. 4). — *Cipponivilla*, *Cipionevilla*, 763 (abb. Gorze, ch. év. Chrod.). — *Cipponevilla*, 885 (cart. Gorze, p. 303). — *Finis Ceponiaca*, 912 (cart. abb. Gorze, tit. 88). — *Cipunville*, 1240 (abb. Gorze, ch. s. Fan). — *Seponville*, 1290 (*ibid.*). — *Sponville*, 1299 (inv. des tit. de Lorr. I, 390). — *Ponville*, xiv^e s^e (cart. Gorze, p. 271). — *Sypunville*, 1370 (*ibid.* p. 310). — *Espanville*, 1440 (inv. des tit. de Lorr. I, 497). — *Espanville*, 1448 (*ibid.*). — *Espouelle*, 1463 (*ibid.* 494). — *Sponvilla*, *Ponvilla*, *Sponville*, *Neulan seu Sponville*, 1544 (pouillé de M.).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse appartenant au chapitre de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janv.). — Village de la terre de Gorze. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Gorze, ayant jadis Neulan pour titre, qui dépendait de la cathédrale de Metz et avait Xonville pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Mars-la-Tour de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel.

STADMÜHL OU VIEUX-MOULIN, mⁱⁿ, c^{ne} de Boulay.

STABL-HAMMER, usine. — Voy. TAILLERIE (LA).

STANDALMONT, lieu-dit, où fut érigée l'abbaye Saint-Pierre-mont. — Voy. SAINT-PIERRE-MONT.

STATION (LA), m^{ons}, c^{ne} de Cochenor.

STATION DE LA CÔTE, m^{on}, c^{ne} de Morhange.

STAYE (LA), tuilerie, c^{ne} d'Hargarten-aux-Mines.

STEINBACH, h. c^{ne} de Guéblange, à gauche de l'Albe.

— *Steimbach*, 1682 (dénoibr. 16 mars). — *Steimbach*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Village du Val-de-Guéblange. Il appartenait à l'Évêché, ressortissait au baill. seigneurial de Vic, relevait de la châtellenie d'Albestroff et suivait la coutume de l'Évêché. — Était annexe de la paroisse de Guéblange. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis 1790. — Commune jusqu'au décret du 19 avril 1811, qui le réunit à Wentzwiller: réuni avec Wentzwiller à Guéblange par décret du 8 octobre 1813.

STEINBACH, h. et mⁱⁿ, c^{ne} de Sarreguemines. — *Steimbach*, 1393 (arch. de Sarreguemines, donat. à la chapelle Sainte-Catherine).

STEINBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Neufgrange et afflue à la Sarre.

STEINBRUNNEN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Hargarten-aux-Mines et se réunit au ruis. de Fahl.

STEINBÜSCH, f. c^{ne} de Créhange.

STEINHART (LE), partie des cantons de Forbach et de Sarreguemines caractérisée par les affleurements du muschelkalk, et comprise entre le grès bigarré et les marues irisées.

Ses limites sont tracées par les villages de Thédling, Folckling, Oeting, Behren, Etzling, Speicheren, Alsting, Zinzing, Lixing, Roubling, Noussewiller, Ippling (en partie), Hündling, Metzling, Diebling et Tenteling. — Le centre du Steinhart est occupé par Gaubiving, Kerbach, Bousbash et Cadenbromm.

STIRING, cense ruinée au ban de Hallingen. — Voy. HALLINGEN.

STIRING (LE VIEUX-), h. c^{ne} de Stiring-Wendel. — *Syrin*, 926 (cart. Moy. Rhin, I, 229). — *La cense de Styringen* (part. de la terre de Forb.). — *Stiringenditzweiler*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282).

Hameau du comté de Forbach. — Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Schœneck.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Forbach. — Annexe de Schœneck en 1801; réuni avec cette commune à Forbach par décret du 28 décembre 1811; séparé de Forbach et réuni à Stiring-Wendel par la loi du 3 juin 1857.

STIRING-WENDEL, bourg et usines, c^{ne} de Forbach. — Les hauts fourneaux et les forges de Stiring ont été établis en 1846, et le village a été bâti en 1853 par M. de Wendel, de Hayange. — Réuni au Vieux-Stiring et à la Verrerie-Sophie, et érigé en commune par la loi du 3 juin 1857, sous le nom de Stiring-Wendel. — A pour annexes : le Vieux-Stiring, la

Verrerie-Sophie, Schœneck, et les chapelles de Sainte-Anne et de Sainte-Croix.

STOCKBRONN, h. c^{ne} de Bitche. — *Stockbrunen*, moulin, 1757 (Dur. Lorr.).

STOCKBRONN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Bitche et d'Éguelshardt. — *Stockbrunnen* (Dur. Lorr.).

STOCKERBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Rémeuling, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 300 mètres et se jette dans la Nied.

STOCKHOFFERMÜLL, m^{ne}, c^{ne} de Soncht.

STOCKHOLZ (LE), forêt domaniale de 234 hectares, située sur le territ. de la c^{ne} de Bouzonville.

STOCKWEYER, élang dans lequel est bâti le château de Mouterhausen (1594, dénombr. Th. Alix).

STOTZENBRONN, f. c^{ne} de Petite-Rosselle. — *Stotzenborn*, cense, communauté de la Petite-Rosselle, 1779 (Dur. Lorr.).

STONCOURT, h. c^{ne} de Villers-Stoncourt. — *Stoncourt au ban Saint-Pierre*, 1445 (P. Ferr. obs. séc. II, 565). — *Ecclesia Sancti Petri vulgo Stoncourt*, 1544 (pouillé de M.). — En patois : *Stonco*.

Village du ban Saint-Pierre. — Sur le territ. de Stoncourt était l'église de Saint-Pierre, paroisse de l'archiprêtre de Varize, dépendant d'abord de l'abbaye Saint-Pierre, puis de celle de Saint-Louis. Elle avait pour annexes : Aoury, Villers-Stoncourt et Vaucremont. — Voy. BAN SAINT-PIERRE.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ancerville (district de Morhange), de celui de Maizeroy sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton de Pange. — Villers et Stoncourt réunis formaient, depuis 1790, une commune qui fut réunie à Chanville par décret du 31 juillet 1812 et rétablie dans son titre communal en 1833.

STRAUSGRABEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Rémelfang, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 710 mètres et se jette dans la Nied.

STREICHBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le territ. d'Ébring, passe à Diebling, Metzling, Hundling et Ippling, se réunit aux ruisseaux qui viennent de Loupershausen et de Woustwiller, puis prend le nom de Hermesgraben et se jette dans la Sarre à Welferding. On lui donne aussi le nom de *ruisseau d'Ippling*.

STRUMBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Klang, traverse les c^{nes} de Klang et de Kédange sur une longueur de 5 kilom. et se jette dans la Canner.

STUCKANGE, h. c^{ne} de Distroff. — *Estuvinges*, 1230 (fonds de Malte, inv. liasse G.). — *Estucanges*, 1280 (*ibid.*). — *Stuczningen*, 1429 (arch. h. de

V. AA, II). — *Stulking*, 1544 (pouillé de M.). — *Stucking*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Stuvange*, 1680 (décombr. arch. départ.). — *Strickange*, 1682 (décombr. o. déc.). — *Stukange*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Partie de Stuckange dépendait de la seigneurie de Busbach (1682, *loc. cit.*). — Était annexe de la paroisse de Metzcrwisze.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Kœnigsmacker de 1790 à 1802 et passa à cette date dans le canton de Metzcrwisze. — Commune jusqu'au 12 septembre 1811, où un décret impérial le réunit à Distroff.

STULEMÜLL, élang situé sur le territ. de la c^{ne} de Roppwiller, alimenté par de petits ruisseaux sans noms.

STURZELBRONN ou STURTZELBRONN, c^{ne} de Bitche. — *Sturzeleboren*, 1196 (ch. de l'abb. D. Cal. pr. s. l'an). — *Sturzeleboren*, 1274 (ch. abb. Wernerswiller, Croll. Orig. Bip. I, 32). — *Stuscelbrom*, 1295 (*ibid.*). — *Sturzelburn*, 1302 (Kremer, Ard. Gesch. II, 154). — *Sturzelburne*, 1314 (pouillé de M. Portef.). — *Stulceborne*, 1326 (Joh. de Bayon. chron. Mediani monasterii, ch. cxvi). — *Sturzelburn*, 1417 (Als. diplom. MCLXXII). — *Sturzelburne*, 1467 (ch. abb. Sainte-Walburge, Als. diplom. MCCCLXXVII). — *Sturzelbrun*, 1557 (trés. des ch. de Lorr. Bit. D. I, 70). — *Zturzelbrun*, 1576 (épitaphe de l'abbé Anastasius Dhur, à Wissembourg). — *Sturzelborn*, 1594 (décombr. Th. Alix). — *Stilzbrone*, 1711 (arrêts, cour souver. de Nancy, II, 57). — *Stulzelbronn*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Stilzbronn*, 1756 (carte Vaug.). — *Stultzbronn*, 1763 (Thibaut, mat. bénéf. 375). — *Stilsbronn*, 1769 (Buehoz, Vallerius Lotharingæ, 277). — *Stirzelbronn*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Stilzbrun* (D. Cal. carte de l'évêché de M.).

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Bitche. — A pour annexes : Alt-Zinzel, les fermes de Bremendehel, Graffenweyer, Hutzelhoff, Sturzelthal, Deutsch et Welsch Kobrette, Kleinmühlensbach, Hartzhoff, Biselsack ou Bischelsacker et de Dauenthal, la scierie de Segmühl, et les maisons forestières d'Ober et Nieder Dauenthal. — Le hameau de Sturzelbronn appartenait à l'abbaye et n'était habité que par ses domestiques ou ses vassaux.

STURZELBRONN (L'ABBAYE DE). — *Canobium vallis Sanctæ Mariæ*, 1179 (ch. abb. de Neuwiller, Als. diplom. CCCXXVII). — *Monasterium vallis beatæ Mariæ Virginis*, 1272 (Schæpflin, Als. illust. II, 218). — *Monasterium beatæ Mariæ in Sturzelburne*,

1314 (ch. de l'abb. pouillé de M. Portef.). — *Conventus vallis Sanctæ Mariæ Sturzelburne*, 1345 (*ibid.*). — *Conventus vallis Sanctæ Mariæ in Sturzelbronn*, 1539 (trés. des ch. de Lorr. à Nancy, seeau). — *Monasterium Scurzelbronnen*, 1544 (pouillé de M.). — *Sturzelborn*, abbaye de l'ordre de Cîteaux, 1595 (dénombr. Th. Alix). — *Mariabrunn*, 1709 (reg. des baptêmes de la par.).

Antique abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1135, sous l'inspiration de saint Bernard, par le duc Simon I^{er} de Lorraine, au plus profond des forêts du pays de Bitche. Lieu de sépulture des premiers ducs de Lorraine, enrichie par leurs bienfaits et les dons pieux des petits princes des environs, elle acquit bientôt une grande célébrité. Son opulence et son isolement en firent l'objet de toutes les convoitises. Souvent pillée, dévastée, détruite, abandonnée, elle fut enfin relâchée, au commencement du xviii^e siècle, par les abbés Fournier et de Mahuet. Elle était riche et florissante à l'époque de la Révolution. — L'abbaye avait pour vassés les ducs de Lorraine; à partir du xiv^e siècle, elle fut placée sous la protection des comtes de Deux-Ponts, sires de Bitche. — Elle possédait les cures de Liederscheidt, de Schorbach (Bitebe) et de Walschbronn, dont la circonscription embrassait vingt-six villages et plusieurs censes ou hameaux, plus la cure de Warth et des biens considérables en Alsace.

STURZELBRONN (FORÊT DE), forêt domaniale de 1,848 hect., sur le territ. de Sturzelbronn.

STURZELTHAL, f. c^{ne} de Sturzelbronn.

STURZELTHALERBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Sturzelbronn.

STUTZENMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Tétting.

SUISSE-BASSE, c^{ne} de Gros-Tenquin, près de la Rotte. — *Xousse*, alias *Sultzzen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Sultzzen*, 1606 (pouillé de M.). — *Auisse-la-Basse*, xviii^e siècle (*ibid.*). — *Xousse*, *Auisse*, 1718 (ord. de Lorr. II, 174). — *Cousse*, *Couxe*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Nieder-Selsing*.

Village du Ban de la Rotte : voy. ce mot. — Était annexe de la paroisse de Brulange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Thicourt (district de Morhange), sous l'organisation de l'an III de celui de Morhange, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'en

1811, où il fut donné comme annexe à Suisse-Haute par décret du 9 décembre; réuni ensuite avec Suisse-Haute à Brulange par décret du 14 janvier 1814, il en fut séparé par ordonnance du 23 octobre 1843 pour former une nouvelle commune, avec Suisse-Haute pour annexe.

SUISSE-HAUTE, h. c^{ne} de Suisse-Basse. — *Schweich*, (arch. h. de V. AA, 44). — *Sultzzen*, xviii^e s^e (Loth. sept.). — *Auisse-la-Haute*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Cousse*, *Couxe*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Ober-Selsing*.

Village du comté de Morhange. — Était annexe de la paroisse de Landroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Voy. SUISSE-BASSE.

SUISSE (LA), anc. cense qui dépendait de la paroisse de Zoufftgen.

SULZEN, mⁱⁿ, c^{ne} de Monténach, sur le ruisseau de ce nom. — *Sulzem*, 1716 (terr. de Monténach).

SUSIGNY, ancien hameau près d'Aumetz. — *Lou finage de Soussigney*, *Suseguy à Aumetz*, 1275 (Saint-Pierre, terr. p. 889).

SUZANGE ou PORT-SAINT-PIERRE, f. c^{ne} de Hettange-Grande.

SUZANGE, h. c^{ne} de Schréminge. — *Susengis*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Suzinges*, 962 (*ibid.* ch. Théod. I^{er}, év. de M.). — *Zusange*, 1686 (gén. de M. doni.). — *Susange*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En allemand : *Süsingen*.

Était annexe de la paroisse de Hayange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Florange de 1790 à 1802 et passa à cette date dans le canton de Thionville, toujours annexe de Schréminge.

SUZEMONT, h. c^{ne} d'Hannonville-au-Passage, à gauche de l'Yron. — *Susémont*, *Sizémont*, 1638 (Journ. J. Bauch.).

Ban séparé, enclavé dans la seigneurie de la Tour-en-Woèvre. — Hameau ayant son maire, fief ayant son seigneur, et mouvant de la prévôté de Thiaucourt, malgré les prétentions du bailliage de Metz. — Était annexe de la paroisse de Jonville et siège d'une justice haute, moyenne et basse.

Autrefois Barrois, baill. de Thiaucourt, cout. de Saint-Mihiel. — Annexe d'Hannonville, il fit avec lui partie du canton de Friaucourt en 1790 et de celui de Conflans depuis l'an III.

SUZETTE ou SUZELSHOF, f. c^{ne} de Schorbach.

T

TAILLERIE (LA), usine, c^{nc} de Mouterhausen. — *Stahl-Hammer* (carte de l'État-major).

TALANGE, 1^{er} cnd de Metz, à gauche de la Moselle. — *Tatolanga*, 960 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Oth. 1^{er}). — *Tatolanga*, 977 (*ibid.* ch. Oth. II). — *Tatolanga*, 993 (*ibid.* ch. Oth. III). — *Thalengin*, 1235 (Berth. IV, pr. LXIII). — *Talenge*, 1378 (arch. li. de V. AA, 42). — *Tallenge*, 1404 (liste des vill.). — *Wallange*, 1438 (abb. Longev. év. don. s. l'an). — *Tailenges*, 1446 (arch. h. de V. AA, 34). — *Talange*, 1486 (Journ. J. Aubr.). — *Thalange*, 1508 (épît. J. de Gournay). — *Talengia*, *Talenge*, *Talenge*, 1544 (pouillé de M.). — *Talangia*, 1547 (abb. Saint-Pierre, liasse Tal.). — *Thalenges*, 1553 (Siège de Metz, par Salignac). — *Tallenges*, 1599 (épît. N. de Gournay). — *Tualange*, 1728 (terr. abb. de Just'). — En patois : *Taulange*.

Il y avait à Talange un arrière-fief de la seigneurie de Rodemack, 1681 (dénombr. 6 mars). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Rombas, qui dépendait de l'abb. de Saint-Pierre, puis de Saint-Louis.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Mézières et, sous l'organisation de l'an III, de celui de Louvy-lez-Metz; fut classé en 1802 dans le canton actuel.

TALLING, anc. ceuse, c^{nc} de Hestroff. — *Tilling*, 1739 (terr. de Hestroff).

TALPET, mⁱⁿ, c^{nc} de Destry, sur le ruiss. du Talté.

TALTÉ (RUISSEAU DE), — Prend sa source sur le ban de Destry, traverse les c^{ncs} de Destry et de Suisse-Basse sur une longueur de 200 mètres et se jette dans la Rotte.

TANCHE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^{nc} de Gorze.

TANNEBERG OU TUILERIE SCHMIT, c^{nc} de Willerwald.

TANNEURS (RUISSEAU DES). — Coule sur le territ. de la c^{nc} de Morhange.

TANTELAINVILLE, f. et anc. égl. c^{nc} de Vionville. — *Tantelino villa*, 745 (cart. Gorze, t. I, p. 2). — *Nostre Dame de Tantelainville*, 1435 (test. de F. de Chambley). — *Tandelainville*, xviii^e s^c (pouillé de M.).

Était autrefois le siège de la paroisse de Vionville.

TAPES (LES GRANDES-), f. c^{nc} de Woippy. — *Staples*, 1181 (abb. Saint-Vinc. trad. de la bulle d'Alex. III). — *Stapes*, *Stap*, *Stapes*, *Staples*, *Estaples*.

Estaples, xiii^e siècle (*ibid.* cens. pass.). — *Staples*, 1260 (*ibid.* liasse Norroy-le-Veneur). — *Staple*, 1270 (chap. cath. s. l'an). — *Staple*, 1336 (*ibid.*). — *La Grande-Taipe*, xv^e siècle (chron. Prail.). — *Teple*, *la Grant Tepe*, xv^e siècle (chron. Jac. Huss.). — *La grand Staple*, 1404 (liste des vill.). — *Grand Stapple*, 1446 (chap. cath. s. l'an). — *La grande Stepple*, 1464 (abb. Saint-Vinc. liasse Petite-Tappe). — *Grande-Stappe*, 1473 (*ibid.* liasse Ennery). — *La Grande Steple*, 1491 (Journ. J. Aubr.). — *La Grande Stepple*, 1493 (*ibid.*). — *La grande Tape*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Tape la Grande*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Lai grant Taipe*.

Appartenait, en toute seigneurie, à l'abb. Saint-Vincent de Metz. — Était annexe de la paroisse Saint-Simon de Metz. — Fut successivement annexe des c^{ncs} de Ladonchamps, de Thury et de Woippy.

TAPES (LES PETITES-), f. c^{nc} de Woippy. — *Staples*, 1181 (abb. Saint-Vinc. bul. Alex. III, trad. xv^e s^c, liasse Petite-Tappe). — *Petite Staple*, 1248 (*ibid.*). — *Stepples*, 1260 (*ibid.* liasse Norroy-le-Veneur). — *La petite Taipe*, *Tepp*, xv^e s^c (chron. Prail.). — *La Teple*, xv^e s^c (chron. Jac. Huss.). — *La petite Stepple*, 1464 (abb. Saint-Vincent, liasse Petite-Tappe). — *La petite Steple*, *la petite Stepple*, 1493 (Journ. J. Aubr.). — *Petite Tape*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — *La petite Tape*, xviii^e s^c (pouillé de M.). — En patois : *Lai p'tiot Taipe*.

Était annexe de la paroisse Saint-Livier de Metz.

Les Petites-Tapes dépendaient, au xiii^e siècle, de l'abbaye de Sainte-Croix; elles devinrent ensuite le domaine du collège de Metz entre les mains des Pères Jésuites, puis des Bénédictins de Saint-Symphorien. — L'abbaye Saint-Vincent de Metz en possédait un sixième (xvii^e siècle, Mém. sur cette abbaye).

Fut successivement annexe des c^{ncs} de Ladonchamps, de Thury et de Woippy.

TARILLOIS (RUISSEAU DES). — Coule sur le territ. de la c^{nc} de Vatimont.

TATENWALD, f. c^{nc} de Bistroff; fondée en 1844 par M. Réder.

TAYE (LA), m^{nc} franche, c^{nc} de Forbach.

Elle mouvait du roi de France, 1681 (dénombr. 26 avril).

TELLANCOURT, c^{nc} de Longuyon. — *Tallancourt*, 1304

(marq. Cous, arch. Lamb.). — *Thilicourt*, xv^e s^e (chron. Prail). — *Tillicourt*, xv^e s (chron. Jac. Huss.). — *Celaucourt*, 1425 (test. de Fer. de Chamb.). — *Toullancourt*, 1533 (inv. des tit. de Lorr. VII, 246). — *Taillancourt*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Thelaucourt*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois : *Tlanco*.

Seigneurie qui dépendait du marquisat de Cons-Lagrandville. — Était annexe de la paroisse de Fresnois-la-Montagne (doy. de Longnyou).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Cons-Lagrandville (distr. de Briey) en 1790, de celui de Charency sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — Commune jusqu'en 1810, où il fut réuni à Fresnois-la-Montagne par décret du 22 juin; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1833. — A pour annexe le Moulin-à-Vent.

TEMPLE DES MENNONITES (LE), église anabaptiste isolée, c^{nc} de Morlange.

TENCHERHOFF, f. c^{nc} de Sarralbe. — *Tentierhoff*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Teckenhoff*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Liakenhoff* (carte Cass.). — *Temgerhoff* (carte de l'État-major).

Elle dépendait du grand haras de Sarralbe et de la paroisse de ladite ville.

TENSCH, l. et mⁱⁿ, sur l'étang du même nom, c^{nc} de Gros-Tenquin. — *Teneschen*, 1461 (cart. év. de M. t. IV, p. 44). — *Teutschenmül*, 1461 (*ibid.* v^o). — *Tench*, 1472 (*ibid.* p. 100). — *Tinghem*, *Tinchein*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Cette ferme dépendait de la châtell. de Hingnesange.

TENSCH, étang situé sur le ban de Linstroff, c^{nc} de Gros-Tenquin. — *Tenschwigere*, 1472 (cart. de l'év. de M. t. IV, p. 96).

La superficie en est de 6 hectares.

TENTELING, c^{nc} de Forbach. — *Tentelinga*, *Tentolinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Tentling*, 1556 (inv. des tit. de Lorr. VII, 84). — *Tentlingen*, 1594 (dén. Th. Alix).

Village du comté de Forbach. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Arnuald, qui dépendait du monastère des religieuses de Saint-Avold et avait pour annexes Diebling et Ébring.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Forbach depuis 1790. — A Ébring pour annexe.

TERLANGE, vill. disparu, réuni au ban de Metzeresche (Tess. quest. Hist. de Thionv.). — *Terlinga*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. conf. Louis le Germ.). —

Terlange, village près de Thionville, détruit par les Suédois en 1636 (Revue d'Austr. 1854, 340).

Le ban de Terlange, siège d'une justice haute, moyenne et basse, dépendait de la seigneurie de Bertraunge (1731, dénomb. 17 juill.).

TERNEL, mⁱⁿ sur le ruisseau de Bronvaux, c^{nc} de Marange-Silvange.

TERRES-NOIRES (RUISSEAU DES). — Coule sur le territ. de la c^{nc} d'Ogy.

TERVILLE, vill. c^{nc} de Weymerange, sur la Fensch. —

Terren, 1282 (abb. Bonnef. ch. J. de Thionville).

— *Treville*, 1447 (carte év. de M. t. I, 223 v^o). —

Terffen, 1524 (tabell. d'Élange s. Fan). — *Ter-*

vern, 1544 (pouillé de M.). — *Therville*, xviii^e s^e

(pouillé de M.). — *Le quartier du Roi*, 1756.

parce que le prince de Condé y avait son quartier

général lors de la prise de Thionville, en 1643 (Stem.

dép. M.). — En allemand : *Terwen*.

Siège d'un fief et d'une haute justice à la représentation du roi et par aliénation du domaine royal (1748, dénomb. 3 fév.). — Il y avait, en outre, à Terville une seigneurie foncière appartenant à l'abbé de Bonnevoie (1748, dénomb. 3 fév.). — Avait une chapelle annexe de la paroisse de Volkrange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Florange de 1790 à 1802, date à laquelle il passa dans celui de Thionville. — Commune jusqu'en 1810, où il fut réuni à Weymerange par décret du 9 février.

TÉTÉRCHEN, c^{nc} de Boulay. — *Tittriche*, 1249 (abb. Vill.

cart. t. I, tit. 14). — *Titrecken*, 1262 (inv. des tit.

de Lorr. II, 402). — *Le neuf Teterchen*, 1262 (*ibid.*

X, 143). — *Tetercken*, 1291 (*ibid.* II, 407). —

Étercken, 1303 (*ibid.* II, 404). — *Titerche*, 1364

(abb. Vill. cart. t. I, tit. 11). — *Tirterchin*, *Duterchin*.

Tuterchin, *Tieterchin*, *Tieterchen*, *Veterchen*, *Tikes-*

tem, *Tikestem*, 1544 (pouillé de M.). — *Tetter-*

chen, 1594 (dénomb. Th. Alix). — *Teterken*, 1633

(ch. abb. Bouzonv.). — *Tetriuchen*, 1681 (dénomb.

31 oct.). — *Teterthien*, *Tetterthien*, 1715 (terr. de

Brettmach). — *Tetercken*, 1779 (Dur. Lorr.). —

Teter (carte Cass.). — *Tetriehen* (dict. Verr.).

Il y avait à Téterchen un prieuré dépendant de l'abbaye de Villers-Beltnach, *Prioratus de Tikerthen*, 1544 (pouillé de M.). — Il y existait, de plus, un couvent de religieuses Cordelières du tiers-ordre de Saint-François, fondé au xiii^e siècle pour l'entretien d'un hôpital. — *Les sœurs de Tetterchen lez Boulay*, 1594 (dénomb. Th. Alix). — Dépendait en partie des offices et châtelennies de Boulay, Bérus et Saint-Avold, 1594 (dénomb. Th. Alix), et plus tard des seigneuries de Freistroff (1681, dénomb.

31 oct.), de Faulquemont (1681, dénombr. 6 sept.) et de Bérus (1683, dénombr. 22 nov.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Varize dépendant de l'abb. de Freistroff, qui avait pour annexe la cense d'Alstate (Alsch).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Ottenville de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme d'Alsch.

TÉTINC, c^m de Faulquemont, à droite de la Nied allemande. — *Thatanges*, 1289 (sémin. Saint-Sim. s. Fan). — *Tettinga*, 1308 (pouillé de M. Portef.). — *Taitange*, 1329 (Bibl. imp. coll. Lorr. 972). — *Tatingea*, 1373 (inv. des tit. de Lorr. VII, 72). — *Thettingen*, 1460 (cart. év. de M. t. VI, p. 27). — *Tettingen*, 1480 (*ibid.* p. 165). — *Tettinges*, 1486 (*ibid.* 29 v°). — *Tetinga*, *Zetinga*, *Tettinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Tetingen*, 1563 (abb. Longev. s. Fan). — *Tettingue*, 1682 (dénombr. comté Créh.). — *Tetting*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village partie Empire, Lorraine et Évêchés. — La Lorraine n'y avait qu'une maison dépendant de la communauté de Folschwiller (baill. de Boulay) et de l'abbaye de Saint-Avold. — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Morhange, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Avold et avait pour annexes Berfang, Folschwiller, Fürst et Lelling.

Autrefois Empire et Trois-Évêchés, baill. de Vic, droit romain et cout. de l'Évêché. — Fait partie du canton de Faulquemont depuis 1790. — A pour annexes Métring et les moulins de Stutzennühl et de Kappellenmühl.

TÉTINC, f. c^{ne} de Budling.

THAL (BUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Rohrbach.

THAL, m^{ne}, c^{ne} de Hettange Grande.

THALHANSLEIN, m^{ne}, c^{ne} de Bœrental.

THÉDING, c^m de Forbach. — *Tatinga*, 1252 (Kremer, Ard. Gesch. II, 333). — *Tetinga*, 1252 (*ibid.* 334). — *Thotinga*, 1275 (*ibid.* 357). — *Tetinga*, 1292 (*ibid.* 377). — *Thotinga*, 1304 (*ibid.* 156). — *Thetingen*, 1324 (*ibid.* 435). — *Tedingen*, 1365 (*ibid.* 509). — *Thedingen*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Tedingen*, 1544 (pouillé de M.). — *Theding*, 1684 (terr. abb. de Saint-Avold). — *Theding*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Tetting*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village de la vouerie de Saint-Avold; il avait Rosbrück pour annexe. — Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Saint-Arnuald, ancienne dépendance du chapitre de ce nom.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lor-

raine. — Fait partie du canton de Forbach depuis 1790. — A pour annexe Ébring et le mⁱⁿ de Kronen.

THÉDING (BUISSEAU DE). — Prend sa source à la fontaine de Théding, traverse cette c^{ne} sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans le ruiss. de Farçberswiller.

THICOURT, c^m de Faulquemont. — *Thécourt*, 1055 (D. Cal. III, pr. xv). — *Thieicurt*, 1063 (*ibid.*). — *Thécourt*, 1072 (sémin. Saint-Sim. s. Fan). — *Théicourt*, *Thiecurth*, *Deicuria*, 1093 (ch. Popp. D. Cal. III, pr. xxv). — *Thecure*, 1147 (abb. Vill. cart. t. I, E, 1). — *Thieicurt*, 1210 (chron. Met. ap. pr. D. Cal. I, pr. lxxviii). — *Prior et fratres de Tyecort*, 1230 (sémin. Saint-Sim. s. Fan). — *Thieicour la petite deliez Lupri*, 1255 (chap. cath. s. Fan). — *Thieicort*, 1269 (abb. Longev. don. s. Fan). — *Thieicourt*, xiv^e s^e (abb. Saint-Arn. s. Fan). — *Thieicourt*, 1383 (arch. h. de V. AA, 17). — *Diederstorff*, 1404 (abb. Longev. ch. s. Fan). — *Thieicort*, 1421 (cart. év. de M. t. V, p. 129). — *Thieecort*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *La petite Theheycourt*, 1444 (ét. des garn. fr. P. Fer. II, 317). — *Thieicourt*, 1469 (cart. év. de M. t. V, p. 112). — *Prioratus de Thecuria*, *Diederstorff*, *Thecuria*, *Thiecuria*, *Diederstorff*, 1544 (pouillé de M.). — *Thémeourt*, 1553 (Siège de M. par Salignac). — *Thieicourt*, château, village et prieuré, 1594 (dén. Th. Alix). — *Ticour*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Ticourt*, 1636 (Journ. D. Flor.). — *Thicour*, 1720 (abb. Longev. s. Fan). — En patois: *Thico*. — En allemand: *Diederstorff*.

Il y avait à Thicourt un prieuré fondé en 1093 par Girard à la barbe, seigneur du lieu, en l'honneur de la Sainte Croix et de la Sainte Trinité, et au profit de l'abbaye de Cluny. — Il passa dans le domaine de la primatiale de Nancy. — Il y a de plus hors du village une chapelle dédiée aux Onze mille vierges. — Était le siège d'une seigneurie considérable, fief mouvant d'abord du duché de Lorraine, sous la châtell. d'Amance (1594, dénombr. Th. Alix), puis de l'évêché de Metz (1683, dénombr. 26 mars). — Ancienne cure de l'archipr. de Habondange, qui dépendait de la primatiale de Nancy.

Thicourt possédait un château considérable, dont quelques tours subsistent encore; il était, lors de la Révolution, la résidence des ducs de Croy d'Havré.

Autrefois Lorraine; village enclavé dans le pays Messin; baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fut érigé, en 1790, en siège d'un canton du district de Morhange qui comprenait les c^{nes} d'Arraincourt, Chémery, Einchwiller, Mainvillers, Many,

Brulange, Haute et Basse Suisse, Thicourt et Thonville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Herny et enfin, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe le moulin de Mensbach.

THICOURT ou **HICOURT**, f. c^{ne} de Luppy.

THICOURT (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Thicourt, traverse les c^{nes} de Thicourt et de Thonville sur une longueur de 2 kilom. et demi et se jette dans la Nied allemande.

THIERGARTEN, terres et bois, c^{ne} de Puttelage. — *Diergarten*, 1409 (Kremer, Ard. Gesch. II, 70). — *Dhiergarten* (carte de Cass.). — *Bois Thirgarten* (carte de l'État-major).

Ancien parc des comtes de Puttelage, avec un étang d'une superficie de 11 hectares, aujourd'hui desséché, et un moulin.

THIL, c^{ne} de Longwy. — *Tileis*, 1089 (abb. Saint-Airy, ch. conf.). — *Til*, 1270 (abb. Vill. cart. t. I, II, 14). — *Tielle*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Thilz*, 1573 (abb. Vill. cart. t. I). — *Thiel*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves).

Le roi était seul seigneur de ce village, mais il y avait sur son ban un fief érigé, en 1672, sous le titre de la Tour de Thiancourt. — Était siège d'une cure du diocèse de Trèves (doyenné d'Arlon), qui dépendait du chap. de la cathédrale de Trèves.

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton d'Aumetz de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — Commune jusqu'en 1812, où il fut réuni à Villerupt par décret du 14 juillet; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 16 août 1841.

THIMONVILLE, c^{ne} de Pange, à gauche de la Nied française. — *Tymonville*, 1333 (inv. des tit. de Lorr. III, 230). — *Thimonvilla*, 1432 (cart. év. M. V, 214). — *Thämonville*, 1471 (abb. Saint-Vinc. comptes). — *Thimonville*, *Timonville*, 1544 (pouillé de M.). — *Timonville*, *Thinonville*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

C'était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Nomey, qui avait Tragny pour annexe.

Autrefois Lorraine; village enclavé dans le pays Messin; châtel. d'Amance, baill. de Château-Salins, cout. de Lorraine. — Faisait partie, en 1682, de la baronnie de Bacourt (dénombr. comté Créh.). — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Morlange qui comprenait les c^{nes} d'Aubécourt, Béchy, Flocourt, Luppy, Sailly, Thimonville et Tragny; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Solgne et, en 1802, dans le canton actuel.

THIONVILLE, ch.-l. d'arrond. et de c^{ne}, sur la Moselle. — *Diethoven*, 707 (don. d'Étain à Saint-Mathias

Moselle.

de Trév.). — *Theodono villa*, *Theudonis villa*, 772 (cart. Moy. Rhin, I, 29). — *Theodone villa*, 783 (ch. abb. Saint-Arnould). — *Theotonis villa*, 842 (Nith. l. IV, Duch. II, 377). — *Villa Theodonis*, 940 (Berth. II, pr. lxxx). — *Didenhoven*, 962 (abb. Saint-Max. ch. Oth. 1^{er}). — *Duodinhof*, *Thiedonis villa*, xi^e s^e (cart. Moy. Rhin, I, 340). — *Duodenhof*, xi^e s^e (abb. Mettl. Berth. II, 119). — *Diesenhoven*, 1023 (*ibid.* II, 20). — *Ditdenhof*, 1033 (abb. Bouz. ch. s. l'an). — *Theodonis villa*, 1096 (abb. Saint-Pierre, ch. conf.). — *Tyonville*, 1239 (ch. d'affr. Teiss. Hist. Thionv.). — *Thionisvilla*, 1231 (abb. Vill. cart. t. I, p. 8). — *Dydenhoven*, 1346 (lettres de l'empereur Charles IV). — *Dutenhofen*, *villa Theonis*, 1357 (ch. d'exempt. Berth. VII, 24). — *Thionville*, *Died:hofen*, 1431 (arch. h. de V. AA, 19). — *Diedenhoven*, 1449 (cession du Lux. à Charles VII). — *Théonville*, 1542 (arch. départ. E. 87). — *Theonis villa*, 1544 (pouillé de M.). — *Thyonville*, 1552 (épl. du siège de M. de Clanzat). — *Diethoben*, 1576 (épit. chapelle de Preische). — *Dudenhoffen*, 1606 (pouillé de M.). — *Diedenhoben*, 1612 (tabel. d'Élange s. l'an). — *Theodohove*, *Theotonis villa* (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Diedenhofen*.

Ancienne *villa regia* de nos premiers rois; séjour favori de Pepin et de Charlemagne. Au x^e siècle elle appartint à des dynastes qui en portèrent le nom, puis passa aux comtes de Luxembourg, qui en firent une châtellenie. Les Français la prirent en 1558; elle fut rendue aux Espagnols par le traité du Câteau-Cambrésis. Le traité des Pyrénées la donna de nouveau à la France, qui y établit un bailliage dépendant de la province des Trois-Évêchés et régi par la coutume de Thionville, peu différente de celle de Luxembourg.

Les armes de la ville, qui étaient également celles de la prévôté et du bailliage, sont : *d'azur à un châteaun à trois tours crénelées d'or, maçonnées de sable*. Elles ont été blasonnées différemment, savoir : *d'azur au pont d'or de 2 arches semées de sable, gardé de 3 tours d'or sur le pont*, et encore : *d'azur à trois tours d'or, 2 en chef, 1 en pointe*. En 1286, Jean de Thionville portait *d'or à 3 pals de gueules*; mais on peut croire qu'il appartenait à la maison de Briey et en avait conservé les armes.

Le nombre des communautés comprises dans le bailliage de Thionville était de 120, dont 92 du diocèse de Metz, 28 de celui de Trèves; de plus elle comprenait la seigneurie de Rodemack, composée de 8 communautés du diocèse de Metz et 15 du diocèse de Trèves, ce qui faisait en tout 143. —

Thionville était le siège d'un archiprêtre faisant partie de l'archidiaconé de Marsal, auquel appartenaient les paroisses d'Angevillers, Berg, Bertrange, Cattenom, Escherange, Florange, Fontoy, Guénange, Hayange, Hussange, Kanfen, Manom, Marspicht, Oétrange, Reinange, Rodemack, Thionville, Uckange, Usselskirch, Wolkrange, Yutz et Zouffgen. — La paroisse de Thionville, dépendant de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves, avait pour annexes Beauregard, Bellevue, le Cavalier d'ordonnance, Chaudebourg, Gassion, Guentrange et la Malgrange. — Thionville fut, en 1790, choisi pour être le chef-lieu d'un district qui comprenait neuf cantons : Cattenom, Florange, Hettange, Inglange, Königsmacker, Lutange, Rodemack, Sierck et Thionville. Le canton de Thionville ne comprenait que la ville et ses nombreuses annexes, et sous l'organisation de l'an III il ne fut également formé que de la ville seule. — L'organisation de l'an X fit de Thionville le chef-lieu du 3^e arrondissement de la Moselle, qui porte son nom et qui comprit les huit cantons suivants : Bouzonville, Cattenom, Launstroff (devenu canton de Sierck en 1806), Metzervisse, Réling, Sarrelouis, Thionville et Tholey. La composition de cet arrondissement fut violemment modifiée par les événements de 1815, qui lui enlevèrent les cantons de Réling et de Tholey tout entiers, de Sarrelouis presque en entier et de Sierck en partie. — Le canton de Thionville était, en 1802, composé des c^{tes} qui s'y trouvent aujourd'hui, moins Algrange, Beuvange-sous-Saint-Michel, Cattenom, Élange et Manom, qui y furent réunis successivement. — A pour annexes les hameaux de Beauregard, la Briquerie, Guentrange, la Malgrange, Sainte-Anne et Saint-François, les fermes de Chaudebourg, de Gassion et de Mariendhal, la chapelle Saint-Pierre et les moulin et ferme de Daspich.

THOLPHOLTZ, bois, c^{te} de Tressange. — *Boys de Tholpholtz*, près Triexenges, 1310 (cart. abb. Vill. t. I, t. 16).

THONVILLE, c^{te} de Faulquemont. — *Trouville*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Tonville*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Était un des villages du Ban de la Rotte (voy. ce mot) et annexe de la paroisse de Brulange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Thicourt en 1790, de celui de Herny sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe le moulin de Reittienne.

THON, village ruiné, situé dans le Sart de Trieux, « sur la gauche de Hamerange, en prenant de Trieux à Lommerange, » xvii^e s^e (chan. Rég. liasse Trieux, m^{ém}.).

TRUMÉRVILLE, c^{te} de Conflans. — *Thiermerville*, 1328 (inv. des tit. de Lorr. III, p. 226). — *Thenerville*, 1539 (chan. Rég. liasse Norroy). — *Tumerville*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Themerville*, 1573 (inv. des tit. de Lorraine, III, 288). — *Temerville*, 1612 (*ibid.* III, 304). — *Temerville*, 1663 (*ibid.* I, 314). — *Tumerévile*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Théméréville*, 1680 (*ibid.*). — En patois : *Temerévèle*.

La seigneurie foncière était à l'abbé de Saint-Pierremont, la haute justice au roi. — Paroisse du doyenné d'Amelle (dioc. de Verdun), qui dépendait de l'abb. de Saint-Pierremont et avait Fiquelmont pour annexe.

Autrefois Barrois, baill. d'Étain, cout. de Saint-Mihiel. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Hriey qui comprenait les c^{tes} d'Abbéville, Amblemont, Béchamps, Fiquelmont, Gondrecourt, Mouaville, Olley, Ozerailles et Thumerévile, et passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton actuel. — Elle a Fiquelmont pour annexe.

TURY (GRANDE ET PETITE), h. c^{te} de la Maxe, à gauche de la Moselle : voy. SAINT-ÉLOI. — *Sancta Crux in Buris*, 1101 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Finagia de Turā*, 1316 (pouillé de M. Portef.). — *Turey*, 1404 (liste des vill.). — *Tury*, 1414 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 337). — *La petite Turis*, 1430 (chron. Jac. Huss.). — *Les deux Tury*, 1516 (man. de Senones, fiefs). — *Les Turis*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Turi*, 1622 (Journ. J. Bauch.). — *Grande et petite Turis*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Était siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1681, dénombr. 7 mars). — Annexe de la paroisse de Saint-Baudier.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Maizières en 1790, de celui de Lorry-lez-Metz sous l'organisation de l'an III, et fut compris en 1802 dans le 1^{er} canton de Metz. — Chef-lieu communal, avec les Maxes, Saint-Baudier, Franclonchamps, la Grange-d'Envie et la Grange-aux-Dames pour annexes, jusqu'au 9 février 1810, où il fut réuni à Woippy; séparé de cette commune, en 1866, pour devenir annexe de la Maxe.

TUTANGE, mⁱⁿ, annexe de Villerupt. — *Le moulin de Tutanges près de Thil*, 1517 (abb. Vill. cart. t. I, tit. 1). — *Tuttenges*, 1572 (*ibid.* tit. 7). — *Teutenges*, 1573 (*ibid.* tit. 6).

Ancien domaine de l'abb. de Villers-Bettnach.

TICÉMONT, b. et chât. c^{te} de Giraumont, sur l'Orne.

— *Tieheimon, Tucheimons*, 1055 (cart. Gorze, t. B, 1, p. 180). — *Thieschmon*, 1335 (inv. des tit. de Lorr. V, 41). — *Le chastel fourteresse et forte maison de Tiehmont*, 1472 (*ibid.* III, 257). — *Thié-chémont*, 1634 (Journ. J. Bauch.).

— Siège d'un fief du duché de Bar (1388, reprise, inv. des tit. de Lorr. III, 242) et d'une autre seigneurie; haute, moyenne et basse justice mouvant de la prévôté de Briey, érigée en 1541 et dont dépendaient Hatrize et Vallières. — Était annexe de la paroisse d'Hatrize.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Joua-ville et, sous l'organisation de l'an III, de celui de Valleroy; passa en 1802 dans celui de Briey. — Commune jusqu'au 4 août 1811, où il fut réuni à Giraumont; classé avec cette commune dans le canton de Conflans par ordonnance royale du 31 décembre 1832.

TIERCELET, c^{ne} de Longwy. — *Thierceley*, 1446 (abb. Vill. cart. t. 1, tit. 17). — *Tiercelle*, 1571 (baill. de S^t-Mihiel). — *Thiercellet*, 1573 (abb. Vill. cart. t. 1, tit. 6). — *Tierselot*, xviii^e s^e (pouillé de Tr.).

Siège d'un fief d'une justice haute, moyenne et basse, qui faisait au xviii^e s^e partie du comté d'Ottange. — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Villers-la-Montagne de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes Baurenne et le moulin de Curzange.

TIERCELET (RUISSEAU DE). — Voy. MOULAINE (RUISSEAU DE).

TIGNOMONT, h. c^{ne} de Plappeville. — *Tignomons*, 1300 (chap. cath. s. l'ad). — *Thignemont*, 1327 (abb. Saint-Vinc. cens.). — *Tignomont*, 1366 (fonds de Malte, inv. HH). — *Tignomont*, 1404 (liste des vill.). — *Thignomont*, 1634 (Journ. J. Bauch.). — *Tignamont* (carte Cass.).

Était un domaine du chapitre de la cathédrale de Metz. — Faisait partie, comme annexe, de la paroisse de Lessy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Appartint en 1790, toujours annexe de Plappeville, au canton de Moulins, sous l'organisation de l'an III à celui de Lorry-lez-Metz, et en 1802 au 1^{er} canton de Metz.

TITELBERG, ancien camp romain, sur une montagne, près de la Madeleine, à 5 kilom. de Longwy. — *Tietelberg*, 1214 (Berth. IV, pr. XLVI).

On y a trouvé, entre autres choses antiques, une

inscription votive de la 5^e légion à Titus. — « Camp, ou *stativum castrum*, du Titelberg » (Teiss. Hist. de Thionv.). — Le camp de Titelberg et celui de Briey avaient une communication stratégique. Le château de Longwy fut construit au vii^e siècle pour remplacer le Titelberg, sans doute alors réduit à l'état de ruines.

TITTING, h. c^{ne} de Holling, à droite de la Nied. — *Tuttingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Tittingen*, 1682 (dénombr. 10 janv.). — *Tuting*, 1756 (carte Vaug.).

Faisait partie de la communauté de Holling et était, avec ce village, annexe de la paroisse de Walmunster. — Siège d'un fief, sous la châtellenie de Boulay.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, comme annexe de Holling, du canton de Varize de 1790 à 1802, passa à cette dernière date dans celui de Boulay.

TIVOLI, m^{ne} isolée, c^{ne} du Sablon. — Maison de plaisance, annexe de la paroisse Saint-Martin de Metz, xviii^e s^e (pouillé de Metz).

TOCKFELD OU TOCKENHOFF, f. c^{ne} de Kirschnaunen. — *Toekfeld*, cense de la communauté de Kirschnaumen, 1779 (Dur. Lorr.).

TONNE (LA), m^{ne} forestière, c^{ne} d'Hémilly.

TONNETIL, anc. cense, sise à Basse-Wal, c^{ne} de Longuyon. — Était siège d'un fief mouvant de la châtellenie de Mussy (1681, dénombr. 30 déc.).

TOURNEBIDE, f. c^{ne} de Moulins-lez-Metz. — « Cabaret à l'entrée de Frescaty, annexe de la paroisse Saint-Privat », xviii^e s^e (pouillé de M.).

TOURNE-BRAIDE, auberge, c^{ne} de Plesnois.

TOURNEBOCHE, anc. auberge, c^{ne} du Ban-Saint-Martin (carte Cass.).

TOUSCU, f. c^{ne} de Welferding.

TRAGNY, c^{ne} de Pange. — *Trunot*, 1177 (abb. Saint-Vinc. bulle d'Alex. III). — *Troniacum*, 1181 (*ibid.* ch. év. Bertr.). — *Trunmacum*, 1192 (*ibid.* bulle de Célestin III). — *Troigney*, 1334 (*ibid.* cens.). — *Trognief*, xv^e s^e (*ibid.* liasse dîmes). — *Troignief*, 1404 (liste des vill.). — *Troignetz*, *Troignuel*, 1432 (cart. év. de Metz, t. III, p. 214). — *Stragnet*, 1450 (chron. Jac. Huss.). — *Trognuef*, 1493 (Journ. J. Aubr.). — *Trougny*, 1599 (abb. Saint-Vinc. liasse Maizières). — *Troigne*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Traigny*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Tragni*, 1606 (pouillé de M.). — *Trogny*, 1756 (carte Vaug.).

Le ban Daun ou de Tragny mouvant du roi de France et était siège d'une justice haute, moyenne et basse. — Était annexe de la paroisse de Thimonville, avec vicariat résident.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Thimonville, puis passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Solgne et, en 1802, dans le canton actuel. — Commune jusqu'en 1812, où il fut réuni à Thimonville par décret du 31 juillet, et érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1833.

TRÉHÉMONT, f. c^{ne} de Moyeuvre-Grande.

TREMBLOIS, f. c^{ne} d'Hatriz.

TRÉMÉCOURT, anc. f. c^{ne} de Vitry. — Faisait partie de la communauté de Justemont et appartenait à cette abbaye.

TRÉMERY, c^{no} de Vigy, à droite de la Moselle. — *Tremerey*, 1404 (liste des vill.). — *Trenay*, 1613 (abb. Saint-Symph. liasse Méchy). — *Treunri*, *Tremoury*, *Treunmerieux*, 1636 (Journ. J. Bauch.).

Siège d'un fief mouvant du roi de France. La Franche rne de Trémery dépendait de la seigneurie de Fleury (1683, 7 avril). — Était annexe de la paroisse d'Ay.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Argancy, de celui d'Antilly sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes le Moulin et la Tuilerie.

TRENMÜHL, anc. mⁱⁿ, c^{no} d'Altwiller. — Démoli vers 1830.

TRESSANGE, c^{no} d'Audun-le-Roman. — *Trissinga*, 980 (chap. de Trév. décl. de biens). — *Tressenge*, *Tresseng*, 1178 (abb. Vill. cart. t. I, B. 2). — *Tresinges*, 1249 (*ibid.* 14). — *Tresanges*, 1272 (chan. Hég. liasse Bure). — *Triexinges*, 1297 (abb. Vill. cart. t. I, 4). — *Triexenges*, 1310 (*ibid.* 16). — *Tressinga*, 1404 (*ibid.* t. II, p. 24). — *Tressingen*, 1433 (*ibid.* t. II, p. 4). — *Tresenge*, 1686 (gén. de M. dom.).

Siège d'une seigneurie foncière et d'une justice haute, moyenne et basse qui dépendait de la baronnie de Bassompierre (1681, dénombr. 8 juillet). — Formait avec Gondrange et Ludelange une seule communauté et une seule seigneurie; siège d'une haute, moyenne et basse justice qui faisait partie, au XVIII^e siècle, du comté d'Ottange. — Était paroisse du dioc. de Trèves (doy. de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton d'Ametz de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes les hameaux de Bure et de Ludelange.

TRÈVES (Prusse Rhénane). — L'archevêché de Trèves possédait dans les bailliages de Boulay, Bouzonville.

Briey, Longuyon, Villers-la-Montagne, dans le Mertzig et le Saargau, un grand nombre de paroisses qui sont actuellement comprises dans le département de la Moselle. Sur les cinq archidiaconés de cet archevêché, il y en avait deux qui comprenaient ces paroisses, savoir : Sainte-Agathe de Longuyon et Saint-Maurice de Tholey. Elles étaient réparties, pour le premier, dans les doyennés de Luxembourg, Longuyon, Bazeilles et Arlon (que l'on appelait les doyennés Wallons); pour le second, dans les doyennés de Perl et de Remich : voy. ces mots.

TRIEUX, c^{no} d'Audun-le-Roman. — *Troient*, 1093 (abb. Saint-Pierre, ch. fond.). — *Troiu*, 1106 (*ibid.* conf.). — *Triuf*, 1299 (*ibid.* terr. p. 330). — *Triet*, 1314 (*ibid.* p. 322 v^o). — *Trieu*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Truel*, *Truet*, *Vrieux*, *Triel*, 1544 (pouillé de M.). — *Trielx*, 1555 (abb. Saint-Pierre, terr. p. 341). — *Le Sart de Triel*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel).

La mairie du Sart-de-Trioux était composée de Trioux, de Lommerange et de Landrevange (1689, Barr. dom. t. II).

Était le siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, mouvant de la châtell. de Sancy et appartenant au chap. de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janv.). — Siège d'une cure de l'archiprêtré de Rombas, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Pierremont.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Sancy de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexe la Grange-au-Sart.

TRITTELING, c^{no} de Faulquemont. — *Wrentilinga*, XI^e s^c (abb. Metl. Berth. II, 119). — *Druterlinga*, 1121 (abb. Longev. ch. conf. des biens). — *Truderinga*, 1180 (*ibid.* bulle d'Alex. III). — *Druteringa*, 1210 (*ibid.* conf. des biens). — *Drutelinga*, *Vritlinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Trutelingen*, *Trettelingen*, 1563 (abb. Longev. enquête s. l'an). — *Drutelingen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Trittling*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village de la seigneurie de Faulquemont.

Était siège d'une cure de l'archiprêtré de Saint-Avold, dépendant de l'abb. de Longeville et ayant pour annexes Redlach et Landrefang.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Longeville-lez-Saint-Avold de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — A pour annexe Redlach.

TRITTELING (RUISSEAU DE). — Il prend sa source à Tritteling, traverse la c^{ne} de ce nom et celle de

Pontpierre, sur une longueur de 6 kilomètres, et se jette dans la Nied allemande près de ce dernier village.

TROIS-MAISONS (LES) ou BEDEX, c^{ne} de Villing.

TROIS-ROIS (LES), auberge, c^{no} de Vallières, sise sur la route nationale n^o 3.

TROMBORN, c^{em} de Bouzonville. — *Fontaynes*, 1299 (inv. des tit. de Lorr. III, 147). — *Trois fontaines*, 1324 (*ibid.* III, 151). — *Tromborn autrement trois fontaines*, 1333 (*ibid.* 156). — *Dreiborn*, 1429 (ch. abb. de Bouz. s. l'an). — *Drensborn*, 1544 (pouillé de M.). — *Dreyborn*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Tronsborn*, 1633 (ch. abb. de Bouz. s. l'an). — *Drinsborn*, 1681 (dénombr. 19 sept.). — *Dronsborn*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Odenhoven ou Tronsborn*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Truisborn*, xviii^e s^e (ch. abb. de Bouz. s. l'an). — *Drimbourn*, 1701 (terr. du ban). — *Trombourg*, 1715 (terr. de Bretznach).

Village de la seigneurie de Bérus.

Était siège, au titre d'Odenhoven, église isolée, ancienne mère église, d'une cure de Parchiprêtre de Varize, qui dépendait de la chartreuse de Rettel et avait Elich et Oberdorff pour annexes.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Bérus (district de Sarrelouis), de celui de Bisten sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel.

TROMBORNERMÛHL, mⁱⁿ, c^{ne} d'Alsting.

TROUVILLE, c^{em} de Gorze. — *Trudonvilla*, 1169 (coll. Saint-Thiéob. ch. Théod. III). — *Trunvilla*, 1169 (coll. Saint-Sauv. dimes). — *Trunevilla*, xiii^e s^e (cart. Gorze, p. 228). — *Trouville*, 1239 (abb. de Gorze, s. l'an). — *Trouville*, 1269 (*ibid.*). — *Trunville*, 1423 (arch. h. de V. AA, 35). — *Troonville*, 1429 (*ibid.* II). — *Teronville*, 1681 (dénombr. s. l'an). — *Trouville*, 1756 (carte Vaug.).

Village de la terre de Gorze, dépendant en partie de la seigneurie du Saulcy; siège d'une justice haute, moyenne et basse. — Était annexe de la paroisse de Vionville, avec vicariat résident.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Mars-la-Tour de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'en 1810, où il fut réuni à Mars-la-Tour par décret du 22 juin; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 12 janvier 1835. — A pour annexe la ferme du Saulcy.

TROSSLERIE ou DROSLEGERIE, f. c^{no} de Saint-Jean-Bohrbach. — *Trosslerie-Avillen* (dict. Viv.).

TUALBE (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Trulben

(Bavière), passe à Walschbronn, à Waldhausen, où il se réunit au Bitscherbach, rentre en Bavière et va se confondre avec la Schwolb pour former la Horn, qui se jette dans la Bliese. — *Trualba*, 796 (ch. abb. de Hornbach, Hist. de M. III, pr. vix). — *Trualbe*, 1196 (ch. abb. de Sturz. D. Cal. I, pr. s. l'an). — *Drualba*, 1258 (ch. abb. de Hornbach, Croll. orig. Bip. II, 113). — *Troalbe*, *Drualbe*, 1295 (ch. abb. de Sturz. D. Cal. pr.). — *Trualb* (cartes allem.).

Tausch ou TROUSCH, h. détruit, entre Dorst et Rolbing. — *Trousch (ban de)*, 1755 (atlas de Bitchel, f. 25, 26, 27, 41).

N'existait plus au xvi^e siècle.

TUCQUEGNIEX, c^{em} d'Andun-le-Roman, sur le ruisseau de Mance. — *Ticqueux*, xvii^e s^e (arch. départ. E. 328). — *Tignegneux*, 1682 (dénombr. 0 janvier). — *Tocquegnai*, 1689 (Barr. dom. t. II). — *Tiequenieux*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Tecquenieux*, *Tigneuf*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Tucquenieux*, 1779 (Dur. Lorr.).

Siège d'une seigneurie foncière appartenant au chapitre de la cathédrale de Trèves et mouvant de la châtellenie de Sancy. — La haute justice était au roi. — Un autre fief fut érigé, en 1736, en faveur de M. de Lalancé, en union avec une maison-fief qu'il y possédait. — Cure du diocèse de Trèves (doyenné de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Sancy de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes les fermes de Morvaux et de Brabant et les moulins de la Saule et de Noye.

TUILERIE (LA GRANDE) ou TUILERIE DU HELLEWALD, c^{ne} de Morhange.

TUILERIE (LA PETITE) ou TUILERIE NOUVELLE, c^{ne} de Morhange.

TUILERIE D'ALTWILLER (LA) ou TUILERIE DEUTSCHER, c^{ne} d'Altwiller.

TUILERIE D'AVRIL (LA), c^{no} d'Avril.

TUILERIE DE BÉNING (LA), c^{no} de Harprich.

TUILERIE DE BETTWILLER (LA), c^{no} de Bettwiller.

TUILERIE DE BOUST (LA), c^{no} de Boust.

TUILERIE DE BURTONCOURT (LA), c^{no} de Burtoncourt.

TUILERIE DE CHAMBLEV (LA), c^{no} de Chambley.

TUILERIE DE DORST (LA), c^{no} de Walschbronn.

TUILERIE DE FAULQUEMONT (LA), c^{no} de Faulquemont.

TUILERIE DE FÉY (LA), c^{no} de Féy.

TUILERIE DE HAMBACH (LA), c^{no} de Hambach.

TUILERIE DE HAUTE-PASSE (LA), c^{no} de Saulny.

TUILERIE DE HELLMER (LA), c^{no} de Hellmer.

TUILERIE DE HOST (LA HALTE et BASSE), c^{nc} de Host.
 TUILERIE DE HOTTWILLER (LA) OU TUILERIE LANG, c^{nc} de Holtwiler.
 TUILERIE DE LEMBERG (LA), c^{nc} de Lemberg.
 TUILERIE DE LEYWILLER (LA), c^{nc} de Leywiler.
 TUILERIE DE MONTBRONN (LA), c^{nc} de Montbronn.
 TUILERIE DE MONT-SAINT-MARTIN (LA), c^{nc} de Mont-Saint-Martin.
 TUILERIE DE NEUFGRANGE (LA), c^{nc} de Neufgrange.
 TUILERIE DE PETIT-RÉDERCHING (LA), c^{nc} de Petit-Réderching.
 TUILERIE DE PIERREVILLERS (LA), c^{nc} de Pierrevillers.
 TUILERIE DE PUTTELANGE (LA), c^{nc} de Puttelange.
 TUILERIE DE RÉMILLY (LA), c^{nc} de Rémillly.
 TUILERIE DE RENSING (LA), c^{nc} de Folckling.
 TUILERIE DE SAILLY (LA), c^{nc} de Saily.
 TUILERIE DE SAINT-AVOLD (LA), c^{nc} de Saint-Avold.
 TUILERIE DE SAINT-JEAN (LA) OU JOHANNESWILLER, c^{nc} de Loupershausch.
 TUILERIE DE SAINT-JEAN-ROHRBACH (LA), c^{nc} de Saint-Jean-Rohrbach.
 TUILERIE DE SARREGUEMINES (LA), c^{nc} de Sarreguemines.
 TUILERIE DE SCHOENECK (LA), c^{nc} de Forbach.
 TUILERIE DE SCHORRACH (LA), c^{nc} de Forbach.
 TUILERIE DE TANNENBERG (LA), c^{nc} de Willerwald.
 TUILERIE DE TRÉMEY (LA), c^{nc} de Trémery.
 TUILERIE DE VALLERANGE (LA), c^{nc} de Vallerange.
 TUILERIE DE VILLERS-LEZ-PLENOIS (LA), c^{nc} de Plesnois.
 TUILERIE DE WALSCHEBRONN (LA), c^{nc} de Walschbronn.
 — *Brique* (carte de l'État-major).

TUILERIE DE WILLER (LA), c^{nc} de Willer.
 TUILERIE DE WILLERWALD (LA), c^{nc} de Willerwald. — *Die Willer walder Ziegelhoff* (carte de l'État-major).
 TUILERIE DE WITTRING (LA), c^{nc} de Wittring.
 TUILERIE DE ZETTING (LA), c^{nc} de Zetting.
 TUILERIE DAMBERG (LA), c^{nc} de Willerwald.
 TUILERIE DEUTSCHER (LA), c^{nc} d'Altwiller.
 TUILERIE D'OEUTRANGE (LA), c^{nc} d'Entrange.
 TUILERIE D'URBACH (LA), c^{nc} d'Epping.
 TUILERIE NEUVE (LA), c^{nc} d'Erstroff.
 TUILERIE SCHENEL (LA), c^{nc} d'Erstroff.
 TUILERIE SCHMITT (LA), c^{nc} de Sarralbe.
 TUILERIE SPINGA (LA), c^{nc} de Sarralbe.
 TUILERIES (LES), c^{nc} de Roubas.
 TENTING, h. c^{nc} de Manderen. — *Thuntingen*, 1235 (Berth. Hist. Lux. t. IV, pr. XLIX). — *Tuntingen*, 1572 (*ibid.* VIII, p. 40). — *Tuntingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Tinting*, 1681 (dénomb. 27 juin). — *Tettingen*, xviii^e s^c (pouillé de Trév.). — *Tenting*, 1741 (terr. du ban). — *Tenting* ou *Tuntingen*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Tuntingen*.

Village de la sous-prévôté de Sierck; dépendait de la seigneurie de Frémestroff (Prusse) (1681, *loc. cit.*). — Était annexe de la cure de Manderen (dioc. de Trèves, archid. de Tholey).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fut classé, en 1790, dans le canton de Lannstroff, devenu canton de Sierck en 1806. — Commune, avec Mensberg pour annexe, jusqu'au 7 octobre 1830, où il fut réuni à Manderen.

UBERKINGER, vill. c^{nc} de Kappelkinger, sur l'Albe : voy. KAPPELKINGER. — *Uberkigner*, xviii^e s^c (pouillé de M.). — *Haut-Kinger* (carte Cass.).

Village dépendant de la châtellenie d'Albestroff pour la partie qui appartenait à l'Évêché et qui était seulement le huitième de la seigneurie; le reste était Empire. — Était annexe de la paroisse de Kappelkinger.

Autrefois Empire et Trois-Évêchés, chamb. imp. et baill. de Vic, droit romain et de l'Évêché. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis sa création, en 1790. — Commune jusqu'au 12 janvier 1810, où il fut réuni à Kappelkinger.

UCKANGE, c^{nc} de Thionville, à gauche de la Moselle. — *Utingas*, 1152 (abb. Sen. D. Cal. V. pr. CCCXLVI). — *Ukonge*, 1181 (abb. Justemont, ch. s. l'an). — *Ukenges*, 1224 (*ibid.*). — *Ukanges*, 1269 (abb.

Vill. cart. t. I, 18 v^o). — *Unquenghem*, 1302 (comptes de la seign^{rie} de Rodem.). — *Eukanges*, 1303 (fonds de Malte, inv. liasse B). — *Udekange*, 1326 (*ibid.* bulle de Grég. IX). — *Ukignen*, xv^e s^c (comptes de la seign^{rie} de Rodem.). — *Euckange*, xv^e s^c (chron. Prail.). — *Eukange*, 1423 (arch. h. de V. AA, 44). — *Ucquaingne*, 1458 (fonds de Malte, inv. liasse E.). — *Eucange*, 1475 (Journ. J. Aubr.). — *Euchange*, 1479 (cart. év. de M. t. III, p. 161). — *Ukinga*, 1517 (abb. Vill. cart. t. II, p. 38 v^o). — *Huchenigen*, *Ubinga*, *Hubenga*, 1544 (pouillé de M.). — *Uckingen*, 1574 (terr. abb. Justem.). — *Huckonge*, xvii^e s^c (carte Tass.). — *Vocange*, 1681 (dénomb. 0 juill.). — *Ukange*, xviii^e s^c (pouillé de M.). — *Huckange*, 1790 (tabl. des élect.). — En allemand : *Ueckingen*.

Il y avait à Uckange une seigneurie, haute, moyenne et basse justice, qui comprenait le terrain

situé entre les hameaux de Boucherhoff et de Molgrauff (1681, dénombr. 30 août); le reste dépendait par parties des seigneuries de Bertrange, de Pépinville et de Meilbourg. — Était le siège d'une cure de l'archiprêtré de Thionville, qui avait Brouck pour annexe.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Florange de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes la ferme et le moulin de Brouck.

UENY, c^{on} de Longuyon, à gauche de la Chiers. — *Unichi, in pago Viridunensi*, 634 (Mém. Soc. philom. de Verd. t. III). — *Unichi, moniaga villa*, 646 (cart. Moy. Rhin, I, 9). — *Ewigney, Euwigney*, 1304 (marq. de Cons. arch. Lamb.). — *Uigney*, 1354 (quitt. arch. h. de V. AA, 15-22). — *Uigny*, 1444 (*ibid.*). — *Hoigny*, 1603 (inv. des tit. de Lorr. IX, 325). — *Hugny*, 1629 (*ibid.*). — *Hugni* ou *Ugni*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Ugny* ou *Ugney*, 1779 (Dur. Lorr.).

Seigneurie, haute, moyenne et basse justice, fief de la prévôté de Villers-la-Montagne. — Était siège d'une cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles), qui dépendait de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Cons-La-grandville en 1790 et passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton actuel. — A pour annexes les hameaux de Fermont, Praucourt, Revémont, les fermes de Caulre, de Chépy et des Convertis, et le moulin de Juninel.

UMTEN, m^{on} forestière et scierie, c^{on} de Bärenthal.

UNTERMÜHL, m^{on}, c^{on} de Biuing.

URBACH, village, c^{on} d'Epping, sur la Schwolb. — *Urbach*, 973 (ch. abb. Hornbach, Croll. Orig. Bip. I, 63). — *Urbach*, 1297 (*ibid.* I, 144). — *Urbach*, 1755 (atlas de Bitche, f. 54). — *Ourbach*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Urbach*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village acquis au comté de Bitche en 1297. Il dépendait de la prévôté de Rimling. — Était annexe de la paroisse de Wolmunster.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Wolmunster depuis 1790. — Commune jusqu'au 3 juin 1811, où il fut réuni à Epping.

URBACH (RUISSEAU D'). — Prend sa source à la ferme

de Mehling, traverse les c^{on}s de Bettwiller et d'Epping, sur une longueur de 2 kilomètres, et se jette dans la Schwolb à Urbach.

URBULE, f. c^{on} d'Épiez. — *Rebule*, 1626 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 172). — *Urbulle* ou *Urville*, cense fief, communauté d'Épiez, 1779 (Dur. Lorr.).

URCOURT, h. c^{on} de Bruville. — *Eurecourt*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Hurcour*, 1634 (Journ. J. Bauch.). — *Urecourt*, cense de la paroisse de Saint-Marcel, xviii^e s^{ec} (pouillé de M.). — En patois : *Heurco*.

« Hameau de la paroisse et communauté de Doncourt-en-Jarnisy. C'est le reste d'un village considérable. Il y avait une église dont on voit encore les vestiges, » 1779 (Dur. Lorr.). — Les censes d'Urcourt et de Burtricourt appartenaient au roi, qui en était seul seigneur, 1749 (de Maill. Barr.). — Anc. fief lorrain sous le bailliage d'Apremont, 1594 (dénombr. Th. Alix).

Autrefois Barrois, baill. de Brièy, cout. de Saint-Mihiel. — Fait, depuis 1790, partie du canton de Conflans, comme annexe de Bruville.

URIXEES, ancien m^{on}, près de Bréchain-la-Ville. — 1317 (abb. Vill. cart. t. II, f. 409).

URVILLE, f. et chât., c^{on} de Courcelles-Chaussy, à gauche de la Nied. — *Eurville*, 1404 (liste des vill.).

Franc-alleu; siège d'une justice haute, moyenne et basse. De cette seigneurie dépendaient un château à quatre tours et cinq maisons de Pont-à-Chaussy (1682, dénombr. 13 mars).

USSELSKIRCH, église isolée, c^{on} de Boust. — *Lutzelen Kiricha, Lutzelen Kirche*, 1023 (abb. Saint-Max. décl. de biens). — *Luzelenkiricha*, 1182 (*ibid.*). — *Lucelenkircha*, xiiii^e s^{ec} (*ibid.*). — *Ussek-Kirschen, Esseltzierxen, Usseltkiechen*, 1544 (pouillé de M.). — *Usselkirchen*, 1606 (*ibid.*). — *Usselkirick*, 1756 (Stem. dép. M.). — *Usebrich*, 1756 (carte Vaug.). — *Ussels-Kirick* (diét. Viv.).

Était le siège d'une paroisse de l'archiprêtré de Thionville dépendant de l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves dont la circonscription comprenait Boler, Boust, Breistroff, Évange, Haute et Basse Parth, Roussy-le-Bourg, Roussy-le-Village, et la cense de Bournon. L'église était située sur le ban de Boust. Le curé résidait à Roussy-le-Village. — La paroisse d'Usselskirch (qui n'est pas celle de Boust) a maintenant encore pour annexes Boler, Breistroff, Eysing et Évange.

UTMEN, f. c^{on} de Rémeling.

V¹

VACRÉMONT, f. c^{ne} de Longuynn. — Cense fief qui faisait partie de la communauté de Montigny-sur-Chiers.

VACHERIE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le terr. des c^{nes} de Thil et de Villerupt.

VACQUINIÈRE (LA), guinguette sur la Moselle, c^{ne} de Montigny-lez-Metz. — Fait partie du hameau du Bas-Montigny.

VAUL, église. — Voy. WAUL.

VALAINE (LA), f. et tuilerie, c^{ne} de Fécy.

VAL-DE-GUÉBLANGE (LE), anc. paroisse. — Voy. GUÉBLANGE (LE VAL DE).

VAL-DE-METZ (LE), territoire arrosé par la Moselle, sur la rive gauche de cette rivière, une des divisions du pays Messin. — *Le Valz*, 1280 (fonds de Malte, inv. liasse T.). — *Le Vaul de Metz*, XIV^e s^e (P. Ferry, obs. séc.). — *Le Vaulx*, 1386 (chron. doy. de S'-Thiéb.). — *On Vaulz*, XV^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Le Vault*, 1444 (chron. Prail.). — *Vault de Metz*, 1465 (cact. év. de M. t. VI, p. 97 v^o). — *Le grant et petit Vaulx*, 1638 (Journ. J. Bauchi.).

Le nombre des communautés, villages et hameaux du Val-de-Metz au XVII^e siècle, donné dans l'*Histoire Benedictine de Metz* (t. IV, 343), s'élève à trente-neuf, savoir : Amanvillers, Amelage, Bagnoux, Brieux, Champenois, Chantrenne, Chazelles, Fercomoulin, Flavigny, Franclonchamps, la Grange-aux-Dames, la Grange-d'Envie, Gravelotte, Hagondange, Hautconcourt, Jussy, Ladonchamps, Lessy, Longeville, Lorry-lez-Metz, Maizières, les Maxes, Montigny-la-Grange, Moulins, Plappeville et Tignomont, Rozérieulles, Sainte-Agathe, Sainte-Ruffine, Scy, Semécourt, les Grandes et Petites Tapes, Thury, Vaux, Vernéville, Vigneulles, Villers-aux-Rois et Woippy. — Dans Stemer (dép^t M. p. 63) il est un peu plus considérable, parce qu'il compte les villages des *Mairies du Val de Metz* (voy. ce mot) dont quelques parties étaient du pays Messin.

VAL-DE-METZ (LE), titre d'un archiprêtre qui comprenait les paroisses d'Amanvillers, Ancy, Ars-sur-Moselle, Augny, Châtel-Saint-Germain, Cuvry,

Jouy, Jussy, Lessy, Lorry-lez-Metz, Marly, Moulins-lez-Metz, Rozérieulles, Saulny, Scy, Sillegoy et Woippy, avec leurs annexes. — *Archipresbiteratus de Valle*, 1544 (pouillé de M.).

VAL-DE-METZ (LES MAIRIES DE), villages du temporel des évêques de Metz et soumis à la juridiction épiscopale : c'étaient Ancy, Ars, Châtel-Saint-Germain et Scy, avec leurs dépendances. — « Les villaiges d'Ancy, Ancy-sur-Moselle, Sciey, Châstel sous Saint-Germain et Mollin, dépendant de la mairie de Longeville, » 1465 (év. de M. t. VI, p. 97 v^o).

VAL-EBESING, h. — Voy. WAUL-ÉBERSING.

VALETTE, h. c^{ne} de Host. — *La Valette*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282).

Hameau fondé en 1609 par M^{me} Louise de la Valette, abbesse de Sainte-Glossinde de Metz. — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse dépendant de l'abbaye Sainte-Glossinde de Metz (1681, dénombr. liasse XX, 6). — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Morhange, qui dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Puttelange de 1790 à 1802, où il passa dans le canton de Saint-Avold. — Commune en 1801; réuni à Cappel par décret du 14 août 1811, ensuite à Host (Haut et Bas) par décret du 23 janvier 1813.

VALIÈRE (NOTRE-DAME-DE-), anc. chapelle, près d'Hartrize (arch. départ. E. 205).

VALLERANGE, c^{ne} de Gros-Tenquin. — *Vylaru*, 790 (abb. Hornb. don. c^{ne} Vido). — *Valling*, 1506 (pouillé de M.). — *Valeret*, 1571 (inv. des tit. de Lorr. II, 907). — *Wallingen*, 1594 (dén. Th. Alix).

Vallerange relevait de la seigneurie de Thicourt, appartenant à la maison de Croy d'Havré, souveraine de la baronnie libre de Fénétrange. — Était annexe, avec vicaire résident, de la paroisse de Vintrange.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Morhange de 1790

¹ Les tableaux indiquant les noms des communes du département de la Moselle qui ont paru jusqu'à présent sembleraient avoir été rédigés par des personnes ignorant la langue allemande. L'orthographe adoptée par elles affecte indistinctement des V ou des W à des localités dont le nom, de forme toute germanique, doit nécessairement s'écrire par un W, pour qu'il se prononce comme le V français, tandis qu'il se prononcerait comme un F s'il avait un V dans l'idiome primitif. Nous avons pris le parti de rectifier d'une manière générale cette irrégularité et de donner le W à toutes les localités dont la lettre initiale en allemand se prononce comme le V français.

à 1802, où il fut compté dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme et le moulin de Vallerange.

VALLERANGE (ÉTANG DE), c^{ne} de Vallerange. — Il a 52 hectares de superficie.

VALLERANGE (RUISSEAU DE L'ÉTANG DE). — Prend sa source dans l'étang de Vallerange, traverse les c^{nes} de Vallerange et de Bertring, entre dans la Meurthe et se jette dans l'Albe à Virming (Meurthe).

VALLERGE, mⁱⁿ, c^{ne} de Vallerange. — *Moulin de Vallerange* (carte de l'État-major).

VALLEROY, c^{ne} de Briey. — *Valleroy*, 1340 (abb. Saint-Pierre, terr. 347). — *Valleret*, 1388 (arch. h. de V. AA, 38). — *Vallerot*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Walleloy*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Vallerat*, 1482 (Journ. J. Aubr.). — *Walleroy*, 1519 (chan. Rég. cens. p. 36 v^o). — *Valleroy-lez-Briey*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Valeroy*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Vallot*, *Vallerot-sur-Orne*, 1646 (Journ. J. Bauch.). — *Valleroi*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Valleroy-sur-Orne*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Valdeley*, 1793 (organ. républ.). — En patois : *Vallereu*.

Siège d'une seigneurie; fief lorrain sous le baill. d'Apremont, haute, moyenne et basse justice qui avait Belair pour dépendance. — Était annexe de la paroisse d'Hatriz.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit d'abord partie, en 1790, du canton de Briey; fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{nes} d'Abbéville, Auboué, Batilly, Giraumont, Habonville, Hatriz, Jouaville, Moineville et Beaumont, Ozerailles, Saint-Ail, Sainte-Marie-aux-Chênes, Tichémont et Valleroy; puis fut remplacé, en 1802, dans le canton de Briey. — A pour annexes le hameau de la Neuveville et la ferme de Belair.

VALLIÈRES, 2^e canton de Metz. — *Wallerias*, 1053 (D. Cal. II, pr. cclxxiii). — *Valeria*, 1177 (abb. Saint-Vinc. bul. Alex. III). — *Valerie*, 1178 (*ibid.*). — *Valeria*, 1181 (*ibid.* ch. év. Bert.). — *Aleria*, 1192 (*ibid.* bul. Célestin III). — *Valières*, xiv^e s^e (*ibid.* ZZZ, 2). — *Vaiheres*, 1344 (fonds de Malte, inv. liasse A). — *Valière*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. comptes). — *Wallièrre*, 1404 (P. Fer. obs. séc. II, 311 v^o). — *Valeria*, 1462 (arch. h. de V. AA, 50). — *Valtier*, xvi^e s^e (chron. Cl. Phil.). — *Vaillières*, 1518 (Mém. Ph. de Vign.). — *Waillier*, 1523 (chron. Ph. de Vign.). — *Vallier*, 1552 (chron. rimée). — *Valliers*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Valière*, 1756 (Stem. dép^t M.). — En patois : *Valire*.

Vallièrres était le siège de trois bans-fiefs, avec droits de justice haute, moyenne et basse, à savoir :

Moselle.

le ban Saint-Paul, ou de la cathédrale de Metz; le ban Saint-Vincent, propriété de l'abb. de ce nom, et le ban Faulquenel (1682, dénombr. 5 nov.); enfin il y avait le ban des Treize, composé de 7 feux, qui dépendait de la ville de Metz. — Siège d'une cure de l'archiprêtre de Metz dépendante de l'abb. Saint-Vincent d'abord, puis du chapitre de la cathédrale de Metz, et ayant pour annexes la Wade et les Bordes.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Borny; fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{nes} de Borny, Chieulles, Crépy, Grigy, Magny, Méy, Noisseville, Nouilly, Peltre, Plantières, Saint-Julien, Vallières, Vantoux, Vany, Villers-l'Orme, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes les hameaux des Bordes et de la Wade, les maisons isolées de Baille-en-Haut, de la Corchade et de Loriet, l'auberge des Trois-Rois et les Fours à chaux.

VALLIÈRES, f. c^{ne} de Giraumont.

VALLIÈRES, chapelle et hermitage, lieu de pèlerinage en l'honneur de la Vierge, c^{ne} de Tichémont.

L'hermitage était une dépendance de la seign^{rie} et de la paroisse d'Hatriz (xviii^e s^e, pouillé de M.).

VALLIÈRES (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Noisseville, Nouilly, Vantoux, Vallières et Saint-Julien, et se jette dans la Moselle. — *Rut de Vallières*, 1326 (abb. Saint-Vinc. ZZZ, 2). — *Ruit de Vallier*, 1450 (chap. cath. s. l'an).

VALMONT, c^{ne} de Saint-Avold. — *Wahnen* (Kremer, Ard. Gesch. II, 509). — *Vallemont*, 1433 (D. Cal. not. Lorr.). — *Walmen*, 1459 (cart. év. de M. t. IV, p. 7 v^o). — *Wulmont*, 1599 (arch. de Saint-Avold, EE, 1). — *Walmen*, xvii^e s^e (episc. Met. temp.). — *Valmon*, xvii^e s^e (reg. des bapt. gg, 2). — *Vualmont*, 1684 (terr. abb. Saint-Avold). — *Walmon*, 1688 (Mém. Acad. de M. 1853, 369, dén. de Créhange). — *Volmont*, 1753 (reg. des bapt. gg, 2). — En patois : *Wallmen*.

Village de la vouerie de Saint-Avold. — Siège d'un fief, appelé Kolgersbrück, qui mouvait de l'évêché de Metz (1681, dénombr. 19 août). — Était annexe de la paroisse de Petit-Eberswiller, avec vicaire résident.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de l'Évêché. — Fait partie du canton de Saint-Avold depuis 1790.

WALMUNSTER, c^{ne}. — Voy. WALMUNSTER.

VANNES, anc. mⁱⁿ, c^{ne} de Freistroff. — xviii^e s^e (pouillé de Metz).

VANQUE (LA), f. c^{ne} de Cheminot. — *La Vannoue*,

1350 (abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Le Waingnaige de la Valnowe*, 1404 (liste des vill.).

Ancien domaine de l'ordre de Malte.

VANTOUX, 2^e canton de Metz. — *Vantoux*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Ventol*, 1147 (abb. Vill. cart. t. I, E. 1). — *Vantoux*, 1158 (chap. cath. ch. Ét. de Bar). — *Ventoul*, 1161 (abb. Sainte-Croix, ch. conf.). — *Vantox*, 1226 (abb. Saint-Clément, dou. s. l'an). — *Ventous*, 1344 (fonds de Malte, inv. liasse X). — *Ventoult*, 1404 (liste des vill.). — *Vantoult*, 1439 (collég. Saint-Sauv. s. l'an). — *Vantouls*, 1489 (chap. cath. s. l'an). — *Vantoul*, 1488 (Journ. J. Aubr.). — *Ventour*, 1510 (Mém. Ph. de Vign.). — *Vantou*, 1544 (pouillé de M.). — *Vantoultz*, 1552 (chron. rimée). — *Vantou*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Le ban Saint-Paul de Vantoux était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse qui mouvait du roi de France et appartenait au chapitre de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janv.). — La seigneurie du ban Saint-Martin à Vantoux était un fief, haute, moyenne et basse justice mouvant du roi (1685, dénombr. 31 janv.). — Avait une chapelle, annexe de la paroisse de Méy.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Borny, de celui de Vallières sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel.

VANY, 2^e canton de Metz. — *Vairney*, 1300 (fonds de Malte, inv. liasse K). — *Vernay*, 1331 (*ibid.*). — *Varney*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Vainay*, 1464 (fonds de Malte, inv. liasse K). — *Vony*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Vainey*, 1608 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Vagny*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Vanny*, 1781 (dénombr. 21 avril).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1681, dénombr. 26 juin). — Était annexe de la paroisse de Faily.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Borny en 1790, de celui de Vallières et sous l'organisation de l'an III, passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe Villers-l'Orme.

VARINVAUX (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Cosnes, traverse les territ. de Cosnes, Vaux, Varnimont, Gorcy et Cussigny, sur une longueur de 5 kilom., et se jette dans l'Alzette (Belgique).

VARIZE, c^{en} de Boulay, à droite de la Nied allemande. — *Wibilib Kiricha*, 893 (cart. Moy. Rhin, I, 141). — *Virisi*, 1137 (abb. Vill. ch. Ét. de Bar). — *Wyrisun*, 1144 (abb. Saint-Clém. ch. s. l'an). — *Virisa*, 1147 (abb. Vill. cart. t. I, E. 1). — *Out-*

risia, 1177 (abb. Saint-Vinc. bulle de Célestin III). — *Wirrisia*, 1181 (*ibid.* ch. év. Bert.). — *Wibri-sia*, *Wrisia*, 1193 (*ibid.* bulle de Célestin III). — *Wilrisia*, 1223 (*ibid.* liasse Varize). — *Wierisia*, 1230 (*ibid.*). — *Wibelkchircho*, 1271 (abb. Vill. cart. t. I, H. 6). — *Variche*, 1331 (fonds de Malte, inv. liasse R). — *Warixe*, 1372 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Waurixe*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Wrise*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. dîmes). — *Wairixe*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Verrixe*, 1404 (liste des vill.). — *Werrixe*, 1422 (cart. év. de M. t. III, p. 75). — *Woirixe*, 1444 (chron. doy. de S^t-Thieb.). — *Werixe*, 1444 (ét. des garn. franç.). — *Warixia*, 1451 (abb. Saint-Vinc. liasse Varize). — *Warize*, 1460 (cart. év. de M. t. IV, p. 26). — *Warrisia*, 1462 (arch. h. de V. AA, 51). — *Veruse*, 1471 (abb. Saint-Vinc. comptes). — *Wairise*, 1487 (*ibid.* vente de dîmes). — *Warize alias Wailbelskirchen*, xvi^e s^e (abb. Longev. inv.). — *Wareisia*, *Voirisia*, *Warisia*, *Vavisia*, 1544 (pouillé de M.). — *Warize*, *Weybelskirchen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Varise alias Weiberskirchen*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Weiberkirche*, xvii^e s^e (episc. Met. temp.). — *Vuarise*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Wibelskirchen*, 1720 (pouillé de M.). — En allemand : *Weibelskirchen*.

Varize, seigneurie de nom et d'armes, fief du duché de Lorraine, a donné son nom à une famille d'ancienne chevalerie, aussi connue sous le nom de *de gueules à la fasce d'argent à une rose d'or en chef*, et dont le nom s'éteignit au xvi^e siècle. — La seigneurie, sous la châtellenie de Boulay, comprenait trente-deux villages ou hameaux, et le château qui en était le centre était fort beau. — Varize était le siège d'un archiprêtre, dépendant de l'archidiaconé de Marsal, qui comprenait les paroisses d'Ancerville, Aube, Bazoucourt, Béchy, Berlize, Beux, Bionville, Boulay, Brecklange, Charleville, Condé-Northen, Coume, Courcelles-Chaussy, Créhange, Dalem, Denting, Flétrange, Guenkirchen, Guinglange, Hargarten-aux-Mines, Hinckange, Luppy, Maizeroy, Momerstroff, Niederwisse, Odenhoven ou Tromborn, Ottonville, Pange, Raville, Rémyilly, Roupeldange, Stoncourt, Téterchen, Varize, Vittoncourt et Volmerange. — L'archiprêtre de Saint-Avoid (voy. ce mot) était, en outre, un démembrement opéré au xvii^e siècle de l'archiprêtre de Varize. — Était le siège d'une cure dépendant de l'abb. Saint-Vincent de Metz, qui avait pour annexes Bannay, Brouck, Halling, Helstroff, Itzing, Loutremange, Macker, Morlange et Vaudencourt.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Boulay et conserva ce titre sous l'organisation de l'an III : ce canton comprenait les c^{oss} de Bannay, Bionville, Brouck, Condé-Northen, Halling, Helstroff, Landonvillers, Loutremange, Macker, Marange-Zondrange, Momerstroff, Morlange, Varize, Vaudoncourt et Volmerange. — Fut classé, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes le moulin de Pont-de-Pierre et le Château.

VARNIMONT, h. c^{ne} de Cosnes. — *Warniémons*, 1304 (marq. de Cons, arch. Lamb.). — *Varmont*, 1575 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 131). — *Varmont* ou *Varnemont*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Ornimont* (carte Cass.).

Formait avec Cosnes et Vaux une seigneurie, siège d'une haute, basse et moyenne justice, dont la moitié appartenait au roi. — Annexe de la par. de Cosnes.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longwy depuis 1790, toujours annexe de Cosnes.

VARSBERG, c^{ne}. — Voy. WARSBERG.

VATIMÉNIL, m^{ne} de la paroisse de Charleville. — XVII^e siècle (pouillé de M.).

VATIMONT, c^{ne} de Faulquemont, à droite de la Nied française. — *Walterimont*, XII^e s^e (chron. met. D. Cal. I, pr. LXV). — *Wattimont*, 1230 (abb. Saint-Arn. ch. s. l'an). — *Waltiezmont*, XIV^e s^e (*ibid.* fiefs). — *Wauthimont*, XIV^e s^e (*ibid.* ch. s. l'an). — *Watiemont*, 1351 (*ibid.*). — *Watiemont*, 1379 (chap. cath. s. l'an). — *Wathimont*, 1397 (inv. des tit. de Lorr. II, 51). — *Wauthimont*, XV^e s^e (cart. év. de M. t. IV, p. 9). — *Wauthiermont*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Walthiermont*, 1442 (*ibid.* 34). — *Wathielmont*, 1445 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 825). — *Voltermons*, *Vaterusmons*, 1544 (pouillé de M.). — *Vaulthimont*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Watemont*, XVII^e s^e (carte Beaul.). — *Wathimont*, 1663 (inv. des tit. de Lorr. I, 248). — En patois : *Vautieumont*. — En allemand : *Weltersburg*.

Vatimont était le siège d'un fief lorrain, sous la châtellenie d'Amance, d'une justice haute, moyenne et basse, composée de cinq fiefs qui mouvaient de l'évêché de Metz et qui étaient connus sous les noms de bans de l'Allœuf, de Giroué, de Grand-Ban, de Moulins et de Rédigny (1682, dénombr. 31 août). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre d'Haboudange.

Village lorrain enclavé dans le pays Messin; baill. de Château-Salins, cout. de Lorraine. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de

Morlange, qui comprenait les c^{oss} d'Arriance, Han, Hémilly, Herny, Vatimont et Vittoncourt; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Herny et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de la Gaise.

VACREMONT, h. c^{ne} de Bazoncourt, à droite de la Nied française. — *Walcremont*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Wacremont*, 1491 (Journ. J. Aubr.). — *Vairemont*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Vacremont*, 1756 (carte Vaug.).

Village du ban Saint-Pierre, en partie annexe de la paroisse de ce nom et en partie de celle de Bazoncourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton d'Ancerville en 1790, de celui de Rémy sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton de Pange. — Commune jusqu'en 1812, où il fut réuni à la c^{ne} de Bazoncourt par décret du 21 septembre.

VAUDONCOURT, c^{ne} de Pange, à gauche de la Nied allemande. — *Wualdonis curtis*, 959 (cart. Gorze, t. CVIII, p. 156). — *Waudoncourt*, 1300 (abb. Vill. B. 11). — *Wadoncourt*, 1308 (proc. du clergé, arch. h. de V.). — *Wadoncourt*, XV^e s^e (abb. Saint-Vinc. v^o de dîmes s. l'an). — *Vauldoncourt*, 1573 (inv. des tit. de Lorr. I, 456). — *Wauldoncourt*, 1576 (abb. Vill. R. 11). — *Vuadoncourt*, 1674 (Hus. Lesc. cray. de Lorr.). — *Vaudoncourt-sur-Nied*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Vaudonco*. — En allemand : *Wieblingen*.

Village d'Empire, dépendant de la seigneurie de Raville, cédé par l'Impératrice-Reine le 16 mai 1769. — Il était siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1682, dénombr. 28 février). — Était une annexe de la paroisse de Varize.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Luxembourg. — Fit partie du canton de Varize de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexes le hameau de Léoviller et la ferme de Plappecourt.

VALORECHING, c^{ne} de Bouzonville, à gauche de la Nied. — *Valdraca*, *Waldracka*, 1179 (abb. Bouz. bulle d'Alex. III). — *Valdercka*, 1216 (*ibid.* s. l'an). — *Waldinga*, 1314 (abb. Vill. cart. t. I, A. 12). — *Waldrick*, 1319 (pouillé de M. portef.). — *Waldergyen*, 1450 (abb. Bouz. s. l'an). — *Walderca*, *Walderchen*, 1544 (pouillé de M.). — *Weyllingn*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Vallerchen*, *Wabrighen*, 1599 (abb. Bouz. s. l'an). — *Vaderchen*, 1606 (pouillé de M.). — *Waldergen*, 1610 (abb. Bouz. s. l'an). — *Valler-*

ken, 1627 (*ibid.*). — *Vallerka*, 1633 (*ibid.*). — *Vallarchen*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Valdrechen*, *Vaudrechin* ou *Valerchen*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Woderchingen*, 1720 (*ibid.*). — *Vaudrechin*, *Valesching*, 1741 (Bouz. terr.). — En allemand : *Wallerchen*.

Mère église de Bouzonville. Siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui dépendait de l'abb. de Bouzonville et avait pour annexes : Alzing, Benting, Bouzonville, Edling et Heckling.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis 1790.

VAUDREVILLE, f. c^o de Rétonfey. — *Vaudreville*, xvii^e s^e (carte Beaul.). — *Wadreville*, 1610 (Fab. terr. met.). — En patois : *Vaudrevelle*.

VAUX, c^o de Gorze, à gauche de la Moselle. — *Vallis*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. de Louis le German.). — *Vals*, xiii^e s^e (abb. Saint-Clém. ch. s. l'an). — *Vault*, 1300 (chap. cath. s. l'an). — *Val*, xiv^e s^e (liste des off.). — *Valz*, 1318 (abb. Saint-Clém. acens. s. l'an). — *Vaut*, 1321 (abb. Sainte-Gloss. liasse). — *Walz*, 1358 (*ibid.* liasse L). — *Vaultz*, 1375 (chap. cath. s. l'an). — *Vaul*, 1489 (*ibid.*). — *Valt*, 1493 (*ibid.*). — *Vaul*, 1594 (dén. Th. Alix).

Était annexe de la paroisse de Jussy, avec vicariat résident.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Moulins en 1790, de celui de Rozérieulles sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — Il y avait à Vaux un fief lorrain sous le baill. d'Apremont. L'abbaye Sainte-Glossinde de Metz était seigneur haut justicier, moyen et bas des bans de Salival, de la Reine et du Haut-Ban à Vaux (1681, abb. Sainte-Gloss. dénombr. liasse XX). — Il y avait encore à Vaux le fief de la tour Martel, celui du ban Vexin, celui du ban de Laitre et celui du ban de Bernequin (1756, dénombr. 18 mars).

VAUX, h. c^o de Cosnes. — *Vaultz*, 1304 (marq. de Cons, arch. Lamb.). — *Vaux sous Cosne*, 1606 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 158). — *Vaux sous Vachémont en la prévôté de Longuyon*, 1624 (*ibid.*). — *Vaux-Landon*, 1689 (Barr. dom. t. II). — *Vallis regia ad Ornam* (D. Cal. not. Lorr.).

Formait avec Cosnes et Varnimont une seigneurie, siège d'une haute, moyenne et basse justice qui appartenait au roi pour moitié. — Village du ban de Cosnes, annexe de cette paroisse.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie depuis 1790, comme annexe de Cosnes, du canton de Longwy.

VELING, village ruiné, près de Momerstroff (carte Cass.).
VELVING, c^o de Boulay. — *Weyblingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Velvingen*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Était annexe de la paroisse et de la communauté de Walmunster.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Ottenville de 1790 à 1802, et fut alors classé dans le canton actuel, toujours annexe de Walmunster; depuis il fut érigé en commune par ordonnance royale du 25 janvier 1848. — A pour annexe le Moulin.

VERCROL (RUISSEAU DE). — Prend sa source au bois d'Arry, traverse la c^o de Corny sur une longueur de 5 kilomètres et se jette dans la Moselle.

VERCLY, village détruit, près de la Haute-Bévoy. — *Werkilley*, 1328 (arch. hóp. Saint-Nic. sent. arb.). — *Verquey*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Verquelly*, 1681 (dénombr. 19 déc.). — *Virquely*, 1684 (dénombr. 24 juin).

Siège d'un fief mouvant du roi de France, avec une justice haute, moyenne et basse; il appartenait au chapitre de la cathédrale de Metz (1681, dénombr. 2 janvier). — Était annexe de la paroisse Saint-Eucaire de Metz.

VERDUN, ch.-l. d'arrond. du dép^t de la Meuse. — L'évêché de Verdun comprenait un certain nombre de paroisses aujourd'hui de l'arrondissement de Briey, réparties dans l'archidiaconé de Woëvre, doyennés d'Amelle et de Pary : voy. ces mots.

VERNÉVILLE, c^o de Gorze. — *Vernumville*, 1206 (fonds de Malte, inv. liasse J). — *Vernenville*, 1252 (*ibid.*). — *Warnauville*, 1297 (inv. des tit. de Lorr. VI, 385). — *Verenville*, 1330 (fonds de Malte, inv. GG). — *Les deux waingnaignes de Wernainville*, 1404 (liste des vill.). — *Wairneville*, xvi^e siècle (abb. Saint-Vinc. cens à Champenois). — *Warnevilla*, *Werneville*, 1544 (pouillé de M.). — *Wairnville*, xviii^e s^e (inv. des tit. de Lorr. I, 389). — *Vairnéville*, 1601 (fonds de Malte, liasse Champ.). — *Warneville*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Vernenville*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant de l'évêché de Metz (1681, dénombr. 24 déc.); le château seigneurial existe encore. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre d'Hatrize, qui avait pour annexes Bagneux, Chantrenne et la Malmaison.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Gravelotte; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rozérieulles et, en 1802, dans le canton actuel.

— A pour annexes les fermes de Bagneux, de Chantrenne et de la Malmaison.

VERNY, ch.-l. de c^o, arrond. de Metz. — *Wergney*, 1329 (rec. la Hière, p. 74). — *Vergney*, 1388 (quitt. arch. h. de V. AA, 17). — *Verni*, 1544 (pouillé de M.). — *Verney*, 1579 (inv. des tit. de Lorr. III, 289).

Marche d'Estault, où se tenaient les journées amiables, entre l'Évêché et la cité de Metz, pour les sujets romans (1324, chron. Prail.). — Ancienne annexe de la paroisse d'Orseval; avait une chapelle desservie par le curé de Pournoy-la-Grasse.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Goïn de 1790 à 1802, où il fut érigé en chef-lieu de canton. — La composition de ce canton était, en 1802, ce qu'elle est aujourd'hui, à l'exception de Frontigny, qui y fut ajouté en 1811. — Chef-lieu de commune jusqu'en 1814, où il fut réuni à Pournoy-la-Grasse par décret du 21 février; érigé de nouveau en commune par arrêté du 26 octobre 1869.

Verny, seigneurie de nom et d'armes, fief du duché de Lorraine, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *d'argent à trois pals de sable*.

VERNY (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^oes de Pournoy et de Verny et se jette dans la Seille.

VERRERIE COUTURIER (LA), usine, c^o de Forbach.

VERRERIE-SOPHIE (LA), h. c^o de Stiring-Wendel, à droite de la Rosselle. — *La Verrerie de Sophie*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Sophie, Verrerie de Forbach* (Riston).

Hameau du comté de Forbach. — Était annexe de la paroisse de Forbach.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Forbach depuis 1790. — Commune en 1801; réuni à Forbach par décret du 28 décembre 1811; annexé à Stiring-Wendel par une loi du 3 juin 1857.

VERRERIE-SOPHIE (RUISSEAU DE LA). — Coule sur le territ. de la c^o de Forbach et va se jeter dans la Rosselle.

VEXIN (LE BAN DE), à VAUX. — *Le Ban de Vexin-en-Vaux*, 1479 (P. Fer. obs. séc. xv, f. 770). — *Le Ban de Vexin*, 1681 (av. et dénombr. s. l'an).

La vouerie de ce han mouvait du comté d'Apremont.

VEZIN, h. c^o de Charency. — *Voisins, Vizins, Vizin*, 1393 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 58). — *Vezein*, 1571 (baill. de Saint-Mih.). — *Visanium*, xvii^e s^e (prieuré de Villers-le-Rond, gg 1, p. 19).

Siège d'une seigneurie foncière dépendant du Saulcy et comprenant la Cour Thomas et la Cour

Colas (1682, dénomb. 31 août). — Formait partie de la communauté et de la paroisse de Charency, dont il est séparé par la Chiers.

Autrefois Trois-Évêchés, prévôté de Marville, cout. de Vermandois. — La commune de Charency-et-Vezin fut érigée, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Longwy, et ce canton fut maintenu sous le nom de Charency seul sous l'organisation de l'an III. Vezin, qui en fit naturellement partie jusqu'en 1802, passa à cette date dans le canton de Longuyon, toujours annexe de la même commune.

VEZON, h. c^o de Marieulles. — *Vecons*, 1404 (liste des vill.). — *Veson*, 1440 (chron. doy. de Saint-Thiébauld). — *Wezon*, 1597 (Mém. Ph. de Vign.).

Avait une chapelle desservie, annexe de la paroisse de Marieulles.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Corny, passa sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Augny et, en 1802, dans celui de Verny. — Commune jusqu'au 22 février 1812, où il fut réuni à la c^o de Marieulles.

VEZON-À-LA-SEILLE (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Vezon, traverse les c^oes de Marieulles, de Pournoy-la-Grasse, de Coin-lez-Cuvry, sur une longueur de 11 kilomètres, et va ensuite se jeter dans la Seille.

VIAU, m^o, c^o de Mairy.

VIEILLE-FONDERIE, h. c^o de Mouterhausen. — *Alt-Schmelz* (carte de l'État-major).

VIEILLE-MOSELLE, anc. h. c^o de Moulins-lez-Metz, xviii^e s^e (pouillé de M.). — Voy. PRÉVILLE.

VIEILLES-EAUX (RUISSEAU DES). — Coule sur le territ. des c^oes de Sainte-Ruffine et de Moulins; traces de l'ancien lit de la Moselle.

VIEILLE-VERRENERIE, h. c^o de Petite-Rosselle. — *La Verrerie*, 1709 (proc.-verb. de reconnaissance de la terre de Forbach). — *Verrerie-la-Vieille*, 1769 (arrêt du conseil d'Ét. du 25 juill.). — *Alt-Glasshütte* (cartes allem.).

Hameau du comté de Forbach.

VIEILLE-ZINZEL OU ALT-ZINZEL, scierie, c^o de Sturzelsbronn.

VIEUX-FOURNEAU, h. c^o de Mouterhausen.

VIGNEULLES, h. c^o de Lorry-lez-Metz. — *Vineolis*, 1157 (abb. Saint-Mart. ann. Prem. t. X, 2). — *Vineolte*, 1185 (abb. Saint-Max. ch. év. Rob.). — *Vegnuelle*, 1237 (abb. Saint-Pierre s. l'an). — *Vignuelle*, 1300 (chap. cath. s. l'an). — *Vigneules*, 1316 (abb. Saint-Clém. échange s. l'an). — *Vingneules*, 1317 (accord,

ibid.) — *Vignuelles*, *Vignuellez*, 1339 (*ibid.* ch. s. l'an). — *Vigneulle*, 1347 (chap. cath. s. l'an). — *Vigneulle devant Metz*, 1491 (Mém. Pb. de Vign.). — *Veigneulle*, 1537 (chap. cath. s. l'an). — En patois : *Voigneulle*.

Siège d'une seigneurie et d'une haute, moyenne et basse justice qui appartenait à l'abb. de Saint-Clément, et dont la vouerie était attachée à la seigneurie de Lorry-lez-Metz. — Était une annexe de la paroisse de Saulny.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Maizières en 1790, de celui de Lorry-lez-Metz sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le 1^{er} canton de Metz. — Chef-lieu communal jusqu'en 1809, où il fut réuni à Lorry-lez-Metz par décret du 30 janvier.

VIGNEULLES-BASSE, h. c^{ne} de Vigneulles-Haute, sur le ruisseau de Fillenbach. — *Nidrevilla*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens). — *Nyderville*, 1420 (cart. év. de M. t. I, p. 172). — *Niderfillen*, 1688 (dénombr. Gréh. arch. Hclphed.). — *Basse-Vigneulle* ou *Niederfilen*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Niederfillen*.

Anc. annexe de la paroisse de Haute-Vigneulles, devenue annexe de Dorvillers lors de l'érection de cette dernière en cure en 1628.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cont. de l'Évêché. — Fit partie du canton de Baviile en 1790, de celui de Lougeville-lez-Saint-Avold sous l'organisation de l'an III, et, en 1802, passa dans celui de Faulquemont. — Commune jusqu'en 1810 : fut réunie à Vigneulles-Haute par un décret du 21 janvier.

VIGNEULLES-HAUTE, c^{ne} de Faulquemont, sur le ruisseau de Fillenbach. — *Obervilen*, 1325 (abb. Longev. échange s. l'an). — *Oberville*, xv^e s^e (cart. év. de M. t. I, p. 252). — *Villa*, 1544 (pouillé de M.). — *Alta Villa*, vulgo *hautte Vigneulle*, 1606 (pouillé de M.). — *Oberfullen*, 1681 (dénombr. 31 oct.). — *Oberfillen*, 1688 (dénombr. Gréh. arch. Hclphed.). — *Oberfiler*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Oberfillen*.

Il y avait à Vigneulles-Haute une métairie-fief mouvant du roi, sous le baill. de Vic (dénombr. de 1681). — Était siège d'une paroisse dépendant de l'archiprêtre de Varize, puis de celui de Saint-Avold.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de l'Évêché. — Mêmes cantons que le précédent, son annexe.

VIGNY, c^{ne} de Verny. — *Winaticum*, 886 (abb. Saint-Arn. ch. év. Rob.). — *Vignei*, 1216 (abb. Saint-Clém. ch. s. l'an). — *Vigney*, 1280* (*ibid.* acq^t s.

l'an). — *Vegney*, 1444 (P. Fer. État des garn. fr. II, 317). — *Vigni*, 1507 (pouillé de M.). — *Wigney*, 1511 (abb. Vill. cart. II, f. 57 v^o). — En patois : *Vny*.

Était annexe de la paroisse d'Alémont, avec vicariat résident.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Goin de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel.

VICY, ch.-l. de c^{ne}, arrond. de Metz. — *Vigiacum*, 691 (abb. Saint-Arn. ch. Pép. d'Hérist.). — *Vidiacum situm in pago Mettense*, 715 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Vigey*, 1200 (*ibid.*). — *Vigeium*, 1205 (*ibid.*). — *Vegei*, xv^e s^e (cart. év. de M. t. IV, p. 9). — *Vegey*, 1404 (liste des vill.). — *Wegey*, 1518 (Mém. Ph. de Vign.). — *Vigeyum*, *Vigi*, 1544 (pouillé de M.). — *Wigi aux deux tours*, 1634 (Journ. J. Bauch.). — En patois : *Vigy*.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui dépendait de l'abb. Saint-Arnould de Metz et avait pour annexes Béfey, Bévotte, Blanru, Champion, Hessange, Méchy, Rabas, Sanry-lez-Vigy, et le moulin Blanchard.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Vry de 1790 à 1802, et fut érigé à cette date en chef-lieu de canton. — La circonscription de ce canton est encore aujourd'hui la même qu'en 1802 ; mais les c^{nes} d'Avancy, Béfey, Cheuby, Gondreville, Gras, Hessange, Méchy, Mussy-l'Évêque, Nidange, Poixe, Buggy, Ruppigny et Saint-Hubert ont été réunies à d'autres communes du même canton. — A pour annexes le hameau de Hessange, le moulin Blanchard et la Tuilerie.

VILLA-FRANCA, f. c^{ne} de Grundwiller.

VILLANCY, h. c^{ne} de Longuyon. — *Le petit et le grand Villancy*, 1681 (dénombr. s. l'an). — En patois : *Vlancy*.

Cense qui appartenait à l'abbaye d'Orval et où les religieux avaient élevé un haut fourneau à la fin du xvii^e siècle. — A toujours fait partie de la communauté et de la paroisse de Longuyon.

VILLE-AU-MONTOIS, c^{ne} de Longwy. — *Villomontoy*, 1611 (dénombr. 2 janv.). — *Villeamontoy*, 1756 (Stem. dép^t M.). — *Ville-en-Montois*, 1762 (carte Lafosse). — *Villers-au-Montois* (dict. Viv.)

Haute justice, ressortissant au baill. de Metz, enclavée dans le baill. de Longwy. — Faisait partie du Ban-de-Bazailles et était annexe de cette paroisse (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Mercy-le-

Bas; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Villers-la-Montagne et, en 1802, dans le canton actuel.

VILLE-AU-PRÉ (LA), h. c^o de Ville-sur-Yron, à gauche de l'Yron. — *Vile lou prei*, 1252 (ch. abb. de Gorze, s. l'an). — *Villamprey*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Ville-au-Prey*, 1600 (inv. des tit. de Lorr. V, p. 23). — *Ville-au-Prez*, 1681 (dénombr. 22 mars). — *Ville-aux-Preis*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Villa ad Pratos* (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice mouvant de la châtel. de Conflans (1682, dénomb. 26 août). — Était annexe de la paroisse de Ville-sur-Yron.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Frianville et passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Conflans. — Chef-lieu communal, avec la Cour-au-Pont, la Grange-le-Châtelet et le moulin de la Grange pour annexes, jusqu'en 1810, où il fut réuni à Ville-sur-Yron par un décret du 8 novembre.

VILLE-HOUDLÉMONT, c^o de Longwy. — *Luedelhout*, 1299 (abb. Vill. cart. t. I, H, 17). — *Ville et Houdlemont*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Ville et Houdlemont*, 1689 (Barr. dom. t. II). — *Ville et Houdelemont*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves). — *Vile Houdelemont*, 1749 (de Maill. Barr.). — *Ville ou Ville devant Sinu ou Signeul*, 1779 (Dur. Lorr.).

Le roi en était seul seigneur. — Était le siège d'une cure du dioc. de Trèves (doy. de Longuyon).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Cons-Lagrandville en 1790 et passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton actuel. — A pour annexes le hameau de Houdlémont et l'église de Saint-Denis.

VILLE-SUR-YRON, c^o de Conflans, à droite de l'Yron. — *Villa super fluvium Oran*, 1192 (abb. Saint-Vinc. bulle de Cél. III). — *Vile-sur-Yron*, 1252 (ch. abb. de Gorze). — *Ville-sus-Yron*, xv^e s^e (abb. Saint-Vinc. dîmes). — *Ville-seul-Ron*, 1437 (Mém. Ph. de Vign.). — *Ville-sur-Ion*, *Ville-sur-Ilon*, 1505 (inv. des tit. de Lorr. V, 1). — *Ville-sur-Yon*, 1534 (*ibid.* VII, 187). — *Villa supra Yronam*, *Yronnam*, 1544 (pouillé de M.). — *Ville Suryon*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Ville-sur-Ilon*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En patois: *Ville seu l'ron*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant de la châtel. de Conflans (1682, dénomb. 26 août). — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre d'Hatriz, qui dépendait de l'abb.

de Saint-Georges de Briey et avait pour annexe la Ville-au-Pré.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Frianville et passa, en l'an III, dans le canton actuel. — A pour annexes les hameaux de la Ville-au-Pré et de la Cour-au-Pont, les fermes de Greyère et de la Grange-le-Châtelet, et le Moulin.

VILLECEY-SUR-MAD, sur le Ru de Mad, c^o de Gorze. — *Vabidella*, 875 (abb. Sainte-Gloss. ch. Louis le Germ.). — *Villecy*, 962 (*ibid.* ch. conf.). — *Valicella*, 1139 (*ibid.* bulle d'Inn. II). — *Villeces*, 1220 (cart. Gorze, p. 182). — *Villeceil-sur-May*, 1242 (*ibid.* p. 182). — *Villeceis*, 1293 (abb. Sainte-Gloss. état des biens). — *Villecey-sur-Mait*, 1303 (cart. Gorze, p. 182). — *Veliceil-sus-Mairt*, 1327 (Bibl. nat. coll. Lorr. 521, 3). — *Viley*, 1363 (inv. des tit. de Lorr. II, 131). — *Villesceil-sur-Mast*, 1544 (pouillé de M.). — *Villescey-sur-Maz*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Vil-Scey-sur-Ma*, xvi^e s^e (abb. Sainte-Gloss. liasse Villecey). — *Vilé-sur-Maid*, 1609 (abb. de Gorze, s. l'an). — *Vilcey-sur-Math*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Vilery-sur-Mad* (tabl. Par.).

Village de la terre de Gorze. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Gorze, qui dépendait de l'abb. Sainte-Glossinde de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, depuis 1790, du canton de Gorze. — Commune jusqu'au 14 juillet 1812, où il fut réuni à Waville; érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 16 août 1841. — A pour annexe la ferme de la Grange-en-Haie.

VILLER, c^o de Gros-Tenquin. — *Weiller*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Wylor*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Wiler*, 1606 (pouillé de M.). — *Villers ou Vileur*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Wiler - Landroff*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Village du comté de Morhange. — Était annexe de la paroisse et de la mairie de Landroff.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bistrolf de 1790 à 1802 et passa à cette dernière date dans le canton actuel. — A pour annexes la Chapelle, la Tuilerie et les Fours-à-chaux.

VILLERS (LA PETITE-), communauté créée par ordonnance du duc de Lorraine Charles III et seigneurie qui comprenait Belle-Fontaine, Nidange et Saint-Hubert. — Haute, moyenne et basse justice, 1601 (dénombr. s. l'an).

VILLERS (LE BAN DE), ban-fief avec vieux château, sur le territ. de Glatigny, siège d'une haute, moyenne et basse justice (1681, dénomb. du 4 déc.).

VILLERS-AUX-BOIS ou VILLERS-SUR-GÉNEVAUX, ferme et château, c^{de} de Saint-Marcel. — *Villare*, 960 (ch. emp. Oth. 1^{er}, cart. Saint-Pierre). — *Villey-en-Gouvernexezy*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Viller-sous-Génévaux*, 1617 (inv. des tit. de Lorr. V, 29). — *Villay*, 1681 (dénombr. s. l'an). — *Viller-sur-Génévaux*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Cense-fief de la terre de Gorze; siège d'une justice haute, moyenne et basse; était une annexe de la paroisse de Saint-Marcel.

VILLERS-BETTACH, c^{de} de Vigny. — *Vilers*, 1271 (abb. Vill. cart. t. I, A, 4). — *Viliers*, 1281 (*ibid.* B, 9). — *Villiers*, 1283 (*ibid.* B, 12). — *Vilarium*, 1283 (*ibid.* B, 6). — *Villeir*, 1323 (*ibid.* A, 2). — *Frielerus in Bettenach*, 1583 (*ibid.* B, 16). — *Viller-Bettenach*, 1585 (*ibid.* B, 15). — *Villers-Betnacqz*, 1618 (*ibid.* C. 1). — *Viller-Bettenacq*, 1627 (*ibid.* S, 3). — Voy. en outre les noms de l'abbaye.

Avait pour centre paroissial l'église du couvent du même nom.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Bartoncourt et passa, en 1802, dans celui de Vigny. — A pour annexes les hameaux de Befey et de Saint-Hubert, les fermes de la Forge, de Godchure et de Rabas, et le moulin de Rabas.

VILLERS-BETTACH (ABBAYE DE), de l'ordre de Cîteaux (archidiaconé de Marsal, archiprêtre de Kédange); fondée vers 1136 par Henri II, comte de Carinthie, moine de Morimont, qui en fut le premier abbé. Les empereurs Frédéric II et Henri VI lui accordèrent de grands privilèges. L'abbaye, qui était puissante, souffrit beaucoup des guerres du xvi^e et du xvii^e siècle: il n'en reste plus que des ruines peu importantes. — *Viliense Canobium*, xi^e s^e (abb. Vill. B, 29). — *Vilerense monasterium in Beddenacker*, 1184 (abb. Vill. cart. t. I, E, 2). — *Conventus Vilerii*, 1212 (*ibid.* A, 6). — *Conventus Vileriensis*, 1212 (*ibid.*). — *Sainte-Marie de Vilers*, 1228 (*ibid.* H, 1). — *La Chiese de Villiers*, 1278 (*ibid.* V, 13). — *Villers-l'Abbaie*, 1290 (*ibid.* B, 4). — *Villiers-l'Abbie*, 1295 (*ibid.* E, 4). — *Villierz-l'Abbaie*, 1296 (*ibid.* G, 14). — *Vilariensis Sanctæ Mariæ monasterium*, 1350 (*ibid.* A, 16). — *Villeir-l'Abbaie de Citeiltz*, 1389 (*ibid.* A, 1). — *Viller-l'Abbaie*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Villé-l'Abbaie*, 1401 (abb. Saint-Arnould s. l'an). — *L'Abbei de Viller*, 1427 (arch. V. AA, 36). — *Villers-l'Abbaie*, 1437 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Le Monastère de la benoite Vierge Mairie de Viller de costé Mets*, 1444 (abb. Vill. cart. t. I, II, 12). — *La Chiesa-Deu Notre-Dame de Villiers-l'Abbaie*, 1482 (*ibid.* M, ●4). — *Vila-*

rium Betnach, 1509 (*ibid.* II, f. 19 v^o). — *Monasterium Villarensis*, 1544 (pouillé de M.). — *Abbaie de Villaire*, 1544 (*ibid.*). — *Villé-Betnach abbaie*, xvi^e s^e (Loth. sept.).

VILLERS-BETTACH (FORÊT DE), forêt domaniale d'une superficie de 515 hectares, située sur le territ. de la c^{de} de Villers-Bettach.

VILLERS-LA-CHÈVRE, c^{de} de Longuyon. — *Viller-la-Chièvre*, 1304 (arch. Lamb. marq. de Cons). — *Villers-la-Chièvre*, 1612 (inv. des tit. de Lorr. VI, p. 125). — *Villers-la-Chevre*, 1613 (*ibid.* VIII, 156). — *Ville-la-Chièvre*, 1625 (*ibid.* VII, p. 284). — *Villare ad capram* (D. Cal. not. Lorr.).

Siège d'un fief et d'une haute, moyenne et basse justice qui dépendaient de Cons-Lagrandville (1682, dénombr. 2 fév.). — Était le siège d'une cure du dioc. de Trèves (doy. de Bazailles).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, en 1790, du canton de Cons-Lagrandville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Longwy et, en 1802, dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'au 28 décembre 1811, où il fut réuni à Cons-Lagrandville; érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 9 août 1833.

VILLERS-LA-MONTAGNE, c^{de} de Longwy. — *Villare*, 926 (Berth. Hist. Lux. II, p. LXXVIII). — *Wilere*, 962 (abb. Saint-Max. ch. emp. Oth. 1^{er}). — *Willare*, 1096 (Berth. III, pr. XLV). — *Wibre*, 1235 (*ibid.* IV, pr. LXIII). — *Willarium*, 1236 (*ibid.* pr. LVIII). — *Villiers*, 1571 (baill. de Saint-Mih.). — *Ville-la-Montagne*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves).

Villers-la-Montagne était le siège d'une châtellenie ou prévôté barisienne ressortissant au bailliage d'Étain, laquelle fut maintenue par édit de 1698, transformée en bailliage en 1751, et placée alors sous le ressort du parlement de Nancy. Sa juridiction s'étendait sur 41 communautés. Tout le bailliage de Villers-la-Montagne appartenait au diocèse de Trèves.

Les armes du bailliage étaient: *d'azur à deux barbeaux adossés d'or, accostés de deux croix de Lorraine de même, accompagnées de deux croix recroisetées, l'une en chef et l'autre en pointe.*

Le roi était seul seigneur à Villers-la-Montagne. — Était siège d'une cure du dioc. de Trèves (doy. d'Arlon); elle dépendait de la maison des Jésuites de Verdun.

Autrefois Barrois, siège d'un bailliage, cout. de Saint-Mihiel. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton et conserva ce titre sous l'organisation de l'an III. Ce canton comprenait les c^{des} de Bas-

lieux, Bazailles, Boismont, Bréchain-la-Ville, Chesnières, Cutry, Filières, Godbranche, Haucourt, Hussigny, Laix, Morfontaine, Tiercelet, Ville-au-Montois et Villers-la-Montagne. — Passa, en 1802, dans le canton de Longwy. — A pour annexe le moulin de Hussigny.

VILLERS-LAQUENEY, h. c^{ne} de Laquenexy, à gauche de la Nied. — *Viller-sur-Niedz*, xv^e s^e (chron. Praill.). — *Willeir la Guernesny*, xv^e s^e (chron. Jac. Hus.). — *Villeir de Leiz Laquenexit*, 1404 (liste des vill.). — *Villes par devers Columbey*, 1429 (chron. doy. de Saint-Thié.). — *Viller en la Quenexi*, 1431 (chap. cath. s. Fan). — *Villeir de ley Laquenexy*, 1438 (*ibid.*). — *Wiler Laquenexy*, 1444 (état des garn. franç.). — *Villariz*, 1462 (arch. h. de V. AA, 51). — *Villers c'on dit Laquenexy*, 1466 (Célest., nécol. s. Fan). — *Viller Laquernesny*, 1517 (Mém. Ph. de Vign.). — *Villé Laquenxi*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Villers-lès-Cunexy* (carte Cass.).

Était annexe de la paroisse de Courcelles-sur-Nied.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Flanville; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui d'Ars-Laquenexy et, en 1802, dans le canton de Pange. — Commune jusqu'en 1813, où elle fut réunie à Laquenexy par décret du 12 janvier.

VILLERS-LE-ROND, c^{on} de Longuyon, sur l'Othain. — *Villiers-le-Rond*, 1585 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 146). — *Villare Rotundum* (arch. comm. gg. 1, p. 19). — *Villiers-le-Rond*, xviii^e s^e (pouillé de Trèves).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du duché du Luxembourg (1534, dénombr. 27 mai). — Paroisse du dioc. de Trèves (doy. de Longuyon).

Villiers-le-Rond, enclave luxembourgeoise, fut cédé à la France par l'Impératrice-Reine le 16 mai 1769 et placé dans le Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Charancy de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de Higny.

VILLERS-LEZ-PLENOIS, h. c^{ne} de Plesnois. — En patois : *Vlé delé Pianeu*.

Faisait partie de la communauté de Plesnois et de la paroisse de Norroy-le-Veneur.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie, comme annexe de Plesnois, du canton de Maizières en 1790, de celui de Lorry-lez-Metz sous l'organisation de l'an III et, en 1802, du 1^{er} canton de Metz; passa, en 1812, avec Plesnois, dans la c^{ne} de Norroy-le-Veneur et en sortit avec lui en 1847.

VILLERS-LEZ-ROMBAS, h. c^{ne} de Rombas. — *Villare*, 970 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Oth. 1^{er}). — *Viller devant Rombay*, 1456 (inv. des tit. de Lorr. III, 250). — *Vilare prope Rombacum*, 1544 (pouillé de M.). — *Villey-sur-Rombas*, 1680 (décombr. arch. départ.). — *Villée devant Romba*, 1681 (décombr. 8 nov.). — En patois : *Vlé delé Rombais*.

Faisait partie de la communauté de Rombas. — Avait une chapelle bénéficiaire annexe de la paroisse de Rombas.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Moyeuve, sous l'organisation de l'an III de celui de Rombas, et passa en 1802 dans le canton de Briey, toujours annexe de Rombas.

VILLERS-L'ORME, vill. c^{ne} de Vany. — *Villare*, 1178 (abb. Saint-Vinc. bulle Alex. III). — *Vileirs*, 1181 (*ibid.* ch. év. Bertr.). — *Vilers*, 1192 (*ibid.* bulle Célest. III). — *Felers, Villare*, 1192 (*ibid.* ch. conf. s. Fan). — *Villers-à-l'Orme*, 1313 (fonds de Malte, inv. liasse K). — *Villiers-à-l'Orme*, 1353 (*ibid.* V). — *Villeir-à-l'Orme*, 1365 (collég. Saint-Sauv. s. Fan). — *Viller-l'Orme*, 1428 (*ibid.*). — *Willers-à-l'Orme*, 1495 (Journ. J. Aubr.). — *Viliez-l'Orme*, 1510 (abb. Saint-Vinc. liasse Villers-l'Orme). — *Ville-l'Ormes*, 1552 (chron. rimée). — *Viller-l'Orme*, xviii^e s^e (abb. Saint-Vinc. terr.). — En patois : *Vlé l'Orme*.

Appartenait à l'abbaye de Saint-Vincent. — Sa vocation était uneseigneurie haute, moyenne et basse justice. — Était annexe de la paroisse de Faily.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Borny en 1790, de celui de Vallières sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le 3^e canton de Metz. — Commune jusqu'en 1819, où il fut réuni à Vany par ordonnance royale du 17 février.

VILLERS-L'ORME, chapelle et lieu de pèlerinage, sur le territ. de la c^{ne} de ce nom.

A cette chapelle est attachée la dévotion de Notre-Dame-de-la-Salette, et un grand nombre de pèlerins y affluent. — Une belle église annexe a été construite hors du village en 1867.

VILLERS-STONCOURT, c^{on} de Pange. — *Villeir deleiz Stoncourt*, 1404 (liste des vill.). — *Villers sur le Haut*, 1420 (cart. év. de M. L. I, 172). — *Viller au ban Saint-Pierre*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Villers ban Saint-Pierre*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En patois : *Vlé delé Stonco*.

Villers et Stoncourt, villages du ban Saint-Pierre, ne formaient qu'une seule communauté qui appartenait à la paroisse de Saint-Pierre. — Fiel lorrain sous la châtellenie d'Amance.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton d'Ancerville en 1790, de celui de Maizeroy sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — Commune avec Stoncourt jusqu'en 1812, où elle fut réunie à Chanville par décret du 31 juillet; érigée de nouveau en commune, avec Aoury pour annexe, en 1833. — A pour annexes les hameaux de Stoncourt et d'Aoury, la ferme de la Houte et l'église du ban Saint-Pierre.

VILLERUPT, c^{on} de Longwy, sur l'Alzette. — *Lou Molin de Vilrut, Viluirie*, 1287 (abb. Vill. cart. t. II, f. 420). — *La forge de Villereux*, 1573 (*ibid.* t. I, tit. 7). — *Willerout*, xviii^e s^è (pouillé de Trèves). — *Ville-Rupt*, 1749 (de Maill. Barr.).

Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice mouvant de la prévôté de Villers-la-Montagne. — Communauté qui avait Cantebonne pour annexe. — Paroisse du diocèse de Trèves (doy. de Luxembourg).

Autrefois Barrois, baill. de Villers-la-Montagne, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton d'Aumetz de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — Il y a des forges anciennes et importantes. — A pour annexes les hameaux de Cantebonne et de Micheville et les moulins de Micheville, de Thil et de Thutange.

VILLERUPT (RUISSEAU DE). — Voy. ALZETTE (L').

VILLETTE, c^{on} de Longuyon, à droite de la Chiers. — *Villette*, 1238 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 191). — *Villota*, xv^e s^è (coll. Sainte-Agathe, obit. p. 50). — *Villotte*, 1610 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 163). — *Villet*, xviii^e s^è (pouillé de Trèves).

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant de la châtell. de Longuyon (1681, dénombr. 2 juin). — Cure du diocèse de Trèves (doy. de Longuyon).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Charency de 1790 à 1802 et passa à cette époque dans le canton actuel. — Commune jusqu'en 1811, où il fut réuni à Colmey par décret du 9 avril; érigé de nouveau en commune par ordonnance du 8 août 1845.

VILLING, c^{on} de Bouzonville. — *Vilingen*, 1137 (abb. de Vill. ch. Ét. de Bar). — *Villingen*, 1214 (abb. de Wadg. C, 100). — *Vilinga*, xv^e siècle (inv. abb. de Bouz.). — *Wellinga*, *Welling*, *Wallinga*, *Willinga*, 1544 (pouillé de M.). — *Wellingen*, *Wullingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Vullingen*, 1606 (inv. des tit. de Lorr. II, 419).

Village dépendant de l'abbaye de Longeville, siège d'un fief de la châtellenie de Boulay (1594).

Seigneurie, haute, moyenne et basse justice (dénombr. 1681, 31 juill.). — Anc. église mère de Denting; était le siège d'une cure de l'archiprêtré de Saint-Avoid, à laquelle nommaient alternativement les abbés de Wadgasse et de Bouzonville.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bérus en 1790, de celui de Bisten sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — Réuni à Rémering par décret du 9 septembre 1811; séparé de la France et détenu par la Prusse après le traité du 20 novembre 1815; rétrocédé à la France par la convention du 23 octobre 1829; incorporé de nouveau au c^{on} de Bouzonville, comme chef-lieu de c^{on}, par ordonnance du 7 octobre 1830. — A pour annexes les hameaux de Gaweistroff et de Beden ou les Trois-Maisons et la maison isolée de Camson.

VILLING, f. c^{on} de Denting. — *Wellingen*, 1594 (dénombr. Th. Alix).

C'était un hameau de la seigneurie de Bérus.

VILLINGERBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Gaweistroff (c^{on} de Villing), traverse les c^{ons} de Villing et de Schreckling sur une longueur de 2 kilomètres et se jette dans la Nied.

VINTRANGE, h. c^{on} de Bérig. — *Wintrange*, 1354 (quit. arch. h. de V. AA, 15-22). — *Vintringen*, censief, 1433 (pouillé de M. Portof.). — *Wintringen*, 1450 (cart. év. de M. t. IV, p. 10 v^o). — *Wintringen*, 1478 (*ibid.* p. 33). — *Wintringa*, *Vintringa*, 1544 (pouillé de M.). — *Wittringen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — En allemand: *Wintringen*.

Vintrange existait dès 1118: c'était un fief de nom et d'armes sous la châtellenie de Dieuze; plus tard, il fut annexé à la terre de Thicourt, laquelle appartenait à la maison de Croy d'Havré, souveraine en partie de la baronnie libre de Fénétrange. — L'ancienne paroisse de Vintrange comprenait Bérig et Vallerange. Au XII^e siècle, la cure de Vintrange dépendait de l'abbaye de Neuwiller, en Alsace; mais en 1475, elle passa à la collégiale de Fénétrange.

Autrefois Lorraine, baill. de Dieuze, cout. de l'Évêché. — Fit partie du c^{on} de Bistroff de 1790 à 1802 et passa à cette dernière époque dans celui de Gros-Tenquin.

VINTRING, f. c^{on} de Chémery-les-Deux. — Faisait partie de la communauté d'Edling.

VIONVILLE, c^{on} de Gorze. — *Vydomis villa*, 1156 (cart. Gorze, t. CLXIII). — *Wionvilla*, 1200 (*ibid.* t. LXXIII). — *Wionville*, 1269 (ch. abb. de Gorze). — *Wyonville*, 1273 (cart. Gorze, t. LXXXIV). — *Vyonville*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — En patois: *Vionnelle*.

Village de la terre de Gorze. — Cure de l'archiprêtre de Gorze, dépendant de l'abbaye dudit lieu, qui avait pour annexes le Sauley, Tantelainville et Tronville.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, de 1790 à 1802, du canton de Mars-la-Tour et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe la ferme de Tantelainville.

VIRMING (LE PETIT-), h. ruiné, c^{de} de Gros-Tenquin.

Ce hameau, situé dans le voisinage de Hinguesange et tout près de Virming (Meurthe), paraît avoir été détruit vers le xvii^e siècle.

VITRANGE, f. c^{de} de Guinglange, à gauche de la Nied.

— *Woitranges*, xv^e s^e (fonds de Malte, déclar. de biens). — *Wittrenges*, 1420 (cart. év. de M. t. I, p. 172). — *Vitrance*, *Vidrange* ou *Vertrange*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Witringen*.

Était alternativement annexe, d'année en année, des paroisses de Fouligny et de Guinglange.

VITRY, c^{de} de Thionville, sur l'Orne. — *Vitriaco*, 1033

(abb. Saint-Epvre, ch. emp. Conr.). — *Vetercium*, xii^e s^e (Rouss. Hist. de Verdun). — *Vitrei*, 1128 (chap. cath. s. l'an). — *Viteiei*, 1137 (*ibid.*). — *Veteriacum*, 1236 (abb. Just', bulle Grég. IX, Vallange, I). — *Vytrey*, 1320 (chap. cath. s. l'an). — *Vitray*, 1320 (inv. des tit. de Lorraine, II, 12). — *Vitreyo*, *Vitreio*, *Vitri*, 1544 (pouillé de M.). — *Vitri-sous-Justemont*, 1571 (baill. de Saint-Mihiel). — *Vitri*, 1612 (Barr. dom. II). — *Vitry*, son ancien nom *Vallange* (D. Cal. not. Lorr.). — *Vitry*, 1574 (abb. de Just' s. l'an). — *Vitry-sur-Orne*, 1680 (dénombr. arch. départ.).

« L'ancien nom de ce village était Vallange » (Dur. Lorr.). — Il appartenait au domaine du roi, qui en était seigneur, haut et moyen justicier. L'abbé de Saint-Pierremont y possédait la seigneurie foncière.

Autrefois Barrois, baill. de Briey, cout. de Saint-Mihiel. — Paroisse de l'archiprêtre de Rombas, qui avait pour annexes Beuvange-sous-Justemont et Gandrange, ce dernier alternativement d'année à année avec la paroisse d'Amnéville. Elle dépendait de l'abbaye de Justemont et du chapitre de la cathédrale de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton de Moyeuve; fut érigé, sous l'organisation de l'an III, en chef-lieu d'un canton qui comprenait les c^{des} de Beuvange et Justemont, Clouange, Hayange, Morlange et Rémelange, Moyeuve-Grande, Moyeuve-Petite, Ranguevaux, Rosselange et Vitry; passa, en 1802, dans le canton de Thionville. — A pour annexes les hameaux de Beuvange-sous-Justemont et de Clouange, la ferme de Justemont et le moulin de la Roche.

VITTONCOURT, c^{de} de Faulquemont, à droite de la Nied française. — *Vittoncourt*, 1239 (chap. cath. s. l'an). — *Wittoncourt*, 1316 (échange, abb. de Longev.). — *Wittoncourt*, 1404 (liste des vill.). — *Woittoncourt*, 1421 (cart. év. de M., t. I, p. 175). — *Withoncourt*, 1421 (*ibid.* t. IV, p. 129). — *Vittoncourt*, 1467 (*ibid.* t. IV, p. 153). — *Vatencourt*, 1533 (chap. cath. s. l'an). — *Wittoncourt*, *Vittoncourt*, 1544 (pouillé de M.). — En patois *Vittonco*.

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Arnould de Metz; elle avait pour annexes Chanville, Woimehaut, Faux-en-Forêt et Adaincourt (cette dernière alternativement avec la paroisse de Han-sur-Nied).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Fit partie, en 1790, du canton de Vatinmont; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Rémyilly, puis, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexes la ferme de Faux-en-Forêt et le moulin de Vittoncourt.

VIVIERS (LE), f. c^{de} d'Ogy.

VIVIERS, c^{de} de Longuyon, sur la Chiers. — *Castrum*

Viviers, 1210 (chron. Met. app. pr. D. Cal. I, pr. LXXVIII). — *Le vol de Vivier près Longuyon*, 1456 (inv. des tit. de Lorr. VIII, 117). — *Le ban de Vivier au chapitre de Trèves*, 1452 (*ibid.* 180). — *Ban de Vivier ou Mairie de Mont*, 1689 (Barr. dom. t. II). — *Viverium*, xvii^e s^e (arch. de Villers-le-Rond, gg, p. 19). — *Vivier-sur-Chiers* (de Maill. Barr.). — *Vivarium* (D. Cal. not. Lorr.).

Était chef-lieu d'un ban traversé par la Chiers et composé de Viviers, Revémont et Braumont. — Siège d'une seigneurie, haute, moyenne et basse justice dont le roi possédait une partie et le chapitre de la cathédrale de Trèves l'autre. — La paroisse de Viviers dépendait du chap. de Trèves; elle appartenait au doyenné de Longuyon.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie du canton de Longuyon depuis 1790. — A pour annexes les hameaux de Braumont et de Revémont et les fermes de Puzieux, de Chepy et de Plaisance.

VOGUELGESANG, f. c^{de} de Zoufftgen. — *Vogel-Sang*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Dépendait de la paroisse dudit lieu.

VOGUELSMÜHL, mⁱⁿ, c^{de} d'Epping. — Autre nom du moulin Fundmühl.

VOIE ROMAINE de Reims à Metz par Scarponne, d'après la carte de Peutinger (ii^e s^e) et l'itinéraire d'Antonin (iv^e s^e).

Route n° 3 de la *Commission de topographie des Gaules*.—De Chalons-sur-Saône à Bingen sur le Rhin.

Première partie : de Scarponne à Metz.

.....

9. *Scarpona*;

10. *Divodurum XIII*.

.....

Cette route est connue en certains endroits sous le nom de Chemin de la Reine, en souvenir de la restauration due à Brunchaut. On en retrouve des vestiges apparents qui permettent de fixer sa direction : à l'ouest des villages de Cheminot, Longeville-lez-Cheminot, Sillegny, Coin-sur-Seille, Cuvry, Marly, à l'est d'Augny, à travers le Sablon, le long de la route de Marly, qui lui est superposée. Elle entrainait à Metz par la porte Scarponaise (devenue par corruption la porte Serpennoise), dont l'emplacement était sensiblement à gauche (en entrant) de celui de la porte actuelle.

VOIE ROMAINE de Metz à Trèves par la rive gauche de la Moselle.

Selon la *Commission de topographie des Gaules*, seconde partie de la route précédente.

.....

10. *Divodurum*;

11. Station anonyme XII (*lege XIII*);

12. *Treveri XVI*.

.....

Il y a de fortes raisons de supposer qu'au lieu de :

11. Station anonyme XII (*lege XXII*, avec la correction), il faudrait faire sur l'itinéraire du IV^e siècle (car cette route n'existe pas sur la carte de Peutinger) une restitution, au lieu d'une correction de chiffre, et y mettre

10. *Divodurum*;

11. Station anonyme X (laquelle serait sans doute *Aspicium* ou Daspich, lieu connu par les nombreuses antiquités qu'on y découvre);

12. Autre station anonyme XII (laquelle serait certainement voisine de Dalheim, dans le Luxembourg, où existait incontestablement un *castrum stativum*);

13. *Treveri XVI*.

.....

Malgré la dénomination que la *Commission de topographie* a donnée à cette route, on peut dire avec raison que la voie allait de Reims à Trèves et n'arrivait pas directement à Metz. Elle se rattachait peut-être à cette ville par un *diverticulum* traversant la Moselle à Moulins et se soudant à la voie Scarponaise, et, plus sûrement encore, en se réunissant près de Woippy à la route de Trèves à Metz, qui,

de ce point se prolongeait vers Metz directement, en franchissant la Moselle. Nous retrouverons dans le second paragraphe son tracé depuis Reims jusqu'à la banlieue de Metz. Prenons-le seulement ici à son arrivée dans la vallée de la Moselle, sur le territoire de Rozérieulles : de là on trouve des marques apparentes de son passage près du moulin de Longeau, au-dessous de Lessy, au sud-est de Plappeville, à l'est de Woippy, de Marange, où elle existe encore presque intacte sur une grande étendue, à l'ouest de Maizières-lez-Metz et de Mondelange, à l'est d'Uckange, à Daspich, à Guentrange, à Suzange, à Boust, à Rentgen; elle traverse le parc de Preische, puis entre dans le Luxembourg dans la direction du camp retranché de Dalheim.

Dans la partie allemande de ce parcours, la voie est désignée sous le nom de *Kem*, évidente abréviation du mot *caminus*, employé dans la basse latinité. VOIE ROMAINE de Metz à Trèves par la rive droite de la Moselle.

D'après la *Commission de topographie des Gaules*, même route, seconde partie, variante A.

La *Commission de topographie* établit ainsi son trajet :

1. *Divodurum*;

2. *Caranusca XIII*;

3. *Riccium*;

4. *Treveri XX*.

Cette route existait seule entre les deux villes lors de la rédaction de la carte de Peutinger, qui la donne ainsi qu'il suit :

Divodurum Mediomatricorum.

Caranusca XIII.

Riccium.

Augusta Treverorum X.

Cette voie, dont le passage sous la rue Marchant a été reconnu par des travaux exécutés en 1867, traversait le terrain de l'arsenal, passait à Saint-Julien-lez-Metz, à l'est de Malroy, à l'ouest de Charly, à Antilly, dans les bois de Chailly et d'Ennery, à l'est de Flévy, au nord de Chelaincourt, de Nancy et de Luttange, au sud et tout près de Metzereche, franchissait la Canner à Elzing (où l'on doit croire qu'était la station de Caranusca), passait à Helling et à Weckring, au pied et au sud de la montagne du Hackenberg, entre Monneren et Sainte-Marguerite. Elle atteignait le fort romain de Kalembois (lequel est indiqué sous le nom de Bourg-le-Roman sur les cartes du XVII^e siècle), traversait la grande forêt de Kalenhoven, puis atteignait la station de Riccium un peu à l'écart de Ritzing et de là continuait sa direction vers Trèves.

VOIE ROMAINE de Reims à Metz.

Cette route existait au III^e siècle. Elle figure sur la carte de Peutinger.

Route n^o 6 de la *Commission de topographie des Gaules* ;

De Reims à Strasbourg par Metz :

1^{re} partie, de Reims à Metz :

.....

6. *Ibliodurum* ;

7. *Divodurum VII (lege XII)*.

On peut plus justement, comme nous l'avons dit, considérer cette route comme allant de Reims à Trèves, et ne desservant Metz qu'au moyen d'un *diverticulum* passant la Moselle au pont de Moulins et se rattachant à la route de Scarpone, *diverticulum* au sujet duquel il n'y a que des présomptions sans certitude.

Cette voie traversait la rivière d'Yron à *Ibliodurum*, à peu de distance d'Hannonville-au-Passage, passait près de Mars-la-Tour, de Viomville, de Gravelotte, dans le bois des Génivaux, et descendait vers Rozérieulles, vers le ruisseau de Longeau, où elle reprenait l'itinéraire déjà décrit.

Cette route est connue dans le pays sous le nom de la *Grande Charrière*.

VOIE ROMAINE de Metz à Strasbourg.

Cette voie existait au III^e siècle : elle figure sur la carte de Peutinger.

D'après la *Commission de topographie des Gaules*, même route que la précédente.

2^o partie, de Metz à Strasbourg :

.....

7. *Divodurum* ;

8. *Ad Duodecimam XII*.

Cette voie sortait de Metz par la porte de la Seille (Port-Sailly) et se prolongeait sous la rue dite de *Mazelle* (souvenir d'un *macellum* romain).

Elle passait tout à fait au-dessus du cimetière de l'Est actuel. Le *Chemin vert*, qui continue ensuite dans la direction de l'ancien télégraphe, est la voie romaine réduite par les entreprises des propriétaires voisins. Elle se dirigeait vers Grigy, Bévoy, puis vers Pontoy et le bois de Luppy, laissait Solgne sur sa droite et Moncheux sur sa gauche, et atteignait la station de Delme (*ad Duodecimam*) sur le territoire actuel du dép^t de la Meurthe.

VOIE ROMAINE de Metz à Strasbourg, second itinéraire.

Cette voie n'existait pas au III^e siècle, mais elle existe comme second tracé dans l'itinéraire du IV^e siècle. Selon ce tracé, elle ne passe plus par Delme et ne présente pas de station intermédiaire entre *Divodurum* et *Decem pagi*. — Elle s'éloignait

de la voie précédente à partir de Grigy, se dirigeait vers Mercy-lez-Metz, Ars-Laquenexy, Domangeville (où elle passait la Nied), le bois de Bazoucourt, Chanville, Arriance, Manu, Chémery, Einchwiler, Boustroff, Willer et Gros-Tenquin ; de là elle se dirigeait vers Dieuze, en s'infléchissant fortement vers le sud. — Un embranchement, dont on retrouve des traces fort apparentes entre Kappelkinger et Steinbach, se dirigeait vers Kescastel et le pays de la Sarre. — Ce chemin est appelé le *Kem* dans la partie allemande qu'il traverse.

VOIE ROMAINE de Metz vers Mayence, ou mieux, troisième itinéraire de Metz à Strasbourg par Sarrebrück, qui serait représenté par cette indication de l'itinéraire du IV^e siècle :

Divodurum ;

Pontem Sarvix XXIV ;

Argentoratium XXII.

Cette voie sortait de Metz par la porte Mazelle, franchissait la Seille et passait par la vallée du ruisseau de Vallières, à Noisseville, à Rétonfey, à Glagny, aux Étangs, près de Pontigny, de Vandoucourt et de Narbéfontaine, à Boucheporn, près de Hombourg-lez-Saint-Avold, à Cocheren, où l'on a retrouvé des traces d'un établissement romain important qu'on appelait le *Hieraple*. La voie à partir de là paraît s'être dirigée, en se tenant à droite de Morsbach et de Forbach, vers Sarrebrück, au delà duquel on la retrouve.

VOISAGE, f. c^o d'Arry, à droite de la Moselle. — *Wasaticum*, 858 (cart. Gorze, t. CXXXI). — *Wusatium*, 936 (*ibid.* ch. Oth. I^{er}). — *Vaisaige*, XIV^e s^e (abb. Saint-Arn. décl. de biens). — *Waisaige*, 1398 (journ. amial. P. Ferr. obs. séc. III, f. 100 v^o). — *Waisage*, 1436 (cart. Gorze, tab. t. CLXVI). — *Waisaige devant la ville de Corney*, 1446 (arch. h. de V. 11, 43). — *La Moïresse de Vasaige*, 1543 (Journ. J. Le Gonll.). — *Voisange*, XVII^e s^e (carte Beaul.). — *Voisage*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Woisaiques (la Moïresse de), 1324. — *Marche d'Estault*, où se tenaient les journées amiables entre la cité de Metz et le comté de Bar, ainsi que la Lorraine romande (chron. Prail.).

Était annexe de la paroisse de Novéant.

VOLANDON ou VOILANDON, f. c^o d'Othe. — « *Le Voilandon*, ancienne cense domaniale, faisant partie de la communauté d'Othe, rétablie en 1730 par Nicolas Harancamps, à qui elle fut accordée à cette condition, » 1779 (Dur. Lorr.).

VOLMERANGE, c^o de Boulay, à droite de la Nied française. — *Walemnia*, XII^e s^e (abb. Vill. liasse Guerledange). — *Woluerenges*, XII^e s^e (*ibid.*). — *Wor-*

merengis, 1186 (abb. Saint-Arn. ch. év. Bertr.). — *Wolmeringesci*, 1228 (abb. Vill. cart. t. I, H, 1). — *Walmerange*, 1307 (*ibid.* V, 11). — *Wermeranges*, 1310 (*ibid.* V, 21). — *Wormerange*, 1331 (*ibid.* B, 13). — *Woimneranges*, *Woirmeranges*, 1340 (*ibid.* V, 17). — *Wormeranges*, *Wolmeranges*, 1350 (*ibid.* E, 7). — *Wermerange*, 1404 (liste des vill.). — *Wolmingen*, *Wolmringen*, *Wolmringa*, 1406 (abb. Vill. cart. t. II, f. 55). — *Wolmerange*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Warmeranges*, 1460 (cart. év. de Metz, t. IV, p. 15). — *Wolmeranges*, 1479 (*ibid.* t. IV). — *Wolmringen*, *Wolmeringen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Vollerange*, *Volmerange*, 1680 (dénombr. s. l'an).

Franc-alleu, siège d'une justice haute, moyenne et basse dépendant du marquisat de Faulquemont (1682, dénombr. 0 mars). — Anciennement annexe de la paroisse de Condé, érigée en 1760 en siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize; elle dépendait de la primatiale de Nancy.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Varize de 1790 à 1802, et fut alors classé dans le canton actuel. VOLMERANGE-LEZ-OËTRANGE, c^{on} de Cattenom. — *Wallmeringen*, 1305 (prieuré de Marienth. ch. s. l'an). — *Walmeringa*, 1335 (pouillé de M. Portef.). — *Wolmering*, 1506 (*ibid.*). — *Walmerange*, 1725 (terr. de Molvange). — *Valmerange*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Siège d'un fief qui dépendait de la seigneurie d'Ottange (1682, dénombr. 2 déc.) et d'un autre dépendant de la seigneurie de Püttelange-lez-Rodemack (1681, dénombr. 20 mai). — Avait une chapelle desservie, annexe de la paroisse de Kanfen.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Hettange-Grande en 1790, de celui d'Oëtrange sous l'organisation de l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe le moulin de la Bose.

VOLMUNSTER, c^{on}. — Voy. WOLMUNSTER.

VOLSTROFF, c^{on}. — Voy. WOLSTROFF.

VREMY, c^{on} de Vigy. — *Virmiez*, *Vermiez*, 1296 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an). — *Vremiez*, 1337 (acte d'amau, s. l'an). — *Vermiez*, 1404 (liste des vill.). — *Wramiez*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Vramiez*, 1495 (*ibid.*). — *Vermy* (carte Cass.).

Était annexe de la paroisse de Faily.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Vry de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel.

VREMY-HAUTE, f. c^{on} de Vrémy.

VAY, c^{on} de Vigy. — *Virei*, 1184 (abb. Boux. ch. év. Bertr.).

— *Vireium*, 1205 (ch. abb. Saint-Arn. s. l'an). —

Veirey, 1284 (abb. Vill. cart. t. I, B. 9). — *Werry*,

1365 (chron. doy. de Saint-Thiéb.). — *Werrey*,

Werrey, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *Yerey*,

1404 (liste des vill.). — *Wery*, *Verly*, 1408 (chron.

doy. de Saint-Thiéb.). — *Virey*, 1424 (cart. év. de

M. t. III, p. 125). — *Vrey*, *Vray*, 1444 (chron.

doy. de Saint-Thiéb.). — *Verreyun*, 1451 (pouillé

de M. Portef.). — *Very*, 1460 (cart. év. de M.

t. IV, p. 15). — *Vireyo*, *Vyreio*, 1544 (pouillé

de M.). — *Vri*, *la petite Metz*, 1638 (Journ. J.

Bauch.). — *La petite Metz*, 1682 (dénombr. 3 oct.).

Était siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France et appartenant à l'hospice Saint-Nicolas de Metz par représentation de l'hôtel de ville (1682, dénombr. 3 oct.). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui dépendait de l'hôpital Saint-Nicolas et avait pour annexes Gondreville, la Vieuville et l'hermitage de Saint-Jean-aux-Bois.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton

qui comprenait les c^{on} d'Avancy, Béfey, Cheuby,

les Étangs, Glatigny, Gondreville, Gras, Hayes,

Hessange, Mussy-l'Évêque, Northen, Poix, Pontig-

ny, Sainte-Barbe, Saint-Hubert, Sanry, Servigny,

Vigy, Vrémy et Vry, et garda ce titre sous l'orga-

nisation de l'an III. — Fut classé, en 1802, dans

le canton actuel. — A pour annexes les haueaux

de Gondreville, de la Vieuville, de la Neuville et de

Haute et Belle-Fontaine et les fermes de Fresnes

(Haute et Basse) et de Lallieu. — Possède encore les

ruines importantes d'un château fort qui était une

des plus solides forteresses du pays Messin et qui

s'appelait au moyen âge *la Petite Metz*; la ville y

entretenait une garnison.

VULMONT, c^{on} de Verny. — *Wulmont*, 1544 (pouillé

de M.). — *Villemont*, xviii^e s^e (epis. Met. temp.). —

Vulmont, autrefois *Abmont*, 1779 (Dur. Lorr.). —

Villa montis (dict. Verronnais).

La plus grande partie du ban de Vulmont était

du pays Messin, mais le village et le fief comp-

taient comme Lorraine. — Il y avait un ancien

château dont une tour en ruines subsistait au der-

nier siècle. — Était annexe alternative de Foville et

de Saily, tous deux villages évêchois.

Autrefois Barrois, baill. de Cbâteau-Salins, cout.

de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Saily

en 1790, de celui de Solgne sous l'organisation de

l'an III, et fut classé en 1802 dans le canton actuel.

W¹

WADE (LA), h. c^{ne} de Vallières. — *Wade*, 1429 (cart. év. de M. t. III, 165 v°).

« Communauté de plusieurs habitants sur la route de Metz à Sarrelouis, annexe de la paroisse de Vallières » (Stem. dép. M.).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cont. de Metz. — Fit partie successivement des cantons de Borny et de Vallières et du 2^e canton de Metz, toujours annexe de la même commune.

WADRINAU (DIGUE DE), c^{ne} du Bau-Saint-Martin. — *Wadrinowe*, 1392 (atour sur l'entret. arch. h. de V. AA, 10). — *La Malegoule à Wadrinove*, xv^e s^e (chron. Prail.). — *Le Xault de Wadrinaw*, 1408 (chron. doy. de Saint-Thiébauld). — *La Wenne de Wadrinaw*, *Wadrinaw*, 1425 (rec. la Hière, p. 447). — *La Wanne de Wadrinaue*, 1425 (*ibid.*). — *La Wenne de Wadrinove*, 1429 (chron. doy. de Saint-Thiébauld). — *La Mallegouille de Wandrinoue*, 1444 (*ibid.*). — *Wandrinowe*, 1444 (*ibid.*). — *Wadrinawe*, 1491 (Mém. Ph. de Vign.). — *Wauldrenowe*, 1512 (*ibid.*). — *Wauldrinow*, *la Vaine du Salcey*, 1514 (*ibid.*). — *Wanne de Wadrinave*, 1635 (Journ. J. Bauch.). — *Wadrinaue*, 1654 (rec. J. Ancil.).

Cette digue, de 320 mètres de longueur sur 6^m,50 de hauteur, a pour but d'élever les eaux du bras droit de la Moselle, pour le service des usines de la ville de Metz. Construite primitivement en bois, elle fut rebâtie en pierres, au xv^e siècle, avec les matériaux de démolitions de la magnifique abbaye de Saint-Martin : voy. SAINT-MARTIN-LEZ-METZ (ABBAYE DE).

WAHL OU LE VAL, église et presbytère, c^{ne} de Laning. — *Vahl*, 1275 (pouillé de M. Portef.). — *Walla*, 1544 (*ibid.*). — *Walen*, 1606 (*ibid.*). — *Val*, église seule (carte Cass.).

Était le siège de la paroisse de Wahl-Ébersing, cure de l'archiprêtre de Morhange, dép. de l'abb. de Saint-Avold, qui comprenait : Biding, Ébersing, Frémestroff, Freyhouse et Laning. (Dans la composition actuelle de la paroisse, Lixing a pris la place de Freyhouse.) — Presque toute la paroisse était Lorraine, mais l'emplacement de l'église était sur le territoire des Évêchés.

WAHL-ÉBERSING, c^{ne} de Gros-Tenquin, à gauche de la Nied allemande. — *Obersingen*, 1365 (Kremer, Ard. Gesch. II, 508). — *Ebersingen*, 1395 (cart. év. de M. t. VIII, p. 2 v°). — *Ebersinga*, *Hersinga sive Walla*, *Walen*, 1544 (pouillé de M.). — *Ebersingen*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Ebersinge*, xvii^e s^e (episc. Met. temp.). — *Ebersing*, 1688 (Mém. Acad. de M. 1853, 369, dénombr. de Gréh.). — *Ever-sing*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Ebrésing*, 1717 (*ibid.* Portef.). — *Valeversing*, 1725 (*ibid.*). — *Ebersin*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Obersing*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Eversing* (carte Cass.). — *Val Ebersing* (carte de l'État-major).

Faisait partie de la communauté de Lixing et de la paroisse de Wahl : voy. ce mot.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de l'Évêché. — Appartint au canton de Hellimer de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — A le Moulin pour annexe.

WAHL-LEZ-FAULQUEMONT, c^{ne} de Faulquemont, à gauche de la Nied allemande. — *Valen*, 1192 (abb. S^t-Arn. bulle Cél. III). — *Walen*, 1322 (inv. des tit. de Lorr. II, 406). — *Wahlen*, 1377 (*ibid.* VI, 63). — *Wallen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Vals*, 1284 (acte d'aman, s. Fan). — *Val*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Vallen*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Val-lès-Faulquemont*, *Wal* ou *Wallen*, 1779 (Dir. Lorr.).

Village de la seigneurie de Faulquemont.

Avait une chapelle et un cimetière et était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Faulquemont.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cont. de Lorraine. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Faulquemont.

WAHLENBERG, m^{ons}, c^{ne} de Dourd'hal.

WAINQUELU, m^{ie}, c^{ne} de Doncourt-lez-Conflans.

WALCKMÜHL, fohlen, sur l'Eichel, c^{ne} d'Achen.

WALDBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Felperswiller.

WALDECK, h. c^{ne} d'Éguelshardt. — *Le gagnage de Waldeck*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Wallecken*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 290). — *Walleck*, *Valdeck*, 1756

¹ La lettre W, dans la plupart des noms d'origine française où elle se rencontre, se prononce ou, comme en anglais. On dit Ouappy, Ouamhaut, Ouaville, etc. : c'est un des caractères de l'idiome messin. Pour les noms de forme allemande, le W se prononce comme le V simple en français.

(D. Cal. not. Lorr.). — *Waldeck*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 402). — *Walleck*, 1779 (Dur. Lorr.)

Dépendait du comté de Bitche et faisait partie de la mairie de Rollingen. — Était annexe de la paroisse de Bitche.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bitche depuis l'an 1790.

WALDECK, ruines d'un chât. féodal, c^{de} d'Éguelshardt. — *Waldecke*, 1337 (Königshoven, Elsass. chron. IV, 259). — *Waldecken*, 1337 (Hertzog. Edels. chron. III, 50). — *Waleck*, 1490 (Schœpflin, Als. ill. II, 274). — *Le château ruiné de Valderken*, 1594 (dénombr. Th. Alix).

« Waldeck est au pied d'un rocher haut et escarpé au sommet duquel sont deux tours encore entières de 80 pieds de haut, de 18 de large, une citerne et des logements dans le roc, reste d'un vieux château. » (1779, Dur. Lorr.)

WALDECK (FORÊT DE), forêt domaniale de 2,272 hectares, située sur le territ. des c^{des} de Bitche et d'Éguelshardt.

WALDHAUSEN, c^{de} de Wolmunster, sur la Horn. — *Walhusse*, 1256 (chart. abb. de Sturzell. 261). — *Walshausen*, 1550 (Tillemann Stella, Beschreib. des Ober-Amts Zweibr. 109). — *Walthausen*, 1596 (dénombr. Th. Alix). — *Waldhausen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 291). — *Walhausen* (carte Cass.).

Village du comté de Bitche; il dépendait de la mairie de Walschbroun. — Était annexe de la paroisse de Walschbroun.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Breidenbach de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il fut réuni à la c^{de} de Walschbroun par décret du 26 avril. — Érigé de nouveau en commune par ordonnance du 5 janvier 1835.

WALDWEISTROFF, c^{de} de Sierck, sur la Nied. — *Wicestorf*, 1256 (abb. Vill. B, 21). — *Weistorf*, 1527 (*ibid.* cart. II, 84 v^o). — *Wistorff*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Weistroff*, 1722 (terr. de Saint-François). — *Waldweistroff*, 1779 (Dur. Lorr.).

Village de la sous-prévôté de Sierck (1594).

Était annexe de Laumesfeld, diocèse de Trèves (archid. de Tholey).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie, en 1790, du canton de Sierck; passa, sous l'organisation de l'an III, dans celui de Launstroff, qui devint canton de Sierck en 1806. — A le Moulin pour annexe.

WALDWISSE, c^{de} de Sierck. — *Waldwiza*, 1317 (abb.

Vill. cart. t. I, R, 7). — *Waldtwiss*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Valtwise*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Valtevièsse*, 1691 (terr. de Rémeling). — *Waldtwies*, XVIII^e s^e (pouillé de Trèves). — *Waltvièse*, 1737 (terr. de Rentgen). — *Waldtwies* ou *Valtry*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Waltevièse*, 1790 (tabl. des dist.). — *Waldwise* ou *Valtry* (tabl. Parant.).

Fief lorrain sous la prévôté de Sierck (Th. Alix). — Était le siège d'une cure du diocèse de Trèves (doy. de Perl).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fût érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Sarrelouis qui comprenait les c^{des} de Bizing, Gongelfang, Grindorff, Launstroff, Bémeling, Ritzing, Waldweistroff, Waldwise et Zeurange; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Launstroff, qui devint canton de Sierck en 1806. — A pour annexes les hameaux de Betting et de Gongelfang, la ferme de Hinting ou Hintingerhoff et le moulin de Lohmühl.

WALDWISSE (HEUSSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{de} de Grindorff.

WALDKHAUSEN, h^{de}, c^{de} de Sierck.

WALLACHEY, f. c^{de} de Laning.

WALMESTROFF, vill. c^{de} d'Elzange, près de la Bibiche. — *Walmanistorff*, *Walmsiroff*, 1469 (cart. év. de M. IV). — *Walmestorff*, 1632 (abb. Vill. liasse Luxemb.). — *Valmestorff*, 1632 (*ibid.*). — *Wölmestorff*, 1668 (dénombr. 13 janv.). — *Walmestorff*, 1722 (terr. du ban).

Formait avec Haute et Basse Ham une seigneurie, haute, moyenne et basse justice (1752, dénombr. 16 juill.). — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse qui monvait du roi de France et dépendait de la seigneurie de Metzerrisse (1776, dénombr. 23 déc.). — Avait une chapelle annexe de la paroisse d'Elzange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Königsmacker de 1790 à 1802, où il fut classé dans celui de Metzerrisse. — Commune jusqu'en 1812, où il fut réuni à la c^{de} d'Elzange par décret du 30 mars.

WALMUNSTER, c^{de} de Boulay. — *Villa Walamonasterii*, XI^e s^e (cart. Moy. Rhin, I, 340). — *Walamunstre*, 1145 (*ibid.* II, 610). — *Walminster*, XVI^e s^e (abb. Longev. s. l'an). — *Walminster*, *Wanminster*, *Wauminster*, *Walminster*, 1544 (pouillé de M.). — *Walminster*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Velmester*, 1680 (arch. départ. dénombr. s. l'an). — *Valminster*, 1681 (*ibid.* dénombr. 12 nov.). — *Valminster*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Volminster*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Walmeister* (carte Cass.).

Siège d'un fief sous la châtellenie de Boulay (1594), plus tard mouvant du roi de France, et d'une justice haute, moyenne et basse (1681, *loc. cit.*). — Walmunster était le siège d'un prieuré dépendant de l'abb. de Metloch et d'une paroisse de l'archiprêtre de Kédange qui avait pour annexes Holling, Rémelfang et Velving et était desservie par un religieux de l'abb. de Metloch.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton d'Ottonville de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton actuel.

WALSCHBRONN, c^{ne} de Wolmunster. — *Walsbunn*, 1170 (Als. diplom. cccvii, ch. de finibus Lotharing. in Vosago). — *Walsborn*, 1204 (chart. Sturz. 312). — *Walleburne*, 1318 (Kremer, Arden. Gesch. II, 415). — *Waldsborn*, *Valdsbroun*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Walsbronnen*, 1607 (inv. des titres de Lorr. II, 432). — *Valsebron*, 1611 (Rogéville, dict. édit du 22 mars). — *Walspron*, 1624 (compte du dom. de Bitche). — *Valsbrøn*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Walsbrun*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Walsbronn*, 1756 (carte Vaug.). — *Valsbronne*, 1771 (ordonn. de Lorraine, t. XII, p. 422). — *Valzbroun*, *Valtzbronn*, *Valsbronn*, *Vadsborn* ou *Walschbronn*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Valsbronne* (dict. Viv.).

Village du comté de Bitche. C'était le chef-lieu d'une mairie qui comprenait Haspelscheidt, Liederscheidt, Roppwiller, Waldhausen, et les villages bavaïrois de Greppen, Trulben, Eppenbronn, Hilst et Schweix. — L'anc. paroisse de Walschbronn était fort étendue; elle comprenait Walschbronn, Boussewiler, Dorst, Liederscheidt, Roppwiller, Waldhausen, et les villages bavaïrois d'Eppenbronn, Erlehhoff, Finning, Greppen, Hilst, Imschbach, Riedelberg, Schweix, Nieder et Ober Simpten, Staustein, Trulben et Wintzelen. Cette paroisse faisait partie de l'archiprêtre de Hornbach et appartenait à l'abb. de Sturzelbronn.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fut classé, en 1791, dans le canton de Breidenbach et passa dans le canton actuel en 1802. — A pour annexes le hameau et la ferme de Dorst et la tuilerie de Walschbronn.

WALSCHBRONN (BAINS DE), c^{ne} de Walschbronn. — *Bains de bitume*, alias *cire de montagne qu'ils appellent bergwach*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Fontaine de pétrole blanc*, 1779 (Dur. Lorr. II, 257).

On croit que les Romains faisaient usage de ces sources; l'empereur Frédéric II les avait fait rétablir et le comte Georges de Bitche y avait fait élever

un château. Thierry Alix nous apprend que ces bains étaient, de son temps, encore très-fréquentés « surtout par ceux qui estoient perleus des membres », et qu'à une époque très-rapprochée de lui « on a laissé ruiner le puits ».

Ces sources ont disparu pendant le xvii^e siècle. Le roi Stanislas fit inutilement réparer le bassin qui les recevait.

WALSCHBRONN (CHÂTEAU DE), c^{ne} de Walschbronn. — *Walsburg*, château ruiné, 1594 (dén. Th. Alix).

Bâti vers la fin du xv^e siècle par les comtes de Deux-Ponts-Bitche et non achevé.

WALSCHBRONN (MOULIN DE), c^{ne} de Walschbronn. — *Bannmühl*, 1244 (ch. Sturz. 314).

WAMPICH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Hettange-Grande.

WARCKMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Hestroff.

WARENDT, f. c^{ne} de Crentzwald. — Voy., pour les formes anciennes de ce nom, l'article suivant.

WARENDT WALD, forêt qui couvrait tout le pays situé entre Saint-Avold et Sarrelouis. Les bois de la Houve, de Longeville, de Saint-Avold, du Zang et de Forbach en faisaient partie et sont seuls demeurés à la France; le Warendtwald proprement dit appartient auj. à la Prusse. — *Wernest*, 1171 (ch. év. de M. Croll. Orig. Bip. I, 175). — *Warnest*, 1235 (Kremer, Arden. Gesch. II). — *Sylva Warant*, 1267 (ch. abb. Wadgasse, Croll. I, 227). — *Wareude*, 1270 (Kremer, II, 347). — *Warrando*, *Warando*, 1270 (*ibid.* 347). — *Warance*, 1331 (*ibid.* 441). — *Warand*, 1460 (cart. év. de M. t. IV, p. 18). — *Vuarray*, 1634 (Meur. Histoire des év. de M. 481). — *Warnet*, 1683 (dénombr. 1^{er} mai). — *Waren*, 1762 (D. Cal. not. Lorr.). — *Varnetwald*, 1768 (ord. de Lorr. XI, 325). — *Warna-Nassau*, 1769 (*ibid.* XII, 259). — *Varnet* ou *Warnewald*, belle forêt dépendant de l'abbaye de Wadgasse, 1779 (Dur. Lorr.). — *Bois du prince de Nassau* (carte Cass.). — *Bois de Vernet* (D. Cal. carte de l'év. de M.). — *Warent-Wald* (carte de l'État-major).

WARSBERG, c^{ne} de Boulay, à gauche de la Bisten. — *Valsperc*, 1179 (abb. Bouz. s. l'an). — *Wermnesperch*, 1202 (chron. épisc. Met.). — *Warnesperch*, 1204 (abb. Vill., cart. t. I, G, 19). — *Venesperc*, 1205 (abb. Saint-Clém. ch. s. l'an). — *Wermnesperc*, 1210 (chron. Met. app. pr.). — *Wartemberg*, 1269 (inv. des tit. de Lorr. II, 406). — *Warlesperch*, 1280 (abb. Vill. t. I, C, 1). — *Wairmpersch*, 1283 (*ibid.* B. 12) — *Wesnesperch*, 1285 (abb. Vill. cart. I, 18). — *Waremberg*, *Walemberg*, 1293 (inv. des tit. de Lorr. II, 406). — *Warsperch*, 1309 (abb. Longev. s. l'an). — *War-*

neperch, 1339 (arch. h. de V. AA, 15-22). — *Welsperch*, 1341 (*ibid.* tr. de paix, 42-45). — *Wilseperch*, 1370 (*ibid.* cart. 117, fol. 63). — *Warneper*, *Warnepar*, 1385 (inv. des tit. de Lorr. X, 64). — *Wanepersch*, 1399 (arch. h. de V. AA, 25). — *Les deux Warnepert*, xv^e s^c (chron. Prail.). — *Wairesperch*, 1404 (P. Ferr. obs. séc. II, 351 v^o). — *Warnperch*, *Wurperch*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Warsbergh*, 1450 (abb. Bouz. s. l'an). — *Warsperg*, *Wansperg*, 1459 (cart. év. de M. t. IV, p. 7 v^o). — *Warszberg*, xvi^e s^c (abb. Longev. s. l'an). — *Varhepech*, *Vasheperg*, 1587 (*ibid.* cens. s. l'an). — *Grucclinga alias Varsperg*, 1606 (pouillé de M.). — *Vernesperg*, *Varnesperg*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Varize (puis de Saint-Avoid), qui dépendait de l'abb. de Longeville-lez-Saint-Avoid.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Bérus en 1790, de celui de Bisten sous l'organisation de l'an III et de celui de Sarrelouis en 1803; réuni au canton de Boulay par une loi du 26 avril 1826. — A pour annexes les Moulins haut et bas et la ferme de la Schaefferci.

WARSBERG (CHÂTEAU DE), c^o de Haid-sous-Warsberg. — *Le chasteau neuf de Warnesperg*, 1258 (inv. des tit. de Lorr. II, 402). — *La neuve et la vieille Warnesperch*, 1284 (*ibid.* II, 403). — *La neuf Warsberg on bourg dehors et tout le pourpris de la montagne*, 1284 (*ibid.*). — *Wernesperg grande et petite*, ruinée par le duc de Bar et Conrad, évêque de Metz, 1435 (cart. év. de M. t. II, p. 7). — *La forteresse de Warsperg*, 1571 (*ibid.* VI, 60).

Warsberg était le chef-lieu d'une puissante seigneurie du domaine propre des comtes de Sarrebrück. Ils y avaient établi, dès le xiii^e siècle, des châtelains héréditaires qui, au xv^e, en obtinrent l'inféodation à perpétuité, et qui dès lors constituaient sous ce nom une maison d'anc. chevalerie qui portait pour armes : *de sable au lion d'argent*.

La seigneurie de Warsberg relevait du duché de Bar, puis de la Lorraine (dénombr. de 1391). — Le château neuf de Warsberg, construit au xiii^e s^c, était l'apanage de Mathieu de Lorraine, petit-fils du duc Ferry (1303, inv. de Lorraine, II, 404). — Au xvii^e siècle, les villages et hautes justices de Ham, Guerting, Falck et Leywiller dépendaient de la seigneurie de Warsberg (1681, dénombr. 14 juin).

WASNAQUE OU **WASSENANQUE**, m^os, c^o de Plesnois.

WASSERBACH OU **MÜLLERBACH** (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Soucht.

WAECON, hauteurs près de Lorry. — *Vaulcon*, *Wacon*, xv^e s^c (chron. Prail.).

WAVILLE, c^o de Gorze, à gauche du Ru de Mad. — *Imwaldi villa*, 851 (cart. Gorze, t. LIV, p. 72). — *Emwaldi villa*, 936 (abb. Gorze, ch. emp. Othon I^{er}). — *Wualdi villa*, 973 (*ibid.* p. 158). — *Howaldi villa*, 1192 (*ibid.* t. CLXXVI). — *Wavill*, xiii^e s^c (abb. de Gorze). — *Walville*, 1302 (règl. des vigues). — *Wielville*, 1338 (P. Ferr. obs. séc. II, 64 v^o). — *Wavilla*, 1442 (collég. Saint-Thieb. cas. de Mad). — *Wolville*, 1488 (inv. des tit. de Lorr. sup. p. 279). — *Wouarville*, xvi^e s^c (abb. Sainte-Gloss. liasse Villecey).

Village de la terre de Gorze. — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Gorze, qui dépendait de l'abbaye Sainte-Glossinde.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz.

— Fait partie du canton de Gorze depuis 1790. — A pour annexes le Quartier du Luxembourg, le Petit-Moulin, les moulins de Fleur-Moulin, de la Mad et Bauland et la ferme de Buret.

WECKERSMÜHL OU **MITTERSÜHL**, m^o, c^o de Bining-lez-Hohrbach.

WECKRING, vill. c^o de Budling. — *Weicrenges*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Weckringen*, 1507 (abb. Vill. cart. II, 89). — *Werberingen*, 1494 (dénombr. Th. Alix). — *Wehingen*, 1681 (dénombr. 9 sept.). — *Weckeringen*, 1697 (terr. du bau). — *Weckring*, 1756 (Stem. dép^t M.).

Il y avait à Weckring un hiel sous la prévôté de Sierck.

Un des villages de la seigneurie du Hackenberg, plus tard de la seigneurie de Busbach. — Siège d'une justice haute, moyenne et basse (1682, dénombr. 10 déc.). — Était annexe de la paroisse du Hackenberg (dioc. de Trèves).

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton d'Inglange de 1790 à 1802, où il passa dans le canton actuel. — Commune jusqu'en 1811, où un décret du 19 octobre le réunit à Budling.

WEIDESHEIM, château, h. et m^o, c^o de Kalhansen, à droite de la Sarre. — *Weidesheim*, 1506 (inv. des tit. de Lorr. II, 463). — *Weideheim*, 1576 (*ibid.* 456). — *Wedesheim im Westrich*, 1606 (Humbrecht, Rhein. Adel. pl. 152). — *Vedesheim*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Veizem*, 1726 (arch. d'Achen, arpentage du 13 août). — *Weitzheim* (carte Cass.).

Fief mouvant du comté de Bitche. — Siège d'une haute justice. — Possède un beau château moderne qui a remplacé un vieux château en ruines encore debout au milieu du dernier siècle.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Appartient au canton de Rohrbach depuis 1790. — Commune en 1801; réuni à Kallhausen par décret du 5 avril 1811.

WEIDESHEIM (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Kallhausen et se jette dans la Sarre.

WEIHER-KAPPELLE OU CHAPELLE DE L'ÉTANG, c^{ne} de Bitche. — Elle existait au xvi^e siècle.

WEILER, hameau détruit, c^{ne} de Saint-Jean-Rohrbach. — *Weiller*, 1688 (mém. acad. de M. 1853, 369, dénombr. de Créh.).

C'était un franc-allen de Lorraine; il était contigu au village actuel de Saint-Jean-Rohrbach.

WEILLER, village ruiné, c^{ne} de Willerwald. — *Alberzweller*, 1421 (cart. év. de M. t. IV, p. 174). —

Weyler bey Alben, 1423 (ch. abb. Sturz. 191).

— *Weiller*, 1581 (arch. de Sarralbe, trans. entre le duc de Lorr. et le comte de Nassau, du 23 août). —

Le ban de Weiller, 1601 (inv. des tit. de Lorr. I, 191-198). — *Alberweiller*, 1601 (Dur. Lorr. III, 6).

— *Viller proche Albe*, 1621 (*ibid.*).

Village ruiné au xvi^e siècle.

WEINGARTEN, bois communal, c^{ne} de Rentgen-Basse.

WEISBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Berweiller, traverse les c^{nes} de Berweiller et de Merten sur une longueur de 4 kilom. et se jette dans la Bisten.

WEISKIRCH, h. c^{ne} de Wolmunster, sur la Schwob. —

Weiskereh, 1030 (abb. Saint-Math. Tr. don. duch. Jud.). — *Wyskereh*, 1037 (*ibid.*). — *Weiskirchen*, 1353 (Schœpf. Als. ill. II, 251). — *Weiskirch*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Weiskirken*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Weiskirch*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422, arrêt du conseil du 18 juin). —

Weiskirken (carte Cass.).

Village de la mairie de Rimling.

Le château féodal de Weiskirch existait déjà en 1323; il était siège d'une justice haute, moyenne et basse. Le hameau dépendait de la prévôté de Rimling et du comté de Bitche. — Le château possédait une chapelle domestique annexe de la paroisse de Wolmunster.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Weiskirch fait partie de la c^{ne} et du canton de Wolmunster depuis 1790.

WEISKIRCH, mⁱⁿ sur la Schwob, c^{ne} de Wolmunster.

WEISKIRCH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Wolmunster et se jette dans la Schwob.

WELFERDING, c^{ne} de Sarreguemines, à gauche de la Sarre. — *Sanctus Walfridus*, *Walferding*, 1544 (pouillé de M.). — *Sant-Welferdt*, 1590 (arch. de Sarreg.). — *Welfertingen*, 1623 (D. Cal. pr. s. l'an). — *Saint-Walfride*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

— *Welfelden*, 1759 (arch. d'Ippling, transact. du 3 juill.). — *Welferding*, 1782 (ord. de Lorr. XV, 137).

Village d'Empire, enclavé dans la Lorraine et appartenant au comté de Blies-Castel. Cédé à la France par le traité du 27 septembre 1781-18 décembre 1782, entre le roi et le comte de la Leyen, avec les villages de Bliesbrücken, Blies-Schweyen, Freyming, Woustwiller, partie de Heckenransbach et la cense de Dietzwiller, il fut constitué en baronnie, sous le nom de baronnie de Welferding, avec bailliage seigneurial, dont les appels devaient être portés au parlement de Nancy.

La cure, sous le patronage de saint Walfried, existait en 1323; elle dépendait de l'archiprêtre de Saint-Arnuald et appartenait à l'abb. de Tholey. Elle avait pour annexes: Blies-Schweyen, Hanwiller. Lixing, Rémeffing, Sarreinsming, Woustwiller et Rilching (Prusse).

Terre d'Empire placée dans la province de Lorraine, sous le bailliage de Sarreguemines, droit romain. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Sarreguemines. — A pour annexes la ferme de Tusch et Ohligmühl.

WELSCHHOFF, f. c^{ne} de Gros-Réderching. — Bâtie en 1730 par le sieur Maurice.

WELSCHHOFF, ferme, c^{ne} de Puttelage. — *La Cense d'Ederswiller*, 1779 (Dur. Lorr. III, 124).

Cette cense dépendait du comté de Puttelage.

WELSCHHOFF (RUISSEAU DE). — Prend sa source à la ferme de Welschhoff, arrose les c^{nes} de Grundwiller, de Puttelage et de Rémering sur une longueur de 4 kilom. et va se jeter dans le ruisseau de l'étang de Ratzenhausen.

WELSCHEK, f. c^{ne} de Sturzelbronn.

WELSCHEK, mⁱⁿ, c^{ne} de Kallhausen.

WELTERSACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Laudrefang, traverse les c^{nes} de Laudrefang et de Tétting sur une longueur de 6 kilom. et se jette dans la Nied allemande.

WENDELHOFF, forge, verrerie et f. c^{ne} de Creutzwald.

WENDECK, f. et chapelle, c^{ne} de Saint-Avold.

WENTZILLER, h. c^{ne} de Guéblange, à droite de l'Albe.

— *Wentzweiler*, 1682 (dénombr. 16 mars). — *Wentzweiler*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Wentzville*, 1756 (Stem. dép. M.).

Village du Val de Guéblange; relevait de la châtellenie d'Alhestroff. — Était annexe de la paroisse de Guéblange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. de Vic, cout. de l'Évêché. — Il fait partie du canton de Sarralbe depuis 1790. — Commune en 1801; réunie à Guéblange par décret du 8 octobre 1813.

WERANGE, village détruit près de Nidange. — *L'alleuf de Vereuges*, 1212 (abb. Vill. cart. V, 14). — *Wairanges*, 1278 (*ibid.* V, 13). — *Veringis*, 1287 (*ibid.* K, 5). — *Weringe proche Nydenge*, 1318 (*ibid.* V, 3).

WERICH-MÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Loupershausen.

WERSCHING OU WIRGIN, cense, c^{ne} de Rünling (1779. Dur. Lorr.). — Voy. WERSCHINGEN.

WESBACH, mⁱⁿ, c^{ne} de Kerbach. — *Veschbach* (Thillo). —

WESCHBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Kalembourg, traverse la c^{ne} de Laumesfeld sur une longueur de 3 kilom. et se jette dans la Nied.

WESCHING, mⁱⁿ, c^{ne} de Neunkirch. — *Feechingas*, 777 (ch. abl. Saint-Denis, Félibien, Hist. de Saint-Denis, pr.). — *Vechingen*, 1393 (arch. de Sarreg. donat. à la chapelle Sainte-Catherine). — *Féchin*, 1594 (dénombr. Th. Alix). — *Weckingermühl* (carte Cass.).

Moulin à cailloux et usine, dépendant de la faïencerie de Sarreguemines.

WEIBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Ébange, traverse les c^{nes} d'Ébange et de Daspiach sur une longueur de 500 mètr. et se jette dans la Fensch.

WEIER, village détruit, c^{ne} de Rahling. — *Wigere*, 1150 (Croll., Orig. Bip. II, 142). — *Wyher*, 1421 (Fr. Kollner, Gesch. des Nassau-Saarbrückschen Landes, 187). — *Weiller*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Weyher*, 1726 (arch. d'Achen, procès-verbal d'abornement du 9 août). — *Wayer*, métairie, 1735 (Dur. Lorr.). — *Weyer*, village ruiné, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village de la mairie de Rahling, détruit au xvi^e s^c; il était situé au lieu où la carte de l'État-major place la chapelle de Weyerkirch.

WEYERBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} d'Ippling.

WEYERBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Falck, de Kerling-lez-Sierck et de Kirschnaumen.

WEYERHABEN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Velving.

WEYER-IM-LINDTHAL, étang, c^{ne} de Mouterhausen. — 1594 (dénombr. Th. Alix).

WEYERKIRCH, chapelle, c^{ne} de Rahling. — Emplacement de l'ancien village de Weyer.

WEYERMÜHL, mⁱⁿ, c^{ne} de Falck.

WEYMERANGE, c^{ne} de Thionville. — *Wemeringas*, 926 (abb. Saint-Arn. ch. év. Benn.). — *Wimeringas*, 977 (cart. Saint-Pierre, ch. emp. Oth. II). — *Wimeringes*, 993 (*ibid.* Oth. III). — *Wuimeringes*, 993 (abb. Sainte-Marie, ch. Oth. III). — *Wimeranges*, 1284 (abb. Vill. cart. t. I, G, 10). — *Wemeranges*,

1294 (*ibid.* B, 24). — *Wimeranges*, 1311 (*ibid.* E, 3). — *Wimerange*, 1323 (inv. des tit. de Lorr. III, 166). — *Wemeranges*, 1362 (cart. év. de M. t. I, p. 222). — *Warmerange*, 1362 (*ibid.* t. I, p. 141). — *Weimering*, 1544 (pouillé de M.). — *Wemrange*, 1681 (dénombr. 14 juin). — *Weimrange*, *Weimerangen*, 1697 (terr. du ban).

Siège d'une seigneurie foncière, érigée en haute justice le 19 juin 1704. — Était une annexe de la paroisse de Wolkrange.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Hettinge, de celui d'OEutrange sous l'organisation de l'an III, puis, en 1802, fut classé dans le canton actuel. — A pour annexes les hameaux d'Élange et de Terville et le moulin Rouge.

WIDENHOFF, anc. ferme du séminaire Saint-Simon à Kerbach. — *Widenhoff*, 1512 (sémin. Saint-Simon s. l'an). — *Wydenhoffz*, 1577 (*ibid.*).

WIDENPOUHL (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Mainvillers, traverse cette c^{ne} et celle de Créhange sur une longueur de 4 kilom. et demi et se jette dans la Nied allemande.

WIESWILLER, c^{ne} de Sarreguemines, à gauche de la Sarre. — *Wieswivre*, 1150 (Kremer, Arden. Gesch. II, 293). — *Wieswiltre*, 1445 (Schultze, der Bliessgau, 78). — *Wiszwiller*, 1473 (Kremer, II, 176). — *Wisswiler*, *Wyswiler*, *Weyswiler*, 1544 (pouillé de M.). — *Weissweiler*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Weisweiler*, 1681 (dén. 10 mai). — *Weis-Willer*, 1762 (D. Cal. not. Lorr.). — *Wiswiler*, *Weissweiler* ou *Weis-Weiller*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Wissweiler* (carte Cass.). — *Wiswiler* (carte de l'État-major).

Wieswiler et Wœffling ont été longtemps un objet de dispute entre la Lorraine et l'Empire. Au xv^e siècle, ils appartenait à Jean de Steinkallenfels, seigneur de Buntbach; plus tard, ils passèrent aux comtes de Nassau-Sarrebrück. « Wœfflingen et Weissweiler possédez par le comte de Nassau, lesquels néanmoins sont siz soub et en la seigneurie de Bitche » (dén. Th. Alix). — En 1621, ils advinrent définitivement à la Lorraine, en vertu d'une convention d'échange entre le duc Henri de Lorraine et le comte Louis de Nassau-Sarrebrück. — Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France (1681, dénombr. 10 mai). — Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Hornbach, qui avait Wœffling pour annexe.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis 1790. — A pour annexes les moulins de Grünenwaldmühl et de Schustermühl.

WIESWILLER (RUISSEAU DE). — Prend sa source sur le ban de Wœffling, traverse les c^{tes} de Wœffling, Wieswiller, Dieding et Zetting, sur une longueur de 4 kilom., et se jette dans la Sarre.

WILOGRETH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Filstroff, traverse la c^{te} de ce nom, sur une longueur de 2 kilom., et se jette dans la Nied.

WILHELMSBRONN, h. — Voy. GREUTZWALD-WILHELMSBRONN.

WILLERHOFF, f. c^{te} de Lachambre. — Voy. LEYWILLERHOFF.

WILLERWALD, c^{te} de Sarralbe. — *Villervaldt*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Weillerwaldt*, 1756 (carte Vaug.). — *Willerwald*, *Willerwart*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.).

Village fondé en 1601 sur les ruines de Weiter ou Alberweiler. — Siège d'un fief mouvant d'abord du duché de Lorraine et ensuite de la couronne de France, avec droits de justice haute, moyenne et basse (1681, dénombr. 10 mai). — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Arnald, qui avait Schottenhoff pour annexe.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cont. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarralbe depuis 1790. — A pour annexes le moulin de Niederrau et la tuilerie d'Anenberg. — Le Petit Haras, qui n'existe plus, en dépendait autrefois.

WILLERWALD n° 1 (RUISSEAU DE). — Prend sa source aux prés de Schottenhoff, traverse les c^{tes} de Sarralbe et de Willerwald sur une longueur d'un kilom., entre dans le dép' du Bas-Rhin et tombe dans la Sarre près du moulin de Niederhan (Bas-Rhin).

WILLERWALD n° 2 (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les prés de Heckenransbach, traverse les c^{tes} de Heckenransbach, Grundwiller, Hambach, Willerwald, sur une longueur de 2 kilom., entre dans le dép' du Bas-Rhin et se jette dans la Sarre sur le ban de Herbitzheim.

WILLERWALD (LA) forêt domaniale de 53 hectares, c^{te} de Bibiche-Grande.

WINBRUNNEN (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{te} de Théding.

WINDHOFF, h. c^{te} de Loutzwiller.

WINDHOFF, f. c^{te} de Niederwisse.

WINGNERDAL, vill. auj. détruit de l'anc. mairie et paroisse de Longeville-lez-Saint-Avold, 1681 (abb. Longev. dénombr.).

WINGSBERG, h. c^{te} de Wolstroff. — *Wisniperum*, 1137 (abb. Vill. ch. Ét. de Bar). — *Vuinesberg*, 1180 (*ibid.* liasse Abonc.). — *Venesberg*, 1251 (*ibid.*). — *Vanisperg*, 1264 (*ibid.*). — *Winsperch*, 1270 (*ibid.*). — *Winesperch*, 1271 (*ibid.* cart. t. I, A, 2). — *Vanisberg*, 1277 (*ibid.* liasse Abonc.). —

Winsperck, *Winesperc*, 1283 (*ibid.* cart. t. I, B, 12). — *Vinisberg*, 1290 (*ibid.* liasse Abonc.). — *Winsperc*, 1290 (*ibid.* cart. t. I, A, 11). — *Winisper*, 1297 (*ibid.* A, 20). — *Wynesper*, 1351 (*ibid.* A, 15). — *Winesperch*, 1390 (liste d'échev. de Thionv.). — *Winsbergh*, 1403 (abb. Vill. cart. t. II, p. 3). — *Winspert*, 1404 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 146). — *Wwanisperch*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Winsperch*, 1440 (P. Ferr. obs. séc. t. II, p. 826). — *Wisberg*, 1680 (dénombr. s. Fan, arch. départ.). — *Wansperg*, *Winspergs*, xvii^e s^e (dénombr. 17 fév.). — *Weinsberg*, 1756 (Stem. dép' M.).

Était annexe de la paroisse de Luttague.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Luttague de 1790 à 1802, où il fut classé dans le canton de Metzervisse. — Chef-lieu communal, avec Schel pour annexe, jusqu'en 1811, où il fut réuni à Wolstroff par décret du 26 avril.

WITRING, f. sur le territ. de Hobling, c^{te} de Chémery-les-Deux. — *Vintringen*, 1312 (abb. Bonz. ch. s. Fan). — *Wentring*, xviii^e s^e (pouillé de M.).

Cense faisant partie de la communauté d'Edling et de la paroisse de Freistroff.

WIRGIN DU WEASCHING, f. c^{te} de Rimling. — *Wirsing*, fief de la paroisse de Rimling, xviii^e s^e (pouillé de M.). — Voy. WURSCHINGEN.

WIRICHMÜHL, m^{te}, c^{te} de Loupershausen.

WIRSCHWILLER, m^{te} sur la Horn, c^{te} de Bitch.

WISING (LE GRAND-), f. c^{te} de Blies-Ébersing. — *Wisingen*, 1620 (inv. des tit. de Lorr. VI, 164). — *Wiesingen*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Wisinguin*, *Wisinguen*, 1702 (ord. de Lorr. I, 343). — *Wisingue*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Wisinguwa*, 1779 (Dur. Lorr. III, 440). — *Wisingerhoff* (carte Cass.).

Cense-fief mouvant de la châtellenie de Sarreguemines, annexe de la paroisse de Habkirchen.

WISING (LE PETIT-), f. c^{te} de Blies-Ébersing.

WISING (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans le pré de la ferme de Wising, traverse les c^{tes} de Neunkirch et de Felperswiller, sur une longueur de 1 kilom., et se jette dans la Bliese.

WISWILLER, c^{te}. — Voy. WIESWILLER.

WITRING, c^{te} de Sarreguemines, à gauche de la Sarre. — *Bitteringen*, 1238 (ch. abb. Wernerswiller. Croll. Orig. Bip. I, 165). — *Wütringen*, 1426 (D. Cal. not. Lorr.). — *Witringa*, *Witringa*, 1544 (pouillé de M.). — *Wittringen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Vitringen*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 232, édit de juin). — *Witring* (carte Cass.).

Ce village faisait jadis partie de la seigneurie de Forbach. Donné à l'abbaye de Wadgass, il fut vendu par elle, en 1426, au duc Charles de Lorraine. — Il y avait à Wültring une maison-fief qui mouvait du roi de France et dépendait de la seigneurie de Willerwald (1681, dénomb. 10 déc.). — Paroisse de l'archiprêtre de Saint-Arnauld.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis sa création, en 1790. — A pour annexe la ferme de Kremrich.

WOELFLING, c^m de Sarreguemines. — *Wülbelingen*, 1143 (ch. abb. Sturz. 316). — *Wielving*, 1143 (D. Cal. not. Lorr.). — *Grangia Wolvelingen*, 1178 (ch. abb. Sturz. 2 v°). — *Walvelingen*, 1179 (ch. abb. Neuburg, Als. diplom. cccxxvii). — *Wuelingen*, 1196 (ch. abb. Sturz. Frédéric, sire de Bitche, confirme la fondation de l'abb.). — *Wulbelingen*, 1295 (ch. abb. Sturz. *ibid.* III). — *Wolfelingen*, 1445 (Schultze, der Bliesgau, 78). — *Wubelingen*, 1449 (*ibid.* 79). — *Wellingen*, *Wolffingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Wölffingen*, 1681 (dénomb. 22 déc.). — *Welfing*, *Woelfing*, *Wolffingen* (D. Cal. not. Lorr.). — *Wölffingen* (carte Cass.).

Wœlfling fut donné, en 1143, à l'abbaye de Sturzelbronn par le duc Mathieu de Lorraine. — Ainsi que Wieswiller, il a été longtemps disputé par la Lorraine et l'Empire. En 1621, il fut définitivement attribué à la Lorraine par une convention d'échange entre le duc Henri de Lorraine et le comte Louis de Nassau-Sarrebrück. — Dépendait du comté de Bitche et était siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse (1681, dénomb. 10 mai). — Était annexe de la paroisse de Wieswiller.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis 1790. — Commune jusqu'en 1811, où il fut réuni à Wieswiller par décret du 19 octobre; érigé de nouveau en commune par ordonnance royale du 2 mai 1837.

WOELFLING, c^m de Bouzonville. — *Waulffenigen*, xvi^e siècle (abb. Longev. déclar. de biens). — *Wuelfling*, 1681 (dénomb. 30 oct.). — *Volfin*, 1684 (dénomb. 19 sept.). — *Welfing*, 1756 (carte Vaug.). — *Veifling*, *Walfling*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Veifling* (Dur. Lorr.).

Dépendait de la seigneurie de Château-Rouge (1681, *loc. cit.*). — Était annexe de la paroisse de Leyding.

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fait partie du canton de Bouzonville depuis 1790.

WOËVRE (PAYS DE LA) OU DE LA WOÏVRE. — *Pagus Vabrensis* (*Ad ripas Alisontie, Grunæ et Cari, Mosam inter et Mosellam*), vii^e s^e (Greg. Tur. IX, notes D. Ruin.). — *Wabrensis*, *Quabrensis*, *Vabrensis*, *Wabrensis*, *Wuaprensis pagus*, 636-856 (cart. Moy. Rhin, I, 10, 37, 76, 88, 260). — *Pagus Wabrensis*, 851 (cart. Gorze, I, LIV, p. 72). — *Wavrense*, 870 (div. regni Loth.). — *Pagus Wawerensis*, 960 (cart. de Saint-Pierre, ch. emp. Oth. I^{er}). — *Werbis*, 982 (abb. Gorze, ch. emp. Oth. II). — *La Veere de Gernexey*, xv^e s^e (chron. Ph. de Vign.). — *La Weere en Guernezey*, xv^e s^e (chron. Praill.). — *La Werve*, *la Werge ou Gouwernezey*, 1444 (chron. doy. de Saint-Thiéob.). — *La Weire*, 1493 (Journ. J. Aub.). — *Terra de la Vaire*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *La Woieve*, *la Woive*, 1636 (Journ. J. Bauch.). — *La Waive*, 1681 (dénomb. 11 juin). — *Wefria*, *Wabria*, *Verovia*, *Werpia*, *Wewria*, *Wapria*; *Wabriensis*, *Wesbrensis*, *Waprensis*, *Weprensis*, *Vavrensis comitatus vel pagus* (D. Cal. not. Lorr.). — En allemand : *Wawer*, *Wawart*, *Wawerwald* (cart. Moy. Rhin).

Dans la basse latinité, *Vavra*, *Veera* ou *Wavra*, *Wewra*, signifiait un terrain à broussailles et à petits bois, de *Vepres*, broussailles : cette dénomination aurait établi une opposition entre ce pays et le pays voisin, des *bois profonds* (ar-duen), l'Ardenne.

L'ancienne Woèvre était une contrée fort étendue comprise, ainsi que l'indique la note précitée, entre la Moselle et la Meuse, l'Orne, la Chiers et l'Eltz. Un diplôme de Charlemagne lui donne le titre de duché. En 870, dans le partage du royaume de Lothaire, figurent les *deux comtés de Woèvre* (D. Mabillon, I, IV, n° 128, p. 323). Ces comtés étaient même au nombre de trois, selon le P. Wiltheim (actes du martyr de saint Dagobert) et Hadr. de Valois : ceux de Verdun, de *Scarpone* et de *Castrum Wabrense*, qu'on peut supposer être ce *Castrum Wabrense*, fameux dans l'histoire mérovingienne, que plusieurs savants ont placé à *la Tour-en-Woèvre*. — La Woèvre actuelle a perdu depuis longtemps toute la partie septentrionale de sa circonscription. Elle commence *aux côtes*, près de Verdun, et se termine dans le dép^t de la Moselle, dont elle forme la partie occidentale.

L'archidiaconé de Woèvre (diocèse de Verdun) comprenait les doyennés d'Amel et de Parey, où se trouvaient un certain nombre de paroisses actuellement renfermées dans le dép^t de la Moselle, savoir, dans le premier : Béchamps et Mouville, Joudreville, Lixières et Fléville, Norroy-le-Sec, Olley, Neuvron et Jeandelize, Thumeréviller et Fiquelmont,

Piennes et Bertrameix, et Domprix ; dans le second : Dampierre et Allamont, Brainville et Porcher, et Puxe.

WOIGOT ou RU DE MANCE. — Prend sa source à la lisière du bois Saint-Paul (territ. de Mont), traverse les c^{tes} de Landres, Mairy, Tucquegnieux, Maucielles (annexe d'Anoux), Mance, Briey, Moûtier, Auboué, sur une longueur de 26 kilomètres, et se jette dans l'Orne à Auboué (Moselle). — *Amantia*, XII^e s^e (lim. comit. Virid. Rouss. pr. III).

WOIMEHAUT, c^{on} de Faulquemont, à droite de la Nied française. — *Waimwalz*, 1316 (abb. Longev. éch. s. Fan). — *Womishaut*, 1334 (inv. destit. de Lorr. I, 527). — *Woinhault*, 1347 (*ibid.*). — *Owinuault*, 1398 (P. Fer. obs. séc. II, at. 121). — *Womvaut*, 1404 (liste des vill.). — *Waidval*, 1421 (cart. év. de M. t. I, p. 175). — *Wanheval*, 1421 (*ibid.* t. VI, p. 129). — *Wamwaul*, 1474 (*ibid.* t. V, p. 194). — *Wahamval*, 1479 (*ibid.* t. VI, p. 153). — *Vomurhaut*, XVII^e s^e (episc. Met. temp.). — *Voinehaut*, 1610 (Fab. territ. Met.). — *Voimehaut*, 1631 (Journ. D. Flor.). — *Voimhaut*, XVIII^e s^e (pouillé de M.). — *Voinhaut*, 1756 (carte Vaug.).

Était annexe de la paroisse de Vittoncourt.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie, en 1790, du canton d'Ancerville, sous l'organisation de l'an III, de celui de Rémillly, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexe la maison isolée de Saint-Vincent.

WOINGVILLE, m^{un}, c^{on} de Doncourt-lez-Conflans. — *Woinville en Jarnis*, 1430 (inv. des tit. de Lorr., V. 5). — *Wainville*, 1566 (*ibid.*).

WOIPPY, 1^{er} c^{on} de Metz. — *Gurpeium*, 1123 (chap. cath. bulle de Cél. II). — *Wapey*, 1300 (ban de tref. s. Fan). — *Waipey*, 1343 (chap. cath. ch. s. Fan). — *Waippey*, 1385 (*ibid.*). — *Wauppey*, *Wauppei*, XV^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Wappey*, 1404 (P. Fer. obs. séc. II, f. 311 v^o). — *Woippey*, 1404 (liste des vill.). — *Woipey*, 1430 (chap. cath. s. Fan). — *Weppy*, 1500 (Journ. J. Aub.). — *Woipez*, *Haipey*, *Woipi*, 1513 (Mém. Ph. de Vign.). — *Woipy*, 1518 (*ibid.*). — *Wapi*, *Wappy*, 1544 (pouillé de M.). — *Vuoipi*, XVII^e s^e (carte Tass.). — *Vuoepy*, XVII^e s^e (carte Beaul.).

Était siège d'une cure de l'archiprêtre du Val-de-Metz, qui dépendait du chapitre de la cathédrale de Metz et avait pour annexe (jusqu'au XVII^e s^e) Lorry, et postérieurement Saint-Éloy, avec Sainte-Agathe, Saint-Remy, la Maison-Neuve, la Maison-Rouge et la cense aux Chênes.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Metz. — Fit partie du canton de Maizières en 1790,

de celui de Lorry-lez-Metz sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. —

A pour annexes les hameaux de Ladonchamps et de Saint-Remy, les fermes des Grandes-Tapes, des Petites-Tapes et de Sainte-Agathe, la brasserie de la Maison-Rouge et l'auberge de la Maison-Neuve.

WOIROX (LE BAX), ban-fief sur lequel était situé le château de Grignan, siège de cette seigneurie, c^{on} de Moulins-lez-Metz.

WOIVRE (REISSEAU OR LA). — Coule sur le territ. de la c^{on} de Thionville.

WOLFGARTEN OU LA CENSE-AUX-LOUPS, f. c^{on} de Bitch. — Voy. CENSE-AUX-LOUPS (LA).

WOLFSBOON, m^{un} forestière, m^{un} et fontaine, c^{on} de Reyerswiller, nommés aussi *Speckbron*.

WOLKRANGE, c^{on} de Thionville. — *Wolkrenge*, 1130 (abb. Freist. ch. fond.). — *Wolcringen*, 1184 (abb. Vill. cart. t. I, E, 2). — *Vokerenges*, 1203 (tr. de paix entre Fer. de Lorraine et Thib. de Bar). — *Wolkerenges*, 1223 (coll. Saint-Sauv. s. Fan). — *Wolkeranges*, 1230 (*ibid.*). — *Wolkerange*, 1254 (inv. des tit. de Lorr. II, 401). — *Wolkerings*, 1256 (abb. Vill. cart. t. I, B, 21). — *Wolkerzen*, *Wolkerengen*, 1276 (*ibid.* II, 13). — *Wolcrenge*, 1429 (arch. h. de Vill. AA, 11). — *Wolgrainge*, 1429 (*ibid.*). — *Folkerenges*, 1443 (abb. Vill. cart. t. I, H, 11). — *Folkeringen*, 1469 (cart. év. de M. t. IV, p. 72 v^o). — *Wolkringen*, 1471 (inv. des tit. de Lorr. II, 419). — *Wolkringa*, *Wolcrange*, *Foltering*, 1544 (pouillé de M.). — *Volcrange*, 1571-1572 (arch. départ. B, 262). — *Vuolchraug*, *Vuolchange*, 1681 (dénombr. 23 juil.). — *Folcrange*, 1697 (terr. de Weymerange). — *Folquorange*, 1756 (carte Vaug.).

Wolkrange, seigneurie de nom et d'armes, fief du comté de Luxembourg, a donné son nom à une maison d'ancienne chevalerie qui portait pour armes : *d'argent à la fasce de gueules au chef fretté de même* et dont le nom s'éteignit au XVI^e siècle. — Était fief du duché de Lorraine et siège d'une justice haute, moyenne et basse (av. et dénombr. de 1471). — De cette seigneurie dépendaient au dernier siècle les villages de Wolkrange et de Metzange, 7 voveries à Weymerange, la rue du Moulin et le Moulin à Knutange, des censes à Algrange et à Guentrange (1701, dénombr. 0 mai). — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Thionville, qui dépendait du noviciat des Jésuites de Trèves et avait pour annexes Weymerange, Élange, Terville, Beuvange, et l'hermitage Saint-Michel.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie, en 1790, du canton de Hel-

tange, de celui d'OEutränge sous l'organisation de l'an III, et passa en 1802 dans le canton actuel. — A pour annexes les hameaux de Beuvange-sous-Saint-Michel et de Metzange.

WOLMUNSTER, ch.-l. de c^o, arrond. de Sarreguemines, sur la Schwolb. — *Valmunster*, 1150 (Krem. Arden. Gesch. II, 293). — *Walimunster*, *Walminster*, *Walmunster*, 1544 (pouillé de M.). — *Wolminster*, 1681 (dénombr. 22 déc.). — *Volbmunster*, 1771 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Volmunster de Bitche*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Wolmunster* (carte de l'État-major).

Village du comté de Bitche; il dépendait de la prévôté de Rimling. — Chef-lieu d'une mairie composée de plusieurs villages. — Était le siège d'une cure de l'archiprêtre de Hornbach qui comprenait, avec Wolmunster, Dollenbach, Epping, Eschwiller, Noussewiller, Ormerswiller, Urbach et Weiskirch.

Autrefois Lorraine, baill. de Bitche, cout. de Lorraine. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu de canton et conserva ce titre sous les organisations successives; ce canton comprenait les c^os de Dollenbach, Epping, Erching et Guiderkirch, Eschwiller, Hottwiller, Noussewiller, Obergailbach, Ormerswiller, Rimling, Urbach, Weiskirch et Wolmunster. — A pour annexes Eschwiller, Weiskirch et Ohligmühl.

WOLMUNSTERRACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Reyserswiller et va ensuite se jeter dans la Schwolb.

WOLSTROFF, c^o de Metzcrwisse. — *Wollestorf*, 1305 (arch. h. de V. AA, 42). — *Wolestorff*, 1469 (abb. Vill. cart. II, f. 52 v^o). — *Wolstorff*, 1510 (*ibid.*). — *Wolestroff*, *Valstroff*, *Wolstroff*, 1544 (pouillé de M.). — *Wolfsdorff*, 1572 (Berth. Hist. de Lux. VIII, 40). — *Woulstroff*, 1601 (fonds de Malte, décl. de biens). — *Wolchetroff*, 1686 (abb. Vill. liasse. Ay. 2).

Était siège d'une cure de l'archiprêtre de Kédange, qui dépendait de la comm^o du Petit-Saint-Jean de Metz.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Lutange depuis 1790 jusqu'en 1802, et passa à cette dernière date dans le canton actuel. — A pour annexes les hameaux de Reinange, Schel, Wingsberg, les châteaux de

Reinange et de Wingsberg, et le moulin de Metzcrwisse.

WOSENHOFF, f. c^o de Thionville.

WOUSTACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Tritteling, traverse une partie du ban et du village de Pontpierre et se jette dans la Nied allemande près de ce dernier village.

WUSTEMÜHL, m^o sur la Schwolb, c^o de Wolmunster.

WURSTWILLER, c^o de Sarreguemines. — *Westweiller*, 1606 (pouillé de M.). — *Westwyler*, XVII^e s^e (Loth. sept.). — *Woustweiler*, 1782 (ord. de Lorr. XV, 138). — *Wutzweiller* (tab. Par.). — *Wustwiller* (carte Cass.).

Village d'Empire enclavé dans la Lorraine et appartenant au comté de Bliescastel. Cédé à la France par le traité du 27 septembre 1781-18 décembre 1782, entre le roi et le comte de la Leyen, il fut incorporé à la baronnie de Welferding, qui avait un bailliage seigneurial. — Était annexe mixte de la paroisse de Welferding et de celle de Roth.

Autrefois Empire, droit romain. — Fait partie du canton de Sarreguemines depuis 1790.

WURSTWILLER (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans les prés d'Ernestwiller, traverse les c^os d'Ernestwiller et de Woustwiller, sur une longueur de 2 kilomètres, et va se jeter ensuite dans le ruisseau de Diebling.

WUALKER (LA COUR DE), fief sur le ban d'Uckange, et faisant partie de la seigneurie de Distroff (1681, dénombr. 30 août).

WURSCHINGEN, cense détruite, c^o de Rimling. — *La Cense de Wersching*, 1751 (ord. de Lorr. XII, 422). — *Warschingen*, 1755 (atlas de Bitche, f. 50). — *Virgin*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Wirschingen* (carte Cass.).

Démolie vers 1809.

WURSCHWEILLER, vill. détruit, c^o de Bitche. — *Wurschweiler-berg*, 1755 (atlas de Bitche, f. 76, 94, 95).

Son histoire est absolument inconnue.

WURSCHWEILLER OU **WIRSCHWEILLER**, m^o, c^o de Bitche. — Voy. OCHSENMÜHL.

WERTH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Garsch et se jette dans la Moselle.

WERTMÜHL, m^o, c^o de Saint-Avold. — Situé sur le canal des étangs de Saint-Avold.

WURTZELACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^o de Sarralbe et afflue à l'Albe.

X

XARNÉ, mⁱⁿ sur la Crusne, c^{ne} de Benveille. — *Serné*, 1769-1790 (arch. départ. B, 279).

XIVRY (PETIT-), h. c^{ne} de Grand-Failly. — *Superiacus minor*, 1049 (Roussel, Hist. de Verd. pr. bulle de Léon IX). — *Sivry-le-Petit sis devant Colomies de Jany*, 1273 (inv. des tit. de Lorr. III, 250). — *Petit Sivry sur Chaires devant Colmey*, 1273 (arch. comm. s. l'an). — *Petit-Xeuvery*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Xivrey*, 1488 (inv. des tit. de Lorr. supp. 277). — *Severey*, 1518 (Mém. Pb. de Vign.). — *Petit Sivry*, 1689 (Barr. dom. t. II). — En patois : *Lo P'tiot Ch'evry*.

Il y avait une seigneurie foncière, fief mouvant de la prévôté de Longuyon; la haute justice était au roi. — Était annexe de la paroisse de Petit-Failly (dioc. de Trèves).

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fait partie, depuis 1790, du canton de Longuyon. — Chef-lieu communal jusqu'en 1811, où il fut réuni à Grand-Failly par décret du 5 avril.

XIVRY-LE-FRANC, c^{on} d'Audun-le-Roman. — *Superiacum majus*, 1049 (Roussel, Hist. de Verd. pr. bulle de Léon IX). — *Sivry*, 1242 (abb. Saint-Pierr^e, terr. 351 v^o). — *Cerverey*, 1258 (*ibid.*). — *Cyveri*, 1262 (*ibid.*). — *Severey*, *Cevrey*, 1272 (*ibid.*). — *Civrey*, 1296 (*ibid.* 352 v^o). — *Sevriau Mathoi*, 1298 (abb. Saint-Max. ch. dom.). — *Cyveri*, 1301 (abb. Saint-Pierr^e, terr. 355 v^o). — *Moulin de Civerel*, 1315 (*ibid.* 353). — *Moulin de Xiverel*, 1360 (*ibid.* f^o 354). — *Xeuvery*, xv^e s^e (chron. Jac. Huss.). — *Xiverey*, 1405 (abb. Saint-Pierr^e, terr. f^o 356). — *Xiverey*, 1429 (arch. h. de V. AA, 11). — *Xivry-le-Franc*, 1434 (chron. doy. de Saint-Thieb.). — *Xuivrey*, 1444 (arch. h. de V. AA, 31). — *Xeverey-le-Franc*, 1490 (Journ. J. Aubr.). — *Civeray-le-Franc*, 1494 (abb. Saint-Pierr^e, terr. 358 v^o). — *Xivrey*, *Xiverey*, xvi^e s^e

(*ibid.* f^o 351). — *Chivry-le-Fran*, xvii^e s^e (Loth. sept.). — *Sivry-le-Français*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Xievry-le-Frans*, 1722 (carte Bugn.). — *Xivry* ou *Sivry-le-Franc*, 1779 (Dur. Lorr.). — En patois : *Ch'evry-lo-Franc*.

La moitié du village formait une seigneurie mouvant de la prévôté d'Arrancy, l'autre moitié dépendait du comté et de la prévôté de Mercy. — La justice haute et moyenne appartenait à l'abb. de Saint-Pierremont. — Était siège d'une cure du diocèse de Trèves (doy. de Bazailles), dépendant de l'abb. des Bénédictins de Luxembourg.

Autrefois Barrois, baill. de Longuyon, cout. de Saint-Mihiel. — Fut érigé, en 1790, en chef-lieu d'un canton du district de Briey qui comprenait Avillers, Bertrameix, Circourt, Domprix, Higny, Joudreville, Landres, Mont, Murville, Piennes, Prentin, Saint-Supplet et Xivry-le-Franc; passa, sous l'organisation de l'an III, dans le canton de Circourt et, en 1802, dans le canton actuel. — A pour annexe Circourt.

XONVILLE, c^{on} de Gorze. — *Sione villa in pago scarpomensi*, 849 (cart. abb. Gorze, tit. 53). — *Suntonis villa in pago scarmensi*, 858 (*ibid.* tit. 59). — *Xonvilla*, 1346 (inv. des tit. de Lorr. II, p. 958). — *Chonville*, 1544 (pouillé de M.). — *Xonville*, vulgairement *Chonville*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Schonville*, 1681 (dénombr. 7 juin). — En patois : *Ch'onvelle*.

Fief avec droits de justice haute, moyenne, basse et foncière mouvant du comté d'Apremont (1681, dénombr. 28 juin). — Était annexe, avec vicariat résident, de la paroisse de Sponville.

Autrefois Barrois, baill. de Thiaucourt, cout. de Saint-Mihiel. — Fit partie du canton de Mars-la-Tour de 1790 à 1802, époque où il fut classé dans le canton actuel.

Y

YRON OU IRON (RUISSEAU D'). — Prend sa source dans les étangs de la Chaussée (Meuse), puis traverse les territ. d'Hannouville-au-Passage, Ville-sur-Yron, Ville-aux-Prés, Droitaumont (annexe de Jarvy) et Conflans, où il se jette dans l'Orne. — *Fluvius Oran*, 1192 (abb. Saint-Vinc. bulle de Cél. III).

Moselle.

— *Yrona*, *Yronna*, 1544 (pouillé de M.). — *Iron*, 1779 (Dur. Lorr.).

Le nom d'Yron paraît être la contraction de celui d'*Ibliodurum*, que les Gaulois donnaient à ce cours d'eau, nom également porté par le lieu où il était franchi par la route de Divodurum à Verodunum,

tout près d'Hamonville-au-Passage. — Voy. ISLIDORUM.

YSING, h. c^{de} d'Eberswiller. — *Insing*, 1779 (Dur. Lorr.). — *Ysing*, *Ensing* ou *Insing* (dict. Viv.).

Fait partie du canton de Bouzonville depuis 1790.

— Annexe de la c^{de} de Férange jusqu'au 26 avril 1811, où ils furent ensemble réunis à Eberswiller.

— Faisait partie de la communauté de Férange et de la paroisse d'Eberswiller.

Autrefois Lorraine baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine.

YITZ, près de Thionville, à droite de la Moselle, lieu célèbre par le concile qui s'y tint et qui porte son nom; fut siège d'un comté sous les Carolingiens. — *Comitatus Judiacensis*, ix^e et x^e s^{es} (Teiss. Hist. Thionv.). — *Secus Tuodonisvillam in loco qui dicitur Judicium*, 844 (actes du conc. d'Yütz). — *Comitatus Judicii*, 960 (ch. emp. Oth. 1^{er}, cart. Saint-Pierre). — *Comitatus judiciensis*, 973 (*ibid.*).

YITZ (BASSE-), c^{de} de Thionville. — *Ieutz*, *Geutz*, 1544 (pouillé de M.). — *Jutz*, xvii^e s^e (carte Tass.). — *Lutz*, 1606 (pouillé de M.). — *Nider Jutz*, 1664-1665 (arch. départ. B, 259). — *Itz*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Yeutz*, *Yeut basse*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En allemand : *Nieder-Geits*.

Village de la seigneurie de Meilberg. — Siège d'une paroisse de l'archiprêtre de Thionville, qui avait pour annexes Yütz-Haute, Macquenom, Kuntzig, avec la cense de Helpert et la chapelle Hennequin.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thionville. — Fit partie du canton de Königsacker de 1790 à 1802, époque où il passa dans le canton de Thionville. — A pour annexes les hameaux de Haute-Yütz et de Macquenom et la ferme de Helpert.

YÜTZ (HAUTE-), vill. c^{de} de Basse-Yütz. — *Oberieutz*, 1606 (pouillé de M.). — *Itz*, 1686 (gén. de M. dom.). — *Yeutz*, *Yeut-Haute*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — En allemand : *Ober-Geits*.

Village de la seigneurie de Meilberg. — Annexe de la paroisse de Basse-Yütz. — Mêmes juridictions et mêmes cantons qu'à l'article précédent. — Commune jusqu'au 19 mars 1810, où il fut réuni à Basse-Yütz.

Le village de Haute-Yütz fut détruit le 25 juin 1815 pendant le blocus de Thionville par le gouverneur de cette place afin d'en découvrir les abords de ce côté. Cette localité ne fut rebâtie qu'en 1817, mais sur un autre emplacement.

Z

ZAND (LA COUR DE) ou D'EZAND, seigneurie mouvant du roi sur le ban de Metzeresche (1681, dénombr. 7 juil.). — Voy. METZERESCHE.

ZELL ou ZELLEN (PAYS DE LA). — *Zellekove*, 1285 (ch. abb. Wadgasse, Kremer, Ard. Gesch. II, 374).

ELL ou ZELLEN (RUISSEAU DE) ou ZELLENBACH. — Prend sa source près du château de Hellimer, traverse les c^{des} de Hellimer, Petit-Tenquin, Hilsprich, Kiinger et Petit-Rohrbach, sur une longueur de 4 kilom., et se jette dans l'Albe. — *Cella*, 1121 (abb. Longev. conf. des biens).

ZELLEN, f. et n^{os}, c^{de} de Petit-Tenquin. — *Cella*, 1125 (D. Cal. Orig. de la maison de Lorr. cxciij). — *Cella*, 1544 (pouillé de M.). — *Zell*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Le prieuré de Zelle*, 1681 (arch. départ. dénombr. 24 avril). — *Zelle*, chapelle, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Le prieuré de Zell*, 1751 (ord. de Lorr. VIII, 282). — *Celle*, *Zel*, 1756 (D. Cal. not. Lorr.). — *Zelle* ou *Celle* (dict. Viv.).

Gagné de la mairie de Hilsprich.

Était annexe de la paroisse de Hellimer. — Un prieuré dont il ne reste plus de traces aujourd'hui

y avait été fondé, en 1123, par Maynard, comte de Morsperg, qui le donna à l'abbaye de Saint-Denis. Ce prieuré existait encore en 1769, mais il était déjà complètement ruiné en 1783. — *Prioratus Celle*, 1544 (pouillé de M.). — *Le prieuré de Selle*, 1635 (Journ. D. Flor.).

ZELLEREN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Garsch, traverse ensuite la c^{de} de Cattenom sur une longueur de 2 kilom. 500^m, puis va se jeter dans la Moselle.

ZETTING, c^{de} de Sarreguemines, à gauche de la Sarre. — *Zödingen*, 1440 (Schultze, der Bliesgau, 78). — *Zettingen*, 1606 (pouillé de M.). — *Seding* (carte Cass.). — En allemand : *Settingen*.

Zetting et son annexe Dieding étaient terres d'Empire enclavées dans la Lorraine et appartenait au prince de Nassau-Sarrebrück. En 1797, ces villages firent partie du département de la Sarre et du canton de Sarrebrück; ils furent réunis, par décret impérial du 5 avril 1813, au département de la Moselle et au canton de Sarreguemines. — Siège d'une cure de l'archiprêtre de Hornbach, qui avait

Dieding pour annexe. — A pour annexes Dieding et le moulin de Dieding.

Zetting, quoique réuni au dép^t de la Moselle, continua jusqu'en 1822 à faire partie du diocèse de Trèves.

ZEURANGE, h. c^{ne} de Flastroff. — *Soeringas in Moslensi*, 720 (abb. Prüm, ch. don. s. l'an). — *Syrin in pago metensi*, 926 (abb. Saint-Max. *ibid.*). — *Siveringa*, xi^e s^e (*ibid.* décl. de biens). — *Zuringa*, xi^e s^e (abb. Metl. rôle des droits). — *Siveringen*, (archev. de Trév. décl. de biens). — *Zuringen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Xoirange*, 1680 (dénombr. arch. départ.). — *Serange, Zeringen*, 1682 (dénombr. 31 août). — *Zerrange*, 1698 (terr. de Flastroff). — *Souringen*, 1756 (carte Vaug.). — *Souringes*, 1762 (carte Lafosse). — *Zérange*, 1779 (Dur. Lorr.). — En allemand : *Suringen*.

Siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse mouvant du roi de France, de laquelle dépendaient Betting, Gongelfang, Gaudren et un gagnage sis à Flastroff, 1682 (dénombr. 17 nov.); en outre, une partie du village dépendait de la seigneurie de Frémestroff [Prusse] (1681, dénombr. 27 juin). — Faisait partie de la communauté de Gongelfang et de la paroisse de Neunkirchen (dioc. de Trèves).

Autrefois Lorraine, baill. de Bouzonville, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Waldwisse en 1790, de celui de Gros-Hémestroff sous l'organisation de l'an 111, et passa en 1802 dans le canton de Lannstroff (c^{ne} de Sierck en 1806). — Commune jusqu'au 9 septembre 1811, époque où il fut réuni à Grindorff; détaché de cette commune et réuni à Flastroff par ordonnance royale du 14 avril 1847.

ZEURANGE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. des c^{nes} de Colmen et de Flastroff.

ZIEGELBÜTTE, nom allemand de toutes les tuileries.

ZILLANGE, m^{is}, c^{ne} de Charleville.

ZIMBACH (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Grosbliedestroff.

ZIMMING, c^{ne} de Boulay. — *Zimmingen*, 1644 (abb. Longev. échange s. l'an). — *Zimin*, 1681 (*ibid.* dénombr.). — *Zemming* (carte Cass.). — En patois : *Semin*.

Ancienne annexe de la paroisse de Boucheport; fut érigée, le 12 octobre 1755, en siège d'une cure de l'archiprêtre de Saint-Avoid, dépendant de l'abb. de ce nom.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Fit partie du canton de Longeville-lez-Saint-Avoid de 1790 à 1802 et passa à cette date dans le canton actuel. — A Betting pour annexe.

ZIMMING (RUISSEAU DE). — Prend sa source près de Hallering, traverse le territ. des c^{nes} de Zimming et de Longeville-lez-Saint-Avoid et vient affluer à la Rosselle.

ZIMMERWALD, f. c^{ne} de Schorbach; construite, en 1847 sur un bois défriché.

ZINZEL (ALT-), f. c^{ne} de Sturzellbronn. — Voy. ALT-ZINZEL.

ZINZEL (LA), rivière qui prend sa source au Hohelfürst, près de Lemberg, reçoit le ruisseau de Moder, puis, après avoir traversé les c^{nes} de Mouterhausen et de Barenthal sur une longueur de 8 kilom., entre dans le dép^t du Bas-Rhin et va se jeter dans le Rhin à Drusenheim. — *Cinzele*, 1196 (ch. abb. Sturz. D. Cal. II, pr. s. l'an).

ZINZEL (NEU-), f. c^{ne} d'Eguelshardt. — Voy. NEU-ZINZEL.

ZINZELBACH (RUISSEAU DE). — Prend sa source dans la forêt de Waldeck et se perd dans le Graffenweyerbach.

ZINZING, h. c^{ne} d'Alsting, à gauche de la Sarre. — *Zintsingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Zinzingen*, 1618 (partage de la terre de Forbach). — *Zinzing*, xviii^e siècle (pouillé de M.). — *Zingzing* (dict. Viv.).

Village du comté de Forbach. — Faisait partie de la communauté d'Alsting et de la paroisse de Hesselung.

Autrefois Lorraine, baill. de Sarreguemines, cout. de Lorraine. — Fait partie, comme annexe d'Alsting, du canton de Forbach depuis la formation de ce canton, en 1790.

ZONDRANGE, h. c^{ne} de Marange. — *Suringa*, 1285 (abb. Longev. acens^s s. l'an). — *Soudereinga, Sunderdinga*, 1356 (*ibid.* plaid. ann.). — *Zondredenge*, 1404 (liste des vill.). — *Gonderingen*, 1594 (dén. Th. Alix). — *Sonderingen*, xvii^e s^e (abb. Longev. état des biens). — *Sonderange*, xviii^e s^e (pouillé de M.). — *Sondrange*, 1702 (terr. de Brouck). — En allemand : *Sunningen*.

Village dépendant par moitié des seigneuries de Varize et de Longeville-lez-Saint-Avoid (1682, dénombr. 3 oct.). — Faisait partie de la communauté et de la paroisse de Marange.

Autrefois Lorraine, baill. de Boulay, cout. de Lorraine. — Zondrange fut classé dans le canton de Baille en 1790, puis dans celui de Varize, et en 1802 dans celui de Faulquemont, toujours annexe de Marange.

ZONDRANGE (RUISSEAU DE). — Coule sur le territ. de la c^{ne} de Fouligny, où il se jette dans la Nied.

ZOUFFTGEN, c^{ne} de Cattenom. — *Zulvinge*, 1314 (Mém. Soc. Lux. 1862, ch. s. l'an). — *Suffgem, Saftigen hœc*

est Ecora, Suffgen, Suffigen, Seuffgen, 1544 (pouillé de M.). — *Sufgen, 1606* (*ibid.*). — *Soefigen, 1685* (dénombr. 6 mars). — *Soufstgen, Soustegen, xviii^e s^e* (pouillé de M.). — *Souftgen, 1702* (terr. du ban). — *Soufgen, 1749* (dénombr. 24 mars). — *Zouffienne, 1756* (Stemer, dép' M.). — *Souftgen* ou *Zouffienne* (dict. Viv.). — En allemand : *Suftgen*.

Siège d'une des sept mairies de la seigneurie de Rodemack (1749, dénombr. 24 mars). — Cure de l'archiprêtre de Thionville, qui avait pour annexes les censes de Bockenhoff, de la Suisserie et de Voguelgesang.

Autrefois Trois-Évêchés, baill. et cout. de Thion-

ville. — Appartint au canton de Rodemack de 1790 à 1802 et passa à cette dernière date dans le canton actuel. — A pour annexes les fermes de Betting, de Voguelgesang et de Bockenhoff.

ZOUFFGEN (RUISSEAU DE). — Prend sa source à Zouffgen, traverse les c^{tes} de Zouffgen, Roussy, Boust, Grande-Breistroff, Fixem et Gawisse, sur une longueur de 22 kilomètres, et va ensuite se jeter dans la Moselle.

ZOUFFGEN-BASSE, forêt domaniale de 315 hect., c^{te} de Zouffgen.

ZOUFFGEN-HAUTE, forêt domaniale de 351 hect., c^{te} de Zouffgen.

TABLE DES FORMES ANCIENNES.

A

<p> Abbatis-curia. <i>Abbeville.</i> Abbatis-villa. <i>Abbeville.</i> Abben dit Burgalbe. <i>Sarralbe.</i> Abbertingen. <i>Olberding.</i> Abbeville. <i>Abbeville.</i> Abbouey. <i>Auboué.</i> Abe en Solnoy. <i>Aube.</i> Abechowa. <i>Albe (Pays de l').</i> Abelica, Ablica. <i>Albe (L').</i> Abenville. <i>Abbeville.</i> Abigny. <i>Aubigny.</i> Abondange. <i>Hagondange.</i> Abonwey. <i>Auboué.</i> Abowé. <i>Auboué.</i> Aboweis. <i>Auboué.</i> Abris. <i>Aoury.</i> Abueville. <i>Abbeville.</i> Accort. <i>Caulre.</i> Accium. <i>Essey.</i> Accrouville. <i>Errouville.</i> Ancy. <i>Ancy-sur-Moselle.</i> Acbain. <i>Achen.</i> Achkena. <i>Achen.</i> Acier (Bau d'). <i>Essey.</i> Aconiaci finis. <i>Gorze.</i> Aculeum. <i>Queuleu.</i> Adensirque. <i>Sierck-Haut.</i> Adiencourt. <i>Adaincourt.</i> Adingias. <i>Édange.</i> Ad Labriam. <i>Labry.</i> Adtantina villa. <i>Audun-le-Roman.</i> Adnd. <i>Audun-le-Tiche.</i> Aers, Aerz. <i>Ars-sur-Moselle.</i> </p>	<p> Aetlingen. <i>Etting.</i> Afigy. <i>Avigy.</i> Aguarting. <i>Hargarten-aux-Mines.</i> Aidelingen. <i>Aidling.</i> Aidingen. <i>Édange.</i> Aignerey. <i>Ennery.</i> Aimas au Matois. <i>Aumetz.</i> Aingesange. <i>Hinguesange.</i> Airs delez Coulembey. <i>Ars-Laquenexy.</i> Air-sus-Muzelle. <i>Ars-sur-Moselle.</i> Aisches. <i>Air.</i> Aivrecey. <i>Avancy.</i> Aivrexey. <i>Avigy.</i> Aixeraillie. <i>Ozerailles.</i> Aix-sus-Moselle. <i>Ars-sur-Moselle.</i> Aizeraule. <i>Ozerailles.</i> Alani-mons. <i>Allanout.</i> Alba. <i>Aube.</i> Albaiu, Alben. <i>Sarralbe.</i> Albe. <i>Aube.</i> Albertnaumen. <i>Obernaumen.</i> Alberweiler. <i>Weiller.</i> Alberzwiller. <i>Willerwald.</i> Albritch. <i>Aoury.</i> Alcrenge. <i>Algrange.</i> Aldinga, Aldingen. <i>Alling.</i> Aldorph. <i>Altroff.</i> Alemons, Aleumunt. <i>Alémont.</i> Aleria. <i>Vallières.</i> Aleumont. <i>Alcônt.</i> Alfringa. <i>Holving.</i> Algin. <i>Alzing.</i> Algringen. <i>Algrange.</i> Algy. <i>Olgy.</i> Aliasingas. <i>Etzange.</i> Alieyum. <i>Ay.</i> Alingias. <i>Adolange.</i> </p>	<p> Alkeringis. <i>Algrange.</i> Alkiringes. <i>Algrange.</i> Allestorf. <i>Altroff.</i> Alletorf. <i>Altroff.</i> Allexey. <i>Olgy.</i> Alling. <i>Halling.</i> Allixey. <i>Olgy.</i> Allondracum. <i>Allondvèlle.</i> Almanviller. <i>Amanvillers.</i> Almiremont. <i>Méramont.</i> Almon. <i>Aumout.</i> Alnowe. <i>Anoux.</i> Alringes. <i>Algrange.</i> Alsingen. <i>Alzing.</i> Alstein. <i>Dalstein.</i> Alterdaumen. <i>Obernaumen.</i> Altestorff. <i>Rixange.</i> Alteville. <i>Altwiller.</i> Alteweiler. <i>Altwiller.</i> Altirppen. <i>Altrippe.</i> Altor. <i>Altroff.</i> Altouppen. <i>Altrippe.</i> Altring. <i>Alsting.</i> Altruppe. <i>Altrippe.</i> Altus pagus. <i>Altroff.</i> Alub. <i>Aube.</i> Alvange. <i>Elvange.</i> Alve. <i>Aube.</i> Alzey, Alzy. <i>Olgy.</i> Amantia. <i>Mance.</i> Ameiz. <i>Aumetz.</i> Amelerville. <i>Anneville.</i> Ameniville. <i>Amanéville.</i> Amerelli villa. <i>Amanéville.</i> Ames. <i>Aumetz.</i> Ametz. <i>Aumetz.</i> Ametzwiller. <i>Petit-Eberswiller.</i> </p>
--	--	--

- Amilange. *Amelange*.
 Anceiacum. *Ancy-lez-Solgne*.
 Anceium, Anceinum. *Ancy-sur-Moselle*.
 Ancheweiller. *Einchriller*.
 Andesir, Andosir. *Sierck-Haute*.
 Andreny. *Anderny*.
 Anericum. *Emery*.
 Anery. *Emery*.
 Angelanges. *Inglange*.
 Angoldanges. *Hagondange*.
 Angondange. *Hagondange*.
 Anguelanges. *Inglange*.
 Anneceyum. *Ennery*.
 Annereyum. *Ennery*.
 Anowe. *Anouar*.
 Anseldingen. *Anzeling*.
 Anshervilla. *Angewillers*.
 Ansreviller. *Angewillers*.
 Ansius de leiz Soigne. *Ancy-lez-Solgne*.
 Ansvillers. *Aucerville*.
 Answeiler. *Angewillers*.
 Antely. *Antilly*.
 Antillon. *Antilly*.
 Antranges. *OEntrange*.
 Antraugi. *OEntrange*.
 Anxivillers. *Angewillers*.
 Anzedings. *Anzeling*.
 Appauges (La Grainge d'). *Épange*.
 Appugiis. *Épange*.
 Apuril. *Avril*.
 Archanceium. *Argancy*.
 Archaneiacum. *Argancy*.
 Arches-sur-Moselle. *Ars-sur-Moselle*.
 Arcs. *Ars-sur-Moselle*.
 Arcubus prope Columbey. *Ars-Laquenery*.
 Arcubus supra Mosellam. *Ars-sur-Moselle*.
 Arcus. *Ars-sur-Moselle*.
 Arcus juxta Columbiens. *Ars-Laquenery*.
 Arcx. *Ars-sur-Moselle*.
 Ardenville. *Amanvillers*.
 Arduchamps (L'). *Ladonchamps*.
 Areceyum. *Ay*.
 Areis, Arcium. *Arry*.
 Arenviller. *Angewillers*.
 Argenza. *Arriance*.
 Ark. *Ars-sur-Moselle*.
 Arkancey. *Argancy*.
 Arlefang. *Remelfang*.
 Arloncourt. *Haucourt*.
 Armanville. *Mainvillers*.
 Armestroff. *Arraincourt*.
 Armevilla. *Annéville*.
 Arovilla. *Errouville*.
 Arracourt. *Arraincourt*.
 Arraye. *Arry*.
 Arrey-sus-Mezelle. *Arry*.
 Arrig. *Arry*.
 Arrivalt. *Orival*.
 Arsancourt. *Hessaincourt*.
 Ars de leis Bourny. *Ars-Laquenery*.
 Ars des Genetaires. *Ars-Laquenery*.
 Ars-les-Cunexy. *Ars-Laquenery*.
 Arth. *Ars-sur-Moselle*.
 Artonfayt. *Retonfay*.
 Arunvilla. *Errouville*.
 Asch. *Aix*.
 Asmange sur la Sarre. *Sarvinsmang*.
 Aspicium. *Daspich*.
 Astelaincourt. *Chelaincourt*.
 Astrise. *Hatrive*.
 Aswilre. *Arillers*.
 Atorf. *Altroff*.
 Atrize. *Hatrive*.
 Atwe. *Altwise*.
 Aube, Aubles. *Sarralbe*.
 Aubocourt. *Abancourt*.
 Auboncuria. *Aboncourt*.
 Aubonwey. *Auboué*.
 Aubous. *Auboué*.
 Aubouwey. *Auboué*.
 Aubouy de la l'eau. *Auboué*.
 Auboyez. *Auboué*.
 Aubouys. *Auboué*.
 Aubreck. *Obrich*.
 Auchastel. *Achatel*.
 Audenaven. *Odenhaven*.
 Audensirk, Audesir. *Sierck-Haute*.
 Audoux-le-Thieux. *Audun-le-Tiche*.
 Audève-le-Romain. *Audun-le-Roman*.
 Audieux. *Audun-le-Tiche*.
 Audrefang. *Oderfang*.
 Aueigney de costé Villers. *Augny-sous-Grimont*.
 Auffleville. *Affléville*.
 Augneguy. *Augny*.
 Augondange. *Hagondange*.
 Augwillers. *Audwiller*.
 Augy. *Ogy*.
 Aulbe. *Sarralbe*.
 Aulbecourt. *Aubécourt*.
 Aulbingny. *Aubigny*.
 Aulegia. *Olley*.
 Aulegio (Cella de). *Olley*.
 Auleynceyum. *Augay*.
 Auligneium. *Augny*.
 Aultourf. *Altroff*.
 Aumécourt. *Homécourt*.
 Aumellange. *Amelange*.
 Auneurtis. *Haucourt*.
 Anniaeo, Aungney. *Augny*.
 Aunouk-la-Grange. *Anoux-la-Grange*.
 Aureoviller. *Orival*.
 Aurey. *Arry*.
 Auriguy. *Augny-sous-Grimont*.
 Auroville. *Errouville*.
 Autein (L'). *Othain (L')*.
 Authilly. *Antilly*.
 Auve. *Aube*.
 Auvegney. *Augny*.
 Auvigny. *Augny-sous-Grimont*.
 Auvillers. *Arillers*.
 Auvillers. *Audwiller*.
 Auwingney. *Augny*.
 Avêche. *Augny*.
 Aveller. *Arillers*.
 Aveniacum. *Augny*.
 Avezzy. *Arigy*.
 Avigny. *Augny-sous-Grimont*.
 Aviniago. *Augny*.
 Avrey. *Arvil*.
 Avrich. *Aoury*.
 Avry. *Arvil*.
 Awdeux. *Audun-le-Roman*.
 Aweconcourt. *Haucourt*.
 Awedeux. *Audun-le-Roman*.
 Awegny. *Augny*.
 Aweigney. *Augny*.
 Awerey. *Arvil*.
 Awerry. *Aoury*.
 Awlbe. *Aube*.
 Awuigney. *Augny*.
 Aye. *Ay*.
 Ayeyum. *Ay*.
 Ayriance. *Arriance*.
 Aytum. *Ay*.
 Azraille. *Ozerailles*.
 Az-sur-Muselle. *Ars-sur-Moselle*.

B

- Bacekeris. *Beckerholtz*.
 Bacendal. *Batzendal*.
 Bachi. *Béchy*.
 Bacle. *Barst*.
 Bacompiere. *Bassompierre*.
 Baiangeos. *Bégnay*.
 Raieuville. *Béville*.
 Baigneuels, Baignues. *Baigneux*.
 Baigneulf. *Baigneux*.
 Bailleuf. *Baigneux*.
 Bailleuf. *Baslieux*.
 Bains de Bitume. *Walschbronn (Les Bains de)*.
 Baisse-Selle. *Seille (La)*.
 Baissey. *Béchy*.
 Baitelleville. *Bettainville*.
 Baitilly. *Batilly*.
 Baixey. *Béchy*.
 Baizelle. *Bazaille*.
 Balderinga. *Ballering*.

Balleudal. <i>Batzendul.</i>	Beminea. <i>Béning-lez-Saint-Avoid.</i>	Bischoll's-Homburg. <i>Hombourg-Haut.</i>
Balleren. <i>Beyren.</i>	Benringa. <i>Béning-lez-Saint-Avoid.</i>	Bisiza. <i>Berlize.</i>
Ballodium. <i>Bastione.</i>	Benringa. <i>Hinckange.</i>	Bissuncourt. <i>Bazoncourt.</i>
Bananocturis. <i>Boucourt.</i>	Benugo. <i>Béning-lez-Saint-Avoid.</i>	Bista. <i>Bisten-im-Loch.</i>
Ban de la Rotte. <i>Ban de la Rotte.</i>	Berche. <i>Berg.</i>	Bistainloch. <i>Bisten-im-Loch.</i>
Ban-Mühl. <i>Walschbromm (Le Moulin de).</i>	Berchem. <i>Brechain-la-Ville.</i>	Bistan. <i>Bisten-im-Loch.</i>
Banomaga. <i>Boucourt.</i>	Berckeyon. <i>Brechain-la-Ville.</i>	Bistorf. <i>Bistrotf.</i>
Banschborn. <i>Baucheporn.</i>	Berfincken. <i>Berfang.</i>	Bistorf. <i>Breistroff (Grande).</i>
Banvadus. <i>Auboué.</i>	Bergeacis. <i>Brechain-la-Ville.</i>	Bitainvilleirs. <i>Bettainwillers.</i>
Bareilshof. <i>Parelle.</i>	Bergs. <i>Berig.</i>	Bites. <i>Bitche.</i>
Barendorf. <i>Baronville.</i>	Berich. <i>Berg.</i>	Bitstein. <i>Bisten-im-Loch.</i>
Barxem. <i>Barst.</i>	Beringa. <i>Belring.</i>	Bitterigen. <i>Wütring.</i>
Barneeheeyt. <i>Barst.</i>	Berkhyem. <i>Brechain-la-Ville.</i>	Bitze. <i>Bitche.</i>
Baroches. <i>Paroisses (Les).</i>	Bermaon. <i>Bernawés.</i>	Bitzig. <i>Bising.</i>
Baronis villa. <i>Baronville.</i>	Bernaumont. <i>Bernaumont.</i>	Biverschirm. <i>Bibiche (Grande).</i>
Barselles. <i>Baselles. Bazailles.</i>	Berteringe. <i>Bertring.</i>	Bizzersdorf. <i>Bistrotf.</i>
Basoncuria. <i>Bazoncourt.</i>	Bertmeringas. <i>Bertrange.</i>	Bizzinsdorf. <i>Bistrotf.</i>
Basse Belz-Veul. <i>Béroy (La Basse-).</i>	Bertraminé. <i>Bertrameix.</i>	Blabiville. <i>Plappeville.</i>
Basse-Beuirey. <i>Béroy (La Basse-).</i>	Bertrandmey. <i>Bertrameix.</i>	Blaise (La). <i>Bliese (La).</i>
Basseium. <i>Béchy.</i>	Berulli villa. <i>Bruville.</i>	Blancha. <i>Blanchard.</i>
Basseium. <i>Buchy.</i>	Berye. <i>Berg.</i>	Blandelingen. <i>Brandelfang.</i>
Bassiacus. <i>Bechy.</i>	Beryh. <i>Berig.</i>	Blauvenille. <i>Blettange.</i>
Bassonpier. <i>Bassampierre.</i>	Besainge. <i>Bising.</i>	Blaruyt. <i>Blory.</i>
Bassonville. <i>Bazonville.</i>	Bestorff. <i>Bettainville.</i>	Bledange. <i>Blettange.</i>
Bastilly. <i>Batilly.</i>	Betelani villa. <i>Bettainville.</i>	Blesa. <i>Bliese (La).</i>
Baudiaea finis. <i>Gorze.</i>	Bethenville. <i>Bettainwillers.</i>	Blesborne. <i>Boucheporn.</i>
Baustorf. <i>Boastroff.</i>	Bethleville. <i>Bettainville.</i>	Blesitchowa. <i>Bliese (Pays de la).</i>
Bauvillers. <i>Bonwillers.</i>	Betüns. <i>Betting.</i>	Blidendorf. <i>Grosbliederstraff.</i>
Baxy. <i>Bechy.</i>	Betstorff. <i>Bettainville.</i>	Bliederstorff. <i>Grosbliederstraff.</i>
Bayeville. <i>Beville.</i>	Bett. <i>Betting.</i>	Bliesichgowe. <i>Bliese (Pays de la).</i>
Bazancourt. <i>Bazoncourt.</i>	Betting. <i>Beddingen.</i>	Blise (La). <i>Bliese (La).</i>
Beange. <i>Bégnny.</i>	Bettowiller. <i>Bettainwillers.</i>	Blithario villa. <i>Grosbliederstraff.</i>
Behing. <i>Gaubiving.</i>	Budelinge. <i>Budling.</i>	Blorens. <i>Blory.</i>
Behris. <i>Bibiche (Grande-).</i>	Budoinges. <i>Budange.</i>	Blourens. <i>Blory.</i>
Becherdorf. <i>Bestrotf.</i>	Beuran. <i>Béroy (La Basse-).</i>	Blouruy. <i>Bloury. Blory.</i>
Bechtinchen. <i>Bettange.</i>	Beuren. <i>Beures. Bure.</i>	Bock. <i>Beckenhoff.</i>
Beddenacker. <i>Bettnach.</i>	Benry. <i>Béroy (La Haute-).</i>	Bodingias. <i>Budange-sous-Justenont.</i>
Bedeborn. <i>Bedebur. Bettweiler.</i>	Benville. <i>Beville.</i>	Bodulfi villa. <i>Labawille.</i>
Bedestroff. <i>Pontpierre.</i>	Bevus. <i>Béroy (La Haute-).</i>	Bøkeris (In). <i>Beckerholtz.</i>
Begengon. <i>Bégnny.</i>	Bevingen. <i>Bewange-sous-Justenont.</i>	Bøttingen. <i>Bettange.</i>
Behleville. <i>Béville.</i>	Bhetleville. <i>Bettainville.</i>	Bæn, Bœuf. <i>Beur (Basse-).</i>
Beingen. <i>Bégnny.</i>	Biberschin. <i>Bibiche (Grande-).</i>	Bœvillare. <i>Bewillers.</i>
Beiningerhoff. <i>Béning.</i>	Bibingen. <i>Beddingen.</i>	Boiemontel. <i>Boismont.</i>
Belchamp. <i>Béchamp.</i>	Bibonis mons. <i>Beaumont.</i>	Boinville en Jarnisis. <i>Brainville.</i>
Belcherholtz. <i>Beckerholtz.</i>	Biche. <i>Bitche.</i>	Bolacum. <i>Boulay.</i>
Belciardi curtis. <i>Butricourt.</i>	Biebingen. <i>Gaubiving.</i>	Bolagium. <i>Boulay.</i>
Belinga. <i>Béning-lez-Saint-Avoid.</i>	Bienges. <i>Bégnny.</i>	Bolichen. <i>Boulay.</i>
Belleroy. <i>Béroy (La Bas-).</i>	Bieure. <i>Bibiche (Grande-).</i>	Bolke. <i>Boulay.</i>
Belle-Stainche. <i>Belle-Tanche.</i>	Billay. <i>Boulay.</i>	Bellas. <i>Boulay.</i>
Bellomous. <i>Beaumont.</i>	Billonville. <i>Bionville.</i>	Bollet. <i>Boulay.</i>
Bellum campum. <i>Béchamps.</i>	Bilstein. <i>Bilster.</i>	Bollinga. <i>Boulangé.</i>
Bellum stagnum. <i>Belle-Tanche.</i>	Bilstein. <i>Bisten-im-Loch.</i>	Bolsinga. <i>Boussange.</i>
Belsdorf. <i>Bettainville.</i>	Binga. <i>Bingem. Bionville.</i>	Bomont. <i>Beaumont.</i>
Belulfiaga villa. <i>Beweville.</i>	Bingen. <i>Béning-lez-Saint-Avoid.</i>	Bomunt. <i>Beaumont.</i>
Bemont. <i>Beaumont.</i>	Binguen. <i>Bégnny.</i>	Bombunderstorff. <i>Bambiderstraff.</i>
Bengwies. <i>Gawisse.</i>	Bisangaten. <i>Bising.</i>	Boufagit. <i>Bouféy.</i>
Bevingen. <i>Béning-lez-Rohrbach.</i>	Bisangis. <i>Bising.</i>	Boubuhansen. <i>Bonnehousse.</i>
Bennaye. <i>Bannay.</i>	Bisbach. <i>Busbach.</i>	Bonne-Fontaine. <i>Cadenborn.</i>

- Bonnehaut. *Bonnehousse*.
 Bonny. *Borny*.
 Bonusa. *Bonnehousse*.
 Bonvillare. *Bonvillers*.
 Boppèces. *Bouchepon*.
 Bortinga. *Bertrange*.
 Bos. *Freybouse*.
 Bosivilla. *Bouzonville*.
 Boslange. *Boussange*.
 Bosonis curtis. *Bazoncourt*.
 Bosonis villa. *Bouzonville*.
 Bouching. *Bockange*.
 Bouchpert. *Bouchepon*.
 Boukelingen. *Bockange*.
 Bouillo. *Boulay*.
 Boullers. *Boler*.
 Boumont. *Beaumont*.
 Boupperon. *Bouchepon*.
 Bourdes. *Bordes (Les)*.
 Bourg-Kultich. *Boussy-le-Bourg*.
 Bourg-le-Romain. *Kalenbourg*.
 Bourgt. *Boust*.
 Bournay. *Borny*.
 Bouschberon. *Bouchepon*.
 Boustro. *Boustroff*.
 Bouvelingen. *Bockange*.
 Bouxey. *Buchy*.
 Bouz. *Freybouse*.
 Bovelicourt. *Bonvillers*.
 Bovenestor. *Boustroff*.
 Bovilla. *Beuvillers*.
 Bovingen. *Beuvange-sous-Justemont*.
 Braconis villa. *Baronville*.
 Bragida. *Briey*.
 Braidit. *Bradin*.
 Brandelfand. *Brandelfing*.
 Braville. *Brainville*.
 Breborchem. *Bibiche (Grande-)*.
 Brechem. *Bréchain-la-Ville*.
 Breckdorf. *Hinguesange*.
 Breichelingen. *Brecklange*.
 Breistorst. *Breistroff*.
 Breiysgen. *Breizsgin. Preische*.
 Bremen-Doll. *Brenneudchel*.
 Brenval. *Baronville*.
 Brenval. *Bronvaux*.
 Brettendorf. *Burtoncourt*.
 Brettoncourt. *Burtoncourt*.
 Breusdorf. *Breistroff (Grande-)*.
 Breylingen. *Brulange*.
 Briacum, Briada. *Briey*.
 Brihra. *Brimba*.
 Brici, Bricium. *Briey*.
 Brie (La). *Labry*.
 Brietz. *Briey*.
 Brigegium. *Briey*.
 Brihenas. *Bréchain-la-Ville*.
 Briken. *Bliesbrucken*.
 Bris (La). *Labry*.
 Brisichi. *Preisch*.
 Britecha, Britenacha. *Brettnach*.
 Britendorp. *Breistroff (Grande-)*.
 Brithenac. *Brettnach*.
 Briye (Eu). *Devant-les-Ponts*.
 Broechi. *Brouck*.
 Brocey. *Brouck*.
 Brochens. *Brouck*.
 Brockers. *Brocken*.
 Brondorf. *Grindorf*.
 Broweire (La). *Bruyère (La)*.
 Bruchem. *Bliesbrucken*.
 Brucherbach. *Bohrbach*.
 Bruchflet. *Bronvaux*.
 Bruchrorbach. *Bohrbach*.
 Brücke. *Pontigny*.
 Bruckereg. *Hinguesange*.
 Bruco. *Brouck*.
 Bruelz. *Briey*.
 Brunnistorf. *Breistroff (Grande-)*.
 Brunnacha. *Beyren*.
 Bruque. *Pontigny*.
 Bruvillarum. *Bruwille*.
 Bryeyum. *Briey*.
 Bu. *Beux (Haute-)*.
 Bubbigen. *Beuvange-sous-Justemont*.
 Babeling. *Bibling*.
 Buhelstorff. *Boustroff*.
 Buhingen. *Gaubiring*.
 Bubligen. *Piblange*.
 Büch. *Buchwiller*.
 Buchanges. *Bockange*.
 Buchwalde. *Bischewald*.
 Buchflet. *Bronvaux*.
 Buchinga. *Bockange*.
 Buckingin. *Bockange*.
 Buelise. *Bertize*.
 Bucarias. *Bourières*.
 Budeliacum. *Budling*.
 Budersdorff. *Bambiderstroff*.
 Buderstorff. *Bambiderstroff*.
 Buderstroff. *Pontpierre*.
 Bndestroff. *Grosbliederstroff*.
 Budeswilre. *Boussewiller*.
 Budinacha. *Buding*.
 Budinga. *Bubingen*.
 Budinga. *Buding*.
 Budingen. *Biding*.
 Buds. *Bibiche (Grande-)*.
 Buefanges. *Buefingen. Beuvange-sous-Justemont*.
 Buengwiss. *Gawisse*.
 Buerey. *Bury*.
 Buesse. *Bousse*.
 Buesweiler. *Beuvillers*.
 Buevenges. *Beuvange-sous-Justemont*.
 Buey. *Buy*.
 Buezbach. *Bousbach*.
 Bufville. *Bouwillers*.
 Büghel-Hagenbach. *Hambach*.
 Buinga. *Bionville*.
 Buisange. *Boussange*.
 Bulehwire. *Buchwiller*.
 Bulmont. *Beaumont*.
 Bunestroff. *Boustroff*.
 Buntrange. *Bertrange*.
 Buodelinga. *Budling*.
 Buosinga. *Boussange*.
 Buosonis villa. *Bouzonville*.
 Buray. *Buré-la-Forge*.
 Burdis supra Valeris. *Bordes (Les)*.
 Bures. *Beyren*.
 Burey. *Buret*.
 Buralhe. *Sarralbe*.
 Burgum sancti Juliani. *Saint-Julien-lez-Metz*.
 Buriacum. *Buret*.
 Buriās. *Beyren*.
 Buris. *Bure*.
 Baris. *Thury*.
 Burlix. *Bertize*.
 Burnacha. *Borny*.
 Burneu in comitatu Metensi. *Borny*.
 Burrey. *Buré-la-Forge*.
 Bursbach. *Bousbach*.
 Burseriis. *Buzières*.
 Bursingen. *Bising*.
 Burtrancort. *Burtoncourt*.
 Bury. *Kalenbourg*.
 Bury-la-Ville. *Buré-la-Ville*.
 Bus. *Beux (Basse-)*.
 Busbornum. *Bouchepon*.
 Busdingen. *Budange*.
 Buseaco. *Buchy*.
 Buseio. *Buchy*.
 Busingen. *Bising*.
 Busonis curtis. *Bazoncourt*.
 Busonis villa. *Bouzonville*.
 Busparnum. *Bouchepon*.
 Buserna. *Bouchepon*.
 Bussingen. *Boussange*.
 Bussweiler. *Boussewiller*.
 Bustroff. *Bistroff*.
 But. *Buy*.
 Butewire. *Boussewiller*.
 Buxarensis finis. *Buzières*.
 Buxei. *Béchy*.
 Buxeriae. *Buzières*.
 Buxi. *Buchy*.
 Buzy. *Buchy*.
 Byenga. *Béning-lez-Saint-Avold*.
 Bytis castrum. *Bitche*.

C

- Cadavre-du-Prince (Le). *Hertzogskærper*.
- Cadelbrun. *Cadenborn*.
- Cadenoven. *Kalenhoven (La Petite)*.
- Calciaem. *Chaussy*.
- Calendoven (La forest de). *Kalenhoven (La Petite)*.
- Callembourg. *Kalenbourg*.
- Callenhausen. *Kalkhausen*.
- Calliaem. *Chailly*.
- Caltweiller. *Kaltweiller*.
- Caltwille. *Castwille*.
- Camay. *Cama*.
- Cambers ultra Mosellam. *Chambièrre*.
- Camenitum. *Cheminot*.
- Camera. *Lachambre*.
- Camuet. *Cheminot*.
- Camivctum. *Cheminot*.
- Caminitto. *Cheminot*.
- Cammeren. *Lachambre*.
- Campels. *Champel*.
- Campfen, Camphania. *Kanfen*.
- Campis. *Champs*.
- Camply. *Kemplich*.
- Campum grandis Sarti. *Grange-au-Sart (La)*.
- Canra. *Canren. Camer (La)*.
- Cantelbron. *Cantebonne*.
- Cantplen. *Kanfen*.
- Capel-Kengnier. *Kinger (Kappel)*.
- Capellanea Sancti Remigi. *Saint-Remy*.
- Capella Sancte Crucis. *Kreutzberg*.
- Capplen. *Cappel*.
- Caranusca. *Elzing*.
- Cariseium. *Chérisey*.
- Carisiacum. *Chérisey*.
- Carlinges. *Carling*.
- Carns flumen. *Chiers (La)*.
- Caschwiller. *Castwille*.
- Castel dessous Saint Germain. *Châtel-Saint-Germain*.
- Castellio. *Châtillon*.
- Castellum. *Châtel-Saint-Germain*.
- Castellum. *Chazelles*.
- Castræ. *Châtel-Saint-Germain*.
- Castrum. *Châtel-Saint-Germain*.
- Castrum Rubrum. *Château-Rouge*.
- Castrum Rucey. *Roussy-le-Bourg*.
- Castrum Viviers. *Viviers*.
- Cathem. *Cattenom*.
- Cathenon. *Cattenom*.
- Catinges. *Kédange*.
- Gauflen. *Kanfen*.
- Ceille. *Seille (La)*.
- Ceivercy. *Xivry-le-Franc*.
- Celancourt. *Tellancourt*.
- Cella, Celle. *Zell*.
- Celley. *Silly-en-Saunois*.
- Cendel. *Canner (La)*.
- Ceponiaea finis. *Spowille*.
- Cerisey. *Chérisey*.
- Cerleium. *Sailly*.
- Cerry. *Sorry*.
- Cerseium. *Sailly*.
- Cervigney. *Servigny-lez-Sainte-Barbe*.
- Cervigney delez Ralville. *Servigny-lez-Raville*.
- Cervigney-sus-Niez. *Servigny-lez-Baville*.
- Cetenhem. *Cattenom*.
- Cevry. *Xivry-le-Franc*.
- Chaixey. *Chérisey*.
- Chaigney. *Chesny*.
- Chailly. *Chailly-sur-Nied*.
- Chaillois. *Chailly-lez-Ennery*.
- Chairaisi. *Charancy*.
- Chaires. *Chiers (La)*.
- Chairley. *Charly*.
- Chairxi. *Chériscy*.
- Chaistel (Le). *Châtel-Saint-Blaise*.
- Chaistel-de-liex-Sairley. *Achatel*.
- Chastillon. *Châtillon*.
- Chaité. *Châtel-Saint-Germain*.
- Chaivillon. *Chevillon*.
- Chazelle. *Chazelles*.
- Chally. *Chailly-sur-Nied*.
- Chambeillée. *Chambley*.
- Chambères. *Chambièrre (Île de)*.
- Chambeyum. *Chambley*.
- Chambez. *Hombourg-Kédange*.
- Chambledz. *Chambley*.
- Chamblers. *Chambley*.
- Chambleyum. *Chambley*.
- Chambor. *Chambièrre*.
- Chamborn. *Chambourg. Chambéry*.
- Chambrey. *Chambley*.
- Chamevet, Chamenot. *Cheminot*.
- Chaminetum. *Cheminot*.
- Champé - lès - Coureelles - sur - Nied. *Champel*.
- Champelz. *Champel*.
- Champenaya. *Champenois*.
- Champenot. *Champenois*.
- Champben. *Kanfen*.
- Champigny. *Champenois*.
- Chaupillion. *Champion*.
- Champ-Paipaine (Lé). *Champ à panno (Le)*.
- Champt. *Champs*.
- Champt-Nemmery. *Champ-Nemmery (Le)*.
- Champville. *Chanville*.
- Champy. *Chepy*.
- Chandeberg. *Chaudebourg*.
- Chanois. *Chenois*.
- Chanre. *Cammer (La)*.
- Chanteraine. *Chantronne*.
- Chany ou la Horgnac. *Chagny-la-Horgnac*.
- Chapelle (Cense de la). *Cappel-la-Vieille*.
- Chapelle-ès-Bois. *Chapelle-aux-Bois*.
- Chapelle-Sainte-Croix. *Kreutzberg*.
- Chapenoy. *Champenois*.
- Chapel-sous-Saint-Germain. *Châtel-Saint-Germain*.
- Charenceyum. *Charency*.
- Charisey. *Chérisey*.
- Chasquillon. *Châtillon*.
- Chassele. *Chazelles*.
- Chassey. *Pont-à-Chaussy*.
- Chasteilt. *Châtel-Saint-Germain*.
- Chastel. *Achatel*.
- Chastel-delez-Sarley. *Achatel*.
- Chastel-devant-Metz (Le). *Châtel-Saint-Blaise*.
- Chastel-dez-Estant (Le). *Étangs (Les)*.
- Chastelion. *Châtillon*.
- Château - la - Grange. *Grange-le-Châtel (La)*.
- Chates. *Châtel-Saint-Germain*.
- Chattontroft. *Schottenhoff*.
- Chauley. *Courcelles-Chaussy*.
- Chauley. *Pont-à-Chaussy*.
- Chaulssey. *Pont-à-Chaussy*.
- Chanssey. *Courcelles-Chaussy*.
- Chanstel. *Châtel-Saint-Germain*.
- Chavillons. *Chevillon*.
- Chedemborn. *Cadenborn*.
- Chegney proche Longouty. *Higny*.
- Cheherey. *Chahury*.
- Cheisberg. *Griesberg*.
- Chelaiscourt. *Chelaincourt*.
- Chelle. *Schel*.
- Chemicq-la-Vieille. *Chémery-les-Deux*.
- Cheminel. *Cheminot*.
- Chemrich. *Chémery-les-Deux*.
- Cheualx (La). *Chenau (Ruisseau de la)*.
- Cheniers. *Chenières*.
- Chenney. *Chesny*.
- Cherlingen. *Kerling-lez-Sierck*.
- Cherrexey. *Chérisey*.
- Cheseles. *Chazelles*.
- Chestel près de Sailey. *Achatel*.
- Chestnom. *Cattenom*.
- Chettingen. *Hettange-Grande*.
- Chienville. *Chanville*.
- Chivry. *Xivry-le-Franc*.
- Chobart. *Kobrette*.
- Choibey. *Chuby*.
- Chom. *Coume*.

Chombourg. <i>Chemery-les-Deux.</i>	Columbiers. <i>Colombey.</i>	Cricbinga, Criciga. <i>Créchange.</i>
Chou. <i>Coume.</i>	Colvingiu. <i>Colminy.</i>	Crifinga. <i>Créchange.</i>
Chonec. <i>Schœneck.</i>	Coma, Côme. <i>Coume.</i>	Crispeium, Crispey. <i>Crépy.</i>
Chonville. <i>Xonville.</i>	Comitatus iudicii. <i>Fütz.</i>	Crispiacum. <i>Crépy.</i>
Chonvoix. <i>Chauville.</i>	Comitatus Salnensis. <i>Saulnois (Le), pays.</i>	Crizwahl. <i>Creutzwald.</i>
Chouelles. <i>Chieulles.</i>	Comitis villa. <i>Coinville.</i>	Crizwaldt. <i>Creutzwald.</i>
Chrisperg. <i>Griesberg.</i>	Conc. <i>Coin-lez-Cuvry.</i>	Crixinga. <i>Créchange.</i>
Ciercle, Cierques. <i>Sierck.</i>	Conchein. <i>Condé.</i>	Croncy. <i>Corny.</i>
Ciey. <i>Silly-en-Saulnois.</i>	Condetum. <i>Condé.</i>	Cronin. <i>Gréning.</i>
Ciey dozous Kainsy. <i>Silly-en-Saulnois.</i>	Condict. <i>Condium. Condé.</i>	Cronne. <i>Crusnes (La).</i>
Cilleguay. <i>Sillegny.</i>	Con-eu-Ardenne. <i>Cons-Lagrandville.</i>	Crosnei. <i>Corny.</i>
Cillevaige. <i>Silvaing.</i>	Conflentz. <i>Conflans.</i>	Cruchon alias Candé. <i>Condé.</i>
Gilley. <i>Silly-en-Saulnois.</i>	Confluentia. <i>Conflans.</i>	Cruckinga. <i>Créchange.</i>
Gilliacum, Gilly. <i>Silly-sur-Nied.</i>	Confluenti oppidum. <i>Conflans.</i>	Cruna fluvius. <i>Crusnes (La).</i>
Cincilone curtis. <i>Chelaincourt.</i>	Coninchen. <i>Condé.</i>	Crusna. <i>Crusnes.</i>
Cinzele. <i>Zinzel (La).</i>	Conins. <i>Cons Lagrandville.</i>	Cubecacum. <i>Cuvry.</i>
Cipionaca finis. <i>Sponville.</i>	Conismaquer. <i>Kœnigsmacker.</i>	Cuelido. <i>Queuleu.</i>
Cipionis villa. <i>Sponville.</i>	Con-le-Chastel. <i>Cons-Lagrandville.</i>	Cuine. <i>Coume.</i>
Cipponevilla. <i>Sponville.</i>	Cons. <i>Coin-sur-Seille.</i>	Culmont. <i>Cumont.</i>
Cipunville. <i>Sponville.</i>	Contre curia. <i>Goudrecourt.</i>	Cultrey. <i>Cutry.</i>
Circum castrum. <i>Sierck.</i>	Contz. <i>Cons-Lagrandville.</i>	Culturis. <i>Cutry.</i>
Circis curtis. <i>Circourt.</i>	Conzeun. <i>Kuntzig.</i>	Cumerium. <i>Cuvry.</i>
Cirkes, Cirques. <i>Sierck.</i>	Coom. <i>Coume.</i>	Cumières. <i>Kinger (Kappel et Uber).</i>
Civeray. <i>Xivry-le-Franc.</i>	Corceles. <i>Courcelles-sur-Nied.</i>	Cuncich. <i>Kuntzig.</i>
Clairey. <i>Cléry.</i>	Coreille. <i>Courcelles-sur-Nied.</i>	Cundicum. <i>Condé.</i>
Clangen. <i>Klang.</i>	Corillum. <i>Courcelles-sur-Nied.</i>	Cuncensis. <i>Cons-Lagrandville.</i>
Clarey. <i>Cléry.</i>	Cornuéo-Goline. <i>Cour-aux-Gelines (La).</i>	Cunesie (La). <i>Laqueney.</i>
Clémency. <i>Kuntzig.</i>	Corro (Le Bois de). <i>Caulre.</i>	Cunctango. <i>Knutange.</i>
Clémey. <i>Chémery-les-Deux.</i>	Corro (Le waingage de). <i>Caulre.</i>	Cunexy (Lai). <i>Laqueney.</i>
Clenga. <i>Clouange.</i>	Cosc. <i>Cons-Lagrandville.</i>	Cungnerey. <i>Kinger (Kappel et Uber).</i>
Clerey. <i>Cléry.</i>	Cosemont. <i>Cossémont.</i>	Cuns. <i>Cons-Lagrandville.</i>
Clouange. <i>Clouange.</i>	Cottenhoff. <i>Schottenhoff.</i>	Cunsinga. <i>Kuntzig.</i>
Clingen. <i>Klang.</i>	Goucheim. <i>Condé.</i>	Cuntzy. <i>Kuntzig.</i>
Clouanges. <i>Clouange.</i>	Gourelle. <i>Courcelles-Chaussy.</i>	Cuppignoy. <i>Cussigny.</i>
Cloutz. <i>Kontz.</i>	Goulemay. <i>Colmey.</i>	Curtange (Lou molin de). <i>Curlange.</i>
Cohart, Cohehart. <i>Kobrette.</i>	Gouliney. <i>Colligny.</i>	Curtecellæ. <i>Courcelles.</i>
Cochenuhüll. <i>Kouchenmühl.</i>	Goulmy. <i>Colmey.</i>	Custerey. <i>Cutry.</i>
Godenhouren. <i>Cadenborn.</i>	Gouvauges. <i>Colminy.</i>	Cuverium, Cuveriac. <i>Cuvry.</i>
Codetum. <i>Condé.</i>	Gounacker. <i>Konacker.</i>	Cy. <i>Scy.</i>
Coonecy. <i>Coincy.</i>	Coumes. <i>Cosmes.</i>	Cyeium. <i>Scy.</i>
Cœnigsmacher. <i>Kœnigsmacker.</i>	Coar (La). <i>Caulre.</i>	Cyverei. <i>Xivry-le-Franc.</i>
Goesne. <i>Cosmes.</i>	Cour-de-Chaussy (La). <i>Courcelles-Chaussy.</i>	
Coincille. <i>Coincy.</i>	Courney. <i>Corny.</i>	
Coing. <i>Coin-lez-Cuvry.</i>	Courselles supra Nidam. <i>Courcelles-sur-Nied.</i>	
Coings-sur-Saille. <i>Coin-sur-Seille.</i>	Coursemont. <i>Cossémont.</i>	
Coin-Prayel. <i>Coin-lez-Cuvry.</i>	Cousse. <i>Suisse-Haute.</i>	
Colbingen. <i>Colminy.</i>	Couville-à-Benay. <i>Coinville.</i>	
Colombey. <i>Colombey.</i>	Coux. <i>Suisse-Basse.</i>	
Coligny. <i>Colligny.</i>	Covirelles. <i>Courcelles-Chaussy.</i>	
Collau. <i>Colligny.</i>	Craisvald. <i>Creutzwald-la-Croix.</i>	
Colman. <i>Colmen.</i>	Créance. <i>Créchange.</i>	
Colmeyum. <i>Colmey.</i>	Crégnbinga. <i>Créchange.</i>	
Colombeyo. <i>Colombey.</i>	Creichingen. <i>Créchange.</i>	
Colombiers. <i>Colombey.</i>	Crellington. <i>Kerling-lez-Sierck.</i>	
Colomies de Jany. <i>Colmey.</i>	Crève. <i>Croué.</i>	
Colre. <i>Caulre.</i>	Crevières. <i>Froicul.</i>	
Coluenges. <i>Colminy.</i>		
Columbeyo. <i>Colombey.</i>		

D

Daille (Eu). *Devant-les-Ponts.*
Daincourt. *Adaincourt.*
Dailingen. *Denting.*
Dala. *Dalem.*
Dalchein. *Dalen.*
Dales. *Dalem.*
Dalteium. *Dalstein.*
Dalville. *Avillers.*
Dam. *Dain-en-Saulnois.*
Danie-Marie. *Domprir.*
Danbeimerhan. *Daumermeyerei.*
Danvillon. *Dampitour.*
Daundorf. *Dauheim.*

Davange. *Aboncourt.*
 Deicuria. *Thieourt.*
 Deitingen. *Denting.*
 Demengeville. *Domangeville.*
 Den. *Dain-ea-Saulnois.*
 Denvitour. *Dampvitour.*
 Deschenes. *Chêne (Le).*
 Deseremont. *Desiremont.*
 Desiderii muns. *Desiremont.*
 Despaignes. *Pange.*
 Destirmon. *Desiremont.*
 Destracha. *Destry.*
 Dettingen. *Denting.*
 Dezin. *Diesen.*
 Dhendorf. *Aboncourt.*
 Dickelstroff. *Distroff.*
 Dickelswilre. *Ditschwiller.*
 Diderstroff. *Thicourt.*
 Diderving. *Diederfing.*
 Diedenhof. *Thionville.*
 Diedzhofen. *Thionville.*
 Diergarten. *Thiergarten.*
 Dierlingen. *Dittelingen.*
 Diertorf. *Distroff.*
 Diethoven. *Thionville.*
 Diethling. *Dilling.*
 Dietzweiler. *Ditschwiller.*
 Digendorf. *Distroff.*
 Dim. *Dain-en-Saulnois.*
 Dinglingen. *Ingling.*
 Dinsbach. *Daspich.*
 Distroch. *Destry.*
 Ditdenhof. *Thionville.*
 Ditschwiller. *Ditschwiller.*
 Divodurum. *Metz.*
 Dizène. *Diesen.*
 Dodoniaca finis. *Doncourt-lez-Conflans.*
 Dodonis curtis. *Doncourt-lez-Conflans.*
 Dolhay (Lou molin). *Dolhain.*
 Domairy. *Dompriz.*
 Domna Maria. *Dompriz.*
 Domna Petra. *Dompierre.*
 Domnieuria. *Doncourt-lez-Conflans.*
 Domni Petri curtis. *Dompierre.*
 Domnon. *Daumont.*
 Domnus Agericus. *Dompriz.*
 Domnus Petrus. *Dompierre.*
 Domnus Ryus. *Dompriz.*
 Domnus Stephanus. *Saint-Ail.*
 Dompeyrum. *Dompierre.*
 Dompierre. *Dompriz.*
 Dom-ry. *Dompriz.*
 Domvictour. *Dampvitour.*
 Donchamp. *Ladonchamps.*
 Doncourt. *Doncourt-lez-Conflans.*
 Dorna. *Dornincum. Dornot.*
 Dourhdalhain. *Dourd'hal.*
 Dourville. *Dorvillers.*

Doustroff. *Boustroff.*
 Drachenach. *Drachenen. Drogny.*
 Dragnack. *Drogny.*
 Dravenche. *Drogny.*
 Drecbinga. *Drogny.*
 Dreibern. *Tromborn.*
 Dreimbouren. *Tromborn.*
 Dreissbach. *Drogny.*
 Dreissingin. *Dreissingis. Drogny.*
 Drenshorn. *Tromborn.*
 Dreschingi. *Drogny.*
 Dressinga. *Drogny.*
 Drocerenyum. *Drogny.*
 Droitalemont. *Droitainmont.*
 Dronsborn. *Tromborn.*
 Droueni. *Drogny.*
 Drowenyum. *Drogny.*
 Oruena. *Drogny.*
 Druttelingen. *Tritteling.*
 Dubentanges. *Diebling.*
 Dublingen. *Diebling.*
 Dudenhofen. *Thionville.*
 Dudingon. *Diding.*
 Dudingon. *Tunting.*
 Dudonis villa. *Onville.*
 Duodenhofh. *Dodenhoven.*
 Duodinhof. *Thionville.*
 Durchdallbeyn. *Dourd'hal.*
 Durthalen. *Dourd'hal.*
 Durweiler. *Dorvillers.*
 Dutenhofen. *Thionville.*
 Duterchuu. *Teterchen.*
 Dutibwinga. *Diederfing.*
 Dydenhoven. *Thionville.*

E

Eau Vallière. *Lauvallière.*
 Ebbangis. *Ébange.*
 Ebbendorf. *Aboncourt.*
 Ebbingon. *Ébange.*
 Ebecuria. *Aboncourt.*
 Ebendorf. *Aboncourt.*
 Ebersinga. *Wahl-Ebersing.*
 Ebersingen. *Blies-Ebersing.*
 Ebersweilerium. *Eberswiller.*
 Ebesvilr. *Petit-Eberswiller.*
 Ebidorf. *Aboncourt.*
 Ebiringon. *Érange.*
 Eblingen. *Éblange.*
 Ebreschwiller. *Petit-Eberswiller.*
 Ehringen. *Érange.*
 Ebrithwiller. *Petit-Eberswiller.*
 Ebuncurt. *Aboncourt.*
 Eburchingen. *Blies-Ebersing.*
 Eccelange. *Hesseling.*
 Eckelswilre. *Eschwiller.*

Ecora. *Zoufflign.*
 Echange. *Érange.*
 Edelinga. *Inglaange.*
 Edelingen. *Aidling.*
 Edelingin. *Edling.*
 Ederswiller. *Welschhof.*
 Ederweiller. *Ederwiller.*
 Edingen. *Édange.*
 Edlingen. *Adelaange.*
 Effendorf. *Evendorf.*
 Effingen. *Évange.*
 Egkswilre. *Eschwiller.*
 Eibreschweiller. *Petit-Eberswiller.*
 Eigen. *Eich.*
 Eingling. *Inglaange.*
 Einschringen. *Escherange.*
 Einssingen. *Sarreinsmüng.*
 Eisin. *Eysing.*
 Eiswiller. *Einchwiller.*
 Elbingen. *Elvange.*
 Eleanges. *Elzange.*
 Elemeurt. *Allamont.*
 Elfinga. *Elzange.*
 Ellanges. *Illange.*
 Ellingen. *Élange.*
 Elpindorph. *Aboncourt.*
 Elringa. *Hellering.*
 Elsingen. *Elzing.*
 Eluvillers. *Elviller.*
 Elvinga. *Elvange.*
 Elwingen. *Elvange.*
 Elzin. *Elzange.*
 Elzrin. *Elzing.*
 Emcringa. *Réméring.*
 Ency. *Ancy-sur-Moselle.*
 Endelinga. *Inglaange.*
 Engelinga. *Inglaange.*
 Engelmannshoff. *Ohrenthal.*
 Engelstroff. *Erstroff.*
 Engilengis. *Inglaange.*
 Englingen. *Inglaange.*
 Engweiler. *Einchwiller.*
 Ensmingen. *Sarreinsmüng.*
 Ennecey. *Ennereyum. Ennery.*
 Ennualdi villa. *Waville.*
 Euquellanges. *Inglaange.*
 Euserange. *Escherange.*
 Enstringa. *Escherange.*
 Ensing. *Ising.*
 Ensmynon. *Sarreinsmüng.*
 Ensserville. *Ancerville.*
 Enstringa. *Entrange.*
 Enswilre. *Einchwiller.*
 Enwaldi villa. *Waville.*
 Enzelingen. *Anzeling.*
 Ependorf. *Aboncourt.*
 Epidorf. *Aboncourt.*
 Epie. *Epietum. Épiez.*

- Epingen. *Épange*.
 Epling. *Ippling*.
 Equiniacum. *Augny*.
 Erenciaicum. *Argancy*.
 Eresingis. *Erzange*.
 Ermesweiler. *Petit-Eberswiller*.
 Ernetzwiller. *Petit-Eberswiller*.
 Erpigny. *Rupigny*.
 Erquancey. *Argancy*.
 Errouville. *Errouville*.
 Erseranges. *Herserange*.
 Erskange. *Erzange*.
 Ersniga. *Wahl-Ebersing*.
 Erstroff. *Hestroff*.
 Esbreschwiller. *Petit-Eberswiller*.
 Esch. *Metzeresche*.
 Esen. *Metzeresche*.
 Esirmont (La montaigne d'). *Oesir-
mont*.
 Eskirinchingos. *Escherange*.
 Esmend (L'). *Lomud*.
 Esmyngen. *Sarreinsming*.
 Espanges. *Pange*.
 Espelangers. *Épange*.
 Espienes. *Piennes*.
 Espouelle. *Sponville*.
 Espouville. *Spanville*.
 Esselingen. *Hesseling*.
 Esseltzierven. *Usselskirch*.
 Essing. *Nixinger-Weyer*.
 Essinga. *Elzange*.
 Essingen. *Hessange*.
 Estans (Les). *Étangs (Les)*.
 Estaples, Estaples. *Tapes (Les)*.
 Estrange. *Östrange*.
 Estucanges. *Stuckange*.
 Estuvingis. *Stuelange*.
 Etanges. *Hettange-Grande*.
 Etercken. *Téterchen*.
 Ettingen. *Hutting*.
 Ettingen. *Ötting*.
 Etzelstorff. *Helstroff*.
 Etzlingen. *Hesseling*.
 Euireswiller. *Eberswiller*.
 Eukange. *Uckange*.
 Eucourt. *Heumont*.
 Eucourt. *Urcourt*.
 Eureswiller. *Eberswiller*.
 Eurmout. *Heumont*.
 Errouville. *Errouville*.
 Eurville. *Urrille*.
 Eutrange. *ÖEutrange*.
 Euwigney. *Ugny*.
 Euwingen. *Évange*.
 Euwringen. *Évrange*.
 Eventroff. *Evendorff*.
 Everingen. *Évrange*.
 Eversing. *Wahl-Ebersing*.
- Everstorff. *Evendorff*.
 Evlange. *Éblange*.
 Evring. *Ebring*.
 Evring. *Évrange*.
 Ewersweiler. *Petit-Eberswiller*.
 Exe. *Air*.
 Exkeswiller. *Eschwiller*.
 Expies. *Épiez*.
 Eynschweiler. *Einchwiller*.
 Eynswilr. *Einchwiller*.
- F
- Fabros. *Fèves*.
 Fadiliaco. *Grand-Failly*.
 Fadilica. *Petit-Failly*.
 Faeley. *Petit-Failly*.
 Fagetum, Fagit. *Féy*.
 Faily. *Failly*.
 Fais. *Féy*.
 Falekenberg, Falekenburgh. *Fauque-
mont*.
 Falconismous. *Faulquemont*.
 Falkoburgum. *Faulquemont*.
 Fallen. *Falck*.
 Fally (Le Petit). *Petit-Failly*.
 Falmaeres. *Fameck*.
 Falsch. *Falck*.
 Falskembourg. *Faulquemont*.
 Falt, Falto. *Faux-en-Forêt*.
 Falt. *Faltz Guerting*.
 Fao. *Féy*.
 Fas. *Faux-en-Forêt*.
 Fatiliago villa. *Petit-Failly*.
 Faumacher, Faumacres. *Fameck*.
 Faustembourg. *Bellerue*.
 Fauville. *Flaerville*.
 Favia. *Fèves*.
 Fehvres. *Fèves*.
 Féchin, Fehingas. *Wesching*.
 Feiringa. *Férange*.
 Felstrost. *Filstroff*.
 Fensch. *Fontoy*.
 Feuschen. *Fensch (La)*.
 Fidinis villa. *Fillières*.
 Filendorff. *Filstroff*.
 Filing. *Fouhigny*.
 Filtzdorff. *Filstroff*.
 Fiquayemont. *Fiquemont*.
 Firici curtis. *Frécourt*.
 Firicort. *Frécourt*.
 Firmaricurt. *Fremécourt*.
 Flacart. *Flasgarten*.
 Fladesdorpt. *Flastroff*.
 Flaschartem. *Flasgarten*.
 Flavey. *Flécy*.
 Flavinicum, Flavingney. *Flavigny*.
- Fleeteringa. *Flétrange*.
 Fledderingen. *Flétrange*.
 Flensch. *Fontoy*.
 Flerei. *Fleury*.
 Fleuranges. *Florange*.
 Flevigneicum. *Flavigny*.
 Flocourt. *Flocourt*.
 Florchingen. *Florange*.
 Florei, Florciaeum. *Fleury*.
 Floringas. *Florange*.
 Flosdorf. *Flostroff*.
 Fluéville. *Fléville*.
 Flurey. *Fleury*.
 Focamons. *Faulquemont*.
 Fodilicam. *Failly*.
 Fogelswilre. *Folschwiller*.
 Fokamons. *Faulquemont*.
 Folchelinga. *Folckling*.
 Foleshuwiler. *Folschwiller*.
 Folleshwiler. *Folschwiller*.
 Folmari curtis. *Fameck*.
 Folville. *Forille*.
 Fomachra. *Fameck*.
 Fontaine de pétrole blanc. *Walsch-
bronn (Les bains de)*.
 Fontayes. *Fontoy*.
 Fontaynes. *Trombaru*.
 Fontes. *Fensch (La)*.
 Fontes (Ad). *Fontoy*.
 Fontoz. *Fontoy*.
 Forbacheum. *Forbach*.
 Foreul. *Froicul*.
 Forhengia. *Florange*.
 Forperch. *Forbach*.
 Fonceulx. *Fossieur*.
 Fourkelinges. *Folckling*.
 ourpac. *Forbach*.
 Fraiszorff. *Freistroff*.
 Franchepraye. *Franchepré*.
 Frankillon chaup. *Franelouchamps*.
 Franoy. *Fresnoy-la-Montagne*.
 Frawbourg. *Frauenberg*.
 Fraxinetum. *Fresnoy*.
 Freischingen. *Fréching*.
 Freistroff. *Fristot*.
 Frembstorff. *Frémestroff*.
 Frescoy. *Fresnoy-la-Montagne*.
 Frésenil. *Froicul*.
 Freyrdorf. *Freistroff*.
 Freymacker. *Königsacker*.
 Friboys. *Freybouse*.
 Frimaricurt. *Fremécourt*.
 Fristot. *Freistroff*.
 Fristozf. *Fristot*.
 Frizldorf. *Freistroff*.
 Froideux. *Froicul*.
 Froiseuil. *Froicul*.
 Frontenney. *Frontigny*.

Frouwenbouch. *Frauenberg*.
 Frouville. *Friaucourt*.
 Froucourt. *Frécourt*.
 Fuching. *Fréching*.
 Fuchsem, Fuckinshem. *Fixem*.
 Fuligny. *Fouigny*.
 Fullenga. *Fouigny*.
 Fult. *Faux-en-Forêt*.
 Furpach. *Forbach*.
 Fuxcim. *Fixem*.

G

Gabelding. *Guéblange*.
 Gaderscheuren. *Godchurc*.
 Gadtschures. *Godchurc*.
 Gaenglingen. *Guinglange*.
 Gaidenbach. *Obergailbach*.
 Gaimelenges. *Gommelange*.
 Gaimondas. *Sarrequeuimines*.
 Gankirchen. *Guenkirchen*.
 Gamanville. *Génerville*.
 Gamquierch. *Guenkirchen*.
 Gamundias. *Sarrequeuimines*.
 Gananges. *Guénange*.
 Ganckirke. *Guenkirchen*.
 Gandelenge. *Gandränge*.
 Gandelisim. *Jeandelize*.
 Gandilisia. *Jeandelize*.
 Gandra. *Gandren*.
 Gangretienn. *Guenkirchen*.
 Gannera. *Gandren (Ruisseau de)*.
 Ganneren. *Gandren*.
 Gannerenbach. *Gandren (Ruisseau de)*.
 Gansweiler. *Johannswiller*.
 Garcey. *Gorcey*.
 Garnei. *Jarny*.
 Garniacum. *Jarny*.
 Gärt, Gartz. *Garsch*.
 Gaudelenge. *Gandränge*.
 Gaudiacum super Mosellam. *Jouy-aux-Arches*.
 Gaudigium. *Jouy-aux-Arches*.
 Gaudiacum. *Jouy-aux-Arches*.
 Gaukirke. *Guenkirchen*.
 Gauseharderhof. *Banstein*.
 Gauwies. *Gawisse*.
 Gebeldange. *Guéblange*.
 Gebling. *Guéblange*.
 Geding. *Kédange*.
 Gelange. *Guelange*.
 Gelbach. *Obergailbach*.
 Geling. *Guesing*.
 Gellmelingen. *Gommelange*.
 Gellumingen. *Gommelange*.
 Gelmeding. *Gommelange*.
 Gembelinga. *Guéblange*.
 Gemindt. *Sarrequeuimines*.
 Gemingas. *Guénange*.
 Gemundt. *Sarrequeuimines*.
 Gemweiler. *Guenwiler*.
 Geneschierchen. *Guenkirchen*.
 Genetoy (Le). *Genestroy (Le)*.
 Genettes (Metairie des). *Prémehoff*.
 Gengelinga. *Guinglange*.
 Genglinken. *Guinglange*.
 Gengweiler. *Guenwiler*.
 Genkirche. *Guenkirchen*.
 Genexey. *Jarnisy*.
 Geminges. *Guénange*.
 Gennivalt. *Genivaux*.
 Genonville. *Génerville*.
 Genring. *Gondrange*.
 Gentringen. *Guenstränge*.
 Germalmont. *Girumont*.
 Gereswilre. *Blies-Guerschwiler*.
 Gerey. *Jury*.
 Gerfingen. *Guerting*.
 Gerichtsberg. *Griesberg*.
 Gerildanges. *Guirlange*.
 Gerlebach superior. *Obergailbach*.
 Gerledinges. *Guirlange*.
 Germainville. *Génerville*.
 Gernei. *Jarny*.
 Gernexey, Gernexum. *Jarnisy*.
 Gerneyum. *Jarny*.
 Gerninga, Gerningen. *Guénange*.
 Geroldenges. *Guirlange*.
 Gerolfingen. *Guirlange*.
 Gerselinga. *Guerstling*.
 Gertinga, Gertniga. *Guerting*.
 Gery. *Jury*.
 Geunbelinga. *Guéblange*.
 Geutz. *Yütz (Basse-)*.
 Geycingen. *Guénange*.
 Geyslingen. *Guesling*.
 Gichberg. *Guischberg*.
 Giesen. *Guising*.
 Gieux. *Jœuf*.
 Gillange. *Guirlange*.
 Girlange, Girlingen. *Guirlange*.
 Giry. *Jury*.
 Gisinga, Gisingen. *Guising*.
 Giurey. *Gorcey*.
 Glabey. *Glaba*.
 Glanderia. *Longeville-lez-Saint-Avold*.
 Glasdelt, Glashütt. *Merlebach*.
 Glasserberg. *Glaserberg*.
 Glasshütt. *Holbach-lez-Lemberg*.
 Gletiney. *Glatigny*.
 Glumpenhütte. *Klumpenhütte*.
 > Goddinga villa. *Goën*.
 Goderingas. *Gandränge*.
 Goemniga. *Guénange*.
 Golsfingen. *Gongelfang*.
 Gondelwigen. *Gongelfang*.
 Gonderinga. *Gondrange*.
 Gondircourt. *Gondrecourt*.
 Gondrin, Gondringen. *Gondrange*.
 Gonsi (La). *Laqueuivy*.
 Goutrecuria. *Gondrecourt*.
 Goonc. *Goën*.
 Gorecyum, Gorceium. *Gorcey*.
 Gorgia. *Gorce*.
 Gosseling, Güsselingen. *Guessling*.
 Gotzbrich. *Getzenbrich*.
 Goursy. *Gorcey*.
 Gourtal. *Gustal*.
 Gourxe, Gourze. *Gorce*.
 Goustaux. *Gustal*.
 Gouvernexe. *Jarnisy*.
 Goux, Gouze. *Gorce*.
 Goxey. *Gorcey*.
 Grainge aux Dixmes (La). *Grange-aux-Dames (La)*.
 Grainge az Boix (La). *Grange-aux-Bois (La)*.
 Grainge Daniel (La). *Grange-d'Agueaux (La)*.
 Grainge d'Aygnel (La). *Grange-d'Agueaux (La)*.
 Grainge ès Hormes (La). *Grange-aux-Ormes (La)*.
 Grainge-le-Houtton. *Hautonaerie (La)*.
 Grainge le Mercy (La). *Grange-le-Mercier (La)*.
 Grandelise. *Jeandelize*.
 Grande Steple (La). *Tapes (Les Grandes-)*.
 Grandi Failleium. *Grand-Failly*.
 Grandis Sartii campum. *Grange-aux-Sart (La)*.
 Grange à Agnel (La). *Grange-d'Agueaux (La)*.
 Grant Staiple (La). *Tapes (Les Grandes-)*.
 Graveium, Gravela. *Gravelotte*.
 Gravey, Gravelotte. *Gravelotte*.
 Gray. *Gras*.
 Grehiers. *Grizières*.
 Greive (La). *Sablon (Le)*.
 Greminen. *Grening*.
 Griesbrich. *Griesberg*.
 Grindhof. *Grindorff*.
 Grindwiler. *Grundwiler*.
 Gringant. *Grignan*.
 Gringelange. *Guinglange*.
 Grisbry, Grisprick. *Griesberg*.
 Grisey, Grixey, Grizy. *Grigy*.
 Grosheux. *Grosyeux*.
 Gros-Redrekin. *Gros-Béderching*.
 Grossues. *Grosyeur*.
 Gros-Tenchen. *Gros-Tenquin*.
 Groxielx, Groxuel. *Grosyeur*.

- Grucelinga. *Warsberg*.
 Gruendorff. *Grindorf*.
 Gramingen. *Grening*.
 Grumlingas. *Gommelange*.
 Gründroff. *Grindorf*.
 Grüning. *Grening*.
 Grusselinga. *Guirlange*.
 Guaignerchen. *Guenkirchen*.
 Guapeium. *Woippy*.
 Guareh. *Garsch*.
 Guelenberg. *Guischberg*.
 Guelberchen. *Guiderkirch*.
 Gud-ikirchen. *Guiderkirch*.
 Guebenhouze. *Guebenhausen*.
 Guebledanges, Gunboldanges. *Gué-
blange*.
 Guecheling. *Guessling*.
 Guédanges. *Guélange*.
 Guegweiler. *Guenwiller*.
 Guehanesviller. *Johannsviller*.
 Guelmlinga, Guelming. *Gommelange*.
 Guemenange. *Guénange*.
 Guemind, Guemunde. *Sarreguemines*.
 Guene. *Goin*.
 Guenery. *Gondrange*.
 Guennering. *Gondrange*.
 Guereheling. *Guertling*.
 Guerledange. *Guirlange*.
 Guerninga. *Guénange*.
 Guerscheweiller. *Blies-Guerschweiler*.
 Guertanges. *Guerting*.
 Guestnom. *Cattenom*.
 Guethin. *Guertling*.
 Guilaring, Guilling. *Guesing*.
 Guilmalg. *Gommelange*.
 Guinderinges. *Gondrange*.
 Guinningen. *Guénange*.
 Guinquirehien. *Guenkirchen*.
 Guintringen. *Guenstrange*.
 Guisbach. *Gensbach*.
 Guisselling. *Guising*.
 Guisselinga. *Guirlange*.
 Guixe. *Gorze*.
 Gond. *Gand*.
 Gundelfang. *Gongelfang*.
 Gundelwanga. *Gongelfang*.
 Gunderengis, Gundermiga. *Gondrange*.
 Guntriaga. *Guenstrange*.
 Guntringa. *Gondrange*.
 Gurgitanum monasterium. *Gorze (Ab-
baye de)*.
 Gursingen, Güschingen. *Guiching*.
 Gusselinga. *Guélange*.
 Gustaulx. *Gustal*.
 Gutterkirch. *Erching*.
 Gynsellanges. *Guénglange*.
 Gyperes. *Kerbach*.
 Gysinga. *Guising*.
- H**
- Haange. *Hayange*.
 Habelding. *Hobling*.
 Habezville. *Abbéville*.
 Haboinville. *Habonville*.
 Habonis villa. *Habonville*.
 Habouville. *Habonville*.
 Habouwelz. *Aubaue*.
 Habun. *Habeau*.
 Hache. *Hacque. Hayes*.
 Hacodange. *Hagondange*.
 Hsconcourt. *Haucocourt*.
 Hacourt. *Haucourt*.
 Hadargen. *Hargarten*.
 Hadiana villa. *Hageville*.
 Hadonchamps. *Ladonchamps*.
 Haenges. *Hoyange*.
 Hagelingen. *Hagondange*.
 Hagievilla. *Hagéville*.
 Hagneau. *Honau*.
 Hagu. *Hayes*.
 Haguille. *Hagéville*.
 Haianavilla. *Hageville*.
 Haiche, Haicque. *Hayes*.
 Haidenges. *Haidanges. Hallering*.
 Haigny. *Ugny*.
 Hainyas. *Hayange*.
 Hainkang. *Hinckange*.
 Haisange. *Hessange*.
 Hoistenges. *Hettange-Grande*.
 Haitenge. *Hettange-Grande*.
 Haitrise. *Hatrise*.
 Halbach. *Holbach*.
 Halbaigen. *Holving*.
 Halderinga. *Hallering*.
 Haldieurtis. *Haucourt*.
 Haldimiaea finis. *Gorze*.
 Haldorff. *Altroff*.
 Halestroff. *Halstroff*.
 Halfidengen. *Helphedange*.
 Hallacourt. *Holacourt*.
 Hallais. *Hallois*.
 Hallerange. *Hallering*.
 Hallin. *Haling*.
 Halling. *Alling*.
 Halmécourt. *Homécourt*.
 Halmestorff. *Halstroff*.
 Halring. *Hellering*.
 Halterive. *Haute-Rive*.
 Haltrise. *Hatrise*.
 Halvinga, Halvingen. *Holving*.
 Hambeck. *Hombourg-Kédange*.
 Hambere. *Hombourg-Kédange*.
 Hambergh. *Hombourg-Kédange*.
 Hambez. *Hombourg-Kédange*.
 Hameicort. *Hamelcort. Homécourt*.
- Hamelange. *Amelange*.
 Hamen. *Ham-Dasse, Ham-Haute*.
 Hameviller. *Annéville*.
 Hameicort. *Homécourt*.
 Hamps. *Ham-sous-Warsberg*.
 Hams-sonb-Wanesperch. *Ham-sous-
Warsberg*.
 Hanau. *Grange-d'Agneux (La)*.
 Haneange. *Hinckange*.
 Hancouville-au-Passage. *Hannouville-
au-Passage*.
 Han-de-Saint-Jean. *Ham-devant-Mar-
ville*.
 Han devant Perpont. *Ham-devant-Mar-
ville*.
 Handfurst. *Main-du-Prince (La)*.
 Haudonville. *Landonvillers*.
 Hangart. *Hargarten-aux-Mines*.
 Hannonis villa. *Hannonville-au-Pas-
sage*.
 Hannum. *Ham-devant-Marville*.
 Hans. *Han-sur-Nied*.
 Hanweiler. *Hanwiller*.
 Harenicurtis. *Arraincourt*.
 Harenas (Ad). *Sablon (Le)*.
 Harencurtis. *Arraincourt*.
 Harewainville. *Errouville*.
 Hargarda. *Hargarten-aux-Mines*.
 Harling. *Florange*.
 Harloncourt. *Haucocourt*.
 Harmestorff. *Arraincourt*.
 Harnex, Harney. *Herny*.
 Harpurg. *Harprich*.
 Harrouville devers Longouy. *Errai-
ville*.
 Harselaenge. *Herseange*.
 Hartherg, Hartburg. *Harprich*.
 Hartelize. *Hatrise*.
 Hartpurg. *Harprich*.
 Hasensprunck. *Haselprunck*.
 Hassombourg. *Hazembourg*.
 Hatange. *Hettange-Grande*.
 Hatrisia. *Hatrise*.
 Hauanges. *Hayange*.
 Haubonville. *Habonville*.
 Haudensirek. *Sierck-Haute*.
 Haudieurtis. *Haucourt*.
 Haulbach. *Holbach-lez-Saint-Avold*.
 Hauldemont. *Houldémont*.
 Haulmelcourt. *Homécourt*.
 Haute et Baixe Selle. *Selle (La)*.
 Hanst. *Host*.
 Hautcastel. *Achélat*.
 Haute-Coin. *Coin-lez-Cuvry*.
 Haute-Rantienne. *Reitgen-Haute*.
 Haute-Weyge, Haute-Weyze. *Oberwisse*.
 Haut-Kinger. *Uberkingen*.
 Hautmont. *Aumont*.

Haviller. <i>Aeillers</i> .	Hensiniga. <i>Hinckange</i> .	Hoergartnon. <i>Hargarten-aux-Mines</i> .
Haweconcourt. <i>Hauconcourt</i> .	Hentange. <i>Hettange-Grande</i> .	Hoexem. <i>Host</i> .
Haxinga. <i>Hayange</i> .	Heutingen. <i>Hunting</i> .	Hobersveiberg. <i>Hohe-Weyersberg</i> .
Haynges. <i>Hayange</i> .	Hentringa. <i>Hinckange</i> .	Hoigny. <i>Hugny</i> .
Hé. <i>Hayes</i> .	Herestor. <i>Hestroff</i> .	Hoblinga. <i>Hobling</i> .
Hebange. <i>Ébange</i> .	Herfelange. <i>Helphedange</i> .	Hoblinger Daile. <i>Holwing (Le Val-de)</i> .
Hebingen. <i>Ebange</i> .	Hergada, Hergadin. <i>Hargarten-aux-Mines</i> .	Holbouch. <i>Holbach-lez-Saint-Avold</i> .
Hebléville. <i>Abbéville</i> .	Herichweiler. <i>Henrville</i> .	Holdange, Holdingen. <i>Holling</i> .
Heche. <i>Metz-eresche</i> .	Herisinges. <i>Erzange</i> .	Hollingen. <i>Holling</i> .
Hechelingen. <i>Heckring</i> .	Hermendorf. <i>Hombourg-Kédange</i> .	Holsdorf. <i>Hulstroff</i> .
Heckling. <i>Bentling</i> .	Hermestroff. <i>Arraincourt</i> .	Holt. <i>Host</i> .
Hegnay. <i>Higny</i> .	Hermunivilla. <i>Errouville</i> .	Hombereb, Homborch. <i>Hombourg-Haut</i> .
Heilgerner. <i>Hellimer</i> .	Hernecourt. <i>Homécourt</i> .	Hombeiz. <i>Hombourg-Kédange</i> .
Heiligen. <i>Heiligenbronn</i> .	Hernedorp. <i>Hermendorf</i> .	Hombor. <i>Hombourg-Haut</i> .
Heiligemior. <i>Hellimer</i> .	Hernexum. <i>Herny</i> .	Homborch. <i>Hombourg-Kédange</i> .
Heilligemior. <i>Hellimer</i> .	Hernex. <i>Herny</i> .	Hombourg-la-Ville. <i>Hombourg-Haut</i> .
Heilliquebronn. <i>Heiligenbronn</i> .	Heronwini villa. <i>Errouville</i> .	Hombourg-l'Évêque. <i>Hombourg-Haut</i> .
Heimendortf. <i>Hombourg-Kédange</i> .	Herr-sein-Ban. <i>Hersing (Le Ban de)</i> .	Hombrig. <i>Hombourg-Kédange</i> .
Heinga-Villa. <i>Hayange</i> .	Hersinga. <i>Herserange</i> .	Hombure (Capitulain et ecclesia). <i>Hombourg (la collégiale de)</i> .
Heinkeinga. <i>Hinckange</i> .	Herstorph. <i>Hestroff</i> .	Hombure Castrum. <i>Hombourg-Haut</i> .
Heinmeringen. <i>Hémering</i> .	Herstourf. <i>Hestroff</i> .	Homesviller, Homeyrvilla. <i>Hamevillers</i> .
Heinza villa. <i>Eysing</i> .	Herterise. <i>Hatrize</i> .	Homlange. <i>Hémilly</i> .
Heistorfz. <i>Hestorff</i> .	Hertzerangen. <i>Herserange</i> .	Homsseit. <i>Host</i> .
Heiz. <i>Hayes</i> .	Herzogshand. <i>Main-du-Prince (La)</i> .	Honkecheyt. <i>Host</i> .
Helange. <i>Halling</i> .	Hesewingen. <i>Sarreinswing</i> .	Honnainville. <i>Hannonville-au-Passage</i> .
Heldestorph. <i>Helstroff</i> .	Hessingen. <i>Hessange</i> .	Honne. <i>Hagen</i> .
Heldtrorbach. <i>Petit-Rohrbach</i> .	Hesterize. <i>Hatrize</i> .	Honquezange. <i>Hinguesange</i> .
Helédange. <i>Helphedange</i> .	Hettinga. <i>Hettange-Grande</i> .	Hontinga. <i>Hunting</i> .
Helfeldinga. <i>Helphedange</i> .	Heuin. <i>Héning</i> .	Horgadin. <i>Hargarten-aux-Mines</i> .
Helfing. <i>Helphedange (La Petite)</i> .	Heurestorf. <i>Hestroff</i> .	Horgne à Ars (La). <i>Chauy-la-Horgne</i> .
Helfingen. <i>Hobling</i> .	Heurmout. <i>Heumont</i> .	Horgne à Greive (La). <i>Horgne-au-Sablon (La)</i> .
Helbing. <i>Hellering</i> .	Heyenga, Heyngen. <i>Hayange</i> .	Horgne dans le Cunexi. <i>Horgne (La)</i> .
Helbingen. <i>Helling</i> .	Heymendortf. <i>Hermendorf</i> .	Horna fluvius. <i>Orne (L')</i> .
Helig. <i>Elich</i> .	Heymendortf. <i>Hombourg-Kédange</i> .	Hornbach. <i>Horn (La)</i> .
Helimberg. <i>Hellimer</i> .	Heys. <i>Han-sous-Warsberg</i> .	Hospitali (De). <i>Hôpital (L')</i> .
Helédange. <i>Élange</i> .	Heystorff. <i>Hestroff</i> .	Hostel, Hustet. <i>Host</i> .
Hellefredange. <i>Helphedange</i> .	Hilariacum. <i>Saint-Avold</i> .	Hotte. <i>Othe</i> .
Hellestorfz. <i>Altroff</i> .	Hilariacus Viculus. <i>Saint-Avold</i> .	Houbelin. <i>Hobling</i> .
Hellgenmôre. <i>Hellimer</i> .	Hildingén. <i>Halling</i> .	Houdiamont. <i>Houdlemont</i> .
Helmeir. <i>Hellimer</i> .	Hilsborg, Hilsbourg. <i>Hilsprich</i> .	Houecourt. <i>Haucourt</i> .
Hels. <i>Hayes</i> .	Himonville. <i>Immonville</i> .	Houf, Bouffe. <i>Creut-wald-la-Houwe</i> .
Helslage. <i>Helphedange</i> .	Hinghesanges. <i>Hinguesange</i> .	Hougue au Savelon (La). <i>Horgne-au-Sablon (La)</i> .
Heltrophe. <i>Helstroff</i> .	Hinsang, Hinsing. <i>Hinguesange</i> .	Houlingen. <i>Holling</i> .
Helvinga. <i>Evangé</i> .	Hintzingen. <i>Hinzing</i> .	Houne. <i>Hagen</i> .
Helzinga. <i>Élange</i> .	Hirpe. <i>Hirps</i> .	Huussenge. <i>Hussange</i> .
Hem. <i>Han-sur-Nied</i> .	Hirrstorf. <i>Hestroff</i> .	Houssel. <i>Host</i> .
Hemecourt. <i>Homécourt</i> .	Hoange. <i>Hayange</i> .	Houton (La Grainge le). <i>Hautonnerie (La)</i> .
Hemmingen. <i>Hémilly</i> .	Hoaville. <i>Jouaville</i> .	Houwalville. <i>Jouaville</i> .
Hempachel. <i>Kemplich</i> .	Hobecourt. <i>Aubécourt</i> .	Houxey. <i>Ogy</i> .
Henaut. <i>Hanau</i> .	Hobeldange, Hoblingen. <i>Éblangr</i> .	Hoveldinga. <i>Hobling</i> .
Henausville. <i>Génaville</i> .	Hoborc. <i>Hombourg-Kédange</i> .	Howaldi villa. <i>Waville</i> .
Henchingen. <i>Hinckange</i> .	Hochem. <i>Host</i> .	Howavilla. <i>Jouaville</i> .
Henerey. <i>Ennery</i> .	Hoch-Weygersburg. <i>Hohe-Weyersberg</i> .	Howucourt. <i>Homécourt</i> .
Henestorf. <i>Hestroff</i> .	Hodenhoffen. <i>Odenhoven</i> .	
Henguonges. <i>Hinckange</i> .	Hoduville. <i>Hottviller</i> .	
Henouville. <i>Hannonville-au-Passage</i> .	Hoembore. <i>Hombourg-Haut</i> .	

Hoxem. *Host*.
 Huaville. *Jouaville*.
 Hubenga. *Uckange*.
 Hueckingen. *Uckange*.
 Hueniga. *Heining*.
 Huessingen. *Hussange*.
 Huezanges. *Hussange*.
 Hukenberg. *Hackenberg*.
 Huldeni mons. *Houldémont*.
 Hulsberg. *Hulspérge*. *Hilsprich*.
 Hulszperg. *Hilsprich*.
 Humburgua. *Hombourg-Haut*.
 Humeviller. *Hamécillers*.
 Hummerville. *Hanécillers*.
 Hundeliga. *Hundling*.
 Hunc. *Hanécillers*.
 Huniburch. *Hambourg-Kédange*.
 Hunneriaca. *Ennery*.
 Hunnerville. *Hanécillers*.
 Hunniga. *Heining*.
 Hünsingen. *Hinguesange*.
 Huntiga. *Hunting*.
 Huntzig. *Kuntzig*.
 Huntzingen. *Hinzingen*.
 Hureour. *Urcourt*.
 Husbere. *Hilsprich*.
 Husegney. *Husingen*. *Hussigny*.
 Huspelschiet. *Haspelscheidt*.
 Hütingen. *Hutting*.
 Huttinerie (La). *Houtomerie (La)*.
 Huttingen. *Etting*.
 Hottwiler. *Hottwiller*.
 Huualville. *Jouaville*.
 Huxeraillé. *Luzerailles*.
 Huxerailles. *Ozeraillé*.
 Hülingen. *Hurling*.
 Hyrelbach. *Hirbach*

I

Ieutz. *Füt (Basse-)*.
 Ihinga. *Elvange*.
 Illentorff. *Hlange*.
 Illiges. *Hlangr*.
 Ivange. *Elvange*.
 Iziogen. *Elziag*.
 Imerange. *Immerhoff*.
 Immelding. *Immeldange*.
 Immeren. *Immerhoff*.
 Imwaldi villa. *Waville*.
 Inderhem. *Ham-Basse*.
 Inferior Kuntz. *Kontz-Basse*.
 Inglingen. *Ingling*.
 Ingling. *Inglangr*.
 Ingweiler. *Einchriller*.
 Insberg. *Olberg*.
 Insing. *Ysing*.

Insingen. *Ysing*.
 Insuingen. *Sarreinsming*.
 Irona. *Fron (Ruissau d')*.
 Irpes. *Hirps*.
 Istingen. *Hlange*.
 Istroff. *Distroff*.
 Itz. *Füt (Basse-)*.
 Iudtz. *Füt (Basse-)*.

J

Jacobshoff. *Joguelshoff*.
 Jalmont. *Jaumont*.
 Jamelle (Lou Molin de). *Jamailles*.
 Jandrolisia. *Jeaadelize*.
 Japy. *Chepy*.
 Jari. *Jury*.
 Jarneium. *Jarny*.
 Jeanrey. *Saury-sur-Vied*.
 Jennelixe. *Jeandelize*.
 Jernisy (Mairie de). *Jarnisy*.
 Jendreville. *Jondreville*.
 Jeussey. *Jussy*.
 Jeux. *Jœuf*.
 Jeuxey. *Jussy*.
 Jirey. *Jury*.
 Joef. *Jœuf*.
 Joi. *Joy-aux-Archs*.
 Joicy. *Joy-aux-Archs*.
 Joindreville. *Jondreville*.
 Jomont. *Jaumont*.
 Jondredenge. *Zandrange*.
 Jouville. *Avaville*.
 Joppecuria. *Joppécourt*.
 Joutz. *Füt (Basse-)*.
 Jouxy. *Jussy*.
 Jovis mons. *Jaumont*.
 Joyeyum. *Joy-aux-Archs*.
 Jubergense (Monasterium). *Justemont (Abbaye de)*.
 Judicium. *Füt (Basse-)*.
 Juelz. *Juf. Jœuf*.
 Jureium. *Jury*.
 Jusbergh. *Justemont*.
 Juscio novum castrum. *Jussy*.
 Jussiaea. *Jussiaicum. Jussy*.
 Justinons. *Justemont*.
 Justinontis (Monasterium). *Justemont (Abbaye de)*.
 Juxey. *Jussy*.

K

Kadeborn. *Cadenborn*.
 Kadingen. *Kédange*.
 Kaichingen. *Kœking*.
 Kaimay. *Cama*.

Kaischen. *Kirschnaumen*.
 Kakin. *Kœking*.
 Kaldung. *Kédange*.
 Kalednoven (Bois de). *Kalenhoven (La Petite-)*.
 Kaltevillers. *Kaltzeiller*.
 Kammeren. *Lachambre*.
 Kampten. *Kanfa*.
 Kampuele. *Kemplich*.
 Kandel. *Canner (La)*.
 Kanphania. *Kanfen*.
 Kaspach. *Heckenrainsbach*.
 Kantebonne. *Cantebanne*.
 Kantphania. *Kanfen*.
 Kanzieq. *Kuntzig*.
 Kapel-Kigneur. *Kinger (Kappel-)*.
 Kapolem. *Cappel*.
 Kappellen. *Cappel*.
 Karlanges. *Karlingis. Kerling-lez-Sierck*.
 Kasuweiller. *Kaltzeiller*.
 Katanges. *Katinges. Kédange*.
 Katenemh. *Cattenam*.
 Kattenhofen. *Kattenhous. Cattenom*.
 Kebelemberg. *Kalemberg*.
 Kechingen. *Kœking*.
 Kedenhorne. *Cadenborn*.
 Keding. *Kédange*.
 Keibourg. *Kanfen*.
 Keichingen. *Kekin. Kœking*.
 Kelaviller. *Kaltzeiller*.
 Keldange. *Kerling-lez-Sierck*.
 Keldinga. *Kelinga. Kerling-lez-Sierck*.
 Kelingingensis praepositura. *Kerling-lez-Sierck*.
 Kelsch. *Pont-à-Chaussy*.
 Keluchen. *Cattenom*.
 Kempachel. *Kempulchel. Kemplich*.
 Kempurich. *Kemplich*.
 Kerbauck. *Kerbach*.
 Kerchingen. *Kœking*.
 Kerkelingen. *Kerling-lez-Sierck*.
 Kerpachen. *Kerbach*.
 Kerseaco. *Kirsch-lez-Luttange*.
 Kerville. *Kirwiller*.
 Kesling. *Guessling*.
 Ketenhon. *Cattenom*.
 Kethinga. *Kédange*.
 Kettchen. *Kettenhoffen prope Annery. Choilly-lez-Ennery*.
 Kettenhoffen. *Cattenom*.
 Kethenheim. *Cattenam*.
 Kettuchem. *Cattenom*.
 Keybrich. *Keybourg*.
 Kiehaoment. *Kirschnaumen*.
 Kiersze. *Kirsch-lez-Luttange*.
 Kingers. *Kingniers. Kinger (Kappel et Uber)*.

Kingre (Les Deux). *Kinger (Kappel et Ueber).*

Kinilbach. *Kisselbach.*
 Kinschringen. *Escherange.*
 Kirbach. *Hirbach.*
 Kirbuil. *Kirwiller.*
 Kirchbronn. *Kirsbach.*
 Kirlange. *Guirlange.*
 Kirperch. *Kerbach.*
 Kirsehof. *Kiquercy (La).*
 Kirsès. *Kirsch-lez-Sierck.*
 Kirswiller. *Bliesguerschwiler.*
 Kirz prope Luttinga. *Kirsch-lez-Luttange.*
 Kiserhoff. *Kiquercy (La).*
 Klain, Klan. *Klang.*
 Klausenberg. *Saint-Blaise.*
 Klein-Dallheim. *Kleid'hal.*
 Klein-Rederchingen. *Petit-Réderching.*
 Klein-Rohrbach. *Petit-Rohrbach.*
 Klein-Rosseln. *Petite-Rosselle.*
 Klein-Tennechen. *Petit-Tenquin.*
 Klimbourg. *Kalembourg.*
 Kligen. *Klang.*
 Kloutz. *Kontz-Haute.*
 Kneitange. *Kneuttingen. Knutange.*
 Koehér. *Cocheren.*
 Kochmülle. *Kouchemühl.*
 Kodenbouren. *Cadenborn.*
 Kœnige-Machern. *Kœnigsmacker.*
 Kœnigsberg. *Sarreinsming.*
 Kœntringen. *Kuntzig.*
 Koesne. *Cosnes.*
 Kolchin. *Kœking.*
 Kolman. *Colmez.*
 Kolmange. *Colming.*
 Koluenges (Molin de). *Colming.*
 Kougeren. *Kingcr (Kappel et Ueber).*
 Konismaker. *Kœnigsmacker.*
 Kœns. *Cons-Lagrandville.*
 Koutphen. *Kaufen.*
 Kontz bei Sirk. *Kontz-Basse.*
 Kontzingen. *Kuntzig.*
 Koquemüll. *Kouchemühl.*
 Kordenbrunn. *Cadenborn.*
 Kosteveiller. *Castviller.*
 Koun. *Couue.*
 Koumaekre. *Kouacker.*
 Koutphen. *Kaufen.*
 Krechinga. *Kriehinga. Créhange.*
 Kriske. *Kirsch-lez-Sierck.*
 Kruchinga. *Krukinga. Créhange.*
 Kuentange. *Knutange.*
 Kuffencig. *Kunecig. Kuntzig.*
 Kùlrich. *Roussy-le-Bourg.*
 Kunings Maeren. *Kœnigsmacker.*
 Kuns. *Cons-Lagrandville.*
 Kunz. *Kontz-Haute.*

L

Labeuvreie. *Les Étaugs.*
 Labrey. *Lubey.*
 Labrey, Labrii. *Labry.*
 Labriago. *Labry.*
 Labricq. *Labrûch.*
 Labuville. *Labawille.*
 Lacey. *Lessy.*
 Laconcourt. *Hauconcourt.*
 Ladonviller. *Ladonvillers.*
 Ladrevange. *Landrevange.*
 Lagneivilla. *Longeville-lez-Metz.*
 Lagnel. *Grange-d'Agueaux (La).*
 Laicey. *Lessy.*
 Lai don Champs. *Ladonchamps.*
 Laiduchamps. *Ladonchamps.*
 Laigniez. *Lahigné.*
 Laimenestroff. *Lemestroff.*
 Lairey. *Larry.*
 Laissey. *Lessy.*
 Lalié. *Lalieu.*
 Laling. *Lelling.*
 Lallien, Lallier. *Lallien.*
 Lamberg. *Lemberg.*
 Lambszbrunn. *Lambertsbronn.*
 Lamesdorf. *Lamunstroff.*
 Lamestroff. *Lemestroff.*
 Landelise. *Jeandelize.*
 Landersingen. *Laudrefang.*
 Landes. *Landres.*
 Landfontein. *Lantefontaine.*
 Landingen. *Lanng.*
 Landonchamps. *Ladonchamps.*
 Landonis Villare. *Ladonvillers.*
 Landorff. *Landroff.*
 Landrelange. *Lommerange.*
 Landrez. *Landres.*
 Landrowange. *Landrevange.*
 Landry-Fontaine. *Lantefontaine.*
 Landthrum. *Loutremange.*
 Landtwiller. *Lontzwiller.*
 Langendorf. *Longeville-lez-Saint-Avold.*
 Langwiller. *Lontzwiller.*
 Lantollinga. *Brandelfang.*
 Lantzwiller. *Lontzwiller.*
 Laquennesy. *Laquenexy.*
 Laquenxi. *Laquenexy.*
 Larduchamps. *Ladonchamps.*
 Lassey. *Lessy.*
 Lasy. *Lessy.*
 Lauberkontz. *Kontz-Haute.*
 Laubricquen. *Labrûch.*
 Laubruck. *Labrûch.*
 Laudelinge. *Laudrefang.*
 Laudendorf. *Landroff.*
 Lauderfing. *Oderfang.*

Lauderfing. *Laudrefang.*
 Laudersingen. *Laudrefang.*
 Laudrelange. *Lommerange.*
 Laudremont. *Landremont.*
 Laumeringa. *Lommerange.*
 Lauriacum. *Lorry-lez-Metz.*
 Lauterengen, Lauterfangen. *Laudrefang.*
 Lautering. *Lothringen.*
 Lautermingen. *Loutremange.*
 Lauwiler. *Leywiler.*
 Lauzeraïlle. *Lucerailles.*
 Laversfeld. *Lannesfeld.*
 Laviezville. *Lavieuville.*
 Laye. *Lair.*
 Leauville. *Léoviller.*
 Leaweiller. *Léoviller.*
 Lecey. *Lexy.*
 Lehimberg. *Lemberg.*
 Leibfurst. *Herzogskörper.*
 Lellingue. *Lellinga. Lelling.*
 Lellyngen. *Lelling.*
 Lembourg. *Lemberg.*
 Lemdorff. *Landroff.*
 Lemu. *Lemud.*
 Lemmersberg. *Landremont.*
 Lende. *Landres.*
 Leudonchamps. *Ladonchamps.*
 Lengestroff. *Linstroff.*
 Lengishcim. *Lengelsheim.*
 Lenistroff. *Linstroff.*
 Lensen. *Logne.*
 Leotermingus. *Luttange.*
 Leschières. *Lixières.*
 Leseraïlle. *Lucerailles.*
 Lesmeud. *Lemud.*
 Lessei. *Lessy.*
 Lestanche. *Les Étaugs.*
 Letrange. *Landrevange.*
 Leubée. *Leuby. Lubey.*
 Leuchtinga. *Luttange.*
 Lendefontaine. *Lantefontaine.*
 Leue. *Lüe.*
 Leurwiler. *Lontzwiller.*
 Leury. *Lorry-devant-le-Pont.*
 Leusen. *Logne.*
 Leutermingas. *Luttange.*
 Leuthange. *Luttange.*
 Leuvelle. *Loyville.*
 Leuwiler. *Leywiler.*
 Levilerhof. *Leywilerhoff.*
 Lexere, Lexir. *Lixières.*
 Lexinga, Lexingen. *Lixing-lez-Ronhling.*
 Leywilerost. *Leywilerhoff.*
 Libauville. *Libaville.*
 Libon. *Liehon.*
 Lickerstrof. *Dorst.*

- Liedea villa. *Leywiller*.
 Lielion. *Liéhan*.
 Ligesbach. *Lieschbach*.
 Limmersfeld. *Laumesfeld*.
 Limmersdorf. *Lemestroff*.
 Lincerium, Linceris. *Lixières*.
 Lingen. *Anzeling*.
 Linkenhoff. *Teucherhof*.
 Linscheit. *Liederscheidt*.
 Linthal vallis. *Lindel*.
 Lomerstorf. *Lemestroff*.
 Lonwich. *Longwy-Haut*.
 Londelinga. *Laudrefang*.
 Longagio. *Longuyan*.
 Longa villa. *Longeville-lez-Metz*.
 Long castr. *Longwy*.
 Longeave. *Longeau*.
 Longeville-des-Glandières, Longfellen.
Longeville-lez-Saint-Avold.
 Longio. *Longuyan*.
 Longiville. *Longeville-lez-Metz*.
 Longixdorf. *Longeville-lez-Saint-Avold*.
 Longues. *Logne*.
 Longony. *Longwy-Haut*.
 Longwau. *Longeau*.
 Lonwic, Lonwis. *Longwy-Haut*.
 Loppei. *Luppy*.
 Lorei, Lorez. *Lorry-lez-Metz*.
 Lorey-sous-Froimont. *Lorry-devant-le-Pont*.
 Lori prope Mardigny. *Lorry-devant-le-Pont*.
 Louderdauge. *Loutremange*.
 Louveneyum. *Lowigny*.
 Louwy. *Longuy*.
 Loveneium. *Louvigny*.
 Lovigni. *Louvigny*.
 Lovintaeum. *Louvigny*.
 Loyville-sur-Saille. *Loiville*.
 Luange, Luchtange. *Luttange*.
 Luckesingen. *Lixing-lez-Laning*.
 Ludavinga. *Laudrefang*.
 Ludelinga. *Laudrefang*.
 Ludlinga. *Ludelage*.
 Luedelhout. *Ville-Houdlemant*.
 Luedenscheit. *Liederscheidt*.
 Luevelle. *Loyville*.
 Luexinga. *Lixing-lez-Laning*.
 Luisière. *Lixières*.
 Lumersuedt. *Laumesfeld*.
 Lunarsdorph, Lunesdorf. *Launstroff*.
 Lungenfeldt. *Longeville-lez-Saint-Avold*.
 Luppertz-Husen. *Loupershausen*.
 Luppuyum. *Luppy*.
 Lutellange. *Ludelage*.
 Lutiacum. *Luttange*.
 Lutteschitt. *Liederscheidt*.
 Lutum. *Luttange*.
- Luxure. *Lixières*.
 Luzelenkiricha. *Usselskirch*.
- M**
- Maberc. *Meilberg ou Meilbourg*.
 Mabrunnen. *Montbronn*.
 Maceriolas. *Mariculle*.
 Machera. *Macheren*.
 Machera. *Macker*.
 Macheren-le-Roy. *Königsmacker*.
 Macheostat. *Maxstadt*.
 Machien. *Mancy*.
 Machra. *Königsmacker*.
 Macken-Hovem. *Macquenom*.
 Macleve. *Mécleuves*.
 Madaria, Madaris. *Mairy*.
 Madria, Madriz. *Mairy*.
 Magdes, Magide. *Ru de Mad (Le)*.
 Magny. *Many*.
 Ma Grève. *Grève (Basse-)*.
 Maiaicum. *Mey*.
 Maicre. *Macker*.
 Maidera. *Maizières*.
 Maieum, Maiey. *Méy*.
 Maignanges. *Mégange*.
 Maigney. *Many*.
 Maigniez. *Magny*.
 Maikerne. *Macheren*.
 Mailadrerie (La). *Saint-Ladre*.
 Mainbouteil. *Mainbottel*.
 Mainchequierque. *Menskirch*.
 Mainchequierque. *Menskirch*.
 Mainthert-Fontayne. *Narbefontaine*.
 Maithelfontaine. *Narbefontaine*.
 Mairinga, Mairingen. *Marange-Sil-range*.
 Mairs (La Grant). *Maxe (La Grande-)*.
 Mairs (La Petite). *Mare (La Petite)*.
 Mairt, Maist. *Ru de Mad (Le)*.
 Maisereux, Maiserieux. *Maizeroy*.
 Maisières près Volmerange. *Macker*.
 Maison mel (La). *La Malmaison*.
 Maitringen. *Métring*.
 Maiwilre. *Mainvillers*.
 Maixaires. *Maizières*.
 Maixeroy. *Maizery*.
 Maixey. *Méchy*.
 Maizerjeux. *Maizery*.
 Maizière-lès-Boulay. *Macker*.
 Maizière-lès-Hombourg. *Macheren*.
 Maken-Howen. *Macquenom*.
 Makeren. *Königsmacker*.
 Makre. *Macheren*.
 Mala domus. *Malancourt*.
 Malandi curtis. *Malancourt*.
 Malbrough. *Meilberg ou Meilbourg*.
- Maleris. *Marly*.
 Mallarey. *Malroy*.
 Malxerois. *Maizeroy*.
 Mamendorf. *Mandarff*.
 Mammonis villa. *Mondorff*.
 Maney-devant-le-Pont. *Magny*.
 Manderchen. *Montenach*.
 Manhoffen. *Manom*.
 Manis. *Mauce*.
 Maumei. *Magny*.
 Mannebach. *Mambach*.
 Mannheim. *Many*.
 Manonis villa. *Manteville*.
 Manquery. *Menskirch*.
 Mansia. *Mance*.
 Menseicula. *Mancieulles*.
 Mansuy. *Mancy*.
 Manvilla. *Mainville*.
 Manwilre. *Mainvillers*.
 Marax. *Maxe (La)*.
 Marecium. *Mercy-le-Haut*.
 Marcey. *Méchy*.
 Marchingen, Marehange. *Morhange*.
 Marciacum. *Mercy-le-Haut*.
 Marcluvia. *Mécleuves*.
 Marcourt. *Messeren*.
 Marcouvre. *Marcourt*.
 Marcy. *Mercy-lez-Metz*.
 Moreolas, Mariolis. *Marioulles*.
 Marfontaine. *Merbette*.
 Margoil. *Marioulles*.
 Margrée. *Malgréé (La)*.
 Marhangio. *Marhange*.
 Mariabrun. *Sturzelbrunn*.
 Marie, Mary. *Mairy*.
 Marieflus. *Mariensfos*.
 Marlator. *Mars-la-Tour*.
 Marmacro. *Königsmacker*.
 Marneium. *Many*.
 Marreola. *Marioulles*.
 Marry. *Mairy*.
 Marschbach. *Marspich*.
 Martesture. *Mars-la-Tour*.
 Martigny-sur-Chiers. *Colmey*.
 Martis-Turris. *Mars-la-Tour*.
 Marvia. *Marange-Silrange*.
 Marxy. *Méchy*.
 Marxy. *Mercy-lez-Metz*.
 Masbra. *Macker*.
 Maserie. *Maizières*.
 Maeliño (De). *Ménis (Les)*.
 Maslinsen. *Neuchef*.
 Mathensis pagus. *Montais (Le)*.
 Matricis. *Mairy*.
 Mauboteil. *Mainbottel*.
 Mauriacum. *Narroy-le-Veneur*.
 Maxeria. *Maizières*.
 Maxeroil. *Maizeroy*.

Maxie. <i>Méchy.</i>	Mets. <i>Metz.</i>	Monderanges. <i>Mondelange.</i>
Maxières. <i>Macker.</i>	Metle, Mettes, Mettis. <i>Metz.</i>	Mouderehen. <i>Montenach.</i>
May. <i>Mad (La).</i>	Mettensis pagus. <i>Pays Messin (Le).</i>	Mondler. <i>Momerren.</i>
May-la-Tour. <i>Mars-la-Tour.</i>	Metze-Esch. <i>Metzeresche.</i>	Moudren, Mondern. <i>Momerren.</i>
Mayl. <i>Méy.</i>	Metzera. <i>Messeren.</i>	Monchem, Monheim. <i>Manom.</i>
Medelinga. <i>Mondelange.</i>	Mendlen, Meulin. <i>Moulaine.</i>	Monem, Monom. <i>Manom.</i>
Medernaken. <i>Montenach.</i>	Meurichingen. <i>Morhange.</i>	Monhiaga. <i>Montigny-sur-Chiers.</i>
Mediomatricensis pagus. <i>Pays Messin (Le).</i>	Meuzelle. <i>Moselle (La).</i>	Monhoven. <i>Mauom.</i>
Mediomatrici. <i>Metz.</i>	Mexicum. <i>Mezy.</i>	Moniaga villa. <i>Montigny-sur-Chiers.</i>
Mées. <i>Metz.</i>	Mezaille. <i>Moselle (La).</i>	Mons. <i>Aumont.</i>
Megaria. <i>Noers.</i>	Meze-Vise. <i>Metzerwisse.</i>	Mons. <i>Mont.</i>
Meinis. <i>Manee.</i>	Meziéry. <i>Maizery.</i>	Monsbour. <i>Morsbronn.</i>
Meirenga. <i>Marange-Zondrange.</i>	Milingon, Millinck. <i>Malling.</i>	Monsburg. <i>Mensberg.</i>
Mekingpes, Mekingen. <i>Mégange.</i>	Milleberg, Mirabel. <i>Meilberg ou Meilbourg.</i>	Mons-Sancti-Quintini. <i>Saint-Quentin (Le mont).</i>
Mellinge, Mellingon. <i>Malling.</i>	Minstringen. <i>Montrequienne.</i>	Monstiers. <i>Moutier.</i>
Memerstorn. <i>Momerstroff.</i>	Mintzingen. <i>Metzing.</i>	Montheron, Montbrun. <i>Montbronn.</i>
Memmesborn. <i>Narfontaine.</i>	Miralmout. <i>Miraumont.</i>	Montender. <i>Montenach.</i>
Menéville. <i>Anaéville.</i>	Miriliaum. <i>Marly.</i>	Monticellum. <i>Moncel.</i>
Meneville. <i>Moinville.</i>	Mitch. <i>Mitschen.</i>	Montigneium. <i>Montigny-lez-Metz.</i>
Mengen, Mengues. <i>Mégange.</i>	Mitchen. <i>Mussy-l'Évêque.</i>	Montigneyum. <i>Montigny-sur-Chiers.</i>
Mennile (Ad) prope Corilum. <i>Ménile (Les).</i>	Mizingen. <i>Metzing.</i>	Montiniaum. <i>Montigny-lez-Metz.</i>
Menschingen. <i>Mancy.</i>	Moaldi villa. <i>Mouaville.</i>	Mont-Kerchen. <i>Montrequienne.</i>
Mensterichen. <i>Menskirch.</i>	Modelange. <i>Mondelange.</i>	Montosium. <i>Montois.</i>
Mercey, Merchev. <i>Méchy.</i>	Modelinga. <i>Mondelange.</i>	Montoys. <i>Montoy.</i>
Merchen. <i>Marcourt.</i>	Modinum. <i>Moulins-lez-Metz.</i>	Montrechein. <i>Montrequienne.</i>
Merchinge. <i>Morhange.</i>	Modover superior. <i>Moyeuve-Grande.</i>	Mont-Royal ou Königsberg. <i>Sarreinsberg.</i>
Merdegney, Merdeney. <i>Mardigny.</i>	Moebryum. <i>Moyeuve-Grande.</i>	Montz d'Hall. <i>Muasthal.</i>
Merey. <i>Mairy.</i>	Moellin. <i>Moulins-lez-Metz.</i>	Morange-à-la-Haute-Tour. <i>Morhange.</i>
Merillon. <i>Mainvillers.</i>	Moerschlingen. <i>Morhange.</i>	Moranville. <i>Schönhoff.</i>
Meringa, Meringen. <i>Marange-Zondrange.</i>	Moerten. <i>Merten.</i>	Morclay. <i>Méchy.</i>
Meriyenfosz. <i>Mrienfos.</i>	Mœu (Le). <i>Lemud.</i>	Morchingen, Morichingen. <i>Morhange.</i>
Merker. <i>Marcourt.</i>	Mœuvre-lai-Petite. <i>Moyeuve-Petite.</i>	Moresburn. <i>Morsbronn.</i>
Merlenbourg. <i>Merlebach.</i>	Mœvris. <i>Moyeuve-Grande.</i>	Morivaux. <i>Marivaux.</i>
Merley. <i>Marly.</i>	Mohuerre. <i>Moyeuve-Grande.</i>	Morlingas, Morlong. <i>Morlange.</i>
Mernigka, Merrika. <i>Marcourt.</i>	Moinville. <i>Moinville.</i>	Morsben. <i>Morsbronn.</i>
Mers. <i>Merle (Le).</i>	Moiville. <i>Moinville.</i>	Mortem, Mortena. <i>Merten.</i>
Merxey, Merxium. <i>Mezy.</i>	Molabrium. <i>Moyeuve-Grande.</i>	Morville. <i>Murville.</i>
Merxy. <i>Méchy.</i>	Molaincourt. <i>Malancourt.</i>	Mosalla, Moselle. <i>Moselle (La).</i>
Merzenflasz. <i>Marienfos.</i>	Molendina. <i>Moulins-lez-Metz.</i>	Mesclève, Moselive. <i>Mécleuves.</i>
Merzey. <i>Mercy-le-Haut.</i>	Molenne, Molerme. <i>Moulaine.</i>	Moselaw. <i>Moselle (Pays de la).</i>
Més. <i>Metz.</i>	Molensa. <i>Moselle (La).</i>	Mosella. <i>Moselle (La).</i>
Mesclavia, Mescleves. <i>Mécleuves.</i>	Molesmensis. <i>Moulaine.</i>	Mosellensis pagus. <i>Moselle (Pays de la).</i>
Meseci. <i>Maizery.</i>	Moleves. <i>Motinelle.</i>	Moslengis pagus. <i>Moselle (Pays de la).</i>
Meselle. <i>Moselle (La).</i>	Molinis, Molins. <i>Moulias.</i>	Moslinse. <i>Moselle (Pays de la).</i>
Meslange. <i>Metzange.</i>	Molwingen. <i>Molange.</i>	Moslisis pagus. <i>Moselle (Pays de la).</i>
Messey. <i>Mussy-l'Évêque.</i>	Momborn. <i>Montbronn.</i>	Mothern. <i>Moder (La).</i>
Messig. <i>Metzing.</i>	Momerdorff. <i>Momerstroff.</i>	Motié. <i>Moâtier.</i>
Meta. <i>Metz.</i>	Mommieren. <i>Montbronn.</i>	Mouchem. <i>Manom.</i>
Metæ, Metis. <i>Metz.</i>	Momuant. <i>Noviant.</i>	Moulin des gasteaux. <i>Kouchennühl.</i>
Metairie-Rouge. <i>Rothof.</i>	Monasterio (De). <i>Moâtier.</i>	Moolinet (Le). <i>Motinelle.</i>
Meteringen. <i>Metring.</i>	Monchief, Monchies. <i>Moncheux-la-Grande.</i>	Mounhoffen. <i>Manom.</i>
Meteringen. <i>Meterich.</i>	Monchous, Monchues. <i>Moncheux-la-Grande.</i>	Monselle. <i>Moselle (La).</i>
Methensis pagus. <i>Montois (Le).</i>	Mondela, Mondelar. <i>Montenach.</i>	Mouterkange. <i>Montrequienne.</i>
Methingow. <i>Montois (Le).</i>	Monder. <i>Manderen.</i>	Moutiers-sur-Chiers. <i>Montigny-sur-Chiers.</i>
Methis. <i>Metz.</i>		

Mouville. *Mouville*.
 Moweurs. *Moyeuwe-Grande*.
 Muyennivilla. *Moineville*.
 Moygniville. *Moineville*.
 Mozella. *Moselle (La)*.
 Mucci, Muccium. *Mussy-l'Évêque*.
 Muchatel. *Laumesfeld*.
 Mud. *Lemud*.
 Mandelunga. *Mandelange*.
 Maglaine. *Moulaine*.
 Mullinsen. *Movlange*.
 Mumendorf. *Mondorff*.
 Munchem. *Manom*.
 Mundelai. *Mondelange*.
 Mundelay. *Montenach*.
 Mundeling. *Mouclange*.
 Munkirchen. *Neunkirch*.
 Muntzandhal. *Munsthal*.
 Müntzball. *Saint-Louis (Cristallerie de)*.
 Moomundorf. *Mondorff*.
 Muriam vallis. *Meisenthal*.
 Murlaisen, Murlinsen. *Marlange*.
 Musalla. *Moselle (La)*.
 Musau. *Mussy*.
 Muselgini pagus. *Moselle (Pays de la)*.
 Musella. *Moselle (La)*.
 Muselle. *Moselle (La)*.
 Musensis pagus. *Moselle (Pays de la)*.
 Maslinsen. *Neuchef*.
 Musol use. *Moselle (Pays de la)*.
 Musxirren. *Menskirch*.
 Mutterkind. *Montrequienne*.
 Mutzingen. *Metzing*.
 Myrten. *Merten*.

N

Nadelange. *Neudlange*.
 Naudorf. *Neudorf*.
 Naumen. *Obernaumen*.
 Nauroit-le-Vinois. *Norroy-le-Veneur*.
 Nechy. *Neuchef*.
 Neda, Nedda. *Nied (La)*.
 Nédorff. *Naudorff*.
 Nenkol. *Nondkeille*.
 Neucher. *Neufgrange*.
 Neuchère. *Neuchef*.
 Neunheuser. *Neuchef*.
 Neunkirchien. *Neunkirch*.
 Neuvechêze. *Neuchef*.
 Neuw-Scheuern. *Neufgrange*.
 Nezilly. *Nouilly*.
 Nidda, Nidden. *Nied (La)*.
 Niderlillen. *Vigneulles-Basse*.
 Niderhem. *Many*.
 Nider-Kuntz. *Kontz-Basse*.

Nidrevilla. *Vigneulles-Basse*.
 Niedbrueh. *Pontigny*.
 Niederbudingen. *Buding*.
 Niederehin vel Magny. *Many*.
 Niedgow. *Nied (Pays de la)*.
 Niedraken. *Pont-de-Pierre (Le)*.
 Niffingen, Nilvingis. *Niltange*.
 Nita, Nithen. *Nied (La)*.
 Nitachowa. *Nied (Pays de la)*.
 Nit usis pagus. *Nied (Pays de la)*.
 Noassivilla. *Noisseville*.
 Noehewilre. *Noussewiller-lez-Volmerange*.
 Nodilingis. *Neudlange*.
 Nodlingen. *Neudlange*.
 Noelly, Noeilly. *Nouilly*.
 Noenkirken. *Neunkirch*.
 Noesvilla. *Noisseville*.
 Noeswiller. *Noussewiller-lez-Puttelange*.
 Nogaredum. *Norroy-le-Veneur*.
 Nogaria villa. *Noers*.
 Noieroy. *Norroy-le-Sec*.
 Noierroy. *Norroy-le-Veneur*.
 Noiewesseville. *Noisseville*.
 Noisilly. *Nouilly*.
 Nom de Keil. *Nondkeille*.
 Nomen. *Kirschnoumen*.
 Noncheil. *Nondkeille*.
 Nord-le-Sec. *Norroy-le-Sec*.
 Norswiller. *Noussewiller-lez-Puttelange*.
 Norswiller. *Noussewiller-lez-Volmerange*.
 Nortains. *Northen*.
 Not-tvilre. *Noussewiller-lez-Puttelange*.
 Nothalingen. *Neudlange*.
 Notwilre. *Noussewiller-lez-Puttelange*.
 Noufehetz. *Neuchef*.
 Noulroy. *Norroy-le-Veneur*.
 Nousbricq. *Brouck-lez-Uckange*.
 Nouveannum. *Novéant*.
 Nuaveville. *Nouilly*.
 Nouville. *Lanewille*.
 Nouvron. *Norroy-le-Veneur*.
 Nouvyon. *Novéant*.
 Nova-Cella. *Saint-Avoid*.
 Noveliacum. *Nouilly*.
 Noviandum, Noviannum. *Novéant*.
 Noviantu villa. *Novéant*.
 Novilla, Noville. *Nouilly*.
 Novum castrum. *Châtel-Saint-Blaise*.
 Nowelley. *Nouilly*.
 Nowerrotz. *Norroy-le-Sec*.
 Nowerrot, Nowerroy. *Norroy-le-Veneur*.
 Nuefchaisxel devant-Metz. *Châtel-Saint-Blaise*.
 Nuefchiefz. *Neuchef*.
 Nuefville. *Lanewille*.
 Nugaretum. *Norroy-le-Sec*.
 Nullon. *Neulan*.

Nungardum. *Norroy-le-Sec*.
 Nuukirka, Nuukirchen. *Neunkirch*.
 Nuwenkirchen. *Neunkirch*.
 Nyder-Ham. *Ham-Basse*.
 Nyderhem, Nyderchen. *Many*.
 Nykeirich. *Neunkirchen*.

O

Obereck. *Obrick*.
 Oberfilen, Oberfiler. *Vigneulles-Haute*.
 Ober-Ilen. *Hau-Haute*.
 Ober-Hogst. *Host*.
 Oberieutz. *Yutz (Haute-)*.
 Oborkirch. *Creutzberg*.
 Oberkluntz. *Kontz-Haute*.
 Ober-Rentgen. *Rentgen-Haute*.
 Obersingen. *Wahl-Ebersing*.
 Obersweyssen. *Oberwissee*.
 Oberville. *Vigneulles-Haute*.
 Obllingen. *Éblange*.
 Oblingen. *Hobling*.
 Obrinca. *Moselle (La)?*
 Obst. *Host*.
 Oclacourt. *Chelaincourt*.
 Octonvilla. *Otonville*.
 Odendorf. *Odenhoven*.
 Odensirck. *Sierck-Haute*.
 Odenzoff. *Rettel*.
 Odera, Odern. *Oudren*.
 Oderfang. *Laudrefang*.
 Odonis villa. *Onville*.
 Odorna. *Orne (L')*.
 OEdoling, OEdlingen. *Edling*.
 OEttingis. *OEttrange*.
 Ogenaux. *Orceval*.
 Ogui. *Augny*.
 Oilegrange. *Algrange*.
 Oisey. *Ogy*.
 Olbertingen. *Oberding*.
 Olbinguey. *Aubigny*.
 Olbinguen. *Holving*.
 Oligy, Olizy. *Olgly*.
 Ollécz. *Olley*.
 Olleies. *Olley*.
 Olberey. *Orly*.
 Ollocourt. *Holacourt*.
 Olry. *Aoury*.
 Olry. *Orly*.
 Oltringa. *OEttrange*.
 Oltrippem. *Altrippe*.
 Olxey. *Olgly*.
 Ometz. *Aumetz*.
 Ongerange. *Aoury*.
 Opach. *Apach*.
 Opemh. *Openheim*.
 Oran. *Fren (L')*.

Orchingen. *Erching*.
 Origny. *Orny*.
 Oriolmarum. *Avril*.
 Orivaux. *Orival*.
 Ormestroff. *Arraincourt*.
 Orna flavius. *Horn (La)*.
 Orna flavius. *Orac (L')*.
 Ornelle. *Richemont*.
 Ornimont. *Varniaumont*.
 Orriens. *Arriance*.
 Orsenalz. *Orceval*.
 Ortus fluviolus. *Othain (L')*.
 Orville. *Dorvillers*.
 Oschlaincourt. *Chelaincourt*.
 Oserole. *Ozerailles*.
 Osey. *Ogy*.
 Oste. *Othe*.
 Osteillancourt. *Chelaincourt*.
 Ostlancourt. *Chelaincourt*.
 Otha. *Othe*.
 Otha. *Othain (L')*.
 Othinges. *Ottange*.
 Othweiler. *Hottwiller*.
 Ottendorff. *Otterdorff. Ottonville*.
 Ottingas. *Ottange*.
 Ottringas, Ottringen. *Oétrange*.
 Ottweiler. *Audwiller*.
 Ottweiler. *Hottwiller*.
 Ouden-Sirek. *Sierck-Haute*.
 Oulié. *Olley*.
 Oulrisia. *Varize*.
 Ourbach. *Urbach*.
 Ourgne, Ourney. *Orny*.
 Oury. *Aoury*.
 Ouvigny. *Augny*.
 Ouxei. *Ogy*.
 Oveigney. *Augny*.
 Owaville. *Jouaville*.
 Owinauult. *Woinbant*.
 Oxeium, Oxy. *Ogy*.

P

Pablanges. *Piblange*.
 Pagus Rosalinse. *Rasselle (Pays de la)*.
 Pagus Sallingowe. *Saulnois (Le)*.
 Pagus Salocinsis. *Saulnois (Le)*.
 Pagus Saregowe. *Sarre (Pays de la)*.
 Pagus Wabrensis. *Woëvre (La)*.
 Paillemaille. *Spailmail*.
 Painges. *Pange*.
 Palpecourt. *Plappecourt*.
 Pappivilla, Pappoli villa. *Plappeville*.
 Parette. *Parthe*.
 Parguey. *Pagny-lez-Goin*.
 Paroches (Les). *Paroisses (Les)*.
 Patelinga. *Puttelaenge-lez-Sarralbe*.

Pauliacum. *Pouilly*.
 Paulley. *Paouilly*.
 Pavilles, Pavilly. *Paouilly*.
 Pawileyum, Pawilly. *Pouilly*.
 Pellingen. *Piblange*.
 Pellintintoux, Pellintineux. *Pulventeux*.
 Pepinsdorf. *Pepinville*.
 Peplingen. *Plappecourt*.
 Perjucz, Perjut. *Pierrejeux*.
 Perno. *Pournoy-la-Grasse*.
 Pernois. *Pournoy-la-Grasse*.
 Perpon. *Pierrepoint*.
 Perspenville. *Pépinville*.
 Pertre. *Peltre*.
 Pesay. *Befey*.
 Pesny. *Penil*.
 Petit-Saint-Nicolas (Le). *Lallieu*.
 Petit-Tenecken. *Petit-Tenquin*.
 Petite-Dale (La). *Kleind'hal*.
 Petite-Staiple (La). *Tapes (Les Petites)*.
 Petlange. *Pétrange*.
 Petra. *Peltre*.
 Petra-Mons. *Pierrepoint*.
 Petre Villare. *Pierrewillers*.
 Peux. *Puxe*.
 Peuxe. *Poiche*.
 Peuxe. *Puche*.
 Phamech. *Fameck*.
 Piergaux. *Pierrejeux*.
 Pierrewit. *Pierrejeux*.
 Pier-Villiers. *Pierrewillers*.
 Pietrenges. *Pétrange*.
 Pieuvelinga. *Piblange*.
 Pillententeux-lez-Lougwy. *Pulventeux*.
 Pipenstorf, Pipinville. *Pépinville*.
 Pitsch. *Ritche*.
 Pittingen. *Puttelaenge*.
 Pivilengen. *Piblanze*.
 Planteris. *Plantières*.
 Plantire, Planturis. *Plantières*.
 Plaplivilla. *Plappeville*.
 Poich. *Poize*.
 Pomaries, Pomerue. *Pommerieux*.
 Pomeriolum. *Pommerieur*.
 Pondeniet. *Pontigny*.
 Ponoï villa. *Pournoy-la-Grasse*.
 Ponoï-la-Chatrice. *Pournoy-la-Chétive*.
 Ponoï-la-Grosse. *Pournoy-la-Grasse*.
 Pons Petrius. *Pierrepoint*.
 Pont (Le). *Domangeville*.
 Pont-à-Chaux. *Pont-à-Chaussy*.
 Pont-à-Flaquair. *Pont-à-Chaussy*.
 Pont-à-Orne. *Richemont*.
 Pont-Cuinquaralle. *Pont-Quinquorville*.
 Pont-de-Pierre. *Pontpierre*.
 Pontois. *Pontoy*.
 Pouvilla. *Sponville*.

Porcelatz. *Porcellette*.
 Porcheber, Porchiez. *Porche*.
 Porcières, Porciers. *Porcher*.
 Portuwillare. *Pierrewillers*.
 Pouche. *Poire*.
 Pougnoy, Pourguoy. *Pournoy-la-Chétive*.
 Poulize. *Paouilly*.
 Poulley. *Pouilly*.
 Pouseux, Poussieux. *Puzieux*.
 Pouspillon. *Poncillon*.
 Pouxoux. *Puzieux*.
 Pouxmesraetz. *Pommerieux*.
 Powelley. *Pouilly*.
 Powilley de leiz Vegey. *Paouilly*.
 Pozul. *Puzieux*.
 Pracourt. *Pracourt*.
 Praicz. *Praycl*.
 Pratin. *Preutin*.
 Preistorff. *Breistroff-Grande*.
 Prenoy-la-Chaife. *Pournoy-la-Chétive*.
 Pretiers, Prentiers. *Preutin*.
 Preytensbach. *Breidenbach*.
 Pris, Prisch, Prish. *Preische*.
 Procourt-les-Fermes. *Pracourt*.
 Prothins. *Preutin*.
 Prueocheyl. *Preische*.
 Pruniacum captivum. *Pournoy-la-Chétive*.
 Prunici, Prunidum. *Pournoy-la-Grasse*.
 Publange, Publingen. *Piblange*.
 Puding. *Buding*.
 Pagiolum. *Pouilly*.
 Puise. *Puxe*.
 Puisuil. *Puzieux*.
 Pulx. *Puxe*.
 Pumerelz. *Pommerieux*.
 Puperstorf, Puperstorf. *Pépinville*.
 Puselle. *Puzieux*.
 Pusio, Pusic. *Puxe*.
 Putanges. *Puttelaenge-lez-Sarralbe*.
 Puteoli. *Puzieux*.
 Putilinga. *Puttelaenge-lez-Sarralbe*.
 Putlengen, Putolingen. *Puttelaenge-lez-Rodemack*.
 Putlinga. *Puttelaenge*.
 Puvillage. *Piblange*.
 Pux, Puxe. *Puche*.
 Puxiul. *Puzieux*.
 Puzel, Puzcoli, Puzol. *Puzieux*.
 Puzouch. *Puche*.
 Pyperstorf. *Pépinville*.
 Pyvelingen. *Piblange*.

Q

Quabrensis pagus. *Woëvre (La)*.

Quartier-Ju-Roi (Le). *Terville*.
 Quegnesy (La). *Laquenery*.
 Quelbach. *Obergailbach*.
 Quemino. *Quemènes (Les)*.
 Quencez. *Coincy*.
 Quenessie, Quenexil (La). *Laquenery*.
 Querlain. *Kerling-lez-Sierck*.
 Quiderkirch. *Guiderkirch*.
 Quinsbach. *Guensbach*.
 Quinzy. *Kantzig*.
 Quirche, Quirsch. *Kirsch-lez-Luttange*.
 Quiruille. *Kirwiller*.

R

Racheringa. *Racränge*.
 Racheismont. *Richemont*.
 Racoval. *Ranguévaur*.
 Rada. *Roth*.
 Radange. *Redange*.
 Radinga. *Redange*.
 Radingen. *Rahling*.
 Radonis villa. *Raville*.
 Rahavilla. *Raville*.
 Raikeringa. *Racränge*.
 Raimoiville, Raimonville. *Ramonville*.
 Raipadauges. *Roupeldange*.
 Raitsamblusen. *Ratzenhausen*.
 Raldinga, Raldingen. *Raville*.
 Ramelunga. *Remelfang*.
 Ramelingen. *Rémeling*.
 Ramelingen. *Rimling*.
 Ramerbach. *Rombas*.
 Rauerpach. *Heckenransbach*.
 Ramesa. *Ramée*.
 Ranauge. *Reinange*.
 Rancouatz, Rancouvaul. *Ranguévaur*.
 Ranspach. *Heckenransbach*.
 Rantienne. *Reitgen-Haute*.
 Raulingen. *Rouhling*.
 Raullingen. *Ralding*.
 Raville. *Raville*.
 Ravay. *Rabas*.
 Rebule. *Urbule*.
 Recensis pagus. *Roussy-le-Bourg*.
 Rechelange. *Richelung*.
 Recherbange. *Racränge*.
 Rechiefmont. *Richemont*.
 Rechon. *Rehon*.
 Reda. *Rode*.
 Reda. *Roth*.
 Redelbois. *Reydebois*.
 Redenborna. *Cadenborn*.
 Rederchen. *Rurange*.
 Rederchingen. *Gros-Réderching*.
 Redinga. *Kédange*.
 Redingen. *Redange*.
 Redingen. *Rombas*.
 Regia-Machera. *Kanigsmacker*.
 Regis maera. *Kanigsmacker*.
 Regnonvelle. *Rezonville*.
 Regnouville, Behouville. *Rezonville*.
 Reherbange. *Racränge*.
 Reichersberg, Reichesbourg. *Riche-
mont*.
 Reichersweiler. *Reyerswiler*.
 Reimlin. *Rémeling*.
 Reintnen. *Reitgen-Busse*.
 Reis. *Roch*.
 Reissingen. *Rezauge*.
 Reitzen. *Ritzing*.
 Rembacum. *Rombas*.
 Remebyum. *Remilly*.
 Remeliga. *Rémelange*.
 Remeliga. *Rimling*.
 Remeringa. *Réméring*.
 Remmestorf. *Remelorf*.
 Removille. *Ramonville*.
 Rempulcher. *Kenplich*.
 Reneoval. *Ronguevaur*.
 Rendorff. *Landorff*.
 Rengtien. *Reitgen-Busse*.
 Reninga. *Reinange*.
 Renouville. *Rezonville*.
 Repadauges. *Roupeldange*.
 Repuldenges. *Roupeldange*.
 Requesange. *Rezauge*.
 Resonvilla. *Rezonville*.
 Restonféys. *Reitgen*.
 Reumayum. *Remilly*.
 Reumbling. *Remeling*.
 Rewerange. *Rurange*.
 Rexingen. *Rezauge*.
 Rexonvillers. *Rechonvillers*.
 Ribaville. *Libaville*.
 Ribba. *Rabas*.
 Ricciacum. *Ritzing*.
 Richeromons. *Richemont*.
 Richilinga. *Richelung*.
 Rickingen. *Rierange*.
 Riderchingen. *Gros-Réderching*.
 Riechersperch. *Richemont*.
 Riegersweders. *Reyerswiler*.
 Riemlingen. *Remeling*.
 Rignouville. *Rezonville*.
 Rikesenges. *Rierange*.
 Rimblingen. *Rimling*.
 Rimeswilre. *Remschweiler*.
 Rimezing. *Reimsing*.
 Rineringa. *Racränge*.
 Rineringa. *Réméring*.
 Risogohensis pagus. *Roussy-le-Bourg*.
 Risselange. *Rosselange*.
 Ristorff. *Rustroff*.
 Ritunfait. *Reitgen*.

Rivat, Riwata. *Saint-Privat*.
 Rizzegowi. *Roussy-le-Bourg*.
 Rocii, Rocci, Roci. *Roussy-le-Bourg*.
 Rochelange, Roeherauge. *Rosselange*.
 Roeheringas. *Rosselange*.
 Roehern. *Kocheren*.
 Roehlingen. *Richelung*.
 Roehy. *Roussy-le-Bourg*.
 Roda. *Roth*.
 Rodain. *Rode*.
 Rodange. *Redange*.
 Redemaera. *Rodemack*.
 Redenborne. *Cadenborn*.
 Rodenbronn. *Rothenbourg*.
 Redenderp. *Château-Rouge*.
 Rodenmaeheren. *Rodemack*.
 Redenrisi. *Roderisse*.
 Roderiegingen. *Gros-Réderching*.
 Rodevaorum. *Sainte-Ruffine*.
 Rodilinga. *Rédange*.
 Rodlinguen. *Raville*.
 Roedrichingen. *Gros-Réderching*.
 Rogne. *Logne*.
 Rohenges. *Rurange-lez-Mégaue*.
 Roiville. *Brainville*.
 Roldinga, Roldinge. *Raville*.
 Rolfangen. *Remelfang*.
 Rollacq. *Rodlach*.
 Rollingen. *Raville*.
 Rollingen. *Rouhling*.
 Rollingen. *Rurange*.
 Rolvingen. *Rolbing*.
 Romanas (Ad). *Romain*.
 Romanville. *Ramonville*.
 Rombach. *Rohrbach*.
 Rombair, Rombais, Rombays. *Rombas*.
 Romelfingen. *Remelfang*.
 Romelfingen. *Remelfang*.
 Romeliacum. *Remilly*.
 Romellange. *Remelange*.
 Roueort. *Noncourt*.
 Roudéviller. *Rongueville*.
 Ropiney. *Rupigny*.
 Roppeney. *Rupigny*.
 Roquemar. *Rodemack*.
 Rorbach in Zeilekowe. *Saint-Jean-Rohr-
bach*.
 Rorehin. *Rurange*.
 Roringa. *Rurange*.
 Rosalince. *Rosselle (Pays de la)*.
 Roseium. *Roussy-le-Bourg*.
 Rosella. *Petite-Rosselle*.
 Roselui. *Rocéruelles*.
 Rosembrieh. *Rosbruck*.
 Rosemont. *Richemont*.
 Roserueles, Roserulis. *Rozéruelles*.
 Rosholl. *Freidenberg*.
 Roslingis. *Rosselange*.

Roslohgowe. <i>Rosselle (Pays de la)</i> .	Rurekanges. <i>Rurange</i> .	Saint-Juliein. <i>Saint-Julien-lez-Metz</i> .
Rosonville. <i>Rezonville</i> .	Ruscheye. <i>Roussy-le-Bourg</i> .	Saint-Laidre. <i>Saint-Ladre</i> .
Rosseborecken. <i>Rosbrueck</i> .	Russella. <i>Rosselle (La)</i> .	Saint-Lowey. <i>Saint-Louis (annexe d'Onville)</i> .
Rosseling, Rosseln. <i>Petite-Rosselle</i> .	Russey, Russeyum. <i>Roussy-le-Bourg</i> .	Saint-Lowy-aux-Champs. <i>Saint-Louis (Chapelle)</i> .
Rossexanges. <i>Rosselange</i> .	Russingen. <i>Russange</i> .	Saint-Maix. <i>Saint-Marcel</i> .
Rothensch. <i>Rodemac'</i> .	Ruthela, Ruthena. <i>Rettel</i> .	Saint-Maixel. <i>Saint-Marcel</i> .
Rothlach. <i>Redluch</i> .	Ruthuria. <i>Rettel</i> .	Saint-Marceau. <i>Saint-Marcel</i> .
Rothof. <i>Maison-Rouge (La)</i> .	Ruttiche. <i>Roussy-le-Bourg</i> .	Saint-Mars. <i>Saint-Marcel</i> .
Rotholinga, Rotholange. <i>Rosselange</i> .	Ruttula, Ruttula. <i>Rettel</i> .	Saint-Martin-à-la-Glandière. <i>Lougeville-lez-Saint-Avoid</i> .
Rothschlussel. <i>Rothembourg</i> .	Rutzingen. <i>Ritzing</i> .	Saint-Martin-devant-Metz. <i>Saint-Martin (Le Ban)</i> .
Rottila, Rottula. <i>Rettel</i> .	Ruveringa. <i>Raerange</i> .	Saint-Menge. <i>Bassompierre</i> .
Roturanges. <i>Rurange</i> .	Ruxcy. <i>Rugy</i> .	Saint-Nabor. <i>Saint-Avoid</i> .
Rotzwiller. <i>Rochonwillers</i> .	Ruxinges. <i>Rexange</i> .	Saint-Nicolas-le-Petit. <i>Lallieu</i> .
Roucherange. <i>Rosselange</i> .	Rymelfanges. <i>Rémelfing</i> .	Saint-Pancrace. <i>Saint-Paucré</i> .
Roudemackre. <i>Rodemack</i> .	Rymesingen. <i>Remsing</i> .	Saint-Pangrey. <i>Saint-Paucré</i> .
Roudendorff. <i>Château-Rouge</i> .	Rymeligen. <i>Rimling</i> .	Saint-Panseray. <i>Saint-Pancré</i> .
Rouge-Chatele. <i>Château-Rouge</i> .	Ryswilre. <i>Reyerswiller</i> .	Saint-Petmont. <i>Saint-Pierremont</i> .
Rouge-Moïstresse (La). <i>Rothhof</i> .	Ryttonfay. <i>Retonfey</i> .	Saint-Piedremont. <i>Saint-Pierremont</i> .
Rougerieolles. <i>Rozerieolles</i> .		Saint-Pierre-Mont. <i>Ran Saint-Pierre</i> .
Rougey. <i>Rugy</i> .		Saint-Prevey-en-la-Montaigne. <i>Saint-Privat-la-Montagne</i> .
Roumebac. <i>Rombas</i> .		Saint-Preych. <i>Saint-Privat</i> .
Rouppeney, Rouppey. <i>Rupigny</i> .		Saint-Privat, Saint-Privé. <i>Saint-Privat</i> .
Rouscengen. <i>Roussy-le-Bourg</i> .		Saint-Pryvas en Montaigne. <i>Saint-Privat-la-Montagne</i> .
Roussella. <i>Rosselle (La)</i> .		Saint-Quintin (La coste). <i>Saint-Quintin (Le mont)</i> .
Roussonviller. <i>Rochonwillers</i> .		Saint-Siforien. <i>Saint-Symphorien</i> .
Rouzeruelle. <i>Rozerieolles</i> .		Saint-Soïbe, Saint-Soïbel (Prey). <i>Saint-Sigebert (Pré)</i> .
Roxey. <i>Rugy</i> .		Saint-Souplet. <i>Saint-Supplet</i> .
Rozeau. <i>Rohr</i> .		Saint-Stail. <i>Saint-Ail</i> .
Rubeus mons. <i>Rodenberg</i> .		Saint-Supplex, Saint-Supplat. <i>Saint-Supplet</i> .
Rubræ maceriæ. <i>Rodemack</i> .		Saint-Supplez. <i>Saint-Supplet</i> .
Ruchensdorpb. <i>Rustruff</i> .		Saint-Tailly. <i>Saint-Ail</i> .
Ruchmestroff. <i>Château-Rouge</i> .		Saint-Théobald (Monastère). <i>Saint-Thiebault (Collégiale de)</i> .
Rucinge. <i>Reange</i> .		Saint-Thiebault (La grainge). <i>Saint-Thiebault (annexe de Pouilly)</i> .
Rüdelkirch. <i>Guiderkirch</i> .		Saint-Verin (Chapelle de). <i>Sainte-Vérène</i> .
Rödendorf. <i>Château-Rouge</i> .		Saint-Walfride. <i>Welferding</i> .
Rödengis. <i>Raville</i> .		Saint-Welferdt. <i>Welferding</i> .
Rudrekange. <i>Rurange</i> .		Sainte-Agathe. <i>Florange</i> .
Ruitzingen. <i>Ritzing</i> .		Sainte-Aignel. <i>Saint-Aignan</i> .
Ruizingen. <i>Russange</i> .		Sainte-Agnès. <i>Saint-Aignan</i> .
Rukeringa. <i>Rurange-lez-Mégange</i> .		Sainte-Bairbe-aux-Chants. <i>Sainte-Barbe</i> .
Rukestorp, Rukestroff. <i>Rustruff</i> .		Sainte-Brie. <i>Sainte-Trigite</i> .
Ruldinga. <i>Raville</i> .		Sainte-Marie-de-Villers. <i>Villers-Bett-nach (Abbaye de)</i> .
Ruldinga, Rullinga. <i>Roubling</i> .		Sainte-Ralphine. <i>Sainte-Ruffine</i> .
Rultonleis. <i>Rétoufey</i> .		Sainte-Raphine. <i>Sainte-Ruffine</i> .
Rumblingen. <i>Rimling</i> .		
Rumelfingen. <i>Rémelfang</i> .		
Rumelfingen. <i>Rémelfang</i> .		
Rumeliacum. <i>Rémelange</i> .		
Rumeliacum. <i>Rémilly</i> .		
Rumelingen. <i>Rémeling</i> .		
Rumelley. <i>Rémilly</i> .		
Rumerbach. <i>Rombas</i> .		
Rundwiller. <i>Grundwiller</i> .		
Runeringa. <i>Rurange</i> .		
Ruotich. <i>Roussy-le-Bourg</i> .		
Ruplingen. <i>Roupeldange</i> .		
Rurehingen. <i>Rurange</i> .		
Rurdorff. <i>Rustruff</i> .		

S

Saarengau. <i>Sarre (Pays de la)</i> .	Saariemelfing. <i>Rémelfing</i> .	Saint-Quintin (La coste). <i>Saint-Quintin (Le mont)</i> .
Sableif. <i>Sabré</i> .	Saitgen. <i>Zouffgen</i> .	Saint-Siforien. <i>Saint-Symphorien</i> .
Saitgen. <i>Zouffgen</i> .	Sahr. <i>Sarre (La)</i> .	Saint-Soïbe, Saint-Soïbel (Prey). <i>Saint-Sigebert (Pré)</i> .
Sahr. <i>Sarre (La)</i> .	Saibleids. <i>Sabré</i> .	Saint-Souplet. <i>Saint-Supplet</i> .
Saillhe (La rivière de). <i>Seille (La)</i> .	Sailhe (La rivière de). <i>Seille (La)</i> .	Saint-Stail. <i>Saint-Ail</i> .
Salia, Sallia. <i>Seille (La)</i> .	Salia, Sallia. <i>Seille (La)</i> .	Saint-Supplex, Saint-Supplat. <i>Saint-Supplet</i> .
Sainet-Aille. <i>Saint-Ail</i> .	Sainet-Aille. <i>Saint-Ail</i> .	Saint-Supplez. <i>Saint-Supplet</i> .
Saint-Advol. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Advol. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Tailly. <i>Saint-Ail</i> .
Saint-Agnelz, -Agnès. <i>Saint-Aignan</i> .	Saint-Agnelz, -Agnès. <i>Saint-Aignan</i> .	Saint-Théobald (Monastère). <i>Saint-Thiebault (Collégiale de)</i> .
Saint-Aignien. <i>Saint-Aignon</i> .	Saint-Alloi. <i>Saint-Éloy</i> .	Saint-Thiebault (La grainge). <i>Saint-Thiebault (annexe de Pouilly)</i> .
Saint-Alloi. <i>Saint-Éloy</i> .	Saint-Andren (Li Priorey de). <i>Saint-André</i> .	Saint-Verin (Chapelle de). <i>Sainte-Vérène</i> .
Saint-Andren (Li Priorey de). <i>Saint-André</i> .	Saint-Arnolph (L'abbaye de). <i>Saint-Arnould</i> .	Saint-Walfride. <i>Welferding</i> .
Saint-Arnolph (L'abbaye de). <i>Saint-Arnould</i> .	Saint-Arnoul (Le bourg). <i>Saint-Arnould</i> .	Saint-Welferdt. <i>Welferding</i> .
Saint-Arnoul (Le bourg). <i>Saint-Arnould</i> .	Saint-Avalz. <i>Saint-Avoid</i> .	Sainte-Agathe. <i>Florange</i> .
Saint-Avalz. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Avau. <i>Saint-Avoid</i> .	Sainte-Aignel. <i>Saint-Aignan</i> .
Saint-Avau. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Avolze. <i>Saint-Avoid</i> .	Sainte-Agnès. <i>Saint-Aignan</i> .
Saint-Avolze. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Avon, Saint-Avor. <i>Saint-Avoid</i> .	Sainte-Bairbe-aux-Chants. <i>Sainte-Barbe</i> .
Saint-Avon, Saint-Avor. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Avost. <i>Saint-Avoid</i> .	Sainte-Brie. <i>Sainte-Trigite</i> .
Saint-Avost. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Avout. <i>Saint-Avoid</i> .	Sainte-Marie-de-Villers. <i>Villers-Bett-nach (Abbaye de)</i> .
Saint-Avout. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Avox. <i>Saint-Avoid</i> .	Sainte-Ralphine. <i>Sainte-Ruffine</i> .
Saint-Avox. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Ayoult. <i>Saint-Avoid</i> .	Sainte-Raphine. <i>Sainte-Ruffine</i> .
Saint-Ayoult. <i>Saint-Avoid</i> .	Saint-Benoy. <i>Saint-Renoit-le-Brulé</i> .	
Saint-Benoy. <i>Saint-Renoit-le-Brulé</i> .	Saint-Bons. <i>Seingbousse</i> .	
Saint-Bons. <i>Seingbousse</i> .	Saint-Cointin (La chaipelle). <i>Saint-Quentin (Le mont)</i> .	
Saint-Cointin (La chaipelle). <i>Saint-Quentin (Le mont)</i> .	Saint-Gangolf. <i>Saint-Gengouff</i> .	
Saint-Gangolf. <i>Saint-Gengouff</i> .	Saint-Glin. <i>Singling</i> .	
Saint-Glin. <i>Singling</i> .	Saint-Jehan-az-Chants. <i>Saint-Jehan-aux-Champs</i> .	
Saint-Jehan-az-Chants. <i>Saint-Jehan-aux-Champs</i> .	Saint-Joure. <i>Saint-Jure</i> .	
Saint-Joure. <i>Saint-Jure</i> .		

- Sainte-Refine. *Sainte-Ruffine*.
 Sainte-Yéronique. *Sainte-Verène*.
 Sairley. *Sailly*.
 Salerouville. *Serrouville*.
 Saliensis. Salisiensis pagus. *Saulnois (Le)*.
 Sallia fluvius. *Seille (La)*.
 Salney, Salniacum. *Saulny*.
 Salnuise, Salocensis pagus. *Saulnois (Le)*.
 Salona. *Seille (La)*.
 Salonensis pagus. *Saulnois (Le)*.
 Salsbrügen, Salzbruck. *Saltzbronn*.
 Samcie. *Sancy*.
 Sanceium, Sanceum. *Sancy*.
 Sancta-Crux in Buris. *Thury*.
 Sancta-Genovefa. *Sainte-Geneviève*.
 Sancta-Muria ad Quercus. *Sainte-Marie-aux-Chênes*.
 Sancti-Bolderii. *Saint-Baudier*.
 Sancti-Georgii. *Saint-Jure*.
 Sancti-Gorgonii monasterium. *Grze (Abbaye de)*.
 Sancti-Illarulli (Ecclesia). *Saint-Arnould (Abbaye de)*.
 Sancti-Martini (Villa). *Saint-Martin (Ban)*.
 Sancti-Naboris. *Saint-Avoid*.
 Sancti-Petersberg. *Saint-Pierremont*.
 Sancti-Petri ad Harenas. *Saint-Pierre-aux-Arènes*.
 Sancti-Petri-Mons. *Ban Saint-Pierre*.
 Sancti-Petri-Mons. *Saint-Pierremont*.
 Sancto-Juliano. *Saint-Julien-lez-Gorze*.
 Sancto-Nabore. *Saint-Avoid*.
 Sancto-Stephano. *Saint-Étienne*.
 Sanctum-Desiderum (Ad). *Desiremont*.
 Sanctum-Rodevunrum. *Sainte-Ruffine*.
 Sanctus-Andreas. *Saint-André*.
 Sanctus-Anianus. *Saint-Aignan*.
 Sanctus-Arnulphus. *Saint-Arnould*.
 Sanctus-Humbertus. *Saint-Hubert*.
 Sanctus-Julianus. *Saint-Julien-lez-Gorze*.
 Sanctus-Privatus. *Saint-Privat*.
 Sanctus-Stephanus in monte. *Saint-Ail*.
 Sanctus Walfridus. *Welferding*.
 Sandrange. *Gandrang*.
 Sannois, Sanoy (Le). *Saulnois (Le)*.
 Sanrey de leiz Vegey. *Sanry-lez-Vigy*.
 Sanrrei. *Sanry-sur-Nied*.
 Sanceium castrum. *Sancy*.
 Sancey. *Sancy*.
 Santaille. *Saint-Ail*.
 Sara, Saravus. *Sarre (La)*.
 Sar-Abbe. *Sarralbe*.
 Saraekowa. *Sarre (Pays de la)*.
 Saravi-Alba. *Sarralbe*.
 Sar-Einssing. *Sarreinsming*.
 Sargemeingt. *Sarreguemines*.
 Sar-Gemünd. *Sarreguemines*.
 Sargemünde. *Sarreguemines*.
 Sarley. *Sailly*.
 Sarova, Saroa. *Sarre (La)*.
 Sar-Rhinberg. *Sarreinsberg*.
 Sart-de-Trieux. *Grange-au-Sart (La)*.
 Saucy-aux-Arbres. *Sauley (Le)*, c^{ne} de Metz.
 Sauley (Le). *Sauley (Le)*, annexe de Tronville.
 Sauley-sus-Moselle. *Sauley (Le)*, c^{ne} de Metz.
 Sauleui. *Saulny*.
 Sauneium. *Saulny*.
 Savelo, Savellon. *Sablon (Le)*.
 Savengney. *Servigny-lez-Ruville*.
 Sceilley. *Silly-en-Saulnois*.
 Scøy. *Sey*.
 Schanas. *Chancille*.
 Schawembourg. *Schambourg*.
 Scheintize. *Suisse-Haute*.
 Schelaincourt. *Chelaincourt*.
 Schenberg-le-Neuf. *Chémery-les-Deux*.
 Schenberg-le-Vieux. *Chémery-les-Deux*.
 Schenel. *Schendel (La)*.
 Schehren. *Grange (La)*.
 Schneck. *Scharneck*.
 Schneix. *Schweix-lez-Sarreguemines*.
 Schoismeurteur. *Schaart-mærter*.
 Schombert. *Chémery-les-Deux*.
 Schön-Ecken. *Scherneck*.
 Schonville. *Xonville*.
 Schorpath. *Schorbach*.
 Schpiker. *Speicheren*.
 Schreckdinga. *Schreckling*.
 Schuveyjen. *Schreyen*.
 Schwalbach. *Schwalb (La)*.
 Schwaling. *Chevalin*.
 Schweich, Schweets. *Suisse-Haute*.
 Schwerwaldt. *Schenerwald*.
 Schweygen. *Blicschweyen*.
 Scotenhost. *Schottenhoff*.
 Seura. *Grange (La)*.
 Sewallingen. *Chevalin*.
 Seylle. *Seille (La)*.
 Secoux. *Secourt*.
 Seding. *Zetting*.
 Sefsich. *Sentzig*.
 Seimari curtis, Seimercurts. *Semécourt*.
 Sellacort. *Clelaincourt*.
 Selle (Le Prieuré de). *Zellen*.
 Selli au bault chemin. *Silly-sur-Nied*.
 Sellier-hausen. *Beckerholtz*.
 Selme. *Saulnois (Le)*.
 Selna. *Seille (La)*.
 Selsing. *Suisse-Haute*.
 Semaricurt, Semarici curtis. *Semécourt*.
 Semelcort, Semicuria. *Semécourt*.
 Sentille. *Saint-Ail*.
 Sept-Fontaines. *Sainte-Fontaine*.
 Serange. *Zeurange*.
 Seremange. *Schrémange*.
 Serievum. *Sierck*.
 Serlejum. *Sailly*.
 Serné. *Xarné*.
 Seroville. *Serrouville*.
 Sesmeringas. *Semécourt*.
 Setrick. *Sætrich*.
 Seuffgen. *Zouffgen*.
 Seura. *Grange (La)*.
 Seuteriacum. *Sætrich*.
 Severy. *Xivry-le-Petit*.
 Sfaicher. *Speicheren*.
 Siacum, Siago. *Sey*.
 Sicker. *Sierck*.
 Sidrac. *Halsidrac*.
 Sierstal. *Schiresthal*.
 Sigeium. *Sey*.
 Sigelstat, Sigerstal. *Siersthal*.
 Silbernachem. *Servigny-lez-Ruville*.
 Silendorff. *Filstroff*.
 Siliti curtis. *Chelaincourt*.
 Sillerseh. *Silly-sur-Nied*.
 Silva Crucis. *Creutzwald*.
 Silviniacum. *Silvange*.
 Simbourg. *Chémery-les-Deux*.
 Sinelet. *Neu-Zinzel*.
 Sinnenen, Sinmengen. *Simming*.
 Sinteriacum. *Sætrich*.
 Sioue villa. *Xonville*.
 Sireringa. *Zeurange*.
 Sircium. *Sierck*.
 Sirke, Sirkeis castellum. *Sierck*.
 Sirysthal. *Siersthal*.
 Sisserium. *Serry*.
 Sittelstat. *Siersthal*.
 Sivery, Siwery. *Xivry-le-Franc*.
 Siveriacum parvum. *Xivry-le-Petit*.
 Skramange. *Schrémange*.
 Sœringas. *Zeurange*.
 Soibey. *Cheuby*.
 Soigne. *Solgne*.
 Soitru. *Sentry*.
 Solcors. *Secourt*.
 Solengni. *Sillogny*.
 Solney. *Saulny*.
 Someiz. *Sommy*.
 Sondereinga, Soderingen. *Zondrange*.
 Sone, Sonue. *Saulnes*.
 Songne. *Solgne*.
 Sorbeiacum, Sorbeirs. *Sorbey*.
 Sorisvilla, Sororis villa, Sorosvilla. *Serrouville*.
 Sorolli villa. *Serrouville*.

Sosne. *Saulnes*.
 Souavilla. *Jouaville*.
 Soubry. *Sabré*.
 Sougne. *Solgne*.
 Soultzen. *Suisse-Basse*.
 Souringen. *Zeurange*.
 Sozey. *Sozey*.
 Spanges. *Pange*.
 Speicher. *Spickeren*.
 Spiedal, Spiedel. *L'Hôpital*.
 Spittal, Spittel. *L'Hôpital*.
 Staipes, Staiples. *Tapes (Les)*.
 Standalmont. *Saint-Pierremont*.
 Stegebüdestroff. *Pontpierre*.
 Steinbiderstroff. *Pontpierre*.
 Steinbruck. *Pont-de-Pierre (Le)*.
 Steples, Steppes. *Tapes (Les)*.
 Stilsbronn. *Sturzelbronn*.
 Stragny. *Tragny*.
 Stuezningeo. *Stuckange*.
 Stulechorne. *Sturzelbronn*.
 Stulling. *Stuckange*.
 Sturange. *Stuckange*.
 Sturilburne. *Sturzelbronn*.
 Sturizelebornen. *Sturzelbronn*.
 Snalba. *Schwalb (La)*.
 Subby. *Cheuby*.
 Suellevange. *Silvange*.
 Suelzen. *Suisse-Haute*.
 Suftigen. *Zouftigen*.
 Sullevange. *Silvange*.
 Sulnei. *Saubny*.
 Sumei, Suamei. *Sommy*.
 Sumtonis Villa. *Kowville*.
 Sunderdinga. *Zondrange*.
 Suningen, Sunungen. *Simming*.
 Superiacum majus. *Xivry-le-Franc*.
 Superiacus minor. *Xivry-le-Petit*.
 Superior Contz. *Kontz-Haute*.
 Superior Vesa. *Oberwisse*.
 Suringa, Suringen. *Zondrange*.
 Surkes. *Sierek*.
 Susengis. *Suzange*.
 Swedorf. *Schwerdorf*.
 Sylningen. *Silvange*.
 Sylva crucis. *Creutzwald-la-Croix*.
 Syponville. *Sponville*.
 Syrek. *Sierek*.
 Syrin. *Stiring-Vieux*.

T

Taillancourt. *Tellancourt*.
 Taillenges. *Talange*.
 Taipples (Les). *Tapes (Les)*.
 Talilinga. *Talange*.
 Tamaltio. *Aumetz*.

Moselle.

Tamerville. *Thumeréville*.
 Tanna villa. *Gros-Tenquin*.
 Tannecha. *Gros-Tenquin*.
 Tanney, Tanneyum. *Petit-Tenquin*.
 Tannichen. *Gros-Tenquin*.
 Tantalino villa. *Tantelainville*.
 Tanviller. *Ilanviller*.
 Tatelinga, Tatilinga. *Talange*.
 Tatinga. *Théding*.
 Tatolinga. *Talange*.
 Tattingen. *Teting*.
 Teckenhoff. *Tencherhof*.
 Tehcourt. *Thicourt*.
 Teliuga. *Téting*.
 Teuchen. *Étangs (Les)*.
 Teuchen. *Gros-Tenquin*.
 Tenken, Tenkesacha. *Gros-Tenquin*.
 Tenschwigere. *Tensch (Étang)*.
 Tentierhoff. *Tencherhof*.
 Tentolingo. *Tenteling*.
 Tentsehenmühl. *Tensch*.
 Tepes, Teple. *Tapes (Les)*.
 Terllen, Terven, Tervern. *Terville*.
 Teterthien. *Teterchen*.
 Tettingen. *Théding*.
 Tettingen. *Tunting*.
 Teudonis villa. *Thionville*.
 Teutsch Altheim. *Audun-le-Tiche*.
 Teutschen-la-Petite. *Petit-Tenquin*.
 Thalangia. *Talange*.
 Thannigen. *Gros-Tenquin*.
 Thatangen. *Téting*.
 Theure, Theicort. *Thicourt*.
 Thehecort, Thehecuria. *Thicourt*.
 Thelaucourt. *Tellancourt*.
 Theodobove. *Thionville*.
 Theodonis, Theonis villa. *Thionville*.
 Théoncourt. *Thicourt*.
 Theudonis villa. *Thionville*.
 Thiekestorf, Thiesdorf. *Distroff*.
 Thiermerville. *Thumeréville*.
 Thieschmons. *Tichémont*.
 Thignemont. *Thignomont*.
 Thilicourt. *Tellancourt*.
 Thionville. *Thionville*.
 Thionis villa. *Thionville*.
 Ticqueux. *Tucquegnieux*.
 Tiefenbach. *Diffenbach-lez-Hellimer*.
 Tielle. *Thil*.
 Tiesdorf. *Distroff*.
 Tignegneux. *Tucquegnieux*.
 Tigneuf. *Tucquegnieux*.
 Thécourth. *Thicourt*.
 Tikesten, Tikestem. *Téterchen*.
 Tileis. *Thil*.
 Tilling. *Talling*.
 Tinghem. *Tensch*.
 Tintingen. *Tunting*.

Titterken, Tittriche. *Teterchen*.
 Tollau. *Colligny*.
 Toullancourt. *Tellancourt*.
 Tramères. *Froicel*.
 Tremay. *Trémery*.
 Tremerieux. *Trémery*.
 Tricay. *Trieur*.
 Trieuf. *Trieur*.
 Triexinges. *Tressanges*.
 Troieul. *Trieur*.
 Troigne, Troignetz. *Tragny*.
 Trois-Fontaines. *Tromborn*.
 Troiml. *Trieur*.
 Trongneufs, Troniacum. *Tragny*.
 Tronsborn, Triusborn. *Tromborn*.
 Troonville. *Tragny*.
 Trougny. *Tragny*.
 Truderinga. *Tritteling*.
 Trudonis villa. *Trouville*.
 Trunmacum, Truniot. *Tragny*.
 Traneivilla. *Trouville*.
 Trutelingen. *Tritteling*.
 Tsar. *Sarre (La)*.
 Tsar-Alben. *Sarralbe*.
 Tucheimons. *Tichémont*.
 Turey, Turris. *Thury*.
 Turris. *Mars-la-Tour*.
 Tuterchien. *Teterchen*.
 Tuttenges. *Thutange*.
 Tuttingen. *Titug*.
 Tyecort. *Thicourt*.
 Tzur-Schuir. *Grange (La)*.

U

Uafransis pagus. *Woèvre (La)*.
 Uchelange. *Uckange*.
 Udekange. *Uckange*.
 Udera villa, Uderen. *Oudren*.
 Udersirck. *Sierek-Haute*.
 Ukinga. *Uckange*.
 Ulden mont. *Houldemont*.
 Uldingen. *Oldingen*.
 Ullenge, Ullinge. *Foulogny*.
 Unabrisis pagus. *Woèvre (La)*.
 Underviller. *Hottwiler*.
 Unflevilla. *Affleville*.
 Unichi. *Ugny*.
 Unkenghem. *Uckange*.
 Unville. *Onville*.
 Uraille. *Luzerailles*.
 Ury. *Aoury*.
 Uselrich. *Usselskirch*.
 Useraille. *Luzerailles*.
 Ussek-Kirschem. *Usselskirch*.
 Usselange. *Ising (Étang)*.
 Ussing. *Ising (Étang)*.

Ussingen. *Hussange*.
 Uttingas. *Uckange*.
 Utrioga. *Obutrange*.
 Uttingen. *Obutrange*.
 Uttweiler. *Hottwiller*.
 Utzelstorf. *Helstroof*.

V

Vabrensis pagus. *Woivre (La)*.
 Vagny. *Vany*.
 Vairnay. *Vany*.
 Valeremont. *Vaucremont*.
 Valdeley. *Valleroy*.
 Valdinga, Valdrechen. *Vaudreching*.
 Valerie. *Vallières*.
 Valeversing. *Wahl-Ébersing*.
 Valicella, Validella. *Villecey-sur-Mad*.
 Vallange. *Vitry*.
 Valleret, Vallering. *Vallorange*.
 Vallières (Rut de). *Vallières (Ruiss. de)*.
 Vallot. *Valleroy*.
 Valmeister. *Walmunster*.
 Valremont. *Vaucremont*.
 Valsebrou, Valrebrun. *Walschbrunn*.
 Valsperch. *Warsberg*.
 Valt. *Falck*.
 Valtey. *Waldwisse*.
 Valthiemont, Vatimont.
 Valtier. *Vallières*.
 Valtry. *Waldwisse*.
 Valx de Selle. *Saulnois (Le)*.
 Valz. *Faux*.
 Valz (Le). *Val-de-Metz (Le)*.
 Vaucey. *Avancy*.
 Vanisberg. *Wingsberg*.
 Vantoulz. *Vantoux*.
 Vantox. *Vantoux*.
 Varhepech. *Warsberg*.
 Variche. *Varize*.
 Varney. *Vany*.
 Varnémont, Varmont. *Varnimont*.
 Vasaille. *Bazailles*.
 Vasselles. *Bazailles*.
 Vashepech. *Warsberg*.
 Vaterus-Mons. *Vatimont*.
 Vatuncourt. *Vittoncourt*.
 Vaulcon. *Waucon*.
 Vaul de Metz (Le). *Val-de-Metz (Le)*.
 Vaulz. *Faux (cst de Cosnes)*.
 Vaurixe. *Varize*.
 Vaux-Landon. *Faux (cst de Cosnes)*.
 Vazaille. *Bazailles*.
 Vegueulles. *Vigneulles*.
 Vegpey. *Vigny*.
 Veinsberg. *Griesberg*.

Voirey. *Vry*.
 Velers. *Villers-l'Orme*.
 Velizeit. *Villecey-sur-Mad*.
 Velmeister. *Walmunster*.
 Velspere. *Warsberg*.
 Venunestroff. *Fromestroff*.
 Venesberg. *Wingsberg*.
 Venesperch. *Warsberg*.
 Vensehem. *Fontoy*.
 Vensirck. *Sierck-Haute*.
 Ventol, Ventoult. *Vantoux*.
 Verenville. *Verneville*.
 Vereyrum, Verey. *Vry*.
 Verfelden. *Welferding*.
 Vergney. *Forny*.
 Veringa. *Forange*.
 Veringis. *Werange*.
 Verkilley. *Vercly*.
 Veruicy. *Vrémy*.
 Vernesperch. *Warsberg*.
 Vernet. *Warendtvald*.
 Verumvilla. *Verneville*.
 Verquelly. *Vercly*.
 Verquey. *Vercly*.
 Verrei, Werry. *Vry*.
 Vertrauge. *Vitrage*.
 Veteriacum, Vetericium. *Vitry*.
 Vetzen. *Weidshain*.
 Veyge (Basse-). *Niederwisse*.
 Veza inferior. *Niederwisse*.
 Veza superior. *Oberwisse*.
 Vezous. *Vezen*.
 Vietrey. *Vitry*.
 Vidiacum. *Vigy*.
 Viecourt. *Homécourt*.
 Vieille-Zensel. *Alt-Zinsel*.
 Vieufville. *Lavieville*.
 Viexvillo, Viezville. *Lavieville*.
 Vigeium, Vigiacum. *Vigy*.
 Viis. *Metzerwisse*.
 Vilarium in Betnach. *Villers - Bettnach (Abbaye de)*.
 Villa Adtantina. *Audun-le-Roman*.
 Villa montis. *Vubnant*.
 Villamprey. *Ville-au-Pré (La)*.
 Villamprez. *Ville-au-Pré (La)*.
 Villare. *Avillers*.
 Villaro. *Biesguerschwiller*.
 Villare, Villarium. *Villers-la-Montagne*.
 Villare. *Villers-lez-Plesnois*.
 Villare. *Villers-l'Orme*.
 Villare. *Willer*.
 Villare rotundum. *Villers-le-Rond*.
 Villaris. *Villers-Laquenez*.
 Villarium. *Villers-Bettnach*.
 Villars-en-Voèvre. *Avillers*.
 Villa supra Yronam. *Ville-sur-Yron*.
 Villa Walamonasterii. *Walmunster*.

Villé-Betnoch. *Villers-Bettnach (Abbaye de)*.
 Villeces. *Villocey-sur-Mad*.
 Ville-devant-Sinu. *Ville-Houldémont*.
 Ville-en-Houdelemunt, Ville-et-Houlemont. *Ville-Houldémont*.
 Villeir de laiz Stoncourt. *Villers-Stoncourt*.
 Villeir l'abbaye de Citoilz. *Villers-Bettnach (Abbaye de)*.
 Ville-la-Chièvre. *Villers-la-Chèvre*.
 Villé Laquexy. *Villers-Laquenez*.
 Villielonge. *Longeville-lez-Saint-Avold*.
 Villemont. *Vulmont*.
 Ville par devers Columbey. *Villers-Laquenez*.
 Villereux (La Forge de). *Villerupt*.
 Villerhols. *Leywillerhoff*.
 Viller-Lorme. *Villers-l'Orme*.
 Villeroud. *Villerupt*.
 Viller-proche-Albe. *Wiltwald*.
 Villers-au-Montois. *Ville-au-Montois*.
 Villers-Ban-Saint-Pierre. *Villers-Stoncourt*.
 Villers-devant-Rombay. *Villers-lez-Rombas*.
 Villers-lez-Cunexy. *Villers-Laquenez*.
 Villers-sous-Genivaux. *Villers-aux-Bois*.
 Villers-sur-le-Haut. *Villers-Stoncourt*.
 Villers-sur-Niedz. *Villers-Laquenez*.
 Villesceil-sus-Math. *Villecey-sur-Mad*.
 Villes-en-la-Montagne. *Villers-la-Montagne*.
 Ville-sur-Iron. *Ville-sur-Iron*.
 Ville-Suryon. *Ville-sur-Iron*.
 Ville-en-Gouvernexe. *Villers-aux-Bois*.
 Wilmunster. *Walmunster*.
 Vilrat (Lou molin de). *Villerupt*.
 Vilsdroff. *Filstroff*.
 Vinaticum. *Vigny*.
 Vineolis, Vignelles. *Vigneulles*.
 Vinispermum. *Wingsberg*.
 Vinstringas. *Vitrage*.
 Vireium, Virey. *Vry*.
 Virisi. *Varize*.
 Virkilley. *Vercly*.
 Virmiez. *Vrémy*.
 Visingerhoff. *Wising-le-Grand*.
 Visz. *Metzerwisse*.
 Vites. *Bitche*.
 Vitonis cartis. *Vittoncourt*.
 Viverium. *Viviers*.
 Vizanicum, Vizenicium, Vizin. *Vezin*.
 Viza superior. *Oberwisse*.
 Vize-la-Basse. *Niederwisse*.
 Vocange. *Uckange*.
 Voievc. *Woivre (La)*.
 Volandon. *Yolandon*.

Voisisia, Voitrix. *Varize*.
 Voisius. *Vezi*.
 Voitranges, Voitringen. *Vitrang*.
 Volkengis. *Wolkrange*.
 Vollingia. *Fouigny*.
 Volpretaswilre. *Folperswiler*.
 Volschwiler. *Folschwiler*.
 Voltering. *Wolkrange*.
 Vomishaut. *Womihaut*.
 Vorenhof. *Morienthal*.
 Vormeringis. *Vohaerange*.
 Vovehaut. *Womihaut*.
 Vozein. *Vezi*.
 Vraille. *Luzerailles*.
 Vray, Vrey. *Vry*.
 Vrttilinga. *Tritteling*.
 Vrieux. *Trieux*.
 Vrittinga. *Tritteling*.
 Vuadoncourt. *Vaudoncourt*.
 Vuadreville. *Vaudreville*.
 Vualange. *Talange*.
 Vualmont. *Valmont*.
 Vuarise. *Varize*.
 Vuarray. *Warendtwald*.
 Vuasaticum. *Foisage*.
 Vuimerenges. *Weymerange*.
 Vuinesperch. *Wingsberg*.
 Vuilarchen. *Vaudreching*.
 Vuillingen. *Villing*.
 Vuoiipi. *Woippy*.
 Vuolehrang. *Wolkrange*.
 Vydonis villa. *Fionville*.
 Vylaru. *Vallerange*.
 Yttery. *Vitry*.

W

Wabrensis pagus. *Woèvre (La)*.
 Wabrice, Wabrinse. *Woèvre (La)*.
 Wabricken. *Vaudreching*.
 Wacon (En). *Devant-les-Ponts*.
 Wadoncourt. *Vaudoncourt*.
 Wadrinowe. *Wadrinaw*.
 Wafrise. *Woèvre (La)*.
 Wahamwal. *Womihaut*.
 Waidwal, Waimvalz. *Womihaut*.
 Waisperg. *Wingsberg*.
 Wainville. *Woingrille*.
 Waipay. *Woippy*.
 Wairesperch. *Warsberg*.
 Waisaige. *Foisage*.
 Waive. *Woèvre (La)*.
 Wala monasterii villa. *Walmanster*.
 Wala monasterii villa. *Wolmunster*.
 Walmanunster. *Walmanster*.
 Walange. *Talange*.
 Waldergyn. *Vaudreching*.
 Waldraka, Waldrich. *Vaudreching*.

Waldsbroune. *Walschbrunn*.
 Waldwiga. *Waldwisse*.
 Walecken. *Waldeck*.
 Walemania. *Volmerange*.
 Waleching. *Vaudreching*.
 Walimunster. *Walmanster*.
 Walimunster. *Wolmunster*.
 Walla. *Wahl-les-Lanig*.
 Walla, Wallen. *Wahl-les-Faulquemont*.
 Wallebrume. *Walschbrunn*.
 Wallerias. *Vallières*.
 Wallerken, Walechingen. *Vaudreching*.
 Wallerot. *Valleroy*.
 Wallinga. *Villing*.
 Walwelingen. *Wölfling*.
 Walmen. *Valmont*.
 Wahneringis. *Volmerange*.
 Walmuister. *Walmanster*.
 Walpenswilre. *Folperswiler*.
 Walsburg. *Walschbrunn*.
 Walteri moos, Waltiezmont. *Vatinont*.
 Walthuse. *Waldhausen*.
 Walz. *Vaux*.
 Wanhevalz. *Womihaut*.
 Wamlmistorff. *Walnestroff*.
 Wandrinowe. *Wadrinaw*.
 Wanesperch. *Warsberg*.
 Wapey, Wappi. *Woippy*.
 Warance (Bois de). *Warendtwald*.
 Warant, sylva. *Warendtwald*.
 Waremsperch. *Warsberg*.
 Warna, Warnet. *Warendtwald*.
 Warnauville. *Vernéville*.
 Warueperch. *Warsberg*.
 Warschingen. *Wersching*.
 Warswilre. *Farschwiler*.
 Wartemberg. *Warsberg*.
 Wasaticum. *Foisage*.
 Waudrenowe. *Wadrinaw*.
 Waulfeningen. *Wölfling*.
 Wauppey. *Woippy*.
 Wavera, Wavrense. *Woèvre (La)*.
 Weiberingen. *Weckring*.
 Weiblechin. *Vaudreching*.
 Weigge, Weizze-Ja-Basse. *Niederwisse*.
 Weiss, Weistroff. *Gaweistroff*.
 Wellingen. *Villing*.
 Weltersburg. *Vatinont*.
 Wemeringa. *Weymerange*.
 Wemmestroff. *Fremestroff*.
 Wennepert. *Warsberg*.
 Werberingen. *Weckring*.
 Werbia. *Woèvre (La)*.
 Wermeranges. *Volmerange*.
 Werpebrouch. *Piblange*.
 Wertweiler. *Woustwiler*.
 Wettersberg. *Richemont*.

Wetzem. *Weidesheim*.
 Weybels-Kirchen. *Varize*.
 Weyblingen. *Velbing*.
 Weyllingus. *Villing*.
 Wibelingen. *Piblange*.
 Wibilis-Kiricha, Wibrisia. *Varize*.
 Wicetorf. *Waldweistroff*.
 Wieblingen. *Vaudoncourt*.
 Wiehs, Wies. *Metzerrwisse*.
 Wiez, Wiss in Gau. *Gawisse*.
 Wigère, Wiker. *Weyer*.
 Wihisi. *Altrwisse*.
 Wilhelmus brun. *Creutzwald-Wilhemusbrunn*.
 Wilingen. *Fouigny*.
 Wille-seul-Ron. *Ville-sur-Vron*.
 Wilrisia. *Varize*.
 Wilsperch. *Warsberg*.
 Wimeringus. *Weymerange*.
 Wirzing. *Wersching*.
 Wisenwire, Wisewilre. *Wieswiler*.
 Wiss, Wisz, Wiza. *Metzerrwisse*.
 Wistrof. *Gaweistroff*.
 Wistrof. *Waldweistroff*.
 Wjuelingen. *Wölfling*.
 Wokerenges. *Folkrange*.
 Wolfgarten. *Cense-aux-Loups (La)*.
 Wolfsdorf, Wollestorff. *Walstroff*.
 Wolpenswilre. *Folperswiler*.
 Wolswilre, Woltzeiller. *Folschwiler*.
 Womishaut, Womvihaut. *Womihaut*.
 Wonnove. *Vauve (La)*.
 Wopers, Woperswille. *Folperswiler*.
 Wothe. *Othe*.
 Wouaville. *Waville*.
 Woyève. *Woèvre (La)*.
 Wramiez. *Frémy*.
 Wrenteliga. *Tritteling*.
 Wualdvilla. *Waville*.
 Wualdonis curtis. *Vaudoncourt*.
 Wuansperch. *Wingsberg*.
 Wuaprensis pagus. *Woèvre (La)*.
 Wueort, Wuécourt. *Homécourt*.
 Wuillier. *Vallières*.
 Wulhelingen. *Wölfling*.
 Wulffingen. *Wölfling*.
 Wylaru. *Bliesguerschwiler*.
 Wyonvilla. *Vionville*.
 Wyskerk. *Weiskirch*.

X

Xanrei. *Sauvy-lez-Figy*.
 Xanrei. *Sauvy-sur-Nied*.
 Xanville. *Chanville*.
 Xault-de-Wadrinaw (Le). *Wadrinaw*.
 Xaville. *Jauville*.
 Xedemborn. *Cadenborn*.

Xellaincourt. *Chelaincourt.*Xeuilles. *Chieulles.*Xiveril. *Airy-le-Franc.*Xoirange. *Zeurange.*Xonheck. *Schœneck.*Xorhey. *Sorbey.*Xorboz. *Sorbey.*Xorpaeh. *Schorbach.*Xouaille. *Jamailles.*Xouaville. *Jouaville.*Xoaltzen. *Suisse-Haute.*Xousses. *Suisse Haute et Basse.*Xnaldanges. *Chevalin.*Xuelles. *Chieulles.*

Y

Yberlauga, Yberlingen. *Ivreling.*Yberlauges. *Ivreling.*Yeourt. *Hicourt.*Yeut-Basse. *Yütz-Basse.*Yeut-Haute. *Yütz-Haute.*Ylwinga. *Elvange.*Ymonvilla. *Immonville.*Yroma, Yronna. *Yron (L').*Yvresing. *Ierling.*

Z

Zarperich. *Harprich.*Zarreguemines. *Sarreguemines.*Zelinga. *Téting.*Zellekewe. *Zell (Le pays de la).*Zengbous. *Seingbousse.*Zerich. *Sentzich.*Zérange. *Zeurange.*Zerguemine. *Sarreguemines.*Zerley. *Sailly.*Zerrey. *Serry.*Zetrieg. *Sétrich.*Zillersch. *Silly-sur-Nied.*Zingling. *Singling.*Zinningen. *Simming.*Ziutlingen. *Zinzing.*Zirek. *Sierck.*Zodingen. *Zetting.*Zoestrick. *Sétrich.*Zooffienne. *Zouffgen.*Zurzelbron. *Sturzelbronn.*Zulveng. *Zouffgen.*Zum-Rech. *Hech.*Zum-Rohr. *Rohr.*Zum-Spital. *L'Hôpital.*Zamspittel. *L'Hôpital.*Zaringa, Zuringen. *Zeurange.*Zuwaige. *Schweiz-lez-Sarreguemines.*Zazange. *Suzange.*

ADDITIONS.

BETRICOURT. — *Belciardi curtis*, 886 (cart. abb. Gorze, tit. 76).DASPICH. — *Dinsbach*, 1681 (dénombr. s. Fan).DONCOURT. — *Dodoniaga finis*, 912 (cart. abb. Gorze, tit. 88).ELZANGE. — *Aliasingas*, 888 (Mém. Soc. Luxemb. 1862, p. 196).FAMECK. — *Faulmacher seu Folmaris curtis*, x^e siècle (Mém. Soc. Luxemb. 1862, p. 201).FILM. — *Villa Fuckinsheim*, 781 (abb. Echit. ch. Charlem.). — *Villa Fuxem*, 782 (*ibid.*).JAUMONT. — *Mons Joris*, 936 (abb. Gorze, ch. emp. Oth. I^{er}).LABAUVILLE. — *Bodulfi villa*, 936 (abb. Gorze, ch. emp. Oth. I^{er}).

LABRY. — La seigneurie de la Tour-Mahnet de Labry fut érigée en haute justice par lettres patentes du duc Léopold du 16 novembre 1711.

LOBE (La), maisons sur la route, c^{ms} d'Arvy. — *La Lome*, 1634 (Journ. J. Bauch.).MALANCOURT. — *Madelini curtis*, 936 (abb. Gorze, ch. emp. Oth. I^{er}).

CORRECTIONS.

P. 56, col. 1, l. 20, au lieu de *Chouange*, lisez : *Vitry*.P. 94, col. 2, l. 16, au lieu de *Konz*, lisez : *Kontz*.*Ibid.* au lieu de *Capera*, lisez : *Ganera*.

FIN.





DC Bouteiller, Ernest de
611 Dictionnaire topographique
M898B6 de l'ancien département de la
Moselle

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

